TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
41054

TUFTS COLLEGE
LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME QUATRIÈME

DIX-NEUVIÈME ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOÎT, 20

1849

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.
41054

LES

COTES DE ROUSSILLON.

> Sans un port, ce pays-ci sera toujours dépeuplé et misérable; avec un port, il se rétablira facilement par le débit de ses vins, qui sont excellens sur mer, par celui de ses blés, de ses huiles et d'une grande quantité d'excellent fer, en quoi il abonde.
>
> (VAUBAN, Perpignan, le 2 mai 1679.)

La chaîne centrale des Pyrénées plonge, par la saillie aiguë du cap Creus, ses pieds de granit dans la Méditerranée. A 100 kilomètres, à l'ouest, s'en détache un contre-fort qui enveloppe les bassins du Tech, de la Tet et de l'Agly : courant d'abord vers le nord, il se replie bientôt vers l'est, forme la chaîne calcaire des Corbières et se termine brusquement à l'étang de Leucate, vaste lagune établie sur l'ancien domaine de la mer. Le rocher isolé de Leucate se projette en avant et se rattache au soulèvement des Corbières par une étroite langue de terrain tertiaire, s'élevant comme un isthme entre de basses et récentes alluvions. Le Roussillon tout entier est compris dans le bassin délimité par les crêtes de ces montagnes, et la côte en est encadrée entre le granit du cap Creus et le calcaire de Leucate.

La région maritime des Pyrénées-Orientales est celle qui correspond aux dentelures des flancs déchirés du cap Creus. Une mer profonde y brise ses flots au pied de rochers sourcilleux, et les abris se multiplient entre les anfractuosités du rivage. Les quatre cinquièmes du développement du cap appartiennent à l'Espagne, et comprennent les ports solitaires de Lanza, de Selva, de Cadaquez et de Roses, bien vastes pour

le mouvement que peut alimenter le pays. Notre part s'étend du cap Cerbère, qui, dès le temps de la domination romaine, séparait la Gaule de l'Espagne (1), aux terrains d'alluvion du Roussillon. Le seul bassin capable de recevoir des vaisseaux de ligne que nous possédions, à l'ouest de Toulon, sur la Méditerranée, s'y ouvre à Port-Vendres, entre les anses de Collioure et de Banyuls. Cet atterrage n'a que six kilomètres; mais il ne faut pas juger de son importance par son peu d'étendue.

L'espace occupé par les terrains d'alluvion de la plaine du Roussillon l'a d'abord été par un golfe, qui pouvait avoir six à sept lieues de profondeur. Le concours des eaux intérieures, qui entraînaient la dépouille des montagnes, et de celles de la mer, qui, poussées par les vents du large, apportaient des sables, l'a progressivement comblé. Ce travail de la nature se continue sous nos yeux. La Tet, à laquelle on a depuis ouvert un lit plus direct, atteignait jadis la mer à Torreilles (2), qui en est actuellement éloignée de 5 kilomètres, et des témoignages récens de la retraite des eaux se trouvent à chaque pas le long du rivage. La plaine va donc s'élargissant du côté de la mer, et celle-ci reçoit sans relâche, des rivières qui s'y dégorgent, la matière de nouvelles alluvions. Les dépôts de cette nature forment ordinairement des deltas à l'embouchure des rivières. La violence des vents et des coups de mer qui battent cette côte produit ici des effets différens : elle bouleverse les barres qui s'établissent pendant le calme aux débouchés de l'Agly, de la Tet et du Tech, et les flots, équilibrant dans leurs longues agitations les terres dont ils se chargent, les répartissent d'une manière égale le long d'une côte partout également friable. Dans un pareil terrain, les anses se comblent et les caps s'émoussent presque aussi vite qu'ils se forment, et il est résulté de la double uniformité des attaques de la mer et de la docilité de la terre que, du rocher de Leucate à ceux de Collioure, les alluvions du rivage se sont rangées sur une ligne presque rigoureusement droite. La longueur en est de 42 kilomètres.

Les déjections des eaux intérieures s'allongent sous la surface de la mer avant de se montrer au-dessus, et projettent le long de la côte une zone de bas-fonds. Dans cet état, la turbulence des flots diminue avec la puissance de la masse soulevée, et la mer se dépouille, sur la ligne où s'opère le demi-calme, des matières qu'elle n'a pas la force de porter plus loin; elles y forment des bourrelets plus ou moins étroits, en arrière desquels se conservent des lagunes souvent navigables. Cet effet se produit en grand aux embouchures du Rhône, du Pô, du Nil,

(1) Tum inter Pyrenæi promontoria Portus Veneris insignis fano et Cervara locus finis Galliæ. (Pomp. Mela, lib. II.)

(2) .... Antiqua Tetis ostia, quorum vestigia supersunt in vico Turricula, ubi restagnans aqua veterem portum oblimatum ostendit. (*Marca Hispanica.*)

du Borysthène, et en petit sur la côte du Roussillon. Telle est l'origine des étangs salés qui bordent une partie de cette côte; ils sont au nombre de quatre :

celui de Leucate a.	5,710 hectares;
celui de Sainte-Marie de la Mer.	26
— de Saint-Nazaire.	785
— de Saint-Cyprien.	156
	6,677 hectares.

Les trois derniers sont isolés de la mer, à moins que les inondations venues de l'intérieur ne les fassent déborder, ou que, sous la pression des vents d'est, les lames ne franchissent les bourrelets. L'étang de Leucate, six fois plus vaste que les trois autres réunis, reçoit les eaux de la mer ou lui verse les siennes par des *graus* qui s'ouvrent ou se ferment, au gré des flots, dans le sable du bourrelet. Le courant des eaux qui s'échangent entre la mer et l'étang, suivant les variations de niveau causées par les vents et les marées, suffit pour rendre ces passages praticables à de légères embarcations. Comme les autres lagunes des bords de la Méditerranée, l'étang de Leucate est le rendez-vous de nombreuses légions de poissons qui viennent y frayer, et la pêche s'y fait dans des *bourdigues* placées à l'entrée des graus. L'on n'a jamais pris aucune mesure pour l'aménagement de cette pêche, ni pour la fixation des passes, ni pour l'établissement d'une petite navigation dans l'étang : l'art n'y est jamais venu au secours de la nature; le sondage n'en est même pas fait, et il n'existe sur les étendues et les dispositions respectives des surfaces qui devraient être desséchées pour l'agriculture ou réservées pour la pêche et la navigation que des notions incomplètes. Ces étangs constituent autant de foyers d'infection, dont l'influence délétère dépeuple les terres environnantes.

Pour apprécier les points d'appui qu'offre cette contrée soit à la marine marchande, soit à la marine militaire, il est nécessaire de porter les yeux sur l'intérieur, de connaître les ressources du sol, l'esprit des populations. Les élémens les plus saillans de cette étude se placent d'eux-mêmes sous les pas du voyageur qui se rend de Narbonne à Port-Vendres.

La seule voie carrossable pour entrer en Roussillon était, il y a vingt ans, la route royale n° 9, qui, se confondant presque avec la *via Domitia* des Romains, va de Narbonne à Salces (*Salsulæ*), à Perpignan, au Boulon (*ad Stabulum*), et entre en Catalogne par le col de Pertus, le plus bas de la chaîne des Pyrénées. Les trophées de Pompée et le grand autel érigé par César y marquaient jadis la limite entre la Gaule et l'Ibérie, et Vauban y a construit, avec moins d'éclat et plus d'utilité, le fort de Bellegarde.

De Sijean à Salces, le premier village du Roussillon, on se croirait en Palestine. On n'aperçoit à l'ouest que roches pelées; le sol de la plaine est grillé, et les torrens n'y laissent, après l'orage, d'autres traces que de longs méandres de cailloux roulés. Ces lieux désolés par la sécheresse devraient au moins être exempts de l'insalubrité des pays humides; mais, vicié par les exhalaisons de l'étang de Leucate, l'air n'y vaut pas mieux que le sol.

Les montagnes des Corbières laissent à peine à la route, le long de l'étang, un passage qui fut long-temps les Thermopyles du Roussillon. Dès le XIVe siècle, les rois d'Aragon y construisaient, comme une borne entre leurs états et la France, un château massif que Charles-Quint compléta quand il vit le Roussillon menacé par François Ier, et qui ne sert plus aujourd'hui que de magasin militaire. Cet étroit passage a retenti des pas d'Annibal, de Pompée, de César, de Charlemagne. Il a vu défiler les Cimbres, les Goths, lorsqu'ils se ruaient sur l'Espagne, les Arabes, lorsqu'ils allaient se faire exterminer à Poitiers. Dans les temps modernes, il a été le théâtre de bien des luttes sanglantes. Nous avons assiégé le château de Salces en 1438, en 1496, en 1503, en 1639. A l'avant-dernier de ces siéges, nos soldats apprirent à leurs dépens les effets de la mine. L'ingénieur espagnol Ramirez, qui avait vu Pierre de Navarre prendre par ce moyen le château de l'Œuf aux Napolitains, établit un fourneau sous une courtine qu'il nous laissa emporter, et l'explosion fit périr quatre cents hommes qui se croyaient vainqueurs. En 1639, la prise de Salces fut le coup d'essai du grand Condé, alors âgé de seize ans.

L'insalubrité de ces lieux est telle que, pendant l'automne, la garnison de Perpignan est obligée de relever deux fois par semaine la garde qu'elle fournit au fort. La fièvre, qui est citoyenne de Salces à plus juste titre encore qu'elle ne l'était de Rome dès le temps de Cicéron (1), n'en a point rebuté les habitans, et les conquêtes de terrain qu'ils font, depuis une trentaine d'années, sur le domaine de l'étang, les attachent à leur berceau en raison de ce qu'elles coûtent plutôt que de ce qu'elles valent. S'il fallait satisfaire à tous les intérêts de la salubrité et de la navigation, elles s'étendraient beaucoup au-delà de ce que comportent les ressources locales. Une dérivation de l'Agly, à défaut de l'Agly tout entier, remblaierait promptement, avec les dépôts des eaux troubles, la zone marécageuse dont les exhalaisons sont les plus infectes. Quant aux parties profondes de l'étang, le comblement en serait sans objet, car la couche d'eau qui les recouvre ne dégage point de vapeurs malfaisantes, et l'exploitation de la pêche, qui n'exige aucune immobili-

(1) Romæ febrem aiunt esse civem. (*Ad Att.*)

sation de capital, y serait tout aussi profitable que celle d'un domaine agricole très lent et très dispendieux à créer. Il y a plus : une étude complète des moyens de vivifier les parties voisines de la côte conduirait probablement à proposer l'admission des eaux de l'étang de Salces dans un système d'aménagement hydraulique qui deviendrait la base du principal établissement maritime du Languedoc.

Le plus efficace et le plus utile des moyens d'assainissement à mettre en usage dans cette région désolée serait la restauration d'une industrie que les anciens y exploitaient en grand. Strabon, Pomponius Mela, ont décrit Salces et la source puissante dont les eaux, plus salées que celles de la mer, *salsioribus etiam quam marinæ sunt aquis defluens,* se perdent sous les murs du village moderne. L'aire en était de leur temps garnie de vastes salines, αλυκιδων μεστον. Les vestiges en ont disparu sous les invasions des Goths, des Arabes, des Normands, et l'histoire du Roussillon, depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours, explique l'abandon où cette richesse naturelle est restée. Les surfaces qu'occupaient les salines se sont converties en autant de foyers d'infection; l'insalubrité s'est transmise à nous de siècle en siècle, et nous acceptons encore comme une irrémédiable fatalité cet héritage des dévastations d'un autre âge.

Quels motifs les anciens avaient-ils de traiter les eaux de la fontaine de Salces plutôt que celles de la mer voisine, dont nous nous contentons? Le bas prix des sels marins, sur des points de cette côte beaucoup mieux placés pour le commerce, n'autorise guère à penser que ce fût l'économie de l'exploitation. Serait-ce la supériorité de qualité des sels obtenus? Sans perdre en conjectures un temps qu'il vaudrait mieux employer à faire des expériences, il est permis de remarquer que tout le commerce de cette côte était alors entre les mains des Marseillais, et qu'au dire de Pline, les salaisons de Marseille, surtout le thon et la sardine, qui n'ont pas déserté ces parages, étaient particulièrement recherchées à Rome. La fontaine de Salces était-elle pour quelque chose dans la préférence maintenant perdue que les anciens accordaient à ces salaisons? Une pareille question ne reste pas long-temps posée dans un pays aussi bien doté que le nôtre en moyens d'explorations. M. Gréterin, directeur-général des douanes, informé des faits qui précèdent, met en ce moment le laboratoire de l'école des mines en mesure d'apprécier les produits de la fontaine de Salces, et nous saurons bientôt s'il y a quelque induction utile à tirer d'une circonstance bien connue des pêcheurs de la côte: c'est que les bandes de poissons qui, à diverses époques de l'année, entrent de la mer dans l'étang se dirigent constamment vers la fontaine, entraînées par on ne sait quel attrait. L'influence du choix du sel sur la conservation des viandes et du poisson est connue, et les quantités de sels de Portugal

que nous importons pour cet usage (1), à des prix triples de celui des nôtres, témoignent de l'étendue des besoins auxquels les salines de Salces pourraient être appelées à pourvoir.

Plus de la moitié du célèbre vignoble de Rivesaltes appartient à la commune de Salces. Il partage avec la plupart de ceux du département le mérite peu commun de valoir encore mieux que sa réputation : il s'étend sur une surface de 3,832 hectares au pied de coteaux incultes, dont la vigne conquerrait la plus grande partie, sans l'insalubrité qui énerve et décime les cultivateurs. Ces vins et la plupart de ceux des vallées de la Tet et de l'Agly prennent la mer sur la plage de Saint-Laurent de la Salanque, située entre la seconde de ces rivières et l'étang de Leucate. Le voisinage des vignobles et la direction d'une route départementale vers la mer sont les seules circonstances qui aient fait choisir ce point de la côte pour l'embarquement : tout autre aurait offert d'aussi bonnes conditions nautiques. Juin, juillet et août, disent les Espagnols, sont les meilleurs ports de la Méditerranée. C'est surtout en effet dans cette saison que des barques peu propres à de lointaines expéditions accostent, toutes les fois que le temps est beau, la plage de la Salanque : elles s'éloignent ou se tirent à terre, comme les vaisseaux des anciens, aussitôt que l'azur du ciel se trouble, et font rarement autre chose que transporter à Port-Vendres, à Agde ou à Cette, les vins dont elles se chargent. Le mouvement maritime de la plage est de 30 à 40,000 tonneaux, et si, dans son état naturel, elle pourvoit imparfaitement aux besoins du commerce, il ne faut pas moins s'en contenter : l'art serait impuissant à l'améliorer, et le peu d'importance du tonnage ne justifierait pas la dépense d'un changement de système.

Il en serait autrement pour peu que les sels de la fontaine de Salces ressemblassent à ceux de Saint-Ubes. La recherche des moyens d'améliorer l'atterrage serait alors d'autant plus opportune que les frais de transport jusqu'à l'embarquement entrent, la plupart du temps, dans le prix des sels marins, pour une portion plus forte que les frais directs de fabrication. C'est une marchandise dont le débit se règle surtout sur la facilité d'accès des lieux de la récolte, et les salines renommées de Saint-Ubes doivent elles-mêmes à l'économie des chargemens, presque autant qu'à la qualité de leurs produits, l'immensité des exportations qu'elles alimentent. Sous les Romains, les navires devaient aborder les salines de Salces : on creuserait vainement aujourd'hui,

(1) Nos importations de sels de Portugal se sont élevées :

En 1844 à	18,650,958	kilogrammes.
En 1845 à	10,248,759	idem.
En 1846 à	28,319,647	idem.
En 1847 à	24,079,025	idem.

pour les atteindre, un chenal au travers des atterrissemens accumulés depuis dix-huit siècles; à chaque coup de vent du large, l'entrée en serait obstruée par les sables : il vaudrait mieux ouvrir, de Salces au *grau* constamment abordable de la Franqui et le long même de l'étang, un canal maritime de 16 kilomètres de longueur. Ce travail, dont l'accroissement du tonnage local justifierait la dépense, se combinerait avec le colmatage des parties infectes de l'étang et concourrait efficacement à l'assainissement du pays.

Du passage de Salces et mieux encore des premières assises des Albères, l'œil embrasse la plaine du Roussillon et le vaste amphithéâtre de montagnes dans lequel elle est enceinte. Au centre s'élève un monticule couronné de tours qui la commande de tous côtés et se projette, suivant la position du spectateur, sur l'azur de la mer ou sur celui des montagnes. Ces tours sont celles de la citadelle de Perpignan, et leur aspect est celui du boulevard d'un grand empire.

Au sortir du vignoble de Rivesaltes, la campagne devient aussi fraîche et aussi verte qu'elle était auparavant sèche et nue. Le voyageur est dans la région des irrigations. Il entre dans l'ancienne capitale du royaume de Majorque par le Castillet, monument d'architecture militaire dont les formes portent l'empreinte du génie arabe. De puissantes fortifications, auxquelles Alphonse V, Louis XI, Charles-Quint, Vauban, ont mis la main, enveloppent la ville : tout est riant à l'entour; tout est sévère dans l'intérieur. Perpignan n'a de grand édifice que la cathédrale de Saint-Jean, commencée en 1324 et finie par Louis XI, qui a fait sceller les armes de France dans la voûte. Ses murailles de briques, ses rues étroites et tortueuses, ont l'aspect des vieilles cités espagnoles : on croirait ces sombres maisons encore habitées par les bourgeois guerriers du moyen-âge, et l'attitude grave et martiale de la population conserve, sous des costumes modernes, un reflet de l'énergie et des souffrances de ses ancêtres. L'histoire d'aucune ville d'Europe n'est, en effet, plus féconde en événemens tragiques que celle de Perpignan.

Les savans se sont divisés sur la question de savoir si le Ruscino des anciens occupait l'emplacement de Perpignan ou celui de Castel-Roussillon, situé à 4 kilomètres plus bas, également au pied d'une éminence et sur la rive droite de la Tet. Il n'est pas impossible que le même nom ait appartenu à l'un et à l'autre. L'habitude des Romains n'était pas de s'établir dans l'agglomération même des populations conquises; ils bâtissaient la ville romaine à portée de la ville barbare, mais dans une position ordinairement mieux choisie. L'emplacement de Perpignan remplit, comme poste militaire, cette condition par rapport à Castel-Roussillon. Il est d'ailleurs à remarquer qu'en prenant pour point de départ le passage obligé de Salces, la ligne droite qui conduit à l'Illiberis gauloise, dont il sera question plus bas, traverse Castel-

Roussillon, et que celle qui se dirige sur le Pertus, point tout autrement intéressant pour les conquérans de l'Espagne, passe par Perpignan. Des convenances politiques différentes ont pu faire co-exister deux Ruscino voisins, l'un gaulois, l'autre romain. Tous deux ont disparu sous les pas des barbares; mais les places de tous deux sont marquées par les substructions antiques et les médailles que recèle le sol (1). La ville actuelle de Perpignan a été rebâtie au IXe siècle, comme ces cités d'Asie ou d'Afrique dont les fondemens recouvrent des débris de murailles renversées, on ne sait par qui, et si l'on considère que la loi gothique, qui régissait au moyen-âge la Catalogne et la Septimanie, n'était pas reçue à Perpignan, que les habitans en étaient jugés selon le droit romain, il est difficile de ne pas reconnaître dans une exception si remarquable l'empreinte des traditions d'une origine latine renouées sous la main des fondateurs de la ville moderne.

Perpignan fut d'abord peuplé par des habitans des environs qui cherchaient un refuge contre le brigandage dont les campagnes étaient infestées. La première enceinte de la ville fut construite de 1163 à 1170, par Guinard II, qui transféra bientôt après le comté de Roussillon à la couronne d'Aragon, et les édits de 1180, du roi Alphonse II, expliquent l'empressement des populations à se grouper sous la main d'un pouvoir protecteur. L'enlèvement du bétail et des récoltes des cultivateurs, l'incendie de leurs habitations, l'assassinat des voyageurs et des pèlerins, la violation des sépultures, le pillage des couvens, le viol des religieuses, étaient les accidens ordinaires et communs que la loi pénale avait à réprimer. Dans les temps qui suivirent, les querelles des princes voisins, les révoltes, les guerres intestines, continuèrent à désoler périodiquement la ville. Enfin, en 1462, l'Aragon s'étant soulevé, Louis XI fournit au roi don Juan II, dont il reçut en gage le Roussillon et la Cerdagne, un secours de 700 lances qui devait lui être payé 300,000 écus d'or aussitôt après la soumission de la Catalogne (2) : c'était un poids de 1,012 kilog. 50 d'or, au titre de 958, c'est-à-dire la matière de 167,200 de nos pièces de 20 fr. Cependant, lorsqu'il fallut livrer Perpignan à la France, don Juan, au lieu d'exécuter le traité, se jeta dans la ville et refusa : elle fut prise après une défense désespérée, dans laquelle s'accumulèrent toutes les horreurs des guerres les plus barbares.

Louis XI, on pouvait s'en rapporter à lui, avait tout disposé pour que le territoire engagé restât à la France; mais, en 1493, son fils Charles VIII, courant follement à la conquête de Naples et voulant s'assurer la neutralité de Ferdinand II, lui remit le Roussillon, en dépit

(1) *Marca Hispanica*, l. I.

(2) Le texte du traité qui fut signé à Saragosse le 23 mai 1642 est dans les Mémoires de Philippe de Commines.

des représentations de son conseil, des protestations des parlemens et des murmures de la France entière. En accomplissant le fait, il fit de vaines réserves de droit, et, comme les 300,000 écus d'or dus à Louis XI n'avaient jamais été payés, François Ier s'en prévalut pour justifier une invasion qui ne pouvait être efficace qu'autant que Perpignan serait pris. Le cardinal Dubellay s'était vainement efforcé de détourner le roi de cette entreprise, et c'est à cette occasion qu'il répétait : « Si l'on entre en petit nombre en Roussillon, on y est accablé; si l'on y vient en forces, on y meurt de faim. »

Le siége de 1542 ne fut pas long,. Nos troupes étaient commandées par le dauphin qui fut depuis Henri II. Charles-Quint, qu'elles croyaient surprendre, avait fait, pour les recevoir, des préparatifs formidables. « La ville était si bien garnie de canons, dit Dubellay, qu'elle semblait un porc-épic qui, de tous côtés, montre ses pointes; » le duc d'Albe l'occupait avec 8,000 vieux soldats, et les élémens déchaînés qui, l'année précédente, avaient fait échouer devant Alger les armes castillanes, semblaient cette fois conjurés contre nous. Dès nos premières tentatives, la fortune nous fut contraire. Dans une de leurs sorties, les Espagnols s'emparèrent de notre parc d'artillerie; ils commençaient à l'emmener, lorsque M. de Brissac fondit sur eux, lui douzième, avec tant de furie, qu'il leur fit lâcher prise, et, comme on le rapportait blessé, le dauphin accourant s'écria : « Si je n'étais fils de France, je voudrais être aujourd'hui Brissac ! » François Ier, venu à Narbonne pour recueillir une conquête, ne fit qu'envoyer au dauphin l'ordre de rentrer en Languedoc, et le seul trophée de la campagne fut une troupe de trois cents femmes ou filles roussillonnaises qu'un corps d'Italiens à notre solde avait enlevées, prétendant que les Espagnols n'en usaient pas autrement en Italie. Le roi paya de ses deniers la rançon de ces infortunées et les fit rendre à leurs familles.

Un siècle plus tard, le Roussillon était en proie à une agitation extraordinaire. Le comte d'Olivarès, maître absolu de l'esprit de Philippe IV, avait imaginé, dès l'avénement de ce monarque en 1621, de pousser par des mesures acerbes la Catalogne et ses attenances à la révolte, et de se donner ainsi un prétexte pour soumettre ces provinces par les armes et les dépouiller de priviléges importuns pour la cour d'Espagne. A moins de pénétrer, à l'aide des correspondances du temps, dans le milieu où végétaient les descendans de Charles-Quint, on s'explique mal aujourd'hui comment de si odieuses trames pouvaient se suivre, pendant de longues années, sous le nom et devant les yeux d'un prince naturellement bienveillant. Une lettre écrite de Barcelone le 12 mars 1642 par le maréchal de Brézé (1), qui gouvernait alors la Catalogne

(1) Archives des affaires étrangères.

pour Louis XIII, ne sera point ici un simple hors-d'œuvre, si, malgré la légèreté de la forme, elle facilite l'intelligence d'événemens qui devaient se dénouer dans les murs de Perpignan.

« L'un des grands qu'on dit avoir été arrêté à Madrid, écrit le maréchal à M. de Chavigny, ce fut pour avoir dit, dans une assemblée où on parloit des affaires présentes, que Charles-Quint étoit saint, vaillant et prudent; Philippe second, prudent, saint et non vaillant; Philippe troisième, saint, non prudent ni vaillant, et que Philippe quatrième n'étoit ni saint, ni prudent, ni vaillant.

« Je crois que vous savez bien que je ne m'arrête guère aux petites historiettes, et que les contes de Peau-d'Ane ne font pas grand effet dans mon esprit; et encore que je sache qu'ils ont encore moins de crédit dans le vôtre, si est-ce que je ne me sçaurois empescher de vous faire un conte qui peut passer pour histoire, puisqu'il est très véritable.

« Il y a six ou sept ans qu'une religieuse de l'ordre de Saint-François, nommée la Madre de Carrion, en grandissime estime de sainteté, fut visitée par le roy de Castille, qui prit goût en sa conversation, encore que la première fois elle lui dît, de la part de Dieu, qu'il eût à changer de vie et *de ministre,* à défaut de quoi elle prévoyoit qu'il lui devoit arriver de grands malheurs.

« Le comte d'Olivarez, sachant cela et voyant que le roy alloit assez souvent voir cette fille, lui suscita des gens qui l'accusèrent d'estre magicienne, et ainsy la fit prendre par l'inquisition et enfermer dans un autre monastère, avec défense de la laisser parler à personne, où elle est demeurée jusqu'au printemps dernier avec tant de vertu, de piété, de douceur, de modestie et d'humilité, que toutes les autres religieuses l'aimoient tendrement et la respectoient comme une personne extraordinaire.

« Un matin, comme elles sortoient toutes de faire le service divin, elle les appela avant que sortir du chœur, et estant toutes autour d'elle, elle se mit à genou, leur demanda pardon des fautes qu'elle avoit pu faire depuis qu'elle estoit en leur maison, les conjurant de prier pour le repos de son ame, Dieu lui ayant fait sçavoir la nuit qu'elle mourroit le lendemain à trois heures du matin (ce qui arriva ponctuellement), et les autres religieuses, attendries de cette nouvelle, se mirent à pleurer et à la consoler. Mais elle leur dit que sa mort n'étoit pas ce qui l'affligeoit, mais que c'étoit qu'au même temps elle avoit veu le roy de Castille perdant toutes ses provinces, tous ses peuples se révoltant contre lui, au point qu'à peine il lui restoit terre qui fût sienne pour se retirer.

« Ici j'achève mon conte, et vous commencez, si je ne m'abuse, à vous mocquer de moi : mais toujours, si cette prophétie venoit à être véritable, ne serois-je pas celui de qui il y auroit le plus à rire. »

Un gouvernement mû par de pareils ressorts devait réaliser au moins une partie des prédictions de la Madre de Carrion. Après plusieurs années de violations des droits du pays, l'exaspération des esprits étant au comble, une querelle éclate en juillet 1639, à Collioure, entre des femmes du peuple et des soldats de la garnison : le gouverneur du château disperse l'attroupement en tirant dessus à mitraille. Des rixes engagées à Perpignan répondent à cet acte de barbarie, et le 13 septembre, à propos d'un panier de raisin enlevé par un soldat, les habitans et la garnison espagnole en viennent aux mains. On se bat avec acharnement pendant six heures. En juin 1640, la ville, qui jouissait du privilége d'exemption du logement des gens de guerre, se soulève contre la prétention d'un corps espagnol d'occuper le quartier Saint-Martin; le canon de la citadelle lui répond. La querelle s'envenime; la canonnade recommence. L'évêque, montant à la citadelle, en se mettant sous la protection du saint-sacrement, n'obtient, en retour de paroles de paix, que la signification d'un insolent *ultimatum.* La ville entre cependant en négociations et paraît prête à se soumettre. Tandis que la garnison en demande le pillage, elle convient de fournir deux cent cinquante maisons pour le logement des troupes. A peine cette offre est-elle acceptée, que de nouvelles exigences se manifestent : on y cède encore; mais les prétentions croissant de momens en momens, et les habitans ne sachant comment y satisfaire, le marquis de la Rena, gouverneur, sous prétexte que l'obéissance n'est pas assez prompte, commence, le 14, à dix heures du soir, un feu si terrible, que le lendemain cinq cent soixante-quatre maisons étaient renversées ou réduites en cendres (1). Ce fut alors que l'insurrection éclata. La Catalogne et le Roussillon s'offrirent à la France, dont le cardinal de Richelieu gouvernait alors les affaires. Il accepta le Roussillon et voulut constituer la Catalogne en état indépendant, interposé entre la France et l'Espagne. Ce double projet fut le but ostensible ou caché de tous les actes politiques des années 1640, 1641 et 1642 (2).

Nous faisions, depuis deux ans, une guerre heureuse des deux côtés des Pyrénées. Le printemps de 1642 sembla y donner rendez-vous à tout ce qu'il y avait en France de grand, de spirituel et de brave : Louis XIII et le cardinal de Richelieu, tous deux frappés d'un mal dont la cour et l'armée observaient les progrès avec anxiété et prévoyaient le terme fatal; Mazarin, se préparant à continuer leur œuvre et surtout à recueillir leur succession; Cinq-Mars, qui n'avait pas vingt-trois ans et devait

(1) *Histoire de Roussillon,* par M. Henry. I. R. 1835.

(2) Archives des affaires étrangères. Correspondances diplomatiques des années 1640, 1641 et 1642.

mourir avant eux; son ami de Thou, qu'il poussait dès-lors vers l'échafaud; les maréchaux de la Meilleraye, de Brézé, de Schomberg, de la Motte-Houdancourt; le vicomte de Turenne; le duc d'Enghien, dans lequel on sentait déjà le prince de Condé; le duc de Mortemart, père de Mme de Montespan, et cent autres, blanchis dans les camps et les intrigues des cours, ou insoucians, inexpérimentés, destinés à inaugurer le siècle de Louis XIV, voilà ce qui se pressait au camp de Perpignan: les uns, quittant le bal pour voler au combat et n'ayant de souci que celui de rapporter aux pieds de leurs dames leurs blessures ou leurs trophées; les autres, l'esprit tendu vers l'issue des drames sanglans dont les fils invisibles se croisaient au travers de ce monde brillant. Nous étions à la veille de recueillir les fruits des travaux de deux règnes; mais la main qui les dirigeait était déjà saisie du froid du tombeau, et l'approche de grands événemens n'avait jamais paru si périlleuse.

Le drapeau de Castille ne flottait plus de ce côté des Pyrénées que sur les murs de Perpignan, et la destinée du Roussillon semblait attachée à la sienne. Malgré les succès de nos généraux, la présence du roi, la prévoyance du cardinal, le siége, qu'il était si pressé de finir, traînait en longueur. Le 2 février, lorsque la ville n'avait plus, suivant le maréchal de Brézé, que pour deux jours de vivres, les Espagnols la ravitaillaient par Port-Vendres. Vainement Brézé prétendait-il, pour se faire pardonner cet échec, que les assiégés eux-mêmes n'en désespéraient pas moins de la place : « Tarracause, Mortarra, disait-il, s'en sont allés, de sorte qu'il n'y reste plus pour chefs que Flores d'Avila, qui est une pauvre espèce d'homme, et don Diego Cavallero, qui est malade et blessé... Ils n'ont pas pour quatre mois de blé et rien autre chose (1). » Flores d'Avila se vengeait de ces dédains par l'énergie de sa résistance, et six mois plus tard on lui rendait plus de justice. « Ceux de Perpignan, écrivait le maréchal de Schomberg le 22 août, se trouvent extrêmement pressés, quoiqu'ils souffrent avec une grande constance. Lundi dernier, une femme déroba, tua et mangea un enfant de trois ans, et deux hommes de l'hôpital furent pendus aussi bien qu'elle ce même jour, pour avoir achevé d'étouffer des mourans et en avoir vendu et mangé la chair. Il n'y a plus que vingt-sept charges de blé (3,456 kilogrammes) dans la place, dont ils ont donné dix-huit à l'hôpital et ont partagé les neuf restant entre les chefs et officiers, prétendant faire manger aux soldats la marsamore et le biscuit qui leur restent en petite quantité. Ils n'avaient plus avant-hier que dix-sept chevaux, dont ils veulent garder cinq pour les cinq officiers-majors. »

(1) Archives des affaires étrangères.

Une garnison réduite à de pareilles extrémités pouvait capituler sans honte; elle tint encore huit jours, et le 29 août fut signée une convention en vertu de laquelle Perpignan se rendrait le 9 septembre, s'il n'était auparavant secouru par au moins deux mille hommes d'infanterie et mille de cavalerie. L'heure fatale sonna sans qu'aucun secours se fût montré. Les Espagnols défilèrent, par la porte de Collioure, devant l'armée française rangée en bataille sous le commandement du duc d'Enghien; mais ils demandèrent qu'on les dispensât de l'humiliation de passer devant les Catalans, nos auxiliaires, et le prince fit placer ceux-ci en arrière de nos lignes. Les officiers saluaient les drapeaux de France en tournant la pointe de leurs piques vers la terre. Quand le marquis de Flores, gouverneur de la ville, sortit, il descendit de cheval, mit un genou en terre, fit, les larmes aux yeux, un profond salut aux armes d'Espagne, qui étaient en relief sur les portes, et une croix sur la ville, où il prévoyait qu'aucun Espagnol ne rentrerait plus qu'en hôte et en ami. Toute la Catalogne était accourue à ce spectacle. Les Français comblèrent d'égards leurs braves ennemis, et le duc d'Enghien traita magnifiquement les principaux officiers; mais il ne fut pas moins prudent que généreux. A peine les derniers soldats espagnols sortaient-ils de Perpignan, qu'il y fit entrer six mille hommes avec des vivres pour un an, et ce fut au milieu d'eux que l'archevêque de Narbonne, assisté des évêques de Nîmes et d'Albi, entonnait une heure après un *Te Deum* dans la cathédrale (1).

M. de Loursillière, chargé d'inventorier le matériel trouvé dans la place, compta, indépendamment des armes portatives, soixante-six pièces de canon dans la citadelle et trente-quatre dans la ville; les premières étaient de treize et les secondes de onze calibres différens; les boulets, de toutes sortes de dimensions, semblaient réunis au hasard; il y en avait même de pierre et de marbre (2). Cet état de l'artillerie explique l'excessive longueur des siéges de cette époque : celle des assiégeans valait, en raison de la difficulté des transports, encore moins que celle des assiégés, et la famine était à peu près la seule arme à laquelle ne pût pas résister une place investie. Tant qu'elle était ravitaillée, on restait à se battre alentour; les guerres s'éternisaient et sillonnaient les pays qui en étaient le théâtre de dévastations si profondes, que des siècles suffisaient à peine à les réparer.

Le cardinal, vaincu par la maladie, avait quitté le camp de Perpignan dans les premiers jours de juillet; mais, habitué à ne rien laisser au caprice de la fortune de ce que lui peut ôter la prudence humaine, il ne cessait sur sa route d'assurer, par ses ordres, le succès et les con-

(1) Lettre de Fra Raymond Poisson, prieur de Saint-Dominique de Narbonne, au cardinal Mazarin. (Archives des affaires étrangères.)

(2) Archives des affaires étrangères.

séquences des opérations militaires. Il apprit sur le Rhône, qu'il remontait lentement en traînant à la remorque Cinq-Mars et de Thou, la capitulation de Perpignan, et cette nouvelle lui causa *une indicible joie* (1). Il mourut le 4 décembre suivant, après avoir consolidé, par des mesures au premier rang desquelles fut la destruction de l'inquisition, la réunion du Roussillon à la France. Le règne de Louis XIV n'eut qu'à la régulariser par le traité des Pyrénées. Depuis cette époque, le Roussillon n'a plus eu d'intérêts séparés de ceux de la France, et la ville de Perpignan a pu se faire l'application de cette vérité triviale, que les temps les plus heureux ne sont pas ceux dont l'histoire a le plus d'éclat.

Il n'est pas permis de quitter Perpignan sans monter à la citadelle, non pour y visiter le réduit qui commença par être le palais des rois de Majorque, la salle où mourut en bas âge, après avoir été arrosé de sang sous l'échafaud de son père, le fils aîné de Jacques d'Armagnac, ni la terrasse d'où la tradition veut que Charles-Quint ait précipité lui-même une sentinelle endormie, mais pour contempler un des grands spectacles auxquels l'homme puisse assister. C'est celui du soleil sortant des flots de la Méditerranée, rougissant de ses premiers rayons les cimes neigeuses du Canigou, puis inondant de lumière le cirque de montagnes qui déploie ses magnificences autour de la plaine du Roussillon, tandis que la brume qui s'élève du lit des rivières dessine au loin leur cours entre les chaînes transversales des Pyrénées. Si, parmi ces œuvres de la nature, on cherche celles de l'homme, on voit à ses pieds les fortifications de la ville, laborieusement perfectionnées depuis Vauban, donner passage à des routes qui rayonnent vers les divers passages des Pyrénées et aboutissent à autant de places construites pour les garder : l'une, remontant la vallée de la Tet, pénètre, sous la protection de Villefranche et de Mont-Louis, dans le cœur de la Cerdagne; l'autre atteint le Lampourdan à l'abri du canon de Fort-les-Bains et de Prats-de-Mollo; une troisième marche vers Barcelone en passant sous le fort de Bellegarde; la dernière, enfin, va joindre le rivage à Port-Vendres. Pivot de la défense commune, Perpignan est au foyer de ce réseau, prêt à jeter au premier appel sur chacune de ces lignes le matériel de nos arsenaux ou le poids de nos bataillons.

De ces routes, la dernière seule conduit à notre but. De Perpignan à Port-Vendres, la distance est de 30 kilomètres; à moitié chemin, le voyageur traverse Elne et bientôt après le Tech. Elne, dont une histoire complète refléterait quelques-uns des principaux événemens qui troublèrent le monde romain, n'a plus que 2,500 ames de population,

(1) Lettres du cardinal datées de Tarascon les 29 juillet, 3, 17 et 23 août, de Serrières le 2 septembre, de Lyon le 6 septembre. (Archives des affaires étrangères.)

et de monument remarquable qu'une église byzantine, construite au XIe siècle sur le modèle de celle du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Cette église célèbre a long-temps été la métropole du Roussillon, et, quoique la province fût passée en 1172 sous la dépendance de la couronne d'Aragon, l'évêché resta suffragant de l'archevêché français de Narbonne jusqu'en 1500, que le pape Alexandre VI le fit relever directement de Rome. Il voulait apparemment purifier par cette mesure un siége sur lequel s'était assis un des plus grands scélérats dont l'histoire ait enregistré les crimes : son bâtard César Borgia venait, en effet, de le céder, pour se marier, à son digne parent François Lloris.

Elne occupe la place de l'ancienne Illiberis, et les champs qui l'environnent furent, 218 ans avant Jésus-Christ, la première étape d'Annibal sur le territoire gaulois. « Il se hâta, dit Tite-Live (1), de franchir les Pyrénées, et il établit son camp sous les murs d'Illiberis. On avait eu soin d'assurer aux Gaulois que c'était en Italie qu'il portait la guerre; mais il leur était revenu que, de l'autre côté des Pyrénées, les Espagnols, soumis par la violence, voyaient leur pays occupé par des forces considérables. De peur d'être eux-mêmes asservis, ils avaient pris les armes, et quelques-unes de leurs tribus s'étaient rassemblées autour de Ruscino. Annibal, qui craignait peu de combattre et beaucoup de perdre du temps, envoya une députation aux chefs réunis. Il voulait conférer avec eux : pour s'entendre, il fallait qu'ils vinssent à Illiberis, ou qu'il s'avançât lui-même vers Ruscino; il les recevrait avec joie dans son camp ou se rendrait avec empressement dans le leur; il entrait dans la Gaule en hôte, non en ennemi, et, à moins que les Gaulois ne l'y contraignissent, il ne tirerait pas l'épée avant d'être en Italie. Tel fut le langage des envoyés, et les chefs, transportant leur camp à Illiberis, abordèrent sans défiance le Carthaginois : gagnés par ses présens, ils conduisirent tranquillement son armée au-delà de Ruscino et jusqu'à leurs limites. »

De savans commentateurs, qui savaient mal ce dont ils parlaient fort bien, Henri de Valois et le père Hardouin à leur tête, ont placé Illiberis et le camp carthaginois à Collioure. Vauban, qui n'écrivait pas d'après des livres, remarque dans ses calculs sur la défense de Port-Vendres, que l'assiégeant *ne trouveroit pas du fourrage et de l'eau à deux lieues à la ronde pour nourrir* 500 *chevaux deux jours durant* (2). Annibal aurait été un étrange général, s'il avait choisi, pour faire reposer 73,000 hommes d'infanterie et 11,000 de cavalerie, des escarpemens où ses chevaux n'auraient pas trouvé une place pour le repos, un brin d'herbe

(1) *Histor.*, l. XXI, c. 24.

(2) Mémoire sur Port-Vendres et Collioure du 2 mai 1679.

pour la faim, une goutte d'eau pour la soif. Il a campé dans la plaine d'Elne, parce qu'elle était sur sa route, parce qu'en cas d'attaque, il y pouvait tirer parti de sa cavalerie, qui n'aurait fait que l'embarrasser à Collioure, parce qu'enfin, y trouvant eau, vivres, fourrages, il employait à retremper son armée dans l'abondance le temps que lui coûtaient les négociations.

L'Illiberis du temps de Tibère n'était déjà plus que l'ombre de l'ancienne, *vicus magnæ quondam urbis et magnarum opum tenue vestigium* (1). En 335, Constance Chlore, vaincu par Maxence, y fut assassiné (2); plus tard, son fils Constantin releva la ville de ses ruines et lui donna le nom de sainte Hélène, sa mère.

A 20 kilomètres du col de Pertus, le plus bas et le plus facile de la chaîne des Pyrénées, à 15 de Port-Vendres, le seul atterrage sûr de la côte, Elne est la place la mieux située pour surveiller à la fois du côté de la terre et de celui de la mer l'entrée du Roussillon : aussi, dans toutes les guerres dont ce pays a été le théâtre, a-t-elle été l'un des points capitaux de la défense et l'objet des entreprises de l'ennemi. Assiégée par Philippe-le-Hardi, prise en 1474 par Louis XI, par le prince de Condé en 1641, le maréchal de Brézé l'occupa la plus grande partie de l'année suivante, pour empêcher les Espagnols de ravitailler Perpignan. Enfin, pendant la campagne de 1793, le duc d'Ossuna s'en empara; mais il en fut bientôt chassé par le général Dugommier.

Après Argelès, dont, en 1642, les habitans firent eux-mêmes la garnison espagnole prisonnière en attendant les Français, le granit des Albères se dresse brusquement au-dessus du terrain d'alluvion et projette ses vastes ombres sur la campagne arrosée; des vignes étagées sur ses flancs ravinés succèdent à de grasses prairies, et la côte change tout à coup de nature et d'aspect : de plate qu'elle était, elle devient abrupte et rocailleuse. La route, au lieu de contourner horizontalement les roches dont la mer bat le pied, grimpe jusqu'au col qui sépare de la montagne le mamelon que couronne le fort de l'Étoile, et de ce col elle descend à Collioure par une pente rapide. Le canon du fort bat les deux rampes et croise ses feux avec ceux du fort Saint-Elme, qui commande tout l'atterrage et attend encore les complémens que le cardinal de Richelieu et Vauban trouvaient urgent de lui donner. La route atteint enfin Port-Vendres par une ligne montueuse, tourmentée et près de deux fois plus longue que ne le serait un tracé horizontal.

Au-delà de Port-Vendres, on ne trouve plus, jusqu'à la frontière, que des sentiers à mulets et de population agglomérée que celle de Ba-

(1) Pomp. Mela, *De situ orbis*, l. II, c. 5.
(2) Aur. Vict., *Epit.*, c. 41.

nyuls-sur-Mer. Attaqués en 1793 par une division de 7,000 Espagnols, les habitans lui barrèrent à eux seuls le chemin de Port-Vendres, et, profitant avec habileté des difficultés du terrain, ils la refoulèrent hors du territoire en lui faisant éprouver de grandes pertes. Ils étaient alors à peine 1,500; ils sont aujourd'hui 2,467. Cette brave population entretient une quarantaine de bateaux de pêche, et cultive, au milieu des plus âpres rochers, un vignoble de 622 hectares, dont les produits se changent à Cette en vin d'Alicante.

Le bourg de Collioure est assis en demi-cercle, à l'exposition du soleil levant, autour d'une anse encadrée entre de noirs rochers. Au-dessus des toits rougeâtres des maisons s'élève par gradins un vaste et riche vignoble, et, plus haut encore, des bouquets d'arbres touffus, se montrant dans de sauvages anfractuosités, signalent des retraites où la fraîcheur de la terre s'unit à celle des vents de mer. Tantôt les eaux transparentes de la crique sont unies comme un miroir, tantôt une frange d'écume dessine au pied des habitations le contour de la plage. Le bourg arme de soixante à quatre-vingts barques de pêcheurs. Les jours de repos ou de mauvais temps, ces barques sont tirées à terre; mais des bancs d'anchois ou de sardines ont-ils paru dans le voisinage, une agitation lointaine annonce-t-elle, en sillonnant les flots, l'approche des bandes de thons, le temps promet-il seulement une pêche heureuse des hôtes ordinaires de ces parages, aussitôt tout s'anime sur la plage : les barques se précipitent à l'envi dans le bassin; elles tendent aux vents leurs voiles taillées en ailes d'oiseaux de mer, partent en essaim, se dispersent au loin et disparaissent pour converger plus tard, comme des abeilles qui rapportent leur butin à la ruche, des divers points de l'horizon vers le port.

La pêche entretient à Collioure un petit commerce de salaisons, et il est triste de dire que souvent les habitans reçoivent le poisson qu'ils devraient prendre eux-mêmes des mains de ces hardis pêcheurs génois dont les barques se rencontrent dans toutes les criques de la Méditerranée, indifféremment amarrées aux grèves hospitalières de la Provence, ou blotties sous les roches les plus sauvages des côtes d'Afrique.

L'aspect de l'anse de Collioure explique mal le parti qu'en tiraient les Espagnols dans les guerres du Roussillon. Ils y faisaient aborder leurs galères, et, à moins qu'ils ne les tirassent à terre, elles ne pouvaient pas y être en sûreté. Il serait aujourd'hui sans intérêt de rechercher comment cet atterrage pourrait être amélioré; il suffit, tel que l'a fait la nature, à tous les besoins de la pêche, et l'art n'y peut faire pour le commerce aucun travail qui ne fût beaucoup mieux placé à Port-Vendres.

De l'embouchure du Rhône au pied des Pyrénées s'étend la plus

mauvaise des mers d'Europe : le rivage en est aussi perfide que la surface en est tumultueuse. Le navire, battu par les tempêtes si souvent déchaînées dans le golfe de Lyon, est menacé sur les deux tiers de son horizon par une côte basse, sablonneuse, où le fond manque à de grandes distances de la terre. Si, dans cette redoutable étreinte, il peut tourner le cap vers Port-Vendres, une mer sûre et profonde s'étend devant lui, et chaque lame qu'il franchit le rapproche d'un asile protecteur. Aucun atterrage n'est plus facile à reconnaître. Les crêtes du Canigou le signalent, de leurs 2,781 mètres de hauteur, à une immense distance; en approchant, le navigateur règle sa route sur les pics aigus de Carox, de Madeloc, de Massane, couronnés de ces tours à signaux que les Arabes ont laissées sur toutes les côtes qu'ils ont occupées; bientôt il se dirige sur le fort Saint-Elme, qui autrefois, peint en blanc, brillait au soleil à quinze lieues au loin sur les teintes sombres du granit qui le porte; le cap Gros et le cap Béar le guident enfin dans le bassin qu'a creusé la nature entre leurs saillies.

Les avantages de cette position ne pouvaient échapper au soin avec lequel les Marseillais, dès le début de leur établissement en Provence, explorèrent toutes les côtes de la Méditerranée citérieure : ils y fondèrent le temple et le port de Vénus pyrénéenne, et le cap, qui reçut le nom de la déesse, portait en même temps le leur : Καλουσι δε αυτο και Μασσαλιωτικον (1).

Les Espagnols ont rarement étudié les avantages naturels de leurs immenses possessions, et plus rarement encore pratiqué l'art d'en tirer parti. Voici, d'après une des notes qui étaient sous les yeux du cardinal de Richelieu pendant les préparatifs de la campagne de 1640, ce qu'ils faisaient de l'atterrage de Port-Vendres :

« Il y a une tour, et les Castillans en sont maîtres. C'est un désert; il n'est pas de grande réputation, et MM. de Catalogne connaissent fort peu ce lieu.

« A une lieue de là est un port nommé Coullioure, où il y a trois cents maisons et un fort du côté de la mer que les Castillans tiennent. Ce lieu est bon pour les galères d'Espagne, lesquelles font journellement leur trajet en Italie, pour aller et venir, comme étant le plus près du golfe de Lyon. Le port de Coullioure est de grandissime importance, à cause que c'est par là que les Espagnols donnent entièrement secours au comté de Roussillon (2). »

Bientôt après la Catalogne et le Roussillon soulevés furent occupés par nos armées, et, quand Perpignan fut assiégé, les événemens de la

(1) Strab., l. IV.

(2) Note pour Monseigneur et relation des ports qui sont en la côte de Catalogne. (Archives des affaires étrangères.)

guerre apprirent à tout le monde ce que valait Port-Vendres. Les Espagnols y débarquaient en sûreté, se formaient dans la montagne et descendaient dans la plaine, soit pour harceler nos postes, soit pour communiquer avec Perpignan : aussi le maréchal de Brézé déclara-t-il, dès qu'il eut une connaissance exacte des lieux, l'impossibilité de purger le Roussillon, tant que Port-Vendres et Collioure seraient aux mains de l'ennemi (1). Il attaqua ces deux places le 22 décembre 1641, et échoua dans cette entreprise par une fausse manœuvre d'une brigade de Catalans. Le chagrin qu'il en ressentit fut bien justifié le 28 janvier suivant, lorsque Perpignan, qui n'avait plus que pour deux jours de vivres, fut ravitaillé pour six mois par une expédition espagnole qui, prenant terre à Port-Vendres et traversant toute la plaine, jeta 2,500 combattans dans la place assiégée. On opposa enfin, pour combattre à armes égales, des forces navales à celles des Espagnols (2). Nous nous établîmes à Port-Vendres, et bien nous en prit, car, sans ce refuge, toutes les galères françaises périssaient dans une tempête qui eut lieu le 1er juin. Une fois ce port occupé, la ligne d'opérations des Espagnols fut coupée, et la guerre marcha rapidement vers son terme.

La mémoire de ces événemens était encore fraîche, lorsque Vauban fit, en 1669, son premier voyage en Roussillon; cependant il n'arrêta ses projets sur Port-Vendres que lorsqu'il y revint dix ans plus tard. Il exposa ses vues dans un mémoire détaillé (3), et calcula qu'avec 840 hommes bien commandés, Port-Vendres, fortifié comme il l'entendait, serait imprenable, à moins du concours d'une force navale qui ne saurait où se réfugier l'hiver, et d'une armée de terre de 35,000 hommes, qui, l'été, ne saurait tenir huit jours sans mourir de soif et de fatigue. « Pour conclusion, dit-il, je trouve tant d'avantage pour la France à bâtir une place à Port-Vendres, que, si je vivois cent ans et qu'on me fît faire cent voyages en Roussillon, je me ferois toujours un point de conscience d'en proposer la fortification, comme d'une chose qui importe tellement au service du roi et de toute la France, qu'on ne peut sans indignation concevoir la négligence qu'on a eue pour ce poste jusqu'à présent, et que l'on se soit amusé, comme l'on a fait à Collioure, vu même que le roi n'a pas un seul port à cinquante ou soixante lieues de là; que nos galères, pour pouvoir se retirer à Marseille dans un mauvais temps, ont la plus méchante mer du monde à traverser, et que celui-ci est situé dans un pays où il causera un jour infailliblement la perte du Roussillon ou la prise de la Catalogne, suivant que l'un ou l'autre des deux rois en saura faire son profit. »

(1) Correspondances militaires diverses. (Arch. des aff. étr.)
(2) Lettres du maréchal de Brézé du 5 janvier, du 2 et 17 février 1642. (*Ib.*)
(3) Perpignan, le 2 mai 1679.

En 1680, Vauban revint sur ces considérations et insista surtout sur les avantages maritimes de l'établissement proposé. «Il faut de nécessité, dit-il, que la mer s'en mêle, si l'on veut faire quelque chose de considérable, et qu'elle s'en mêle puissamment..... Sans un port sous les Pyrénées correspondant avec celui de la région des Alpes, le roi ne peut jamais être maître de la Méditerranée. »

Treize ans après (1), il amendait, avec la constance et la sollicitude de l'avenir qui ne l'abandonnèrent jamais, ces projets délaissés pour des entreprises dont quelques-unes pèsent péniblement sur la mémoire de Louis XIV; mais il n'en pressait plus l'exécution, et des intérêts plus élevés lui dictaient de douloureuses représentations sur l'objet de ses propres vœux. « Il ne faut, disait-il en rappelant le déplorable état des finances, entreprendre Port-Vendres qu'avec certitude de l'achever. En temps de paix, je serois pour cet ouvrage par préférence à tout autre du royaume; mais, dans un temps nécessiteux comme celui-ci, où toutes les places de la frontière sont extrêmement défectueuses, n'y en ayant pas une qui soit achevée à beaucoup près et qui ne puisse être attaquée l'année même où nous sommes, je ne puis consentir qu'avec répugnance à un commencement d'ouvrage qui nous fera bien sûrement en petit ce que Maintenon nous a fait en grand (2). » Néanmoins cette idée de Port-Vendres ne le quittait pas : « La paix, écrivait-il bientôt après, nous mettra en commodité de faire là l'une des meilleures places et l'un des plus jolis ports de la Méditerranée (3). »

Ces projets sont long-temps restés ensevelis dans les archives de la guerre : quelques officiers du génie les en exhumaient par intervalles; mais, le stérile et le brillant ayant toujours dans notre pays le pas sur l'utile et le fécond, Port-Vendres demeurait délaissé. Deux gouverneurs du Roussillon, dont les noms lui sont restés chers, le maréchal de Noailles et le maréchal de Mailly, furent, sous le règne de Louis XV, les seuls à se souvenir des recommandations de Vauban : le second fit faire à Port-Vendres des travaux considérables; mais son intelligence ne valait pas ses intentions. A peine eut-il établi un quai, que, s'attaquant aux choses par lesquelles il aurait tout au plus été permis de finir, il consuma en embellissemens puérils des ressources avec lesquelles un autre eût recreusé tout le port. L'attention ne s'est fructueusement reportée que depuis peu sur Port-Vendres. Une loi du 19 juillet 1845 a consacré à l'exécution de projets calqués, à de très

(1) Lettre de Nice, le 24 janvier 1693.

(2) Lettre de Toulon, le 26 février 1693. Il est bien entendu que c'était de l'aquéduc et non pas de Mme de Maintenon qu'il parlait ainsi.

(3) Lettre de Lille, le 6 août 1693.

légères modifications près, sur ceux de Vauban un crédit de 2,500,000 fr. Des jetées opposées aux coups de mer du large assureront le calme dans un avant-port de 600 mètres de long sur plus de 200 de large, et dans un bassin de 13 hectares tout entouré de quais; la profondeur sera de 4 à 6 mètres dans la partie affectée au commerce, et de 9 mètres dans celle de la marine militaire; les vaisseaux de ligne n'y seront pas moins en sûreté que dans la darse de Toulon.

L'exécution de ces travaux a déjà fourni de singuliers exemples du compte à tenir des moindres assertions de Vauban. Le duc de Vivonne, ayant eu, comme général des galères, un avis à donner sur les projets d'établissement de Port-Vendres, vint sur les lieux et jugea, avec tous les hommes de mer qui l'accompagnaient, que les jetées proposées retiendraient dans le port les sables poussés le long de la côte par les vents du nord. Vauban ne craignait pas les sables; il attribuait au contraire tout l'encombrement du port aux eaux sauvages qui s'y jettent de la montagne; il recommandait de les détourner et surtout de commencer les travaux par diriger vers l'anse de la Mauresque la coulée de débris pierreux qui descend par les orages au fond du bassin en construction. Les ingénieurs, de nos jours, ont négligé cette précaution. Une avalanche de pierres et de boue est venue un jour bouleverser leurs travaux, et il en coûte à notre siècle au-delà de 100,000 francs pour n'avoir pas assez attentivement lu une note écrite il y a cent soixante-dix ans. D'un autre côté, les observations rigoureuses de M. Duperré, qui termine l'hydrographie de cette côte, ont prouvé le peu de fondement des craintes du duc de Vivonne sur la marche des sables.

Indépendamment du poids que l'établissement de Port-Vendres devait mettre dans la balance des rivalités politiques de la France et de l'Espagne, son principal avantage, aux yeux de Vauban, était d'ouvrir à notre marine un refuge assuré sur le point de la Méditerranée où la turbulence des vents et l'inhospitalité des côtes le lui rendent le plus nécessaire; il comptait que les dépenses faites pour cet objet seraient bientôt couvertes par la valeur des navires sauvés. Toutes ses espérances sont dépassées, par suite de l'accroissement qu'apportent au mouvement maritime, dans les eaux de Port-Vendres, des circonstances inaperçues de son temps. Depuis lors, des expériences nombreuses ont appris à tous les marins qui naviguent entre les côtes de Provence et le canal d'Andalousie à venir reconnaître le cap Creus et à marcher le long de la côte d'Espagne, au lieu de prendre la ligne directe par les Baléares : ils évitent ainsi la région de la Méditerranée où les vents sont les plus rudes, les plus variables, et trouvent dans un allongement apparent de parcours une notable économie de temps et de fatigue. Placé

sur une route qui devient celle de tout notre grand cabotage et de toutes les relations de Marseille avec l'Espagne et l'Océan, Port-Vendres doit grandir avec la navigation à laquelle il correspond.

Des intérêts dont le XVIIe et le XVIIIe siècle ne soupçonnaient l'étendue ni même l'existence à venir sollicitent d'ailleurs aujourd'hui le développement de Port-Vendres; ce sont ceux de notre établissement dans la province d'Oran. J'ai cherché ailleurs que dans la *Revue des Deux Mondes* à faire ressortir aux yeux de mon pays les avantages de cette possession : si nous savons en tirer parti, l'occupation de la place et de l'atterrage d'Oran sera plus profitable à elle seule à notre commerce et à notre puissance dans la Méditerranée que celle de tout le reste de l'Algérie.

La population civile d'Oran a décuplé depuis 1830; elle s'est élevée de trois à trente mille ames (1). Entourée par les Espagnols de fortifications qui, d'après nos officiers du génie, ne coûteraient pas moins de 38 millions à construire, la place est susceptible de recevoir encore un grand accroissement de force; mais, telle qu'elle est, quarante mille hommes suffiraient à peine pour en faire le siége. Elle commande la rade de Mers-el-Kébir, infiniment meilleure que celle de Gibraltar (2), et dont tout le mouillage sera, quand nous voudrons, battu dans toute son étendue par des feux croisés.

Cette ville, forte du côté de la terre et de celui de la mer, est située vis-à-vis Carthagène, à l'entrée orientale du canal qui sépare l'Afrique de l'Andalousie; le courant du littoral y porte les navires qui viennent du détroit de Gibraltar; les vents, presque toujours parallèles à la côte, sont également favorables pour aller en Espagne et pour en revenir,

(1) Elle se composait, d'après les recensemens de la fin de 1848 pour les Européens, et de la fin de 1846 pour les indigènes, de :

Français	8,399 ames.
Espagnols	10,489
Italiens	1,258
Allemands et Suisses	826
Gibraltarais	254
Maltais	54
Anglais	47
Slaves et Grecs	240
Musulmans	3,576
Israélites	4,805
TOTAL	29,948 ames.

(2) La rade de Gibraltar, ouverte au sud, n'a qu'un fort mauvais ancrage. Par les vents de nord, elle est inaccessible pendant des semaines entières; par les vents de sud, la houle y est énorme. Dans une tempête du mois de décembre 1825, cent quarante-cinq bâtimens y ont été jetés à la côte.

et les traversées d'Oran à Carthagène et de Carthagène à Oran se font simultanément en moins de quinze heures. Une escadre de blocus ne peut tenir en rade de Gibraltar; appuyée sur Oran, elle interdirait la circulation entre la Méditerranée et l'Océan à toutes les marines secondaires de l'Europe, et imposerait à des ennemis puissans l'obligation d'ajouter beaucoup à leurs défenses dans la Méditerranée et de disséminer des forces qu'ils gagneraient à tenir réunies. La position navale d'où l'on fait le plus de mal à ses adversaires est toujours celle d'où l'on peut servir le mieux ses amis. Oran, gardé par nous, deviendrait en temps de guerre le refuge de toutes les marines associées à la notre qui fréquentent la Méditerranée. L'Espagne surtout a donné, dans les sacrifices qu'elle a faits pendant trois siècles à cette possession, la mesure de l'action qu'exerce Oran sur les mers qui la baignent. En 1539, la politique avait, bien plus que la religion, déterminé la croisade de Ximénès, et Philippe V exprimait les sentimens unanimes de son peuple, lorsque, dans le manifeste qui précéda son expédition d'Afrique de 1732, il la justifiait par *la crainte fondée que la position de la place et du port d'Oran donnait à la régence d'Alger des avantages formidables et funestes sur les provinces méridionales de son royaume.* L'Espagne n'a rien à redouter de semblable de l'Oran de la France; mais la puissance d'attraction qu'exerce cette ville sur ses nationaux, l'activité de la navigation entre son port et ceux de la Péninsule, font tout au moins de la possession d'Oran un moyen d'étendre et de fortifier les motifs qu'a l'Espagne de tenir à notre amitié.

Les relations avec l'Europe ne sont pas la seule base de l'importance maritime d'Oran; elle se fonde aussi sur les intérêts les plus chers de nombreuses populations africaines. Cette ville était, au moyen-âge, le rendez-vous des caravanes du Tafilet, de Segelmèse, du royaume de Fez et du bassin du Niger; des files de deux à trois mille chameaux y venaient, à des époques déterminées, à la rencontre des navires de l'Occident. Ce mouvement renaîtra; les ramifications du commerce territorial se mettront en harmonie avec celles du commerce maritime. L'accroissement si remarquable de la population européenne n'est point un symptôme trompeur; elle ne se porte ainsi que sur des lieux où de grands avantages doivent la fixer. Le nœud le plus solide entre les intérêts de l'Europe et ceux de l'Afrique occidentale se formera dans les murs d'Oran, et, placé sur le passage de tous les navires qui vont d'une mer à l'autre, son entrepôt deviendra l'un des mieux achalandés du monde commerçant.

La puissance et la prospérité promises à cette autre Alexandrie (1)

(1) Alexandrie d'Égypte n'a aujourd'hui que 10,000 ames de plus qu'Oran.

seront la puissance et la prospérité de la France. Il faut donc la rattacher au port de notre littoral d'où elle peut être le plus fortement tenue, et la carte de la Méditerranée ne permet pas d'hésitation sur le choix. Port-Vendres est en ligne directe de 150 kilomètres plus près d'Oran que Marseille, de 200 que Toulon.... Je me trompe : puisque de Marseille et de Toulon on vient reconnaître Port-Vendres, l'abréviation est celle de toute la pénible et dangereuse traversée du golfe de Lyon.

La formation de nouveaux liens entre les plus riches provinces de l'Espagne et la France ne serait pas le moindre avantage de l'établissement de communications directes entre Oran et Port-Vendres, et l'on peut juger, par l'importance des points intermédiaires de cette ligne (1), de celle qu'acquerraient bientôt les points extrêmes auxquels les rattacherait cette organisation.

A considérer la puissance respective des villes maritimes que possèdent la France et l'Espagne dans le voisinage des Pyrénées orientales, la balance ne penche pas de notre côté. Barcelone est à 35 lieues de notre frontière, et, pour lui trouver une rivale, il faut aller jusqu'à Marseille. En vue même des crêtes qui dominent Port-Vendres s'ouvre, sous le revers méridional du cap Creus, la belle rade de Roses, protégée de trois côtés par de hautes terres, largement ouverte au sud, mais n'ayant que les avantages de cette configuration, car les vents et la houle du large n'y entrent point : le mouillage des vaisseaux, défendu par une puissante forteresse, y est excellent sur une étendue de 400 hectares. Quand l'Espagne saura le vouloir, elle fondera sur ces dons de la nature un grand établissement militaire et commercial : ses ingénieurs, pour en trouver les plans, n'auront qu'à chercher, sous les broussailles et dans les marais qui couvrent la côte, les ruines des villes décrites par Tite-Live et par Strabon.

(1) Voici, d'après le *Diccionario geografico-estadistico de Espana y Portugal* de Minano, l'ouvrage le plus complet qui se soit publié depuis la paix sur la Péninsule, les populations des principales villes que desserviraient des courriers par terre ou des bateaux à vapeur qui côtoieraient ce rivage :

Figuères	7,422 hab.	Valence	65,840 hab.
Girone	6,383	Alcira	8,415
Barcelone	120,032	San-Felipe	15,000
Tarragone	11,074	Alcoy	18,219
Tortose	11,697	Alicante	23,443
Alcala de Chisvert	5,967	Elche	19,091
Castellon de la Plata	15,032	Orihuela	25,551
Villareal	7,903	Murcie	35,390
Murviedro	6,273	Carthagène	29,549

Abstraction faite de Paris, on ne trouve en France, sur aucune ligne de pareille longueur, une semblable accumulation de populations urbaines.

Le développement de Port-Vendres est notre seul moyen de rétablir l'équilibre; mais des relations lointaines n'en assureraient suffisamment ni l'étendue ni la durée : la prospérité des ports n'a de base indestructible que la richesse territoriale des contrées auxquelles ils appartiennent, et il importe de rechercher jusqu'à quel point cette garantie s'offre à l'avenir de Port-Vendres.

L'insuffisance du tonnage d'exportation est en France l'obstacle général à l'expansion de la marine nationale et la véritable cause de son infériorité vis-à-vis des marines étrangères. Le Roussillon partage à cet égard la condition commune, et la masse importée y est jusqu'à présent très supérieure à la masse exportée; mais nulle part peut-être le sol ne se prête mieux à un aménagement propre à changer ce rapport, et la production n'est plus disposée à grandir sous la main d'une administration intelligente.

Les crêtes des montagnes qui enveloppent le Roussillon forment une enceinte naturelle dans laquelle la déclivité du terrain, résistant de toutes parts aux chargemens qui se dirigent vers l'intérieur, les sollicite à prendre le chemin de la côte; l'influence du commerce de Port-Vendres est d'autant plus puissante sur ce territoire, que les produits en rencontrent d'à peu près semblables dans les provinces voisines, tandis qu'un débouché presque indéfini les appelle du côté de la mer. En effet, la propriété de supporter de longues traversées, de se conserver succulentes et salubres au milieu des variations de température des latitudes les plus éloignées, de séjourner impunément entre les tropiques, n'est accordée qu'aux denrées recueillies sur quelques sols privilégiés. Celui des Pyrénées-Orientales est de ce nombre : ses viandes, ses farines, ses vins, sont des plus propres qui soient au monde à de lointaines expéditions. Touchant en même temps à l'une des voies les plus fréquentées de la Méditerranée et à l'un des plus fertiles territoires de ses bords, la destination de Port-Vendres semble être de suppléer à la stérilité de la Provence et de fournir des provisions de bord aux nombreux navires qui passent dans ses eaux. Il ne faut pas demander si les fers de ses mines et les bois de ses montagnes entreraient avec avantage sur la côte en concurrence avec des bois et des fers venus des parties les plus reculées du pays. Cette gravitation de tous les intérêts locaux vers la mer dictait à Vauban la parole qui sert d'épigraphe à cette étude, et la question de l'avenir de Port-Vendres est de savoir, non pas si le commerce enlèvera plus ou moins rapidement les productions de la contrée, mais de combien la production locale restera au-dessous des demandes du commerce.

La division du territoire du département est la meilleure base sur laquelle on puisse asseoir à cet égard des conjectures.

Sur une étendue totale de 411,913 hectares, il comprend (1) :

Terres labourables.	88,627 hectares.
Vignes.	38,450
Bois et forêts.	58,557
Terres incultes.	192,273

L'agriculture exercée dans ces limites a d'immenses progrès à faire, et la masse des approvisionnemens qu'elle livre au commerce est bien loin du degré qu'elle est susceptible d'atteindre. Elle peut les augmenter simultanément de deux manières, par le perfectionnement de ses procédés et par l'extension de son domaine aux dépens des terres incultes. Le passé a déjà donné de curieux enseignemens sur l'essor que lui imprimeraient des travaux publics bien entendus. Coulomb, dont le nom est resté si honoré dans les sciences, rendant compte en 1773, comme officier du génie, de l'état et des effets des travaux déjà exécutés à Port-Vendres, remarquait qu'auparavant le Roussillon n'exportait que pour 350,000 livres de vin, que depuis cette valeur s'était élevée à 800,000, et qu'avec les vignes déjà plantées sous l'impulsion donnée au défrichement des terres arides par l'élargissement de ce débouché, le pays serait, avant dix ans, en état de livrer au commerce pour 3,500,000 livres de vin (2). Nous assistons à un spectacle

(1) Voici, d'après les travaux inédits du cadastre, la division exacte, aux fractions d'hectares près, du territoire des Pyrénées-Orientales :

Terres labourables	88,627 hectares.
Prés	9,384
Vignes	38,450
Vergers et jardins	1,296
Oseraies	25
Olivets	5,330
Châtaigneraies	1,517
Abreuvoirs, mares	87
Propriétés bâties	664
Cimetières et bâtimens publics	57
Carrières et mines	4
Bois et forêts	58,557
Terres incultes, landes, rochers	192,273
Étangs salés et autres	4,750
Lits des ruisseaux, rivières et torrens	5,708
Routes, chemins, rues, places publiques	3,611
Fortifications et divers emplacemens non imposables	1,633
Total	411,913 hectares.

Ce tableau diffère de ceux qu'on a formés jusqu'à ce jour, en y admettant d'assez nombreuses approximations, et la superficie totale excède de 289 hectares celle qui est portée dans l'Annuaire du bureau des longitudes.

(2) Archives du dépôt des fortifications.

analogue à celui qui frappait le savant académicien. L'accroissement des exportations de vins du Roussillon a régulièrement correspondu, depuis une vingtaine d'années, à chacune des améliorations qu'ont reçues le bassin de Port-Vendres et les routes qui convergent vers ses quais. A mesure que ces vins ont été plus connus, ils ont été plus demandés; ils remplaceront un jour en Amérique ceux qu'y versent les Deux-Siciles, et déjà des indices certains découvrent l'étendue du marché qui leur est promis. Dans les expéditions par le cabotage, les quatorze quinzièmes sont destinés à l'Océan, et au premier rang des débouchés étrangers figurent la Hollande, les États-Unis et le Brésil. Or, la qualité des vins correspond assez exactement aux distances auxquelles ils sont transportés. On peut, sans présomption, compter que l'exportation des vins du Roussillon atteindra graduellement un million d'hectolitres. Le pays ne sera point embarrassé de les produire. A côté des 38,450 hectares qu'occupe déjà la culture de la vigne, une étendue au moins égale de terres incultes est parfaitement propre à la recevoir, et sans chercher plus loin que les cantons de Rivesaltes et d'Argelès, où les meilleurs vins de la contrée se recueillent à côté des meilleurs points d'embarquement, plus de la moitié de 26,407 hectares de friches n'y attendent, pour se convertir en vignobles, que des bras et des capitaux.

Le Roussillon donne des blés du poids de 80 à 84 kilogrammes par hectolitre (1), égaux en finesse à ceux de la Sardaigne et de la Sicile. Convertis en farines d'armement, ils bravent les feux de la zone torride aussi bien que l'humidité des régions polaires, et la navigation, qui, suivant les vicissitudes des saisons, les remplacerait avec avantage dans la consommation locale par les blés communs du Poitou, de la Bretagne et du Levant, en revendiquera quelque jour la disposition. Il ne faut, pour opérer cette révolution, que l'établissement dans le pays d'une minoterie telle qu'en possède déjà plusieurs le département des Bouches-du-Rhône. Arrêté aux brusques escarpemens entre lesquels la plaine est resserrée, le sol arable ne peut malheureusement pas s'élargir comme le vignoble : la charrue n'a de conquêtes à faire que sur les étangs salés qui bordent la côte, et l'avantage en consisterait bien moins dans la valeur de la surface ajoutée au domaine agricole que dans l'assainissement des campagnes adjacentes. Sur tout le territoire atteint par les miasmes qui s'exhalent des étangs, la fièvre dévore l'enfance, exténue l'âge mûr et accélère l'invasion de la vieillesse; la culture languit sous des bras énervés, et les terres les plus ri-

(1) On sait que la pesanteur spécifique du blé est la mesure exacte de sa qualité. Le poids des bons blés admis dans les manutentions de la guerre est de 75 kilogrammes par hectolitre, et celui de 84 n'est presque jamais dépassé.

ches sont envahies par les ronces ou par les joncs. Il est facile de combler, par les procédés mis de nos jours en œuvre avec un plein succès dans la partie la plus insalubre des côtes de Toscane, 2,000 hectares comprenant les étangs de Saint-Nazaire, de Saint-Cyprien, de Sainte-Marie de la Mer et la zone infecte de celui de Leucate. Les eaux de la Tet, du Tech, du Réart, de l'Agly, ne sont pas moins chargées de terre et de limon que celles de l'Ombrone. Avec les dépôts de celles-ci, les ingénieurs du grand-duc Léopold II ont, en neuf années, de 1828 à 1837, et avec une dépense de 4,360,981 francs, transformé en terres excellentes 12,454 hectares de lagunes et de marécages (1). C'est 350 francs par hectare. Il n'en coûterait pas ici davantage. Une dépense de 700,000 francs mettrait à la place des étangs des terres d'une valeur de 4 à 5 millions; elle ramènerait la vie et la santé sur un espace au moins décuple de celui qu'ils occupent, et les productions du sol se multiplieraient avec les forces de la population.

L'assainissement n'est pas le seul moyen d'augmenter les récoltes du Roussillon dont le gouvernement ait à prendre l'initiative. Sous le soleil ardent des Pyrénées, l'irrigation exerce, indépendamment des engrais dont l'abondance accompagne partout celle des fourrages, une action directe sur la production des grains; elle s'applique à la culture des céréales comme à celle des récoltes vertes : à Orella, par exemple, en amont de Villefranche, un canal ouvert en 1816 met des terres auparavant incultes en état de rendre en moyenne 24 hectolitres de froment par hectare, et l'on évalue en général à 5 hectolitres l'accroissement de produit que doivent, toutes circonstances égales d'ailleurs, les bonnes terres à cette pratique. Les irrigations qui jettent de place en place de longs tapis de verdure sur la plaine du Roussillon ne s'étendent pas, à beaucoup près, sur toute la surface qu'elles pourraient abreuver. La plus grande partie des canaux d'arrosage des Pyrénées-Orientales a été ouverte du IXe au XIVe siècle, et ces entreprises font le plus grand honneur aux temps qui les ont accomplies; mais, comme tous les arts, celui de tirer parti des eaux a eu son enfance, et ses œuvres les plus anciennes sont loin d'être les plus parfaites. Un savant agronome a dressé le tableau complet des irrigations du Roussillon (2); la mesure qu'il a donnée des eaux employées et des bienfaits qui découlent de leur usage met en relief celui qu'on pourrait faire des eaux perdues. L'espace ni la matière ne manqueront aux améliorations. Sur 70,000 hectares de terrain d'alluvion que comprend la plaine, les sept huitièmes sont au-dessous du niveau auquel les différens cours d'eau

(1) *Memorie sul bonificamento delle maremme Toscane*, dal conte Fossombroni. Firenza, 1838. — *Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1847.

(2) *Mémoire sur les Cours d'eau et les Canaux d'arrosage des Pyrénées-Orientales*, par M. Jaubert de Passa. Paris, 1821.

qui la traversent sortent des montagnes, et chacun de ceux-ci porte inutilement à la mer des masses d'eau faites pour féconder encore de vastes campagnes. Ce n'est point ainsi que sont aménagées les eaux dans la *huerta* du royaume de Valence; les lits du Xucar et du Guadalaviar, taris au profit de ce paradis terrestre de l'Espagne, ne portent pas à la mer, si ce n'est dans les jours d'hiver ou d'orage, une seule goutte d'eau. Si toutes les ressources de l'art moderne étaient appliquées en Roussillon à l'usage des eaux, les 19,000 hectares arrosés seraient doublés, ou, suivant les exemples de quelques vallées du bassin du Rhône, l'irrigation promenée par périodes décennales sur toute la plaine enrichirait successivement de son limon les terres arides et les quitterait après les avoir pénétrées d'une fraîcheur profonde. L'étude de ces grandes améliorations est encore à faire, et le meilleur temps pour s'y livrer serait certainement celui où l'amaigrissement du revenu public retient dans l'inaction nos plus habiles ingénieurs.

Le général Bernard, qui, pendant quinze années employées à établir le système de la défense du territoire des États-Unis, en avait beaucoup étudié la marine, n'hésitait pas à mettre au premier rang des ressorts de leur force navale l'immense consommation de porcs qui se fait dans le pays. L'usage général de livrer les jambons au commerce en a fait le principal élément des provisions de bord; le matelot fait son ordinaire d'un aliment qui n'est dédaigné sur aucune table de prince, et la plupart des Français qui entrent en si grand nombre dans les équipages américains ne font que céder à l'attrait de ce régime. Ces faits si prosaïques ont une haute portée, car les causes les plus vulgaires sont celles dont les effets sont le plus étendus. La plus économique et la plus efficace des combinaisons d'armement est celle qui assure par l'abondance et le choix de la nourriture la vigueur et la santé des équipages. L'Angleterre se l'est dès long-temps appropriée; c'est par là qu'augmentant la capacité de travail de ses matelots, elle réduit l'effectif de ses équipages et concilie l'économie des dépenses avec l'énergie du service. Quand nous marcherons à notre tour dans cette voie, une au moins des causes de l'infériorité de notre navigation sera réformée. L'excellence des salaisons des Pyrénées-Orientales met, à cet égard, de précieuses ressources entre nos mains, et peut-être fera-t-elle un jour de Port-Vendres, pour notre marine de la Méditerranée, ce que Cork est pour la marine britannique.

Il y a deux cents ans que le Roussillon s'unissait à la France. De sombres forêts de sapins étendaient encore à cette époque un manteau de verdure sur la croupe du Canigou, et les teintes de leurs replis animaient la perspective qui se déroule à l'ouest de Perpignan (1). Les

(1) *Marca Hispanica*, l. I.

gorges les plus désertes qui s'enfoncent dans ces montagnes, les plateaux les plus dépouillés qui s'étagent entre leurs pentes ravinées, offrent de tous côtés des vestiges authentiques de leur ancienne richesse forestière. Ici sont aux bords des torrens les ruines de forges dans l'horizon desquelles l'œil ne découvre plus un seul bouquet d'arbres; plus haut, des tas de scories formées hors de la portée des cours d'eau attestent que des métallurgistes qui n'employaient de force que celle de leurs bras trouvaient dans le voisinage le combustible auprès du minerai. Aujourd'hui la statistique forestière du pays se résume en un petit nombre de chiffres tristement significatifs. Sur 58,557 hectares de bois, 18,855 appartiennent à l'état, et la valeur totale en est portée par l'administration à 942,750 francs, c'est-à-dire à 50 francs par hectare; les communes possèdent 93,149 hectares de terrains de diverse nature, évalués en moyenne à 57 francs 20 cent.; enfin les terres incultes comprennent, à titre de propriété domaniale, municipale ou privée, une étendue de 192,273 hectares. C'est un désert équivalent aux 47 centièmes de la superficie du département. La presque totalité de ces terres a, dans d'autres temps, été garnie de bois, et 100,000 hectares au moins peuvent revenir à leur état primitif. Ce serait sans doute une étude instructive que celle des procédés par lesquels s'est opérée cette vaste dégradation du territoire, et peut-être est-elle indispensable pour déterminer avec certitude les moyens de tout réparer; mais ce qui ne saurait être l'objet d'un doute, ce sont les nouveaux avantages que le développement maritime de Port-Vendres attache au reboisement des montagnes du Roussillon. Il est superflu de remarquer l'excédant de valeur que le mouvement maritime assure aux futaies susceptibles d'alimenter les constructions navales. Ces exportations de vins, de farines, auxquelles se prête si merveilleusement le pays, comportent l'emploi d'une immense quantité de merrain, et, pour qu'elles s'effectuent dans de bonnes conditions, il faut presque qu'un arpent de bois corresponde à chaque arpent de vigne. Les flancs du Canigou recèlent d'ailleurs des trésors qu'en feraient bientôt sortir les jeunes bois dont ils se repeupleraient. Ce sont les excellens minerais, aussi propres à la fabrication de l'acier qu'à celle du fer, qui, donnés à profusion par la nature, rendent aujourd'hui, dans vingt-cinq foyers catalans chômant faute de combustible une partie de l'année, de 2,000 à 2,500 tonnes de fer. Cette industrie est susceptible de se perfectionner et de s'étendre; mais la condition principale du progrès est le reboisement. Quoi qu'il en soit, il n'est pas dit que de nouvelles économies, réalisées sur les frais d'extraction et de transport, ne pussent pas attirer les minerais du Canigou à Port-Vendres, les y mettre en contact avec les houilles que l'Angleterre prodigue à la Méditerranée, ou les livrer comme lest à des bâtimens qui les porteraient à notre Port-de-Bouc,

aux forges approvisionnées par les minerais de l'île d'Elbe, ou même au pied des fourneaux de Newcastle et du pays de Galles. Aucune industrie locale n'apporterait alors à la navigation un plus large tribut que l'industrie minérale.

Ainsi, les élémens de tonnage ne manquent point à Port-Vendres, et l'avenir maritime de cette place est plus vaste que Vauban lui-même n'avait osé l'espérer. Le rayon territorial du commerce du port peut être agrandi par l'amélioration des routes qui s'y réunissent : la Cerdagne espagnole, le haut Lampourdan, s'y rattacheraient avec plus de facilité qu'à aucun des ports de la Catalogne, et l'ouverture d'un chemin de fer l'étendrait jusqu'aux dernières limites du Languedoc; mais, avant de chercher des débouchés éloignés, il faut lever les obstacles à la circulation qui existent du côté de la terre, à l'entrée même de Port-Vendres : le tronçon de route montueuse qui sépare le bassin de la plaine est, par la difficulté du parcours, l'équivalent d'une distance sextuple, et fait l'effet d'un péage très onéreux placé à la porte du port. L'avenue du foyer de toute la circulation doit être la partie la plus large et la plus aisée de la voie, et qu'on ne dise pas que l'aplanissement en serait trop cher. Indépendamment de la richesse qu'elles répandent sur le pays, de pareilles dépenses sont un des moyens les plus efficaces de reconstituer le revenu public. En faut-il une preuve locale? La moyenne des perceptions des douanes de Port-Vendres pendant les cinq années de 1833 à 1837 a été de 62,308. Une intelligente impulsion a été donnée dans le département à l'amélioration des routes, et la moyenne des cinq dernières années s'est élevée à 138,419 francs (1); encore l'énorme diminution dont l'année 1845 est affectée tient-elle en grande partie à ce que, par suite de circonstances dont le détail serait ici trop long, des marchandises étrangères, qui d'ordinaire entrent en Roussillon par Port-Vendres, y sont venues par le Pertus et l'entrepôt de Marseille, où elles ont acquitté les droits. Les autres branches du revenu public obéissent dans des proportions diverses à la même impulsion. Bien différent d'une multitude de dépenses auxquelles on se livre avec une imprévoyante ardeur, le complément des travaux de Port-Vendres ne serait donc qu'un placement très fructueux fait au profit du trésor.

La destination de Port-Vendres est d'être, sur la mer des Pyrénées, l'épée et le bouclier de la France. Sa marine à vapeur, correspondant avec celle de Toulon, doit couvrir contre les agressions de cette force

(1) Les produits annuels ont été pour 1844 de 229,958 francs.
pour 1845 de 29,530
pour 1846 de 215,406
pour 1847 de 162,911
pour 1848 de 54,298

nouvelle toutes nos côtes du Languedoc; mais il n'y a point de marine militaire sans marine marchande, et le développement de cette dernière dans ces parages doit être l'objet d'une sollicitude infatigable.

Rabelais, que les hommes d'état ne lisent pas assez, donne, au chapitre 50 de l'histoire de Gargantua, sur la conduite à tenir envers les pays conquis, des conseils que François Ier eût suivis sans doute, si le succès de son expédition de 1542 avait été différent. Nous n'avons pas toujours eu pour le Roussillon la sollicitude qu'il recommande; nous l'avons long-temps négligé, ou plutôt nous nous sommes négligés nous-mêmes. Après avoir partagé toutes les destinées de la mère-patrie jusqu'en 863, cette province en a été distraite, sauf le temps de la domination orageuse et précaire de Louis XI, pendant 779 années. Une si longue séparation a laissé des traces profondes; ainsi, dans la plus grande partie du département des Pyrénées-Orientales, la langue, ce lien le plus fort de tous entre les hommes, n'est point la nôtre; toutes les campagnes et une partie des villes parlent le catalan. Une fusion complète entre la belle et forte population des Pyrénées-Orientales et les populations voisines sera le prix de l'élévation de ce pays au rang que réclament pour lui les intérêts les plus chers de la France entière. Nos soins ne seront nulle part mieux employés. Au recensement de 1700, la généralité de Perpignan, qui comprenait le comté de Foix, ne comptait que 80,369 habitans : à les supposer également répartis sur toute la superficie du territoire, la part du département des Pyrénées-Orientales devait être de 42,871. Un siècle plus tard, au recensement de 1801, la population du même pays était de 110,732 ames; elle était, à celui de 1846, de 180,694. L'augmentation, dans ces quarante-cinq ans, est de 63 pour 100, et les départemens de la Seine et du Rhône sont les seuls en France qui en présentent une supérieure pendant la même période. Ce que le Roussillon est devenu de lui-même, et presque par le seul effet d'un repos dont il n'a joui que depuis qu'il est redevenu français, garantit les progrès qui lui seraient assurés par une assistance énergique.

Dans l'arme du soldat et l'outil de l'ouvrier, le bout le plus éloigné de la main est toujours celui qu'on acière et qu'on aiguise. De même, dans un grand état, la frontière doit être ce qu'il y a de mieux pourvu, et, quand elle est à la fois territoriale et maritime, la nécessité d'en accroître les forces et d'en multiplier les ressources devient doublement impérieuse. Cette nécessité, Vauban la proclamait pour Port-Vendres, et puisse le moment d'accomplir les vœux de ce grand homme être arrivé!

J.-J. Baude.

PITT

ET

LES FINANCES DE L'ANGLETERRE

DE 1784 A 1792.

Pitt, dont le nom rappelle en France les souvenirs d'une grande lutte, a été avant tout pour son pays ce qu'est sir Robert Peel de nos jours, un ministre des finances. L'état des finances est en effet le premier des intérêts pour toute nation bien constituée. Cette vérité doit être principalement la règle des pays libres. Une longue expérience l'a apprise aux Anglais, et, dans l'édifice constitutionnel de leur gouvernement, les intérêts financiers occupent le premier rang. Pitt, dont les études avaient été dirigées de bonne heure de ce côté, joignait à la qualité de premier lord de la trésorerie celle de chancelier de l'échiquier. Quand il prit, en 1783, les rênes du gouvernement, les finances anglaises étaient dans l'état le plus déplorable. Dans la période de neuf années qui s'écoula de 1784 à 1792, il parvint, par la vigueur et la sagesse de son administration, à créer tous les moyens de revenu et de crédit public dont il a fait plus tard un si formidable usage. Aujourd'hui encore, c'est comme financier que les Anglais l'admirent le plus,

et leur admiration se porte surtout avec raison sur ces premières années où il assit les fondemens de l'édifice qu'il a élevé si haut.

Cette supériorité particulière de Pitt ne s'explique pas seulement par la force de son esprit et par l'énergie de sa volonté. Ce qu'il a appliqué pour la première fois, il ne l'a pas imaginé. Les finances de tous les états de l'Europe, sans en excepter, à certains égards, celles de l'Angleterre, étaient encore, à la fin du dernier siècle, dans le chaos du moyen-âge; mais l'esprit d'examen, qui avait pris un si grand essor pendant ce siècle, s'était exercé sur les sources de la richesse des nations comme sur les autres branches des connaissances humaines. Une science nouvelle venait de naître. Les économistes français avaient donné le signal; après eux était venu Adam Smith, dont le grand ouvrage, publié en 1776, commença une révolution qui n'est pas encore finie. D'innombrables écrits, aujourd'hui oubliés, paraissaient dans toutes les langues, et portaient la lumière sur les questions les plus obscures de l'ordre financier. Le mérite de Pitt fut de s'approprier ce qu'il y avait de vrai dans les théories qui avaient cours de son temps et d'oser les mettre en pratique. Il n'en eut pas moins de mérite, car en toute chose l'exécution est la grande difficulté. Cependant il trouva un appui solide dans l'opinion des hommes éclairés qui suivaient comme lui le mouvement des idées. Il eut aussi le bonheur de s'adresser à l'intelligence d'une nation éminemment positive, qui le comprit vite et ne l'abandonna jamais. Il rencontra bien des difficultés qu'il ne put vaincre au premier effort, il se trompa bien des fois; mais son pays lui resta fidèle, même dans ses erreurs, et ce n'est qu'ainsi qu'il put venir à bout de son œuvre. Les hommes les plus éminens ne peuvent rien que quand ils sont secondés.

I.

Les dépenses publiques de l'Angleterre (*national expenditure*) se divisaient, en 1783 comme aujourd'hui, en six branches principales : 1° la dette fondée; 2° la dette flottante; 3° la liste civile; 4° la marine; 5° l'armée; 6° l'artillerie de terre et de mer et les fortifications, réunies sous le nom commun d'*ordnance*.

Alors comme aujourd'hui les dépenses représentées en France par les ministères des travaux publics, de l'agriculture et du commerce, des cultes, de l'instruction publique, et la plus grande partie de celui de l'intérieur, ne figuraient pas au budget de l'état. L'entretien des routes, les frais d'administration proprement dits, la taxe des pauvres, etc., étaient à la charge des paroisses ou répartis entre une foule d'établissemens indépendans qui avaient leurs revenus distincts et leurs propriétés particulières. L'église s'entretenait par des dîmes et d'autres

produits, et ne recevait de l'état qu'un faible fonds de secours pour le bas clergé. L'enseignement était donné dans de riches universités qui se soutenaient par elles-mêmes. Dans ce pays de liberté spontanée, tout ce qui avait pu se constituer en dehors du gouvernement avait son existence propre. Il ne restait à la charge du trésor public que les dépenses générales proprement dites, c'est-à-dire celles qui se rattachaient à la dette nationale, à la défense du pays et à la personne du souverain; mais ces dépenses avaient été portées par la guerre d'Amérique à un chiffre énorme pour le temps et hors de proportion avec les ressources.

Les plus considérables de toutes étaient sans comparaison celles des deux dettes. L'Angleterre avait déjà, à cette époque, une dette fondée de 224 millions sterling ou environ 5 milliards et demi de fr. en capital et de 8 millions sterling ou 200 millions de francs en intérêts, et une dette flottante de 20 millions sterling ou 500 millions de francs en capital et d'un million sterling ou 25 millions de francs en intérêts. C'était donc en tout 6 milliards de francs de capital et 225 millions de francs d'intérêts annuels, c'est-à-dire plus que n'était au 1er janvier 1848 et que ne serait encore aujourd'hui, sans la révolution de février, la dette publique de la France (1). Cet énorme découvert, dont aucune autre nation de l'Europe n'aurait pu seulement alors concevoir la pensée, et qui s'est cependant démesurément accru depuis, sans nuire à la prospérité de la nation anglaise, n'avait guère commencé à se former qu'un siècle auparavant.

Jusqu'à la révolution de 1688, il n'y avait point, à proprement parler, de dette publique en Angleterre. Les rois contractaient, pour leurs besoins, des dettes personnelles, et si le parlement venait quelquefois à leur secours, ce n'était que par une grace spéciale et qui n'engageait à rien pour l'avenir. Les dépenses de la guerre elles-mêmes étaient considérées dans ces temps comme personnelles au monarque. On raconte que le roi Richard II, ayant formé le projet d'envahir la France avec une armée, trouva l'échiquier trop pauvre pour subvenir aux frais de cette expédition; il assembla les principaux marchands de Londres et des villes les plus riches pour leur proposer un emprunt; ceux-ci refusèrent de rien prêter sans la garantie du parlement. Le parlement fut assemblé aussitôt; quand il demanda quelle était la somme nécessaire, on lui répondit 60,000 livres (1,500,000 fr.); c'était pour cette faible somme

(1) La dette publique de la France se composait au 1er janvier 1848, 1° de la dette consolidée, s'élevant en intérêts à 243 millions; 2° de la dette flottante, s'élevant en intérêts à 29 millions. Ces chiffres s'accroissaient de l'emprunt des canaux, dont l'intérêt annuel est d'environ 6 millions; mais ils devaient être diminués, pour établir la comparaison avec la dette anglaise de 1783, des 68 millions de rentes rachetées de l'amortissement, ce qui faisait ressortir à 210 millions la somme d'intérêts à payer réellement par an.

que la garantie du roi d'Angleterre avait paru insuffisante. Les nobles répondirent qu'ils n'avaient pas d'argent, mais qu'ils serviraient de leurs personnes dans la guerre. De leur côté, les marchands refusèrent d'accorder au roi ce qu'il demandait, à moins que la noblesse et le clergé ne lui accordassent aussi un prêt considérable sans intérêt. Le roi eut alors recours aux marchands étrangers, il proposa de leur donner en échange d'un emprunt le droit de trafiquer librement en Angleterre; mais ce nouvel effort fut inutile comme le premier, et Richard fut contraint d'abandonner son projet, faute de 60,000 livres.

Sous les règnes suivans, le parlement se désista un peu de cette sévérité: il accorda à plusieurs rois des subsides additionnels pour garantir le paiement de leurs dettes; mais ces secours n'étaient encore que momentanés et cessaient avec les circonstances qui les avaient fait naître. Les monarques anglais vécurent jusqu'à Guillaume III dans de perpétuels embarras d'argent, et la couronne finit par faire banqueroute d'environ 33 millions de fr. en 1672, seize ans seulement avant la révolution de 1688. Cette catastrophe, qui ruina une foule de familles et arrêta pour quelque temps les progrès du commerce anglais, ne contribua pas peu à déconsidérer les Stuarts. Vingt-cinq ans après, le parlement accorda aux créanciers dépossédés un dividende de 50 pour 100; ce compte, qui fut réglé à 664,000 liv. ster. (16 millions 600,000 fr.), est la seule partie de la dette publique anglaise qui remonte au-delà de 1688.

A partir de cette époque, ce n'est plus seulement de la couronne qu'il s'agit; la nation elle-même entre en scène, tout prend subitement dans l'état des proportions énormes. Charles II n'avait pas pu payer, en 1672, 33 millions de francs. Vingt-cinq ans après, en 1697, à la paix de Ryswick, la dette nationale s'élevait déjà à plus de 500 millions, et il n'était plus question de banqueroute. Cette révolution financière est un des traits les plus saillans de cette époque caractéristique à tant de titres. Elle ne peut être comparée qu'à celle qui s'est accomplie en France entre 1789 et 1830. Les revenus de la couronne s'élevaient en tout, sous les règnes de Charles II et Jacques II, à 1,200,000 livres sterling ou 30 millions de francs; de 1688 à 1697, les dépenses publiques dépassèrent annuellement le triple de cette somme. L'Angleterre fit à Louis XIV une guerre d'argent; il s'en fallait de beaucoup que les recettes publiques, quelque soin qu'on prît pour les accroître, fussent suffisantes pour alimenter ces frais excessifs; on combla le déficit par des emprunts. La nation fit des efforts inouis; presque tous les grands établissemens de crédit public qu'elle possède encore datent de cette époque. La banque d'Angleterre fut créée, la compagnie des Indes organisée; d'autres puissantes compagnies se constituèrent. Enfin le système des dettes fondées (*funding system*) fut trouvé. Ce système, qui

rend la dette de l'état indéfiniment irremboursable et qui la divise en titres de rente échangeables à volonté, devait rendre et rendit en effet les emprunts plus faciles. Tout un monde nouveau venait d'être découvert par l'adoption de cette simple pratique, et la puissance financière des états avait été décuplée.

Comme toutes les grandes choses, la dette fondée ne s'établit pas d'un seul coup telle que nous la voyons; cette notion aujourd'hui si claire et si nette ne se dégagea que par gradation. On commença par emprunter sous condition d'amortissement par annuités; l'état accordait à ses créanciers tant pour cent par an pendant un nombre déterminé d'années, jusqu'à entière extinction du capital et des intérêts. Plus tard, on offrit aux porteurs de titres de rendre les annuités perpétuelles à condition d'un versement additionnel de fonds. Ces sortes de rentes étaient considérées comme non rachetables; pour les autres, l'engagement de rembourser existait toujours, mais les échéances s'éloignaient de plus en plus, et le remboursement cessait peu à peu d'être obligatoire pour devenir facultatif. Sous la reine Anne, la guerre avec la France recommença, et avec elle vinrent de nouveaux emprunts. Sous George Ier, on essaya de mettre un peu d'ordre dans cette confusion d'emprunts successifs, et on les réunit avec les taxes votées pour y pourvoir sous trois qualifications principales : le fonds agrégé, le fonds général, et le fonds de la mer du Sud. En même temps, on créa un quatrième fonds, formé de l'excédant des trois autres et qu'on appela le fonds d'amortissement (*sinking fund*). Celui-là était destiné à racheter annuellement une portion de la dette, mais il ne tarda pas à être détourné de sa destination par le ministre même qui l'avait créé, sir Robert Walpole, et il servit toujours depuis à acquitter des charges plus urgentes.

Les rentes perpétuelles étaient déjà si profondément entrées dans les habitudes du temps de Walpole, et l'impulsion donnée au crédit par la création de cette masse de titres échangeables avait été si forte, que la suppression de fait de tout amortissement agit peu sur le cours des effets publics. Il en fut de même des conversions successives qui eurent lieu pendant la première moitié du XVIIIe siècle. En 1717, l'intérêt de la dette nationale fut réduit de 6 à 5 pour cent; en 1727, de 5 à 4; en 1750, de 4 à 3 et demi; en 1755 et 1757, de 3 et demi à 3. Le crédit public survivait toujours à ces épreuves réitérées. Un riche capitaliste anglais dit un jour à lord Stanhope à propos de l'une de ces réductions : « Je suis satisfait de la mesure qui a été adoptée, attendu que, par la diminution des intérêts de la dette, je regarde le capital comme plus assuré que jamais. » Le mot était juste et vrai; mais quelle différence entre l'état de richesse qu'une semblable parole suppose et ce qui s'était passé moins d'un siècle auparavant, lors de la banqueroute de Charles II! Tels sont les prodiges qu'opère chez un peuple libre la puissance de l'esprit public.

On devait abuser d'une pareille facilité; on en abusa en effet. La dette fondée s'accrut sans mesure; des dilapidations de tout genre contribuèrent à la grossir. En 1775, au commencement de la guerre d'Amérique, elle s'élevait à plus de 132 millions sterl.; elle fut presque doublée pendant les huit ans que dura la guerre. Jamais rien de pareil ne s'était vu jusqu'alors dans le monde, et les autres nations regardaient sans le comprendre ce spectacle extraordinaire.

La dette flottante était née en même temps que la dette fondée. Avant 1688, la distinction n'était pas faite. Toute dette était un engagement du trésor royal avec échéance fixe. Quand la plus grande partie de la dette se consolida, une autre partie, destinée à satisfaire des besoins momentanés, resta provisoire. Les premiers bons de l'échiquier remontent à 1697; ce fut une refonte générale des monnaies qui les rendit nécessaires. Plus tard, toutes les administrations particulières, celle de l'armée, celle de la marine, celle de l'*ordnance,* émirent des bons du même genre pour couvrir le déficit accidentel de leurs caisses. Ces bons portèrent d'abord un intérêt de 8 pour cent, puis de 7, puis de 6, puis de 5; ce dernier taux était en vigueur en 1783. A l'échéance, les caisses étaient rarement en état de payer, et de nouveaux bons étaient émis pour remplacer les anciens, ce qui ne les empêchait pas de circuler à leur valeur nominale, comme circulaient en France les bons du trésor. La dette flottante avait suivi la même progression que la dette fondée. En 1701, elle était de 2 millions et demi sterling; en 1727, de 4 millions; en 1739, de 7 millions et demi; en 1775, elle avait été réduite par la paix à 3 millions et demi, mais, pendant la guerre d'Amérique, elle était remontée à un chiffre qu'il était à peu près impossible, en 1783, d'évaluer avec certitude, tant était grand le désordre général, mais que des consolidations ultérieures permettent de porter, comme on l'a dit plus haut, à 20 millions sterling ou 500 millions de francs.

Quelle que fût la puissance du crédit public, l'Angleterre commençait à s'alarmer sérieusement d'une telle accumulation de charges. Cette dette de 6 milliards de francs, dont 500 millions en bons à courte échéance, n'était pas d'ailleurs le seul legs que la malheureuse administration de lord North eût laissé à l'avenir. Il était dû en outre à la banque 2 millions sterling (50 millions de francs) qu'elle avait prêtés à l'état en 1781 pour obtenir le renouvellement de son privilége, et qui devaient être rendus en 1784. Le déficit non encore réglé des caisses publiques s'élevait approximativement à la même somme. Les habitans des colonies américaines qui avaient embrassé dans la guerre la cause de leur métropole, et qu'on désignait sous le nom de *loyalistes,* avaient été dépouillés de leurs biens et réclamaient des indemnités. La nécessité de payer un jour ou l'autre, aux frais de la nation, les dettes du prince de Galles devenait de plus en plus pressante. Enfin, il

ne paraissait pas possible d'espérer une réduction notable dans les dépenses. La liste civile avait été fixée pour toute la durée du règne à 1,200,000 livres sterling (30 millions de francs), et cette somme ne paraît pas trop élevée quand on songe que, sous le nom de liste civile (*civil list*) par opposition aux services militaires, on comprenait non-seulement les dépenses personnelles du roi et de sa famille, mais celles des services publics qui étaient généralement considérés comme des émanations directes de la personne royale, c'est-à-dire ce qui forme en France les ministères de la justice et des affaires étrangères. Restaient les armemens de terre et de mer et les fortifications; l'armée de terre n'exigeait pas moins de 4 millions sterling par an (100 millions de fr.). La marine absorbait plus de 3 millions sterling (75 millions de fr.), l'*ordnance* (artillerie et fortifications) et les services divers (*miscellaneous*) près de 1 million sterling (25 millions de francs).

Le revenu public, tel qu'il était constitué en 1784, était loin de faire face à ces dépenses nécessaires. Les recettes publiques (*national income*) se divisaient en six grandes branches : 1° les douanes (*customs*), 2° l'excise, 3° le timbre (*stamp*), 4° l'impôt sur les terres (*land tax*), 5° l'impôt sur la drèche (*malt tax*), 6° les taxes additionnelles; mais il n'y avait pas eu d'unité dans l'origine de ces différens impôts, et il n'y avait aucune règle d'ensemble dans la perception et la distribution de leurs produits.

Le principal de tous, celui des douanes, qui donne encore au trésor public anglais la plus grande partie de ses revenus, datait en quelque sorte des commencemens de la monarchie. Il ne paraît pourtant pas qu'il ait été dressé de recueil de tarifs avant le règne de Marie; le droit grossièrement perçu alors sur les importations a été estimé à 3 pence par livre de la valeur. Des actes de Charles II et de Jacques II avaient commencé à régulariser l'établissement des douanes, mais ce n'était toujours que sous le règne de Guillaume III que cet impôt avait pris son assiette définitive. Son accroissement avait été en quelque sorte parallèle à celui de la dette; toutes les fois qu'un nouvel emprunt avait été négocié, on avait établi un droit nouveau ou élevé les tarifs pour donner des garanties aux créanciers de l'état. Par la suite des temps, ces additions étaient devenues si nombreuses et si compliquées, que certains articles étaient assujettis à quatorze droits différens; chacun de ces droits devait être calculé à part par les officiers des douanes, ce qui donnait lieu à des opérations embrouillées, d'une lenteur infinie, et qui prêtaient singulièrement à l'erreur ou à la fraude par la multiplicité de leurs détails.

Ce n'était pas tout : la contrebande était arrivée, à la faveur des désordres de la guerre, à un degré d'organisation qui menaçait de tarir les sources mêmes du revenu public. On évaluait à quatre millions le

nombre des personnes engagées sur terre et sur mer dans ce commerce illicite, qui occupait des capitaux considérables et donnait d'immenses profits. De forts bâtimens de commerce déchargeaient en pleine mer leurs marchandises sur des barques à charbon qui les transportaient le long de la côte; des hommes armés protégeaient le débarquement et accompagnaient les convois jusque chez les marchands de l'intérieur. Les fermiers voisins de la mer avaient changé d'état, et, au lieu d'employer leurs chevaux à travailler le sol, s'en servaient avec avantage pour ces transports. La contagion avait gagné jusqu'aux fabricans; métiers et enclumes étaient abandonnés. L'industrie et l'agriculture de quelques comtés étaient menacées de ruine. La sécurité publique elle-même en souffrait. Toute cette population, habituée à vivre du mépris des lois, avait contracté des mœurs violentes et presque sauvages. Les personnes et les propriétés des magistrats qui essayaient de mettre obstacle à ces pratiques illégales étaient exposées à toute sorte d'injures. Pendant la guerre, ces contrebandiers embauchaient des matelots sur les vaisseaux de l'état, entretenaient des intelligences avec l'ennemi, et répandaient la terreur dans tout le pays (1). Par suite de ces désordres, les douanes ne rapportaient en 1783 que 5 millions sterling (125 millions de fr.), ou tout au plus le quart de ce qu'elles donnent aujourd'hui.

Des causes différentes, mais non moins actives, atténuaient les produits de l'excise et du timbre. On entend par excise en Angleterre l'ensemble des impôts de consommation connus en France sous le nom de contributions indirectes. Ce genre d'impôts est né en Hollande comme la plupart des moyens financiers usités de nos jours; il a été importé en Angleterre par le long parlement sous le protectorat de Cromwell. Il n'avait d'abord été établi que pour la durée de la guerre, et ne pesait que sur la bière, l'ale et le cidre : il fut peu à peu étendu au plus grand nombre des objets de consommation; mais la résistance populaire avait mis de grands obstacles à son accroissement. Les formes de perception de l'excise révoltaient les habitudes d'indépendance de la nation; l'obligation pour tout marchand ou fabricant de prendre des licences, de faire à tout moment des déclarations, de subir des visites, de comparaître devant un tribunal arbitraire, de rendre compte au fisc des opérations de son commerce, paraissait à beaucoup d'Anglais contraire aux principes de la constitution. Il n'avait fallu rien moins que la main puissante de Cromwell pour faire adopter de pareilles règles; la nécessité les avait maintenues, mais le commerce anglais aspirait toujours à s'en affranchir. Des efforts tentés à plusieurs

(1) On trouve dans le *Redgauntlet* de Walter Scott, dont l'action se passe vers 1770, une peinture fidèle des mœurs de ces contrebandiers. Le capitaine Nanty Ewart et l'honnête receleur Trumbull sont au nombre des plus vivantes créations du romancier écossais.

reprises pour agrandir le domaine de l'excise avaient échoué. A la mort de Guillaume III, l'excise ne rapportait pas encore tout-à-fait 1 million sterling; en 1783, ce revenu s'élevait tout au plus à 4 millions sterling.

Le timbre ou *stamp* était encore un impôt emprunté à la Hollande; il avait été adopté en Angleterre, toujours comme taxe de guerre et essentiellement temporaire, en 1671. Borné dans l'origine aux actes judiciaires, il était loin d'avoir pris en 1783 l'immense extension qui en fait aujourd'hui la source d'un revenu énorme.

La taxe des terres (*land tax*), qui représente en Angleterre ce qu'on appelle en France la contribution foncière, était calculée à raison de 4 shellings par livre de revenu et produisait 2 millions sterling (50 millions de francs).

L'histoire de la taxe sur la drèche (*malt tax*) ressemble beaucoup à celle des autres impôts de consommation. Elle avait été établie pour la première fois en 1697, pour subvenir aux frais de la guerre. Depuis ce temps, elle avait été maintenue par des votes annuels du parlement et produisait, en 1783, environ 750,000 liv. sterling.

Enfin, les taxes additionnelles étaient celles qui avaient été créées par l'administration de lord North pendant la guerre d'Amérique. Ces taxes, généralement mal assises, avaient trompé les espérances des financiers du temps et ne rapportaient presque rien.

Voici donc comment pouvait s'établir en gros le compte des recettes et des dépenses publiques de l'Angleterre pour 1784 : intérêts de la dette fondée, 8 millions sterl.; intérêts de la dette flottante, 1 million sterl.; remboursement de la dette de la banque, 2 millions sterl.; déficit à régler des années antérieures, 2 millions sterl.; liste civile, 1,200,000 liv. sterl.; dépenses militaires et services divers, 7,800,000 liv. sterl.; total des dépenses, 22 millions sterl. (550 millions de francs). Produits des douanes, du timbre et de l'excise, 10 millions sterl.; produits de la taxe des terres, de celle du *malt* et des taxes additionnelles, 2 millions et demi sterl.; total des recettes, 12 millions et demi sterl. (312 millions de francs). Déficit de l'année, sans rien affecter au remboursement des deux dettes, à l'indemnité des loyalistes américains, aux dettes du prince de Galles, près de 10 millions sterling ou 250 millions de francs. Ce n'était pas là, sans doute, l'état normal des finances publiques; mais, en retranchant les charges extraordinaires, telles que les 2 millions sterling dus à la banque et les déficits accumulés des années précédentes, il restait encore un total de 18 millions de dépenses ordinaires, tandis que les recettes n'étaient que de 12 millions et demi. Le déficit permanent, régulier, devait donc être annuellement, en maintenant les armemens sur le même pied, de 5 millions et demi sterl. (près de 140 millions de francs).

Six milliards de dette et 140 millions de déficit annuel, il y avait dans cette situation de quoi effrayer un homme moins résolu que Pitt. Le 3 pour cent, qui avait été à 83 pendant la guerre, était entre 56 et 57 au commencement de 1784, c'est-à-dire fort peu au-dessus du taux où il était descendu dans les momens les plus défavorables de la guerre et fort au-dessous de celui qu'il avait atteint après la signature des préliminaires de paix. Le mal paraissait sans remède; les plus hardis reculaient devant la pensée d'augmenter encore les charges publiques. Le poids de l'impôt était déjà plus lourd pour un Anglais à cette époque qu'il ne l'était, il y a un an, pour un Français; l'Irlande n'était pas encore réunie à la Grande-Bretagne; l'Angleterre et l'Écosse, qui ne présentaient qu'un total de 8 millions d'ames, payaient pour les dépenses publiques le quart de ce que payait la France, en 1847, avec une population quatre fois et demie plus considérable, et elles avaient, en outre, à supporter les taxes locales qui n'ont point d'analogues en France, taxe des pauvres, dîmes de l'église, droits de barrière pour l'entretien des routes, etc. Ce n'est pas exagérer que d'évaluer à 100 millions de francs le produit de ces taxes locales pour l'Angleterre et l'Écosse à cette époque, ce qui portait à plus de 400 millions de francs le total des impôts acquittés, ou environ 50 francs par tête, tandis que la France, en 1847, a payé environ 40 francs par tête, tout compris.

II.

Devant un si triste tableau, Pitt ne désespéra pas; c'est là sa gloire. Il était jeune, il fut confiant. Quant aux moyens qu'il prit pour sortir de là, qu'on ne s'attende à rien de miraculeux et de subit; il n'atteignit son but qu'à force de temps, de patience et de travail, et, sans l'appui persévérant qu'il trouva dans la nation, il aurait dix fois succombé. Mais aussi quel peuple! que de bon sens et de résolution! On peut dire que l'opinion publique allait en quelque sorte au-devant des seuls moyens qui pussent rétablir l'ordre dans les finances, et Pitt présenta ce singulier phénomène d'un ministre qui devient de plus en plus populaire en augmentant tous les ans les impôts.

Il pensa que la première mesure à prendre était de faire la guerre à la contrebande. Il y travailla résolûment dès le début de la session de 1784, aussitôt après les élections qui lui assurèrent la majorité dans le parlement, par la présentation de trois bills. Le premier était relatif aux moyens de répression. Un acte passé quatre ans auparavant portait que les bâtimens suspects de contrebande pourraient être saisis dans un rayon de deux lieues le long de la côte; Pitt proposa d'élargir la zone où s'exerçait le droit de saisie et de la porter à quatre lieues. Il étendit en même temps les cas de suspicion légitime; pour un baril

d'eau-de-vie au-delà de ce qui était strictement nécessaire à l'usage de l'équipage, pour un baril de vin, pour quelques livres de thé ou de café, il y avait lieu à saisie. Les bâtimens confisqués, à l'exception de ceux qui pouvaient être utiles au service du roi, devaient être détruits. La construction de bâtimens d'une certaine forme et d'un certain tonnage, généralement connus pour servir à la contrebande, était prohibée. Aucune objection ne fut faite au principe du bill, et, dans les débats qui eurent lieu sur quelques-unes de ses clauses, les amis et les adversaires du gouvernement exprimèrent également l'intention de le rendre aussi efficace que possible. Il passa aux deux chambres sans division et après avoir été amélioré dans quelques détails par la chambre des communes.

Les deux autres bills portaient l'un sur le thé, l'autre sur les spiritueux.

Le thé pouvait être considéré comme le principal aliment de la contrebande. D'après les calculs les plus exacts qu'il avait été possible de faire, il y avait lieu de croire que treize millions de livres de thé étaient alors consommées annuellement dans le royaume. Or, les droits étaient acquittés par la compagnie des Indes pour cinq millions et demi de livres seulement, sept millions et demi de livres entraient donc en contrebande; c'était plus de la moitié de la consommation totale. La contrebande sur cette denrée était parfaitement organisée; des compagnies pour le commerce du thé s'étaient établies dans les principales villes maritimes du continent pour alimenter les contrebandiers anglais. Les employés de la compagnie des Indes, quand ils voulaient faire passer dans leur pays la fortune qu'ils avaient acquise, la réalisaient en thés transportés sur des bâtimens étrangers, consignés à des compagnies étrangères et introduits en fraude en Angleterre. Tant que les droits restaient aussi élevés sur le thé, il n'y avait point de loi assez menaçante et de punition assez sévère pour empêcher ce commerce lucratif. La grande difficulté était de trouver une combinaison qui pût décourager le contrebandier en accroissant le revenu public. Les droits existans, en partie perçus par la douane, en partie par l'excise, s'élevaient ensemble à 50 pour 100 de la valeur. Pour ôter toute tentation de fraude, il était nécessaire que le marchand de bonne foi pût acheter le thé au même prix que le contrebandier, ce qui était impossible sans une réduction des droits qui les rendît égaux aux frais de la contrebande, et il était à craindre que le revenu public ne fût considérablement diminué par cette opération.

Voici ce qu'imagina Pitt pour échapper à ce double danger. Il proposa de supprimer les droits existans sur le thé, et d'établir, pour l'avenir, un seul droit de douane de 12 et demi pour 100 de la valeur. Le droit ainsi réduit ne devait plus produire par an que le quart de

l'ancien. Pour remplir ce déficit, il proposa d'augmenter la taxe sur les fenêtres, ce qui serait, disait-il, un simple échange (*commutation*) de taxes tout à l'avantage du consommateur. De là le nom de bill d'échange (*commutation bill*) qui fut donné à son projet. Il présenta à l'appui de cette idée les développemens les plus ingénieux. Le maître d'une maison ayant neuf fenêtres pouvait être considéré, dit-il, comme consommant annuellement dans sa famille sept livres de thé; or, la différence entre l'ancien droit et le nouveau, sur une livre de thé, étant de 1 livre 5 shellings 10 deniers, et le nouveau droit sur les fenêtres n'étant que de 10 shellings 6 deniers, le maître de cette maison gagnait à l'échange 15 shellings 4 deniers. Malgré ces dégrèvemens de fait, Pitt estimait que l'augmentation de la taxe sur les fenêtres, combinée avec le nouveau droit établi sur le thé, produirait annuellement 200,000 liv. de plus que le droit ancien, sans parler de l'accroissement probable dans l'importation du thé. Ces 200,000 liv., ainsi que les dégrèvemens indiqués, devaient être pris sur les profits illicites que le bill avait pour but de faire cesser.

Malgré ces raisons, le bill d'échange rencontra une assez vive opposition dans la chambre des communes. Fox soutint qu'il était injuste de contraindre tout le monde à payer pour boire du thé, soit qu'on en bût, soit qu'on n'en bût pas, tout propriétaire étant tenu de payer la taxe des fenêtres. On lui répondit qu'en fait il n'y avait guère de familles dans le royaume, soit parmi les riches, soit parmi les pauvres, qui ne fît usage du thé, et que tous ceux qui ne consommaient pas de thé introduit par contrebande gagneraient à la substitution. Fox, ne trouvant pas la question suffisamment éclaircie, demanda le renvoi à l'année suivante, mais Pitt refusa d'y consentir. Le bill passa dans la chambre des communes après une seule division, la proposition de le renvoyer au comité ayant été rejetée par 143 voix contre 40; il passa à la chambre des lords sans division et après un court débat.

La critique faite contre l'élévation des droits sur le thé était applicable à ceux sur les spiritueux; tant qu'ils seraient maintenus, il était impossible d'espérer une répression efficace de la contrebande sur cet article. Le troisième bill proposé par Pitt renforçait les droits sur les spiritueux anglais et diminuait considérablement ceux sur les spiritueux étrangers, disposition étrange qui ne s'explique que par la nécessité de combattre, avant tout, la contrebande et d'accroître, par la quantité des spiritueux légalement importés, la quantité des droits perçus. Il fallait beaucoup compter sur l'esprit public pour proposer une pareille mesure; ce qui est plus remarquable encore que l'idée du bill, c'est qu'il passa dans les deux chambres presque sans discussion; n'ayant été considéré que comme une expérience, il ne fut mis en vigueur que pour deux ans.

Ces trois bills sur un sujet qui avait excité à un si haut degré l'inquiétude publique furent reçus avec une satisfaction générale, excepté par ceux dont ils venaient détruire la coupable industrie. Ils sont d'autant plus dignes d'attention, qu'ils furent les premiers exemples de ce système mis si souvent depuis en pratique par les financiers anglais, et qui consiste à diminuer les droits pour augmenter le revenu.

Quand Pitt ouvrit son budget, le 30 juin 1784 (on désigne ainsi la séance où le ministre des finances présente l'exposé général des recettes et des dépenses de l'année), il commença par rappeler que les besoins du pays rendaient ce travail plus lourd et plus pénible pour lui que pour aucun des ministres qui l'avaient précédé. Il avait néanmoins la consolation de penser que ces besoins n'avaient pas été créés par lui; il les avait trouvés en prenant les affaires, et, quoiqu'il fût dans l'indispensable nécessité d'imposer au pays de nouveaux sacrifices, il ne devait pas mettre des considérations personnelles en balance avec les devoirs de sa situation. Il avait confiance dans le bon sens et le patriotisme de la nation anglaise, qui supporterait ces charges avec courage après une longue et coûteuse guerre. Passant ensuite à l'examen des recettes et des dépenses publiques, il constata pour l'année, ainsi qu'il a été dit plus haut, un déficit de 10 millions sterling ou 250 millions de francs, en y comprenant les 50 millions dus à la banque, mais sans rien compter pour le remboursement de la dette flottante. Les directeurs de la banque consentaient que le paiement de leur créance fût renvoyé à une autre année; les bons de l'échiquier pouvaient être remplacés par d'autres; la somme à trouver était donc réduite à 8 millions sterling ou 200 millions de francs. Une meilleure perception des taxes et des économies sur l'armée pouvaient encore donner 2 millions sterling ou 50 millions de francs; restaient 6 millions sterling ou 150 millions de francs qu'on ne pouvait se procurer que par un emprunt.

Ce nouvel emprunt était nécessaire; il fut voté. La supériorité de l'administration nouvelle se fit sentir par la manière dont il fut concédé. Les précédens ministres avaient fait de la concession directe des emprunts un instrument de patronage et un moyen d'enrichir leurs amis et partisans aux dépens de la nation. Pitt adopta un nouveau mode qui lui réussit parfaitement et qui est maintenant généralement suivi. Il fit donner avis, par l'administration de la banque aux capitalistes de la Cité, qu'il était prêt à contracter un emprunt avec ceux qui lui offriraient les meilleures conditions, et que des billets de loterie seraient distribués parmi les prêteurs en proportion des sommes prêtées. Ceci amena, comme il s'y attendait, une concurrence. Deux compagnies déposèrent des propositions qui furent ouvertes en présence du gouverneur et du sous-gouverneur de la banque, et Pitt accepta

les meilleures pour l'état. Voici en quoi elles consistaient : tout souscripteur pour 100 livres en argent devait recevoir une inscription de 100 livres 3 pour 100, une de 50 livres 4 pour 100, 5 shellings 6 deniers d'annuité pendant soixante-quinze ans, et les deux cinquièmes d'un billet de loterie. De cette façon, l'intérêt public fut seul consulté, et toute possibilité de faveur ou d'influence fut écartée. La charge de l'échiquier, par suite de cet emprunt, s'éleva à 7,875,000 francs par an. C'était à raison d'un peu plus de 5 pour 100.

En même temps, Pitt consolida pour 6,600,000 livres sterling ou 165 millions de francs de bons pour la marine et les vivres et de bons pour les dépenses de l'artillerie qui formaient une partie considérable de la dette flottante; ce n'était encore là qu'un peu moins de la moitié de ces bons. Il était bien évident qu'il faudrait finir par consolider le tout; mais c'était déjà beaucoup, au moment où l'on émettait un nouvel emprunt, de faire passer une pareille masse de titres dans la dette fondée. Pour payer l'intérêt du nouvel emprunt (315,000 livres), Pitt proposa purement et simplement d'établir de nouvelles taxes; ces taxes portaient sur les chapeaux, les rubans, les gazes, les charbons, les chevaux, la toile, le calicot, les chandelles, les patentes des marchands au détail, les briques et tuiles, les permis de chasse, le papier et les fiacres. C'était, comme on voit, à l'exception des charbons et des tuiles, une série de taxes somptuaires. La seule qui souleva de sérieuses objections fut la taxe sur les charbons. Sur l'observation qu'elle pourrait être nuisible aux manufactures et oppressive pour le pauvre, Pitt l'abandonna et y substitua une taxe sur la vaisselle d'or et d'argent, sur le plomb exporté, les licences pour la vente de l'ale, les chevaux de course, la poste aux lettres, et il changea celle sur les rubans et la gaze en une sur la soie écrue. Il ne proposa pas moins de cent trente-trois résolutions, qui furent transformées en bills et passèrent sans grande difficulté. Tout le monde admira dans les débats, ainsi que dans l'immense exposé qui avait ouvert la discussion, les ressources d'esprit et de volonté du jeune chancelier de l'échiquier, et les espérances de l'Angleterre achevèrent de se fixer sur lui.

Telle fut en résumé, sous le rapport financier, cette session de 1784, la première d'une si longue et si éclatante carrière.

La suite répondit à ce début. Non content d'avoir obtenu du parlement des bills contre la contrebande, Pitt eut soin de tenir énergiquement la main à l'exécution des mesures adoptées. Au mois de janvier 1785, il fit brûler, le long des côtes, sans autre forme de procès, tous les bâtimens suspects de contrebande. Un certain genre de construction favorable à la marche rapide des navires et particulière aux contrebandiers était à peu près la seule indication qui servait à reconnaître les bâtimens à incendier. Cette hardie mesure fut exécutée en présence

des propriétaires des navires, qui réclamaient en vain, et sous la protection d'un corps de troupes qu'on avait fait venir à Deal et dans d'autres ports fréquentés par la contrebande. Pitt se mit avec la même résolution à la poursuite de tous les abus. Donnant un exemple qu'aucun ministre n'avait donné avant lui, il pénétra dans les moindres détails des administrations les plus compliquées et entreprit de supprimer toutes les dépenses inutiles. Les hommes vieillis dans les affaires le voyaient avec un étonnement mêlé de pitié s'engager dans cette œuvre immense, et, tout en admirant sa bonne foi, souriaient de sa présomption.

Le comte d'Adhémar, alors ambassadeur de France auprès de la cour de Londres, écrivait à son gouvernement, le 20 février 1785, au sujet de ces réformes : « Il est probable que M. Pitt ne résistera pas à la terrible besogne dont il s'est chargé et qu'il entreprend avec un courage plus propre à marquer son zèle que son expérience. Il a osé entrer dans l'examen de tous les gages, de tous les émolumens, de tous les profits illicites que les trésoriers et caissiers retirent de l'argent qui séjourne dans leurs mains. Il a voulu que la perception fût plus simple, moins onéreuse et d'une fluidité plus rapide dans le trésor national. Il a mis, en conséquence, des empêchemens à tous les écoulemens d'argent illicites; il a retranché sur les gages; en un mot, il a proposé plusieurs bills pour consolider cette grande opération contre les abus. Sa motion a passé. Vous jugez bien que c'est un homme perdu. L'on n'attaque pas impunément les financiers et les gens avides. Il est dangereux dans tous les pays du monde de faire le bien général sans s'arrêter à la considération des intérêts particuliers. Heureux cependant les hommes à qui les circonstances fournissent le développement de ce caractère honorable! Ils ont la vénération des honnêtes gens; telle sera la récompense de M. Pitt, soit qu'il tombe ou qu'il reste en place. »

Pitt ne tomba pas, et le pronostic de M. d'Adhémar, assez généralement fondé, se trouva faux pour l'Angleterre.

Cependant les effets des mesures prises commençaient à se faire sentir. Les revenus publics montaient. Le 11 avril 1785, Pitt fit connaître au parlement les résultats des deux derniers trimestres; en les comparant à ceux de l'année précédente, il fit ressortir un progrès sensible. Il exprima l'espoir que, dès l'année suivante, les recettes du pays balanceraient les dépenses et donneraient même un excédant qui pourrait être appliqué à liquider la dette nationale. Avait-il réellement l'espoir qu'il exprimait, ou cette affirmation prématurée n'était-elle pour lui qu'un moyen de relever la confiance publique? Peu importe; en pareil cas, l'illusion même est utile, et, quand Pitt aurait trop compté sur lui-même, il n'aurait fait que puiser dans cet excès de confiance le courage dont il avait un si grand besoin. Quand il ouvrit son budget, le

9 mai, il annonça que le déficit de l'année, pour les dépenses ordinaires, ne serait que d'un million sterling (25 millions de francs), résultat trop merveilleux pour être vrai après une seule année d'administration, et qui fut généralement accueilli par des doutes.

Pour combler le nouveau déficit, il refusa de contracter un emprunt dans la forme ordinaire, les fonds publics étant encore trop bas pour qu'il lui parût sage de jeter de nouveaux titres dans la circulation. Il aima mieux emprunter à la banque, sur des bons de l'échiquier, à 5 pour 100, et telle était la confiance qu'il inspirait déjà, que la banque consentit à faire cette nouvelle avance. En même temps il annonça qu'il restait encore pour 10 millions sterling de bons de la marine et de l'artillerie, et que, cette masse de valeurs en suspens étant la principale cause de la dépression des fonds, il croyait de son devoir de les consolider immédiatement. Il émit à cet effet, comme l'année précédente, du 5 pour cent un peu au-dessous du pair, et grossit ainsi la dette fondée de plus de 11 millions de liv. sterling. Pour subvenir aux intérêts des nouveaux emprunts et remplacer la taxe sur les étoffes de coton qu'il avait été forcé de supprimer, il proposa de nouvelles taxes sur les laquais, les servantes, les chevaux de poste, les boutiques, les prêts sur gages et les gants. Ces taxes subirent dans la discussion quelques modifications qui devaient les rendre moins productives, et Pitt, qui ne voulait rien perdre, augmenta en proportion quelques-uns des impôts déjà existans, de manière à retrouver les 400,000 liv. sterling de revenu supplémentaire dont il avait déclaré avoir besoin.

Fox, Sheridan et les autres membres de l'opposition avaient d'abord manifesté l'intention d'appuyer Pitt dans ses réformes financières; mais, quand ils le virent s'engager si avant, ils espérèrent en profiter pour le renverser. Suivant la tactique éternelle des oppositions, ils s'attachèrent à prouver que le déficit était beaucoup plus grand que ne l'avouait le ministre, et en même temps ils attaquèrent toutes les taxes nouvelles comme impopulaires. Ils s'en prirent surtout à la nouvelle taxe sur les boutiques, qui était en effet assez mal conçue, et dont la révocation devait leur donner plus tard un petit triomphe de détail. Les accusations qu'ils élevaient contre le chancelier de l'échiquier étaient trop évidemment contradictoires pour mériter une bien grande faveur, mais chacune d'elles prise à part était spécieuse. Dans un pays moins positif, elles auraient pu donner le change. En Angleterre, l'opinion résista; les bills proposés par Pitt ne passèrent qu'à une faible majorité; la coalition des intérêts compromis ébranla un moment le jeune ministre, mais la force de la vérité l'emporta.

Ainsi se passa l'année 1785. Tout le monde sentait qu'une situation aussi mauvaise, aussi chargée d'embarras, ne pouvait pas s'éclaircir comme par enchantement. On avait foi dans la résolution de Pitt, dans

son dévouement absolu à l'intérêt public, et on attendait. Dès la rentrée du parlement, le 7 février 1786, Pitt demanda, avec un juste sentiment de ses progrès, qu'un comité fût nommé pour examiner l'état des recettes et des dépenses du pays. C'était provoquer lui-même l'examen de toute son administration. Le comité fut nommé et composé de neuf membres; W. Grenville, cousin du ministre, en fut nommé président. Le 21 mars, le comité rendit le compte le plus favorable à Pitt et à son système. D'après le rapport présenté à la chambre des communes, voici quel devait être à l'avenir le budget normal du pays : dépenses, 14,478,181 livres sterling ou 362 millions de francs environ; recettes, 15,397,471 livres sterling ou 385 millions de francs environ, d'où résultait un excédant de recettes sur les dépenses de 919,290 liv. sterling ou près de 23 millions de francs. Ainsi, si ce compte était exact, les dépenses annuelles avaient été réduites par Pitt, en deux ans, de 18 millions sterling à 14 millions et demi, soit de 3 millions et demi sterling ou de plus de 87 millions de francs; en même temps, les recettes avaient été portées de 12 millions et demi sterling à 15 millions et demi, c'est-à-dire accrues de 3 millions sterling ou 75 millions de francs; c'est ainsi que le déficit de 138 millions était devenu un excédant de recettes de 23.

Dans cette évaluation des dépenses publiques, les intérêts de la dette fondée, qui n'étaient que de 8 millions sterling en 1783, étaient portés à 9,275,000 livres, par suite des consolidations successives qui avaient eu lieu depuis deux ans. En revanche, les intérêts de la dette flottante, qui absorbaient au moins un million sterling en 1783, n'étaient plus portés que pour 258,000 livres. La dette flottante avait diminué à peu près de ce dont s'était accrue la dette fondée; c'était une transformation analogue à celle qui a eu lieu cette année en France pour les bons du trésor et les fonds des caisses d'épargne. Seulement cette transformation, accomplie avec une prudente habileté, avait grevé l'état d'une faible charge, tandis qu'elle n'a pu avoir lieu en France, sous la pression de circonstances impérieuses, qu'au prix de sacrifices considérables. Les 500,000 livres sterling d'intérêts annuels dont la dette s'était accrue en outre représentaient les intérêts des derniers emprunts conclus en 1784 et 1785. Quant aux économies, elles portaient principalement sur les dépenses militaires; ces dépenses étaient réduites à elles seules de plus de 3 millions sterling ou 75 millions de francs. Il n'était alloué pour la marine que 45 millions de francs; pour l'armée, que 40 millions de francs; pour l'artillerie, que 9 millions de francs. Ainsi, toutes les dépenses militaires annuelles de l'Angleterre, marine, armée et *ordnance*, ne devaient pas atteindre 100 millions de francs; c'était la moitié environ de ce qu'elles exigeaient en 1783.

Quant aux recettes, les nouveaux impôts établis par Pitt ne figuraient

que pour des sommes insignifiantes; l'augmentation du revenu était obtenue presque tout entière sur les anciens impôts, grace aux améliorations introduites dans la perception, à la répression de jour en jour plus active de la contrebande, et surtout au progrès de la richesse et du bien-être dans le pays. L'Angleterre payait avec plus d'aisance, en 1786, 15 millions et demi sterling de contributions que 12 millions et demi deux ans auparavant. Le grand art, pour accroître les recettes d'un pays, consiste moins en effet dans l'établissement de nouveaux impôts que dans l'impulsion donnée aux affaires par un sentiment général de confiance et de sécurité. Sous ce rapport, l'administration de Pitt avait fait des merveilles. La nation oubliait peu à peu les jours néfastes de la guerre contre l'Amérique, et, se tournant vers l'avenir avec un retour d'espérance, elle cherchait désormais en elle-même la compensation de ce qu'elle avait perdu au dehors. L'industrie, le commerce, l'agriculture, la navigation, se développaient rapidement.

Le brillant tableau présenté par le comité n'était cependant pas complétement exact, et l'opposition ne se fit faute de le faire remarquer. Fox, Sheridan, sir Grey Cooper, contestèrent toutes les conclusions du rapport. Selon eux, l'excédant de 900,000 livres sterling des recettes sur les dépenses n'était qu'un mensonge. D'abord, le comité n'avait pas fait mention de plusieurs dépenses qui, pour être extraordinaires, n'en étaient pas moins obligatoires, telles que des sommes dues à la liste civile, l'augmentation d'apanage pour le prince de Galles, les indemnités que les loyalistes américains sollicitaient depuis long-temps, les 2 millions sterling que l'état devait à la banque, etc. Ensuite, l'opposition prétendait avec raison que les dépenses ordinaires avaient été réduites outre mesure, que la marine, par exemple, ne pouvait pas se renfermer dans le crédit qui lui était affecté en présence des armemens des autres nations, et que, sur toutes les autres branches des dépenses publiques, de semblables mécomptes se présenteraient. A ces observations parfaitement fondées s'en joignaient d'autres qui l'étaient moins; on disait que les recettes des douanes et de l'excise avaient été exceptionnelles en 1785, que rien ne permettait d'espérer qu'elles se maintinssent à ce taux; on profitait d'une diminution momentanée que les recettes des douanes avaient essuyée dans le premier trimestre de 1786 pour annoncer dans l'avenir une réduction analogue sur toutes les taxes.

C'est ici qu'on ne saurait trop admirer le bon sens dont fit preuve en cette occasion la nation anglaise. Ces critiques, assez justes pour la plupart, ne firent aucune impression sur l'esprit public; le système de Pitt était désormais jugé. Il avait fait non-seulement tout ce qui était possible, mais bien au-delà de ce qu'il était raisonnable d'espérer en 1783; l'Angleterre n'en demandait pas davantage. Que le fameux excédant de 900,000 liv. ster. fût réel ou fictif, et l'expérience prouva plus

tard qu'il n'était qu'apparent, elle s'en inquiétait peu. Pour la première fois depuis bien des années, on n'entendait pas parler d'emprunt pour subvenir aux dépenses courantes. Après tant de déficits accumulés, l'équilibre était à lui seul un progrès suffisant. Quant à l'arriéré, Pitt, qui en avait déjà comblé une partie, finirait bien par liquider le reste. L'opposition avait beau jeu à étaler les embarras du pays, mais elle ne donnait pas le remède à ces embarras, tandis que le jeune ministre travaillait sans relâche à les éteindre. Mieux valait donc soutenir un ministère réparateur, même en supposant qu'il exagérât les bons côtés de la situation, que donner raison à l'opposition, qui en exagérait inutilement les mauvais.

III.

Dès ce moment, Pitt fut maître du terrain. Les taxes additionnelles elles-mêmes n'excitèrent dans le pays que les clameurs absolument inévitables. On n'avait pourtant encore vu nulle part une telle accumulation de taxes. Une caricature parut à cette époque et fut quelque temps assez à la mode. Elle représentait *le Breton né libre* ou John Bull, c'est-à-dire le peuple anglais, sous la forme d'un homme écrasé sous le poids des impôts. Sur le drap qui formait ses habits, sur le linge de sa chemise était écrit en grosses lettres *custom* (douane); sur d'autres parties de son corps, *excise;* sur sa tête et sur ses mains, *stamp* (timbre). Son large cou portait une sorte de joug; sur l'un des bouts de ce joug était écrit *dette nationale;* sur l'autre, *liste civile.* De ces deux bouts pendaient des ballots représentant les taxes sur la bière, le thé, le vin, le tabac, le sucre, le charbon; à sa droite était une maison placardée de haut en bas d'affiches pour les taxes : taxe sur les tuiles du toit, taxe sur les briques du mur, taxe sur les fenêtres, taxe sur les boutiques, etc.; un autre édifice placé à sa gauche était également placardé de taxes pour les paroisses, le droit des pauvres, l'éclairage, le pavé, ou de taxes sur la vie civile, les naissances, les baptêmes, les mariages, les enterremens; la terre où il posait les pieds portait elle-même en grosses lettres *land tax;* enfin, les taxes futures s'approchaient de lui sous la forme d'un crocodile prêt à le dévorer. Tout cela était vrai sans doute, mais pouvait-il en être autrement?

De son côté, Pitt fit grand bruit de l'excédant de recettes de 900,000 liv. sterling qu'il était, disait-on, parvenu à obtenir. Il en fit le point de départ d'un système d'amortissement de la dette « qui aurait suffi, dit son panégyriste Tomline, à immortaliser son nom et à lui assurer l'ardente reconnaissance des générations présentes et futures. » Ce plan fort simple consistait à appliquer tous les ans 1 million sterling au rachat des titres de la dette au cours du jour; ce fonds devait être dé-

claré inaliénable, même en temps de guerre, et accru d'année en année de l'intérêt composé des sommes rachetées. C'était la théorie de l'amortissement telle qu'elle avait été donnée par le docteur Price et qu'elle a été depuis appliquée en France. Beaucoup d'autres projets avaient été présentés sur un sujet qui occupait tous les esprits, mais Pitt avait préféré celui-là comme le plus pratique et le plus propre à agir sur les imaginations. Il ne s'était pas trompé. L'Angleterre fut émerveillée de tout ce qu'elle entendit dire de la puissance de l'intérêt composé; il fut démontré par des chiffres que si, de 1716 à 1786, un fonds annuel d'un demi-million sterling ou 12 millions et demi de francs avait été employé sans interruption au rachat de la dette en s'accroissant, d'année en année, de l'intérêt des sommes rachetées, la dette entière de l'Angleterre, cette dette énorme qui pesait si lourdement sur les finances publiques, aurait été entièrement éteinte dans cette période de soixante-dix ans.

Puisqu'un pareil résultat eût été possible avec une dotation annuelle d'un demi-million sterling seulement, grace à la puissance de l'intérêt composé, que ne devait-on pas attendre d'une dotation annuelle du double! L'Angleterre accueillit avec un véritable transport de joie le projet de Pitt et les calculs à l'appui; elle se crut dégagée dans un court délai du fardeau de sa dette, et en effet, si aucun emprunt nouveau n'était venu détruire l'effet de l'amortissement institué par Pitt, les conséquences annoncées par les chiffres se fussent réalisées mathématiquement. Une seule condition était nécessaire, c'était que l'excédant annuel d'un million sterling des recettes sur les dépenses fût réel; or, cette condition ne fut que bien rarement remplie, elle ne l'était pas même au moment où Pitt l'annonçait si pompeusement, et le temps n'était pas loin où la guerre contre la France allait contraindre le pays à contracter une dette nouvelle bien autrement gigantesque que l'ancienne. Le fameux amortissement de Pitt ne fut donc jamais qu'une illusion, mais l'Angleterre n'y regarda pas de si près, et cette illusion suffit pour fonder chez elle le crédit public sur des bases inébranlables. Dans les momens les plus difficiles de la guerre contre la France, Pitt n'eut qu'à maintenir résolûment le principe de l'amortissement, tel qu'il l'avait posé en 1786, pour réaliser sans difficulté des emprunts énormes. Dans ces derniers temps, le gouvernement anglais a pu supprimer avec raison la dotation annuelle de l'amortissement, l'expérience ayant démontré qu'il n'y avait de véritable amortissement que l'excédant des recettes sur les dépenses, mais la reconnaissance de l'Angleterre envers Pitt n'en doit pas être amoindrie.

Pitt comprit si bien l'importance de ce bill d'amortissement, qu'il voulut donner à sa sanction une solennité particulière. Le bill ayant passé dans les deux chambres presque sans opposition, le roi se rendit

en personne, le 26 mai, à la chambre des pairs pour donner son assentiment, cérémonie complétement inusitée au milieu d'une session et destinée à frapper davantage les esprits. En présentant le bill au roi, le président de la chambre des communes prononça un discours où la réduction progressive de la dette publique était présentée comme un fait désormais acquis et assuré. Sous l'empire de cette espérance, les fonds publics montèrent rapidement. Comme il ne devait pas y avoir cette année d'emprunt donnant lieu à de gros bénéfices, les capitalistes durent mettre leur argent dans les fonds ordinaires. Une circonstance heureuse vint en outre en aide à Pitt. L'année précédente, un bill avait été proposé par le ministère pour imposer à quiconque reviendrait de l'Inde en Europe l'obligation de faire connaître sous serment l'état de sa fortune; à cette nouvelle, une foule d'Anglais riches revinrent dès 1786 et s'empressèrent de réaliser leur fortune avant que le bill fût en vigueur; il en résulta un versement prodigieux de numéraire en Angleterre et une foule de placemens dans les fonds publics. Le 3 pour 100 monta à 73; il était à 56 à l'avénement de Pitt.

L'année 1786 est peut-être la plus importante de l'histoire financière de la Grande-Bretagne. A partir de cette année, cesse le désordre des administrations précédentes, un budget régulier est fondé. Le ministre proposa en outre, avant la fin de la session, une mesure qui devait compléter ce qui avait été fait en 1784 pour les thés et les spiritueux; il s'agissait des vins. La quantité de vin annuellement consommée dans le pays allait nécessairement croissant, comme toutes les consommations, et cependant les recettes de la douane sur cet article baissaient. Pitt y vit la preuve d'une contrebande active, et proposa pour l'arrêter de transporter le droit sur les vins de la douane à l'excise. C'était de nouveau beaucoup oser, car l'excise était particulièrement impopulaire. L'opposition jeta feu et flammes. Les marchands de vin firent pétitions sur pétitions. Le bill passa cependant sans difficulté, et les prévisions de Pitt ne tardèrent pas à se vérifier; avant que le vin fût soumis au régime de l'excise, il en entrait annuellement 12 à 13,000 tonnes; après l'adoption du nouveau régime, il en entra 18,000, et bientôt après, le droit ayant été réduit, 22,000. Ainsi se justifiaient l'une après l'autre par l'expérience presque toutes les innovations du premier ministre. On n'avait jamais vu le génie fiscal braver l'impopularité avec cette audace et réussir dans ses entreprises avec ce bonheur.

En même temps qu'il apportait dans la perception des impôts ce soin de plus en plus rigoureux, Pitt ne négligeait aucun moyen d'augmenter l'activité nationale, source unique de tout revenu. Il négociait depuis quelque temps un traité de commerce avec la France; ce traité fut signé le 29 septembre 1786. On aura peine à le croire de nos jours, mais ce fut là peut-être la nouveauté la plus hardie de Pitt, celle dont

le succès dans l'opinion fut le plus douteux. Les esprits étaient encore à cette époque fortement imbus de préjugés belliqueux; la France surtout était pour les Anglais l'objet de ressentimens héréditaires que les désastres de la guerre d'Amérique avaient tout récemment ravivés. Un traité, même de commerce, avec la France parut à beaucoup de bons patriotes une véritable monstruosité. Fox se fit dans la chambre des communes l'organe de ces haines. Le discours qu'il prononça à cette occasion était exactement celui qu'aurait prononcé, il y a un an, un membre de l'opposition française, s'il avait été question alors d'un traité de commerce entre la France et l'Angleterre. Il fallait, disait-il, que le ministère eût perdu toute pudeur pour jeter ainsi l'Angleterre aux pieds de son odieuse rivale; l'indépendance nationale était compromise, sacrifiée; le traité était tout dans les intérêts de la France, etc. Pitt répondit dans un langage humain, élevé, véritablement politique; il combattit ces idées surannées de lutte éternelle entre les peuples, et essaya de montrer que l'Angleterre, au lieu de s'affaiblir, puiserait de nouvelles forces dans un plus grand développement commercial. Ces raisons, qui trouveraient encore aujourd'hui en France peu d'échos, n'en trouvèrent pas beaucoup plus alors en Angleterre.

L'ascendant de Pitt fit cependant accepter le traité; mais il sentit lui-même qu'il avait besoin de donner une compensation aux susceptibilités nationales. L'occasion se présenta bientôt, il la saisit. La guerre éclata entre la Hollande et la Prusse au mois de juillet 1787; la Hollande réclama le secours de la France son alliée, et la France se disposait à intervenir, quand Pitt fit signifier au gouvernement français qu'il s'opposait à l'intervention; ce gouvernement, que troublaient déjà les approches de la révolution, ne se sentit pas assez fort pour passer outre; la Hollande abandonnée se soumit. C'était le premier succès de l'Angleterre à l'extérieur depuis la guerre d'Amérique, et il était obtenu sur la France; la nation entière fit éclater des transports de joie. La popularité de Pitt, un moment ébranlée par le traité de commerce, en fut accrue; mais ce succès était de ceux qui ne s'obtiennent pas sans des sacrifices. Bien que Pitt n'eût pas fait la guerre proprement dite, il avait dû la préparer. Un traité avait été passé avec le landgrave de Hesse-Cassel pour lui assurer un subside annuel qui le mît en état de tenir sur pied douze mille hommes de troupes auxiliaires; en même temps, les forces de terre et de mer de l'Angleterre avaient dû être accrues et portées fort au-delà des prévisions du comité. Pitt eut donc à souffrir comme financier de son succès comme homme d'état.

Son budget de 1787, par suite de ces armemens extraordinaires, devait encore se solder en déficit. Il résolut de n'en pas parler. A l'aide de quelques anticipations et avec le secours de la dette flottante, il passa l'année sans nouvel emprunt. Cette session ne fut pourtant pas perdue

pour sa grande réforme financière; il la remplit, au contraire, par une des plus importantes améliorations qu'il ait réalisées. Nous avons dit quelle confusion régnait dans la perception des douanes, de l'excise et du timbre. Le ministre n'entreprit rien moins que de porter l'ordre dans ce chaos. Après avoir mûri de longue main ses idées, il soumit au parlement, dans le cours de cette session, un plan général connu sous le nom de *consolidation*. Les innombrables droits alors existans devaient être abolis et remplacés par un droit unique sur chaque article équivalant autant que possible à l'ensemble des anciens; de plus, les produits divers de ces trois grandes branches du revenu public, au lieu d'être affectés séparément, comme par le passé, à des destinations spéciales, devaient être réunis en un seul fonds, appelé *fonds consolidé*, qui servirait d'abord à payer les créanciers de l'état, et dont le surplus, s'il y en avait, serait applicable aux dépenses publiques. Par cet arrangement, chacun des créanciers de l'état perdait sa garantie particulière; mais Pitt soutenait que l'état avait toujours le droit de changer la nature du gage qu'il donnait à ses créanciers, pourvu que le gage nouveau fût substantiellement égal à l'ancien. Si ce droit était refusé au parlement, il serait impossible, disait-il avec raison, de rien changer à une taxe une fois établie. Du reste, pour couper court à toute objection, il proposa de déclarer que, dans le cas où l'ensemble des ressources réunies dans le fonds consolidé ne suffirait pas pour faire honneur aux engagemens de l'état, il y serait pourvu au moyen des subsides votés annuellement par le parlement.

En même temps, il proposa de nombreuses améliorations de détail dans les services. Ainsi, d'après les règles existantes, la valeur des marchandises assujetties par la douane à un droit *ad valorem* était affirmée sous serment par l'importateur; on s'était plaint souvent de cette disposition qui donnait lieu à de nombreux parjures. Pitt demanda qu'à l'avenir la déclaration des valeurs fût faite seulement par écrit par le propriétaire ou son agent; pour défendre les intérêts du fisc, les officiers des douanes devaient avoir le droit de prendre pour le compte de l'état les marchandises au prix d'évaluation, en ajoutant 10 pour 100 pour représenter les bénéfices probables des marchands. Ces principes sont ceux qui ont été adoptés depuis par les premières nations européennes, et qui sont considérés en quelque sorte aujourd'hui comme élémentaires en matière de douane. D'autres mesures du même genre furent prises pour simplifier également la perception des droits de l'excise et du timbre. Ce vaste plan, qui ne comptait pas moins de trois mille résolutions de détail, rencontra dans le parlement une faveur universelle. Pitt le développa avec une si merveilleuse clarté et une connaissance si approfondie de la matière, qu'il obtint même les applaudissemens de l'opposition. Burke déclara le premier que ceux qui, comme lui, croyaient

malheureusement de leur devoir de combattre souvent les mesures proposées par le gouvernement, ne pouvaient en cette occasion que remercier, au nom du pays, le chancelier de l'échiquier pour la parfaite justesse de ses vues et l'admirable précision de son exposé. Après lui vint sir Grey Cooper, qui avait été seize ans secrétaire de la trésorerie, et qui rendit le même hommage au travail de Pitt. Enfin, Fox lui-même exprima en termes formels son adhésion, et le plan de Pitt devint loi de l'état.

La force de l'opinion fut telle en sa faveur, que pas un des créanciers privilégiés ne réclama. Cette révolution, qui paraissait impossible, entreprise à propos, s'accomplit avec une facilité extraordinaire. Avant cette époque, l'Angleterre avait déjà deux budgets: l'un qui se composait des dépenses obligatoires et des recettes préparées pour y pourvoir, l'autre qui se composait des subsides spéciaux votés annuellement. Cette distinction fut maintenue et en quelque sorte fortifiée par le plan de Pitt. On a quelquefois proposé d'établir en France la même distinction; le désir de conserver une parfaite uniformité dans les finances publiques a fait maintenir la formalité du vote annuel pour toutes les recettes et dépenses indistinctement. En fait, cette formalité est illusoire, pour les dépenses du moins, car en France comme en Angleterre il y a des dépenses nécessaires et des dépenses facultatives; mais, avec l'organisation actuelle des finances françaises, rien n'en rend, à proprement parler, la suppression nécessaire, tandis que, du temps de Pitt, la consolidation avait une signification considérable.

Une difficulté plus politique que financière, mais qui cependant devait donner lieu à l'ouverture d'un nouveau crédit, fut résolue presque en même temps. Les dettes du prince de Galles devenaient de plus en plus criantes. George III, homme d'ordre, d'économie, de mœurs régulières, n'aimait pas ce fils, qui se livrait avec emportement à toutes les dissipations de la jeunesse; de son côté, le prince de Galles, rebuté par la sévérité de la cour de son père, s'entourait de tous les hommes prodigues et débauchés qui formaient l'opposition. Une lutte fort vive s'engagea dans les communes au sujet des dettes du prince; Pitt refusa d'abord de les payer, et, soutenu dans sa résistance par le roi lui-même, il ne céda que lorsque le prince eut promis de vivre à l'avenir plus convenablement. Jamais peut-être Pitt n'avait montré plus de fermeté et d'esprit politique; il avait su résister et céder à propos et concilier dans une juste mesure le respect dû à l'héritier du trône avec la dignité du gouvernement. Il en fut récompensé dès l'année suivante, quand George III perdit la raison. Cette crise, une des plus graves qu'ait jamais traversées une monarchie constitutionnelle, présente peut-être la plus belle page de l'histoire d'Angleterre; on vit la nation, placée entre un roi fou et un prince déconsidéré, se

rallier avec une énergie croissante autour des institutions qui ont fait sa gloire et sa puissance, et maintenir aux affaires le grand ministre qui perdait dans le roi son principal appui.

Les armemens de 1787 pesèrent encore sur le budget de 1788. Pitt tint cependant à honneur de passer encore cette année sans faire de nouvel emprunt, sans établir de taxes nouvelles et sans rien retrancher du fonds d'amortissement voté en 1786. Il y parvint grace à l'habileté de son administration. Les dépenses non prévues au budget de 1787 dépassaient 1,200,000 liv. sterl., ou 30 millions de francs. Pitt prétendit que l'accroissement continu du revenu public suffisait pour les acquitter, mais le revenu de l'année finissant le 5 avril 1788 n'avait été, d'après ses propres relevés, que de 400,000 liv. au-dessus des évaluations du comité; restaient 800,000 livres qu'il avait dû nécessairement demander à la dette flottante. Quoi qu'il en soit, on comprend combien l'Angleterre dut être frappée d'étonnement en voyant deux années passer sans emprunt et sans taxes nouvelles après tant de charges extraordinaires. Ce qui frappait surtout les regards les moins prévenus, c'était cette augmentation constante des recettes, qui attestaient un développement de plus en plus rapide de la richesse publique. Pitt avait soin de faire remarquer, dans ses exposés, que l'augmentation serait nécessairement plus sensible encore dans les années suivantes, puisque les chances de guerre qui avaient comprimé un moment le commerce n'existaient plus, et l'Angleterre, attentive à ces paroles, voyait s'ouvrir devant elle un avenir infini de prospérité.

Le ministre profita de cette bonne disposition des esprits pour liquider une des dernières charges laissées par la guerre d'Amérique. Ceux qu'on appelait les loyalistes américains ne cessaient de poursuivre le gouvernement de leurs réclamations. Des commissaires avaient été nommés pour examiner leurs titres; le travail des commissaires étant terminé, Pitt divisa les réclamans en trois catégories, suivant le degré et la nature de leurs pertes. Pour ceux de la première catégorie, il proposa de leur allouer une indemnité égale à la totalité du dommage, quand il n'excédait pas 10,000 livres ou 250,000 francs; de 10,000 livres à 35,000, la réduction devait être de 15 pour cent seulement, et au-dessus de 35,000 livres, un peu plus forte. Les autres catégories étaient proportionnellement aussi bien traitées. C'était se montrer d'autant plus libéral qu'ainsi que l'avait dit Pitt lui-même en présentant son projet, les réclamans n'étaient nullement fondés en droit. En leur rendant la valeur de leurs biens confisqués par la guerre, la mère-patrie ne remplissait pas envers eux un devoir de justice, elle accomplissait un acte de générosité. Ces générosités bien entendues ne nuisent pas aux états, bien loin de là; en même temps qu'elles donnent une haute idée de la richesse publique, elles resserrent le lien de la natio-

nalité et encouragent les sacrifices individuels dans l'espérance d'une rémunération ultérieure. Cette munificence nationale devait coûter 1,228,000 livres ou environ 30 millions de francs; Pitt les demanda à un emprunt déguisé sous la forme d'une loterie. Encore une difficulté qui paraissait insoluble en 1783 et qui se trouvait aplanie.

IV.

Ces réparations successives, en ajoutant de nouvelles charges aux dépenses ordinaires de l'état, ajournaient toujours le moment où pourraient enfin se réaliser les promesses du comité de 1786. Si les recettes conservaient le mouvement ascensionnel qui leur avait été imprimé par l'énergie du premier ministre, elles ne pouvaient pas monter aussi vite que les dépenses. Chaque jour, en quelque sorte, se révélait un nouvel arriéré du passé à solder, un nouveau besoin du présent à satisfaire. Pitt suffisait à tout avec un rare bonheur de ressources; mais, quoi qu'il fît, son équilibre se rompait toujours par quelque côté. On a déjà vu qu'il était lui-même le premier à proposer les dépenses additionnelles qu'il croyait utiles. Ainsi encore, quand les subsides annuels furent votés pour 1789, il demanda pour la marine deux mille matelots de plus que l'année précédente, et pour les fortifications un crédit extraordinaire de 36,000 liv. sterling. Ces deux dépenses, qui venaient dépasser encore les crédits déjà dépassés du fameux budget normal de 1786, n'étaient pas absolument nécessaires, mais elles devaient améliorer l'état général de défense du pays. Devant de pareilles considérations, Pitt n'hésitait pas.

En même temps, il fut contraint d'accepter une réduction dans les voies et moyens. La taxe des boutiques (*shop tax*) avait été extrêmement impopulaire dès son établissement en 1785. Les marchands de Londres, Westminster et Southwark, qui en payaient à eux seuls les trois quarts, adressaient de nombreuses pétitions à la chambre des communes pour en être délivrés. Fox présentait régulièrement tous les ans une motion d'abolition; mais jusque-là Pitt avait résisté avec succès, quoique la majorité qui le soutenait ne fût pas aussi forte sur cette question que sur les autres. Au commencement de la session de 1789, Fox renouvela ses attaques; il fut soutenu par son collègue pour Westminster, lord Townshend, et par les représentans de Southwark et de plusieurs grandes villes qui avaient reçu, à cet effet, un mandat spécial de leurs commettans. En présence de cette manifestation de l'opinion publique, Pitt dut céder. S'il s'était refusé jusqu'alors à la suppression de cette taxe, c'est qu'il avait toujours pensé, dit-il, qu'elle était payée en définitive, non par le marchand, mais par le consommateur; il reconnaissait cependant que l'expérience n'avait pas été favo-

rable à son opinion . En conséquence, quoiqu'il fût de son devoir de résister à toute réduction de revenu, il jugeait avoir assez fait pour sauver les principes, et cessait d'insister. La taxe des boutiques fut donc abolie à la grande joie de l'opposition.

Cependant le mouvement imprimé aux esprits en Europe par la révolution qui éclatait en France avait gagné l'Angleterre. L'opposition, enhardie par un premier succès, conçut de nouveau l'espoir de renverser le ministère; elle s'anima d'autant plus contre lui, que Pitt prêtait décidément le flanc sous le rapport financier. Quand il présenta son budget, le 10 juin, il fut obligé de convenir qu'il y avait encore déficit. Sans compter les billets de l'échiquier, renouvelés d'année en année, le déficit qu'il avoua était juste d'un million sterling, c'est-à-dire de la somme qui avait été annuellement affectée, sur sa proposition, à l'amortissement. Un emprunt en rentes perpétuelles aurait trop fait ressortir l'inconséquence qu'on lui reprochait d'emprunter d'une main pour amortir de l'autre; il n'en proposa pas. Il eut recours à un mode d'emprunt alors plus connu en France qu'en Angleterre, et dont Necker avait fait un grand usage, celui des tontines ou rentes viagères avec bénéfice de survivance. La combinaison qu'il adopta était une imitation de celle des *trente têtes* que Necker avait lui-même empruntée à la Suisse. Sans entrer dans les détails assez compliqués de cette opération financière, il suffira de dire que les termes en avaient été calculés sur les probabilités ordinaires de la vie humaine; l'intérêt perçu par les souscripteurs devait croître à mesure des extinctions. C'était toujours un emprunt, mais viager, et qui ne chargeait pas indéfiniment l'avenir du pays.

Ce n'était pas tout. Le roi avait avancé sur sa liste civile, en 1787, une somme de 191,000 livres pour dépenses secrètes en Hollande. Pitt fit entendre que la plus grande partie de cette somme était un prêt fait au stathouder, qui serait remboursé à une époque fixe, mais éloignée. En attendant, il fallait rendre à la liste civile ce qu'elle avait avancé, et il proposa d'y pourvoir au moyen d'un second emprunt remboursable en dix-neuf ans par annuités, assurant qu'à mesure que les annuités seraient payées, elles seraient couvertes par des remboursemens égaux de la part de la Hollande. C'était donc en réalité près de 1,200,000 livres sterling qu'il s'agissait d'emprunter encore pour subvenir en pleine paix aux dépenses de l'année. Pitt fit valoir, pour expliquer cette contradiction avec ses assertions précédentes, qu'il y avait eu depuis 1786 beaucoup de dépenses extraordinaires qui ne se représenteraient plus. Ces dépenses, y compris l'indemnité des loyalistes américains, étaient évaluées dans leur ensemble à 1,500,000 livres sterling. En même temps, on avait racheté pour un million sterling par an de la dette nationale, c'est-à-dire en tout pour 100 millions de francs.

De violentes clameurs s'élevèrent contre le budget. Pitt n'en tint aucun compte. Pour payer l'intérêt du nouvel emprunt et remplacer la taxe des boutiques, il proposa une nouvelle série de taxes additionnelles sur les journaux, les assurances, les legs, les cartes à jouer, les dés, les chevaux, les voitures, etc.; de plus, il ne craignit pas de provoquer une nouvelle mesure qui devait augmenter le revenu, mais qui ne pouvait manquer de soulever une vive résistance. En dépit des répugnances nationales, il avait déjà beaucoup accru le domaine de l'excise en lui soumettant les vins et autres spiritueux; il proposa de l'accroître encore en y joignant le tabac.

Quand il développa les motifs de sa proposition, il fit remarquer que le tabac était devenu le principal aliment de la contrebande depuis les règlemens qu'on avait faits dans les sessions précédentes pour les thés, les vins et les liqueurs. Le très bas prix de cette denrée, comparé avec le montant des droits, était un encouragement irrésistible au commerce interlope. Plus de la moitié des tabacs consommés dans le royaume entrait en contrebande. Pitt ajouta qu'il ne connaissait que deux moyens d'empêcher cet abus; le premier était de diminuer tellement les droits qu'on ôtât au contrebandier tout espoir de gain; le second était de transporter la plus grande partie des droits sur le tabac au régime de l'excise. Le premier moyen lui paraissant trop hasardeux, il préférait le second. Il proposait donc d'établir deux droits sur chaque livre de tabac, l'un de 6 pence perçus par la douane, l'autre de 9 pence perçus par l'excise. L'exemple de ce qui s'était passé pour le vin lui paraissait décisif en faveur de cette mesure. Quand il avait été question de changer l'impôt sur le vin, la barre de la chambre était encombrée de marchands qui assuraient qu'ils ne pourraient faire leur commerce avec de telles restrictions. La chambre n'avait tenu aucun compte de ces plaintes, et elle avait eu raison.

Un soulèvement formidable répondit à cette proposition. La presse éclata en invectives; les murs de la capitale se couvrirent de placards menaçans. Plusieurs villes de commerce adressèrent au parlement les pétitions d'usage. La Cité de Londres elle-même se laissa gagner, et le conseil municipal fit une démonstration vigoureuse contre le bill. A la chambre des communes, les aldermen se mirent à la tête de la résistance. Dans le sein des comités, d'innombrables amendemens furent proposés, quelques-uns même furent accueillis. Toute cette agitation était de part et d'autre hors de proportion avec la question réelle, car il ne s'agissait, même en admettant les calculs de Pitt, que d'une augmentation de revenu de 300,000 livres sterling, et le tabac n'était pas une de ces denrées de première nécessité dont le régime intéressât la masse des consommateurs. Quand on se rappelait avec quelle facilité avaient passé, quelques années auparavant, des propositions sembla-

bles pour les thés et les spiritueux, on pouvait s'étonner qu'il y eût en ce moment tant de bruit pour si peu de chose; mais sous la question financière se cachait la question politique. L'opposition, si souvent battue, avait vu enfin l'infaillibilité de Pitt mise en doute par la présentation de son budget, et elle espérait profiter de l'impopularité de l'excise pour achever de l'ébranler.

Aux communes, le débat s'engagea d'abord sur le budget proprement dit. Sheridan avait beau jeu cette fois, et il n'eut garde de perdre ses avantages. La chambre s'étant formée en comité le 10 juillet pour examiner le rapport de Pitt, le contradicteur habituel du premier ministre en matière de finances prononça un de ses plus éloquens discours. Il accusa Pitt d'avoir trompé la nation en lui dissimulant le véritable état de ses finances pour lui présenter le tableau d'une prospérité illusoire, et s'efforça de prouver les quatre propositions suivantes :

1° Que, pendant les trois dernières années, les dépenses de l'Angleterre avaient excédé ses revenus de 2 millions sterling par an, et qu'il était vraisemblable qu'il en serait de même l'année présente et l'année suivante;

2° Que les calculs fondés sur les rapports du comité de 1786 s'étaient trouvés en défaut sur tous les points;

3° Qu'au lieu d'avoir fait aucun progrès dans la réduction de la dette nationale, l'Angleterre était plus endettée qu'auparavant;

4° Qu'enfin l'état actuel des revenus et des dépenses ne donnait aucune raison d'espérer pour l'avenir une réduction de la dette.

Ces affirmations étaient aussi exagérées dans leur sens que celles de Pitt dans le leur; mais il y avait assez de vrai pour donner à un esprit aussi fécond et aussi exercé que celui de Sheridan le sujet de développemens spécieux. Il n'eut pas de peine à prouver que, quant aux dépenses, le comité les avait réduites outre mesure, ainsi que l'opposition l'avait fait remarquér dans le temps. Au lieu de 14 millions sterling de dépenses annuelles annoncées par le comité, il s'en trouvait une moyenne de plus de 17 dans ces trois années. Pour ne citer qu'un exemple, l'artillerie, portée pour 350,000 livres sterling par les commissaires de 1786, en avait absorbé annuellement plus de 600,000. Quant aux recettes, Sheridan était bien forcé de reconnaître qu'elles s'étaient maintenues à peu près au taux annoncé par le comité; mais, même en admettant qu'elles eussent été, en effet, de 15 millions sterling par an, elles étaient restées de 2 millions au-dessous des dépenses.

Pitt ne put pas répondre lui-même à ce discours; il était retenu chez lui par un accès de goutte. Ce fut Grenville, secrétaire d'état, qui répondit à Sheridan comme rapporteur du comité de 1786. Il se défendit avec chaleur d'avoir trompé le pays. Les estimations de dépenses pré-

sentées par le comité avaient été basées sur un établissement de paix; de nouveaux besoins avaient rendu de nouvelles dépenses nécessaires, et il ne pensait pas que la chambre dût les regretter, car elles avaient servi à soutenir l'honneur et la puissance de l'Angleterre. Il était convenable d'ailleurs d'attendre quelques années avant de juger dans son ensemble le plan du comité, et il ne doutait pas que toutes ses assertions ne sortissent victorieuses de l'expérience. Fox répliqua à Grenville avec beaucoup d'énergie; il alla jusqu'à comparer la situation de l'Angleterre à celle de la France, qu'un déficit financier venait de jeter dans une révolution. « L'exemple de la France, s'écria-t-il, nous avertit qu'il ne faut pas tromper une nation sur l'état de ses ressources. Sachons profiter de cette leçon. En France, le délabrement des finances a été la conséquence du pouvoir absolu, et ce pays se venge sur le pouvoir absolu du délabrement de ses finances; *c'est le fils trompé d'un père maudit qui veut s'affranchir par un parricide.* Chez nous, le crédit public est né de notre liberté; prenons garde que notre liberté ne périsse par les abus de notre crédit public. »

Depuis l'avénement de Pitt, son administration n'avait jamais donné lieu à des critiques aussi fondées, et cependant l'immense majorité du pays n'eut pas même l'air d'y prendre garde. Le système financier du premier ministre avait reçu deux graves échecs dans cette session, d'abord la révocation d'une taxe qu'il avait créée et obstinément soutenue, celle des boutiques, ensuite la présentation forcée de deux emprunts, quand il avait annoncé qu'il n'en ferait plus, et qu'il acquitterait au contraire les anciens. Quelques-unes des objections de l'opposition avaient, on peut le dire, le caractère de l'évidence; dans un pays moins habitué à la discussion publique, on aurait dit généralement que le plan du ministre avait échoué, et qu'il fallait en chercher un autre. Les Anglais comprirent parfaitement qu'il n'en était rien au fond. Sans doute, l'excédant d'un million sterling annoncé par Pitt n'avait été obtenu en apparence depuis trois ans que par des anticipations : en réalité, les recettes ordinaires n'avaient fait que se balancer avec les dépenses ordinaires pendant ces trois années; mais les recettes publiques, qui ne donnaient en 1783 que 12 millions et demi sterling, avaient donné en 1788, de l'aveu même de Sheridan, 15 millions; les nouvelles mesures proposées par Pitt et le progrès de la richesse publique devaient accroître le revenu pour l'année suivante, et le porter à bien près de 16 millions; or, cette somme de 16 millions était suffisante pour couvrir toutes les dépenses, amortissement compris. On était donc bien près du moment où les promesses de Pitt, démenties jusque-là, allaient se réaliser. Sheridan avait aussi quelque raison de dire que la dette s'était plutôt accrue que diminuée depuis 1786; mais il aurait fallu dire en même temps, pour être juste, que les nouveaux emprunts avaient

pour la plupart été nécessités par des dettes antérieures à l'administration de Pitt, et que les autres étaient justifiés par des dépenses véritablement extraordinaires. Le budget fut voté sans difficulté.

Après le budget vint le tour du bill sur le tabac; mais les esprits s'étaient calmés dans l'intervalle, un examen plus approfondi de la question avait démontré à tous les hommes de bonne foi l'exagération des premières alarmes : l'ensemble de la situation financière du pays avait été mis sous les yeux du public, et la nécessité d'augmenter encore le revenu avait frappé tout le monde. Les espérances de l'opposition s'étaient évanouies par son échec à propos du budget. On était d'ailleurs arrivé au milieu de l'été, et Londres avait pris la physionomie habituelle de cette capitale à cette époque de l'année. Tous les habitans aisés l'avaient quittée pour aller s'établir à la campagne. Beaucoup de membres du parlement en avaient fait autant. A peine pouvait-on trouver dans les deux chambres le nombre de membres suffisant pour former ce qu'on appelait le *quorum*. Les bancs de l'opposition étaient les plus dégarnis, de sorte qu'il ne pouvait y avoir le moindre doute sur le vote final. Il n'y avait, dans la séance du 15 juillet, que 90 membres présens dans la chambre des communes quand la troisième lecture du bill fut votée. 70 voix se prononcèrent pour, et 20 contre. Ce résultat fut précédé d'une discussion assez vive.

Un membre s'étant plaint en ricanant que l'opposition, après avoir fait grand bruit contre le bill, eût déserté la fin du débat, Fox répondit avec une amertume qui prouve à quel point l'ascendant de Pitt était devenu irrésistible. « S'il n'avait pas, dit-il, donné à ses démarches contre le bill plus d'activité, c'est qu'il avait vu dès l'origine combien il était impossible de l'attaquer avec avantage. Le caractère de la nation était si changé, qu'elle s'était éprise tout à coup d'une belle passion pour les taxes et les collecteurs de taxes, notamment pour l'excise, qu'elle avait toujours détestée jusque-là. » — « Je ne suis pas venu aujourd'hui dans cette chambre, ajouta Fox, avec l'espoir de faire échouer le bill, mais avec l'intention de dire une fois tout ce que je pense sur l'excise. Quand l'excise sur le tabac rapporterait 1 million sterling par an, je m'y opposerais encore. C'est précisément le succès probable de cette mesure qui m'effraie, parce que j'y vois l'annonce que, par degré, tout notre commerce sera livré à l'excise. Or, l'excise est inconciliable avec notre liberté. L'Angleterre est dans un moment où elle se distingue parmi toutes les nations par ses lumières et ses richesses. Si les lois de l'excise devenaient générales, la nation cesserait d'être libre, et elle cesserait en même temps d'être éclairée et industrieuse. La boutique du marchand, l'atelier de l'industriel, ne sont-ils pas aussi bien leur château que la demeure du gentilhomme? Pourquoi violer cet

asile inviolable du citoyen? Pourquoi dépouiller ceux qui travaillent du droit d'être jugés par jurés, quand vous le conservez aux oisifs? »

Toutes ces belles raisons n'empêchèrent pas, comme on a vu, le succès du bill. A la chambre des lords, il rencontra une opposition qui fut bien autrement sensible à Pitt : ce n'était rien moins que celle d'un membre du cabinet, d'un ministre, du lord chancelier lui-même, lord Thurloe. Cet étrange adversaire ne se borna pas à des conversations et à des intrigues contre le bill proposé par son collègue : il poussa les choses jusqu'à prononcer un long et violent discours, qualifiant les nouvelles attributions données aux officiers de l'excise de monstrueuses violations des droits des citoyens. La chambre s'étant formée en comité pour l'examen du bill, il en combattit successivement toutes les clauses. Il était assisté dans cette singulière campagne par un des plus intimes confidens du roi, lord Hawkesbury, ce qui permit à l'opposition de faire courir le bruit que George III, lassé de son ministre, voulait le perdre par le moyen du parlement; mais cette nouvelle guerre échoua comme l'autre : lord Thurloe fut combattu ouvertement par d'autres ministres, comme le duc de Leeds et le duc de Richmond, et le bill passa sans amendement. Le lord chancelier avait un peu trop écouté dans cette occasion sa jalousie contre le jeune ministre, qui l'éclipsait aux yeux du parlement et du roi; il fut bientôt après obligé de sortir du ministère, et, cette dernière résistance vaincue, Pitt demeura sans rival : résultat qui fait encore plus d'honneur, s'il est possible, à son pays qu'à lui-même.

Cette fidélité de la confiance publique était d'autant plus remarquable, que le bill sur le tabac avait réellement de grands défauts. Ces défauts se révélèrent dans la pratique : dès la réunion du parlement pour la session de 1790, les pétitions affluèrent de nouveau. Cette fois, ce n'était plus sur des hypothèses que portaient les réclamations, on se plaignait de l'exécution même du bill. Sheridan triomphant demanda le rappel du bill comme inexécutable; le rappel fut rejeté à une faible majorité (191 voix contre 147). Pitt s'exécuta; il fit lui-même à sa loi des modifications considérables qui la rendirent d'une application plus facile. En même temps, il essuyait un autre désagrément : la tontine qu'il avait établie l'année précédente ne réussissait pas; les souscripteurs étaient peu nombreux, les titres dépréciés; il fut forcé de demander au parlement des conditions plus favorables, qui lui furent accordées. Enfin, au moment où il espérait ramener les armemens aux chiffres posés par le comité de 1786 et réparer ainsi la brèche faite dans ses calculs par les frais extraordinaires de 1787, une nouvelle difficulté diplomatique suscita de nouvelles dépenses militaires. La guerre faillit s'engager entre l'Angleterre et l'Espagne au sujet de

l'établissement de Nootka-Sound sur la côte occidentale de l'Amérique du Nord; la prétention de l'Angleterre finit par l'emporter sans combat, mais de nouveaux armemens avaient été nécessaires pour soutenir les négociations. L'idéal présenté par le comité de 1786 semblait s'éloigner au moment où l'on se croyait le plus sûr de l'atteindre.

Ce qui aurait pu être pour Pitt l'occasion d'un échec fut pour lui, au contraire, le moyen d'assurer son succès définitif. La nation avait accueilli favorablement, malgré les critiques amères de l'opposition qui y voyait un abaissement de l'Angleterre devant l'Espagne, le traité qui avait mis fin à la querelle pour l'établissement de Nootka-Sound. Il n'était pas douteux que les voies et moyens pour subvenir aux dépenses extraordinaires des armemens de 1790 ne fussent votés sans difficulté par le parlement. Pitt profita de cette occasion pour liquider autant que possible, en une seule fois, les déficits accumulés des dernières années. Il évalua à 3,133,000 livres ou près de 80 millions de francs les frais extraordinaires de ces armemens. C'était beaucoup pour le temps : les frais extraordinaires de l'armement de 1787 avaient été évalués par Pitt lui-même bien au-dessous de ce chiffre; aussi est-il permis de croire qu'il y comprit une bonne partie de l'arriéré. Quoi qu'il en soit, toujours soigneux de ménager le crédit public, il voulut combler ce déficit sans emprunt, et voici comment il s'y prit. L'état versait tous les trois mois à la banque les sommes nécessaires au paiement des intérêts de la dette; un certain nombre de rentiers négligeant de retirer leurs arrérages, il restait tous les ans sur ces versemens une somme sans emploi; l'ensemble de ces excédans s'élevait déjà à 660,000 livres. Pitt proposa d'y prendre un demi-million de livres pour subvenir aux dépenses urgentes; le reste devait être provisoirement supporté par la dette flottante, et, pour payer l'intérêt de cette dette et en éteindre progressivement le capital, Pitt eut recours à son moyen favori, l'aggravation des taxes.

Il ne proposait pas, cette fois, de créer des taxes nouvelles, mais d'élever momentanément quelques-unes des anciennes, comme celles sur le sucre, les spiritueux anglais et étrangers, le *malt*, etc. Il proposa en même temps de nouveaux moyens de surveillance pour prévenir la fraude sur la taxe des quittances et effets de commerce. Il avait calculé que, par ces ressources, la dette entière qu'il avait avouée serait comblée en quatre ans, capital et intérêts. Il devient presque inutile de dire que ces diverses propositions furent accueillies presque sans modifications. Les années 1790 et 1791 passèrent ainsi sans nouvel emprunt. Grâce au progrès constant des recettes et au maintien de la paix, Pitt put faire servir ces deux années à combler peu à peu tous les vides qui restaient encore dans son budget. L'amortissement, qui n'avait été jusqu'alors qu'une fiction, commença en 1791 à devenir

une réalité : pour maintenir chaque année le million sterling si solennellement affecté par lui au remboursement de la dette, Pitt avait été forcé de créer en cinq ans 5 millions sterling de ressources extraordinaires, indépendamment de l'indemnité des loyalistes américains et des autres dettes arriérées qui avaient été soldées à part; mais, cette dernière liquidation terminée, il allait se trouver en présence d'un budget décidément en équilibre, amortissement compris. L'Angleterre s'était montrée patiente et confiante autant qu'il avait été lui-même résolu et infatigable, et tous les deux, pays et ministre, allaient recueillir les fruits de cette sage conduite.

V.

En ouvrant, le 31 janvier, la session de 1792, le roi annonça que, l'état général des affaires sur le continent promettant que la paix ne serait plus troublée, il y avait lieu de réduire les dépenses de l'armée de terre et de mer, ce qui permettrait de supprimer une partie des taxes existantes et d'ajouter une nouvelle somme au fonds d'amortissement. C'était proclamer le succès définitif et complet du système de Pitt; le résultat poursuivi depuis huit ans avec une si admirable persévérance était enfin atteint. Il prit lui-même la parole quelques jours après pour présenter, selon son habitude, l'exposé général de la situation financière. Jamais il ne s'était plus justement complu dans cet immense inventaire qu'il excellait à tracer des ressources et des besoins de l'Angleterre. Le revenu public dépassait incontestablement désormais 16 millions sterling ou 400 millions de francs, et, sous ce premier rapport, les évaluations du comité de 1786, dont le succès tenait tant au cœur de Pitt, étaient plus que justifiées. Il devait en être de même, ou à peu près, quant à la dépense. Les dépenses militaires, portées provisoirement par les circonstances, dans les années qui avaient suivi 1786, au-delà des prévisions du comité, devaient être désormais réduites de manière à rentrer dans ses chiffres. Avec cette obstination particulière à son pays et qui était un des traits dominans de son propre caractère, Pitt avait voulu réaliser en quelque sorte à la lettre le plan du comité; le chiffre qu'il présentait en 1792 pour les dépenses de ce qu'on appelait l'établissement de paix ne dépassait que de 350,000 liv. sterling celui que le comité avait fixé en 1786.

Ainsi, en huit ans, le revenu public de l'Angleterre avait été porté de 12 millions et demi sterling à plus de 16 millions et demi, ou de 312 millions de francs à 418; toutes les dettes de la guerre d'Amérique avaient été liquidées, les loyalistes américains indemnisés; pour la première fois depuis bien des années, les recettes ordinaires de l'état suffisaient à ses dépenses ordinaires et laissaient encore un excédant ap-

plicable au remboursement de la dette publique; l'amortissement était fondé. Pitt prétendit même pouvoir disposer de 400,000 livres sterling de nouvel excédant, qu'il proposa d'ajouter, dès l'année courante, au million annuel de l'amortissement; il se fit fort de payer sur les recettes ordinaires ce qui restait dû sur les armemens de 1790, et fit supprimer immédiatement les taxes additionnelles établies à cet effet. D'autres taxes nouvellement établies, comme celles sur les servantes, les charrettes, les chandelles, etc., furent également supprimées. Il promit, si la paix était maintenue, d'en abolir tous les ans quelques autres, tout en augmentant progressivement le fonds d'amortissement. Jamais, dit-il, la situation générale de l'Europe n'avait donné l'espoir plus fondé de quinze ans de paix; or, cette durée de quinze ans était précisément le temps nécessaire pour porter la dotation de l'amortissement à son maximum; en 1808, ce fonds devait avoir atteint 4 millions sterling ou 100 millions de francs. Les faits devaient donner, dès l'année suivante, un terrible démenti à ses prévisions, et l'Angleterre, qui se berçait, en 1792, comme son premier ministre, de tous les rêves dorés d'une longue paix, allait au contraire se trouver jetée dans la plus effroyable guerre de l'histoire; mais, au moment où Pitt parlait, personne n'y croyait.

Un seul point pouvait être contesté dans cet admirable tableau : c'était la réalité de cet excédant nouveau de 400,000 liv. sterl. des recettes sur les dépenses; mais qu'était-ce qu'une question de 400,000 livres sterling ou 10 millions de francs de plus ou de moins en présence de tant d'autres progrès si brillans et si certains? Si l'excédant annoncé n'existait pas pour l'année courante, on comptait qu'il se réaliserait l'année suivante, car Pitt n'avait fait jusqu'alors qu'anticiper d'une année ou deux les résultats qu'il avait annoncés et qui avaient toujours fini par se vérifier. Par un dernier scrupule d'opposition, Sheridan annonça l'intention de contester encore cette affirmation de Pitt et de réclamer la nomination d'un comité pour l'examiner, mais il y renonça : la victoire de Pitt était désormais évidente. Que d'obstacles de tout genre il avait fallu surmonter pour en venir là! que de difficultés et souvent que de mécomptes! Une opposition pleine des plus beaux talens qui aient illustré la tribune anglaise, Fox, Sheridan, Burke, car Burke était alors de l'opposition, et y portait la même fougue qu'il mit plus tard à combattre ses anciens amis; la malveillance du lord chancelier, l'hostilité déclarée du prince de Galles, la maladie du roi et la vacance du trône, deux élections générales à traverser, voilà les difficultés politiques. Le crédit public détruit, un déficit toujours renaissant, la nécessité d'établir presque chaque année de nouveaux impôts pour le combler, des habitudes de gaspillage à réformer partout, de grandes économies à réaliser dans les dépenses militaires, une

immense contrebande à arrêter, voilà les difficultés financières. Il n'y avait pourtant eu dans l'administration de Pitt aucun de ces changemens à vue que recherchent les esprits chimériques; tous ses résultats avaient été obtenus lentement, péniblement, et son unique secret pour restaurer les finances publiques avait été l'ordre, l'économie, la fidélité aux engagemens; il n'y en a pas d'autres en effet.

Ici s'arrête la première partie de la vie de Pitt, la moitié pacifique de son ministère; avec l'année 1793 devait commencer pour lui une nouvelle série de devoirs et de travaux. Cette seconde moitié a été plus grande, plus éclatante; elle a laissé un plus profond souvenir dans la mémoire des hommes, mais elle a été bien moins selon le cœur de Pitt que la première. Il aimait la paix et la richesse que la paix amène; il fit plus tard la guerre avec une énergie indomptable, il se réconcilia même un peu avec elle, quand il vit qu'elle n'était pas incompatible avec le développement maritime et commercial de son pays, mais au fond il ne l'aima jamais. Tout en cherchant avec une habileté constante à faire tourner au profit de l'Angleterre la conflagration qui dévastait l'Europe, il regrettait le temps où la prospérité nationale coûtait moins d'efforts et de sang; tout en supportant d'une main ferme cet échafaudage d'emprunts successifs qu'il sut élever avec une audace inouie, il regrettait l'époque plus heureuse où il avait cru fonder pour toujours l'amortissement national. Nous ne le suivrons pas dans cette seconde carrière où chacun de ses succès est une atteinte à la France de la révolution et de l'empire (1); nous avons voulu seulement montrer par quels préliminaires se prépara la colossale puissance financière qui finit par triompher de la révolution française et de Napoléon.

Il est impossible de ne pas faire, devant ces souvenirs, un triste retour sur nous-mêmes. Dans son exposé du budget de 1792, Pitt, avec un juste sentiment de la vérité, attribua la plus grande partie de son succès à la puissance de l'esprit public en Angleterre et à la vitalité des institutions nationales. Nous ne pouvons malheureusement pas en dire autant en France. L'administration des finances françaises, de 1830 à 1848, a été non moins remarquable que l'administration de Pitt de 1784 à 1792, et elle a eu une tout autre conclusion. Durant les dix-huit ans de la monarchie de juillet, on a vu aussi, comme du temps de Pitt, les recettes publiques monter tous les ans, avec cette différence qu'en Angleterre le progrès des recettes tenait en partie à l'établissement de taxes nouvelles et à l'aggravation des anciennes, tandis qu'en France il était dû tout entier au maintien de la paix, à la conservation de

(1) Le tableau complet de l'administration et de la vie de Pitt a été présenté dans cette *Revue* même par un écrivain très compétent, M. L. de Viel-Castel. — Voyez les livraisons des 15 avril, 1er mai, 1er et 15 juin 1845.

l'ordre public, à la bonne direction des intérêts généraux et à l'active impulsion donnée aux intérêts particuliers. La différence du chiffre des deux budgets peut faire un moment illusion à un observateur superficiel; mais, quand on se rappelle que l'Angleterre et l'Écosse n'avaient, en 1792, que huit millions d'habitans, tandis que la France, en 1847, en avait trente-six, quand on songe que le véritable produit des impôts s'augmentait en Angleterre des taxes locales, tandis qu'en France tout était porté au budget de l'état, on trouve que la différence, au lieu d'être à l'avantage de l'Angleterre de 1792, est tout à l'avantage de la France de 1847.

Cette supériorité se manifeste surtout par l'état de la dette; en Angleterre, les intérêts de la dette absorbaient 250 millions sur 500 millions de recettes totales; en France, les intérêts de la dette absorbaient 210 millions sur 1,400; en Angleterre, un fonds d'amortissement de 25 millions était consacré à l'extinction progressive de la dette; en France, le fonds d'amortissement était de 117 millions. Il est vrai qu'en France, depuis quelques années, l'amortissement n'était plus que nominal, par suite de l'immense extension donnée aux travaux publics; mais, en Angleterre aussi, l'amortissement n'avait été que nominal depuis sa création en 1786, avec cette différence qu'en France le fonds d'amortissement servait à des dépenses extraordinaires qui pouvaient être considérées comme un placement à gros intérêts, tandis qu'en Angleterre il avait été absorbé par les dépenses ordinaires. Dans l'un et l'autre pays, il allait devenir libre, et pour agir en France avec une puissance près de cinq fois plus forte qu'en Angleterre. Nous avons vu cependant la France s'alarmer, en 1847, sur l'état de ses finances, et cette inquiétude a été une des causes de la révolution de février, tandis que l'Angleterre, en 1792, était si heureuse et si fière des siennes, que sa confiance en elle-même devint en quelque sorte illimitée. Une situation qui a conduit chez nous à une révolution et, par suite, à une banqueroute sur la dette flottante et à une dépréciation énorme des fonds publics, s'est résolue chez nos voisins par une hausse progressive et par une constitution du crédit public qui a résisté à vingt ans de guerre et à vingt milliards d'emprunt. Quelle différence entre les deux peuples!

Si maintenant l'on compare ce tableau des finances anglaises, de 1784 à 1792, avec l'état des finances françaises pendant la même période, le contraste devient plus pénible encore, s'il est possible; on trouve d'un côté ordre et richesse, de l'autre désordre et misère. Ce contraste est d'autant plus affligeant, que la France avait précédé l'Angleterre dans la voie de la bonne administration. Arrivé au ministère en 1776, Necker en était déjà sorti en 1781, quand Pitt arriva aux affaires. Dans ces cinq années, qui figurent parmi les plus belles de notre histoire nationale, le ministre français avait entrepris et en partie exécuté des améliora-

tions parfaitement analogues à celles que Pitt devait entreprendre plus tard, et il avait le mérite de l'avoir précédé. Jusqu'à Necker, les finances françaises n'avaient été qu'une succession de banqueroutes, car il ne faut pas compter la courte administration de Turgot, qui avait eu toutes les bonnes intentions et qui n'avait pas pu les réaliser. Il s'en fallait de plus de 50 millions, en 1776, que les revenus libres n'égalassent les dépenses; ce déficit annuel était couvert par des expédiens ruineux. La plupart des revenus, consommés par anticipation, ne présentaient que des ressources fictives; de plus, et cette circonstance rendait la situation de Necker bien plus grave que celle de Pitt, la France s'engageait alors dans la guerre d'Amérique : cette guerre, qui devait doubler en quelques années la dette de l'Angleterre, n'épargnait pas les finances de la France.

Cinq ans après, Necker avait donné tous les exemples que Pitt devait suivre plus tard. Il s'était mis à la poursuite de toutes les dépenses superflues, de tous les gains illicites; il avait réformé quatre cents charges inutiles dans la maison du roi, supprimé l'abus des *croupes* ou pensions sur les bénéfices des fermes générales, réparti plus équitablement les impôts, institué des assemblées provinciales pour le maniement des deniers locaux, établi les premiers élémens d'une comptabilité centrale, donné la vie et des statuts à la banque d'escompte de Paris, réduit les innombrables droits de péage établis sur les routes et les rivières au profit des propriétaires riverains, préparé l'abolition des douanes intérieures, qui empêchaient tout commerce de province à province, réorganisé les fermes et régies; et par l'ensemble de ces mesures, non-seulement il avait comblé le déficit annuel de 50 millions, mais il avait obtenu un excédant annuel de recettes sur les dépenses qu'il évaluait à 10 millions (1). En même temps, il avait emprunté 530 millions pour les frais de la guerre, et ces emprunts, si considérables pour le temps, avaient été faits, grace à une série de combinaisons ingénieuses, tout en relevant le crédit public long-temps comprimé par la mauvaise administration de Louis XV.

La réputation de Necker, par suite de ces succès, s'était rapidement répandue dans toute l'Europe. Le roi de Suède avait chargé spécialement son ambassadeur à Paris de le complimenter. Un ministre anglais, le duc de Richmond, lui écrivait en 1779, après avoir fait publiquement dans le parlement l'éloge de son administration : « Il est certain, monsieur, que je suis rempli d'admiration pour vos talens et vos ressources; *je serais bien heureux que la seule concurrence entre*

(1) Les revenus publics en France étaient, d'après Necker lui-même, en 1784, de 585 millions; la France comptait alors vingt-quatre millions d'habitans, ce qui donne en moyenne de 24 à 25 francs par tête. Un Anglais payait 50 francs à la même époque, et huit ans plus tard, en 1792, après l'administration de Pitt, plus de 60.

l'Angleterre et la France fût pour l'imitation de l'exemple que vous donnez, en rendant le prince et le peuple plus heureux par cette sage économie qui règle les besoins, anéantit le pillage et ne charge le sujet que du nécessaire par les voies les moins onéreuses. Vous avez trouvé le moyen d'établir ce système et de l'exercer même en temps de guerre. Je conserve l'édit auquel vous venez de donner lieu (l'édit pour la création de rentes en 1778) comme un monument précieux de ce que peut produire le génie. » Ces mots, qui révèlent une si noble et si généreuse émulation, font pressentir ce qui devait bientôt arriver en Angleterre sous le ministère de Pitt, dont le duc de Richmond lui-même devait être le collègue; mais au moment où l'Angleterre allait *imiter,* suivant l'expression du ministre anglais, *l'exemple* que Necker avait donné, Necker cessait de diriger les finances de la France. Dans cette occasion, comme dans beaucoup d'autres, la France avait eu l'initiative du bien, mais elle n'avait pas su persévérer dans la voie qu'elle avait enseignée aux autres.

Après la retraite de Necker, le désordre qu'il avait un moment maîtrisé recommença de plus belle sous l'administration étourdie et présomptueuse de M. de Calonne. Les huit malheureuses années qui s'écoulèrent de 1781 à 1789 suffirent pour défaire tout ce qu'il avait fait. Non-seulement les 10 millions d'excédant annuel qu'il assurait avoir laissés disparurent, mais le fameux déficit de 100 millions se déclara. M. de Calonne fut destitué et exilé; l'administration inintelligente de son successeur, M. de Brienne, ne fit qu'aggraver le mal. Necker fut rappelé, mais il échoua encore plus vite que la première fois. En 1781, il avait dû se retirer devant les exigences des courtisans; en 1790, il fut emporté par la révolution. Dans l'un et l'autre cas, ce n'est pas l'homme qui manqua, c'est le point d'appui. Cette force immense que Pitt puisait dans l'adhésion nationale et qui le soutint dans tous ses embarras, Necker ne put jamais s'en prévaloir. A son premier ministère, les abus furent plus forts que lui; au second, ce fut l'impatience des esprits qui ne lui permit pas de se maintenir. Avant la révolution de février, on aurait pu croire que la France de 1790 avait péché par défaut d'habitude, et que de pareils entraînemens ne se reproduiraient pas sous l'empire d'institutions constitutionnelles; mais on a vu la France de 1848 tomber dans une faute encore plus grande et infiniment moins excusable que celle de 1790. Y a-t-il donc dans le caractère national un vice capital qui rende les meilleurs gouvernemens impuissans et faibles, et qui précipite fatalement le pays dans les révolutions?

LÉONCE DE LAVERGNE.

LE POUR ET LE CONTRE.

PERSONNAGES.

LE MARQUIS.
LA MARQUISE.
LOUISON, femme de chambre.

(UN BOUDOIR ÉLÉGANT. — LE SOIR.)

SCÈNE PREMIÈRE.

LA MARQUISE, sur une causeuse, au coin de la cheminée : elle tricote.

Décidément, c'est une chose ennuyeuse que de tricoter; mais cela vaut mieux que de faire un petit chien en tapisserie, comme la fille de ma portière. (Elle lève les yeux sur la cheminée.) Tiens! mon journal, déjà! Par où est-il entré? Je ne me souviens pas du tout... Ce tricot vous absorbe, c'est effrayant! (Elle ouvre le journal.) Nous sommes toujours en république, à ce qu'il paraît... Ça me contrarie, à cause de ma mère, car, moi, ça m'est bien égal.... Comment! il y a deux empereurs d'Allemagne à présent!... Ils se mangeront... « L'épée de la France!... » On parle beaucoup de l'épée de la France... Allons, travaillons, et ne pensons à rien, si c'est possible... On devrait bien inventer pour les femmes une sorte d'occupation convenable qui empêchât la pensée de trotter... car voilà notre infortune capitale... (Entre Louison.) Qu'est-ce que c'est?

LOUISON.

Une lettre pour madame la marquise.

LA MARQUISE.

Donnez. (Louison sort. Déposant son ouvrage.) Qu'est-ce que c'est que ça?

Quelle est l'aimable personne à qui je dois d'avoir un prétexte de paresser encore un instant? Une lettre qui vous arrive quand vous êtes seule, le soir, au coin du feu, c'est toute une aventure, un petit mystère charmant, qui, comme tous les mystères charmans, se termine en déception... Voyons. (Elle ouvre la lettre.) Je ne connais pas l'écriture... (Lisant.) « Madame, un ami sincère prend la liberté de vous prévenir que M. le marquis, votre mari, a ce soir un rendez-vous avec Mme de Rioja; elle l'attend chez elle, rue de Choiseul, à neuf heures. » Et pas de signature... Quelle infamie! (Elle jette la lettre au feu.) Cette Mme de Rioja, une Péruvienne, une Mexicaine, je ne sais quoi, tombée on ne sait d'où, veuve d'on ne sait qui! On reçoit cela! Ces étrangers, c'est comme la garde nationale, ça entre partout! C'est une femme perdue d'ailleurs, et avec laquelle on ne compte plus. Je croyais meilleur goût à ce marquis. Elle est laide, ou du moins je suis plus jolie qu'elle : il n'y a que lui pour ne pas le voir, avec ses yeux de mari! (Elle reprend son ouvrage.) Le marquis n'est ni plus ni moins que tous les hommes, mon Dieu, non! Je suis sa femme, c'est tout ce qu'il lui faut; je l'aime, c'est un luxe dont il se passerait. Il entend dire qu'il est heureux d'être mon mari, et c'est de l'entendre dire qu'il est heureux... (Après un silence.) Si j'avais des enfans, ma vie serait moins triste, je ne me plaindrais pas... La belle gloire, vraiment, quand il aura placardé cette Péruvienne! une femme jaune, enfin!... c'est gentil, si on veut... Mais, après tout, quelle foi ajouter à ce misérable anonyme? Ce rendez-vous serait à neuf heures; il est déjà huit heures et demie, et je sais que mon mari travaille fort tranquillement chez lui. (On frappe.) Ah! mon Dieu! le voici! (Elle tricote avec contention.)

SCÈNE II.

LA MARQUISE, LE MARQUIS, en grande toilette.

LE MARQUIS.

Restez, restez, ma chère, c'est moi. (Il s'approche de la cheminée, se chauffe les pieds, et reprend avec une galanterie distraite :) Qu'est-ce que c'est que ce joli petit ouvrage que vous faites là?

LA MARQUISE.

Regardez-le donc, ce joli petit ouvrage, avant que d'en parler.

LE MARQUIS.

Mais c'est précisément parce que je l'ai regardé que je vous demande ce que c'est, chère belle!

LA MARQUISE.

Du tout : vous êtes fort occupé à vous admirer dans cette glace, sans quoi vous auriez vu tout de suite que cette vilaine grosse cravate que je tricote pour mon cocher n'est pas un joli petit ouvrage.

LE MARQUIS, gaiement.

Quelle chicane me cherchez-vous là? Ce sera très laid autour du cou de votre cocher, et c'est très joli entre vos mains, voilà tout.

LA MARQUISE.

C'est charmant, ce que vous dites là!

LE MARQUIS.

Je dis ce que je pense. Mais quelle idée vous a prise de faire cette galanterie à Jean?

LA MARQUISE.

Le pauvre garçon a un rhume perpétuel; comme je n'ai rien de mieux à faire, je lui tricote ce petit objet de votre admiration : est-ce que cela vous contrarie?

LE MARQUIS.

Que vous soyez toute bonne, comme vous êtes toute belle? Non, en vérité.

LA MARQUISE.

J'en suis ravie au fond de l'ame.

LE MARQUIS.

Seulement, vous vous fatiguez les yeux avec vos bonnes œuvres, et je vous prie de les ménager, madame, si ce n'est pour vous, du moins pour moi, qui les regarde souvent, et qui en rêve toujours.

LA MARQUISE.

Vous êtes ce soir d'une humeur agréable, à ce que je vois?

LE MARQUIS.

Hélas! je suis ce soir, comme toujours, amoureux de vous, malgré le ridicule que l'on voit à ces sortes de choses.

LA MARQUISE.

N'en mourrez-vous point?

LE MARQUIS.

Vous êtes surprenante. Pourquoi ne serais-je pas amoureux de vous, voyons? N'êtes-vous point la plus jolie du monde?

LA MARQUISE.

Je ne vous dis pas le contraire; mais j'ai l'honneur d'être votre femme, et c'est là, à vos yeux du moins, un inconvénient fort capable d'annuler toutes mes belles qualités.

LE MARQUIS.

Oh! oh! Et la raison de cette déraison que vous me prêtez?

LA MARQUISE.

Bah! on s'habitue à tout, et c'est, je suppose, pour que je ne m'y habitue point que vous êtes si sobre à l'ordinaire des choses gracieuses que vous me prodiguez ce soir. Mais où allez-vous donc, sans indiscrétion, avec cette toilette écrasante?

LE MARQUIS.

Je vais à mon cercle. Mais, pour en revenir à vos provocations...

LA MARQUISE.

A votre cercle? Vous n'avez pas coutume d'y aller en si brillant équipage?

LE MARQUIS.

C'est une tenue de rigueur aujourd'hui; on nous présente un grand seigneur étranger, un petit souverain de je ne sais quel pays.

LA MARQUISE.

Péruvien peut-être?

LE MARQUIS.

Pourquoi Péruvien?

LA MARQUISE.

Parce que, lorsqu'on vient de si loin, il est fort commode de se faire passer pour ce qu'on veut. Personne n'est tenté d'y aller voir. — Est-il marié, ce cacique?

LE MARQUIS.

Vous y tenez. Marié? Je ne sais. Pourquoi cette question?

LA MARQUISE.

C'est que je ne recevrais pas sa femme, je vous en avertis. Je suis fatiguée des étrangers en général, et en particulier des étrangères. Ne pensez-vous pas comme moi qu'il ne nous vient pas grand' chose de bon de ces régions-là? A quelle heure faut-il que vous soyez à ce cercle?

LE MARQUIS.

Mon Dieu, vers neuf heures, je pense. Est-ce que vous me renvoyez?

LA MARQUISE.

Comme vous voudrez.

LE MARQUIS.

Avouez au moins que c'est mal reconnaître mes frais d'amabilité.

LA MARQUISE.

Ne vous mettez pas en dépense sur cette matière : cela deviendrait inquiétant. Je finirais par croire que si vous me jetez aux yeux tant de poudre d'or, c'est qu'il vous paraît urgent de m'aveugler.

LE MARQUIS.

Bon Dieu! me feriez-vous la grace extrême d'être un peu jalouse?

LA MARQUISE.

Si je l'étais, je ne vous le dirais pas, je vous le prouverais.

LE MARQUIS.

Et de quelle façon, s'il vous plaît?

LA MARQUISE.

Mais en vous donnant, s'il vous plaît, d'excellentes raisons d'être jaloux de votre côté.

LE MARQUIS.

D'excellentes raisons, madame?

LA MARQUISE.

D'excellentes raisons, monsieur; des raisons qui seraient les meilleures du monde.

LE MARQUIS.

Permettez-moi de dire que cela serait injuste.

LA MARQUISE.

Injuste? Je n'ai pas l'avantage de vous comprendre.

LE MARQUIS.

Il ne peut échapper à un esprit supérieur comme le vôtre que l'infidélité d'une femme ne saurait jamais être la revanche légitime, la contre-partie équitable de l'infidélité de son mari, par exemple.

LA MARQUISE.

Croyez-vous? Le mot devoir est donc un mot à double entente, dites-moi, une sorte de dieu mystérieux à deux visages, qui nous regarde, nous autres, d'un œil implacable, tandis qu'il vous sourit avec aménité? C'est donc, ce mot devoir, un terme ambigu qui, dans votre franc-maçonnerie conjugale, vous réserve l'infidélité comme un droit, et ne nous laisse que les bénéfices outrageans d'une contrebande criminelle?

LE MARQUIS.

Permettez...

LA MARQUISE.

Je ne permets pas, justement. Ainsi, vous n'oseriez en honneur violer les conventions arrêtées entre vous et votre valet de chambre; mais la foi jurée à votre femme, l'échange de sermens fait entre elle et vous au pied de l'autel, à la bonne heure, cela! Pour tout dire, vous nous faites, — et cela en temps de république, notez bien, — le sort des ci-devant nègres qui vous devaient tout et à qui l'on ne devait rien!

LE MARQUIS.

Pardon; je n'ai pas dit cela et même je ne le pense pas. Un homme qui se permet de trahir sa femme me paraît commettre une assez méchante action, une faute très répréhensible.

LA MARQUISE.

Oui, j'entends, — une espièglerie.

LE MARQUIS.

Un crime, si vous voulez, mais avec des circonstances atténuantes qu'on ne peut invoquer pour la faute d'une femme.

LA MARQUISE.

Cela est décisif.

LE MARQUIS.

Cela est certain. Et remarquez que si je voulais parler comme la loi...

LA MARQUISE.

Ah! la loi! joli!

LE MARQUIS.

Je dirais que l'infidélité d'une femme peut avoir pour la famille, pour la société, des conséquences désastreuses que n'a point celle d'un mari..... Je ne veux pas voir ce côté positif de la question.... Je l'envisage à un point de vue plus digne de nous deux... Mais encore cela est-il très délicat à dire, et je vous demanderai de me deviner beaucoup plus que de me comprendre.

LA MARQUISE.

Je crois, en effet, que cela ne me paraîtra pas clair.

LE MARQUIS.

Peut-être. Croyez-vous, madame, qu'une femme de quelque valeur, bien entendu, je ne parle que de celles-là, qu'une femme puisse avoir un amour, en dehors de son ménage, sans s'y donner tout entière et sans être coupable de trahison à tous les chefs envers son mari? Un homme, mon Dieu! un homme dépensera, dans une intrigue passagère, un peu d'esprit, s'il en a, et ce sera tout...

LA MARQUISE.

Et s'il n'en a pas?

LE MARQUIS.

Mais une femme ne se donne pas pour si peu; je le dis à votre honneur, à l'honneur de votre sexe, vous ne sauriez avoir un amour sans y placer toute votre ame, tout votre être, sans passer à l'ennemi corps et bien : quand nous ne faisons que détourner quelques-uns de nos loisirs de l'existence conjugale, vous la désertez tout-à-fait; vous vous créez une vie nouvelle et complète à côté de celle que vous aviez promis de vivre pour nous. Nos erreurs sont des manques d'égards qui peuvent causer un moment de désordre dans le ménage; les vôtres sont une ruine absolue et irrémédiable... C'est pourquoi la peine du talion ne me semble pas applicable en pareille matière. Du reste, il est possible que je m'explique mal, ou que vous n'ayez pas toute l'impartialité nécessaire pour prononcer dans cette cause, quoique, Dieu merci, elle ne concerne ni vous, ni moi.

LA MARQUISE.

Avez-vous fini? Eh bien! c'est ce que je disais : quand vous nous trompez, vous êtes des espiègles qui méritez le fouet, et quand nous vous trompons, nous méritons la question ordinaire et extraordinaire. C'est plein d'équité et de galanterie. Bonsoir; allez à votre cercle : il est neuf heures.

LE MARQUIS.

Remarquez, ma chère, que vous me mettez à la porte.

LA MARQUISE.

Cela vous arrange assez, j'imagine. Moi de même. Bonsoir.

LE MARQUIS, lui baisant la main.

Songez un peu à mes théories; vous verrez qu'il y a du vrai.

LA MARQUISE.

Vous auriez tort cependant d'en venir à la pratique, je vous jure.

LE MARQUIS, en s'en allant.

Oh! c'est tout bonnement un exercice oratoire. Demain, si vous voulez, je plaiderai le contraire. Bonne nuit. (Il sort.)

SCÈNE III.

LA MARQUISE, seule.

(Elle dépose son ouvrage, se lève, et se promène en parlant.)

Ceci est de l'effronterie, ou je ne m'y connais pas! J'ai vu l'instant où il allait tenter de me convaincre que je lui devais de la reconnaissance... Il faut que ce soit une tentation bien forte que de parler de ce qui nous occupe l'esprit, pour qu'un homme qui va voir sa maîtresse ne puisse s'empêcher d'en parler à sa femme!... C'est un fort méchant homme, celui-là... vicieux par principes, par raison démonstrative.... Ce qu'il y a d'abominable, c'est qu'assurément il s'en va la conscience plus tranquille après ce demi-aveu et cette sournoise apologie! Il ne songeait même pas à moi, à mes appréhensions, à ma jalousie, en soutenant sa thèse ridicule; il n'y cherchait qu'une satisfaction pour lui-même et une sorte d'encouragement..... (Après un silence.) Cette créature, avec ses deux grands yeux qui lui mangent tout le visage, est bête comme une tulipe. Allons, je leur souhaite beaucoup de joie.... Cela est simplement méprisable. (Elle se rassied, pose ses pieds sur le garde-cendres et croise ses bras.) Il serait trop plaisant qu'une honnête femme se mît à pleurer à propos de Mme de Rioja!.... C'est triste pourtant, bien triste, vrai!.... Je donnerais un de mes bras, dans ce moment, pour avoir un petit enfant, gros comme rien, à embrasser.

(Elle s'essuie les yeux. Entre Louison.)

SCÈNE IV.

LA MARQUISE, LOUISON.

LA MARQUISE.

Qu'y a-t-il encore?

LOUISON.

Un monsieur vient d'apporter cette lettre pour madame.

LA MARQUISE.

Comment! un monsieur? Un monsieur qui fait des commissions, vous voulez dire?

LOUISON.

Non, madame, c'est un monsieur.

LA MARQUISE.

Un monsieur vieux?

LOUISON.

Oh non! madame.

LA MARQUISE.

Enfin, qu'est-ce qu'il veut?

LOUISON.

Il apportait cette lettre pour madame.

LA MARQUISE.

Dites-le donc. (Elle prend la lettre. Louison sort.)

SCÈNE V.

LA MARQUISE, seule.

(Elle ouvre la lettre et pousse un cri de joie.) Ah! d'Armand! Il n'est pas mort, quel bonheur! (Elle lit avec précipitation.) Revenu de ce matin..... Il me fera sa visite demain.... Demain, quelle sottise! Pourquoi pas ce soir? Pauvre garçon! il a des délicatesses à lui..... Il paraît qu'il est méconnaissable..... Ce n'est pas étonnant, depuis quatre ans qu'il voyage à travers toutes sortes de pays affreux... depuis quatre ans, depuis mon mariage... Quel cœur que le sien et quel amour! Eh bien! pourtant il paraît qu'il est guéri, puisqu'il revient. (Elle reprend son ouvrage.) Oh! certainement, nous pouvons maintenant nous revoir sans danger; je suis presque une vieille femme et lui tout-à-fait un vieillard, à ce qu'il dit... Moi, je crois que son teint aura un peu bruni, tout bonnement. Je suis sûre qu'il a mille aventures effrayantes à me conter..... Cela vient à point pour me faire cet hiver un coin du feu supportable.... (Elle écoute.) Comment! c'est impossible! déjà la voiture! En vérité, si, c'est le marquis! (Elle éclate de rire.) Ah! quelle catastrophe! elle ne se sera pas trouvée chez elle. La malheureuse aura fait quelque confusion.... Le voici. (Elle tricote avec ardeur.)

SCÈNE VI.

LA MARQUISE, LE MARQUIS.

LE MARQUIS, soucieux.

Il faudra absolument, ma chère, qu'une bonne fois vous vous décidiez à faire éclairer votre antichambre; on reste là une heure à tâtonner avant de trouver la porte. Si vous croyez que votre lumignon de l'escalier suffit, vous vous trompez fort.

LA MARQUISE.

Comment! il y a une heure que vous êtes là à tâtonner, vraiment?

LE MARQUIS.

Eh! sans doute. (Il s'assied d'un air bourru; après un moment de silence il reprend :) Ah çà! décidément, quelle est cette horreur que vous faites là?

LA MARQUISE.

C'est ce joli petit ouvrage dont vous me faisiez compliment tout à l'heure.

LE MARQUIS.

Je l'avais mal regardé, en ce cas; on dirait une paire de bas vue au micros-

cope. — Ne pourriez-vous faire des mailles plus petites? Ceci a l'air d'un filet à prendre du poisson.

LA MARQUISE, sans lever les yeux.

Comme ce n'est point pour vous que je travaille, je me passerai de votre approbation. Et puis je ne tricote point de bas, mon cher monsieur; j'ai déjà eu l'honneur de vous dire que c'était une cravate.

LE MARQUIS.

Ah! si c'est une cravate, c'est différent.

LA MARQUISE.

Il est certain qu'une cravate n'est pas la même chose qu'une paire de bas... Je vous ferai observer, marquis, que c'est mon peloton que vous vous amusez à faire rouler sous votre botte si joliment.

LE MARQUIS.

Ah! pardon.

LA MARQUISE.

Si vous n'y tenez pas trop, voulez-vous avoir l'obligeance de me le rendre.

LE MARQUIS.

Soyez tranquille; je n'y toucherai plus.

LA MARQUISE.

Sérieusement, refusez-vous de me le ramasser?

LE MARQUIS.

Pas du tout; quelle plaisanterie! Je croyais que vous aviez coutume de le laisser sur le tapis.

LA MARQUISE.

C'est une erreur des plus graves. A propos, quel homme est-ce que votre seigneur étranger, autrement dit le cacique?

LE MARQUIS.

Je ne sais; il n'est pas venu.

LA MARQUISE.

Ah! voilà tous vos frais de toilette perdus : comme je vous connais, vous devez être passablement contrarié.

LE MARQUIS.

Est-ce une façon de m'apprendre que vous me trouvez maussade?

LA MARQUISE.

Je vous trouve charmant, au contraire. Ainsi vous voyez : vous pouviez jouer toute la nuit à votre cercle, et vous venez passer votre soirée près de votre femme... Un bienfait n'est jamais perdu avec moi, marquis, et, en échange de votre sacrifice, je vais vous apprendre une bonne nouvelle.

LE MARQUIS.

Ah! quoi donc?

LA MARQUISE.

Je puis me tromper cependant : dites-moi, n'avez-vous pas beaucoup connu autrefois M. Armand de Villiers?

LE MARQUIS.

En effet; mais je l'ai perdu de vue depuis quelques années. Il doit être quelque part en Chine, à ce qu'on dit.

LA MARQUISE.

Il n'est pas en Chine; réjouissez-vous.

LE MARQUIS.

Soit.

LA MARQUISE.

Et non-seulement il n'est pas en Chine, mais encore vous le verrez demain; il m'a fait demander si je pourrais le recevoir... Êtes-vous content?

LE MARQUIS.

Enchanté... Ne vous a-t-il pas fait un peu la cour avant votre mariage?

LA MARQUISE.

Eh!

LE MARQUIS.

Oui, n'est-ce pas?

LA MARQUISE.

Il y a bien eu quelque chose à peu près comme cela.

LE MARQUIS.

Il fut même question de vous marier tous deux, si je ne me trompe.

LA MARQUISE.

Le bruit en avait peut-être couru; mais vous vous êtes présenté, marquis, (elle s'incline) vous vous êtes présenté : — c'est tout dire.

LE MARQUIS.

Vous ne l'aimiez donc pas?

LA MARQUISE.

Je ne sais; je n'étais qu'une enfant, et je ne me rendais guère compte de ce que j'éprouvais dans ce temps-là.

LE MARQUIS.

Dois-je penser, madame, que vous faisiez profession à mon égard de cette même ignorance naïve, de cet insouciant éclectisme?

LA MARQUISE.

Vous me demandez des choses de l'autre monde; comment voulez-vous que je me souvienne de ce que je pensais il y a quatre ans?

LE MARQUIS.

En tout cas, vous n'aimiez pas Armand, à coup sûr?

LA MARQUISE.

Il ne faut pas dire à coup sûr : je ne l'aimais pas plus qu'un autre, voilà tout.

LE MARQUIS.

Vous l'aimiez donc un peu?

LA MARQUISE.

Un peu, beaucoup, passionnément, pas du tout, — comme il vous plaira. — Quelle est cette jalousie rétrospective, mon cher marquis?

LE MARQUIS.

Jaloux, moi! à quoi pensez-vous?

LA MARQUISE.

Je ne demande pas que vous le soyez, bien qu'il fût au moins poli de le paraître; mais si, pour ne l'être point, vous vous fondez sur l'effet que vous pensez avoir produit tantôt avec votre homélie des cas de conscience, j'ose vous assurer que j'en ai mal profité. J'ai là-dessus des idées qui sont de mon sexe probablement, comme vos idées sont du vôtre; gardez-les, mais je suis trop loyale pour ne pas vous avertir que je garderai les miennes.

LE MARQUIS.

Est-ce une menace?

LA MARQUISE.

Pas plus que votre éloquent plaidoyer de tantôt n'était une excuse, je suppose.

LE MARQUIS.

Allons! vous avez bien vu que je plaisantais.

LA MARQUISE.

Eh bien! je plaisante à mon tour. — Les vents ont changé, berger, comme dit ma mère.

LE MARQUIS.

Mon Dieu! si vous y tenez, je suis prêt à convenir qu'en matière d'infidélité, les torts d'un mari sont égaux à ceux d'une femme. Là, peut-on être plus raisonnable?

LA MARQUISE.

Je soutiens, moi, que la faute d'un mari est deux fois plus grave que celle d'une femme.

LE MARQUIS.

Je vous dirai, comme M. Trissottin : « Le paradoxe est fort. »

LA MARQUISE.

D'abord, marquis, avouez que le plus souvent vous placez votre femme dans l'alternative de vous tromper ou de mourir d'ennui. Une vertu, si solide qu'on la suppose, a besoin de quelque encouragement et d'un peu de soutien; — vous lui refusez l'un et l'autre.

LE MARQUIS.

Moi, ma chère?

LA MARQUISE.

Qui parle de vous, à moins que ce ne soit votre conscience? Je parle de tous les maris de la terre. Les hommes ont mille façons de passer le temps, d'occuper leur esprit, d'appliquer leur activité; ils n'ont que le choix des distractions : si, avec cela, ils vont chercher les émotions de l'infidélité, convenez que c'est uniquement pour mal faire.

LE MARQUIS.

Oh! quant à moi....

LA MARQUISE.

Quant à vous, vous êtes un saint, c'est reconnu. De plus, quand vous vous mariez, messieurs, vous êtes des gens parfaitement de sang-froid : les séductions des sens, comme les entraînemens du cœur, vous trouvent fort instruits, — pour ne pas dire usés, — et fort insensibles, — pour ne pas dire blasés.

LE MARQUIS.

Oh! madame, en vérité....

LA MARQUISE.

Si c'était un effet de votre complaisance de ne pas m'interrompre? — C'est donc par corruption pure, par dévergondage réfléchi, que vous manquez à vos devoirs. Nous autres, — hélas! marquis, — c'est différent : nous commençons la vie et vous la finissez. Contre tous les dangers, toutes les tentations, toutes les surprises, nous n'avons d'autre cuirasse que notre pauvre instinct, tandis que vous êtes armés de pied en cap d'une magnifique expérience. Ce n'est pas tout : vos trahisons ont un caractère d'initiative et de spontanéité que n'ont point les nôtres : vous attaquez et nous ne faisons que nous défendre : que nous soyons en faute quand nous nous laissons vaincre, je le veux bien; mais, en vérité, que dirai-je de vous, qui nécessairement préméditez vos forfaits, et qui vous mettez en campagne de propos délibéré!... Aussi êtes-vous coupables, même en cas d'échec, — même en cas d'échec, vous entendez... L'intention qui vous a mis en mouvement fait le crime. Bref, nous avons sur vous la supériorité morale du gibier sur le chasseur. Je n'ajouterai qu'un mot, c'est que le plus souvent l'infidélité entre dans votre maison par la porte que vous laissez ouverte en courant chez votre maîtresse.

LE MARQUIS.

Tout cela peut être fort subtil; mais l'opinion de tous les temps, écrite dans toutes les lois du monde....

LA MARQUISE.

Eh! laissez-moi donc avec vos lois! Ne sait-on pas bien que c'est vous qui les faites? Si l'infidélité d'une femme met le trouble dans sa famille, vos infidélités, à vous, ne mettent-elles pas le désordre dans la famille des autres? La société n'y gagne rien, ce me semble.

LE MARQUIS.

Ce qui me paraît le plus évident, c'est que vous êtes fort belle quand vous vous échauffez un peu à parler.

LA MARQUISE.

Me voilà bien avancée, si c'est là tout ce que je vous ai démontré!

LE MARQUIS.

Mais dites-moi, où avez-vous pris tous ces beaux raisonnemens que vous venez de me faire?

LA MARQUISE.

Vous êtes superbe. Vous me preniez pour une sotte, à ce que je vois.

LE MARQUIS.

Non pas, certes... mais...

LA MARQUISE.

Mais pour quelque chose d'approchant. J'ai remarqué qu'en général vous avez, vous autres hommes, une si petite opinion des femmes, que vous tombez de votre haut si vous leur entendez dire un mot qui ait le sens commun. (Elle roule son ouvrage autour de ses longues aiguilles.) Eh bien! marquis, vous aviez voulu tantôt me faire passer je ne sais quelle pièce de mauvais aloi; je vous en ai rendu la monnaie. (Elle se lève.) Bonsoir.

LE MARQUIS.

Comment! Vous retirez-vous si tôt?

LA MARQUISE.

A onze heures régulièrement tous les soirs; je suis bien aise de vous l'apprendre.

LE MARQUIS.

Vous ne m'apprenez rien; mais je ne croyais pas qu'il fût si tard.

LA MARQUISE.

Très gracieux... Faites-moi donc le plaisir de me dire bonsoir et de vous en aller.

LE MARQUIS.

Est-ce que je vous gêne ici?

LA MARQUISE.

Mon Dieu! non... Au fait... (Elle ôte quelques épingles qu'elle pose sur la cheminée; puis elle dénoue ses cheveux, qui tombent en désordre.)

LE MARQUIS.

Est-ce que vous n'avez pas besoin de Louison pour tout cela?

LA MARQUISE, devant la glace, tournant le dos au marquis.

Non; je vous dirai que je ne me sers de mes domestiques que quand je ne puis pas faire autrement. Tous les soirs, je m'arrange comme vous voyez, dans mon boudoir, après quoi je passe dans ma chambre de mon pied léger.

LE MARQUIS.

Ah! vous vous défaites vous-même?

LA MARQUISE.

Vous dites?

LE MARQUIS.

Vous vous défaites vous-même?

LA MARQUISE, arrangeant ses cheveux.

Personnellement... mon Dieu! oui.

LE MARQUIS.

Vous avez une chevelure éblouissante.

LA MARQUISE.

Vous êtes bien bon.

LE MARQUIS.

Vous êtes trop jolie pour être ma femme, savez-vous?

LA MARQUISE.

C'est possible. Mettons donc que je ne la sois pas.

LE MARQUIS.

Je veux dire qu'on ne peut aimer comme sa femme quelqu'un qui vous ressemble : on l'aime davantage.

LA MARQUISE.

On a de la peine à s'y décider toutefois.

LE MARQUIS.

S'il y a un amour qui ait quelque valeur, ne pensez-vous pas que c'est celui qui naît avec connaissance de cause?

LA MARQUISE.

Voulez-vous recommencer votre métaphysique? Allons, bonsoir, bonsoir.

LE MARQUIS.

Vous êtes miraculeusement jolie, et je suis... ma foi! je suis indigne de mon bonheur. (Il se lève, et prend un flambeau.) Permettez-vous à votre mari de vous éclairer jusque chez vous, madame?

LA MARQUISE.

Mais êtes-vous en état de grace, dites-moi?

LE MARQUIS.

Comment l'entendez-vous?

LA MARQUISE.

Votre conscience est-elle suffisamment tranquille, et n'avez-vous pas à vous confesser de quelque chose par le monde?...

LE MARQUIS.

En vérité, ma chère, je ne...

LA MARQUISE.

Ne voyez-vous pas que je sais tout?

LE MARQUIS.

Si vous savez tout, je n'ai plus qu'à vous demander humblement l'absolution.

LA MARQUISE.

Vous verrez qu'il n'avouera point, dans l'espoir de sauver quelque chose! Mais avouez... avouez donc...

LE MARQUIS.

Que mon aveuglement et ma sottise ont presque été jusqu'à la folie?...

LA MARQUISE.

Jusqu'au crime, monsieur, jusqu'au crime!

LE MARQUIS, lui baisant la main.

Jusqu'au crime.

LA MARQUISE.

Ce n'est pas tout. Et que madame... eh?...

LE MARQUIS, avec feu.

Et que Mme de Rioja est une coquette éhontée!

LA MARQUISE.

Ah! mon Dieu! n'y mettez pas de colère, ou je croirais que vous l'aimez encore.

LE MARQUIS.

De grace, épargnez-moi.

LA MARQUISE le regarde un instant sans parler; puis elle hausse légèrement les épaules, pousse un grand soupir, et, prenant le bras de son mari :

Allons!... venez en paix, et ne péchez plus.

OCTAVE FEUILLET.

LA

LIBERTÉ AUX ÉTATS-UNIS.

Le peuple américain est renommé pour être libre, il aime à l'être, il l'est; mais comment entend-il la liberté? comment la pratique-t-il? Voilà ce que je voudrais essayer de dire ici.

Le sujet est très vaste, et je suis forcé de le scinder. Je ne m'occuperai pas ici de la liberté politique, je veux dire du droit que possède et qu'exerce l'Américain de prendre part au gouvernement de sa patrie, de son état, de son comté, de sa commune. Aussi bien le sujet a été traité avec une si grande supériorité et avec tant de développement par M. de Tocqueville, qu'il serait téméraire de s'y risquer. La liberté dont je me propose de parler ici est la liberté civile. La liberté civile est l'objet de la liberté politique; celle-ci est le bouclier de celle-là, bouclier quelquefois, hélas! aussi difficile à manier que celui du grand Ajax.

I. — LA LIBERTÉ DE LA PERSONNE ET DU DOMICILE.

L'Américain est, de tous les hommes, celui qui a au plus haut degré la liberté de sa personne; il est, sous ce rapport, libre comme l'air. C'est lui qui use du droit d'aller et de venir, ainsi que disait la première ébauche de notre constitution de 1848, sans avoir à en rendre compte. Le passeport est inconnu aux États-Unis, tout comme en Angleterre. L'Américain ne peut être appréhendé au corps sans de graves motifs, dont les magistrats sont juges. Aux États-Unis, la liberté individuelle est garantie contre toute séquestration arbitraire par la loi de l'*habeas corpus,* que les colons anglais apportèrent de la mère-patrie

dans leur nouvelle demeure, et qu'ils conservèrent religieusement. On sait que cette loi consiste en ce que tout juge est tenu, sur la simple réclamation qui lui est présentée, de décerner un mandat au détenteur connu ou présumé de toute personne qu'on suppose illégalement retenue, afin qu'il la produise sans délai. L'esprit pratique des Américains a imaginé pour l'*habeas corpus* une sanction fort efficace. Dans l'état de New-York, tout juge qui se refuserait à expédier immédiatement le mandat serait, par cela même, atteint d'une amende de 1,000 dollars (5,400 fr.). Voilà ce qui s'appelle aller au but.

La liberté individuelle est respectée à ce point aux États-Unis, qu'on en est venu à supprimer, dans la plupart des anciens états, la contrainte par corps en matière commerciale; les nouveaux états, à plus forte raison, ne l'admettent pas.

A plus forte raison, les formalités que notre code douanier permet, ou dont la douane se délivre à elle-même la permission, telles que les *visites à corps,* qui ne connaissent ni âge, ni sexe, ni condition, sont-elles inconnues en Amérique. Ce serait un cas de révolution qu'un agent de la douane osât prétendre à faire visiter la femme ou la fille d'un citoyen. Chez nous, qui donnons, à ce que disait la première édition du préambule de la constitution, le modèle de toutes les libertés au genre humain charmé de nous contempler, c'est ou ce peut être le pain quotidien des habitans des frontières et des voyageurs. L'assemblée constituante de 1848 était si peu éclairée sur ce que c'est que la liberté réelle et pratique, qu'il n'y a pas été dit un mot de protestation contre cette violence sauvage.

La liberté du domicile est protégée en Amérique à l'égal de la liberté de la personne. Les visites domiciliaires ne sont autorisées en Amérique que sous des conditions et selon des formalités empruntées, comme l'*habeas corpus,* à la législation anglaise, et effectivement observées, sans qu'on en ait rien laissé tomber en désuétude. J'en fais l'observation parce que, nominalement, la législation française semble protéger le domicile du citoyen français avec non moins de zèle que la législation des États-Unis; mais il y a la porte de derrière par laquelle, chez nous, on pénètre sans cérémonie dans la maison du citoyen, après avoir fait toute sorte de respectueux salamalecs devant la façade principale. La fiscalité, chez nous, a donné le coup de grace à la liberté du domicile. Pour constater des contraventions souvent futiles, quelquefois imaginaires, les nombreux agens des administrations fiscales, chacun des soldats de cette armée innombrable qui a pour chefs les directeurs-généraux des contributions indirectes et des douanes n'a qu'à requérir le commissaire de police, qui s'empresse de répondre à la réquisition, et le domicile est violé.

On dira peut-être que c'est l'intérêt du fisc qui l'exige. Si les droits du fisc ne sont pas garantis, qu'est-ce que devient l'état lui-même?

Soit. Laissons passer les soupçons, même capricieux, du fisc; mais qu'au moins l'exception soit pour lui tout seul. Or, c'est ce qui n'est pas. La violation du domicile, en suivant la pente des lois fiscales, a fini par devenir une habitude pour la satisfaction de simples intérêts privés. Quoi! un particulier, mon voisin, a le droit de faire violer ma maison par les agens de la force publique, de les promener dans mes appartemens, de me contraindre à leur ouvrir mes armoires, à leur laisser sonder ma cave, mes murailles! Oui, assurément; cela se peut et cela se fait. Il suffira que la volonté en prenne à tel de nos concitoyens qui filera du coton à Roubaix, qui tissera du calicot à Lille ou à Rouen, ou qui forgera de la quincaillerie en Alsace, ou qui cuira de la faïence dans l'un des quatre-vingt-six départemens, qui pourra se livrer enfin à la fabrication d'un quelconque des innombrables articles contre lesquels la convention et Napoléon, à l'époque où ils poursuivaient les Anglais jusque dans leurs marchandises, prononcèrent la prohibition. Sous prétexte que ces articles sont prohibés, il lui est permis de demander, et, s'il met de l'insistance à sa dénonciation, il est assuré d'obtenir que moi, qui suis commerçant à Paris, j'aie à subir une descente de commissaire de police entouré de nombreux agens qui mettront mon appartement sens dessus dessous, et ne me feront pas d'excuses en sortant. Cette manœuvre, qui atteste un si grand dédain des droits des citoyens, s'est opérée non-seulement dans de simples villages de la frontière où l'on pouvait soupçonner que des contrebandiers avaient fait un dépôt, mais à Paris, non une fois, mais chaque année, depuis 1840 surtout, non pas seulement chez des marchands en boutique, mais chez des personnes étrangères au commerce. Pendant ce temps, nous vantions à l'Europe nos libertés, et, ce qui est plus fort, l'Europe nous croit.

Mais je veux envisager la liberté d'un autre point de vue plus pratique encore, s'il est possible. Ce que j'ai à cœur de rechercher, c'est comment un citoyen américain, devenu homme, exerce ses facultés librement pour son propre avantage. Examinons dans ses mouvemens et ses efforts cet individu industrieux qui veut, par le moyen de son travail, se faire un patrimoine, une fortune. Suivons-le dans ses entreprises à partir de l'adolescence, et voyons jusqu'à quel point, pendant toute sa carrière active, la confédération, l'état, la société, lui laissent la liberté d'atteindre honorablement le but qu'il s'est proposé. Mettons en parallèle les facilités ou les obstacles que son pareil rencontrera en Europe, en France.

II. — LA LIBERTÉ DANS SES RAPPORTS AVEC LA LOI DU RECRUTEMENT.

Voici donc des sujets qui ont leurs vingt ans révolus. Ils ont fréquenté les écoles, ils ont fait un apprentissage; le moment est venu où ils vont

commencer à recueillir le fruit de leurs juvéniles labeurs et des sacrifices de leurs parens. L'aiglon part du nid à tire d'aile.

Celui-là est serrurier, ou maçon, ou mécanicien; celui-ci s'est familiarisé comme valet de ferme aux bonnes méthodes de culture : en France, il aura été à Grignon ou à Grand-Jouan, ou dans quelqu'un des établissemens que va faire sortir de terre la loi de M. Tourret; cet autre est marin : il aura une barque pour la pêche du littoral, ou bien il gagnera à bord d'un baleinier de beaux salaires, dont, en attendant qu'il se marie, il enverra une part à ses vieux parens.

Au sortir de la maison paternelle, la première rencontre que fera notre sujet, c'est la loi militaire, qui pourvoit à la défense du pays.

Si nous sommes en Amérique, la loi militaire lui dit : « Va, jeune homme, le désir qui t'anime est sacré. Travaille, prospère, fais prospérer les tiens; tout le dérangement que je te demanderai sera trois jours chaque année pour la revue de la milice. Je me charge de défendre toi, ta famille, ta propriété, sans porter atteinte à ta liberté personnelle. Je ne réclamerais l'assistance de ton bras et de ta carabine que le jour où il le faudrait, parce que la patrie serait en péril. » En Amérique, en effet, l'armée régulière se forme exclusivement par l'enrôlement volontaire. La garde nationale appelée milice, qui comprend toute la population mâle de plus de vingt et un ans, ne serait convoquée qu'en cas d'invasion. Dans l'armée régulière, les officiers sont excellens; on les élève à l'école de West-Point. Les rangs se remplissent d'hommes à qui la vie de caserne plaît plus que le labeur du champ ou de la manufacture. Ils sont convenablement rétribués, et on n'a jamais craint d'en manquer. C'est aussi l'enrôlement volontaire qui recrute les équipages de la flotte. Les avantages matériels et moraux, sociaux et politiques de la liberté ainsi laissée à toute la partie active de la population pour qu'elle suive ses travaux sans solution de continuité, tant qu'elle en a la force, sont incalculables.

En France, dans toute l'Europe continentale, la loi militaire a un langage différent. Elle dit à cet homme de la campagne ou de la ville que je supposais tout à l'heure parvenu à ses vingt ans, avec son apprentissage terminé et sa vigueur développée, et qui s'apprêtait à demander à son travail même la récompense de son application : « Halte là! tu iras auparavant tirer au sort, et, si tu y tombes, je m'empare de toi sept années durant : ne me parle pas de ton amour du travail, de tes sentimens de famille, de tes espérances, de ta liberté; tu es mon bien. » Or, on sait à quoi se réduit la chance de ne pas tomber au sort. A moins d'être fils aîné de veuve ou de septuagénaire, ou d'avoir son aîné au service, ou d'être cacochyme, la grande probabilité est que le jeune homme sera saisi par la main de fer de la loi et forcé de servir, s'il ne peut acheter un remplaçant. Il y a des départemens, ou tout au moins des cantons, dans lesquels cette probabilité se change en certitude ma-

thématique; car la Lozère, par exemple, est régulièrement incapable de fournir son contingent proportionnel et légal d'hommes valides : ainsi tout homme valide y est nécessairement conscrit.

Ce régime a-t-il quelque compensation pour le jeune homme qui tombe au sort? Quelques personnes l'ont prétendu. A l'armée, ont-elles dit, l'ouvrier et le paysan s'instruisent; ils se *délurent* ou se *déniaisent :* ce sont les mots dont on s'est servi. Pour ce qui est de l'instruction, tout considéré, j'imagine que le plus clair c'est la charge en douze temps et l'art de parer tierce ou quarte, ce qui n'est pas de défaite dans l'industrie manufacturière ni agricole. Quant à se *délurer,* je ne sais trop ce qu'on entend par là, si ce n'est l'art de séduire de pauvres filles; et en république, pas plus que sous la monarchie, je ne crois pas qu'il soit d'intérêt public que cet art fleurisse. Prenons donc le soldat français tel qu'il est, non pas celui des dessins de Charlet et des refrains du vaudeville, mais notre jeune compatriote devenu, contre son gré, fusilier pour sept années, qui ne ressemble pas plus au type inventé par nos artistes et nos chansonniers que le pâtre de la Normandie ou du Cantal aux bergers de Florian. Le soldat français se plaît-il à l'armée? quitte-t-il les drapeaux meilleur ouvrier qu'il n'y était venu, oui ou non? Le fait est qu'après ses sept années il a désappris sa profession, que le plus souvent il en a perdu le goût. Qui ne sait que la vie de garnison est contraire à l'amour du travail? Parlons de liberté, c'est de cela qu'il s'agit. Comment traitons-nous la liberté de ces 80,000 jeunes gens, prémices pris sur chacune des générations, quand nous les enlevons pour sept années, les plus belles de leur vie, à leur clocher, à leurs habitudes, à leurs affections, à leur existence productive?

Si c'est la raison d'état qui commande ce sacrifice, je me soumets. Si, comme le pense et l'a éloquemment développé, il y a quelques mois, un des princes de la tribune, grand historien, la France, en vue des guerres politiques qu'elle peut avoir à soutenir, doit toujours avoir toute prête une *armée d'Austerlitz,* et si ensuite la conscription seule peut procurer une aussi parfaite machine de guerre, prosternons-nous; mais, dans mon humble opinion, aucun de ces deux points n'est encore bien établi.

J'oserai dire d'abord que l'argument des guerres politiques ne me persuade pas. C'est le propre du pouvoir absolu que d'engager les états dans des guerres dites politiques, c'est-à-dire qui ont pour objet toute autre chose que la défense du territoire menacé ou de l'honneur national profondément blessé. La campagne de François Ier à Pavie, guerre politique; — l'invasion de la Hollande par Louis XIV, si brillamment commencée, mais si mal finie, et qui devait provoquer une vengeance par laquelle nous fûmes à deux doigts de notre perte, guerre politique; — la guerre d'Espagne par Napoléon, première cause de la déca-

dence du grand homme, guerre politique; — la campagne de Russie, où sa chute fut consommée, guerre politique! Je n'en finirais pas, si je devais énumérer tous les désastres qu'ont enfantés les guerres politiques. Quand les populations seront comptées pour quelque chose, on ne fera plus de ces guerres-là. L'immortel Washington, dans ses *Adieux*, manuel de politique à l'usage de tous les gouvernemens qui feront cas de la liberté et qui aimeront le peuple, recommande qu'on s'en abstienne absolument. A ses yeux, c'étaient des entreprises qui naissaient du vertige et qui enfantaient la ruine. La prospérité et la liberté n'ont eu en Amérique une marche si rapidement ascendante que parce que les conseils de ce père de la patrie avaient été religieusement suivis jusqu'à nos jours. Dernièrement les Américains s'en sont écartés; la guerre qu'ils viennent de faire au Mexique, et qui d'ailleurs a été parfaitement honorable pour leurs armes, est leur première guerre politique; mais de là semblent au moment de sortir des périls pour leurs libertés intérieures et pour le maintien même de leur confédération.

Il y a dans l'Amérique du Nord une question politique qui répond à ce qu'était chez nous la limite du Rhin. Je veux parler de la propriété du Canada. Le cours du fleuve Saint-Laurent, dont le Canada est la clé, a pour le territoire des États-Unis bien plus d'importance que le Rhin pour le nôtre. De tout temps, le vulgaire, aux États-Unis, a été facile à émouvoir au nom de la conquête du Canada; il tressaille toutes les fois qu'on en parle. Les hommes d'état de l'Amérique ont-ils conclu de là qu'il fallait avoir en permanence une armée qui fût nombreuse et invincible, une armée d'Austerlitz enfin? Ils s'en sont bien gardés. C'est qu'en république, et sous le régime de l'égalité, quelque nom qu'il porte, les questions politiques qui doivent primer toutes les autres ne sont pas celles qui concerneraient en Europe le Rhin ou Constantinople, quelque prix qu'ait la possession du Bosphore, en Amérique la vallée de Saint-Laurent ou l'Orégon : ce sont celles qui touchent à l'avancement moral, intellectuel et matériel des populations et à leur liberté. Je parle de la liberté vraie, et non pas de la fausse, pour laquelle notre nation est si prompte à se prendre d'un ardent amour. C'est ainsi qu'ont raisonné jusqu'à ce jour les hommes publics de l'Amérique du Nord.

Je ne suis cependant pas de ceux qui pensent qu'il soit possible de recommander aux nations européennes de supprimer leurs armées. C'est une bonne fortune toute particulière qui est échue aux États-Unis de pouvoir s'en passer presque entièrement. Je présume que dans l'histoire même de l'Amérique du Nord, le présent état des choses n'aura été qu'un accident, et qu'ils ne tarderont pas à avoir un effectif plus imposant par le nombre. J'admets, en tout cas, que les nations européennes ont besoin d'avoir une forte armée. Il y a un mot de M. Cousin qui exprime une vérité profonde, et sur lequel je crois qu'il

serait possible d'édifier tout un traité de politique : *La civilisation*, a-t-il dit, *est un composé de lumières et de force.* La force qui doit accompagner les lumières, non-seulement pour que la civilisation ait de la puissance, mais pour qu'elle subsiste, prend différentes formes pour répondre à différens besoins. Un peuple avancé dans la civilisation doit être fort par le développement de son énergie industrielle, fort par la santé et par le tempérament robuste de ses populations. Il doit aussi être fort les armes à la main; ce n'est qu'à cette condition que son gouvernement est respecté au dehors et même au dedans, car c'est un des effets de notre nature qu'en politique il n'y a pas de respect, s'il n'y a plus ou moins de crainte. Quand Napoléon, dans ses réflexions sur la bataille de Wagram, a dit que, dans la supposition de telle issue qu'elle aurait pu avoir, *il n'y aurait plus eu d'empire d'Autriche, parce qu'il n'y aurait plus eu d'armée autrichienne,* il énonçait une pensée qui doit indéfiniment demeurer vraie dans la politique européenne, et qui, de nos jours du moins, est d'une exactitude parfaite. L'Autriche en fait bien l'épreuve de nos jours. C'est l'armée autrichienne qui sauve l'empire.

Certes, les armemens immenses que les princes de l'Europe ont maintenus en pleine paix, depuis 1830 particulièrement, étaient abusifs. Quatre cent mille hommes de troupes étaient trop pour la France, surtout du moment qu'en présence de la sédition finale on devait ne pas s'en servir. Le fardeau était excessif pour le pays. C'est là le côté condamnable de l'administration de juillet. Il ne faut rien outrer. Une armée est nécessaire : qu'on l'ait tout juste comme il la faut.

Mais, une fois reconnue la nécessité d'une armée, s'ensuit-il qu'on doive infliger aux populations la charge de la conscription qui enlève à leurs familles, à leurs carrières, à l'industrie nationale, la majorité des jeunes gens des classes pauvres pendant sept années? Sans être un novateur téméraire, on peut contester que la conscription soit indispensable à l'effet désiré.

Et ici ce n'est pas l'Amérique seulement que j'appellerai en témoignage, c'est une nation européenne, notre plus proche voisine, une nation qui a su mieux que toute autre allier *les lumières* et *la force,* afin d'en tirer ce composé merveilleux qui est la civilisation même, une nation qui aime la paix, et qui pourtant est plus conquérante en ce moment qu'aucune autre, l'Angleterre enfin. L'Angleterre n'a que l'enrôlement volontaire, et son armée n'en est pas moins solide. Elle a des soldats tant qu'elle en veut. A cela on réplique que l'Angleterre est une île; mais, insulaire ou continentale, en a-t-elle moins à contenir l'insubordination menaçante de l'Irlande? Est-ce que l'Angleterre n'a pas dans tous les quartiers du globe des possessions innombrables dont plusieurs sont difficiles à garder comme de vastes états? Est-ce qu'elle

n'a pas, de propos délibéré ou de nécessité, une politique de conquête rapide sur de gigantesques proportions, dans les vastes régions des Indes orientales?

En France, sous l'ancien régime, c'était par l'enrôlement volontaire que se formait l'armée. Et l'on sait bien comment l'enrôlement volontaire a été remplacé par la conscription. Ce fut l'œuvre des deux gouvernemens les plus despotiques qu'ait connus la France dans le cours de ses quatorze siècles, la convention et l'empire. Tous les deux en ont eu besoin pour exécuter leurs plans, l'un de propagande violente, l'autre de domination universelle.

C'est à ce régime de l'enrôlement volontaire qu'on ramènera l'armée permanente de la France, lorsqu'on voudra sortir de la période révolutionnaire. On se plaint qu'on a aujourd'hui de trop jeunes soldats, car c'est une remarque à faire, beaucoup de nos hommes d'état trouvent que sept années de service c'est trop peu, que, pour bien faire, il faudrait prolonger d'une année, de deux, de trois, la durée pendant laquelle nos ouvriers et nos paysans sont retenus sous les drapeaux. Avec l'enrôlement volontaire, rien de plus naturel que de garder les soldats vingt ans. La vie de soldat serait alors une carrière. L'armée pourrait être, pour un même effet utile, beaucoup moins nombreuse. On en a la preuve par l'Angleterre. Ce n'est pas que nos conscrits, soldats involontaires, aient moins de courage que n'en auraient les enrôlés; mais ils sont en grande partie débiles et chétifs. Les marches et les maladies, en cas de guerre, causent dans les rangs un énorme *déchet* (je demande pardon de me servir de cette expression quand il s'agit de la vie de mes concitoyens) : c'est au moins un prétexte aujourd'hui pour grossir numériquement l'armée. Avec l'enrôlement volontaire, pour avoir un même effectif réel, on pourrait se contenter d'une armée moitié moindre. C'est encore l'exemple de l'Angleterre qui le prouve : avec son Irlande qui gronde, son Canada qui menace de lui échapper, avec ses combats du Cap, avec ses colonies de noirs qu'il faut surveiller, avec les positions militaires du genre de Gibraltar et des îles Ioniennes, qui ont besoin toujours d'une forte garnison, avec les trente mille hommes au moins que l'état prête à la compagnie des Indes, l'Angleterre n'a que cent trente mille hommes dans son armée de terre. Il lui en faudrait plus du double, si elle recrutait ses régimens par la conscription parmi les populations ouvrières de Manchester et de Leeds, ou parmi les classes pauvres de Londres.

Selon toute apparence, une armée d'enrôlés coûterait moins qu'une armée de conscrits, quoiqu'on dût faire aux soldats de plus grands avantages, leur assurer une meilleure paie, et à l'expiration de leur service une petite retraite. C'est qu'on se retrouverait du surcroît de

dépense par tête par la moindre quantité (1). Ainsi il n'y a pas d'objection financière contre ce retour à une institution qui a pour elle en Europe le passé et le présent. Quand même il y en aurait, eh bien! ce serait la rançon d'un si grand nombre de sujets laborieux, qu'il ne faudrait pas hésiter à la payer; pour la nation, ce serait une très bonne affaire.

Dans un pays d'égalité, il n'y a que deux modes possibles pour la composition de l'armée : le système prussien, qui y appelle forcément tout le monde, sans faculté de remplacement, et le système anglais, qui n'y appelle forcément personne. Je crois le second bien préférable au premier du point de vue militaire, parce qu'il doit donner de meilleures troupes. Le système prussien, en effet, ne garde et ne peut garder les jeunes hommes que deux ans sous les drapeaux; ce n'est pas assez pour former de bons soldats, et, quant à l'avantage qu'il présente de façonner chaque citoyen à manier un fusil, nos barricades parisiennes en ont beaucoup diminué la valeur à mes yeux.

Entre la France et l'Amérique du Nord, la différence des institutions militaires, considérées sous le rapport de la liberté qu'elles laissent à l'homme industrieux, serait plus saillante encore, si c'étaient les armées de mer que nous comparions l'une à l'autre. Chez les Américains, la liberté des populations maritimes est la même que celle des gens de l'intérieur. Chez nous, c'est une servitude qui s'empare de tout homme de mer à dix-huit ans pour ne le lâcher qu'à cinquante. Pendant l'espace de trente-deux ans, on peut le ravir à ses intérêts et à sa famille pour l'embarquer sur les vaisseaux de l'état. Servitude glorieuse, direz-vous. Certes, il est glorieux d'être le serf de la patrie; mais il serait encore mieux que la patrie renonçât à avoir des serfs, et j'ajoute : servitude non pas commandée, mais réprouvée par la raison d'état. De tous les états constitutionnels, la France est le seul qui ait ce régime. L'économie qu'il procure au trésor n'est qu'apparente, et, pour la marine marchande, il a des effets déplorables. Il dégoûte les hommes de la mer; nos meilleurs matelots, amoureux de la liberté, fuient les rigueurs de cette dure loi, et vont servir sur les bâtimens marchands des autres nations. Si vous voulez achever de consommer notre décadence maritime, le plus sûr moyen est de garder le régime de l'inscription maritime ou des classes. Si vous désirez que la France redevienne une grande puissance sur mer par le nombre et la qualité de ses matelots, commencez par introduire dans le recrutement de votre flotte toute la liberté qu'il comporte. La liberté, la liberté vraie, voilà le talisman des temps modernes. La liberté vraie dans ce cas, c'est l'enrôlement volontaire que pratiquent avec succès les Américains,

(1) Je n'ai pas à entrer ici dans les détails d'exécution; mais on conçoit qu'on pourrait demander aux jeunes gens des familles riches qui se font remplacer une contribution égale à la somme que leur coûte aujourd'hui un remplaçant.

les Anglais, les Hollandais, tout ce qui compte à peu près, excepté nous, et c'est par des réformes de ce genre que vous pourrez espérer d'attacher les populations aux nouvelles institutions politiques qu'on leur donne à grands coups de révolutions.

III. — DE LA LIBERTÉ DANS SES RAPPORTS AVEC LE SYSTÈME ADMINISTRATIF.

On voit par ces exemples ce que signifie la liberté dans l'esprit des Américains, et quelle en est la fécondité. Poursuivons la biographie du citoyen américain et l'appréciation de la liberté dont il jouit dans le cours de sa vie active.

Le citoyen américain, certain de ne pas être détourné de ses projets d'avenir par le service militaire, sera, supposons-le, un cultivateur : c'est le cas le plus ordinaire. Il est plein de résolution et d'opiniâtreté. L'isolement ne l'effraie pas. Il se sent d'un tempérament à braver même la fièvre qui s'acharne après le défricheur dans les terres vierges à fonds riche. Il part avec sa jeune femme, car il se marie de bonne heure, pour les régions où sont les terres publiques, pour ces vastes espaces de l'ouest que la génération précédente baignait de son sang quelquefois sous le fer des sauvages, mais où aujourd'hui la sécurité est complète. Il est impatient de se conquérir un patrimoine sur la solitude par son travail, et d'agrandir ainsi la richesse de la société, le domaine de la civilisation. Quel est l'accueil que fera la loi, la loi souveraine respectée, au beau zèle qui l'anime? Quelle latitude, quelle liberté lui donnera-t-elle?

Lui livrera-t-elle des terres gratis? Non, elle les lui fait payer. Le prix n'est pas exorbitant; la mise à prix des enchères est de 1 dollar un quart par acre, environ 16 francs par hectare, et il y a assez de terres à vendre pour qu'on s'en procure toujours au taux de la mise à prix. Le principe est même qu'on ne vend pas à crédit; c'est au comptant. Le système de l'acquisition à prix d'argent a l'avantage d'attacher mieux l'homme au sol. Il a des inconvéniens, et je dirai comment on y pare; mais, si la terre était concédée gratuitement, on a pensé que le cultivateur y tiendrait moins, s'en séparerait plus aisément. A plus forte raison ne lui fait-on aucun don de maison, de bétail, de semences, de vivres. Il vient là à ses risques et périls. Il abat des arbres, et des troncs se fait une cabane. Ses voisins, s'il en a, l'aident un peu, à charge de revanche, à charrier ses madriers. Du reste de la forêt, par l'embrasement, il fait des cendres qui engraissent la terre. Il vit péniblement d'abord, avec sa petite famille qui grandit, sur le sol qu'il a labouré; mais le terroir fertile lui donne bientôt un excédant de provisions, et il le vend à un marchand, qui l'expédie à New-York ou à la Nouvelle-Orléans. L'impôt l'atteint à peine. Il fait quelques épargnes qu'il grossit à force d'industrie. Voilà pour un homme entreprenant et intel-

ligent un commencement de fortune. Un peu de bonheur ou beaucoup de temps fera le reste, à l'aide du travail.

Il se peut cependant que l'homme qui émigre ainsi de l'est à l'ouest soit très pauvre, qu'il ne puisse payer son lot de terre, même au prix de 16 francs l'hectare, car on n'en vend pas moins de 16 hectares, ce qui représente 256 francs. En sa faveur alors il y a une exception. On ne lui donne pas la terre; on lui laisse prendre l'espace qui doit faire un bon domaine, en s'arrangeant de sorte qu'à un moment donné il ne puisse en esquiver le paiement. Il y a pour cet objet un double mécanisme, qui est simple et sûr.

Les terres fédérales, avant d'être mises en vente, sont découpées, sur les plans du cadastre et sur le sol même, en carrés qui ont un mille (1,609 mètres) de côté. J'omets les divisions supérieures. C'est ce qu'on nomme la *section;* on la sous-divise en quarts de section, qui font 160 acres ou 64 hectares. C'est le lot qu'on met en vente aux enchères.

Notre jeune cultivateur arrive dans une contrée qui a été arpentée et divisée sur le sol par des bornes ou des signes faits au tronc des arbres. Si l'arpentage n'avait pas eu lieu, il lui serait interdit de s'établir là; mais on a arpenté de quoi faire des empires. De deux choses l'une, ou la formalité de la mise aux enchères, qui se passe une fois pour toutes, a été accomplie, ou elle n'a pas encore eu lieu. Dans le premier cas, l'émigrant choisit le site et l'exposition qui lui plaisent. Il prend sa hache, et, suivant la pratique accoutumée, il renverse les arbres qui lui conviennent, s'en fait une cabane, met le feu au reste de la forêt, laboure le sol plus ou moins dégarni, et puis il va faire enregistrer sa déclaration au bureau terrien le plus proche. De ce jour, il se regarde comme propriétaire, et il est réputé tel, sauf le paiement à effectuer plus tard. Le droit de *préemption* lui est acquis. Le spéculateur qui vient le jour des enchères et qui jette un œil d'envie sur la petite plantation du *squatter* est privé de la faculté d'enchérir; mais aussi de ce jour l'occupant est tenu de payer sur les bases de la mise à prix. On ne peut acquérir ainsi moins d'un demi-quart de *section* ou 32 hectares, à moins qu'il en reste un coin moindre de quelque section déjà vendue. On a mis quelques conditions à l'exercice du droit de préemption afin d'avoir la garantie que l'acquéreur soit bien réellement homme sans fortune, un véritable cultivateur, et non pas un agioteur en terres publiques. Je ne les indiquerai pas, ce n'est pas ce qui doit nous occuper ici : qu'il suffise de dire qu'elles n'ont rien de vexatoire, qu'elles se concilient très bien avec la dignité de l'homme et sa liberté.

Si la formalité de la mise aux enchères a été déjà remplie, l'émigrant procède d'une autre façon. Il explore le pays, fait choix de son quart ou demi-quart de section, et en prend possession tout comme dans le cas précédent. Aux termes stricts de la loi, il devrait faire sa déclaration dans l'année; mais il allonge le délai autant qu'il peut : il n'y a

pas, au milieu des forêts primitives, de police bien vigilante, pour le contraindre à être exact. Une fois sa déclaration inscrite, il paie dans l'année sans rémission. Pour acquérir ainsi des terres, il faut satisfaire aux mêmes conditions que pour la préemption.

Vu sur le papier, le système qui est en vigueur pour la disposition des terres publiques aux États-Unis n'offre précisément rien dont l'esprit s'émerveille. C'est sans prétention, c'est terre à terre. Il est bon pourtant de dire qu'on n'est arrivé à la forme définitive qu'après des tâtonnemens qui ont duré bien des années. On l'a refondu bien des fois, et la loi actuelle est de 1841 seulement. En France, nos combinaisons administratives sont très belles sur le papier; c'est un ensemble de contre-poids qui semble parfaitement coordonné. Tout s'équilibre et se contrôle. Mais c'est à l'œuvre qu'il faut voir ces appareils pour les juger. Or, à l'œuvre, le système adopté en Amérique pour les terres publiques a un plein succès. Si vous en voulez la preuve, comptez les états qui se sont formés sur le domaine fédéral; mesurez-en, si vous le pouvez, la prospérité, les progrès rapides.

L'excellence du système consiste en ce que le cultivateur venu de l'est, sans intrigue, sans protection, sans appui autre que son amour du travail et quelque peu d'argent, ne dépend, pour la satisfaction de ses vœux, du bon vouloir de personne, n'est subordonné aux pénibles mouvemens d'aucune hiérarchie bureaucratique. Dans les deux cas dont je viens de rendre compte, il n'a qu'à aller de sa personne sur le terrain et à dire : Ceci est à moi, sauf paiement. La prise de possession lui vaut titre à perpétuité. Dans le cas de l'achat aux enchères, ou lorsqu'on n'est pas dans les conditions exigées pour exercer la préemption, ce n'est pas plus embarrassant. On se rend aux enchères ou chez le conservateur, on désigne le lot que l'on veut, et on reçoit une inscription qu'on remet à l'employé fiscal avec l'argent. Celui-ci délivre, séance tenante, deux récépissés, dont l'acquéreur donne l'un au conservateur et garde l'autre pour lui-même. C'est son titre, provisoire il est vrai : le titre définitif vient plus tard de Washington; mais, avec le titre provisoire, on va occuper la terre, on la vend si l'on veut.

Nos possessions d'Afrique peuvent être et devraient être pour nous ce qu'est l'ouest pour les populations américaines. Émigrer de Paris ou de l'Alsace à Constantine n'est ni plus dispendieux ni plus long que d'aller de New-York ou de Boston dans l'Iowa ou le Wisconsin; mais la longue filière de nos procédés administratifs est pour l'homme industrieux un épouvantail. Que de son département ou de l'Afrique il sollicite un lopin de terre, il l'attendra des années, parce que des années se passeront avant que les ingénieuses formalités fixées par les ordonnances aient toutes été remplies, avant que la bureaucratie ait prononcé son *fiat*. Nous faisons en France les affaires administratives par une méthode qui rappelle la classique machine de Marly, dont on venait de

deux cents lieues à la ronde admirer l'agencement des leviers et des roues et écouter le vacarme. Au lieu de cela, les Américains ont une bonne machine à vapeur bien simple, point encombrante, qui fait cent fois moins de bruit, remue cent fois moins de papier et fait cent fois plus de besogne. Pour en revenir à notre sujet, le mécanisme américain ménage extrêmement le temps et la liberté du citoyen. Je ne mets pas en doute qu'une des raisons pour lesquelles les populations agricoles de la France, de la Suisse, de l'Allemagne, restent si froides pour nos terres d'Afrique, c'est qu'on ne s'y établit pas librement. Le gouvernement donne gratis des terres, des semences, du bétail, mais il ne donne pas la liberté d'acquérir ce qu'on veut, de se mettre où l'on veut, quand on veut et comme l'on veut. C'en est assez pour que ses dons soient dédaignés.

Cette réserve extrême de l'autorité à l'égard des entreprises du citoyen se retrouve de toutes parts dans la société américaine, lorsqu'il s'agit du travail et de la production de la richesse. Le citoyen, pour tout ce qui tient au travail, reste investi d'une liberté très grande. C'est un des cachets distinctifs de cette société, et, ce qui rend le fait plus remarquable, pour la consommation et le plaisir, la liberté ne demeure plus la même. Les lois et plus encore les mœurs fixent des bornes; on verra bientôt comment.

La réserve de l'autorité est d'autant plus grande que l'autorité est plus éloignée. Les attributions des autorités locales sont relativement étendues. Telles elles sont notamment dans les six états dont le groupe est communément désigné sous le nom de la Nouvelle-Angleterre; or ce groupe exerce sur les mœurs du pays une influence prépondérante, et, plus que tout le reste, il a contribué à faire l'Amérique ce qu'elle est. Là, chaque commune est par elle-même une espèce de république indépendante (1). Pris dans son unité, chacun des trente états a une indépendance plus grande encore par rapport au gouvernement national séant à Washington. Celui-ci est restreint à un très petit nombre d'attributions générales très bien définies, dont il ne peut transgresser les bornes. Ainsi, les déclarations qui peuvent être nécessaires pour certains actes, les autorisations dont l'intérêt collectif de la société exige que chacun, en tout pays, fasse précéder certaines natures d'entreprises, on n'a pas en Amérique à les notifier loin de soi ou à les solliciter à grande distance. En cas de contestation, on n'a pas une juridiction administrative qui procède avec lenteur, ou s'adresse aux tribunaux. Toutes les formalités sont simplifiées, les écritures réduites à rien. Les affaires dans lesquelles la permission ou l'intervention quelconque

(1) Je renvoie à *la Démocratie en Amérique* le lecteur qui voudra savoir ce qu'est la commune dans la Nouvelle-Angleterre.

de l'autorité est requise ne durent pas en Amérique plus de semaines qu'il n'y faudrait d'années en France. Pour éclaircir les idées, je prends un exemple.

Voici un propriétaire qui est riverain d'un cours d'eau non flottable ni navigable. Il veut y établir un barrage, afin d'en détourner une partie sur son terrain. En Amérique, il le peut sans avoir un mot à dire, un signe à faire à une autorité quelconque. Supposons cependant qu'il y ait une permission à obtenir; ce sera dans la commune, tout au plus au chef-lieu du comté, qui a à peine la grandeur d'un de nos arrondissemens. La question se videra entre le propriétaire et un conseil municipal, ou un magistrat du comté. En cas de difficulté, elle irait devant un tribunal; dans le cas où l'autorité compétente opposerait une excessive lenteur, ce qu'on peut considérer comme un déni de justice, elle y pourrait être amenée de même. Chez nous, il faut mettre en mouvement une mécanique qui comprend huit fonctionnaires divers, le maire, le sous-préfet, le préfet et ses bureaux, l'ingénieur ordinaire des ponts-et-chaussées, l'ingénieur en chef, le ministre des travaux publics, le conseil d'état, le chef de l'état. Il faut une enquête solennelle, non, il en faut deux. Il y a un formulaire minutieux auquel il ne faut pas manquer; si on ne l'observe pas, ou si l'on ne s'y conforme dans le sens qu'imaginera le chef du bureau à Paris, le dossier retourne à son point de départ, en décrivant le même circuit. Contre l'inattention ou la paresse d'un maire, nul recours. Il lui plaît de conserver un dossier six mois, un an, tant pis pour vous. Il est connu qu'une petite affaire de ce genre ne dure jamais moins de plusieurs années, et remarquez que je vous parle d'un cours d'eau qui ne soit ni flottable ni navigable. Je connais un propriétaire qui fit sa demande au mois de mars 1844; au mois d'août 1848, il a reçu... l'autorisation, croyez-vous? non pas, l'ordre de payer au receveur de l'enregistrement la somme de 468 francs pour les frais encourus jusqu'à ce jour. L'autorisation viendra quelque jour à ses enfans, non sans de nouveaux frais. La surface à arroser n'est pas de deux hectares; combien d'années faudra-t-il pour que le produit de l'arrosage compense au propriétaire sa dépense et ses ennuis?

Ce fait que je rapporte, et dont j'ai eu les preuves en main, n'est pas un accident; c'est la vie du citoyen français. On assure qu'il est indispensable à la grandeur de la France et à l'ordre dans l'état qu'il y ait une centralisation. Je le crois, mais je veux savoir laquelle. L'administration des terres publiques aux États-Unis est centralisée à Washington; elle l'est sans nuire à personne, sans gêner les citoyens dans l'exercice de la liberté, qui leur appartient, d'acquérir, en se conformant aux lois, des terres pour les cultiver. Elle ne sert pas de prétexte à une bureaucratie compliquée, minutieuse, paperassière. Pour jus-

tifier les vices de la centralisation telle que nous l'avons depuis un demi-siècle, on a cité à la tribune quelques sottises qu'elle a empêchées, et l'exemple qu'on a fait valoir à la tribune de ce maire de Bretagne qui voulait imiter dans son village les monumens de Paris est fort pittoresque; mais ne voit-on pas que, pour prévenir quelques abus possibles, on a organisé un abus certain et permanent, une atteinte systématique à la liberté d'agir et de travailler?

Sous le rapport politique, nous avons tous été élevés dans l'adoration de la centralisation absolue; les bons esprits en reviennent et appellent de tous leurs vœux une centralisation tempérée. Les exagérations de la centralisation sont dues à ces deux gouvernemens d'un rare despotisme que j'ai déjà cités plus haut, la convention et l'empire. C'était nécessaire à la lutte qu'ils soutenaient contre toute l'Europe, et où ils s'étaient précipités de leur plein gré par orgueil, par ambition ou par l'effet de passions furieuses; mais c'est inutile, c'est funeste dans un état qui veut être libre, où les citoyens sont jaloux d'exercer leurs facultés sous l'égide des lois. Je ne puis désormais voir dans la centralisation absolue qu'un engin d'asservissement. Elle accoutume une nation à l'obéissance passive. Il y a dans la capitale une grande roue qui tourne, et dont tout suit servilement la rotation, des rives du Var aux rochers du Finistère. Qu'on soit le maître de la roue, et on sera maître de la France. Qu'une poignée de factieux ou d'ennemis de la société parvienne, par la somnolence, l'incurie ou l'ineptie des gardiens de la machine, à mettre la main dessus, et les voilà dictateurs. O douleur! ô ignominie! les hommes qui aiment la liberté n'ont plus qu'à courber la tête, la machine leur a mis les fers aux pieds et aux mains! Voilà les effets politiques de la centralisation absolue.

Les exemples qui précèdent montrent déjà ce que c'est que la liberté à l'américaine (je devrais dire à l'anglo-saxonne), à quel point elle diffère de cette liberté sauvage dont le principal exercice est de détruire le gouvernement établi, d'alarmer les gens paisibles, de menacer tout ce qui est, de donner cours à la turbulence d'une poignée d'agitateurs. Dans l'une, je vois la puissance d'élever et de fortifier l'individu et l'état; dans l'autre, je ne puis apercevoir que la faculté de faire le sac de la société et de dégrader l'homme.

Continuons cette biographie de l'homme industrieux. Nous savons maintenant qu'en Amérique la loi militaire et le système administratif, et notamment le mode de vente des terres publiques, lui accordent beaucoup de latitude, beaucoup de liberté. Indiquons à quel point il est libre de suivre la profession de son goût et les entreprises qui lui conviennent.

IV. — LA LIBERTÉ DANS LE CHOIX DES PROFESSIONS ET DES ENTREPRISES.

En Amérique, le principe général est que les professions sont libres. On n'y rencontre rien qui ressemble aux anciennes corporations closes d'arts et métiers que la révolution glorieuse de 1789 renversa chez nous, des liens desquelles l'Angleterre s'était déjà dégagée, et qui, depuis soixante ans, ont été abolies successivement dans l'Europe occidentale. Je ne sache pas qu'il ait jamais existé aux États-Unis rien de semblable, même à l'origine. L'eût-on voulu, on ne l'aurait pas pu; l'esprit d'indépendance des colons n'était pas seul à l'interdire; la division du travail, que suppose le système des corporations, est impraticable dans un état naissant où la population manque et où chacun doit se suffire à lui-même.

Les priviléges et les monopoles sont repoussés par l'esprit général de la législation particulière des états et de la législation fédérale. Si, par surprise ou par abus, un état particulier conférait à quelqu'un le privilége exclusif d'une fabrication ou d'un travail quelconque, on chercherait et on trouverait le plus souvent le moyen de traduire l'acte à la barre de la cour suprême des États-Unis, qui ferait de son mieux, dans les bornes de la légalité, pour le frapper de nullité comme inconstitutionnel.

Cependant il n'y a rien de formel dans la constitution des États-Unis pour garantir la liberté des professions. Il n'en est pas fait mention explicite dans l'article VIII, qui énumère les pouvoirs du congrès, ni dans les articles additionnels (*amendemens*), qui détaillent les franchises du citoyen américain. Ce silence est surprenant. Est-ce une inadvertance du législateur? ou bien les hommes immortels qui firent la constitution jugèrent-ils que la liberté des professions était tellement entrée dans les mœurs, qu'il était superflu de l'inscrire dans la loi? ou s'arrêtèrent-ils à la difficulté de fixer le point où la liberté cesserait pour faire place à l'esprit réglementaire? Le fait est que la lacune existe, que du point de vue des principes il serait mieux qu'on l'eût remplie. Il s'agit, en effet, d'une liberté tout aussi essentielle que peuvent l'être celle de parler et d'écrire, celle de se réunir, celle de porter des armes, en faveur desquelles la constitution fédérale contient des stipulations expresses; mais, si le législateur constituant a compté sur la puissance des mœurs, son attente n'a pas été déçue. Bien rarement le monopole a trouvé le moyen de se glisser dans la place en se parant de couleurs faites pour séduire, et la lettre de la constitution a finalement fourni ce qu'il fallait pour l'en faire déguerpir. En voici un exemple.

Une des causes les plus célèbres dont les tribunaux américains aient

retenti est celle des héritiers du célèbre Fulton, qui avait doté le Nouveau-Monde et la civilisation d'un instrument admirable, le bateau à vapeur. Dans un transport de reconnaissance, l'état de New-York, au sein duquel s'étaient passées les expériences coûteuses de Fulton et où le succès définitif de l'invention avait été constaté, lui avait donné un monopole exclusif, qui naturellement s'arrêtait aux frontières de l'état, et qui devait expirer après un assez long délai. L'antipathie des citoyens contre le monopole en général fut plus forte que le sentiment des obligations qu'on avait à cet homme ingénieux et persévérant. De là une suite de procès. Les adversaires du monopole soutenaient que les actes par lesquels la législature avait conféré cette faveur à Fulton (1) étaient contraires à la constitution particulière de l'état. La cause suivit toutes les juridictions dans l'état, et, en 1812, il fut déclaré en dernier ressort que la législature n'avait point excédé ses pouvoirs, qu'ainsi le privilége était valable et serait maintenu; mais les antagonistes de l'esprit de monopole ne se tinrent pas pour battus. On prit un détour pour faire arriver la cause par-devant la cour suprême des États-Unis. Un bateau à vapeur fut enregistré parmi les navires de cabotage, dans un petit port de l'état de New-Jersey, qui est limitrophe de l'état de New-York, et il se présenta pour naviguer sur le fleuve Hudson, qui coule entre New-York et Albany. Les héritiers de Fulton, car Fulton était mort laissant son privilége pour unique fortune à sa veuve et à ses enfans, ayant voulu s'y opposer, les plaidoiries recommencèrent. On se prévalut alors de l'article de la constitution fédérale (article VIII, § 3) qui attribue au congrès seul le pouvoir de statuer sur tout ce qui concerne le commerce entre les divers états, et d'une loi fédérale faite, en 1793, en vertu de ce pouvoir. La cour suprême des États-Unis, se plaçant elle-même à ce point de vue, prononça, en 1824, que les lois de l'état de New-York, d'où Fulton tenait son privilége, étaient nulles à l'égard de l'objet en cause. Dans la circonstance, c'était les frapper d'une nullité absolue.

Cette issue a été citée quelquefois comme une preuve de l'ingratitude de l'Amérique, car que ne doit-elle pas à Fulton! Le bateau à vapeur, n'est-ce pas une nouvelle découverte du nouveau continent? Sans le bateau à vapeur, qu'est-ce que serait l'immense vallée du Mississipi, qui est la plus belle partie de l'Union, et qui en superficie en représente les trois quarts? Je crois cependant que l'exemple est mal choisi. Les États-Unis ont, dans leur histoire, des traits d'ingratitude de même que tous les peuples. Ici cependant, la législation américaine, telle qu'elle fut interprétée par la cour suprême des États-

(1) Il n'y avait pas eu moins de cinq lois à cet effet, de 1798 à 1811. Le succès définitif de Fulton est de 1807. Il fit alors en trente heures le voyage de New-York à Albany, qu'on fait aujourd'hui en huit.

Unis, non-seulement ne fut pas inique, mais fut la gardienne de la liberté. *Dura lex, sed lex.* Il fut pénible de l'appliquer à la famille de Fulton; mais ce fut juste et sage. Avec des précédens pareils aux actes qu'avait passés la législature de New-York, la porte était ouverte à mille abus, à mille atteintes contre la liberté du travail. La législature de New-York s'était égarée dans son désir de témoigner à Fulton le prix qu'elle attachait à sa découverte. Elle lui avait donné ce dont il ne lui appartenait pas de disposer; elle avait dépouillé les citoyens d'un droit naturel. La cour suprême des États-Unis remit toute chose à sa place. Que penserions-nous de l'assemblée nationale, si, pour témoigner la gratitude de la France à quelqu'un de nos généraux, elle lui décernait un fief ou restaurait pour lui de toute autre manière des institutions incompatibles avec le droit commun?

V. — LA LIBERTÉ DES PROFESSIONS A L'ÉGARD DES OFFICES ET DES PROFESSIONS LIBÉRALES POUR LESQUELLES EN EUROPE ON DOIT ÊTRE GRADUÉ.

Le privilége qui, en France, résulte de la vénalité des charges instituées à titre onéreux par la loi du 28 avril 1816, et, en divers autres pays, s'appuie sur des règlemens qui ont fixé, dans un intérêt public réel ou supposé, le nombre des personnes admises à exercer de certains ministères, n'existe pas aux États-Unis. Chacun est libre de se faire commissaire-priseur, agent de change, huissier, avoué, notaire, autant que ces professions ont leurs analogues en Amérique, car le mécanisme judiciaire et ministériel y est tout différent (1).

La tendance, aujourd'hui, est de supprimer même les garanties que la société avait cru devoir exiger de l'homme qui aspire à défendre la veuve et l'orphelin, ou de celui qui prétend instrumenter la vie de ses concitoyens. Sur ce point, chaque état fait ses lois comme il l'entend. L'autorité fédérale ne pourrait intervenir, en la personne de la cour suprême des États-Unis, que si quelqu'un des principes généraux posés par la constitution des États-Unis était violé. Comme il y a trente états, il y a donc trente législations. Elles ont, presque dès l'origine, été beaucoup plus faciles pour l'octroi des diplômes qu'on ne l'est en Europe. La facilité cependant résidait plutôt dans les hommes qui appliquaient la loi que dans la lettre de celle-ci, du moins pour les gens

(1) Ainsi, le notaire, qui, chez nous, est un agent nécessaire dans les conventions civiles des particuliers, ne se retrouve pas, à proprement parler, en Amérique. On passe les actes sous seing-privé comme on le veut, et on les fait enregistrer soi-même au greffe d'un tribunal. Il y a des *notaires publics* dans la plupart des états. Leurs attributions se restreignent à passer les actes qui doivent faire foi dans un autre état, aux procurations, et à recevoir de certaines dépositions. Il est dans la nature des choses qu'ils soient considérés comme des fonctionnaires et nommés de la même façon. Ils tiendront leur mandat du gouverneur, par exemple, assisté de son conseil, pour un nombre d'années déterminé.

de loi. Dans le Massachusetts (je cite de préférence les états les plus éclairés), pour être avocat, il fallait, jusqu'en 1836, avoir été reçu *bachelier ès-lois* dans une université, ou avoir bien effectivement passé un certain nombre d'années dans le cabinet d'un praticien qui présentait ensuite le candidat à la cour. Pour exercer la médecine, ou, ce qui est déjà différent, pour avoir le droit de poursuivre un client en paiement d'honoraires, il fallait avoir acquis ses grades au collége médical qui fait partie de l'université de Harvard, voisine de Boston. Aujourd'hui on est avocat, dans le Massachusetts, sous la seule condition de passer un examen public devant un jury d'hommes de lois, choisi à chaque session par le juge. Quant à la médecine, la clause d'un examen n'est plus nécessaire, même pour la revendication des honoraires : depuis 1836, la petite barrière qui séparait l'exercice de cette profession d'une liberté complète a disparu.

Dans l'état de New-York, depuis 1846 seulement, la profession d'avocat est devenue à peu près libre. Il fallait jusque-là avoir conquis ses degrés dans une université. Actuellement, pour acquérir le droit de plaider, l'on n'a qu'à subir un examen dont tout homme intelligent qui aura parcouru quelques ouvrages de jurisprudence pendant un mois se tirera sans peine. Si je suis bien informé, les avocats de New-York, au lieu de s'opposer à l'abolition de ce qu'ils eussent pu considérer comme leur privilége, se sont hautement prononcés pour la liberté; mais ils ont demandé qu'on abolît en même temps le tarif qui fixait légalement le prix de leurs services, afin que la libre concurrence fût la loi de tout point. A la même date, les lois spéciales qui pouvaient restreindre l'exercice d'autres professions libérales ont été révoquées de même dans cet état.

Après avoir cité ces exemples, je ne puis m'empêcher de dire que je regarderais comme infiniment prématuré de calquer la liberté française sur la liberté américaine à l'égard des professions que je viens d'indiquer. Cependant, qu'on y réfléchisse bien, là où le suffrage universel est à sa place, c'est-à-dire là où il est dans les mœurs, où il fonctionne régulièrement appliqué à toute chose, cette pleine liberté des professions, de celles même que la société européenne a cru devoir réserver, est de droit. Comment! vous supposez que tout citoyen de vingt et un ans possède les lumières et le discernement qu'il faut pour choisir les officiers de la milice, le shérif, le juge de paix, le maire et les conseillers de sa commune, la législature de son état et de la fédération, le gouverneur de l'état, le président de l'Union (1), et vous

(1) Dans l'état de New-York, d'après la nouvelle constitution (1846), toutes les fonctions publiques, à peu près sans exception, sont livrées à l'élection, au suffrage universel de l'état en masse, ou d'une certaine circonscription. Indépendamment des fonctionnaires que je viens d'énumérer, c'est ainsi que se nomment les ministres de l'état,

lui dénieriez l'intelligence nécessaire pour savoir si tel ou tel, qui se dit dans sa localité bon à plaider une cause, mérite qu'il lui confie le soin de son affaire propre! Vous tenez pour certain que le commun des hommes saura éconduire les charlatans politiques, et vous ne voudriez pas qu'il sût se défier des empiriques qui s'attribuent une puissance particulière sur la fièvre! C'est en suivant la pente de ce raisonnement qui, du point de vue de la logique, est irrésistible, que les Américains ont été conduits à reculer ainsi les limites de la liberté des professions. Le temps dira s'ils ont trop présumé de la sagacité nationale.

Jusqu'ici, en exposant comment la liberté est conçue et pratiquée aux États-Unis, je n'ai eu qu'à louer, soit d'une manière absolue, en recommandant ce que fait cette nation à l'imitation plus ou moins exacte de l'Europe, soit d'une manière relative, en reconnaissant que cette extension extrême de la liberté offrait pour l'Amérique de grands avantages avec peu d'inconvéniens, sans qu'il fût permis cependant d'en rien conclure de formel quant à l'Europe. J'aborde maintenant un sujet sur lequel la législation américaine prête le flanc à la critique, pour s'être inspirée plus d'une fois de passions hostiles à la liberté.

VI. — DE LA LIBERTÉ DES ASSOCIATIONS INDUSTRIELLES.

Le cas se présente souvent où des entreprises sont au-dessus des forces d'un homme seul, surtout en un pays où la loi favorise la division des fortunes. C'est alors qu'il y a lieu de s'associer. La liberté de s'associer est un des attributs essentiels de l'homme civilisé, un des premiers besoins de l'homme industrieux, un des plus puissans leviers de la production. En principe, elle est garantie par la constitution fédérale d'une manière indéfinie, car c'est le sens qu'il faut donner à la faculté de se réunir qui est stipulée dans le premier article additionnel. Cependant l'exercice du droit d'association soulève des questions multipliées, et heurte de certaines passions qui sont redoutables dans un pays démocratique. L'Amérique présente ainsi, au sujet de l'association, des phénomènes multiples et complexes; nous allons voir que c'est un terrain sur lequel son libéralisme a eu des faiblesses regrettables.

Le penchant à s'associer est très fort parmi la race anglo-saxonne. C'est une des causes les plus efficaces de la grandeur qu'elle a acquise dans les deux hémisphères, non-seulement en industrie, mais aussi dans

les administrateurs des canaux de l'état, les inspecteurs des prisons, les magistrats à tous les degrés, les secrétaires de comité, les coroners, les procureurs de comté, à plus forte raison les officiers de la milice. Dans la plupart des états, la magistrature n'est cependant pas élective.

la politique. Un des plus éminens jurisconsultes qu'aient eus les États-Unis, le chancelier Kent, de l'état de New-York, remarque, à propos de l'association industrielle, qu'elle a eu dans l'Union américaine des progrès parallèles à ceux de la richesse et de la civilisation. Tant qu'il ne s'est agi que d'associations simples analogues à nos sociétés en nom collectif ou en participation, à la faveur desquelles cinq, dix, vingt personnes ou plus sont assimilées, devant la loi, à une personne unique, la loi américaine, dans tous les états, est devenue de plus en plus commode et facile (1); mais, à propos des *compagnies incorporées* ou *corporations,* qui répondent à nos sociétés anonymes et ont de même besoin d'une autorisation qu'en Amérique une loi spéciale peut seule décerner, la politique américaine a fait un écart. Dans l'origine, l'usage était de favoriser ces sociétés, lorsque, il y a quinze ou vingt ans, l'opinion dominante en prit ombrage. Quelques-unes de ces compagnies, de la classe de celles qui font la banque, avaient commis des manquemens graves. L'esprit de parti s'en est saisi et les a fait éclater aux yeux de la multitude pour exciter ses passions, à la manière du toréador espagnol qui agite un voile rouge devant le robuste et majestueux animal qu'on vient de lancer dans le cirque afin de le rendre furieux. On a ainsi allumé en Amérique la querelle, qui chez nous est devenue si menaçante, du travail contre le capital. On a dépeint le capitaliste comme un ennemi de l'ouvrier. On a étalé aux regards de la multitude le tableau de l'*exploitation de l'homme par l'homme.* On a dit enfin tout ce qui chez nous, à la suite du 24 février, a éclaté à la face du soleil, en répandant la consternation parmi les hommes industrieux et paisibles et en ébranlant la société jusque dans ses fondemens.

Comme en Amérique la foule est beaucoup moins dépourvue d'instruction qu'en Europe, comme il est possible, par beaucoup de raisons, d'y mieux rétribuer le travail matériel, comme la race anglo-saxonne, quand elle est sans mélange, a bien plus que la nôtre le respect de la loi et de l'ordre établi; comme enfin parmi les Anglo-Saxons la résistance au désordre matériel, s'il venait à se ruer sur la société, serait immédiate et énergique, les déclamations des démagogues contre les capitalistes et contre les compagnies en général n'ont point, de l'autre côté de l'Atlantique, occasionné les mêmes excès dont la France a été la victime. Elles ont cependant déterminé des démonstrations coupables et des actes législatifs dignes de blâme.

Dès l'origine, le législateur avait procédé, dans l'octroi des autorisations, avec une prudence qui empêchait l'influence des compagnies de

(1) Il n'y a cependant encore que la moitié des états qui aient acquis notre société en commandite, dont les avantages sont grands; la loi anglaise ne reconnaît pas cette forme de société, qui a été imitée de nous dans le Massachusetts, le New-York, la Pensylvanie, la Louisiane et dix ou douze autres états.

devenir dangereuse. On évitait autant que possible de leur conférer un privilége exclusif. Ainsi on permettait à des particuliers de se constituer en corporation pour faire la banque; mais à côté, dans la même ville, on créait une deuxième banque, une troisième, une vingtième. Pour déterminer des capitalistes à creuser un canal ou à ouvrir un chemin de fer, on a dû leur donner quelquefois une garantie contre la concurrence; mais, dans tous les cas, quoique la propriété des voies de communication soit, comme toute autre, à perpétuité, le privilége, s'il existe, est temporaire.

Un peu plus tard, le législateur eut lieu de craindre que des autorisations données trop facilement ne devinssent un encouragement à l'agiotage, pour lequel l'Américain a du penchant. Il est même permis de supposer, je le dis d'après une autorité illustre, M. Gallatin, que quelques-uns des membres des législatures se laissaient corrompre par des faiseurs de projets et surtout par les fondateurs des banques. Ce fut alors que dans plusieurs états, dans celui de New-York entre autres (en 1821), on établit que, pour les actes d'autorisation, il faudrait une majorité des deux tiers de la législature. Dans plusieurs états, on a soumis les actionnaires à une responsabilité illimitée, tandis que, dans les sociétés anonymes de la France ou dans les compagnies incorporées de l'Angleterre, l'obligation va tout au plus au montant du capital souscrit par chacun. La convenance de cette innovation du législateur américain est très contestable. Elle tend évidemment à effrayer les capitaux et à les écarter. Elle était fort impolitique à une époque où l'Amérique s'efforçait, pour susciter son industrie et vivifier son sol, d'attirer les capitaux étrangers.

On a eu une inspiration plus conforme à la raison et à la liberté, quand on a cherché un système qui dispensât les compagnies, ou certaines catégories d'entre elles, d'une autorisation législative spéciale. C'est ainsi que dans l'état de New-York, depuis 1838, il est licite au premier venu d'établir une banque et d'émettre des billets, sous certaines conditions qui sont fixées par une loi générale. Avec ce système du moins, personne ne peut crier au privilége et au monopole. Il y a un droit commun qui, comme le soleil, luit pour tout le monde.

Mais ce qu'on déplore d'avoir à signaler dans la législation américaine, c'est l'introduction systématique dans les actes d'autorisation d'une clause visiblement dictée par le génie de l'arbitraire, telle que celle-ci : *A toute époque, la législature aura le droit de réviser, d'amender et même de révoquer l'acte d'autorisation.* Un article pareil serait à sa place dans un firman du grand-seigneur : il est déplacé dans les lois d'un peuple libre; il est contraire à cet axiome de jurisprudence admis chez tout peuple qui a le sens de l'équité, *donner et retenir ne vaut.* Le chancelier Kent qualifie sévèrement cette disposition et

montre comment la législation américaine y imprime un caractère particulier de spoliation (1). L'article n'en est pas moins devenu à la mode dans un grand nombre d'états de l'Union, même des plus renommés. Il convient de dire qu'il n'en a pas été fait usage encore une seule fois, et si quelqu'un des états voulait s'en servir d'une façon qui fût manifestement attentatoire au droit de propriété, on obtiendrait probablement de la cour suprême des États-Unis, gardienne austère du droit public, un arrêt qui déclarerait la tentative inconstitutionnelle. Il ne paraît pas que les capitalistes américains s'en soient précisément alarmés, puisque de nouvelles compagnies se forment. Il n'en est pas moins vrai que l'adoption de cette clause en Amérique est d'un funeste augure. C'est du despotisme tout pur; c'est la preuve que la pernicieuse influence des démagogues réussit à dominer quelquefois les conseils des états.

Dans quelques-uns des états, plutôt que d'avoir des corporations investies de pouvoirs où il serait possible à d'ombrageux amans de la liberté d'apercevoir une espèce de monopole, et aux tribuns de trouver un texte pour leurs déclamations, on a réservé à l'état lui-même les entreprises qu'ailleurs on confie communément à des associations de capitalistes. Dans deux états de l'ouest, l'Indiana et l'Illinois, la constitution interdit toute banque autre que celle que l'état jugera à propos d'établir avec ses propres fonds. Dans l'Iowa, la prohibition est, s'il se peut, plus absolue encore contre les banques. Souvent l'état s'est attribué le confectionnement et l'exploitation de certaines voies de communication considérées comme les artères du commerce. Mais les banques d'état ont complétement échoué. Pour s'être mêlé d'opérations de crédit, l'état de Mississipi s'est ruiné sans pouvoir dire : *Tout est perdu fors l'honneur*. L'attribution à la communauté des voies de communication a obéré les finances de plusieurs états, notamment de la Pensylvanie, de l'Indiana, de l'Illinois; elle les avait même réduits à la banqueroute : elle n'a été justifiée par le succès que dans un nombre restreint de cas où l'industrie privée eût été impuissante à réunir les fonds nécessaires, et où la grandeur du mouvement commercial a permis au gouvernement de faire de belles recettes avec un tarif de péage inférieur à celui qu'il eût fallu d'avance accorder à des particuliers, afin qu'ils entreprissent l'œuvre. Le grand canal Érié, dans l'état de New-York, est un éclatant exemple du concours de ces deux circonstances; mais l'état de New-York lui-même a autorisé un très grand nombre de compagnies de travaux publics auxquelles il a accordé des clauses assez avantageuses pour qu'elles aient prospéré. Dans cet état donc, il n'y a point eu d'exclusion systématique contre les compagnies de travaux publics.

(1) *Commentaries on American Law*, tome II, page 306.

De même dans la Pensylvanie. Dans le Massachusetts et dans la Virginie, qui sont des états influens et où l'on est plein de sollicitude pour les saines doctrines républicaines, l'état est intervenu pour assister l'esprit d'association qui n'avait que des ressources insuffisantes, et, à cause des dimensions du territoire par rapport à la population, avait beaucoup à dépenser. Pourtant il n'a rien entrepris de sérieux par lui-même en fait de canaux et de chemins de fer; c'est par les mains des compagnies que tout a été exécuté dans ces deux états éclairés. L'exclusion même, au lieu de se produire franchement ailleurs où elle était dans la pensée du législateur, s'est déguisée sous des stipulations tracassières et des exigences inacceptables. C'est qu'on sentait bien que la faculté de s'associer est un attribut essentiel de l'homme libre, et l'on n'osait pas nier manifestement cette liberté précieuse, sous prétexte de servir la liberté.

La tentative d'investir l'état de monopoles industriels n'a pas été étendue à d'autres objets que les banques et les voies de communication. Les états particuliers n'ont pas de marine, ils n'ont pas le droit de battre monnaie. Seule, l'Union a des chantiers de construction et des hôtels de monnaies; et ce sont les seules fabrications auxquelles elle se livre. Encore n'est-ce pas elle qui manufacture les machines à vapeur qu'il lui faut pour sa flotte. Ainsi l'Union a des arsenaux maritimes, elle n'a pas de fonderies comme la nôtre de Ruel, ni d'établissemens de construction du genre d'Indret. Elle fait le service des postes; mais tout y est à l'entreprise. La fabrication de la poudre est une industrie libre en Amérique, de même que celle des armes jusques et y compris le canon de tout calibre, à plus forte raison le commerce de ces deux articles, armes et poudre. Je cite le fait sans prétendre qu'il puisse être imité chez nous. Il y a parmi nous une minorité imperceptible par le nombre, infinie par l'audace et la turbulence, qui, si on laissait aux citoyens la faculté de faire ou de détenir de la poudre et des armes, s'en servirait infailliblement pour de sinistres desseins.

Les monopoles que se sont attribués les gouvernemens de plusieurs pays de l'Europe dans une pensée fiscale, comme le monopole des tabacs en France, ou celui des voitures publiques en Allemagne, sont complétement inconnus en Amérique.

Les assurances sont très multipliées aux États-Unis; l'assurance y est dans les mœurs beaucoup plus que sur le continent européen, et, pour ce qui est de l'incendie, il serait imprudent de ne pas la pratiquer, car c'est incomparablement le pays du monde où l'on entend le plus crier au feu. Il ne se passe pas d'année sans qu'on y ait à enregistrer quelque conflagration effroyable. Qui ne se souvient du grand incendie de décembre 1836 à New-York, où le sinistre fut de plus de 100 millions de francs? L'année passée (1848) fut marquée par trois ou quatre incendies terribles, à Albany, à Brooklyn et ailleurs. Il y a peu

de semaines, les journaux nous ont rapporté qu'un quart de la magnifique ville de Saint-Louis du Missouri venait d'être dévoré par les flammes; on estime la perte à 32 millions. L'assurance contre l'incendie est donc d'intérêt universel en Amérique. Je ne sache pas cependant qu'il y ait jamais été question d'en décerner le monopole à l'état, pas plus que d'un mode d'assurances quelconque. Sous ce rapport, comme sous bien d'autres, nos financiers de 1848 puisaient leurs inspirations républicaines ailleurs que dans les lois et les usages de la puissante et glorieuse république fondée par les Washington et les Franklin.

Liberté, liberté extrême, liberté illimitée dans le travail et dans l'emploi des capitaux, voilà, malgré quelques anomalies, l'esprit général de la législation des États-Unis. Pour les fonctions publiques même, on a élaboré et enseigné, en Amérique, une théorie de la *rotation,* qui aurait pour effet d'y faire successivement passer à peu près tout le monde, et je me souviens de l'avoir vu soutenir dans un message solennel du général Jackson; mais ce n'est qu'une caricature de la liberté des professions, et aujourd'hui personne plus n'en parle.

VII. — DES RESTRICTIONS APPORTÉES PAR LES LOIS ET PAR LES MOEURS A L'EXERCICE DE LA LIBERTÉ.

J'ai montré qu'en Amérique le citoyen jouit, dans sa personne et dans son domicile, d'un très haut degré de liberté, et que l'homme industrieux y possède, dans l'emploi de ses facultés et dans la poursuite de la richesse, une liberté extrême. Est-ce à dire que chacun y puisse suivre son caprice, s'abandonner à sa cupidité et déchaîner ses passions? Non certainement. Il y a plusieurs forces toujours en éveil qui contiennent l'individu, mais qui elles-mêmes sont réglées de manière à ne pas enfreindre la liberté de l'homme honnête et du citoyen vertueux. Parmi ces forces, je distingue d'abord la loi.

Il est des cas où l'abus de la liberté d'un seul causerait presque infailliblement un grand dommage à toute la communauté. Que dans une élection un vingtième ou un dixième de la population soutienne une candidature insultante pour la raison publique, il n'y a pas grand mal, pourvu que les neuf autres dixièmes, à qui je suppose des idées saines, au lieu de se laisser intimider par les fous et les énergumènes et de s'enfermer chez eux, aillent remplir leurs devoirs de citoyen et au besoin fassent respecter l'ordre. Que quelques personnes crédules se prennent d'enthousiasme pour les drogues d'un saltimbanque et ruinent leur santé, le mal peut être plus grave; cependant le dommage n'est que pour ces personnes-là. Chacun pour soi, a pu dire le législateur, la leçon profitera au reste du public. Mais voici un producteur qui travaille pour l'exportation, et qui, spéculant sur l'inattention de

l'acheteur, envoie sur les marchés étrangers des produits de mauvaise qualité : il sera cause que les objets d'origine américaine seront décriés au dehors, et qu'on les repoussera indistinctement. Dans cette prévision, on a jugé à propos d'avoir des lois d'inspection à la sortie pour les denrées américaines de grande exportation, de celles du moins qui peuvent aisément être vérifiées; ainsi de la farine, qui se vend en grande quantité aux Antilles et dans l'Amérique du Sud; ainsi des viandes salées dont l'Angleterre a reçu, en 1847, des États-Unis 13 millions de kilogrammes, et que la France a le tort d'écarter, quoique l'hygiène publique ait beaucoup à souffrir parmi nous de la pénurie de la viande.

Les lois américaines pour l'inspection à la sortie de la farine et des salaisons n'ont rien de commun avec les règlemens de fabrique dont 1789 délivra enfin l'industrie française. Chaque baril de farine ou de porc salé est visité au port seulement, sur le quai, au moment où on va l'embarquer; avec un fer rouge, l'inspecteur y imprime une marque constatant que l'inspection a été satisfaisante. A l'égard des viandes salées, le détail des prescriptions est curieux à lire : on indique les pièces de la bête qui ne peuvent être exportées, la qualité de la saumure et d'autres choses indispensables à la bonne conservation, mais fort élémentaires. On a laissé à chaque état maritime le soin de faire ses lois d'inspection. Au congrès a été réservé seulement le droit de les réviser et de les contrôler autant que besoin serait, afin qu'elles ne servissent pas de prétexte à des exactions ou à d'autres abus (titre Ier de la constitution, article 10, § 2). On a eu l'attention de rendre le mécanisme de ces lois très simple et très expéditif; l'administration française pourrait apprendre là comment on peut se dispenser de mettre en mouvement à tout propos des régimens de fonctionnaires et de remuer des montagnes de paperasses, et comment il est possible de garantir suffisamment l'intérêt public sans imposer au commerce beaucoup d'ennuis, de servitudes et d'avanies.

Les lois d'inspection sont anciennes en Amérique; elles datent du régime colonial. Elles ont empêché, depuis trente ans, des pacotilleurs effrontés de porter à l'agriculture américaine un grand préjudice. On pourrait supposer que, chez les Américains, c'est un débris de l'ancien régime, échappé par hasard aux réformateurs. Je ne crois point à ces hasards-là. Les lois d'inspection n'excitent pas de plainte parmi les commerçans honorables et parmi les cultivateurs; mais elles blessent des intérêts malhonnêtes et sordides, qui, aux États-Unis, sont pour le moins aussi remuans que partout ailleurs, et, pour que le système de l'inspection fût maintenu de nos jours, il a fallu qu'il fût bien défendu.

Au reste, il ne faut jamais chercher l'unité absolue dans les lois des nations. Le cœur humain est un abîme de contradictions; la législation, œuvre de l'homme, ne peut manquer de s'en ressentir. La liberté est

fort en honneur en Amérique; cependant l'esprit réglementaire y compte des adorateurs, et maintes fois on a déterminé le législateur à faire des génuflexions devant ses autels; mais ce sont de ces exceptions qui ne détruisent pas la règle. J'en trouve un exemple dans les actes du congrès de l'année dernière : une loi a été rendue pour protéger le citoyen américain contre les médicamens frelatés que les chimistes d'Europe pourraient lui envoyer. On sophistique toutes les substances médicinales : il y a quelques années, n'a-t-on pas donné à nos héroïques soldats d'Afrique, que la fièvre rongeait, de la fécule au lieu de quinine? Pour garantir le public américain contre ces fraudes coupables, en tant qu'elles peuvent être du fait des Européens, le congrès, par une loi du 26 juin 1848, a établi, pour les substances médicinales, une inspection à l'entrée (1).

Comme exemples du système réglementaire, qui sont des contre-sens véritables dans la législation américaine, on pourrait citer les lois qui aujourd'hui encore, dans l'état de New-Jersey et dans celui d'Alabama, imposent un tarif aux auberges; mais il ne faut pas s'arrêter à ces petites contradictions-là. Tout ce qui se fait aujourd'hui de lois de ce genre en Amérique est, pour ainsi dire, mort-né. Ce qui en reste d'autres temps n'a pas long-temps à vivre.

En résumé, tenons pour démontré qu'en Amérique l'homme de travail, soit qu'il cultive, qu'il manufacture ou qu'il commerce, soit qu'il ait une profession libérale, possède, pour exercer ses facultés, pour suivre ses idées, une liberté extrêmement étendue. C'est le pays du monde où il en a le plus. A quelques égards, pour ce qui est par exemple de la liberté d'échanger ses produits contre ceux des autres peuples, ou pour faire venir du dehors des objets utiles à la production même, comme du fer, de l'acier, des machines, l'Angleterre, depuis les réformes de sir Robert Peel, s'est placée à un degré supérieur; mais, par plusieurs autres côtés, l'Amérique du Nord offre à l'homme qui veut travailler avec fruit, au pauvre surtout, plus de latitude, de commodité, de liberté, et, tout balancé, l'avantage lui reste.

VIII. — DE LA LIBERTÉ CONSIDÉRÉE SOUS LE RAPPORT DE LA CONSOMMATION ET DU TRAVAIL. — CONTRE-POIDS QU'ELLE A DANS LES MOEURS PLUS QUE DANS LES LOIS.

A côté de la liberté de produire et de travailler sous toutes les formes, il y a celle de consommer et de jouir. Ici la liberté rencontre sur son

(1) Cette loi n'atteindra pas le but, car elle n'empêchera pas les adultérations à l'intérieur, et il ne manquera pas de spéculateurs indigènes pour en exploiter le monopole, puisqu'on le leur réserve. Du moment que le législateur entreprend de protéger les citoyens contre les mauvais médicamens, il n'est pas possible de se dispenser de la visite des pharmacies, qui rentrerait parmi les attributions des états particuliers. On sait qu'en France cette visite se fait ou doit se faire; il me semble bien peu probable que l'Amériqueen vienne là.

chemin des argus vigilans et sévères, qui ont planté des barrières endeçà desquelles, jusqu'à présent du moins, il a fallu se tenir. C'est le sentiment religieux qui veut être respecté, c'est la morale publique et privée qui ne supporte pas d'être violentée, et qui réagit vigoureusement contre qui l'insulte; c'est aussi la loi.

Boston peut se vanter d'être le berceau des franchises du Nouveau-Monde. C'est là que se couva pendant deux siècles et demi, depuis le débarquement des pèlerins sur la plage de Plymouth jusqu'à la proclamation de l'indépendance, une liberté qui, une fois éclose, devait être irrésistible dans son essor. C'est à Boston qu'est parvenu à son développement le plus complet l'esprit de *self-government* qui remet à l'individu la direction de soi-même. Quand fut venu le moment d'affranchir les treize colonies, ce fut bien le sud qui fournit à la confédération naissante le plus grand de ses héros, celui dont l'autorité, la modération et l'inébranlable fermeté assurèrent le triomphe des armes américaines; mais ce fut la population de la région dont Boston est le centre qui, plus qu'aucune autre, accomplit de ses mains cette belle révolution, et le palladium de l'indépendance était à Boston. Je ne connais pas d'hommes qui apprécient plus la liberté, qui l'utilisent avec plus d'intelligence, qui fissent plus de sacrifices pour la reconquérir s'ils l'avaient perdue, que la population des six états composant la Nouvelle-Angleterre, qui se résume en Boston autant qu'elle peut se résumer quelque part.

Cependant à Boston, si vous traversez avec un cigare l'espace planté nommé les *Commons*, qui est un des ornemens de la cité, vous serez condamné à une amende, si je m'en souviens bien, de 5 dollars (27 francs). On ne veut pas que votre liberté de fumeur empiète sur la liberté du public, à qui il ne convient pas que sa belle promenade, quoiqu'il la fréquente peu, soit infectée de l'odeur du tabac. Le cigare fait vos délices? fumez chez vous, citoyen.

Ce menu détail, que je prends entre une infinité d'autres, révèle un des caractères propres aux lois américaines. C'est une variété spéciale et définie de l'esprit réglementaire; mais la teinte s'affaiblit à mesure qu'on s'éloigne du nord. Elle s'affaiblit par l'influence du climat sur les lois, qu'il est impossible de nier, lors même qu'on lui refuse l'étendue indiquée par Montesquieu. Elle s'affaiblit, parce que la population de la Nouvelle-Angleterre, ce type désigné souvent par le sobriquet d'*Yankee*, qui, heureusement pour la prospérité de l'Union, a envoyé des essaims de ses enfans, ou tout au moins des sentinelles avancées, dans tous les états, compte moins de représentans dans le midi que dans le nord. Elle s'affaiblit parce que, dans les états à esclaves, l'habitude de la domination rend les blancs plus superbes, et qu'ainsi la loi est tenue, pour éviter d'être violée, d'être plus réservée dans ses injonctions touchant à la personne. Elle s'affaiblit parce que, en dehors de la

Nouvelle-Angleterre, dans le nord même, la philosophie du XVIIIe siècle a pris pied assez pour introduire jusqu'à un certain point le laisser-aller français, tandis que l'homme de la Nouvelle-Angleterre ne connaît et n'aime de philosophie que l'esprit biblique, qui est peu indulgent, qui est austère et rigide. Cependant la tendance réglementaire, appliquée à des objets du genre de celui que je viens de noter, se retrouve à différens degrés sur la totalité du territoire de l'Union, et elle caractérisera l'Amérique tant que l'Yankee y aura l'ascendant. Pour le maintien de la république des États-Unis, il faut souhaiter que ce soit indéfiniment.

Dans l'antiquité, les hommes dont la postérité a fait des modèles républicains ont tous pensé que le luxe et la débauche étaient les ennemis mortels de la liberté politique et que l'irréligion en était le poison; rien n'est plus vrai, et c'est une vérité de tous les temps et de tous les lieux. Voici une population qui subitement se vante d'être républicaine et se prend à crier d'une voix tonnante : Vive la république! Ne vous fiez pas à ces clameurs. Tâtez-lui le pouls et sondez-lui les reins. Si vous découvrez qu'elle a perdu la foi religieuse, que le scepticisme l'a gangrenée, que c'est à peine si quelques ames d'élite ont pour se diriger la philosophie, flambeau dont l'œil du vulgaire ne perçoit pas la lumière, prononcez hardiment que ces prétentions à la république sont de la jactance. Ou bien, si ce qui vous frappe de prime-abord, c'est que les mœurs sont relâchées, que les riches ont le goût des filles d'opéra, et que, parmi les ouvriers, un grand nombre, ceux-là surtout qui affichent le plus de transports pour la république, vivent dans la débauche ou le concubinage : n'hésitez pas; affirmez que la république est une chimère ou un mensonge. Et comment celui qui méconnaît Dieu même, source de tout devoir, pratiquerait-il régulièrement ses devoirs envers la patrie avec ce zèle spontané qui est l'essence de la république? Comment celui qui trébuche sur le grand chemin de la morale ordinaire suivrait-il les sentiers escarpés de la liberté politique, de ce pas ferme et sûr qui est l'allure nécessaire du républicain? De même pour l'amour du luxe et des plaisirs, pour le dédain de l'économie. Comment des hommes qui dépenseraient le dimanche et le lundi tout leur salaire de la semaine seraient-ils les citoyens d'une république sincère? Est-ce qu'on est apte à peser d'une manière quelconque sur les affaires de l'état, quand on mène ses affaires personnelles avec la plus parfaite imprévoyance?

Aux États-Unis donc, c'est un principe bien affermi dans ceux des états qui donnent le ton, que la république n'a de fondemens solides que la religion, la morale, la simplicité. En conséquence, on exige de chacun qu'il se montre religieux, époux fidèle, qu'il soit simple et modeste dans son existence. Vous voulez être quelque chose dans la cité ou dans l'état; voilà d'abord des gages qu'il faut que vous nous

donniez. Vous serez ce qu'il vous plaira : unitairien, méthodiste, anabaptiste, anglican, calviniste, luthérien ou même catholique (1); vous aurez la religion naturelle des quakers, nous vous permettrions presque d'être mahométan, jusques à la pluralité des femmes exclusivement; mais vous honorerez Dieu, vous lui rendrez hommage dans un temple, sinon vous serez au ban de la société. De même vous aurez des mœurs rigoureusement pures; vous respecterez profondément la femme de votre voisin; jamais vos mains ne toucheront un jeu de cartes; vous n'afficherez aucun luxe. Sinon il n'y a ici pour vous que l'ostracisme. C'est ainsi que parlerait Caton le censeur, s'il vivait aux États-Unis; c'est aussi ce qu'y a proclamé jusqu'à nos jours la voix de l'opinion. On assure que, depuis quelques années, la rigidité du sentiment public y mollit visiblement, que le luxe y prend pied, que, dans les grandes villes, les mœurs se relâchent. S'il en était ainsi, le pays deviendrait plus agréable à habiter pour l'opulence et les gens de plaisir; mais la cause démocratique y serait compromise d'autant, et la république changerait de caractère, si même elle survivait.

La difficulté était de savoir si, pour maintenir l'esprit religieux et les principes de la morale, la loi devait être l'instrument principal; en d'autres termes, si l'on aurait des lois somptuaires, des lois qui pénétrassent dans la vie privée, des lois dont la conscience même fût justiciable. Ce fut la détermination qu'on prit à l'époque de la fondation des colonies du nord-est, et particulièrement dans le Massachusetts. Il ne faut pas s'en étonner : c'était l'esprit de l'Europe elle-même alors. Les puritains qui, poursuivis pour leurs croyances en Europe, vinrent chercher un asile dans les forêts du Massachusetts et donnèrent au monde l'exemple de la première colonie que la religion seule eût fondée, outraient sur ce point les idées de leur temps, dont ils avaient cependant tant eu à souffrir. Chez ces ames énergiques et rudes que l'injustice avait froissées, le protestantisme peu conciliant de Calvin fut porté jusqu'aux dernières exagérations. Une fois en Amérique, sur un sol vierge qu'aucune institution politique ou sociale n'encombrait, les puritains s'abandonnèrent à l'impétuosité de leurs penchans de réforme. Ils rejetèrent la tradition dont s'appuyait l'église romaine pour suivre l'autorité des Écritures, mais non pas à demi. La loi de Moïse pure et simple devint leur loi, non pas seulement religieuse, mais civile, mais politique. Les règlemens qu'un grand homme avait été chercher au mont Sinaï pour les imposer au vulgaire grossier des douze tribus qu'il venait d'arracher à l'esclavage des Égyptiens, durent, dans la lettre même, servir de code à des chrétiens du XVIIe siècle

(1) On verra un peu plus bas pourquoi nous mettons ici, en quelque sorte, le catholicisme à part.

qui étaient aussi policés que quiconque l'était alors dans la Grande-Bretagne. On eut donc au Massachusetts, dans l'origine, la confusion de l'état dans l'église, la théocratie, l'intolérance systématique. Quiconque n'était pas des congrégations n'aurait pu se supporter dans le pays et n'y était pas supporté. La loi réglementait tout, statuait sur tous les actes de la vie; elle n'était pas seulement exclusive, elle était impitoyable.

Quand on lit les anciens documens des deux principaux états de la Nouvelle-Angleterre, le Massachusetts et le Connecticut, on y voit la peine de mort appliquée en vertu des articles du Deutéronome, du Lévitique et de l'Exode, non pas seulement pour des crimes contre les personnes ou les propriétés, mais pour des péchés dont on ne rend plus compte qu'à son confesseur ou à Dieu. Alors c'est le bourreau qui est chargé de faire respecter, même sous le toit domestique, la religion et les mœurs. Le blasphème est alors un crime capital, par la raison que c'est dit dans le Lévitique. L'adultère est frappé de la même peine par le même motif. L'Exode, le Lévitique et le Deutéronome montrent que, parmi les Hébreux, la sorcellerie entraînait le dernier supplice; il n'en faut pas davantage pour que, dans le Massachusetts et le Connecticut, en plein XVIIe siècle, la sorcellerie soit reconnue comme un crime qui conduit nécessairement à la potence. L'intervalle de 1688 à 1692 est marqué, dans l'histoire du Massachusetts, par une suite de procès où l'ambition astucieuse d'un ministre nommé Cotton Mather fit condamner à mort comme coupables de sorcellerie un grand nombre de personnes respectables, dont une même était un vénérable prédicateur, et les condamnés furent exécutés (1).

Dans le détail de la vie privée, on prescrivait ce qu'on jugeait conforme à la législation des Hébreux, et on reprenait ce qui du même point de vue paraissait blâmable. Les *lois bleues* du Connecticut, qui gouvernaient cet état en 1650, ont sous ce rapport plus de célébrité encore que les règlemens du Massachusetts. On y trouve, par exemple, l'interdiction du tabac, et il est permis de croire que les réminiscences de ce temps-là ne sont pas étrangères à l'ordonnance locale dont je parlais tout à l'heure, et qui, au surplus, n'a rien que de facile à justifier, au sujet de la promenade des *Commons* à Boston.

Les idées suscitées ou fortifiées en Europe par le progrès des temps, qui peu à peu y faisaient prévaloir la séparation de l'autorité civile et de

(1) En France, l'exécution d'Urbain Grandier, sous prétexte de sorcellerie, est de 1634, c'est-à-dire antérieure de cinquante-quatre ans à celle des victimes de Cotton Mather. Le supplice du chevalier de La Barre, pour sacrilége, est même de 1766; il est vrai que ce fut un acte isolé. Le récit des procès en sorcellerie dans le Massachusetts est un des morceaux les plus curieux de l'excellente *Histoire des États-Unis* par M. Bancroft. Il est dans le chapitre XIX.

l'autorité religieuse, la liberté de conscience et la liberté individuelle, et qui interdisaient au législateur de pénétrer dans le foyer domestique et de s'immiscer dans la vie privée, passaient les mers et s'implantaient en Amérique. Quelques-uns des colons eux-mêmes, dès le début, proclamaient pour leur propre compte la tolérance, et ce sera l'éternel honneur de Roger Williams, le fondateur de la colonie de Rhode-Island, d'avoir, dès 1631, déroulé tout entier, à ses risques et périls, en face de l'esprit sectaire du Massachusetts, l'étendard de la liberté religieuse. La charte qu'en 1663 Charles II octroyait à cette communauté au berceau était, sur ce point, d'un libéralisme dont s'honorerait à juste titre un législateur de nos jours. Lord Baltimore dans le Maryland, l'apôtre sincère de la fraternité, Penn, dans la Pensylvanie et une partie du New-Jersey, s'animaient aussi de ces nobles principes. Plus tard, la philosophie du XVIIIe siècle a rendu à l'Amérique, par les soins de publicistes et d'hommes d'état du midi, le service de donner une vigoureuse impulsion à la réforme de ce qui restait du système réglementaire et exclusif qui s'était greffé sur la lettre de la Bible. Cependant il en reste encore quelque chose, dans les idées surtout, et le peu de sympathie dont jouit le catholicisme auprès de l'opinion dominante, dans les principaux états de la Nouvelle-Angleterre (1), en est la preuve trop insigne.

Aujourd'hui donc, d'une extrémité de l'Union à l'autre, ce n'est plus guère que par exception qu'on charge la loi de maintenir les pratiques religieuses, de garantir en détail les principes de morale qui servent de base à la société, à la famille, et par suite aux institutions libres, et de perpétuer par des prescriptions impératives les habitudes d'ordre, d'économie, de bonne conduite, par où se font jour ces principes dans la vie individuelle. Cette grande mission est confiée aux mœurs, et, pour me servir des expressions de M. de Tocqueville, « j'entends ici l'expression de *mœurs* dans le sens qu'attachaient les anciens au mot *mores*. Non-seulement je l'applique aux mœurs proprement dites qu'on pourrait appeler les habitudes du cœur, mais aux différentes notions que possèdent les hommes, aux diverses opinions qui ont cours au milieu d'eux et à l'ensemble des idées dont se forment les habitudes de l'esprit. »

Au dernier degré de la juridiction des mœurs, il y a eu quelquefois comme un ressort extraordinaire, une sorte de secret tribunal des dix qui prononçait des arrêts foudroyans. Telle femme avait manqué scandaleusement à la foi conjugale : elle et son complice, saisis la nuit par des mains mystérieuses, étaient *goudronnés et emplumés* (2), et laissés dans ce piteux état sur la voie publique. Des joueurs de profession

(1) En dehors de la Nouvelle-Angleterre, le catholicisme a plus de faveur.

(2) *Tarred and feathered.*

dévalisaient une ville par leurs escroqueries : la bande était appréhendée au corps et pendue en plein midi. Un tel est un séditieux qui propage des doctrines funestes, ou un magistrat prévaricateur, et il trouve le moyen d'échapper à la vindicte des lois; à défaut de sa personne qu'on ne rencontrait pas et qu'on eût lapidée, on allait saccager sa maison et la démolir. Contre ces horreurs, un cri s'élevait : c'était la protestation véhémente des vrais républicains, qui ne veulent de saturnales d'aucune sorte, et qui exècrent toute espèce de tyrannie. Il n'y a de république qu'autant que la loi seule est souveraine. Il faut dire que ces exécutions brutales sont extrêmement rares depuis quelques années. Dans le courant de 1835, elles avaient consterné les plus grandes villes de l'Union, Boston, New-York, Philadelphie, Baltimore, et plusieurs autres localités moindres du midi, et elles n'avaient pas même l'excuse de venger des principes sacrés. Les bandes qu'on vit alors, ici mettre le feu au couvent de paisibles et pieuses ursulines dont tout le crime était de se mêler de l'éducation des familles de toute croyance et d'y avoir du succès, là dévaster et renverser les maisons de citoyens honnêtes, ailleurs violer la poste aux lettres, arrêter et torturer des voyageurs, procédaient presque partout d'une intolérance sauvage ou d'aveugles vengeances contre des capitalistes auxquels il n'y avait rien à reprocher, ou d'une machination en faveur de l'esclavage des noirs.

Circonstance qui rendait ces violences et ces atrocités plus impardonnables, l'opinion publique, les mœurs, ont aux États-Unis un organe légal, écouté, à la censure duquel rien ne peut se soustraire, qui exerce dans l'ordre moral comme dans l'ordre judiciaire une magistrature comparable à celle dont étaient investis les censeurs aux beaux jours de la république romaine : c'est le grand-jury ou jury d'accusation, l'une des plus remarquables institutions dont les États-Unis aient emporté les traditions dans le Nouveau-Monde. Le grand-jury est en droit de dénoncer comme une *nuisance* publique (*a public nuisance*) tel fait, telle coutume, tel abus qui lui paraît contraire à la morale, à la prospérité, à l'hygiène publique. Il lui est loisible de signaler qui il lui plaît comme un malfaiteur public. Dictature formidable! Il en est peu fait usage, si ce n'est pour les crimes et délits communs, mais elle attache quelquefois sa réprobation redoutée à des actes d'un autre genre, et rien n'empêcherait qu'on s'en servît plus fréquemment.

La loi moderne de l'Amérique du Nord n'est pas entièrement désarmée, je ne dis pas contre l'irréligion, à moins que celle-ci ne devienne agressive et n'éclate en outrages publics, mais contre les mauvaises mœurs et les mauvais penchans. On la voit procéder même par la voie préventive. Je trouve une application remarquable du système préventif dans une loi récente du Massachusetts. Cette loi, dont la date est du 19 avril 1838, a eu pour objet d'extirper de cet état l'ivro-

gnerie, qui, à une certaine époque, a fait des ravages en Amérique, mais que les sociétés de tempérance avaient déjà beaucoup amoindrie. Elle interdit absolument la vente en détail de l'eau-de-vie, du rhum, de toute liqueur spiritueuse, de tout mélange spiritueux. Elle porte que ces liquides ne pourront se vendre par lots de moins de 15 gallons (68 litres). Les aubergistes n'ont pas la permission d'en servir un petit verre : seuls, les pharmaciens ou les médecins agréés par les autorités locales peuvent en délivrer en cas de nécessité bien établie, et il n'est accordé de licence qu'à une personne par 2,000 habitans. Dans plusieurs autres états, la vente en détail des spiritueux est soumise à des restrictions préventives; mais nulle part on n'est allé aussi loin que dans le Massachusetts, à beaucoup près. Ainsi, à New-York, cette vente est interdite le dimanche.

Pour terminer, je cite une disposition législative plus caractéristique encore : le suffrage à peu près universel est la loi électorale de l'Amérique; il n'est pourtant pas sans restrictions. Les hommes de couleur en sont exclus à peu près partout en droit, et partout en fait. Dans certains états, il faut être inscrit au rôle des contributions, même pour une somme déterminée, ou, à défaut de payer un impôt, il faut être chef de famille et maître de maison (*house keeper*). Dans plusieurs des états de la Nouvelle-Angleterre, le vote est interdit à quiconque reçoit des secours de la charité publique, et, dans le Massachusetts, cette exclusion-là atteint quelques milliers de personnes; mais, pour rester dans notre sujet, l'interdiction est prononcée dans plus d'un état contre les personnes qui ne sont pas de bonnes vie et mœurs. Ainsi nul ne peut voter dans le Vermont, s'il n'est d'une conduite tranquille et pacifique (*a quiet and peaceable behaviour*), dans le Connecticut, à moins d'avoir une bonne renommée (*a good moral character*). Dans un des plus jeunes états, celui de l'Iowa, situé à l'ouest, la constitution (1) porte que les idiots, les aliénés et les personnes mal famées ne pourront voter. Je n'entreprendrai pas de dire ici comment ces dispositions de la loi sont mises en vigueur. Prenez-les simplement pour des vœux, pour un signe de la tendance qu'ont les lois et l'opinion. Pour tout peuple qui essaie de se mettre en république démocratique, c'est-à-dire de fonder le gouvernement de tous pour tous, c'est un rappel de cette grande vérité sur laquelle on ne saurait trop insister, que, s'il n'a pas en lui un grand ressort moral, sa tentative est impuissante, et qu'elle doit tourner à sa confusion certainement, à l'accomplissement de sa ruine peut-être.

MICHEL CHEVALIER.

(1) La constitution du Vermont est de 1793, celle du Connecticut de 1818, celle de l'Iowa de 1846.

HISTOIRE

DU

PARLEMENT DE FRANCFORT.

DEUXIÈME PARTIE. [1]

Premiers travaux du parlement. — Création du pouvoir central. — L'archiduc Jean élu vicaire de l'empire. — La politique extérieure. — Les journées de septembre.

Le 18 mai 1848, la ville de Francfort était plus animée et plus radieuse encore que le 31 mars et le 3 avril. Cette fois, ce n'était plus seulement une réunion de notables, une assemblée arbitrairement choisie, qui allait siéger sur les bancs de l'église Saint-Paul; c'était l'Allemagne tout entière qui envoyait ses députés au vrai parlement national. Dès le matin, les tambours battaient, et la garde civique occupait la ville; les couleurs de l'empire étaient arborées partout; pas une maison qui ne fût pavoisée, pas un drapeau qui ne fît flotter au vent les symboles de l'unité germanique. Une population heureuse, triomphante, allait et venait de l'hôtel du Roemer à l'église Saint-Paul. Tous les pays voisins, toutes les villes, tous les villages avaient là des députations sans nombre, toutes

(1) Voyez la livraison du 1er juin.

sous une même bannière, toutes sous le drapeau rouge, noir et or. Cette charmante cité de Francfort, avec ses vieilles rues sombres et ses riches quartiers neufs, avec ses antiques maisons recouvertes d'ardoises et ses rians boulevards garnis de villas italiennes, semblait s'être parée de ses meilleures richesses pour être le digne berceau de l'avenir. Quel est l'empereur qu'on va sacrer aujourd'hui? A qui appartiendront la couronne d'or et la couronne de fer? S'appellera-t-il Othon, Frédéric Barberousse, Rodolphe de Habsbourg? En vérité, ces souvenirs du moyen-âge ne sont pas déplacés ici; les imaginations allemandes, si promptes à se nourrir de songes, évoquaient involontairement les héros d'un autre âge, et déjà l'on croyait voir reparaître, rehaussé par les progrès du monde moderne, cet empire du XIIIe siècle qui prétendait continuer les Césars. Il n'y a pas de croyance plus populaire que celle-là d'un bout de l'Allemagne à l'autre : philosophes et publicistes, poètes, peintres, statuaires, tous ceux qui, par la pensée ou par les arts, ont une action quelconque sur le peuple, tous ont contribué, depuis quarante ans, à éveiller, à entretenir ce patriotisme, le plus orgueilleux et le plus exigeant qui fût jamais. Depuis le profond et effrayant Hegel jusqu'au gracieux poète de la Souabe, depuis le constructeur de formules abstraites jusqu'au peintre de Munich ou de Dusseldorf, combien de talens divers se sont donné la tâche de glorifier la miraculeuse mission de l'Allemagne! Tantôt c'est une philosophie de l'histoire qui supprime le christianisme, et ne voit dans le monde moderne que l'influence du sang et des idées germaniques : — signé du nom de Hegel, ce système enthousiaste est bientôt reproduit par une innombrable phalange d'écrivains, et devient la foi de plusieurs millions d'hommes; — tantôt ce sont des chansons populaires où la gloire du vieil empire est célébrée comme l'idéal de la patrie : — une légion de trouvères s'est formée en Souabe pour continuer les chantres de la Wartbourg; Uhland est l'héritier de Walther de Vogelweide, et l'homme du peuple qui répète ses *lieder* entretient confusément dans son esprit cette grande image de l'unité avec laquelle on lui promet tant de merveilles; — tantôt enfin ce sont les arts, ce sont les statuaires et les peintres, qui font briller aux yeux dans les musées de Francfort, dans les palais de Munich et de Berlin, dans les magnifiques salles du Walhalla, les glorieux souvenirs de ces vieux temps, modèles retrouvés du grand avenir prédit aux races du Nord. Pendant près d'un demi-siècle, une nation tout entière s'est enivrée de ces espérances; elle croit tenir aujourd'hui son rêve, elle croit posséder sa chimère : brillantes illusions qui vont se prolonger long-temps et ne se dissiperont qu'au bord des abîmes!

C'est à quatre heures de l'après-midi que les députés se réunirent à Saint-Paul; environ quatre cents membres étaient présens au rendez-vous. L'assemblée, sous la présidence de son doyen d'âge, décide aus-

sitôt que ses travaux vont commencer. Le comité des cinquante siégeait encore dans la salle impériale du Roemer; dès qu'il est informé par un message officiel de la constitution de l'assemblée, il déclare que sa mission est finie et résigne ses pouvoirs. Une foule tumultueuse a déjà envahi l'église. Presque rien n'est changé dans la disposition des lieux; seulement, les bancs qui s'élèvent en amphithéâtre derrière les colonnes ne sont plus tous destinés aux spectateurs; dans la partie qui fait face à la tribune, c'est-à-dire au centre droit et au centre gauche, tous les bancs sont occupés jusqu'en haut par les députés; à l'extrême droite et à l'extrême gauche, des tribunes réservées viennent s'adosser à l'estrade du président. Quant à l'immense galerie que supportent les colonnes et qui circule à l'intérieur du dôme, elle est toujours remplie par une multitude bruyante dont les allures révolutionnaires présagent d'orageuses séances au parlement. Le président d'âge, M. le docteur Lang, est au fauteuil; le vice-président est un ministre du royaume de Saxe, le vénérable M. de Lindenau.

Le président se lève et lit à l'assemblée un message de la diète; c'est une lettre de félicitations et une promesse de concours pour le grand travail de l'unité germanique. Répondra-t-on à ce message? Un avocat viennois, M. de Mühlefeld, propose de nommer une commission qui préparera la réponse; M. Zitz (de Mayence) s'y oppose avec dédain. L'assemblée décide qu'elle confie cette tâche aux soins de son futur président. Alors s'engage une discussion violente sur l'ordre des travaux du parlement. Dans toute assemblée qui débute, les démagogues nouveaux venus sont pressés de se faire connaître; ajoutez à cela que la présidence d'un vieillard, au lieu d'inspirer le respect et de contenir les passions, semble encourager les matamores. M. Lang eut beau faire; on ne respecta ni sa voix ni sa sonnette, et la confusion dès le premier jour atteignit ses dernières limites. Enfin, après bien des violences, le programme de l'extrême gauche, présenté par M. Wesendonck, est repoussé, et la préférence est donnée au programme du parti modéré, soutenu par MM. Robert Mohl, Mürschel et Schwarzenberg. On décide aussi que la nomination du président aura lieu dès le lendemain, avant la vérification des pouvoirs. Enfin plusieurs propositions inattendues viennent étonner et égayer les derniers momens de la séance; ici, c'est un député de la gauche qui invite l'assemblée à comparaître devant je ne sais quel club, qui a arboré, comme un drapeau, la doctrine de la souveraineté du peuple; là, au contraire, c'est un député du centre qui supplie le parlement de se réunir le lendemain matin dans les jardins du *Mainlust* pour y faire une solennelle adhésion au principe de la monarchie constitutionnelle. La proposition de l'évêque de Münster est plus sérieuse; il demande que le service divin soit célébré le lendemain, avant que l'assemblée commence ses délibérations. — Aide-toi, le

ciel t'aidera, lui crie durement M. Raveaux (de Cologne), et l'assemblée, encore tout agitée par les discussions précédentes, abrége, sans rien décider, les exhortations du prélat.

La séance du lendemain ne commença pas sous de meilleurs auspices. Le docteur Lang faisait d'inutiles efforts pour maintenir l'ordre, et les orateurs montaient à la tribune, parlaient, gesticulaient, redescendaient enfin au milieu d'un tumulte épouvantable, répété par l'écho des galeries. Il était bien temps qu'un président plus énergique prît place au fauteuil. Tous les députés n'ayant pas encore pu se rendre à leur poste, on convint que la mission du président ne serait que provisoire, et l'on en fixa la durée à quinze jours. Enfin le scrutin fut ouvert; la majorité absolue était de 196 voix; M. Henri de Gagern en obtint 305, et M. de Soiron 85. Au seul nom de M. Henri de Gagern, la confiance rentra dans les cœurs : nul n'avait plus de dignité unie à plus de présence d'esprit, personne n'avait une parole plus impérieuse au service d'un plus ferme courage. Et comment eût-on mieux représenté les espérances libérales et les illusions de la patrie? M. de Gagern était l'apôtre dévoué de toutes les réformes, et cette grande promesse de l'unité allemande, qui enivrait tant d'intelligences, était inscrite à la première ligne de son programme. A peine installé au fauteuil, M. de Gagern s'exprima ainsi : « Je suis trop ému, messieurs, pour vous adresser un long discours. Sans doute, ce n'est qu'une fonction provisoire dont je suis investi, et bien peu de jours me sont accordés pour répondre à la confiance de cette noble assemblée; quelle que soit cependant la courte durée de ma présidence, j'ai le droit de vous demander votre appui. C'est avec joie que j'en prends l'engagement devant la nation tout entière, les intérêts des peuples allemands seront pour moi les plus sacrés de tous, et je n'aurai pas une autre règle de conduite tant qu'une goutte de sang coulera dans mes veines. Comptez sur ma parfaite impartialité dans la direction des débats. L'assemblée a la plus grande tâche à accomplir; elle est chargée de la constitution de l'Allemagne. Sa mission et sa force pour une telle œuvre résident dans la souveraineté de la nation. » A ces mots, des applaudissemens prolongés éclatent sur presque tous les bancs. M. de Gagern craint cependant de s'être trop avancé, et, atténuant aussitôt ses paroles, appelant à son aide les gouvernemens et leur promettant une part dans l'œuvre commune, il ajoute : « Ce qui fait le droit du parlement, c'est la difficulté, c'est l'impossibilité de confier cette tâche à aucun autre pouvoir. L'assemblée de Francfort sera donc une assemblée constituante. L'Allemagne veut être une, elle veut être un grand empire régi par la volonté nationale, avec le concours de toutes les classes de citoyens et de tous les gouvernemens. Voilà l'idéal que l'assemblée devra réaliser. S'il y a des divisions sur d'autres points, aucun doute, aucune contestation n'est pos-

sible sur celui-là. L'Allemagne veut l'unité, et nous la lui donnerons. L'unité! c'est notre seule sauvegarde et au dedans et au dehors. » Quelle que soit l'intelligence politique de M. de Gagern, on voit trop que ses doctrines n'étaient pas parfaitement arrêtées. Quel devait être le rôle du parlement de Francfort? Quelle était l'étendue de son droit et de son action? Sur quels points et dans quelles limites s'exercerait le concours des gouvernemens? A toutes ces questions, M. de Gagern n'avait pas alors de réponse précise, et c'est pour n'avoir pas su, dès le premier jour, s'enfermer dans le cercle des choses possibles, c'est pour avoir indiqué le but sans se préoccuper des moyens, que le parlement de Francfort a accumulé les obstacles où il devait infailliblement se briser.

Il restait à nommer le vice-président. M. de Soiron, le président du comité des cinquante, fut élu par 341 voix sur 392; les autres suffrages s'étaient partagés entre MM. Robert Blum, Dahlmann, Mühlefeld, Hermann, Uhland, Henri Simon (de Breslau), Heckscher et Rœmer, qui appartenaient tous, excepté Robert Blum, au parti constitutionnel. L'extrême gauche attendait encore la meilleure partie de ses troupes.

On vit commencer cependant, à la séance du soir, un engagement très vif, prélude d'une bataille qui dura huit jours et qui servit à mettre en évidence les différens partis de l'assemblée. Un député de Cologne, M. Raveaux, esprit turbulent, mais habile, le même que nous avons vu, dans l'assemblée des notables, résister à une misérable intrigue de son parti, porta devant le parlement un problème de la plus haute importance. La chambre des députés de Berlin était sur le point de se réunir. Quel serait le rôle de la chambre prussienne en face de l'assemblée nationale? Pouvait-il y avoir une délibération parlementaire à Berlin tant que la constitution de l'Allemagne n'aurait pas été votée à Francfort? Quels conflits, si la constitution prussienne n'était pas d'accord avec la constitution des peuples germaniques! En présence de l'assemblée souveraine qui va statuer sur le sort de l'Allemagne entière, ne faut-il pas provisoirement fermer toutes les tribunes? Graves et urgentes questions dont M. Raveaux voulut saisir immédiatement l'assemblée. M. Raveaux proposait de déclarer que les députés de Francfort, nommés aussi députés à Berlin, pourraient accepter ce double mandat; il ajoutait que la chambre des députés de Berlin, bien qu'autorisée à se réunir, ne pourrait voter que des mesures générales, parer aux nécessités du moment, maintenir l'ordre, mais qu'elle ne travaillerait pas à une constitution. « Ma proposition se compose de deux parties, disait M. Raveaux : la première autorise la réunion de la chambre prussienne, car après une révolution, au milieu de l'effervescence des esprits, en présence d'une réaction ardente à se venger, il ne faut pas désarmer le ministère, il ne faut pas le priver de l'appui qu'il trouvera dans les représentans du pays; mais, ce péril écarté, un autre danger

se révèle: il importe que la chambre prussienne ne s'engage pas dans des travaux d'où sortiraient des conflits sérieux avec le parlement national de Francfort. Ne fermons donc pas la tribune de Berlin; fixons seulement la limite de son droit. » Trois opinions principales se formèrent sur la proposition Raveaux. L'extrême gauche en repoussait la première partie; elle voulait fermer toutes les assemblées délibérantes, et que le parlement de Francfort, investi seul de la souveraineté absolue, dictât la loi à l'Allemagne. D'autres, au contraire (c'était le centre gauche), voyaient un abus de pouvoir dans la demande de M. Raveaux; ils désiraient que la chambre prussienne fût complétement libre de faire la constitution particulière de ce pays, à la condition toutefois de revenir plus tard, s'il le fallait, sur ses votes et de se mettre d'accord avec les décisions du parlement national. Les derniers enfin auraient souhaité l'ajournement de cette discussion. Pourquoi aller au-devant du péril? Ne serait-il pas temps de résoudre le problème lorsqu'on fixerait dans la constitution de Francfort les devoirs des citoyens allemands à l'égard des constitutions particulières? Les membres de la droite, en s'exprimant ainsi, ne songeaient qu'à gagner du temps. Ils comptaient bien que les événemens relèveraient peu à peu l'influence de chaque pays et diminueraient l'autorité dictatoriale du parlement. Ces trois opinions furent représentées et dans les conférences secrètes des députés prussiens, qui se réunirent à l'hôtel de Hollande pour délibérer sur la question, et à la tribune du parlement, où la lutte dura plus d'une semaine. Des amendemens sans nombre furent proposés; l'extrême gauche, la gauche, les centres, la droite, toutes ces fractions du parlement, manifestées désormais par cette discussion même, imaginèrent chacune leur théorie. La commission nommée à ce sujet adopta le système du centre gauche; elle proposa de voter que les constitutions particulières devraient être révisées par les chambres et mises d'accord avec la constitution nationale. C'était reconnaître la souveraineté du parlement en même temps qu'on évitait de proclamer trop haut ce principe. Le rapporteur, M. Rœmer (de Stuttgard), défendit habilement cette opinion, qui fut soutenue aussi par MM. Heckscher, Welcker et de Beckerath. M. Schaffrath l'attaqua comme réactionnaire, M. Eisenmann comme trop avancée. Enfin, M. le comte d'Arnim et M. le baron de Vincke, organes de la droite, demandèrent énergiquement l'ordre du jour, c'est-à-dire l'ajournement de la difficulté. Après bien des débats, et quand une nuée d'orateurs eut passé à la tribune, un député du centre gauche, M. Wernher, formula une nouvelle proposition destinée à concilier les partis. La majorité qui l'adopta fut, en effet, considérable. M. Schaffrath et l'extrême gauche d'un côté, de l'autre M. Rœmer et les députés du centre abandonnèrent leurs propositions pour se rallier à celle de M. Wernher. Cette ré-

daction ne fut repoussée que par 20 ou 25 membres de la droite, parmi lesquels on remarqua M. de Vincke, M. d'Arnim, le prince Lichnowsky et le général de Radowitz. La proposition Wernher était conçue ainsi : « L'assemblée nationale allemande, appelée par la volonté et les suffrages du peuple à constituer l'unité et la liberté politique de l'Allemagne, décrète ce qui suit : Toutes les dispositions des constitutions particulières qui ne seraient pas en harmonie avec la constitution générale, œuvre de l'assemblée allemande, n'auront de vigueur que d'après la mesure de cette constitution même, sans préjudice, d'ailleurs, de leur complète efficacité jusqu'au moment où sera promulguée la constitution de Francfort. » M. Rœmer, M. de Beckerath, M. Welcker et leurs amis n'eurent pas de peine à adopter cette formule, qui ne modifiait que très légèrement le projet de la commission. Mécontente de ne pouvoir établir la dictature du parlement, la gauche se rallia cependant à la proposition Wernher pour ne pas donner gain de cause à ceux qui demandaient l'ordre du jour. Enfin les membres du centre droit l'acceptèrent aussi, quoiqu'ils eussent mieux aimé ne pas reconnaître le principe de la souveraineté nationale implicitement contenu dans la rédaction proposée; il leur parut que ce principe était indiqué sans fracas, et, puisqu'il fallait accorder cette satisfaction à l'assemblée, ils préférèrent une occasion comme celle-ci, espérant bien, disait naïvement l'un d'eux, que c'en était fait une fois pour toutes de cette proclamation de la souveraineté du peuple. C'est ainsi que, sur une question périlleuse, 25 voix à peine empêchèrent l'unanimité du parlement. Une explosion de bravos retentit dans la salle et dans les tribunes, quand on vit l'ordre du jour rejeté et la proposition Wernher admise par cette majorité immense.

Pendant le cours de ces débats, et tandis que la commission préparait son travail, une autre affaire, bien grave aussi, s'était produite devant le parlement. C'était, au fond, une question analogue à celle qui occupait déjà l'assemblée; il s'agissait de la dictature du parlement de Francfort. Une lutte sanglante avait éclaté à Mayence entre les troupes et une bande d'insurgés; M. Zitz, exagérant la gravité du conflit, dénaturant les faits, et rejetant sur l'armée toute la responsabilité du sang répandu, demandait à l'assemblée d'intervenir directement et de châtier les coupables. Une enquête fut ordonnée. Décréter l'enquête, c'était peut-être une mesure imprudente; l'assemblée sortait de ses attributions, et, ajoutant sans aucun droit le pouvoir exécutif à l'autorité législative, elle semblait entrer dans les voies révolutionnaires où la poussait l'extrême gauche. « Si nous franchîmes cette fois les limites de notre mandat, dit très bien M. Haym, député du centre droit (1), c'était pour

(1) *Die deutsche Nationalversammlung, ein Bericht aus der Partei des rechten Centrum*, von Haym. Francfort, 1848.

mieux le fixer à l'avenir. » L'assemblée, en effet, fit acte de gouvernement, mais ce fut pour déclarer d'une manière plus solennelle que le pouvoir exécutif ne lui appartenait pas. Après le rapport des commissaires envoyés à Mayence, et malgré tous les efforts de la gauche, l'assemblée adopta un ordre du jour parfaitement motivé, qui ne laissait pas de doute sur ses intentions. De ce vote résultaient trois conséquences également graves : d'abord, l'assemblée se déclarait pouvoir législatif et proclamait que l'autorité exécutive n'était pas dans ses mains; en second lieu, elle accordait son appui aux gouvernemens affaiblis par la révolution; troisièmement enfin, les insurgés de Mayence étant l'avant-garde des factions, l'assemblée, par un vote indirect, repoussait la république et affermissait la monarchie constitutionnelle.

II.

Ce ne fut pas dans un débat accessoire et par voie d'allusion, ce fut directement, à la clarté du soleil et sur le champ de bataille le plus propice qu'on fut amené bientôt à décider cette question capitale. la monarchie ou la république. Les deux discussions que je viens de résumer remplirent toute la fin du mois de mai; dès les premiers jours de juin, l'assemblée eut une tâche plus difficile à accomplir; il s'agissait de consacrer par avance l'unité de la patrie, il fallait créer l'autorité centrale.

Déjà, depuis la réunion du parlement, ce grand problème préoccupait tous les esprits sérieux. Il importait d'organiser au plus tôt le pouvoir qui représenterait l'unité dans le gouvernement de l'Allemagne. L'ancienne diète était, pour ainsi dire, annihilée, et ses membres n'étaient plus, selon l'expression de M. Venedey, que les agens d'affaires de l'assemblée nationale. Fallait-il donc que cette assemblée elle-même, héritant de la diète, remplaçât le pouvoir qu'elle venait de renverser? Tel était sans doute le vœu de la démagogie, et c'est précisément pour écarter, dès le début, toutes ces folles prétentions révolutionnaires, qu'il était urgent d'installer sans délai le gouvernement central. Une commission de quinze membres fut nommée le 3 juin; la gauche n'avait pu y introduire que deux de ses membres, MM. Robert Blum et Trüschler. Pendant le travail de cette commission, l'opinion publique travaillait aussi, et les projets, les systèmes, les théories les plus opposées, se succédaient sans relâche. Je ne parle pas des points principaux sur lesquels les partis ne pouvaient varier; d'un côté était le système républicain, qui prétendait transformer l'assemblée en une convention souveraine et investir son président de la puissance absolue; de l'autre était l'opinion vraiment sage et politique, la seule opinion sérieuse, celle qui voulait un pouvoir exécutif distinct de l'assemblée nationale.

Entre ces deux points bien arrêtés, que de combinaisons différentes, que de projets particuliers étaient possibles et furent proposés en effet! Donnerait-on ce pouvoir à un seul homme? serait-ce un prince? le choisirait-on parmi les souverains ou seulement dans leur famille? ou bien, au lieu de confier le pouvoir à un seul, ne vaudrait-il pas mieux créer un directoire, de manière à ce que les différentes parties de l'Allemagne, divisées encore par des mœurs, des sympathies et des intérêts contraires, eussent chacune leur représentant au sein du pouvoir supérieur? On voit combien de systèmes opposés se trouvaient en présence. Depuis le centre gauche jusqu'à la droite, presque tous les députés, d'accord sur le fond du débat, ne pouvaient s'entendre sur l'application, et troublés, incertains, renonçaient à leur opinion de la veille pour un nouveau système qu'ils devaient abandonner le lendemain. Ce n'était plus, au moins de ce côté de la chambre, une affaire de lutte et de discipline; toutes les nuances étaient confondues, et chacun, selon ses vues personnelles, adoptait soit le directoire, soit le pouvoir unique, en dehors de tout intérêt de parti. Ajoutez à cela l'opinion de l'extrême droite, qui réclamait exclusivement pour les souverains le droit de constituer le pouvoir central, tandis que plusieurs membres de la droite auraient voulu que cette organisation se fît concurremment par les souverains et l'assemblée. Ainsi, d'un côté, l'extrême gauche avec son programme républicain; en face, l'extrême droite avec un programme monarchique, qui refusait toute concession à l'esprit révolutionnaire; au centre, différens partis qui autorisaient volontiers l'élection du pouvoir central par le parlement, mais qui se montraient plus incertains que jamais sur le système définitif qu'il convenait d'adopter : telle était la situation de l'assemblée nationale, lorsque la commission, par l'organe de son rapporteur, M. Dahlmann, vint proposer aussi son système et commencer la lutte.

Le rapport de M. Dahlmann concluait à l'adoption de ces huit articles : 1° Jusqu'à l'établissement définitif de la puissance exécutive en Allemagne, un directoire fédéral sera institué pour exercer provisoirement cette puissance dans toutes les affaires communes des peuples allemands. 2° Ce directoire se composera de trois membres, désignés par les gouvernemens et nommés par eux, après que l'assemblée nationale, au moyen d'un simple vote sans discussion, aura accepté les choix proposés. 3° Ce directoire aura provisoirement les attributions suivantes : il exercera le pouvoir exécutif dans toutes les affaires qui intéressent la sûreté et le bien-être de l'Allemagne; il prendra le commandement en chef de l'armée et nommera tous les officiers supérieurs des troupes de la confédération; il sera chargé de tout ce qui concerne la représentation de l'Allemagne auprès des autres peuples, et nommera par conséquent les ambassadeurs et les consuls. 4° Sur la paix et

la guerre, sur les traités avec les puissances étrangères, le directoire fédéral ne peut rien décider sans le concours de l'assemblée nationale. 5° L'œuvre de la constitution est et demeure soustraite à l'action du directoire. 6° Le directoire exerce sa puissance par des ministres qu'il nomme et qui sont responsables devant l'assemblée. Tous les arrêtés du directoire ont besoin, pour être valables, de porter au moins la signature d'un ministre. 7° Les ministres ont le droit d'assister aux délibérations de l'assemblée nationale et d'être entendus quand ils le demandent, mais ils ne peuvent prendre part au vote que s'ils sont membres de l'assemblée. Au contraire, les fonctions de membres du directoire et de député au parlement sont incompatibles. 8° Dès que la constitution allemande sera achevée et mise en vigueur, les fonctions du directoire et de ses ministres cesseront aussitôt. — Ces huit articles avaient été adoptés par la majorité. Dix membres sur quinze avaient voté cette rédaction : c'étaient MM. Dahlmann, Claussen, Dunker, Max de Gagern, de Mayern, de Raumer, de Saucken, Wippermann, de Würth et de Zenetti.

C'est le 19 juin que la délibération commença. Elle menaçait d'être longue, et, sans le talent de quelques orateurs, elle n'aurait réussi qu'à embrouiller davantage une question déjà bien confuse. Plus de quarante propositions, sans compter les amendemens, avaient été déposées sur le bureau. Quant au nombre des orateurs, il était vraiment effrayant : ceux qui étaient inscrits pour attaquer le projet de la commission n'étaient pas moins de soixante-douze; il y en avait trente qui s'apprêtaient à le soutenir, et onze qui devaient parler sur la question générale : cent treize discours sur le même sujet! Le débat s'ouvrit d'abord sur le point le plus étendu de la question : Y a-t-il lieu de constituer un pouvoir central? Après quelques paroles de M. Dahlmann, la lutte s'engagea très vivement entre la république et la monarchie constitutionnelle. M. Heckscher, l'un des membres éminens du centre gauche, adopte le projet, à l'exception de l'article 2 : — que les gouvernemens proposent leurs candidats, rien de plus légitime; mais c'est l'assemblée seule qui doit les nommer. M. le docteur Wiesner (de Vienne) parle le premier au nom de la montagne, et la montagne, il faut le dire, aurait pu envoyer sans trop de peine un combattant plus habile. M. Wiesner ne réussit guère qu'à divertir l'assemblée quand il exprime grotesquement sa profonde surprise au sujet du projet de loi, quand il dénonce avec une indignation factice l'insolence de la réaction et s'écrie, pour terminer, qu'on ne doit pas installer le pouvoir central avant de lui avoir *sondé les reins*. Après quelques orateurs obscurs, M. le général de Radowitz monte à la tribune. M. de Radowitz est l'homme le plus éminent de l'extrême droite. S'il ne possède ni l'éclat chevaleresque du prince Lichnowsky, ni la redoutable ironie de M. de

Vincke, c'est par la fermeté du caractère, c'est par l'inflexible gravité du langage qu'il a pris la direction de son parti. L'austérité de son maintien, l'aspect sévère de son visage, tout est imposant chez lui, tout concourt à exprimer le commandement. Nous entendrons M. de Radowitz dans des occasions plus graves, et nous verrons l'exaltation réfléchie de ses croyances religieuses lui assigner un nouveau rôle au sein du parlement. Si M. de Radowitz prend aujourd'hui la parole, c'est seulement pour rétablir, contre les orateurs de la gauche et même contre les députés du centre, les vrais principes constitutionnels. « On se demande, s'écrie M. de Radowitz, si c'est aux princes ou aux peuples qu'il faut attribuer la nomination du pouvoir central; cette hésitation est une méprise profonde. Le régime constitutionnel existe; or, les décisions du gouvernement, dans un état constitutionnel, ne sont pas l'œuvre des souverains; elles appartiennent aux ministres, à des ministres responsables qui représentent la majorité dans les chambres, comme les chambres représentent la majorité du pays. Voilà la vraie théorie constitutionnelle. Maintenant, l'unité de la patrie que nous désirons tous, est-ce cette tyrannique unité qui anéantit l'esprit particulier de chaque peuple et ses libertés provinciales? Unité et variété tout ensemble, telle est la nature même de l'Allemagne, et pour que notre œuvre soit durable, il faut que ces deux élémens s'y retrouvent. Aujourd'hui donc, en renonçant, au nom de la nation entière, à établir nous-mêmes l'autorité centrale, en chargeant de cette mission la sagesse des états constitutionnels, nous contribuerions à l'unité de la famille allemande, sans rien enlever aux droits particuliers de chacun de ses enfans. » Le discours de M. de Radowitz, bien que contraire à l'opinion générale de l'assemblée, fut accueilli avec une sympathie très vive sur un grand nombre de bancs; on ne s'étonnera pas cependant que de violens murmures, réprimés aussitôt par l'énergie du président, aient éclaté dans les tribunes. M. Wesendonck, qui répond à M. de Radowitz, ne s'attirera pas la colère du *peuple;* il soutient de son mieux la proposition de MM. Robert Blum et Trüschler, laquelle demande tout simplement un comité souverain choisi dans l'assemblée et chargé d'exécuter ses volontés. Les conclusions de MM. Robert Blum et Trüschler viennent d'être défendues à la tribune; il convient qu'une voix bien autorisée porte les premiers coups à l'ennemi; c'est à M. Bassermann qu'est dévolu cet honneur, et l'habile orateur, par une argumentation invincible, met en pièces le prétentieux édifice de la gauche. Il produit surtout une impression profonde quand il reproche aux théoriciens de la montagne le vieux péché, le péché originel de l'Allemagne, l'abus des formules, l'enivrement des abstractions et l'ignorance absolue des choses possibles. « En Angleterre, s'écrie-t-il, et il n'a malheureusement que trop raison, on parle peu de la souveraineté du

peuple, et cependant la liberté de l'individu, la force et la dignité de la nation, n'y sont-elles pas mieux garanties qu'en France, bien que la France ait toujours ce mot de souveraineté à la bouche? » Et plus loin : « Comment gouvernera votre comité exécutif, n'ayant à lui ni un homme ni un thaler? Cela ira bien tant que les gouvernemens obéiront à ses ordres; à la première résistance, que ferez-vous? Un seul moyen restera : l'appel à la révolution. Est-ce là-dessus que vous comptez pour calmer la juste inquiétude de l'Allemagne, pour relever le crédit, pour donner une impulsion nouvelle au travail? Prenez garde à l'inévitable réaction qui s'opère dans les esprits dès qu'on abuse de la liberté. » Le discours de M. Bassermann obtint le plus grand succès. Il y avait bien dans ses dernières paroles des argumens sérieux qui ne s'appliquaient pas seulement à la gauche : les dangers signalés par l'orateur ne menaçaient pas seulement le comité, c'étaient les dangers mêmes du pouvoir central et de la constitution future; mais dans l'effervescence du débat l'avertissement ne fut pas compris.

Parmi les principaux orateurs qui se firent entendre le lendemain, il faut citer MM. Robert Blum, Welcker et de Beckerath. Doué d'une véritable éloquence et d'une habileté rare, M. Robert Blum est bien supérieur à tous les démagogues qui l'entourent. Il défend le système républicain de manière à s'attirer les bravos des galeries sans trop heurter cependant les opinions bien connues de l'assemblée. Ce ne sont pas les galeries qui applaudiront M. Welcker; elles l'interrompent au contraire, et le sifflent même à outrance. Intelligence droite, caractère franc et tout d'une pièce, M. Welcker avait déclaré une guerre ouverte à l'ancien régime; depuis le triomphe de la révolution, il s'est tourné avec la même vigueur contre le danger nouveau. Faire face à tous les périls et changer ses batteries selon les nécessités de la lutte, n'est-ce pas là ce qui constitue l'homme d'état? Le secret des contradictions apparentes reprochées à tant d'hommes éminens n'est pas bien difficile à trouver, et au lendemain des commotions révolutionnaires, en présence de l'anarchie et du crime, ce secret leur fait toujours honneur. Où est la trahison, en vérité, lorsque l'homme qui combattait le despotisme du pouvoir absolu combat, après la victoire, les excès de la démagogie, c'est-à-dire le despotisme de la violence et de la stupidité? N'est-ce pas, au contraire, persévérer dans sa voie tandis que tout a changé, et maintenir fidèlement son drapeau au milieu des bouleversemens publics? C'est ce que fit M. Welcker. Par la fermeté de son attitude, par l'ardeur de sa colère et l'impétuosité de sa parole, M. Welcker rappelle souvent Casimir Périer. Déjà, à l'assemblée des notables, il avait énergiquement défendu les droits des gouvernemens; déjà, au sein de la diète, en luttant contre le comité des cinquante, il avait redoublé d'efforts pour empêcher la dictature de l'assemblée;

c'est encore là ce qui le préoccupe aujourd'hui. M. Welcker reproche au projet de loi de faire une part trop petite aux cabinets de l'Allemagne. M. de Beckerath appartient au même parti; mais, plus confiant que M. Welcker, il adhère complétement au projet de la commission. Le discours de M. de Beckerath fut un des événemens de la séance; M. de Beckerath est un des hommes les plus éminens qu'ait produits la session parlementaire de Berlin en 1847 : ame élevée, poétique, pleine de grace, intelligence claire et fine, M. de Beckerath a la réputation de conserver, au milieu des affaires les plus ardues, cette distinction supérieure qui est le caractère de son talent. Un habile publiciste (1) l'a comparé à M. Guillaume de Humboldt, à ce noble écrivain qui ne laissa jamais altérer, au milieu des embarras de la politique, la grace de son esprit et la sérénité de son ame.

Le triomphe du lendemain fut pour M. de Vincke. J'ai déjà dit que M. de Vincke est l'un des membres les plus brillans de la droite, avec le prince de Lichnowsky et le général de Radowitz. Il avait fait aussi, comme M. de Beckerath, comme M. de Lichnowsky, sa première éducation parlementaire à Berlin, dans la session de 1847. M. de Vincke était alors l'adversaire déclaré des tendances rétrogrades du gouvernement prussien; rien n'était plus antipathique à cet esprit si sensé et si net que le mysticisme illibéral de Frédéric-Guillaume IV. Malgré son audacieuse opposition, M. de Vincke appartenait de cœur et d'ame à l'aristocratie; sa famille est l'une des plus anciennes de la Westphalie, et quand ce fier gentilhomme défendait si bien les droits du peuple, ce n'était pas qu'il fût disposé à abandonner les siens. Esprit agile et militant, M. de Vincke se faisait gloire d'avoir choisi le vrai terrain, le terrain du droit (*Rechtsboden*). Tout son libéralisme était dans ce mot. « Mais s'il triomphe dans la lutte, écrivait il y a deux ans le publiciste que je viens de citer, si les légitimes exigences du peuple prussien sont remplies un jour, l'assemblée de Berlin verra M. de Vincke reprendre sa place au milieu de la noblesse et défendre les droits de sa classe. » Cette prédiction, qui dut surprendre beaucoup de lecteurs à la fin de 1847, au moment où le nom de Vincke jouissait d'une popularité immense, cette prédiction de M. Robert Haym s'est complétement réalisée au parlement de Francfort. M. de Vincke est un de ces talens supérieurs à qui bien des hardiesses sont permises; armé d'une dialectique invincible et d'une ironie toujours prête, capable de s'élever par momens à la plus haute éloquence, M. de Vincke est aussi bien préparé que possible à tous les chocs d'une tumultueuse assemblée. Il osa donc attaquer résolûment le dogme de la souveraineté du peuple.

(1) *Reden und Redner des ersten Preussischen vereinigten Landtags, von Robert Haym.* Berlin, 1847. Page 261.

« L'assemblée nationale, disait M. de Vincke, ne représente pas seulement les droits du peuple, mais les droits des souverains. Quant à moi, je me considère ici comme le mandataire de ces deux ordres, comme le représentant de ces deux droits. Pourquoi le dissimulerais-je? je n'admets pas la souveraineté du peuple, mot équivoque, formule perfide, d'où peuvent sortir de grands mots et où je cherche vainement une idée claire. » Après avoir brillamment défendu cette opinion, M. de Vincke, comme M. de Radowitz, réclamait exclusivement pour les souverains le droit de constituer l'autorité centrale; il ne voulait pas que l'assemblée, suivant le projet Dahlmann, pût intervenir par son *veto* dans une affaire de cette gravité et gêner le libre mouvement des états constitutionnels. « Nous aimons nos princes, s'écriait M. de Vincke sans se laisser intimider par les clameurs de la galerie, nous aimons nos princes, nous autres Westphaliens, et nous sommes fiers que le grand-électeur nous ait appelés ses meilleurs, ses plus fidèles sujets; nous aimons nos princes non pas comme des poupées, non pas comme un mal nécessaire, nous les aimons comme la libre Angleterre les aime. C'est pour cela que nous voulons maintenir leurs droits, afin que l'union des souverains et des peuples s'accomplisse sans dommage pour la dignité de chacun. » Toute cette partie du discours de M. de Vincke fut interrompue presque à chaque mot par les cris furieux des tribunes, tandis que la majorité de l'assemblée, peu favorable aux conclusions de l'orateur, applaudissait à son talent et à son courage. M. de Vincke ne protestait pas seulement contre l'intervention de l'assemblée dans l'établissement du pouvoir central; il attaquait aussi le projet de former un directoire et soutenait avec force les avantages de l'unité. Point de directoire, mais un lieutenant de l'empire, telle était la conclusion de M. de Vincke. Cette opinion fut d'abord accueillie avec peu de faveur; un membre très distingué de la droite, M. d'Auerswald, la combattit par des raisons judicieuses empruntées au rapport de M. Dahlmann et fort habilement mises en œuvre. L'assemblée paraissait incliner de ce côté; mais, je l'ai déjà dit, la majorité hésita jusqu'au dernier jour entre les deux systèmes, et l'on sait qu'au moment décisif ce fut, sur ce seul point il est vrai, le programme de M. de Vincke qui triompha.

Pendant que les esprit sérieusement politiques, pendant que M. Heckscher, M. Bassermann, M. Welcker, M. de Beckerath, M. de Vincke, quoique divisés sur bien des détails, défendaient si brillamment la monarchie constitutionnelle, que faisaient les orateurs républicains? M. Robert Blum est le seul qu'on puisse citer avec estime; il évite presque toujours les lieux communs de ses confrères; il est éloquent, il est habile, et sait se modérer à propos. Les autres, M. Wesendonck, M. Trüschler, M. Eisenstück, M. Zitz, n'inquiéteront jamais les partisans de l'égalité démagogique; ils fraternisent parfaitement sous le

même niveau. MM. Schaffrath et Vogt méritent une place à part; le premier est un avocat saxon, esprit turbulent, ambitieux de bas étage, qui ne manque pas d'une certaine dextérité de parole; le second, professeur d'histoire naturelle à l'université de Giessen, a appris l'athéisme en étudiant les merveilles de la création. Ce logicien est enrôlé dans les corps francs de l'école hégélienne, et il serait le spécimen le plus complet de l'athéisme germanique au parlement de Francfort, si le parlement n'avait le bonheur de posséder l'un des maîtres de M. Vogt, le fondateur des *Annales de Halle*, M. Arnold Ruge. M. Arnold Ruge est un homme d'un incontestable talent. Il y a chez lui un écrivain habile, une intelligence prompte, subtile, originale, et qui avait conservé, en dépit des folies hégéliennes, plusieurs qualités estimables. Par malheur, cet esprit, qui s'était soustrait tant bien que mal à l'action dissolvante de l'athéisme hégélien, a été comme dérangé subitement par la fièvre révolutionnaire. C'était hier un docteur qui extravaguait spirituellement la plume à la main; c'est aujourd'hui un tribun qui a perdu la raison en faisant ses débuts sur la place publique. M. Arnold Ruge est un médiocre orateur, et il ne brille guère à la tribune de Saint-Paul; en revanche, le publiciste hégélien réussit beaucoup dans les clubs, où il résume à sa manière les discussions de l'assemblée. C'est ainsi qu'à l'occasion du débat sur le pouvoir central il condamnait tout simplement à la potence l'immense majorité du parlement. Les clubs avaient encore une autre façon de venger l'infériorité des orateurs démagogiques; les cris et les menaces ne suffisant pas, on en vint aux outrages directs. Dans la soirée du 22 juin, le digne président qui dirigeait si impartialement les débats vit sa maison entourée par une bande d'insulteurs à gages. L'ordre fut promptement rétabli; mais cette tentative seule, exécutée contre un homme tel que M. de Gagern, indiquait assez la stupide brutalité des démagogues.

Il ne suffisait pas cependant d'avoir écarté le programme de la gauche : la question n'avançait pas, et les différentes fractions du parti constitutionnel étaient bien loin de s'entendre. Propositions et amendemens se croisaient en tous sens. Enfin, au moment où le dernier des orateurs inscrits descendait de la tribune, M. de Gagern, laissant le fauteuil de la présidence à M. de Soiron, résolut de jeter dans la balance l'autorité de son opinion et de mettre fin une bonne fois à toutes les fluctuations de l'assemblée. C'était le 24 juin, à la séance du soir. M. de Gagern commence par rendre hommage aux principes de la droite. — « Il n'est pas bon, dit-il, absolument parlant, que cette création de l'autorité centrale ait lieu sans le concours des cabinets de Vienne et de Berlin, de Stuttgard et de Munich; mais il ne s'agit pas ici de théorie absolue : la nécessité parle, la nécessité nous presse et nous entraîne. En de telles occasions, hardiesse c'est sagesse. Messieurs,

c'est à nous de créer seuls le pouvoir central. » — A ces mots, la gauche et le centre gauche applaudissent. Le centre et une partie du centre droit, sollicités depuis deux jours par des amendemens de toute espèce, indécis, déconcertés, trop heureux de suivre un guide si résolu et si ferme, éclatent aussi en bravos. — « Et pourquoi est-ce à nous de créer ce pouvoir? reprend vivement l'orateur. C'est à nous de le créer parce que nous en avons besoin, et parce que nous ne sommes pas sûrs de l'avoir aussi promptement qu'il nous le faut, soit que nous réservions cette tâche aux gouvernemens, soit que nous voulions seulement les associer à notre œuvre. Si ce pouvoir central devait être un directoire de trois membres, la difficulté serait moins grande, les gouvernemens auraient moins de peine à faire leurs choix; mais la majorité de cette assemblée incline à l'opinion contraire, qui est aussi la mienne : elle veut la force exécutive dans une seule main, elle veut un vicaire de l'empire entouré de ministres responsables; de là des difficultés sans nombre pour les gouvernemens à qui ce choix serait confié, de là des lenteurs sans fin, des embarras inextricables, et c'est pour cela que nous devons créer nous-mêmes l'autorité centrale. » M. de Gagern ajoute que le vicaire de l'empire devra être nécessairement choisi parmi les membres des maisons souveraines. « Il nous faut, dit-il, un homme haut placé, un homme qui puisse compter sur l'appui de tous les états de l'Allemagne. » L'archiduc Jean d'Autriche, déjà désigné par l'opinion, par les journaux, par les comités particuliers, est présenté à l'assemblée aussi clairement et aussi solennellement que possible dans le discours du noble orateur.

La séance du 25 juin fut plus tumultueuse que jamais. Il s'agissait de poser la question, et les propositions se disputaient la priorité avec une vivacité extraordinaire. La gauche surtout semblait employer tous les moyens pour prolonger indéfiniment le débat. Quelques sévères paroles de M. Heckscher soulevèrent du côté de la montagne et dans les galeries un épouvantable tumulte. M. Heckscher est une belliqueuse nature, qui provoque un peu trop volontiers les orages, sachant bien qu'il les supportera sans pâlir. En vain M. de Soiron, avec sa voix de stentor, espérait-il dominer le vacarme; la gauche demandait impérieusement que M. Heckscher fût rappelé à l'ordre; M. de Soiron s'y refusait. Le désordre devint si violent, que M. de Soiron fut obligé de se couvrir, et la séance fut renvoyée au lendemain. Le lendemain 26, après quelques paroles conciliantes de M. de Gagern, le vote put commencer; il eut lieu presque constamment par appel nominal, excepté pour les parties les moins importantes du projet de loi, et ne dura pas moins de deux jours. Voici les principales dispositions votées par l'assemblée. Au lieu d'un directoire composé de trois membres, un vicaire de l'empire; le titre de président était expressément rejeté : 355 voix

contre 171 adoptèrent cette disposition. — Le vicaire de l'empire sera irresponsable (372 voix contre 175). — Le vicaire de l'empire sera nommé par l'assemblée (403 voix contre 135. Applaudissemens prolongés dans les galeries). — La diète sera dissoute aussitôt après l'installation du pouvoir central (510 voix contre 35). — Enfin, l'ensemble de la loi fut adopté par 450 voix contre 100. — Sur les cent membres qui repoussèrent la loi, soixante-dix environ appartenaient à la gauche et une trentaine à la droite. Les uns, tels que M. le baron de Vincke, n'admettaient pas que l'organisation de l'autorité centrale pût être faite sans les gouvernemens; les gens de la gauche, au contraire, M. Ruge et ses amis, se refusaient à consacrer un pouvoir irresponsable, le peuple seul, disaient-ils, étant vraiment souverain. Plusieurs membres de la droite, et entre autres M. de Radowitz, expliquèrent à la tribune comment ils avaient voté la loi : c'était sous la réserve expresse que les cabinets y donneraient leur assentiment. Malgré ces protestations et ces réserves, la majorité avait été considérable; on avait fait les premiers pas dans la voie de l'unité, et il ne restait plus qu'à nommer le chef du nouveau pouvoir, le vicaire de l'empire d'Allemagne. C'est le lendemain 28 juin que ce grand acte devait être accompli.

Il y avait alors, je l'ai déjà dit, un homme vers qui se tournaient toutes les pensées, depuis que le projet d'un directoire était abandonné de l'opinion. Membre de la maison d'Autriche, fils et frère des deux derniers empereurs d'Allemagne, l'archiduc Jean représentait pour beaucoup d'esprits la vieille dignité impériale. Investi d'un pouvoir tout nouveau, il serait aussi, disait-on, l'héritier le plus direct de l'ancienne Allemagne. La chaîne d'or interrompue depuis 1806 allait se renouer et s'agrandir. L'empire germanique s'était éteint avec François II; il renaîtrait, jeune et vivace, avec son frère l'archiduc Jean. En même temps qu'il représentait si bien la tradition, l'archiduc était mieux disposé que personne à régénérer le vieil empire, en acceptant le baptême de la démocratie. L'unité allemande était le plus cher de ses rêves. Né le 20 janvier 1782, l'archiduc Jean avait traversé dignement les plus mauvais jours de son pays. Bien jeune encore, il s'était distingué par son enthousiasme patriotique et son amour du progrès libéral. Il avait parcouru toutes les provinces de la monarchie autrichienne, étudiant partout le caractère et les besoins des populations diverses, s'occupant de réformes, devenant enfin l'espoir du peuple et le centre de toutes les tentatives généreuses. Ses lettres à Jean de Muller, écrites de 1804 à 1806, révèlent tous les nobles sentimens qui fécondaient son ame : ce n'était pas l'esprit autrichien, c'était l'esprit allemand qui l'inspirait. Au moment de la plus grande division de la patrie, au moment où l'empire d'Allemagne, moins affaibli par les victoires de Napoléon que par les hostilités de ses membres, allait infail-

liblement se dissoudre, l'archiduc Jean entretenait avec le mâle historien du patriotisme germanique une correspondance remplie d'une seule idée, animée d'un seul désir, la reconstitution des forces nationales. Plus tard, pendant les guerres de 1813, il prit rang parmi les plus dévoués défenseurs du pays. Il resta fidèle, après la victoire, aux principes de sa loyale jeunesse. Éloigné de la cour, suspect à son frère et à M. de Metternich, il ne s'associa jamais à cette politique que la révolution de 1848 a renversée. Sa vie était modeste, son libéralisme sans fracas. On aimait à citer bien des faits inconnus de cette existence si digne. Des événemens domestiques, les circonstances romanesques de son mariage, ajoutaient encore au prestige de ses vertus patriarcales : c'était vraiment l'homme simple et bon, c'était le *braver Mann* si cher à nos voisins. Quel autre prince aurait mieux répondu aux nécessités de la situation? Qui avait mieux mérité cette récompense de garder la couronne et l'épée de l'empire, en attendant qu'un bras plus fort ou un politique plus exercé acceptât définitivement cette laborieuse mission?

Le 28 juin, à une heure, en présence d'une foule immense qui remplissait jusqu'au faîte les tribunes et les galeries de l'église Saint-Paul, M. de Gagern ouvrit la séance par ces paroles : « L'heure a sonné où pour la première fois depuis des siècles le peuple allemand est appelé à se donner lui-même un gouvernement pour régler les affaires de la patrie commune. L'unité de l'Allemagne, qui n'existait jusqu'ici qu'au fond de nos consciences, va devenir un fait et occuper sa place dans le monde. Nous allons exercer un droit qui sera respecté de tous; accomplissons ce grand acte avec un esprit de paix. » Plusieurs propositions avaient été faites pour régler le vote; consultée par le président, l'assemblée décide que chaque représentant votera de sa place, à haute voix, et que l'élu devra réunir la majorité absolue des suffrages. Alors M. de Gagern : « Quel que soit l'élu, messieurs, soyons bien déterminés à le soutenir de toutes nos forces. » Presque toute l'assemblée se lève en applaudissant; M. Arnold Ruge et M. d'Itztein demeurent assis. Un des secrétaires, M. Simson, monte à la tribune et commence l'appel nominal. — M. Albrech (de Leipsig) : L'archiduc Jean d'Autriche! — M. Braun : L'archiduc Jean d'Autriche! — M. Compes (de Berlin) : L'archiduc Jean d'Autriche! — Les vingt députés qui ouvrent le vote répètent ainsi le nom de l'archiduc. M. Jordan (de Berlin) est le premier qui rompe cet accord en proclamant M. d'Itztein. D'autres membres de la gauche, en plus grand nombre, donnent leurs voix à M. de Gagern. D'autres s'abstiennent de voter en répétant cette phrase : Point de pouvoir irresponsable! Enfin l'appel nominal est terminé, le compte des votes donne le résultat suivant : L'archiduc Jean 436 voix, M. Henri de Gagern 52, M. d'Itztein 32, l'archiduc Étienne 1; vingt-cinq députés de la gauche se sont abstenus. M. de Gagern prend aussitôt la

parole : « Je proclame l'archiduc Jean d'Autriche vicaire de l'empire d'Allemagne. » L'assemblée se lève, et un tonnerre de vivats se prolonge sous les voûtes. « Qu'il soit, continue le président, qu'il soit le fondateur de notre unité, le gardien de notre liberté! qu'il rétablisse l'ordre et la confiance! Et, encore une fois, vive le vicaire de l'empire! » Les acclamations redoublent, et une députation composée de MM. Andrian, Jucho, Raveaux, Saucken, Rotenhan, Franke et Heckscher, est envoyée à Vienne pour porter à l'archiduc Jean le titre que lui a conféré l'assemblée nationale.

III.

C'est le 5 juillet 1848 que la députation de l'assemblée nationale avait salué à Vienne le vicaire de l'empire; six jours après, l'archiduc Jean faisait son entrée à Francfort au milieu d'un immense concours des populations voisines. Dès le matin, la ville entière était sur pied. Soldats, gardes civiques, corporations de toute espèce, les autorités, les administrations, les écoles, tous, bannières déployées, attendaient le représentant suprême de la patrie commune. Vers six heures du soir, de nombreuses salves d'artillerie annoncèrent l'arrivée du prince. Un arc de triomphe, orné de fleurs et de couronnes, pavoisé de mille drapeaux, s'élevait devant la porte de Tous-les-Saints avec cette inscription : *La ville libre de Francfort au vicaire de l'empire d'Allemagne!* C'est par là qu'entra l'archiduc, escorté aussitôt par un bataillon de garde nationale et accueilli à chaque pas par des acclamations enthousiastes. Toutes les cloches sonnant à pleine volée répondaient aux saluts du canon. C'était une fête à la fois solennelle et naïve, pleine de magnificence et de cordialité. Dans la rue de Tous-les-Saints, la corporation des tonneliers offrit au prince une coupe d'argent remplie de vin; c'était la même qui avait été présentée, lors des fêtes du couronnement, à son père et à son frère; c'est à cette coupe qu'avaient bu Léopold II et François II, les deux derniers empereurs d'Allemagne. « Videz-la à votre tour, disait le tonnelier, et que ce soit à la prospérité de la patrie! » Ces scènes patriarcales augmentaient la joie et l'enthousiasme; de toutes les fenêtres, des fleurs et des couronnes tombaient aux pieds du vieillard. Le cortége, avançant avec lenteur au milieu de cette multitude, arriva enfin à l'hôtel de Russie, où le vicaire de l'empire fut reçu par une députation de l'assemblée nationale et du sénat de Francfort. M. de Gagern lui adressa quelques paroles de félicitation, et le pria, au nom de l'assemblée, de vouloir bien se rendre à l'église Saint-Paul pour y recevoir officiellement l'investiture. « Messieurs, répondit l'archiduc, je vous remercie de cet accueil. Quand j'ai appris le choix du peuple allemand, j'ai été bien étonné que ma grande patrie

eût songé à l'un de ses plus modestes enfans, à un vieillard tel que moi; mais il y a des invitations auxquelles on ne peut se soustraire. Quand le pays nous appelle, c'est un devoir de lui consacrer nos derniers jours et nos derniers efforts. Voilà ce qui m'a décidé à accepter votre mandat, afin d'accomplir avec vous, avec des frères, une entreprise grande et sainte. Me voici; je vous appartiens. » Les députations répondirent par des vivats qui furent entendus de la rue et répétés au loin. Alors les fenêtres s'ouvrirent, et le vicaire de l'empire parut au balcon. La foule avide put le contempler à l'aise; sous ses cheveux blancs, son visage était encore plein de vie et de jeunesse; un simple uniforme bleu et gris le distinguait de son entourage; sa casquette militaire à la main, il saluait affectueusement ces milliers de spectateurs enivrés. Il fit signe qu'il voulait parler, et le silence s'établit. D'abord le prince salua les habitans de Francfort, et, répétant ce qu'il avait dit aux députés de l'assemblée, il s'exprima chaleureusement sur l'avenir de l'Allemagne. « J'atteindrai ce grand but, ajoutait-il en mettant la main sur le bras de M. de Gagern, j'atteindrai ce but glorieux, si les bons conseils et les bons appuis ne me manquent pas. Vive Francfort! vive l'Allemagne! » Alors commença le défilé de toutes les corporations, et ce furent jusque dans la nuit des danses, des concerts, des processions aux torches, des illuminations sans fin, toutes les fêtes et toutes les joies d'un triomphe.

Le lendemain 12 juillet, après un intéressant rapport de M. Heckscher sur le voyage de la commission à Vienne, le vicaire de l'empire, introduit par une députation de cinquante membres de l'assemblée, entrait à l'église Saint-Paul, et prenait place sur un siége d'honneur. M. de Gagern, président de l'assemblée, lui adressa la parole en ces termes : « De cette heure, de ce moment, où les puissances récemment constituées de l'Allemagne unie viennent de sceller leur alliance, de cette heure datera notre ère nouvelle et notre nouvelle histoire. Très auguste archiduc, vicaire de l'empire, vous êtes le bien-venu dans le sein de cette assemblée nationale, qui s'est promis à elle-même et qui a promis à la patrie de soutenir de toutes ses forces votre altesse impériale, pour l'accomplissement de la difficile tâche qui vous est dévolue. Pour tout ce qui doit contribuer à fortifier les liens de l'unité, à assurer la liberté du peuple, à rétablir l'ordre public, à ranimer la confiance, à augmenter enfin la prospérité commune, le gouvernement du vicaire de l'empire peut compter sur l'appui de l'assemblée nationale. Le peuple allemand proclame avec reconnaissance le patriotisme de votre altesse; mais il demande que toute la force, que toute l'activité de l'archiduc Jean soit consacrée sans partage aux intérêts généraux du pays. Votre altesse me permettra de lui lire la loi sur l'installation du pouvoir central. » M. de Gagern fait cette lecture, puis il

termine ainsi : « Au nom de l'assemblée, je prie votre altesse impériale de vouloir bien déclarer de nouveau, en présence du parlement national, qu'elle maintiendra et fera maintenir cette loi pour la gloire et la prospérité de l'Allemagne. » Le vicaire de l'empire répond aussitôt : « Messieurs, l'empressement que j'ai mis à me rendre dans cette ville, afin de paraître au milieu de vous, doit vous prouver le plus clairement possible le haut prix que j'attache à la dignité de vicaire de l'empire et à la confiance que m'ont témoignée dans cette occasion les représentans de la nation allemande. En prenant ici possession de mes fonctions, je déclare de nouveau que je maintiendrai et ferai maintenir pour la gloire et la prospérité de l'Allemagne la loi qui vient de m'être lue sur l'organisation du pouvoir central. Je déclare en même temps que je me consacrerai sans partage à ces fonctions, et que je prierai immédiatement sa majesté l'empereur d'Autriche de me décharger du soin de le représenter à Vienne, aussitôt que j'aurai ouvert la diète, comme je le lui avais précédemment promis. Une fois ma résolution prise, je dois m'y dévouer tout entier; j'appartiens à la nation allemande. » L'assemblée, qui avait gardé le silence au moment où l'archiduc entrait dans la salle, applaudit à ces paroles avec transport, et le noble élu, toujours accompagné de la grande députation, se retira aux cris cent fois répétés de *vive le vicaire de l'empire!* Ce fut le sacre et le couronnement du nouveau pouvoir.

Le même jour, aux termes de la loi sur le pouvoir central, la diète devait se séparer. Image de l'ancienne unité, la diète ne pouvait subsister plus long-temps en face des représentans de l'unité nouvelle. Le premier acte du vicaire de l'empire fut d'aller lui-même fermer les séances de ce conseil déchu, qui, depuis le 8 juin 1815 jusqu'au 12 juillet 1848, avait représenté les cabinets allemands. Au sortir de l'église Saint-Paul, l'archiduc Jean se dirigea vers le palais Taxis, escorté par la troupe et accompagné d'une foule de représentans. Quand on entra, les cloches sonnaient, cloches des funérailles, disait-on autour de l'archiduc, et les triomphateurs de l'église Saint-Paul s'en allaient gaiement, comme le curé de La Fontaine, *enterrer le mort au plus vite;* mais, comme dans la fable aussi, il eût mieux valu ne pas être si gai, et songer que la situation était grave. L'assemblée nationale et le vicaire de l'empire sont désormais les seules autorités qui aient le droit de décider et d'agir pour tout ce qui concerne les intérêts généraux de l'Allemagne : responsabilité sérieuse à laquelle les dangers ne manqueront pas. Il semble même que l'assemblée, toute fière d'avoir créé l'unité politique et comme pour essayer la force de l'instrument qu'elle s'est donné, prenne plaisir à provoquer les tempêtes. Dans sa dernière séance, la diète a félicité l'archiduc Jean, et lui a exprimé la confiance de tous les gouvernemens qu'elle représente; le roi de Wurtemberg, les grands-

ducs de Bade, de Hesse, de Hesse-Darmstadt, sont venus en personne complimenter l'élu et lui promettre leur concours; toutes ces démonstrations sont regardées comme une victoire, et l'assemblée croit n'avoir plus qu'à donner des ordres pour que l'unité complète soit établie. C'est ainsi que, dès le début du nouveau pouvoir et avant même d'avoir commencé la constitution, elle va créer au vicaire de l'empire des embarras inextricables. Pendant les mois de juillet et d'août, il semblera que le parlement ait l'intention de mettre le feu aux quatre coins du pays. Persuadé que l'unité existe, persuadé qu'il parle au nom de cette unité puissante et véritablement enivré de sa dictature, il voudra terminer les plus graves affaires en notifiant sa volonté souveraine. Point de négociations, point de diplomatie; l'Allemagne parle, c'est assez. Rien n'arrêtera cette assemblée infatuée d'elle-même, ni la guerre extérieure, ni la guerre civile, ni les dangers du dedans, ni les difficultés du dehors; elle menacera la Hollande et le Hanovre, elle outragera le Danemark et la Pologne, elle s'aliénera l'Autriche et inquiétera la Prusse; enfin, dans cette ardeur insensée qui l'emporte et qu'elle communique autour d'elle, elle ne se réveillera qu'en face de la réalité la plus sinistre, sous les coups de l'émeute et de l'assassinat.

IV.

Le 15 juillet, avant de repartir pour Vienne, le vicaire de l'empire, n'ayant pas eu le temps d'organiser tout un ministère, fit savoir à l'assemblée par un message qu'il avait nommé provisoirement trois ministres chargés de l'expédition des affaires courantes. C'étaient M. le chevalier de Schmerling pour l'intérieur et les relations étrangères, M. Heckscher pour la justice, et M. de Peucker pour la guerre. Le 9 août, le ministère fut définitivement constitué comme il suit : M. le prince Charles de Leinigen, président du conseil des ministres; M. Heckscher, ministre des affaires étrangères; M. de Peucker, ministre de la guerre; M. de Schmerling, ministre de l'intérieur; M. de Beckerath, ministre des finances; M. Robert Mohl, ministre de la justice; M. Arnold Dücwitz, ministre du commerce. Le vicaire appelait en même temps au poste de sous-secrétaires d'état MM. Max de Gagern et Max-Louis de Biegeleben pour les affaires étrangères, Charles Mathy pour les finances, Frédéric Bassermann et Joseph de Würth pour l'intérieur, Widenmann pour la justice, Gustave Mevissen et Jean Fallati pour le commerce.

Les hommes importans de ce cabinet étaient M. de Schmerling, M. de Peucker, M. Heckscher et M. de Beckerath. Les deux premiers, très honorablement connus à Vienne et à Berlin, n'avaient pas encore eu l'occasion d'asseoir leur renommée dans le pays. M. Heckscher commençait à attirer l'attention par le rôle qu'il avait rempli à l'as-

semblée des notables et dans les débuts du parlement. Quant à M. de Beckerath, ce n'était un inconnu pour personne depuis les belles luttes de la chambre des députés de Berlin en 1847. — M. le chevalier Antoine de Schmerling est né à Vienne en 1808. Il étudia le droit avec succès, devint un jurisconsulte exercé, et, nommé à un poste administratif dans une province de la Basse-Autriche, il y soutint une lutte très vive contre les entraves et les routines de la bureaucratie : c'était la seule opposition possible sous le gouvernement de M. de Metternich. L'opposition de M. de Schmerling se montra toujours sérieuse, et fut parfaitement justifiée par les effets. La Basse-Autriche doit à son intelligente activité d'utiles réformes accomplies sans fracas : des établissemens de crédit, des diminutions de charges, l'affranchissement des communes sur bien des points importans, telles furent les principales conquêtes de l'habile et opiniâtre administrateur. Au moment où la révolution de 1848 éclata, M. de Schmerling était l'une des lumières du parti libéral. Le 13 mars, il entra l'un des premiers dans le palais impérial, essayant à la fois de guider et de contenir la révolution; ce fut lui qui, le soir de ce même jour, décida M. de Metternich à prendre la fuite. Après les journées de mars, il organisa la garde nationale, et se rendit à Francfort, au commencement d'avril, pour siéger à la diète. Il y remplaça M. le comte Colloredo, et fut, avec M. Welcker, le plus énergique soutien de ce pouvoir, attaqué chaque jour par le comité des cinquante. — M. Édouard de Peucker est né, en 1792, à Schmiedeberg, petite ville de la Silésie. Il entra au service en 1809; nommé officier deux ans après, il se distingua dans les guerres de 1812 et de 1813. Depuis 1815, il n'a pas cessé de remplir des fonctions importantes à Berlin, auprès du ministre de la guerre; il fut chargé, en 1822, de la direction supérieure de l'artillerie et des fortifications; personne, en un mot, n'a mieux contribué que lui à l'organisation des forces militaires de la Prusse. — M. Jules Heckscher est né à Hambourg, vers la fin du siècle dernier, d'un riche banquier israélite converti au christianisme : c'est un esprit énergique et ardent. Doué d'un remarquable talent de parole et profondément initié à la science du droit, M. Heckscher a suivi la carrière du barreau. Si la rudesse de sa nature lui fut assez long-temps nuisible, la supériorité de son talent triompha cependant des obstacles, et, en 1848, M. Heckscher pouvait être cité comme l'un des grands avocats de l'Allemagne du nord. — J'ai déjà dit quelle est la valeur de M. de Beckerath, j'ai déjà signalé la rare distinction de cet esprit, qui sait se mouvoir avec tant d'aisance au milieu des plus laborieuses affaires, sans rien perdre de l'élévation de sa pensée et de la brillante facilité de sa parole. Tels sont les hommes que l'archiduc Jean associait à son pouvoir, et dont nous devrons juger les œuvres.

La première discussion qui occupa le parlement après l'installation du pouvoir central fut celle des droits fondamentaux (*Grundrechte*). L'assemblée y perdit un temps précieux pour un médiocre résultat. Commencée au mois de juin, cette discussion ne se termina qu'en décembre. Six grands mois de débats métaphysiques sur l'état, sur l'église, sur les universités, sur les communes, ce n'était pas beaucoup peut-être pour l'ancienne Allemagne; c'était infiniment trop pour cette Allemagne nouvelle qui venait de se poser des problèmes si redoutables, et qui était harcelée chaque jour par le bruit de la guerre extérieure ou les entreprises de la démagogie. Il faut à ces controverses abstraites une société plus régulière et des loisirs mieux assurés : c'est là ce que n'ont pas voulu comprendre les savans professeurs réunis à l'église Saint-Paul. D'où vient la confusion de l'Allemagne actuelle, d'où vient l'irréparable échec du parlement de Francfort, sinon de cette obstination aveugle à se préoccuper de théories scholastiques, à ne poursuivre que des abstractions et des formules, sans souci de la réalité? On le verra bien quand la constitution sera décrétée; on put le pressentir, dès le mois de juin, à l'occasion des droits fondamentaux. Pendant six mois, de juin à décembre, ce parlement établit un tournoi scientifique et littéraire à propos de la grande charte des droits de l'homme; au lieu de fixer dans les termes les plus simples une déclaration de principes qui pouvait être rédigée et votée dans l'espace d'une semaine, il renouvela les luttes des universités du XIIIe siècle, il ouvrit des séances académiques, et convoqua tous les docteurs à l'assaut ou à la défense des thèses. Telle est la frivolité du pédantisme chez ce peuple réputé si grave, tel est l'irrésistible entraînement de l'habitude chez des hommes qui se vantent d'avoir rompu pour toujours avec le génie de la vieille Allemagne.

Les droits fondamentaux furent discutés au milieu de l'inattention générale. La foule, qui avait envahi jusque-là les galeries et les tribunes de l'église Saint-Paul, ne prit pas le même goût que les députés à ces dissertations savantes; elle abandonna les séances du parlement. Deux tentatives furent faites pour abréger cet interminable travail; un député de la gauche, M. Schoder, à la fin du mois d'août, proposa de voter sans délibération tous les principes qui restaient à établir : la proposition fut repoussée, et les débats recommencèrent. M. Bassermann renouvela cette tentative quelques semaines après, et, comme il demandait moins, il fut plus heureux. M. Bassermann obtint qu'il n'y eût qu'une seule discussion, une seule lecture au lieu de deux, chaque fois que cette demande serait appuyée par cent députés au moins : c'était là certainement une proposition bien modeste; il n'est pas sûr pourtant qu'elle eût obtenu la majorité des voix, si elle ne se fût recommandée du nom de M. Bassermann.

Qu'étaient-ce donc que ces droits fondamentaux? Une constitution philosophique en attendant la constitution politique, l'unité morale en attendant l'unité administrative de la patrie. Rien de mieux assurément, si l'on eût su se borner. Une déclaration de principes conçue et rédigée nettement aurait eu ici un double avantage : on se serait débarrassé d'abord de tout ce grand étalage scientifique, on aurait évité surtout de confondre une proclamation de droits avec une loi constitutive. Ces *Grundrechte* sont-ils, comme on disait à l'assemblée des notables, un grand idéal proposé aux peuples allemands et destiné à rallier dans les mauvais jours tous les serviteurs du progrès et de la vérité? ou bien forment-ils déjà une loi, une constitution obligatoire? Dans la pensée du parlement, les *Grundrechte* sont à la fois ces deux choses, et de là bien des embarras. Tandis que tel gouvernement, n'y voyant qu'une charte philosophique, admettra sans peine les droits fondamentaux, celui-ci, frappé avant tout du caractère positif de la loi et des conséquences démocratiques qu'elle renferme, refusera ouvertement sa sanction : il y aura lutte, en un mot, à l'occasion de ces principes, que chacun devait saluer comme l'expression la plus haute de la société moderne. Proclamer la liberté individuelle, l'égalité devant la loi, l'inviolabilité du droit de propriété, l'abolition des priviléges de la noblesse, la suppression de la dîme et des servitudes féodales, c'est rendre un hommage bien naturel à l'esprit des temps nouveaux et faire briller aux yeux des peuples allemands l'idéal qu'ils doivent poursuivre en commun; mais, quand le parlement de Francfort ajoute à cette proclamation de principes des injonctions positives qui doivent lier tous les gouvernemens de l'Allemagne, il commet la faute dont il se rendra coupable en créant la constitution politique: il s'attaque étourdiment à des difficultés qu'il ne pourra vaincre.

Faut-il imiter le parlement de Francfort et s'arrêter longuement à ces discussions inopportunes? Faut-il mettre aux prises les différens systèmes qui s'agitent à propos des rapports de l'église avec l'état? Tout cela n'est ni bien neuf ni bien important. Les ultramontains de la Bavière, M. le professeur Doellinger, M. le docteur Sepp, M. de Lasaulx, élevant des prétentions insoutenables, engagent la lutte la plus vive contre M. de Beisler, et accessoirement contre M. Jordan (de Marbourg) et M. Vogt. M. Vogt et M. Jordan représentent ici le radicalisme hautain, lequel, dans son mépris suprême pour les croyances et les institutions religieuses, accorde volontiers toutes les libertés que réclament les fanatiques, c'est-à-dire l'indépendance absolue de l'église vis-à-vis de l'état. M. de Beisler, au contraire, ministre de l'instruction et des cultes à Munich, est un esprit plus prévoyant et plus sage. Intelligence pratique, il veut que l'église ait des rapports avec l'état, et que ces rapports soient bien réglés; l'église, à ses yeux, n'y est pas moins in-

téressée que la société civile. Cette sage opinion, quoique soutenue par la froide parole de M. de Beisler, quoique très vivement attaquée par le zèle fougueux des ultramontains et l'insolente ironie de M. Vogt, finit par triompher complétement. 355 voix contre 90 décident que l'église, comme toutes les autres associations, est et restera soumise aux lois générales de la société, aux prescriptions du droit commun. Encore une fois, l'intérêt de ces débats est médiocre en présence des événemens qui se pressent et des difficultés qui s'accumulent. La politique étrangère nous appelle; c'est là que le parlement va lâcher la bride à toutes les passions du teutonisme.

En discutant les droits fondamentaux, et c'est peut-être là leur excuse, les députés de Francfort semblaient impatiens de s'entretenir avec la nation allemande. Le premier parlement national, si long-temps invoqué, était réuni enfin. Chacun se crut obligé d'exprimer sa joie, d'apporter sa théorie à la tribune, d'offrir à la grande patrie l'hommage de ses chères études, de ses longues et silencieuses méditations. Même empressement, et plus ardent encore, pour les questions de politique extérieure. Seulement, au lieu de converser avec l'Allemagne, c'est à l'Europe que s'adressent les législateurs de Saint-Paul. Tout fiers de ce pouvoir central qu'ils prennent déjà pour l'unité politique, ils veulent faire savoir aux pays voisins que l'Allemagne, maîtresse de toutes ses forces, libre dans tous ses mouvemens, est désormais une nation puissante à qui il convient de parler haut. Ce manifeste à l'Europe n'avait rien d'abord de très inquiétant. On discuta de nombreuses propositions, dont le but était de proclamer les principes qui guideraient désormais la politique extérieure de l'Allemagne, et de ces différentes propositions résulta un programme assez vague. « La première préoccupation de notre politique, disait l'assemblée, sera toujours de maintenir le droit et l'honneur de l'Allemagne. » Ces mots, *le droit de l'Allemagne,* ouvraient une large porte aux convoitises du patriotisme, et nous verrons que le parlement a bien su en profiter. Il est vrai que l'assemblée ajoutait aussitôt : « L'Allemagne n'arrêtera jamais d'aucune manière le développement intérieur des pays étrangers; elle n'interviendra jamais, pour tel ou tel principe politique, dans les événemens et les luttes qui diviseront les nations voisines. » C'était, pour peu qu'on fût sincère, se tracer la voie la plus sûre; c'était proclamer sans ambages ce principe de non-intervention que l'assemblée oubliera si promptement. Je ne parle pas des folles théories de la gauche à l'occasion de ce programme; M. Arnold Ruge crut nécessaire de porter à la tribune les conclusions de sa philosophie et le résumé de ses livres, je veux dire l'abolition de la patrie. Une fois la patrie supprimée, une fois cet exécrable sentiment déraciné du fond des cœurs, plus de rivalités, plus de haines, plus de guerres; chaque race d'hommes renonce à son

patrimoine de souvenirs; les peuples renversent leurs barrières, les gouvernemens désarment, et la fraternité dans le chaos inaugure une civilisation nouvelle. Les deux fléaux de la société présente, selon M. Ruge, ce n'est pas cette concurrence à laquelle M. Louis Blanc jette l'anathème, ce n'est pas cet infernal capital que maudit M. Proudhon: c'est la religion et la patrie, c'est le prêtre et le soldat. Or, si la religion effraie peu les jeunes hégéliens, le culte de la patrie leur inspire encore de sérieuses inquiétudes. Voilà pourquoi M. Arnold Ruge, après avoir attaqué le patriotisme dans ses ouvrages, formule aujourd'hui contre ce fléau corrupteur les propositions les plus hardies. M. Ruge ne demande pas moins que la convocation d'un congrès européen pour substituer les théories cosmopolites à l'étroite religion de la patrie et opérer le désarmement de tous les états. Malgré la répulsion qu'il inspire, M. Ruge revient sans cesse à la charge. « Je ne quitterai cette tribune, s'écriait-il un jour, qu'après vous avoir convaincus de la nécessité de ce congrès. » Par bonheur, M. Ruge voulut bien oublier cet héroïque serment; il retourna bientôt à sa place, au milieu des éclats de rire d'une majorité moins convaincue que jamais.

Les doctrines de M. Ruge ne sont pas seulement ridicules, elles sont coupables. Il y avait sans doute un beau rôle à jouer pour un homme d'un sens droit qui serait venu défendre la politique de la paix devant l'assemblée de Francfort et mettre un frein aux ambitions patriotiques; mais la démagogie ne flétrit-elle pas tout ce qu'elle touche? Au lieu de contenir le patriotisme, M. Ruge l'outrage, et par là il irrite encore son impatiente ardeur. Le soulèvement de la Lombardie occupait alors l'Autriche; chassé de Milan au mois de mars, Radetzky était sur le point d'y rentrer. On comprend que de généreux esprits aient pu conseiller à l'Allemagne l'abandon de ses possessions italiennes; ce qui ne se comprend pas, ce sont les outrages adressés du haut de la tribune nationale aux chefs et aux soldats de l'armée allemande, pendant que l'armée allemande est au feu. Lorsque M. de Radowitz soutenait la nécessité pour l'Autriche de s'établir fortement en Lombardie, les argumens ne manquaient pas pour lui répondre; en substituant les injures à la réfutation, en déclamant avec fureur contre le patriotisme, en foulant aux pieds le drapeau du pays dans une assemblée réunie tout exprès pour relever ce drapeau, les orateurs de la gauche ne faisaient qu'exciter le dégoût du parlement et enflammer de plus en plus son avidité conquérante. Qu'arriva-t-il en effet? L'assemblée qui tout à l'heure parlait si bien du respect des nationalités, et qui, disait-elle, malgré tant de causes de bouleversemens, avait la plus ferme confiance dans le maintien de la paix européenne, l'assemblée va se donner à elle-même le plus éclatant démenti; elle réclamera d'un côté le principe des nationalités et le violera d'un autre; elle sera toute prête,

enfin, à souffler le feu de la guerre au nord et au sud, à l'est et à l'ouest des états germaniques.

On sait que les frontières de l'Allemagne ne sont pas nettement définies. Il y a tout autour de ce pays des provinces à la fois allemandes et non allemandes, les unes appartenant à des souverains allemands et indépendantes de la confédération germanique, les autres faisant partie de cette confédération et obéissant à des souverains étrangers. Les duchés de Limbourg et de Luxembourg sont compris dans la confédération germanique, bien qu'ils appartiennent au royaume de Hollande; il en est de même des duchés de Holstein et de Lauenbourg, qui appartiennent au Danemark. Au contraire, le grand-duché de Posen fait partie des états prussiens et reste indépendant de la confédération, de même que les pays hongrois et polonais de la monarchie autrichienne, Hongrie, Transylvanie, Croatie, Gallicie, etc., dépendent du gouvernement établi à Vienne, mais non de celui qui siége à Francfort. C'est sur tous ces points que l'assemblée portera ses prétentions. Ces frontières indécises, elle voudra les fixer nettement, et pour cela elle décidera que l'empire doit absorber les provinces que je viens de nommer. Le teutonisme publia hautement, dans cette circonstance, l'orgueilleuse naïveté de son ambition. Ses principes étaient clairs; toute province où l'on parle allemand doit être rattachée à la grande patrie; tout pays étranger soumis à une puissance allemande doit aussi, tôt ou tard, appartenir à l'empire. Ainsi cette loi des nationalités qu'on invoque contre le Danemark pour s'emparer du Schleswig, on la viole contre les Polonais pour conquérir le duché de Posen. On parle de droit naturel, on invoque la liberté des races, on s'apitoie éloquemment sur les membres dispersés de la famille allemande; qu'y a-t-il au fond de ces vertueuses colères? — Une ambition jalouse, inquiète, impatiente, qui s'étale plutôt qu'elle ne se cache sous une maladroite hypocrisie.

Voyez l'assemblée à l'œuvre! Par suite du traité d'avril 1839, le duché de Limbourg a été annexé à la confédération germanique en échange de la partie occidentale du grand-duché de Luxembourg, cédée à la Belgique. Depuis cette annexion à l'Allemagne, le duché de Limbourg n'a pas cessé néanmoins d'être régi par la constitution hollandaise. Le Limbourg envoya donc deux représentans à Francfort, tandis que trois autres députés siégeaient à La Haye, aux états-généraux du royaume de Hollande. Assurément, la situation du duché de Limbourg était étrange, et ces députés envoyés les uns à Francfort, les autres à La Haye, révélaient dans le sein de cette province la présence de deux populations hostiles. Ce n'étaient pas des Allemands, à coup sûr, qui avaient envoyé trois députés à la chambre hollandaise. Qu'y avait-il à faire pour des gens qui venaient de proclamer si haut le droit imprescriptible des nationalités? Le cas eût été embarrassant pour un

patriotisme moins impétueux. L'assemblée de Francfort n'hésita pas; elle déclara, sur une interpellation de M. Stedtmann, que « cette réunion du Limbourg avec le royaume de Hollande était inconciliable avec la nouvelle constitution de l'empire, » et elle ordonna au ministère « de terminer cette affaire à la satisfaction de l'honneur allemand. » Ainsi, point de scrupules, aucune hésitation; les principes qu'on a posés ont droit au respect tant qu'ils peuvent être utiles; dès qu'ils s'opposent à l'ambition allemande, on les viole effrontément! Ici, du moins, l'Allemagne n'avait pas tout-à-fait tort; le duché de Limbourg, en vertu d'un traité, faisait partie de l'Allemagne et ne pouvait être représenté aux états-généraux de la Hollande : c'est par l'arrogance de la forme que le parlement germanique mettait les torts de son côté, et surtout par cette violation flagrante d'un principe proclamé la veille; mais comment excuser ces grands apôtres des nationalités, ces hommes si prompts à s'indigner de l'oppression des Allemands dans les duchés danois, et qui, tout en faisant une guerre injuste sous ce prétexte hypocrite, maintiennent en Italie l'odieuse domination de l'Autriche, prétendent absorber la famille slave, applaudissent au bombardement de Prague, triomphent de l'abaissement de la Bohême, et, décrétant l'annexion du duché de Posen à l'empire, détruisent le dernier simulacre d'indépendance laissé à cette malheureuse Pologne!

Cette discussion sur la Pologne mérite qu'on s'y arrête un instant. Le duché de Posen fera-t-il partie de l'empire? ou bien faut-il réserver les droits de la Pologne et ne point enlever un dernier espoir, une dernière lueur d'existence à ce peuple martyr? Telle était, au fond, la véritable question posée devant le parlement de Francfort, quand la discussion s'ouvrit le 22 juillet 1848. Un des plus grands malheurs de la Pologne (dernier outrage après tant d'outrages!), c'est d'être défendue par les plus mauvaises passions et de servir de prétexte aux plus stupides violences de la démagogie. M. Arnold Ruge le prouva bien lorsqu'il vint plaider la cause du duché de Posen. Il paraît que M. Ruge change de masque et de costume selon les discussions où il joue un rôle; nous l'avons vu tout à l'heure fort irrité contre le patriotisme : c'est le patriotisme (celui des étrangers, il est vrai) qui inspire sa prétentieuse parole; M. Ruge souhaite la reconstitution de la Pologne, l'indépendance de l'Italie, et fait des vœux ardens pour la défaite de Radetzky et de ses troupes. Figurez-vous l'effet de ces paroles sur une assemblée allemande! Une majorité immense se lève : « A l'ordre! à l'ordre! » Et, comme si ce n'était pas assez de rappeler l'orateur à l'ordre : « A bas de la tribune! » s'écrie un concert de voix indignées. Alors M. de Gagern, dominant le tumulte : « Je ne rappellerai pas M. Arnold Ruge à l'ordre, car je ne puis lui enlever sa philosophie; je lui dirai seulement que souhaiter une défaite à notre armée est un

acte de trahison envers l'Allemagne. » A ces mots, prononcés avec un dédain superbe, avec une dignité formidable, un tonnerre d'applaudissemens éclate. M. Arnold Ruge, ébranlé un instant, continue d'exposer *sa philosophie;* mais le triste orateur ne peut plus compter sur cette curiosité naïve qui le faisait écouter : on connaît trop bien désormais le dernier mot de la science hégélienne.

Cette discussion fut d'autant plus fatale à M. Ruge, qu'une partie de la gauche l'abandonna et se déclara avec fureur contre les Polonais. Ce fut l'un des membres de la montagne, ce fut M. Jordan (de Berlin) qui infligea à cette malheureuse nation le plus cruel et le plus insolent des réquisitoires. M. le prince Lichnowsky avait attaqué vigoureusement les Polonais. « La Pologne! s'était écrié le brillant orateur, qui n'a de sympathies pour elle? Nous avons grandi en l'aimant et en pleurant sur ses malheurs. Comment donc se fait-il que ces sympathies soient devenues aujourd'hui la propriété exclusive de certains hommes? — Parce que la Pologne, depuis dix ans, a fourni des soldats à toutes les émeutes, des chefs à toutes les barricades, des démagogues à toutes les révolutions! » Rien de plus naturel que cet argument dans la bouche du prince Lichnowsky; mais M. Jordan (de Berlin) sera bien plus dur et plus terrible. Il combattra par tous les moyens la reconstitution de la Pologne; il la montrera abattue, décomposée, morte et incapable de se régénérer jamais. « Les peuples ne ressuscitent pas, s'écrie l'impitoyable orateur; vouloir les ressusciter, c'est la chimère d'un esprit qui rêve, et, si une fois vous mettez la main à l'œuvre, autant vaudrait rouler éternellement le rocher de Sisyphe, qui éternellement retombera sur vous. La prudence, dit-on, la justice, l'humanité, nous conseillent de rétablir la Pologne. Quelle prudence, vraiment, de reconstituer un peuple animé contre nous d'inflexibles rancunes, et qui lui-même sera absorbé tôt ou tard par le plus redoutable et le plus détesté de nos ennemis, par la puissance russe! Que parle-t-on de justice! continue M. Jordan; le seul droit en ces matières, c'est le droit du plus fort. Nous avons conquis la Pologne, nous garderons notre conquête. Aussi bien, ce n'est pas tant une conquête de l'épée qu'une victoire de la civilisation. Qu'on cesse donc d'invoquer l'humanité! en nous emparant de la Pologne, nous affranchissons une terre barbare. » Ce discours produisit un effet terrible; le fiévreux patriotisme des Allemands ne s'était jamais emporté avec une passion plus sauvage. Il est facile d'y reconnaître l'effet des prédications de M. Arnold Ruge. M. Vogt eut beau combattre M. Jordan, il ne fit que donner une force nouvelle à ses paroles; entre les sophismes éhontés de la jeune école hégélienne et le patriotisme, si insensé qu'il fût, l'assemblée ne pouvait rester indécise. A la séance suivante, un Polonais, M. Janiczewsky, essaya de plaider la cause de sa malheureuse

patrie. Sa parole était froide, son raisonnement ferme et serré; mais, sous ce langage de l'avocat, on sentait gronder la colère du patriote, une colère sourde qui s'échappait çà et là en de sinistres éclairs. M. Janiczewsky ne pouvait triompher. A cette apparition tragique d'un homme qui vient seul défendre sa patrie dans le sénat des oppresseurs, on opposa je ne sais quelle parade sentimentale, on fit défiler à la tribune les députés du duché de Posen, réclamant tous pour leurs frères et demandant en leur nom à ne pas être exclus de l'empire d'Allemagne. L'issue n'était pas douteuse; la plus grande partie du duché de Posen fut incorporée à l'empire par une majorité considérable. Ce n'est là sans doute qu'un premier essai; n'y a-t-il pas aussi des Allemands en Hongrie? n'y en a-t-il pas à Venise et à Milan? Pourquoi le parlement de Francfort n'a-t-il pas déclaré que la Hongrie et le royaume lombardo-vénitien feraient partie du futur empire? Avec ce principe-là, on peut aller loin, et, selon le système de Hegel, l'Allemagne, en vérité, ne finirait nulle part.

Ce vote sur le duché de Posen sera expié un jour. Si c'est un défi à ces populations slaves qui tendent à absorber l'Autriche et à la séparer de l'Allemagne, ce défi imprudent sera relevé par l'avenir. Déjà les Polonais de Posen, avec un vigoureux publiciste, peuvent répondre aux docteurs de Francfort : « Les Polonais et les Slaves peuvent et doivent s'unir. Ils le feront, n'en doutez pas; ils le feront, même sur les cadavres de leurs frères, beaucoup plus tôt que les Allemagnes du nord et du midi ne réussiront à s'entendre sur la question impériale. Si divisés que nous soyons, votre unité ne nous fait pas envie (1). »

La question du Schleswig-Holstein fut plus grave encore. L'iniquité du teutonisme s'y révéla avec une fureur nouvelle et entraîna d'odieuses conséquences. On connaît l'histoire de cette grande contestation qui s'agite depuis quatre ans déjà. La monarchie danoise menaçait de s'éteindre sans héritiers. Le fils unique du roi Christian VIII, marié deux fois et deux fois divorcé, n'avait pas eu d'enfans. Or, des trois duchés qui, avec le Jutland et les îles, composent cette monarchie, le Holstein et le Lauenbourg font partie de la confédération germanique; le troisième, le Schleswig, renferme des Allemands en nombre assez considérable. Dès qu'on put prévoir l'ouverture prochaine de la succession danoise, le patriotisme germanique s'émut et convoita les trois duchés. La mort de Christian VIII, arrivée au mois de janvier 1848, enflamma encore la cupidité allemande. Le dernier représentant de la dynastie, le nouveau roi Frédéric VII, s'apprêtait à donner une constitution à ses états, afin de rallier plus intimement le

(1) C'est la conclusion de l'énergique brochure de M. Julien Klaczko, *Die deutschen Hegemonen*. Berlin, 1849.

Schleswig aux autres parties du royaume. Quelle serait la position du Holstein dans cet arrangement? Le Schleswig serait-il enlevé aux espérances du teutonisme? Toutes ces questions agitaient les esprits, quand notre révolution de février amena celle du 17 mars à Berlin; humilié par les vainqueurs des barricades et cherchant un appui dans l'ardeur envahissante de l'ambition germanique, Frédéric-Guillaume s'était proclamé *le roi allemand;* l'espoir de la prochaine conquête des duchés se réveilla plus fortement que jamais. Alors, par un contre-coup facile à prévoir, une effervescence extraordinaire se manifesta dans toutes les parties allemandes du Danemark. Une insurrection éclata, et un gouvernement provisoire de cinq membres s'établit à Kiel, capitale du duché de Holstein; le teutonisme triomphait. Les insurgés furent soutenus aussitôt par la Prusse; le 6 avril, sans aucune déclaration de guerre, l'armée prussienne, soutenue par des Hanovriens et des Mecklembourgeois, franchit les frontières du Holstein. La guerre était engagée; le Danemark l'accepta résolûment. A une agression injuste, à une odieuse violation du droit des gens, il opposa non-seulement la justice de sa cause, mais la loyauté et le courage de la plus digne résistance. La Suède, la Russie, l'Angleterre, la France même, malgré sa fâcheuse indifférence pendant les premiers mois de la république, comprirent enfin la nécessité d'intervenir par les moyens diplomatiques. De là des négociations, des armistices, qui donnèrent lieu, dans le sein du parlement de Francfort, aux plus fougueux emportemens des passions allemandes.

La première discussion sur les affaires de Schleswig eut lieu à l'église Saint-Paul dans la séance du 9 juin. Un armistice proposé le 18 mai par le cabinet britannique avait été rejeté par la Prusse; la Prusse cependant protestait de ses bonnes dispositions, et, tout en continuant d'occuper le Schleswig et le Holstein, elle retirait ses troupes du Jutland. Cette évacuation du Jutland mit les esprits en émoi à l'église Saint-Paul; des interpellations furent adressées au ministère de l'empire, et, après des discours de MM. Dahlmann et Waitz, l'assemblée vota un ordre du jour qui recommandait au pouvoir central « les plus énergiques mesures pour sauver le droit et l'honneur de l'Allemagne dans l'affaire du Schleswig-Holstein. » M. Waitz aurait même voulu que les conditions de la paix, si la paix devait être signée, fussent soumises au parlement; un sage discours de M. Heckscher fit rejeter cette proposition. Un mois après, des bruits alarmans pour les convoitises germaniques se répandent à Francfort; on parle d'un armistice signé à Malmoe, lequel imposerait à l'Allemagne d'humiliantes conditions, bien loin de donner satisfaction à ses espérances. Il y avait eu, en effet, un armistice signé, le 2 juillet, à Malmoe entre le Danemark et la Prusse, sous la médiation de la Suède, avec l'appui de

l'Angleterre et de la Russie. D'après ce traité, les Prussiens devaient évacuer les duchés; le gouvernement provisoire né de l'insurrection se retirait immédiatement, et l'administration était rétablie telle qu'elle existait avant la révolte. Le Danemark ne cédait que sur un point : il aurait voulu une administration spéciale pour chacun des duchés; l'armistice donnait une administration commune aux duchés de Schleswig et de Holstein. On sait que cet armistice du 2 juillet, quoique signé par la Prusse, fut obstinément et insolemment rejeté par le général Wrangel, chef de l'armée prussienne (1). Le général Wrangel avait-il reçu des instructions secrètes? ou bien la Prusse, sincère dans ses négociations avec le Danemark, était-elle obligée de plier devant un général qui en appelait au vicaire de l'empire? L'explication, quelle qu'elle fût, ne pouvait être que fâcheuse pour le gouvernement prussien. Toujours est-il que l'audace du général Wrangel fournit aux ministres de l'archiduc Jean une triomphante attitude devant l'assemblée nationale. M. de Schmerling, alors ministre des affaires étrangères, et M. de Peucker, ministre de la guerre, répondirent victorieusement aux interpellations : l'armistice n'était pas reconnu, le général Wrangel annonçait au ministère de l'empire qu'il ne ratifierait jamais des conditions contraires à l'honneur et aux justes prétentions de la patrie allemande. C'est ainsi que le ministère de l'empire, c'est ainsi que des esprits éclairés et graves, M. de Schmerling, M. de Peucker, entretenaient dans cette assemblée déjà si ardente les exigences aveugles qui les renverseront bientôt eux-mêmes.

Le 26 août, après une intervention diplomatique de la France, qui donnait une autorité nouvelle aux puissances amies du Danemark, une convention fut signée entre le Danemark et la Prusse. Ce traité ne terminait pas, il s'en faut bien, la contestation des deux pays; il accordait seulement une suspension d'armes de sept mois, et, quant à la situation des duchés pendant cet intervalle de temps, les intérêts des deux parties contractantes étaient équitablement ménagés. Cette nouvelle fut communiquée à l'assemblée nationale, le 4 septembre, par M. Heckscher, qui venait de remplacer M. de Schmerling aux affaires étrangères. Pour aller au-devant des interpellations, M. Heckscher lut le traité d'un bout à l'autre. A cette lecture, on le pense bien, l'indignation fut extrême. Le ministère payait la peine de ses fautes; il avait exalté le patriotisme ombrageux du parlement : il avait promis la conquête des duchés aux hommes qui venaient de faire un nouveau partage de la Pologne, et maintenant que leur apporte-t-il? — Une modeste

(1) Voyez, sur les détails de ces négociations, l'article très complet de M. H. Desprez, *le Danemark et la Confédération germanique* (*Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1848), — et sur le fond du débat l'excellent travail de M. Alexandre Thomas, *l'Agitation allemande et la Question danoise.* (*Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1846).

convention où les avantages sont égaux de part et d'autre. Ce n'est pas même ce que vit l'orgueil teutonique; il se crut vaincu, et sa rage fit explosion. Voyez monter à la tribune le vieux Dahlmann, le grave professeur de Gœttingue et de Bonn, le sévère historien des révolutions d'Angleterre et de France, un des chefs du centre droit à l'église Saint-Paul. M. Dahlmann est Suédois par sa famille; né en 1785 à Wismar dans le Mecklembourg, il appartient, par son éducation et les travaux de sa jeunesse, à cette colonie d'Allemands établie au sein du Danemark, et qui voudrait aujourd'hui reculer les frontières germaniques jusqu'au Jutland. Son oncle, le professeur Jensen, était établi à Copenhague, et lui-même il étudia dans cette ville u commencement du siècle. C'est à Copenhague aussi qu'il publia ses premiers écrits et fit ses premiers pas dans la carrière de l'enseignement. En 1813, il fut appelé à l'université de Kiel, et depuis ce moment il ne cessa de prendre une part très active à tous les efforts du parti allemand dans le duché de Holstein. Il y resta seize ans; ce n'est qu'en 1829 qu'il fut nommé professeur à Gœttingue. On voit que la question du Schleswig n'était pas nouvelle pour M. Dahlmann; le vieillard croyait atteindre enfin le but qui avait passionné sa jeunesse. Quelle déception à la lecture de l'armistice du 26 août! Il monte à la tribune, et d'un ton grave, solennel, il prononce ces simples paroles : « Messieurs, vous avez appris officiellement les conditions de l'armistice; je n'ai qu'une seule chose à vous rappeler : — Il n'y a pas encore trois mois, le 9 juin, ici, à l'église Saint-Paul, il a été décidé que, dans les affaires du Schleswig, l'honneur de l'Allemagne serait sauf; — entendez-vous? l'honneur de l'Allemagne! » A ces mots, une émotion qu'on ne saurait rendre parcourt l'assemblée entière. Les uns veulent voter et rejeter par acclamations le traité du 26 août; d'autres, soit modération, soit désir de donner plus d'éclat et de solennité au vote, demandent le renvoi des pièces à une commission qui devra lire son rapport le lendemain.

La soirée fut inquiète; les orateurs des clubs se déchaînaient contre le ministère, et l'on apercevait au milieu de l'effervescence publique quelques-uns de ces signes orageux qui présagent les combats de la rue. Le lendemain 5 septembre, M. Dahlmann lit son rapport au nom de la commission; il conclut à ce que tous les mouvemens des troupes prêtes à évacuer le Danemark soient immédiatement suspendus. Le ministère combat le rapport de M. Dahlmann, et M. de Schmerling en fait une question de cabinet. Cette menace n'arrête ni M. Dahlmann ni ses amis; ils ne voient pas que la gauche est là, fort indifférente aux affaires du Schleswig et décidée à s'emparer de la victoire dans le seul intérêt des idées révolutionnaires. M. Bassermann cherche vainement à éclairer ce patriotisme aveugle. « Messieurs, s'écrie-t-il, peut-être qu'au moment même où vous nous donnez ce spectacle, une agitation

pareille se manifeste à Copenhague. Oui, nous le savons par des renseignemens certains, l'orage a éclaté aussi sur le gouvernement danois : on lui reproche un armistice qui est la honte du Danemark. Comment avez-vous pu, disent-ils, signer une convention qui amène l'Allemagne au cœur de nos provinces? » Et reprenant avec une éloquente habileté les griefs des patriotes danois, il fait ressortir tous les avantages que l'Allemagne doit trouver à l'armistice. M. Bassermann n'avait que trop raison; mais la passion sait-elle écouter et comprendre? Sut-elle comprendre M. de Radowitz et M. de Beckerath, l'un si lumineux, si droit, si grave, l'autre si pressant, malgré sa douceur habituelle, et si ardemment convaincu? Le parti Dahlmann, le parti des professeurs, comme on l'a appelé, cette réunion de teutomanes qui jouera un rôle si fâcheux pendant les débats de la constitution, resta inflexible jusqu'au bout, et donna la victoire à la gauche: 238 voix contre 221 adoptèrent les conclusions de M. Dahlmann.

Le ministère était renversé, et M. Dahlmann avait reçu mission d'en recomposer un autre. Comment trouver cependant les élémens d'une administration sérieuse au milieu de cette majorité factice? M. Dahlmann dut y renoncer bientôt. Il avait fait ce qu'il fera si souvent dans la dernière période du parlement de Francfort: il avait introduit dans les esprits une passion opiniâtre, il avait créé le parti de la teutomanie, il avait désorganisé la majorité et le pouvoir; ce pouvoir, il ne sut pas le prendre d'une main forte et réparer le mal qu'il avait causé. Cependant une nouvelle bataille parlementaire se préparait. Toutes les pièces relatives à l'armistice étaient imprimées; on allait discuter, non plus seulement sur les mouvemens des troupes prussiennes, mais sur le sort même de la convention du 26 août. Faut-il approuver, faut-il rejeter l'armistice de Malmoe? Cette question, on le comprend sans peine, était tout autrement grave que celle qui renversa le ministère après les débats du 5 septembre. Les adversaires de l'armistice proposaient purement et simplement la continuation de la guerre. Cette décision eût forcé le pouvoir central d'entrer en lutte avec la Prusse; incapable d'engager cette lutte, dénué de tous moyens d'action, n'ayant ni armée ni finances, le pouvoir central n'avait plus qu'à choisir entre l'abdication ou un coup d'état, et l'assemblée devenait une convention révolutionnaire. M. Vogt ne dissimulait pas ses espérances : « On s'effraie, disait-il, de notre situation, si l'armistice est rejeté! Notre situation sera celle de la France en 93; menacée comme nous au dedans et au dehors, elle s'appuya sur les forces populaires, elle créa des hommes, elle fit sortir de terre des armées, et l'Europe fut vaincue! Seulement, ne l'oubliez pas, c'est une convention qui fit cela, et il n'y a qu'une convention qui puisse reproduire ces grandes choses! » M. Vogt eût été bien maladroit de parler de la sorte, s'il ne s'était adressé surtout à la galerie et aux gens de la rue. C'était pour répondre à l'exaltation des

clubs, ce n'était pas pour le succès de la cause que le jeune hégélien faisait apparaître aux yeux de l'assemblée cette grande et sinistre image de 93. Cela dut donner à réfléchir; quelques membres du parti Dahlmann, bien tardivement éclairés, se tinrent pour avertis. Un énergique discours de M. de Vincke acheva de redresser certains esprits. Enfin, après une lutte acharnée de plusieurs jours, après une dernière séance qui ne dura pas moins de onze heures, après des cris, des vociférations, des violences *capables*, dit un témoin, *de déraciner un chêne* (1), l'appel nominal commença, et la proposition de rejeter l'armistice fut repoussée par 258 voix contre 237.

V.

Si M. Vogt, en repoussant l'armistice de Malmoe, avait fait pressentir la possibilité d'une convention, d'autres orateurs du même parti signalaient l'approbation du traité comme l'infaillible signal d'une révolution nouvelle. Quoi qu'il arrivât en un mot, les factions étaient bien décidées à profiter de l'effervescence des esprits. On avait, pour ainsi dire, donné le signal de l'insurrection du haut de la tribune; dès que le vote fût connu, le cri *aux armes!* fut répété par les échos des clubs. C'est le 16 septembre que le vote avait eu lieu; les agitateurs ne perdirent pas leur soirée, et le lendemain 17, une grande assemblée populaire était bruyamment convoquée aux portes de la ville. Elle se réunit de quatre à six heures du soir; toutes les réunions démocratiques, toutes les associations ouvrières de Francfort, de Mayence, d'Offenbach, de Hanau, s'y étaient rendues bannière en tête; environ vingt mille hommes, dit-on, avaient répondu à l'appel. Les meneurs étaient des hommes jeunes, presque tous étrangers à Francfort, troupe de condottieri au service des passions révolutionnaires, et qu'on voit apparaître subitement dès qu'une barricade s'élève. Les ouvriers étaient armés de bâtons; quelques-uns avaient des pistolets et portaient une plume rouge à leur casquette. Des députés de la gauche, M. Simon (de Trèves), M. Wesendonck, M. Zitz, M. Schlœffel, parlèrent du haut d'une tribune improvisée, ainsi que les chefs des clubs, tels que M. le docteur Rheinganum et M. Metternich (de Mayence). Ces derniers ne vociféraient que des motions incendiaires; ce n'était pas une manifestation politique qu'ils voulaient, c'était une révolution sociale, l'anéantissement de la bourgeoisie, la suppression de la propriété, et les autres formules empruntées à notre démagogie parisienne. Enfin, après une délibération désordonnée, l'assemblée vota par acclamations les mesures que voici : « 1° L'assemblée du peuple déclare les députés qui ont approuvé l'armistice de Malmoe traîtres envers le peuple allemand,

(1) *Gazette* d'Augsbourg, 19 septembre 1848.

traîtres envers sa liberté et son honneur; 2° cette déclaration sera portée dans le plus bref délai à la connaissance de la nation allemande; 3° une députation se rendra demain à l'église Saint-Paul pour signifier cet arrêt à la majorité. »

Une bataille était donc annoncée pour le lendemain; les troupes hessoises firent des patrouilles pendant la soirée et maintinrent l'ordre. La nuit fut calme. Avant le lever du jour, trois mille hommes de troupes prussiennes et autrichiennes, sur l'ordre du pouvoir central, arrivaient de Mayence par le chemin de fer, et occupaient les abords de Saint-Paul. La séance de l'assemblée commença de bonne heure; les députés de la gauche, selon l'habitude, protestèrent contre la présence des troupes qui menacaient, disaient-ils, la liberté parlementaire. Si la gauche, dans tous les pays, fait volontiers appel aux armes, elle s'indigne toujours que la société entende ce cri, et qu'elle sache y répondre. L'ordre du jour fit justice de ces hypocrisies. Dès le début de la séance, M. de Schmerling écrivit au président que M. Dahlmann et M. de Hermann, tour à tour chargés de recomposer un ministère, ayant renoncé à cette tâche, le ministère de l'empire reprendrait ses fonctions jusqu'au parfait rétablissement de la tranquillité publique. Bientôt les délégués qui vont porter au parlement la déclaration des clubistes sont arrêtés par les Prussiens; on croise la baïonnette, et quatre hommes sont blessés. C'est le signal de la lutte. En un instant, les barricades s'élèvent et le feu commence; il est deux heures. La troupe est maîtresse des grandes rues et des places; une partie de la vieille ville, avec ses rues sombres et tortueuses, est au pouvoir de l'insurrection. Les troupes s'élancent, et, bravant la fusillade des fenêtres, elles emportent d'assaut les positions de l'ennemi. Le canon est braqué à l'entrée de la vieille ville; les barricades les plus menaçantes sont renversées par les boulets. Il est facile de prévoir que le combat ne durera pas long-temps, les insurgés ont peu d'armes à feu; vainement ont-ils pillé un armurier, la plupart d'entre eux sont armés de haches, de crocs, de pioches, de vieilles arquebuses rouillées, d'instrumens et d'outils de toute espèce. Leur fureur n'en sera que plus grande; malheur à qui tombera dans leurs mains! Vers cinq heures, les députés de la gauche, réunis à l'*hôtel d'Allemagne,* envoient une députation au vicaire de l'empire; ils demandent que les Prussiens sortent de la ville, et aussitôt, ils s'en portent garans, les barricades seront abandonnées. L'archiduc Jean semble prêt à céder, mais le ministère repousse toute condition; force doit rester à la loi. On accorde seulement, par humanité, un armistice d'une heure, pour laisser le temps de la réflexion à ces malheureux égarés. A six heures, la lutte recommence sur plusieurs points. Alors un décret signé de M. de Schmerling déclare la ville en état de siége et proclame la loi martiale. Des troupes

nouvelles arrivent de la Hesse et du Wurtemberg, le feu se ralentit, la dernière barricade est prise, et, pendant toute la nuit, l'armée, bivouaquant dans la rue, occupe la ville entière comme une place conquise.

La victoire de l'ordre fut chèrement achetée. L'armée éprouva de nombreuses pertes; des officiers d'élite périrent sous des balles fratricides. L'assemblée nationale ne fut pas épargnée non plus; M. Heckscher, poursuivi par d'implacables haines, avait été obligé de prendre la fuite, dès le 17, pour ne pas être égorgé dans la rue; moins heureux que lui, deux des membres les plus distingués du parlement, M. le prince Lichnowsky et M. le général d'Auerswald, tombèrent victimes de la rage féroce des insurgés. Vers cinq heures, M. le prince Lichnowsky et M. d'Auerswald étaient montés à cheval pour porter un message au vicaire de l'empire; ils apprennent, chemin faisant, l'arrivée de la cavalerie wurtembergeoise, et, changeant de direction, ils vont au-devant des troupes hors des portes de la ville. Reconnus par des forgerons de Bornheim, ils sont bientôt entourés; ils enfoncent leurs éperons dans les flancs de leurs chevaux, fendent la foule et se jettent dans les jardins qui bordent la route. Ils trouvent un asile dans la maison d'un pépiniériste; mais, au bout de quelques minutes, la maison est enveloppée et fouillée : les deux fugitifs, sans armes, sans défense, sont à la merci des furieux. Frappé d'une balle à la tête, Auerswald est achevé à coups de pioche, à coups de faux, à coups de massue; ses bras, sa seule défense, sont littéralement en pièces et en lambeaux. Lichnowsky est atteint aussi d'un coup de feu à la tête; on le traîne à demi mort dans la prairie de Bornheim, et là on le place comme un but où chacun à son tour vient décharger son arme. Enfin, quelques soldats arrivent, attirés par la fusillade. Les meurtriers prennent la fuite; on rapporte à Francfort le cadavre du général d'Auerswald et le corps de Lichnowsky mourant; le malheureux rendit le dernier soupir vers onze heures du soir, au milieu d'épouvantables souffrances, supportées avec la noblesse du gentilhomme et la résignation du chrétien.

L'infame assassinat de Bornheim enlevait au parlement deux de ses plus illustres membres, deux de ses orateurs les mieux écoutés. Le général d'Auerswald s'était fait remarquer déjà aux états de Berlin, en 1847, par l'élévation de son caractère et la sûreté de son esprit. Quoiqu'il eût rarement parlé à la tribune de Saint-Paul, il y avait pris place parmi les orateurs d'élite, et ses qualités, chaque jour agrandies, promettaient un homme d'état au ministère de l'empire. On admirait chez lui la promptitude de l'intelligence, la rapidité et la précision du coup d'œil; dans toute occasion difficile, il trouvait des ressources subites, qui attestaient la fertilité d'une nature supérieure. Son caractère surtout excitait des sympathies profondes; il possédait cette vraie

noblesse de l'ame incapable de soupçonner le mal et toujours disposée, dans sa bienveillante candeur, à honorer ses plus indignes adversaires. Ardent au contraire et prompt à la lutte, le jeune prince Lichnowsky avait tout l'éclat des vieilles races chevaleresques; il était né pour les coups de main et les brillantes aventures. Engagé à vingt ans dans un régiment de hussards prussiens, il a honte de son repos, tandis que la légitimité est en cause sur les champs de bataille de l'Espagne; cette idée, ce remords, le tourmentent pendant trois ans; il part enfin et arrive en 1837 au camp de don Carlos. Nommé général de brigade et attaché à l'infant don Sébastien, il fait toutes les campagnes de cette année; il se bat à Huesca, à Barbastro, à Herrera, et, traversant la Castille, le voilà avec l'armée carliste sous les murs de Madrid. Les succès de don Carlos ne se prolongent pas, et le prince Lichnowsky est envoyé par le prétendant en mission diplomatique. Il revient en Espagne en 1839, prend encore part à plusieurs combats, et s'éloigne décidément du théâtre de la guerre. Il publie alors le récit de ses aventures dans un livre intitulé *Souvenirs des années* 1837, 1838 *et* 1839. Trois ans plus tard, il va en Portugal, et ce voyage lui fournit encore l'occasion d'un curieux et spirituel ouvrage, *Souvenirs du Portugal en* 1842. Il justifiait bien sa fière devise :

Dextra tenet calamum, strictum tenet altera ferrum.

Retourné enfin dans sa patrie, il est envoyé à la chambre des députés de Berlin en 1847, et il y prend place parmi les plus brillans, parmi les plus chevaleresques défenseurs de l'aristocratie. M. le prince Lichnowsky était dans les rangs de nos adversaires; sa foi dans le droit divin des royautés n'est pas la foi du monde moderne; représentant d'une société qui ne saurait revivre, invinciblement attaché aux traditions féodales, ce téméraire jeune homme aimait à lutter contre l'impossible. Nous l'aurions combattu assurément dans la session de 1847; depuis notre révolution de 1848, les choses sont bien changées; en face de l'odieux despotisme de la démagogie, ne faut-il pas que les divisions s'effacent? Le prince Lichnowsky a rendu de grands services et donné de mâles exemples à l'église Saint-Paul; personne mieux que lui ne savait tenir tête à l'insolence de la gauche et aux furieuses clameurs de la galerie. Vaincu si souvent par son dédain et son audace, le parti démagogique, à la première occasion, s'est vengé avec rage; les misérables qui l'ont tué, bien certainement, avaient plus d'une fois senti, du haut de la galerie de Saint-Paul, les coups de cette intrépide éloquence. Auerswald et Lichnowsky, ce n'est pas vous que je plains; je plains votre patrie, déshonorée, comme la France de juin, par d'effroyables forfaits!

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 juin 1849.

Il y a un mois, M. Proudhon disait qu'il fallait à cette société-ci un mardi-gras révolutionnaire, et il le disait avec la double ironie qui lui est familière : ironie contre ses amis, qui ne sont que des masques de 93; ironie contre la société, qui, pour être tourmentée par des masques, n'en serait pas moins malheureuse. Ce mardi-gras révolutionnaire est venu, et il a tourné contre ses auteurs. Quel plagiat sans force et sans haleine! et après le mardi-gras des conventionnels des Arts-et-Métiers, quel mercredi des cendres de la part de ceux qui venaient désavouer leur signature! Quel *confiteor!* Si la charité chrétienne permet un peu de malignité dans la joie, quelle joie pour la majorité de voir défiler à la tribune cette procession de pénitens rouges!

Ici cependant qu'on nous entende bien : nous ne contestons pas aux membres de la montagne qui n'ont pas signé le manifeste des Arts-et-Métiers le droit de désavouer leur signature usurpée. Ce qu'ils font est fort naturel : chacun ne doit répondre que de ses œuvres. Ce que nous critiquons, ce ne sont pas les individus, c'est le parti, le parti qui grossit ses actes de signatures controuvées, qui met des déclarations de guerre dans la bouche de ceux qui n'ont aucune envie de guerroyer, qui s'expose aux désaveux et aux reniemens : non, je n'ai pas connu la convention des Arts-et-Métiers, disent les saints Pierre de la montagne; *non novi hunc hominem;* mais, répond le bon sens public aux rétractans de la montagne : *et vere tu cum illis eras, tua loquela te manifestum facit;* vous étiez avec eux, vous étiez avec les hommes des Arts-et-Métiers, sinon de corps et de fait, du moins d'esprit et de parole; car vous avez parlé et vous parlez comme eux, votre accent vous trahit. Innocens devant la loi, qui ne punit que les actes et la volonté qui se rapporte directement aux actes, vous êtes coupables devant l'opinion publique : vous avez voulu tous les principes du 13 juin, vous en avez seulement décliné la conséquence.

Pendant que le parti montagnard s'évanouissait sur la brèche ou à la tribune, au lieu d'y mourir, son chef, M. Ledru-Rollin, disparaissait. Cette fuite de M. Ledru-Rollin a vivement contrarié le parti : il s'attendait, à défaut d'une scène de triomphe, à une scène de martyre. Cela fait bien dans l'histoire d'un parti, cela même change souvent une défaite en victoire; mais, que voulez-vous? les vocations sont rares pour le martyre. Les gens, de nos jours, même dans la montagne, n'aiment pas les succès où ils n'ont point de part.

Le ridicule de la chute de la démagogie ne doit pourtant pas nous cacher l'odieux de ses entreprises et l'étendue du complot du 13 juin. Chaque jour, la poste nous a apporté, des provinces d'abord, de l'étranger ensuite, la preuve des espérances et de l'attente des conspirateurs. Dans chaque chef-lieu de département, les frères et amis étaient à l'affût du courrier qui devait leur apporter la bonne nouvelle. A Carlsruhe, la victoire de l'insurrection parisienne était prédite à la tribune et saluée comme l'ère de salut des peuples. A Rome, même espoir, même attente de la délivrance. La démagogie, dans ce moment, ne jouait pas seulement la partie pour Paris ou pour Lyon, elle la jouait pour toute l'Europe, et elle l'a perdue aussi pour toute l'Europe.

Ç'a été une curieuse lecture, après la victoire, avouons-le, que celle de la stratégie des conspirateurs. Voici, par exemple, comment *le Peuple Souverain* de Lyon annonçait son plan de campagne :

« Savez-vous combien nous sommes et combien il nous faut de temps pour courir au secours de nos frères?

« Nous sommes cent mille, et il nous faut trois jours pour être aux portes du faubourg Saint-Antoine.

« Et vous croyez que les ouvriers de Paris ne pourront pas tenir trois jours! Détrompez-vous : nous aurons le temps d'accourir.

« Nous rassemblons en un jour à Lyon les montagnards du Dauphiné et du Forez; avec cette masse de paysans et d'ouvriers, nous arriverons à Châlons en quelques heures, et là nous recruterons en passant les contingens du Jura et de l'Ain; puis, marchant sur Vierzon, tête de chemin de Paris, nous entraînerons en passant les paysans de l'Allier, de la Nièvre et du Cher, dont les votes semblent avoir tracé sur la carte le chemin de Lyon à Paris.

« Deux autres colonnes nous y rejoindront le même jour.

« A gauche, les rudes et vigoureux Limousins, — Dordogne, Creuse et Corrèze.

« A droite, les Bourguignons et les frontières, — Côte-d'Or, Haute-Saône...

« Et là, tous réunis sur cet embarcadère qui, dans dix heures, nous transportera au secours de Paris, nous fondrons comme l'avalanche... »

Tous ces plans, aujourd'hui, ressemblent, pour nous, aux plans de Pichrochole; tenons-en compte cependant. Leurs espérances ont avorté; n'allons pourtant pas en conclure que toutes les espérances du parti modéré sont fondées, et que, par exemple, si l'insurrection du 13 juin à Paris eût réussi, les provinces se seraient à l'instant même insurgées contre Paris. Je crois que plusieurs l'auraient fait; mais l'auraient-elles fait avec ensemble? Beaucoup n'auraient-elles pas cédé? La magie du pouvoir central n'aurait-elle pas fait encore son effet? Ce sont de graves questions. *Evulgato imperii arcano, posse imperatorem alibi fieri quam Romæ*, dit Tacite, quand les légions campées dans

les provinces se décident pour la première fois à faire un empereur. Ce moment fut grand et fatal dans l'empire romain. Le moment où nos départemens se décideront aussi à croire qu'on peut faire un gouvernement ailleurs qu'à Paris n'est point encore venu, et n'a pas eu besoin de venir, grace à la victoire que Paris a remportée sur la sédition.

S'il n'y avait eu pour nous, dans la défaite du parti montagnard, d'autre joie que celle de l'abaissement de nos ennemis, nous ne nous tiendrions pas pour satisfaits. Cette défaite a fait plus et mieux. Elle a éclairci un doute qui pesait sur le cœur des bons citoyens; elle a montré que l'armée, en dépit de détestables avances, n'était pas d'humeur à se prêter aux desseins des factieux. L'armée n'a pas perdu la religion du drapeau. C'est là une grande force sociale, parce que c'est une grande force morale. Cette religion du drapeau a inspiré, à Lyon comme à Paris, de généreux dévouemens, et quelques-unes de ces paroles héroïques comme de tout temps il y en a eu dans l'armée, c'est-à-dire dans une profession où l'honneur est de mourir pour le devoir. Ainsi à Lyon le capitaine Mortel, du 17e léger, s'était le matin laissé surprendre et désarmer avec cent cinquante hommes par une bande d'émeutiers. A peine échappé de leurs mains, il va combattre en homme qui cherche la mort. Il est frappé mortellement à l'attaque d'une barricade. « Je devais mourir aujourd'hui, dit-il; je n'ai qu'un regret, c'est de ne pas avoir succombé huit heures plus tôt. » Le repentir ici grandit le dévouement. Toute l'histoire du 17e léger à Lyon est admirable. Il y avait eu dans ce régiment quelques hommes qui s'étaient laissé séduire par les embaucheurs de la démagogie. L'émeute comptait sur ce régiment; aussi, en le conduisant à l'assaut des barricades, son colonel, M. Gresy, lui disait énergiquement : « Soldats, le régiment a une tache, il doit l'effacer. » Et la tache a été noblement effacée. Après la victoire, le 17e léger reçoit avec de grandes acclamations le général Gemeau, commandant de la division militaire, et le général, avec une franchise toute militaire : « Soldats du 17e, dit-il, depuis quelque temps l'armée n'avait pas à se louer de la manière dont vous portiez le drapeau; aujourd'hui vous l'avez réhabilité, vous l'avez couvert de gloire. Soyez remerciés et par vos chefs et par votre pays. »

Le général Magnan, le général d'Arbouville, le général Gemeau, ont fait à Lyon ce que le général Changarnier a fait à Paris. Ils ont sauvé la société. Et qu'on ne nous reproche pas de nous occuper si souvent de l'armée : c'est la reconnaissance qui nous en fait une loi. Nous nous tournons avec empressement vers le corps qui, selon nous, représente le mieux la société française dans ce qu'elle a de force et d'avenir, qui est lui-même une société organisée, disciplinée, hiérarchique enfin, et qui, par cela même, est la plus propre à servir de centre et de noyau à la grande société, relâchée et disloquée comme elle l'est. Nous voyions dernièrement aux Invalides, aux funérailles du maréchal Bugeaud, les chefs et l'élite de cette armée, et, en considérant la généreuse douleur de tous ces compagnons d'armes du maréchal, les larmes qui coulaient sur ces visages que le danger de la mort n'a jamais fait pâlir, nous nous disions que ceux qui savaient si bien regretter le maréchal étaient ceux qui sauraient le mieux l'imiter.

La perte du maréchal Bugeaud a été ressentie partout où la France est aimée comme une patrie dont rien, pas même l'injustice, ne peut nous séparer. C'est

dire assez combien à Saint-Léonard et à Eisenach la mort du maréchal a été pleurée. Tous les membres de la famille royale ont écrit à la famille du maréchal pour lui témoigner leurs vifs et profonds regrets. « Et croyez bien, disait M. le duc d'Aumale, que ce n'est pas pour moi la moindre amertume de l'exil de n'avoir pas pu serrer une dernière fois la main de mon vieux général. »

Il est juste que celui qui sait si bien se souvenir ne soit pas oublié, et nous avons vu avec plaisir le témoignage de bonne mémoire que l'Algérie a donné à M. le duc d'Aumale aux dernières élections. 2,500 suffrages sont venus spontanément se réunir sur le nom de l'ancien gouverneur-général de l'Algérie, et lui montrer que, dans un pays où il y a tant à faire, le souvenir de celui qui avait déjà beaucoup fait et bien fait ne s'est pas éteint dans le tumulte des révolutions. Nous ne voulons pas ici discuter l'éligibilité du citoyen Henri d'Orléans, comme a dit le citoyen Frichon dans son rapport sur les élections de l'Algérie. Nous laissons de côté le point de vue légal pour ne nous occuper que du point de vue moral. Or, il est de bonne morale que les services que M. le duc d'Aumale a rendus à l'Algérie ne soient point oubliés. Ce ne sont pas seulement les électeurs de l'Algérie qui en gardent la mémoire; nous lisions dernièrement un excellent rapport adressé à M. le ministre de l'instruction publique et des cultes par M. Ferdinand Barrot, au nom de la commission chargée de rechercher les moyens de propager en Algérie la connaissance de la langue arabe parmi les Européens et celle de la langue française parmi les indigènes, et nous y voyions avec plaisir que M. Ferdinand Barrot aimait à rendre justice aux vues judicieuses que le jeune prince avait montrées pendant son gouvernement de l'Algérie.

« La politique la plus prudente et la plus libérale, dit M. Ferdinand Barrot, nous conseille la restauration de l'enseignement musulman, et on disait avec raison au sein de la commission qu'au point de vue politique, l'organisation d'une bonne école valait mieux pour la pacification de l'Algérie que deux bataillons. Nous avons trouvé ces pensées si justes et si élevées dans un rapport très remarquable que M. le duc d'Aumale adressait au gouvernement le 15 janvier 1848. « De toutes les sommes, disait-il, que nous dépenserons en Algérie pour asseoir notre domination, il n'en est pas qui puissent recevoir une destination plus utile que celles consacrées à relever la position intellectuelle du peuple arabe. Par cette restauration de l'enseignement musulman, ajoutait-il, nous aurons atteint deux buts principaux : nous aurons marqué dans notre gouvernement une place aux hommes de parole et de pensée, les véritables maîtres des intelligences et des consciences. Nous aurons rempli le devoir que la Providence nous impose en nous confiant les destinées du peuple arabe. Satisfaire les besoins moraux et intellectuels des populations par le bienfait de l'instruction est pour le gouvernement acquitter une dette envers les peuples. » Nous ne pouvons qu'applaudir, monsieur le ministre, à l'expression si sage et si digne d'une noble et utile pensée. »

L'Algérie n'est pas le seul lieu qui, dans les élections, se soit souvenu qu'il y a dans l'ancienne famille royale des jeunes gens qui ont noblement servi la France. Le département de la Haute-Marne avait aussi mis sur la liste des candidats M. le prince de Joinville. Et qu'on ne se hâte pas, voyant la mention que nous faisons de ces candidatures, de nous accuser d'être des conspirateurs.

A Dieu ne plaise que nous rendions jamais aux princes de l'ancienne famille royale le mauvais service de conspirer pour eux! Nous ne conspirons pas le retour de la monarchie, mais nous espérons que les lois qui interdisent le sol français aux princes de la maison de Bourbon seront bientôt abolies, et, en espérant cela, nous nous croyons beaucoup plus républicains que ceux qui s'imaginent que l'apparition d'un prince de la maison de Bourbon serait fatale à la république.

Dans un de ses derniers et de ses plus beaux discours, M. Guizot disait à M. Lherbette, qui blâmait le ministère d'avoir confié des emplois aux princes : « Mais quelle idée vous faites-vous donc du caractère des hommes, dès qu'ils approchent des princes? Est-ce qu'il est entré dans les mœurs de notre temps qu'on ne puisse pas être à côté d'un prince sans l'injurier ou sans se mettre à ses pieds, sans tomber ou dans la servilité ou dans l'insolence? » Ce que M. Guizot disait à M. Lherbette, nous le dirons avec bien plus de raison à la république : Quelle idée vous faites-vous donc des princes? N'y a-t-il pas un milieu entre les adorer ou les proscrire? Ne peuvent-ils pas être citoyens comme nous et jouir comme nous du sol et du ciel français? Ah! que dans une monarchie la maison royale victorieuse proscrive la maison royale vaincue, cela se conçoit : il y a là une couronne à disputer. Le gouvernement du pays étant une propriété, je comprends qu'on se dispute pour savoir qui sera le propriétaire; mais, quand le gouvernement n'est plus une propriété particulière, quand le pouvoir n'appartient plus à personne, mais à tout le monde, pourquoi y aurait-il des prétendans au pouvoir, ou pourquoi seraient-ce ceux-ci plutôt que ceux-là, les princes plutôt que les généraux ou les orateurs? Où il n'y a pas d'usurpateurs, il n'y a pas de prétendans. Or, en république, personne n'ayant usurpé le pouvoir, personne ne le revendique. Êtes-vous embarrassés de l'idée qu'il y aura des fils de rois qui siégeront sur les bancs de l'assemblée nationale? Vous avez déjà cet embarras, et vous le supportez : il y a dans l'assemblée des fils de rois qui siégent à gauche, et d'autres qui siégent à droite. Cela gêne-t-il leurs collègues? Les paroles de ces représentans nés dans la pourpre sonnent-elles autrement aux oreilles de l'assemblée que celles du premier venu d'entre nous? ont-elles une autre valeur que celle de leur bon ou de leur mauvais sens? Ne craignez donc pas l'entrée des princes dans l'assemblée. Nous concevrions que les princes hésitassent à y entrer : cela peut les diminuer aux yeux des cours européennes, puisque cela les mèle et les confond dans la foule; mais nous ne concevons pas que la république les empêche d'y entrer. Les déclarer inéligibles, c'est les reconnaître princes. Quant à nous, le signe le plus certain de l'affermissement de la république sera de voir rentrés en France et entrant dans l'assemblée, si cela plaît aux électeurs, les princes de la maison de Bourbon.

Depuis le 13 juin, l'assemblée est calme. Plus de violences, sinon çà et là quelques colères qui veulent se racheter de l'humilité de la défaite. La loi qui suspend le droit de réunion a été votée. La loi sur la presse est présentée. La majorité est ferme et résolue. Le ministère n'hésite pas à proposer les mesures nécessaires au maintien de l'ordre. Le pouvoir législatif marche d'accord avec le pouvoir exécutif; tout est régulier. Nous ne pouvons donc que nous applaudir de l'esprit qui anime les pouvoirs publics. Cela veut-il dire qu'un même sentiment anime toute la majorité, qu'il n'y a dans son sein ni médisance, ni

zizanie, ni division, et qu'il ne siége plus sur les bancs de la majorité que des saints remplis par avance des douceurs de la béatitude céleste? Nous ne voulons pas aller jusque-là. Au lieu d'attribuer à la majorité la paix du paradis, nous lui attribuerons seulement la paix relative des ménages depuis la suppression du divorce; on ne s'adore pas, mais on se supporte. Peut-être, si l'on pouvait se séparer, céderait-on à la tentation de le faire; mais, comme on ne le peut pas, on se résigne, et la résignation produit la paix.

Le secret de la paix en ménage, c'est de ne pas trop chercher les explications et les éclaircissemens. Les gens qui se demandent à chaque instant : Comment nous aimons-nous? un peu, beaucoup, pas du tout; ces gens-là sont insupportables, excepté dans les idylles. On n'est pas marié pour se faire chaque matin une déclaration d'amour; on se marie au contraire pour s'épargner ce soin. On substitue l'engagement à la sensibilité, et on a raison, car la sensibilité est capricieuse. L'engagement seul est bon, parce qu'il repose sur la loi et sur la nécessité. Ce sont ces mœurs familières et rudes que nous prenons la liberté de conseiller à la majorité. Qu'elle se garde bien de viser à l'idéal en fait d'union et de concorde : qu'elle vise seulement au possible. Il y a dans le sein de la majorité des esprits agités et inquiets qui veulent être à part : c'est un malheur et un tort; mais ces esprits ne veulent pas faire défection, ils veulent seulement faire une nuance. Nous conseillons donc à la majorité de supporter leur caprice sans trop de mauvaise humeur. Il faut être impitoyable pour les mauvais desseins; mais il faut être indulgent pour les vanités. Si nous n'aimons nos amis, si nous n'accueillons nos voisins qu'à la condition qu'ils soient des anges, nous aurons peu d'amis, et nous nous brouillerons avec nos voisins. Nous aurions mieux aimé que les membres de la majorité qui ont cru devoir former le cercle constitutionnel ne fissent pas un manifeste : nous ne trouvons pas que ce manifeste soit nécessaire et opportun, c'est là son grand défaut, et ce défaut peut nuire à ses auteurs; mais il ne peut guère nuire à la majorité que si elle le ressent avec le défaut contraire.

Pour notre part, si nous avions une querelle à faire au manifeste du cercle constitutionnel, ce serait une querelle théologique que nous lui ferions. La querelle théologique contient, il est vrai, aussi une querelle politique. Nous lui reprocherions de nier l'existence du mal dans le monde. Quiconque nie l'existence absolue du mal dans le monde fait, selon nous, deux mauvaises choses : d'abord il rend les hommes ennemis nécessaires les uns aux autres, puisque tout le mal qu'ils voient et dont ils souffrent, ils doivent se l'attribuer les uns aux autres et s'en venger les uns sur les autres, ne pouvant pas l'attribuer à la nature des choses. En second lieu, quiconque nie l'existence du mal rend Dieu et la vie future inutiles, attendu qu'il n'est plus nécessaire qu'il y ait un être supérieur qui corrige dans un autre monde les vices de celui-ci, et qui même dans celui-ci vienne en aide à nos misères : il faut seulement s'arranger pour avoir de bonnes lois, le mal étant un accident humain au lieu d'être un obstacle absolu. Nous ne dirons pas aux signataires du manifeste constitutionnel qu'ils ne sont pas chrétiens, s'ils nient le péché originel; cela peut-être les toucherait peu comme hommes politiques; mais nous leur dirons que, même en politique, quiconque nie l'existence absolue du mal risque de donner au peuple des illusions en commençant et d'amers dépits en

finissant. La marge du bien et du mal est variable en ce monde, et il y a de ce côté une part laissée aux efforts de l'humanité pour diminuer le mal et augmenter le bien; mais l'existence du bien et du mal est nécessaire : les tyrans n'ont jamais pu détruire le bien, les saints n'ont jamais pu détruire le mal.

Nous n'avons fait notre querelle théologique aux signataires du manifeste constitutionnel que pour leur prouver que, quelles que soient les bonnes intentions qu'ils s'attribuent, ils ne sont cependant pas irrépréhensibles, et cela ne nous étonne pas, parce qu'à leurs bonnes intentions ils n'ont pas joint la charité; mais nous nous hâtons de laisser là la théologie pour revenir à la politique.

La majorité a-t-elle intérêt à repousser de son sein les hommes qui veulent vivre avec elle sans se mêler à elle, et qui, en dehors de la communauté, cherchent à se ménager quelques petits avantages paraphernaux? Non; l'intérêt bien entendu de la majorité est d'accueillir sans aigreur cette petite église, et voici pourquoi. D'abord la majorité peut aisément se passer du concours des voix de la petite église. Elle est la majorité sans eux, elle peut l'être contre eux. La petite église ne peut pas devenir un tiers-parti, puisque le principe constitutif des tiers-partis, c'est de pouvoir, entre deux partis à peu près égaux, déterminer la majorité en se portant tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, et qu'ici il n'y a rien de pareil. Le cercle constitutionnel se porterait par impossible du côté de la minorité, que ce n'en serait pas moins encore la minorité. Un tiers-parti est donc impossible, et la majorité peut être tranquille de ce côté, puisqu'elle prend toutes ses garanties de sécurité en elle-même.

La majorité a cru devoir prendre dans le cercle constitutionnel les trois nouveaux ministres; elle a bien fait, selon nous : elle les a pris, il est vrai, avant la publication du manifeste, mais les trois nouveaux ministres, MM. Dufaure, de Tocqueville et Lanjuinais, n'ont eu aucune part à la rédaction et à la publication du manifeste. Ce qui a décidé la majorité à ne pas tenir compte des différences d'origine ou de sympathie qui la distinguent de M. Dufaure, c'est qu'elle a fort bien compris que dans la défense de la société M. Dufaure irait aussi loin que les hommes les plus énergiques de la majorité, et que cependant on ne dirait pas de M. Dufaure qu'en allant loin, il va quelque part. Personne ne soupçonne M. Dufaure d'avoir un autre but que celui qui est marqué par la constitution, et dans un temps où tout le monde veut le *statu quo*, parce que le *statu quo* est le moyen le plus certain de sauver la société, ceux qui passent pour avoir l'amour du *statu quo* sont préférables à ceux qui n'en ont que la patience. On croit que M. Dufaure est affectionné au relais actuel, et qu'il y borne sa carrière. Cela le rend donc plus propre que d'autres à conduire la voiture. Voilà ce que la majorité a senti. Le général Cavaignac était assez républicain pour faire la répression du 24 juin 1848. M. Dufaure, par la sympathie même qu'il a toujours témoignée pour le général Cavaignac, est assez républicain pour consolider, dans l'intérêt de l'ordre social, l'établissement du 10 décembre. La science politique consiste à savoir approprier les postillons aux relais.

Maintenant M. Dufaure a-t-il, depuis qu'il est ministre, failli à sa vocation? A-t-il hésité à réprimer la révolte, à demander l'état de siége, à faire la loi sur les clubs, la loi sur la presse, à soutenir la lutte contre les montagnards, à

leur jeter à la face leurs complots, à venger par sa parole énergique et ferme la société qu'il défendait par ses mesures courageuses? La majorité s'était-elle trompée sur son compte? L'homme opportun n'a-t-il pas été en même temps l'homme décisif? Qu'eût fait de plus un homme de la majorité pure? Qu'eût-il dit de plus? Il eût plus irrité les ennemis que nous avons à combattre. Il ne les eût pas plus hardiment attaqués. Qui sait même si, forcé de faire une révérence à la constitution, à chaque coup qu'il portait aux prétendus amis de cette constitution, à ceux qui la mettaient sur leur drapeau pendant le combat pour la mettre sous leurs pieds après la victoire; qui sait, disons-nous, si un homme de la majorité pure, obligé à ces politesses envers la constitution, n'y eût pas perdu un peu de sa force et un peu de son temps du moins? M. Dufaure s'en est trouvé dispensé, et il en a profité pour frapper plus à son aise ses adversaires.

Laissons donc de côté le manifeste constitutionnel. Ne le considérons que comme une sorte de mine et de physionomie qu'ont voulu prendre quelques personnes; mais n'oublions pas que les ministres qui faisaient partie du cercle constitutionnel ont hardiment payé de leurs personnes dans les dernières luttes, et que, si nous pouvons réprouver quelques phrases chez ceux qui n'ont pas autre chose à faire en ce moment qu'à écrire, nous avons à approuver les actes de ceux qui avaient à agir. Veut-on prendre la réunion du cercle constitutionnel dans son ensemble, écrivains et ministres : nous demandons alors, et cela est juste, que, si on tient compte en mal de quelques phrases, on tienne compte en bien de beaucoup d'actes. Comme les actes ont plus de portée et d'effet que les paroles, le compte se soldera d'une manière favorable. Les véritables représentans du cercle constitutionnel sont, à nos yeux, MM. Dufaure, de Tocqueville et Lanjuinais, et nous ne doutons pas qu'en considération de la confiance que ces ministres inspirent à la majorité, la majorité n'oublie la mauvaise humeur qu'elle a dû avoir contre le manifeste. Il est arrivé en cette affaire le contraire de ce qui arrive ordinairement. Ceux qui n'avaient qu'à parler ont médiocrement parlé, et ceux qui avaient à agir ont bien agi. La majorité bien informée a donc plus à se féliciter qu'à se plaindre; nous nous applaudissons de ce dénoûment.

Tout ce que nous venons de dire de M. Dufaure à l'intérieur, nous pouvons et nous devons le dire de M. de Tocqueville dans les discussions sur la politique extérieure. Il n'a pas plus cédé, il n'a pas plus hésité sur la politique extérieure que M. Dufaure sur la politique intérieure. Où donc voudrait-on trouver entre eux et la majorité la moindre différence?

Les questions de politique extérieure sur lesquelles le débat s'est engagé dans l'assemblée législative ne sont pas les questions les plus importantes et les plus délicates du moment, puisque l'on n'a parlé ni de la question italienne, ni de l'attitude de la Prusse en Allemagne. La question de la Russie est tellement générale, toute grave qu'elle est, qu'elle ne s'applique pas d'une manière particulière au moment actuel. Elle domine la situation générale de l'Europe et du siècle. La question de l'insurrection démagogique du grand-duché de Bade et du Palatinat est une question finie, et qui n'a plus de dangers que par les prises qu'elle donne à l'esprit rétrograde; mais ces deux questions, traitées l'une par M. Mauguin et l'autre par M. Savoye, touchent de près aux sentimens de la ma-

jorité, et nous dirions volontiers qu'elles sont d'autant plus des questions politiques qu'elles sont moins des questions diplomatiques. La majorité ne veut pas du système de la guerre pour la guerre : c'est le système de M. Mauguin; elle veut encore bien moins le triomphe de la démagogie allemande : c'est le système de M. Savoye. On peut donc, sur ces deux questions, éprouver la conformité des sentimens du ministère avec les sentimens de la majorité.

Or, sur la démagogie allemande, qu'a dit M. de Tocqueville qui ne soit le sentiment de la majorité? Battue à Dresde, la démagogie allemande a fait l'insurrection de Bade et du Palatinat, non pas que de là elle espérât remuer toute l'Allemagne, mais elle comptait sur l'appui de la démagogie française. M. Savoye avait été lui porter les promesses de cette petite France égoïste et ambitieuse qui se croit née pour gouverner la grande. Qu'on le sache bien, la démagogie allemande n'a pas le moindre amour pour la France. Elle injurie habituellement la France, mais elle l'implore quand elle se sent vaincue ou menacée. M. Savoye a parlé à Offenbourg au nom du gouvernement des Arts-et-Métiers; il n'a pas parlé, il ne pouvait pas parler au nom du gouvernement français. Loin de voir un échec pour la France dans la défaite et dans la dispersion des insurgés du Palatinat, nous y voyons un événement heureux. Il faut que partout en Europe la démagogie soit vaincue, pour que la France puisse, soit au dedans, soit au dehors, être libérale sans être dupe. Au dedans, que faire pour la liberté et pour l'amélioration véritable du sort des populations, quand il faut tous les matins défendre l'ordre social menacé et changer en moyens de défense nos moyens d'assistance? Au dehors, que faire pour la cause du libéralisme, quand partout cette cause est compromise par la démagogie, quand la liberté est représentée à Rome par M. Mazzini, et en Allemagne par je ne sais quels brouillons obscurs dont les noms même ne viennent pas à la bouche de ceux qui veulent les maudire? Nous sommes heureux de savoir que les Prussiens sont à Carlsruhe, à Manheim, à Heidelberg, et que l'insurrection est partout vaincue et dispersée. Nous ne nous dissimulons pas que, dès ce moment, va commencer pour l'Allemagne, et par conséquent aussi pour la diplomatie française, une autre phase. Nous espérons que cette phase sera une phase libérale, nous espérons que la Prusse restera fidèle à la politique libérale et modérée qu'elle a semblé inaugurer par son projet de constitution; mais, quelles que soient les circonstances de cette nouvelle phase, il fallait d'abord que la phase démagogique fût finie.

Nous sommes favorables, on le sait, à la cause prussienne, et nous ne nous repentons pas d'avoir été des premiers à dire que la France devait être favorable à cette cause; mais nous avons indiqué aussi quels étaient les obstacles que la politique prussienne devait rencontrer en Allemagne et dans quelle mesure la France devait l'appuyer. La Prusse a partout pris le haut du pavé en Allemagne. A la constitution de Francfort elle a opposé son projet de constitution, et ce projet rallie peu à peu la plupart des petits états de l'Allemagne. La constitution de Francfort n'est plus qu'un mot, et, quant à l'assemblée nationale de Francfort, nous ne savons plus, même à l'heure qu'il est, où elle siége. En même temps que la Prusse opposait sa constitution à celle de Francfort, elle opposait aussi une armée à l'insurrection du grand-duché de Bade et du Palatinat. C'est cette armée qui vient de vaincre les insurgés. La Prusse en ce moment triomphe

donc partout en Allemagne, soit par ses lois, soit par ses armes. Que fera-t-elle de ce triomphe? Voilà la grande question qui commence et qui doit vivement préoccuper la diplomatie française.

Si ce triomphe doit être, comme nous l'espérons, le triomphe du libéralisme modéré sur la démagogie, si ce triomphe doit servir à l'unité morale et civile de l'Allemagne, sans porter atteinte aux diversités politiques que l'histoire a consacrées dans ce pays et que l'assemblée nationale de Francfort a ressuscitées et ranimées par ses attaques imprudentes, si ce doit être là l'effet du triomphe de la Prusse, nous y applaudissons de grand cœur.

La question prussienne, telle que nous la comprenons, se rattache d'une manière très étroite à la question russe débattue entre M. Mauguin et M. de Tocqueville. Rendons ici hommage à la fermeté et à la justesse de vues de M. de Tocqueville dans ce débat. La vraie science politique est de voir le danger avant qu'il existe, mais de ne le voir que comme il existe, d'en voir la réalité et non pas l'ombre, d'en avoir l'intelligence vive et nette et non pas le sentiment vague et perpétuel. Oui, la puissance de la Russie est un danger pour l'Europe; oui, le rôle que les événemens lui font, la garantie qu'elle semble offrir à l'ordre contre le désordre, la prétention qu'elle a de représenter et de défendre mieux qu'aucun autre gouvernement les intérêts de la société, oui, tout cela la rend très redoutable le jour où elle voudra se servir de ces avantages au profit de son ambition : nous l'accordons à M. Mauguin; mais nous disons avec M. de Tocqueville que la puissance de la Russie ne peut être un danger pour la France que sous trois conditions : la première, c'est le triomphe de la démagogie en France. Oh! oui, si la démagogie triomphait en France, si le 13 juin avait été pour la démagogie contre la république ce que le 24 février a été pour la république contre la monarchie, si M. Ledru-Rollin dictateur à Paris donnait la main à M. Mazzini dictateur à Rome, si les insurgés de Bade et du Palatinat marchaient sur Francfort et de là sur Dresde, oui, la Russie deviendrait alors la dernière ressource de l'ordre social, oui, elle aurait alors le grand rôle qu'elle ambitionne ou qu'elle affecte. En sommes-nous là? Non, grace à Dieu! la Russie n'est la ressource de l'Europe que contre la démagogie, elle ne l'est pas contre la liberté sage et modérée. Le triomphe de la démagogie appelle par réaction le triomphe de la Russie, c'est-à-dire du despotisme; mais le triomphe de la liberté sage et modérée exclut et empêche le triomphe de la Russie. Elle le rend inutile. L'Europe livrée à la démagogie peut être tentée d'appeler la Russie comme une libératrice; l'Europe jouissant d'une liberté sage et modérée repousse la Russie comme une usurpatrice.

Pour que la Russie soit un danger présent et réel, la première condition et la plus grave, le triomphe de la démagogie, manque donc fort heureusement en ce moment, et nous devons faire en sorte qu'elle manque toujours.

Pour que la Russie soit un danger présent et réel pour la France, il faut encore deux autres conditions. Il faut que l'Angleterre et l'Allemagne soient contre nous. Point de coalition qui puisse réussir contre la France sans l'Angleterre et sans l'Allemagne, voilà ce qu'enseignent l'histoire ancienne et l'histoire moderne de notre pays. M. de Tocqueville a raison de s'applaudir en voyant que depuis plus de trente ans la France et l'Angleterre ont fait de leur bonne intelligence réciproque le principe fondamental de leur politique. Quant à l'Alle-

magne, et c'est ici un fait nouveau que M. de Tocqueville prend fort justement en considération, l'Allemagne, à mesure qu'elle se libéralise, se sépare de la Russie; mais l'Allemagne ne peut se libéraliser efficacement que si le libéralisme est pour elle une cause d'affermissement, au lieu d'être une cause de troubles et de bouleversemens. Entre l'Allemagne libérale et la Russie les institutions élèvent une barrière qui devient la nôtre. De là l'intérêt que nous prenons à tout ce qui peut libéraliser l'Allemagne sans la troubler; de là la sympathie que nous devons avoir pour l'essai que fait la Prusse d'avoir une Allemagne libérale et tranquille.

Si la France est démagogique, l'Allemagne est russe; si la France est libérale, l'Allemagne est française, ou plutôt elle est indépendante et bienveillante à l'égard de la France.

Que résulte-t-il du débat qu'a si bien soutenu M. de Tocqueville à la chambre? Il résulte : 1° que tout lien entre la démagogie de Bade et du Palatinat et la France est rompu, et que le gouvernement français déclare hautement que la cause de la démagogie est une cause qui nous est hostile et antipathique; 2° que le danger d'une invasion russe contre nous n'est pas un danger présent et réel, d'abord parce que nous ne sommes pas et que nous ne voulons pas être la démagogie, ensuite parce que l'Angleterre amie de la paix, comme nous le voyons, et l'Allemagne libérale, comme nous l'espérons, n'aideront pas à cette invasion.

En résumé, la quinzaine est bonne. Le ministère a montré qu'il comprenait les devoirs que lui imposait la victoire du 13 juin, et, parmi ces devoirs, le plus impérieux est de ne pas laisser se renouveler les occasions de pareilles victoires. Il n'a donc pas hésité à achever par les lois l'œuvre de la force. Au dedans comme au dehors, il a été ferme et décisif : au dedans, témoignant par ses paroles et par ses actes qu'il voulait que force restât à la loi; au dehors, rompant tout lien avec la démagogie, la combattant à Rome les armes à la main, et la répudiant en Allemagne. Deux questions maintenant, et deux questions vraiment diplomatiques, vont s'engager en Allemagne et en Italie. En Italie, quel sera, après que nous aurons pris Rome, le sort des institutions libérales? En Allemagne, quelle sera l'attitude de la Prusse, et comment se servira-t-elle du double triomphe qu'elle vient de remporter à Francfort sur l'unité germanique mal comprise, à Carlsruhe sur la démagogie? Ou nous nous trompons fort, ou, dans la prochaine chronique, les événemens nous auront déjà apporté quelques lumières sur ces deux questions.

Les Russes ont enfin franchi sur plusieurs points la frontière hongroise; quatre-vingt-sept mille hommes sont en marche et prennent position dans les comitats du nord. Quelques-uns ont déjà combattu avec avantage. Ce ne sont point encore là les deux cent mille hommes que le czar a promis à l'empereur d'Autriche; mais, avec quelques efforts, si la situation de la Pologne ne devient pas plus menaçante, et si la Turquie, contenue par le dernier traité, ne donne point d'alarmes, le chiffre de l'armée russe pourra être porté prochainement à cent cinquante mille hommes. L'armée autrichienne s'est, de son côté, peu à peu

reconstituée après cette débâcle inattendue à laquelle l'ont exposée si aveuglément l'impéritie et l'orgueil du prince Windischgraetz. Elle n'est pas sensiblement différente de ce qu'elle était au moment où commença la première campagne de Hongrie. Il est vrai, l'enthousiasme provoqué l'année dernière en faveur du gouvernement constitutionnel qui arrachait les Slaves au joug séculaire du Magyar s'est beaucoup refroidi. Aujourd'hui cependant l'espoir renaît, et les Austro-Croates se sont remis assez vigoureusement en position sur une ligne qui se développe depuis les rives de la Waag jusqu'à la frontière de la Croatie et de la Styrie, et de là, le long de la Drave jusqu'à Neutzatz et au Banat de Temesvar, pays généreux où le ban Jellachich et le Serbe Knichanin avec le patriarche Rajachich ont repris victorieusement l'offensive. Le chiffre des Austro-Slaves peut être d'environ cent cinquante mille hommes.

Ainsi, tandis que les Russes arrivent par la Hongrie septentrionale sur le théâtre de la guerre, les Autrichiens s'étendent au nord-ouest le long de la Waag, dans la partie occidentale de l'île de Schüt, qui s'ouvre près Presbourg et se ferme à Comorn, au sud-ouest le long de la Raab, au midi sur la Drave jusqu'à Eszeg, et ensuite sur le Danube jusqu'à Neuzatz, Carlowitz et Semlin en vue de Belgrade. Les trois armées, les Russes au nord, les Autrichiens à l'ouest, les Croates et les Serbes au midi, forment donc autour de l'armée magyaro-polonaise trois quarts de cercle dont le mouvement sera concentrique. D'autre part, le mouvement de l'armée hongroise consistera, selon toute vraisemblance, à reporter vers l'est, par-delà la Theiss, le centre de l'action, en sorte que le cercle, en se resserrant, devra se déplacer lui-même rapidement, et c'est ici que semble être le nœud de la question stratégique. Les Hongrois, qui comptent deux cent mille hommes sur le papier, mais qui ne peuvent mettre en ligne que cent mille hommes de troupes régulières et cinquante mille paysans mal armés, sans grand attachement au drapeau, ne seront-ils pas conduits, par l'inégalité des forces, à répéter la tactique qu'ils ont une première fois suivie et qui leur a si bien réussi? Des positions occupées par les armées ennemies jusqu'à la Theiss, le sol n'offre qu'une plaine immense où la défensive n'a nul avantage de territoire à espérer et très peu de recours dans une défaite. Par-delà la Theiss, au contraire, apparaissent les premiers sommets des Carpathes de Transylvanie, où la lutte redevient facile, et où la singulière énergie de Bem a ménagé une retraite et comme une citadelle à l'insurrection. On se souvient que la faute principale de Windischgraetz a été précisément de méconnaître l'importance stratégique de la Transylvanie et de la laisser ouverte à la fuite des Magyars. Rien n'est plus difficile que de la reconquérir aujourd'hui par une attaque directe. Quand même il serait vrai, ainsi que le bruit en a couru, qu'un corps de Russes et d'Autrichiens aurait débouché par la Valachie pour prendre l'offensive contre Bem, ce ne serait point assez pour prévenir les difficultés que l'armée hongroise peut encore créer à ses ennemis, à l'abri de ces mêmes Carpathes, qui ont si souvent, dans l'histoire, offert une retraite à des peuples menacés et aux Magyars eux-mêmes. La solution de la difficulté est donc dans le mouvement que les Croates avaient indiqué dès l'origine au prince Windischgraetz, et qui consistait à séparer la Transylvanie de la Hongrie par la jonction du corps d'armée de Gallicie marchant du nord au sud avec les Serbes du banat, qui étaient en force pour mar-

cher du sud au nord. Ce mouvement s'accomplirait aujourd'hui entre l'armée russe, qui est dans les régions voisines des sources de la Theiss, et celle de Jellachich, qui est victorieuse, au confluent de la Theiss et du Danube. Si cette opération réussissait, les communications de Bem avec le corps d'armée hongroise étant rompues, le pacificateur de la Transylvanie, perdu au milieu de ces populations valaques dont la fidélité à la cause magyare n'est que conditionnelle, pourrait, avec l'ardeur étrange de ses inspirations, jeter quelque lustre nouveau sur sa fabuleuse destinée, mais il ne lui serait pas donné de prolonger long-temps la résistance. Si, au contraire, la jonction des deux armées sur la Theiss ne s'accomplissait pas; si les Magyars, encore une fois battus sous les murs de Comorn et de Raab, et délogés de Buda-Pesth, parvenaient à franchir la ligne de la Theiss et à se frayer un chemin vers les montagnes de l'est, qui peut dire de combien de jours la fin de cette déplorable guerre serait retardée?

La Turquie a suivi dans les derniers temps le développement de cette question avec une vive sollicitude. Ce n'est point que cette puissance ait servi directement ni indirectement les intérêts de la Hongrie; il est à penser toutefois, il est certain que son vœu serait de voir sortir de cette conflagration le plus possible de désagrémens et d'embarras pour la Russie. Bien que le gouvernement turc soit trop souvent obligé de plier devant les exigences de la diplomatie russe, il est impossible de ne pas reconnaître que les sentimens intimes du sultan et de son peuple sont bien différens des sentimens officiels exprimés dans les conventions écrites.

Le Turc n'est point démonstratif; il semble avoir voué un culte grave et solennel au dieu du silence, et il n'est pas plus facile de pénétrer dans les replis de son cœur que sous le toit de sa famille. On dirait qu'il réserve le secret de sa pensée et de son existence pour des regards plus qu'humains. Mais détournez le Turc de ses préoccupations contemplatives pour l'amener sur ce douloureux chapitre de son histoire, sur ses relations avec le Moscovite, un éclair traverse ses calmes regards et un feu soudain se dégage de ses lèvres; si vous savez comprendre, vous saisissez sous le voile qui vient de se lever tout ce qu'il y a de fières passions endormies dans cet esprit attristé et tout ce que les événemens peuvent, à un jour donné, y dégager de haines vigoureuses, en représailles de tant d'humiliations endurées de ce côté depuis un siècle. Si donc le gouvernement turc subit la Russie, il n'en déteste pas moins avec tout le peuple cette onéreuse alliance.

La Turquie ne souhaite point le succès des armées russes, car le jour où l'Autriche, dont l'indépendance aurait pu être une des garanties les plus sûres de l'indépendance ottomane, sera à son tour tombée sous le protectorat moral du czar, il ne sera pas facile au sultan de repousser de chez lui ce même protectorat qui s'est imposé aux trois principautés du Danube. Selon toute probabilité, au lieu de s'affaiblir, l'influence russe sur les populations de Servie, de Bulgarie et de Bosnie s'accroîtra rapidement dans des proportions dangereuses. Les Serbes, les Bulgares, les Bosniaques, sont les alliés des Slaves de Hongrie qui se battent contre les Magyars, et dont le czar se vante d'être le sauveur. Depuis 1840, un grand progrès s'était accompli parmi les populations chrétiennes de la Turquie. On avait su les soustraire aux paroles perfides et trop long-temps écoutées de la propagande religieuse et de la propagande panslaviste, qui se prêtaient, prin-

cipalement en Bulgarie, un mutuel appui. Comment ces imaginations, jeunes et enthousiastes, toujours impressionnées par ces sentimens d'orthodoxie religieuse et de race, résisteraient-elles à l'éclat d'une victoire politique et religieuse remportée par un pontife de leur église et par un empereur de leur race? Que d'autre part on suppose les Russes battus, anéantis, suivant l'expression consacrée dans les bulletins magyars, que l'on suppose les Magyars triomphans sur les ruines de l'Autriche, que l'on rétablisse à la place occupée par ce vieux monument un royaume ou une république hongroise, les Croates et les Serbes autrichiens vaincus n'en poursuivent pas moins le but de leurs vœux, l'indépendance. Ils font un appel désespéré à leurs compatriotes de Turquie; l'agitation renaît immédiatement sur tous les points; l'idée de nationalité se relève avec violence. Les Bulgares et les Serbes ne pouvant pas consentir à l'asservissement des Croates sous la domination magyare sans consentir à leur propre anéantissement, puisque leur capitale intellectuelle est à Agram, les Slaves de Turquie s'engagent de leur propre volonté, et malgré la Turquie elle-même, dans une guerre nouvelle contre la domination magyare. Et que devient, au milieu de ces complications, l'autorité du sultan, forcé ou de combattre lui-même la Hongrie à la suite de ses sujets slaves, ou de s'unir aux Hongrois pour étouffer cette race renaissante? Que fallait-il donc pour écarter les périls que ces événemens peuvent faire courir un jour à l'équilibre européen? Une chose bien simple : il fallait que les Austro-Croates battissent les Magyars sans avoir besoin du concours des Russes. Le génie de la Russie fatal à l'Orient et l'incapacité du prince Windischgraetz en ont autrement disposé. Il n'y a donc plus peut-être qu'un vœu à former, c'est que les cabinets de l'Occident se mettent dès à présent en mesure de lutter avec prudence à Constantinople, à Vienne, à Belgrade, pour resserrer autour du sultan et de l'empereur d'Autriche tout ce qu'il y a de Slaves dans ces deux états; c'est aujourd'hui, nous le craignons, le seul moyen d'empêcher ces populations de se jeter dans les bras des Russes.

— Il vient de s'opérer, en Hollande, un petit revirement ministériel. M. Dunker Curtius, rebuté, à ce qu'il paraît, par quelques difficultés parlementaires, a donné sa démission. Son successeur au ministère de la justice est M. Wichers, jurisconsulte distingué, qui arrive des Indes orientales, où il a présidé à la mise en vigueur de la nouvelle législation. Le ministre des colonies, M. Baud (parent de l'ancien ministre, plus connu, du même nom) s'est démis aussi de ses fonctions, un peu par cause de santé, un peu aussi peut-être par suite des obstacles qu'a rencontrés dans le parlement le projet de traité à conclure avec la société de commerce; il a été remplacé par M. Van den Bosch, contre-amiral. La chambre a été ajournée pour quelques semaines; à la reprise des travaux parlementaires, la session, douloureusement interrompue par la mort de Guillaume II, recommencera pour tout de bon. La présentation de la loi sur l'enseignement et d'autres lois organisatrices voulues par la loi fondamentale est remise à cette époque. Quant à la solution financière, le déficit de 1848 est toujours à combler; les revenus promettent d'être plus satisfaisans pour l'année courante, grace à l'élévation du prix des produits coloniaux. On espère en même temps introduire dans le budget quelques économies.

L'attention des Hollandais se concentre depuis quelques mois sur l'affaire de Bali. Les nouvelles récentes sont des plus heureuses. L'expédition, qui se composait en tout de sept à huit mille hommes, dont deux mille Européens, sous le commandement du général Michiels, a remporté, vers le milieu du mois d'avril dernier, une victoire complète; les troupes néerlandaises se sont emparées, le 16 avril, de Djaga-Raga, résidence fortifiée du prince révolté de Beliling. Ce combat avait été précédé de quelques tentatives d'arrangement amical. Le 7, le prince de Karang-Assem et le chef de Beliling, après avoir demandé une entrevue au commandant en chef des troupes hollandaises, s'étaient présentés aux avant-postes, escortés de huit à dix mille hommes. On les avait reçus avec les précautions nécessaires à peu de distance du camp hollandais. Les princes offraient de se soumettre, pourvu que les intentions du gouvernement, au sujet de Bali, leur fussent communiquées. Ils demandaient aussi que le prince de Beliling pût être reçu le lendemain comme ils l'avaient été eux-mêmes; mais le commandant hollandais, familiarisé avec les ruses des souverains indigènes, avait refusé d'arrêter la marche de son armée vers Djaga-Raga. Il avait donc été convenu que la nouvelle entrevue aurait lieu sur la route de Djaga-Raga, à Sangsit-Dalam. Cette rencontre pacifique de deux corps armés nombreux à si peu de distance est peut-être un fait unique dans les fastes militaires; c'est un éclatant témoignage de l'ordre et de la discipline qui règnent parmi les troupes hollandaises, comme de l'esprit religieux des indigènes.

Le 8 avril, une colonne d'infanterie précédée d'artillerie se rendait à Sangsit-Dalam et occupait ce poste; les soldats indigènes s'étaient retirés, les habitans avaient reçu les troupes amicalement. Toutefois l'entrevue définitive n'avait lieu que le 11, et on s'entendait sur les conditions suivantes : les *radjahs* ou princes de Beliling et de Karang-Assem déclareraient se rendre à la merci du gouvernement néerlandais et reconnaître le gouverneur-général de Batavia pour leur suzerain; ils enverraient sous peu de jours une députation pour implorer leur pardon; les deux princes se rendraient, le 13, auprès du commandant en chef hollandais, et on commencerait immédiatement à démolir les fortifications de Djaga-Raga, afin d'y opérer une ouverture assez large pour que le gros des troupes pût y entrer le 15, jour fixé pour l'érection du drapeau hollandais sur la forteresse balinaise.

Tout semblait jusqu'à ce moment faire prévoir une issue pacifique. Cependant quelques officiers supérieurs furent envoyés, le 13, pour reconnaître où en était la démolition convenue des lignes et redoutes ennemies. Ces officiers furent reçus assez bien, mais non pas sans réserve, et ils cherchèrent en vain quelque trace des travaux de démolition qu'on avait promis de commencer. Aussi le commandant hollandais renvoya-t-il, le 14, les mêmes officiers pour déclarer catégoriquement aux Balinais qu'il voulait une soumission nette et franche, et qu'il avait chargé les officiers d'indiquer les points où préalablement une brèche devait être pratiquée. Cette fois, la réponse des Balinais ne laissa plus de doute sur leurs intentions; ils demandaient une nouvelle entrevue. Il était clair dès-lors qu'ils ne voulaient que gagner du temps, et les Hollandais se mirent en devoir d'agir.

Les fortifications de Djaga-Raga, construites sur une hauteur, étaient protégées de deux côtés par des ravins et par deux fleuves rapides. Dans la ma-

tinée du 15, une reconnaissance fut tentée sur la rive gauche d'un de ces fleuves, qui coule à l'ouest de la forteresse, par le 7e bataillon d'infanterie. Le commandant en chef, avec deux autres bataillons, les 13e et 15e, marchait en même temps au front des fortifications ennemies. Bientôt on ouvrit sur tous les points un feu soutenu, auquel la garnison de Djaga-Raga répondit vivement, sans parvenir à entraver les opérations accomplies par les Hollandais avec un sang-froid et un courage inébranlables. Vers six heures du soir, les Balinais firent une tentative de sortie qui fut énergiquement repoussée. A la nuit tombante, on suspendit les hostilités; les troupes bivouaquèrent dans leurs positions. Le résultat de cette première journée était considérable. Les Hollandais s'étaient rendus maîtres de plusieurs redoutes, et on pouvait espérer pour le lendemain une victoire complète. Cet espoir ne fut pas trompé, et avant l'aube le combat, qui commençait avec une nouvelle ardeur, se terminait en peu d'instans par la déroute des Balinais, que la colonne du lieutenant-colonel Van Swieten avait vigoureusement attaqués. Les princes rebelles prenaient la fuite dans la direction de Karang-Assem, et, au lever du soleil, le drapeau néerlandais flottait sur les remparts de Djaga-Raga. On peut regarder cette victoire comme décisive : la domination hollandaise à Bali est désormais à l'abri de toute atteinte sérieuse. Les Hollandais ont fait admirer, dans cette rude campagne, leur courage autant que leur persévérance. Ce triomphe a été acheté, il est vrai, par d'assez grandes pertes : on compte, de leur côté, cinquante-huit morts et cent soixante-quinze blessés; mais la prise de Djaga-Raga affermit les bases de leur puissance coloniale, et ajoute une belle page de plus à leur histoire militaire.

D'UN MINISTÈRE DE LA POLICE.

On parle beaucoup, depuis quelque temps, de créer ou plutôt de restaurer le ministère de la police. Il y a des gens, les matérialistes de la politique, qui croient qu'en multipliant ou en restreignant les ministères, on change l'esprit du gouvernement. La France est sauvée, suivant les uns, si le conseil vient à compter quinze ministres au lieu de neuf, et si le cabinet, absorbant de plus nombreuses capacités, étend ses assises dans la chambre; suivant les autres, si l'on réduit à trois le nombre des ministres, et si la trinité ministérielle simplifie le commandement à l'égard des dieux inférieurs de l'administration. Les uns et les autres ont cela de commun qu'ils font du pouvoir une sorte d'automate, et qu'ils tendent à remplacer par je ne sais quel mécanisme une impulsion qui doit embrasser tous les rouages et qui doit être de tous les jours.

L'expédient semblera puéril aux hommes qui sont versés dans la pratique des affaires. Le gouvernement est dans les hommes, dans les principes et dans les méthodes; il n'est pas dans ces remaniemens d'attributions qui consistent à subdiviser ou à concentrer l'action administrative. On aurait, en vérité, trop bon marché des difficultés que rencontre ou que fait naître l'exercice de l'autorité, principalement dans les époques révolutionnaires, s'il suffisait, pour les

résoudre, d'élever entre deux ministères ou d'abattre une faible cloison. Ne poussons pas jusqu'à ce point la superstition des formules.

La création d'un ministère de la police générale ne serait qu'une réminiscence de l'empire, dans un temps et sous un peuple qui répugnent aux plagiats du passé. Sous l'empire, après le ministère de la guerre, qui préparait les conquêtes, venait celui de la police, qui organisait la surveillance et les moyens d'action dans les pays conquis. La France alors s'étendait de Naples à Hambourg et du Guadalquivir au Niémen. L'Europe n'était pas, comme aujourd'hui, sillonnée de routes et jalonnée de télégraphes. Les chemins de fer, qui mettent déjà Paris à trois journées de Varsovie, et qui réduiront bientôt à vingt-quatre heures la distance de Paris à Marseille, étaient encore inconnus. Il n'y avait point de presse libre ni de tribune pour traduire au grand jour la pensée des peuples. La liberté de la parole trouvait à peine, dans quelques salons privilégiés, un refuge troublé par mille inquiétudes. L'esprit public s'agitait dans l'ombre; il allait minant, par des travaux souterrains, le pouvoir qui le contreminait par la police. A une conspiration permanente et universelle des vaincus, le vainqueur opposait l'œil toujours ouvert de l'espionnage. La police était partout et elle était tout. Il n'y avait pas d'autre moyen de gouvernement.

La France, de nos jours, est dans des conditions bien différentes. Nous avons perdu nos conquêtes, et avec les avantages ont disparu aussi les charges de cette vaste domination. La population est homogène; elle ne se partage pas naturellement en vainqueurs et en vaincus : tous les citoyens ayant des droits égaux, il n'y a ni motif ni prétexte à ces haines implacables dont la police va chercher le secret au fond des cœurs. Au pouvoir d'un seul a succédé le gouvernement de tous. La liberté de la presse et la liberté de la tribune, mettant en relief les opinions, les projets et les espérances, font la police des partis au profit de la société. Je ne sais pas d'émeute que les feuilles anarchiques n'aient annoncée, pas de complot qu'elles n'aient laissé transpirer à l'avance. Dans un gouvernement représentatif, les meilleurs et les plus sûrs avertissemens sont donnés par la publicité. Un pouvoir qui veut vivre et durer doit tâter chaque jour le pouls à l'opinion publique. La police, qui, dans un gouvernement absolu, envahit l'espace, sous un régime constitutionnel se voit reléguée à un rang secondaire et en quelque sorte sur l'arrière-plan. Un ministère de la police, nécessaire à la France de l'empire et au gouvernement autocratique de la Russie, ne s'expliquerait pas et ne serait qu'un luxe déplacé pour la France libre, constitutionnelle et républicaine. Ce n'est plus Fouché ni Talleyrand, c'est Casimir Périer qu'il nous faut.

Un ministre de la police ne se conçoit pas sans un pouvoir arbitraire : la lettre de cachet est au bout de l'institution, ou l'institution n'est rien. Le lieutenant-général de police sous Louis XV et le ministre de la police sous Napoléon ne se contentaient pas de surveiller et de signaler les complots contre la sûreté de l'état : ils avaient une juridiction propre et une action très réelle, très puissante, devant laquelle fléchissaient ou tombaient tous les obstacles. Disposerait-on de cette force mystérieuse et irrésistible aujourd'hui? Je ne parle pas de l'arbitraire; mais la police a-t-elle une action à exercer? La police surveille; mais, en dehors de la surveillance, elle est sans pouvoir, elle n'agit pas. La magistrature décerne les mandats d'arrêt et de perquisition; l'autorité mu-

nicipale requiert la force publique; la police ne commande pas à un soldat et ne lève pas un écu. En un mot, aucune force ne se meut hors du cercle tracé par la loi.

Ce que M. de Sartines, ou Fouché, ou M. Decazes avaient principalement à faire, c'était la police politique. Or, la police politique n'existe plus et n'a plus de raison d'être. A quoi bon désormais chercher à savoir ce que l'on dit dans tel salon, ce que pense tel personnage important ou secondaire, lorsque tout le monde parle et pense tout haut? La police désormais n'a plus à s'occuper des opinions et ne surveille que les actes. Elle observe et recherche, non dans l'intérêt d'un parti ou d'un homme, mais dans l'intérêt de la paix publique et de la loi. Connaître et prévenir au besoin les complots contre la sûreté de l'état ou contre la sécurité des personnes, voilà son unique fonction. La tâche est sans doute assez grande encore, mais elle se subordonne. La police ainsi entendue n'a pas l'étoffe d'un ministère; elle se rattache, comme une annexe indispensable, à l'administration intérieure du pays.

La police est liée à l'administration. On ne pourrait pas les séparer sans s'exposer à négliger celle-ci, et par conséquent à exagérer celle-là. Le même ministre, pour se former une idée juste du gouvernement, doit être en contact tout ensemble avec les hommes et avec les choses. Un point de vue sert à éclairer l'autre. La connaissance des intérêts conduit à celle des opinions. On est mieux préparé à pénétrer les desseins les plus secrets des partis et des individus, quand on sait avec quelles nécessités ils sont aux prises. Par contre, l'on résout plus sûrement les difficultés administratives, quand on n'a plus rien à apprendre sur les passions qui peuvent les compliquer. Il y a telle question d'impôt qui n'eût pas amené, en d'autres temps, un seul procès-verbal, et dont les excitations de l'anarchie ont fait une cause de guerre civile.

La police est liée tout aussi étroitement à l'action morale du pouvoir. Le ministre qui surveille les réunions publiques et les sociétés secrètes doit avoir dans ses attributions l'étude de la presse, les théâtres, les télégraphes et les secours publics. Il faut que tous les moyens préventifs dont la société dispose contre la pensée du crime et contre l'excès de la misère se trouvent dans ses mains, afin qu'il puisse accommoder son action aux circonstances. Ne lui donner que des moyens répressifs, ce serait faire uniquement du ministre un gendarme. Sans reproche pour un corps qui rend d'inappréciables services, je voudrais prendre un peu plus haut le type du pouvoir.

Un ministère de la police détaché du ministère de l'intérieur supposerait, par voie de conséquence, un agent supérieur autre que le préfet et égal au préfet dans chaque département. Si l'on veut, en effet, spécialiser ce genre de service, il faut que les subordonnés, comme le chef, n'aient pas leur attention partagée par d'autres devoirs, et qu'on les choisisse en raison du dévouement tout particulier dont ils ont à faire preuve. Voyez pourtant où cela mène. Deux préfets, deux administrations, deux états-majors, deux directions par département! Je ne parle pas du surcroît de dépenses; mais je demande s'il y aurait quelque chose de bien sérieux et de bien moral en matière de gouvernement à multiplier et à faire prédominer ainsi partout l'action de la police, et si c'est là le piédestal que l'on veut donner à l'ordre républicain.

Il y a des hommes qui, après avoir vécu vingt ou trente ans dans l'opposi-

tion, apportant aux affaires plus de préjugés que de principes à l'épreuve de la pratique, ne savent pas prononcer le nom de la police sans une certaine horreur. Ceux-là prennent évidemment la police pour une institution immorale. Je n'éprouve pas les mêmes appréhensions en abordant une nécessité d'ordre public. La police honnêtement faite, la police qui prévient, est une magistrature comme la justice qui réprime; mais, de même qu'un état social qui prodiguerait les châtimens aurait quelque chose de barbare, ainsi un gouvernement qui s'absorberait dans la police courrait le risque de fausser les caractères et de corrompre les mœurs. Laissons donc à chaque institution son importance relative, et, si nous déplaçons le niveau de la société, que ce soit du moins pour l'élever.

On allègue, pour décider la création d'un ministère spécial de la police, que les renseignemens qui doivent frapper au moment opportun le regard du ministre s'éparpillent à travers plusieurs ministères et ne parviennent jamais aussi promptement qu'il le faudrait. Les préfets, nous dit-on, écrivent au ministre de l'intérieur, les procureurs-généraux au ministre de la justice, les colonels de gendarmerie au ministre de la guerre, et l'on perd beaucoup de temps à centraliser, lorsqu'il convient de le faire, tous ces documens venus des divers points de l'horizon administratif. Cette objection pèche par sa base. Tous les renseignemens qui peuvent servir à éclairer l'action de la police sont adressés au ministre de l'intérieur, tant par la gendarmerie que par les préfets. Les procureurs-généraux seuls correspondent avec le ministre de la justice, lequel transmet immédiatement à l'intérieur les dépêches réellement importantes. Pour compléter la centralisation dans le système actuel, il suffirait de prescrire à chaque procureur-général, dans chaque ressort, d'adresser directement au ministre de l'intérieur la copie des renseignemens qu'il transmet à son supérieur hiérarchique. Au surplus, quelque système que l'on adopte, tout ministre de la justice aura la prétention bien légitime de n'autoriser aucune autre direction que la sienne pour tous ses subordonnés : les procureurs-généraux n'obéiraient pas plus au ministre de la police qu'ils n'obéissent aujourd'hui au ministre de l'intérieur. Le principe de la hiérarchie reste entier dans les deux cas, en supposant encore, ce que je ne suppose point, que la présidence du conseil soit déférée au ministre de la police. On ne gagnerait donc rien à cette innovation ou rénovation administrative. Ce serait une révolution d'intérieur sans objet comme sans portée.

Faut-il relever cette étrange observation qui a traîné dans cinquante journaux, et aux termes de laquelle les renseignemens adressés au ministère de l'intérieur seraient ou ne seraient pas connus du ministre lui-même, selon qu'il plairait à un chef de division de rester à son poste ou de quitter ses bureaux? Rien ne ressemble moins à la réalité quotidienne. Tous les avis de cette nature aboutissent en effet directement au cabinet du ministre, qui ouvre lui-même ou fait ouvrir les dépêches confidentielles, et qui apprend ainsi ce qu'il doit savoir sans intermédiaire ni retard. L'organisation administrative de la police est aujourd'hui simple, expéditive et vigoureuse. Pour la capitale, les pouvoirs se trouvent concentrés dans les mains du préfet de police; pour les départemens, la même centralisation s'opère par les soins du chef de division ou directeur de la sûreté générale; l'un et l'autre agissent sous l'œil et par

l'impulsion du ministre dont ils dépendent. Il n'y a nulle part de ces superfétations qu'imaginent ou que tolèrent des gouvernemens novices. La contre-police de la commission exécutive a été supprimée. Partout règne l'unité d'action et de contrôle. Le succès tient, comme le veut la saine politique, au choix des agens et à l'impulsion que donne le ministre. La police sera toujours bien faite, quand le ministre de l'intérieur s'en occupera lui-même avec intelligence, avec l'esprit de suite nécessaire et avec décision. A voir les complots qu'elle a prévenus ou déjoués depuis six mois, il me semble que l'on aurait aujourd'hui mauvaise grace à s'en plaindre.

Ce que je viens de dire ne tend pas le moins du monde à diminuer ou à rabaisser l'importance du rôle que la police est appelée à remplir dans notre société. Ce rôle, sans être prépondérant, tient une grande place. Les partis extrêmes ont mis l'ordre social en état de siége. Pour mieux en assurer la défense, il faut le flanquer d'éclaireurs nombreux et actifs. Les sociétés secrètes, qui ont établi des affiliations jusque dans les plus petites communes, ont dressé partout un gouvernement insurrectionnel contre le gouvernement de fait et de droit. L'action de la police n'est pas moins nécessaire que celle des lois pour réprimer les menées de cette anarchie insolente. La surveillance doit s'étendre aussi loin et pénétrer aussi avant que la conspiration. Les conspirateurs ne sont plus une poignée d'hommes. Ils agissent sur certaines couches de la population qu'ils ont égarées ou perverties. Les mauvaises passions, convoquées à la curée, leur viennent en aide. La puissance de l'organisation répressive doit se mesurer à l'activité et à l'audace de l'agression.

Je l'ai déjà dit, il faut employer la police avec vigueur; et la police, telle qu'elle est, suffit à sa tâche. Elle y répondrait encore mieux, si le secret en protégeait toutes les opérations. Malheureusement l'assemblée nationale a cru pouvoir exiger du ministre de l'intérieur un compte-rendu des fonds de sûreté générale, et ce compte, dont je puis peut-être parler à mon aise, a mis un trop grand nombre de personnes au courant de ce que le ministre seul doit connaître. Les secrets du gouvernement ont pu être, quoique indirectement sans doute, livrés à ses ennemis. Ne voit-on pas figurer, parmi les représentans contre lesquels l'assemblée vient d'ordonner des poursuites, des hommes qui ont pris part à l'examen des comptes des fonds secrets que les ministres ont rendus? Personnellement, un ministre qui a bien géré les intérêts et les fonds de l'état ne peut qu'éprouver une grande satisfaction à décharger sa responsabilité par des explications, même minutieuses, entre les mains d'une commission qui lui rendra un hommage public; mais la raison politique veut que ce qui est secret de sa nature ne puisse pas transpirer, non-seulement par la publicité, mais encore par les confidences qui circulent dans l'intimité des partis. Une commission de quinze membres examinant l'emploi des fonds qui alimentent la police m'a toujours paru une folie parlementaire. Le président de la république est seul compétent pour cet examen. L'assemblée actuelle s'honorerait en renonçant à une tradition récente qui a déjà rendu la police difficile, et qui pourrait bien la rendre impossible. L'art du gouvernement pour les assemblées consiste à bien placer leur confiance; mais, cette confiance une fois donnée, il faut se garder d'enchaîner la liberté d'action.

On le voit par ce qui précède, le ministre chargé de faire la police a et doit

avoir encore autre chose à faire. Il ne serait bon dans aucun temps, il ne serait pas bon aujourd'hui surtout qu'il appliquât exclusivement sa pensée aux exigences de l'ordre public. Le mal dont nous souffrons a des racines plus profondes. La société ne demande pas seulement à être défendue, elle veut encore, après les avoir vaincus, persuader ses adversaires, et elle ouvre les bras à des améliorations qui l'épurent et l'agrandissent sans l'ébranler.

Le ministre de l'intérieur doit prendre au besoin l'initiative d'une propagande habilement et fortement dirigée contre les doctrines anarchiques. C'est à lui de faire pénétrer, dans les campagnes comme dans les profondeurs des villes, ces principes du droit naturel qui sont comme l'évangile de la civilisation. Il doit ramener les esprits égarés, aussi bien que terrifier les mauvaises passions et appeler au secours du gouvernement toutes les ressources de l'intelligence aussi bien que toutes les puissances de la volonté. Il faut que le gouvernement fasse aujourd'hui pour l'esprit public ce que Napoléon fit, au commencement du siècle, pour les lois civiles, en proclamant bien haut et en propageant partout les données du bon sens.

Le ministre de l'intérieur est, par le côté de la police et de la force employée à la répression, le ministre de la résistance; il doit apparaître, au revers de cette médaille, et plus spécialement qu'aucun de ses collègues, le ministre réformateur.

Tout n'est pas mal dans ce monde, mais tout n'est pas bien non plus. Quand le gouvernement se charge des réformes, il en résulte un progrès; quand ce sont les partis, ils ne peuvent que renverser et détruire. Cette vue d'ensemble, qui est le privilége du pouvoir, permet seule de discerner le vrai du faux et de fonder sur des bases durables un avenir meilleur. Le ministère qui touche de plus près aux misères de la société est l'instrument naturel des changemens que notre état social réclame. Conservons-lui précieusement ce caractère et gardons-nous d'exhumer, après la révolution de 1848, des combinaisons administratives dont le moindre inconvénient serait de rappeler des scandales qui font tache dans l'histoire et qui ne répondraient à aucune des nécessités du moment.

LÉON FAUCHER.

Martres (Haute-Garonne), 23 juin 1849.

V. DE MARS.

LA

DAME DE PIQUE.[1]

I.

On jouait chez Naroumof, lieutenant aux gardes à cheval. Une longue nuit d'hiver s'était écoulée sans que personne s'en aperçût, et il était cinq heures du matin quand on servit le souper. Les gagnans se mirent à table avec grand appétit; pour les autres, ils regardaient leurs assiettes vides. Peu à peu néanmoins, le vin de Champagne aidant, la conversation s'anima et devint générale.

— Qu'as-tu fait aujourd'hui, Sourine? demanda le maître de la maison à un de ses camarades.

— Comme toujours, j'ai perdu. En vérité, je n'ai pas de chance. Je

(1) La littérature russe est peu connue parmi nous, et dans cette *Revue* même, — où à diverses reprises, notamment dans le nº du 1er octobre 1847, le grand poète Pouchkine et les écrivains modernes de la Russie ont été l'objet d'une étude développée, — le mouvement littéraire de ce pays n'a pas été suivi avec toute l'attention qu'il mérite. C'est que la langue russe est à peu près complétement ignorée en France; les interprètes et les critiques compétens manquent. Un écrivain connu par des œuvres qu'on lira encore, quand les gros romans de ces dernières années seront dans l'oubli, fait une heureuse exception, car on ne sait peut-être pas que l'auteur de *Colomba* tourne vers le russe la même curiosité pénétrante qu'il a portée vers le zingali, lorsqu'il composait *Carmen*. C'est à lui que nous devons d'avoir fait passer dans notre langue le récit qu'on va lire, et on reconnaîtra dans *la Dame de Pique* une de ces trop rares tentatives où un esprit éminent sait donner à la traduction même un cachet d'originalité. Pouchkine assurément ne pouvait trouver un meilleur introducteur dans la littérature française.

(*N. du D.*)

joue la *mirandole;* vous savez si j'ai du sang-froid. Je suis un ponte impassible, jamais je ne change mon jeu, et je perds toujours!

— Comment! dans toute la soirée, tu n'as pas essayé une fois de mettre sur la rouge? En vérité, ta fermeté me passe.

— Comment trouvez-vous Hermann, dit un des convives en montrant un jeune officier du génie. De sa vie, ce garçon-là n'a fait un paroli ni touché une carte, et il nous regarde jouer jusqu'à cinq heures du matin.

— Le jeu m'intéresse, dit Hermann, mais je ne suis pas d'humeur à risquer le nécessaire pour gagner le superflu.

— Hermann est Allemand; il est économe, voilà tout, s'écria Tomski; mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est ma grand'mère la comtesse Anna Fedotovna.

— Pourquoi cela? lui demandèrent ses amis.

— N'avez-vous pas remarqué, reprit Tomski, qu'elle ne joue jamais?

— En effet, dit Naroumof, une femme de quatre-vingts ans qui ne ponte pas, cela est extraordinaire.

— Vous ne savez pas le pourquoi?

— Non. Est-ce qu'il y a une raison?

— Oh bien! écoutez. Vous saurez que ma grand'mère, il y a quelque soixante ans, alla à Paris et y fit fureur. On courait après elle pour voir *la Vénus moscovite*. Richelieu lui fit la cour, et ma grand'mère prétend qu'il s'en fallut peu qu'elle ne l'obligeât par ses rigueurs à se brûler la cervelle. Dans ce temps-là, les femmes jouaient au pharaon. Un soir, au jeu de la cour, elle perdit sur parole contre le duc d'Orléans une somme très considérable. Rentrée chez elle, ma grand'mère ôta ses mouches, défit ses paniers, et dans ce costume tragique alla conter sa mésaventure à mon grand-père, en lui demandant de l'argent pour s'acquitter. Feu mon grand-père était une espèce d'intendant pour sa femme. Il la craignait comme le feu, mais le chiffre qu'on lui avoua le fit sauter au plancher; il s'emporta, se mit à faire ses comptes, et prouva à ma grand'mère qu'en six mois elle avait dépensé un demi-million. Il lui dit nettement qu'il n'avait pas à Paris ses villages des gouvernemens de Moskou ou de Saratof, et conclut en refusant les subsides demandés. Vous imaginez bien la fureur de ma grand'mère. Elle lui donna un soufflet et fit lit à part cette nuit-là en témoignage de son indignation. Le lendemain elle revint à la charge. Pour la première fois de sa vie elle voulut bien condescendre à des raisonnemens et des explications. C'est en vain qu'elle s'efforça de démontrer à son mari qu'il y a dettes et dettes, et qu'il n'y a pas d'apparence d'en user avec un prince comme avec un carrossier. Toute cette éloquence fut en pure perte, mon grand-père était inflexible. Ma grand'mère ne savait que devenir. Heureusement elle connaissait un homme

fort célèbre à cette époque. Vous avez entendu parler du comte de Saint-Germain, dont on débite tant de merveilles. Vous savez qu'il se donnait pour une manière de juif errant, possesseur de l'élixir de vie et de la pierre philosophale. Quelques-uns se moquaient de lui comme d'un charlatan. Casanova, dans ses mémoires, dit qu'il était espion. Quoi qu'il en soit, malgré le mystère de sa vie, Saint-Germain était recherché par la bonne compagnie et était vraiment un homme aimable. Encore aujourd'hui ma grand'mère a conservé pour lui une affection très vive, et elle se fâche tout rouge quand on n'en parle pas avec respect. Elle pensa qu'il pourrait lui avancer la somme dont elle avait besoin, et lui écrivit un billet pour le prier de passer chez elle. Le vieux thaumaturge accourut aussitôt et la trouva plongée dans le désespoir. En deux mots, elle le mit au fait, lui raconta son malheur et la cruauté de son mari, ajoutant qu'elle n'avait plus d'espoir que dans son amitié et son obligeance. Saint-Germain, après quelques instans de réflexion : « Madame, dit-il, je pourrais facilement vous avancer l'argent qu'il vous faut, mais je sais que vous n'auriez de repos qu'après me l'avoir remboursé, et je ne veux pas que vous sortiez d'un embarras pour vous jeter dans un autre. Il y a un moyen de vous acquitter. Regagnez cet argent... — Mais, mon cher comte, répondit ma grand'mère, je vous l'ai déjà dit, je n'ai plus une pistole... — Vous n'en avez pas besoin, reprit Saint-Germain : écoutez-moi seulement. » Alors il lui apprit un secret que chacun de vous, j'en suis sûr, paierait fort cher.

Tous les jeunes officiers étaient attentifs. Tomski s'arrêta pour allumer une pipe, resserra sa ceinture et continua de la sorte :

— Le soir même, ma grand'mère alla à Versailles au jeu de la reine. Le duc d'Orléans tenait la banque. Ma grand'mère lui débita une petite histoire pour s'excuser de n'avoir pas encore acquitté sa dette, puis elle s'assit et se mit à ponter. Elle prit trois cartes : la première gagna; elle doubla son enjeu sur la seconde, gagna encore, doubla sur la troisième, bref, elle s'acquitta glorieusement.

— Pur hasard! dit un des jeunes officiers.

— Quel conte! s'écria Hermann.

— C'étaient donc des cartes préparées, dit un troisième.

— Je ne le crois pas, répondit gravement Tomski.

— Comment! s'écria Naroumof, tu as une grand'mère qui sait trois cartes gagnantes, et tu n'as pas encore su te les faire indiquer?

— Ah! c'est là le diable! reprit Tomski. Elle avait quatre fils, dont mon père était un. Trois furent des joueurs déterminés, et pas un seul n'a pu lui tirer son secret, qui pourtant leur aurait fait grand bien, et à moi aussi. Mais écoutez ce que m'a raconté mon oncle, le comte Ivan Ilitch, et j'ai sa parole d'honneur. Tchaplitzki... vous savez, — celui qui est mort dans la misère après avoir mangé des millions, — un jour,

dans sa jeunesse, il perdit contre Zoritch environ trois cent mille roubles. Il était au désespoir. Ma grand'mère, qui n'était guère indulgente pour les fredaines des jeunes gens, je ne sais pourquoi, faisait exception à ses habitudes en faveur de Tchaplitzki. Elle lui donna trois cartes à jouer l'une après l'autre, en exigeant sa parole d'honneur de ne plus jouer ensuite de sa vie. Aussitôt Tchaplitzki alla trouver Zoritch et lui demanda sa revanche. Sur la première carte, il mit cinquante mille roubles. Il gagna, fit paroli; en fin de compte, avec ses trois cartes, il s'acquitta et se trouva même en gain... Mais voilà six heures! Ma foi, il est temps d'aller se coucher.

Chacun vida son verre, et l'on se sépara.

II.

La vieille comtesse Anna Fedotovna était dans son cabinet de toilette, assise devant une glace. Trois femmes de chambre l'entouraient : l'une lui présentait un pot de rouge, une autre une boîte d'épingles noires, une troisième tenait un énorme bonnet de dentelles avec des rubans couleur de feu. La comtesse n'avait plus la moindre prétention à la beauté, mais elle conservait toutes les habitudes de sa jeunesse, s'habillait à la mode d'il y a cinquante ans, et mettait à sa toilette tout le temps et toute la pompe d'une petite maîtresse du siècle passé. Sa demoiselle de compagnie travaillait à un métier dans l'embrasure de la fenêtre.

— Bonjour, grand'maman, dit un jeune officier en entrant dans le cabinet. Bonjour, mademoiselle Lise. Grand'maman, c'est une requête que je viens vous porter.

— Qu'est-ce que c'est, Paul?

— Permettez-moi de vous présenter un de mes amis, et de vous demander pour lui une invitation à votre bal.

— Amène-le à mon bal, et tu me le présenteras là. As-tu été hier chez la princesse*** ?

— Assurément; c'était délicieux! On a dansé jusqu'à cinq heures. Mlle Eletzki était à ravir.

— Ma foi, mon cher, tu n'es pas difficile. En fait de beauté, c'est sa grand'mère la princesse Daria Petrovna qu'il fallait voir! Mais, dis donc, elle doit être bien vieille, la princesse Daria Petrovna?

— Comment, vieille! s'écria étourdiment Tomski, il y a sept ans qu'elle est morte!

La demoiselle de compagnie leva la tête et fit un signe au jeune officier. Il se rappela aussitôt que la consigne était de cacher à la comtesse la mort de ses contemporains. Il se mordit la langue; mais d'ailleurs la comtesse garda le plus beau grand sang-froid en apprenant que sa vieille amie n'était plus de ce monde.

— Morte? dit-elle; tiens, je ne le savais pas. Nous avons été nommées ensemble demoiselles d'honneur, et, quand nous fûmes présentées, l'impératrice...

La vieille comtesse raconta pour la centième fois une anecdote de ses jeunes années. — Paul, dit-elle en finissant, aide-moi à me lever. Lisanka, où est ma tabatière? — Et, suivie de ses trois femmes de chambre, elle passa derrière un grand paravent pour achever sa toilette. Tomski demeurait en tête à tête avec la demoiselle de compagnie.

— Quel est ce monsieur que vous voulez présenter à madame? demanda à voix basse Lisabeta Ivanovna.

— Naroumof. Vous le connaissez?

— Non. Est-il militaire?

— Oui.

— Dans le génie?

— Non, dans les chevaliers-gardes. Pourquoi donc croyiez-vous qu'il était dans le génie?

La demoiselle de compagnie sourit, mais ne répondit pas.

— Paul! cria la comtesse de derrière son paravent, envoie-moi un roman nouveau, n'importe quoi; seulement, vois-tu, pas dans le goût d'aujourd'hui.

— Comment vous le faut-il, grand'maman?

— Un roman où le héros n'étrangle ni père ni mère, et où il n'y ait pas de noyés. Rien ne me fait plus de peur que les noyés.

— Où trouver à présent un roman de cette espèce? En voudriez-vous un russe?

— Bah! est-ce qu'il y a des romans russes? Tu m'en enverras un, n'est-ce pas, tu ne l'oublieras pas?

— Je n'y manquerai pas. Adieu, grand'maman, je suis bien pressé. Adieu, Lisabeta Ivanovna. Pourquoi donc vouliez-vous que Naroumof fût dans le génie?

Et Tomski sortit du cabinet de toilette.

Lisabeta Ivanovna, restée seule, reprit sa tapisserie et s'assit dans l'embrasure de la fenêtre. Aussitôt, dans la rue, à l'angle d'une maison voisine, parut un jeune officier. Sa présence fit aussitôt rougir jusqu'aux oreilles la demoiselle de compagnie; elle baissa la tête et la cacha presque sous son canevas. En ce moment, la comtesse rentra complétement habillée.

— Lisanka, dit-elle, fais atteler; nous allons faire un tour de promenade.

Lisabeta se leva aussitôt et se mit à ranger sa tapisserie.

— Eh bien! qu'est-ce que c'est? Petite, es-tu sourde? Va dire qu'on attelle tout de suite.

— J'y vais, répondit la demoiselle de compagnie, et elle courut dans l'antichambre.

Un domestique entra, apportant des livres de la part du prince Paul Alexandrovitch.

— Bien des remerciemens. — Lisanka! Lisanka! où court-elle comme cela?

— J'allais m'habiller, madame.

— Nous avons le temps, petite. Assieds-toi, prends le premier volume, et lis-moi.

La demoiselle de compagnie prit le livre et lut quelques lignes.

— Plus haut! dit la comtesse. Qu'as-tu donc? Est-ce que tu es enrouée? Attends, approche-moi ce tabouret... Plus près... Bon.

Lisabeta Ivanovna lut encore deux pages; la comtesse bâilla.

— Jette cet ennuyeux livre, dit-elle; quel fatras! Renvoie cela au prince Paul, et fais-lui bien mes remerciemens... Et cette voiture, est-ce qu'elle ne viendra pas?

— La voici, répondit Lisabeta Ivanovna, en regardant par la fenêtre.

— Eh bien! tu n'es pas habillée? Il faut donc toujours t'attendre! c'est insupportable.

Lisabeta courut à sa chambre. Elle y était depuis deux minutes à peine, que la comtesse sonnait de toute sa force; ses trois femmes de chambre entraient par une porte et le valet de chambre par une autre.

— On ne m'entend donc pas, à ce qu'il paraît, s'écria la comtesse. Qu'on aille dire à Lisabeta Ivanovna que je l'attends.

Elle entrait en ce moment avec une robe de promenade et un chapeau.

— Enfin, mademoiselle! dit la comtesse. Mais quelle toilette est cela? Pourquoi cela? A qui en veux-tu? Voyons, quel temps fait-il? Il fait du vent, je crois?

— Non, excellence, dit le valet de chambre. Au contraire, il fait bien doux.

— Vous ne savez jamais ce que vous dites. Ouvrez-moi le vasistas. Je le disais bien... Un vent affreux! un froid glacial! Qu'on dételle! Lisanka, ma petite, nous ne sortirons pas. Ce n'était pas la peine de te faire si belle.

— Quelle existence! se dit tout bas la demoiselle de compagnie.

En effet, Lisabeta Ivanovna était une bien malheureuse créature. « Il est amer, le pain de l'étranger, dit Dante; elle est haute à franchir, la pierre de son seuil. » Mais qui pourrait dire les ennuis d'une pauvre demoiselle de compagnie auprès d'une vieille femme de qualité? Pourtant la comtesse n'était pas méchante, mais elle avait tous les caprices d'une femme gâtée par le monde. Elle était avare, personnelle, égoïste comme celle qui depuis long-temps avait cessé de jouer un rôle actif dans la société. Jamais elle ne manquait un bal, et là, fardée, vêtue à la mode antique, elle se tenait dans un coin et semblait placée exprès pour servir d'épouvantail. Chacun, en entrant, allait lui faire un profond salut, mais, la cérémonie terminée, personne ne lui adressait plus

la parole. Elle recevait chez elle toute la ville, observant l'étiquette dans sa rigueur et ne pouvait mettre les noms sur les figures. Ses nombreux domestiques, engraissés et blanchis dans son antichambre, ne faisaient que ce qu'ils voulaient, et cependant tout chez elle était au pillage, comme si déjà la mort fût entrée dans sa maison. Lisabeta Ivanovna passait sa vie dans un supplice continuel. Elle servait le thé, et on lui reprochait le sucre gaspillé. Elle lisait des romans à la comtesse, qui la rendait responsable de toutes les sottises des auteurs. Elle accompagnait la noble dame dans ses promenades, et c'était à elle qu'on s'en prenait du mauvais pavé et du mauvais temps. Ses appointemens, plus que modestes, n'étaient jamais régulièrement payés, et l'on exigeait qu'elle s'habillât *comme tout le monde*, c'est-à-dire comme fort peu de gens. Dans la société, son rôle était aussi triste. Tous la connaissaient, personne ne la distinguait. Au bal, elle dansait, mais seulement lorsqu'on avait besoin d'un vis-à-vis. Les femmes venaient la prendre par la main et l'emmenaient hors du salon quand il fallait arranger quelque chose à leur toilette. Elle avait de l'amour-propre et sentait profondément la misère de sa position. Elle attendait avec impatience un libérateur pour briser ses chaînes; mais les jeunes gens, prudens au milieu de leur étourderie affectée, se gardaient bien de l'honorer de leurs attentions, et cependant Lisabeta Ivanovna était cent fois plus jolie que ces demoiselles ou effrontées ou stupides qu'ils entouraient de leurs hommages. Plus d'une fois, quittant doucement le luxe et l'ennui du salon, elle allait s'enfermer seule dans sa petite chambre meublée d'un vieux paravent, d'un tapis rapiécé, d'une commode, d'un petit miroir et d'un lit en bois peint; là, elle pleurait tout à son aise, à la lueur d'une chandelle de suif dans un chandelier de laiton.

Une fois, c'était deux jours après la soirée chez Naroumof et une semaine avant la scène que nous venons d'esquisser, un matin, Lisabeta était assise à son métier devant la fenêtre, quand, promenant un regard distrait dans la rue, elle aperçut un officier du génie, immobile, les yeux fixés sur elle. Elle baissa la tête et se remit à son travail avec un redoublement d'application. Au bout de cinq minutes, elle regarda machinalement dans la rue; l'officier était à la même place. N'ayant pas l'habitude de coqueter avec les jeunes gens qui passaient sous ses fenêtres, elle demeura les yeux fixés sur son métier pendant près de deux heures, jusqu'à ce qu'on vînt l'avertir pour dîner. Alors il fallut se lever et ranger ses affaires, et pendant ce mouvement elle revit l'officier à la même place. Cela lui sembla fort étrange. Après le dîner, elle s'approcha de la fenêtre avec une certaine émotion, mais l'officier du génie n'était plus dans la rue. Elle cessa d'y penser.

Deux jours après, sur le point de monter en voiture avec la com-

tesse, elle le revit planté droit devant la porte, la figure à demi cachée par un collet de fourrures, mais ses yeux noirs étincelaient sous son chapeau. Lisabeta eut peur sans trop savoir pourquoi, et s'assit en tremblant dans la voiture.

De retour à la maison, elle courut à la fenêtre avec un battement de cœur; l'officier était à sa place habituelle, fixant sur elle un regard ardent. Aussitôt elle se retira, mais brûlante de curiosité et en proie à un sentiment étrange qu'elle éprouvait pour la première fois.

Depuis lors il ne se passa pas de jours que le jeune ingénieur ne vînt rôder sous sa fenêtre. Bientôt, entre elle et lui, s'établit une connaissance muette. Assise à son métier, elle avait le sentiment de sa présence; elle relevait la tête, et chaque jour le regardait plus long-temps. Le jeune homme semblait plein de reconnaissance pour cette innocente faveur; elle voyait, avec ce regard profond et rapide de la jeunesse, qu'une vive rougeur couvrait les joues pâles de l'officier, chaque fois que leurs yeux se rencontraient. Au bout d'une semaine, elle se prit à lui sourire.

Lorsque Tomski demanda à sa grand'mère la permission de lui présenter un de ses amis, le cœur de la pauvre fille battit bien fort, et, lorsqu'elle sut que Naroumof était dans les gardes à cheval, elle se repentit cruellement d'avoir compromis son secret en le livrant à un étourdi.

Hermann était le fils d'un Allemand établi en Russie qui lui avait laissé un petit capital. Fermement résolu à conserver son indépendance, il s'était fait une loi de ne pas toucher à ses revenus, vivait de sa solde et ne se passait pas la moindre fantaisie. Il était peu communicatif, ambitieux, et sa réserve fournissait rarement à ses camarades l'occasion de s'amuser à ses dépens. Sous un calme d'emprunt, il cachait des passions violentes, une imagination désordonnée, mais il était toujours maître de lui et avait su se préserver des égaremens ordinaires de la jeunesse. Ainsi, né joueur, jamais il n'avait touché une carte, parce qu'il comprenait que sa position ne lui permettait pas (il le disait lui-même) de sacrifier le nécessaire dans l'espérance d'acquérir le superflu, et cependant il passait des nuits entières devant un tapis vert, suivant avec une anxiété fébrile les chances rapides du jeu.

L'anecdote des trois cartes du comte de Saint-Germain avait fortement frappé son imagination, et toute la nuit il ne fit qu'y penser. — Si pourtant, se disait-il le lendemain soir, en se promenant par les rues de Pétersbourg, si la vieille comtesse me confiait son secret! si elle voulait seulement me dire trois cartes gagnantes!... Il faut que je me fasse présenter, que je gagne sa confiance, que je lui fasse la cour... Oui, et elle a quatre-vingt-sept ans. Elle peut mourir cette semaine, demain peut-être... D'ailleurs, cette histoire... y a-t-il un mot de vrai

là-dedans? Non; l'économie, la tempérance, le travail, voilà mes trois cartes gagnantes! C'est avec elles que je doublerai, que je décuplerai mon capital. C'est elles qui m'assureront l'indépendance et le bien-être.

Rêvant de la sorte, il se trouva dans une des grandes rues de Pétersbourg, devant une maison d'assez vieille architecture. La rue était encombrée de voitures, défilant une à une devant une façade splendidement illuminée. Il voyait sortir de la portière ouverte tantôt le petit pied d'une jeune femme, tantôt la botte à l'écuyère d'un général, cette fois un bas à jour, cette autre un soulier diplomatique. Pelisses et manteaux passaient en procession devant un suisse gigantesque. Hermann s'arrêta. — A qui cette maison? demanda-t-il à un garde de nuit (*boudoutchnik*) rencogné dans sa guérite.

— A la comtesse ***. C'était la grand'mère de Tomski.

Hermann tressaillit. L'histoire des trois cartes se représenta à son imagination. Il se mit à tourner autour de la maison, pensant à la femme qui l'occupait, à sa richesse, à son pouvoir mystérieux. De retour enfin dans son taudis, il fut long-temps avant de s'endormir, et, lorsque le sommeil s'empara de ses sens, il vit danser devant ses yeux des cartes, un tapis vert, des tas de ducats et de billets de banque. Il se voyait faisant paroli sur paroli, gagnant toujours, empochant des piles de ducats et bourrant son portefeuille de billets. A son réveil, il soupira de ne plus trouver ses trésors fantastiques et, pour se distraire, il alla de nouveau se promener par la ville. Bientôt il fut en face de la maison de la comtesse ***. Une force invincible l'entraînait. Il s'arrêta et regarda aux fenêtres. Derrière une vitre il aperçut une jeune tête avec de beaux cheveux noirs, penchée gracieusement sur un livre, sans doute, ou sur un métier. La tête se releva; il vit un frais visage et des yeux noirs. Cet instant-là décida de son sort.

III.

Lisabeta Ivanovna ôtait son schall et son chapeau quand la comtesse l'envoya chercher. Elle venait de faire remettre les chevaux à la voiture. Tandis qu'à la porte de la rue deux laquais hissaient la vieille dame à grand'peine sur le marchepied, Lisabeta aperçut le jeune officier tout auprès d'elle; elle sentit qu'il lui saisissait la main; la peur lui fit perdre la tête, et l'officier avait déjà disparu lui laissant un papier entre les doigts. Elle se hâta de le cacher dans son gant. Pendant toute la route, elle ne vit et n'entendit rien. En voiture, la comtesse avait l'habitude de faire sans cesse des questions : — Qui est cet homme qui nous a saluées? Comment s'appelle ce pont? Qu'est-ce qu'il y a écrit sur cette enseigne?

Lisabeta répondait tout de travers, et se fit gronder par la comtesse.

— Qu'as-tu donc aujourd'hui, petite? A quoi penses-tu donc? Ou bien est-ce que tu ne m'entends pas? Je ne grasseie pas pourtant, et je n'ai pas encore perdu la tête, hein?

Lisabeta ne l'écoutait pas. De retour à la maison, elle courut s'enfermer dans sa chambre et tira la lettre de son gant. Elle n'était pas cachetée, et par conséquent il était impossible de ne pas la lire. La lettre contenait des protestations d'amour. Elle était tendre, respectueuse, et mot pour mot traduite d'un roman allemand; mais Élisabeta ne savait pas l'allemand, et en fut fort contente.

Seulement, elle se trouvait bien embarrassée. Pour la première fois de sa vie, elle avait un secret. Être en correspondance avec un jeune homme! Sa témérité la faisait frémir. Elle se reprochait son imprudence, et ne savait quel parti prendre.

Cesser de travailler à la fenêtre, et, à force de froideur, dégoûter le jeune officier de sa poursuite, lui renvoyer sa lettre, lui répondre d'une manière ferme et décidée, à quoi se résoudre? Elle n'avait ni amie ni conseiller; elle se résolut à répondre.

Elle s'assit à sa table, prit du papier et une plume, et médita profondément. Plus d'une fois elle commença une phrase, puis déchira la feuille. Le billet était tantôt trop dur, tantôt il manquait d'une juste réserve. Enfin, à grand'peine, elle réussit à composer quelques lignes dont elle fut satisfaite : « Je crois, écrivait-elle, que vos intentions sont celles d'un galant homme, et que vous ne voudriez pas m'offenser par une conduite irréfléchie; mais vous comprendrez que notre connaissance ne peut commencer de la sorte. Je vous renvoie votre lettre, et j'espère que vous ne me donnerez pas lieu de regretter mon imprudence. »

Le lendemain, aussitôt qu'elle aperçut Hermann, elle quitta son métier, passa dans le salon, ouvrit le vasistas, et jeta la lettre dans la rue, comptant bien que le jeune officier ne la laisserait pas s'égarer. En effet, Hermann la ramassa aussitôt, et entra dans une boutique de confiseur pour la lire. N'y trouvant rien de décourageant, il rentra chez lui assez content du début de son intrigue amoureuse.

Quelques jours après, une jeune personne aux yeux fort éveillés vint demander à parler à Mlle Lisabeta de la part d'une marchande de modes. Lisabeta ne la reçut pas sans inquiétude, prévoyant quelque mémoire arriéré; mais sa surprise fut grande, lorsqu'en ouvrant un papier qu'on lui remit, elle reconnut l'écriture de Hermann.

— Vous vous trompez, mademoiselle, cette lettre n'est pas pour moi.

— Je vous demande bien pardon, répondit la modiste avec un sourire malin. Prenez donc la peine de la lire.

Lisabeta y jeta les yeux. Hermann demandait un entretien.

— C'est impossible! s'écria-t-elle effrayée et de la hardiesse de la

demande, et de la manière dont elle lui était transmise. « Cette lettre n'est pas pour moi ! » Et elle la déchira en mille morceaux.

— Si cette lettre n'est pas pour vous, mademoiselle, pourquoi la déchirez-vous? reprit la modiste. Il fallait la renvoyer à la personne à qui elle est destinée.

— Mon Dieu ! ma bonne, excusez-moi, dit Lisabeta toute déconcertée; ne m'apportez plus jamais de lettres, je vous en prie, et dites à celui qui vous envoie qu'il devrait rougir de son procédé.

Mais Hermann n'était pas homme à lâcher prise. Chaque jour Lisabeta recevait une lettre nouvelle, arrivant tantôt d'une manière, tantôt d'une autre. Maintenant ce n'était plus des traductions de l'allemand qu'on lui envoyait. Hermann écrivait sous l'empire d'une passion violente, et parlait une langue qui était bien la sienne. Lisabeta ne put tenir contre ce torrent d'éloquence. Elle reçut les lettres de bonne grace, et bientôt y répondit. Chaque jour, ses réponses devenaient plus longues et plus tendres. Enfin, elle lui jeta par la fenêtre le billet suivant :

« Aujourd'hui il y a bal chez l'ambassadeur de ***. La comtesse y va. Nous y resterons jusqu'à deux heures. Voici comment vous pourrez me voir sans témoins. Dès que la comtesse sera partie, c'est-à-dire vers onze heures, les gens ne manquent pas de s'éloigner. Il ne restera que le suisse dans le vestibule, et il est presque toujours endormi dans son tonneau. Entrez dès que onze heures sonneront, et aussitôt montez rapidement l'escalier. Si vous trouvez quelqu'un dans l'antichambre, vous demanderez si la comtesse est chez elle : on vous répondra qu'elle est sortie, et alors il faudra bien se résigner et partir; mais très probablement vous ne rencontrerez personne. Les femmes de la comtesse sont toutes ensemble dans une chambre éloignée. Arrivé dans l'antichambre, prenez à gauche, et allez tout droit devant vous jusqu'à ce que vous soyez dans la chambre à coucher de la comtesse. Là, derrière un grand paravent, vous trouverez deux portes : celle de droite ouvre dans un cabinet noir, celle de gauche donne dans un corridor au bout duquel est un petit escalier tournant. Il mène à ma chambre. »

Hermann frémissait, comme un tigre à l'affût, en attendant l'heure du rendez-vous. Dès dix heures, il était en faction devant la porte de la comtesse. Il faisait un temps affreux. Les vents étaient déchaînés, la neige tombait à larges flocons. Les réverbères ne jetaient qu'une lueur incertaine; les rues étaient désertes. De temps en temps passait un fiacre fouettant une rosse maigre, et cherchant à découvrir un passant attardé. Couvert d'une mince redingote, Hermann ne sentait ni le vent, ni la neige. Enfin parut la voiture de la comtesse. Il vit deux grands laquais prendre par-dessous les bras ce spectre cassé, et le déposer sur les coussins, bien empaqueté dans une énorme pelisse. Aus-

sitôt après, enveloppée d'un petit manteau, la tête couronnée de fleurs naturelles, Lisabeta s'élança comme un trait dans la voiture. La portière se ferma, et la voiture roula lourdement sur la neige molle. Le suisse ferma la porte de la rue. Les fenêtres du premier étage devinrent sombres, le silence régna dans la maison. Hermann se promenait de long en large. Bientôt il s'approcha d'un reverbère, et regarda à sa montre. Onze heures moins vingt minutes. Appuyé contre le réverbère, les yeux fixés sur l'aiguille, il comptait avec impatience les minutes qui restaient. A onze heures juste, Hermann montait les degrés, ouvrait la porte de la rue, et entrait dans le vestibule, en ce moment fort éclairé. O bonheur! point de suisse. D'un pas ferme et rapide, il franchit l'escalier en un clin d'œil, et se trouva dans l'antichambre. Là, devant une lampe, un valet de pied dormait étendu dans une vieille bergère toute crasseuse. Hermann passa prestement devant lui, et traversa la salle à manger et le salon, où il n'y avait pas de lumière; mais la lampe de l'antichambre lui servait à se guider. Le voilà enfin dans la chambre à coucher. Devant l'armoire sainte, remplie de vieilles images, brûlait une lampe d'or. Dès fauteuils dorés, des divans aux couleurs passées et aux coussins moelleux étaient disposés symétriquement le long des murailles tendues de soieries de la Chine. On remarquait d'abord deux grands portraits peints par Mme Lebrun. L'un représentait un homme de quarante ans, gros et haut en couleur, en habit vert clair, avec une plaque sur la poitrine. Le second portrait était celui d'une jeune élégante, le nez aquilin, les cheveux relevés sur les tempes, avec de la poudre et une rose sur l'oreille. Dans tous les coins, on voyait des bergers en porcelaine de Saxe, des vases de toute forme, des pendules de Leroy, des paniers, des éventails, et les mille joujoux à l'usage des dames, grandes découvertes du siècle dernier, contemporaines des ballons de Montgolfier et du magnétisme de Mesmer. Hermann passa derrière le paravent qui cachait un petit lit en fer. Il aperçut les deux portes: à droite celle du cabinet noir, à gauche celle du corridor. Il ouvrit cette dernière, vit le petit escalier qui conduisait chez la pauvre demoiselle de compagnie, puis il referma cette porte, et entra dans le cabinet noir.

Le temps s'écoulait lentement. Dans la maison, tout était tranquille. La pendule du salon sonna minuit, et le silence recommença. Hermann était debout, appuyé contre un poêle sans feu. Il était calme. Son cœur battait par pulsations bien égales, comme celui d'un homme déterminé à braver tous les dangers qui s'offriront à lui, parce qu'il les sait inévitables. Il entendit sonner une heure, puis deux heures, puis bientôt après le roulement lointain d'une voiture. Alors il se sentit ému malgré lui. La voiture approcha rapidement et s'arrêta. Grand bruit aussitôt de domestiques courant dans les escaliers; des voix con-

fuses, tous les appartemens s'illuminent, et trois vieilles femmes de chambre entrent à la fois dans la chambre à coucher; enfin paraît la comtesse, momie ambulante, qui se laisse tomber dans un grand fauteuil à la Voltaire. Hermann regardait par une fente. Il vit Lisabeta passer tout contre lui et il entendit son pas précipité dans le petit escalier tournant. Au fond du cœur, il sentit bien quelque chose comme un remords, mais cela passa. Son cœur redevint de pierre.

La comtesse se mit à se déshabiller devant un miroir. On lui ôta sa coiffure de roses et l'on sépara sa perruque poudrée de ses cheveux à elle, tout ras et tout blancs. Les épingles tombaient en pluie autour d'elle. Sa robe jaune lamée d'argent glissa jusqu'à ses pieds gonflés. Hermann assista malgré lui à tous les détails peu ragoûtans d'une toilette de nuit; enfin la comtesse demeura en peignoir et en bonnet de nuit. En ce costume plus convenable à son âge, elle était un peu moins effroyable.

Comme la plupart des vieilles gens, la comtesse était tourmentée par des insomnies. Après s'être déshabillée, elle fit rouler son fauteuil dans l'embrasure d'une fenêtre et congédia ses femmes. On éteignit les bougies, et la chambre ne fut plus éclairée que par la lampe qui brûlait devant les saintes images. La comtesse toute jaune, toute ratatinée, les lèvres pendantes, se balançait doucement à droite et à gauche. Dans ses yeux ternes on lisait l'absence de la pensée, et, en la regardant se brandiller ainsi, on eût dit qu'elle ne se mouvait pas par l'action de la volonté, mais par quelque mécanisme secret.

Tout à coup ce visage de mort changea d'expression. Les lèvres cessèrent de trembler, les yeux s'animèrent. Devant la comtesse, un inconnu venait de paraître : c'était Hermann.

— N'ayez pas peur, madame, dit Hermann à voix basse, mais en accentuant bien ses mots. Pour l'amour de Dieu, n'ayez pas peur. Je ne veux pas vous faire le moindre mal. Au contraire, c'est une grace que je viens implorer de vous.

La vieille le regardait en silence, comme si elle ne comprenait pas. Il crut qu'elle était sourde, et, se penchant à son oreille, il répéta son exorde. La comtesse continua à garder le silence.

— Vous pouvez, continua Hermann, assurer le bonheur de toute ma vie, et sans qu'il vous en coûte rien. — Je sais que vous pouvez me dire trois cartes qui....

Hermann s'arrêta. La comtesse comprit sans doute ce qu'on voulait d'elle; peut-être cherchait-elle une réponse. Elle dit :

— C'était une plaisanterie... je vous le jure, une plaisanterie.

— Non, madame, répliqua Hermann d'un ton colère. Souvenez-vous de Tchaplitzki, que vous fîtes gagner....

La comtesse parut troublée. Un instant, ses traits exprimèrent une vive émotion, mais bientôt ils reprirent leur immobilité stupide.

— Ne pouvez-vous pas, dit Hermann, m'indiquer trois cartes gagnantes?

La comtesse se taisait; il continua :

— Pourquoi garder pour vous ce secret? — Pour vos petits-fils? Ils sont riches sans cela. Ils ne savent pas le prix de l'argent. A quoi leur serviraient vos trois cartes? Ce sont des débauchés. Celui qui ne sait pas garder son patrimoine mourra dans l'indigence, eût-il la science des démons à ses ordres. Je suis un homme rangé, moi. Je connais le prix de l'argent. Vos trois cartes ne seront pas perdues pour moi. Allons...

Il s'arrêta, attendant une réponse en tremblant. Le comtesse ne disait mot.

Hermann se mit à genoux.

— Si votre cœur a jamais connu l'amour, si vous vous rappelez ses douces extases, si vous avez jamais souri au cri d'un nouveau-né, si quelque sentiment humain a jamais fait battre votre cœur, je vous en supplie par l'amour d'un époux, d'un amant, d'une mère, par tout ce qu'il y a de saint dans la vie, ne rejetez pas ma prière. Révélez-moi votre secret! — Voyons? — Peut-être se lie-t-il à quelque péché terrible, à la perte de votre bonheur éternel? N'auriez-vous pas fait quelque pacte diabolique?... Pensez-y, vous êtes bien âgée, et vous n'avez plus long-temps à vivre. Je suis prêt à prendre sur mon ame tous vos péchés, à en répondre seul devant Dieu! — Dites-moi votre secret! — Songez que le bonheur d'un homme se trouve entre vos mains, que non-seulement moi, mais mes enfans, mes petits-enfans, nous bénirons tous votre mémoire et vous vénérerons comme une sainte.

La vieille comtesse ne répondit pas un mot.

Hermann se releva.

— Maudite vieille, s'écria-t-il en grinçant des dents, je saurai bien te faire parler! Et il tira un pistolet de sa poche.

A la vue du pistolet, la comtesse, pour la seconde fois, montra une vive émotion. Sa tête branla plus fort, elle étendit ses mains comme pour écarter l'arme, puis, tout d'un coup, se renversant en arrière, elle demeura immobile.

— Allons! cessez de faire l'enfant, dit Hermann en lui saisissant la main. Je vous adjure pour la dernière fois. Voulez-vous me dire vos trois cartes, oui ou non?

La comtesse ne répondit pas. Hermann s'aperçut qu'elle était morte.

IV.

Lisabeta Ivanovna était assise dans sa chambre, encore en toilette de bal, plongée dans une profonde méditation. De retour à la maison, elle s'était hâtée de congédier sa femme de chambre en lui disant

qu'elle n'avait besoin de personne pour se déshabiller, et elle était montée dans son appartement, tremblant d'y trouver Hermann, désirant même de ne l'y pas trouver. Du premier coup d'œil, elle s'assura de son absence et remercia le hasard qui avait fait manquer leur rendez-vous. Elle s'assit toute pensive, sans songer à changer de toilette, et se mit à repasser dans sa mémoire toutes les circonstances d'une liaison commencée depuis si peu de temps, et qui pourtant l'avait déjà menée si loin. Trois semaines s'étaient à peine écoulées depuis que de sa fenêtre elle avait aperçu le jeune officier, et déjà elle lui avait écrit, et il avait réussi à obtenir d'elle un rendez-vous la nuit. Elle savait son nom, voilà tout. Elle en avait reçu quantité de lettres, mais jamais il ne lui avait adressé la parole; elle ne connaissait pas le son de sa voix. Jusqu'à ce soir-là même, chose étrange, elle n'avait jamais entendu parler de lui. Ce soir-là, Tomski, croyant s'apercevoir que la jeune princesse Pauline ***, auprès de laquelle il était fort assidu, coquetait, contre son habitude, avec un autre que lui, avait voulu s'en venger en faisant parade d'indifférence. Dans ce beau dessein, il avait invité Lisabeta pour une interminable mazurka. Il lui fit force plaisanteries sur sa partialité pour les officiers de l'arme du génie, et, en feignant d'en savoir beaucoup plus qu'il n'en disait, il arriva que quelques-unes de ses plaisanteries tombèrent si juste, que plus d'une fois Lisabeta put croire que son secret était découvert.

— Mais enfin, dit-elle en souriant, de qui tenez-vous tout cela?

— D'un ami de l'officier que vous savez. D'un homme très original.

— Et quel est cet homme si original?

— Il s'appelle Hermann.

Elle ne répondit rien, mais elle sentit ses mains et ses pieds se glacer.

— Hermann est un héros de roman, continua Tomski. Il a le profil de Napoléon et l'ame de Méphistophélès. Je crois qu'il a au moins trois crimes sur la conscience. Comme vous êtes pâle!

— J'ai la migraine. — Eh bien! que vous a dit ce M. Hermann? N'est-ce pas ainsi que vous l'appelez?

— Hermann est très mécontent de son ami, de l'officier du génie que vous connaissez. Il dit qu'à sa place il en userait autrement. Et puis, je parierais que Hermann a ses projets sur vous. Du moins il paraît écouter avec un intérêt fort étrange les confidences de son ami...

— Et où m'a-t-il vue?

— A l'église, peut-être, à la promenade, Dieu sait, peut-être dans votre chambre pendant que vous dormiez. Il est capable de tout....

En ce moment, trois dames s'avançant, selon les us de la mazurka, pour l'inviter à choisir entre *oubli ou regrets* (1), interrompirent une

(1) Chacun de ces mots désigne une dame. Le cavalier en répète un au hasard et doit exécuter une figure avec la dame à qui appartient le mot choisi.

conversation qui excitait douloureusement la curiosité de Lisabeta Ivanovna.

La dame qui, en vertu de ces infidélités que la mazurka autorise, venait d'être choisie par Tomski était la princesse Pauline. Il y eut entre eux une grande explication pendant les évolutions répétées que la figure les obligeait à faire et la conduite très lente jusqu'à la chaise de la dame. De retour auprès de sa danseuse, Tomski ne pensait plus ni à Hermann ni à Lisabeta Ivanovna. Elle essaya vainement de continuer la conversation, mais la mazurka finit, et aussitôt après la vieille comtesse se leva pour sortir.

Les phrases mystérieuses de Tomski n'étaient autre chose que des platitudes à l'usage de la mazurka, mais elles étaient entrées profondément dans le cœur de la pauvre demoiselle de compagnie. Le portrait ébauché par Tomski lui parut d'une ressemblance frappante, et, grace à son érudition romanesque, elle voyait dans le visage assez insignifiant de son adorateur de quoi la charmer et l'effrayer tout à la fois. Elle était assise les mains dégantées, les épaules nues; sa tête parée de fleurs tombait sur sa poitrine, quand tout à coup la porte s'ouvrit, et Hermann entra. Elle tressaillit.

— Où étiez-vous? lui demanda-t-elle toute tremblante.

— Dans la chambre à coucher de la comtesse, répondit Hermann. Je la quitte à l'instant : elle est morte.

— Bon Dieu !... que dites-vous!

— Et je crains, continua-t-il, d'être cause de sa mort.

Lisabeta Ivanovna le regardait tout effarée, et la phrase de Tomski lui revint à la mémoire : « Il a au moins trois crimes sur la conscience. » Hermann s'assit auprès de la fenêtre, et lui raconta tout.

Elle l'écouta avec épouvante. Ainsi, ces lettres si passionnées, ces expressions brûlantes, cette poursuite si hardie, si obstinée, tout cela, l'amour ne l'avait pas inspiré. L'argent seul, voilà ce qui enflammait son ame. Elle qui n'avait que son cœur à lui offrir, pouvait-elle le rendre heureux? Pauvre enfant! elle avait été l'instrument aveugle d'un voleur, du meurtrier de sa vieille bienfaitrice. Elle pleurait amèrement dans l'agonie de son repentir. Hermann la regardait en silence; mais ni les larmes de l'infortunée ni sa beauté rendue plus touchante par la douleur ne pouvaient ébranler cette ame de fer. Il n'avait pas un remords en songeant à la mort de la comtesse. Une seule pensée le déchirait, c'était la perte irréparable du secret dont il avait attendu sa fortune.

— Mais vous êtes un monstre! s'écria Lisabeta après un long silence.

— Je ne voulais pas la tuer, répondit-il froidement; mon pistolet n'était pas chargé.

Ils demeurèrent long-temps sans se parler, sans se regarder. Le jour

venait, Élisabeth éteignit la chandelle qui brûlait dans la bobèche. La chambre s'éclaira d'une lumière blafarde. Elle essuya ses yeux noyés de pleurs, et les leva sur Hermann. Il était toujours près de la fenêtre, les bras croisés, fronçant le sourcil. Dans cette attitude, il lui rappela involontairement le portrait de Napoléon. Cette ressemblance l'accabla.

— Comment vous faire sortir d'ici? lui dit-elle enfin. Je pensais à vous faire sortir par l'escalier dérobé, mais il faudrait passer par la chambre de la comtesse, et j'ai peur....

— Dites-moi seulement où je trouverai cet escalier dérobé; j'irai bien seul.

Elle se leva, chercha dans un tiroir une clé qu'elle remit à Hermann, en lui donnant tous les renseignemens nécessaires. Hermann prit sa main glacée, déposa un baiser sur son front qu'elle baissait, et sortit.

Il descendit l'escalier tournant et entra dans la chambre de la comtesse. Elle était assise dans son fauteuil, toute raide; les traits de son visage n'étaient point contractés. Il s'arrêta devant elle, et la contempla quelque temps comme pour s'assurer de l'effrayante réalité; puis il entra dans le cabinet noir, et, en tâtant la tapisserie, découvrit une petite porte qui ouvrait sur un escalier. En descendant, d'étranges idées lui vinrent en tête. — Par cet escalier, se disait-il, il y a quelque soixante ans, à pareille heure, sortant de cette chambre à coucher, en habit brodé, coiffé *à l'oiseau royal,* serrant son chapeau à trois cornes contre sa poitrine, on aurait pu surprendre quelque galant, enterré depuis longues années, et, aujourd'hui même, le cœur de sa vieille maîtresse a cessé de battre.

Au bout de l'escalier, il trouva une autre porte que sa clé ouvrit. Il entra dans un corridor, et bientôt il gagna la rue.

V.

Trois jours après cette nuit fatale, à neuf heures du matin, Hermann entrait dans le couvent de ***, où l'on devait rendre les derniers devoirs à la dépouille mortelle de la vieille comtesse. Il n'avait pas de remords, et cependant il ne pouvait se dissimuler qu'il était l'assassin de cette pauvre femme. N'ayant pas de foi, il avait, selon l'ordinaire, beaucoup de superstition. Persuadé que la comtesse morte pouvait exercer une maligne influence sur sa vie, il s'était imaginé qu'il apaiserait ses mânes en assistant à ses funérailles.

L'église était pleine de monde, et il eut beaucoup de peine à trouver place. Le corps était déposé sur un riche catafalque, sous un baldaquin de velours. La comtesse était couchée dans sa bière, les mains jointes sur la poitrine, avec une robe de satin blanc et des coiffes de dentelles. Autour du catafalque, la famille était réunie, les domestiques en cafetan

noir, avec un nœud de rubans armoriés sur l'épaule, un cierge à la main; les parens en grand deuil, enfans, petits-enfans, arrière-petits-enfans : personne ne pleurait; les larmes eussent passé pour *une affectation*. La comtesse était si vieille, que sa mort ne pouvait surprendre personne, et l'on s'était accoutumé depuis long-temps à la regarder comme déjà hors de ce monde. Un prédicateur célèbre prononça l'oraison funèbre. Dans quelques phrases simples et touchantes, il peignit le départ final du juste, qui a passé de longues années dans les préparatifs attendrissans d'une fin chrétienne. « L'ange de la mort l'a enlevée, dit l'orateur, au milieu de l'allégresse de ses pieuses méditations et dans l'attente du FIANCÉ DE MINUIT. » Le service s'acheva dans le recueillement convenable. Alors les parens vinrent faire leurs derniers adieux à la défunte. Après eux, en longue procession, tous les invités à la cérémonie s'inclinèrent pour la dernière fois devant celle qui, depuis si long-temps, avait été un épouvantail pour leurs amusemens. La maison de la comtesse s'avança la dernière. On remarquait une vieille gouvernante du même âge que la défunte, soutenue par deux femmes. Elle n'avait pas la force de s'agenouiller, mais des larmes coulèrent de ses yeux quand elle baisa la main de sa maîtresse.

A son tour, Hermann s'avança vers le tombeau. Il s'agenouilla un moment sur les dalles jonchées de branches de sapin. Puis il se leva, et, pâle comme la mort, il monta les degrés du catafalque et s'inclina.... quand tout à coup il lui sembla que la morte le regardait d'un air moqueur en clignant un œil. Hermann, d'un brusque mouvement, se rejeta en arrière et tomba à la renverse. On s'empressa de le relever. Au même instant, sur le parvis de l'église, Lisabeta Ivanovna tombait sans connaissance. Cet épisode troubla pendant quelques minutes la pompe de la cérémonie funèbre; les assistans chuchotaient, et un chambellan chafouin, proche parent de la défunte, murmura à l'oreille d'un Anglais qui se trouvait près de lui : — Ce jeune officier est un fils de la comtesse, de la main gauche, s'entend. A quoi l'Anglais répondit : — Oh!

Toute la journée, Hermann fut en proie à un malaise extraordinaire. Dans le restaurant solitaire où il prenait ses repas, il but beaucoup, contre son habitude, dans l'espoir de s'étourdir; mais le vin ne fit qu'allumer son imagination et donner une activité nouvelle aux idées qui le préoccupaient. Il rentra chez lui de bonne heure, se jeta tout habillé sur son lit, et s'endormit d'un sommeil de plomb.

Lorsqu'il se réveilla, il était nuit, la lune éclairait sa chambre. Il regarda l'heure; il était trois heures moins un quart. Il n'avait plus envie de dormir. Il était assis sur son lit et pensait à la vieille comtesse.

En ce moment, quelqu'un dans la rue s'approcha de la fenêtre comme pour regarder dans sa chambre, et passa aussitôt. Hermann n'y fit pas attention. Au bout d'une minute, il entendit ouvrir la porte

de son antichambre. Il crut que son dentschik (1), ivre selon son habitude, rentrait de quelque excursion nocturne; mais bientôt il distingua un pas inconnu. Quelqu'un entrait en traînant doucement des pantoufles sur le parquet. La porte s'ouvrit, et une femme vêtue de blanc s'avança dans sa chambre. Hermann s'imagina que c'était sa vieille nourrice, et il se demanda ce qui pouvait l'amener à cette heure de la nuit; mais la femme en blanc, traversant la chambre avec rapidité, fut en un moment au pied de son lit, et Hermann reconnut la comtesse!

— Je viens à toi contre ma volonté, dit-elle d'une voix ferme. Je suis contrainte d'exaucer ta prière. Trois — sept — as gagneront pour toi l'un après l'autre; mais tu ne joueras pas plus d'une carte en vingt-quatre heures, et après, pendant toute ta vie, tu ne joueras plus! Je te pardonne ma mort, pourvu que tu épouses ma demoiselle de compagnie, Lisabeta Ivanovna.

A ces mots, elle se dirigea vers la porte et se retira en traînant encore ses pantoufles sur le parquet. Hermann l'entendit pousser la porte de l'antichambre, et vit un instant après une figure blanche passant dans la rue et s'arrêtant devant la fenêtre comme pour le regarder.

Hermann demeura quelque temps tout abasourdi. Puis il se leva et entra dans l'antichambre. Son dentschik, ivre à l'ordinaire, dormait couché sur le parquet. Il eut beaucoup de peine à le réveiller, et n'en put obtenir la moindre explication. La porte de l'antichambre était fermée à clé. Hermann rentra dans sa chambre et écrivit aussitôt toutes les circonstances de sa vision.

VI.

Deux idées immobiles ne peuvent exister à la fois dans le monde moral, de même que dans le monde physique deux corps ne peuvent occuper à la fois la même place. Trois—sept—as effacèrent bientôt dans l'imagination de Hermann le souvenir des derniers momens de la vieille comtesse. Trois—sept—as ne lui sortaient plus de la tête et venaient à chaque instant sur ses lèvres. Rencontrait-il une jeune personne dans la rue : — Quelle jolie taille! disait-il; elle ressemble à un trois de cœur. — On lui demandait l'heure; il répondait : Sept de carreau moins un quart. Tout gros homme qu'il voyait lui rappelait un as. Trois — sept — as le suivaient en songe, et lui apparaissaient sous maintes formes étranges. Il voyait des trois s'épanouir comme des *magnolia grandiflora*. Des sept s'ouvraient en portes gothiques, des as se montraient suspendus comme des araignées monstrueuses. Toutes ses pensées se concentraient vers un seul but : Comment mettre à profit ce secret si

(1) Soldat, domestique d'un officier.

chèrement acheté? Il songeait à demander un congé pour voyager. A Paris, se disait-il, il découvrirait quelque maison de jeu où il ferait en trois coups sa fortune. Le hasard le tira bientôt d'embarras.

Il y avait à Moscou une société de joueurs riches, sous la présidence du célèbre Tchekalinski, qui avait passé toute sa vie à jouer, et qui avait amassé des millions, car il gagnait les billets de banque et ne perdait que de l'argent blanc. Sa maison magnifique, sa cuisine excellente, ses manières ouvertes, lui avaient fait de nombreux amis et lui attiraient la considération générale. Il vint à Pétersbourg. Aussitôt la jeunesse accourut dans ses salons, oubliant les bals pour les soirées de jeu et préférant les émotions du tapis vert aux séductions de la coquetterie. Hermann fut conduit chez Tchekalinski par Naroumof.

Ils traversèrent une longue enfilade de pièces remplies de serviteurs polis et empressés. Il y avait foule partout. Des généraux et des conseillers privés jouaient au whist. Des jeunes gens étaient étendus sur les divans, prenant des glaces et fumant de grandes pipes. Dans le salon principal, devant une longue table autour de laquelle se serraient une vingtaine de joueurs, le maître de la maison tenait une banque de pharaon. C'était un homme de soixante ans environ, d'une physionomie douce et noble, avec des cheveux blancs comme la neige. Sur son visage plein et fleuri, on lisait la bonne humeur et la bienveillance. Ses yeux brillaient d'un sourire perpétuel. Naroumof lui présenta Hermann. Aussitôt Tchekalinski lui tendit la main, lui dit qu'il était le bienvenu, qu'on ne faisait pas de cérémonies dans sa maison, et il se remit à tailler.

La taille dura long-temps; on pontait sur plus de trente cartes. A chaque coup, Tchekalinski s'arrêtait pour laisser aux gagnans le temps de faire des paroli, payait, écoutait civilement les réclamations, et plus civilement encore faisait abattre les cornes qu'une main distraite s'était permises.

Enfin la taille finit; Tchekalinski mêla les cartes et se prépara à en faire une nouvelle.

— Permettez-vous que je prenne une carte? dit Hermann allongeant la main par-dessus un gros homme qui obstruait tout un côté de la table. Tchekalinski, en lui adressant un gracieux sourire, s'inclina poliment en signe d'acceptation. Naroumof complimenta en riant Hermann sur la fin de son austérité d'autrefois, et lui souhaita toute sorte de bonheur pour son début dans la carrière du jeu.

— Va! dit Hermann après avoir écrit un chiffre sur le dos de sa carte.

— Combien? demanda le banquier en clignant des yeux. Excusez, je ne vois pas.

— Quarante-sept mille roubles, dit Hermann.

A ces mots, toutes les têtes se levèrent, tous les regards se dirigèrent sur Hermann. Il a perdu l'esprit, pensa Naroumof.

— Permettez-moi de vous faire observer, monsieur, dit Tchekalinski avec son éternel sourire, que votre jeu est un peu fort. Jamais on ne ponte ici que deux cent soixante-quinze roubles sur le simple.

— Bon, dit Hermann; mais faites-vous ma carte, oui ou non?

Tchekalinski s'inclina en signe d'assentiment.

— Je voulais seulement vous faire observer, dit-il, que bien que, je sois parfaitement sûr de mes amis, je ne puis tailler que devant de l'argent comptant. Je suis parfaitement convaincu que votre parole vaut de l'or; cependant, pour l'ordre du jeu et la facilité des calculs, je vous serai obligé de mettre de l'argent sur votre carte.

Hermann tira de sa poche un billet et le tendit à Tchekalinski, qui, après l'avoir examiné d'un clin d'œil, le posa sur la carte de Hermann.

Il tailla. A droite vint un dix, à gauche un trois.

— Je gagne, dit Hermann en montrant sa carte.

Un murmure d'étonnement circula parmi les joueurs. Un moment, les sourcils du banquier se contractèrent, mais aussitôt son sourire habituel reparut sur son visage.

— Faut-il régler? demanda-t-il au gagnant.

— Si vous avez cette bonté.

Tchekalinski tira des billets de banque de son portefeuille et paya aussitôt. Hermann empocha son gain et quitta la table. Naroumof n'en revenait pas. Hermann but un verre de limonade et rentra chez lui.

Le lendemain au soir, il revint chez Tchekalinski, qui était encore à tailler. Hermann s'approcha de la table; cette fois, les pontes s'empressèrent de lui faire une place. Tchekalinski s'inclina d'un air caressant.

Hermann attendit une nouvelle taille, puis prit une carte sur laquelle il mit ses quarante-sept mille roubles et, en outre, le gain de la veille.

Tchekalinski commença à tailler. Un valet sortit à droite, un sept à gauche.

Hermann montra un sept.

Il y eut un ah! général. Tchekalinski était évidemment mal à son aise. Il compta quatre-vingt-quatorze mille roubles et les remit à Hermann, qui les prit avec le plus grand sang-froid, se leva et sortit aussitôt.

Il reparut le lendemain à l'heure accoutumée. Tout le monde l'attendait; les généraux et les conseillers privés avaient laissé leur whist pour assister à un jeu si extraordinaire. Les jeunes officiers avaient quitté les divans, tous les gens de la maison se pressaient dans la salle. Tous entouraient Hermann. A son entrée, les autres joueurs cessèrent de ponter dans leur impatience de le voir aux prises avec le banquier,

qui pâle, mais toujours souriant, le regardait prendre place à la table et se disposer à jouer seul contre lui. Chacun d'eux défit à la fois un paquet de cartes. Tchekalinski mêla et Hermann coupa; puis il prit une carte et la couvrit d'un monceau de billets de banque. On eût dit les apprêts d'un duel. Un profond silence régnait dans la salle.

Tchekalinski commença à tailler; ses mains tremblaient. A droite, on vit sortir une dame; à gauche, un as.

— L'as gagne, dit Hermann, et il découvrit sa carte.

— Votre dame a perdu, dit Tchekalinski d'un ton de voix mielleux.

Hermann tressaillit. Au lieu d'un as, il avait devant lui une dame de pique. Il n'en pouvait croire ses yeux, et ne comprenait pas comment il avait pu se méprendre de la sorte.

Les yeux attachés sur cette carte funeste, il lui sembla que la dame de pique clignait de l'œil et lui souriait d'un air railleur. Il reconnut avec horreur une ressemblance étrange entre cette dame de pique et la défunte comtesse...

— Maudite vieille! s'écria-t-il épouvanté.

Tchekalinski, d'un coup de rateau, ramassa tout son gain. Hermann demeura long-temps immobile, anéanti. Quand enfin il quitta la table de jeu, il y eut un moment de causerie bruyante. Un fameux ponte! disaient les joueurs. Tchekalinski mêla les cartes, et le jeu continua.

CONCLUSION.

Hermann est devenu fou. Il est à l'hôpital d'Oboukhof, le nº 17. Il ne répond à aucune question qu'on lui adresse, mais on l'entend répéter sans cesse : trois — sept — as! trois, — sept, — dame!

Lisabeta Ivanovna vient d'épouser un jeune homme très aimable, fils de l'intendant de la défunte comtesse. Il a une bonne place, et c'est un garçon fort rangé. Lisabeta a pris chez elle une pauvre parente dont elle fait l'éducation.

Tomski a passé chef d'escadron. Il a épousé la princesse Pauline ***.

P. Mérimée.

LA TRANSYLVANIE

DEPUIS LA FIN DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE JUSQU'EN 1849.

LES DIÈTES. — LA GUERRE CIVILE ET L'INTERVENTION RUSSE.

I.

Au-dessus de la hiérarchie singulière de nations souveraines et de nations sujettes que nous avons décrite (1), la constitution transylvaine a placé une assemblée unique, destinée à réunir et à dominer tant d'intérêts, de droits et de priviléges opposés. Jusqu'ici, nous n'avons vu en Transylvanie que des Hongrois, des Széklers, des Allemands, des Valaques; c'est la diète qui, de ces populations diverses, fait des Transylvains.

La diète se compose :

1° Des députés des comitats hongrois ou széklers et des municipalités saxonnes.	114
2° Des députés des villes libres et des territoires soumis à la taxe royale (*oppida et loca taxalia*) (2).	13
A reporter.	127

(1) Voyez la livraison du 15 juin dernier.

(2) On appelle ainsi les villes et districts qui dépendent directement du souverain, ne sont pas soumis à la juridiction des comitats, et envoient en leur propre nom un député à la diète.

Report.	127
3° Des comtes suprêmes des comitats, capitaines de districts ou juges suprêmes.	22
4° Des sénateurs ou juges des villes libres.	6
5° De la régence souveraine (*gubernium regium*).	28
6° De la table royale judiciaire.	13
7° Des régalistes, députés nommés directement par le souverain (*per regales litteras convocati*) (1).	120
	316

On comprend, à la seule inspection de ce tableau, que la diète transylvaine offre des différences nombreuses avec la diète de Hongrie (2). Il y en a une fondamentale. A Pesth, la diète est une assemblée aristocratique, non pas seulement par sa composition, mais dans son origine et son principe. Magnats et députés siégeant à titre héréditaire ou électif, tous représentent également l'élément nobiliaire. Ici les députés hongrois ou széklers appartiennent à la noblesse, parce que la constitution particulière des deux nations est aristocratique, mais ce n'est point comme mandataires de leur ordre qu'ils entrent aux états. De leur côté, les marchands pacifiques, les savans professeurs, élus par les communes saxonnes, font bien partie de ce tiers-état dont nous regrettions l'absence dans la diète hongroise; mais on ne saurait dire davantage qu'ils représentent l'ordre du tiers-état. Ce sont les plénipotentiaires des trois nations souveraines qui se réunissent en congrès. La diète est une sorte de directoire fédéral où se discutent les intérêts de l'alliance. Les différences d'origine n'altèrent point le caractère d'égalité; on est député hongrois, székler ou saxon, et non pas député de la noblesse ou du tiers-état; l'un vaut l'autre. La hiérarchie aristocratique n'a point, même chez les deux nations d'origine magyare, l'importance constitutionnelle qui lui est attribuée en Hongrie. Il y a dans le sein de la noblesse une véritable égalité politique. On appelle bien magnats, selon l'usage hongrois, les nobles revêtus du titre de comte ou de baron; mais cette distinction est purement honorifique, elle ne confère point de droits particuliers : ceux qui en sont investis ne siégent point aux états par droit héréditaire comme membres de la couronne. «Tout noble transylvain est l'égal politique du magnat, dit le diplôme Léopold; le premier n'a pas moins de liberté, le second n'a pas plus de pouvoir. »

La noblesse transylvaine se compose à peu près exclusivement de Hongrois et de Széklers. Un certain nombre de Saxons, et même quel-

(1) Ce sont là les chiffres de la diète de 1791, une des plus nombreuses, et qui a rempli le rôle d'une véritable assemblée constituante. On comprendra que quelques-uns de ces chiffres, surtout celui des régalistes, sont extrêmement variables. A telle autre diète, on ne compte que 30 régalistes.

(2) Voyez la livraison du 15 décembre 1848.

ques Valaques, ont pu être, dans ces derniers temps, anoblis par le souverain, mais ils comptent comme nobles dans les comitats hongrois, et leur anoblissement ne s'est opéré que par une sorte de dénationalisation. En matière d'impôts, de taxes et de libertés personnelles, les nobles jouissent d'ailleurs des mêmes priviléges qu'en Hongrie. L'origine commune des deux noblesses est constatée par le fait que les membres de chacune peuvent être également envoyés à l'une et à l'autre diète, à la seule condition d'avoir des possessions dans le pays (1).

Il suit de cette différence dans le principe même qui préside à la formation de la diète transylvaine qu'elle n'est point séparée en deux tables, et qu'il n'y a ni première ni seconde chambre. Tous les députés siégent dans la même salle et prennent part ensemble à la délibération et au vote. Chaque fraction de l'assemblée occupe seulement des places déterminées, afin de se concerter sur les intérêts qui lui sont communs. Au milieu de la salle est une large table où se placent ordinairement les magistrats de la *table royale*. Ils forment comme le bureau de la diète. Toutefois, si les membres de la régence assistent aux séances, cette place leur est expressément réservée : c'est le banc ministériel. Les membres de la haute cour de justice, les comtes suprêmes ou gouverneurs des comitats, les capitaines des Széklers, les juges et sénateurs des siéges saxons, font partie de la diète en vertu de leurs charges. Ce n'est pas au même titre qu'y siégent les régalistes. Dans une de nos lois électorales du consulat se trouvait une disposition présentant quelque analogie avec la loi transylvaine sur les régalistes. Les préfets avaient la faculté d'ajouter, sous le nom de notables, à la liste des électeurs censitaires, un certain nombre d'électeurs dont le vote pouvait changer les chances de l'élection. Il ne paraît pas que cette facilité ait eu les résultats qu'on s'en promettait. Dès qu'on confère à quelqu'un le droit de voter, on lui donne le droit de voter librement, et tous les calculs qu'on a pu faire sont déjoués par la spontanéité et l'indépendance de la volonté humaine. Nous avons vu cela avant la révolution de juillet; les grands colléges, institués contre les progrès de l'opposition libérale, avaient fini par envoyer en majorité des députés constitutionnels. On a voulu, par l'institution des *régalistes*, assurer au gouvernement, au sein même de la députation, un moyen de contre-balancer une opposition factieuse. Les *régalistes* sont des nota-

(1) La nation entière des Valaques, le plus grand nombre des paysans hongrois, et ceux des Saxons qui se sont établis au milieu des comitats hongrois, sont restés attachés à la glèbe jusqu'à la fin du siècle dernier. Affranchis nominalement depuis lors, ils ont participé peu à peu aux réformes qu'ont obtenues les paysans hongrois. Cependant l'*Urbarium* de Marie-Thérèse, qui allégeait le poids des charges rurales, n'a été admis en Transylvanie qu'avec de grandes restrictions; jusqu'à ces derniers jours, le montant des redevances et corvées imposées aux paysans transylvains était d'un tiers au-dessus de celles que devaient acquitter leurs frères de Hongrie.

bles nommés directement par le prince, et qui vont le représenter à la diète à côté des députés élus par les trois nations souveraines. Ce sont en quelque sorte les plénipotentiaires de ce quatrième souverain, l'empereur, des pairs par commission et pour la durée d'une session, ainsi qu'il en existe dans quelques états de l'Allemagne. Nulle restriction n'est imposée au choix du prince. Il suffit que les *régalistes* soient nobles et possessionnés dans la principauté, et, par ce qui a été dit de la noblesse chez les Hongrois et surtout chez les Széklers, on juge si la condition est gênante. Point de limite pour le nombre : on peut, pour me servir du terme reçu, faire des fournées selon les besoins et la nécessité du moment. On voit qu'à la diète dont nous donnons le tableau, le nombre des députés régalistes dépassait celui des députés ordinaires. Il semble au premier aspect qu'il y ait là un ressort de gouvernement qui rende tout le reste de la machine assez inutile. Les députés sont mauvais, on aura de bons régalistes; les voix se déplacent, vite un renfort ministériel. Le calcul serait infaillible si les hommes n'étaient que des chiffres, et si les affaires humaines se traitaient par les procédés algébriques. Les choses ne vont pas ainsi; nous verrons quelles résistances le gouvernement impérial a constamment rencontrées dans les diètes de la part des régalistes. L'institution imaginée pour donner de la force au pouvoir exécutif a tourné tout entière au profit de l'élément aristocratique. Peu à peu certains seigneurs, la plupart des magnats, ont été, par une sorte de tradition, investis de ce mandat de régaliste. A l'ouverture des diètes, le gouvernement craignait, en ne leur adressant pas les lettres closes ordinaires, de paraître se séparer des hommes influens et redouter leur opposition. On convoquait donc sans triage les opposans des dernières assemblées. De là une autre conséquence, et qui a eu des suites graves pour l'union des trois nations souveraines, dont l'égalité s'est trouvée bientôt altérée dans la pratique. Les Saxons ne fournissant pas de régalistes, les Széklers et les Hongrois ont fini par acquérir une prépondérance oppressive dans les diètes.

La régence (*gubernium regium*) est le conseil supérieur de gouvernement institué par Léopold, et dont l'origine remonte au temps du second Apáfy : c'est le pouvoir exécutif. La régence n'en fait pas moins partie intégrante de la diète, et comme la plupart des décisions de l'assemblée ont besoin, pour être exécutées, de son concours, la majorité est souvent obligée de se concerter et de parlementer avec ce conseil supérieur. C'est ce qui explique comment quelques publicistes anciens ont pu voir dans cette institution une seconde table, une sorte de chambre des magnats; il n'en est rien, au moins depuis la diète de 1791 : les conseillers de la régence font partie de la diète et votent comme les simples députés; ils sont au nombre de seize, et résident à Hermanstadt, quand la diète n'est pas assemblée.

La constitution transylvaine a pris des précautions qui semble-

raient devoir écarter à jamais les conflits qui s'élèvent, dans les gouvernemens représentatifs, entre les assemblées et le pouvoir exécutif. On se souvient d'un amendement présenté l'année dernière à notre assemblée nationale sur le projet de constitution. C'était un système très simple pour l'organisation du pouvoir exécutif. L'assemblée devait nommer au scrutin le président du conseil et les ministres. Quand elle n'aurait plus été contente de leurs œuvres, un simple scrutin aurait suffi pour renverser le gouvernement et en mettre un autre à la place. Jamais, et l'auteur du projet le remarquait, on n'aurait fait de révolution plus complète à si bon marché. Ce système est à peu de chose près celui de la constitution transylvaine. La diète élit, sinon les ministres eux-mêmes, au moins les candidats au ministère. Il en est de même à tous les degrés de la hiérarchie administrative.

Chaque nation, dans la diète, présente, pour toutes les charges et emplois qui viennent à vaquer, quatre candidats, dont chacun appartient à une des quatre religions d'état. C'est parmi ces douze candidats que le gouvernement doit faire son choix. Or, on sait comment de pareilles candidatures s'établissent dans une assemblée politique. La première condition requise n'est pas tant le talent, l'habileté, l'expérience, qu'une parfaite conformité d'opinions politiques avec la majorité. Quand l'opposition est en nombre dans la diète transylvaine, elle nomme uniquement des candidats pris dans les rangs de l'opposition. Force est au gouvernement impérial de choisir ses agens, ses fonctionnaires, ceux qui sont censés le représenter, parmi les hommes qui l'attaquent le plus violemment. Il n'a le choix qu'entre le pire et le moins mauvais. Mieux vaudrait, à coup sûr, que l'élection directe des états laissât toute la responsabilité à qui de droit; l'autorité souveraine ne se compromettrait pas en confiant les emplois publics à des hommes qui sont souvent les premiers à donner l'exemple de la désobéissance aux lois. Le gouvernement est désarmé sur tous les points; aucun de ces fonctionnaires violemment imposés ne peut être destitué sans une information préalable et sans qu'on lui ait donné communication des accusations portées contre lui. Ainsi le pouvoir exécutif a la main forcée pour la nomination et la main liée pour la révocation de ses agens; comment serait-il responsable de leurs actes?

Les rapports entre la régence et l'empereur s'établissent par l'intermédiaire d'une *chancellerie*, dite de Transylvanie, résidant à Vienne, et séparée non-seulement de l'administration des provinces héréditaires, mais même de la chancellerie de Hongrie. Elle est composée d'un chancelier et de six conseillers; le souverain n'a pas plus de liberté dans le choix de ces fonctionnaires, qui sont en rapport direct avec lui, que pour ceux qui résident en Transylvanie; il doit les prendre également parmi les candidats de la diète.

Les principales attributions de la diète, outre l'élection et la présen-

tation des candidats, sont les délibérations et le vote des lois, pour lesquelles la sanction royale est toujours réservée, le vote et la répartition des impôts, la naturalisation des étrangers, enfin le jugement de certains procès, dont la connaissance est réservée aux états. Une loi de 1791 a tranché, pour la Transylvanie, plusieurs questions restées indécises dans les diètes hongroises . les délibérations sont prises à la majorité des voix. Il est avéré qu'à l'origine de la réunion, chaque nation avait un vote séparé. Le changement introduit dans cette disposition fondamentale a assuré la suprématie des deux nations de la race magyare; leurs députés, joints aux régalistes, sont toujours en majorité.

J'abrége, autant que l'intelligence même de la matière le permet, cette exposition de la constitution transylvaine. Il y a peu de législation sans doute qui pèche autant que celle-ci contre les principes posés par les grands publicistes; nulle part on n'y retrouve cette division de la souveraineté que les nations les plus éclairées avaient regardée jusqu'à nos jours comme la meilleure garantie des droits et de la liberté de chacun. Lois, administration, justice, tout est livré aux passions d'une seule assemblée délibérante à laquelle on peut appliquer ce jugement de Montesquieu : « Si un seul et même corps des nobles ou du peuple exerce ces trois pouvoirs, celui de faire des lois, celui d'exécuter des résolutions prises, et celui de juger les crimes et différends des particuliers, il n'y a point de liberté; on fera des lois tyranniques pour les exécuter tyranniquement. » Le temps présent nous a familiarisés avec les excentricités constitutionnelles. On a rejeté les règles consacrées, et le romantisme a remporté dans la politique les mêmes victoires que dans la littérature. Montesquieu, sur la division des pouvoirs, n'a pas plus d'autorité qu'Aristote sur les unités de temps ou de lieu : nous avons changé tout cela. La confusion des pouvoirs ne choque plus. — Au lieu de cet antagonisme de volontés, nous dit-on, que le gouvernement représentatif organisait entre les trois pouvoirs, vous avez l'unité de direction et de politique. L'état est constitué comme l'homme, il n'a qu'une tête. — A la bonne heure; souhaitons seulement que la tête soit bonne, car tout serait perdu, si elle était mauvaise ou folle. Cependant, me dira-t-on, la constitution transylvaine a duré jusqu'à nos jours, et tant d'autres ont passé qu'on avait cherché à établir sur les principes dont vous invoquez l'autorité. J'en conviens volontiers, et ce n'est pas moi qui contesterai le mérite que la durée donne à toutes choses; mais la durée suppose l'usage, et la constitution, il faut le dire, a duré précisément parce qu'on n'a guère pu en faire usage. On s'en sert à de rares intervalles; l'état le plus habituel, c'est la suspension. Quand on la reprend, elle ne va pas mieux pour avoir tant sommeillé; mais on a toujours la même ressource, c'est de gouverner sans elle. Il est évident, et la réflexion suffirait seule à l'apprendre, si l'histoire n'était pas là, que tout ce système exagéré d'élec-

tion universelle tenait au principe même qui avait fait la couronne élective. On n'avait point voulu fixer la souveraineté dans l'une des trois nations de l'alliance au préjudice des deux autres. Quand la réunion de la principauté à l'empire eut supprimé toute jalousie à ce sujet, le reste du système fut maintenu. Il eût fallu, pour être fidèle au nouveau principe d'autorité qu'on intronisait, abolir le système d'élection des fonctionnaires, et s'en remettre à l'intérêt même du souverain pour la répartition équitable des emplois entre les différentes populations. Quand une constitution est impraticable, on la laisse de côté, sans trop chercher de prétextes pour la suspendre. La meilleure raison en pareil cas, la raison souveraine, c'est qu'il faut vivre avant tout. Alors peu importe qu'on ait, dans la constitution, exagéré toutes les libertés jusqu'à la licence, mis en regard les uns des autres des droits incompatibles, proclamé des principes avec lesquels tout gouvernement est impossible. On supprime la constitution, et, au lieu de la lutte et des fatigues glorieuses des gouvernemens libres et modérés, on a l'autorité sans contrôle et sans limite. Les anciens avaient un mot poétique pour désigner ce sommeil de la constitution : « Il est des temps, disaient-ils, où il faut voiler l'image des dieux. » C'était leur état de siége. Nous verrons que l'usage de cet extrême remède est fréquent dans l'histoire transylvaine. Ainsi la diète doit être assemblée chaque année; le diplôme Léopold et les articles de la diète de 1791 contiennent à cet égard les dispositions les plus formelles. On ne citerait pas une période de dix années où cette convocation ait eu lieu avec quelque régularité. On peut dire que la tenue annuelle des diètes est l'exception. La constitution a quelquefois dormi d'un sommeil aussi long que celui d'Épiménide.

II.

Dans ces dernières années cependant, des diètes plus fréquentes ont été convoquées. Une politique libérale avait prévalu par les conseils de l'archiduc palatin. Il en était résulté un rapprochement marqué entre les autorités supérieures et la noblesse. Celle-ci cherchait depuis long-temps à transporter au milieu du pays hongrois, à Clausenbourg, le mouvement politique et l'administration; elle voulait faire de cette ville la vraie capitale et le centre de la principauté. C'était là qu'elle aimait à se réunir et à étaler son luxe pendant la tenue des diètes. Le jour de la convocation des états, la vieille ville magyare change complétement d'aspect. La régence abandonne Hermanstadt et vient résider auprès de la diète; la noblesse, jusque-là dispersée dans ses châteaux, s'établit à la ville. Les députés n'ont pas besoin de l'amende infligée aux retardataires pour être exacts, car chacun a un motif ou un prétexte pour venir. Les grands propriétaires non députés sont fonctionnaires

ou candidats. Certains procès ne peuvent être jugés que par la diète; les plaideurs sont là pour solliciter les juges. La population semble doublée; des voitures nombreuses circulent dans les rues; on se sent dans une capitale au milieu du mouvement des affaires et des plaisirs. Les Transylvains (1) font volontiers une bonne part à ce besoin de la vie sociale. Les femmes, confinées une partie de l'année dans des châteaux situés en général à de grandes distances les uns des autres, n'ont garde de laisser échapper une telle occasion de sortir de la retraite, de voir et d'être vues; celles qui ne viendraient pas pour leur compte ont des filles à marier. Souvent les boyards de Jassy se rendent à Clausenbourg avec leur famille; ils animent encore de leur luxe cette société si excitée au plaisir. Les spectacles, les concerts, les bals, se succèdent avec rapidité. Le procès entre les mœurs turques et françaises qui se débattait encore à la fin du XVIIe siècle, quand Bethlem Niklos était blâmé de ses voisins « pour laisser vivre sa femme à la française, » est aujourd'hui gagné. Notre langue, nos usages, nos mœurs, ont, plus encore qu'au temps de Louis XIV, pénétré à cette extrémité de l'Europe. On joue sur le théâtre transylvain la traduction des drames de M. Victor Hugo, et nos romans modernes sont lus à Clausenbourg presque en même temps qu'à Paris. — Au milieu de la variété des races et des types de toutes les nations qui se rencontrent dans cette capitale, la beauté de la race orientale se fait aisément remarquer, et suffirait au besoin pour témoigner de l'origine des Magyars. Les Transylvaines sont grandes et fortes; la vie libre de la campagne, les voyages à cheval, donnent à leur démarche quelque chose de fier, un air puissant et noble qui fait songer à la Diane chasseresse ou aux races guerrières des Amazones. De riches bijoux incrustés de pierres de toutes couleurs, des talismans turcs, mais surtout de riches colliers de perles jetés en triple rang autour du cou, ou se déroulant à travers les tresses noires des cheveux, ajoutent leur éclat à cette splendeur de la nature.

Aux jours de cérémonie, le costume des hommes ne le cède point en richesse à celui des femmes. Les hommes portent des pierreries aux agrafes de leur sabre et de leur pelisse. A côté de ces uniformes brillans et lestes, on rencontre les robes traînantes des Arméniens, ou les riches fourrures des boyards moldaves. L'habit de l'Occident est triste et pauvre au milieu de toute cette magnificence. Et cependant, quand un étranger arrive, conduit par quelques amis de fraîche date, par quelque député jaloux de maintenir les bonnes traditions du passé, tout est facile et accueillant; les maisons et les cœurs semblent s'ouvrir pour lui. Dès ce moment, il appartient à l'hospitalité transylvaine;

(1) Toutes les fois qu'on parle des Transylvains sans la désignation de Saxons, il est entendu qu'on parle des deux nations de la race magyare; dans ce sens, tout ce qui est dit ici des Transylvains s'applique aux Hongrois en général, tandis que les Saxons, livrés à l'industrie ou au commerce, ont des habitudes tout opposées.

il est l'hôte du pays. Il n'est plus de fête ou de réunion sans lui; il se trouve l'objet d'attentions délicates que la société de Paris ne peut pas toujours rendre aux étrangers. Ainsi, j'ai dit qu'on parlait en Transylvanie toutes les langues du monde; mais, avec vous et devant vous, tout le monde parlera français : dès que vous entrez dans un salon, à l'accent des paroles comme à la sympathie des sentimens, vous pourrez vous croire encore dans votre pays. Tout cela se fait simplement, avec une bonne grace naturelle. On cherche quels sujets peuvent intéresser la curiosité de l'étranger; on ne prend pas seulement son langage, on cherche à pénétrer ses opinions pour ne les point blesser, ses croyances pour ne les point heurter. Dans ces natures intelligentes et sympathiques, l'hospitalité met en commun la pensée, les impressions, la vie de chaque jour; on s'intéresse aux soucis et aux regrets du voyageur; on adoucit, en sachant la comprendre, la détresse de la solitude qui saisit souvent le cœur dans ces lointains exils. Des hôtes passagers que vous rencontrez un jour, avec lesquels vous n'avez ni veille, ni lendemain communs, vous ont reçu comme de vieux amis, et peut-être même avec ce désir de plaire que négligent quelquefois les vieux amis. Ces rencontres rapides et leurs chances ne sont pas un des moindres plaisirs d'un tel voyage. C'est la vie en raccourci; les jours y valent des années : peu de préliminaires; rien n'est indifférent; tout sert ou tout nuit, et quelquefois on emporte des souvenirs et des amitiés chères d'un lieu dont on ignorait le nom il y a quelques jours.

Ces vertus hospitalières ne sont pas seulement le partage d'une société polie par l'éducation, les voyages ou les devoirs qui naissent des situations élevées. C'est le fond même du caractère national; on les retrouve dans toutes les classes; les cabanes s'ouvrent aux voyageurs avec le même empressement que les châteaux. Il y a toujours à la table de famille une place pour l'étranger. On mange dans des plats de terre ou d'argent, mais le sentiment de l'hôte qui vous accueille est le même. Vous rencontrez des habitudes dignes des récits de l'Odyssée. Au carrefour des chemins, à l'ombre de quelques grands arbres, les paysans placent des vases remplis d'eau pour étancher la soif du voyageur; souvent on y ajoute des gâteaux de maïs et de blé noir. Dans les villages, on laisse sur la margelle des fontaines des écuelles et des gobelets de cuivre, et, dans ce pays de bohémiens, ces dons de l'hospitalité sont respectés comme des offrandes placées sur un autel. Cette charité, vouée à des inconnus par des bienfaiteurs inconnus, a quelque chose de pieux qui manque à l'hospitalité antique. C'est le verre d'eau donné à celui qui a soif, au nom d'un sentiment qui peut se passer même de la reconnaissance.

Toutefois ces vertus brillantes ou solides ne sont pas sans mélange; les beaux côtés du caractère transylvain ont leurs ombres : c'est l'inévitable partage de la nature humaine. Parmi les défauts des Transyl-

vains, il faut mettre au premier rang un penchant invétéré à l'opposition, une obstination tranquille, qui, combinée avec les qualités de la nation, rappelle assez bien le caractère breton. Un Transylvain naît naturellement dans l'opposition; il a cependant choisi lui-même son gouvernement, et ce gouvernement le gouverne bien peu : n'importe, il est ainsi fait, et il ne nous appartient pas de nous en étonner trop. Enfin, si son esprit s'est laissé prévenir, s'il s'est formé de son droit ou de son devoir une idée injuste ou exagérée, rien ne le fera revenir. Un éclair de vérité viendrait à l'illuminer tout à coup, que je ne sais quel absurde point d'honneur l'engagerait encore à persister dans son erreur. Cette fatale disposition a contribué sans doute, autant que la situation géographique du pays, à fomenter les troubles qui l'ont sans cesse agité, et à nourrir ces guerres civiles qui reparaissent encore aujourd'hui dans son histoire.

L'opposition des Transylvains éclata dès les premières diètes qui suivirent la réunion à l'Autriche. Il n'y eut même pas de lune de miel. A la révolte à main armée du dernier Rakoczy succéda une opposition factieuse et menaçante. Cette agitation obligeait l'empereur à maintenir à grands frais des troupes allemandes dans la principauté. Nouveau grief! le diplôme Léopold n'avait-il pas promis leur éloignement? Les tributs n'avaient point diminué, le sel se payait plus cher qu'au temps des Turcs; les Hongrois reprochaient au gouvernement sa partialité pour les Saxons. Des querelles entre les différentes religions d'état, à propos de la propriété des églises et des dîmes dans les districts passés au protestantisme, aigrissaient encore les esprits. La guerre qui s'était renouvelée entre les Turcs et l'empire, un fils du prince Rakoczy que la Porte promenait sur les frontières de la Transylvanie, tout semblait devoir conduire ces troubles à une explosion prochaine. Les victoires du prince Eugène et la paix de Passarowitz, plus tard enfin la paix de Belgrade (1739), vinrent raffermir la domination autrichienne.

En 1722, la diète avait accepté la pragmatique sanction qui étendait à la ligne féminine impériale le droit de succession à la couronne. En 1740, Marie-Thérèse monta sur le trône. Elle trouva en Transylvanie la même fidélité et le même enthousiasme que dans son royaume de Hongrie. Il est des momens, trop rares dans l'histoire, où les peuples et les souverains sont contens les uns des autres et s'aiment sans arrière-pensée. La diète tenue à Hermanstadt en 1741 fit éclater les sentimens d'enthousiasme du pays pour la nouvelle souveraine. On décréta un impôt extraordinaire et la levée de l'insurrection en masse pour résister à la coalition formée contre l'impératrice. Des institutions importantes datent des premières années du règne de Marie-Thérèse. Les frontières militaires reçurent l'organisation habile et féconde qu'elles conservent encore de nos jours. La législation sur les mines, une des

branches importantes du revenu public, reçut d'utiles améliorations. Enfin l'impératrice, en appelant dans la garde noble hongroise, qu'elle venait d'instituer, les jeunes gens des meilleures familles de la Transylvanie, en faisant élever à ses frais, à Vienne, de pauvres demoiselles nobles, qu'elle dotait et mariait ensuite à sa cour, avait gagné l'affection générale et cimenté l'union de la Transylvanie avec l'empire. On voit néanmoins que, dans les dernières années de son règne, ces sentimens de confiance et d'affection mutuelle s'étaient refroidis. L'esprit d'opposition, un moment comprimé, avait reparu; Marie-Thérèse ne voulut plus convoquer de diètes. Son fils Joseph II devait aller plus loin. J'ai déjà parlé de Joseph II à propos de la Hongrie, je n'ai pas à revenir sur ce jugement; on comprend quelle impression cet esprit systématique dut recevoir du spectacle de la constitution que nous avons décrite. De moins révolutionnaires que lui auraient bien trouvé qu'il y avait quelque chose à faire. Il en fit trop : les coups furent portés sans relâche et sans choix. En 1782, la chancellerie de Transylvanie fut abolie et réunie à celle de Hongrie. En 1783, on supprima les couvens les plus riches, on confisqua leurs biens, et on enleva au clergé une partie de ses dîmes. En 1784, tous les priviléges qui jusqu'alors avaient été assurés aux trois nations souveraines de la Transylvanie furent abolis. Le pays entier fut divisé en treize comitats, ressortissant à trois districts principaux. On eut soin que le territoire des trois nations fût morcelé dans le nouveau partage pour qu'il ne restât plus vestige de l'ancienne constitution. Des commissaires extraordinaires furent envoyés avec les pouvoirs et les troupes nécessaires pour faire prévaloir de telles entreprises.

Il ne s'agit pas de savoir si les décrets de Joseph II auraient fait à la Transylvanie une constitution meilleure et plus conforme à une juste égalité : ce qui est certain, c'est que les réformes de ce prince furent odieuses à tous. Les Hongrois se croyaient dépouillés de leurs prérogatives nobiliaires au profit des Saxons. Les Saxons voyaient déjà les Hongrois établir dans leurs cités leur suprématie querelleuse. On avait supprimé les dîmes du clergé, réduit celles de la noblesse, mais les paysans devaient continuer à les payer aux receveurs impériaux. Tout était trouble et confusion. Les intérêts constitués sur l'ancien ordre de choses étaient profondément atteints, et aucun intérêt nouveau n'avait encore été créé, qui pût lutter contre leur conspiration unanime. Ceux mêmes au profit desquels les réformes semblaient devoir tourner, les Valaques, mécontens du recensement auquel on les soumettait et au bout duquel ils voyaient en perspective des levées plus considérables de soldats, se soulevèrent à main armée. La colère de la Transylvanie n'était pas moindre que celle de la Hongrie. Joseph II, par un de ces revirements brusques qui sont le châtiment des esprits impérieux,

néantit lui-même son ouvrage : il abolit avant sa mort tous les décrets qui devaient en si peu de temps, et sans le concours des volontés nationales, faire table rase et transformer le pays. La constitution transylvaine fut rétablie; la tentative imprudente de Joseph II n'avait réussi qu'à lui rendre une nouvelle vie. Les députés de la diète de 1791 réclamèrent avec énergie la confirmation des droits et des garanties qu'on avait voulu détruire; le diplôme Léopold, qui, avant Joseph II, tombait peu à peu en désuétude, reçut une consécration solennelle. Quelques détails sur cette diète, extraits des procès-verbaux, en donnant une idée des procédés et de l'allure de ces assemblées, me permettront d'abréger le récit de celles qui l'ont suivie.

La diète se réunit à Hermanstadt au mois de décembre 1790. Le successeur de Joseph , Léopold II, avait voulu aller au-devant des récriminations et des griefs qu'il était facile de prévoir. Le commissaire royal, chargé d'ouvrir la diète, s'empressa de promettre le maintien de la constitution transylvaine. Il s'engageait, après avoir reçu, au nom de l'empereur, l'hommage des états, de prêter serment à son tour, comme commissaire royal, à la constitution et au diplôme Léopold. Les choses ne devaient point se passer si facilement : l'assemblée protesta qu'elle était prête à rendre l'hommage au prince; mais, se rappelant, ajoutait-elle, « les tristes atteintes qu'avait reçues la constitution sous le règne précédent, elle devait déclarer hautement qu'elle ne prêtait cet hommage que sous la réserve que la constitution et notamment tous les priviléges accordés aux trois nations souveraines et aux quatre religions d'état seraient religieusement maintenus, que c'était à cette condition et sous cette réserve expresse qu'elle offrait l'hommage accoutumé. » Il y eut de longues négociations pour faire rejeter ou modifier la déclaration des états. Il fallut, après beaucoup d'hésitations, accepter leur volonté et passer sous les fourches caudines. Les députés ne prêtèrent serment que sous la réserve qu'ils avaient exigée : une loi spéciale imposa au souverain l'obligation de jurer fidélité, lors de la cérémonie de son inauguration, au diplôme Léopold (1).

Ainsi renouvelée, rajeunie et consacrée par de mutuels sermens, cette constitution fut observée de part et d'autre jusqu'à l'année suivante. La diète fut convoquée à l'époque régulière, au printemps de 1792. Les guerres où l'Autriche se trouva à cette époque engagée contre la France permirent au gouvernement impérial de ne tenir aucune des promesses qui lui avaient été arrachées. Le mouvement et l'ardeur des esprits étaient ailleurs; on ne voit pas que des réclamations très vives

(1) Le préambule contenait ces expressions remarquables : « En conséquence et nous appuyant avec confiance tant sur les paroles royales *que sur nos propres déclarations ci-dessus, nous jurons;* — nos quoque tam benignis sponsionibus regiis, quam vero præviis nostris declarationibus firmiter innixi.... » (*Art. Diætales.*)

se soient élevées contre cette nouvelle suspension de la constitution. Pendant toute la durée de la guerre, une seule diète fut convoquée en 1811 : elle décréta de nombreuses levées d'hommes et d'argent; mais les lois rendues par cette assemblée n'ont jamais reçu la sanction royale. Même après le rétablissement de la paix générale, la Transylvanie continua à être gouvernée par des ordonnances; la constitution semblait oubliée; un gouverneur-général établi dans la province nommait, — provisoirement, était-il dit, — à tous les emplois vacans. Ce provisoire dura près de vingt ans.

Le mouvement constitutionnel qui s'était développé en Hongrie depuis la convocation de la diète de 1825 devait réagir sur la Transylvanie. Les deux diètes-sœurs, comme elles s'appellent l'une l'autre, avaient été fermées à la même époque et devaient revivre ensemble; ce ne fut cependant qu'en 1834 que le gouvernement autrichien se décida à convoquer les états transylvains. Si l'on ne tient pas compte des états de 1811, il y avait plus de quarante ans qu'on n'avait vu de diète assemblée. Pour donner plus d'éclat à cette restauration de la constitution, l'archiduc Ferdinand d'Est fut nommé commissaire royal. Dès les premiers jours, les symptômes les plus violens d'opposition éclatèrent. Au lieu de procéder à la désignation des candidats pour la régence et les emplois publics et à l'examen des propositions royales, les députés énumérèrent dans une adresse à l'empereur la longue liste de leurs griefs, griefs de l'union, griefs séparés des nations, griefs des particuliers; la liste était longue. Sur le refus de l'empereur de recevoir la députation, l'adresse fut affichée dans toute la principauté. Si l'on se rappelle ce que nous avons dit ici même du baron Vesséliny (1), qui se trouvait alors le véritable chef de la diète transylvaine, on comprendra que toute conciliation entre les états et le gouvernement était impossible. La diète fut cassée quelques jours avant la mort de l'empereur François II (1835). L'archiduc, nommé commissaire extraordinaire, réunit en sa personne tous les pouvoirs attribués et au souverain et à la diète; on gouverna de nouveau sans la constitution.

En 1837, nouvelle convocation des états. Les partis des diverses nations se coalisèrent pour empêcher l'archiduc Ferdinand d'être porté parmi les candidats au poste de gouverneur-général. Ce fut une grande mortification pour le gouvernement impérial.

La diète de 1841-42 s'ouvrit sous de plus favorables auspices; le gouvernement autrichien, obéissant à l'inspiration de l'archiduc palatin, essayait alors de contenter, par un système plus libéral, par de grands ménagemens envers les notabilités du parti constitutionnel, ce qu'il y avait de raisonnable dans les vœux de l'opposition hon-

(1) Voyez la livraison du 15 octobre 1848.

groise et transylvaine. On chercha par différentes mesures à se concilier la faveur des états; plusieurs fonctionnaires de l'ordre le plus élevé furent choisis dans les rangs de l'opposition. On replaça plusieurs comtes suprêmes et magistrats destitués pour leurs opinions libérales. Enfin, on envoya comme commissaire royal à la diète un magnat transylvain, auquel des opinions patriotiques, des relations de parenté avec toute la noblesse hongroise devaient assurer personnellement la faveur des états. Le baron de Josika, personnellement dévoué au gouvernement autrichien, appartenait à cette génération, encore jeune alors, qui s'efforçait loyalement, au risque de déplaire quelquefois à Vienne comme à Pesth et à Clausenbourg, de faire une Transylvanie libre, mais fidèle à l'Autriche, et qui rompît enfin avec la vieille école des conspirations et de la révolte. Pendant quelques années, l'administration fut sage et modérée; les griefs s'apaisaient, et un grand parti se formait, en Transylvanie comme en Hongrie, qui cherchait à accorder la liberté avec l'obéissance due au souverain. Je ne m'étendrai point sur cette époque intermédiaire; bien des détails qui avaient du prix en leur temps, qui révélaient un progrès régulier, s'accomplissant au profit de tous, ont perdu aujourd'hui leur valeur. Les détours et les stations du chemin importent et intéressent lorsqu'on arrive au but; mais, si l'on est tombé dans l'abîme, à quoi bon repasser par ces tristes sentiers? Les dernières diètes transylvaines suivirent, avec un peu plus de lenteur peut-être, le mouvement libéral de la diète de Hongrie; elles accomplirent les mêmes réformes; cependant on remarquait quelque hésitation vers la fin, et comme un secret pressentiment de la catastrophe qui allait suivre. C'est que la Transylvanie, par son organisation même, mettait en relief toutes les impossibilités qui se cachaient au fond de la constitution hongroise. Au lieu d'être renfermées et jusqu'à un certain point absorbées comme dans le royaume magyar, les nationalités diverses étaient constituées en présence l'une de l'autre, les unes en souveraines, les autres en sujettes, toutes en ennemies. C'est là le caractère particulier de la dernière époque. Au point où nous avons pris l'histoire transylvaine, nous avons vu les combats acharnés des races qui se disputaient le pays, — après la réunion à l'Autriche la lutte, par les armes ou les complots, des nations dominantes contre le gouvernement impérial, puis quelques années à peine de progrès et de développemens constitutionnels. Aujourd'hui, par un cercle fatal, nous voici revenus à la guerre civile. On verra que les luttes des races ne sont pas moins implacables; on verra comment, à la honte de ce que nous continuons d'appeler les lumières et la civilisation du XIXe siècle, les barbaries de ces Tartares qui ravageaient la Transylvanie il y a deux cents ans se renouvellent de nos jours avec la même férocité.

III.

La révolution de Vienne éclata au mois de mars 1848. Elle rompait le seul lien qui réunissait ces nations rivales et contenait le soulèvement des populations ameutées les unes contre les autres. Le pouvoir de l'empereur résidait au loin; la constitution, quand on la pratiquait, le réduisait à l'impuissance. L'empereur existait cependant et apparaissait dans une sphère supérieure, au-dessous de laquelle se livraient les combats; il ne faut pas oublier que la plupart des révoltes en Hongrie et en Transylvanie jusqu'à celle-ci avaient toujours respecté le nom et la personne du souverain. On lui faisait la guerre, mais au nom de la constitution; les insurgés étaient prêts à rentrer dans l'obéissance, s'il était fait droit à leurs griefs; sans cesse ils en appelaient à Philippe mieux informé. C'était toujours l'opposition dynastique, même quand elle tirait des coups de canon, et la porte restait ouverte aux accommodemens.

Le mouvement que la révolution fit éclater dépassa bien vite les limites ordinaires des anciennes révoltes. Il eut aussi un autre caractère; la haine fut moins contre le maître commun qu'entre les nationalités diverses, qui, croyant déjà avoir secoué le joug, combattirent plus pour saisir l'empire que pour défendre la liberté. Les unes voulaient maintenir leur domination, — les autres, prendre une revanche longtemps différée. Chaque peuple avait ses titres de gloire que les discours de la tribune et les journaux lui rappelaient sans cesse. Ces excitations devaient produire leur effet. On a souvent reproché à la chaire chrétienne d'avoir, dans ses oraisons funèbres, des éloges trop pompeux et des flatteries trop directes pour les illustres morts; au moins réserve-t-elle son encens pour des gens qui ne peuvent plus en être enivrés : quelle discrétion cependant et quelle sobriété à côté de ces admirations universelles que la tribune politique décerne aujourd'hui à tous les peuples! C'est toujours et partout :

Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre;

si bien qu'on ne sait plus où se sont cachés les vaincus!

En Transylvanie, la presse périodique s'était mêlée, dans les dernières années, aux rivalités nationales de la diète. Il y avait des journaux allemands, des journaux hongrois, des journaux valaques; ils remplissaient, chacun vis-à-vis de sa nation, le rôle d'agens provocateurs. Jamais les haines de races n'avaient été plus vives. La Transylvanie, au lieu d'aspirer, comme elle l'eût pu faire il y a un siècle, à se séparer de l'empire et à se constituer en état indépendant, sembla arrivée au terme de son existence; il y eut une dislocation universelle. Chaque nation suivit la pente sur laquelle l'avaient placée son origine, ses antécédens, sa langue; les Hongrois et les Széklers se tournèrent

avec passion vers leurs frères de Pesth. Dès le mois de mai, ils demandaient leur réunion à la Hongrie; le mois suivant, la diète transylvaine, livrée tout entière à leur influence, prononçait cette réunion : les Saxons, qui s'y opposaient, étaient d'ailleurs tout aussi décidés que les Magyars à ne plus rester Transylvains; ils s'étaient laissé séduire, comme tant d'autres, par cette grande et chimérique idée de l'unité allemande. Ce système politique, fondé uniquement sur la conformité des langues, et qui nous ferait rétrograder aux temps de la tour de Babel, avait alors ses hommes d'état à Francfort. En vertu de leur principe, les unitaires allemands étendaient une main sur la Lorraine et l'Alsace; pourquoi l'autre n'aurait-elle pas atteint jusqu'aux monts Karpathes? Voilà ce qu'on appelait, dans l'école ethnographique d'outre-Rhin, les frontières naturelles de l'Allemagne! Une députation de Saxons fut chargée de porter à la constituante de Francfort une adresse un peu emphatique.

« Frères allemands, disait l'orateur, depuis sept siècles, une branche de l'arbre national, du chêne gigantesque de la Germanie, a été plantée dans les vallées orientales des Karpathes; ses racines étendues ont dû pénétrer et se nourrir incessamment dans le sol de la mère-patrie; c'est ainsi que l'air et la lumière allemande ont continué à nous animer et nous éclairer. Au milieu des institutions aristocratiques et féodales des autres peuples qui menaçaient d'étouffer notre civilisation, nous sommes restés citoyens allemands.... Oui, frères! malgré la séparation, nous avons conservé l'antique fidélité germaine, les mœurs et la langue de nos pères communs.... Au moment où l'édifice européen croule de toutes parts, il manque au législateur, comme à Archimède, un point fixe pour appuyer et soutenir le monde. Ce point est trouvé. Que la patrie allemande s'étende partout où se parle la langue allemande! Nos cœurs entonneront avec vous l'air national qui retentit de la Vistule jusqu'aux bords du Rhin.... Ni les fils n'ont oublié leur mère, ni la mère ses fils. Des voix généreuses se sont fait entendre dans la ville impériale, au sein même de cette assemblée, pour maintenir les droits de l'Allemagne transylvaine; nous aurions voulu sans doute que notre grande et puissante mère prît une voix plus forte et ne se bornât pas à prier la petite nation des Magyars, mais lui ordonnât de respecter la nationalité allemande (1). »

Que faisaient, de leur côté, les Roumains ou Valaques? Ils voyaient leurs anciens maîtres divisés, et près de s'écrouler cette triple union sous le joug de laquelle ils avaient long-temps gémi; vers quelle patrie lointaine allaient-ils cependant tourner leurs regards? Leur nom, leur généalogie romaine, eussent-ils été aussi bien établis que la filiation allemande des Saxons, la république romaine de Mazzini n'existait pas encore; elle n'avait point de légions à envoyer au secours de ses petits-fils. Les Valaques avaient réclamé, dans les dernières diètes, leur éman-

(1) Extrait du discours de l'envoyé saxon et de l'adresse de la municipalité d'Hermanstadt du 9 juin 1848.

cipation et leur entrée dans l'union souveraine. Grace à l'impulsion donnée par le jeune clergé grec, il s'était formé dans la nation roumaine une classe éclairée, libérale, qui supportait avec une impatience trop naturelle l'état d'infériorité et d'ilotisme auquel elle restait condamnée. Les plaintes et les réclamations avaient été vaines; les trois nations souveraines, si souvent divisées, avaient été unanimes dans leur refus de rien changer à la condition des Valaques. Les bourgeois saxons ne s'étaient pas montrés plus libéraux dans cette occasion que les magnats hongrois ou les nobles széklers. Les hauts fonctionnaires du gouvernement autrichien n'avaient pas pris parti davantage pour les Valaques. Peut-être subissaient-ils l'influence des préjugés hongrois contre la race roumaine; peut-être aussi craignaient-ils, s'ils favorisaient les Valaques, de perdre, par ce seul fait, le concours des autres nations. Une mesure aussi décisive que l'émancipation valaque était une violation de la constitution transylvaine; pourquoi le gouvernement aurait-il fourni, sans nul profit pour lui, de nouveaux prétextes aux accusations de ce genre? C'était trop présumer de sa bonne volonté que d'espérer qu'il ferait des coups d'état pour étendre ou multiplier les libertés.

Les Valaques s'étaient donc trouvés sans appui, sans alliés; ce moment de crise et de dissolution leur parut une occasion favorable pour leur cause. Les chefs et la nation, d'un commun mouvement, résolurent de se livrer à qui leur assurerait la liberté. La diète discutait alors la réunion avec la Hongrie : ils offrirent d'accepter résolûment la révolution et de servir dans les rangs des Magyars, si on proclamait leur émancipation. Les Magyars commirent la même faute qui a soulevé contre eux, en Hongrie, l'opposition et la guerre des Croates; ils ne voulurent point entendre parler de cette égalité de droits; ils rejetèrent avec dédain de telles prétentions. Il a manqué aux Valaques un homme tel que Jellachich pour faire éclater leur vengeance. Ce fut cependant une armée entière perdue pour les Magyars; les Valaques se rejetèrent avec fureur dans le parti impérial, ils s'allièrent aux Saxons, restés fidèles malgré les appels à la diète de Francfort. La Transylvanie se trouva partagée en deux camps ennemis. Le gouvernement de Kossuth s'était hâté d'envoyer dans la principauté des commissaires extraordinaires. Excités par la résistance qu'ils rencontrèrent, leur patriotisme magyar se changea en fureur contre les Valaques; ils prirent les mesures les plus violentes contre eux. Des bandes de Széklers furent lancées à la poursuite des Valaques, qu'on traquait dans les forêts et les montagnes comme des bêtes fauves. La terreur régnait partout. Les Valaques et les Saxons organisèrent un comité de défense. Deux députés des villes saxonnes, et, du côté des Valaques, l'évêque grec Schaguna et un riche marchand nommé Rodolphe Argidau formèrent, sous la présidence du général autrichien Puchner, une junte

de gouvernement. Le district de Bistritz, tous les établissemens saxons ou les villages valaques du nord étaient au pouvoir de l'ennemi; mais le pays saxon, les grandes et florissantes villes d'Hermanstadt, Cronstadt, Muhlenbach, se maintinrent sous le gouvernement présidé par Puchner. Il y avait une sorte de trêve, et on arriva ainsi, sans de trop vives souffrances, jusqu'à la fin de l'année 1848.

La Transylvanie cependant était complétement séparée du reste de l'empire. L'insurrection hongroise, développée dans des proportions formidables, occupait tout le nord et le centre du royaume magyar. Vers le bas Danube et la Save, la guerre des Croates rompait toute communication. Le corps autrichien stationné en Transylvanie se trouvait donc perdu de l'autre côté de la ligne ennemie et en dehors de toute combinaison stratégique. On n'avait point de nouvelles de ce qui se faisait à Pesth ou sur le Danube. C'était par la voie de Jassy ou de Bucharest qu'on apprenait vaguement ce qui se passait à Vienne, long-temps après les événemens. Un vaisseau séparé, devant l'ennemi, du gros de l'escadre, et qui ne sait pas, quand on aperçoit une voile à l'horizon, si c'est son salut ou sa ruine que les vents poussent vers lui, voilà l'image de la situation où se trouvèrent pendant plusieurs mois les populations saxo-valaques.

C'étaient bien l'ennemi et la ruine qui arrivaient à l'extrémité de l'horizon. La guerre de Hongrie, dépouillant le caractère national qu'elle avait d'abord revêtu, était passée à sa phase révolutionnaire. On avait mis depuis long-temps de côté tous les subterfuges; des deux parts, on s'engageait à fond et sans retour. De tous les points de l'Europe, les réfugiés politiques et les révolutionnaires arrivaient au grand rendez-vous. Dans cette milice redoutable, les Polonais furent les plus nombreux et les plus ardens, hélas! pourquoi faut-il dire les plus excusables? Ce malheureux partage de la Pologne a jeté dans toutes les insurrections et derrière toutes les barricades de l'Europe des hommes courageux, qui, s'ils avaient eu une patrie, y auraient combattu, comme nous faisons nous-mêmes, pour la cause de l'ordre et de l'autorité sociale. La Pologne ne donna pas seulement des soldats à l'insurrection hongroise, elle lui fournit les officiers et les généraux qui manquaient à l'armée des Magyars. Tous les Polonais qui avaient combattu dans la guerre contre la Russie se hâtèrent d'accourir. Ils ne se méprenaient pas sur la portée de cette guerre; ils comprenaient que, vainqueurs ou vaincus, elle devait les replacer en face des Russes. La plupart des généraux qui ont figuré dans la dernière campagne, Dembinsky, Perczel, sont Polonais; mais nul n'arrivait précédé d'une réputation aussi brillante que le général Bem, qui fut chargé de la conduite de la guerre en Transylvanie.

Joseph Bem est bien connu à Paris des personnes qui ont été en rapport avec l'émigration polonaise. Sa carrière offre le mélange de

ces brusques péripéties, de ces résolutions hardies qui, selon les temps et la cause, font les aventuriers ou les héros. Il est né à Tarnow, quelques années avant le siècle, d'une famille noble. Sorti de l'école militaire de Varsovie, alors dirigée par un commandant français, il fit avec notre armée la campagne de Russie de 1811. Après 1815, il fut compris dans la réorganisation de l'armée polonaise. Le grand-duc Constantin l'avait pris en amitié; mais bientôt, on ne sait par quel caprice du chef ou par quelle indiscipline de l'officier, cette faveur se changea en inimitié et en persécution. De 1820 à 1826, Bem fut deux fois renvoyé de son régiment et trois fois soumis à des conseils de guerre. Des peines assez légères prononcées contre lui furent, dit-on, changées en une prison rigoureuse. A la mort d'Alexandre, il se retira à Lemberg, et y vécut jusqu'à la fin de 1830. Il accourut au premier bruit de la révolution polonaise. Au combat d'Ostrolenka, il fit des prodiges de valeur, et fut nommé général sur le champ de bataille. Après la chute de Varsovie, Bem erra à travers l'Europe. Il combattit en Portugal avec l'expédition de dom Pedro; il revint ensuite se fixer à Paris; il s'y occupait d'expériences sur les fusées à la congrève et aussi d'une méthode de mnémonique, appelée la méthode polonaise. Ces loisirs n'étaient pas de son choix : la révolution de février ouvrit la carrière à ses vengeances et à son ardeur. A la nouvelle de la seconde révolution de Vienne, au mois d'octobre dernier, il accourut dans cette ville; il y organisa une garde mobile sur le modèle de la nôtre, et fut nommé commandant-général de la place. Son intrépidité et la témérité de son courage furent admirés de tous; mais sa rigueur, disons-le, sa cruauté, n'étaient pas moins grandes. Après la prise de Vienne, sa tête fut mise à prix. On savait qu'il était resté dans la ville, et la police militaire n'épargnait rien pour le découvrir. Le hardi aventurier se fit renfermer et clouer dans une bière; on plaça la bière sur un char funèbre que suivaient quelques amis donnant toutes les marques d'une vive douleur. C'est ainsi qu'on passa à travers les postes autrichiens. Bem, sorti de son cercueil, gagna la frontière hongroise, qui n'est qu'à quelques lieues. Il devait faire expier par de sanglantes représailles la proscription qui l'avait frappé.

On le mit à la tête d'un corps d'environ dix mille hommes, formé de quatre à cinq mille Polonais, de Széklers, de hussards de Kossuth et d'un certain nombre de Valaques incorporés de force au milieu de leurs ennemis : il occupa rapidement toute la Transylvanie, ravageant, rançonnant et brûlant sur son passage les villages valaques et les établissemens saxons enclavés dans le haut pays. Les troupes autrichiennes, trop faibles pour s'opposer à la marche du général polonais, durent se borner à couvrir Hermanstadt. Les fugitifs arrivaient de tous côtés dans cette ville, poussant devant eux leurs bestiaux et les troupeaux

épuisés. Le nom de Bem jetait l'épouvante, et les exploits féroces qu'on racontait des hussards de Kossuth effrayaient toutes les imaginations. Du haut de la citadelle, on apercevait au loin, dans la campagne, la fumée et les rouges lueurs des villages incendiés. Tout le pays n'était que plaie et ruine, pour reprendre les expressions que j'ai citées à propos des ravages des Tartares dans les temps passés. Entendons ici un témoin oculaire, un prisonnier de Bem, comme nous avons entendu le comte Bethlem Niklos, prisonnier des Tartares.

« Le 22 décembre dernier (écrit au *Times* un officier anglais établi depuis quelques années en Transylvanie), sur la nouvelle de l'approche des Magyars, j'arrivai à Clausenbourg pour y garantir ma maison des violences et du pillage que je redoutais. Les troupes impériales évacuaient en toute hâte la ville et se retiraient sur Carlsbourg. Le soir du 25, l'armée de Bem se précipita dans la ville et l'occupa sans coup férir. Le lendemain, je fus arrêté chez moi, et jeté en prison : deux jours après, on me fit partir pour Pesth avec quelques prisonniers. Personne ne voulait me dire pourquoi j'étais arrêté, mais seulement que Kossuth ferait de moi ce qu'il voudrait. A une journée de Pesth, nous apprîmes la nouvelle du combat de Raab et le passage du Danube par les impériaux. Le chemin était encombré de fuyards; la diète, l'armée, des milliers de paysans, se réfugiaient à Debreczin... A Kisty-Szaccas, il y eut une halte, et l'on me conduisit devant Kossuth. Je croyais vraiment toucher à ma délivrance, mais le dictateur, entrant en fureur aux justes représentations que je lui adressai, ordonna qu'on me fît passer à un conseil de guerre et qu'on m'exécutât aussitôt après. »

L'officier resta plusieurs jours entre la vie et la mort; heureusement pour lui, les impériaux poursuivaient vivement les insurgés et laissaient peu de loisir pour les conseils de guerre. Les soldats montraient le prisonnier au peuple ameuté, qui demandait qu'on le lui livrât. Cependant un des anciens du village lui glissa à l'oreille d'avoir bon courage, qu'on s'employait auprès de Kossuth, et que peut-être il ne serait pas fusillé. On le conduisit en effet à Debreczin, et le ministre de la guerre ordonna qu'on le ramenât sur la frontière moldave, hors de la Transylvanie. Ce trajet ne fut pas moins périlleux :

« A Marosvasarhély, dans la prison où je reposais, on égorgea à côté de moi un prêtre valaque et son neveu; on avait ordonné de les conduire à Debreczin, mais les soldats voulaient s'épargner cette corvée. Six Saxons eurent le même sort et furent tués, à bout portant, par les soldats chargés de leur garde. Peu de convois de prisonniers arrivaient à leur destination; on les égorgeait dans quelque défilé. Le lendemain, 12 mars, en traversant les dernières forêts qui nous séparaient de la frontière, nous entendîmes tout à coup l'explosion d'une fusillade. Un quart d'heure après, nous arrivâmes à une clairière, où je trouvai les cadavres encore chauds de dix-sept Valaques; les Széklers qui venaient de les fusiller se réjouirent avec mon escorte, et comme on leur demanda si leurs prisonniers leur avaient donné quelque sujet de plaintes : — Non vrai-

ment, répondit l'un d'eux, mais nous rendons grace à Dieu qu'il y ait aujourd'hui sur la terre dix-sept Valaques de moins qu'hier! »

Le 21 janvier 1849, le général Bem parut devant Hermanstadt. La ville est entourée d'une enceinte de murailles élevées qui ont suffi plus d'une fois à rompre l'effort des Turcs, des Tartares ou des impériaux. Depuis plus d'un siècle, on négligeait ces remparts que la paix avait rendus inutiles. Bem n'avait avec lui que des troupes légères; il manquait de tout ce qui eût été nécessaire à un investissement régulier. Ses troupes se présentèrent successivement aux diverses portes, essayant de les enfoncer avec quelques canons de campagne. Les troupes autrichiennes, secondées par la milice saxonne, soutinrent bien ce premier choc. Bem se retira sur les hauteurs qui couronnent la plaine pour attendre le gros de ses troupes et de l'artillerie. Cependant les Saxons s'étaient alarmés de leur isolement et du petit nombre des troupes impériales, bien avant l'attaque de Bem. Ils s'étaient adressés au commandant-général des troupes russes dans les principautés danubiennes, le général Luder, pour lui demander secours et protection; ils lui avaient représenté que leur pays se trouvait dans la situation d'une ville assiégée; toute communication étant rompue entre eux et le gouvernement autrichien, abandonnés à eux-mêmes, ils devaient seuls pourvoir à leur sûreté. En présence du massacre de leurs compatriotes et du pillage de leurs villes, ils imploraient la générosité de leurs voisins, comme on crie au secours quand l'incendie s'allume et embrase une maison. Ils sollicitaient une intervention purement locale.

Cette demande, et les motifs sur lesquels on s'appuyait pour ne pas faire dépendre l'entrée des Russes en Transylvanie de la résolution du gouvernement autrichien, furent favorablement accueillis à Saint-Pétersbourg. Rien n'était alors décidé sur la convenance d'une intervention générale de la Russie; le gouvernement autrichien, fier à bon droit des succès de son armée d'Italie, espérait en finir avec la Hongrie sans secours étranger, avec ses seules ressources. La prise de Pesth semblait justifier ces espérances : on se rappelle que bien des gens en Europe crurent l'insurrection hongroise terminée à ce moment. L'autorisation d'envoyer un corps d'armée protéger le pays saxon était arrivée de Saint-Pétersbourg au général Luder presque au moment où Bem avait paru devant Hermanstadt. Le général Puchner, qui, jusqu'à l'engagement du 21 janvier, avait refusé de prendre sur lui la responsabilité de l'entrée des Russes, avait enfin joint sa demande à celle du corps municipal de la ville. L'évêque grec Schaguna pour les Valaques, et le professeur Gottfried pour les Saxons, accoururent à Bucharest, et représentèrent dans quel pressant danger se trouvait la capitale saxonne. Le 1er février, dix mille Russes, sous les ordres du général Engelhardt et du colonel Skariatine, entrèrent en Transylvanie; ils oc-

cupèrent Hermanstadt et Cronstadt. Cette dernière ville, placée sur la lisière du territoire székler, était insultée chaque jour. Les Russes furent reçus en libérateurs. Quelques avantages partiels qu'ils remportèrent les premiers jours sur l'avant-garde de Bem ajoutèrent à la reconnaissance des Saxo-Valaques et au sentiment de sécurité qui renaissait après de si terribles alarmes.

Cependant, à Ollmütz, le gouvernement autrichien s'inquiétait de l'intervention russe et de la manière dont elle s'était accomplie en dehors de son initiative. Il avait repris l'offensive sur toute la ligne du Danube. Cette intervention étrangère ne blesserait-elle pas la juste fierté d'une armée aussi brave que fidèle? Le pis-aller, si le général Puchner était battu, n'était-il pas d'avoir à reprendre Hermanstadt et le pays saxon, comme le reste de la Hongrie? On accusait les Roumains d'avoir cédé à leur sympathie pour leurs coreligionnaires russes; c'était sur le Danube et non sur la Marosh que les destinées de la grande révolte magyare devaient s'accomplir. Un courrier fut envoyé, dit-on, au commandant autrichien pour lui défendre de demander le secours. Il arriva trop tard. Un second courrier fut expédié pour presser l'évacuation.

Les événemens se chargèrent trop bien d'accomplir les vœux du gouvernement autrichien. Au moment de l'entrée des Russes, Bem avait regagné les montagnes des Széklers. On avait exagéré d'abord le nombre des troupes que le général Luder avait pu détacher du corps d'occupation des principautés. Instruit bientôt de la vérité, le hardi partisan n'hésita pas à revenir sur ses pas et à prendre l'offensive. Il n'entrait ni dans ses habitudes, ni dans ses passions, de faire retraite devant les Russes. C'était bien les Russes qu'il cherchait, c'était bien à eux qu'il était venu faire la guerre en Hongrie.

Un combat général s'engagea en avant d'Hermanstadt entre les troupes russes et le corps du général Bem. On dit (il y a toujours de l'obscurité dans le récit des batailles perdues), on dit que le général Engelhardt et le général Puchner avaient concerté leurs mouvemens. Les Russes faisaient face à l'ennemi; le corps autrichien, qui avait repris la campagne, devait, par une marche dérobée, tomber sur les derrières des Hongrois, qui se seraient ainsi trouvés pris entre deux feux. Les Magyars attaquèrent avec furie; les Russes soutinrent fermement le choc, n'avançant point, mais sans reculer, et attendant la diversion convenue. Le général autrichien, trompé par des guides, n'arrivait point; les munitions des Russes commençaient à s'épuiser : ils se retirèrent en bon ordre sur Hermanstadt (1). Le général Bem, qui s'était multiplié dans le combat, satisfait de rester maître du champ

(1) Puchner ne parut qu'après l'entrée de Bem à Hermanstadt. Il opéra sa retraite à travers le pays des Széklers, en Moldavie. Arrivé là avec un petit nombre d'hommes, il dut déposer le commandement entre les mains du colonel Urban.

de bataille, ne se hasarda point à les poursuivre. Fier du succès remporté sur les armes russes, il se hâtait d'en instruire ses amis de Vienne et de Paris, comme d'une victoire remportée au profit de la cause révolutionnaire, et qui leur importait autant qu'à lui-même. L'intrépide soldat avait été blessé à la main, et on venait de lui faire une opération. « Si vous remarquez que mon écriture est un peu agitée, écrivait-il, ne croyez pas que ce soit de douleur, c'est de joie. »

Cette joie dut être plus grande le lendemain : les Russes s'étaient décidés à évacuer Hermanstadt et Cronstadt, et à quitter la Transylvanie. Ils avaient perdu le tiers de leurs troupes; ils se plaignaient d'avoir été envoyés en trop petit nombre, d'avoir été mal secondés par leurs alliés. Peut-être, car les motifs de cette brusque retraite sont difficiles à pénétrer, arriva-t-il quelques ordres supérieurs, suite des premières impressions que le cabinet d'Ollmütz avait reçues de l'intervention russe.

Ce fut une consternation universelle dans cette malheureuse ville d'Hermanstadt, qui s'était crue sauvée un instant et qui se voyait perdue; on passa d'une confiance aveugle à un désespoir sans bornes. Le départ des Russes livrait la population sans défense à l'ennemi; on pouvait, il est vrai, partir avec eux, mais c'était abandonner la ville au pillage et aux flammes. Chaque heure d'hésitation ajoutait au danger; déjà des bandes de Széklers s'étaient jetées dans la campagne, et coupaient toute voie de salut, du côté de la Moldavie. Les Russes commençaient leur retraite par la route qui conduit à Bucharest, à travers les défilés de la Tour-Rouge. Les hommes de la milice se décidèrent à rester; les femmes, les vieillards et les enfans durent seuls partir sous l'escorte du corps auxiliaire. On attela tous les chariots qu'on put trouver avec les bœufs et les chevaux amenés par les fuyards de la campagne; on y jetait pêle-mêle, à côté des blessés et des malades, des meubles, des armes, des effets précieux, des vivres, des vêtemens; on courait, on pleurait, et, dans la confusion de la peur et de la nuit, on s'embrassait comme si on ne devait plus se revoir. Combien, en effet, ne se sont plus jamais revus!

On était au cœur de l'hiver; les neiges couvraient au loin les sommets des monts Karpathes; la terre était durcie par la gelée. Un peu avant le jour, on ouvrit une des portes, et le lugubre défilé commença; quelques troupes ouvraient la marche; le gros restait à l'arrière-garde pour maintenir l'ordre et couvrir le convoi. On arriva sans trop de difficultés à la Tour-Rouge; c'est un fort de peu d'importance, à l'entrée du défilé qui conduit en Valachie. A travers les précipices des monts Karpathes, qui forment la frontière des deux pays, la rivière de l'Aluta s'est ouvert un passage sur le flanc duquel est pratiqué un étroit chemin; à droite, la montagne s'élève à pic; à gauche, dans d'obscures profondeurs, la rivière roule ses eaux torrentueuses. Ce passage a une

redoutable célébrité; c'est par là que les invasions, la guerre, la peste, entraient autrefois dans la Transylvanie; il rappellera aujourd'hui une lamentable histoire de plus. Arrivés à ce point, les fuyards s'arrêtèrent; il fallait faire défiler les chariots un à un; il y eut un moment d'encombrement et de panique; ceux qui restaient à la queue craignaient de se trouver exposés aux attaques des Széklers. Souvent aussi le chemin, tournant brusquement avec les contre-forts des montagnes, séparait tout à coup les soldats qui formaient l'avant-garde du reste de la colonne, et ceux de l'arrière-garde pensaient qu'on allait les abandonner. Un moment, on crut que l'un des ponts en bois jetés sur les torrens qui coupent la route s'écroulait sous la masse des fuyards, et il y eut un cri terrible. Enfin, le défilé fut franchi; dans la nuit du lendemain, on arriva à Kinien. C'est un chétif village d'une trentaine de maisons, qui forme la première station des troupes russes en Valachie. Il y avait là une garnison de Turcs et de Russes, qui accueillirent les fugitifs avec une hospitalité cordiale. Les officiers cédèrent leurs tentes et leurs lits aux femmes et aux enfans; on réchauffa les malades, on soigna les blessés, et l'on put songer seulement alors à tout ce qu'on avait laissé derrière soi.

Le lendemain de l'évacuation des Russes, Bem était entré dans Hermanstadt. Cronstadt avait été occupé en même temps. Seule dans la Transylvanie entière, la citadelle de Carlsbourg resta au pouvoir des impériaux. Ces événemens produisirent une grande impression en Hongrie et au dehors. Ils inspirèrent une confiance enthousiaste à la diète de Debreczin. En Europe, on s'étonna que les Russes se fussent laissé battre par les insurgés, et surtout qu'ils ne parussent pas songer à prendre une revanche immédiate. Les fuyards, dispersés dans les principautés du Danube, portèrent au loin la frayeur. Dans les campagnes, au moindre bruit, sur un simple mouvement de troupes, on s'attendait à voir le redoutable Bem et ses bandes fondre sur le pays. A Bucharest, le peuple était persuadé que les fêtes de Pâques ne pourraient pas être célébrées cette année, parce que la ville serait prise et saccagée avant ce temps. Bem, dit-on, avait écrit au général Luder « qu'il viendrait à Bucharest manger les œufs de Pâques avec lui, » et la garnison turque de Galacz se hâta de renforcer celle de Bucharest. Bem cependant ne songeait pas à faire des coups de théâtre, mais à s'établir par la terreur en Transylvanie, de manière à pouvoir sans danger étendre la guerre dans le Banat (1). Il se montra sans pitié pour les malheureux habitans qui étaient restés à Hermanstadt. Le pillage dura trois jours entiers, et la brutalité du soldat fut sans bornes. Des miliciens

(1) Bem sortit de la Transylvanie par la vallée de la Marosh et se porta dans la basse Hongrie, à la rencontre de Jellachich : de nombreux combats furent livrés à l'embouchure de la Marosh, dans la Theiss, près de Szégédin, et non Esseg, comme on l'a imprimé dans la première partie de cette étude.

qui avaient tenté une dernière résistance, en tirant des fenêtres des maisons, furent passés par les armes; on traduisit devant des conseils de guerre les auteurs de l'adresse au général russe; enfin, une contribution d'un million fut imposée aux habitans. Tout le pays saxon était parcouru par des colonnes mobiles qui pillaient et incendiaient les fermes et les villages.

Il faut abréger ces déplorables récits. L'Allemagne entière s'en est émue; cette fraternité à laquelle on avait fait appel lors de la diète de Francfort s'est retrouvée au spectacle de tels malheurs. Des souscriptions ont été ouvertes en plusieurs endroits pour envoyer des secours aux malheureux Saxons, qui erraient sans asile et mendiaient leur pain dans les rues de Bucharest. La cause, déjà peu populaire en Allemagne, de l'insurrection hongroise et polonaise a encore perdu dans l'opinion publique. On a cherché depuis quelque temps à combattre ces impressions, et les insurgés se sont fait décerner dans plusieurs journaux des éloges pompeux sur leur modération et leur justice. On a publié même des attestations en forme, signées par les bourgeois d'Hermanstadt. Si ces pièces sont vraies, elles sont une preuve de plus de la terreur qui pèse sur la malheureuse ville (1).

IV.

Depuis les événemens que nous venons de raconter, la Transylvanie est restée au pouvoir des insurgés. Bem, maître de tout le pays, a pu occuper le Banat et opérer, de concert avec le général Perczel, contre les Croates de Jellachich : sur toute la ligne, depuis les sources de la Waag au nord jusqu'à l'embouchure de la Save dans la basse Hongrie, les insurgés reprirent l'offensive. Pesth tomba de nouveau au pouvoir des Magyars, Bude fut emportée d'assaut. Le général Görgey, sur le haut Danube, avait fait lever le siége de l'imprenable citadelle de Comorn, qui, cette fois encore, a gardé son nom glorieux de *vierge du Danube*. Le quartier-général autrichien rétrograda jusqu'à Presbourg, à quelques lieues de Vienne. Tandis que le vieux maréchal Radetzky gagnait des batailles en Italie, la capitale de l'empire se trouvait à découvert et menacée. Il fallait que le gouvernement autrichien hâtât ses résolutions. Depuis le secours donné par le général Luder à la Transylvanie, les esprits étaient divisés sur la question de l'intervention. Il y avait dans le ministère le parti russe et le parti autrichien pur. Celui-ci ne voulait à aucun prix entendre parler de l'intervention. Il la regardait comme une humiliation pour la monarchie. Le parti russe lui-même était aussi peu russe que possible. Il se bornait à dire

(1) On a proposé à la diète de Debreczin de retirer aux Saxons tous les priviléges qui leur ont été concédés lors de leur établissement en Transylvanie, et de les exclure du nombre des nations souveraines. Il n'a manqué que 6 voix pour l'adoption de la proposition.

qu'il valait mieux voir à Vienne les Russes que les Magyars. La nécessité se fit obéir.

A l'heure qu'il est, et après des attentes inséparables de tous les mouvemens d'une armée échelonnée à de grandes distances, la jonction des troupes de l'empereur Nicolas avec l'armée autrichienne s'est opérée sur tous les points. Les deux armées alliées forment un immense cercle qui embrasse toute l'étendue du pays insurgé; il semble que le plan soit de faire ébranler en même temps toutes les troupes et de resserrer le cercle pour arriver à une grande bataille : si ce plan d'opération s'accomplit, si le courage des Magyars ne fait pas quelque trouée désespérée dans cette formidable ligne, la première victoire des alliés sera mortelle pour la cause des insurgés. La guerre des corps francs et des guérillas peut toujours se continuer dans un pays comme la Hongrie, mais la grande guerre révolutionnaire sera terminée. Si l'on combat sur une échelle moins vaste et isolément, la guerre se fera avec les chances ordinaires, et, malgré ce brillant courage, cette intrépidité sans égale, dont les Magyars ont renouvelé les preuves dans cette guerre, les chances restent, en définitive, aux gros bataillons. Déjà la campagne s'est ouverte par un succès important pour les armes impériales, la prise de Raab. Le jeune empereur d'Autriche a payé de sa personne et donné dans l'action des preuves d'une bravoure que l'armée russe a saluée de ses acclamations. A l'autre extrémité du théâtre de la guerre, les Russes sont rentrés en Transylvanie; ils ont occupé Cronstadt et investi Clausenbourg. La défaite des Hongrois ne peut guère être retardée. C'est une lamentable destinée que celle de ce peuple héroïque voué à une ruine inévitable, sans que ses vrais amis, les admirateurs de ses grandes qualités, aient la consolation de pouvoir faire des vœux pour la cause qu'il représente et défend aujourd'hui. Quand la Hongrie réclamait, même d'une voix un peu menaçante, ses priviléges violés par l'Autriche, quand un grand parti constitutionnel s'efforçait de créer, avec les débris des constitutions du moyen-âge, un gouvernement libéral et modéré, à l'exemple des états représentatifs de l'Angleterre ou de la France, alors la nation hongroise avait pour elle, en Europe, tous les généreux esprits qui, à travers les déceptions, les mécomptes et les révolutions de la force, cherchent encore cet équilibre puissant, cette harmonie nécessaire entre l'autorité et la liberté. Mais, aujourd'hui, la Hongrie n'a plus de querelles constitutionnelles avec l'Autriche : son armée est l'armée révolutionnaire, combattant pour le compte de tous les partis révolutionnaires en Europe. Les autres causes de l'insurrection se sont perdues et comme absorbées dans celle-ci. Sans doute, les griefs contre l'Autriche au début, puis les divisions de races et de nationalités, ont déterminé la prise d'armes et envenimé la guerre; dans la phase actuelle, c'est l'ardeur de la propagande révolutionnaire qui domine toutes les autres

passions. Ainsi, nous voyons les Polonais de la race slave combattre leurs frères slaves de la Bohême et de la Croatie. Il faut insister sur ce point auprès de ceux qui n'ont rien perdu de leurs généreuses illusions sur la guerre de Hongrie. La guerre a changé de caractère. Si les conventionnels du 13 juin avaient triomphé à Paris, ils se fussent hâtés d'écrire à Bem pour lui annoncer leur victoire et lui promettre leur secours. De Paris jusqu'à ces extrémités reculées de l'Europe, les ennemis de la société se tiennent et forment une chaîne non interrompue. En face de cette détestable conjuration qui nous menace tous, nous laisserions-nous misérablement diviser par des causes qui n'ont plus aujourd'hui ni gravité ni profondeur? Devant l'ennemi universel, il n'y a pas deux conduites à suivre : l'une à l'intérieur du pays, l'autre différente pour l'extérieur. Où en serions-nous en France, grand Dieu! si tous nous n'avions pas oublié, pour le salut social, nos débats insensés, les origines diverses des partis, les divisions même les plus profondes qui nous séparaient autrefois? C'est ainsi seulement qu'on a pu constituer pour l'ordre un grand parti national. Si les anciennes discordes viennent à reparaître, nous périrons.

A l'extérieur comme à l'intérieur, nous le répétons, notre politique doit être la même. Au milieu du débordement révolutionnaire, prétendre agir à part, former un tiers-parti européen, serait se compromettre en pure perte; on commettrait dans la société européenne la faute de ceux qui, aux élections du 13 mai, n'ont pas voulu accepter la liste générale des candidats, et qui ont ainsi laissé arriver les socialistes. Est-ce là ce que nous pouvons vouloir pour nous et pour l'Europe? Les temps sont durs sans doute, il n'y a pas de place pour les préférences individuelles, même les plus justes; il n'y a pas de système russe, anglais ou autrichien; il n'y a pas de politique de fantaisie ou même de sympathie nationale : il y a la politique de nécessité. Un homme dont le patriotisme n'est pas suspect, M. Thiers, dans cette séance du 12 juin qui commença la victoire du lendemain, M. Thiers, à propos de notre expédition de Rome, disait : « Partout la guerre est entre l'ordre et la démagogie. » Et comme son adversaire lui reprochait outrageusement ces paroles, empruntées, disait-il, au manifeste de l'empereur de Russie : — « Les vôtres, répliqua l'orateur au milieu des applaudissemens de l'assemblée, les vôtres sont celles des insurgés de juin. » — La question était posée résolûment : il y a un dernier moment où les partis renoncent aux mensonges de la langue oratoire. Sous l'empire de circonstances diverses, à travers la variété infinie des mœurs, des besoins, des nationalités, le combat n'est pas autre sur les bords du Danube que dans les rues de Paris, ou sous les murs de Rome : c'est la lutte contre les barbares, le triomphe ou la ruine de l'ordre social.

razzias aventureuses, par lesquels se préparait la pacification de l'Algérie. Il n'est pas d'ailleurs aujourd'hui sans à-propos de dire au milieu de quels travaux, de quels périls quotidiens se sont trempés et aguerris nos soldats et nos officiers d'Afrique. Nos orages politiques ont mis en rélief quelques-uns des hommes formés à cette âpre école, et fait apprécier l'esprit de ces vaillantes colonnes dont le dévouement vigilant assura et conserve encore à la France une magnifique conquête. Se retourner vers les temps de fatigues et de luttes qui ont précédé en Algérie le régime actuel, ce n'est donc pas se distraire tout-à-fait du présent : il y a là tout un passé que nos discordes civiles ne sauraient nous faire oublier, et qu'elles doivent même nous porter à interroger avec plus de curiosité.

I.

On touchait à l'automne de 1845. Depuis quelque temps déjà, une légère fermentation s'était manifestée parmi les Flittas (1) : l'impôt ne rentrait qu'avec difficulté; des assassinats avaient été commis, et de nombreux rapports arabes signalaient les menées sans cesse renaissantes du chériff Bou-Maza. M. le général de Bourjolly, commandant la subdivision de Mostaganem, jugea nécessaire de se porter au centre du pays pour mettre fin à ce commencement de désordre. Rien, du reste, n'indiquait que l'on dût rencontrer la moindre résistance. Au dire de ceux qui se prétendaient les mieux renseignés, quelques amendes et la présence des troupes auraient bientôt fait rentrer tout le monde dans le devoir, et nous devions revenir à Mostaganem sans avoir tiré un coup de fusil.

Douze cents hommes d'infanterie, cent quarante chevaux du 4e chasseurs d'Afrique et deux pièces d'artillerie de montagne bivouaquaient donc, le 18 septembre 1845, sur le territoire des Béni-Dergoun, au pied des plateaux des Flittas, dans un endroit connu sous le nom de Touiza, et, le lendemain 19, à trois heures du matin, les clairons et les trompettes, en sonnant la diane, faisaient retentir les échos de la vallée. A la première fanfare, tout s'éveilla. Le fantassin, à peine debout, roula sa petite tente sur son sac déjà fait, pendant que le chasseur d'Afrique, salué par les joyeux hennissemens de son cheval, allait retrouver ce fidèle compagnon de ses fatigues et lui porter la provende du matin. Les mulets patiens se laissaient gravement charger de leurs

(1) Les Flittas sont une grande et puissante tribu dont le territoire commence à quinze lieues au sud de Mostaganem. Ce territoire touche d'un côté à la plaine de la Mina, de l'autre aux limites du Tell. Les Flittas sont divisés en plusieurs fractions, dont l'une, les Cheurfas, habitant les terrains les plus difficiles, doit à son fanatisme d'avoir une grande action sur le reste de la tribu.

fardeaux. Tout s'agitait avec calme. Encore quelques instans, et la ville improvisée allait disparaître. Déjà le froid du point du jour se faisait sentir sans nous piquer trop vivement. Assis au coin d'un feu improvisé, nous pestions contre le général, qui, après nous avoir réveillés de si grand matin, ne donnait pas encore le signal du départ. En ce moment, le colonel Berthier revint de l'état-major. « Messieurs, nous dit-il, faites charger les armes; je ne sais trop quelles sont les nouvelles, mais il paraît que les Flittas, soulevés par Bou-Maza, se disposent à nous disputer le défilé de Tifour. La colonne suivra en effet ce chemin, pendant que la cavalerie passera par Zamora, ainsi que le *goum* (1) du khalifat Sidi-el-Aribi (2). Le peloton de M. Paulz d'Yvoie restera seul avec le général et lui servira d'escorte. Allons, messieurs, hâtons-nous, et, dans dix minutes, en marche sans sonneries. »

Ceux d'entre nous qui connaissaient l'histoire de cette partie de l'Afrique ne furent pas étonnés de la menace des Flittas. Toujours remuans, agités, indociles au joug, même au temps des Turcs, ils n'avaient jamais reconnu qu'avec peine l'autorité de la France. Constamment excité par les prédications fanatiques des Cheurfas, cet esprit de lutte et de haine trouvait un puissant secours dans les difficultés dont le pays des Flittas est hérissé. Pour arriver à ces hauts plateaux formant la plus grande partie de leur territoire, mamelons sans fin de terres admirables et fertiles au-delà de tous les rêves, il faut traverser des défilés boisés du plus difficile accès : buissons de lentisques mêlés de chênes verts offrant partout un abri et une embuscade; ravines et déchiremens de terrain où se peuvent cacher des milliers d'ennemis. Vous avez vu à Versailles ces arbres touffus, arrondis par le ciseau des jardiniers de la vieille école française : eh bien! dans le pays des Flittas, Dieu est le seul jardinier; mais, pour le plus grand tourment des généraux qui doivent y mener des colonnes, il a donné aux lentisques la forme des plus parfaits quinconces des jardins de Louis XIV. A l'est, une partie de ce territoire que l'on nomme Guerboussa est presque impénétrable : c'est la citadelle, le repaire, où pendant long-temps les Flittas, ces rebelles incorrigibles, ont toujours trouvé un refuge. Montagnes affreusement déchirées, ravines succédant aux ravines, partout des bois épais, des cavernes aux entrées étroites disparaissant au milieu des taillis et des terres grisâtres, voilà le Guerboussa.

Les Arabes ont un dicton : « Quand la queue des chevaux se hérisse, c'est signe de poudre! » La veille, nous faisions en riant cette remarque, et aujourd'hui le hasard ou la fortune donnait raison au proverbe

(1) Réunion des cavaliers irréguliers du pays.

(2) Ouled-Sidi-el-Aribi, notre lieutenant arabe pour tout ce pays. Il appartient à l'une des plus anciennes familles de la contrée.

guerrier. Toujours est-il que nous battre était pour nous une grande joie. Tout fut bientôt prêt, et, suivant au trot le *goum* du khalifat Sidi-el-Aribi, nous voilà, le cœur gai et alerte, prenant la direction de Zamora. A la fontaine de ce nom, pendant un halte d'un instant, chaque officier passa l'inspection de son peloton. Les chevaux furent resanglés; on revit le paquetage; on examina l'amorce des fusils, puis, toutes choses en bon ordre, on sonna la marche. Soixante-dix chevaux dans chaque escadron, ni plus, ni moins, composaient notre force régulière; mais c'étaient de vrais chevaux, de vrais soldats que conduisait un vaillant capitaine, le colonel Berthier.

Déjà l'on entendait, du côté de la route que suivait la colonne, les coups de fusil d'abord rares et incertains, bientôt plus nombreux, se succédant sans interruption, puis les obus dominant tout ce tapage de leur grosse voix. Quant à nous, toutes les parties du bois que nous traversions étaient d'une fraîcheur délicieuse. Les oiseaux, effrayés par le bruit de nos pas, s'enfuyaient seuls en poussant de petits cris d'alarme et allaient porter plus loin leurs chansons et leur gaieté. Dans la direction de Tifour, la fusillade redoublait toujours, et, malgré l'aspect tranquille du bois, nous nous tenions sur nos gardes dans la crainte d'une surprise, quand tout à coup les gens du khalifat s'en viennent au galop nous annoncer que l'ennemi est devant nous. Alors nous prenons le trot et, lui courant sus au milieu du fourré, nous dispersons un parti de deux cents chevaux qui s'en venait de Calah pour rejoindre Bou-Maza. Notre marche, plus rapide que celle de la colonne, qui avait été obligée de s'entourer d'un réseau de tirailleurs, nous eut bientôt portés sur les plateaux qui précèdent Dar-ben-Abdallah (1). Un magnifique spectacle nous attendait sur ces hauteurs.

Rangés en bataille, nous dominions la colonne, calme et en bon ordre au milieu des ennemis qui la harcelaient de tous côtés. Le bois semblait devenu une fourmilière. On ne voyait que cavaliers qui s'agitaient, courant, galopant, Kabyles aux bras nus, se glissant de buissons en buissons pour tirer plus juste et de plus près. C'étaient des cris aigus semblables aux cris des bêtes fauves. Déjà l'odeur de la poudre portait à nos têtes son ivresse irrésistible. Un beau soleil jetait ses étincelles sur les armes et semblait sourire à ce désordre sanglant. En ce moment, la colonne s'était arrêtée sur un plateau découvert. Le général, que l'on reconnaissait de loin à son fanion, faisait placer en batterie deux petites pièces d'artillerie. Nous vîmes les obus tracer dans l'air leur sillon de feu et porter la mort jusqu'au fond des ravins.

(1) Le nom de Dar-ben-Abdallah désigne l'emplacement occupé autrefois par une maison dont il reste quelques pierres pour tout vestige. En Afrique, un arbre, un champ, reçoivent souvent un nom particulier, sans qu'il y ait même en cet endroit la moindre trace d'habitation permanente.

Sur l'ordre du colonel Berthier, on prit le trot pour rejoindre le général. A peine étions-nous formés en bataille, que le peloton de M. Paulz d'Yvoie, qui venait de charger, appuyé par une compagnie de tirailleurs indigènes, vint se rallier à nous. La charge avait été vigoureuse; vaillamment conduits, les trente hommes commandés par M. Paulz d'Yvoie avaient dignement soutenu l'honneur du 4e chasseurs. On n'a pas oublié le dévouement et le courage de ce brave Geffines, qui, après avoir dégagé et relevé le fourrier Parizot sous une grêle de balles, sauve, au péril de sa vie, un autre de ses compagnons d'armes, le chasseur Mazères, court au drapeau agité fièrement par un cavalier arabe, le saisit après une lutte acharnée, et tombe enfin criblé de blessures, mais serrant sur son cœur ce drapeau (1), trophée de sa gloire!

La vigoureuse offensive de nos chasseurs donna un peu de repos à la colonne. On en profita pour attacher les morts et les blessés sur les cacolets qui se tenaient à l'arrière-garde, attendant leur charge funèbre. Le chasseur Mazères, un des vaillans compagnons de Geffines, n'était pas encore mis sur son mulet, que déjà sa préoccupation, sa seule pensée était son cheval. C'est là une des marques auxquelles on reconnaît un digne et brave soldat. Celui-là seul peut savoir ce que vaut un bon cheval, qui a veillé et combattu sur lui et qui bien souvent s'est dit : « Sans ces quatre jambes nerveuses qui galopent à mon ordre, où serais-je maintenant? »

Les morts et les blessés avaient été emportés, les armes, les harnachemens des chevaux soigneusement enlevés. Seul, un blessé restait sur le champ de bataille : c'était un soldat indigène, un Turc. Penché sur la blessure de cet homme, un de nos chirurgiens, sans s'inquiéter des balles, l'examinait avec soin. La gravité de la plaie était telle que l'on ne pouvait tarder; si l'on voulait sauver le blessé, l'amputation immédiate était nécessaire. Le général donna aussitôt l'ordre à l'arrière-garde de tenir. A gauche du chemin se trouvait un gros caroubier; on y porta le soldat, et sous l'ombrage séculaire, au milieu des balles, l'opération fut entreprise par nos chirurgiens militaires, pendant que, sur la droite, à dix pas, deux petites pièces d'artillerie, commandées par M. de Berkheim, se plaçaient en batterie, entraînant dans leur bruit les gémissemens du blessé. Un peu plus loin, en bataille derrière un pli de terrain, nous étions prêts à charger, si besoin était, tandis qu'une ligne de tirailleurs indigènes tenaient bon pour que leur camarade fût sauvé. En moins de cinq minutes, l'homme était amputé, placé sur une litière, et nous poursuivions notre marche en avant.

Cependant l'ardeur de l'ennemi s'était ralentie. Dès que nous fûmes

(1) Ce drapeau est au cercle des officiers du 4e chasseurs d'Afrique à Mostaganem, entre les deux tambours des réguliers de Ben-Allall, pris par les escadrons du même régiment.

sur un terrain découvert, les cavaliers seuls vinrent tirailler de loin sur nos hommes, et nous pûmes, sans nouvelles fatigues, nous établir au bivouac sur les bords du Menasfa, la cavalerie au centre, les quatre faces formées par l'infanterie. A notre arrivée, les premiers soins furent donnés aux blessés; on étendit, sous des tentes d'ambulance dressées à la hâte, des couvertures de laine, et on porta nos pauvres soldats sur ce lit bien dur. La guerre est un rude métier; celui même que la balle a déchiré doit s'attendre le plus souvent à n'avoir d'autre lit que la terre. Il était trois heures du soir, les grand'gardes furent placées de tous côtés; puis ceux que le service ne réclamait pas se disposèrent à passer le plus gaiement possible la fin d'une journée sans lendemain pour plusieurs, chacun se laissant aller à cette insouciance de gens qui n'ont pas la responsabilité d'eux-mêmes.

Le général, sans nul doute, était moins tranquille. La colonne n'était approvisionnée en vivres et en munitions que pour une course de quelques jours dans un pays où personne au départ ne s'attendait à rencontrer toute une population fanatisée par la présence du chériff. L'heure était solennelle, les circonstances étaient graves : à en juger par la vive attaque de cette matinée, par les feux que l'on voyait au loin sur les collines, nous allions avoir sur les bras la révolte du pays tout entier; nous allions être obligés de nous retirer devant l'insurrection, de regagner la plaine par une marche périlleuse pour aller chercher au camp de Bel-Assel les vivres, les munitions, les renforts devenus nécessaires. Le plus grand sujet de crainte du général, c'est qu'en partant de Mostaganem il avait donné l'ordre au commandant Manselon de quitter le *Khamis* (1) des Beni-Ouragh sur le Riou, avec un bataillon et cinquante chevaux, et de venir le rejoindre. Ces troupes devaient traverser une partie du Guerboussa, et il fallait les soustraire aux dangers d'une embuscade. L'ordre fut donc que, le lendemain, la moitié de nos forces resteraient au camp, pendant que soixante-dix chevaux et le reste de l'infanterie partiraient avec le général pour aller au-devant du commandant Manselon.

Notre camp était établi à cinq cents pas du Menasfa, sur une petite colline de forme allongée, dans une bonne position militaire. Tout autour de nous de grands horizons gris; pas un arbre, pas un buisson, car les dernières collines nous cachaient les bois que nous venions de traverser. Sur cette terre profondément crevassée par un soleil de quatre mois, on ne voyait que les chaumes et de grands chardons desséchés. Seulement, sur les bords du ruisseau, des buissons de lauriers-roses en traçaient le cours sinueux; on eût dit une rivière de fleurs.

(1) Khamis des Beni-Ouragh. Nom d'un poste-magasin situé dans le pays des Beni-Ouragh.

La petite colonne partie avec le général traversa le Menasfa, monta la colline, et bientôt disparut à nos regards. Un instant après, nous entendîmes quelques coups de feu; puis bientôt le bruit de la fusillade se perdit dans le lointain. Peu à peu les hauteurs devinrent menaçantes, chaque heure du jour nous amenait de nouveaux ennemis. De cette multitude armée nous venait un bourdonnement sourd mêlé de cris aigus. Qu'on se figure le frémissement de la mer quand la houle l'agite et que de temps à autre la vague vient se heurter au rivage. Pendant que nos grand'gardes redoublaient de surveillance, nous nous abandonnions tranquilles et confians au grand charme de ce pays, à la beauté du jour. Nos blessés étaient bien; ils avaient eu notre première visite à leur réveil. Le brave Mazères, que l'on venait d'amputer, était calme et gai; mais son sourire avait je ne sais quoi de noble et de triste, on voyait qu'il savait souffrir. Assis près de Geffines, il lui donnait à boire de temps à autre, et, s'oubliant lui-même, il cherchait par ses soins à rendre plus douces les souffrances de son camarade. Quand l'on sort des tentes d'ambulance, on a toujours le cœur attristé. Ce sang qui coule, ces figures hâves et fatiguées, cette révolte de la jeunesse contre la douleur, ces pansemens au milieu des armes, ce mélange de guerre et d'hôpital, donnent à la gloire même une irrésistible apparence de tristesse et de deuil. Cet appareil de la douleur militaire a pourtant sa grandeur. A peine entendez-vous quelques mâles gémissemens empreints d'une dignité toute virile; on se meurt en silence, loin des siens, patient et résigné.

Le bruit et l'agitation augmentaient à chaque instant dans la fourmilière arabe; les cris devenaient de plus en plus insolens; déjà nous entendions le tam-tam, et nos grand'gardes échangeaient des coups de fusil, quand la tête de colonne partie le matin se montra sur les hauteurs du Menasfa. Une demi-heure après, tous étaient de retour, ramenant quelques morts, un plus grand nombre de blessés, et, chose heureuse, le détachement du Khamis.

Le dîner fut gai, si cela peut s'appeler un dîner; on but à la santé des camarades qui nous avaient rejoints; on se raconta ces mille et une histoires de sous-lieutenans qui font la joie de la halte, si bien que, lorsque le colonel Berthier vint nous retrouver, il était près de six heures; le soleil allait disparaître; déjà cette teinte brune et chaude d'Afrique commençait à s'emparer de la terre et du ciel. Le colonel ne partageait ni notre sécurité, ni notre joie. Sa grande et longue figure semblait préoccupée et inquiète. Il voulait paraître enjoué; un instant il se mêla à nos gais propos, sa tristesse l'emportait toujours, et, en nous quittant, il nous avait laissé une impression pénible. A la nuit tombante, on apporta l'ordre : le départ était fixé pour le lende-

main au jour; un des escadrons formait l'arrière-garde avec les chasseurs d'Orléans; le reste de la colonne devait marcher d'après les indications données; puis chacun se sépara jusqu'au lendemain.

Déjà tout dormait dans le grand silence de la nuit : on n'entendait que le pas régulier des sentinelles qu'éclairait la lueur vacillante des feux qui s'éteignaient; au loin, de temps à autre, le vent nous apportait une vague rumeur, et le silence retombait sur tout ce repos. Seule, une lumière brillait encore dans une tente : c'était celle du bureau arabe. J'entrai et je m'assis dans un coin. Le chef du bureau achevait d'écrire une lettre. Égrenant son chapelet avec un bourdonnement monotone, le vieil agha Djelloul à la barbe blanche, au teint blême, au regard éclairé par la fièvre, était à demi couché au fond de la tente. On eût dit un solitaire de la Thébaïde chrétienne. Deux jeunes gens à l'œil intelligent et vif attendaient debout l'ordre du chef : c'étaient les messagers qui allaient porter cette dépêche à Mostaganem. On la roula presque imperceptible dans un des nombreux plis des *haïks* grossiers qui entouraient leur tête; en même temps on leur donna leurs instructions. Ils devaient attendre que la lune eût disparu pour gagner le bois; une fois dans le fourré, il leur serait facile d'éviter l'ennemi; enfin si, de bon matin, ils arrivaient à Bel-Assel, une forte récompense leur était promise. Ils sortaient, et déjà ils avaient gagné la porte de la tente, quand tout à coup, revenant sur leurs pas et dans une attitude pleine de dignité modeste : « Père, dirent-ils à l'agha en s'inclinant, c'est notre première entreprise; nous courons risque de la vie; que ta bénédiction nous vienne en aide et soit notre force. » Et ils se mirent à genoux, tandis que le vieillard leur imposait les mains et appelait sur eux la bénédiction de Dieu.

Je sortis du bureau arabe et je rentrai sous ma tente, pénétré d'une religieuse émotion. Le lendemain, au point du jour, la colonne se mit en marche dans la direction de la basse Mina. Les chasseurs d'Orléans, sous les ordres du commandant Clerc, et un escadron de chasseurs d'Afrique devaient former l'arrière-garde. M. le colonel Berthier était resté avec cet escadron. La brume du matin n'était pas encore dissipée que déjà les éclaireurs ennemis nous saluaient de leurs balles. A mesure que le jour grandissait, les Arabes se pressaient plus nombreux, il en venait des collines et des clairières, il en sortait de tous côtés, si bien qu'à peine arrivés à l'entrée du bois, nous eûmes sur les bras quinze cents cavaliers et six mille Kabyles. Deux charges vigoureuses et bien conduites les tinrent d'abord en respect; mais bientôt l'attaque recommença plus vive. On voyait les Arabes passer à travers le fourré, sautant comme des chevreuils. Les cavaliers arrivant au galop tiraient leurs coups de fusil, puis disparaissaient de toute la vitesse de leurs

chevaux; le Kabyle, criant et hurlant, s'enivrait de ces cris que le bruit de la poudre ne pouvait dominer. Nous cependant, prêts à tout, nous marchions au pas, attendant les ordres.

Sur notre route s'élevait un plateau de deux cents mètres environ, que la forêt bordait de trois côtés. Le chemin traversait ensuite une ravine boisée, longue de mille pas à peu près; au-delà de cette ravine se dressait un plateau presque semblable au premier. La colonne avait presque franchi la ravine et se massait du côté opposé; par malheur, l'escadron de chasseurs, sur un ordre mal interprété, s'était engagé dans un chemin creux, et il ne restait plus à l'arrière-garde que deux compagnies de chasseurs d'Orléans sous les ordres du commandant Clerc. Nous étions déjà à mi-chemin, lorsque nous entendîmes deux feux de peloton, puis, du même point, des coups de fusil plus rares. Au même instant, nous sommes rejoints par le capitaine adjudant-major Guyot. « Mon colonel, dit-il au colonel Berthier, hâtez-vous; le commandant Clerc est serré de près, ses hommes ont usé toutes leurs cartouches; seul, il ne peut pas quitter sa position et s'engager dans le bois : il demande du renfort! » Il parlait encore que déjà nous faisions demi-tour au galop, le sabre en main. Au même instant, non loin de la sortie du bois, le colonel Berthier, suivi du docteur Bécœur et de trois chasseurs, tournait deux grands buissons de lentisques pour gagner la tête de colonne. Il avait à peine disparu derrière les premiers arbres, que du fourré se font entendre les cris : *Au colonel! au colonel!* Un peloton s'élance, tandis que le reste de l'escadron suit M. Paulz d'Yvoie. Malheureusement il est déjà trop tard. A deux pas de la route, nous voyons un corps étendu à terre que soutient le docteur Bécœur. Le brigadier Vincent et deux chasseurs le défendent. Autour d'eux sont étendus les cadavres de cinq Arabes. Le colonel Berthier venait d'être frappé d'un coup de feu en pleine poitrine, au moment où il perçait de son sabre un Kabyle embusqué derrière le fourré. L'infortuné était tombé de son cheval, une lutte s'était engagée sur son corps, et les cadavres couchés sur le sable rendaient témoignage de la violence du combat. Le peloton se porta immédiatement en avant, et repoussa l'ennemi qui revenait plus nombreux pour s'emparer du corps : ainsi fut protégé l'enlèvement du colonel, que l'on porta respirant encore vers l'ambulance.

Ce triste devoir accompli, nous courûmes rejoindre l'escadron de M. Paulz d'Yvoie, qui s'était élancé au secours de l'arrière-garde. Eux aussi avaient été témoins d'un terrible spectacle. Les chasseurs d'Orléans, la lèvre noircie par la poudre, la baïonnette rouge de sang, tenaient bon, quoique entourés d'une vingtaine de leurs camarades tombés sous les balles ennemies. C'était un affreux pêle-mêle d'armes brisées, de chevaux morts, de blessés, de mourans arabes et français,

étendus sur le même sol trempé de sang. En face des cavaliers arabes, qui les attaquaient avec une ivresse sauvage, les chasseurs restaient calmes, impassibles, serrés les uns contre les autres; ils semblaient avoir emprunté à leur digne commandant quelque chose de sa sérénité et de son sang-froid. Par une charge vigoureuse, M. Paulz d'Yvoie et ses cavaliers les eurent bientôt dégagés; puis, s'établissant à trente mètres en avant, ils formèrent une ligne de tirailleurs qui permit d'attendre le bataillon de secours. Certes, il fallait une vieille troupe comme celle-là pour rester impassible au milieu de ces balles qui tombaient comme tombe la grêle. Toujours en mouvement, ils offraient des points de mire incertains. Les blessés étaient envoyés près des chasseurs d'Orléans, les autres restaient fermes au devoir. Chacun sentait que du courage de tous dépendaient sa propre vie et son propre honneur; chacun avait à cœur d'ajouter une belle page à l'histoire du 4e. Déjà, depuis dix minutes, les chasseurs faisaient tête à l'orage; mais de semblables minutes peuvent compter pour des heures, quand enfin le général arriva lui-même avec un bataillon de secours. C'était le bataillon indigène commandé par M. Valicon. Aussitôt nous nous replions, on charge les morts, on emporte les blessés, on enlève les armes et l'on serre sur la colonne. Alors seulement on s'aperçut qu'une balle avait broyé le genou du commandant Clerc. Depuis vingt minutes à cheval, sans pousser une plainte, il ressentait d'atroces souffrances; mais il craignait la moindre hésitation dans ce moment de péril, et il avait fait taire la douleur.

Dès que nous eûmes rejoint la colonne, nous accourûmes près de notre colonel pour nous informer de son état. On l'avait placé sur une litière, un buisson le protégeait contre l'ardeur du soleil. Réunis autour de lui, nous écoutions silencieusement ses derniers râles, tandis que le docteur Bécœur et deux chirurgiens cherchaient, mais en vain, à se donner une espérance. Bientôt la respiration devint plus oppressée, et ce vaillant homme rendit à Dieu son dernier soupir. Ce n'était pas l'heure de pleurer. A peine mort, sa litière fut placée sur un mulet : de l'autre côté, un chasseur, qui avait la cuisse cassée, faisait contrepoids. Puis les trompettes sonnèrent, les tambours battirent, la colonne reprit sa marche. Nous entrions dans le défilé de Tifour, tandis que le bataillon indigène supportait à son tour le poids de la journée.

Monté sur un cheval blanc et toujours à la première ligne des tirailleurs, le capitaine Valicon, qui les commandait, semblait avoir fasciné les balles. Opposant ruses à ruses, fourrés à fourrés, embuscades à embuscades, nos tirailleurs indigènes se coulaient entre les buissons comme des serpens et répondaient vigoureusement aux Arabes. Les officiers, les premiers au danger, leur donnaient l'exemple. Un de ces tirailleurs s'était glissé derrière une grosse touffe de lentisques; un

Kabyle s'approche, le coup part, le Kabyle est mort! Le tirailleur recharge son arme et il attend. L'instant d'après, vous eussiez vu un second Kabyle s'avancer à pas comptés : il regardait à droite, il regardait à gauche; puis, ne voyant personne, il s'approchait pour enlever le corps, selon l'usage arabe. Un coup de fusil l'étend raide mort. Bref, le tirailleur en abat quatre, et, l'œuvre accomplie, il regagne la colonne, tout fier de son adresse et de son sang-froid.

Cependant on approchait de cet endroit nommé Touiza, d'où nous étions partis si gaiement il y avait trois jours : c'était là que nous devions de nouveau bivouaquer. Il était trois heures quand nous nous y installâmes. Les Arabes avaient pris position sur une colline voisine, d'où leur bourdonnement et le bruit du tam-tam arrivaient jusqu'à notre camp. Chacun de nous avait retrouvé la place qu'il occupait avant le départ. La tente du colonel Berthier fut dressée à l'endroit même où elle avait été une première fois élevée. Là, son corps fut entouré de silence et de respect : deux factionnaires veillaient nuit et jour à ce lit de mort. Six grandes tentes étaient remplies de blessés; deux autres renfermaient les cadavres de ceux qui avaient succombé. A la nuit, l'on creusa dans l'intérieur du camp des fosses pour enterrer nos morts, hélas! trop nombreux, après quoi on alluma de grands feux sur ces tombes qu'il fallait dérober aux profanations des Arabes, et, ce devoir accompli, chacun regagna sa tente.

Le lendemain fut un jour de halte : on donna aux chevaux le peu d'orge qui restait dans les sacs, et ce fut là, pendant vingt-quatre heures, leur seule nourriture jusqu'à ce que nous eussions rencontré dans la plaine quelque provende à dévorer. On se disposait à ramener le corps du colonel Berthier à Mostaganem, afin que sa tombe fût placée près de son régiment, disons mieux, près de sa famille; mais on avait compté sans le soleil de septembre, et il fallut embaumer le cadavre. Le ruisseau qui coulait près de nos tentes était rempli d'aromates; on en recueillit une grande quantité, et, dans la journée, l'embaumement fut achevé. Le colonel fut revêtu de ses vêtemens de guerre, enveloppé de son manteau, roulé enfin dans sa tente, digne linceul! Une mule vigoureuse, franchissant vingt-cinq lieues en un jour, devait transporter ce funèbre dépôt à Mostaganem.

Cependant, pour ne pas rester oisifs, les Arabes étaient venus tirailler sur nos grand'gardes, et le lendemain, au départ, tous ces cavaliers nous suivaient, mais d'assez loin. A partir de Touiza, la vallée s'élargit jusqu'aux dernières collines, qui vont mourir, à deux lieues de là, dans la grande plaine de la Mina. Le nom de cette plaine lui vient d'une rivière qui prend sa source sur les hauts plateaux du Sersous, traverse le pays des Sdamas, côtoie les Flittas et débouche au sud-ouest de cette grande plaine, coulant en ligne presque droite, pendant

trois lieues et demie, jusqu'aux montagnes de Bel-Assel. Là, obliquant à droite, elle suit, trois lieues durant, cette nouvelle direction jusqu'à ce qu'elle se jette dans le Chéliff, qui arrive, en sens opposé, de l'est, et tous deux ont leur embouchure, à quinze lieues de là, dans la mer. Dans cette plaine immense, vous ne rencontrez pas un arbre, pas un abri; çà et là seulement quelques buissons de jujubiers sauvages, de légères ondulations de terrain, un lac salé : le morne paysage est encadré dans de vastes horizons dénudés et vaporeux; plusieurs parties de la plaine, profondément ravinées par les pluies, sont impraticables en hiver. La Mina elle-même coule dans des bords à pic de vingt-cinq pieds de profondeur que les eaux des crues d'hiver ont élargis. La fertilité de cette région de la plaine qu'on nomme la basse Mina est proverbiale. Le sol, formé de terres d'alluvion, peut en partie être arrosé, grace au barrage du fleuve que les Turcs avaient établi à Relizann et que les Français ont relevé. Quelque jour, cette Beauce africaine se couvrira des plus belles cultures; mais, en 1845, elle retentissait des coups de fusil des Arabes ennemis. Nos obus, tirés à ricochet, les eurent bientôt rejetés à une distance respectueuse; puis, tandis que les blessés prenaient la direction de Bel-Assel, la colonne, faisant un à-gauche, gagnait Relizann.

II.

Les coureurs ennemis, descendus dans la plaine à notre suite, se répandaient à droite et à gauche, cherchant le pillage; mais quoi piller? Les tentes (1) du khalifat Sidi-el-Aribi s'étaient repliées vers le Chéliff. Alors, pour ne pas perdre leur journée, les maraudeurs mirent le feu aux meules de paille. En un clin d'œil, l'incendie éclata et gagna les grands chaumes et les herbes desséchées par quatre mois de soleil. A la nuit, la plaine entière n'était qu'un océan de feu. Durant de longues heures, nous vîmes les nuages se teindre en rouge et renvoyer au loin ce reflet de mauvais augure : on eût dit la bannière de la révolte se levant sur le pays entier, un signal de sang annonçant à tous que le jour de la délivrance était arrivé.

Le lendemain, nous recevions les nouvelles de Djemâa-Ghazaouat. Le soulèvement des Flittas n'était pas une révolte partielle : de la frontière de l'ouest jusqu'au-delà des Kerraïch, les tribus s'étaient soulevées comme un seul homme; chaque instant de ces heures difficiles apportait au général une nouvelle fâcheuse : une tribu de plus avait déserté notre cause; tous, jusqu'aux gens de la plaine, passaient à l'ennemi, et

(1) La *tente*, en Afrique, est une expression collective indiquant la maison, la famille.

de ses nombreux cavaliers Sidi-el-Aribi lui-même ne conservait guère que ceux que les liens du sang attachaient à sa fortune.

Cependant de nombreux renforts nous étaient arrivés de Mostaganem. Rejoints par le colonel Tartas, nous avions maintenant deux beaux et bons escadrons de cavalerie, vaillante troupe qui ne demandait qu'à prendre sa revanche. Il est vrai que notre inaction forcée avait excité l'audace de Bou-Maza, et avec son audace ses forces s'étaient augmentées. Le 3 octobre, Bou-Maza avait mis le feu à la maison du khalifat, et le lendemain il tentait une razzia sur l'autre rive de la Mina. Ce fut alors que le général de Bourjolly se décida à quitter Relizann et à se replier sur Bel-Assel. A une heure donc, on levait le bivouac, et, à la moitié de la route, l'ordre fut donné au colonel Tartas de prendre à droite avec la cavalerie, et de marcher dans la direction du confluent du Chéliff et de la Mina. Réunissant à sa petite troupe les cavaliers de Sidi-el-Aribi, qu'il devait rencontrer en route, le colonel Tartas avait mission d'observer Bou-Maza et de lui reprendre, si faire se pouvait, une partie de son butin.

Malgré les quatre jours d'orge et les quatre jours de vivres dont nos chevaux étaient chargés, nous prîmes le trot dans la direction donnée, et nous allions bon train, lorsqu'à une demi-lieue du confluent du Chéliff et de la Mina nous vîmes accourir le khalifat Sidi-el-Aribi à la tête de ses cavaliers, la figure animée par le combat, son grand cheval alezan tout couvert d'écume; on eût dit un chevalier banneret du moyen-âge. Il salua le colonel, et vint se placer à ses côtés. Il était cinq heures; le soleil d'Afrique, ce soleil qui, au dernier instant du jour, répand sur la terre ces teintes brunes et chaudes inconnues aux pays du nord, nous éclairait de ses derniers rayons. Nous pressions nos chevaux, et nos regards se portaient en avant; encore un pli de terrain, et nous allions voir l'ennemi. L'obstacle fut bientôt franchi, et nous aperçûmes devant nous, aussi nombreux que les sables de la mer, les cavaliers ennemis nous attendant de pied ferme. Au centre flottait un immense drapeau vert, et les deux ailes, formant le fer à cheval, semblaient prêtes à nous envelopper. Au pas! s'écrie aussitôt le colonel Tartas, et nous allons au pas le sabre dans le fourreau. De sa grande voix de manœuvre, le colonel alors commande, et les escadrons se forment; chacun garde une division de soutien. Entre les deux escadrons marchaient le colonel et son fanion; à ses côtés, le khalifat; derrière lui, une petite escorte; sur nos deux ailes, quelques cavaliers arabes restés fidèles. « Où est le ralliement? demande l'adjudant-major. — Derrière l'ennemi, à mon fanion, » répond le colonel, et, liés comme par une chaîne, les escadrons prennent le trot, le sabre au fourreau. Quand nous sommes à portée de fusil : Sabre-main! crie le colonel, et les deux cent cinquante sabres sont tirés ensemble, comme

par une seule main. Cent pas plus loin, nous prenons le galop, unis toujours comme une muraille. Tout à coup, en voyant cet ouragan de fer qui s'avance vers eux, si calme et si fort, ces ennemis innombrables hésitent; un bruit sourd, le bruit du flot dans la tempête, s'élève du milieu de cette multitude. Ils se serrent les uns contre les autres, flottent un instant indécis, et soudain disparaissent, semblables à la poussière que chasse le vent d'orage. Au bout d'un quart d'heure, nous nous arrêtâmes. Cent de nos ennemis étaient à terre, et les cavaliers du khalifat, poursuivant les fuyards, s'emparaient de nombreuses dépouilles. Pour nous, sans ambulance, sans troupes pour nous appuyer, à trois lieues et demie de tout secours, la moindre hésitation nous eût perdus sans retour. Le calme et l'audace nous sauvèrent, et là où tout notre espoir était de mourir avec gloire, nous obtînmes un succès.

Cette charge était, depuis notre sortie des Flittas, notre première offensive, notre première bonne fortune. Serrés autour du colonel Tartas, près de son fanion que deux balles avaient traversé, tous ces hommes de grande tente (1), tous ces chefs arabes au teint bronzé, aux yeux animés par l'émotion de la poudre, le remerciaient comme un sauveur. A leur tête, Sidi-el-Aribi, avec cette dignité majestueuse qui ne l'abandonnait jamais, lui prodiguait les paroles de reconnaissance, et autour d'eux, comme pour encadrer la scène, ces chevaux écumans, ces chasseurs penchés sur leurs selles, ces armes, ce je ne sais quoi dans l'air qui sentait la victoire, ces grands vêtemens flottans, ces chevaux que l'on ramenait à chaque instant, les têtes même que quelques-uns des Arabes avaient attachées à l'arçon de leur selle, tout contribuait à donner à ce spectacle quelque chose de la noblesse et de la grandeur sauvage des temps primitifs.

Sur ces entrefaites, la nuit était venue; il fallait songer à reprendre le chemin du camp. Les trompettes sonnèrent la marche, et nous nous dirigeâmes vers Bel-Assel au milieu des gais propos et des chansons. A dix heures du soir, les chasseurs rentraient au bivouac. On tendait les cordes, on attachait les chevaux au piquet; on attendit quatre heures encore, jusqu'à ce que l'on eût dessellé, le signal d'un repos dont on avait grand besoin.

Ce succès fut comme la première halte de l'insurrection dans cette partie du pays. Malgré les fièvres et les marais, on séjourna long-temps à Bel-Assel. La position militaire était bonne, et nous attendions l'arrivée de la colonne d'Orléansville pour pénétrer de nouveau chez les Flittas. Plusieurs razzias furent faites avec succès. On partait le soir,

(1) On appelle ainsi en Afrique les hommes de grande race. C'est ainsi que nous dirions en France : Il est de bonne maison.

on marchait toute la nuit, et au jour on châtiait quelques insoumis. Chaque matin, les jours ordinaires, la cavalerie s'en allait au fourrage avec toutes les bêtes de somme. Quelquefois elle était inquiétée par les cavaliers ennemis; mais alors, dans ces belles plaines, le combat devenait un brillant exercice : on faisait l'école des tirailleurs comme au Champ-de-Mars, et c'était un spectacle animé, une vraie partie d'échecs. D'autres fois on sortait pour enlever le grain des silos, afin d'approvisionner la colonne; alors le ban et l'arrière-ban des tribus amies étaient convoqués; vieillards, femmes, enfans, tout arrivait, les uns avec de méchans ânons et leurs sacs de laine, d'autres avec des mulets. Une fois sur le lieu des silos, chacun de sonder la terre avec des baguettes de fusil. Venait-on à sentir le vide dans ce terrain mouvant, aussitôt on creusait avec la pioche, et, pour peu que la veine fût bonne, on rencontrait une ouverture de la grosseur d'un homme, qui allait en s'évasant : là, enfoncés dans la terre, on trouvait le blé et l'orge à foison. Ainsi sont construits ces greniers d'abondance. Dans chaque tribu, les mêmes familles sont chargées de construire les silos, conservant par tradition cet art que leur ont enseigné leurs pères. L'ardeur que les soldats mettent à leurs recherches est vraiment curieuse. Il faut voir leur empressement à se glisser dans l'étroite ouverture, remplissant, à moitié accroupis, les premiers sacs, jusqu'à ce que le vide se soit fait et permette à leurs camarades de leur venir en aide. Et aussi comme ils sortent de terre tout couverts de sueur et de poussière, mais toujours rians et contens! C'est que tous comprennent que la nourriture de leurs chevaux est la grande affaire; que, si le cheval manque au cavalier, celui-ci sera forcé de faire à pied une longue route, sans compter l'heure du combat, qui peut se présenter chaque jour.

Deux cents cavaliers arabes, presque tous Medjihers ou Bordjias (1), formaient notre *marghzen*, sous le commandement de Mustapha-ben-Dif, leur chef. *Marghzen*, en arabe, veut dire magasin, arsenal; de là le nom donné aux cavaliers de l'état. C'est la force sur laquelle l'autorité s'appuie. Parmi ces deux cents cavaliers, il y en avait de médiocres; mais cinquante au moins étaient d'intrépides compagnons, vivant de la guerre et familiarisés avec tous les dangers. Mustapha-ben-Dif leur imposait son autorité et son courage. A le voir, dans la vie de chaque jour, doux et simple, on eût pris Mustapha pour un bon bourgeois du Marais; mais au premier danger, à la première colère, lorsque, selon l'expression arabe, *la poudre avait parlé*, soudain ces yeux si calmes se dilataient affreusement, ces veines se gonflaient sous la pression ardente d'un sang impétueux; le sauvage reprenait ses instincts, le lion retrouvait ses fureurs.

(1) Les Medjihers et les Bordjias sont des tribus arabes des environs de Mostaganem.

La colonne d'Orléansville vint enfin nous rejoindre, nous amenant, avec une belle et bonne infanterie, deux escadrons de chasseurs et un escadron de spahis; cette vaillante troupe, sous la main vigoureuse du capitaine Fleury, avait gagné en discipline sans rien perdre des précieuses qualités de l'Arabe. Dévoués à leur capitaine, ils le suivaient sans hésiter et se jetaient en avant, ne doutant jamais ni d'eux-mêmes ni de lui. Quand ils passaient debout sur leurs étriers d'argent, montés sur leurs bons chevaux, les haïks flottans et le burnous rouge jeté par-dessus l'épaule, on eût dit ces hommes d'armes dont les vieilles chroniques nous font de si merveilleux portraits. La moitié de l'escadron avait été mis hors de combat en moins de six mois; c'était le meilleur brevet d'un courage dont nos spahis allaient bientôt nous donner des preuves nouvelles. Nous avions là de vigoureux renforts, et nous pouvions prendre notre revanche sur les Flittas.

Dans le courant d'octobre, les deux colonnes réunies se remirent en marche vers le pays des Flittas, et allèrent s'établir au bivouac de Touiza. L'on y fit un séjour qui permit au général de Bourjolly d'envoyer la cavalerie au fourrage sous l'escorte d'un bataillon d'infanterie.

A peine sorti de la plaine de la Mina, vous entrez dans la vallée que l'on appelle la Touiza des Beni-Dergoun, du nom de la tribu qui l'habite. Cette vallée précède les montagnes des Flittas parallèles à la mer, et va en s'évasant du côté de l'est, où elle forme entre ces montagnes un bassin d'une assez grande étendue, couvert de lentisques, coupé çà et là de clairières et de champs de blé. Au sud, et faisant face à Touiza, se trouve le défilé de Tifour; à l'ouest, à deux lieues, s'ouvre le passage de Zamora; à l'est, dans le fond de ce grand bassin naturel, serpente un chemin qui coupe la montagne et conduit à l'Oued-Melab dans la direction du Guerboussa. C'est le chemin qui aboutit au khamis des Beni-Ouragh. Sur les hauteurs, à notre gauche, nous devions trouver de la paille. Bientôt, en effet, nous aperçûmes les petites buttes de terre qui indiquent les meules; car, pour empêcher que le vent n'emporte la paille hachée sous le pied des chevaux lorsqu'on dépique le blé, les Arabes en forment des tas de trois ou quatre pieds de circonférence environ sur cinq pieds de haut, et recouvrent le tout d'épaisses mottes de terre, ce qui la met à l'abri du vent et de la pluie. Une heure suffit à construire un grenier sur le champ qu'ils ont récolté. C'est au moins l'usage des Kerraïch et des Flittas.

Nous étions en train d'arracher les mottes de terre et de remplir les sacs de campement, tandis que les hommes en vedette surveillaient l'ennemi, au fond du bois, sous nos pieds, lorsque du camp même (on le voyait à notre droite avec ses tentes blanches) nous entendîmes partir de nombreux coups de fusil. En même temps, des broussailles voisines surgissait un immense hurlement. Bientôt, au fracas des tam-

bours, l'infanterie, chargeant à la baïonnette, balaya les collines voisines, tandis qu'au loin les obus délogeaient les Arabes du fourré. A cette rude attaque, le colonel Tartas fit aussitôt sonner à cheval, et, jetant nos sacs, nous courûmes couper la retraite à l'ennemi; puis, faisant un à gauche, spahis et chasseurs, tous en bon ordre, malgré les accidens du terrain, nous les poursuivîmes deux lieues durant jusqu'aux montagnes. Alors on sonna le ralliement, et nous revînmes au pas, un peu inquiétés par leurs coups de fusil, mais en ayant laissé bon nombre sur le terrain.

Le lendemain, la colonne, marchant dans la direction du Guerboussa, passait le défilé et venait bivouaquer sur l'Oued-Melab. Plusieurs courses furent tentées à droite et à gauche avec plus ou moins de succès. Un jour, entre autres, les chasseurs d'Orléans furent chargés de fouiller une montagne boisée. Sur le revers se dressait un rocher à pic de cinquante mètres. A trente pieds du bord s'ouvrait l'entrée d'une caverne qui, d'en bas, paraissait un point noir. Là, disait-on, les Arabes s'étaient disposé un repaire; ils y cachaient leurs effets les plus précieux, et quelques-uns d'entre eux y avaient probablement cherché un refuge. La chose était curieuse et valait la peine d'être éclaircie. On eut d'abord l'idée d'employer à cette exploration un prisonnier qui irait le premier sonder la caverne et savoir ce qu'elle renfermait. L'idée était bonne, seulement le pauvre diable d'Arabe refusa tout net, et non pas sans quelque juste motif tiré de sa sûreté personnelle, disant qu'on l'envoyait à la mort, si par hasard il se trouvait un Arabe caché dans la caverne. Pour toute réponse, et sans perdre le temps en discours inutiles, on fit approcher deux soldats, dont la pantomime, pleine d'expression, eut bientôt fait comprendre au prisonnier récalcitrant que le plus sage était encore pour lui de tenter l'aventure. Cette éloquence toute militaire le décida enfin, et, bon gré mal gré, deux cordes furent passées sous ses bras; puis on le descendit dans l'abîme, tandis qu'à l'aide de ses mains il s'accrochait à quelques buissons qui couraient le long du rocher. Enfin, il arrive à l'entrée de la caverne et disparaît. L'instant d'après, il nous faisait signe que le rocher était vide et que l'on pouvait descendre. Aussitôt dit, aussitôt fait; c'était à qui parmi nos soldats se précipiterait dans cette caverne d'Ali-Baba. Bientôt haïks, tapis, burnous, provisions de toute sorte, même des tam-tam et des plats de bois, furent hissés et enlevés, puis les soldats reprirent leur course aérienne, et la colonne rentra au camp, ramenant le bétail et les prisonniers qu'elle avait ramassés dans le bois.

Quelques jours plus tard, nous bivouaquions à Dar-ben-Abdallah, dans une admirable position militaire. Le Menasfa, qui la contourne en coulant dans un ravin de rochers, la défend de trois côtés; de là,

nous étions à portée des silos des Flittas, et nous pouvions faire une rude guerre à leurs greniers. L'ennemi était, en effet, devenu insaisissable; il avait disparu comme par enchantement, et nous n'avions plus devant nous que le calme extérieur, le calme du vide. La plupart des Flittas s'étaient réfugiés dans les bois avec leurs troupeaux; il nous fallait recommencer ces chasses à courre que l'on nomme razzias, faire la guerre aux grains et aux troupeaux, la seule fortune de l'ennemi. C'est, en effet, par la possession ou l'anéantissement de ces deux biens que l'on arrive à avoir influence et action sur les Arabes. La razzia tant reprochée à l'Afrique, *ce vol organisé,* comme on l'appelait dans le style déclamatoire à l'usage des grands orateurs et des grands journaux de l'opposition, c'est tout simplement ce qui se passe en Europe sous une autre forme. Qu'est-ce que la guerre? La chasse aux intérêts. En Europe, une fois maître de deux ou trois grands centres, le pays tout entier est à vous; mais, en Afrique, comment atteindre une population qui ne tient à la terre que par les piquets de ses tentes? Par quelle force, par quel châtiment, par quelle invasion venir à bout de ces hommes sans villes, sans maisons, pareils aux Scythes qui traînaient tout avec eux,

.... Quorum plaustra vagas
Rite trahunt domos?

On n'a d'autre moyen que de leur prendre le blé qui les nourrit, le troupeau qui les habille. De là la guerre aux silos, la guerre au bétail, la razzia.

Maintenant donc que l'ennemi avait perdu de son audace, nous reprenions la vie de partisans. Quelques épisodes caractéristiques suffiront pour donner une idée de cette vie si pleine de charme et d'imprévu sous le ciel de l'Afrique. Un jour que nous nous étions mis en chasse et en quête de très grand matin, nous pénétrâmes dans une affreuse ravine qui s'étend à l'ouest de la ligne de partage des eaux jusque vers la Mina. Le chemin que nous suivions n'avait pas plus de deux pieds de large, et s'en allait le long des pentes rapides d'une colline, aboutissant au fond de la ravine qu'il côtoyait à gauche. Les chênes verts, les lentisques et les ronces recouvraient ce terrain dangereux. Au centre du bassin, les eaux s'étaient creusé un large fossé à travers les terres végétales, une ravine même dans la ravine. Pendant l'hiver, les eaux sans frein se précipitent furieuses de toutes ces montagnes, se frayant un passage, entraînant arbres et terres, creusant des conduits souterrains pour arriver plus vite à cette grande artère de cinquante pieds de large et de trente pieds de profondeur; mais l'été venu, quand depuis cinq mois il n'est pas tombé du ciel une goutte de rosée, il est facile de pénétrer dans ces issues souterraines. En ce

moment, si nos rapports étaient fidèles, ces catacombes devaient contenir une grande partie du butin et des richesses d'une fraction des Flittas. On ajoutait même qu'un grand nombre s'y était réfugié, et nous étions bien décidés à nous en assurer; plusieurs cachettes furent explorées inutilement, mais enfin, vers le milieu de la ravine, deux soldats qui se présentaient en rampant à l'un de ces orifices souterrains reçoivent deux balles qui leur cassent la tête. Au même instant, à notre droite, à notre gauche, comme par autant de meurtrières, les balles tombent sur nous, plus pressées que la grêle. Certes, la situation était difficile. Comment s'en tirer? Attaquer de front, c'était aller en procession à la mort; tourner l'ennemi, impossible, et pourtant, à tout prix, il nous fallait venir à bout de cet obstacle. En vain on les menace, en vain on leur promet la vie sauve, ils ne veulent rien entendre. Que faire alors? Employer l'éloquence d'action, la plus persuasive de toutes, enfumer le renard dans son terrier. Nous voilà donc faisant des fascines : en guise de prologue, on en jeta deux ou trois enflammées à l'entrée de la caverne, puis la conversation fut reprise avec aussi peu de succès que la première fois. Ils refusaient de sortir. Force fut alors de jeter d'autres fascines enflammées, puis l'on attendit. Il faut rendre justice à ces braves gens, que, tant qu'ils eurent un peu d'air à respirer, ils résistèrent. Enfin, le feu et la fumée furent les plus forts, et la caverne se rendit à merci. Alors moutons et chèvres, femmes, hommes et enfans, sortirent de dessous terre et vinrent se remettre en nos mains.

Fort heureusement pour nous, à ces scènes terribles il en succédait souvent de gracieuses. C'était tantôt une excursion commencée avec l'espoir de rencontrer l'ennemi, et qui, au lieu de se terminer par un combat, nous conduisait dans quelque fraîche oasis ou dans quelque pittoresque cité arabe. Tantôt encore c'étaient de longues et paisibles soirées passées entre des pipes et du café, sous les tentes de nos auxiliaires indigènes. Un soir, entre autres, nous entrâmes chez Mustapha-ben-Dif. Mustapha occupait une grande tente de laine blanche, la grande tente de guerre et de voyage des chefs. Trois poteaux de neuf pieds la soutenaient, et deux cordes, partant des sommets extérieurs, la maintenaient contre le vent; on eût dit les deux ancres d'un navire. Il y avait ce soir-là une réunion nombreuse sous la tente de Mustapha. Le *maître de la maison,* à demi couché sur d'épais coussins, présidait, la pipe en main, à cette réunion silencieuse. Près de lui étaient assis deux maréchaux-de-logis de spahis de l'escadron d'Orléansville, l'un jeune et alerte, l'autre vieux et à la barbe grise, mais d'une vivacité toute juvénile; ce dernier avait nom Mohamed. Dans le fond se tenaient les serviteurs, les intimes. Des selles, des harnachemens, des armes, étaient la décoration de cet appartement princier. Tous écoutaient

avec une attention nonchalante les faciles improvisations d'un de leurs poètes. Son récit se composait naturellement de la gloire présente et des amours d'autrefois. Il chantait, ou plutôt il parlait, disant ces merveilleux poèmes : *Antar* et les *Mille et une Nuits,* les fées et les génies, les coursiers fameux et les guerriers célèbres. Tel est le fond uniforme de ce canevas éternellement chargé de mille broderies éphémères. Quand j'entrai sous la tente de Mustapha, le poète terminait ainsi son chant guerrier : « Chacun son tour entre ennemis; aujourd'hui pour toi, demain pour moi. Le moulin tourne pour tous, toujours en écrasant de nouvelles victimes. La mort est pour le guerrier un sujet de joie et de triomphe. Qu'est-ce que le péril? Un fantôme. Qu'est-ce que le bonheur? Un cheval et des armes. Après le sifflement des balles, rien de plus charmant que le frémissement des haleines du jour au murmure d'une source cachée. Rien n'est plus mélodieux que la voix de ma bien-aimée, sinon les hennissemens de mon cheval quand il frappe la terre de son pied violent en disant : Allons! » Lorsque le chanteur, à bout d'émotions, eut recueilli son tribut de louanges méritées, le vieux maréchal-des-logis de spahis d'Orléansville se mit à raconter la mort de l'agha de l'Ouarsenis. « C'était le 20 juillet de cette année, disait-il; Hadj-Hamet était allé, avec son *goum* et vingt spahis, pour chercher à Mazouna la fiancée de son fils. Son cœur était dans la joie, et le bonheur régnait autour de lui, quand on lui remit la jeune fille. Aussi, après une nuit de réjouissance, l'escorte de fête se mit en route. Comme on arrivait à l'Oued-Meroui, nous vîmes au loin un *goum* d'Arabes. Hadj-Hamet crut que c'était l'agha des Sbehhas qui s'avançait avec ses cavaliers pour faire la *fantazia* devant la mariée, et, sur un geste, les gens de sa suite se placèrent sur deux rangs afin de leur laisser le chemin libre. La troupe arriva au galop; elle se lança entre les cavaliers; puis, se tournant contre eux, elle leur envoya à bout portant une décharge. C'était Bou-Maza en personne. A cette attaque imprévue, les cavaliers du *goum* se débandèrent; seuls, les spahis tinrent bon près du vieil Hadj-Hamet, qui défendit sa fille tant que son sang, qui coulait déjà de plusieurs blessures, lui en laissa la force. Enfin il tomba mort. Sur les vingt spahis, dix avaient succombé; tout était fini; ils se frayèrent un passage et parvinrent à gagner Orléansville. » Ce récit achevé, l'improvisateur éleva la voix pour chanter le premier couplet d'une nouvelle chanson; *amant alterna Camœnæ!* mais cette fois le chant était accompagné des accens de la flûte arabe, la flûte antique, un roseau et quelques trous. Chacun écoutait en fumant, à moitié assoupi. Au bout d'un instant, nous nous retirâmes pour aller dormir à notre tour en attendant l'inconnu du lendemain.

III.

Notre campagne, commencée par des combats, allait s'achever par ces courses d'hiver qui peuvent compter parmi les plus pénibles travaux de la guerre d'Afrique. Pendant que les deux colonnes réunies opéraient dans les Flittas, l'insurrection avait gagné les environs d'Orléansville. A ces nouvelles, M. le colonel de Saint-Arnaud se hâta de retourner dans sa subdivision. Fort heureusement pour nous, la révolte éclata de ce côté au moment même où M. le maréchal Bugeaud, qui s'en venait d'Alger par Teniet-el-Had, arrivait dans le pays. Comme sa cavalerie n'était pas en nombre, M. le maréchal prit avec lui les escadrons du général de Bourjolly, qui devait faire venir des renforts de Mostaganem, puis il partit dans la direction de Thiaret.

Les rigueurs de l'hiver étaient venues nous apporter un surcroît de fatigues. A l'horrible chaleur avait succédé un froid glacial sur ces hauts plateaux qui dominent de six cents pieds le niveau de la mer. Nous avions déjà reçu la première pluie d'automne, celle que les Arabes appellent la *pluie des agneaux*. Un mois se passa, puis vinrent les pluies aux larges gouttes, les pluies d'hiver; les mauvais jours allaient commencer.

Nous étions alors dans le pays des Kerraïch. M. le maréchal devait gagner le haut Riou, tandis que, par une marche de nuit, nous allions essayer de surprendre Abd-el-Kader, qui se trouvait dans nos environs. On partit au soir, sous les ordres du général Yousouf, par un temps couvert; toute la nuit fut employée à traverser les montagnes et les défilés. La marche était pénible, et sur les trois heures une pluie fine, de ces pluies hypocrites qui mouillent sans dire gare, vint nous geler sur nos chevaux, qui glissaient dans des sentiers de deux pieds de large. Au petit jour, on fit halte; un de mes camarades et moi nous nous blottîmes dans une touffe de palmiers nains, et nous bûmes sournoisement un peu d'eau-de-vie, trésor précieux en pareil cas. Déjà nous cédions à ce sommeil de plomb qui s'empare de tous vos sens quand, après une nuit de fatigues, une nuit sans sommeil, le premier froid, précurseur du point du jour, se fait sentir. Malheureusement la halte fut courte. Au bout d'une heure, il fallut remonter à cheval, et par des ravines affreuses, par la pluie et la grêle, regagner la colonne du maréchal Bugeaud. Vers les quatre heures, nous débouchâmes sur les hauteurs du Riou, que nous descendîmes par un sentier étroit et glissant, à demi tracé le long de ces collines de terre glaise. Enfin, après mille peines, nous atteignîmes le bivouac du maréchal, et les cordes furent tendues dans des terres détrempées, car à cette heure il pleuvait comme il pleut en Afrique, et le ciel s'était changé en torrens. Pendant six

jours, nous fûmes exposés à ce déluge; la pluie et la pluie encore, et toujours la pluie, et pas une étoile, pas un espoir! Les averses tombaient sans interruption, et rendaient en tombant sur les tentes ce bruit sec qui vous glace. Sous cette pression funeste, les fortes terres de la vallée, pareilles aux terres de la Brie, se changeaient en une boue liquide. Bien hardi eût été celui qui eût osé mettre le nez hors de sa tente. Vous faisiez un pas, vous enfonciez jusqu'aux genoux. Nous n'étions plus des soldats en belle tenue, nous avions toute l'apparence de sauvages, et c'est une des cruautés de la vie au bivouac que cette absence de netteté et d'élégance. Aussi malheureux que leurs maîtres et non moins à plaindre, nos pauvres chevaux, l'oreille basse, la tête entre les jambes, présentaient au vent et à la pluie leur croupe frileuse. Tout cela nous ennuyait fort; pour comble de malheur, l'orge commençait à manquer. Maîtres et chevaux, du reste, étaient à l'unisson, nos provisions s'épuisaient, bientôt nous allions être réduits aux vivres de guerre. En Afrique, il faut tout prévoir avant le départ et ne pas compter sur le hasard; or, depuis tantôt deux mois, aucun ravitaillement ne nous était parvenu. Déjà nous n'avions plus de vin; l'eau-de-vie diminuait d'une façon effrayante; heureusement il nous restait du sucre et du café. Il faut prendre son parti de toutes choses, et la pluie, la boue, le froid, la disette menaçante, ne pouvaient venir à bout de notre joyeuse philosophie. Nos chevaux étaient moins patiens que nous-mêmes, et nous devions les nourrir coûte que coûte. On se mit donc à la recherche des silos à travers des chemins affreux, des sentiers glissans, le long des pentes les plus escarpées. On en trouva bien quelques-uns, mais en quantité insuffisante, et pendant quatre jours nos pauvres bêtes n'eurent qu'une poignée d'orge; en revanche, boue, grêle et pluie.

A chaque instant, il arrivait des nouvelles de cet homme tant cherché, d'Abd-el-Kader. Au dire des espions, il était non loin de nous, dans le pays des Flittas; on pouvait facilement le joindre. Il tombait toujours beaucoup d'eau, mais le baromètre remontait, et les savans de la colonne prétendaient que la lune allait se montrer miséricordieuse. Par-dessus tout, et quel que fût le temps, il fallait agir; laisser Abd-el-Kader en repos si près de nous était une trop grave imprudence. Aussi l'ordre fut-il donné à la cavalerie de se tenir prête à marcher, et une demi-heure avant le jour nous quittions le bivouac mouillés jusqu'aux os. Pendant que nous étions en course, M. le maréchal descendait le Riou et venait camper au confluent de cette rivière et de l'Oued-Teguiguess. C'était là que nous devions le rejoindre. Deux heures après le départ, la pluie cessa, le vent d'ouest balaya les nuages. On marchait vite; les chevaux, épuisés par le mauvais temps et le manque de nourriture, avaient grand' peine à se tirer d'affaire dans ces terres grasses, beaucoup y laissèrent leurs fers; mais il fallait arriver : les vedettes en-

nemies avaient averti l'émir de notre approche; tant pis pour qui reste en chemin. Une vingtaine d'hommes ne purent suivre, et furent laissés en arrière.

Ainsi clopin-clopant, épuisés, haletans, nous arrivâmes à Temda, juste à temps pour voir déboucher d'une colline, enseignes déployées, les cavaliers réguliers d'Abd-el-Kader. Au centre de ses escadrons flottait le grand drapeau blanc, à la main brodée, signe du commandement; aux deux ailes s'élevaient de petits fanions de différentes couleurs. Tous ces cavaliers arrivèrent d'abord comme pour nous charger; nous, de notre côté, nous prîmes le galop pour les mieux recevoir, mais nos prévenances eurent peu de succès. Faisant un à-gauche, ils gagnèrent une hauteur, non sans avoir fait feu de toutes leurs armes. Nous les poursuivîmes l'épée dans les reins, mais nos chevaux épuisés perdirent le souffle et refusèrent d'aller plus loin. Après une halte d'une heure et les premiers soins donnés aux blessés, nous reprîmes la direction de l'Oued-Teguiguess, observés à distance par quelques cavaliers. Nous suivîmes le plus long-temps possible la route parcourue le matin dans l'espoir de rallier les hommes laissés en arrière. La nuit nous surprit dans des gorges de rochers. Les trompettes sonnaient à toute volée et à temps égaux; dans ce silence de l'obscurité, quand les plus alertes ce matin encore allaient la tête basse et fatiguée au milieu de ces crêtes rocheuses, ces trompettes, qui tout à coup déchiraient de leur bruit aigu le silence des solitudes, produisaient une singulière impression. On eût dit autant de cris d'alarme répétés par les échos pour évoquer les morts. A dix heures du soir, nous arrivâmes au bivouac du maréchal Bugeaud. Un de nos blessés, Barthelmy, avait reçu cinq coups de feu pour sa part. Ce Barthelmy est un des héros de notre odyssée. Le matin, une balle le jette à bas de cheval; la colonne chargeait et le laisse à terre. Des fourrageurs ennemis s'approchent et lui envoient deux autres balles. Lui cependant, il fait le mort. Les Arabes mettent pied à terre, lui enlèvent son ceinturon, puis laissent là ce cadavre immobile. L'un d'eux, un de ces malfaiteurs de la guerre qui s'acharnent aux cadavres (et il y en a malheureusement plus d'un, même parmi les Français), qui ne sont courageux que contre les morts, lui applique son fusil sur la tempe. C'en était fait, mais le cheval de l'Arabe s'écarte, le coup part, la balle mal dirigée rase le front du chasseur et va se perdre dans la terre. Le même soir, Barthelmy disait, dans son style de soldat, au chirurgien qui le pansait : « C'est égal, major, je leur ai tiré une fameuse carotte! »

Le lendemain, 24 décembre, M. le maréchal fit former, avec la cavalerie et six cents hommes d'infanterie d'élite du colonel Molière, une petite colonne légère dont le commandement fut confié au général Yousouf. Nous devions d'abord gagner Thiaret pour y chercher de

l'orge et du fourrage, et, nos chevaux refaits, nous mettre à la poursuite d'Abd-el-Kader. Notre joie fut grande, au premier bivouac, de nous voir rejoints par les braves gens que nous avions laissés en arrière la veille et que nous croyions perdus. Retirés dans un marabout, ils s'y étaient retranchés tout d'abord; à la fin de la journée, ils avaient entendu la sonnerie de la colonne, et ils nous avaient rejoints sans obstacles, car, fort heureusement pour eux, ils n'avaient pas été aperçus par l'ennemi.

Aux approches de Thiaret, le pays change complétement d'aspect. Aux longues silhouettes grises et nues des collines amoncelées succèdent des bois de chênes verts, quelques cèdres, de grandes prairies et des sources. Un troupeau de gazelles s'enfuit devant nos chevaux, tantôt bondissant à travers les arbres, tantôt s'arrêtant comme pour nous provoquer, et bien vite disparaissant dès qu'elles se voyaient sérieusement poursuivies. De temps à autre, le soleil, entre deux nuages, venait nous réchauffer et jeter sa pâle lumière sur une partie du bois, tandis que la longue montagne de Thiaret prolongeait l'ombre de ses murailles à pic. A la fin, nous atteignîmes le passage de Guertoufa, et alors s'ouvrit devant nous, à deux cents pieds de haut, l'échancrure par laquelle nous devions passer. Pour l'atteindre, il faut franchir une cascade de pierre et gravir en zig-zag le flanc de la montagne. Des aigles planaient majestueusement au-dessus de nos têtes. On n'entendait que le bruit de nos chevaux sur la pierre sonore ou les sabres retentissant contre les parois du rocher. En présence de ces obstacles, l'ame se réveille, et la grandeur de cette vue remplit le cœur de nobles pensées; puis, quand nous eûmes atteint ces sommets infranchissables, quel spectacle imposant et magnifique! A nos pieds se déroulait, immense et lumineuse, cette cascade de rochers que nous venions de franchir, et sur laquelle étincelaient encore les baïonnettes de l'infanterie; plus loin, ces bois, cette verdure, ces prairies; plus loin encore, des collines sans fin succédant aux collines. Le regard se perdait dans ces longues silhouettes nues et grisâtres, pareilles à des vagues qu'une force inconnue aurait fixées au moment de la houle. A la dernière limite du Guertoufa, éclairées par les rayons du soleil, se dressaient, au milieu des vapeurs bleuâtres, les hautes montagnes de Bel-Assel. Un peu sur la droite, les deux pitons de Teguiguess s'avançaient comme ferait un promontoire, et cette houle de terre se prolongeait et allait frapper, à vingt lieues de là, dans la direction de l'est, le pied de l'Ouarsenis, dont la longue crête grandit isolée, dominant tout le pays à soixante lieues à la ronde. A sa forme d'obélisque dentelé, on l'aurait pris pour une cathédrale antique surmontée par un dôme majestueux. Il y avait dans ce paysage une grandeur et un calme qui reportaient la pensée vers les âges primitifs.

Le défilé se prolonge sur un espace de cinq cents mètres, puis l'on est à Thiaret. Ce poste est bâti sur la limite du Tell et du petit désert en belles pierres de taille. Thiaret est renommé pour la saveur de ses eaux. Le Tell est la mère nourricière de l'Afrique, la terre qui produit le blé, de même que le Sersous nourrit d'innombrables troupeaux. Il semble que Dieu ait voulu établir une barrière entre ces deux terres, dont l'une est l'esclave de l'autre, celle-ci séparée de celle-là par un rempart de montagnes. Les montagnes de Thiaret sont les plus élevées de toute cette chaîne, et on ne peut les franchir que par trois passages. De Thiaret on découvre une partie du Sersous. Sous vos regards s'étend une plaine de petits mamelons rocailleux; entre chaque mamelon s'échappe une source, et, grace à ces eaux bienfaisantes, poussent vigoureusement des herbages épais et substantiels qui nourrissent d'immenses troupeaux de moutons.

La guerre avait depuis long-temps empêché les marchands de ravitailler Thiaret. A notre arrivée, nous y trouvâmes une grande misère : il n'y avait plus que les vivres de campagne. Une bougie semblait une merveille; on se rappelait vaguement avoir bu autrefois du vin. Heureusement l'orge et le fourrage ne manquaient pas, et, pendant deux jours, nos chevaux s'en donnèrent à cœur joie. Après ces deux jours, il fallut quitter Thiaret pour reprendre, malgré le froid et la glace, notre chasse à l'émir. Nous eûmes, pendant cette excursion, de longues et cruelles journées : point de bois, pas d'abri contre les vents; quelques chardons, de la fiente desséchée, avec lesquels on faisait cuire les alimens, et, chaque matin, nos tentes raidies par le givre et les glaçons; pour tout intermède, la pluie. En ce moment se montrait, pâli par l'abstinence et la désolation, le premier jour de l'année 1846 : c'était à nous surtout qu'il eût fallu souhaiter un bon jour et une bonne année, car enfin nous manquions de tout. Le sucre était mangé, l'eau-de-vie était bue, nous n'avions plus même un grain de café à mettre sous la dent. Sevrés des nôtres, loin du monde habité, loin de tout depuis trois mois, nous étions comme les passagers d'un navire. La colonne était devenue la patrie, la tente remplaçait la maison, l'escadron la famille; les heures passaient actives, occupées, sans cesse en arrêt sur une émotion nouvelle, toujours remplies par l'attente d'un danger. Malheureusement la pluie et le vent, le froid et la grêle, nos grands ennemis, étaient les seuls qui ne nous fissent jamais faux bond : on eût dit que le 2 janvier ils s'étaient tous donné rendez-vous pour célébrer la fête de l'orage. Le 2 janvier fut un grand jour de tempête dans toute l'Afrique : quatre cents hommes périssaient dans la neige, à Sétif, le même jour où, en marche pour retourner à Thiaret, nous recevions une pluie de glace, de neige fondue mêlée de grêlons énormes, poussée par un horrible

vent de nord-ouest qui nous courbait sur nos selles. Quand nous arrivâmes à Thiaret, il fallut porter à l'hôpital six hommes qui avaient les pieds gelés; pour les autres, ils se hâtèrent de faire de grands feux, et, dans chaque tente, un trou creusé en terre reçut des charbons ardens. On dîna, on se réchauffa, on dormit comme on put.

Vers le mois de février, nous avions rejoint déjà depuis quelque temps la colonne de M. le maréchal, lorsque nous prîmes la direction de l'est. Abd-el-Kader s'était porté, disait-on, du côté des Ouled-Naïl; il fallait prendre une position qui permît de surveiller ses mouvemens dans le sud, en restant maître de se diriger vers l'est ou l'ouest. Les sources du Narh-Ouessel, à huit lieues au sud de Teniet-el-Had, remplissaient toutes ces conditions. Aussi, à peine ravitaillée, la colonne se mit-elle en marche pour le Narh-Ouessel, ne gardant pour toute cavalerie que les escadrons du 4e chasseurs d'Afrique; les autres furent envoyés se refaire au dépôt. L'arrivée d'une troupe à demi morte de faim et de misère était une bonne fortune pour les marchands de Teniet-el-Had. Nous allâmes camper à cinq lieues de ce poste, au pied des montagnes, à la limite du Sersous, près de la fontaine d'Aïn-Tekria. Aussitôt que l'on sut l'arrivée de tant de gens affamés, ce fut, autour de nous, comme un grand marché de toute sorte de denrées, de vêtemens, de comestibles; alors descendit de Teniet-el-Had une procession de chameaux chargés de pommes de terre, d'oignons, de vivres de toute espèce, tandis que les bœufs porteurs arrivaient de leur côté avec leurs deux caisses sur les flancs, retenues par des cordes de laine. Puis, tout autour du camp, les boutiques de s'installer sous des tentes, en plein vent, se faisant un rempart de leurs caisses de sapin. Je les vois encore ces spéculateurs empressés, le juif au turban sale, aux yeux brillans et aux doigts crochus, le colon européen vendeur d'eau-de-vie criant, pestant, jurant et débitant en grande hâte ses provisions que l'on s'arrachait au prix fixé par le tarif de l'état-major général, pendant que l'administration recevait dans des sacs plombés de cinquante kilogrammes les vivres de guerre. Quand toutes les provisions furent faites, l'on se remit en marche.

Petite pluie abat grand vent, dit un proverbe français; la grande pluie abat le grand vent en Afrique, et après les mauvais jours de novembre, avant les giboulées du mois de mars, les belles journées reparaissent comme par enchantement. Or, nous étions précisément à cette époque de l'année. Chaque matin, un clair soleil sans nuage nous venait apporter la chaleur et la joie. La route était belle, l'on nous annonçait de grandes chasses dans le Narh-Ouessel : que nous fallait-il de plus pour être en joyeuse humeur?

Au Narh-Ouessel, en effet, dans un espace d'environ une lieue carrée, les eaux de belles sources sont retenues sur une hauteur de près de

trois pieds. D'innombrables roseaux y poussent de tous côtés, et là s'ébattent comme dans leurs domaines naturels des milliers de canards sauvages. En s'échappant, les eaux traversent de vastes prairies coupées de buissons de tamarins. Ce fut près de ces prairies où nous trouvions du bois et quelque pâture pour nos chevaux, que l'on établit le bivouac. En ce beau lieu, la chasse devint notre grande affaire, chacun de nous courut au marais comme à la terre promise; M. le maréchal tout le premier se donnait souvent ce passe-temps, et malheur au canard qu'il avait visé! Dans un de nos escadrons, il y avait un trompette, ancien braconnier de son état : que n'y a-t-il pas dans un escadron! or, le braconnier s'en donnait à cœur joie. On lui confiait la poudre et le plomb, un bon fusil de chasse, et chaque soir il s'en revenait avec une magnifique provision de gibier. Comme il rentrait au bivouac un peu mieux chargé que d'ordinaire, le maréchal Bugeaud le rencontra par hasard. Aussitôt, il l'interroge; l'autre raconte son histoire; de là une belle discussion sur la chasse, un grand art dans lequel M. le maréchal était passé maître, mais le braconnier ne l'était pas moins. De discours en discours, le maréchal fut enchanté du braconnier, et, le nommant son grand pourvoyeur, il l'attacha à sa personne. Voilà pourtant à quoi tiennent les destinées! un canard de plus ou de moins, et la fortune du braconnier était au fond de l'eau.

Les tribus du sud, que le maréchal Bugeaud attendait depuis longtemps, arrivaient enfin. Pendant plusieurs jours, leurs immenses troupeaux de moutons défilèrent devant nous; venaient ensuite les cavaliers, vêtus de burnous blancs (pendant l'hiver, les gens du Tell portent le burnous noir), escortant leurs femmes hissées sur des chameaux, ornées de banderoles de laine et cachées à tous les yeux par un grand palanquin. Ces grandes précautions ne disent pas toujours ce qu'elles veulent dire. Telle tribu qui cache ses femmes sous un grand voile porte, dit-on, l'hospitalité au-delà de toute limite. Nos Arabes nous saluaient d'un salut amical; ils étaient en règle avec la France, ils avaient payé l'amende, ils avaient payé les impôts, ils étaient les ennemis très déclarés d'Abd-el-Kader, dont ils nous signalèrent la présence dans l'est. Nous devions donc quitter le Narh-Ouessel pour prendre la direction des Ouled-Naïl; mais il était urgent de nous ravitailler. Des chevaux sans fers, des hommes à peine vêtus, ne font que médiocre besogne; on nous dirigea donc auparavant sur Boghar.

Boghar, sous le méridien d'Alger, ou peu s'en faut, s'élève, comme un nid d'aigle, à l'entrée d'une vallée qui conduit à Médéah. Abd-el-Kader y avait établi naguère une fonderie et des établissemens importans. Nous en avons fait un poste avancé dans la province d'Alger, une halte, un lieu de rafraîchissement et de repos pour les colonnes qui opèrent de ce côté. Sans nous arrêter à Boghar, nous partîmes pour

Médéah, où nous devions trouver les objets de rechange dont nous avions grand besoin, et former la cavalerie d'une petite colonne confiée à M. le colonel Molière. La vallée que nous suivions était belle et fraîche. A notre droite, à notre gauche, les collines étaient couvertes de bois. Plus nous approchions de Médéah, plus le terrain devenait accidenté. Enfin, après avoir suffisamment couru autour des collines, autour des montagnes, nous aperçûmes tout à coup Médéah perchée sur une crête qui, du côté opposé, s'en va formant un long plateau. Vous avez encore plus de deux heures à marcher avant d'arriver aux grands arbres qui ombragent la fontaine des Réguliers et la magnifique pelouse qui précède la ville; là était établi le bivouac.

Après tant de privations, nous arrivions à Médéah pour enterrer le carnaval et le jour même du dernier bal masqué. Nous n'avions pas un habit présentable, raison de plus pour aller à ce bal, où tous les costumes du monde connu et inconnu étaient admis, excepté l'uniforme. Quelle joie! venir de si loin, à travers tant de dangers et de fatigues, pour s'habiller en ours ou en pacha, en marquis ou en débardeur! Quel repos! danser toute la nuit des danses furibondes à la lueur d'une douzaine de quinquets, vénérable et primitif luminaire emprunté aux anciens salons de Mars et d'Apollon, l'antique ornement des barrières de Paris! Nous n'avions pas le droit, pour le moment, de nous montrer trop difficiles en fait de gaieté et de bonne humeur; nous étions sevrés depuis trop long-temps de danse et de musique pour ne pas trouver toutes ces fêtes charmantes et de bon goût. La pluie et la neige, le vent sous la tente, la boue et la poussière, nous avaient merveilleusement disposés à savourer le pain blanc, le vin frais, un bon souper, chaudement servi. Oui; mais, au point du jour, la voix obéie, absolue, la voix du chef se fit entendre. L'ordre était formel, le départ inévitable; il fallait partir. Le premier pas seul coûte, dit-on; ce fut notre histoire. A peine dans la rue, chacun s'en alla gaiement reprendre son harnais de guerre. Or, voici la cause de ce prompt départ : notre grand ennemi, Abd-el-Kader, jaloux sans doute de nos plaisirs et de nos fêtes, avait fait une razzia sur le territoire des Issers, à dix lieues d'Alger, et nous nous mettions en marche, au sortir du bal, pour chasser ce trouble-fête.

Nous marchions vers l'est, parallèlement à la haute chaîne de montagnes qui borde la Mitidja, et dans la direction du Jurjura. Bientôt nous eûmes atteint le pays des Beni-Seleyman et des Arib. Toutes ces vallées étaient charmantes; la rivière s'en allait doucement sur un lit rocailleux entre deux haies d'aubépines et de lauriers-roses. Çà et là de grands peupliers de Hollande jetaient au loin leurs naissans ombrages, pendant qu'à notre gauche les rochers nus s'élançaient dans les airs. Les beaux jours arrivaient; déjà se faisaient sentir les pre-

mières brises printanières, mais nous avions encore de rudes momens à passer.

Toutes les troupes s'étaient concentrées vers l'est; c'était là qu'il fallait porter les derniers coups à l'insurrection. Tandis que le maréchal Bugeaud s'avançait dans les montagnes de l'Isser, les différentes colonnes appuyaient ces mouvemens. Tout allait bien, mais nous avions compté sans le mauvais temps. La pluie encore, la neige et la grêle nous accablaient comme aux jours passés. Partout des torrens impétueux, des chemins impraticables, et il fallait marcher. Nous garderons longtemps le souvenir de la belle vallée de l'Isser. Nous traversâmes soixante-seize fois la rivière en deux jours. Il y avait trois pieds d'eau, et d'eau glacée; mais la bonne humeur nous soutenait, et, quand on approchait de l'eau, vous eussiez entendu des bataillons entiers imiter le cri des canards et s'égayer aux dépens des maladroits.

Au bout de deux jours, nous fûmes enfin sur un bon terrain : bien séchés autour de feux énormes, nous trouvâmes la route singulièrement embellie. Sous la main industrieuse des Kabyles, tout le revers des montagnes s'était couvert de cultures. Les oliviers, les noyers, les arbres de toute espèce, étaient entretenus avec soin; les villages étaient pour le moins aussi bien bâtis que nos villages de France. A mesure que nous avancions, le printemps marchait d'un pas rapide, semant sur sa route les fleurs, les parfums et la verdure. Nous étions alors sur l'Oued-el-Aziz; la rivière courait, profondément encaissée entre deux murailles de rochers, et, contournant le camp de deux côtés, elle nous servait de remparts. Nos tentes se dressaient sur une pelouse verdoyante, entre des buissons de lentisques aux formes arrondies. On eût dit un bivouac dans un jardin anglais. Au nord, un énorme rocher attaché au flanc de la colline dressait sa masse noire, et les sentinelles de la compagnie de grand'garde se dessinaient sur l'horizon. Comment faire comprendre le charme de ces premières journées du printemps d'Afrique? Lorsque le crépuscule arrive, vous vous étendez sur un tapis, et vous aspirez le tabac parfumé, vous laissant aller au plaisir d'être heureux. D'où viennent cette joie et ce calme? Qu'importe? tout est riant, tout charme; on admire, on se souvient, on espère. L'on entend le printemps chanter en son cœur toutes les chansons heureuses de la jeunesse : douce ivresse sans fatigue, sans regret; ainsi passent les heures, ainsi la nuit s'avance, et vous vous endormez bercé par ces doux rêves.

Cependant la révolte était calmée; chaque jour nous apportait une soumission nouvelle; le pays agité rentrait dans le devoir, l'insurrection était étouffée, et ce grand résultat était dû au chef illustre qui nous avait conduits en personne pendant toute la dernière partie de la campagne, à M. le maréchal Bugeaud.

Quand la révolte avait éclaté comme un coup de foudre de l'ouest à l'est de l'Algérie, le maréchal Bugeaud était en France. A la première nouvelle de nos revers, il hâta son retour, et, sans perdre un instant, de nombreuses colonnes, obéissant à une impulsion uniforme et correspondant entre elles, sillonnèrent par ses ordres le pays tout entier. On châtia les traîtres, on protégea les faibles, mais surtout on poursuivit sans relâche l'ame de l'insurrection, Abd-el-Kader. A peine avait-il le temps de poser son bivouac, que nos têtes de colonne le forçaient à fuir. En vain, comme dernière ressource, l'émir chercha-t-il à jeter l'inquiétude du côté d'Alger : le vieux maréchal, malgré les rigueurs du temps, le suivit au milieu des montagnes et le chassa de ce dernier repaire; enfin, après une année de fatigues inouies, il eut la joie de voir son œuvre consolidée, et la paix, prix de tant d'efforts, acquise pour long-temps à l'Algérie.

On ne frappe de tels coups, on n'obtient de tels résultats qu'avec une armée qui a pour son chef plus que de la confiance, qui lui porte de l'affection et du respect. Tels étaient, en effet, les sentimens que M. le maréchal Bugeaud avait su inspirer à ses soldats. Qui de nous a pu oublier cette noble figure et ce noble cœur ? Dans leur langage familier, les soldats l'avaient surnommé le *père Bugeaud,* et ils avaient raison, car sa sollicitude pour eux était grande comme son affection. Facile et communicatif, il se sentait heureux parmi ses troupes comme au milieu d'une famille; son langage plein de bonhomie allait droit au cœur du soldat. Tous lui savaient gré de savoir parfois oublier son haut rang, et le respect qui l'entourait en était plus grand encore. C'est qu'à l'heure du danger le chef reparaissait tout entier. En ces momens-là, tous les regards se tournaient vers lui, sûrs de trouver une direction, des ordres précis, et, si le péril devenait impérieux, le salut de tous. Un roi de Castille, vaillant guerrier, a dit : *Murio el ombre, mas no su nombre* (l'homme meurt, mais son nom vit). M. le maréchal Bugeaud est du petit nombre de ceux qui survivent aux générations; bien plus, qui laissent un souvenir dans le cœur de tous ceux qu'ils ont commandés.

Le moment était venu de donner quelque repos aux troupes après la laborieuse campagne de l'hiver de 1846. L'ordre nous vint donc de reprendre la route d'Alger, où nous devions nous arrêter quelques jours avant de regagner Mostaganem. De Médéah nous atteignîmes Blidah en passant par la gorge de la Chiffa, une des merveilles de l'Afrique, une des beautés du monde. Figurez-vous, dans une coupure à pic de cinq lieues de long, une magnifique route de vingt-cinq pieds de large, conquise tantôt sur le rocher que la mine a dompté, tantôt sur le torrent qui cède une partie de son lit séculaire. Les lichens, les herbes de toute espèce poussent dans les fentes des rochers. Dans les places plus favorisées où la terre végétale n'a pas été enlevée, de

véritables forêts se dressent sur vos têtes. La Chiffa s'est frayé, à travers ces rochers, un chemin tortueux; elle reçoit dans sa course vagabonde les cascades qui tombent des sommets escarpés. Tout à coup enfin l'horizon s'élargit, vous sortez de cette prison, et vos yeux éblouis s'arrêtent sur les longues collines de la Mitidja, sur la mer qui se montre par la coupure du Mazafran, et sur cette immense plaine, si belle quand on la voit de loin. Une heure après, vous êtes à Blidah. Mohamed-ben-Yousef, le voyageur dont les dictons sont restés populaires en Algérie, a dit de Blidah : « On vous appelle une petite ville, moi je vous appelle une petite rose. » Rien n'est plus exact. Blidah se dresse avec une grace ineffable dans ses bois d'orangers, dont les parfums la trahissent au loin. Les Français l'ont embellie, à ce qu'ils disent, avec un art tout français; eh bien! malgré leurs embellissemens, Blidah est restée une ville charmante, la *petite rose* de Mohamed-ben-Yousef.

Enfin, après trois cents lieues de route et six mois de bivouac, nous atteignîmes notre bonne ville d'Alger. Le matelot n'est pas plus heureux quand il touche la terre après la tempête. La vie d'Alger, c'était pour nous une véritable renaissance; nous ne pouvions nous rassasier du spectacle que nous avions sous les yeux. La vie et le mouvement d'un peuple affairé, ces maisons de pierre, ces cafés, ces journaux, ces bruits de la France, ces lettres qui nous attendaient au retour, ce sont là des émotions qu'il nous serait impossible de raconter, tant est grande la joie intime du devoir dignement accompli, tant la privation ajoute à la jouissance! Si vous rencontrez jamais des gens blasés sur les jouissances de la vie, envoyez-les faire une campagne d'hiver en Afrique.

Dans cette ville d'Alger, où l'on retrouve à la fois la grace de Paris et le charme de l'Orient, il y a surtout une certaine terrasse qui rappelle les enchantemens des *Mille et une Nuits*. Là, quand le poids du jour est tombé, vous allez respirer les brises rafraîchissantes, tout en contemplant cette mer et ses mille étincelles, tandis qu'au-dessus de vos têtes se dressent comme suspendues toutes ces maisons aux blanches murailles, et dans la baie même d'Alger ces collines de roses et de verdure, ces montagnes, ces horizons vaporeux qui vont se perdre au pied du Jurjura, dont les crêtes dénudées viennent couper la ligne bleue du ciel. Avec quel charme nous nous abandonnions à la contemplation de ce splendide paysage, et aussi, il faut l'avouer, à d'autres joies plus bruyantes! comme la vie nous paraissait douce! Mais est-il besoin d'ajouter que notre bonheur fut de courte durée? La vie militaire est ainsi faite, et l'heure du départ y suit toujours de près l'heure de la halte. Huit jours après être entrés à Alger, nous nous remettions en marche pour courir à de nouveaux hasards.

PIERRE DE CASTELLANE.

LE

LENDEMAIN DE LA VICTOIRE.

(La scène se passe en Europe.)

PROLOGUE.

GALUCHET, un paquet de journaux à la main.

La Lanterne sociale! Voilà *la Lanterne!* Demandez *la Lanterne!* Éclairez-vous, échauffez-vous, allumez-vous, ça ne coûte qu'un sou! Voilà les nouvelles de Chine et d'Angleterre! Voilà la grande trahison du gouvernement et l'oppression des patriotes! *La Lanterne!* Demandez, demandez, demandez *la Lanterne!*

(On se rassemble.)

CHENU.

Va, va, petit, pousse! il n'y a pas de mouchards!

GALUCHET.

Je te parie que je fonde un rassemblement.

CHENU.

Combien paries-tu?

GALUCHET.

Du bleu à discrétion.

CHENU.

C'est dit.

GALUCHET.

Citoyens, nous sommes ici tous frères, on peut parler; et quand même il faudrait aller en prison, ce n'est pas cela qui me ferait rentrer dans le ventre ce que j'ai à vous dire pour la cause de la patrie et de l'humanité.

(La foule grossit.)

UN BOURGEOIS.

C'est un club en plein vent; cela n'est point permis. On ne devrait pas écouter.

UN OUVRIER.

Bourgeois, silence et respect, ou mets-toi en garde. Le gamin m'a l'air de jaser gentiment.

GALUCHET.

Citoyens, quoique peu fortuné, je veux faire un sacrifice en faveur du peuple. J'ai acheté ce journal pour le vendre, mais vous n'avez pas tous de quo le payer; je vais vous le donner. Écoutez-moi ça; ça sort tout chaud de la plume d'un de vos défenseurs. Quand on manque de pain, l'espérance ranime et la vérité nourrit. (Applaudissemens.)

LE BOURGEOIS.

C'est intolérable. Je vais chercher la police.

UN OUVRIER.

Va la chercher. De ses os nous ferons des allumettes pour brûler ta maison.

GALUCHET.

Attention, citoyens, j'ouvre *la Lanterne,* ne soufflez pas. (Rires.) Ça concerne les élections :

« Peuple, nous avons foi en ta sagesse et en ton patriotisme; tu n'oublieras pas que tu es le premier peuple du monde, et que de ton inspiration sort tout ce qui a vie dans la raison humaine, tout ce qui se réalise dans les institutions sociales.

« Peuple, tu voteras pour la révolution, c'est-à-dire pour la république contre la monarchie, pour la liberté contre le despotisme, pour la raison contre la superstition, pour le travail contre le capital, pour la France contre les Cosaques.

« Tu délivreras le monde des rois et des bourreaux, des esclaves et de maîtres, des prêtres et des hypocrites, des usuriers et des voleurs, des peuples opprimés et des peuples oppresseurs.

« Tu voteras pour la république démocratique et sociale (1) ! »

GALUCHET.

Voilà. Qu'en dites-vous? Est-ce tapé? (Bravos, cris. — On achète le journal.)

UN AGENT DE POLICE.

Citoyens, dispersez-vous. (A Galuchet.) Ta médaille?

GALUCHET.

Cherche. Elle est dans le ruisseau.

(Il donne un croc-en-jambes à l'agent, qui tombe. La foule applaudit; quelques hommes se jettent sur l'agent et le frappent; d'autres accourent pour le dégager. Mêlée. Le rassemblement devient considérable. Galuchet achève de vendre ses journaux.)

CHENU.

Tu as gagné.

GALUCHET.

Non, c'est toi. J'ai tout vendu, et je te régale avec la monnaie que j'ai oublié de rendre. Aux canons! Aux armes!

VOIX DANS LA FOULE.

Aux armes! aux armes!

GALUCHET.

Tiens! est-ce que j'aurais fait une révolution? Si je l'ai faite, j'en mangerai.

(1) Cette proclamation est authentique et historique.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Une cellule.

(Valentin de Lavaur, en uniforme, agenouillé devant le père Alexis.)

LE PÈRE ALEXIS.

Allez en paix, mon fils, ne péchez plus.

VALENTIN, se relevant.

Maintenant, mon père, je vais me battre. Je ne sais comment tournera cette affaire. Songez à votre sûreté.

LE PÈRE ALEXIS.

Ma vieille résolution tient toujours, mon cher ami. J'irai demeurer dans une maison moins connue, mais je ne quitterai pas la ville.

VALENTIN.

Si les socialistes triomphent, ils feront des choses affreuses. Ils vous trouveront.

LE PÈRE ALEXIS.

Je n'ai pas l'intention de me cacher beaucoup.

VALENTIN.

Ils vous tueront.

LE PÈRE ALEXIS, souriant.

C'est trop juste. Après m'avoir si souvent empêché d'aller aux missions, Dieu me doit bien quelque dédommagement.

VALENTIN.

Quelle sera la fin de tout ceci? Je n'augure rien de bon.

LE PÈRE ALEXIS.

Enfin, la grande et la vraie fin sera le juste partage de l'éternelle vie et de l'éternelle mort. Je ne vois rien là, mon enfant, qui puisse beaucoup nous effrayer. Quant à la société, il ne me semble pas que la colère divine se veuille satisfaire à demi; mais les jugemens de Dieu ne sont pas les nôtres : rien n'est perdu, même pour les coupables, tant que nous pouvons prier. Qui connaît les trésors de la miséricorde?

VALENTIN.

Humainement, rien ne me rassure.

LE PÈRE ALEXIS.

Ni moi. Cette nation a les reins cassés. Le cœur parfois sent encore, la tête comprend encore; mais les muscles et les nerfs n'obéissent plus à la volonté et n'agissent que dans le délire de la fièvre et de la douleur. Ce ne sont plus des mouvemens, ce sont des convulsions, dont chacune peut être suivie de la mort.

VALENTIN.

Nous sommes perdus. Dieu seul peut nous rendre la vie par un miracle que nous ne méritons point et que je n'espère point. Nous tomberons, demain peut-être, en tout cas bientôt, dans une anarchie sauvage ou dans un despo-

tisme sauvage, ou plutôt nous tomberons dans le despotisme et dans l'anarchie tout à la fois, comme sous deux meules tournant en sens contraire, qui achèveront de broyer, d'écraser, de pulvériser tout ce qui peut rester en nous d'élémens de vie. Dieu voudra-t-il faire ensuite quelque chose de cette pâte et de cette poussière, et tirer la vie de la mort?

LE PÈRE ALEXIS.

Je le crois. Le blé sous la meule subit un travail de purification. Nous avons grand besoin d'être purifiés chacun de nous pour gagner le ciel, l'humanité tout entière pour mieux connaître son but, et notre nation en particulier pour remplir dans le temps sa mission si glorieuse et si déplorablement oubliée.

VALENTIN.

Ah! malgré cette espérance, qu'il est dur de vivre en des jours semblables aux nôtres!

LE PÈRE ALEXIS.

Pourquoi donc? Vous n'y pensez pas, mon enfant, et vous ne vous rendez pas justice. Moi, qui vous connais mieux que vous ne vous connaissez vous-même, je dis que ce temps vous a été bon et qu'il est bon à beaucoup d'autres. Je vous vois plus aisément détaché des chimères humaines, plus solidement attaché aux vérités divines. Considérez-vous bien; vous sentirez que la passion obstinée du bonheur terrestre a moins de prise sur votre cœur.

VALENTIN.

Il est vrai. A quoi bon désirer la fortune, la gloire, le bonheur, le repos? Nous en voyons le néant. Tout cela n'existe plus sur la terre.

LE PÈRE ALEXIS.

Tout cela n'y a jamais existé, mon enfant; mais il y a des époque où les plus sages, croyant voir ici-bas quelque ombre de tous ces biens, multiplient leurs efforts et leurs fautes afin d'en jouir, et pour l'ombre oublient et sacrifient la réalité. Voilà l'erreur dangereuse où vous n'êtes pas exposé à tomber maintenant.

VALENTIN.

Non certes. Je sais qu'il n'y a plus sur la terre qu'un asile assuré, c'est la tombe. Que la tombe s'ouvre donc, qu'elle s'ouvre pour moi, pour les miens! La nature frémira sans doute; mais la raison, d'accord avec la foi, me dira que le plus tôt est meilleur.

LE PÈRE ALEXIS, souriant.

Doucement, mon ami. Il est bien de ne point craindre la mort, et même de la désirer, mais il ne la faut pas désirer par un sentiment analogue à la lâcheté des suicides. Je veux que, mettant votre vie dans la main de Dieu, vous la conserviez, vous la défendiez, et vous en usiez pour sa gloire et pour la vôtre. Ne désirez de vivre ni de mourir, ni de faire de grandes choses ni de ne rien faire. Simplement tenez-vous prêt à ce que Dieu demandera de vous. Le sacrifice de la vie peut être le moindre qu'il exige. Je suis porté à croire qu'il vous demandera davantage. S'il parle, vous entendrez. Ainsi ne dites pas : Je mourrai; dites : J'obéirai.

VALENTIN.

Oui, mon père, j'obéirai.

LE PÈRE ALEXIS.

Adieu, mon cher fils.

VALENTIN.

Adieu, mon père, peut-être jusqu'à l'éternité. (Il s'agenouille.) Bénissez-moi.

LE PÈRE ALEXIS.

Du fond de mon cœur. Allons, mon enfant, dans la vie et dans la mort, gloire à Dieu! (Ils s'embrassent.) Si vous avez des blessés, amis ou ennemis, ce sont vos frères. Parlez-leur du ciel.

II.

Une rue.

Les boutiques sont fermées. Les habitans se rassemblent par petits groupes inquiets près des portes. On entend des coups de fusil.

UN BOURGEOIS.

Eh bien! qu'est-ce qu'il y a donc? Les journaux ne disaient pourtant rien ce matin!

L'ÉPICIER.

Il paraît que ça chauffe.

JEAN BONHOMME.

Est-ce que nous n'y allons pas?

L'ÉPICIER.

Et où?

JEAN BONHOMME.

Au feu. On a battu le rappel.

UNE PORTIÈRE.

Même qu'ils ont tué les tambours. Ils sont maîtres partout.

LE BOURGEOIS.

Qui ça?

LA PORTIÈRE.

Les rouges. (Marques de terreur.)

LE BOURGEOIS.

Allons, citoyens, mettons nos uniformes.

L'ÉPICIER.

Tiens, pourquoi n'avez-vous pas le vôtre, vous? Moi, je n'y vais pas. J'en ai assez du gouvernement. Qu'est-ce que ça me fait que les rouges soient maîtres? Ils mangeront du gruyère comme les autres.

JEAN BONHOMME.

Et ils aboliront les dettes, n'est-ce pas, voisin?

L'ÉPICIER.

Qu'est-ce que vous voulez dire?

JEAN BONHOMME.

Je veux dire que, quand tout le monde fait faillite, il n'y a plus de honte à déposer son bilan.

L'ÉPICIER.

Vous me paierez cela.

JEAN BONHOMME.

Ça me sera plus facile qu'à toi de payer ton terme. (Ils se montrent le poing.)

LE BOURGEOIS.

Messieurs! messieurs, ce n'est pas le moment de se disputer. Sauvons l'ordre et la république.

JEAN BONHOMME.

Allez vous promener, vous, avec votre république. C'est du propre! Elle nous a bien accommodés! Tous les jours des banqueroutes et tous les mois des coups de fusil! Que ceux qui l'ont faite la défendent eux-mêmes. Je ne me ferai pas crever la peau pour elle.

LE BOURGEOIS.

Eh! monsieur, je ne tiens pas plus que vous à la république. Il s'agit de l'ordre et de la propriété...

BAISEMAIN, très râpé.

C'est-à-dire des propriétaires.

LE BOURGEOIS.

N'est-ce pas la même chose?

L'ÉPICIER.

Oui, c'est la même chose, et je trouve que je serais assez bête de mourir pour eux, moi qui n'ai d'autre propriété que mon corps et ma boutique.

LE BOURGEOIS.

Votre boutique sera pillée.

BAISEMAIN.

Vous insultez le peuple, monsieur. (Élevant la voix.) Croyez-vous que la blouse et la veste ne valent pas l'habit noir?

LE BOURGEOIS.

Mais, monsieur...

BAISEMAIN, plus haut.

Vous êtes un insolent, monsieur!

LA PORTIÈRE.

A bas l'aristocrate!

PLUSIEURS VOIX.

A bas l'aristocrate!

LE BOURGEOIS.

Je ne suis pas aristocrate. Je respecte le peuple, j'en suis. J'ai bien le droit de soutenir le gouvernement.

BAISEMAIN.

Non, monsieur. Quand le peuple parle, il faut obéir.

JEAN BONHOMME.

A bas le gouvernement! A bas les avocats, les braillards, les bourgeois qui font des lois et qui mettent des impôts! Je demande un dictateur qui jette tout à la porte. Ça sera bien fait. Si le gouvernement veut qu'on le soutienne, pourquoi a-t-il renversé l'autre?

BAISEMAIN.

Il n'y a pas de gouvernement. Il n'y a que la volonté du peuple.

LE BOURGEOIS.

Mais enfin me direz-vous ce qu'il veut le peuple?

L'ÉPICIER.

Cela ne vous regarde pas.

LE PORTIER.

Le peuple veut être heureux et libre.

JEAN BONHOMME.

Le peuple veut la tranquillité et un dictateur.

BAISEMAIN.

C'est cela, et la liberté.

JEAN BONHOMME.

La liberté, j'en ai plein le dos.

BAISEMAIN.

Ne parlez pas ainsi.

JEAN BONHOMME.

Je parle à ma guise, et ce n'est pas un individu panné comme toi qui me fera taire. Quel est ton métier? Tu m'as l'air d'un faignant.

BAISEMAIN

Vous ne savez pas à qui vous parlez. Je suis Baisemain, l'un des rédacteurs de *la Lanterne sociale*.

JEAN BONHOMME.

Eh bien! Baisemain, rédacteur de *la Lanterne sociale*, si tu dis un mot, je te ferai voir trente-six chandelles.

BAISEMAIN.

Vous?

JEAN BONHOMME.

Moi-même, Jean-Jérôme Bonhomme, marchand fruitier patenté, père de six enfans légitimes, entends-tu?

BAISEMAIN.

Vous êtes un digne citoyen, et je m'étonne de vous voir parmi les réactionnaires.

JEAN BONHOMME.

Réactionnaire, moi! Attrape ça, gredin.

(Il lui détache un soufflet. Baisemain fait cinq ou six pas en arrière et tombe.)

UN GAMIN.

Comme c'est mouché! bis!

(Les coups de fusil se rapprochent. On entend crier : *Aux armes!*)

LA PORTIÈRE.

C'est les rouges! Ils ont des fusils de la ligne.

(Tout le monde rentre. Baisemain reste sur le pavé. Une troupe d'insurgés envahit la rue. Elle est commandée par Rheto.)

RHETO. (Habit vert, chapeau pointu, barbe longue. Il a deux pistolets à sa ceinture, un fusil de chasse en bandoulière, un sabre turc à la main.)

Vive la république sociale!

VOIX DE LA BANDE.

A bas les bourgeois!

RHETO.

Halte! (Il aperçoit Baisemain.) Relevez cet homme

BAISEMAIN.

A moi, citoyens!

RHETO.

Tiens! c'est le farouche Baisemain! Que fais-tu là?

BAISEMAIN.

J'étais seul pour insurger ce quartier. Un garde national m'a tiré un coup de fusil en fuyant.

RHETO.

La balle t'a effroyablement poché l'œil. Ton nez sanglant flue comme l'urne d'un fleuve classique.

BAISEMAIN.

J'offre mon sang à la patrie; qu'il coule pour la république sociale!

GUYOT.

Commandant, si le citoyen voulait, il pourrait nous servir de cadavre?

RHETO.

Qu'en dis-tu?

BAISEMAIN.

Non; je me sens la force de combattre encore. Je vais ici près me faire panser, et je vous rejoins. Citoyens, vive la république sociale! Ne me plaignez pas d'avoir souffert pour elle. Heureux ses martyrs! (Il s'éloigne.)

LES INSURGÉS.

Vive Baisemain!

RHETO.

L'intrigant! il tirera bon parti du coup de poing qu'il a reçu et qu'il s'est peut-être donné lui-même. (A sa troupe.) Citoyens, cette position est importante. Il faut ici une barricade. A l'ouvrage, et dépêchons-nous! (On dépave.) Trente fusils de bonne volonté.

HOMMES ARMÉS.

Présens!

RHETO.

Partagez-vous ces fenêtres à droite et à gauche. Si on résiste, vous avez des baïonnettes. Ménagez vos cartouches.

UN INSURGÉ.

Citoyen commandant, il faudrait un peu de charpente pour soutenir la barricade.

RHETO.

Entrez dans ces maisons, et requérez les meubles du premier et du second étage pour un service national; mais ne laissez pas approcher des caves.

UN GAMIN.

Aujourd'hui nous travaillons pour nos frères les ébénistes et les vitriers; demain on fera quelque chose pour ces pauvres vignerons.

(Des hommes armés paraissent aux fenêtres des étages supérieurs. La barricade s'élève rapidement; on la couronne d'un drapeau rouge.)

LES INSURGÉS.

Vive la république sociale! A mort les aristos!

III.

Intérieur d'une maison. — La cour.

GRIFFARD.

Ah çà! va-t-on nous laisser moisir long-temps ici? Je m'ennuie à garder la porte de cette cave. Encore si c'était en dedans! J'ai envie d'aller chercher une bouteille.

SIMPLET.

Ne le fais pas; nous ne pourrions plus empêcher les autres d'entrer.

GRIFFARD.

Eh bien! le peuple travaille assez pour avoir le droit de se rafraîchir.

SIMPLET.

Oui; mais c'est qu'on se soûlerait.

GRIFFARD.

Où serait le mal? Quand on aurait une pointe de gaieté, on n'en taperait que mieux.

SIMPLET.

Je ne dis pas non, mais ça deviendrait terrible. Fais donc entendre raison à des pochards! Moi qui te parle, je ne suis pas méchant; quand j'ai mon petit sirop, je massacrerais tout.

GRIFFARD.

C'est ce qu'il faut. Si tu es de ceux qui croient que le peuple doit entendre raison, tu n'es encore qu'un propre à rien, et tout ce que nous faisons aujourd'hui tournera en eau claire, comme les autres fois. Nous serons floués, c'est moi qui te le dis. Tu commences, et tu ne sais pas comme les chefs vous font tourner ça. Moi, je suis un vieux de la chose. Depuis 1830, je me suis trouvé à toutes les affaires, blessé, décoré, chevronné, tout ce que tu voudras, et, au bout du compte, pas de chemise! Pourquoi? Parce qu'on détruit les gouvernemens pour en faire d'autres. Voilà un bel avantage! Ils viennent, ils te caressent, ils te parlent raison, ils te prennent tes armes, et puis cherche! tu seras bien heureux si tu attrapes une gratification nationale. Tel que tu me vois, j'ai fait en juin plus de vingt barricades, et le dernier gouvernement provisoire n'a pas voulu me nommer seulement préfet. Ça, des républicains? c'est tous farceurs! Ils gardent les bonnes places pour eux ou pour les blagueurs qui viennent s'arranger avec eux après la bataille. Si le peuple entend raison, tu verras reparaître les bourgeois, les gardes nationaux, les propriétaires, les juges, les gendarmes, tous les abus : c'est moi qui te le dis.

SIMPLET.

Ah! mais non! Un moment! Il faut en finir, il faut établir la fraternité pour tout de bon, et un ministère du progrès.

GRIFFARD.

Compte là-dessus. Au ministère du progrès, ils y mettront une écrevisse. Dans quinze jours, quand ils habiteront les hôtels des ministres, va les trouver, non pour leur demander des places, mais du travail ou du pain. Tu ne pénétreras pas même jusqu'à l'antichambre; on te fera droguer dans la cour, et enfin

paraîtra un monsieur habillé de neuf qui te priera poliment de chanter le chant du départ. Ce ne sera pas le ministre, ce sera un de ses secrétaires, quelque galopin qui n'a pas de semelles aujourd'hui, et qui s'appliquera des bottes vernies demain, pendant que nous serons à l'hôpital.

SIMPLET.

Tu me fais rager. Si c'était vrai ce que tu dis...

GRIFFARD.

J'ai passé par là, mon cher. Dans la première huitaine, c'est le ministre qui vous reçoit : il vous renvoie avec des poignées de main. La seconde, c'est le secrétaire; il vous renvoie avec des complimens. La troisième, c'est le portier; il vous renvoie avec des injures. La quatrième fois, tu rencontres la garde bourgeoise et les mouchards. Ceux-ci te posent au dépôt, et tu ne reviens plus. Voilà la fraternité. C'est moi qui te le dis. J'en ai fait du dépôt, et de la prévention, et du reste, depuis vingt ans que je travaille pour la vraie religion de Jésus-Christ! Va, prolétaire, bats-toi, fais-toi couper en morceaux, meurs! Tant que tu vivras, tu seras exploité.

SIMPLET.

Mille million de milliasses de nom d'un nom!... (Il tourmente son fusil.) Mais je veux croire que nous allons marcher cette fois-ci, et que le peuple arrivera enfin au bonheur...

GRIFFARD.

Alors, tape dur et ne te mets pas sur le pied d'entendre raison. Tu n'as pas d'expérience; moi j'en ai, et je vois déjà qu'on enfile le vieux chemin. Voilà Rheto qui nous commande ici. Qu'est-ce que c'est? Un bourgeois. Ça a des mains blanches, ça porte un gilet de flanelle sous son habit doublé de soie, et ça se donne un genre de vous défendre de boire. Il faut de la discipline, disent-ils. Toujours la même rengaîne. Merci, j'en ai assez, et je fais des révolutions parce que je n'en veux plus, de leur discipline. Pourquoi donc que le peuple ne boirait pas un coup, lorsqu'il a travaillé? Ils se gêneront, eux, pour décoiffer une bouteille. Mais non, ce qui est là-dedans est trop bon pour nous, c'est du vin de maître : il faut le réserver pour la table de ces messieurs. Voilà le motif. C'est moi qui te le dis.

SIMPLET.

Du vin de maître, je n'en ai pas bu souvent.

GRIFFARD.

Étais-tu aux caves du palais ducal en 48?

SIMPLET.

Non.

GRIFFARD.

Alors tu ne sais pas ce que c'est que du vin. Ces liquides d'aristos ressemblent à ce que nous buvons comme une dame de comptoir à une balayeuse.

SIMPLET.

Tu t'en es repassé?

GRIFFARD.

Un peu. Ils disent qu'on se pocherait... Et quand bien même? Mais non. Tu bois, tu bois; ça ne fait que réjouir et donner des idées. Des vins à dix francs,

à vingt francs, bah! à cent francs la bouteille! Un velours, un feu, une mousseline, des baumes..... Tu ne te figures pas ce que ces êtres-là se font couler dans le torse!

SIMPLET.

Je crois bien. (Il fait claquer sa langue.)

GRIFFARD.

Eh! citoyen concierge, arrive à l'ordre!

LE CONCIERGE.

Que voulez-vous, citoyens?

GRIFFARD.

Par délégation du peuple, je commande ici. Écoute bien ce que je vais te dire. Tu es un bon ou tu n'es pas un bon. Si tu n'es pas un bon, tu trahis le peuple et tu n'es pas digne de vivre; si tu es un bon, tu vas descendre dans cette cave. Tu connais le meilleur caveau, tire le cordon.

LE CONCIERGE.

Citoyens, je suis patriote de père en fils, prêt à mourir pour la sociale; mais je n'ai pas les clés de la cave.

GRIFFARD.

Va les demander à l'aristo qui a le meilleur vin.

LE CONCIERGE.

C'est le propriétaire, un noble, une canaille qui déteste le peuple. Il refusera.

GRIFFARD.

Non. Tu lui diras de donner la clé; sinon, j'irai moi-même le prier de nous servir à boire. Montre-moi ses fenêtres?

LE CONCIERGE.

Là, au premier, dans le fond.

GRIFFARD.

Je vais lui envoyer une sommation respectueuse. (Il tire dans les fenêtres.) Si cet avis ne suffit pas, tu lui diras que j'ai rechargé mon fusil. Il n'y a pas un bourgeois dans cette maison que je ne puisse tuer comme un chien, et, s'il me plaît de brûler le local, je le brûlerai. File! (Le portier sort.)

SIMPLET.

J'aime ça! tu as de l'énergie tout de même.

GRIFFARD.

On sait son métier, camarade. C'est en Italie que j'ai pris de bonnes leçons. Nous avions là de fameux chefs, de vrais amis du peuple, qui ne regardaient pas plus à flamber un palais qu'une allumette. Si tu ne peux pas tirer un coup de fusil, plante un coup de couteau; si tu ne peux pas tuer par devant, tue par derrière. Il faut ça pour terrifier ces brigands, sans quoi ils reprennent le dessus, et les patriotes, au lieu de régner, finissent par aller au bagne.

SIMPLET.

Je prévois qu'il y aura du dégât dans la capitale.

GRIFFARD.

Qu'est-ce que ça nous fait? Si nos galetas sont brûlés, nous irons loger dans les propriétés nationales. En attendant, prépare-toi à déguster une lampée démocratique et sociale.

LE CONCIERGE.

Citoyens, voici la clé. Si vous aviez vu la mine de l'aristo, vous auriez trop ri.

GRIFFARD, à Simplet.

Va aux vignes, camarade, pendant que je ferai le guet, et laisses-en pour les autres.

SIMPLET.

Mais la consigne...

GRIFFARD.

Allons donc! Tu veux être libre, et tu n'oses pas boire un coup. (Simplet sort avec le concierge. Griffard siffle. Furon paraît.) Comment ça va-t-il dans la rue?

FURON.

Tout doucement. Il n'y a point de résistance et on ne fait rien. Les meubles ont été entassés tout fermés sur la barricade. Le préjugé règne encore. L'infâme capital est respecté.

GRIFFARD.

Tu t'es chaussé cependant?

FURON.

Oui, j'ai réservé quelque chose aussi pour attacher mes chemises, quand j'aurai mes chemises. Ça ne vaut pas la peine d'en parler.

GRIFFARD.

Et Rheto?

FURON.

Il fait le beau; mais, au premier coup de fusil, je suis sûr qu'il ira insurger une rue plus tranquille.

GRIFFARD.

C'est bien. La cave est ouverte. Fais circuler cette nouvelle adroitement, et tiens-toi prêt. Nous donnerons tout à l'heure une première chasse à l'infâme capital.

IV.

Au premier étage.

LA COMTESSE.

Grand Dieu! qu'allons-nous devenir?

LE COMTE.

Rassure-toi, ma chère, nous en serons quittes pour quelques bouteilles de vin bues et pour quelques carreaux brisés. Le peuple ne cédera pas aux conseils des bandits qui voudraient mettre la ville au pillage.

LA COMTESSE.

Ceux que nous avons ici paraissent bien méchans.

LE COMTE.

Non, ce sont des ivrognes. Duflot, le concierge, est allé avertir leur chef.

LA COMTESSE.

Et Valentin, notre fils, pourquoi ne l'avons-nous pas vu? Où est-il?

LE COMTE.

Valentin fait comme moi; il est auprès de sa femme, et il cherche à la tranquilliser.

LA COMTESSE.

Ah! dis plutôt qu'il est au feu avec sa légion.

LE COMTE.

Tu le connais assez pour savoir qu'il est où l'appelle son devoir. Prends courage. Cette émeute sera domptée, et au premier moment de paix, eh bien! nous quitterons Paris.

VOIX DANS LA COUR.

A mort les aristos! Vive la guillotine!

LA COMTESSE court à la fenêtre et regarde un moment.

Ah! ces hommes sont ivres. Ils se montrent nos fenêtres avec des gestes menaçans. Duflot, le concierge, est au milieu d'eux et nous dénonce.

LE COMTE.

Duflot! Allons donc! Voilà vingt ans que je le garde ici par pitié!

LA COMTESSE.

Il est envieux et méchant. (Le comte marche vers la fenêtre. Sa femme se précipite au-devant de lui.) N'avance pas! tu ne les verras que trop tôt. Dans un moment ils seront ici. Leur chef essaie en vain de les contenir. (Avec calme.) Mon ami, ne faisons plus de projets et ne conservons plus d'espérance. Tu m'as promis de penser à Dieu quand tu verrais approcher la mort. Prions Dieu, le moment est venu.

LE COMTE.

Allons donc! ils n'égorgeront pas comme cela les gens tout de suite, sans motif. Que leur ai-je fait?

LA COMTESSE, toujours près de la fenêtre.

Je t'en conjure, songe à ton ame. Plusieurs de ces hommes poussent les autres à quelque grand crime. Ah!

(Elle recule avec terreur. On entend un coup de fusil. La glace vole en éclats.)

LE COMTE.

Les scélérats! Une arme, une arme!

LA COMTESSE.

Non, mon ami, une prière! une prière à Dieu, devant qui nous allons paraître! Offrons-lui notre vie pour le salut de Valentin. Ah! il daignera peut-être se contenter de notre sacrifice. Dis-lui : Mon Dieu, je vous demande pardon! mon Dieu, je remets mon ame entre vos mains!

LE COMTE.

Calme-toi. Je ne me laisserai pas assassiner dans ma maison. S'ils veulent ma vie, ils la paieront cher. (On entend frapper à la porte de l'appartement.)

LA COMTESSE.

Les voici! (Elle se jette à genoux.) Mon Dieu! j'accepte la mort. Grace pour l'ame de mon mari, grace pour mon fils!

RHETO, pâle et tremblant.

Fuyez, monsieur, vous n'avez pas un moment à perdre.

LE COMTE s'assied.

C'est vous, monsieur Rheto. Vous entriez jadis ici plus poliment. Croyez cependant que je ne regrette point de vous avoir fermé ma porte.

RHETO.

Je vous en conjure, monsieur, fuyez.

LE COMTE.

Monsieur Rheto, je ne fuirai point.

RHETO.

Vous allez périr.

LE COMTE.

Eh bien! monsieur Rheto, protégez-moi.

RHETO.

Mes hommes se sont enivrés; on les a irrités contre vous; je n'en suis plus maître.

LE COMTE.

Ah! vous commandez cette bande. Je vous fais mon compliment. Vous n'étiez qu'un sot extrêmement ridicule, vous allez devenir un assassin.

RHETO.

Monsieur!...

LE COMTE.

Eh bien! monsieur?

RHETO.

Encore une fois, fuyez.

LE COMTE.

Fuir devant vous, monsieur Rheto? Je vous ai toujours dit que vous ne pouviez comprendre ce que c'est qu'un gentilhomme. Vous m'assassinerez, s'il vous plaît.

RHETO.

Sur mon honneur, j'ai fait tout au monde et je ferai tout encore pour vous sauver; mais aidez-moi.

LE COMTE.

Non. Cela vous regarde.

RHETO.

Cachez-vous au moins dans cet appartement.

LE COMTE.

Je ne me cacherai pas. Je verrai en face vos amis.

RHETO.

Insensé, que votre sang retombe sur vous!

LE COMTE.

Vous perdez le respect, monsieur Rheto.

RHETO.

Madame, unissez-vous à moi. N'y a-t-il pas dans l'appartement quelque cachette, quelque passage secret?

LA COMTESSE.

Monsieur, si c'est vous qui avez amené ici ces hommes, je vous pardonne et je prie Dieu de vous pardonner. M. de Lavaur ne fuira point.

RHETO.

Mais vous du moins, madame, épargnez-vous un spectacle....

LA COMTESSE.

Ma place est auprès de mon mari.

(Clameurs dans la cour et sur l'escalier : A mort! à la guillotine! à bas les traîtres! Rheto fait un geste de désespoir.)

LE COMTE.

Mon pauvre Rheto, je crains qu'on ne vous suspecte. Faites preuve de vertu et portez-moi le premier coup.

RHETO.

Monsieur, par grace, sauvez-vous, cachez-vous.

LE COMTE.

Allons, mon cher, taisez-vous!... Voyons, voulez-vous vraiment nous sauver?

RHETO.

N'en doutez pas.

LE COMTE.

C'est qu'il faut du cœur. Placez-vous à cette porte, vos pistolets au poing. Déclarez qu'on vous passera sur le corps avant d'arriver à moi, et faites feu sur le premier qui voudra passer. Si vous y mettez assez d'énergie, ils reculeront.

RHETO.

Ne l'espérez pas.

LE COMTE.

Essayez toujours.

RHETO.

C'est que... (Il hésite.)

LE COMTE.

Vous avez peur.

RHETO.

Ils sont capables de me tuer.

LE COMTE.

Ce serait grand dommage que vous mouriez en homme d'honneur... Tenez, monsieur Rheto, vous et vos pareils, vous ferez bien d'égorger les honnêtes gens, car, pour les gouverner, vous n'y parviendrez jamais, et à la fin ils vous enverraient aux galères. Sortez!

(Rheto déconcerté se retire. Le comte ferme la porte et s'approche de sa femme, restée en prières. On entend toujours vociférer dans la cour.)

LE COMTE.

Adélaïde, ta prière est exaucée. Me voici à genoux près de toi, priant le Dieu que tes vertus m'ont fait croire. Sois bénie pour tes vertus, femme chrétienne. Dans mes plus grands oublis, je t'ai vénérée, et j'ai cru que tu m'adoucirais la mort. Mon Dieu! je vous offre le sacrifice de ma vie. Je vous rends grace de m'épargner le spectacle de vos colères. Je vous demande pardon de mes fautes et de n'avoir pas assez connu et assez respecté les lois par lesquelles vivent les nations. Nous sommes punis justement.

LA COMTESSE.

Dis que tu meurs sans haine pour tes bourreaux.

LE COMTE.

Oui, mon Dieu! sans haine et sans regrets.

LA COMTESSE.

Mon Dieu! pardonnez-moi comme je pardonne.

LE COMTE.

Oui.

LA COMTESSE.

Mon Dieu! je remets mon ame entre vos mains.

LE COMTE.

Oui, mon Dieu!

LA COMTESSE.

Mon Dieu! je vous bénis. Pour dernière grace, accordez-nous que nos enfans sachent que leur père est mort le pardon sur les lèvres et l'espérance dans le cœur.

LE COMTE.

Ainsi soit-il!

LA COMTESSE.

Ils viennent, ils vont t'insulter; ne réponds pas; pense à ton Dieu insulté sur la croix.

(La porte cède; les insurgés entrent pêle-mêle et remplissent la chambre. Rheto cherche encore à les contenir; il reçoit quelques bourrades.)

GRIFFARD, montrant le comte.

Le voilà, le brigand!

REQUIN.

Voilà celui qui s'est baigné en juin dans le sang de nos frères!

SIMPLET, ivre.

Vieille canaille! Avoir une cave comme il en a une, et boire encore le sang du peuple!

FURON.

Voyez comme c'est logé! Rien que dans cette chambre, il y en a pour plus de dix mille francs. Avec ça, on nourrirait dix familles. Ah! gredin!

(Il brise un meuble avec la crosse de son fusil.)

REQUIN.

A mort les aristocrates!

RHETO.

Mes amis! mes amis! écoutez votre chef....

SIMPLET.

Notre chef? Il n'y a pas de chef. Je ne reconnais que Jésus-Christ, moi.

UN AUTRE, à Rheto.

Ne fais pas ton fier, chef! Laisse le peuple punir les aristocrates.

GUYOT, bas.

Commandant, ça va chauffer; prends garde de te compromettre. Je vois ici des hommes du *Vengeur*.

RHETO.

Je ne puis laisser assassiner ce vieillard.

GUYOT.

Si on le tue, c'est un malheur, ne t'en mêle pas. Retourne à la barricade.

RHETO.

Mais je l'ai connu autrefois... (Élevant la voix :) Mes amis...

GUYOT, bas avec énergie.

Malheureux, tais-toi!

REQUIN.

Oui, citoyens, ce vieux scélérat donnait à tous les propriétaires du quartier le conseil d'empoisonner leur vin et d'en faire boire au peuple.... Plusieurs d'entre vous sont peut-être empoisonnés...

PLUSIEURS INSURGÉS.

Jugeons-le, vengeons-nous; à mort l'aristocrate!

SIMPLET.

Monstre! (Il met M. de Lavaur en joue.)

RHETO, pâle et terrifié.

Vous tirerez d'abord sur moi... Mes amis... peuple généreux... grand peuple... émanation de la divinité... le monde a les yeux sur nous... Écoutez la voix de la raison.

SIMPLET.

Ah oui! tu veux que le peuple entende raison.... connu! Oblique à gauche, ou je te crache du plomb.

RHETO.

Citoyens, un seul mot, écoutez-moi...

GRIFFARD prend Rheto au collet, le secoue vivement et l'écarte avec mépris.

Assez de blagues! Ceux qui s'opposent à la justice du peuple sont des traîtres. Si tu dis une parole de plus, je te fais arrêter et juger aussi.

GUYOT, à Rheto.

Commandant, nous ne sommes pas en force ici; laissons faire. Allons, viens. C'est un malheur, mais ça aura son avantage. (Il l'entraîne.)

FURON, dans la foule.

Feu!

(Plusieurs coups de fusil partent à la fois. M. et Mme de Lavaur tombent. Rheto se retourne, jette un cri et se sauve. Au même moment, une vive fusillade éclate dans la rue. On entend crier *aux armes*. La plupart des insurgés se retirent en courant.)

GRIFFARD.

Tiens, on a tué aussi la vieille.

FURON, ouvrant le secrétaire.

Vois donc, Requin, ils doivent avoir des montres.

REQUIN, dépouillant les cadavres.

Et une belle chaîne. Dis donc, Griffard, le vieux parle encore.

GRIFFARD.

Que dit-il?

LE COMTE.

Mon Dieu, je remets mon ame entre vos mains. (Il meurt.)

GRIFFARD.

C'est un jésuite.

FURON.

Je ne trouve rien dans ce secrétaire.

GRIFFARD, il examine le secrétaire et pousse un ressort. Un tiroir s'ouvre.

Tiens, c'était bien difficile! Si tu ne sais pas travailler, dis-le; je te ferai donner une position politique.

FURON.

Des philippes, des hercules; un joli magot!

SIMPLET, qui s'est occupé à ranger les deux cadavres, regarde avec étonnement Griffard, Furon, Requin et leurs compagnons.

Eh bien! qu'est-ce que vous faites donc là, vous autres?

REQUIN.

Parbleu! nous volons.

SIMPLET.

Comment, vous volez?

GRIFFARD.

C'est-à-dire nous mettons en sûreté les biens des ennemis de la patrie pour les distribuer suivant la loi de la fraternité et de l'égalité. Tu auras ta part.

SIMPLET.

Je n'en veux pas.

GRIFFARD.

Eh bien! nous la garderons.

SIMPLET.

Vous êtes des voleurs!

GRIFFARD.

Autrefois peut-être; mais maintenant tout est à tous.

SIMPLET.

Vous êtes des filous, vous déshonorez la victoire du peuple. Je vais vous faire arrêter.

REQUIN.

Qu'est-ce que c'est que cet imbécile-là? Il n'est donc pas des nôtres?

GRIFFARD.

C'est un jobard que j'ai mal jugé. (A Simplet:) Ah çà! tais-toi, et prends garde à toi.

SIMPLET.

Filous! filous! galériens! vous serez fusillés tout à l'heure sur la barricade.

GRIFFARD.

Tu vas être fusillé tout de suite, et ici. (Il décharge sur lui son pistolet.) Décorez-le de pièces à conviction.

GUYOT ET QUELQUES HOMMES.

Qu'y a-t-il?

GRIFFARD.

Un misérable qui déshonorait la victoire du peuple. Il faut le placer dans la rue, avec un écriteau sur lequel on lira : *Voleur*.

GUYOT.

Non! ça nous fera deux cadavres; nous n'en avons pas dans ce quartier-ci.

(Il s'approche.) C'est Simplet! Pauvre garçon! Avant de le juger, vous auriez dû prendre au moins l'avis du chef de la barricade.

GRIFFARD.

Nous ne connaissons pas ton chef. Notre chef, à nous, c'est le Vengeur.

GUYOT.

C'est différent. (A part.) Je m'en doutais.

SIMPLET, bas à Guyot, qui le charge sur les épaules d'un insurgé.

Fais attention, je suis encore un peu vivant. (On emporte les cadavres.)

GRIFFARD.

Ah! voilà Labiche! Quelles nouvelles?

LABICHE.

Le Vengeur vient d'entrer à l'Hôtel-de-Ville. La légion qui en défendait les abords est écharpée. Partout où le Vengeur a passé, la désolation règne; le feu est en plusieurs endroits.

GRIFFARD.

Nous le mettrons tout à l'heure ici. Que partout le sang et la flamme séparent le peuple et les bourgeois! Ami Labiche, pour cette fois la révolution est faite, nous allons nager en pleine eau. Vive la république démocratique et sociale!

V.

La barricade.

GUYOT.

Allons, secoue-toi, commandant. Tu es pâle et morne, et l'on t'examine. Tu risques de passer pour un apitoyeur.

RHETO.

Je ne puis éloigner l'image de ce malheureux. En tombant, il m'a jeté un regard que je sens toujours.

GUYOT.

Il n'a pas plus regardé toi qu'un autre : c'est une idée qu'on se fait. A mon premier mort, j'ai éprouvé cela aussi. On s'y habitue. Cependant je l'avais tué de ma main.

RHETO.

Oui, mais en combattant.

GUYOT.

Sans doute... c'est-à-dire, il avait l'arme au bras et il était en faction au coin d'une rue, sous un réverbère. Je lui ai arraché son fusil et je lui ai plongé la baïonnette dans le ventre. Il est tombé en disant : Mes pauvres petites filles! J'ai entendu ces paroles pendant un mois, jour et nuit.

RHETO.

C'est horrible!

GUYOT.

Je ne puis pas dire que ce soit gai; mais on sait qu'on a servi la bonne cause... et ça s'efface en en tuant d'autres. Ce n'est pas encore là ce que je trouve de plus

terrible dans les révolutions : le mauvais moment, c'est quand on a fait son affaire, qu'on a triomphé, qu'on s'est acquis un petit bien-être : on voudrait rester tranquille, pas moyen! Personne n'est content. Les ambitieux et les intrigans vous attaquent de tous les côtés. On voit des gredins qui n'ont pas paru au feu s'emparer tranquillement des meilleures places, et, ce qui est plus vexant, des réactionnaires avoués s'attaquer aux patriotes et finir par les dégommer. Voilà ce qui m'est arrivé en 48. Un brigand de royaliste s'est fait nommer représentant à ma place dans le département où j'avais proclamé la république. Si nous réussissons cette fois, comme je l'espère, souviens-toi que je veux être renvoyé là. Je suis doux, mais je te réponds de les mettre au pas. Le pouvoir ne nous échappera plus.

RHETO.

Que de sang va couler!

GUYOT.

Tu songes encore à ce vieux?

RHETO.

Oui.

GUYOT.

Sois tranquille, les affaires te distrairont; car, avec ton talent, tu ne peux manquer de jouer un grand rôle.

RHETO.

Guyot, tu es mon plus ancien ami, et je puis t'ouvrir mon cœur. Je t'avoue que l'avenir m'épouvante. J'ai envie de me retirer.

GUYOT.

Où?...

RHETO.

Je ne sais. En Angleterre, en Amérique, loin de ces scènes de sang dont je n'avais pas prévu l'horreur.

GUYOT.

Quelle bêtise! Je te dis que dans huit jours tu n'y songeras plus. Si tu t'en allais (d'abord ça pourrait bien n'être pas facile), tu regretterais de ne pouvoir plus travailler à la régénération du monde. Tu voudrais revenir, mais tu serais dépassé; on t'appellerait déserteur, et on pourrait bien te faire sortir par la fenêtre à Capet. Tu verras les exilés, quand ils vont rentrer, la mine qu'on leur fera et qu'ils feront. Reste. Ce bruit, ces tumultes, ces batailles, ces conspirations, ces revers et ces triomphes, eh bien! vrai, à la fin, ça amuse.

RHETO.

J'ai peine à le croire.

GUYOT.

Je ne l'aurais pas cru moi-même; mais bah! c'est encore une belle pièce, même pour les comparses, à plus forte raison pour les premiers sujets comme toi, mon vieux camarade... Et, à ce propos, il faut que je te donne un avis : prends garde au Vengeur; il pourrait bien nous enfoncer tous.

RHETO.

Je sais qu'il est très redoutable. Le connais-tu?

GUYOT.

Je le connais comme tout le monde, c'est-à-dire fort peu. On ignore d'où il

vient et ce qu'il veut; mais je te le donne pour un particulier résolu, et joliment servi par les siens. Ce sont des gens prêts à tout, dont on ne connaît pas le nombre. Ils lui obéissent sans broncher et lui font une popularité effrayante, comme son courage. Je l'ai vu ce matin rue Antoine..... Sacristi! quel lapin!

RHETO.

Est-il socialiste?

GUYOT.

Ah! il s'en moque bien. Il est féroce, voilà son système. Ce sont ses hommes qui ont tué le vieux tout à l'heure. Son plan est de pousser les choses à l'extrémité. Pour le moment, c'est bien; mais, plus tard, il pourra devenir très gênant.

RHETO.

Que de sang, que de sang va couler!

GUYOT.

Que veux-tu? On ne fait point d'omelette sans casser les œufs. Puisque les privilégiés n'ont pas voulu donner une part de leur bonheur aux déshérités de ce monde, c'est à ces derniers d'établir par la force le règne de la fraternité et de la justice.

RHETO.

L'entreprise est grande et le succès douteux.

GUYOT.

Allons, voyons, tu faiblis. Étouffe les incertitudes; crains surtout de les manifester. Tu te ferais accuser de modérantisme, et ton histoire finirait très bêtement. Tu es trop engagé pour reculer. Il faut aller jusqu'au bout, sans prendre garde aux accidens. Quand on livre une bataille, est-ce qu'on s'occupe du champ que l'on foule et des amis ou des ennemis qui tombent? L'honneur est de marcher au but, et la moralité est de l'atteindre. Il n'y a de coupables que les vaincus, de criminels que les fuyards. Voilà ma philosophie; elle est bonne, et c'est toi qui me l'as enseignée.

UN MESSAGER, à cheval.

Citoyens, victoire! Le pouvoir est renversé. Les ministres sont tués, prisonniers ou en fuite; toute la garnison fraternise avec le peuple; il n'y a plus de résistance nulle part. On nomme un gouvernement provisoire qui aura toute votre confiance. Le rouge est la couleur nationale. Gardez vos armes.

(Il part. Cris, clameurs. Plusieurs drapeaux rouges paraissent aux fenêtres.)

GUYOT.

Vois les bourgeois, comme ils s'exécutent. Ce sera la même chose dans le pays tout entier. La république sociale n'aura besoin que du télégraphe.

RHETO.

Nous ferions bien, je crois, d'aller à l'Hôtel-de-Ville.

GUYOT.

Sans doute. C'est cette nuit qu'on attrapera les bons morceaux... Ne me laisse pas flouer ma préfecture. (Bruit.) Qu'est-ce que c'est que cela? On porte quelqu'un en triomphe.

RHETO.

Oui, et une tête coupée au bout d'une pique.

GUYOT.

Décidément, ça chauffe, et on ne plaisante plus.

VOIX DANS LA FOULE.

Vive Galuchet!

RHETO.

Galuchet?

GUYOT.

Il paraît que c'est le triomphateur.

VI.

(Entre Galuchet, porté sur un fauteuil par quatre hommes du peuple. Des épaulettes d'officier-général et plusieurs décorations sont attachées à sa blouse en guenilles. Il est couronné de feuilles de chêne, et il tient à la main une belle épée. Derrière lui, un homme de haute taille, à figure sinistre, porte au bout d'une pique une tête de vieillard. La foule armée traîne dans ses rangs des gardes nationaux prisonniers. Çà et là flottent sur les baïonnettes les étendards accoutumés de la guerre civile. Le cortége s'arrête; les tambours qui le précèdent font un roulement. Galuchet se lève et prend la parole.)

GALUCHET.

Citoyens, si vous voulez savoir la chose, la voici : Je suis Galuchet, natif de la Bourbe, débitant d'allumettes chimiques sans garantie du gouvernement, fils d'une mère quelconque, père inconnu. Donc, voyant que la patrie appelait ses enfans, j'ai emprunté chez l'armurier du coin un fusil de chasse pour voir à descendre aussi quelques aristos et autres moineaux voleurs. (Rires.) Une, deux, me voilà derrière la barricade avec mon fusil à deux coups, bien chargé. La troupe paraît. On lui envoie des baisers. Vive la ligne! Ça ne prend qu'à moitié. La ligne reste l'arme au bras; pas la moindre crosse en l'air. Alors, que nous disons, lâchons-lui des dragées. Pan, pif, paf! Il en tombe deux ou trois; les autres courent sur nous, et à leur tête un vieux général tout doré. On recule; mais un moment! J'étais dans un petit coin, derrière les pavés, auprès d'une petite ouverture qui laissait passer mon œil et mon fusil. Le général vient se poser là tout juste. Il veut parlementer; moi qui n'aime pas les discours, je me fatigue et je lui tire mon premier coup. Ça lui pique la jambe, et ça lui coupe la parole. Il se couche sur le pavé et crie : *En avant!* Non, que je dis, l'ancien, en arrière! et je lui plonge une autre prune dans la rate. *Ni ni*, l'enfant de Paris est vainqueur du vieux crâne. Les soldats se précipitent. On les reçoit un peu bien. Le Vengeur était là; il avait pris ses mesures. Feu de toutes les fenêtres, feu de toutes les portes, feu de tous les toits et de toutes les caves. Les coups de fusil partaient de dessous les pavés et semblaient pleuvoir du ciel. Ah! mes amours! le joli coup d'œil! Nos frères de l'armée, réduits des trois quarts, demandent à faire des réflexions et s'esquivent. Le Vengeur fait tuer ceux qui vivent encore, par humanité, et pour qu'ils ne recommencent pas... C'est son genre. Ensuite il monte sur la barricade, il m'appelle; on présente les armes, on bat le tambour, et il m'embrasse. — Galuchet, me dit-il, quel âge as-tu? — Dix-neuf ans. — Tu as bien mérité de la patrie, et elle te récompensera, foi de Vengeur. En attendant,

puisque c'est toi qui as tué le général, je te le donne. Promène-toi dans Paris, et raconte partout toi-même la victoire de l'enfant du peuple.

CRIS DANS LA FOULE.

Vive Galuchet! Vive le Vengeur! A mort les aristos!

GALUCHET.

Si vous doutez de ce que je vous dis, citoyens, voici les épaulettes du général, voici ses décorations, voici sa ceinture d'or, voici son épée...

RHETO, à part.

L'épée qui a brillé dans vingt batailles!

GALUCHET.

Et voilà sa tête. N'est-ce pas, l'ancien, que je dis la vérité?

(L'homme qui porte la tête l'incline devant Galuchet. Rires et hurrahs.)

GUYOT, à Rheto.

Ce galopin-là n'a pas les nerfs si sensibles que nous.

RHETO.

C'est horrible!

GUYOT.

Ne te fais pas remarquer.

GRIFFARD.

Citoyens, au nom des défenseurs de cette barricade, je demande que le jeune et héroïque Galuchet veuille bien donner l'accolade fraternelle à notre chef, le citoyen Rheto, dont vous connaissez tous le patriotisme et les talens.

GUYOT.

Bravo! vive Galuchet! vive Rheto! Tambour, un roulement. Portez armes! présentez armes!

GALUCHET, regardant Rheto.

Tiens! la bonne farce! c'est mon aristo de rédacteur en chef. Tu vas passer au second plan, blagueur! (Il descend de son fauteuil, et Rheto l'embrasse. Applaudissemens.)

GALUCHET.

Citoyens, pour finir la séance, je vous prierai de vouloir bien entendre un refrain patriotique et divertissant de mon honorable ami Barnabé Chenu, pour lequel je solliciterai vos suffrages aux prochaines élections. Ce n'est pas long, mais c'est du chenu. En avant, Barnabé!

BARNABÉ CHENU.

Citoyens, c'est sur l'air de Larifla. Excusez si ma voix est un peu fatiguée. (Montrant son fusil.) J'ai joué de la clarinette, et ça essouffle. Hum! hum!

L'aimable Galuchet
Fait l'aimable projet
De s'régaler tantôt
De têtes d'aristos.
Larifla.

Riches et calotins,
Ignobles Malthusiens,
Cessez tous vos forfaits,

Ou gare Galuchet!
Larifla.

Galuchet et l'Vengeur
Vous f'ront, ô exploiteurs!
Passer, pour notre bonheur,
Un très mauvais quart d'heure.
Larifla.

GUYOT.

Bravo! bravo! (Bas à Rheto.) Vite à l'Hôtel-de-Ville!

GRIFFARD, bas à Furon.

Nous n'avons plus rien à faire ici. Vite à la Banque!

VII.

Une rue.

Démophile et Protagoras, déguisés et portant cocarde rouge, marchent l'un vers l'autre avec précaution, sans se voir.

DÉMOPHILE.

Cet emplâtre sur l'œil me déguise, mais il m'aveugle. Je ne sais plus où je suis.

PROTAGORAS.

Sans lunettes, je me crois méconnaissable. Par malheur, je ne distingue rien à dix pas.

DÉMOPHILE.

Le moindre bruit m'épouvante, et je tremble encore si je n'entends aucun bruit. Les orages de la tribune ne sont rien, comparés à ce silence de la ville terrifiée.

PROTAGORAS.

Qu'est-ce que le talent? Qu'est-ce que le génie? Qu'est-ce que l'homme? J'ai pu délivrer la conscience de l'oppression de Dieu, mais, si un goujat voulait prendre ma bourse et ma vie, qui me délivrerait du goujat? Les jésuites ne laisseraient pas d'avoir quelques bons argumens à me pousser en ce moment-ci.

DÉMOPHILE.

Je suis tellement ému, que je vois marcher les bornes... Vingt fois en un quart d'heure j'ai cru reconnaître le pas des patrouilles, et mon sang s'est figé. Ces secousses me tueront. Je me croyais plus hardi; mais je n'ai que le courage civil, décidément.

PROTAGORAS.

J'avoue que je crève de peur. Il y a décidément des circonstances où la brute l'emporte. A ma place, un sous-lieutenant serait tranquille.

DÉMOPHILE.

Je ne puis pas cependant rester ici. Marchons.

PROTAGORAS.

J'aperçois une assez mauvaise figure.

DÉMOPHILE.

Cette fois je ne me trompe pas, voici un socialiste.

PROTAGORAS.

Faisons contenance.

DÉMOPHILE.

De l'audace, de l'audace, de l'audace!

PROTAGORAS.

Citoyen, vive la république, sacrebleu!

DÉMOPHILE.

Démocratique et sociale, tonnerre!

PROTAGORAS.

Cette voix est civilisée et même oratoire; je la connais. — A bas les aristos!

DÉMOPHILE.

J'ai entendu ce bourgeois quelque part. — A la lanterne les aristos!

PROTAGORAS.

Plus de doute, c'est Démophile.

DÉMOPHILE.

Ah! mon pauvre Protagoras, est-ce vous que je vois? Vous êtes donc proscrit?

PROTAGORAS.

Je le suppose, et vous?

DÉMOPHILE.

Je dois l'être.

PROTAGORAS.

Démophile persécuté, lui qui a renversé deux dynasties!

DÉMOPHILE.

Protagoras forcé de s'expatrier, lui qui a tant servi la liberté!

PROTAGORAS.

Peuple ingrat!

DÉMOPHILE.

Peuple imbécile!

PROTAGORAS.

Où allons-nous? où allons-nous?

DÉMOPHILE.

Je vais tâcher de gagner l'Amérique. J'ai payé ma dette à la patrie; j'ai fait ce que j'ai pu pour la sauver. Il ne me reste qu'à lui épargner un crime, et je m'enfuis. Si elle a besoin de moi, elle me rappellera. Entre nous, je la crois perdue. Les passions sont trop déchaînées.

PROTAGORAS.

J'espère encore. Parmi les chefs du mouvement, il y a beaucoup de mes anciens élèves. Je veux me tenir à portée de leur donner des conseils. Je vais me cacher dans quelque coin, mais prêt à reparaître. Je prévois une réaction qui sera pire que le mal.

DÉMOPHILE.

Pire que le mal actuel?

PROTAGORAS.

Oui, certainement.

DÉMOPHILE.

Que diable pouvez-vous imaginer de pire?

PROTAGORAS.

Vous êtes un habile politique et un grand orateur, mon cher Démophile, mais vous n'avez pas fait assez de philosophie. Ce qui se passe est fâcheux pour nous, qui le voyons. Néanmoins, à travers ces incidens difficiles, un fait magnifique et consolant se développe : le christianisme succombe, et le monde enfante la raison.

DÉMOPHILE.

Vous appelez cela la raison?

PROTAGORAS.

Sans doute. La raison pure, libre, souveraine, divine, telle enfin que l'Allemagne la comprend. Divine, elle sera créatrice; elle délivrera le genre humain, devenu viril, des langes où il a vécu jusqu'ici; elle formera un ordre social plein de délices et de liberté. Sous sa main puissante, la terre transformée redeviendra l'Eden.

DÉMOPHILE.

L'esprit de contradiction vous emporte. Que me dites-vous?

PROTAGORAS.

Oui, la raison fera ce miracle, et, si elle ne le faisait pas, que diable voudriez-vous qu'elle fît? Homme et dieu tout ensemble, la raison réalisera ces enchantemens que l'humanité prend pour des souvenirs ou pour des rêves, et qui sont tout simplement le pressentiment de sa gloire et de son bonheur.

DÉMOPHILE.

Est-il possible, mon cher ami, dans les circonstances où nous sommes, que vous débitiez de pareilles balivernes!

PROTAGORAS.

Vous m'étonnez! Vous n'avez donc rien compris à ce qui se fait depuis cent ans, à ce que j'ai fait devant vous, à ce que vous avez fait vous-même? Vous appelez balivernes la philosophie du siècle, enseignée par nous avec toute sorte d'applaudissemens, et dont toute la génération actuelle est pénétrée! Cette admirable philosophie a été le mobile du travail politique des derniers règnes; c'est dans son esprit, pour sa défense, pour son triomphe, que vous notamment, Démophile, vous avez jeté bas deux dynasties.

DÉMOPHILE.

Vous vous moquez.

PROTAGORAS.

Je me moque? Je m'assure, mon bon ami, que vous n'en croyez rien. Tout peu façonné que vous êtes au travail de la pensée, un si grand orateur, et qui m'a renversé du ministère, ne peut avoir absolument ignoré ce qu'il voulait et où il allait. A quoi bon, s'il vous plaît, tant d'admirables discours contre les restes de lois, de mœurs, de disciplines, d'institutions qui demeuraient encore, vestiges derniers du réseau de fer que la vieille église avait jetés sur la raison?

Dites-moi, je vous prie, pourquoi cette extension de toute liberté de parler, d'écrire, d'agir, toujours destinée à saper, à pulvériser et le préjugé théocratique et la racine même du préjugé? Évidemment votre génie vous menait, par des illuminations soudaines, à ce même point où nous autres gens d'école n'arrivions qu'à petits pas et à grands efforts. Vous étiez convaincu que l'instinct du goujat honorait plus l'humanité et la servait mieux que la fausse morale et l'étroite vertu du prêtre.

DÉMOPHILE.

Moi?

PROTAGORAS.

Sans doute, vous! Faut-il que je vous récite tant de beaux passages sur le droit évident et l'évidente nécessité de discuter tout, d'attaquer tout, de renverser tout? N'êtes-vous pas d'avis que l'espèce humaine, du moment qu'elle écrit dans un journal, ou parle dans un barreau, ou pérore sur une place publique, est parfaite? N'avez-vous pas soutenu qu'elle ne s'égarait que dans la chaire sacerdotale, et que lui imposer silence partout ailleurs que là est un crime, le crime affreux qui justifie les révolutions?

DÉMOPHILE.

Sans doute; mais....

PROTAGORAS.

Mais quoi, mon illustre ami? En dépit de toutes les objections, n'avez-vous pas rendu plus que personne à la philosophie l'éminent service de mettre l'enseignement dans ses mains? Vous jugiez donc que la philosophie avait raison de vouloir ce qu'elle voulait; et ce qu'elle voulait, ce que portaient ses flancs gros d'un monde, vous le saviez, car certes elle n'en faisait pas mystère. Laissez-moi vous rappeler, dans cette heure d'abattement, que votre zèle surpassait le mien. Il était certes éloquent et impétueux. J'essayais à contenir le mouvement, vous le précipitiez d'une ardeur invincible; je fus vaincu. Je restai sur le carreau, meurtri et plein d'admiration.

DÉMOPHILE.

Vous prenez mal votre temps pour me persifler.

PROTAGORAS.

Je ne persifle point. Je suis fort sérieux, et je le ferai voir. Il est bien vrai qu'étant de nature et de profession pacifiques, je me serais accommodé de ne point assister aux couches de la philosophie. J'aurais aimé, comme Voltaire, à caresser de mon lit de mort le berceau tout préparé de mon enfant, sans risquer d'entendre les cris de la mère et les vagissemens du nouveau-né; mais puisqu'enfin il est venu, ce cher enfant, je dois veiller à ce qu'on ne l'étouffe point. Il aura des écarts de jeunesse qui indisposeront le public et qui déplairont même, je le prévois, à plus d'un parent. Une réaction jésuitique est à craindre. On croira que l'ancienne morale avait du bon. Les théocrates reprendront la parole; ils abuseront de quelques cas malheureux, de quelques misères, pour relever des dogmes que la raison redoute et proscrit. Voilà les ennemis et les doctrines qu'il faut combattre. Mon cher ami, faites comme moi, cachons-nous, mais n'allons pas trop loin. Restons là pour sauver notre œuvre. Quand les premières folies seront faites, alors nous reparaîtrons. Nous laisse-

rons par terre le théocratique, et, en instruisant la raison à se modérer, nous assurerons son empire.

DÉMOPHILE.

Ne comptez pas sur moi; je ne suis plus des vôtres.

PROTAGORAS.

Impossible, mon cher. A moins de devenir catholique, apostolique et romain, et de suivre désormais Valentin de Lavaur, vous êtes avec nous.

DÉMOPHILE.

J'irais jusque-là, plutôt que d'honorer le débordement d'infamies que vous appelez la raison. J'ai pu être un sot; je l'ai été, s'il est vrai que j'aie favorisé le triomphe de vos doctrines. C'est la faute du temps où je suis né, c'est la faute de mon esprit, ce n'est pas la faute de mon cœur. Je ne suis pas méchant et je ne suis pas stupide.

PROTAGORAS.

De sorte qu'à votre avis je suis l'un ou l'autre?

DÉMOPHILE.

Vous vous êtes trompé comme nous, plus que nous.

PROTAGORAS.

Je ne me suis point trompé.

DÉMOPHILE.

Mon cher ami, ne vous obstinez point dans une erreur dont vous voyez maintenant les conséquences horribles. Reconnaissez que nous avons été trop loin, beaucoup trop loin. Nous avons miné la base même de l'édifice. En chassant le prêtre, nous avons chassé le gendarme et descellé nous-mêmes les verrous qui nous défendaient des voleurs. Sans profit pour personne, nous avons plongé la patrie et nous dans un abîme de maux.

PROTAGORAS.

Homme de peu de foi! ne voyez pas la patrie, voyez l'humanité; ne songez pas à vous et au présent, songez à l'avenir.

DÉMOPHILE.

Allez vous promener! Dans le présent, dans l'avenir, je ne vois que des ruines, des meurtres et un peuple sans frein, noyant la civilisation dans un bourbier de fange et de sang.

PROTAGORAS.

Taisez-vous donc! Je rougirais pour vous si l'on pouvait nous entendre. Les jésuites ne parleraient pas autrement. Voulez-vous prendre leur place? Entre l'église et moi pas de milieu.

DÉMOPHILE.

Eh bien! dût mon nom être couvert d'une réprobation éternelle, je le dirai! Oui, la main sur la conscience, s'il fallait choisir entre l'église et vous, s'il fallait condamner l'humanité aux conséquences de la doctrine théocratique ou aux conséquences de la vôtre....

PROTAGORAS.

Eh bien!

DÉMOPHILE.

Eh bien! je n'hésiterais pas, et je dirais : Replongeons-nous dans la nuit du

moyen-âge!... Mais nous n'en sommes point là. J'ai foi aux lumières de mon temps et à la sagesse de mon pays. La civilisation suivra sa glorieuse route entre les écueils contraires où d'aveugles passions l'attirent. Elle échappera aux fanatiques du progrès comme à ceux de la résistance. Voilà ma foi.

PROTAGORAS.

Nous ne sommes plus à la tribune, il faut parler raison. Sur quoi repose votre foi?

DÉMOPHILE.

Le pays a le sentiment de la justice.

PROTAGORAS.

Qu'est-ce que c'est que le sentiment de la justice?

DÉMOPHILE.

Si vous ne le savez pas, je le sais.

PROTAGORAS.

Voilà une réponse comme vous en avez fait beaucoup dans votre éblouissante carrière, et qui ne me paraît point concluante. Je vous dirai, moi, que le sentiment de la justice est celui pour lequel vous avez si long-temps combattu, qui ne veut point que la raison d'un homme soit soumise à celle d'un autre homme, ni qu'on vienne, au nom du ciel ou d'une prétendue nécessité sociale, condamner en nous des penchans naturels, sacrés, qu'enflamme la société même, dans l'intérêt de qui on voudrait les éteindre. Éveillé, fortifié, exalté par la philosophie, ce sentiment de la justice triomphe présentement après des efforts séculaires. Il est destiné à de terribles attaques et à de lamentables trahisons, je le défendrai. J'ai vécu pour lui, je mourrai pour lui.

DÉMOPHILE.

Allons donc! s'il suffisait de ma volonté pour déporter en Océanie tous les apôtres de ce beau sentiment de la justice, on vous verrait le premier à me solliciter de le faire.

PROTAGORAS.

Peut-être bien...; mais ce ne serait pas philosophique. Conservons, je vous en prie, les principes, mon illustre ami, et ne commettons pas le crime des théocrates, qui n'ont fait autre chose que brider le sentiment de la justice et de la liberté.

DÉMOPHILE.

O sophistes, perte des états, voilà comment vous perdez les peuples! Ce prétendu sentiment de la justice est à mes yeux si faux, si funeste, si fécond en iniquités monstrueuses, que je fais vœu de le combattre durant ce qui me reste de vie. La mort même....

(On entend un coup de fusil. Démophile et Protagoras s'enfuient.)

VIII.

PHÉBUS. (Il vient à la rencontre de Protagoras et l'arrête.)

Ne vous engagez pas dans ces rues, la lave les inonde.

DÉMOPHILE, revenant sur ses pas.

La foule par là est considérable et très animée. Nous sommes bloqués.

PHÉBUS.

Ne craignez rien, je suis avec vous. Si le peuple déborde jusqu'ici, je me ferai connaître, et je le calmerai.

PROTAGORAS.

Merci; mais...

PHÉBUS.

Quoi?

PROTAGORAS.

Franchement, je ne m'y fie pas.

PHÉBUS.

Ne craignez rien, vous dis-je. J'ai vu la foule plus terrible et je l'ai domptée.

DÉMOPHILE.

Ne l'attendons point cependant, s'il est possible.

PHÉBUS.

Vous aussi, Démophile, vous doutez du pouvoir de la parole?

DÉMOPHILE.

Très fort, même de la vôtre. Le monstre ne veut plus de nos gâteaux, il a flairé la chair et le sang. Ah! Phébus, Phébus! qu'avons-nous fait?

PHÉBUS.

Nous avons fait une belle page d'histoire, et nous pouvons la faire plus belle encore. Que la même voix qui a dit à la révolution : Va! lui dise : Tu n'iras pas plus loin!

DÉMOPHILE.

Vous vous flattez d'arrêter la révolution!

PHÉBUS.

Il n'y a pas à se flatter d'une chose si simple. Je monterai sur cette borne, et je la donnerai pour digue au torrent.

DÉMOPHILE.

Le fat!

PROTAGORAS.

Vous ne rendrez à l'humanité ni ce bon ni ce mauvais office.

DÉMOPHILE.

A l'autre! Mais celui-ci, du moins, n'a pas mis le feu au monde uniquement pour s'amuser.

PHÉBUS.

L'humanité! Vous me faites rire avec vos grands mots, mon cher philosophe. Il n'y a pas d'humanité. Il y a quelques hommes, fort peu, qui viennent à longs intervalles agiter les multitudes, afin de se donner à eux-mêmes le beau spectacle de leur puissance, et à ce qu'on appelle le genre humain de quoi s'occuper et admirer. Ainsi Moïse, ainsi Jésus-Christ, ainsi Mahomet, ainsi Luther, ainsi Robespierre.....

PROTAGORAS.

Et vous, n'est-ce pas?

PHÉBUS.

Et peut-être moi. Je crois qu'en effet je laisserai dans le monde quelques souvenirs et quelques idées.....

PROTAGORAS.

Des souvenirs, c'est possible; des idées, je ne vous en connais pas.

PHÉBUS, souriant.

O jalousie! Mes idées, mon cher, sont les vôtres. Vous ne les avez pas inventées, mais dégrossies. Je leur ai donné d'abord les ailes de la poésie pour s'emparer de la terre, et ensuite, à mon commandement, elles sont devenues des faits. Maintenant, ce que j'ai déchaîné, vous me verrez le contenir. Ce soir, ou demain, ou dans quinze jours, je serai dictateur, et je serrerai les freins de cette locomotive infernale qui parcourt en quelques mois le chemin des siècles.

(La foule remplit la rue et pousse des cris.)

DÉMOPHILE.

Mettez-vous donc à l'œuvre.

PROTAGORAS.

Séparons-nous. Nous formons un groupe qu'on pourrait trouver suspect.

(Démophile et Protagoras s'éloignent. Phébus monte sur une borne et se met en devoir de haranguer.)

UN HOMME DU PEUPLE.

Qu'est-ce qu'il veut celui-là?

PHÉBUS.

Mes amis...

AUTRE HOMME DU PEUPLE.

Tiens, c'est Phébus..... Veux-tu te cacher!

VOIX DANS LA FOULE.

A bas le réactionnaire! C'est un aristocrate! Faisons justice! (On le fait descendre; il est hué et un peu battu.)

UN ÉTUDIANT.

Citoyens, soyons généreux. Il nous a trahis, mais il nous avait rendu des services. Que ses services et ses talens le protégent, et qu'il s'en aille en paix chanter l'amour!

VOIX DANS LA FOULE.

Il mérite une punition!

L'ÉTUDIANT.

C'est un vieillard. Pardonnons en lui les faiblesses de l'âge et les écarts du génie. (Bas à Phébus.) Monsieur, je vous demande bien pardon, mais c'est pour vous sauver. (Haut.) Va, le peuple te pardonne! Ta carrière politique est finie, fais-toi oublier. (Il le pousse par les épaules assez impoliment. Rires et huées.)

PHÉBUS.

Mon jour n'est pas encore venu.

IX.

Chez M. Dupuis.

JEAN DUPUIS.

Mais comment ça s'est-il fait?

DENIS DUPUIS.

Eh! mon Dieu, comme toujours. La garde nationale s'est divisée : les uns n'ont pas obéi au rappel, les autres ne se sont pas entendus. Ils ont fini par se laisser entourer et désarmer. La troupe, travaillée de longue main, a manqué d'énergie et de discipline. On dit que plusieurs officiers ont été tués par leurs propres soldats. Des compagnies entières ont tourné. Enfin, il n'y a plus de gouvernement, et la révolte triomphe partout. Des atrocités ont déjà été commises.

Mme DUPUIS.

Sauvons-nous! je vous en prie, messieurs, sauvons-nous!

DENIS DUPUIS.

Les barrières sont fermées, et d'ailleurs, où aller?

EULALIE.

Ma mère, prenez courage et prions Dieu.

Mme DUPUIS.

Oui, mon enfant. Ah! que j'ai peur! Et ton mari qui ne rentre pas! que tu dois être malheureuse!

EULALIE.

J'ai mis Valentin sous la protection de la sainte Vierge. Je prie et j'espère.

JEAN DUPUIS.

Ma chère nièce, tu es bien heureuse de conserver une confiance si peu justifiée, car...

EULALIE.

Permettez, mon bon oncle; le moment n'est pas très favorable pour continuer nos controverses. Espérez toujours que les sergens de ville et les soldats sauveront le monde, et ne me donnez pas le chagrin de vous entendre nier Dieu, quand sa main s'abaisse sur vous aussi bien que sur moi.

JEAN DUPUIS.

Il est vrai que je suis probablement ruiné cette fois comme tout le monde. Je doute que les affaires reprennent de si tôt. Dans quel état sera la Bourse demain!

DENIS DUPUIS.

Je compte sur 50 francs de baisse.

M. DELORME.

Quel malheur!

JEAN DUPUIS.

Oui, et il y a deux jours le cinq était au pair. J'avais même acheté.

M. DELORME.

Vous aviez acheté? quel malheur!

JEAN DUPUIS.

Et les chemins de fer, et les canaux, et les usines, et tout! Il n'y aura pas moyen de réaliser un centime.

M. DELORME.

Pas moyen!

DENIS DUPUIS.

Ce sera une crise terrible.

M. DELORME.

Terrible!

JEAN DUPUIS.

Cependant je ne crois pas que la partie soit perdue. Après tout, il n'est pas possible que la grande et belle civilisation française succombe aux assauts que lui livrent quelques sauvages ignorans. Ces hommes-là seront captivés et vaincus par les lumières de la vérité. Il ne faut point les irriter par une résistance trop prompte. Dès qu'ils seront aux affaires, ils s'arrêteront d'eux-mêmes devant la merveilleuse organisation qu'ils veulent détruire. Ouvrons-leur les bras, laissons-leur les places, nous en ferons des conservateurs. (Clameurs et coups de fusil dans la rue.) Qu'est-ce?

Mme DUPUIS.

Ah! mon Dieu! vite des bougies, des chandelles, on fait illuminer.

JEAN DUPUIS, regardant.

On arbore le drapeau rouge. Il en faut mettre un ici.

DENIS DUPUIS.

Quelle humiliation!

JEAN DUPUIS.

Il s'agit bien de cela! Hurlons avec les loups jusqu'à ce que nous puissions lâcher les chiens. L'humiliation serait d'être dévoré par ces brutes. Eulalie, prépare-nous des chiffons rouges.

EULALIE.

Sainte Vierge! sainte Vierge! sauvez mon mari.

Mme DUPUIS.

Des lumières partout! Le peuple s'avance avec des fusils et des torches.

JEAN DUPUIS.

N'ayez donc pas peur. Demain, la tranquillité sera rétablie, et, dans huit jours, tous ces casseurs de vitres seront sergens de ville. Là... vous voyez bien qu'ils passent. (Entre Fritz.)

DENIS DUPUIS.

Qu'y a-t-il?

FRITZ.

Ah! monsieur! M. Valentin...

TOUS.

Eh bien?

FRITZ.

Il va se faire massacrer.

EULALIE.

Grand Dieu! Où est-il? J'y cours.

FRITZ.

Madame, je ne sais pas ce qu'il est devenu. Le peuple voulait démolir l'église.

EULALIE.

Et Valentin était là?

FRITZ.

Oui, tout seul contre cette foule. Il tenait une hache arrachée à l'un des insurgés, et, debout sur le seuil, plein de colère, terrible à voir, il les faisait reculer. On lui a tiré vingt coups de fusil sans l'atteindre. Les insurgés admiraient

son courage. Plusieurs lui disaient : Retirez-vous, on ne vous fera point de mal; mais il ne répondait qu'en criant à ceux qui avaient du cœur de se joindre à lui. Il restait seul.

EULALIE.

Oh! mon cher Valentin!

JEAN DUPUIS, bas.

Quel fou!

FRITZ.

Enfin, ils lui ont jeté une corde et l'ont fait tomber. Alors, tandis que les uns se précipitaient dans l'église, les autres se sont emparés de lui et l'ont emmené. Je n'ai pu en voir davantage, je me suis enfui. (Entre Valentin.)

EULALIE.

Ah! Valentin! que Dieu soit béni!

Mme DUPUIS.

Mon fils, n'êtes-vous point blessé?

JEAN DUPUIS.

Eh bien! où en est-on?

M. DELORME.

Ah! monsieur de Lavaur, quel malheur!

DENIS DUPUIS.

Comme il est pâle!

EULALIE.

Valentin, tu nous apportes quelque nouvelle terrible!

VALENTIN, à Eulalie.

Es-tu soumise à la volonté de Dieu?

EULALIE.

Oui, parle.

VALENTIN.

Sais-tu qu'il faut baiser sa main lorsqu'elle nous frappe, lorsqu'elle anéantit tout le bonheur que nous possédions, tout celui que nous avions rêvé, lorsqu'elle nous dépouille et lorsqu'elle écrase nos cœurs?

EULALIE.

Je le sais, je le crois, tu peux tout dire.

VALENTIN.

Mon Dieu! si j'ai formé un juste dessein, secourez-moi!

EULALIE.

Ah! ce que tu crains de m'apprendre, je l'ai prévu. Tu veux aller combattre jusqu'à la victoire ou jusqu'à la mort, et tu viens me dire adieu. Eh bien! tu connais ton devoir, tu l'as médité long-temps, je ne te détournerai pas de le remplir. Je ne pleurerai point, je ne t'arrêterai point, je ne t'embarrasserai point. Moi, je puis t'aimer plus que tout au monde; toi, tu dois m'aimer moins que ta patrie. (Elle se jette à son cou.) Adieu! Ta sainte mère m'a choisie et m'a donnée à toi dans ces jours de deuil pour être digne de ton cœur et du sien. Je resterai près d'elle, je la servirai, je l'aimerai. Je te promets, tant que tu vivras, de ne point mourir de douleur.

VALENTIN.

N'attends plus tes consolations que du ciel. C'est là maintenant que ma mère prie pour toi et te bénit.

EULALIE.

Elle est morte!

VALENTIN.

Morte assassinée, près de mon père assassiné, dans sa maison pillée et détruite par le feu!

Mme DUPUIS.

Ah! mon Dieu!

DENIS DUPUIS.

Pauvre Valentin!

JEAN DUPUIS.

C'est impossible!

VALENTIN.

Je n'ai pu retrouver leurs corps. Il ne me restera pas même un tombeau.

JEAN DUPUIS.

La ville est donc au pillage?

VALENTIN.

A peu près. Il y a en ce moment vingt incendies.

M. DELORME.

Quel malheur!

JEAN DUPUIS.

Adieu.

DENIS DUPUIS.

Où vas-tu, mon frère?

JEAN DUPUIS.

Je vais mourir sur les ruines de ma propriété.

DENIS DUPUIS.

Mais...

JEAN DUPUIS.

Ne me retiens pas. (Il repousse son frère et sort.)

M. DELORME.

Monsieur Dupuis, monsieur Dupuis, n'oubliez pas de prendre du ruban rouge. (Il sort.)

X.

VALENTIN.

Nous n'avons pas un moment à perdre, écoutez-moi. Eulalie, dans ces tristes momens dont tu te souviens, quand nous cherchions d'avance à élever nos cœurs au-dessus des périls que je prévoyais, je n'ai rien imaginé d'épouvantable et d'affreux que l'événement ne dépasse déjà. Tout s'écroule, la société succombe; elle est pleinement au pouvoir des scélérats et des fous. Il n'y a plus de pouvoir, plus de lois, plus de force, plus de raison qui se fasse écouter; mais, quand le monde entier courberait la tête honteusement sous l'empire de ces monstres, moi je ne la courberai pas. Ils pourraient m'offrir la paix quelque part dans un asile respecté de leurs fureurs, la paix et toi, et vous tous, ils me ren-

draient mon père et ma mère, que je n'accepterais pas. Tout ce qu'ils veulent détruire, je le veux conserver; tout ce qu'ils veulent abattre, je le veux maintenir; tout ce qu'ils nient, je le crois, et tout ce qu'ils blasphèment, je l'adore. Je ne renfermerai point ma foi dans le secret de mon ame. Je la confesserai hautement devant la multitude des impies, des furieux et des lâches. Mon devoir est de combattre et de mourir pour la religion, pour la famille, pour le pouvoir. Je ne laisserai point ce malheureux pays s'endormir et s'abrutir sous le joug d'une stupide et infâme terreur. Notre seule espérance est maintenant dans la guerre civile, je vais voir si ce dernier effort est possible, et s'il reste quelque forêt, quelque rocher où je puisse, comme Pélage, emporter l'ame de la patrie. L'ame de la patrie, c'est la loi de Jésus. Ceux qui la nient et la veulent éteindre ne sont pas mes concitoyens. Je ne les connais plus. Le fer à la main, ils viennent m'imposer des lois pires que l'esclavage et la mort. Le fer à la main, je revendique contre eux ma liberté, mes autels et le sol sacré où dorment vingt générations de mes pères.

DENIS DUPUIS.

Mon fils, j'honore votre courage, et, sans y mettre autant d'énergie, je pense comme vous; mais est-il temps de prendre un si grand parti, et ne voulez-vous point voir ce que ceci deviendra?

VALENTIN.

Dieu veuille qu'il ne soit pas trop tard! Nous sommes complétement envahis. Je ne doute pas que la sédition qui triomphe ici aujourd'hui ne triomphe en même temps sur presque tous les points du territoire.

DENIS DUPUIS.

Ainsi, vous voulez nous abandonner?

VALENTIN.

Je n'ai nul autre moyen de vous défendre. Si je reste, je serai certainement arrêté cette nuit.

EULALIE.

Hâte-toi de partir.

VALENTIN.

Chère amie, ce n'est pas la permission de fuir que je demande, c'est celle de combattre. Un lien me retient; toi seule le peux briser. Je n'ai plus de père, et Dieu, dans sa miséricorde, contre laquelle nous avons failli murmurer, nous a pris notre seul enfant. Il faut à présent que je puisse me considérer comme n'ayant plus d'épouse. Donne-moi cette liberté que les femmes fortes du moyen-âge donnaient à leurs maris lorsqu'ils avaient pris la croix; car, si tu peux y consentir, je prends la croix aujourd'hui pour toujours. Je la prends pour la défaite et pour la victoire, afin de rester, quoi qu'il arrive, un soldat de Dieu, et que ma main, si elle laisse tomber l'épée, puisse encore porter l'Évangile. Que ferons-nous, si nous ne répandons que la mort? Il faut pouvoir répandre aussi le pardon.

EULALIE.

Va, tu n'appartiens plus qu'à Dieu. Il avait lui-même formé nos liens, qu'ils soient rompus pour lui. (Elle retire de sa main l'anneau nuptial et le donne à Valentin.) La chaîne sainte qui nous unissait n'attache plus désormais que nos ames.

VALENTIN.

Elle subsistera durant l'éternité. Donne-moi ta main, ma sœur; reçois ce dernier baiser et cette dernière étreinte. Dieu, qui nous avait unis et qui nous sépare, nous réunira de nouveau. Nous ne sommes plus une seule chair, mais nous n'aurons jamais qu'un cœur. Grand Dieu! vous connaissez notre amour, et vous voyez le sacrifice que nous vous faisons. Je me voue avec elle et je la voue avec moi pour vous servir jusqu'à la mort dans la pauvreté, dans la chasteté et dans la souffrance.

EULALIE.

Dieu accepte l'offrande et m'en donne le prix. Ne crains plus rien pour moi. Mon ame peut à présent braver toutes les terreurs, et je regarde la mort comme un passage que j'ai déjà franchi.

VALENTIN.

Quitte ce vêtement, prends celui des pauvres veuves; couvre ton père et ta mère des habits que nous tenions en réserve pour les indigens. Pendant quelques jours encore, la pauvreté sera une sauvegarde. Je vais moi-même m'habiller en ouvrier, et je vous conduirai chez des chrétiens qui ne vous trahiront pas. Mon père, vous avez été quelquefois importuné du grand nombre de pauvres qui venaient ici. Plusieurs accourront sans doute prochainement pour piller; mais il en est dans le nombre qui vous sauveront la vie.

DENIS DUPUIS.

Je suis atterré.

Mme DUPUIS.

Ne perdons pas de temps. (Ils sortent par une porte du fond.)

FRITZ.

Monsieur, deux hommes du peuple, détachés d'une foule considérable qui est dans la rue, vous ont demandé et montent ici. Ils sont armés.

VALENTIN.

Ouvrez-leur la porte, et, pendant que je les occuperai, tâchez de faire évader ma femme et ses parens. Si vous les sauvez, vous me sauverez plus que la vie.

FRITZ.

Monsieur, vous m'avez traité en ami plus qu'en serviteur; s'il le faut, je mourrai pour vous. Je déteste les excès que je vois commettre. Cependant sachez que j'aime la liberté et l'égalité, et que je suis de cœur avec mes frères. Vive la république!

VALENTIN.

C'est bien. Vos frères ne tarderont pas sans doute à venir piller ici; faites votre part. Je vous donne tout ce que vous pourrez prendre. (Fritz sort.) Ils ne sont pas tous ingrats, mais tous sont fous.

(Entrent Griffard et un ouvrier.)

XI.

L'OUVRIER.

Comte de Lavaur, me reconnaissez-vous?

VALENTIN.

Vous êtes l'insurgé blessé de 1848 qui a été soigné et caché quelques jours chez moi.

L'OUVRIER.

Oui, et qui est parti sans prendre congé.

VALENTIN.

Avez-vous cru que je vous livrerais?

L'OUVRIER.

Je vous connais mieux. J'ai voulu échapper à vos discours, parce qu'ils affaiblissaient mes colères. Dès notre premier entretien, je vous ai déclaré que je nourrissais contre la société une haine irréconciliable, et que je la poursuivrais d'une guerre éternelle et sans merci.

VALENTIN.

Je m'en souviens.

L'OUVRIER.

Vous m'avez sauvé cependant.

VALENTIN.

J'ai trouvé en vous beaucoup d'ignorance, beaucoup de passion et quelque générosité. Je vous ai plaint, j'ai cru que je parviendrais à vous éclairer. Je me suis sans doute trompé.

L'OUVRIER.

Plus que vous ne pensez.

VALENTIN.

Je continue de vous plaindre et je ne regrette pas mon erreur.

L'OUVRIER.

Comme il vous plaira. Voici ce qui m'amène. Vous êtes proscrit. Les agens du gouvernement provisoire sont à votre porte, où mes compagnons les retiennent. Je viens à mon tour vous protéger.

VALENTIN.

Avez-vous ce pouvoir?

L'OUVRIER.

Plusieurs se disent et se croient les maîtres. Il n'y en a pas d'autre que moi. Je suis celui qu'on appelle LE VENGEUR!

VALENTIN.

Ah! c'est vous?

LE VENGEUR.

C'est moi.

VALENTIN.

Après ce qu'on dit de vous et ce que j'en sais, je suis surpris de ne point vous trouver ingrat.

LE VENGEUR.

On ne dit rien de trop, et vous ne savez pas tout; mais que j'agisse par sentiment ou par politique, ne vous en occupez point. Sachez seulement que vous êtes libre. Ils font, je crois, un dictateur là-bas, à l'Hôtel-de-Ville. Le dictateur est moins en sûreté que vous. Malheur à qui viendrait vous toucher sous ma main!

VALENTIN.

Quel que soit votre pouvoir, vous ne me sauverez pas malgré moi. Je n'accepte la liberté qu'à deux conditions.

LE VENGEUR.

Faites-les connaître.

VALENTIN.

Ma femme et ses parens, qui sont ici, seront conduits hors de la ville, dans l'asile qu'ils désigneront.

LE VENGEUR.

Je l'accorde, et même ils emporteront ce qui leur plaira.

VALENTIN.

Je vous remercie pour les vieillards. Quant à ma femme, elle n'emportera comme moi que ses vêtemens. Nous ne possédons pas autre chose. Nous donnons tout.

LE VENGEUR.

A qui?

VALENTIN.

Dans l'avenir, à Dieu; dans le présent, à ceux qui nous dépouillent. Désormais la comtesse de Lavaur n'a besoin que d'une aiguille; moi, je n'ai besoin que d'une épée.

LE VENGEUR.

Je vous comprends. Est-ce tout?

VALENTIN.

Je veux que vous me compreniez bien. Je suis gentilhomme et j'ai mes scrupules. Vous comprenez bien que je n'accepte la liberté que pour vous faire la guerre, et que je vous la déclare éternelle. Fugitif et blessé, vous m'avez loyalement dit que vous ne déposeriez pas les armes. Proscrit à mon tour, je vous en dis autant. Si vous n'avez pu pardonner à la société des torts qu'avec plus de grandeur d'ame vous auriez soufferts et qu'avec plus d'instruction vous auriez excusés, je me révolte à meilleur droit contre vos maximes insensées et contre vos desseins sauvages. Vous n'êtes à mes yeux que des fous ou des scélérats. Si j'étais le maître, je vous plongerais dans les cachots, ou je vous rejetterais au-delà des mers dans un exil d'où vous ne sortiriez jamais. Je vous nie absolument tous les prétendus droits en vertu desquels vous êtes devenus ce que vous êtes. Vous n'avez de droit qu'au châtiment.

LE VENGEUR.

Comte de Lavaur, je vous avertis que vous me bravez sans péril; j'ai besoin de vous. Ne vous étonnez point. Ce que j'attends de vous, vous êtes disposé à le faire. Je ne défends ni la vertu des révolutionnaires, ni la sainteté de leur mission. Je pratique les hommes de plus près que vous, et je sais ce que j'en pense. Je vois les choses, je vois où elles vont, je me propose de les pousser loin. Je suis au-dessus de tous les argumens comme de tous les remords. Je ne ferai pas non plus le procès à la société, le procès est fait. Elle est jugée, jugée à mon tribunal depuis long-temps. Vous direz qu'elle vaut mieux que son juge, et que je ne suis pas un juge légitime. C'est votre doctrine, ce n'est pas la mienne; ce n'est pas non plus celle de la société, car je tiens d'elle-même, de

ses professeurs officiels, que l'homme relève uniquement de sa propre raison ou de son instinct.

VALENTIN.

Les insensés!

LE VENGEUR.

Parfaitement insensés à votre point de vue, au mien parfaitement sages; mais nous ne discuterons pas ce point de philosophie. Il serait long à vider entre nous, et nous avons autre chose à faire. Je dis donc que la société est jugée, au moins par moi. Je dis qu'elle est vaincue, que j'ai le pied sur sa gorge, qu'elle ne se relèvera pas. Sans contester à la société aucune de ses vertus, vous avouerez qu'elle a dû se donner quelques torts pour mériter de tomber entre mes mains.

VALENTIN.

Oui; elle vous a enfantés dans ses adultères, et vous avez grandi pour sa punition. Dans ses larmes et dans ses repentirs, elle enfantera des saints qui grandiront pour son salut. Ceux-là peut-être sont déjà nés, et peut-être même déjà sont des hommes. Ils vous replongeront au sein des ténèbres, d'où le crime de l'esprit ne vous a tirés que pour multiplier les crimes ignobles de la main. Vous commettrez beaucoup de méfaits et beaucoup de forfaits. Vous entasserez les ruines. Vous ferez périr beaucoup d'innocens. Vous ne parviendrez pas à fonder un gouvernement, vous n'échapperez pas à la défaite et à la mort. Plus vous irez vite, moins vous irez loin. Si vous n'apparaissez que comme les instrumens d'une justice qui punit les crimes du monde, quelle sera votre punition, à vous? L'intelligence ne vous manque point comme aux brutes que vous déchaînez. Vous savez donc ce que vous êtes et ce que vous faites. Vous savez qu'en un seul jour vous déployez plus d'égoïsme, vous commettez plus d'iniquités, vous opprimez plus d'innocentes victimes, vous répandez plus de sang et vous faites plus de misérables que vous n'en pouvez reprocher à la société dans le cours d'un siècle.

LE VENGEUR.

Eh bien?

VALENTIN.

Eh bien! il y a un Dieu.

LE VENGEUR.

C'est la question. Vous affirmez, je nie. Vous affirmez dans l'intérêt du bourgeois. Faisons venir un bourgeois; demandons-lui s'il existe vraiment un Dieu qui défend de vendre à faux poids, de vivre en concubinage, de faire des livres athées et de tenir des discours menteurs. En dépit de Dieu, je me fie au bourgeois pour prolonger mon règne.

VALENTIN.

Quand Dieu a puni le blasphème, il écoute la prière. Il pardonne au coupable en faveur de l'innocent. Vous traverserez le monde, vous n'y régnerez point. Si l'épée ne peut vous abattre, une fronde vous abattra, et si la fronde manquait comme l'épée, s'il n'y avait plus sur la terre une ame assez fière pour vous haïr, un bras assez fort pour vous vaincre, Dieu saurait encore humilier votre orgueil et constater votre ignominie. Ne parlez plus de règne et d'empire. Vous ne deviendrez pas des législateurs, vous resterez des bandits, et vos noms,

après avoir usurpé les pages de l'histoire, retourneront s'enfouir dans les registres de la police. Nous savons pourquoi vous voulez détruire la société : ce n'est pas qu'elle vous semble injuste et impure comme vous le dites, c'est qu'elle est au contraire trop juste encore et trop pure à votre gré. C'est que, malgré toute sa mollesse, tous ses relâchemens, tout le cynisme de sa folie et de son impudeur, elle ne peut s'oublier jusqu'à vous faire place, et ne saurait avoir en effet de place pour vous. Par vos passions, par vos appétits, par l'abjection de vos mœurs et de votre sottise, vous êtes au ban de tout ordre social possible. Votre conscience elle-même, d'accord avec celle du genre humain, vous défie de constituer une société où, restant ce que vous êtes, vous puissiez vivre un jour. Que n'a-t-on pas fait depuis quelque temps pour vous admettre dans la régularité de la vie civile! On a abaissé toutes les barrières de la loi et celles mêmes de la morale; on vous a donné tous les emplois, tous les honneurs, tout le pouvoir. Il y a une chose que cette misérable société n'a pu vous donner, c'est son estime, et une chose que vous n'avez pu faire, c'est de déguiser votre incapacité. Vous avez senti que le dégoût serait plus fort que la peur, et, comme des coupe-jarrets que vous êtes, vous n'avez usé du pouvoir que pour conspirer contre la société qui vous l'abandonnait.

LE VENGEUR.

Monsieur de Lavaur, vous croyez parler à un humanitaire, à un philosophe, à un démocrate, à un socialiste, et vous vous trompez étrangement. Je suis de votre avis sur tous ces gens-là. Je ne dirai pas qu'ils sont vicieux et méchans, j'ignore ce que c'est que vice et vertu; mais ce sont des imbéciles. Je les connais, j'ai pensé comme eux, je me réserve d'en rire. Pour moi, je ne crois à rien, ni à la patrie, ni au progrès, ni à l'avenir, ni au bonheur, ni à Dieu, ni à l'humanité. Si j'aimais les hommes, je dirais comme vous, et je serais avec vous. Je n'aime pas les hommes, je les hais d'une haine infinie et insatiable. N'y en eût-il plus qu'un sur la terre, celui-là fût-il vous, devant qui j'éprouve je ne sais quoi qui m'étonne et qui n'est plus ma fureur, celui-là encore serait de trop; et seul enfin, maître de la dernière vie, et l'ayant étouffée, je crois que je m'arracherais alors l'existence pour m'ôter mon dernier ennemi, et à l'infâme destin sa dernière victime. Tout m'a trompé, tout m'a menti; je me suis trompé et menti à moi-même; j'ai à venger sur le monde et sur moi d'indescriptibles tortures. Long-temps j'ai cherché à deviner l'énigme qui me tourmente. J'ai voulu m'avancer dans toutes les voies où j'ai cru que je trouverais la lumière et le bonheur. J'ai reconnu que l'œil de l'homme n'est pas fait pour la lumière, et que son cœur et ses sens se refusent au bonheur; mais je goûte une sorte de joie à voir du sang, des débris, des larmes; tout ce qui croule dans le monde m'apporte une espèce d'allégement. Il y a une chose qui me plaît dans votre religion, c'est l'annonce du jugement dernier. J'y voudrais être. Une société de moins est un poids de moins sur ma poitrine. Je me distrais à voir toujours une partie de cette stupide humanité creuser pour l'autre des gouffres où elle tombe elle-même; cependant le spectacle de ses misères n'est qu'une faible compensation de l'horreur qu'elle m'inspire. Ah! je n'ai pas choisi d'être homme. Si je le pouvais, je ne serais pas un homme : je serais un lion dans ces déserts où d'immondes reptiles habitent seuls les ruines des cités.

VALENTIN.

Je me souviens maintenant d'une parole que je vous ai dite autrefois : je vous ai annoncé que l'orgueil sauvage qui fermait vos yeux à la lumière de l'Évangile vous rendrait fou. Vous l'êtes.

LE VENGEUR.

Par conséquent, il est inutile que nous raisonnions davantage. Vous avez raison. Voici, en deux mots, le plan de ma folie, et pourquoi je vous apporte la liberté. Dans mon opinion, les saints que vous attendez, et qui doivent sauver le monde, tarderont fort à paraître. Je ne crains rien qu'une victoire trop facile et trop prompte. Vos bourgeois ne demanderont qu'à se soumettre, et nos chefs révolutionnaires et socialistes qu'à s'arranger avec eux. Les voilà pourvus, ils vont devenir conservateurs. Je ne l'entends point ainsi, et je veux donner à la bourgeoisie des chefs qui l'obligent à résister. L'énergie de vos convictions vous rend propre à ce rôle. Voulez-vous le remplir?

VALENTIN.

Oui.

LE VENGEUR.

Dites adieu à vos parens.

VALENTIN.

Mes adieux sont faits. Vos satellites ont assassiné mon père et ma mère, et ma femme a pris l'habit des veuves pour ne le plus quitter.

LE VENGEUR.

Elle est jeune et belle, et vous vous aimiez : je vous plains tous deux.

VALENTIN.

Nous sommes chrétiens, et moins à plaindre que vous.

LE VENGEUR.

Peut-être que, si j'avais rencontré beaucoup d'hommes comme vous, mes pensées seraient autres. Donnez-moi la main.

VALENTIN.

Je serrerai votre main quand je n'y verrai plus de sang; d'ici là, ne me touchez qu'avec votre poignard.

LE VENGEUR.

Vous êtes tel que je vous veux. (Montrant Griffard.) Cet homme va rester pour protéger la maison et ses habitans. Moi, je vous accompagnerai jusqu'aux portes de la ville. Sortons d'ici sans mystère, pour apprendre tout de suite aux dictateurs quel est leur pouvoir devant le mien. Plus d'un croit être ministre qui ne sera que juré du tribunal révolutionnaire. Ils s'attendent à régner dans les délices; je les nourrirai d'angoisses et de sang.

VALENTIN.

O justice de Dieu!

L. VEUILLOT.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

L'HISTORIEN ET LE HÉROS

DE LA

RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DE 1848, par A. de LAMARTINE.[1]

Non, ce n'est point une histoire que M. de Lamartine vient d'écrire, c'est une impuissante apologie. La révolution de 1848 est la plus triste des crises qui marquent périodiquement, depuis soixante ans, les étapes de notre décadence. M. de Lamartine en a été, au moment suprême, l'acteur décisif, et il est le seul qui en portera la responsabilité devant l'avenir. La condamnation de la révolution de 1848, nous allons la lire dans les balbutiemens, dans les déclamations, dans les aveux et dans les réticences de M. de Lamartine. Quant à la responsabilité qui pèse sur lui, l'orgueil de M. de Lamartine la revendique tout entière, et qui pourrait d'ailleurs la lui disputer? A l'exception de M. François Arago, qui s'y laissa traîner et qui remplit sa tâche avec le mutisme de la résignation, les collègues de M. de Lamartine au gouvernement provisoire sont des hommes qui n'auront jamais un nom devant la posté-

(1) 2 vol. in-8°, chez Perrotin, place du Doyenné, 3.

rité, des hommes sur lesquels les jugemens de l'histoire n'auront jamais prise, des hommes dont l'élévation sans lendemain fut une des plus insolentes bouffonneries de la fortune. Sans M. de Lamartine, la république, repoussée par l'immense majorité du pays, ne fût point sortie de la sédition du 24 février; si M. de Lamartine n'eût pas consenti à être le collègue de MM. Flocon, Ledru, Pagès, Crémieux, Louis Blanc, Albert, Marie, on n'eût jamais entendu parler de cette autocratie révolutionnaire qui s'est appelée le gouvernement provisoire. Il est naturel que M. de Lamartine vienne se défendre lui-même en racontant la révolution de 1848. Elle est son œuvre, et la fortune de son nom y est indissolublement attachée.

L'apologie de M. de Lamartine sous les yeux, je vais donc lui demander compte des motifs qui l'ont porté à faire une révolution, de la manière dont cette révolution s'est accomplie, du rôle actif qu'il a volontairement choisi dans la péripétie de ce drame, de la politique qu'il a pratiquée au pouvoir, des amitiés qu'il a formées, des effets immédiats de la révolution de février, enfin du caractère et de la moralité de sa carrière publique; mais, avant de commencer ce douloureux interrogatoire, je demande le droit de franchise vis-à-vis de M. de Lamartine. L'auteur des *Méditations* et des *Girondins* a joui jusqu'à présent d'une immunité refusée à tous les hommes publics. Pour lui, la critique même a toujours eu des ménagemens respectueux et des flatteries efféminées. On ne lui a jamais parlé que comme l'on parle à une altesse royale. On aurait craint, en blâmant l'homme politique, de paraître oublier l'admiration due au poète; il semblait y avoir dans les sentimens de M. de Lamartine une chevalerie qui appelait des retours de générosité, et, devant la bienveillance polie de son langage, la polémique aurait rougi de ne point émousser ses rudesses. Il serait difficile aujourd'hui d'observer envers M. de Lamartine ces attentions cérémonieuses. On ne pense plus au grand poète d'autrefois quand on voit l'homme qui a joué sur un coup de dé la vie de la France; on oublie l'ancien prestige de l'écrivain en parcourant l'improvisation incohérente, lâchée, monotone de l'*Histoire de la Révolution de* 1848; on n'est plus touché d'une chevalerie qui est allée jusqu'à réhabiliter la mémoire de Robespierre, et on se révolte enfin contre cette fade et banale bienveillance qui n'honore plus personne, parce qu'elle caresse tout le monde; on s'indigne du flegmatique lyrisme de ce Philinte sérieux qui fait mine de s'attendrir sur Mme la duchesse d'Orléans, et dont les adulations ne s'arrêtent pas même devant Blanqui.

I.

Quelles sont les causes qui ont paru à M. de Lamartine assez saintes

et assez impérieuses pour le décider à jeter son pays dans les hasards d'une révolution? Mais, afin d'apprécier la puissance de ces motifs, creusons d'abord ce mot révolution, qui est depuis soixante ans l'énigme, le scandale et le fanatisme de l'humanité.

Il en est du mot révolution comme de tous les termes dont s'emparent les passions aveugles et superstitieuses : les masses en adorent le son sans en rechercher le sens. Depuis soixante ans, nous avons entendu présenter la révolution comme le symbole et le gage des affranchissemens légitimes et de l'amélioration de l'espèce humaine. Parce que les idées au nom desquelles la France de 89 brisa l'ancien régime ont paru généreuses et grandes, on a sanctifié le mot révolution, et peu à peu, dans la conscience de la France, il s'est fait une confusion déplorable entre le mot, les vérités et les nobles buts de 1789. A la longue, le vulgaire a fini par croire que révolution signifiait toujours liberté, patriotisme, gloire, progrès. C'est sous l'influence de ce préjugé que le peuple et des enthousiastes égarés ont si souvent couru à l'insurrection comme aux appels de l'héroïsme; c'est la même illusion qui fait que les masses ont tant de fois salué les révolutions accomplies comme des bienfaits et des triomphes; c'est ce mensonge terrible qui, à chaque mécontentement qui gronde en lui, à chaque ambition qui s'élève dans son sein, présente au peuple une révolution nouvelle comme unique espoir et dernière perspective.

Ce préjugé est la superstition odieuse et fatale du XIXe siècle. S'il reste encore dans la jeunesse française quelques esprits élevés, quelques ames fières, leur devoir, leur tâche est de chasser cette idole de l'imagination populaire. La révolution n'est pas une philosophie, une doctrine, une vérité, un bien; elle n'est pas but; elle est moyen. C'est le plus incertain, le plus redoutable, le plus funeste des instrumens par lesquels s'accomplit le mouvement des choses humaines. Il y a dans le monde moral, comme dans le monde physique, des forces fatales qui éclatent et tuent, quand la sagesse et la vigilance de l'homme cessent de les maîtriser et de les conduire. Les révolutions sont les situations où les grandes forces du monde social échappent à la prévoyance et à l'influence de la raison humaine. Les révolutions dans l'histoire sont des interrègnes entre le moment où un peuple cesse de se gouverner et le moment où il ressaisit le gouvernement de lui-même : effrayant intervalle, où tous les élémens contradictoires, ennemis, dissolvans, que l'autorité contenait dans la société, s'entre-choquent et s'entre-détruisent, sans autre médiateur que la force, sans autre règle que le hasard. La révolution, c'est l'abdication de la raison et du libre arbitre humains, et c'est l'invasion et l'empire absolu de la fatalité dans le gouvernement des peuples. Au milieu de cette éclipse, le progrès s'égare ou s'arrête; car le progrès, ce sont les améliorations

délibérées, balancées, expérimentées; c'est la marche assurée du connu au connu, tandis que la révolution court à l'inconnu, à travers les ténèbres, sous les coups des fléaux de Dieu. Il y a, dit-on, des révolutions légitimes : c'est possible; mais les révolutions ne sont légitimes pour les peuples qu'aux conditions où le suicide devient légitime pour les individus, comme une de ces extrémités où il ne reste à la vertu et à l'honneur d'autre ressource que l'héroïsme du désespoir. En dehors de ces exceptions terribles, appeler une révolution sur son pays, c'est, pour ainsi dire, appeler l'étranger, l'ennemi, dans le domaine de la liberté et de la raison humaine; c'est un crime contre la patrie livrée comme enjeu, contre la philosophie reniée, contre Dieu défié.

M. de Lamartine reconnaît en maint endroit ces vérités; à lui, plus qu'à aucun autre, il a donc fallu des raisons bien fortes pour entrer dans une révolution. Il déclare que « la question de gouvernement était pour lui une question de circonstance plutôt que de principe... Que si le gouvernement constitutionnel de Louis-Philippe eût tendu à accomplir graduellement et sincèrement les *deux ou trois grands perfectionnemens* moraux ou matériels demandés par l'époque, Lamartine eût défendu la monarchie. » Quels étaient donc ces deux ou trois perfectionnemens pour lesquels M. de Lamartine croyait pouvoir jouer la partie désespérée d'une révolution? Je cite encore la déclaration de M. de Lamartine dans son emphase et dans sa naïveté imprévue : « Les deux idées principales que Lamartine (M. de Lamartine, comme César, parle de lui-même à la troisième personne) croyait assez saintes et assez mûres pour valoir l'effort d'une révolution, étaient entièrement désintéressées. Elles ne profitaient qu'à Dieu et à l'humanité.... L'une était l'avénement des masses au droit politique, pour préparer de là leur avénement *progressif, inoffensif et régulier* à la justice, c'est-à-dire à l'égalité de niveau, de lumière et de bien-être relatif dans la société. La seconde était l'émancipation réelle de la conscience du genre humain, non par la destruction, mais par la liberté complète des croyances religieuses. Le moyen, à ses yeux, était la séparation définitive de l'état et de l'église. » Parmi les hommes qui ont une intelligence et une conscience, qui se serait jamais attendu à voir présenter de pareils prétextes comme la justification d'une révolution? L'avénement des masses au droit politique par une révolution, c'est-à-dire leur avénement violent, offensif, irrégulier, « pour préparer de là leur avénement progressif, inoffensif, régulier, à la justice, » quelle contradiction! quelle inconséquence! Est-il permis à la pensée de se souffleter ainsi en une seule et même phrase? Une révolution pour la séparation de l'église et de l'état! Est-ce dérision ou impiété? Faut-il rire, faut-il s'indigner? Il est vrai que M. de Lamartine nous explique ce travers par une singulière conformation de nature : « Lamartine

et assez impérieuses pour le décider à jeter son pays dans les hasards d'une révolution? Mais, afin d'apprécier la puissance de ces motifs, creusons d'abord ce mot révolution, qui est depuis soixante ans l'énigme, le scandale et le fanatisme de l'humanité.

Il en est du mot révolution comme de tous les termes dont s'emparent les passions aveugles et superstitieuses : les masses en adorent le son sans en rechercher le sens. Depuis soixante ans, nous avons entendu présenter la révolution comme le symbole et le gage des affranchissemens légitimes et de l'amélioration de l'espèce humaine. Parce que les idées au nom desquelles la France de 89 brisa l'ancien régime ont paru généreuses et grandes, on a sanctifié le mot révolution, et peu à peu, dans la conscience de la France, il s'est fait une confusion déplorable entre le mot, les vérités et les nobles buts de 1789. A la longue, le vulgaire a fini par croire que révolution signifiait toujours liberté, patriotisme, gloire, progrès. C'est sous l'influence de ce préjugé que le peuple et des enthousiastes égarés ont si souvent couru à l'insurrection comme aux appels de l'héroïsme; c'est la même illusion qui fait que les masses ont tant de fois salué les révolutions accomplies comme des bienfaits et des triomphes; c'est ce mensonge terrible qui, à chaque mécontentement qui gronde en lui, à chaque ambition qui s'élève dans son sein, présente au peuple une révolution nouvelle comme unique espoir et dernière perspective.

Ce préjugé est la superstition odieuse et fatale du XIXe siècle. S'il reste encore dans la jeunesse française quelques esprits élevés, quelques ames fières, leur devoir, leur tâche est de chasser cette idole de l'imagination populaire. La révolution n'est pas une philosophie, une doctrine, une vérité, un bien; elle n'est pas but; elle est moyen. C'est le plus incertain, le plus redoutable, le plus funeste des instrumens par lesquels s'accomplit le mouvement des choses humaines. Il y a dans le monde moral, comme dans le monde physique, des forces fatales qui éclatent et tuent, quand la sagesse et la vigilance de l'homme cessent de les maîtriser et de les conduire. Les révolutions sont les situations où les grandes forces du monde social échappent à la prévoyance et à l'influence de la raison humaine. Les révolutions dans l'histoire sont des interrègnes entre le moment où un peuple cesse de se gouverner et le moment où il ressaisit le gouvernement de lui-même : effrayant intervalle, où tous les élémens contradictoires, ennemis, dissolvans, que l'autorité contenait dans la société, s'entre-choquent et s'entre-détruisent, sans autre médiateur que la force, sans autre règle que le hasard. La révolution, c'est l'abdication de la raison et du libre arbitre humains, et c'est l'invasion et l'empire absolu de la fatalité dans le gouvernement des peuples. Au milieu de cette éclipse, le progrès s'égare ou s'arrête; car le progrès, ce sont les améliorations

délibérées, balancées, expérimentées; c'est la marche assurée du connu au connu, tandis que la révolution court à l'inconnu, à travers les ténèbres, sous les coups des fléaux de Dieu. Il y a, dit-on, des révolutions légitimes : c'est possible; mais les révolutions ne sont légitimes pour les peuples qu'aux conditions où le suicide devient légitime pour les individus, comme une de ces extrémités où il ne reste à la vertu et à l'honneur d'autre ressource que l'héroïsme du désespoir. En dehors de ces exceptions terribles, appeler une révolution sur son pays, c'est, pour ainsi dire, appeler l'étranger, l'ennemi, dans le domaine de la liberté et de la raison humaine; c'est un crime contre la patrie livrée comme enjeu, contre la philosophie reniée, contre Dieu défié.

M. de Lamartine reconnaît en maint endroit ces vérités; à lui, plus qu'à aucun autre, il a donc fallu des raisons bien fortes pour entrer dans une révolution. Il déclare que « la question de gouvernement était pour lui une question de circonstance plutôt que de principe... Que si le gouvernement constitutionnel de Louis-Philippe eût tendu à accomplir graduellement et sincèrement les *deux ou trois grands perfectionnemens* moraux ou matériels demandés par l'époque, Lamartine eût défendu la monarchie. » Quels étaient donc ces deux ou trois perfectionnemens pour lesquels M. de Lamartine croyait pouvoir jouer la partie désespérée d'une révolution? Je cite encore la déclaration de M. de Lamartine dans son emphase et dans sa naïveté imprévue : « Les deux idées principales que Lamartine (M. de Lamartine, comme César, parle de lui-même à la troisième personne) croyait assez saintes et assez mûres pour valoir l'effort d'une révolution, étaient entièrement désintéressées. Elles ne profitaient qu'à Dieu et à l'humanité.... L'une était l'avénement des masses au droit politique, pour préparer de là leur avénement *progressif, inoffensif et régulier* à la justice, c'est-à-dire à l'égalité de niveau, de lumière et de bien-être relatif dans la société. La seconde était l'émancipation réelle de la conscience du genre humain, non par la destruction, mais par la liberté complète des croyances religieuses. Le moyen, à ses yeux, était la séparation définitive de l'état et de l'église. » Parmi les hommes qui ont une intelligence et une conscience, qui se serait jamais attendu à voir présenter de pareils prétextes comme la justification d'une révolution? L'avénement des masses au droit politique par une révolution, c'est-à-dire leur avénement violent, offensif, irrégulier, « pour préparer de là leur avénement progressif, inoffensif, régulier, à la justice, » quelle contradiction! quelle inconséquence! Est-il permis à la pensée de se souffleter ainsi en une seule et même phrase? Une révolution pour la séparation de l'église et de l'état! Est-ce dérision ou impiété? Faut-il rire, faut-il s'indigner? Il est vrai que M. de Lamartine nous explique ce travers par une singulière conformation de nature : « Lamartine

avait été créé religieux, comme l'air a été créé transparent. » J'aime mieux rire.

J'écarte ce ridicule prétexte d'une révolution : la séparation de l'église et de l'état, dont M. de Lamartine ne paraît pas d'ailleurs s'être fort inquiété le lendemain de février. On comprendrait plutôt l'insurrection au nom des droits politiques des masses, si l'élévation du peuple eût rencontré dans le régime de 1830 des obstacles infranchissables. Or, je défie M. de Lamartine de porter une telle accusation contre les institutions qui gouvernaient la France avant la révolution de février. Ces institutions étaient un mécanisme élastique qui à la fois provoquait et contenait tous les progrès. Elles avaient été construites pour seconder, suivant les expressions de M. de Lamartine, l'avénement progressif, inoffensif et régulier des masses à l'égalité relative des lumières et du bien-être et aux droits politiques. Elles y réussissaient, et c'est M. de Lamartine lui-même qui le proclame involontairement toutes les fois qu'il a besoin de louer l'intelligence et la moralité du peuple; en voici un éclatant aveu : « La masse de la population laborieuse et domiciliée à Paris avait fait en lumières, en civilisation véritable et en vertu pratique, d'immenses progrès depuis cinquante ans. L'égalité l'avait ennoblie, l'industrie l'avait enrichie. Le contact avec les différentes classes qu'on appelait autrefois la bourgeoisie avait poli et adouci ses pensées, sa langue et ses mœurs. L'instruction généralisée, l'économie devenue une institution par les caisses d'épargne, les livres multipliés, les journaux, les associations fraternelles ou religieuses, l'aisance, qui donne plus de loisir, le loisir, qui permet la réflexion, l'avaient heureusement transformée. La communauté d'intérêts bien compris entre ce peuple et la bourgeoisie, avec laquelle il se confondait, avait mis en commun même les idées. » Contre un état social et politique qui verse sur un peuple de pareils bienfaits, c'est crime ou folie de faire une révolution; car faire une révolution, c'est tuer cette industrie qui enrichissait le peuple et lui procurait l'aisance, le loisir, l'instruction; c'est ruiner l'économie du pauvre et dilapider les caisses d'épargne; c'est effacer la politesse et l'adoucissement des mœurs, et c'est mettre la jalousie, la haine et la lutte entre les classes à la place de cette communauté d'intérêts qui était la force et l'honneur d'une société prospère. Le dernier, l'unique prétexte révolutionnaire de M. de Lamartine disparaît donc écrasé sous le poids de son propre témoignage.

Dès le 21 février cependant, dès la veille des journées où s'est englouti le règne de Louis-Philippe, M. de Lamartine avait pris son parti d'une révolution et avait poussé ce cri des aventuriers et des joueurs qu'il a jeté depuis du haut de la tribune : *Alea jacta est.* Un grand nombre de députés de l'opposition s'étaient réunis chez un res-

taurateur de la Madeleine pour délibérer sur la conduite à suivre dans l'affaire du banquet. La question n'était plus même alors celle qui s'était débattue entre le gouvernement et l'opposition à propos du droit de réunion. Il ne s'agissait plus seulement du banquet, il s'agissait d'une de ces processions populaires qu'on appelle dans le langage révolutionnaire des manifestations. *Le National* et *la Réforme* avaient publié le programme de la journée et réglé la marche des masses qu'on appelait dans la rue. C'était le procédé que nous avons vu tant de fois renouveler depuis, au 16 avril, au 15 mai, au 13 juin. Le gouvernement venait de répondre à ce défi par l'interdiction du banquet. Entre le gouvernement défendant légalement l'ordre menacé et les factions préparant un de ces complots dont le 24 février nous a dit le secret, et dont M. Ledru-Rollin a brutalement dévoilé un jour l'insigne hypocrisie, que ferait l'opposition? M. Berryer, lui, l'adversaire naturel et par principe du gouvernement de juillet, reculait devant le péril de la société. M. de Lamartine, lui, pour qui « la question de gouvernement était une question de circonstance plutôt que de principe, » n'eut pas ces scrupules. Il conseilla les partis les plus violens. « C'est, dit-il, un acte de citoyens que nous voulons faire, et où la France veut être notre témoin par les yeux du peuple de Paris! Le reste n'est plus dans nos mains, messieurs; le reste est dans les mains de Dieu... Je ne sais pas si les armes confiées à nos braves soldats seront toutes maniées par des mains prudentes, je le crois et je l'espère; mais, si les baïonnettes viennent à déchirer la loi, si les fusils ont des balles, ce que je sais, messieurs, c'est que nous défendrons de nos voix d'abord, de nos poitrines ensuite, les institutions et l'avenir du peuple, et qu'il faudra que ces balles brisent nos poitrines pour en arracher les droits du pays. Ne délibérons plus, agissons. » Vainement M. de Lamartine allègue-t-il qu'il ne put entraîner ses collègues aux extrémités où sa passion l'emportait, et pense-t-il se disculper en disant que les conséquences qui pouvaient découler de son discours furent écartées. Au moment où il prononça ces paroles, M. de Lamartine fut dans son ame fauteur et complice d'une révolution, et le jugement sévère qu'il porte aujourd'hui lui-même sur son discours pèse sur sa conduite dans la journée du 24 février, qui n'en fut que la traduction en acte. « Lamartine livrait quelque chose au hasard. La vertu ne livre rien qu'à la prudence, quand il s'agit du repos des états et de la vie des hommes. Il tentait Dieu et le peuple. Lamartine se reprocha depuis sévèrement cette faute. *C'est la seule qui pesa sur sa conscience dans tout le cours de sa vie politique.* Il ne chercha à l'atténuer ni à lui-même, ni aux autres. C'est un tort grave de renvoyer à Dieu ce que Dieu a laissé à l'homme d'état : la responsabilité. Il y avait là un défi à la Providence. L'homme sage ne doit jamais défier la fortune, mais la prévoir

et la conjurer. » On voit que, pour juger M. de Lamartine, il n'y a qu'à recueillir ses propres aveux; mais l'on n'aurait point encore une idée exacte de l'état de son esprit, si l'on ne tenait compte du motif et de l'excuse qu'il donne à la violence de ses résolutions et de ses paroles. Il était surtout animé d'une rivalité jalouse contre la partie de l'opposition dont M. Thiers était le chef. « La satisfaction secrète de prendre une fois de plus cette opposition en flagrant délit de faiblesse, l'orgueil de la dépasser et de la convaincre d'inconséquence, étaient peut-être, dit-il, à son insu, pour quelque chose dans la chaleur du discours de Lamartine. »

Voilà toute la justification que M. de Lamartine présente à ses contemporains et à l'histoire de sa complicité dans la révolution de février. Je la résume. M. de Lamartine croit que c'est un tort grave de défier la Providence en faisant des révolutions. Il n'avait contre la monarchie constitutionnelle aucune objection de principes. Il aurait défendu le gouvernement de 1830, si ce gouvernement avait tendu, dit-il, à accomplir graduellement les deux ou trois grands perfectionnemens moraux et matériels réclamés par l'époque : ces deux ou trois perfectionnemens se réduisent à deux, qui sont l'avénement du peuple aux droits politiques et la séparation de l'église et de l'état. M. de Lamartine confesse les progrès accomplis par le peuple sous le régime de 1830 : n'importe, c'est au nom de ces deux prétendues idées que M. de Lamartine veut remettre ces progrès en question et jouer le repos des états et la vie des hommes. Enfin, à la veille de la catastrophe, lorsqu'il provoque les conflits par la violence de ses discours, en sondant son cœur, il n'y peut montrer lui-même d'autre mobile qu'une triste jalousie attisée par une vanité irréconciliable. Les idées et les sentimens qui dirigent M. de Lamartine nous sont connus : voyons-le à l'œuvre.

II.

M. de Lamartine a rempli de son nom l'*Histoire de la Révolution de* 1848. Je n'oublie pas cependant qu'il y a bien autre chose que la personnalité de M. de Lamartine dans cet immense événement. Je n'ai garde de faire sa responsabilité plus grande qu'elle n'est. Il y a eu un moment où M. de Lamartine a joué dans la crise un rôle décisif, où il y a pris volontairement une initiative prépondérante, où il en a peut-être tenu dans ses mains la direction; mais la crise elle-même était née et s'était développée hors de son influence. La révolution de février a eu des causes générales dont M. de Lamartine n'a point à répondre; les événemens des trois journées se sont déroulés avec un enchaînement sur lequel M. de Lamartine n'a pesé qu'à la dernière heure. Pour être juste et vrai, pour bien mesurer la responsabilité de M. de Lamartine,

il y a donc trois parts à faire : celle des causes générales de la révolution, celle des accidens particuliers qui ont marqué les degrés de cette catastrophe, enfin le rôle joué par M. de Lamartine le 24 février, à la chambre des députés, après l'abdication du roi et en présence de Mme la duchesse d'Orléans, cherchant un refuge dans la représentation nationale violée par l'émeute. Avant d'en venir au rôle personnel de M. de Lamartine, il faut, par conséquent, repasser les causes générales et les faits de la révolution.

M. de Lamartine a négligé l'examen de ces causes, pour courir, comme il dit, au récit; je les ai recherchées moi-même dans ce recueil avec assez de détail (1) pour n'avoir point à y revenir maintenant. Je n'en mentionnerai qu'une, celle qui a paralysé la défense du gouvernement et de la société dans les journées de février. Je la définis d'un mot : le manque de foi. Derrière toutes les fautes, toutes les défaillances qui, en cette lutte fatale, ont perdu la cause du régime de 1830, fautes du roi, fautes du gouvernement, fautes de l'opposition, fautes de la garde nationale, fautes des généraux, vous retrouverez toujours le manque de foi. Par une suite et une complexité de vices, d'accidens, de fausses situations, il est arrivé au jour suprême que la société et le gouvernement se sont trouvés trop éloignés l'un de l'autre, et n'ont plus cru assez énergiquement à la solidarité de devoir et d'intérêt qui les unissait l'un à l'autre. Le gouvernement n'a pas senti qu'il devait à la défense de la société les sacrifices les plus héroïques; la société a oublié qu'en laissant renverser son gouvernement, elle se suicidait. Comment cet éloignement s'était opéré, comment cette foi mutuelle s'était obscurcie dans les consciences, il serait trop long de l'expliquer; mille causes y avaient contribué : le vice d'origine révolutionnaire du régime de 1830, la confusion des partis qui donnait pour auxiliaires à la horde des destructeurs les défenseurs traditionnels de la société; huit années de prospérité et de calme qui avaient épaissi sur les regards le bandeau d'une sécurité trompeuse; les violences passionnées, les infatigables calomnies de la presse opposante, qui avaient fini par envelopper insensiblement le pouvoir d'un réseau de défiances. Au dernier moment, il n'y eut plus qu'une poignée d'esprits probes et convaincus, qui, les yeux fixés sur la révolution imminente, gardèrent au cœur le sentiment de la fidélité mutuelle que se devaient le pouvoir et la société : prévoyance et fermeté inutiles, qui restent aujourd'hui, à défaut de consolation, l'orgueil de conscience de ceux qui ont défendu jusqu'au dernier jour le gouvernement tombé.

Le manque de foi dont je parle éclate dès le premier acte de la révolution de février. M. de Lamartine, plus dithyrambiste qu'historien,

(1) *De la Défense de la Société*, livraison du 15 avril 1849.

a laissé dans l'ombre les détails du fait qui a commencé cette série de contre-temps et de fausses mesures dont le public n'a connu que le triste résultat, mais dont il a ignoré jusqu'à présent l'explication.

On sait que le conflit fut amené par le banquet projeté du 12e arrondissement. L'opposition voulait, par cette manifestation, établir contre le gouvernement le droit illimité de réunion. Le gouvernement avait annoncé que, refusant son autorisation au banquet, il le poursuivrait comme illégal. Cependant, à mesure que le jour fixé approchait, les chefs de l'opposition commencèrent à redouter l'extrémité à laquelle ils allaient en venir. Les factions ennemies qui les poussaient devant elles leur inspirèrent de vives alarmes. Plusieurs même furent informés que leurs personnes ne seraient pas en sûreté. Pour provoquer un mouvement insurrectionnel, les conspirateurs républicains pensaient à faire d'eux des martyrs. Les chefs de la gauche voulurent conjurer, par un arrangement amiable, les périlleuses conséquences d'un conflit; ils sondèrent à ce sujet des membres importans de la majorité. Le ministère, dans l'intérêt de la paix publique, ne demandait pas mieux que de laisser à l'opposition une issue honorable. Des négociateurs furent nommés des deux côtés : M. Barrot et M. Duvergier de Hauranne représentèrent l'opposition; M. Vitet et M. de Morny, le parti conservateur et le ministère. Il fut convenu entre ces messieurs qu'il y aurait un banquet pour la forme; que, le premier toast porté, un commissaire de police sommerait la réunion de se dissoudre, ce qu'elle ferait sans résistance, et que la difficulté légale débattue entre l'opposition et le gouvernement serait portée devant la justice du pays. Cette transaction, honorable sans doute par ses motifs, était, de la part de l'opposition comme de la part du ministère, une cession de principes : au moment de croiser le fer, l'un et l'autre manquaient de foi dans la rigueur de son droit. Cette première capitulation précipita les complications qu'on voulait prévenir.

Les chefs de l'opposition avaient stipulé pour un parti dont ils n'étaient pas maîtres. La veille du jour du banquet, *le National* et *la Réforme* publièrent un programme de la manifestation. C'était un appel à la garde nationale, aux écoles, à la population entière. Les commissaires du banquet y traçaient l'ordre de la cérémonie, y marquaient le rang de chacun dans le défilé, et usurpaient les droits et le langage de la police de la cité réglant l'ordonnance d'une fête publique. Après un pareil défi, le ministère ne pouvait tolérer le banquet sans livrer aux meneurs des factions républicaines le gouvernement de la rue. Le ministère revint donc sur ses concessions. Il résolut d'interdire le banquet. Des précautions militaires furent concertées en conseil pour protéger l'ordre contre les tentatives possibles de la sédition. La garnison de Paris et la garde nationale devaient, le mardi,

jour du banquet, occuper dès le matin les points stratégiques qui leur étaient assignés d'après l'ancien plan du maréchal Gérard. L'armée de Paris était alors, non de cinquante-cinq mille ou de trente-cinq mille hommes, comme l'imprime M. de Lamartine, qui varie quatre ou cinq fois sur ce chiffre; elle était de trente mille hommes, qui pouvaient donner sur le terrain un effectif de vingt à vingt-cinq mille combattans. Ce chiffre était alors suffisant pour garantir la tranquillité de la capitale. Il devait s'augmenter des régimens de cavalerie des garnisons voisines mandés et massés aux Champs-Élysées au nombre de six mille chevaux, et de l'artillerie de Vincennes. Même dans le moment où il se décidait à prendre des mesures énergiques, le gouvernement manqua de foi, car il n'osa pas donner au maréchal Bugeaud le commandement militaire de Paris. Il recula devant l'impopularité que les basses attaques des journaux de l'opposition avaient soulevée contre notre premier capitaine. C'était d'avance se laisser désarmer par l'ennemi.

Les chefs de l'opposition furent autant surpris que le ministère par le programme des républicains. M. Odilon Barrot n'en avait point encore connaissance, lorsque M. Vitet et M. de Morny allèrent lui demander l'explication d'une violation aussi flagrante du traité. M. Barrot et ses amis, dont les yeux s'ouvraient trop tard sur la fatalité de leurs alliances républicaines, eurent au moins la fermeté de renoncer au banquet, qui, devant l'interdiction du gouvernement, ne pouvait plus être que le rendez-vous d'une insurrection. Seul, parmi les adversaires importans du pouvoir, M. de Lamartine, entouré de quelques députés sans consistance, ne recula point devant cette chance de guerre civile. Nous avons vu avec quelle violence il exhorta l'opposition à aller au banquet. Quant à lui, son parti était pris, il aspirait la révolution et prophétisait la république. Cette violence de M. de Lamartine, cette soif de combat qui s'éleva en lui est d'autant plus surprenante, qu'elle contraste avec les appréhensions sérieuses et la modération réelle que montrèrent dans cette circonstance quelques-unes des têtes du parti républicain. M. Marrast, à qui j'annonçai, le lundi avant la séance dans la salle des Pas-Perdus de la chambre des députés, les mesures que les ministres venaient de prendre en conseil, me répondit ces curieuses paroles : « Les malheureux! nous allions faire quelque chose avec les bourgeois, et ils nous jettent dans les bras des ouvriers! » Je vois encore l'expression de dépit et d'effroi qui se peignit sur son visage à ces perspectives de lutte qui enflammaient alors M. de Lamartine d'une indéfinissable ardeur. M. Flocon fit ce jour-là, ainsi que le mardi et le mercredi, des efforts persévérans pour empêcher une prise d'armes parmi ses amis. Enfin, M. Louis Blanc lui-même prononça dans un conciliabule républicain, la nuit du lundi au mardi, un discours cha-

leureux contre le banquet. Les révolutionnaires de profession furent moins révolutionnaires que M. de Lamartine. M. de Lamartine ne put pas aller au banquet, parce que les républicains eux-mêmes décidèrent qu'il n'aurait pas lieu.

L'opposition céda donc : on sait qu'elle masqua sa retraite en présentant une demande de mise en accusation contre le ministère. Au moment où cette demande fut déposée, M. Dufaure, descendant de sa place, passa devant le banc des ministres, et leur dit avec un accent énergique : « Si vous aviez laissé faire le banquet, c'est alors que vous auriez mérité d'être mis en accusation. » Mais la retraite de l'opposition fit commettre au gouvernement une nouvelle faute, une de celles qui ont eu la plus funeste influence, et qui, jusqu'à ce jour, ne paraît pas avoir été connue du public.

Ce fut une joie bien grande aux Tuileries, dans la nuit du lundi au mardi, lorsqu'on apprit que le banquet n'aurait point lieu. La reine et les princesses, qui avaient vu avec angoisses les préludes de l'orage qui se levait sur la monarchie, respirèrent comme délivrées d'un souci mortel. Le roi, dont le caractère bienveillant et pacifique répugnait aux moyens violens, crut que la plus chaude alerte était passée, et que la crise s'apaiserait maintenant d'elle-même. Craignant que le déploiement des forces militaires projeté pour le lendemain n'entretînt l'irritation des esprits, et d'accord en cela avec le ministre de l'intérieur et le commandant de la garde nationale, il contremanda les ordres de la matinée; il fut résolu que la garde nationale ne serait point convoquée et que les troupes resteraient dans les casernes. Ces mesures furent prises assez avant dans la nuit. Les autres membres du cabinet n'en furent point prévenus; le président du conseil, M. Guizot, n'en sut rien. Ce contre-ordre jeta dès le premier jour dans les opérations militaires le décousu et le désarroi qui paralysèrent jusqu'à la catastrophe la défense de la société et de la monarchie. On n'en eut pas les avantages qu'on s'en promettait. La population ignora les ménagemens qu'on avait voulu avoir pour sa susceptibilité. Dès la matinée, des bandes de perturbateurs ayant fait des manifestations menaçantes et étant allées briser les vitres des fenêtres sous le péristyle de la chambre des députés, on fut obligé de mettre des troupes sur pied; quant à la garde nationale, ne se voyant pas convoquée dès la première collision, elle ouvrit l'oreille aux ennemis du gouvernement, qui lui disaient qu'on se défiait d'elle, et, se figurant être suspecte, elle fut plus près de devenir hostile.

La journée du mardi fut une journée d'attente, d'observation, de morne anxiété. Les ateliers chômèrent. Depuis le matin, les boulevards charrièrent un fleuve d'hommes qui ignoraient que l'opposition eût renoncé au banquet, et descendaient dans la ville avec une sombre

et vague curiosité. Barrée à la place de la Concorde par quelques escadrons de garde municipale, la foule refluait sur son cours en remplissant la rue de Rivoli, la rue Saint-Honoré et les grandes rues confluentes. Il n'y eut pas d'agression sérieuse. Les sociétés secrètes, ces cadres permanens de l'insurrection, avaient leurs soldats dans les rassemblemens, mais restaient sur l'expectative. Les tentatives de barricades furent insignifiantes. La garde municipale fut harcelée par des taquineries de gamins; mais tout cela, sous le ciel bas et plombé de ce jour d'hiver, avait un caractère lugubre, et finit dans la soirée par quelques barricades rapidement enlevées et par quelques actes de dévastation.

La lutte commença le mercredi. On avait décapité l'action militaire en refusant de mettre le maréchal Bugeaud à la tête des troupes. On avait engourdi le commandement en le laissant aux mains de deux généraux, brillans officiers de l'empire, qui avaient donné maintes preuves d'énergie, de capacité, d'héroïsme, mais dont en ce moment l'un, le général Jacqueminot, était malade, et l'autre, le général Sébastiani, était resté accablé sous le poids d'une récente et épouvantable catastrophe de famille. On fit la dernière faute de ne pas concentrer au même endroit la pensée et l'action du gouvernement. Le cabinet s'établit en permanence au ministère de l'intérieur, si éloigné du théâtre des événemens, au lieu de rester et de centraliser la répression aux Tuileries, auprès du roi. Ce fut peut-être cet éloignement qui fit vaciller l'autorité au moment où les événemens réclamèrent les résolutions immédiates et décisives. Vers le milieu de la journée, on apprit aux Tuileries qu'un détachement de garde nationale composé de républicains s'était mis, sur la place des Petits-Pères, en travers d'un escadron qui allait charger des émeutiers. On vint demander l'autorisation de continuer la répression sur ces gardes nationaux, traîtres à la cause de l'ordre. Le roi recula devant ce parti extrême. Des scrupules honorables pour celui qui avait été, depuis 1830, l'homme de la garde nationale de Paris, des scrupules touchans et sages peut-être chez le père de famille arrêtèrent le roi. Il craignit d'accroître les malentendus entre lui et la garde nationale, indignement mystifiée par les factions. Il ne put pas supporter l'idée d'une tache de sang attachée au nom de sa famille. Du moment où on ne voulait pas vaincre la révolte, il fallait apaiser par des concessions l'opinion hostile. Le ministère fut changé. Il y a eu une controverse intime et douloureuse parmi les vaincus de février sur l'initiative de cette démission du cabinet, qui disloquait le pouvoir sous la pression et en face d'une émeute grossissante. Le roi se défendit avec émotion d'avoir dissous lui-même le ministère. Les amis des ministres furent convaincus que les ministres n'avaient pas déserté leur poste. Les plus

sévères reprochèrent aux membres du cabinet de n'avoir pas refusé, même aux volontés du roi, cette démission qui était la capitulation du pouvoir devant la révolte et la reddition de la société à l'anarchie, de ne l'avoir pas refusée, dis-je, de ce droit imprescriptible de l'honneur qui ne peut pas transiger avec la fuite, avec l'ombre d'une lâcheté.

A l'heure où le ministère fut changé, tout fut perdu. C'était trop tard pour la concession, trop tôt pour la répression du désordre. La sédition faisait la loi; elle sentit qu'elle pouvait tout contre ce gouvernement qui se démolissait de ses propres mains au premier coup. La bourgeoisie parisienne s'y trompa un moment. Entraînée par la propagande réformiste, impatientée de la longue durée du cabinet du 29 octobre, elle crut tout fini et se livra à la joie. Plus tard, elle a attribué à l'accident des affaires étrangères la catastrophe qui mit une fin si brusque à sa courte espérance et consacra la victoire de l'anarchie. C'est l'erreur d'une société qui veut toujours se décharger de sa responsabilité collective sur le compte de l'éternel contumace qu'on appelle le hasard. On a expliqué, par des contre-temps notés de minute en minute, la série de faits qui se termina par l'abdication du roi. On a dit que, si le roi avait appelé d'abord M. Thiers ou M. Barrot à la place de M. Molé, l'orage eût été conjuré. Illusion rétrospective! L'émeute serait montée toujours, parce qu'elle sentait que tout cédait à sa pression. Un ministère d'opposition ne pouvait la satisfaire, parce que ce n'était pas un cabinet, mais un gouvernement qu'elle voulait renverser. Un ministère d'opposition ne pouvait pas la réprimer, parce que la force d'un pareil ministère est la popularité : croire que des hommes lancés au pouvoir par un soulèvement public, une fois entrés dans la citadelle, en fermeront immédiatement la porte sur eux et commanderont le feu contre les masses qui les suivaient, c'est attendre l'impossible de la nature humaine. Aussi je regarde comme superflues les controverses que l'on a engagées sur la question de savoir qui avait donné, le jeudi, l'ordre de cesser la résistance. M. Thiers ni M. Barrot ne pouvaient avoir ce jour-là la force morale nécessaire aux sévérités de la répression.

Cependant la résistance militaire fut possible un instant, un seul instant : ce fut dans la matinée du jeudi, lorsque le commandement fut enfin donné au maréchal Bugeaud. Les dispositions que le maréchal prit sur-le-champ auraient changé la fortune de la journée, si elles avaient été vivement exécutées. Il forma deux colonnes, à la tête desquelles il plaça le général Bedeau et le général Sébastiani. Le général Sébastiani devait marcher sur l'Hôtel-de-Ville par la ligne des quais; le général Bedeau devait nettoyer le boulevard jusqu'à la Bastille. Dans le plan du maréchal, les deux corps auraient relié leurs opérations : un détachement de la colonne Sébastiani avait ordre de

remonter la rue Saint-Martin pour aller rejoindre sur le boulevard la colonne Bedeau. Les troupes partirent au point du jour. Le général Sébastiani fit son mouvement et franchit sans difficulté les obstacles. Le général Bedeau s'arrêta devant la barricade de la porte Saint-Denis : dominé par l'esprit de défiance et de retenue qui régnait depuis trois jours dans les hautes sphères du pouvoir, il hésita à emporter la barricade de vive force. Il écouta les réclamations, les prières de quelques personnes qui s'interposèrent, sous prétexte d'éviter l'effusion du sang. Le général, trompé par ces officieux négociateurs de l'émeute, consentit à retarder l'attaque et demanda de nouveaux ordres. Je tiens de l'un des hommes qui obsédèrent alors le général Bedeau (c'était un journaliste), et qui avait lui-même visité la barricade avant l'arrivée des troupes, que cet obstacle abritait une faible poignée d'émeutiers et ne pouvait opposer de résistance sérieuse; mais, pendant le délai gagné par ces pourparlers, des gardes nationaux arrivèrent: la population qui s'éveillait s'agglomera peu à peu, entourant, pressant, submergeant les soldats. Enfin, lorsque le général Bedeau reçut, au bout de deux heures, l'ordre de se replier sur la place de la Concorde, des soldats furent désarmés, des caissons d'artillerie pillés, et nous eûmes, sur le boulevard des Capucines, la douleur inouie de voir des compagnies françaises défiler la crosse en l'air, comme la garnison d'une place qui a subi une capitulation honteuse, et que l'ennemi outrage encore dans sa défaite.

Je ne fais point un récit : je ne raconterai pas les scènes intérieures au milieu desquelles le roi abdiqua. M. de Saint-Priest les a d'ailleurs reproduites, dans ce recueil même, en des pages émouvantes. Il a péremptoirement réfuté les insinuations calomnieuses qui ont imputé cet acte à un plan prémédité autour du roi. Des personnes qui vivaient auprès de Louis-Philippe m'ont dit qu'il avait quelquefois parlé d'abdiquer dans ces dernières années; mais c'était comme une pensée vague où il se réfugiait quand il était trop lassé des animosités qui s'acharnaient à sa personne et des méprises de l'opinion publique. J'ai entendu dire aussi qu'au commencement du mois de février, M. Barrot, prévoyant que la lutte des partis pourrait amener des solutions extrêmes, avait voulu attirer l'attention de M. Thiers sur l'éventualité d'une régence; mais M. Thiers repoussa cette prévision comme chimérique, et ne voulut pas admettre l'idée que le roi pût ne point finir ses jours sur le trône. L'insinuation du livre de M. de Lamartine, qui représente M. Thiers comme tournant ses pensées vers une régence de Mme la duchesse d'Orléans, est absolument calomnieuse. L'abdication jaillit donc de la circonstance; elle fut, après la retraite du ministère Guizot, après les ministères Thiers et Barrot, le prochain degré où devaient monter la crue et le débordement révolutionnaires. La première per-

sonne qui en parla aux Tuileries ne fut point M. Émile de Girardin. Lorsque M. de Girardin arriva, il y avait une demi-heure que cette concession extrême avait été demandée par un journaliste de courage et de conscience, qui se croyait autorisé par les hommes du *National* à présenter l'abdication comme la dernière limite de leurs exigences. Vainement des hommes d'une intrépidité d'esprit et de cœur imployable, le maréchal Bugeaud, à ce que raconte M. de Lamartine, et, au dernier moment, M. Piscatory, s'efforcèrent-ils d'arrêter le roi. Louis-Philippe crut que son abdication avertirait et rallierait la garde nationale autour de son petit-fils. Pour défendre sa couronne contre la désaffection apparente de la garde nationale, il refusa d'encourir la responsabilité du sang versé : il abdiqua.

On assure que, même après les conséquences, alors imprévues pour lui, de cet acte solennel, Louis-Philippe, dans l'exil, n'a jamais regretté, ni pour l'honneur de son nom ni pour le destin de sa famille, d'avoir renoncé à une répression sanglante. Jusqu'à la dernière heure, le succès était possible, certain; Louis-Philippe n'en doute pas. On rapporte seulement que le vieux roi dit, en parlant de ceux qui lui conseillaient la vigueur : « Le 15 mai leur donne raison, mais les journées de juin me donnent raison à moi-même; il n'y a que les gouvernemens anonymes qui puissent faire ces choses-là. » Si ce mot a été réellement prononcé, on ne saurait le reprocher au roi Louis-Philippe; mais il est l'expression la plus éclatante du manque de foi qui a énervé la société et le pouvoir dans les journées de février. Lorsqu'un gouvernement ne croit tenir ses droits que de la volonté d'une société, il n'est pas surprenant qu'il n'ose se servir de ceux qu'il se sent refusés par le sentiment actuel de cette société. Telle a été la situation du roi Louis-Philippe. L'opinion publique affolée lui a fait défaut; il ne s'est pas senti assez fort pour assurer le salut public en faisant violence à la démence passagère de l'opinion. Il a craint que la société ne lui pardonnât point l'initiative redoutable que commandent les nécessités terribles. Cependant le pouvoir et la société doivent être unis l'un à l'autre par les liens d'une foi supérieure. Il est des cas où il faut que le pouvoir sauve la société, ou se sacrifie pour elle malgré elle-même; mais, pour que le pouvoir ait foi dans son devoir, il faut qu'il ait foi dans son droit. Quant aux sociétés qui méconnaissent les droits du pouvoir, elles regrettent longtemps, comme la France depuis février, d'avoir trahi le pouvoir tombé, et elles paient la reconstruction du pouvoir nouveau de leur liberté, de leur richesse et de leur sang.

III.

J'ai montré comment le gouvernement était tombé, non sous la force

de l'agression, mais en s'affaissant sur lui-même. J'arrive à l'intervention et à la responsabilité de M. de Lamartine dans le dénoûment du drame.

Dans les crises de la vie politique, les hommes qui tiennent de leur génie, de leur influence, de leur situation, l'honneur et le fardeau d'une responsabilité, sont quelquefois obligés de prendre des résolutions immédiates, soudaines, sous la pression d'un double devoir : l'un inspiré par le sentiment, l'autre suggéré par la réflexion; l'un dicté par le cœur, l'autre par la raison. La décision à prendre a des effets immédiats et des résultats lointains; un élan de l'ame signale les premiers, une délibération de la pensée calcule et mesure les seconds. Quelques esprits sans chaleur croient qu'il peut y avoir lutte, en quelques circonstances, entre le devoir de sentiment et le devoir de raison. Quand cela serait vrai, la générosité humaine place toujours l'intuition de l'ame, qui provoque aux dévouemens héroïques, au-dessus de la supputation qui conseille les prudences et les réserves politiques. Quand cela serait vrai encore, au moins faudrait-il que l'homme en qui la raison comprime le cœur ne se trompât point dans son calcul, et ne prît pas un parti contraire aux motifs mêmes qu'il allègue comme ses mobiles; mais cela n'est point vrai. La lumière qui jaillit du cœur n'est jamais trompeuse. Si de maladroits calculateurs le pensent un instant, c'est que leurs prévisions étriquées n'embrassent pas toutes les conséquences de leurs actes. Un triste exemple de ces capitulations aussi lâches qu'inhabiles du cœur à la raison faussée est celui de Vergniaud, ce rhéteur gonflé de phrases, qui aurait voulu sauver Louis XVI, et qui vota sa mort.

Ce double devoir a été proposé à M. de Lamartine dans la séance de la chambre des députés du 24 février. Comment a-t-il répondu?

Mme la duchesse d'Orléans se rend avec ses deux fils au sein de la représentation du pays. La couronne est entre les mains d'un enfant et d'une femme : cette femme et cet enfant viennent demander protection à une assemblée française, voilà pour le sentiment, et en échange ils lui apportent la dernière base autour de laquelle et sur laquelle se puissent reconstituer un pouvoir régulier et une défense énergique et prompte de la société, voilà pour la raison. Le cœur et la raison disent encore que ce jeune prince et sa mère sont innocens des reproches qu'une opinion surexcitée adresse à l'ancien roi; que repousser leur appel, c'est envoyer dans l'exil cette princesse jeune, vertueuse, aimée, et cet orphelin puni pour la faute d'un autre; que repousser leur appel, c'est précipiter la France dans l'insondable abîme des révolutions. Enfin, comme si la générosité et le devoir ne parlaient pas encore assez haut, une bande d'hommes armés, qui viole l'enceinte de l'assemblée et menace la sûreté de la princesse et de ses fils, rend plus touchans et plus sacrés ces débris du naufrage d'une dynastie, et fait

solidaire de leur cause chaque député insulté dans l'inviolabilité de son droit légal.

Je suis de ceux qui ont eu le navrant privilége d'assister à ce 10 août de la royauté de 1830, et qui attendaient avec espérance que M. de Lamartine prît la parole. Avec les qualités dont j'avais jusqu'à ce jour aimé l'apparence dans le caractère public de M. de Lamartine, je ne pensais point qu'une occasion plus émouvante et plus glorieuse pût jamais se présenter à lui, et je ne doutais point que son ame et son talent ne fussent à la hauteur de l'héroïsme de cette scène. Je ne connaissais pas alors les engagemens que M. de Lamartine venait de contracter, vis-à-vis de quelques meneurs républicains, dans un entretien raconté dans l'*Histoire de la révolution de* 1848; j'ajouterai au récit de M. de Lamartine quelques détails, les noms propres, par exemple, négligés dans sa narration ondoyante.

Au début des journées révolutionnaires, un ami de M. Bastide s'était rendu chez M. de Lamartine pour connaître ses dispositions dans ces graves conjonctures. M. de Lamartine parut, dans ces premiers pourparlers, préparé à la révolution, et montra un républicanisme dont l'ancien républicain fut lui-même surpris. Le 24 février, avant l'ouverture de la séance, au moment où l'abdication du roi donnait un degré de plus à franchir à la marée révolutionnaire, MM. Bastide et Hetzel allèrent demander M. de Lamartine à la chambre des députés. Il s'agissait de se concerter sur ce qu'il y avait à faire immédiatement. Tandis que M. de Lamartine conduisait ses compagnons dans un bureau de la chambre, il rencontra M. Marrast du *National*, et M. Bocage, acteur de l'Odéon. Ces messieurs se joignirent au premier groupe. On entra dans une salle, et la délibération d'où allait sortir l'arrêt de la France commença. M. Marrast prit le premier la parole. Dans le discours que M. de Lamartine a reproduit, M. Marrast, tout en réservant ses principes républicains et ses espérances dans la réalisation future de ses doctrines, laissa ouverte à M. de Lamartine l'alternative de la régence. « Lamartine, je cite l'*Histoire de la révolution de* 1848, demanda un instant de réflexion pour peser dans son esprit une résolution et une responsabilité si terribles. Il posa ses deux coudes sur la table, il cacha son front dans ses mains, il invoqua mentalement les inspirations de celui qui seul ne se trompe pas, il réfléchit presque sans respirer cinq ou six minutes, » et enfin, après toutes ces précautions et toutes ces cérémonies de Moïse consultant Dieu sur la montagne, qui durent paraître bien superflues à celui des interlocuteurs qui avait déjà reçu ses confidences républicaines, M. de Lamartine écarta les mains et répondit que son dernier mot était la république. J'examinerai tout à l'heure les motifs dont il appuya sa conclusion.

M. de Lamartine avait donc donné sa parole à MM. Bastide, Hetzel,

Marrast et Bocage, quand il entra dans la salle des séances. Ce fut alors que Mme la duchesse d'Orléans, accompagnée de son noble et généreux beau-frère, M. le duc de Nemours, fut introduite dans l'assemblée. « Dans ce moment, dit M. de Lamartine avec une affectation de sentiment si peu d'accord avec sa conduite durant cette journée, dans ce moment sa cause était gagnée dans les yeux et dans les cœurs de tous. La nature triomphera toujours de la politique dans une assemblée d'hommes émus par les trois plus grandes forces de la femme sur le cœur humain, la jeunesse, la maternité et la pitié. » Cette cause, M. de Lamartine se flatte avec raison d'avoir pu la gagner par son éloquence, même après l'invasion de la chambre par les émeutiers, même après les discours révolutionnaires de MM. de Larochejaquelein, Marie et Ledru-Rollin. « Il n'y avait pour cela, dit-il, qu'à jeter à la tribune le cri qui était au fond de tous les cœurs.... La présence de la duchesse, sa pâleur, son regard suppliant, ces enfans pressés sur son cœur, étaient la moitié de l'éloquence nécessaire pour subjuguer une assemblée d'hommes sensibles. Jamais orateur n'eut derrière lui une pareille cliente et de pareils cliens. Ils rappelaient ces cortéges de femmes et d'enfans détrônés que les orateurs étalaient, pour l'attendrir, devant le peuple romain. Le peuple français est bien plus malléable aux larmes. Lamartine n'avait qu'à dire à la princesse et à ses fils : « Levez-« vous! Vous êtes la veuve de ce duc d'Orléans dont le peuple a cou-« ronné en vous la mort et le souvenir! vous êtes les enfans privés de « ce père et adoptés par la nation! vous êtes les innocens et les victimes « des fautes du trône, les hôtes et les supplians du peuple! Vous vous « sauvez du trône dans une révolution! Cette révolution est juste, elle « est généreuse, elle est française! Elle ne combat pas des femmes et des « enfans, elle n'hérite pas des veuves et des orphelins, elle ne dépouille « pas ses prisonniers et ses hôtes! Allez régner! Elle vous rend par « compassion le trône perdu par les fautes dont vous n'êtes que les « victimes. Les ministres de votre aïeul ont dilapidé votre héritage. « Le peuple vous le rend. Il vous adopte, il sera votre aïeul lui-même. « Vous n'aviez qu'un prince pour tuteur, vous aurez une mère et une « nation. » La chambre se serait levée en masse à ces paroles, relevées par la vue, par les larmes, par les mots entrecoupés de la duchesse, par l'enfant élevé sur les bras de sa mère et apporté sur la tribune. Lamartine aurait entraîné l'assemblée et quelques gardes nationaux présens au palais, à la suite de la princesse, sur la plate-forme du péristyle. De là il aurait montré la veuve et l'enfant au peuple indécis, aux troupes fidèles. Les acclamations étaient certaines. Ce cortége, grossi de torrens de gardes nationaux et de peuple dans sa marche, ramenait la duchesse et ses enfans aux Tuileries. Il proclamait la régence. Quelle péripétie! quel drame! quel dénoûment! »

Ce dénoûment, dont M. de Lamartine n'a voulu faire qu'un rêve rétrospectif de sa vanité, je l'attendais de lui, avec la plus grande partie des témoins de ce spectacle plein d'angoisses, lorsqu'il parut à la tribune. On dit que Mme la duchesse d'Orléans ne partagea point cette confiance; on dit qu'un député qui leva les yeux vers la princesse comme pour échanger avec elle une étincelle d'espoir ne rencontra dans son regard que la lueur d'un sourire de défiance et de tristesse. Peut-être la mère du comte de Paris pensait qu'elle ne pouvait trouver un défenseur dans l'historien qui a écrit des paroles si cruelles à la mémoire de la reine Marie-Antoinette. La duchesse d'Orléans ne se trompait pas. M. de Lamartine fut inexorable. Cette éloquence si riche d'éclats phosphorescens, mais qui ne s'échauffe et ne brûle jamais, fut glaciale comme la destinée. M. de Lamartine envoya la veuve et les orphelins à l'exil et livra la France à la révolution. Il fut fidèle à MM. Marrast, Bastide et Bocage.

Pour moi, en écoutant ces paroles qui transperçaient comme le désespoir l'ame de la duchesse d'Orléans, en contemplant le nouveau Vergniaud de ce nouveau 10 août, je trouvai son châtiment dans un souvenir. Je me rappelais, pour l'avoir lu dans l'*Histoire des Girondins*, que, le 10 août, le père de M. de Lamartine était parmi ces loyaux gentilshommes qui allèrent grossir la garde de Louis XVI; le père de M. de Lamartine partit *sans espoir, mais sans hésitation*, et fut glorieusement blessé d'un coup de feu dans le jardin des Tuileries. J'ignorais encore alors, j'ignorais les liens de patronage et d'hospitalité qui avaient lié autrefois la famille de M. de Lamartine à la maison d'Orléans; j'ignorais que la mère de M. de Lamartine avait été élevée à Saint-Cloud avec le roi Louis-Philippe. Je n'avais pas lu cette page des *Confidences* : « Combien de fois ma mère ne nous a-t-elle pas entretenus de l'éducation de ce prince, qu'une révolution avait jeté loin de sa patrie, qu'une autre révolution devait porter sur un trône! (Et on ajoute involontairement, que M. de Lamartine devait chasser une dernière fois de son pays!) Il n'y a pas une fontaine, une allée, une pelouse des jardins de Saint-Cloud que nous ne connaissions par ses souvenirs d'enfance avant de les avoir vues nous-mêmes. Saint-Cloud était pour elle son Milly, son berceau, le lieu où toutes ses premières pensées avaient germé, avaient fleuri, avaient végété et grandi avec les plantes de ce beau parc. » Je n'avais pas lu non plus ce passage : « Les princesses de la famille d'Orléans étaient exilées. Elles écrivaient quelquefois à ma mère. Elles se souvenaient de leur amitié d'enfance avec les filles de leur sous-gouvernante. Elles ne cessèrent pas de les entourer de leur souvenir dans l'exil et de leurs bienfaits dans la prospérité. » Et maintenant M. de Lamartine exilait avec un discours de ce beau parc, qui avait été aussi leur berceau, les petits-fils du pro-

priétaire de Saint-Cloud et le royal vieillard dont sa mère avait partagé les études et les jeux d'enfance. Et maintenant qu'à l'heure de l'infortune, une princesse de la maison d'Orléans avait besoin du secours de M. de Lamartine, M. de Lamartine oubliait que les princesses de la maison d'Orléans n'avaient cessé d'entourer sa mère de leur souvenir dans l'exil et de leurs bienfaits dans la prospérité! Ah! si ce n'était pas assez de tant de faiblesse, d'innocence et de malheur pour toucher l'imagination du poète et le cœur du gentilhomme, au moins cette dernière amertume aurait dû être épargnée aux débris de la maison d'Orléans, et le mot irrévocable qui les bannissait n'aurait pas dû être prononcé par le petit-fils de la sous-gouvernante de Louis-Philippe!

Faudrait-il voir une excuse détournée de cette indifférence dans cette phrase de M. de Lamartine : « Il n'avait jamais oublié ce que sa mère lui avait commandé de souvenirs pieux envers cette race; mais la famille paternelle de M. de Lamartine était royaliste constitutionnelle, ennemie par conséquent des opinions révolutionnaires et des prétentions usurpatrices, d'une royauté usurpée sur la tête du duc d'Orléans ? » Mais à l'instant même le général Oudinot, connu pour aimer aussi peu que la famille de M. de Lamartine ce que celui-ci appelle des prétentions usurpatrices, venait de donner une chevaleresque leçon aux froides rancunes qui ne se fondaient pas sous l'émotion de cette heure terrible. Il avait, à la tribune, mis tout son dévouement au service de la duchesse d'Orléans. La générosité du soldat avait imposé silence aux préférences de l'homme de parti. Ce n'est pas ainsi que M. de Lamartine se défend de n'avoir pas obéi à ce que j'ai appelé le devoir du cœur. Il fait honneur des sévérités de son ame à la fermeté de sa raison. « Il arracha, dit-il, son cœur de sa poitrine, il le contint sous sa main pour n'écouter que sa raison. » Il prétend que la régence n'eût pas été la paix, mais une trêve courte et agitée; que la révolution eût été terrible, convulsive, insatiable avec ce faible gouvernement de sentiment et de surprise. Du reste, en agissant ainsi, « il aurait perdu, dit-il, non-seulement la république, mais les victimes mêmes de la catastrophe qu'il aurait dévouées en les couronnant. »

Ah! que M. de Lamartine retire au moins cette dernière excuse. Qu'il ne dise pas qu'il a voulu sauver d'un destin sanglant la duchesse d'Orléans et son fils, en refusant de les défendre. Il s'agissait bien alors d'un péril lointain, hypothétique, imaginaire! M. de Lamartine avait sous les yeux le danger présent. Ce n'était pas dans l'avenir qu'il fallait sauver cette femme et ces enfans, c'était à l'instant même. La vie de la duchesse, la vie de ses fils, étaient menacées par la bande hideuse que M. Marrast avait introduite en disant : « Je vais chercher le vrai peuple! » Elles étaient menacées par ces exécuteurs des journées révo-

lutionnaires, race de tous les temps, que Bonaparte voyait passer le 20 juin, en disant à Bourrienne : « Suivons ces gueux-là ! » Elles étaient menacées; M. de Lamartine le déclare à toutes les lignes de son récit. Quand la duchesse sortit, quand elle fut séparée de ses enfans emportés par la foule, quand tous les cœurs fidèles au malheur se serraient d'une inexprimable angoisse, c'était alors qu'il fallait penser à sauver d'innocentes victimes. Les sauver, M. de Lamartine le pouvait; on l'a vu tout à l'heure, c'est lui-même qui l'affirme. Que faisait-il donc au moment où la duchesse d'Orléans, arrachée à ses fils, errait dans les couloirs et brisait de son frêle corps les carreaux d'une fenêtre sous la pression de la houle populaire? M. de Lamartine avait si bien arraché son cœur de sa poitrine, qu'il s'occupait de composer et de faire proclamer des listes de gouvernement provisoire.

En effet, lorsque la duchesse d'Orléans eut été forcée de quitter la salle, lorsque les députés furent partis, ceux qui étaient allés chercher le vrai peuple désirèrent s'en débarrasser. Il fallait, pour cela, lui donner la satisfaction d'acclamer un gouvernement provisoire. Un ami de M. Bastide trempa son doigt dans un encrier, et écrivit sur une immense feuille de papier six noms qu'on proposait au peuple : c'étaient MM. Dupont de l'Eure, Lamartine, Arago, Garnier-Pagès, Marie et Ledru-Rollin. M. Bastide piqua cette affiche improvisée sur la pointe d'une baïonnette, et l'agita au bout d'un fusil devant la foule; mais M. Bastide fut bientôt fatigué : d'ailleurs, tous ne pouvaient lire, et la feuille de papier mollissant retombait sur elle-même et dérobait plusieurs noms. Il valait mieux faire proclamer la liste par un homme influent. Le vacarme était trop grand, et la voix de M. Dupont de l'Eure trop faible : on s'adressa à M. de Lamartine. M. de Lamartine répondit : « Je ne peux pas lire cette liste, mon nom y est. » On se mit en quête d'une autre voix retentissante : on aperçut cet illustre M. Crémieux, le factotum de la journée, l'homme qui avait essayé le matin de grimper au ministère, qui avait plus tard mis le roi en voiture, qui avait écrit le brouillon d'un discours à l'usage de la duchesse d'Orléans, et qui ensuite avait pris la parole pour demander la formation d'un gouvernement provisoire. On lui passa la liste : « Je ne peux pas la lire, dit-il, mon nom n'y est pas! » Dans les révolutions, la farce coudoie à tout moment la tragédie. Enfin, lorsque le nom de M. Crémieux eut été dûment couché sur la liste et que la liste eut été acclamée par cette majestueuse représentation de la France, on se mit en route pour l'Hôtel-de-Ville. En passant devant la caserne du quai d'Orsay, M. de Lamartine, mourant de soif, demanda aux soldats un verre de vin : « Amis, s'écria-t-il, voilà le banquet! » Et il but. On se remit en marche. M. Dupont de l'Eure avait été placé dans un mylord; M. Crémieux était à côté de lui; M. de Lamartine allait en avant. Durant le

trajet, M. Bastide, mettant le temps à profit, lui donna des leçons de protocole révolutionnaire et d'étiquette républicaine.

IV.

Voici en substance quelle était la politique devant laquelle M. de Lamartine affirme qu'il fit taire ses sentimens dans la journée du 24 février; ce sont du moins les raisons qu'il donna au conciliabule républicain tenu avant la séance, pour adopter immédiatement la république au lieu de la régence. M. de Lamartine repoussait la régence, « parce qu'elle ne serait, disait-il, que la fronde du peuple avec l'élément communiste de plus; parce que le peuple, calmé un moment par la proclamation de la régence, reviendrait le lendemain à l'assaut pour arracher une autre nouveauté; parce que chacune de ces manifestations irrésistibles emporterait un dernier lambeau du pouvoir; parce qu'alors on tomberait dans le 93 de la misère, du fanatisme, du socialisme, dans la guerre civile de la faim et de la propriété; parce que, en voulant arrêter une femme et un enfant sur la pente d'un détrônement pacifique, on ferait rouler la France, la propriété, la famille, dans un abîme d'anarchie et de sang. »

J'avoue qu'il me paraît sans intérêt de discuter les conséquences éventuelles d'un fait qui ne s'est point accompli : je ne veux pas me faire l'avocat posthume de la régence; mais, ayant à juger M. de Lamartine comme homme politique, je ne peux m'empêcher de retourner contre lui l'écrasant témoignage de ses paroles, car enfin les résultats qu'il attribuait à la régence demeurent hypothétiques; ces résultats ont été, au contraire, littéralement réalisés par cette révolution que M. de Lamartine a consommée sous prétexte de les écarter. Qu'avons-nous vu, en effet, depuis le 24 février et tant que M. de Lamartine est resté au gouvernement? Le peuple, excité plutôt que calmé par la proclamation de la république, est revenu le lendemain à l'assaut pour arracher d'autres nouveautés; chacune des manifestations qui assaillaient le gouvernement provisoire emportait un dernier lambeau du pouvoir; on est tombé un instant dans la guerre civile de la faim et de la propriété, et enfin la France, la propriété, la famille, ont roulé, le 23 juin, dans un abîme d'anarchie et de sang, et, quand elles en sont sorties, M. de Lamartine n'était plus au pouvoir.

Toute l'histoire de M. de Lamartine au gouvernement provisoire est enfermée dans cette contradiction. Les républicains de la veille, depuis M. Goudchaux jusqu'à M. Proudhon, ont attribué l'avortement de leur parti et les malheurs de la France depuis février à ce seul fait, que la république est arrivée trop tôt et les a surpris sans idées mûries, sans projets arrêtés, sans politique immédiatement applicable.

Non-seulement, comme nous l'avons vu, M. de Lamartine, pour son compte, s'est précipité dans la révolution avec une égale disette d'idées, mais les faits ont démenti ses prévisions, et la force des choses a sans cesse violenté ses desseins. M. de Lamartine a eu la maladresse de mettre au frontispice de son livre cette présomptueuse épigraphe empruntée à Fabius : « Tous les nautonniers et les pilotes peuvent gouverner quand la mer est calme; mais, quand la tempête se lève et que la mer troublée et les vents battent le navire, alors ce sont des hommes qu'il faut! » S'il valait la peine d'analyser la partie du livre où M. de Lamartine raconte l'histoire du gouvernement provisoire, ce serait la plus humiliante réfutation de cette superbe forfanterie. Au lieu de maîtriser la tempête, M. de Lamartine fut le jouet de tous les flots. Le gouvernement provisoire fut le gouvernement du hasard; on en peut recueillir l'aveu dans les dépositions des collègues de M. de Lamartine, dans les paroles de M. de Lamartine lui-même, rapportées par l'*Enquête* de l'assemblée nationale sur l'affaire du 15 mai. « Le peuple, dit M. Marie, était maître du gouvernement plus que le gouvernement n'était maître du peuple; » mais il y avait des hommes qui étaient véritablement les maîtres de cette partie de la nation et de la population de Paris que les démagogues appellent le peuple. Ces hommes, c'étaient ces chefs de clubs, ces artistes en conspiration, ces soudaines et lugubres célébrités qui éclatèrent aux yeux du pays le jour où la révolution fut déchaînée; ces hommes sont ceux qui firent le 17 mars, le 16 avril, le 15 mai. Le gouvernement provisoire, esclave du peuple, fut obligé de compter, de négocier avec eux jusqu'au jour où l'assemblée nationale fut réunie. Contre ces influences, le gouvernement provisoire, c'est M. Crémieux qui parle, n'avait d'autre force « qu'une force morale, une force de parole. » — « Quand on craignait un mouvement, continue M. Crémieux, quand la crainte était sérieuse, mon avis (c'était l'avis et c'était le rôle du gouvernement provisoire) était de faire les concessions qui n'engageaient l'honneur ni le courage d'aucun de nous, et qui auraient pour résultat de ne pas emporter le gouvernement provisoire. » Aussi voyez, dans les grandes épreuves de ces tristes mois, dans ces mouvemens populaires qui remuaient dans Paris cent ou deux cent mille hommes, à quoi tint le sort de la France! Le 17 mars, si l'anarchie ne fut pas maîtresse de Paris, si le club Blanqui ne renversa pas le gouvernement provisoire, il faut en rendre grace à l'influence de M. Cabet. « Cabet parla sagement, dit M. Marie, et se borna à demander l'ajournement des élections. Le club Blanqui exigeait une délibération immédiate; Cabet s'y opposa, et eut un grand ascendant. » Or, conformément à la théorie de M. Crémieux, on sut reconnaître l'honnêteté de Cabet, et l'ajournement des élections fut prononcé. Le 16 avril, la conspiration avait un but plus précis :

elle voulait décidément renverser le gouvernement provisoire et y porter les hommes qui s'intronisèrent à l'Hôtel-de-Ville le 15 mai. A quoi tint le salut de la France! Prévenu, le matin, du plan des conjurés, M. de Lamartine dit à M. Ledru-Rollin : « Ministre de l'intérieur, vous avez le droit de faire battre le rappel; si *par hasard* il y a une garde nationale dans Paris, nous sommes sauvés. » Dans ce moment, grace à la révolution de février et au gouvernement provisoire, qui avait désorganisé la garde nationale et armé les clubs, « la garde nationale, suivant le témoignage de M. de Lamartine, était un problème. » Cependant, grace au général Changarnier, qui *par hasard* alla ce jour-là au ministère des affaires étrangères et à l'Hôtel-de-Ville, grace à la garde nationale, qui *par hasard* existait encore, grace donc, en un mot, *au hasard*, le gouvernement provisoire, Paris et la France furent sauvés; le mouvement du club Blanqui, suivant l'expression de M. Ledru-Rollin, fut noyé dans la garde nationale, et l'on put arriver à cet autre *hasard* qui déjoua le coup de main du 15 mai. Nous ne disons rien encore de ce qui se passait dans ce temps-là au sein même du gouvernement provisoire. Le chef-d'œuvre de l'habileté, le comble du bonheur, furent d'y ajourner le déchirement jusqu'à la réunion de l'assemblée. Là, raconte M. Arago, « quand la querelle devenait plus vive, je disais : « Appelez vos adhérens, je ferai « battre le rappel, et nous déciderons la question à coups de fusil... » « Des coups de fusil! nous disait-on alors assez facilement. — Eh bien! « soit, des coups de fusil, répondais-je. » Là encore, le membre le plus influent de la minorité, M. Ledru-Rollin, redoutant lui-même le mouvement qu'il favorisait, croyait sauver son honneur en disant que, s'il était entraîné trop loin, il lui resterait assez de temps pour se brûler la cervelle. Là enfin, M. Garnier-Pagès, un des hommes les plus honnêtes que ces événemens aient portés au pouvoir, se consolait et se justifiait en disant : « Ainsi vont les choses en temps de révolution! »

M. de Lamartine a résumé en une éclatante image tout son rôle au pouvoir : il a conspiré avec les factions et avec leurs chefs, comme le paratonnerre conspire avec la foudre; il faut ajouter seulement que la foudre, c'était lui-même qui l'avait forgée. Crevez la métaphore, allez au fait : quel beau couronnement d'une haute ambition, quel noble jeu pour un grand génie, quelle gloire pour un homme d'état d'employer toutes ses facultés à séduire, caresser, amuser des hommes tels que Cabet, Barbès, Caussidière, Sobrier, à en venir jusqu'à offrir à Blanqui des postes diplomatiques (1)! Quelle joie intérieure et quel

(1) « Il (Lamartine) lui demanda s'il consentirait à servir une république selon ses vues dedans ou dehors..... Blanqui ne parut pas éloigné de l'idée de servir au dehors un gouvernement dont il honorerait les ministres et dont il partagerait les vues. » *Histoire de la Révolution de* 1848, t. II, p. 251.

légitime orgueil devant les contemporains et devant l'histoire, ces conspirations avec la foudre doivent éveiller dans l'ame, quand après tout on ne dissipe pas l'orage, mais on ne réussit qu'à l'ajourner; quand on quitte le pouvoir en laissant son pays engagé dans la plus terrible bataille civile qu'il ait jamais vue! Pour obtenir ces triomphes, il ne faut pas être un pilote des temps ordinaires, il faut être un homme; il faut être Fabius ou M. de Lamartine!

V.

Le soir du 24 février 1848, je remontais, vers dix heures, avec un de mes amis, la rue du faubourg Saint-Honoré. Au camp des vainqueurs, dans les quartiers populeux, au bivouac des barricades, sur la place et dans les salles de l'Hôtel-de-Ville, au palais des Tuileries, au château de Neuilly, la révolution, en ce moment, achevait et fêtait sa journée dans le tumulte et dans l'ivresse. Au camp des vaincus, dans le quartier où je me trouvais alors, elle triomphait par la solitude et la stupeur. Il fallait voir là aussi le spectacle de sa victoire. Les révolutionnaires avaient improvisé pour cette nuit une mise en scène digne d'elle. Comme le jour finissait, quelques héros d'occasion avaient couru de maison en maison, donnant aux portiers l'ordre d'illuminer depuis l'entresol jusqu'aux mansardes, et menaçant de casser les vitres des réfractaires. Ils furent obéis à souhait. Je ne verrai de ma vie illumination pareille. La rue du faubourg Saint-Honoré était incendiée de lumières. Des rubans de feu serpentaient au front des maisons qui font face à la longue ligne des hôtels, depuis l'Élysée jusqu'à la rue Royale. C'était d'un effet étrange, fantastique. Cette partie de Paris, sillonnée ordinairement par les voitures à toutes les heures de la nuit, était complétement déserte. La lumière, plongeant dans le vide, le grandissait. La rue avait cette morne sonorité qui donne le soir un retentissement au moindre bruit de voix ou de pas dans les quartiers abandonnés. Les maisons, muettes et closes, tremblaient derrière les flammes fumeuses des lampions. Le ciel avait repris, entre deux tempêtes, la sérénité qu'il a toujours, dit-on, la nuit qui suit le combat au-dessus des champs de bataille; mais, éteintes par cette illumination *à giorno*, les étoiles pâlissaient dans l'azur sombre, comme des larmes blanches sur une tenture funèbre. Nous rencontrâmes six hommes qui portaient un cadavre sur un brancard. Lorsque nous fûmes à côté d'eux, une voix caverneuse cria : Chapeau bas! Le cri lugubre se répéta deux fois derrière nous, s'étouffa dans l'éloignement, et les funérailles du combattant de février disparurent comme dans les profondeurs d'une chapelle ardente.

Je me souviendrai toujours des émotions et des pensées qui m'agi-

taient en ce moment, le premier où je pus me recueillir dans cette journée dont j'avais suivi avec une curiosité haletante et désespérée les tristes épisodes. Cette patrouille mortuaire qui s'en allait en battant lourdement le pavé, cette illumination de deuil, ce silence consterné, proclamaient l'inflexible fatalité du fait accompli. Ainsi, disais-je, tout est consommé : le pouvoir est détruit; la société n'est plus protégée par elle-même; la France appartient à la fatalité et à son plus terrible ministre, la multitude déchaînée; la révolution triomphe! Cette révolution qui n'avait eu jusqu'alors pour moi que la sonorité d'un mot historique ou le sens d'une idée abstraite, elle éclatait maintenant dans mon cerveau comme une sensation vivante. Je n'aurais pas cru qu'un événement politique pût infliger des tortures si cruelles à un témoin obscur qui n'y était mêlé que par la pensée. J'éprouvai les mêmes déchiremens intérieurs que nous avons tous ressentis dans les grandes crises de la vie. Ma raison, ma liberté, s'étaient toujours révoltées contre le lâche préjugé, contre le fanatisme stupide du dix-neuvième siècle, qui glorifie sous le nom de révolutions toutes les séditions victorieuses et toutes les convulsions publiques, car je savais qu'un peuple en révolution est comme un équipage qui tue son capitaine, coupe ses mâts, brise son gouvernail, et ne peut plus atteindre la terre ferme qu'à travers les naufrages. Pour le salut de notre vieille France si cruellement tourmentée depuis soixante ans, pour l'honneur de la civilisation, qui ne fut jamais plus orgueilleuse qu'en ce siècle, j'avais cru, j'avais espéré que nos progrès sociaux pourraient s'accomplir noblement, sûrement, par les institutions représentatives, c'est-à-dire par la liberté régulière, — par les discussions publiques, c'est-à-dire par la raison. Cette foi et cette espérance étaient maintenant écrasées sous un mot : la révolution triomphe!

Je m'abîmais dans la contemplation du passé irrévocable, de l'avenir impénétrable. Je m'indignais en voyant des hommes que j'aime, enivrés des obscurités de cet avenir béant, pris du vertige que donne le roulis des foules insurgées, s'abandonner avec une effrayante joie à la fascination de l'abîme. Quelques heures auparavant, j'avais quitté un écrivain convaincu et sérieux; ridiculement armé d'une épée empruntée au vestiaire du Théâtre-Français, il marchait, flamberge au vent, vers l'Hôtel-de-Ville pour y grossir la troupe des amis de M. de Lamartine. Dans la maison d'où je sortais, on venait de recevoir une curieuse visite. On avait annoncé M. le comte....., dont les opinions bien connues de nous n'étaient certes pas révolutionnaires. On vit entrer dans le salon un gamin de Paris. C'était un jeune homme frêle, leste, un peu voûté, avec la blouse serrée à la taille, deux pistolets à la ceinture, la casquette ronde jetée en arrière sur ses longs cheveux blonds, l'œil fatigué et railleur sous la petite visière, un vrai enfant

de Paris, sauf la finesse de la chaussure. Cet élégant jeune homme nous conta ses prouesses de la journée, mit sur la table des plumes et des rubans ramassés au sac des Tuileries, un bout de galon du trône. Il faisait admirer fièrement aux demoiselles de la maison son costume d'émeute, joyeux comme un étudiant qui court pour la première fois avec un bonnet de pierrot et un faux nez au bal de l'Opéra. Un vrai gamin, « mon gamin, » disait-il, était venu le prendre pour l'emmener à un assaut que le peuple allait donner la nuit même au château de Vincennes. Il n'avait pu décider ses domestiques à le suivre. Il fit une dernière pirouette et sortit. Ainsi partaient pour l'inconnu l'homme de pensée et l'homme d'émotion, et en songeant à cette étourderie au milieu de cette ruine, à cette folie de carnaval délirant à travers la guerre civile, à ce fouillis de passions, d'intérêts, de convoitises, de haines, d'ignorance, de légèreté, de perversité, de chimères terribles, d'aspirations généreuses, de farces grotesques, qui allaient tournoyer dans le cratère de Paris et déborder sur la France, — je me demandais l'ame navrée : Qu'est-ce que cette révolution?

La lecture du livre de M. de Lamartine vient d'évoquer en moi les visions funèbres et grimaçantes de cette heure d'agonie. Les faits qu'il retrace, les idées qu'il exprime, la composition littéraire, respirent également ce hideux et ridicule dévergondage qui fut le caractère des premières journées de la révolution de février. La narration est diffuse, tourbillonnante ; elle brouille tous les faits, tous les noms, toutes les dates; devant l'inexactitude avec laquelle sont rapportées des scènes auxquelles M. de Lamartine a pris part, on dirait qu'un somnambulisme étrange lui a ravi l'observation de ce qui s'est passé sous ses yeux. Les idées les plus contradictoires se heurtent d'une phrase à l'autre, affirmées avec la même emphase dogmatique. C'est une perpétuelle hallucination, qui n'a d'unité que par l'apothéose constante que M. de Lamartine se décerne à lui-même. Ce livre, sans autorité comme document historique, absurde et faux comme inspiration politique, funeste au point de vue littéraire au nom de M. de Lamartine, est précisément par ses défauts la digne peinture d'un si triste épisode de notre histoire.

Le tableau désolé qui, dans la soirée du 24 février, m'apparaissait dans l'avenir, l'histoire le montre à tous maintenant dans le passé; mais les yeux de M. de Lamartine ne se sont point ouverts! Et cependant quels démentis les faits n'ont-ils pas donnés à toutes ses illusions! Il a entrepris la révolution au nom de la liberté, et depuis dix-huit mois la France ne respire plus que sous le régime de l'état de siége; — au nom de la fraternité, et depuis dix-huit mois la France est déchirée par une guerre de classes; — au nom des intérêts des masses, et depuis dix-huit mois le chômage a affamé le travailleur; — au nom du pro-

grès, et depuis dix-huit mois cette diffusion de lumières et de bien-être, sans cesse élargie pendant dix-huit ans, si bien décrite par M. de Lamartine lui-même, s'est arrêtée; — au nom de l'affranchissement des nationalités étrangères, et aujourd'hui toutes les ambitions prématurées que la révolution de février avait allumées au sein des peuples ont échoué dans leurs propres excès! Que reste-t-il de l'œuvre à laquelle M. de Lamartine s'était associé? Il reste le nom de la république; mais la conspiration permanente qui couve au fond de notre société croit que ce nom conspire pour sa cause; mais à la tête de la république est l'héritier du grand homme dont M. de Lamartine poursuit la mémoire d'une haine irréconciliable; mais la république a pour président celui contre lequel M. de Lamartine portait, il y a un an, une loi d'exil; mais cette république enfin n'est devenue un gouvernement sérieux que lorsqu'elle a été entre les mains des hommes que M. de Lamartine, d'après son propre aveu, avait le désir de distancer et de supplanter au 24 février, des hommes enfin contre lesquels il a fait la révolution! Quant à nous, nous ignorons les destinées réservées à cette république; seulement nous espérons, en songeant que dans l'enchevêtrement mystérieux des choses humaines la Providence fait souvent sortir le bien du mal. Quoi qu'il arrive, le caractère politique de M. de Lamartine est jugé : comme les grands acteurs de notre épopée révolutionnaire, il a eu *son jour*. Le lendemain de ce jour est maintenant commencé pour lui, et l'avenir de sa carrière appartient à la Némésis que les hommes d'état engendrent eux-mêmes au sein de leurs erreurs et de leurs fautes.

EUGÈNE FORCADE.

L'HISTOIRE

PAR

LA CARICATURE.

England under the house of Hanover, illustrated from the caricatures and satires of the day. (L'Angleterre sous la maison de Hanovre, illustrée par les caricatures et les satires du temps), par M. Thomas Wright, membre correspondant de l'Institut.

La seconde partie de l'ouvrage de M. Thomas Wright (1) embrasse les diverses périodes de la révolution d'Amérique, de la révolution française et de l'empire. L'histoire intérieure de l'Angleterre à cette époque est généralement peu connue en France : les Anglais eux-mêmes ont sur ce temps beaucoup de documens épars, comme toujours; mais, comme toujours aussi, ils ne se donnent pas la peine ou n'ont pas l'idée d'en faire une histoire. L'ouvrage de M. Alison, *l'Europe pendant la Révolution française,* est à peu près le seul qui remplisse, bien que très imparfaitement, cette lacune, et en France c'est M. de Viel-Castel qui, par ses remarquables études sur les deux Pitt et sur quelques autres hommes politiques, a jeté le plus de lumière sur les grandes luttes parlementaires dont l'Angleterre était alors le théâtre.

Le livre de M. Wright a sous ce rapport un très grand prix. Il nous fait entrer dans l'histoire domestique, familière et privée de ces temps épi-

(1) Voyez la livraison du 15 mai dernier pour cette première partie.

ques; il nous montre les grands hommes un peu en déshabillé, et nous initie aux mœurs de cette société turbulente, passionnée et surexcitée, que les événemens brûlaient et emportaient dans un perpétuel ouragan.

Entre tous apparaît Charles-James Fox, que nous retrouverons toujours sur le premier plan. Il était le second fils de lord Holland, et, quoiqu'à cette époque, c'est-à-dire en 1770, il n'eût encore que vingt ans, il était déjà célèbre par son extraordinaire talent, autant que par la dissipation de sa vie. Lord North, alors premier ministre, comprit l'importance de s'attacher un pareil auxiliaire, et le fit immédiatement entrer dans l'administration. Lord Holland, qui aimait passionnément le jeu, en avait donné le goût à son fils. C'était de ce jeune patricien qu'Horace Walpole, le Sévigné fait homme de l'Angleterre, écrivait : « Charles Fox brille également autour du tapis vert et dans la chambre des communes... Il arrivait des courses; il était resté à boire toute la nuit, et ne s'était pas couché. Comme de pareilles facultés font rire des règles de Cicéron sur les orateurs et de son travail infatigable! Ses discours élaborés sont puérils auprès de la raison virile de cet enfant. » Walpole disait encore de lui : « Lord Holland se meurt, et il est en train de payer les dettes de Charles Fox, ou au moins une bonne partie, car elles se montent à 130,000 livres (3,250,000 francs). J'avais pris ce garçon pour un prophète, venu pour prédire la ruine et la dispersion des *Juifs;* mais, tant qu'il y aura un prêteur sur gages ou un joueur sur la surface de la terre, Charles sera toujours en dettes. »

Fox ne faisait, du reste, que partager une passion commune à toute son époque, surtout à la jeune aristocratie dont il était un des chefs les plus brillans. On jouait alors partout et à propos de tout. Un jour, des jeunes gens dînant ensemble trouvent un ver dans une noisette. L'un d'eux l'achète à son compagnon pour cinq guinées, et offre de le faire courir contre les deux premiers qu'on trouvera. Les paris s'engagent, et, sur cette course extravagante des trois innocens insectes, on joue plus de 500 louis. Un autre jour, les paris s'engagent sur la vitesse de deux gouttes de pluie qui descendaient sur un carreau; mais, par malheur, les deux gouttes se rejoignent avant d'arriver au but, ce qui annule les gageures.

Au début de sa vie politique, Fox s'était, comme nous l'avons dit, attaché au ministère tory, et il en partageait l'impopularité. On ne lui épargnait pas alors les caricatures, et son nom prêtait tout naturellement à d'éternels jeux de mots. Une caricature de ce temps, intitulée *la Mort des Renards* (*the Death of the Foxes*), représente deux renards, l'un vieux, l'autre jeune, pendus côte à côte à un gibet, pendant que le fermier John Bull et sa femme se réjouissent de voir leur poulailler délivré de cette vermine.

Mais Fox ne resta pas long-temps avec les tories, et, à vingt-quatre ans, il se jeta dans l'opposition libérale, où il acquit son immortelle

réputation. On imaginerait difficilement la violence avec laquelle la couronne était alors directement et personnellement attaquée, en dépit de la prérogative constitutionnelle. Il paraît que le roi George, comme le malheureux Louis XVI, aimait les arts mécaniques, et passait ses loisirs à tourner. Il était parvenu, dit-on, à fabriquer un bouton, et ce fut un sujet inépuisable de plaisanteries; on ne l'appelait plus que le faiseur de boutons. Une caricature le représente refusant d'entendre la députation de la Cité, et lui disant : « Ne voyez-vous pas que je suis occupé à quelque chose de plus important? » tandis que les courtisans admirent son travail, et disent : « Quel grand roi! il n'y a pas en Europe un prince capable de faire d'aussi beaux boutons. »

Une coalition formidable se préparait contre lord North, et les revers de la guerre d'Amérique lui donnaient beau jeu. Dans les dessins du temps, l'Amérique apparaît toujours sous la figure d'une jeune femme indienne, demi-nue et coiffée avec des plumes. L'opposition, en Angleterre, avait d'abord pris parti pour la colonie et contre les rigueurs imprudentes dont elle était l'objet. Les patriotes américains avaient, comme on sait, proscrit l'usage du thé, dont les droits étaient une source considérable de revenus pour le trésor anglais, de même que nous avons vu récemment les patriotes de la Lombardie renoncer à fumer pour atteindre le trésor autrichien. Nous voyons dans une caricature la pauvre Amérique étendue par terre; le chancelier lord Mansfield lui tient les deux mains; lord North, armé d'une théière, lui verse dans la bouche des flots de thé qu'elle lui rend au visage et à côté on aperçoit l'Angleterre, qui détourne la tête en pleurant.

Ce fut la guerre d'Amérique qui jeta définitivement Fox dans l'opposition avec l'illustre lord Chatham (le premier Pitt), avec Burke, avec le colonel Barré. Tout le monde se souvient de la magnifique et brûlante sortie que fit lord Chatham contre l'alliance des Anglais avec les tribus indiennes. La guerre sauvage faite aux colons insurgés fut aussi flétrie par la caricature. On en a conservé une dans laquelle le roi George est représenté assis à côté d'un chef indien; ils sont tous les deux occupés à ronger un gros os, et le roi tient à la main, en guise de coupe, le crâne d'un Américain. Ce royal assemblage a pour légende : *Par nobile fratrum.*

C'est à cette époque (1780) que nous rencontrons la célèbre émeute connue sous le nom de *Gordon riots,* parce qu'elle avait pour chef lord George Gordon. C'est un des épisodes les plus extraordinaires de l'histoire de la Grande-Bretagne; ce fut ce qu'on appellerait aujourd'hui une émeute réactionnaire. La question de la liberté religieuse ou de l'émancipation catholique, que nous n'avons vu résolue qu'en 1829, commençait déjà à s'agiter, et elle soulevait en Angleterre, en Écosse surtout, les plus violentes antipathies populaires. Ce fut un Écossais, lord George Gordon, membre des communes, qui devint, à Londres,

le chef de la ligue appelée *Association protestante*. Cet homme, que Walpole avait surnommé le Jean de Leyde de son siècle, annonça dans la chambre qu'il viendrait apporter une pétition contre l'émancipation des catholiques, signée de plus de 100,000 électeurs qui devaient l'accompagner en procession. C'était quelque chose comme fut le 15 mai 1848 à notre assemblée constituante, comme aurait pu être le 13 juin 1849.

Au jour dit, le 2 juin, une multitude innombrable se rassembla dans le lieu appelé Saint-George's-Fields, et de là, à travers toute la Cité, marchant six de front, arriva jusqu'auprès du parlement. La chambre des lords leva sa séance et s'esquiva. La chambre des communes continua de siéger, et, pour ce premier jour, la procession n'alla pas plus loin. La foule se dispersa vers le soir, mais en s'en allant elle mit le feu à deux chapelles catholiques. Chose étrange! que du reste l'histoire devait encore voir un jour, le gouvernement semblait frappé d'étourdissement ou de paralysie; il ne prenait aucune mesure, ni pour réprimer l'insurrection ni pour en prévenir le retour. Le lendemain, qui était un samedi, la populace se rassembla de nouveau en nombre immense, et parcourut les rues toute la nuit. La même scène se reproduisit le dimanche, et enfin le lundi, pendant toute la soirée et toute la nuit, la ville fut entièrement livrée et abandonnée sans défense à des bandes furieuses, qui pillèrent les chapelles et les maisons aux cris de : « A bas le papisme! » Le soir, les insurgés mirent le feu à la prison de Newgate et délivrèrent tous les détenus; ils en firent autant à la prison de Clerkenwell, et, renforcés par ces nouveaux auxiliaires, ils allèrent brûler et saccager des maisons désignées. Cette orgie se continua le mardi. Le mercredi, les pillards donnèrent un assaut à la banque, et là seulement ils trouvèrent de la troupe qui les repoussa vigoureusement et leur tua beaucoup de monde; mais le mercredi encore, pendant la nuit, le feu fut mis dans Londres à trente-six endroits à la fois.

Cependant le gouvernement avait fini par sortir de son inconcevable stupeur et appelait de tous côtés des troupes. Les citoyens, revenus aussi de leur épouvante, s'armaient pour défendre leurs maisons et organisaient une espèce de garde nationale. En même temps, les insurgés et les libérés, qui avaient forcé les caves, s'y étaient abandonnés à tous les excès de l'ivresse. Au bout de six jours et de six nuits de terreur et de brigandage, un nombre considérable des révoltés tomba sous le feu de la troupe ou fut brûlé ivre dans les flammes des maisons incendiées, et la tranquillité fut enfin rétablie. Cet exemple inoui d'une grande capitale livrée pendant toute une semaine au feu et à la dévastation n'a jamais été oublié en Angleterre. On s'en est souvenu le 10 avril de l'année dernière, quand la procession chartiste rencontra sur son passage non-seulement de l'artillerie mèche allumée et

des *habits rouges* les fusils chargés, mais aussi plusieurs centaines de mille hommes enrôlés comme constables et montant gravement la garde à la porte de leurs maisons.

Un autre épisode resté aussi très célèbre fut celui de l'élection de Westminster. La guerre d'Amérique était terminée; les anciens adversaires, lord North, Fox et Burke, avaient profité de cette occasion pour se rapprocher, et former contre lord Shelburne et le jeune Pitt leur fameuse coalition. La caricature, dans cette circonstance, paraît avoir pris le parti de la cour; il fallait qu'elle exprimât assez fidèlement l'opinion publique, car le roi, après avoir subi pendant quelques mois le triomphe de la coalition et un ministère composé de North, Fox et Burke, en secoua brusquement le joug et donna tout à coup à William Pitt la direction des affaires. Vainement la chambre des communes accumula vote sur vote contre le nouveau ministère; le roi ne céda pas, et, usant de sa prérogative, il fit appel à des élections générales.

Chose rare, la caricature, comme nous l'avons dit, était alors du côté du pouvoir. Les deux grands artistes en ce genre, Gillray et Sayer, dirigeaient tous leurs traits contre les chefs de la coalition. Pitt est représenté en Hercule enfant, étouffant deux serpens qui ont la tête de Fox et celle de North. Dans les caricatures où figure lord North, il y a généralement un petit chien. C'est une allusion à un accident assez comique. Pendant un discours de lord North, un chien qui s'était caché sous une des banquettes de la chambre sortit tout à coup et interrompit l'orateur par un aboiement prolongé. La chambre entière fut jetée dans un accès de rire, après quoi lord North reprit avec un imperturbable sang-froid : « Maintenant que le nouveau membre a terminé son raisonnement, je demande la permission de continuer le mien. »

Il y a aussi des caricatures de tiers-parti. Nous en voyons une qui représente un âne tiré en deux sens contraires. L'âne surchargé d'impôts, c'est le peuple; il est tiré d'un côté par le roi dans la direction de la monarchie absolue, de l'autre, par Fox dans la direction de la république.

Le résultat des élections générales justifia la confiance du roi et de son jeune ministre. L'ancienne majorité fut complétement changée, et le parti de la cour rentra triomphant dans les communes. Chose qui arrive quelquefois, le parti royal était aussi le parti populaire, et l'opposition n'était guère qu'une coalition de grandes familles et de grands intérêts. En cette occasion, le peuple d'Angleterre se déclara ouvertement pour la cour, et cette disposition ne laissait pas que d'alarmer Horace Walpole, qui écrivait : « M. Pitt a résolûment bravé la majorité. Il a dissous la chambre, et a, je le crains, fait à cette branche de la législature une blessure qui, si le courant ne tourne pas, pourra devenir fatale à la constitution. La nation est ivre; elle prodigue les

adresses de remercîmens à la couronne pour avoir exercé sa prérogative *contre* le palladium des libertés populaires.... Grace à cette frénésie momentanée qui saisit quelquefois une nation comme un grand animal, le pays est pris d'une telle haine contre la coalition et M. Fox, que là même où l'or a gardé sa toute-puissance, les élections sont des plus rudes. Les grandes familles whigs, les Cavendish, les Rockingham, les Bedford ont perdu toute influence dans leurs propres comtés; on leur a même escamoté des siéges dans des localités qui leur appartenaient en entier. Dans plusieurs cas, un doigt *royal* a évidemment proscrit des noms tels que ceux de lord North et de lord Hertford. Un semblable ostracisme n'était peut-être pas prudent, car le succès permanent est un joyau qu'une couronne n'est pas sûre de toujours conserver. » Il est impossible d'exprimer plus naïvement que ne le fait ici Walpole le scandale qu'inspirait aux grands aristocrates whigs toute intrusion dans leurs bourgs pourris.

Ces élections de 1784 sont restées célèbres à Londres par la lutte électorale de Westminster entre Fox et les deux candidats de la cour, sir Cecil Wray et lord Hood. Ce fut une des plus violentes dont on ait gardé la tradition. Il est vrai que dans ce temps-là le *poll* ou scrutin public restait ouvert pendant six semaines; ainsi celui de Westminster dura depuis le 1er avril jusqu'au 17 mai. Dans le commencement, c'était Fox qui était en arrière; lord Hood avait engagé un corps de matelots qui s'étaient emparés des *hustings* et en empêchaient l'accès. Fox, de son côté, avait enrôlé les porteurs de chaises, alors fort nombreux, et presque tous Irlandais, c'est-à-dire les premiers dans les émeutes. Ces deux armées occupèrent le quartier de Westminster pendant six semaines, se livrant presque chaque jour des batailles souvent sanglantes. Le roi se faisait, dit-on, apporter heure par heure les résultats du poll; mais il avait contre lui son fils, le prince de Galles, partisan déterminé de Fox et publiquement enrôlé dans l'opposition. Une caricature représente le prince complétement ivre, soutenu d'un côté par Fox, et de l'autre par un cabaretier nommé Samuel House, une autre figure très connue alors. Ce *Sam* était un original remarquable par sa tête parfaitement chauve et par son costume invariablement composé d'une jaquette et d'une culotte de nankin. Il portait son gilet toujours ouvert, avec du linge remarquablement blanc, et lorsqu'il n'avait pas, selon son ordinaire, les jambes nues, il portait des bas de la soie la plus fine. On le voit ainsi dans toutes les caricatures. Il était un des plus chauds partisans de Fox, et tint maison ouverte pendant tout le temps de l'élection. Cependant le grand électeur ou plutôt la grande électrice de Fox fut la duchesse de Devonshire, sans rivale alors pour la beauté et pour l'esprit. Avec un cortége de jeunes femmes appartenant aussi à l'aristocratie whig, elle allait tous les jours au poll, portant les couleurs de son candidat

et quêtant personnellement des votes. On sait qu'un boucher lui demanda et qu'elle lui accorda un baiser en échange de sa voix. La belle solliciteuse fut naturellement le but d'une innombrable quantité de caricatures, dont plusieurs étaient extrêmement libres, et la représentaient dans toute sorte de situations.

Fox fut nommé, et le prince de Galles donna un grand dîner à cette occasion. Dans le reste du pays, les élections avaient autrement tourné, et Pitt se trouva en possession d'une majorité énorme. Le jeune et hautain ministre était le maître du roi; mais il avait dans l'héritier présomptif un ennemi déclaré. Le prince ne lui pardonnait pas le mépris mal déguisé avec lequel il l'avait toujours traité, et en même temps la dissipation de ses mœurs le portait beaucoup plus vers Fox que vers Pitt. Il était donc devenu le chef de cette jeunesse dorée, pleine d'esprit, de vices et de dettes, qui reproduisait alors en Angleterre la société française de la régence. Du temps que ses amis étaient au ministère, ils avaient présenté pour lui un projet de dotation de 100,000 livres par an, ou 2,500,000 fr.; mais le roi en avait fait réduire le chiffre à 50, ce qui jeta le jeune prince plus avant que jamais dans l'opposition et dans la société de Fox. Le grand caricaturiste Gillray le représentait sous les traits de l'enfant prodigue réduit à vivre avec les pourceaux. Dans une autre caricature, intitulée *Convoi pour Botany-Bay,* on voit le prince débarquant sur les épaules de deux déportés, entre Fox et North; Burke, souvent attaqué comme catholique déguisé, est en évêque avec la mitre et la crosse et lisant l'office dans le calendrier de la prison de Newgate.

Au mois de novembre 1788, la folie du roi George devint publique, et il fallut constituer la régence. Pitt comprit que l'accession du prince de Galles à l'exercice du pouvoir royal serait le terme de son propre pouvoir et le signal de la rentrée de Fox et des whigs. Dès-lors les rôles furent intervertis : Pitt se déclara le défenseur de la prérogative du parlement, pendant qu'à leur tour les whigs se faisaient les champions de celle du prince. Fox, devenu en cette circonstance ultra-tory et ultra-royaliste, fut accablé sous les sarcasmes de Pitt, et le premier ministre, sûr des dispositions du parlement, fit adopter une série de résolutions qui liaient complétement les mains au nouveau régent. Le prince eut le titre, mais il n'eut que cela. Il n'eut point la faculté de créer des pairs, de donner aucune place viagère ni réversible, et enfin la garde du roi malade fut remise à la reine assistée d'un conseil. Du reste, le bill de régence ne fut pas même mis cette fois à exécution, car, avant qu'il eût été définitivement voté, le roi recouvra la raison. Gillray publia à cette occasion une caricature intitulée : *Les funérailles de Mlle Régence.* On y voit la bière précédée par Burke en jésuite lisant l'office des morts, et le deuil est mené par Fox, Sheridan, et Mme Fitzherbert, la maîtresse du prince.

C'était au commencement de l'année 1789, et la plus grande révolution des temps modernes allait éclater sur le monde. Le mouvement de 89 éveilla d'abord en Angleterre de nombreuses et vives sympathies; la presse et l'opinion populaire l'accueillirent avec enthousiasme; on jouait sur les théâtres la prise de la Bastille; on y récitait des prologues en vers dans lesquels nous lisons, par exemple : « Oui, l'esprit d'Albion a enfin inspiré et réchauffé les cœurs, et la France est enfin dotée de la liberté de l'Angleterre... Hurrah pour la main bénie qui la première a ouvert les horribles cachots de la Bastille et en a délivré les pâles habitans!... » Tels furent les sentimens avec lesquels les débuts de la révolution française furent généralement reçus en Angleterre; on croyait fermement que la France allait se donner un gouvernement constitutionnel et libéral. Dans les régions du pouvoir, on gardait plus de réserve; la couronne, au mois de janvier 1790, disait simplement : « Je continue à recevoir l'assurance des bonnes dispositions de toutes les puissances étrangères. » On voit que la formule a peu varié depuis ce temps-là. Bientôt cependant la marche de la révolution commença à effrayer les Anglais, et le parti whig, jusque-là le défenseur de la France, se divisa. Ce fut à cette occasion que s'éleva entre Fox et Burke cette discussion célèbre qui est dans toutes les mémoires, et qui sépara pour jamais les deux anciens amis. Burke devint depuis lors le plus éloquent ennemi de la révolution.

Ce n'était pas sans raison. L'agitation révolutionnaire prenait, en Angleterre même, un caractère alarmant, et elle était secondée par l'organisation des clubs. Le plus ancien de tous s'appelait *la Société de la révolution,* et célébrait chaque année, le 4 novembre, la révolution de 1688. C'était là que prêchait le docteur Price, un vieux dissident qui avait déjà accueilli avec enthousiasme la révolution d'Amérique. Le 4 novembre 1789, le club vota une adresse de félicitations au peuple français, à la suite de laquelle il s'établit une correspondance régulière entre les propagandistes des deux pays. Bientôt il y eut à Londres le *Club du 14 juillet* en l'honneur de la prise de la Bastille, la *Société correspondante,* et plusieurs autres dans lesquelles, avec le docteur Price, régnaient Priestley, un autre prédicateur dissident, et Thomas Paine. Alors le gouvernement eut recours à un moyen presque toujours infaillible en Angleterre; il fit appel à l'orthodoxie de la nation. Les dissidens protestans, aussi bien que les catholiques, devinrent l'objet des violences populaires; ils furent mis en chansons et en caricatures; Price, Paine et Priestley furent représentés soufflant du haut de la chaire le poison de l'athéisme, de l'arianisme, du déisme et du socinianisme; on voyait Price au milieu, terminant son sermon par cette formule de la liturgie anglicane : « *Et maintenant prions avec ferveur* pour l'abolition de toute monarchie, etc., et pour que le désordre et l'anarchie puissent, par nos pieux efforts, régner dans tout l'univers. »

A cette époque, Burke publia son célèbre livre : *Réflexions sur la Révolution française*. L'effet en fut prodigieux, et ne peut se comparer qu'à celui que produisit plus tard le livre de M. de Chateaubriand : *Bonaparte et les Bourbons*. Vainement Paine et Priestley essayèrent d'y répondre; le vent populaire était contre la révolution : Gillray représentait le roi tenu sur l'échafaud par Sheridan, Fox remplissant les fonctions d'exécuteur, et Priestley exhortant la victime à la soumission. Priestley administrait une chapelle à Birmingham; ses amis voulurent célébrer avec lui le deuxième anniversaire de la prise de la Bastille. Les « réactionnaires » de la ville prirent d'assaut la taverne où les démocrates s'étaient assemblés; puis, n'ayant pas trouvé Priestley, ils allèrent brûler de fond en comble sa maison et sa chapelle. Pendant plusieurs jours, ils restèrent ainsi les maîtres de la ville, et dans beaucoup d'autres villes il y eut des scènes du même genre.

Ces démonstrations de royalisme n'empêchaient cependant pas la satire populaire de se porter aussi sur le roi. Gillray, bien qu'il employât presque toujours son inépuisable talent en faveur de la cause monarchique, avait des motifs personnels d'antipathie contre George III, et ne l'épargnait pas dans ses caricatures. Il paraît que le roi avait un jour traité légèrement certains de ses dessins, et Gillray l'avait alors représenté examinant une gravure du portrait de Cromwell par Cooper. La figure du roi exprime un curieux mélange d'étonnement et d'alarme à la vue des traits durs du grand républicain, dont le nom était alors dans toutes les bouches. L'avarice bien connue du roi et de la reine était aussi pour Gillray un sujet des plus féconds. Le duc d'York venait d'épouser la fille du roi de Prusse, qui passait pour riche; dans une scène intitulée *la Présentation*, on voit le prince présenter sa femme au roi, qui ouvre les yeux et les mains, et à la reine, qui tend son tablier pour recevoir de l'argent. Ailleurs, on voyait le roi et la reine allant au marché, ou bien le roi faisant rôtir ses *muffins* et la reine se faisant frire des éperlans, ou le royal couple exhortant les princesses à prendre le thé sans sucre, le goûtant et le déclarant excellent.

Le gouvernement anglais arrêta les attaques de la publicité par des lois de répression qui portaient sur la presse et surtout sur les clubs. A l'extérieur, il se maintenait dans une neutralité apparente, et, quand le gouvernement français l'invitait à employer ses bons offices pour empêcher la coalition qui se formait contre lui, le ministre des affaires étrangères, lord Grenville, répondait que son pays ne voulait pas se mêler des affaires du continent. Après le 10 août, l'Angleterre rappela son ambassadeur; les massacres de septembre envoyèrent de l'autre côté du détroit un flot d'émigrés et de réfugiés. La convention française accepta deux délégués du peuple anglais, Priestley et Paine; Paine seul s'y rendit. Le 19 novembre, la convention vota par acclamation le fameux décret ainsi conçu : « Au nom de la nation française,

la convention nationale décrète qu'elle garantit la fraternité et l'assistance à tous les peuples qui veulent être libres, et elle charge le pouvoir exécutif d'envoyer des ordres aux généraux pour donner cette assistance, et pour défendre les citoyens qui ont souffert et souffrent encore pour la cause de la liberté. » C'était le signal d'une croisade universelle. Le sentiment national se réveilla en Angleterre, et des sociétés contre-révolutionnaires se formèrent sur toute la surface du pays. M. de Chauvelin, qui était resté à Londres, bien qu'il n'y fût plus reconnu comme ambassadeur, reçut l'ordre de quitter le territoire, et la France alla au-devant de la guerre en la déclarant officiellement le 1er février 1793. La caricature se fit naturellement anti-française; nous en voyons une qui représente Fox et Sheridan avec le bonnet phrygien et sans culottes, enfonçant avec des poignards dans la bouche de John Bull un pain sur lequel est écrit le mot de *liberté*.

De leur côté, les républicains de France faisaient appel à la démocratie anglaise. Ils n'en voulaient, disaient-ils, qu'au roi, à son ministre et aux aristocrates. Cent mille hommes devaient faire une descente en Angleterre, soulever le peuple, et sur les ruines de la royauté fonder l'alliance des deux nations. On voit que la génération présente n'a rien inventé. Paine venait de publier la seconde partie de ses *Droits de l'homme*. Son livre était répandu dans le peuple par une propagande active : les colporteurs le disséminaient dans toutes les classes, et en enveloppaient leurs marchandises; mais la réaction était plus forte, et elle avait avec elle le sentiment national. Les sociétés anti-révolutionnaires se multipliaient; la plus connue de toutes était alors la *Société pour préserver la liberté et la propriété contre les républicains et les niveleurs*. Paine avait été dans l'origine fabricant de corsets. Une caricature de Gillray le représente étouffant l'Angleterre (Britannia) dans un corset de sa façon. Du reste, le républicain anglais subit lui-même le sort commun; jeté en prison, il n'échappa que par hasard à la guillotine, et alla achever ses jours en Amérique. Fox était aussi accablé de caricatures; il y figurait servant Dumouriez à table, mettant devant lui sur un plat la tête de Pitt, pendant que Sheridan servait la couronne dans un pâté, et Priestley la mitre épiscopale dans une tarte; le tout rehaussé par des grenouilles qui, comme chacun sait, représentent les Français.

Néanmoins John Bull, qui n'aime jamais à payer, trouvait que la guerre lui coûtait cher. L'infatigable Gillray représentait dans une série de dessins les *Suites de la guerre*. On voit John Bull assis tranquillement au coin de son feu, au sein de sa famille; puis il part pour le continent, puis sa famille met tout son mobilier en gage; puis lui-même revient maigre et mourant de faim. On commençait à redemander la paix; Gillray, parodiant la procession napolitaine de saint

Janvier, représentait le Vésuve politique en éruption, et les lazzaroni de Londres portant processionnellement la tête de Fox pour conjurer le danger. Sheridan officiait comme cardinal, Lauderdale et le duc de Norfolk portant sa queue.

Le ministère cherchait à couvrir par tous les moyens possibles les frais énormes de la guerre et des subsides donnés aux armées continentales. En 1795, il frappa d'une taxe l'usage de la poudre, dont tout le monde se servait alors. Immédiatement les whigs y renoncèrent, et portèrent les cheveux courts, ce qui fut appelé coiffure « à la guillotine. » Une autre taxe servit aussi de sujet à un nombre infini de caricatures: ce fut celle sur les chiens. L'impopularité de la guerre augmentait de jour en jour; en allant ouvrir le parlement, le roi fut sifflé et lapidé par la foule, et ne fut délivré que par une charge de cavalerie. Les plus grands aristocrates whigs, et à leur tête le duc de Bedford, chef de la famille des Russell, menaient l'opposition. Gillray représente le duc de Bedford en fermier semant de l'or sur un champ labouré par Sheridan. Le soleil, avec la figure de Fox, fait mûrir les épis qui se changent en bonnets rouges et en poignards.

Au mois d'octobre 1796, le roi annonça, en ouvrant le parlement, qu'il allait envoyer un ambassadeur en France pour négocier la paix. Lord Malmesbury fut, en effet, envoyé à Paris; on sait qu'il échoua dans sa mission et que les hostilités furent reprises. Alors la guerre redevint populaire. Gillray fit un tableau représentant l'*invasion française*. On y voyait Pitt lié à un poteau et flagellé par Fox; le duc de Bedford en taureau, lançant Burke en l'air avec ses cornes; Erskine brûlant la grande charte; Canning pendu à un réverbère; les princes assassinés et leurs corps jetés par les fenêtres du club whig, et, dans le fond, le palais de Saint-James en flammes. Ailleurs, il fit un arbre de la liberté planté sur un piédestal de têtes et surmonté de la tête sanglante de Fox avec le bonnet phrygien. L'opposition avait perdu en Angleterre toute popularité; son nom était associé à l'idée de l'invasion française, et elle avait cessé de faire entendre sa voix même dans le parlement. En même temps, Bonaparte mettait un terme au directoire et à la révolution, et Gillray publiait une caricature intitulée : « *Exit* Liberté à la française, ou Bonaparte baissant le rideau sur la farce de l'Égalité, à Saint-Cloud, près de Paris, le 10 novembre 1799. »

Ce fut à cette époque que Pitt effectua l'union législative de l'Irlande avec l'Angleterre, cette union dont O'Connell a si long-temps demandé le rappel. Pitt, pour se concilier l'église populaire d'Irlande, avait promis d'appuyer l'émancipation catholique; mais, trouvant chez le roi une opposition invincible à cette mesure, il donna sa démission. Le roi prit pour premier ministre un homme qui était considéré comme une créature de Pitt, Addington. Une caricature le représente monté

sur un banc et vêtu du costume du grand ministre. L'habit traîne à terre, le chapeau descend jusqu'au menton, et le personnage est plongé jusqu'aux épaules dans une botte. Cependant le changement de ministère en amena un dans la politique, et ce fut sous Addington que fut signée, le 27 mars 1802, la paix d'Amiens.

La paix fut d'abord reçue avec joie en Angleterre, d'autant plus qu'elle permit de rappeler l'*income-tax*. Des milliers d'Anglais, depuis si long-temps condamnés à rester chez eux, firent une espèce d'invasion pacifique dans Paris; parmi les premiers visiteurs furent Fox, son neveu lord Holland, Erskine, lord Grey, et d'autres grands whigs. Ils furent reçus par Bonaparte avec les plus grands égards. Toutefois on ne paraissait pas avoir en Angleterre une bien vive confiance dans la durée de cette entente cordiale. Gillray publia une caricature intitulée : *Le premier Baiser depuis dix ans, ou l'Entrevue de Britannia et du citoyen François*. Le citoyen, orné de moustaches et d'une ceinture tricolore, embrasse tendrement une grosse bonne femme qui se laisse faire en rougissant. — Madame, dit-il, permettez-moi de sceller sur vos lèvres divines mon éternel attachement. — Monsieur, répond Britannia, vous êtes un charmant gentleman; vous m'embrassez si délicatement que je ne puis vous refuser, bien que je sois sûre que vous me tromperez encore. » Dans le fond sont le roi George et Bonaparte, qui se livrent à des démonstrations fort peu pacifiques.

La paix ne pouvait durer long-temps; elle n'était sincère d'aucun côté. Les ambassadeurs furent rappelés, et le grand duel fut repris. Le sentiment national fut surexcité en Angleterre par la perspective d'une invasion; c'était le moment du camp de Boulogne. La satire et la caricature prirent leur part de la guerre générale. Gillray, de son côté, continua sa guerre incessante. Dans une de ses caricatures, dont le sujet est tiré de *Gulliver*, le roi George tient dans sa main Bonaparte en grand uniforme, et l'examine avec une lorgnette. Ailleurs, Bonaparte fait manœuvrer de petits bateaux dans une cuvette, au grand amusement du roi George et de sa cour. Une des plus célèbres est celle qui représentait le festin de Balthazar. Bonaparte, Joséphine et quelques courtisans sont à table, festoyant avec les richesses de l'Angleterre. Sur un plat est la tête du roi George; sur un autre, un pâté représentant la banque d'Angleterre. Joséphine, d'une corpulence énorme, boit à plein verre; un des convives avale la Tour de Londres. Le premier consul, au moment où il attaque un gâteau représentant le palais de Saint-James, aperçoit sur la muraille les trois mots du festin biblique et recule d'effroi. Derrière lui se tiennent ses sœurs dans un costume plus que léger. Il paraît que Bonaparte fut profondément blessé et irrité de cette satire.

Pendant l'empire, Gillray ne s'arrêta point. Une de ses plus spiri-

tuelles caricatures est celle où il représente l'empereur en pâtissier tirant une fournée de petits rois en pain d'épice, pendant que Talleyrand lui prépare la pâte. Sur une table, il y a une douzaine de petits vice-rois en pâte qui attendent la prochaine fournée. Une autre fois, l'empereur est occupé, encore avec le prince de Talleyrand, à planter une pépinière de rois. Ailleurs, c'était au moment de la guerre d'Espagne, il est représenté en *matador* dans un combat de taureaux; il a brisé son épée dans le flanc d'un de ces animaux, qui, furieux, le laboure de ses cornes. Les souverains de l'Europe forment la galerie. Dans le temps où une alliance semblait près de s'établir entre Napoléon et le czar, Gillray représenta le triomphe de l'Angleterre : c'était Britannia sur un char formé de la coque d'un navire traîné par un taureau irlandais et conduit par un matelot; au char sont enchaînés le tyran corse et l'ours de Russie. Il faut dire que ce dessin était une satire du ministère anglais, car il est intitulé : *Châteaux en l'air*. Il y a aussi *la Vallée de l'ombre de la Mort*. Napoléon menant en laisse l'ours du Nord entre dans la sombre vallée et y rencontre le lion britannique, le terrier de Sicile, le loup de Portugal, et, montée sur un cheval de race espagnole, la Mort, qui les excite au combat. Il y a encore *la Rencontre inattendue*. Napoléon, qui voulait toujours attaquer l'Angleterre dans l'Inde, a passé à travers le globe et ressort tout à coup par le Bengale; mais, à sa grande surprise, il y retrouve John Bull, qui l'attendait à sa sortie.

Gillray mourut en 1809. Après lui, la caricature perd, sinon de sa fécondité, du moins beaucoup de sa verve et de sa pointe; au moment de la chute de Napoléon, elle ne fut que cruelle et vulgaire. C'est Gillray qui, le premier, popularisa le type célèbre de John Bull. Avant lui, Britannia et son lion étaient l'emblème habituel de l'Angleterre; Gillray trouva et immortalisa ce tranquille, jovial, bien nourri et bien portant personnage que l'on retrouve maintenant dans tous les dessins anglais. Gillray a aujourd'hui l'inestimable avantage qui appartient aux morts. Nous oserions cependant affirmer que ses successeurs actuels ne lui sont pas inférieurs, et, à notre avis, la caricature politique, soit en Angleterre, soit en France, n'a jamais été aussi véritablement un art qu'elle l'est aujourd'hui. Depuis une dizaine d'années, les initiales H. B. ont signé un nombre incalculable de petits chefs-d'œuvre, et chaque semaine le *Punch* enrichit un musée dont l'histoire la plus grave ne pourra plus se passer. Ce que nous disons ici des caricaturistes anglais, on le dit à Londres de Daumier, de Cham et de Bertall. Un jour viendra où tous ces élémens prendront leur place dans l'histoire, et l'auteur de *l'Angleterre sous la maison de Hanovre* aura l'honneur d'avoir ouvert cette voie nouvelle.

JOHN LEMOINNE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 juillet 1849.

La bienfaisance publique et la diplomatie sont-elles encore possibles en France, ou plutôt l'état peut-il encore faire sentir sa force et son influence au dehors? Peut-il encore, au dedans, améliorer le sort des populations? En deux mots, la France a-t-elle encore la vitalité nécessaire à l'accomplissement des fonctions d'un grand état? Grave question qui est un doute pour quelques esprits attristés, mais que nous abordons le cœur et l'esprit pleins d'espérance et ayant à la bouche un oui ferme et sérieux. Oui, nous croyons que la bienfaisance publique est encore possible en France, quoique de détestables doctrines aient allumé la guerre sociale, quoique le lien d'affection et de reconnaissance entre le bienfaiteur et l'obligé semble rompu, quoique la charité semble avoir cessé d'être le devoir du riche depuis qu'on a voulu en faire un droit pour l'indigent, quoique Lazare ne soit plus le pauvre que nous étions habitués à plaindre dans l'Évangile. Lazare aujourd'hui n'est plus à la porte du riche, tendant la main et invoquant Dieu, quand les hommes le repoussent. Lazare s'est irrité. Il a pris sa revanche sur la terre, ne croyant plus la prendre un jour dans les cieux, et il l'a prise cruelle et impitoyable. Nous sommes revenus aux temps des républiques anciennes, à la guerre des pauvres et des riches. Voilà ce que nous entendons dire fréquemment, et cependant nous croyons que la bienfaisance publique est encore possible en France. Non-seulement nous la croyons possible, mais nous la croyons efficace pour guérir les plaies de la société, pour apaiser la guerre qui nous dévore, pour réconcilier Lazare avec le riche. Cependant nous ne nous dissimulons pas que, si la bienfaisance publique est encore efficace, elle est aussi très difficile et qu'elle a des conditions toutes nouvelles.

Ce que nous disons de la bienfaisance publique, nous le disons aussi de la diplomatie. Elle est encore possible pour la France, mais elle a aussi des conditions toutes nouvelles.

La discussion de l'assemblée législative sur l'assistance publique et les complications diplomatiques qui vont succéder à Rome, dans le Piémont et en Allemagne aux complications militaires, nous amènent naturellement à dire comment nous croyons que la bienfaisance publique et la diplomatie sont encore possibles en France.

Nous nous permettons de croire depuis un an qu'il y a dans les controverses sociales qui nous agitent beaucoup plus de questions théologiques qu'on ne le pense, et même, il y a quinze jours, nous reprochions à quelques hommes politiques de ne pas croire au péché originel, c'est-à-dire à l'existence du mal ici-bas. La discussion de lundi dernier nous a donné raison sur ce point. L'assemblée a discuté sur l'existence du mal ici-bas, sur les moyens que l'homme a de le diminuer et non de le détruire, toutes questions qui, pour s'envelopper de raisonnemens empruntés à l'économie politique, n'en sont pas moins des questions théologiques. L'assemblée a repoussé avec énergie cette doctrine homicide sur la terre et sacrilége dans les cieux, qu'il dépend de l'homme de changer l'ordre de la création, et que par des lois il peut détruire le mal, c'est-à-dire la lacune du monde présent et l'indice du monde futur. Les misères humaines peuvent être diminuées, la misère morale par la religion et par la vertu, la misère matérielle par l'assistance publique, bien mieux encore par le travail et par la paix mère de l'industrie; mais que personne ne croie que la misère puisse être supprimée entièrement. Le croire, c'est être dupe; le dire, c'est être charlatan.

Les hommes sont souvent tentés de parler comme Dieu et de dire à la misère : Ne sois plus! à la richesse et au bonheur : Soyez! paroles pompeuses qui sont d'un dieu tant qu'elles sont un bruit, qui deviennent d'un homme quand elles essaient de s'accomplir. Alors éclatent les colères et les dépits : Tu nous avais dit, Olympio, que tu pouvais supprimer la misère ici-bas, que tu avais du pain pour toutes les famines, des remèdes pour toutes les souffrances, des jouissances pour toutes les convoitises. J'ai faim, je souffre, je convoite; nourris-moi, guéris-moi, satisfais-moi! ou bien tu n'es pas un dieu; tu n'es qu'un homme, et tu dois mourir pour m'avoir trompé. Heureux encore parmi ces trompeurs de la foule envieuse, heureux ceux qui meurent victimes et qui ne vivent pas pour être bourreaux! Heureux ceux qui ne détournent pas contre les autres le coup qui les menaçait, qui ne disent pas : Je voulais, moi, que vous fussiez heureux; mais c'est celui-ci ou celui-là qui ne l'a pas voulu! J'aime ceux qui se retournent contre le tigre qu'ils ont déchaîné et qui se font généreusement dévorer les premiers; mais que penser de ceux qui jettent au monstre les corps de leurs semblables pour sauver leur misérable vie? Et tout cela pour avoir voulu avoir la parole de Dieu! tout cela pour avoir usurpé le *fiat* suprême! L'assemblée législative n'a pas, grace à Dieu, ces prétentions fatales; elle ne veut pas changer l'ordre de la création; elle ne se croit pas la souveraine maîtresse du bien et du mal sur la terre. Nous honorons cette sagesse et cette intelligence. Le bien qu'elle peut faire, elle le fera; le mal qu'elle pourra empêcher, elle l'empêchera. Elle ne demande pas au gouvernement que les pierres se changent en pains; *dic ut lapides isti panes fiant!* car elle sait quels sont ceux qui promettent ou qui demandent des miracles impossibles.

Dieu n'a pas voulu que la terre fût sans misère. Il faut donc se résigner à

la volonté divine; mais, près de la misère, Dieu a mis le travail pour la soulager. Après Dieu, qui peut tout, mais dont les jugemens sont impénétrables, le travail est le meilleur et le plus efficace soutien de l'homme contre la misère, et le travail a cela de beau, qu'il y a en lui un principe de justice rétributive. Il récompense ou soulage l'homme selon ses mérites. Quand Dieu détruit la misère dans un coin du monde ou dans une famille, il semble que ce soit un pur effet de sa bonté. L'homme n'y est pour rien. Il récolte ce qu'il n'a pas semé. Le travail, au contraire, ne paie que ce qu'il a reçu. Avec ce principe de justice rétributive qu'il porte en lui, le travail est donc non-seulement le meilleur soutien de l'homme, c'est aussi un des plus puissans instrumens de l'ordre et de l'harmonie sociale; mais, pour que le travail ait cette vertu conservatrice, il faut que le travail soit sincère : il ne faut pas, enfin, qu'il soit une aumône sous la forme d'une fatigue, car, ainsi transformé et altéré, le travail perd toute son efficacité. Il n'est honorable et salutaire à qui le fait qu'à la condition d'être utile à qui le commande.

A côté du travail, et pour l'égayer dans ce qu'il a de sévère, pour l'adoucir dans ce qu'il a de dur, pour en panser les plaies, pour en guérir les maux, Dieu a mis la famille. La famille déteste le paresseux; elle hait celui qui ne rapporte le soir à la maison que les suggestions de l'oisiveté et les mécontentemens de la débauche. Elle a des encouragemens pour l'activité honnête et sobre; elle fleurit et elle s'enracine par ces vertus. L'homme forme sa famille à son image, mais la famille, à son tour, forme l'homme. L'ouvrier débauché et le libertin n'a point de famille ou n'en a qu'une à son image, c'est-à-dire misérable et désordonnée, et de cette famille ne sortiront non plus que des enfans de désordre. L'ouvrier honnête et laborieux a, au contraire, une famille régulière et paisible, où la sueur du père s'essuie doucement sous les caresses de l'enfant, et de cette brave famille sortiront aussi de braves enfans. Dans les bonnes familles, l'assistance mutuelle n'est pas seulement un devoir qui s'accomplit sans répugnance, c'est l'instinct même de l'ame. Le père malade est soigné par sa femme; pendant ce temps, les enfans travaillent un peu plus encore que de coutume. Gardons-nous de rien faire qui interrompe ces bonnes habitudes, qui dispense les parens du soin des enfans, et les enfans de l'assistance à prêter à leurs parens. Les anciens croyaient que, lorsque le lien des familles se relâchait, le lien de l'état se relâchait aussi : ils avaient raison. Il faut donc que les institutions de bienfaisance et de charité que crée l'état viennent au secours de la famille et fassent ce que la famille ne peut pas faire, mais il ne faut pas que ces institutions se substituent à la famille et la dispensent de ses devoirs et de ses charges. Il ne faut pas que partout le bureau des nourrices remplace les mères, la crèche publique le berceau domestique, la salle d'asile le foyer de la famille, le collége l'éducation paternelle; car, par voie de conséquence, le concubinage remplacerait aussi un jour le mariage.

L'état doit aider la famille et l'individu, mais il ne doit pas les exempter de leurs obligations. La bonne philanthropie est celle qui est modeste, et qui ne croit pas que l'administration peut faire toutes choses mieux que ne le font les individus. Les individus sont bien faibles, si vous les comparez à l'état; cependant ces faiblesses sont fortes dans leur cercle. D'abord, l'individu agit pour lui-même, et cela lui donne une activité et une intelligence singulières, tandis

que l'état agit pour tout le monde, et cela donne à l'action publique beaucoup de langueur et de négligence. L'état, pour accomplir la part de charité qui lui est déléguée, doit beaucoup surveiller et peu agir.

Nous venons de résumer les principes de bienfaisance que professe l'assemblée législative, et ce sont les bons, nous en sommes convaincus. Elle ne veut pas se substituer à Dieu, ce qui est le fait du Mathieu Garot de La Fontaine. Il est vrai que, dans La Fontaine, Mathieu Garot n'argumente que de la citrouille et du chêne. Depuis ce temps, Mathieu Garot est devenu ambitieux; il argumente sur toute la création, et il prouve au bon Dieu que la nature morale et la nature matérielle sont à réformer. L'assemblée législative ne veut pas non plus se substituer au travail, ce qui pousse à des 24 juin, ni à l'individu, ce qui détruit la véritable source de la force sociale et ce qui met la vie mécanique à la place de la vie naturelle, ni à la famille, ce qui détruit la force morale. Elle ne veut donc faire par l'état que ce que l'individu et la famille ne peuvent pas faire. L'état sera un aide, il ne sera jamais un remplaçant.

MM. Dufaure, Gustave de Beaumont, Denis Benoit et de Melun ont énergiquement soutenu ces principes fondamentaux de la vraie bienfaisance publique. Ils ont ouvert une nouvelle phase dans l'histoire de la bienfaisance publique; mais surtout ils ont clos la vieille phase, la phase qui a commencé, le 25 février 1848, par les conférences du Luxembourg, et qui a fini par les journées de juin. Nous disions il y a quinze jours, à propos des affaires étrangères, qu'il fallait que la phase démagogique fût partout finie pour que commençât la phase libérale. Nous dirons aussi, à propos de la bienfaisance publique, que la phase démagogique doit être tout-à-fait finie pour que la phase libérale puisse commencer.

Comme nous ne nous piquons pas d'être des annalistes exacts de la quinzaine, nous omettons beaucoup de choses de propos délibéré; mais nous en rappelons aussi quelques-unes qui, quoique peu importantes au premier coup d'œil, nous semblent caractériser d'une manière curieuse la marche des esprits dans les divers partis qui divisent la société.

Le parti montagnard nous semble marcher vers le discrédit, et nous nous en applaudissons. Discrédit dans ses chefs réfugiés : croyez-vous, par exemple, que le récit de la séance des Arts-et-Métiers que M. Considérant a cru devoir envoyer de Bruxelles soit bien propre à réhabiliter les chefs montagnards? Quelques personnes avaient pu croire que, dans cette séance, il s'était pris des résolutions énergiques et terribles. M. Considérant tient beaucoup à redresser cette erreur. Dans cette séance des Arts-et-Métiers, les montagnards n'ont rien fait : ils allaient, ils venaient. « On allait surtout au-devant des survenans pour avoir des nouvelles; on attendait toujours, et les gardes nationaux de la manifestation ne venaient pas. Pendant les vingt-cinq minutes que nous passâmes là avant l'invasion des troupes, ce fut à peu près la scène de ma sœur Anne. »

Ce que c'est, pour une révolution, que de n'avoir pas réussi! Comme cela l'aplatit et la rapetisse dans la bouche même de ceux qui l'entreprenaient! Qu'a-t-il manqué, en effet, à la révolution du 13 juin, pour être grande, solennelle, énergique, pompeuse? pour être l'acte d'un peuple entier revendiquant sa liberté? pour revêtir enfin le protocole de ses devancières? Que lui

a-t-il manqué? Le succès! C'est à faire trembler sur l'histoire possible du 24 février, si le 24 février n'avait pas réussi. Le récit de M. Considérant n'est pas héroïque, mais il est habile. Une révolution qui ne réussit pas n'a rien de mieux à faire, si elle veut être innocente, que de se faire ridicule. C'est la vieille épigramme de J.-B. Rousseau.

Par charité, rendez-moi ridicule
Pour rétablir ma réputation.

Au discrédit des chefs s'ajoute le discrédit des comités électoraux. Dans les élections complémentaires qui viennent d'avoir lieu, le parti montagnard, à Paris surtout, n'a pas pu parvenir à s'entendre : chaque coterie du parti a présenté sa liste, et cette division de nos adversaires a favorisé le succès de la liste de l'union électorale. Nous ne sommes pas cependant disposés à nous éblouir de la victoire qui vient d'être remportée; nous dirons tout à l'heure pourquoi. Nous voulons seulement en ce moment signaler une des causes les plus notables de la désunion du parti montagnard : c'est le défaut de confiance les uns dans les autres. Ce n'est pas seulement des opinions les uns des autres que les montagnards se défient, c'est de leurs caractères, et, pour en venir enfin au vilain mot que nous voudrions éviter, chaque patriote craint toujours de trouver dans son frère, je ne dis pas un rival ou un ennemi secret, mais un espion. Un montagnard et un socialiste réfugié à Londres se plaint de l'influence que *les représentans de la rue de Jérusalem* ont dans les délibérations du parti, et lui-même, à ce qu'il semble dire dans sa lettre, a été en butte aux mêmes accusations. Il y a donc un genre particulier de républicains qu'il faut signaler : ce sont les hommes qui sont à la fois patriotes et espions, et qui, selon le temps et les circonstances, font tantôt un métier et tantôt l'autre. Et qu'on n'aille pas s'imaginer que, parce qu'ils sont espions, il ne faut pas, de notre côté, les craindre comme patriotes, ou que, parce qu'ils sont patriotes, il ne faut pas, du côté des montagnards, les craindre comme espions. Le genre de dommage qu'ils peuvent faire dépend de la circonstance. La montagne est-elle victorieuse, l'espion devient patriote, et un patriote impitoyable. Il veut prouver sa vertu par son exagération. La montagne est-elle vaincue, le patriote devient espion. Il garde les grands mots, afin d'inspirer confiance aux frères et amis, et fait de petits rapports, afin de pourvoir aux frais de ses vices. Voilà la race amphibie qui s'est introduite dans le parti montagnard, et qui le ronge par le soupçon.

Le parti montagnard, soit que nous considérions ses chefs, soit que nous considérions l'influence de ses comités, nous semble donc en pleine décadence, et cependant nous serions bien fâchés d'inspirer par là à nos amis une sécurité que nous n'avons pas. Nous les prions d'abord de faire attention au chiffre énorme que le parti montagnard, tout divisé qu'il est, a su encore réunir à Paris. Le dernier des candidats de notre parti a eu 110,000 voix; le premier des candidats du parti montagnard en a eu 103,000. La différence est seulement de 7,000 voix! C'est bien peu. Autre remarque à faire. Le parti montagnard et socialiste n'est pas ce que nous appelons un parti d'opinions; c'est un parti de passions, et cela lui donne une allure et un tempérament particuliers. Les partis d'opinions subissent des décadences progressives, parce

qu'une opinion, dès qu'elle est reconnue fausse, perd peu à peu ses adhérens. Les idées erronées portent avec elles leur cause de mort. Les partis de passions n'en sont pas là : parfois ils disparaissent tout à coup, parce que la passion s'est amortie; mais gardez-vous de la croire éteinte. Vienne quelque chose qui la réveille, la passion se retrouve vivante et debout. Tel est aussi le parti socialiste. Il peut s'éclipser, il peut s'amortir; mais, comme il a pour ressources les passions éternelles de l'homme, l'envie et la convoitise, il ne peut pas s'éteindre. Le socialisme n'est pas autre chose que la combinaison d'un sophisme et d'une passion, c'est-à-dire l'appel qu'une intelligence erronée fait à un cœur perverti. Les partis de ce genre ne perdent jamais leurs armées : elles se dispersent comme les corps francs, mais elles se retrouvent aisément le jour de la bataille. Nous avons affaire à un ennemi qui peut bien être vaincu, mais qui ne peut pas être exterminé. Nous serions donc bien fous de désarmer de notre côté, puisqu'il ne désarme jamais du sien.

Le parti républicain (il s'agit des républicains de la veille et non pas des républicains du lendemain, puisque nous le sommes tous, et que par conséquent cela ne veut rien dire), le parti républicain a été battu dans les élections, et il ne s'est pas relevé. La république n'est qu'un mot, et un mot qui ne porte aucune signification nécessaire; mais, à défaut d'une doctrine, le parti républicain a un homme à qui les circonstances ont fait un rôle à part, et qui ménage soigneusement la situation qui lui a été faite : c'est le général Cavaignac. Nous suivons avec curiosité la marche et l'attitude de cet homme unique dans son parti, et nous aimons à voir comment il s'efforce de faire croire qu'il a derrière lui des doctrines et des principes. Malgré ces précautions ingénieuses, sa personne débordera toujours ses doctrines. Ce qu'il dit est peu de chose; cela seulement devient quelque chose parce qu'il le dit. Nous prenons pour exemple la lettre qu'il a écrite sur l'offre qui lui a été faite, dit-on, du bâton de maréchal. M. Cavaignac a refusé; mais il n'est pas le seul général qui ait été à même de refuser, si nous sommes bien informés. M. le général Cavaignac a pu penser, comme son frère d'armes, que les victoires de la guerre civile, quelque utiles qu'elles soient à l'état, ne doivent pas conférer de bâton de maréchal. Ce motif est noble et légitime; mais le général Cavaignac a voulu de plus donner à son refus une signification politique, et il a exposé sur le maréchalat une théorie républicaine. Le maréchalat n'est pas un grade, c'est une dignité; c'est une des grandes charges de la couronne. Il ne peut donc y avoir de maréchaux qu'où il y a des rois, et M. le général Cavaignac est trop républicain pour jamais être maréchal. Cette théorie nous semble un peu guindée. Il est possible que le maréchalat ait été autrefois une des grandes charges de la couronne; mais il y a long-temps de cela, et depuis ce temps le bâton de maréchal, étant dans la giberne de chaque conscrit, selon l'expression d'un roi qui se connaissait en royauté, en vieille comme en nouvelle, il a beaucoup perdu de son caractère monarchique. Il s'est démocratisé, comme toutes choses en France, et il y a un peu de pédanterie républicaine à vouloir condamner le bâton sur sa vieille étiquette, au lieu de le conserver à cause de sa gloire populaire. A qui plaira cette abolition du maréchalat? A ceux qui ne veulent pas être maréchaux dans certains momens? Cela ne suffit pas. A l'armée? C'est lui ôter un de ses buts. Au peuple? Il aime les grades, les épaulettes, les uniformes militaires; il aime

le bâton de maréchal, et il le respecte. Le général Cavaignac veut abolir le maréchalat sous prétexte que c'est une dignité. D'autres, dans son parti, ont voulu abolir la croix d'honneur sous prétexte que c'était un hochet. Cela a-t-il beaucoup plu? Non; aussi le général Cavaignac a donné des croix d'honneur. La croix d'honneur pourtant est une décoration, ce qui ressemble beaucoup à une dignité, ce qui dérange aussi l'égalité civile et militaire, ce qui sent un peu aussi la monarchie et l'ancien régime; mais que voulez-vous? le monde vit d'inconséquences, et il fait bien. On ne veut pas être maréchal, et on fait des commandeurs. L'inconséquence est le pourvoi du bon sens contre la logique.

Partout et toujours, chez le général Cavaignac, se décèle un soin minutieux à marquer la nuance du parti qu'il personnifie. Nous trouvons un nouvel exemple de ce soin dans la petite discussion qui a eu lieu à l'assemblée sur l'indemnité de 25 francs accordée aux représentans. On sait que quelques membres de l'assemblée proposaient de réduire le traitement législatif de 9,000 fr. à 6,000 fr. Cette proposition avait l'inconvénient de prendre la question par le petit côté. A nos yeux, en effet, la question de l'indemnité est une des questions qui doivent être réservées à la révision de la constitution, et nous n'hésitons pas à croire qu'il faut abolir l'indemnité; mais il est certain que la question est plutôt une question de principe qu'une question de chiffre. La question de principe ne peut pas être traitée en ce moment, puisqu'il ne s'agit pas de toucher à la constitution. La réduction du chiffre est-elle une économie? Elle nous semble peu importante. Est-ce une intention d'affaiblir l'indemnité, en attendant qu'on puisse l'abolir? Nous aimons mieux la proposition sous ce point de vue; mais, sous ce point de vue aussi, il est difficile de venir l'expliquer à la tribune. Le général Cavaignac, qui s'est empressé de se porter le défenseur de l'indemnité législative, a laissé de côté la question de chiffre, et il a eu raison. Il a défendu la question de principe, croyant par là marquer d'une manière précise la nuance du parti républicain. Or, c'est de ce côté que nous croyons que le parti républicain se trompe gravement.

On répète toujours que nous sommes une société démocratique, et que c'est pour cela que nos représentans doivent recevoir une indemnité. Entendons-nous bien : nous sommes et nous devons être une société démocratique, oui, mais nous ne devons pas être une société besoigneuse; le besoigneux et le démocratique sont deux choses fort différentes. Une société démocratique peut assurément être libre, une société besoigneuse l'est difficilement, car elle ne l'est qu'au prix d'un perpétuel sacrifice ou d'un perpétuel expédient. Est-ce qu'on n'est républicain qu'à la condition de n'avoir pas de quoi vivre? Il est vrai que ce mot de républicain n'a pas chez nous son sens naturel, le sens qu'il avait dans l'antiquité. Républicain, chez nous, veut dire égalitaire. Nous tenons plus à l'égalité qu'à la liberté, parce que nous avons malheureusement plus d'envie que d'orgueil. S'il s'agissait ici de faire de la controverse politique, nous nous ferions fort de prouver qu'avec cet amour excessif de l'égalité, qui est le propre du pays, nous ne sommes pas capables de la république. L'égalité, en effet, ne peut être maintenue dans une société qu'à l'aide d'un niveau, et ce niveau, il faut que quelqu'un le tienne d'une main ferme et vigoureuse. Sans cela, la liberté de chacun faisant son effet naturel, la diversité et par conséquent l'inégalité des caractères et des talens éclateront bientôt. Il y aura des grands et des

petits : sans niveau, point d'égalité, et, sans un roi ou un dictateur, point de niveau.

Mais nous laissons volontiers de côté les théories politiques pour en revenir aux avantages et aux inconvéniens pratiques de l'indemnité législative. M. Douesnel, chargé de faire le rapport sur la proposition de réduction soumise à l'assemblée, a cru devoir supputer ce qu'un représentant dépense en ports de lettres, ce que lui coûtent ses voyages, le prix de la vie à Paris, et il conclut que 25 francs ne sont qu'une indemnité suffisante. L'honorable représentant touche ici, sans le savoir, une des plaies du système de l'indemnité, nous voulons parler de la dépendance visible et officielle du représentant salarié. Les mœurs du suffrage universel ne sont pas douces et polies; elles sont rudes : c'est leur droit. Or, quand je vois un homme qui reçoit un salaire pour me représenter à Paris, j'en conclus grossièrement qu'il est mon homme d'affaires. La représentation des opinions est une idée délicate et élevée, qui échappe à beaucoup de personnes. La représentation des intérêts est une idée palpable et presque matérielle, accessible à toutes les intelligences. Loin donc que l'indemnité législative donne au représentant l'indépendance qu'il doit avoir, elle le rend plus grossièrement dépendant de l'électeur. On parle de ports de lettres. Les anciens députés en recevaient beaucoup, mais ils pouvaient n'y pas répondre; ils n'étaient pas payés pour être exacts. Le représentant doit être exact, car l'inexactitude en lui ne sera plus taxée seulement d'impolitesse. Il ne gagne pas l'argent que je lui donne, dira l'électeur.

Si du parti montagnard et du parti républicain nous passons au parti modéré, et si nous cherchons ce qui peut caractériser la marche et les dispositions de ce parti pendant la dernière quinzaine, nous trouvons d'abord les élections parisiennes : elles ont été favorables au parti modéré; ce qui nous en plaît surtout, c'est qu'elles ont été bien menées, avec calme et fermeté, avec discipline enfin. Le suffrage universel avec le scrutin de liste semble avoir été inventé tout exprès pour que l'électeur ne puisse jamais nommer ceux qu'il voudrait nommer, ceux qui ont sa préférence. Il n'y a pas de système qui sépare aussi complétement l'électeur de l'élu. Les élections ne sont plus une affaire de choix, mais une affaire de consigne. On vote un jour d'élections comme on manœuvre un jour de bataille, pour atteindre un but qu'aucun soldat n'a marqué, et que le chef seul connaît. Il suit de là qu'avec le scrutin de liste la première vertu de l'électeur, c'est la discipline, et son plus grand défaut, c'est l'indépendance; mais un parti politique, sans renoncer à juger les instrumens dont il se sert, doit chercher à en faire, pour le moment, le meilleur emploi possible. C'est ce qu'a fait le parti modéré.

Le discours du président de la république à l'ouverture du chemin de Chartres caractérise aussi d'une manière curieuse les dispositions du parti modéré. Le président a le don de sentir l'instinct du pays, et de le suivre avec une rare fermeté de volonté. Aussi, pendant que le général Cavaignac écrivait contre le maréchalat, le président de la république invoquait à Chartres le souvenir de saint Bernard, et même le souvenir de Henri IV, dont il faisait un exemple politique et national, au lieu de le laisser aux souvenirs d'une famille. De ces deux paroles, celle qui reproche au bâton de maréchal son origine monarchique, et celle qui rassemble hardiment tous les souvenirs du passé, quelle

est la parole qui répond le mieux aux sentimens du pays? Le général Cavaignac s'est perdu avant le 10 décembre pour avoir cherché sa force dans le passé d'il y a cinquante ans, et le président de la république s'affermit en remontant aux vieux souvenirs de notre religion et de notre monarchie.

Une république dont le chef parle de saint Bernard prêchant la croisade et de Henri IV converti peut sans aucun embarras, ce nous semble, annoncer qu'elle veut restaurer le pape à Rome.

Rome est prise. La durée du siége de Rome a étonné beaucoup de monde. Ce qui a surtout prolongé ce siége, c'est que les assiégés croyaient que le gouvernement français hésitait en les attaquant, et que nos soldats mêmes ressentaient une sorte de scrupule en leur tirant des coups de fusil. Il n'y a pas eu jusqu'aux précautions prises par M. le général Oudinot pour ménager les monumens romains, qui n'aient entretenu chez les assiégés l'illusion qu'ils se faisaient sur la sainteté prétendue de leur cause. Pour les corriger de cette erreur, il a fallu qu'à l'assaut du dernier bastion nos soldats leur prouvassent, par de terribles marques, qu'ils faisaient la guerre sérieusement, et que, mettant leur vie au jeu, ils y mettaient aussi celle de leurs adversaires. C'est alors que les écailles leur sont tombées des yeux.

Ce sont, selon nous, des causes morales plutôt que des causes militaires qui ont prolongé le siége de Rome, et nous en tirons cette conclusion, que, dans les négociations qui vont s'ouvrir sur les conditions de la restauration du pape, il faut, dès le commencement, savoir exactement ce que nous voulons, afin de ne pas avoir de tergiversations et de ne pas inspirer d'illusions.

Nous parlons de négociations : nous croyons donc, malgré quelques tristes pronostics, que la France est encore capable de diplomatie, c'est-à-dire qu'on croit encore au dehors à sa puissance, qu'on redoute son action, et que, par conséquent, on tient compte de sa parole. La diplomatie, en effet, n'est pas autre chose que l'usage qu'on fait de la réputation d'un état. Un état qui est réputé fort a aisément de bons diplomates; un état réputé faible aurait en vain pour négociateurs des Mazarin ou des Nesselrode, il n'obtiendrait rien.

Que voulons-nous à Rome? que voulons-nous dans les états de l'Europe qui nous touchent de près? Nous avons voulu, comme toute l'Europe, voir finir la phase démagogique, et nous nous sommes associés franchement aux efforts que l'Europe a faits pour mettre un terme à ces odieuses agitations; mais, une fois la phase démagogique close et terminée, quelle phase devons-nous appeler de tous nos vœux et de tous nos efforts? Une phase despotique ou une phase libérale? Nous devons évidemment souhaiter une phase libérale; nous devons souhaiter le succès du libéralisme à Rome, à Turin, en Allemagne. Le libéralisme n'a pas été moins opprimé que l'ordre par la démagogie, et il a été plus outragé, car la démagogie se portait comme l'héritière du libéralisme, et jamais il n'a été plus à propos de répéter le vers de Crébillon :

Ah! doit-on hériter de ceux qu'on assassine!

La politique de la France doit être une politique libérale; mais la politique libérale est tenue d'être plus intelligente et plus éclairée qu'aucune autre, en ce sens que, visant partout à la liberté, elle ne vise pourtant pas partout à la même liberté. Elle doit comprendre qu'il y a divers genres de liberté selon le

pays, et, pour venir aussitôt à la pensée qui nous préoccupe, que la liberté à Rome ne peut pas être la même qu'à Turin et à Paris.

On peut à Rome séculariser beaucoup de choses, on peut séculariser l'administration des finances et de la justice; mais on ne peut pas séculariser le gouvernement, car le séculariser, c'est le détruire. C'est ce qu'avait fait M. Mazzini. Et qu'avons-nous été faire à Rome, sinon le contraire de M. Mazzini? Nous y avons détruit un gouvernement séculier, et nous y avons rétabli un gouvernement ecclésiastique, le seul possible, tant que l'Europe tiendra à l'unité de l'église catholique personnifiée dans le pape, et tant qu'elle croira que le pape ne peut être indépendant qu'en étant souverain temporel. Tous ces principes sont étroitement liés les uns aux autres.

A Rome, il y a deux choses : la papauté et la ville. La ville peut fort bien prétendre qu'elle ne doit pas être immolée à la papauté, et que si la papauté ne peut représenter la chrétienté qu'à la condition d'être un honneur temporel, si le gouvernement pontifical ne peut pas, par sa nature même, être autre chose qu'un gouvernement ecclésiastique, la population romaine n'est pas tenue d'être toujours soumise à ce genre de gouvernement. Cette réclamation est juste; mais l'Europe, de son côté, a droit de répondre à la population romaine qu'elle n'est pas tenue d'empêcher Rome d'être une ville autrichienne, et de garantir son indépendance contre les chances de la guerre. C'est à la ville pontificale, c'est à la métropole du monde chrétien que l'Europe assure une neutralité perpétuelle, ce n'est pas à la ville italienne. Ainsi de deux chose l'une : ou Rome veut être une ville italienne et laïque, comme c'est son droit, mais alors elle rentrera dans la condition de toutes les villes terrestres, et sa destinée dépendra des chances de l'histoire humaine; ou bien elle sera le siége de la papauté, et, à ce titre, perpétuellement neutre et sacrée, mais alors aussi elle consentira à perdre quelque chose de sa liberté laïque. L'Europe ne peut pas lui accorder à la fois les avantages du droit commun, c'est-à-dire la liberté laïque et les avantages du privilége, c'est-à-dire la neutralité perpétuelle. Rome voudrait être à la fois une cité laïque comme toutes les autres villes, et le siége de la papauté comme aucune autre ville. Cela serait commode, mais c'est impossible. Avoir la république à Rome et le pape au sein de la république, ce serait tout simplement, de la part de l'Europe, donner la papauté à la démagogie, après ne l'avoir voulu donner à aucune autre puissance. On ne veut pas que le chef de l'église chrétienne soit Autrichien ou Français ou Espagnol, et l'on consentirait qu'il fût mazzinien! Ce serait une singulière indépendance, et ce serait bien la peine d'avoir pendant si long-temps protégé cette indépendance contre tous les états de l'Europe, pour la livrer à la puissance la plus fatale à l'Europe entière, à la démagogie!

Point donc de liberté laïque absolue à Rome, tel doit être le premier et le dernier mot de la politique française; mais au-dessous de cette liberté laïque absolue, qui est le droit de tous les états européens, mais qui ne peut pas être le droit de l'état romain, il y a beaucoup de libertés relatives qui sont possibles. Il n'est pas nécessaire que toute l'administration romaine soit ecclésiastique, et de ce côté le gouvernement français de 1849 peut hardiment invoquer les principes que le gouvernement français de 1832 avait fait prévaloir dans la conférence de Rome. Il n'aura pas beaucoup à y ajouter pour être aussi

libéral que le comporte l'état des choses à Rome. Ces principes étaient : 1° l'admission des laïques à tous les emplois; 2° une administration municipale émanant d'élections sincères et investie d'attributions fort larges; 3° une administration provinciale issue des municipalités; 4° une administration centrale siégeant à Rome et composée des délégués des administrations provinciales. Voilà les principes que l'Europe monarchique adoptait en 1832, et ces institutions nouvelles, que l'Europe voulait introduire à Rome pour remédier aux abus reconnus du gouvernement pontifical, elles auraient été mises sous la garantie de l'Europe, de manière qu'elles auraient été indépendantes du pouvoir pontifical, et qu'elles n'auraient pas pu être abolies par un *motu proprio*.

Cette grande et solennelle constitution du gouvernement pontifical, qui n'a pas pu se faire en 1832, nous espérons qu'elle pourra se faire en 1849, sous les auspices de la France. Ç'a été peut-être un des reproches à faire à notre occupation d'Ancône d'avoir été inutile au libéralisme romain. Elle a servi l'influence de la France en Italie; elle n'a pas amélioré le gouvernement pontifical. Ce qui ne s'est pas fait doit se faire, et d'autant plus aisément qu'au lieu d'avoir un pontife qui résistait à l'impulsion libérale, nous avons aujourd'hui un pontife qui a donné cette impulsion à l'Italie. Soit que nous restions à Rome ou à Civita-Vecchia, nous devons, comme arbitres et comme conciliateurs décisifs, travailler à la grande et opportune conciliation du principe laïque et du principe ecclésiastique dans l'administration des États Romains.

Nous voulons introduire et soutenir à Rome une politique libérale. A Turin, cette politique existe, et nous n'avons qu'à l'empêcher de succomber.

Et d'abord nous ne devons pas oublier que le Piémont est devenu un état constitutionnel avant le 24 février. On ne peut donc pas mettre la constitution piémontaise au compte de la révolution française. La monarchie de juillet s'applaudissait de voir le Piémont entrer dans la famille des états constitutionnels, et elle avait raison. Il est bon pour la France de n'être pas sur le continent le seul pays qui ait une constitution libérale. Le Piémont est, dit-on, une barrière que l'Europe a mise entre l'Autriche et la France. La barrière est plus forte encore quand le Piémont devient un état libéral, car alors entre l'Autriche et le Piémont l'incompatibilité devient plus sensible que jamais. Or, le 8 février 1848, le Piémont a reçu des mains de son roi une constitution. A ce moment, point de guerre encore entre l'Autriche et le Piémont. La Lombardie et la Vénétie n'avaient pas encore fait au Piémont leur appel fatal, fatal, disons-nous, parce qu'il n'a pas été soutenu. Et puisque la constitution piémontaise est antérieure à la guerre de Lombardie, pourquoi cette constitution aurait-elle été battue à Novarre? La défaite de Novarre a dû faire perdre au Piémont tout ce que le Piémont aurait pu gagner, s'il avait été vainqueur. Elle lui a fait perdre la couronne de fer. Nous ne réclamons pas contre les arrêts du sort; mais nous demandons à borner ces arrêts à leur véritable texte. On ne combattait pas à Novarre pour savoir si le Piémont aurait, oui ou non, une constitution; on combattait pour savoir si le roi de Piémont serait roi des Lombards. Pourquoi donc le Piémont aurait-il perdu sa constitution à Novarre, puisqu'il ne l'avait pas mise au jeu?

Quand nous parlons ainsi, nous allons droit au fond des difficultés que l'Autriche suscite au Piémont. L'Autriche avait demandé d'abord au Piémont

200 millions et plus d'indemnité pour les frais de la guerre. Après et pendant ses échecs en Hongrie, elle s'est rabattue à 75 millions. Le Piémont a offert 70 millions. Dans ces termes, nous comprenons que ceux qui ne regardent qu'à la différence des chiffres ne conçoivent pas comment la paix ne se fait pas, les deux parties étant si près de s'entendre; mais ce qui prolonge le débat, c'est que, sous la question de chiffres, il y a une question de politique. Au Piémont, état constitutionnel ayant pour ministre principal M. d'Azeglio, c'est-à-dire un libéral de la bonne école italienne, de celle qui ne veut ni anarchie ni despotisme, de celle qui par conséquent est redoutable à l'Autriche, au Piémont gouverné par de telles institutions, par de tels hommes, l'Autriche ne veut rien accorder : elle élève difficultés sur difficultés; mais au Piémont qui reprendrait ses vieilles institutions despotiques, au Piémont gouverné par des ministres du parti rétrograde, au Piémont qui ne serait plus un mauvais exemple pour l'Italie, au Piémont qui s'appuierait sur l'Autriche contre la France au lieu de s'appuyer sur la France contre l'Autriche, l'Autriche accorderait tout. En se montrant si dure et si difficile contre le Piémont, ce n'est donc pas 5 millions que l'Autriche cherche à gagner : c'est une position politique contre l'Italie et une position stratégique contre la France. Le jour où elle aura ôté à l'Italie la tribune piémontaise et à la France son alliée et sa parente libérale, ce jour-là l'Autriche fera vite la paix avec le Piémont.

Cette situation crée au ministère piémontais un grave danger. Le retard de la paix irrite le pays, et les passions démagogiques recommencent à s'agiter au nom de l'honneur national. En face de cette agitation révolutionnaire, l'Autriche attend et prépare le dénoûment qu'elle souhaite, c'est-à-dire la chute du ministère libéral de M. d'Azeglio sous les coups du parti rétrograde, qui lui reproche de ne pas faire une paix si nécessaire au pays, ou sous les coups du parti démagogique, qui lui reproche de s'humilier en vain devant l'Autriche.

Nous reviendrons sur cette question du Piémont qui nous touche de bien près, et sur laquelle nous avons perdu la prise que nous avions le jour où le gouvernement français a licencié l'armée des Alpes. Nous n'avons voulu aujourd'hui qu'indiquer le lien que cette question a avec la question romaine. Ce n'est pas trop la peine en effet d'établir avec bien des difficultés une politique libérale à Rome, si nous laissons s'établir à nos portes une politique illibérale. Ce n'est pas la peine d'être au jeu dans l'Italie centrale, si nous nous laissons mettre hors du jeu dans l'Italie piémontaise. La politique libérale de la France ne doit pas seulement avoir une guérite en Italie, à Civita-Vecchia; elle doit garder les avant-postes qu'elle a à Turin depuis le 8 février 1848, et que le roi Louis-Philippe voulait garantir. « Ne laissez aucun doute, écrivait M. Guizot au ministre de France à Turin, ne laissez aucun doute sur la sincérité et l'activité de notre politique dans la cause de l'indépendance des états italiens et des réformes régulières qui doivent assurer leurs progrès intérieurs sans compromettre leur sécurité. » Ces paroles, écrites en 1847, peuvent encore, en 1849, servir de règle à notre politique à Rome et à Turin.

V. DE MARS.

HISTOIRE

DU

PARLEMENT DE FRANCFORT.

TROISIÈME PARTIE. [1]

LA CONSTITUTION DE L'EMPIRE.

I.

L'émeute de Francfort, si elle avait triomphé, eût produit certainement une conflagration générale. Bien que réprimée promptement, elle eut son contre-coup à Cologne et dans le duché de Bade. Cologne eut aussi ses barricades, et M. Struve, l'un des chefs des républicains badois, renouvela, à la tête de quelques corps francs, la tentative qui avait si mal réussi à son rival, M. Hecker, dans les derniers jours d'avril. Les émeutiers de Cologne ne tinrent pas long-temps devant les troupes prussiennes; quant aux corps francs de M. Struve, malgré l'énergique activité du général Hoffmann, ils eurent le temps de piller quelques villages, de jeter la terreur dans les campagnes et d'organiser un simulacre de gouvernement révolutionnaire. Établis à Lörrach, ils y publièrent un *Moniteur républicain,* dont un seul numéro a vu le jour. Ce *Moniteur* contenait une proclamation au peuple allemand:

(1) Voyez les livraisons du 1er juin et du 1er juillet.

c'était pour délivrer l'Allemagne du joug de la Russie que M. Struve allait en guerre, et ses corps francs étaient un ramassis de réfugiés italiens, suisses, français, vengeurs désintéressés de l'unité et de la liberté allemandes. M. Struve espérait bien, il est vrai, que tout le duché de Bade allait se soulever à sa voix, et qu'il n'y aurait pas seulement des aventuriers étrangers dans les rangs de cette expédition nationale. Pour atteindre ce but, le *Moniteur* de Lörrach publiait une série de décrets qui devaient attacher les gens de la campagne à la cause de la révolution. Détruire les dîmes, les corvées, les redevances féodales, ce n'était rien pour M. Struve, cette réforme profitant surtout aux petits propriétaires; il fallait faire descendre plus bas les bienfaits du gouvernement insurrectionnel, il fallait, par de criminelles promesses, exciter le pauvre contre le riche, le serviteur contre le maître, le débiteur contre le créancier, et instituer l'anarchie; tel était le sens des décrets de M. Struve. Ceux à qui ces encouragemens ne suffisaient pas pouvaient lire la menace à côté. Tous les citoyens de dix-huit ans à cinquante recevaient l'ordre de s'enrôler immédiatement sous les drapeaux de l'insurrection, et la loi martiale était proclamée. Chacun de ces décrets portait cette épigraphe : « Bien-être, instruction et liberté pour tous ! » Ils étaient signés ainsi : « Au nom du gouvernement provisoire, Gustave Struve; le secrétaire, Charles Blind. » Les actes répondaient aux paroles; ce fut, pendant quelques jours, une véritable razzia démagogique. Ces razzias durent cesser dès que les corps francs furent en face de l'ennemi. Le 24 septembre, le général Hoffmann, ministre de la guerre dans le duché de Bade, les attaqua entre Staufen et Heitersheim, et les mit en déroute au premier choc. Ils se replièrent tumultueusement sur Staufen et élevèrent des barricades. Poursuivis par l'armée badoise, ils se défendirent de rue en rue avec assez de vigueur; bientôt cependant Staufen était au pouvoir de la troupe, et un escadron de cavalerie conduisait à Fribourg une centaine de prisonniers. Aussitôt le gouvernement provisoire de Lörrach se réfugia sur le territoire de Bâle, et M. Struve, qui avait réussi à s'enfuir, fut arrêté le lendemain à Schopfheim.

Il n'était pas aussi facile de vaincre la démagogie prussienne. Depuis les événemens du 17 mars, Berlin offrait le plus triste spectacle; les clubs étaient maîtres de la ville; on s'y croyait sans cesse à la veille d'une révolution nouvelle, ou plutôt la révolution y était permanente. Privée des brillans orateurs, des solides esprits de la diète de 1847, envoyés presque tous à Francfort, l'assemblée constituante du royaume de Prusse ne se signalait que par sa violence. Était-elle sous le joug de la terreur populaire? cherchait-elle à dominer le parlement de Francfort par la fougue démocratique, ne pouvant l'égaler par le talent? Les deux motifs peut-être sont également exacts. La vérité est qu'une poi-

gnée d'énergumènes gouvernait l'assemblée et terrifiait la ville. Tandis que le gouvernement, à peine représenté par un ministère sans résolution et sans force, s'abaissait devant la terreur des rues, le roi, enfermé dans son château de Potsdam au milieu de ses gardes-du-corps et de ses sombres conseillers d'autrefois, s'exaltait peu à peu dans ses rancunes contre l'esprit moderne, et revenait à l'adoration du passé. Quelle pouvait être alors la situation du parti constitutionnel? Pressé entre les anarchistes et les défenseurs entêtés de l'ancien régime, il perdait chaque jour du terrain, et cela au moment même où son action était plus nécessaire que jamais, au moment où l'assemblée de Francfort, en faisant la constitution impériale, allait créer à l'Allemagne des difficultés sans nombre.

Ce travail si périlleux de la constitution exigeait un accord intelligent entre les principaux cabinets de l'Allemagne et le parlement de Francfort. Par malheur, l'assemblée des notables, le comité des cinquante et le parlement lui-même, en proclamant la souveraineté absolue de l'assemblée nationale, avaient provoqué la résistance des cabinets et accumulé les obstacles; l'établissement du pouvoir central, au lieu de réparer les fautes commises, augmentait les complications. Si le parlement eût nommé un directoire, il eût associé à sa cause un certain nombre de souverains; le désir de l'unité l'emporta, et, quels que fussent les titres sérieux du vicaire de l'empire, le choix de l'assemblée amenait de nouvelles difficultés qu'on aurait dû prévoir. L'élection de l'archiduc Jean, en effet, avait profondément blessé Frédéric-Guillaume IV et froissé l'orgueil prussien. Bien que les conflits n'eussent pas très sérieusement éclaté, il y avait dans les rapports de la Prusse et de l'autorité centrale beaucoup d'embarras et de contrainte. Dès le commencement de juillet, l'ordre du jour que M. de Peucker portait à la connaissance des armées allemandes pour faire saluer le drapeau rouge, noir et or, et provoquer une promesse d'obéissance au ministère de l'empire, cet ordre du jour si imprudent n'avait pas été admis par le gouvernement prussien. Le 31 juillet, en prenant possession pour la quatrième fois du fauteuil de la présidence, M. de Gagern avait prononcé quelques paroles sévèrement hautaines, qui étaient, — toute l'assemblée le comprit bien, — une réprimande et une menace à l'adresse de Frédéric-Guillaume IV. Ajoutez à cela les violences de quelques députés de la gauche, ajoutez-y les fureurs de M. Brentano s'écriant, à propos de l'amnistie (séance du 7 août) : « Voulez-vous être moins indulgens pour M. Hecker que pour un Frédéric-Guillaume? » L'assemblée avait beau se soulever avec indignation, le président avait beau infliger à M. Brentano un énergique rappel à l'ordre; les outrages n'allaient pas moins à leur but, et comme la cour de Potsdam savait bien en tirer parti, on ne faisait pas, à distance,

une distinction très nette entre les patriotiques paroles de M. de Gagern et les grossières invectives du démagogue badois. C'est bien vainement aussi que le roi de Prusse et le vicaire de l'empire, vers le milieu du mois d'août, eurent une solennelle entrevue à Cologne à l'occasion des fêtes de cette belle cathédrale, considérée comme un des symboles de l'unité allemande. Une foule immense y assistait; presque toute l'assemblée de Francfort s'y était rendue. Le roi de Prusse et l'archiduc Jean échangèrent des promesses d'amitié, de concours sincère, de dévouement patriotique à la cause commune, et M. de Gagern, au nom du parlement, ayant prononcé des paroles d'espoir sur l'unité de la patrie : « L'unité! s'écria Frédéric-Guillaume en interrompant l'orateur, c'est ma pensée de toutes les heures, c'est la constante préoccupation de mon ame. » Belles promesses, enivremens d'un jour, qui n'empêchaient pas les anciens griefs de reparaître le lendemain, aussi amers, aussi inflexibles que la veille!

Le mécontentement de Frédéric-Guillaume, très habilement exploité par les conseillers piétistes de 1847, détruisit peu à peu l'influence des constitutionnels, et finit par leur enlever le pouvoir. Ce parti avait eu tour à tour deux ministères, celui de M. Camphausen et celui de MM. Auerswald et Hansemann. Ni l'un ni l'autre n'avaient su comprimer les désordres de la rue et se mettre d'accord avec Frédéric-Guillaume IV sur les rapports du gouvernement prussien avec l'assemblée de Francfort. La chute du ministère Auerswald et Hansemann fut une complication bien fâcheuse au milieu d'une crise déjà si grave. En abandonnant les chefs du parti constitutionnel pour les théoriciens de l'absolutisme, le roi de Prusse augmentait les forces de la démagogie. C'est en vain que M. de Beckerath, envoyé tout exprès à Berlin, espéra faire prévaloir auprès de lui un sage esprit de libéralisme; rien ne put triompher de la défiance royale. L'occasion était belle cependant pour un esprit moins fantasque; le parlement de Francfort, après les rudes avertissemens du 18 septembre, rentrait dans les voies d'une politique meilleure; il allait devenir désormais un des plus sûrs remparts de l'ordre; il allait acquérir de plus en plus une grande et féconde autorité morale. Qui sait ce qui serait arrivé, si Frédéric-Guillaume IV, cherchant un appui intelligent dans l'assemblée de l'Allemagne, se fût décidé à suivre résolûment les voies constitutionnelles? Qui sait si l'esprit de désordre, introduit par bien des endroits dans la constitution de l'empire, n'eût pas été plus facilement repoussé? Le roi de Prusse se défiait du parlement national; le parlement se vengera en se défiant du roi de Prusse, et de là cette mollesse avec laquelle certains députés de Saint-Paul laisseront insérer dans la constitution impériale plusieurs articles ultra-démocratiques. Une conduite résolue, un libéralisme sincère de la part de Frédéric-Guillaume IV, en imprimant aux

événemens une direction plus droite, eût empêché sans nul doute l'affreuse confusion où l'Allemagne est plongée aujourd'hui.

Précisément à l'époque où le roi de Prusse adoptait, comme disent nos voisins, les doctrines du *particularisme*, un des chefs de la démagogie allemande, M. Arnold Ruge, faisait la même chose dans un intérêt tout différent; il se révoltait aussi contre l'assemblée de Francfort, et, donnant sa démission avec un dédain superbe, il partait pour Berlin, la seule ville digne d'être le théâtre des idées nouvelles, la seule capitale de la démocratie. Ainsi, tandis que les conseillers secrets de Frédéric-Guillaume lui disaient imprudemment : « C'est à Berlin seul et non à Francfort que nous pouvons relever le drapeau de l'ordre et triompher de l'esprit révolutionnaire, » M. Arnold Ruge s'écriait : « Francfort est un village, le parlement est une assemblée de paysans; c'est à Berlin que la démocratie gagnera ses grandes batailles. » En disant cela, M. Ruge ne comptait pas seulement sur les clubs, sur les réunions populaires, sur les désordres permanens de la place publique; il voulait former à Berlin une nouvelle assemblée nationale, et il l'appelait d'avance le contre-parlement (*Gegenparlament*). Des députés de la seconde chambre du royaume de Saxe, MM. Helbig, Evans, Tzschirner, s'étaient rendus à son appel pour constituer cette convention. Les démagogues berlinois, M. Held, M. Waldeck, M. d'Ester, M. le comte Reichenbach, péroraient chaque soir dans les tavernes; le club des Tilleuls semblait un forum continuellement ouvert aux fureurs de la populace; l'irritation, en un mot, était entretenue sans relâche et préparait les entreprises de M. Ruge. C'était vers la fin d'octobre que le parlement démocratique devait tenir sa première séance. Sur ces entrefaites, le ministère libéral de M. Hansemann ayant fait place à l'administration de M. de Pfuel, il fut évident qu'une sombre colère poussait l'un contre l'autre les deux partis extrêmes. D'un côté, la réaction appuyée sur l'armée; de l'autre, M. Arnold Ruge et le contre-parlement, tel était à Berlin, quelques semaines après le 18 septembre, l'acharnement des passions contraires. Combien la lutte eût été plus violente, si les insurgés de Francfort eussent remporté la victoire!

La situation de Vienne est-elle meilleure? Tandis que le parlement de Francfort s'agite sous le coup des émotions de septembre, tandis que Berlin est en proie à l'esprit révolutionnaire et que le congrès de M. Arnold Ruge entretient l'effervescence démocratique dans toute l'Allemagne du nord, y a-t-il du moins un peu de calme et de tranquillité dans le midi? Non; l'Autriche est encore plus bouleversée que la Prusse. Aux luttes politiques s'ajoutent les luttes nationales, aux guerres de partis les guerres de races. Depuis le mois de mars, il y a déjà eu deux révolutions à Vienne, et la troisième va éclater. Cette troisième révolution, la révolution du 6 octobre, sera bien autrement grave que les deux

autres. Le 16 mars a humilié la couronne, chassé M. de Metternich, et substitué à l'ancien régime le système constitutionnel; deux mois après, la journée du 15 mai a changé la seconde chambre en une assemblée constituante, fait proclamer le suffrage universel, et obligé l'empereur épouvanté à chercher un asile dans son fidèle Tyrol. La révolution du 6 octobre sera pendant quelques jours le triomphe de la démagogie. Le parti républicain, profitant des luttes intérieures de la Hongrie, s'unit aux Magyars contre les Croates; le départ des régimens autrichiens qui vont fortifier Jellachich est le signal d'une insurrection terrible; la ville en un instant est toute hérissée de barricades; le digne ministre de la guerre, le brave comte Latour, qui avait rempli un rôle si honorable dans les guerres patriotiques de l'Allemagne, est égorgé par une populace en furie, et son cadavre, traîné dans la rue, est pendu bientôt à la porte du ministère de l'intérieur, au milieu des hideuses acclamations d'une bande de cannibales. L'insurrection est victorieuse, l'assemblée constituante s'empare du gouvernement sous la présidence de M. Smolka, et un comité de salut public s'organise dans la soirée du 6. Ce n'est pas la république que veut l'assemblée constituante; les institutions démocratiques dont elle est redevable aux barricades du 15 mai suffisent aux esprits les plus impatiens. Dans toutes les proclamations au peuple, dans toutes les adresses que MM. Pillersdorf et Hornbostl vont porter à l'empereur, l'assemblée défend la monarchie constitutionnelle. « L'Europe entière nous admire, » disait le 7 août une proclamation de M. Smolka, jetant cette grossière flatterie au peuple, afin de mieux l'apaiser; « demeurons fidèles à nous-mêmes; restons invinciblement attachés au respect de la loi, à la monarchie constitutionnelle, à l'amour vrai de la liberté! » Mais quelle garantie présentait ce langage dans une ville livrée aux démagogues? Pouvait-on espérer le prompt rétablissement de l'ordre, pouvait-on compter sur le jeu régulier des institutions libérales, au moment où le bouleversement de Vienne offrait un théâtre propice à toutes les entreprises de la violence?

Voilà quels événemens épouvantaient l'Allemagne, lorsque le parlement de Francfort commença ses travaux sur la constitution de l'empire. Cette situation, si mauvaise qu'elle fût à bien des égards, n'était pas aussi défavorable qu'on pourrait le croire à l'influence du parlement. Si le roi de Prusse était défiant, si l'empereur d'Autriche était irrité, les excès de Berlin, les révolutions de Vienne, fournissaient au parlement l'occasion d'exercer une salutaire influence morale et d'agrandir son autorité. On le tolérait jusque-là bien plutôt qu'on ne reconnaissait sa mission; il était heureux que les gouvernemens eussent besoin de son appui. En même temps on pouvait espérer que le sentiment du péril universel modérerait l'ardeur des unitaires, et que la constitution serait plus sage, plus sensée, plus praticable, étant dé-

battue ainsi en présence d'un pays bouleversé qui demandait son salut aux législateurs de Saint-Paul. La discussion va commencer bientôt. Après les émotions inévitables qui ont suivi l'émeute du 18 septembre, après de tumultueuses séances consacrées à la mise en accusation de plusieurs députés de la gauche, l'assemblée a repris assez paisiblement ses travaux. Le ministère, renversé par une coalition de hasard, a été reconstitué, pour ainsi dire, par le danger public; le vote du 5 septembre l'avait vaincu, l'attentat du 18 l'a ramené triomphant. M. Heckscher seul n'en fait plus partie; son ardeur inopportune, la témérité agressive de son esprit, les haines qu'il a soulevées, causeraient des embarras sérieux que ne compenserait pas suffisamment l'énergie de sa parole. C'est M. de Schmerling, ministre de l'intérieur, qui est provisoirement chargé des affaires étrangères. Quant aux partis de l'assemblée, désorganisés un instant par la discussion du Schleswig-Holstein, ils se sont reformés et disciplinés dès le lendemain de l'émeute; les différentes fractions du centre ont senti le besoin d'une alliance plus étroite; elles se souviennent du 5 septembre, et ne veulent plus ouvrir la brèche par où pénétrerait la gauche. Seulement, ces bonnes dispositions sont-elles durables, et les espérances des esprits sages seront-elles justifiées? Sur ce point, hélas! il faut s'attendre à bien des mécomptes. Les députés de Saint-Paul sont sollicités tour à tour par deux mobiles contraires; tantôt ce sont les opinions politiques, tantôt ce sont les passions nationales. Or, quand les passions nationales s'emparent des cœurs allemands, la bannière politique est abandonnée sans regrets. N'a-t-on pas vu M. Dahlmann et ses amis préparer la victoire de la gauche, renverser le ministère de l'empire, rallumer l'incendie démagogique du nord au sud de l'Allemagne pour cette misérable affaire des duchés danois? Que sera-ce lorsque la Prusse et l'Autriche seront aux prises, lorsque les questions de peuple à peuple viendront jeter un nouveau trouble dans les débats du parlement! Combien de fois les partis seront entièrement renouvelés par des désertions soudaines ou des accessions inattendues! Au milieu de quelles difficultés enfin, au milieu de quels désordres s'accomplira l'œuvre périlleuse dont la discussion va s'ouvrir!

II.

Le travail du comité de constitution fut soumis à l'assemblée nationale le 18 octobre 1848. Ce comité, élu cinq mois auparavant, dans la séance du 25 mai, était composé de trente membres. C'étaient MM. d'Andryan, de Beckerath, Beseler, Bassermann, Dahlmann, Droysen, Detmold, Deiders, Ahrens, Henri de Gagern, Max de Gagern, Jurgens, Robert Blum, de Muhlefeld, Lichnowsky, Robert Mohl, Pfizer, Her-

genhahn, Welcker, Roemer, Scheller, Schreiner, Tellkampf, Wigard, de Soiron, Waitz, Wippermann, Mittermaier, Schüler et Simon (de Breslau). Ce comité fut peu à peu modifié par des circonstances diverses. M. Henri de Gagern, constamment réélu président de l'assemblée, fut obligé de donner sa démission. MM. de Beckerath, Robert Mohl, Bassermann et Max de Gagern étant entrés, les deux premiers en qualité de ministres, les deux autres comme sous-secrétaires d'état, dans l'administration du vicaire de l'empire, furent enlevés au comité. Le comité perdit aussi M. d'Andryan, qui accepta les fonctions d'ambassadeur à Londres, et M. le prince Lichnowsky, dont nous avons raconté l'horrible assassinat dans la soirée du 18 septembre. Encore quelques jours, et le représentant le plus distingué de la gauche, M. Robert Blum, allait être fusillé à Vienne. Ces huit députés furent remplacés tour à tour par MM. Gülich, de Lasaulx, Riesser, de Rothenhan, de Sommaruga, Zell, Briegleb et Compes. Il restait enfin une dernière place à donner, celle de M. Paul Pfizer, qu'une maladie opiniâtre tenait éloigné du parlement.

Les différens pays de l'Allemagne étaient assez exactement représentés dans cette commission, au moins pour le nombre des états, sinon pour leur importance réciproque. La Prusse avait sept voix, l'empire d'Autriche n'en avait que trois, et le royaume de Hanovre ainsi que le duché de Bade étaient sur le même rang que la monarchie des Habsbourg. La Bavière avait deux représentans, puis venaient les royaumes de Saxe et de Wurtemberg, la Hesse électorale, les duchés de Schleswig, de Holstein, de Lauenbourg, le duché de Brunswick, le duché de Nassau, le duché de Weimar et le duché de Cobourg, ayant une voix chacun. Quant aux partis politiques, la commission était une fidèle image de l'assemblée; la droite et la gauche n'y avaient qu'une bien faible influence, et la majorité, une majorité de vingt voix environ, appartenait aux différentes fractions du centre, à ce grand et nombreux parti qui, dévoué à l'ordre, se passionnait avant tout pour la cause de l'unité allemande. M. de Lasaulx était presque seul pour y défendre les prétentions ultramontaines; les opinions purement politiques de la droite n'avaient pour défenseurs, avec M. de Lasaulx, que M. de Muhlefeld, M. Detmold et le baron de Rothenhan. La gauche était plus faible encore; M. Wigard, après la mort de M. Robert Blum, était le seul soutien de son parti, et tout au plus pouvait-il compter, dans certaines questions de détail, sur le concours de M. Schüler (d'Iéna) et de M. Simon (de Breslau). Au contraire, voyez les chefs de la majorité : ce sont les représentans par excellence de ce parti des professeurs qui veut construire l'empire d'Allemagne d'après le plan orgueilleux de ses systèmes. C'est d'abord M. Dahlmann, le professeur de Copenhague, de Kiel, de Gœttingue et de Bonn, le patriote pas-

sionné qui rêve depuis sa jeunesse la conquête des duchés danois, et qui, blanchi aujourd'hui par l'âge et par la science, n'en met pas moins une juvénile ardeur au service du teutonisme. A côté de M. Dahlmann, voici trois députés originaires des duchés danois: M. Beseler, professeur dans la Poméranie, esprit sévère et volontiers pédantesque, dont le patriotisme n'est pas moins ardent pour être exprimé avec la froide gravité d'un docteur; M. Droysen, homme jeune et actif, intelligence distinguée, plus remarquable peut-être dans ses écrits que dans les combats de la tribune; M. George Waitz enfin, le digne gendre de M. de Schelling, historien habile, ferme et ingénieux orateur, rompu à l'art de la dialectique et à toutes les ruses de l'argumentation. Ces trois hommes, avec M. Dahlmann, leur chef, excités comme ils le sont par les luttes que le parti allemand soutient depuis trente années dans le Holstein, joueront un rôle considérable au sein du comité. M. Deiders, collègue de M. Dahlmann à l'université de Bonn; M. Riesser, l'un des vice-présidens de l'assemblée, habile jurisconsulte de Hambourg, et l'un des plus vigoureux adversaires de la démagogie; M. Tellkampf (de Breslau), qu'un long séjour aux États-Unis a familiarisé avec les formes politiques de la démocratie américaine, quelques autres encore complètent cette phalange brillante et forte qui paraît obéir plus particulièrement à l'inspiration de M. Dahlmann. Ajoutons-y les députés du centre et du midi, qui pourront bien être en désaccord avec M. Dahlmann sur des points importans, mais qui seront toujours prêts à se réconcilier en faveur de la chimérique unité qu'ils poursuivent. M. Welcker, le plus distingué de tous, représente l'esprit de l'Allemagne méridionale, comme M. Dahlmann l'esprit prussien. A côté de lui vient naturellement un autre député du duché de Bade, un des jurisconsultes les plus vénérés de l'Allemagne, l'excellent M. Mittermaier, bien mieux placé assurément dans une commission d'élite qu'au fauteuil de la présidence dans cette tumultueuse assemblée des notables. Citons encore M. Wippermann (de Cassel), M. Schreiner, professeur à Graetz, et M. Zell (de Trèves); citons surtout deux éminens députés de Stuttgard, M. Frédéric Roemer, le digne ami du poète Uhland, le ferme et intelligent ministre du roi de Wurtemberg, qui tient tête, depuis la révolution de février, aux continuelles violences des exaltés, et M. Paul Pfizer, publiciste célèbre, que le triste état de sa santé a si malheureusement éloigné des travaux de la commission.

Le comité avait choisi pour rapporteurs MM. George Waitz, Gustave Riesser et Mittermaier, deux députés du nord et un député du midi. Le premier chapitre, intitulé *l'Empire,* commençait ainsi : « L'empire allemand se compose de tous les états qui formaient la confédération germanique. Les rapports du Schleswig avec l'empire et la délimita-

tion des frontières du duché de Posen seront l'objet ultérieur d'un arrangement définitif. » Un membre de la commission, M. Schreiner, propose d'ajourner la discussion de cet article jusqu'à ce que les négociations concernant les duchés danois soient tout-à-fait terminées et qu'il y ait une conclusion certaine aux guerres intérieures de l'Autriche. Cette proposition est repoussée, et les débats sont ouverts. Aussitôt une foule de propositions, d'amendemens et de sous-amendemens envahissent le bureau. Je remarque surtout la prétention de plusieurs députés de la gauche, MM. Schloeffel, Titus, etc., qui veulent détruire d'un trait de plume toutes les souverainetés de l'Allemagne et proposent simplement de diviser l'empire en vingt-une provinces d'une importance égale, sans s'inquiéter ni des rois ni des peuples. MM. Schloeffel et Titus oublient qu'on n'imite pas si aisément notre histoire. Quand la constituante de 89 détruisit les circonscriptions provinciales, elle achevait une révolution commencée depuis des siècles, elle couronnait l'œuvre de Louis XI, de Richelieu et de Louis XIV. Je ne me souviens pas que le parlement de Francfort ait eu de pareils ancêtres. Cette différence fondamentale entre les deux peuples doit amener aussi des contrastes sans nombre dans les résultats de leur développement. L'histoire de France est une révolution continue dont les événemens de 89 ne font que réaliser les principes au milieu d'une explosion terrible. Ce qu'il y avait de sacré dans ce prodigieux tumulte, ce qui a mérité de survivre et qui ne périra plus, tout cela était préparé par six cents ans d'efforts instinctifs et de patience invincible. C'est ainsi qu'il a suffi d'un décret de quelques lignes pour constituer l'unité de la France. L'histoire de nos voisins, au contraire, s'oppose à une révolution de ce genre; il y a là non-seulement ces provinces qui, chez nous en 89, n'existaient plus que de nom, il y a des royaumes entiers, il y a des peuples avec leur esprit distinct, avec leurs antipathies profondes, et ce ne seront ni les décrets des démagogues ni les systèmes des rêveurs qui assureront du jour au lendemain l'unité de toutes ces Allemagnes.

Un amendement moins ambitieux, quoique très grave encore, est présenté par M. Claussen, et devient le sujet d'une controverse fort embrouillée. M. Claussen ne veut pas qu'on paraisse douter de l'annexion définitive du duché de Schleswig à l'empire d'Allemagne; c'est bien assez, dit-il, d'ajourner, comme pour le duché de Posen, les traités relatifs aux frontières. L'amendement de M. Claussen est le point de départ d'une discussion qui confond avec beaucoup de désordre la question danoise, la question polonaise et le partage démocratique de l'Allemagne. M. Charles Hagen demande encore la division de l'empire en vingt-une provinces; M. Jordan (de Berlin) renouvelle ses rudes attaques contre la Pologne et attire à la tribune un Polonais, M. Libelt, qui essaie une tardive et inutile protestation contre l'accaparement du

duché de Posen. Enfin, après une série de discours ennuyeux ou bizarres, M. Gustave Riesser défend l'article de la commission, qui est voté par une majorité assez forte, à l'exclusion de tous les projets et amendemens.

Le second et le troisième paragraphe étaient bien plus importans et renfermaient des conséquences d'une gravité singulière. Ils étaient conçus ainsi : « § 2. Aucune partie de l'empire ne pourra être réunie en un seul état avec des pays non allemands. — § 3. Si un pays allemand a le même souverain qu'un pays non allemand, les rapports entre les deux pays ne pourront être réglés que d'après les principes de l'union personnelle pure. » Ces deux paragraphes emportaient la dissolution de la monarchie des Habsbourg. On sait que l'élément germanique tient peu de place dans l'empire d'Autriche, et que les membres de ce vaste corps sont presque tous des états non allemands; or, ce que signifie l'union personnelle dont parle le § 3, c'est simplement cette vague connexité qui relie plusieurs états, lorsque, conservant une existence propre, ils reconnaissent pourtant un seul et même souverain. Il est facile de comprendre que cette union, très suffisante peut-être sous la monarchie absolue, est tout-à-fait illusoire sous un gouvernement constitutionnel, où la volonté du souverain est tenue de se mettre d'accord avec la volonté générale. L'ancienne Autriche aurait pu accepter ces conditions; l'Autriche nouvelle, l'Autriche telle que l'ont faite les révolutions de mars et de mai, ne pouvait se prêter aux exigences des législateurs de Saint-Paul, sans signer elle-même sa déchéance et sa mort. En un mot, les §§ 2 et 3 de l'article 1er démembraient le plus puissant état de la confédération germanique : l'Autriche proprement dite était rattachée plus fortement à l'empire; mais la Gallicie, l'Illyrie, la Transylvanie, la Hongrie, la Croatie, cessaient de former avec elle cette masse compacte, cette agrégation à la fois variée et forte qu'on appelle la monarchie autrichienne. Quels motifs avaient dicté à la commission cette mesure vraiment extraordinaire? Comment se fait-il que des patriotes enthousiastes aient résolu la dispersion des forces autrichiennes, tandis que les Slaves de Bohême et les Croates de l'Illyrie se rattachaient de plus en plus à cette monarchie allemande un instant ébranlée? D'où vient que M. Dahlmann et ses amis, ces teutomanes inflexibles, aient entrepris le démembrement d'un des grands états de l'Allemagne au moment où un étranger, le ban Jellachich, s'en faisait le défenseur obstiné, presque en dépit de l'empereur lui-même? Il y a dans tout cela des complications singulières. Les Slaves et les Croates s'attachaient à la monarchie autrichienne, parce que, ne se sentant pas assez forts pour fonder un état particulier, leur intérêt suprême était de faire vivre cette monarchie et de la transformer peu à peu en un empire slave. C'est précisément

cette prétention, très hautement annoncée, et dont le succès ne semblait pas impossible, qui irritait l'orgueil allemand. L'Autriche avait reçu pour mission, depuis plusieurs siècles déjà, d'éteindre l'esprit étranger dans ses provinces slaves et d'y faire triompher la culture germanique. Loin d'accomplir cette tâche, c'était elle qui menaçait d'être absorbée par une race ennemie: les teutomanes la punissaient en détruisant sa puissance, cette puissance dont elle n'avait pas su faire un usage intelligent, disaient-ils, et qui désormais n'était plus qu'un danger pour l'Allemagne. Ils semblaient aussi par là prévoir comme infaillible la victoire des Slaves, et, en retenant l'Autriche proprement dite, ils leur enlevaient d'avance une part de la conquête. Un troisième motif enfin, motif secret peut-être, avait inspiré à la phalange de M. Dahlmann cette résolution étrange. M. Dahlmann était de ceux qui voulaient voir dans les mains de la Prusse les destinées de l'empire. Or, une Autriche démembrée, une Autriche réduite à ses possessions allemandes, pouvait-elle rivaliser désormais avec la maison de Hohenzollern?

La discussion fut longue et solennelle. Il était impossible de soumettre au parlement un problème plus grave, de lui demander une décision qui renfermât plus de périls. L'assemblée était en proie à mille émotions contraires. Ceux-ci, aveuglés déjà par leur système, s'exaltaient encore comme à la veille d'un coup d'état; ceux-là se préparaient à une vigoureuse résistance. D'autres, avec la consciencieuse gravité de l'esprit allemand, hésitaient entre les deux partis, et résumaient la question en ces termes : « Vaut-il mieux pour l'empire une Autriche démembrée, mais qui lui appartienne tout entière? ou bien, ne faut-il pas préférer une Autriche unie à l'Allemagne par des liens moins fermes, si cette Autriche est forte, si sa puissance est solidement assise, et qu'elle puisse nous honorer et nous servir? » Et ils auraient incliné, en effet, vers cette dernière opinion, sans la crainte de voir ces forces de l'Autriche leur échapper, absorbées par une jeune race dont les destinées commencent. Ajoutez, chez un grand nombre, les passions, les préjugés, les rancunes, et toujours, au-dessus de tous les motifs, ce grand mot de l'unité, qui, commenté diversement et appliqué en sens contraires, augmentait la confusion générale. Le premier orateur qui monte à la tribune est un Autrichien, un membre du centre droit, M. Fritsch. M. Fritsch est un esprit sensé, il a vu tout le péril et il le signale; cette loi, dit-il, ne sera rien ou elle sera la dislocation de l'Autriche. Malheureusement M. Fritsch n'est pas orateur, et l'assemblée est trop émue pour suivre long-temps cette froide et indécise parole. M. Eisenmann, qui lui succède, exprime assez bien la situation d'une partie de ses collègues; il raconte son émotion profonde au sujet des deux paragraphes, il ouvre naïvement son cœur, il est

applaudi, et, quand il retourne à sa place, on ne sait s'il a parlé pour ou contre. M. Arneth, député de Vienne, attaque résolûment le projet, qui est défendu avec beaucoup de chaleur par un autre député autrichien, M. Reitter (de Prague). Voici encore un député viennois, M. le docteur Wiesner, qui se déclare contre les deux paragraphes; M. Wiesner, en cette occasion, se sépare de la gauche, dont il est un des plus ridicules coryphées, et il eût mille fois mieux valu pour l'Autriche que M. Wiesner ne lui apportât pas le dangereux secours d'une si burlesque éloquence. La parole est à un des rapporteurs de la commission, M. George Waitz, qui prononce, au nom des professeurs teutomanes, un discours plein de vigueur et d'entraînement. Si le sens politique manque trop souvent à ce parti, le talent ne lui manque pas; cette passion même, qui aveugle leur esprit, double les ressources de leur parole. Le discours de M. Waitz est un énergique plaidoyer qui s'adresse avec art aux plus vives passions de l'Allemagne. « C'est le malheur de ce pays, s'écrie M. Waitz, de n'avoir sur ses frontières qu'une situation indécise et flottante; il faut en finir une bonne fois, il faut trancher hardiment dans le vif, et nous débarrasser des obstacles qui, à chaque pas, nous arrêtent. Il ne s'agit pas seulement de l'Autriche, il s'agit aussi de la Prusse et de ses rapports avec le duché de Posen, il s'agit du duché de Schleswig, du duché de Limbourg, du grand-duché de Luxembourg, et une décision énergique, une décision générale, à laquelle aucun pays allemand ne devra se soustraire, peut seule donner à l'Allemagne le solide terrain qu'il lui faut pour y élever l'empire. D'ailleurs, le temps n'est-il pas venu où les nationalités se reconstituent, où les élémens communs se rapprochent et se dégagent de tout élément étranger? L'Autriche, chez qui les Slaves forment la majorité, a été représentée souvent comme un empire slave, et de fait il y a long-temps qu'elle a manqué à sa mission, qui était de porter et de faire triompher en Orient la supériorité de l'esprit germanique. En présence de ce mouvement des nationalités, ajoute M. Waitz, l'Autriche ne peut durer longt-emps : que les Slaves veuillent la conserver, je le comprends sans peine, car ils y seraient bientôt les maîtres; mais la Hongrie et la Lombardie ont un intérêt bien différent, et tôt ou tard l'Autriche sera infailliblement disloquée. Dans la prévision d'un tel événement, il n'y a pour nous que deux alternatives : ou bien il faut que l'Autriche allemande soit tout entière et exclusivement comprise dans l'empire d'Allemagne, ou bien il faut qu'elle appartienne toute et exclusivement à la monarchie autrichienne. Ce second cas est impossible, car l'Autriche allemande n'a pas le droit de se séparer de l'Allemagne; mais, lors même que l'Autriche préférerait ce dernier parti, nous ferions ce sacrifice, nous le ferions avec douleur, bien persuadés que nos frères reviendraient bientôt à nous. » Voilà le résumé du dis-

cours de M. Waitz, qui exprime parfaitement les principales idées de cette école passionnée dont M. Dahlmann est le chef. Trancher dans le vif, comme disait M. Waitz, procéder révolutionnairement à l'œuvre de l'unité, sacrifier tout, même un état comme l'Autriche, à cette chimère du futur empire, tels sont les principes de cette école, heureusement couverts et excusés, aux yeux du parlement, par les ardeurs brûlantes du patriotisme. M. Giskra termina cette séance; M. Giskra est Viennois et le plus éloquent orateur du centre gauche; sa parole brillante, colorée, trop colorée souvent, et qui trahit l'homme du sud, exerce une séduction irrésistible; il paraît que M. Giskra est un talent privilégié, à qui l'on pardonne maintes choses en faveur de la mélodie de son langage et de son juvénile enthousiasme; il lui est permis, dit-on, de parler beaucoup sans rien approfondir; il lui est permis aussi de ne pas être très ardemment convaincu; son imagination lui tient lieu de tout. Dans cette discussion sur l'Autriche, M. Giskra eut un de ces succès à la fois éclatans et puérils qu'il obtient si souvent, un succès dont il n'y a presque plus rien à dire quand on n'a pas entendu la poétique voix de l'improvisateur et les bravos de la foule enivrée. M. Giskra était-il favorable ou hostile aux deux paragraphes? J'ai relu son discours, et je n'en sais rien.

La séance suivante ne fut pas moins vive. Le noble poète Uhland, le digne chantre du patriotisme, devait se laisser entraîner sans peine par les systèmes des teutomanes. Quoique très hostile à la Prusse, il reproduit, en effet, les principaux argumens de M. George Waitz; il dénonce, comme lui, l'influence toujours croissante des Slaves et craint de les voir absorber l'Autriche. « Vous voulez, s'écrie M. Uhland, une Autriche puissante et redoutable, parce que sa mission, dites-vous, est de s'étendre vers l'Orient et d'y porter la civilisation germanique; mais ne voyez-vous pas qu'elle a déjà failli à cette mission, que l'esprit allemand a subi sous son drapeau d'irréparables échecs, et que ce n'est pas au profit de l'Allemagne, mais au profit de la barbarie slave, que vous conserveriez sa puissance extérieure? L'Autriche a une autre mission, une mission plus sacrée, qu'elle peut et doit remplir : c'est celle de s'attacher plus intimement à l'Allemagne et d'être le cœur de ce grand corps. » M. Uhland ne veut pas démembrer l'Autriche dans l'intérêt de la Prusse; il veut, au contraire, enlever la monarchie des Habsbourg à la domination slave, il veut la ramener dans la voie de ses vraies destinées, et, en la rendant plus allemande, lui faire décerner la couronne et l'empire. On voit combien de complications, combien de systèmes opposés se produisent tour à tour et obscurcissent encore ce périlleux débat. Si M. Uhland tient le langage de M. Waitz, quelle différence dans les motifs! M. Uhland a si peur de l'influence slave pour la monarchie autrichienne, qu'il propose, en terminant, de

déclarer l'urgence, c'est-à-dire de ne pas attendre une seconde lecture, de ne pas attendre même la fin du débat sur la constitution entière et de voter immédiatement les §§ 2 et 3 comme une loi distincte. Le discours de M. Uhland obtint un immense succès; presque tous les partis, en effet, y trouvaient leur compte; la gauche et le comité Dahlmann approuvaient les conclusions, tandis que les adversaires de la Prusse applaudissaient aux motifs particuliers; tous enfin saluaient de leurs bravos enthousiastes le plus grand poète de l'Allemagne nouvelle paraissant pour la première fois à la tribune de l'assemblée nationale. L'orateur qui succède à M. Uhland, M. Beda Weber, me paraît un esprit intelligent et sage; M. Beda Weber est Bavarois, et ce n'est pas l'amour de la Prusse qui l'égare; il ne se forge pas non plus de système pour justifier le démembrement de la puissance autrichienne; à vrai dire, les Slaves l'effraient peu. Ce qui l'inquiéterait sérieusement, ce serait la dispersion des membres de ce grand état, dispersion qui tôt ou tard profiterait à la Russie et lui permettrait d'envelopper l'Allemagne du côté de l'Orient. M. Stremayer et M. Wichmann, qui défendent les §§ 2 et 3, M. le comte Deym et M. Berger, qui les attaquent, n'ajoutent rien d'important à la discussion. M. Vogt, sans doute, va ranimer l'intérêt; c'est le premier orateur de la gauche qui prenne part à la lutte. « Si la gauche a été peu empressée de parler, c'est qu'elle est, dit M. Vogt, fort désintéressée dans la question. Au fond, elle approuve les §§ 2 et 3, mais elle n'ignore pas que cette loi donnera la suprématie à la Prusse, à cette Prusse que la gauche déteste presque à l'égal de la Russie. Cependant la gauche se dévoue, et, au risque de servir un ennemi, elle défend le projet de la commission dans l'intérêt de l'unité allemande. » Hélas! ne vous fiez pas trop au dévouement de M. Vogt et de ses amis; ce dévouement, ils l'espèrent bien, leur sera généreusement payé, et, quand il sera question de décerner la couronne, ils sauront bien faire leurs conditions et regagner avec usure tout ce qu'ils auront accordé. Ce discours est un symptôme grave; l'appui de la gauche, on ne peut plus en douter, donnera la victoire à M. Dahlmann.

Prenons garde toutefois, l'aspect du débat peut changer, M. Henri de Gagern est à la tribune. Les discours de M. de Gagern sont toujours des événemens; jamais le noble orateur n'a quitté le fauteuil sans y être obligé par une circonstance grave et sans que l'autorité de sa parole ne déterminât le vote de l'assemblée. Quand le parlement est indécis, quand mille pensées contraires l'agitent, et que son inexpérience en des matières si neuves a besoin d'un guide résolu, M. de Gagern se lève; il parle, et la décision impérieuse de sa pensée, la gravité de ses argumens, la netteté persuasive de son langage, mettent fin à toutes les fluctuations. C'est lui qui, à l'assemblée des notables, au milieu de la confusion inouie des premières séances, a rallié vigoureusement, sous

le feu des démagogues, une armée sans discipline; c'est lui qui, le 24 juin, entre les craintes de la droite et les prétentions de la gauche, a décidé l'assemblée à créer elle-même le pouvoir central. Aura-t-il la même habileté ou le même bonheur aujourd'hui? La question est plus grave, et la thèse qu'il soutient plus ingrate. Si M. de Gagern courait après la popularité, il viendrait aussi, comme tant d'autres, défendre les §§ 2 et 3; prendre parti pour les intérêts de l'Autriche devant une assemblée qui voit là un obstacle à l'unité de l'Allemagne, c'est un acte de courage qui honore autant l'intrépidité de l'orateur que l'intelligence de l'homme d'état. M. de Gagern commence par exposer avec netteté toutes les conséquences des §§ 2 et 3, le lien fragile de l'*union personnelle* se brisant bientôt, les états non allemands de l'Autriche arrachés à ses mains et livrés à tous les hasards. « Or, je le demande, au point de vue national, s'écrie M. de Gagern, pouvons-nous abandonner à elles-mêmes les parties étrangères de l'empire d'Autriche, sans nous soucier de ce qu'elles doivent devenir? Je crois à la mission de l'Allemagne dans le monde, et je cesserais de m'enorgueillir de mon titre d'Allemand si toute notre mission se réduisait à élever une constitution derrière laquelle nous n'aurions plus qu'à jouir des douceurs du foyer. L'Allemagne a reçu la mission de civiliser l'Orient, et les peuples du Danube qui n'ont pas encore atteint la conscience d'eux-mêmes doivent être nos satellites dans cette marche continuelle vers le monde oriental. Ce n'est pas que je veuille nier le droit des nationalités. Je reconnais que l'Autriche doit évacuer les états lombardo-vénitiens, je reconnais que tôt ou tard, mais pas encore en ce moment, elle doit renoncer à la Gallicie; ces seuls cas réservés, je n'admets pas la justesse des réclamations qui prétendent interdire à l'Autriche toute influence sur les pays qui l'avoisinent et qui sont une partie d'elle-même. Bien loin de là, le démembrement de l'Autriche serait un attentat et contre l'Allemagne, dont la mission en Orient serait rendue impossible, et contre ces peuples enfans dont le salut nous est confié. » Pour réaliser ces principes, M. de Gagern expose tout un plan de politique; sa conclusion est que l'Autriche doit conserver toutes ses forces, qu'elle doit les exercer librement comme si elle formait une puissance distincte, et qu'ensuite l'union de l'Autriche et de l'empire allemand sera réglée par un traité particulier. Ce discours est écouté avec une attention glaciale. Des bravos se font seulement entendre çà et là, lorsque l'orateur, en de généreuses paroles, glorifie les futures destinées de l'Allemagne; mais son plan politique, mais ses vues sur l'union toute spéciale de l'Autriche et de l'empire déplaisent manifestement à l'assemblée. Conserver l'Autriche entière à la condition de lui faire sa place en dehors du droit commun de l'empire, c'est froisser tous les partis par un système inattendu; c'est mettre contre soi et le patriotisme autrichien et les

théories hautaines du comité Dahlmann. Qui sait cependant si ce ne serait pas là le plus sage conseil, et s'il ne faudra pas y revenir? Ordinairement les discours de M. de Gagern avaient le privilége de fermer les discussions; M. le vice-président Simson met la clôture aux voix. Trente ou quarante membres se lèvent. L'homme d'état populaire devant qui tous les partis s'inclinaient, le plus grand orateur du parlement semble avoir perdu son prestige pour avoir voulu sauver la vieille monarchie des Habsbourg.

On avait refusé de clore la discussion, dans la crainte d'accorder à M. de Gagern les apparences d'une victoire; la discussion, toutefois, était vraiment épuisée, et il n'y parut que trop à la séance du lendemain. Trois orateurs, M. Riehl, M. Maifeld et M. Wurm, prononcèrent d'insignifiantes paroles au milieu de l'inattention générale. Enfin, M. Gustave Riesser, un des trois rapporteurs, monte à la tribune, résume le débat, repousse une à une les principales objections présentées, celles de M. de Gagern particulièrement, et reproduit, aux applaudissemens de l'assemblée, les motifs et les conclusions de la commission. M. de Gagern, qui a élevé tout un système en face du système de M. Dahlmann, a craint d'être gêné dans la direction des votes ou de nuire à la liberté de l'assemblée; c'est M. Simson qui occupe le fauteuil. Une foule d'amendemens déposés sur le bureau sont lus par le président et écartés tour à tour. Après ce travail préliminaire, le § 2 est adopté par 340 voix contre 76. Presque tous les députés de la droite, MM. de Vincke, de Flottwell, de Bally, Schwerin, de Beisler, de Rothenhan, Gombart, de Wedemeyer, Detmold, se sont levés contre. Parmi les opposans des autres partis, on remarque MM. Henri de Gagern, Gfroerer et Bassermann. Une nouvelle série d'amendemens et de sous-amendemens vient défiler à la tribune pour être également repoussée; le § 3 est voté par 316 voix contre 90. L'assemblée et les galeries applaudissent aussitôt, comme si elles avaient remporté une victoire qui dût assurer à jamais l'unité de la patrie. Hélas! cette unité si attendue, c'est précisément par là qu'elle deviendra impossible, et ces deux ou trois lignes, saluées par tant de bravos comme la fin des embarras de l'Allemagne, ne sont que le commencement de difficultés insolubles, le signal d'une longue guerre intérieure, l'arrêt de mort du parlement national.

Après l'adoption des §§ 2 et 3, les §§ 4, 5 et 6 devaient être votés sans peine. Il y est dit que le souverain d'états allemands et non allemands devra résider dans la capitale de ses états allemands ou y établir une régence. Aucun souverain étranger ne peut devenir souverain d'un état allemand, et aucun souverain allemand ne peut, sans renoncer à ce droit de souveraineté, accepter une couronne étrangère. Enfin, les états allemands particuliers conservent leur indépendance.

en tant qu'elle n'est pas limitée par la constitution de l'empire; ils gardent aussi toutes les dignités et tous les droits qui ne sont pas attribués à l'autorité centrale. Ces trois paragraphes furent admis après une discussion sans intérêt, et l'on passa au chapitre II, qui traite des droits du futur empereur.

Les quatre §§ 7, 8, 9 et 10, qui commencent le chapitre II, attribuent à l'autorité centrale le droit exclusif de faire représenter l'Allemagne auprès des puissances étrangères. A ce pouvoir seul appartient le droit de nommer des ambassadeurs et des consuls, le droit d'entreprendre des négociations diplomatiques, de conclure des alliances, de signer des traités, traités de commerce, traités maritimes, traités d'extradition; à lui seul, enfin, le droit de régler toutes les relations internationales. Les états particuliers de l'Allemagne, dit le § 8, ne peuvent recevoir ou envoyer des ambassadeurs, excepté leurs plénipotentiaires, auprès du gouvernement de l'empire. Les états allemands sont autorisés à conclure des traités avec d'autres états allemands; quant aux puissances étrangères, ils ne peuvent faire avec elles que des traités de police. Enfin, tous ces traités, qu'ils soient conclus avec des états allemands ou avec des états étrangers, doivent être portés à la connaissance de l'autorité centrale et même soumis à son approbation, si les intérêts de l'empire y sont engagés. La discussion de tous ces points ne fut pas longue. Les §§ 7 et 8, qui enlevaient aux états particuliers toute leur existence politique, contenaient pourtant des questions graves. L'assemblée n'hésita pas. Les réclamations de la Saxe, du Hanovre, de la Bavière, du Wurtemberg, qu'était-ce que cela, en vérité, pour ces hardis législateurs qui venaient de voter le démembrement de l'Autriche? Une fois décidés à tailler dans le vif, une fois l'opération vaillamment commencée, devait-on s'arrêter pour si peu? Vraiment ce spectacle est singulier; le calme de ces hommes, au moment où ils décrètent d'un trait de plume ce qui ne peut être que le travail des siècles, surprendra ceux-là même qui étaient le plus accoutumés aux bizarreries de l'esprit germanique. Ce n'est plus ici une assemblée de législateurs : c'est une académie, un institut, une brillante conférence d'historiens et de philosophes construisant, loin des profanes, une société imaginaire. M. Dahlmann est le Platon de ces poétiques promenades; l'idéal qu'il s'est formé est la règle suprême; il parle, et des disciples obéissans traduisent sa pensée en décrets, sans souci de ce bas-monde et de la vulgaire réalité.

III.

Ce qui rend plus étrange encore l'inaltérable tranquillité des théoriciens de l'église Saint-Paul, c'est le bruit qui se faisait autour d'eux.

c'est le tumulte révolutionnaire qui se propageait d'un bout de l'Allemagne à l'autre. Les sénateurs romains menacés par l'épée de Brennus n'étaient pas plus calmes sur leurs chaises curules; seulement, au lieu de la fierté patriotique, c'est l'orgueil de leurs systèmes qui leur donne cette quiétude parfaite. Le sentiment des dangers de l'Allemagne ne leur fera pas retrancher une ligne de leurs projets de loi; les difficultés sans nombre au milieu desquelles se débat la patrie ensanglantée ne leur ouvriront pas les yeux sur les embarras nouveaux qu'ils lui préparent.

Que faut-il de plus cependant? Vienne est un champ de bataille. La révolution du 6 octobre, mal contenue par les impuissans efforts de l'assemblée nationale, a mis la ville entre les mains furieuses des démagogues; les assassins du comte Latour ont été amnistiés par cette convention éperdue; le désordre et la terreur sont au comble. Chaque jour, des milliers d'habitans émigrent; les Autrichiens et les Croates, le prince Windischgraetz et le ban Jellachich, marchent de différens côtés sur Vienne, et l'on sait d'avance quels seront les excès démagogiques de la défense. Quand une ville en révolution est menacée par l'ennemi, il est permis de craindre les septembrisades. Pendant ce temps-là, la gauche du parlement de Francfort envoie à Vienne une députation de trois membres pour féliciter le peuple autrichien de sa glorieuse révolution : ces trois membres sont MM. Robert Blum, Maurice Hartmann et Jules Froebel. Les clubs les reçoivent avec enthousiasme, et M. Robert Blum, qui, en 1845, avait si bien su contenir l'émeute de Leipsig, ne craint pas d'excuser les crimes de la populace et de transformer en un incident de la lutte l'horrible assassinat du ministre de la guerre. Bien plus, enivré de la vue des barricades, forcé de satisfaire cette foule furieuse qu'il est venu complimenter, M. Blum va se donner bientôt l'épouvantable rôle de Danton; au moment où le prince Windischgraetz commencera le siége de la ville, M. Robert Blum tiendra un de ces discours qui ont pour conclusion ordinaire des flots de sang répandus et des têtes plantées au bout des piques. Il dénoncera les modérés qui se battent mollement, il proclamera la nécessité des mesures énergiques, il parlera enfin comme parlait à Paris le ministre de la révolution, la veille au soir du 2 septembre. Qu'allait faire M. Robert Blum au milieu des clubs de Vienne, lui qui, par la modération de son esprit, s'était long-temps concilié l'estime de ses adversaires au parlement de Francfort? Tel est l'entraînement des situations fausses, telle est la faiblesse de ces hommes qui se croient les chefs du peuple, et qui ont acheté ce misérable honneur au prix de la conscience et de la liberté. M. Robert Blum était-il libre? sa conscience lui appartenait-elle encore, lorsqu'il justifiait les meurtriers du comte Latour, lorsqu'il poussait à de nouveaux crimes et s'apprêtait à jouer le rôle de Danton? On peut être divisé sur les questions politiques; notre pauvre humanité est si

peu de chose, que les plus absurdes systèmes trompent chaque jour de généreux esprits; ce qui n'admet pas de dissentimens, grace à Dieu, c'est l'éternelle morale : le sang est du sang, malgré tous les sophistes, et l'assassin est un assassin. Il semble, en vérité, que l'esprit révolutionnaire propage par instans une concurrence fébrile, une diabolique émulation dans le mal. M. Robert Blum et M. Arnold Ruge étaient à Francfort les deux coryphées du côté gauche : M. Ruge était le chef des esprits violens, des jeunes hégéliens, des aventuriers et des athées; M. Robert Blum eût voulu rallier autour de lui les démocrates honnêtes. Une considération méritée, je l'ai dit, lui faisait une belle place à l'église Saint-Paul. Or, voilà que M. Arnold Ruge abandonne insolemment l'assemblée nationale, afin d'installer un congrès démocratique au milieu même du foyer révolutionnaire de Berlin; aussitôt M. Robert Blum, resté seul chef de la gauche, retombe sous la domination de ce parti, et, craignant de rester en arrière, il part pour Vienne dès la première émeute. Si M. Robert Blum eût été maître de ses actes, c'est à Francfort qu'était sa place, ou il n'aurait paru à Vienne que pour y rétablir l'ordre, pour y réprimer la démagogie, pour y faire enfin ce qu'il avait si noblement fait à Leipsig après l'insurrection de 1845.

C'est au milieu de ces émotions continuelles que le parlement délibérait sur la constitution de l'empire. Le jour où s'ouvrit le débat sur la vie ou la mort de l'Autriche, on apprenait à Francfort que le prince Windischgraetz était obligé de canonner les murs de Vienne. Le 22 octobre, la ville était déclarée en état de siége, et l'attaque commençait le lendemain. Pendant tout le temps que dura cette discussion extraordinaire, on recevait de jour en jour le bulletin du champ de bataille, lamentable récit où chaque parti sérieux ne pouvait trouver que des sujets de larmes. Après les violences de la démagogie, c'étaient les duretés de la réaction. La ville capitula le 29 et remit son sort sans conditions entre les mains du prince Windischgraetz. Les révolutions brutales portent partout les mêmes fruits, et nous vivons dans un temps où l'on s'estime heureux de passer du joug des clubs sous la rude protection du sabre. Les nouvelles de Berlin n'étaient pas moins inquiétantes. Excités par les événemens de Vienne, les démocrates prussiens tentèrent un coup de main le 31 octobre, bien décidés à faire une seconde révolution, qui réparerait les négligences et les oublis de la première. La révolution eut lieu en sens inverse; Frédéric-Guillaume se rejeta brusquement dans le parti extrême, comme si les événemens de mars étaient tout à coup effacés de l'histoire. Il forma un nouveau ministère, un ministère qui découvrait clairement la pensée personnelle du souverain et laissait entrevoir une lutte prochaine, une lutte irritée, entre Frédéric-Guillaume et les députés du pays. Le président de ce cabinet était un oncle du roi, le vieux comte de Brandebourg;

les ministres, absolument privés d'initiative et d'autorité personnelle, n'avaient pour eux qu'un dévouement de commis à toutes les formes et à toutes les idées de l'ancien régime; c'était M. de Ladenberg, le confident et le disciple de M. Eichhorn, c'était surtout le sombre et austère Manteuffel, un homme d'état d'avant le déluge, disait M. de Vincke. L'assemblée ne voulut pas reconnaître ce ministère, qui ne sortait pas de ses rangs et ne représentait qu'une impuissante minorité. Il y eut des scènes graves à Potsdam entre la députation et le roi. L'irritation augmenta lorsque le ministère, pour rendre au pouvoir législatif toute son indépendance, pour le soustraire à la domination des clubs, signa l'ordonnance qui le transportait à Brandebourg; l'assemblée résista, et l'émeute recommençait déjà sur plusieurs points; le 12 novembre, Berlin fut déclaré en état de siége.

Pendant tout le mois d'octobre et la plus grande partie de novembre, si l'historien du parlement de Francfort veut reproduire l'exacte physionomie de l'assemblée, il est obligé de mener de front le récit des émeutes et les débats de la constitution de l'empire. Tout cela se développe à la fois dans les séances du parlement. Le 9 et le 10 novembre, on avait discuté et voté rapidement quatorze paragraphes de la constitution, c'est-à-dire les chapitres III et IV, concernant l'armée et la marine; le 14, il fallut interrompre le débat pour s'occuper des affaires de Prusse. L'ambition du parlement de Francfort était de se poser comme un pouvoir modérateur entre la démagogie et la réaction; l'avénement du nouveau ministère prussien, la translation de la chambre à Brandebourg, parurent aux députés de Saint-Paul une violation flagrante des principes constitutionnels, et un débat très vif s'engagea sur les mesures que le parlement devait prendre. Trois partis furent proposés. « Vous n'avez rien à faire, disaient M. de Vincke et ses amis; avez-vous empêché la domination des clubs à Berlin? avez-vous empêché la tyrannie populaire de peser pendant six mois sur l'assemblée, sur la ville, sur tout le pays? De quel droit vous opposez-vous aujourd'hui à un ministère qui a accepté la mission de rétablir l'ordre? Peut-être vaudrait-il mieux que cette mission fût confiée à d'autres mains; mais savez-vous si on l'eût acceptée? Que Manteuffel représente l'esprit des temps passés, soit; ce n'en est pas moins un homme d'honneur, et il a promis de rester fidèle à la constitution. Attendez au moins ses actes. » La droite concluait par un ordre du jour qui reconnaissait le droit de la Prusse et dispensait le gouvernement central de toute intervention dans cette affaire. La gauche, au contraire, demande impérieusement trois choses; elle veut : 1° que l'assemblée prussienne continue de siéger à Berlin; 2° que la liberté de ses délibérations soit assurée, c'est-à-dire que le gouvernement lève l'état de siége; 3° qu'un ministère libéral succède au ministère Brandebourg. Cette proposition est très vivement soutenue par MM. Wydenbrugk, Loewe et Henri Si-

mon (de Breslau). La majorité enfin, d'accord avec la gauche pour exiger le changement du ministère, émet simplement le vœu que l'assemblée soit rappelée de Brandebourg à Berlin aussitôt que la situation le permettra. M. Biedermann, M. Welcker et M. de Beckerath font triompher cette opinion, adoptée par 239 voix contre 189. A la fin de cette même séance du 14 novembre, le bruit de la mort de Robert Blum fusillé à Vienne par l'ordre du prince Windischgraetz met tous les esprits en émoi. M. Simon (de Trèves) adresse des interpellations au ministère de l'empire, et, déclarant que l'exécution d'un membre du parlement doit être considérée comme un meurtre, il somme le gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour le châtiment des coupables. M. Robert Mohl, ministre de la justice, répond que deux membres de l'assemblée nationale viennent de partir immédiatement pour Vienne, chargés d'instructions spéciales; il convient d'attendre leur rapport; les deux délégués sauront défendre les droits du parlement, et prendre sous leur protection les représentans qui se trouvent encore en Autriche. Du reste, la proposition de M. Simon (de Trèves) est renvoyée à un comité spécial. Deux jours après, à la séance du 16, M. Kirchgessner, rapporteur du comité, lit ses conclusions à la tribune; elles se terminent ainsi : « L'assemblée nationale enjoint au ministère de prendre les plus énergiques mesures pour punir ceux qui directement ou indirectement sont responsables du meurtre de Robert Blum. » Et ce décret si grave est voté sans discussion à l'unanimité.

La mort tragique de Robert Blum ajoutait une complication nouvelle à une situation déjà pleine de troubles et de périls. Que l'agitateur de Vienne, que le fougueux orateur des clubs et des barricades ait mérité un châtiment, il me paraît difficile de le nier. Je ne comprends pas davantage que Robert Blum pût se retrancher derrière son titre de député de Francfort, lui qui était venu à Vienne, non pas au nom du parlement, mais malgré sa volonté expresse, et qui certainement, par ses discours, par sa conduite, par ses allures de Danton au milieu d'une population consternée, avait mis de côté ses priviléges pour conduire plus librement la révolution. La prudence cependant ne devait-elle pas faire fléchir les rigueurs du *summum jus?* Ne fallait-il pas concilier des devoirs différens, et demander à l'assemblée de Francfort l'autorisation de juger un de ses membres? Pourrait-on même assurer qu'il n'y a eu que ce sentiment d'une inflexible justice dans l'exécution du coupable? Oui, il faut oser le demander, n'y a-t-il pas eu là comme un défi au parlement national, à ce parlement qui, dans les §§ 2 et 3 de la constitution, posait en principe le démembrement de l'Autriche et consacrait d'avance par ses votes ce que les Hongrois réclamaient par les armes? Ainsi, de part et d'autre, les fautes s'enchaînent et se multiplient. L'attitude du parti Dahlmann vis-à-vis de l'Autriche a amené l'exécution de Robert Blum, et cette exécution, faite au mépris du par-

lement, va renouveler par toute l'Allemagne l'effervescence des esprits. Leipsig, la patrie de Robert Blum, est en proie à une agitation formidable; le bruit et l'émotion, la pitié et la colère, se répandent de Vienne à Berlin, et de Berlin à Francfort. En un instant, le coupable est devenu un martyr. On prépare des cérémonies mortuaires, on célèbre des ovations expiatoires : le drapeau noir flotte en signe de deuil sur les tours de Mayence; l'assemblée nationale enfin, toute frémissante sous l'outrage, ne laisse pas même ouvrir le débat, et silencieusement, par un vote unanime, elle ordonne au ministère de l'empire de châtier le prince Windischgraetz!

Que devient cependant la constitution au milieu de ces émotions brûlantes? Le chapitre II, concernant les attributions de l'empire (*Reichsgewalt*), n'offre plus heureusement de difficultés bien graves depuis que les principes ont été admis, depuis que le pouvoir central est seul investi du droit de faire les traités et de nommer les ambassadeurs, depuis enfin que les troupes impériales sont mises à sa disposition, et que les forces maritimes ne relèvent que de son commandement. Les §§ 25 à 28, relatifs à la navigation fluviale, les §§ 29 à 32, qui traitent des chemins fer, 33 à 39, qui établissent l'unité douanière, et 40 à 45, qui mettent les télégraphes et les postes entre les mains du gouvernement impérial, sont votés après d'insignifians débats dans l'espace de quatre séances. Les §§ 46 à 51 traitent de l'unité de monnaie, de la banque et des impôts; les §§ 52 et 55 prévoient les guerres intérieures, les luttes d'état à état, ou les conflits d'un état particulier avec le gouvernement impérial; ils indiquent les moyens que devra employer ce gouvernement pour rétablir la paix; ils lui accordent aussi le pouvoir d'étendre ou de restreindre, selon les circonstances, le droit d'association, et lui imposent le devoir de prendre toutes les mesures d'hygiène et de salubrité publique. Enfin, les §§ 56 à 61 s'occupent de la nature des lois que pourra faire et promulguer l'autorité centrale, et de l'unité qu'elle devra établir entre les législations particulières. Ainsi les attributions de l'empire sont constituées; le gouvernement impérial a dans les mains tous les droits et toutes les forces; les royautés ne sont plus que des préfectures héréditaires, qui conserveront encore leur cour, leur liste civile, l'éclat de la fortune et tous les avantages personnels au souverain, jusqu'à ce que le temps se charge de leur enlever ce dernier simulacre de pouvoir et de les médiatiser sans résistance.

IV.

Les affaires de Berlin et de Vienne préoccupaient toujours les esprits, et depuis que le parlement avait cru nécessaire d'intervenir au milieu de cette double lutte, on se demandait avec anxiété comment l'hon-

neur de l'assemblée nationale sortirait sain et sauf de ces laborieuses entreprises. Pour obéir au vote du 14 novembre qui lui dictait une politique de conciliation entre l'assemblée prussienne et la couronne, le ministère de l'empire avait envoyé M. de Gagern à Berlin, et, avant même que le gouvernement de l'archiduc Jean eût reçu l'étrange mission de juger les juges de Robert Blum, dès le commencement de l'insurrection viennoise, M. Welcker était parti pour Ollmütz, chargé de faire prévaloir l'esprit de prudence et de paix sur les conseils de la vengeance. M. Welcker n'avait pas réussi, puisque Robert Blum avait été fusillé. On ne saurait dire si M. de Gagern fut plus heureux : la situation de Berlin s'améliora bientôt; mais il est évident que ce résultat était dû bien plus aux caprices de Frédéric-Guillaume qu'à l'influence de l'envoyé de Francfort. Quelques jours en effet après le retour de M. de Gagern, on apprit que l'assemblée prussienne était dissoute, et que Frédéric-Guillaume avait octroyé à ses sujets une constitution. L'assemblée avait été long-temps opprimée par les clubs, une minorité factieuse entravait ses efforts, et le travail de la constitution avançait avec une lenteur désespérante : Frédéric-Guillaume saisit cette occasion, et, avec cette intrépidité fantasque qui fait le fonds de son caractère, il venait de donner à la Prusse la constitution la plus libérale de l'Europe (5 décembre 1848). Heureux de pouvoir *octroyer* une charte à ses sujets et de se dire solennellement *roi par la grace de Dieu,* ce grand défenseur des idées féodales faisait enfin toutes les sérieuses et légitimes concessions que tant d'hommes éminens, depuis M. Hansemann jusqu'à M. de Vincke, lui avaient demandées vainement à la diète de 1847. Quant aux affaires générales de l'Allemagne, quant à la question de l'empire et au démembrement de l'Autriche, il était difficile de pressentir l'opinion du roi de Prusse. Frédéric-Guillaume devait convoiter la couronne impériale; la Prusse croit fermement à sa mission, elle se vante d'être appelée à reconstituer l'Allemagne, et sa politique hardie en maintes circonstances semble justifier cette foi. Comment accepter pourtant une constitution qui ordonnait ou bien le démembrement ou bien l'exclusion absolue de la monarchie autrichienne? Comment recevoir l'empire des mains d'un parlement révolutionnaire? Et que de difficultés pour obtenir l'assentiment des souverains! Frédéric-Guillaume ne renonçait pas à son ambition; il attendait, aussi habile à ne rien promettre qu'à ne point décourager l'assemblée.

La constitution, d'ailleurs, n'était pas votée tout entière au commencement de décembre, et Frédéric-Guillaume ne savait pas encore à quel prix il achèterait l'empire. Il connaissait l'étendue de son pouvoir, les attributions, les droits, les priviléges merveilleux de l'autorité centrale; tout ce beau chapitre, si plein de séductions, avait été voté sans opposition sérieuse par une majorité immense; il restait à

savoir comment s'exercerait cette autorité, avec qui seraient partagés ces droits, quelle serait enfin la part des représentans du peuple dans le gouvernement de l'Allemagne. On vota bientôt le chapitre III, où le législateur institue un tribunal de l'empire (*Reichsgericht*) chargé de juger les querelles des états entre eux et leurs conflits avec le pouvoir central, et on arriva à l'importante question de la diète (*Reichstag*).

C'est le 4 décembre que cette discussion commença. Y aura-t-il deux chambres ou une assemblée unique? Tel est le premier point en litige. Le projet de la commission établit deux chambres, la chambre des états (*Staatenhaus*) et la chambre du peuple (*Volkshaus*). La première représentera les gouvernemens particuliers, qui y enverront chacun un certain nombre de députés selon leur importance réciproque; la Prusse aura 40 délégués dans ce conseil, l'Autriche et la principauté de Lichtenstein 36, la Bavière 16, la Saxe 10, le Hanovre 10, le Wurtemberg avec les principautés de Hohenzollern-Hechingen et Sigmaringen 10, le duché de Bade 8, la Hesse-Électorale 6, etc., etc. Il y aura en tout 176 représentans. Ces représentans seront élus, moitié par les gouvernemens, moitié par les chambres. Quant à la chambre du peuple (*Volkshaus*), elle se compose des représentans de la nation allemande, et une loi spéciale réglera l'élection. Le premier article de ce chapitre fut l'objet d'une discussion assez vive; M. Vogt ne voulait pas que les gouvernemens fussent représentés, il demandait une assemblée unique, comme si ce système, déjà fâcheux dans un pays vigoureusement centralisé, ne présentait pas plus d'inconvéniens et de périls dans une fédération. M. Maurice Mohl fait une proposition dans le même sens. Bien qu'il n'appartienne pas à la gauche, M. Maurice Mohl vote avec elle toutes les fois qu'il s'agit d'établir la plus grande centralisation possible en Allemagne; M. Mohl est le vrai fanatique de l'unité, et ce ne sera pas sa faute, dit un publiciste, si le gouvernement de l'empire ne pèse pas chaque botte de foin qui passe le Rhin à Kehl. Malgré les efforts de M. Vogt, malgré l'opiniâtreté de M. Maurice Mohl, le système des deux chambres triomphe, consacré par 331 voix contre 95. Aussitôt une foule d'amendemens sont présentés de toutes parts au sujet des articles II et III, qui règlent la composition du *Staatenhaus* et la répartition des voix. Tandis que la gauche demande l'élection de la chambre des états par la chambre du peuple, les députés du centre se disputent les voix partagées entre les différens pays de l'Allemagne. Chacun prêche pour son couvent, chacun glorifie sa ville et son clocher; il y a tel conseiller aulique de Cassel ou de Gotha qui s'indigne le plus sérieusement du monde du médiocre rôle attribué au gouvernement de son grand-duc. N'oublions pas qu'il s'agit ici de mettre un terme aux longues divisions de l'Allemagne, et que cette assemblée est passionnée pour l'unité; mais telle est la force de l'habitude, telle est l'inévitable victoire des mœurs et des passions sur les

prétentions des systèmes. Les Allemands adorent d'une façon abstraite je ne sais quelle unité impossible, et à chaque instant l'esprit local, l'esprit de race et d'antagonisme éclate malgré eux dans leurs discours. M. Dahlmann s'opposa énergiquement à toute modification des articles II et III; « la répartition des voix, disait-il, a été étudiée avec soin; elle forme un ensemble dont toutes les parties s'enchaînent, et il est impossible de détacher une seule pierre de l'édifice sans le ruiner tout entier. » Cette considération, présentée avec une autorité dogmatique, fit disparaître les ambitions provinciales; le système de l'unité imposa silence aux vieilles rancunes, et le projet de la commission fut adopté par une majorité considérable.

L'article IV du même chapitre (§§ 12, 13, 14) établit qu'une rémunération est due aux députés; les députés du *Staatenhaus* seront rétribués par les états qui les envoient, les députés du *Volkshaus* seront payés par le trésor de l'empire. Aucun député ne pourra accepter de mandat impératif, ni faire partie des deux chambres à la fois. L'article V (§§ 15, 16, 17, 18, 19) statue sur les conditions du vote, sur le nombre exigé de députés présens, sur les différentes sortes de majorité selon la nature ou l'importance des lois. Il décide que la loi a besoin de l'assentiment des deux chambres; il refuse enfin le *veto* absolu au gouvernement de l'empire et ne lui accorde que le *veto* suspensif. Cette discussion du *veto* fut très vive. M. de Vincke ne manquait pas de bonnes raisons quand il demandait pour le gouvernement central une autorité plus forte, un moyen de ne pas être annihilé par les chambres. Dans l'intérêt même de cette unité tant désirée, ne devait-on pas songer à la triste situation du pouvoir impérial? Ne serait-il pas obligé peut-être de résister, dans la chambre haute aux prétentions des états particuliers, dans la chambre du peuple aux empiètemens démagogiques? Les coalitions de deux partis contre un ennemi commun sont-elles rares dans l'histoire parlementaire, et si les deux chambres, quoique représentant des intérêts bien opposés, s'unissaient pour la ruine du gouvernement central, devait-on le désarmer d'avance et le livrer à leurs coups? M. Welker n'aperçoit pas ce danger; M. Mittermaier rappelle les malheurs que le *veto* absolu attira sur Louis XVI, et la fausse application qu'il fait de ce sinistre exemple prouve qu'il confond deux situations tout-à-fait dissemblables. Louis XVI n'avait pas à créer l'unité de la France; quand la France accomplit ce travail sur elle-même, le pouvoir central, je veux dire la royauté, avait mieux que le *veto* absolu, elle avait une autorité sans contrôle; Louis XI, Richelieu, Louis XIV, n'étaient pas désarmés, ce me semble, en face de la Bourgogne et de la Bretagne, en face des intrigues aristocratiques et des fantaisies de la fronde. Mais non, l'histoire n'est rien pour les législateurs de Saint-Paul; l'Allemagne se transformera subitement sans avoir à traverser toutes les phases que les lois de la logique ont

imposées aux autres peuples; à quoi bon s'inquiéter des moyens? à quoi bon la prévision des dangers de l'avenir? Il suffit de décréter l'unité. Rendons justice à M. Dahlmann; il comprit bien que, dans la situation actuelle de l'Allemagne et jusqu'à ce que l'unité fût sérieusement établie dans les mœurs, le *veto* absolu était la protection nécessaire de l'empire. Ses efforts furent inutiles; une majorité bien faible, il est vrai, une majorité de trois voix, repoussa le *veto* absolu. D'un autre côté, la proposition de la gauche qui enjoignait à l'autorité centrale d'exécuter purement et simplement les décisions des chambres fut rejetée sans discussion. Puis vint une série de propositions et d'amendemens qui, conçus dans un meilleur esprit, ne furent pas cependant plus heureux. La majorité se réunit enfin sur la rédaction de M. Fallati : « Toute mesure adoptée par les chambres et repoussée par le gouvernement central peut être discutée de nouveau; quand elle a été votée dans trois sessions consécutives, elle n'a plus besoin de la sanction du gouvernement pour devenir loi de l'empire. »

Tandis qu'on délibérait sur cet important chapitre des deux chambres, les préoccupations des esprits au sujet de l'Autriche s'accroissaient de jour en jour. Il ne s'agissait plus d'une révolution désormais comprimée, il ne s'agissait même pas des vengeances de la réaction; un régime plus miséricordieux avait succédé aux cruelles nécessités de l'état de siége. Ce qui inquiétait ou irritait les députés de Saint-Paul, c'était l'attitude du gouvernement autrichien au sujet des §§ 2 et 3 du chapitre 1er de la constitution, c'était la réponse ferme et hautaine que le ministère Schwarzenberg venait de signifier au parlement. Le ministère Schwarzenberg, en prenant le pouvoir, avait fait connaître son programme par la note du 27 novembre. Le maintien de l'Autriche avec toutes ses forces, la fusion de toutes les races et de tous les territoires en un grand corps d'états, tel était le but que se proposait M. le prince de Schwarzenberg. « La ferme durée de la monarchie autrichienne avec la complète unité de tous les états qu'elle embrasse, c'est là, disait-il, un impérieux besoin et pour l'Allemagne et pour l'Europe. Quant aux rapports à établir entre l'Autriche et l'Allemagne nouvelle, on ne pourra s'en occuper que lorsqu'elles auront accompli toutes les deux leur travail de rajeunissement et qu'elles se seront donné de solides institutions. Jusque-là, l'Autriche continuera à remplir fidèlement ses devoirs. Dans toutes les relations extérieures, nous saurons défendre la dignité et les intérêts de l'empire autrichien, et nous ne permettrons à aucune influence égarée de troubler le libre travail de notre développement intérieur. » Le programme était clair, et la menace directe. L'Autriche n'accepte pas votre constitution, disait le ministère d'Ollmütz; elle réserve toute sa liberté et continue sa vraie mission, qui est d'unir fortement toutes les parties de la monarchie. Maintenant faites des lois, créez des institutions; quand la nou-

velle Allemagne sera constituée, nous verrons dans quelles conditions nous devons nous unir à elle; jusque-là, ne touchez pas à l'Autriche. Ce langage altier avait causé de profondes émotions à l'église Saint-Paul. Les journaux dévoués à la Prusse attaquaient chaque jour l'Autriche avec une vivacité inouie. Le journal de M. Dahlmann particulièrement, la *Gazette allemande* (*Deutsche Zeitung*), se faisait remarquer par l'âpreté de sa polémique. Elle demandait à grands cris un nouveau ministère, un ministère mieux armé pour cette lutte; M. de Schmerling en effet, le ministre de l'empire pour les affaires étrangères, est un député autrichien, et ce n'était pas à lui de représenter dans ce conflit la volonté souveraine du parlement. La *Gazette allemande* osait même s'étonner que l'archiduc Jean n'eût pas encore déposé ses pouvoirs. Il devenait urgent tout au moins de donner un successeur à M. de Schmerling. M. Henri de Gagern était l'homme d'état le plus considérable de l'assemblée, et personne assurément ne pouvait mieux, je ne dis pas résoudre ce problème, mais le débrouiller d'abord et amortir peu à peu les prétentions contraires. Ce choix, par malheur, à côté de grands avantages, offrait aussi de graves inconvéniens. Le système que M. de Gagern avait développé à la tribune pouvait sembler, à certains égards, celui-là même que le ministère Schwarzenberg venait de proclamer d'une manière si hautaine dans sa note du 27 novembre. Maintien de la monarchie autrichienne et séparation provisoire de l'Autriche et de l'Allemagne jusqu'à ce que leur union fût établie plus tard par une loi spéciale, c'est là ce qu'avait demandé M. de Gagern, et c'est ce qu'on demandait aussi à Ollmütz. Que de différences cependant! En sauvant la monarchie autrichienne, M. de Gagern concluait qu'elle devait rester hors de la confédération germanique; c'est à ce prix-là seulement qu'il lui permettait de ne pas se démembrer. M. le prince de Schwarzenberg au contraire, en maintenant l'unité de l'Autriche, voulait aussi maintenir son rang, c'est-à-dire sa vieille suprématie au sein de l'Allemagne. Ce n'est pas tout : cette opinion de M. de Gagern n'était pas celle du parlement; le seul échec que M. de Gagern eût subi à l'église Saint-Paul, il l'avait subi précisément sur cette question, et c'était lui qu'on choisissait pour terminer, au nom du parlement, cette difficile affaire! M. de Gagern allait-il apporter un programme conforme à sa première opinion, ou bien abandonnerait-il sa propre politique pour adopter le système de la majorité? On se le demandait de toutes parts avec un étonnement inquiet. Quant à M. de Gagern, après une longue et cruelle hésitation, pressé enfin par le péril, déterminé par l'intérêt de cette assemblée nationale à laquelle il avait consacré toutes ses veilles, il prit le seul parti qui pût lui convenir : il résolut de conformer son programme à son opinion et de provoquer un vote; la majorité déciderait s'il devait garder ou quitter son portefeuille.

V.

Le 18 décembre, M. Henri de Gagern, nommé ministre de l'intérieur et des affaires étrangères à la place de M. de Schmerling, lut à la tribune son programme d'avénement. D'après ce programme, M. de Gagern déclarait l'Autriche exclue de cette fédération d'états que devait former l'Allemagne nouvelle. La note du prince Schwarzenberg avait dit : « L'unité complète, indissoluble, de tous les pays qui composent la monarchie autrichienne est nécessaire à l'Allemagne et à l'Europe. L'Autriche verra plus tard comment elle doit s'unir avec l'Allemagne. » M. de Gagern, prenant à la lettre cette proposition, en concluait que l'Autriche ne faisait pas et ne ferait jamais partie de l'empire. Ce n'est pas là, on se le rappelle, ce qu'avait voulu l'assemblée nationale; en votant les §§ 2 et 3 du chapitre 1er de la constitution, elle avait entendu mettre d'un côté les provinces non allemandes de la monarchie des Habsbourg, — de l'autre l'Autriche allemande, — et, en abandonnant celles-là, s'attacher plus fortement celle-ci. Quant à exclure l'Autriche entière de l'empire d'Allemagne, c'était là une entreprise qui devait paraître monstrueuse au patriotisme germanique. On voulait bien affaiblir l'Autriche, la mutiler, lui enlever ce qui est sa nature même, on voulait bien la placer ainsi dans l'empire où elle n'aurait tenu qu'un rang inférieur; mais exclure de la fédération allemande un état qui, pendant des siècles, a représenté toute l'Allemagne, il semblait que ce fût une trahison, un crime de lèse-patrie. Toute cette partie du programme de M. de Gagern soulève de violens murmures. Après la lecture, les colères redoublent; M. Venedey demande que le programme soit rejeté sans discussion, et M. Reitter (de Prague), M. Plathner, M. Maurice Hartmann, parlent dans le même sens avec une irritation croissante. Heureusement de plus sages conseils l'emportent, une commission est nommée, et le programme de M. de Gagern sera l'objet d'un débat réfléchi. Cette commission pourtant est hostile à M. de Gagern; elle se compose de députés de la gauche et de députés autrichiens. Les députés autrichiens ne veulent pas que leur patrie soit placée en dehors de la confédération; les députés de la gauche, infidèles à ce dévouement dont parlait M. Vogt, combattent M. de Gagern, dont le système donnera infailliblement la couronne impériale au roi de Prusse.

Ces événemens se passaient dans les derniers jours du mois de décembre; les fêtes de Noël et du jour de l'an firent ajourner le débat, et pendant plusieurs semaines ces grands intérêts, demeurés en suspens, communiquèrent aux esprits une agitation extraordinaire. Jamais les antipathies de la Prusse et de l'Autriche ne s'étaient manifestées avec plus de violence. Ce parlement, qui devait enfanter l'unité nationale, était désormais un champ de bataille où deux armées ennemies,

l'armée du nord et l'armée du sud, s'apprêtaient à déchirer la patrie. Qu'était devenu ce drapeau rouge, noir et or si souvent arboré à Francfort depuis le 31 mars, et sous lequel on était si fier de marcher? Voici d'un côté le drapeau noir et blanc, de l'autre le drapeau noir et jaune. Autrichiens et Prussiens se poursuivent d'une haine irréconciliable; on se croirait au temps des gibelins et des guelfes. Tandis que M. de Gagern et M. de Schwarzenberg échangent des notes menaçantes ou se contredisent avec aigreur, les journaux de Francfort et de Berlin enveniment la lutte par une polémique furieuse. M. Gervinus, dans la *Gazette allemande,* dirige le feu contre les députés autrichiens; ceux-ci forment un nouveau comité sous la présidence de M. de Schmerling; tous les ennemis de la Prusse, les Bavarois, les ultramontains, une partie de la droite et la gauche entière, se joignent à eux. Il n'y a plus de partis politiques, il n'y a que des nationalités aux prises. République ou monarchie, monarchie constitutionnelle ou monarchie féodale, toutes ces questions, qui ont passionné jusqu'ici l'assemblée, passent désormais au second rang; la lutte n'est plus que dans ces deux mots : Prusse ou Autriche! N'oublions pas un événement qui donne plus d'intérêt encore à cette dramatique controverse. Ébranlé par les trois révolutions de mars, de mai et d'octobre, effrayé du grand travail de reconstitution exigé par le bouleversement de l'Autriche, l'empereur Ferdinand Ier avait abdiqué le 5 décembre. Il voulait, disait-il, laisser cette tâche à des mains plus jeunes; il pensait surtout qu'une royauté nouvelle serait mieux à l'aise, et qu'aucun engagement dans le passé ne l'empêcherait de faire face à toutes les difficultés d'une situation si grave. Tels étaient donc les deux prétendans à l'empire : d'un côté, le roi qui venait de donner à la Prusse une constitution toute libérale, de l'autre un jeune empereur de dix-huit ans, à qui son père avait laissé le trône pour sauver les destinées de l'Autriche. Le dernier acte de Frédéric-Guillaume IV augmentait l'ardeur de ses partisans; l'abdication de l'empereur d'Autriche semblait imposer des obligations plus étroites aux défenseurs de François-Joseph Ier.

Singulier rapprochement! C'était le même jour que ces deux événemens avaient eu lieu. Le 5 décembre 1848, Ferdinand Ier signait son acte d'abdication, tandis que Frédéric-Guillaume IV octroyait sa charte à ses sujets. En descendant du trône pour y placer son fils, l'empereur d'Autriche avait l'air de rappeler à toute l'Allemagne l'antique gloire de la maison de Habsbourg. Le vieux monarque dans son acte d'abdication, et le jeune empereur dans les premiers décrets de son règne, inscrivaient solennellement, sans en omettre un seul, tous les titres de ces princes en qui l'Allemagne s'était personnifiée depuis des siècles. L'empereur d'Autriche s'intitulait roi de Hongrie et de Bohême, roi de Lombardie et de Venise, roi de Dalmatie, de Croatie, de Slavonie, de Gallicie et d'Illyrie, roi de Jérusalem, grand-duc d'Autriche, grand-

duc de Toscane et de Cracovie, duc de Lorraine, duc de Salzbourg, de Styrie, de Carinthie, d'Ukraine et de Bukovine, grand-prince des Sept-Montagnes, margrave de Moravie, duc de la haute et basse Silésie, duc de Modène, de Parme, de Plaisance et de Guastalla, duc d'Auschwitz, de Zator, de Frioul, de Raguse, de Zara, comte princier de Habsbourg, de Tyrol, de Kybourg, de Goritz et de Gradiska, prince de Brixen, margrave de la haute et basse Lusace, margrave d'Istrie, comte d'Hohenembs, de Feldkirch, de Bregenz, de Sonnenberg, seigneur de Trieste et de Cattaro, etc., etc... Tout cela, sans doute, ne l'empêchait pas d'être roi constitutionnel; il semble cependant que l'éclat des temps féodaux fût bien autrement visible dans cette vieille monarchie que le caractère tout récent de l'esprit moderne. Cet esprit au contraire, malgré les répugnances personnelles de Frédéric-Guillaume IV, était clairement empreint dans l'histoire et la conduite de la monarchie prussienne. Le jour même où Ferdinand Ier et son jeune successeur se parent ainsi de toutes leurs splendeurs du moyen-âge, le petit-neveu du grand Frédéric donne à la Prusse la constitution la plus libérale que puisse souhaiter le génie des temps nouveaux. Ce rapprochement n'est-il pas le symbole expressif de l'Allemagne? N'y voit-on pas manifestement les deux oppositions qui la divisent, le nord et le midi, le catholicisme et le protestantisme, les souvenirs du passé et les espérances de l'avenir? A chaque pas que l'on fait ou que l'on croit faire vers cette impossible unité, l'invincible antagonisme se redresse, et le mensonge des systèmes s'évanouit.

Enfin la discussion du programme de M. de Gagern commença le 11 janvier. Une tristesse profonde remplissait les esprits. Quelle que fût, en effet, l'issue de la lutte, il devait en résulter une humiliation cruelle pour les plus sages intelligences du parlement. Ou bien l'Autriche serait exclue de la confédération, ou bien l'homme le plus éminent de l'assemblée, le vrai chef du parti libéral, M. de Gagern, allait subir une éclatante défaite, qui, pour long-temps peut-être, ruinerait son influence. La lutte s'annonça vivement. Parmi les différentes propositions remises au président, je remarque celle de M. de Lasaulx; elle indique le ton de la controverse et les dispositions des esprits : « Considérant qu'il ne convient pas à des hommes sages de suivre le chemin des fous, l'assemblée nationale engage le ministère à préparer l'unité de la patrie de concert avec toutes les souverainetés de l'Allemagne, et particulièrement avec la première de toutes, avec la monarchie autrichienne. » Les députés de la gauche persistent dans un ordre du jour qui écarte le programme sans discussion. Il fallut cependant discuter; M. de Gagern, appelé à la tribune par le rapporteur de la commission, exposa ses plans avec un talent de parole, avec une variété d'argumens, qui causèrent une impression profonde. M. de Vincke voulut lui prêter le secours de sa redoutable ironie; mais en

accablant le parti autrichien, en humiliant M. de Schmerling, en retournant la pointe de son arme dans une blessure saignante, il fit plus de mal que de bien au ministère. M. de Gagern ne dut son succès qu'à lui-même; attaqué énergiquement par M. Vogt, par M. Wydenbrugk, par M. Giskra, compromis par M. de Vincke, il monta deux fois à la tribune, et deux fois, — la loyauté de ses explications, l'ardeur de son patriotisme, l'autorité de son caractère, effaçant ce qu'il y avait de fâcheux dans son système, — il sut rallier cette majorité hostile. Le parti Dahlmann, Beseler et Waitz, qui avait fait les §§ 2 et 3 du chapitre ier de la constitution, se rapprocha sans peine de M. de Gagern; d'abord M. de Gagern représentait les intérêts prussiens, et puis, dans sa réponse du 11 janvier à une note du prince Schwarzenberg, dans son discours même du 11, M. de Gagern conformait son programme aux principes du parti Dahlmann. Il persistait à exclure l'Autriche tout entière en lui laissant sa puissance; mais, pour le cas où l'Autriche aurait voulu absolument être incorporée à l'empire, il maintenait la règle des §§ 2 et 3, c'est-à-dire l'union personnelle pure et simple entre les états allemands et non allemands régis par un même souverain. Cette explication donnait à M. de Gagern l'appui décidé du parti Dahlmann, et sans ce parti la victoire lui échappait. La majorité, en effet, ne fut pas considérable. L'ordre du jour qui proposait l'approbation du programme de M. de Gagern modifié par son discours du 11 fut voté par 261 voix seulement contre 224. Le vote se fit par appel nominal, et donna lieu à plusieurs scènes émouvantes. Plus d'un député hésita avant de prononcer l'exclusion de l'Autriche. Quand M. Maurice Arndt, le vieux poète des guerres nationales, eut voté pour le ministère, une explosion de cris se fit entendre, et des voix furieuses lui rappelaient son célèbre chant de 1813 : *Quelle est la patrie de l'Allemand?* (*Was ist des Deutschen Vaterland?*) Le vieillard ne résista pas à l'émotion; il tomba presque évanoui dans les bras de ses voisins. M. Welcker se prononça ouvertement contre M. de Gagern; M. de Schmerling et M. de Radowitz s'abstinrent. Le résultat parut long-temps douteux; enfin, quand la victoire fut proclamée, il n'y eut ni bravos ni murmures; un silence inquiet accueillit ce vote, et rien ne convenait mieux en effet à la pénible situation de l'assemblée. Au milieu des inextricables embarras de l'unité allemande, le parlement commençait à voir et à sentir de près ces obstacles que son intrépide inexpérience n'avait pas encore soupçonnés; il contemplait son œuvre avec effroi et gardait un morne silence.

Comment l'assemblée de Saint-Paul eût-elle échappé à ces émotions douloureuses? L'Allemagne entière les éprouvait. L'Allemagne, si long-temps fière de son parlement national de Francfort, perdait peu à peu confiance. Elle comptait les résultats de ces huit mois, et les espérances qu'elle avait conçues étaient encore des rêves. L'assemblée

sans doute avait achevé les droits fondamentaux : c'était là une belle charte philosophique où de grands principes étaient posés, où des libertés fécondes étaient promises; mais, pour faire admettre ces droits fondamentaux, il fallait d'abord que la constitution politique fût en vigueur. Et qu'avait produit jusque-là cette constitution tant désirée? La division de l'Allemagne, une division plus profonde et plus cruelle que jamais; l'Autriche, qui était jadis le cœur même de la patrie allemande, était exclue du futur empire! Aussi le bruit se répandait déjà que le parlement allait cesser d'exister, et qu'un congrès de princes se réunirait bientôt pour accomplir la grande tâche si gravement compromise par le congrès des peuples. — D'ailleurs, le parlement ne s'était-il pas frappé lui-même? Entre la Prusse et l'Autriche, l'assemblée de Francfort avait un rôle à jouer, et la nécessité de ce pouvoir intermédiaire assurait son avenir; l'Autriche exclue, la Prusse reste seule, et l'influence de Francfort n'est plus rien. — Voilà ce que disaient les esprits clairvoyans, non pas à Francfort seulement, mais par toute l'Allemagne, et le découragement, comme toujours, succédait aux folles illusions.

Le parti Dahlmann s'obstinait seul dans son inaltérable confiance. L'abaissement de l'Autriche était voté; la Prusse allait recueillir son héritage, et l'empire allemand serait constitué comme l'avaient voulu les professeurs de l'église Saint-Paul. Les deux derniers chapitres de la constitution, le chapitre v sur la souveraineté de l'empire (*Reichsoberhaupt*), et le chapitre vi sur le conseil de l'empire (*Reichsrath*), furent discutés du 15 au 26 janvier. Cette discussion était comme la suite de celle qui avait amené la séparation de l'Autriche et de l'empire d'Allemagne. Le projet de constitution établissait un empereur héréditaire, et, si ce système triomphait, il était manifeste que la couronne impériale appartiendrait au roi de Prusse. C'est pour cela qu'on vit les chefs de la gauche et les députés autrichiens, comme s'ils n'avaient qu'un seul drapeau, attaquer vigoureusement le projet de loi. Les ultramontains de la Bavière parlèrent le même langage que les athées de la jeune école hégélienne; M. Philipps et M. de Lasaulx empruntaient tour à tour ou prêtaient leurs argumens à M. Vogt et à M. Nauwerck. Un député de la droite, appartenant au midi de l'Allemagne, M. de Rothenhan, propose un directoire composé de cinq membres; après un vif et brillant débat, dans lequel MM. Bassermann et Beseler défendent avec talent l'unité du pouvoir, cette proposition est rejetée par 361 voix contre 97. M. Welcker demande que la couronne impériale soit décernée tour à tour, de six en six ans, aux deux souverains les plus puissans de l'Allemagne; 377 voix contre 80 rejettent la proposition Welcker. La gauche veut un empereur à condition que tout Allemand soit éligible; 122 voix appuient cette demande, et 339 la re-

poussent. Enfin l'article qui confie la dignité impériale à l'un des princes régnans est adopté par 258 voix contre 211; les ultramontains et les Autrichiens se sont vainement coalisés avec la gauche pour rayer cette disposition. Ce point admis, il fallait savoir si l'empire serait héréditaire ou électif. M. Uhland défendit l'élection dans un discours plein d'éclat; le principe de l'hérédité eut pour avocats MM. Dahlmann et de Vincke. La lutte fut opiniâtre, et des propositions sans nombre se disputèrent la priorité. Enfin le fanatisme prussien fut battu; l'assemblée décida par 263 voix contre 211 que la dignité impériale ne serait pas héréditaire. L'assemblée n'avait pas condamné en principe l'hérédité de la couronne; c'était une loi de circonstance qu'elle venait de voter; elle n'avait pas voulu que la Prusse fût définitivement investie de l'empire, au moment où cette question excitait tant de rivalités et pouvait allumer la guerre civile. Il importait, au contraire, de laisser une issue ouverte aux espérances des autres pays et d'attendre des temps plus propices pour proclamer l'hérédité. Les attributions de l'empereur furent votées ensuite sans résistance sérieuse, ainsi que le conseil de l'empire (*Reichsrath*); ce conseil se composait des plénipotentiaires de chaque état allemand et devait fournir un solide appui au gouvernement impérial.

Telle était dans son ensemble et dans ses détails les plus importans cette constitution du futur empire d'Allemagne. Il restait encore à décider un point très grave, le mode d'élection pour les députés de la chambre du peuple; ce devait être et ce fut effectivement l'objet d'une loi spéciale, discutée et votée deux mois plus tard. Il restait aussi à faire la seconde lecture de la constitution. On pouvait cependant prévoir qu'aucune disposition fondamentale n'y serait changée, et dès ce moment le choix de l'empereur devenait la grande affaire, l'unique préoccupation des esprits. Tous les regards étaient tournés vers le roi de Prusse, regards supplians d'un côté, de l'autre irrités ou menaçans. Oserait-il, pensaient les uns, accepter un empire fondé sur l'exclusion de l'Autriche, et contre lequel protesterait toute l'Allemagne du midi? Pourra-t-il bien, disaient les autres, se soustraire aux devoirs sacrés que lui impose la volonté du parlement? Se laissera-t-il effrayer par des périls qui n'ont pas arrêté l'assemblée nationale? Oubliera-t-il la mission de la Prusse, et, par des ménagemens diplomatiques, empêchera-t-il le couronnement de notre œuvre? — Au moment de prendre une décision si grave, on comprendra sans peine le cruel embarras de Frédéric-Guillaume. L'ambition et la prudence le poussaient et le retenaient tour à tour. Rejeter les avances de l'assemblée nationale, c'était perdre peut-être une occasion unique, une occasion qui semblait admirablement d'accord avec la politique et les audacieuses destinées de la Prusse. Accepter, n'était-ce pas faire alliance avec l'esprit

révolutionnaire et donner le signal d'une guerre civile? Enfin, le 23 janvier, le ministère Brandebourg adressa à tous ses représentans auprès des différens états de l'Allemagne une note longue et confuse sur le rôle que devait jouer la Prusse dans cette affaire. Cette note, où il est facile de reconnaître l'esprit et le langage de Frédéric-Guillaume, flattait à la fois l'assemblée et les gouvernemens. Tantôt c'était le Prussien qui parlait, c'était l'héritier de Frédéric-le-Grand qui ne reculait pas devant une politique hardie; tantôt le monarque féodal de 1840 et de 1847 reparaissait soudain et semblait avoir peur de ses paroles. L'assemblée est une autorité sérieuse, disait le roi prussien; elle a été régulièrement élue, et la nation allemande, par l'organe des hommes en qui elle a mis sa confiance, a bien le droit de travailler à l'unité de la patrie. L'œuvre de Francfort est terminée, disait le monarque féodal; c'est aux gouvernemens désormais qu'il appartient d'examiner cette œuvre et de donner leur avis. Quant à la constitution de l'Allemagne, la note était peu favorable à l'idée d'un empire; Frédéric-Guillaume préférait une hégémonie, comme disent nos voisins, c'est-à-dire la suprématie de la Prusse sur un certain nombre d'états volontairement rattachés à sa cause. Une fois cette première base établie, pensait-il, le temps et les événemens lui assureraient un jour tout naturellement ce que l'assemblée de Francfort ne pouvait lui donner qu'à travers de périlleux hasards. De même que le *Zollverein*, ajoutait la note, a été un essai d'unité pour les questions commerciales, sans que ce lien particulier contracté par différens états ait nui aux liens généraux de la confédération germanique, de même aussi une plus étroite alliance politique ne pourrait-elle s'établir, au sein de la confédération, (*innerhalb des Bundes*) entre la Prusse et les gouvernemens qui se joindraient à elle? C'était une manière ingénieuse de commencer l'unité sans exclure violemment l'Autriche. Était-ce assez pour les teutomanes de l'église Saint-Paul? Frédéric-Guillaume sentait bien que non, et il insinuait que la Prusse était au service de la patrie commune, dût-il lui en coûter de graves sacrifices. La note concluait enfin en priant les souverains de s'entendre avec l'assemblée de Francfort avant le second débat de la constitution. Ce singulier message n'était pas de nature à calmer les inquiétudes; l'assemblée et les gouvernemens, Francfort et Ollmütz, y trouvaient tour à tour des motifs d'espérance ou des sujets d'alarme. Ce doute, cette incertitude profonde, ces épaisses ténèbres s'accroissant chaque jour, donnaient je ne sais quel aspect bizarre à la lutte qui divisait l'Allemagne entière, et de toutes parts on attendait la seconde lecture de la constitution au milieu d'une effervescence inouie.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LES

EAUX DE SPA.

Il faut avoir vécu pendant ces dix-huit mois dans notre fournaise, il faut avoir entendu hurler sous ses fenêtres *la Guillotine, l'Accusateur public, la Canaille,* toutes les feuilles politiques du carrefour; il faut avoir assisté à tous les crimes, à toutes les lâchetés de ces journées abominables, quand nous obéissions à des fantômes sans vertu, sans talent et sans nom, pour bien comprendre la grâce, le repos, le contentement, le charme de l'homme qui sort enfin de cet enfer, et qui se trouve tout d'un coup transporté, par la baguette des fées, dans la douce vallée de Spa, entre ces montagnes chargées d'ombrages, sur le bord de ces fontaines salutaires, dans ces vallées de la méditation et du silence! Dans un temps paisible, quand l'ordre est partout et partout la paix florissante, ce n'est rien, un voyage de quelques heures, un repos de quelques jours dans un pli des Ardennes moitié belges et moitié françaises; mais en pleine tempête, en pleine émeute, à l'heure de l'incendie universel, se sentir à ce doux abri, se promener dans cette oisiveté poétique, n'entendre autour de soi que des musiques et des chansons, ne rencontrer chemin faisant que des processions et des fêtes, c'est beaucoup, c'est mieux que beaucoup : c'est tout simplement un grand miracle, et qui vaut la peine d'être raconté.

Le chemin du Nord est, comme on sait, une des créations les plus magnifiques de la révolution de juillet. Il n'y a pas si long-temps déjà que cette œuvre immense, accomplie en si peu d'années, fut inaugu-

rée par ces jeunes gens de race royale qu'on appelait les princes de la jeunesse. Je les vois encore arrivant à Lille au bruit du canon, au son des cloches, au milieu de l'enthousiasme populaire. Le brillant capitaine qui leur faisait en ce moment les honneurs de la ville militaire, c'était le lieutenant-général Négrier, assassiné sur les barricades de juin, où il est mort de la mort du saint archevêque. Beau et brave général! il prenait si bien sa bonne part de ces fêtes pacifiques! Il suivit avec tant de joie et d'ardeur ces jeunes gens qu'il avait appris à connaître sur le champ de bataille! Il les suivit jusqu'à Bruxelles, entre ces deux peuples qui remplissaient ces deux prairies. Les saluts, les vivats, les fêtes, le bal au milieu de la gare du chemin de fer étonnée de servir à de pareils amusemens, — c'est un rêve, tout cela, un rêve évanoui on ne sait où, car à peine la salle du bal était rendue à sa destination; le dernier lustre du dernier festin fumait encore, que, sur ce même sentier de triomphe et de plaisir, la veuve du prince royal et l'enfant héritier d'une si grande monarchie prenaient en tremblant le chemin de l'exil.

Nous voilà donc à Bruxelles. On y reste tout le soir : la vie est facile, la ville est hospitalière. Certes, et depuis bien des années, la ville de Bruxelles n'était guère contente des hôtes que lui envoyait la France : un tas d'hommes flétris par la banqueroute ou perdus par l'usure, des écrivains sans nom, des femmes sans mœurs, ce qu'il y a de plus vil et de plus abominable dans la presse des calomnies, des repris de justice de l'injure publique et privée. Tristes hôtes en effet, d'autant plus qu'à peine arrivés, le premier soin de ces nouveaux venus était de recommencer le cours de leurs fredaines! — La révolution de février aura du moins envoyé à la Belgique des hôtes dont elle pouvait être fière; aussi ces exilés d'un nouveau genre ont-ils vu s'ouvrir devant eux toutes les portes. Vaincus, ils étaient entrés entourés d'estime et de sympathies. Plus la chute avait été terrible, et plus l'homme tombé était digne d'intérêt et de pitié. A la fin donc, Paris envoyait à la Belgique des ames honnêtes, des esprits distingués, les proscrits de sa politique et non pas les vagabonds de sa police correctionnelle. Cette nouveauté a raccommodé la Belgique avec la France. C'est toujours un spectacle rempli d'enseignemens salutaires, le spectacle des hommes tombés de très haut, soit que le génie leur ait manqué, soit que la fortune les ait trahis, et les nations qui se respectent, contemplant les héros de ces grandes infortunes, comprennent bien vite le respect qui leur est dû. Bruxelles n'a pas manqué à cette loi d'attraction; elle a accueilli à merveille les hommes d'une monarchie qui avait duré déjà si long-temps, qui avait été fondée avec tant de bonheur, maintenue avec tant de prudence, et qui avait pour défenseurs naturels un chef si sage et si habile, tant de jeunes gens, enfans du sceptre et de l'épée.

A cet héritage de nos ruines de chaque jour, Bruxelles a déjà vu s'ajouter bien des ruines. Depuis les premiers jours de cette fatale année 1848, le chemin du Nord n'est guère occupé qu'à transporter au plus bas prix possible, dans ses wagons les plus obscurs, quelque puissance tombée le matin même. L'Océan, ce grand chemin de l'exil des rois, célébré par Bossuet, est détrôné par le chemin du Nord. M. de Rothschild, sans le vouloir, est devenu le Neptune de ces naufrages de chaque matin. Soyez donc toujours ouverte à toute heure de la nuit et du jour, ô frontière, ô refuge des partis qui s'égorgent et qui tombent dans l'arène sanglante, car jusqu'à présent vous avez vu arriver chaque jour une folie, un paradoxe, un crime, une trahison, une émeute! Et dans quels appareils? justes dieux! sous quels déguisemens? Tant de pâleur sur les visages, tant de colère dans les regards! Salmonée insultant la foudre qui l'a précipité dans l'abîme! — Donc élevez Pelion sur Ossa; dressez-vous à vous-mêmes des temples et des autels; envahissez le palais des rois pour abriter votre grandeur éphémère; traînez dans les sanctuaires le flot impétueux de vos disciples; remplissez les ames ignorantes de l'enivrement et de la fièvre de vos paradoxes; proclamez-vous des dieux provisoires, en dissimulant sous ce mot *provisoire* le sentiment de votre éternité et de votre importance; flatteurs imprudens des multitudes, sacrifiez à la popularité, ce veau d'or et de fange, la fortune, le génie et les libertés de la patrie en deuil; enflez votre joue pleine de vent et vos cœurs pleins de rien; proclamez-vous les instituteurs, les orateurs et les grands-prêtres de l'humanité européenne; appelez à vos révoltes tant de peuples fidèles, soudain pervertis par vos exemples; détruisez et renversez; brisez les lois, effacez les mœurs, abolissez les consciences; insultez les magistratures; soyez pervers tout à votre aise, pour qu'un jour arrive, que dis-je un jour? une heure, où vous n'aurez pas assez de vent, assez de souffle, pour vous précipiter à cette frontière de *Risquons-Tout,* digne théâtre, digne limite de vos exploits!

Autant la Belgique a été hospitalière pour les ministres du roi Louis-Philippe, autant elle a été sévère et rude aux coopérateurs de la révolution de février. Elle ouvrait ces barrières à ces hommes fugitifs, elle les regardait passer, et elle se disait avec un étonnement facile à croire : Voilà donc ces héros! voilà donc ces tempêtes! Ainsi sont faites ces créatures sorties de l'abîme, qui retournent dans l'abîme! *Quibuscum nulla societas!* — C'était une curiosité mêlée d'effroi et de malaise, qui ne ressemblait en rien à l'intérêt que soulèvent dans les ames amies de l'ordre les spectacles vraiment grands de la fortune. — Passez, messieurs, disait la Belgique aux révolutionnaires déconfits, et elle les accompagnait jusqu'au navire, toujours prêt à partir, qui devait transporter ces paradoxes dans la paisible Angleterre. Il faut, en effet, un

toit solide pour abriter ces tempêtes, une nation forte pour recevoir sans danger des hôtes de ce calibre, un gouvernement sûr de lui-même pour ne pas s'inquiéter de ces langues de feu qui produisent sur les esprits médiocres le même effet que des lampes ardentes jetées sur des gerbes de blé.

Un autre résultat de tant de révolutions qui courent le monde, au hasard, semblables à ces jeunes personnes de moyenne vertu qui se mettent en voyage sans trop savoir comment suffire aux frais de la route (comme si la Providence avait charge d'ames sur les révolutions et les demoiselles errantes!), c'est que non-seulement la Belgique est devenue un lieu de passage pour nos Brutus et nos Catons de contrebande, mais encore autour de ce petit royaume si réservé et si sage tous les sentiers sont fermés, qui conduisaient naguère dans toutes les contrées heureuses de l'Allemagne pacifique. Qu'a-t-on fait de ces enchantemens de l'été? Le Rhin *allemand*, disait la chanson, qui roulait dans son flot paisible et grondeur tant de légendes et tant de ballades, le vieux *père Rhin*, ami du vin et de la joie autour des tables servies que le flot emporte avec les convives et les chanteurs, est devenu aujourd'hui (c'est la loi de la guerre) le fleuve des émeutes, des batailles, des révolutions, des contre-révolutions! — Ce chemin, qui marchait d'un pas leste et solennel à travers les précipices verts et les ruines augustes, se traîne aujourd'hui au milieu des peuples qui hurlent, des nations qui pleurent, des royautés qui gémissent entre ses deux rives tremblantes et désolées! L'Allemagne a perdu son printemps, le fleuve allemand a perdu son été, tout comme la Suisse en tumulte a perdu sa moisson opulente, c'est-à-dire le voyageur qui paie et qui couvre d'or les glaces et les neiges, aujourd'hui stériles. Pauvres nations! elles étaient faites tout exprès pour la fantaisie de l'artiste, pour la rêverie du poète, pour le pèlerinage de l'amoureux, pour les joies et pour les passions de la jeunesse. Hélas! pas un regard humain ne les saurait reconnaître, ces frais paysages dévastés par la guerre! La peur a tout flétri! La peur (la peur avec l'envie) est devenue l'ame du monde! Tout est changé : les villages les plus cachés se plaignent de leur position trop éclatante; les fortunes les plus humbles comprennent qu'elles ont encore quelque chose à perdre. Pas de maison si pauvre qui ne ferme sa porte avec soin, car, à tout prendre, l'émeute peut passer dans ce village, elle peut dévaster cette humble maison! Plus de sécurité pour personne, plus de faciles sommeils! Entendez-vous le canon? entendez-vous le tambour? entendez-vous, chose plus horrible! le Mirabeau déguenillé du socialisme, debout sur la borne du chemin, qui déclame en son patois les plus furieux et les plus dangereux paradoxes empreints de fiel, de venin et d'ignorance? Ces vi-

sions, ces voix, ces rencontres, ces orgies de la politique, ce vagabondage de la *grande formule,* comme disait M. Proudhon, eh bien! on les rencontre en ce moment dans les lieux les plus cachés de l'univers civilisé. Dispute immense, clameurs à ne pas entendre tonner Dieu lui-même! La *grande formule* se rencontre partout en ce moment cruel de l'histoire contemporaine. La grande formule se promène, la houlette à la main, dans les prairies brûlées du soleil; c'est elle que vous voyez là-bas, à l'angle du chemin, sous le bouchon du cabaret, déclamant, furieuse, ses plus magnifiques promesses. Sur l'impériale de la diligence qui passe, sur le pont du navire à vapeur, la grande formule s'abandonne à ses rêves dorés! Où fuir et comment l'éviter? *Post equitem sedet atra cura.*

A force de précautions et par les moyens les plus ingénieux, quelques hommes sages parviennent, de temps à autre, à conjurer cet ennui, ce péril; on va, on vient, on fait mille détours, on recherche les vallons les plus solitaires, les déserts les plus sauvages; disons plus, et dût-on en sourire, on demande tout bas à ses amis quelque bel endroit favorisé d'un despote féroce qui regarde comme un attentat personnel le moindre cri de révolte contre les choses établies. Vains efforts! vaine espérance du despotisme innocent! remparts qui s'en vont croulant chaque jour! — On avait, il n'y a pas encore si long-temps, conservé avec un soin pieux de bons endroits bien calmes et bien défendus contre toutes les formules, grandes et petites; vous aviez, par exemple, dans l'Italie esclave, le duc de Modène, homme à part, homme unique, original du premier ordre, qui n'avait pas voulu reconnaître la révolution de juillet, et qui, par Dieu, ne l'a pas reconnue! En fait de formule, il n'y avait pas d'autre formule que cette belle formule à Modène : *Taisez-vous!* Heureuse patrie du silence absolu! on en riait autrefois; nous la pleurons aujourd'hui. Vous aviez aussi Venise et Milan; on ne parlait guère à Venise que de musique et de chansons, on ne parlait pas du tout à Milan. Florence même, la libérale et heureuse Florence, si prospère sous le meilleur des princes, était naturellement très disposée à ne pas se perdre en conjectures sur l'avenir de l'humanité; elle se laissait vivre, et c'était déjà un grand travail. Le duché de Lucques, aussi bien que Parme et Plaisance, les domaines de Marie-Louise, élevée un instant à l'école politique de l'empereur, et fidèle du moins en ceci aux enseignemens de ce terrible mari, n'étaient pas sans quelques entraves gracieuses et pacifiques, contre lesquelles on poussait des hurlemens plaintifs, tant nous étions injustes et ingrats les uns et les autres pour ces charmans petits coins de terre dont le nom seul à prononcer est une joie. La république de Saint-Marin elle-même, en sa qualité de république, et tout le Piémont, qui depuis... et Rome, si

peu faite pour changer de croyance, Rome, la tête même de l'Évangile éternel, offraient de toutes parts un asile, un ombrage, une source, une retraite, un paysage. En ce temps-là, le Mont-Blanc même était réactionnaire, et dans toute la vallée de Chamouny vous n'eussiez pas rencontré une seule fois le nom de M. Proudhon. Ah ! bien oui, M. Proudhon ! Ce grand peuple d'aubergistes et de servantes d'auberge se serait voilé la face d'épouvante et de désespoir. M. Proudhon ! tout le lac de Genève se fût glacé à ce nom-là !

Dans ce désastre et dans cette ruine de la paix universelle, en plein juillet il faut surtout regretter l'hospitalité allemande. Si nous jetons les yeux sur la très petite carte du *grand-duché de Bade,* quelle suite incroyable de paysages, de souvenirs, d'histoires, de noms populaires, et d'autant plus qu'ils sont d'une prononciation difficile! Il n'y a pas si long-temps, le savez-vous? que chacun de ces beaux lieux, chers à l'oisiveté, recélait sous ses ombrages la foule heureuse des malades bien portans, enfans gâtés de la gaieté et de la fortune, qui font de la musique et du bal un véritable remède à tous les maux qui les affligent. Dans cette enceinte de jardins, de montagnes et de ruisseaux jaseurs, s'élevait, élégante de tout l'artifice des beaux-arts et parée en même temps de ses beautés naturelles, Bade, la reine des eaux. Bade était alors le vrai domaine de l'imagination et de la fantaisie; elle appartenait à cette longue série de petits bonheurs que les Romains, nos maîtres en toutes choses, s'étaient plu à semer dans cet univers qui était leur conquête. Jamais une ville de plaisirs ne s'était rencontrée dans une position plus favorable : un parc immense, de fraîches avenues séculaires, une montagne éclatante de tous les feux du calme soleil, digne miroir des paysages d'alentour, — de ruines autant qu'il en faut pour décorer une noble région, de blanches maisons à peine suffisantes pour contenir leurs hôtes d'un jour; — des prairies, des murmures, des légendes, des pèlerinages, des chevauchées, le luxe de Londres mêlé aux élégances de Paris, voilà Bade! — C'était tout un enchantement, ce petit royaume champêtre sous le regard bienveillant de son prince légitime. — A ces fêtes de chaque jour, il fallait ajouter la grande fête de la belle saison dans toute l'Europe, la seule joie en ce monde qui soit toujours nouvelle, l'émotion renaissante sans cesse et sans cesse renouvelée, — le jeu, puisqu'il faut l'appeler par son nom, et encore le seul jeu qui suffise aux passions du joueur, le jeu de hasard.

O Mentor, je vous vois d'ici qui vous voilez le visage. Comment! dites-vous, voici un homme qui proclame le jeu comme un plaisir digne d'être avoué, et qui le met de plain pied avec les aspects les plus adorables de l'Allemagne : le château d'Eberstein, la vallée de la Mourgue, le lac des Fées, les jardins de la *Favorite,* et les délicieuses terreurs de

la *Forêt Noire!* Comment! voilà un homme qui ne se contente ni du lac de Constance, ni de la *vallée d'Enfer*, ni des eaux salutaires de Kinzingen; il lui faut absolument l'âcre plaisir de la roulette et du *trente et quarante!* O temps, ô mœurs! et dans quel siècle vivons-nous!

Bon! si nous voulions suivre messieurs les déclamateurs dans le labyrinthe épais de leurs déclamations, autant vaudrait compter l'argent perdu cette année sur les bords du Rhin, en Suisse, en Wurtemberg, sur toutes les grandes routes, dans tous les sentiers oubliés par les touristes. Le jeu est un grand crime, qui en doute? mais une passion irrésistible, qui le nie? Cette puissance mal définie, cette inhabile, vulgaire, poltronne et niaise autocratie qu'on appelle le *parlement de Francfort*, a proscrit et défendu les jeux dans toute l'Allemagne, et l'Europe a crié : Vive le parlement de Francfort! Voyez cependant ce qui est arrivé : aussitôt que le jeu a été proscrit de ces rivages, soudain la disette s'est montrée dans les endroits les mieux habités, le silence et la ruine ont remplacé le bruit et la fortune; les maisons à peine bâties sont tombées faute de soutien, les routes à peine achevées se sont brisées faute de voyageurs. Le *hasard*, cette providence de vingt-quatre heures, s'est enfui de ces villages qui n'avaient pas d'autre pêche et d'autre moisson que l'argent que leur jette en passant le joueur favorisé de la fortune. C'est bien vite déclamé : *A bas le jeu!* mais par quelle émotion remplacer ce besoin d'excitation qui s'empare de temps à autre des ames les mieux faites et des esprits les plus calmes? Au reste, les faits parlent plus haut que le jeu même. Ces eaux merveilleuses, ces bains de la Jouvence moderne, ces pétillantes boissons qui portent dans les veines épuisées un nouveau sang, et dans les cerveaux fatigués des idées toutes nouvelles; ce flot miraculeux, frais comme la glace en été, tiède comme le bain en hiver, ces toutes puissantes panacées que la nature elle-même a distillées dans les réduits les plus secrets des montagnes, — tant que le jeu a régné sur ces bords consacrés au dieu de la médecine, — on ne compte ni les malades accourus à cette source vive, ni les malades sauvés, ni les morts ressuscités, ni les maladies vaincues. La peste même a reculé devant un verre d'eau puisé à la source de Wiesbaden! Le lépreux de la vallée d'Aoste eût recouvré la fraîcheur et le coloris de la santé dans une baignoire d'Aix-la-Chapelle! Tout va bien, tout est guéri, tant que le jeu gouverne les retraites sanitaires. Faites que le jeu soit chassé de ces temples de la déesse Hygie; aussitôt les buveurs s'éloignent, les baigneurs disparaissent, la nymphe de l'eau abandonnée à ses propres charmes rappelle en vain les amoureux de son austère vertu; rien n'y fait. Vous-même, ô Charlemagne, vous reviendriez dans votre ville d'Aix-la-Chapelle; le premier cri de vos sujets intéressés serait : *Ren-*

dez-nous les jeux que nous ont ôtés les magnifiques députés du sénat de Francfort, ô magnanime empereur!

Ainsi la politique d'une part, et d'autre part les jeux de hasard tout d'un coup supprimés ont également contribué à dépeupler l'Allemagne des cités oisives et des eaux florissantes. La sage Belgique, au contraire, a maintenu le petit jeu de la ville de Spa. En vain le gouvernement de sa majesté le roi de Prusse a réclamé contre cette humble roulette établie aux portes mêmes de la Prusse; le gouvernement de sa majesté le roi des Belges a répondu qu'en effet le jeu établi à Spa était maintenu comme une condition de prospérité et comme une condition indispensable. C'est une chose très curieuse aujourd'hui, dans ce débordement de clameurs et de philosophies toutes faites, que de voir la Belgique résister au bonheur de faire de la déclamation et de la vertu à son tour.

La Belgique a bien fait : la morale peut gronder, mais la politique est contente; le jeu, c'est la fortune de Spa. Depuis les grandes journées de Pierre-le-Grand visitant ces montagnes et mêlant à l'eau du Pouhon des tonneaux de rhum enflammé, depuis l'élégant et interminable congrès d'Aix-la-Chapelle, le jeu est resté la fortune de Spa. Un peuple pauvre, nombreux, condamné à une médiocre culture, ne saurait vivre de belles phrases bien sonores et de beaux discours bien philanthropiques. Que le Russe ou l'Anglais attiré dans ces montagnes par la passion des joueurs y laisse une faible partie de sa réserve de voyage, le villageois de Spa ne s'en inquiète guère; il sait seulement qu'en trois ou quatre mois de la belle saison il doit gagner sa dépense de toute l'année; il se dit que sa maison sera habitée par un voyageur, que ses fruits et ses herbages se vendront aussi cher que s'ils étaient de la meilleure qualité; il veut avant tout louer son jardin, son âne, son petit cheval montagnard au pied sûr et léger. Tentez donc de lui démontrer qu'il faut chasser les joueurs de son village, et que désormais ce beau village doit se contenter des enfans rachitiques et des femmes vaporeuses, qu'enfin en bonne morale c'est un crime de toucher à ce facile argent que vous donne et que vous ôte d'un coup de sa roue violente le va-et-vient de la fortune : le villageois de Spa, de Coo, de Remouchamp, de tant de roches environnantes, ouvrira de grands yeux à votre beau discours. Allez plus loin : passez des discours aux effets, essayez de renverser une des trois maisons splendides que le jeu s'est élevées à lui-même entre ces roches stériles, et soudain la Belgique saura enfin ce que c'est qu'une émeute! Donc qu'arriverait-il si quelque jour Spa voyait venir quelque constituante de pacotille, quelque assemblée nationale de hasard qui tiendrait ses séances sous la rotonde fleurie de la Redoute ou dans le parc du jardin Levoz?

Pareil accident est pourtant arrivé cette année à la ville de Bade. Ce qu'on y appelle le *Palais de conversation* est bel et bien un palais véritable. L'édifice est soutenu par une vaste colonnade, et ressemble en beau à notre chambre des députés. Une immense terrasse, de longues allées latérales, ajoutent à la magnificence de ce monument où se sont abrités un instant chaque année les plus grands noms et les plus beaux visages de l'Europe moderne. En ce lieu, aujourd'hui ouvert à tous les vents du nord, se pressaient la renommée et la gloire, la beauté et l'argent, la poésie et le plaisir des quatre parties du monde. Ces salons décorés par les maîtres parisiens rappelaient la grandeur et l'éclat des salons même des Tuileries; on eût dit une joûte à armes courtoises entre la France et la Russie, l'Italie et l'Allemagne, la Prusse et l'Angleterre, l'Espagne et les États-Unis, à qui remporterait la palme de l'esprit, de l'élégance, de la richesse. Le son de l'or et les symphonies de l'orchestre se mêlaient au plaisir de la danse dans une harmonie incroyable et dans un cercle sans fin. Ce palais, bâti à grands frais par un homme intelligent et hardi, qui avait placé sur cette carte toute sa fortune, a été envahi en effet par une de ces représentations nationales de 1848-49, qui, semblables à des torrens déchaînés, renversent tout ce qui se rencontre sur leur passage. Les portes du *Palais de conversation* ont été forcées par ces législateurs de l'émeute; ce riche salon, rempli de camélias et de roses, a servi de salle des pas perdus à d'énormes députés fort peu rassurés sur la validité de leurs mandats; cette galerie où resplendissaient les diamans et les perles, où s'agitait en cadence l'éventail jaseur, où retentissait la causerie amoureuse et pleine des séductions les plus charmantes, ô misère! elle a retenti soudain des hurlemens politiques dont la France elle-même ne voulait plus! Sur ces beaux fauteuils de velours et d'or où venaient s'asseoir les princes et les reines, *la grande formule* s'est montrée, et dans un infernal patois allemand, sous les fétides exhalaisons de la bière et du tabac, elle s'est abandonnée, la malheureuse, à toutes ses convoitises inutiles. Heureusement que le créateur et le maître de ce Versailles allemand était mort, et qu'il n'a pas assisté à ces profanations de sa banque! Heureusement que ces messieurs les législateurs du grand-duché ont fini par vider les lieux, pendant que les politiques les plus habiles et les moins honnêtes s'écriaient : *Sauvons la caisse!* Le mot d'ordre de Bilboquet, la fleur des saltimbanques, est devenu le mot d'ordre de plusieurs grands hommes; maître Bilboquet a fait des petits qui ont singulièrement agrandi le domaine de leur illustre père.

Voilà comment et pourquoi, sans avoir jamais aspiré à tant d'honneur, l'humble ville de Spa a hérité des magnificences, des jeux, des fêtes, des oisivetés, des belles graces de l'Italie et de l'Allemagne. En

vain chaque bourgeois de ce beau monde a été frustré dans sa petite fortune, en vain les 45 centimes imposés par le gouvernement provisoire ont fait tache et se sont étendus sur toutes les ressources privées, comme fait la goutte d'huile sur une belle étoffe; il s'est encore rencontré, bon gré mal gré, un nombre considérable de ces hommes heureux qui ont le droit de ne rien faire, de ne s'inquiéter de rien, de ne rien craindre, et de ne songer à rien dans ce petit cercle de mouvemens très restreints qu'ils se sont tracés à eux-mêmes. C'est une belle race, la race oisive, qui disparaît chaque jour, et qui finira par tenir sa place parmi les animaux antédiluviens dont M. Cuvier avait retrouvé le nom après tant de longues et difficiles conjectures. L'oisiveté, la fortune des dieux; l'admirable rien à faire, le partage de quelques enfans des hommes! On comprend donc à la rigueur que de tous les coins de cette Europe en révolution, et malgré la dureté de ces temps difficiles, se soient rencontrés assez de fainéans (le beau mot!) pour peupler la ville de Spa et sa triomphante vallée.—En quelques heures, le chemin de fer vous y mène. Parti ce matin, de grand matin, vous pouvez être arrivé ce soir. Au pied même de la montagne, la vapeur vous dépose, et en moins de deux heures, dans une voiture rapide, vous franchissez, en montant toujours, ces crêtes obéissantes entourées de verdure. Au bout de cette allée de vieux arbres, entre ces collines pittoresques, voici la ville, et tout de suite elle vous sourit, elle vous invite. Entrez, chaque maison vous est ouverte; ces portes hospitalières ne se ferment guère que l'hiver, quand les hôtes sont partis. Si par malheur les maisons sont remplies, attendez; on va vous bâtir une villa à l'instant même, un véritable nid rustique, rempli d'air et de soleil. Ce n'est rien à faire, une de ces jolies niches toutes blanches qui sont autant de chefs-d'œuvre de l'activité belge et de la propreté flamande.—A peine installés, vous voilà en plein bien-être, en pleine vie athénienne moins la tribune, Dieu merci; pour orateur vous avez, sous son dôme léger, M. Massard et son orchestre nombreux faisant retentir les monts et la plaine, — un petit bout de plaine à vrai dire, — des symphonies les plus nouvelles. Le concert est partout, à toute heure, tantôt au sommet de ces montagnes disposées pour la promenade, ou bien dans la vallée profonde, et le plus souvent au beau milieu de l'allée de *sept heures*. L'allée de *sept heures*, c'est la grande récréation de Spa l'oisive; les dames y viennent en grande et fraîche toilette. Tant de robes blanches et tant de robes de soie, tant de mantelets et tant de chapeaux neufs, tant de dentelles achetées à Malines et de fleurs achetées à Paris! les enfans même sont aussi parés que leurs mères. Je vous dis ces choses futiles, parce que le spectacle de ces élégances est devenu une curiosité et un événement pour le Parisien; le Parisien n'est plus habitué à ces loi-

sirs. Heureusement que sur l'allée de *sept heures* les hommes ne sont pas tenus d'être habillés comme des seigneurs. On fait ce qu'on peut avec ses habits de 1847, et puis on se pare de sa femme, de sa mère, de sa sœur, de son enfant, parure économique et charmante. On se connaît en vingt-quatre heures les uns les autres, comme si l'on n'avait fait que cela toute sa vie; on sait le nom, la vie et la fortune, les alliances, le *comment* et le *pourquoi* de chaque voyageur. Jamais je n'aurais imaginé que tant et tant de *mystères,* pour parler le jargon des vieux romans humanitaires, pussent être dévoilés, non-seulement dans l'allée de *sept heures,* mais du faubourg Saint-Germain au faubourg Saint-Honoré. Cette revue des petits ridicules et des grandes aventures de chaque oiseau de passage, quel qu'il soit, colibri ou vautour, aigle ou colombe, laisse de bien loin, pour la variété du récit et l'originalité des découvertes, les ironies cachées dans la grande allée des Tuileries — un dimanche, quand les bourgeoises venaient glaner les médisances semées à pleines mains par les belles dames du beau monde. Ce plaisir de la causerie universelle se prolonge pendant deux heures le matin après le déjeuner, et deux heures encore après le dîner; un baigneur bien élevé ne manque guère plus à la promenade de sept heures qu'un Florentin de bonne maison à la promenade des Cascines. — C'est le vrai *chez soi* de tous et de chacun.

Nous avons aussi la promenade des fontaines, ce qui est une façon encore plus charmante de s'abandonner à l'improvisation du moment. La fontaine principale s'appelle d'un assez vilain mot, *le Pouhon.* Comme toutes les fontaines célèbres, elle guérit de tous les maux; elle n'a pas d'autre propriété que celle-là, mais elle l'a bien. La fontaine du Pouhon est dédiée au czar Pierre-le-Grand, qui vint se reposer un instant, en ce lieu sauvage, d'avoir créé ce monde barbare dont la France à la fin du XVIIe siècle savait à peine l'existence, et qui pèse à cette heure d'un poids si lourd sur les destinées de l'Europe. Si vous montez dans la montagne, à travers les plus jolis sentiers qui bordent ces torrens jaseurs, vous rencontrez une autre source non moins célèbre que le Pouhon, *la Sauvenière,* une eau limpide et fraîche, à laquelle sont attachés de grands priviléges. Ce n'est pas seulement la santé qui habite ce palais de cristal, c'est la jeunesse, *la belle déesse de la jeunesse.* Baissez-vous, puisez dans votre main blanche quelques gouttes de cette eau précieuse; à peine vos lèvres rafraîchies auront touché à ce breuvage des fées bienveillantes, en toute hâte regardez-vous dans l'onde apaisée, et soudain vous reconnaîtrez votre vingtième année envolée, qui vous sourit à vous-même! Et les montagnes et les vallées sont semées d'heureuses histoires, et chaque sentier devient le théâtre d'un petit drame. Et si vous osez, madame qui me lisez, placer votre

pied dans l'empreinte que voici, vous verrez avant un an la bonne nouvelle! Ces aimables enfantillages, quand ils s'embellissent de la fatigue, du bruit et des tortures d'une révolution, doublent, à mon sens, de charme et de grace. Telle légende vous a trouvé à peine attentif autrefois, qui vous charme et vous captive après tant de bruit et de clameurs. — Comment donc! vous dites-vous à vous-même, me voilà sous ce beau ciel, dans ce silence heureux, au milieu des cris de joie et des chevauchées légères, assis à l'ombre de ce vieux chêne, sur le bord de cette eau limpide qui murmure doucement à mon oreille charmée sa petite chanson de santé et de plaisir, et à cette heure peut-être nos représentans s'agitent furieux et s'épuisenf en mille injures! Et à cette heure l'abominable politique remplit tant d'ames éperdues, et le journal s'abandonne à ses fureurs sans cesse renaissantes! Et moi, à peine échappé de la bagarre, me voilà ici, maître de cette fête sans fin de la création calme, animée par des créatures heureuses. Est-ce possible? et se peut-il en même temps, à si peu de distance, tant de bien-être et tant de douleurs?

Il faut dire aussi que, si l'enchantement et la nouveauté du paysage s'agrandissent sous la loi implacable des contrastes, l'homme oisif, c'est-à-dire le héros véritable de ce paradis, a pris cette année une forme toute nouvelle. Ce n'est plus le même Anglais égoïste et taciturne, qui va et qui vient brutalement, au hasard, son *guide* à la main et son chapeau sur la tête : le buveur anglais m'a semblé plus dispos et plus vif que d'habitude; on voit percer à travers son sang-froid calculé je ne sais quel contentement secret de se savoir si libre et si heureux. Autrefois, l'Anglais en voyage avait l'air de s'écrier à tout bout de champ : — *C'est moi le riche!* — Aujourd'hui, il est devenu bon compagnon et bon vivant... Il a appris le grand art de ne pas tirer vanité de son bonheur. Il met une sourdine à sa gloire nationale; on ne l'entend plus célébrer ses conquêtes, parler de son Waterloo et de lord Wellington, et autres forfanteries qui sentaient la rivalité d'une lieue. Hélas! la France n'a plus de rivale; personne ne dispute plus au Français en voyage la première place en voiture, la première place à la table d'hôte. S'il parle, on l'écoute; s'il est silencieux, on le plaint; on le traite comme un enfant malade, dont les nerfs sont agacés. C'est à qui, nous présens, dissimulera ses titres, sa prospérité et sa fortune. Que de fois, avant notre glorieuse révolution, j'avais rencontré, *dans le cours de mes voyages,* des antagonistes inflexibles, acharnés contre la France! — Vous autres Français, vous n'êtes pas des penseurs, disait l'Allemand. — Vous êtes tous de pauvres diables! s'écriait l'Américain. — Dix mille Belges viendront toujours à bout de trente mille Français! s'écriaient les Césars de Bruxelles. Et nous tous, à ces discours in-

sensés, d'entrer en fureur contre ces colporteurs des vanités nationales... Que nous avions tort de nous fâcher ainsi! Ces vantardises étaient autant de louanges au génie, à la fortune, au courage de la France. En ce moment, toute dispute de prééminence a cessé; nous sommes les maîtres partout et sans conteste. C'est ainsi, j'imagine, que le Prince Noir, la serviette à la main, voulut servir le roi Jean, son captif, le soir de la journée d'Azincourt.

Après le bain, — et le bain est une grande fête, la fête romaine, la fête grecque, la joie immense de l'été, quand les pampres en festons recouvraient de leurs voiles jaunissans la fontaine de Tibur,— une grande joie aussi pour nous autres qui faisons des livres, c'est de nous gorger de livres nouveaux. A la fin donc, et moi aussi je vais avoir mes amuseurs, mes Triboulets, ma princesse Schérazade, mes fées et mes génies! Je vais savoir ce que c'est enfin que d'avoir à soi beaucoup de temps et autour de soi des fictions sans nombre, pendant que les heures légères touchent à peine notre front épanoui. Allons, esclaves, amusez votre maître! Jetez à ses pieds vos fleurs et vos couronnes! Offrez-lui humblement vos plus rares et vos plus précieux trésors, et peut-être que, s'il est content de vous et de votre œuvre, il daignera vous sourire! C'est pourtant là la véritable position d'un homme qui lit un livre; il est le maître absolu du livre qu'il tient à la main; les plus grands poètes du monde ne sont, en fin de compte, que ses parasites et ses flatteurs.

Certes, personne plus que moi, et j'étais bien désintéressé dans la question, ne s'est élevé contre la contre-façon de nos livres en Belgique; de toute ma voix et de toutes mes forces, j'ai réclamé contre ce droit d'épave, le seul qui fût resté dans les lois internationales. La contrefaçon est, en effet, non seulement une injustice, mais une cruauté; elle dépouille d'honnêtes gens de la plus sainte et de la plus respectable des propriétés de ce bas-monde, elle s'adresse la plupart du temps à des hommes assez pauvres, que la moindre secousse politique met tout de suite au niveau des plus pauvres diables qui soient sous le soleil. C'est une honte, la contrefaçon : elle est restée comme un reproche que doit se faire la révolution de juillet, qui pouvait l'abolir et qui ne l'a pas abolie; mais ceci dit, il faut convenir que c'est un grand plaisir, quand on se rencontre en pleine contre-façon, de faire un peu comme le chien qui porte au cou le dîner de son maître. On prend sa part de cette dépouille. A peine à Spa, on achète pour rien les plus beaux livres de l'imagination contemporaine, et, les poches pleines de ce fruit défendu, on s'en va se cacher dans quelque trou de muraille, comme un enfant pillard qui a dévasté le verger du voisin. Que de livres! En voici plein mon chapeau et plein mes poches; on les répand

autour de soi avec le ravissement du joueur qui a gagné beaucoup d'or et qui le compte en cachette. Que de livres! mais par où commencer, et par qui? Alors on se rappelle confusément les hommages, les blâmes, les citations, les bruits qui ont accompagné l'œuvre de l'année dernière, et on veut savoir si les riches lecteurs français ont dit juste. Prends garde à toi, romancier mon ami, car, si tu bronches, je jette au vent ta fiction inutile, et j'en prends une autre au même prix; prends-garde à toi, je suis le sultan dans son sérail, je suis l'ivrogne dans sa cave remplie; j'use et j'abuse, et je ne crains pas que la terre manque sous mes pieds. Ne dit-on pas que telle librairie existe à Bruxelles, qui pourrait fournir dix mille tombereaux de nos livres contrefaits? Intelligente nation cependant, cette nation française dont l'esprit inépuisable faisait la matière de tant de beaux livres! Allez! quand ce siècle se sera couché dans sa tombe, s'il obtient les honneurs d'un tombeau, et que le siècle suivant, sauvé à notre dam et préjudice de ces révolutions qui nous tuent, se sera rendu compte du travail de ses devanciers, nos neveux, même en les supposant aussi ingrats que nous l'avons été pour nos pères, resteront étonnés et confondus de l'ardeur, du talent, de la prodigalité incroyable de nos poètes, de nos romanciers, de nos artistes, malheureux forçats des belles lettres et des beaux-arts.

C'est dans un de ces livres voués à toutes les contrefaçons et à tous les orages, que j'ai lu enfin, — à tout seigneur tout honneur! — les premiers volumes des *Mémoires* de M. de Chateaubriand. Je ne veux pas marcher plus vite que la critique, lorsqu'il s'agit d'un monument de cette importance et de cette grandeur; mais il m'est impossible de ne pas dire avec quel ravissement je les ai lues, ces pages immortelles qui n'ont pas été assez puissantes (qui l'eût jamais pensé?) pour dominer les émotions de la triste politique que nous faisons tous les jours. C'est très vrai, la voix de M. de Chateaubriand a été étouffée par la tempête; cette fois, l'océan a parlé plus haut que le dieu; mais sur la montagne où se lève le soleil matinal, en présence de ce paysage qui s'étend à mes pieds, soudain le livre du poète a repris tous ses droits. En effet, c'est tout un poème, cette biographie, et jamais peut-être M. de Chateaubriand ne s'était montré un plus grand artiste. L'ame, l'esprit, l'ironie et la bonté, l'indignation et le courage, tout est là; on y trouve même un peu d'amour personnel, et plus d'une vision qui passe souriante, l'épaule nue et les cheveux flottans. Ah! s'il avait pu se douter, ce grand écrivain, que ce dernier reflet de son ame servirait si tôt de jouet frivole aux lecteurs affairés qui jettent à peine en passant un regard dédaigneux au rez-de-chaussée d'un journal, s'il avait pu se douter jamais que ces phases diverses de sa vie et de son génie iraient se perdre dans l'abîme de l'oubli de chaque jour, quelle

eût été son épouvante et sa douleur! L'horrible métier pour un mort, et pour un mort de cette taille, de raconter à des ames indifférentes ses peines, ses passions, ses douleurs, ses triomphes, au même lieu, à la même place où se déroule incessamment l'histoire futile et passagère des comédiens et des comédiennes de chaque semaine! Le *Génie du Christianisme*, ô ciel! qui se raconte ici même, entre un drame de la Porte-Saint-Martin et une comédie de la Gaieté! Heureusement que le journal passe et que le livre reste; le livre aura bientôt rendu à l'œuvre immortelle la place méritée dans nos louanges et dans nos respects.

Pour ma part, j'ai l'ame remplie encore de cette prose abondante comme l'eau d'un grand fleuve; mon regard reste ébloui de ces tableaux tracés avec tant d'art, qu'il faut y regarder à deux fois pour comprendre que vous avez sous les yeux l'œuvre d'un très grand peintre; mon cœur est encore agité des passions de ce jeune homme, des colères de ce géant, lorsque, prenant à partie les scélératesses et les crimes de la terreur, il traîne les coupables dans les justes châtimens de sa parole. — « Ami, dans les loisirs du mois de juin, je viens de relire les livres d'un grand poète qui vivait il y a cinq cents années, et j'ai rencontré dans ces pages immortelles des leçons de la plus haute et de la plus humaine sagesse. Avec quelle grace et quelle puissance mon poète nous démontre les dangers et la laideur du vice, la grace et les mérites de la vertu! Faites comme moi, relisez tous les ans ces chapitres où respire l'immortalité et le génie. Où trouverez-vous, je vous prie, un plus fidèle tableau des folles passions qui excitent les peuples et les rois? » Vous reconnaissez ce passage: c'est la traduction d'une épître d'Horace à Lollius; Horace venait de relire les poèmes d'Homère. Eh bien! la même louange dans la postérité atteindra, je l'espère, les *Mémoires* de M. de Chateaubriand. Non ce n'est pas *l'Iliade*, non ce n'est pas *l'Odyssée;* mais c'est le même drame, ce sont les mêmes élémens mis en œuvre. Cette fois encore il s'agit de la lutte ardente de la civilisation et de la barbarie, de l'aveuglement des rois et des emportemens populaires. M. de Chateaubriand les traite avec le même dédain et les mêmes colères que le divin Homère, ces factieux, ces impatiens, ces violateurs de l'hospitalité sacrée, ces Thersites! Qui que vous soyez, hommes et nations, apprenez par ces exemples à vous défendre, à vous protéger vous-mêmes. Honte à l'imprudent qui s'endort dans le péril en disant: Nous verrons demain! Malheur à qui se dit: Je suis esclave aujourd'hui, demain je briserai mes fers! Je suis malade, je me guérirai demain! — Insensé, tu veux être sage et libre, commence donc à l'instant même; tu veux sauver la patrie attaquée, sauve-la, sinon tu vas ressembler à ce villageois qui attend que le fleuve s'écoule afin de le passer à pied sec.

Vous voyez que la contrefaçon même, la contrefaçon, notre cauchemar, peut avoir ses bons momens, et qu'avec un peu de bonne volonté, il ne serait pas difficile de plaider cette cause perdue. En voici bien d'une autre cependant : la Belgique est sur le point de renoncer à la contrefaçon! Oui, la Belgique s'est morigénée elle-même; elle s'est dit qu'après tout il n'était pas convenable de dépouiller si cruellement les écrivains d'un peuple voisin, que le profit était moins grand que le crime, qu'à la rigueur, s'il lui fallait des romans, des histoires, des drames, des poèmes pour sa consommation, elle pourrait bien les faire elle-même, comme elle fait ses draps et ses rails; bref, mille raisons pour ne plus toucher à nos livres. En ce moment, la loi se prépare; elle est faite, et, quand les chambres belges auront le temps, quand messieurs les sénateurs seront revenus de la campagne, quand messieurs les représentans auront fait leurs foins (gens heureux, ces représentans!), on verra à abolir la contrefaçon. « De tout ceci, vous pouvez en être sûr, me disait un jeune Belge qui sait très bien tenir une plume pour son propre compte, je fais partie de la commission qui sollicite cette loi de justice. — Et d'amour? lui dis-je. — Et d'amour, » reprit-il.

Resté seul (la conversation avait lieu dans cette longue avenue du *Marteau,* où se promènent dans leurs voitures armoriées, entraînées souvent par quatre chevaux, les plus belles dames que le canon de Rastadt ait mises en fuite), j'éprouvai à cette nouvelle de la contrefaçon abolie un de ces malaises qu'on ne pouvait définir. Certes, c'est là une bonne nouvelle pour la littérature agonisante de ce pays; mais cette bonne nouvelle a son mauvais côté. — Comment! me disais-je à moi-même, la littérature française en est venue à ce point, que la Belgique renonce de gaieté de cœur à contrefaire nos livres? « Mon ami, disait Henri IV au duc de Sully, ta religion est bien malade, ses médecins l'abandonnent. » O mes amis! mes amis les écrivains, les romanciers et les poètes, notre littérature est bien malade, voici que la Belgique y renonce! Elle renonce à notre esprit, à notre science, à notre art, grand et petit; elle n'en veut plus, elle nous le rend, elle nous en fait cadeau. C'est un fait, nous ne valons plus la peine d'être contrefaits.

Ne croyez pas que je plaisante, il y a bien du sérieux dans ce que je vous dis là. Certes, la contrefaçon abolie enfin, ce sera toujours autant de gagné sur l'avenir; mais la littérature présente n'y gagnera pas grand'-chose, et les œuvres passées resteront engagées à ce domaine public qui est à nos portes. Cette fois encore, la Belgique généreuse ne se ruine pas en générosité. Vous renoncez à nos livres, hommes désintéressés, au moment où nous ne faisons plus que des affiches électorales et des brochures politiques, la brochure, le plus niais et le plus inutile produit du papier imprimé! Vous renoncez à nos drames, quand c'est à

peine si nous faisons des tragédies! Oh! la belle avance que vous faites aux lettres françaises, messieurs les Belges! A la bonne heure il y a vingt ans! Si, il y a vingt ans, la contrefaçon eût été abolie à Bruxelles, à l'heure où l'esprit et l'imagination de la France étaient en pleine floraison, à l'heure où l'Europe charmée s'abandonnait au charme inespéré de tant de livres merveilleux écrits en pleine verve, en pleine nouveauté, en pleine jeunesse, alors en effet la loi projetée eût été la bien-venue.

Ainsi se passent dans cette ville champêtre les heures du jour, à lire, à rêver, à se souvenir, à oublier, à prêter l'oreille du côté de la France pour savoir si quelque grand bruit ne va pas troubler votre sommeil. La nuit venue, et voilà la difficulté de la vie des eaux, il faudrait à toute force rester chez soi, si chaque soir le jeu, magnifique comme les joueurs qui ont tout gagné ou qui n'ont plus rien à perdre, n'appelait pas les étrangers à une fête nouvelle. Tantôt un de ces grands chanteurs vagabonds, une de ces grandes cantatrices dépaysées, tantôt l'opéra-comique et le vaudeville abrités dans une salle charmante, ou bien le bal en petit costume quand ce n'est pas le bal en grande toilette! Chaque soir s'illuminent du haut en bas les vastes salons de la Redoute, et, puisque le nuage tombe du sommet de ces montagnes en nuée fine et pénétrante, allons à la Redoute. C'est déjà, savez-vous, une rare surprise en ce moment de rencontrer sur le bord de ces précipices, au milieu de ces forêts, au penchant de ces torrens, ce palais, ces lumières, ces voûtes chargées de peintures, et sous ces voûtes, mêlé au parfum des orangers, aux valses ardentes de l'orchestre et au frôlement des danseuses, le son de l'or jeté à pleines mains, par des mains calmes habituées au va-et-vient continuel de la Fortune aveugle touchant d'un pied léger la roue qui tourne toujours. Ne craignez rien; encore une fois, je ne veux pas faire de la morale à propos d'une roulette. En vain le lieu, le moment, la mode même, et cette teinte d'austérité républicaine qui a remplacé le cumin des philosophes de Juvénal, tout me pousse et m'engage à tenter une belle déclamation contre le jeu et ses fureurs; je méprise et je hais la déclamation inutile. Et puis, de quel droit nous mêler à ces chœurs de moralité? Le crime des joueurs n'est plus un crime à notre portée. Le jeu est un drame dans lequel peu de gens venus de France peuvent jouer un rôle aujourd'hui. C'est le mot de l'Hécube antique : *Plût à Dieu que je craignisse!* Et nous aussi nous n'avons rien à craindre, de ce côté du moins. Cet or amoncelé sous le rateau est à l'abri de nos plaintes et de nos terreurs; il est venu là de tous les coins de l'Europe, excepté du côté de la France. Les plus gros joueurs représentent à ce tapis vert la Pologne exilée et captive, la Russie appesantie sous son joug de fer, l'Angleterre des aristocrates, l'Italie des cardinaux, princes de l'église, l'Espagne

abâtardie à l'ombre du trône. Il n'y a plus de jeu pour nous. A peine si de temps à autre quelque ancien riche de Paris ose jeter sur cette arène dédaigneuse un petit écu rougissant de honte et de misère à côté de ces monceaux venus en droite ligne des monts Ourals.

Alors, ne pouvant pas jouer, on cause. La conversation commencée au bord des fontaines se noue au milieu du bal. On voit passer et repasser dans le tourbillon enivrant de la valse allemande tant de jeunes filles heureuses sous le regard bienveillant de leur mère, car c'est une des vieilles habitudes de ces réunions : on n'y reçoit que les honnêtes femmes. Plus d'un miracle de beauté fraîchement débarqué de Paris ou de Londres, toute chargée des modes les plus nouvelles, se voit poliment refuser ces portes hospitalières. Vous êtes élégante et jolie, vos yeux sont les plus brillans du monde, et vous dansez comme dansait Mlle Taglioni, c'est très bien fait; mais vous n'entrerez pas dans ce salon, portez plus loin vos feux et vos flammes. Ce n'est pas nous qui vous renvoyons à vos conquêtes, ce sont nos usages un peu champêtres, c'est la loi qui a été faite par le dernier cardinal-évêque de Liége, le même évêque pourtant qui a fait placer dans ce bal les statues de Vénus et des Graces, de Psyché et de l'Amour; le même évêque, mademoiselle! — Et la dame, après avoir fait la moue à cette loi quelque peu bégueule, s'en va en maudissant ce village de mauvais augure. Naguère encore la coquette eût été prendre sa revanche à Bade, à Aix-la-Chapelle, aux bains de Lucques; mais où ira-t-elle en ce moment? — Grande question! moi qui vous parle, j'ai vu, il y a des années, la brillante, la déjà fameuse et pétulante Lolla-Montès, encore toute froissée de ses chutes à la Porte-Saint-Martin, forcée de quitter Spa, faute d'un passeport. En vain elle criait, en vain elle montrait ses dents aiguës, en vain elle menaçait le commissaire de police de sa cravache innocente; il fallut plier bagage et s'en aller sans voir le bal, oui, elle-même, Lolla-Montès, *première danseuse de l'Académie royale de Musique et de la Porte-Saint-Martin!* disait sa carte, déjà armoriée des armoiries boiteuses à l'usage de ces dames. De dépit, la dame s'en fut en Bavière, où elle rencontra ce bonhomme de roi qui devait ressusciter pour cette foraine les dépenses folles, les priviléges et les scandales de Mme Du Barry. Pauvres hommes politiques du monde moderne! ils suent l'eau et le sang pour maintenir sur leur trône croulant quelques-uns de ces rois restés debout; tout d'un coup arrive une danseuse sifflée qui défait d'un clin d'œil les machines les mieux construites. La Bavière, encore à cette heure, se lamente de ce long carnaval de la royauté; en vain a-t-on fait courir le bruit, il y a huit jours, du mariage de la comtesse de Landsfeld avec un jeune homme à peine échappé à sa première majorité : ce mariage, tout invraisemblable qu'il était, n'était pas vrai. Lolla-Montès fait mieux que cela en

ce moment : elle menace d'envahir Spa et les domaines d'alentour. O misère! l'honnête cité va tomber sous la cravache-éventail de la danseuse outragée! La ville est perdue, à moins que le dernier évêque de Liége ne sorte de sa tombe pour se jeter aux pieds de la comtesse de Landsfeld!

Je puis vous dire, par grand hasard, comment est tombé de son siége épiscopal et guerrier le dernier de ces évêques-princes de Liége, qui ont joué un si grand rôle dans le roman et dans l'histoire. En cherchant de vieux livres dans les vieilles boutiques, — car enfin je pouvais rencontrer sur les chemins quelque vénérable volume de François Foppens de Bruxelles, les *Mémoires de la reyne Marguerite* par exemple, ou les *Essais* de Montaigne, ornés de la tête de buffle, de la sirène et des palmes brisées, — j'ai rencontré, non pas un François Foppens de Bruxelles, mais tout simplement l'histoire de la *révolution opérée à Liége* le 19 août 1789, laquelle histoire se compose tout bonnement de quatre pages d'impression. Il paraît que dans ce temps-là le féroce *Trautmansdorf* vivait encore, puisque notre historien *l'assignait au réverbère* pour *l'année prochaine!* Ce Trautmansdorf, qui était un des hommes d'état les plus redoutés de l'Allemagne, ne put pas empêcher la révolte de la ville de Liége, et l'histoire de cette révolution fut écrite par un religieux de Sainte-Geneviève dans une lettre à un de ses amis. On chercherait dans toute la Belgique un exemplaire de ce morceau curieux, on ne le trouverait certainement pas, eût-on la patience de notre bibliothécaire belge, feu M. Van-Praët. — « Je te fais part, cher ami, dit le bon religieux de Sainte-Geneviève, d'une révolution arrivée avant-hier à Liége, à peu près semblable à la révolution française (*à peu près* me semble *assez* joli). Les *patriotes liégeois* ont chassé leurs bourguemestres, régens et tous les autres officiers de la magistrature. Ils ont fait ouvrir *toutes* les prisons. Ils ont été chercher le prince-évêque à son château, ils l'ont conduit à l'hôtel-de-ville, et ils l'ont contraint d'admettre la nouvelle magistrature. *Ensuite de quoi* l'évêque a donné, du haut du balcon, sa bénédiction, qui a été reçue avec des cris d'allégresse et au son des fanfares. Tout s'est passé *fort gaiement*. Adieu, brave ami. » Voilà tout. Ne trouvez-vous pas que ce soit là un curieux morceau historique et un joli *à peu près* de l'*Histoire de la Révolution* de M. Thiers?

Peu s'en est fallu cependant que la révolution de février ne fût suivie du même *à peu près* dans toute la Belgique, et véritablement nous aurions eu le tome deuxième de l'histoire de Liége par le génovéfain en question, si la Belgique n'avait pas compris avec une merveilleuse intelligence les dangers de sa position et la honte mêlée de ridicule dont elle se fût couverte, si elle eût reculé devant les héros de *Risquons-Tout*. Au contraire, comme elle voyait tous les rois voisins chanceler

ou tomber, la Belgique s'est attachée soudain à son roi avec une véhémence qui tient du fanatisme. Elle le salue quand il passe avec des transports incroyables. Elle crie à son tour : *Vive le roi!* avec le sentiment de piété filiale que nous inspirait, il y a cent ans, la présence de nos vieux rois français. La Belgique en ce moment a soif de voir son roi et sa reine; plus la royauté est insultée au loin, plus elle est écrasée et chargée d'outrages, et plus la Belgique l'entoure d'hommages et de respects. Chaque jour, le roi et la reine sont invités dans quelqu'une de leurs bonnes villes, et, pour les mieux recevoir, c'est à qui rivalisera de magnificence, d'imagination, d'éclat royal. Quand je suis arrivé en Belgique, les fêtes de Liége venaient à peine de finir; elles avaient duré quinze jours. Les fêtes commençaient à Malines; elles ont duré huit jours. La ville de Gand annonce aujourd'hui une suite de processions, de triomphes et de concerts qui dureront tout un mois. — Tout un mois, est-ce possible? — C'est impossible, mais c'est vrai; mais j'ai vu, de mes yeux vu, les transports de cette nation occupée à glorifier tous ses grands hommes des temps passés, les rois, les reines, les empereurs, les princes de l'église, les maîtres de la science, les peintres, les sculpteurs, les poètes, tout le moyen-âge héroïque, savant, guerrier, religieux, qui se promène en grand appareil dans ces villes au bruit des cloches, des canons, des trompettes pacifiques, entre deux haies vives de spectateurs qui battent des mains, qui pleurent de joie à voir ressusciter ainsi les pères de leurs pères et les aïeux de leurs aïeux. Tant qu'il peut remonter ces vieux âges que nous foulons aux pieds, nous autres, le double peuple de la Belgique les remonte en effet en chantant les anciens cantiques et les anciens poèmes de la langue d'autrefois. Voilà ce qui peut s'appeler un miracle, un vrai miracle de l'ordre, de la paix, du travail, des bons instincts d'une nation fière d'obéir à sa reconnaissance pour le passé, à ses espérances pour l'avenir. Ces fêtes de la ville de Malines, auxquelles les magistratures, les gloires et les arts du peuple belge étaient conviés, ont laissé dans l'esprit des témoins oculaires de cet enthousiasme national un profond sentiment d'estime pour ce peuple heureux qui a su se défendre contre tous les entraînemens de tant de voisinages redoutables, un profond sentiment de tristesse pour nous-mêmes, pour nous Français, qui, sur l'ordre des hommes les plus ignorans et les plus absurdes qui aient jamais affligé et régenté une grande nation, avons rayé soudain de nos monumens et de nos établissemens publics le nom de nos grands rois, même le nom de nos vieux poètes. Quoi de plus vrai? N'avons-nous pas arraché de son piédestal la statue du duc d'Orléans à peine mort? Que dis-je? Dijon n'a pas osé inaugurer la statue du *jésuite* saint Bernard; Chinon a effacé de l'un de ses quais le nom du *jésuite* Rabelais, pendant que Bruxelles élevait une statue à Godefroy de Bouillon et bâtissait autour

d'une église toute neuve une longue suite de palais dans le quartier Léopold.

C'est bien vite passé, quinze jours de cet heureux spectacle, quinze jours de ce grand silence, où c'est à peine si on lit de temps à autre les nouvelles du volcan, où personne ne vous parle des lamentables journées, — le 17 mars, le 16 avril, le 15 mai, le 13 juin, sans compter le mois de juin de l'an passé; mais enfin il faut prendre congé, bon gré mal gré, de ce nouveau monde éclairé par ce limpide soleil. Adieu donc et pour long-temps, plaisirs de l'ordre, charmes du repos, honnêtes et faciles loisirs!

Quelques heures avant mon départ, je vis arriver à Spa quelques amis de Mme la duchesse d'Orléans, nobles ames restées fidèles à cette auguste infortune. Les amis de Mme la duchesse d'Orléans étaient encore tout émus de l'avoir revue enfin, comme elle s'embarquait pour l'Angleterre : — noble femme, si modeste et si cachée quand elle était au comble des prospérités humaines, si courageuse et si résignée au fond de cet abîme dans lequel elle est tombée avec tout l'honneur qui entourait sa personne. Cruels enseignemens et contrastes incroyables! pendant que les Flandres reconnaissantes dressaient des autels à leur princesse Marguerite, une des intelligences du XVIe siècle, notre princesse exilée s'en allait rejoindre incognito un roi sans trône, une reine sans couronne. Mme la duchesse d'Orléans s'est avancée sur le rivage, tenant ses deux fils par la main, et chacun saluait son passage. Elle a pris congé de ses amis avec autant de grace que lorsqu'elle montait pour la première fois cet escalier de Fontainebleau qui avait servi à l'empereur pour descendre de son trône, et d'une grace aussi calme qu'au milieu même de l'horrible émeute qui l'a chassée du sein de cette chambre violentée. « La France peut nous fouler à ses pieds, écrivait Mme la duchesse d'Orléans dans une lettre que j'ai lue, nous l'aimerons toujours. » C'étaient là les récits les plus chers de nos matinées. Il faut être réunis hors de la France, hors de Paris, quelques jours après une nouvelle émeute qui pouvait tout briser, pour comprendre l'intérêt tout-puissant de ces histoires, toujours les mêmes cependant : Dieu qui se fâche, les hommes qui blasphèment, et dans la tempête étonnée quelque sereine et haute vertu que rien n'étonne!

Les hommes de cette génération, qui étaient des jeunes gens en 1830, ont été les témoins de tant d'événemens imprévus, ils savent si bien à quels fils fragiles sont attachées les plus grandes fortunes, qu'il est presque impossible que l'un de nous, rentrant à Paris après une absence de quelques jours, ne sente pas son cœur se resserrer d'une crainte indicible, quand il revoit de loin le grand Vésuve. — Qu'a-t-on fait ce matin même? — Quels sont les maîtres d'hier? — Sous quelle loi fatale vais-je vivre ou mourir? — Voilà la question que s'adresse

inévitablement tout homme qui s'est éloigné, ne fût-ce que d'une centaine de lieues, de cette immense place publique, si périlleuse pour ceux qui y jouent un rôle, si peu sûre parfois, si triste toujours pour les simples spectateurs.

A Dieu ne plaise cependant que je préfère jamais l'exil à ces tumultes, l'exil à ces dangers! Je me rappelle avoir rencontré, dans mon enfance, quelques émigrés qui s'en revenaient à la suite du roi légitime; à peine si on daignait leur rendre leur salut; ils n'avaient plus le visage, le costume, les idées, les passions de la patrie absente; leur nom même, ils ne l'écrivaient pas avec l'orthographe nouvelle. — Les enfans, race sans pitié, les montraient du doigt; les hommes vieillis dans l'exil étaient si laids, les femmes étaient si vieilles! L'oisiveté et la longue suite d'espérances déçues avaient remplacé sur ces visages flétris les rides respectables du travail, de l'ambition, de la pensée et des violentes douleurs. Pauvres gens! en ce temps-là nous les regardions comme autant de phénomènes; il ne nous est que trop facile maintenant de comprendre ce qu'ils ont dû souffrir. « J'aime mieux être enterrée à Saint-Sulpice que de vivre en province, disait une vieille duchesse. » Quant à moi, certes, la prison m'est une peine terrible, et pourtant j'aimerais mieux être enterré vingt ans à la Conciergerie de Paris que de traîner mes jours inutiles et suspects loin de la France. Eh quoi! assister de loin à ces combats, à ces misères, ne savoir que trois jours après la ville de Paris les événemens de la journée, laisser son nom dans la bagarre immense et ne plus entendre parler de soi-même, et dans tout ce bruit qui se fait dans le monde n'être plus rien, ni un homme mort ni un homme vivant, se sentir désormais impossible même quand la fortune aura changé, impossible demain, justement parce qu'on était impossible hier : — voilà l'exil que ne comprendra jamais une ame bien faite, exil sans gloire! — Au contraire, le poète qui ne peut se passer de silence, l'homme ami de l'étude et des livres, s'il quitte pour un instant le Paris des révolutions et de l'émeute, s'en va du moins avec toutes ses forces; il s'absente, il ne s'enfuit pas; il quitte la ville avec la certitude du retour. A peine arrivé dans l'asile qu'il a choisi, notre savant, notre poète se met à l'œuvre; son premier soin, c'est de se rappeler par ses travaux à la patrie absente; c'est de payer par ses leçons et par ses exemples l'hospitalité qui lui est offerte. S'il parle, on l'écoute; s'il écrit, on le lit; s'il raconte à la Suisse protestante et catholique les combats et les triomphes de Port-Royal, s'il raconte à la Belgique charmée les travaux poétiques et les gloires littéraires de la France impériale, la France a sa part dans ces leçons dont elle est le sujet toujours. On peut partir ainsi, quand on emporte avec soi tous ses livres, tous ses dieux!

Le jour où je quittai Bruxelles pour rentrer à Paris, un mouvement

inaccoutumé se fit sentir à l'*Hôtel de Suède*. On allait, on venait; on déchiffrait des passeports. C'étaient quelques-uns des nouveaux compromis dans la conspiration du 13 juin, qui venaient de franchir heureusement la frontière de France. Un de ces hommes était mon ami. Les uns et les autres, ils comprenaient déjà les misères toujours croissantes de l'exil. Quoi donc! en si peu de temps tomber de si haut! O misère! ces rois d'une époque troublée, ils ont disparu plus vite encore que les rois légitimes! Les voilà donc, après avoir fait tant de bruit et semé tant d'inquiétudes, après s'être assis, maîtres absolus, sur les hauts siéges, qui en sont réduits à pâlir devant un gendarme, réduits à ne plus savoir l'heure du retour, et comment ils rentreront dans cette société dont ils sont l'épouvante, à quelles conditions et sous quels pardons!

C'est une triste rencontre, la fuite et l'exil! et pourquoi ne pas tenir compte des batailles rangées où tant de gens que l'on aimait sont tombés à la fleur de l'âge, à l'apogée du talent, sans que l'on puisse savoir si quelque main pieuse leur a rendu les honneurs funèbres? Cet homme était coupable, je le sais, bien coupable : il s'est battu contre la France, une balle française l'a frappé, c'est justice; mais cependant laissez-nous déplorer l'influence funeste de ces révolutions qui corrompent les meilleures natures, qui pervertissent les ames les plus loyales. — Voilà pourtant ce que c'est que de toucher à la France; j'étais tout à l'heure le plus heureux du monde dans la vallée de Spa, et voici déjà que ma tristesse me reprend, pour avoir rencontré des exilés et des morts à mon retour.

JULES JANIN.

LE

LENDEMAIN DE LA VICTOIRE.

SECONDE PARTIE. [1]

I.

L'antichambre du général Galuchet.

FRITZ.

Vous ici, madame la comtesse!

EULALIE.

Je ne pensais pas vous y revoir, Fritz.

FRITZ.

J'y suis prisonnier, madame. Au moment de s'éloigner, M. le comte avait eu la bonté de me donner ce que je pourrais sauver du pillage. Étant alors moi-même socialiste, je comptais ne rien perdre. Hélas! j'ai bientôt rencontré plus socialiste que moi. Ce Galuchet arrive avec sa bande, trouve la maison à son gré, s'y installe et s'empare de tout, moi compris. Il me traite comme un nègre et ne me donne pas de gages.

EULALIE.

Ne pouvez-vous chercher une autre place?

FRITZ.

Où trouver une autre espèce de maître? Il n'y a plus que ces gens-là qui aient des domestiques. Ah! si j'étais libre! Mais Galuchet me ferait fusiller. Ce monsieur veut un valet de chambre de bonne maison.

(1) Voyez la livraison du 15 juillet.

EULALIE.

Pourrai-je avoir une audience?

FRITZ.

Madame la comtesse voit combien de gens attendent. Quelques-uns sont assez importans. Madame la comtesse me permet-elle une question?

EULALIE.

Très volontiers.

FRITZ.

Est-ce que madame la comtesse a extrêmement besoin de parler à ce Galuchet? Il est d'une insolence effroyable.

EULALIE.

J'ai une grace à lui demander.

FRITZ.

Hélas! madame, quand même il vous l'accorderait, je vous plains. Voir un pareil misérable dans le cabinet de M. le comte, à la place où M. le comte s'asseyait, avec une de ses robes de chambre sur le dos; le voir là, dans cette maison, jadis si pure, entouré de va-nu-pieds, d'actrices et d'autres femmes qui parlent en public, quelle épreuve pour vous!

EULALIE.

Je pensais bien trouver le général Galuchet au milieu de ses amis. Quant à le voir dans cette maison... que la volonté de Dieu soit faite!

FRITZ, bas.

Avez-vous des nouvelles de M. le comte?

EULALIE.

Pas d'autres que celles qui courent.

FRITZ.

Si nous pouvions le rejoindre!

EULALIE.

Je ne puis abandonner mes parens, et l'intérêt de plusieurs orphelines que mon travail fait vivre me retient ici. C'est là ce qui m'amène auprès du général. On nous persécute; j'ai besoin de sa protection. A-t-il pitié des pauvres?

FRITZ.

Lui! Pas un pauvre n'a mis le pied dans cette maison depuis que vous l'avez quittée. Quelques-uns des anciens sont venus, mais insolens comme le maître, et revêtus des dépouilles de leurs bienfaiteurs. Que madame la comtesse prenne garde d'en rencontrer un, si elle a intérêt à n'être pas reconnue.

EULALIE.

Commencez donc par ne plus m'appeler madame la comtesse.

FRITZ.

Mille pardons! Ça fait tant de bien de parler un peu honnêtement!

EULALIE.

Vous annoncerez la citoyenne Dupuis, maîtresse de salle d'asile, qui vient présenter une pétition au général Galuchet.

FRITZ.

Grand Dieu!... Mais, madame, s'il vous insulte?

EULALIE.

Que voulez-vous, mon pauvre Fritz? je serai insultée.

FRITZ, à part.

Je n'ose lui dire de quelles insultes il est capable. (Haut.) Vous n'avez point l'air d'une socialiste. Il est homme à vous faire mettre en prison.

EULALIE.

Dieu alors prendra soin de mes orphelines, et moi je servirai les prisonniers. Allez, Fritz, je suis résolue à tenter l'aventure.

(Entre Liberia, grande jeune fille, hardie et belle. Elle est vêtue avec luxe d'une espèce de costume antique, et coiffée d'un bonnet rouge. Tout le monde se lève. Elle remarque Eulalie.)

LIBERIA, à Fritz, désignant Eulalie.

Qui est cette femme?

FRITZ.

Une pauvre maîtresse d'école qui demande la protection du général.

LIBERIA.

Je ne veux pas que le général la voie. Elle a toute la mine d'une intrigante. Dis-lui de s'en aller.

FRITZ.

Mais, citoyenne...

LIBERIA.

Qu'elle s'en aille! Si je la retrouve ici, tu auras affaire à moi.

(Elle traverse le salon, et entre chez Galuchet.)

FRITZ.

Madame, cette femme que vous venez de voir passer est la première actrice du grand théâtre. Elle a ici tout pouvoir, et elle m'ordonne de vous chasser. Croyez-moi, c'est un service qu'elle vous rend.

EULALIE.

Je vous comprends, Fritz, merci. Que Dieu prenne pitié de mes pauvres orphelines! (Elle sort.)

PREMIER BOURGEOIS, à son voisin.

Vous aviez raison, le domestique la renvoie sur l'ordre que Liberia lui a donné. C'est une tigresse, cette Liberia!

SECOND BOURGEOIS.

Galuchet n'est pas malheureux! une si belle personne et un si beau talent! Quand on pense que Galuchet, il y a quatre mois, vendait des contre-marques à la porte du grand théâtre! Je l'ai vu, moi qui vous parle, abaisser le marchepied de la voiture où Liberia montait avec le ministre des finances.

PREMIER BOURGEOIS.

Vous faites erreur, c'était le ministre de la justice.

SECOND BOURGEOIS.

C'était le ministre de la justice du 10 août; mais, dans le cabinet du 7 octobre qui a suivi, c'était le ministre des finances. Ensuite, ç'a été Galuchet.

PREMIER BOURGEOIS.

Voilà de ces choses qu'on ne voit qu'en révolution... Ce qui m'étonne, c'est que Liberia n'ait pas essayé d'empaumer le consul ou le Vengeur.

SECOND BOURGEOIS.

Que voulez-vous qu'elle fasse des douze mille francs du consul? Tandis que Galuchet, comme général en second de la force ouvrière, jouit d'un crédit illimité.

PREMIER BOURGEOIS.

Le commerce en sait quelque chose.

SECOND BOURGEOIS.

Quant au Vengeur, il se contente d'inspirer l'effroi. J'ai pu le voir un jour dans la caserne où il demeure, abordable à ses seuls soldats : c'est à faire frémir! Il habite une chambre de huit pieds carrés, meublée d'une chaise et d'une paillasse. Il n'a pas quitté ses habits d'ouvrier.

PREMIER BOURGEOIS.

Était-il vraiment ouvrier?

SECOND BOURGEOIS.

Qui le sait? Beaucoup de personnes assurent qu'il a été carabin, d'autres disent clerc d'huissier, et d'autres journaliste.

PREMIER BOURGEOIS.

On le croit fou.

SECOND BOURGEOIS.

Une chose positive, c'est qu'il se refuse toute jouissance.

PREMIER BOURGEOIS.

Voilà, je l'avoue, ce qui m'étonne.

SECOND BOURGEOIS.

Et moi donc! Dans un temps où personne n'est sûr de rien, saisissons la jouissance au passage. Si je le pouvais, je n'y manquerais pas. C'est la philosophie du jeune Galuchet. Il a mis la main sur tous les plaisirs en homme qui n'est pas certain d'en tâter long-temps. Ma foi! je ne le blâme point.

PREMIER BOURGEOIS.

Nous le blâmerions que ce serait la même chose. Avouez que les gouvernans ne se gênent plus avec le public. Si un prince s'était permis une fois le quart de ce que Galuchet et cent autres font tous les jours...

SECOND BOURGEOIS.

Chut! Vous en dites plus qu'il ne faut pour passer en jugement.

PREMIER BOURGEOIS.

Je n'ai plus que la vie à perdre, et je n'y tiens pas. Je suis ruiné. Ma pauvre boutique a été pillée hier.

SECOND BOURGEOIS.

Pourquoi l'aviez-vous ouverte?

PREMIER BOURGEOIS.

Il faut bien tâcher de vivre. On disait que ceux qui n'ouvraient pas devenaient suspects. J'ouvre : quatre individus entrent, prennent de la marchandise, et m'offrent leurs signatures. Je leur demande au moins des bons d'état. Ils se mettent en fureur, et brisent tout. Comme ils avaient les ceintures de la force ouvrière, je viens demander satisfaction au général. J'aime encore mieux m'adresser à Galuchet qu'au Vengeur.

SECOND BOURGEOIS.

Vous croyez qu'il vous fera payer?

PREMIER BOURGEOIS.

Peu... Ah! elles nous coûtent, les révolutions! Tel que vous me voyez, j'étais pourtant des plus chauds à crier : Vive la réforme!... Fichue bête!... Quand donc aurons-nous un bon maître qui pende tout, et fasse revivre le commerce?

SECOND BOURGEOIS.

Prenez patience; ce que nous voyons ne peut durer. La grande terreur de 93 n'a été qu'une affaire de dix-huit mois.

PREMIER BOURGEOIS.

Merci! En dix-huit mois, on a le temps de mourir plus de trente-six fois, quand ce ne serait que de faim. Comment vivez-vous donc, vous?

SECOND BOURGEOIS.

J'étais rentier. Flairant les sinistres, j'ai mis mon capital en sûreté aux États-Unis. Dès-lors, ne craignant plus pour personne, je me divertis assez. Vous imaginez que, quand la pièce sera finie, je serai content de l'avoir vue. J'en aurai de bonnes à conter en faisant ma partie de dominos. Je viens ici par curiosité. Il s'y passe de drôles de scènes, allez!

PREMIER BOURGEOIS.

Je présume que vous n'êtes pas marié.

SECOND BOURGEOIS.

Seul comme une truffe!... et bien content, je vous en réponds. Le bruit court que les gouvernans vont abolir le mariage. Je ne les approuve pas. Cependant il est de fait qu'ils éviteront par là bien de la peine à bien du monde.

PREMIER BOURGEOIS.

C'est vrai. Ils ont des idées qui ne seraient pas mauvaises.

SECOND BOURGEOIS.

Des idées vraiment philosophiques, monsieur!

PREMIER BOURGEOIS.

Oui, monsieur. Malheureusement ils appliquent cela d'une façon trop brutale. Par exemple, je ne leur en voudrais pas de l'extinction de la noblesse et de la grande propriété; mais tuer à tort et à travers comme ils font, humilier les gens paisibles, ruiner le commerce, voilà ce que j'appelle de la tyrannie.

SECOND BOURGEOIS.

Chut! Ah! la porte s'ouvre. Les audiences vont commencer. Vous aurez le plaisir d'expliquer votre affaire à Galuchet devant la belle Liberia.

PREMIER BOURGEOIS.

Comment! elle est présente lorsqu'il reçoit? C'est indécent.

SECOND BOURGEOIS.

Pour ce qui est des convenances, il s'en prive. Tiens, le voici.

GALUCHET, en robe de chambre, le cigare à la bouche.

Citoyens, salut et fraternité. Vous êtes bien aimables de venir me voir, mais je vous entendrai plus tard. Pour aujourd'hui, j'ai d'autres chiens à peigner. Les affaires de l'état m'accablent. Ainsi prenez vos cannes et vos chapeaux, et

rentrez chez vous. Ceux qui sont pressés repasseront la semaine prochaine. Adieu, mes amis. Bien des choses à vos épouses, et vive la sociale! (On entend des éclats de rire dans le cabinet.)

PREMIER BOURGEOIS.

Général, écoutez-moi.

GALUCHET.

Veux-tu me faire le plaisir de te taire et de filer?

PREMIER BOURGEOIS.

On a pillé ma boutique.

GALUCHET.

Voilà quelque chose de rare.

PREMIER BOURGEOIS.

Ce sont vos soldats qui ont commis ce crime.

GALUCHET.

C'est que tu es un mauvais citoyen. Hors d'ici, ou je te fais empoigner!

PREMIER BOURGEOIS.

J'obtiendrai justice.

GALUCHET.

Tu vas obtenir une râclée.

PREMIER BOURGEOIS.

Il m'est dû plus de deux mille francs.

GALUCHET.

Qu'on solde monsieur tout de suite. Je règle son compte à cinquante coups de savate. Enlevez le bourgeois!

UNE VIEILLE, se précipitant vers Galuchet.

C'est lui, je reconnais la physionomie et la voix de son père. O mon fils!

GALUCHET.

Ma vieille, le tour est connu. Voilà déjà une douzaine d'ex je ne sais quoi qui prétendent m'avoir donné le jour. Je conçois qu'on se flatte d'être ma mère; mais jamais je n'ai pu avoir tant de mères que ça. Trop est trop. Je te renie, quand même tu serais la vraie. (Les rires continuent.)

LA VIEILLE.

J'en mourrai!

GALUCHET.

Ne te gêne pas; mais va mourir dehors. Que tout le monde sorte, et vite! Laissez-moi m'occuper des affaires de l'état. (On se retire. Un vieillard reste.) Eh bien! l'ancien, ne m'as-tu pas entendu?

LE VIEILLARD.

J'ai quarante-cinq ans de service, j'ai été blessé vingt fois, j'ai assisté à trente batailles, et j'en ai gagné deux : j'étais lieutenant-général.

GALUCHET.

Sans vouloir t'offenser, mon vieux, j'en ai démoli qui te valaient bien.

LE VIEILLARD.

Plusieurs valaient mieux que moi. Je ne viens pas disputer de ton mérite et du mien. Je viens t'adresser une prière. Mon fils est en prison....

GALUCHET.

Tu es l'ex-général Hermann? Ton fils m'a insulté; tu ne le verras pas.

LE VIEILLARD.

Je te demande pardon pour lui.

GALUCHET.

Je ne pardonne rien à personne. Va-t'en.

LIBERIA.

Fais-lui grace, à ce bonhomme; laisse-lui voir son fils.

GALUCHET.

Non.

LIBERIA.

Je t'en prie, je le veux, accorde-lui cela pour l'amour de moi.

GALUCHET.

Il faut que je t'aime! (Au général.) Eh bien! tu verras ton fils. (A un de ses hommes.) Fais-lui donner un laissez-passer.

LE VIEILLARD.

Merci.

GALUCHET.

Ce n'est pas moi qui te fais cette grace : c'est Liberia. Remercie-la.

LE VIEILLARD, avec effort.

Madame, je vous remercie. (Il se retire.)

GALUCHET, à Liberia.

Ne me fais plus faire du sentiment, ça m'embête. Tous ces gueux d'aristos ne valent pas une parole de ta bouche. Celui-ci, que tu viens d'obliger, te méprise.

LIBERIA.

J'ai voulu juger de mon pouvoir sur toi; je me moque du reste.

GALUCHET.

Fée! comme tu m'ensorcelles!... Ah çà, causons politique. Eh! les autres! venez ici! (Entrent Chenu, Griffard et Rheto.) Je n'ai pas besoin de toi, Rheto; retourne à ta besogne, et ficelle-moi ça proprement. (Rheto se retire.)

CHENU.

Il est un peu vexé, l'ami Rheto.

GALUCHET.

Ça m'amuse. Je n'ai pas eu d'autre idée en le prenant pour secrétaire. Il voulait être ministre, et il se rappelle le temps où je vendais sa *Lanterne* dans les rues. Il est complétement coulé. — Dites-moi, mes amis, comment trouvez-vous que vont les choses?

CHENU.

Pas bien. La réaction relève la tête.

LIBERIA.

Il me semble que le consul passe du côté des bourgeois.

GRIFFARD.

La chose devient visible.

CHENU.

Le peuple murmure. Il dit que la révolution ne marche point, et que le Vengeur s'endort.

GALUCHET.

Voilà précisément mon avis. Dans la force ouvrière, on n'est pas content non plus. On accuse le ministère de mollesse. Plusieurs ministres tourmentent les bons citoyens; tous les jours, quelques-uns de nos amis sont destitués. Les conspirations s'ourdissent dans l'ex-garde nationale.

LIBERIA.

Il serait temps que le Vengeur prît la dictature.

GALUCHET.

Tu dis le mot, ma biche. Le consul est un avocat, un bavard, un joufflu. Je déteste les avocats, les bavards et les joufflus. Celui-ci, en outre, est plein de préjugés, il n'a pas d'imagination, toutes les idées lui font peur, on ne voit rien d'original paraître à son étalage. Bref, j'en ai assez. Il faut, comme dit ce phraseur de Rheto, une main ferme au gouvernail du vaisseau de l'état, et qu'on nous serve du neuf.

CHENU.

A bas le consul!

GRIFFARD.

Citoyen représentant, ce mot n'est pas parlementaire. — A propos, depuis que la constitution est votée, que faites-vous à la convention?

CHENU.

Nous sommes bien sages, va. De petites séances de deux heures, une ou deux par semaine, pour voter des poursuites ou des sentences contre les collègues suspects; point de discours, point de bruit, point d'interruptions, point de public... Il faudra finir par nommer des femmes pour qu'on jase un peu.

GRIFFARD.

J'ai envie d'y aller voir un de ces jours.

CHENU.

Ce n'est pas dangereux, mais ce n'est pas amusant.

GALUCHET.

On passe un moment agréable à regarder la figure raflée des anciens. Ils ne peuvent, malgré leurs efforts, se mettre au pas de la révolution. Eux qui marchaient les premiers, ils s'étonnent d'être distancés toujours. Cependant ils n'ont encore rien vu, du moins je l'espère. Venez ce soir dîner. Je vous lirai ce que je fais en ce moment rédiger par Rheto. Ce sont mes idées sur le gouvernement et sur l'avenir de l'humanité. Quand nos ci-devant exagérés entendront cela, ils se trouveront mal.

GRIFFARD.

A ce soir. Je vais rejoindre le Vengeur.

GALUCHET.

Fais-lui bien entendre qu'il faut qu'on marche, sacrebleu! (A Liberia.) Allons au bois. Chenu, viens avec nous, tu nous feras rire. (Il chante.)

En chasse, et chasse heureuse!
Allons mon amoureuse,
Le pied dans l'étrier.

Chenu, ces vers-là sont meilleurs que les tiens.

CHENU.

Je ne fais plus de littérature. Je veux entrer à l'Académie comme homme politique.

GALUCHET.

C'est meilleur genre. Holà! Fritz, mon habit!

II.

Place publique; au fond, une église.

UN AGENT DU GOUVERNEMENT.

Que les délégués des divers corps d'état s'approchent et me déclarent, chacun à son tour, quelle profession et combien de citoyens de cette profession ils représentent.

PREMIER DÉLÉGUÉ.

Nous sommes ici quatre cents typographes, presque tous pères de famille. Les imprimeries sont fermées; la suppression totale des journaux nous a plongés dans la plus profonde misère. Nous demandons qu'on rétablisse la liberté de la presse. La république sociale sait quels services nous lui avons rendus. Veut-elle nous laisser mourir de faim?

L'AGENT.

Si la république sociale rétablissait la liberté de la presse, elle périrait elle-même. Quel est le typographe assez ennemi de la république sociale et de l'humanité pour vouloir mettre son art au service des royalistes et des réactionnaires? Ce traître ne se trouve pas parmi vous.

LE DÉLÉGUÉ.

Quand nous combattions pour l'avénement de la république sociale, nous pensions qu'elle ne craindrait pas la discussion.

L'AGENT.

Elle ne la craint pas, elle la dédaigne, et elle agit sans discuter. Pensez-vous qu'il y ait de bonnes raisons à donner contre la république sociale?

LE DÉLÉGUÉ.

Non sans doute.

L'AGENT.

Que servirait donc de les produire?... A un autre.

SECOND DÉLÉGUÉ.

Nous sommes là trois cents carrossiers; aucun de nous n'a travaillé depuis quatre mois; plusieurs n'ont pas mangé depuis deux jours: nous avons femmes et enfans; nous demandons de l'ouvrage.

L'AGENT.

La république n'encourage pas les industries de luxe. Les socialistes sont tous égaux.

SECOND DÉLÉGUÉ.

Quand on nous disait que nous serions tous égaux, nous entendions que nous pourrions aller tous en carrosse.

L'AGENT.

Tel est l'heureux avenir que notre glorieuse révolution réserve à l'humanité;

mais il faut d'abord détruire les classes aristocratiques, et que tout le monde apprenne à marcher à pied.

SECOND DÉLÉGUÉ.

Nous savions marcher à pied. Depuis que tout le monde marche ainsi, nous mourons de faim.

L'AGENT.

Au lieu de faire des carrosses, que ne fesiez-vous des charrettes? Souffrez quelques privations pour expier vos fautes passées et pour mériter des jours meilleurs. A un autre.

TROISIÈME DÉLÉGUÉ.

Je représente mille ouvriers tailleurs, ayant tous marqué parmi les plus anciens et les plus zélés socialistes.

L'AGENT.

Eh bien! vos vœux sont remplis : vous voyez enfin la république sociale!

TROISIÈME DÉLÉGUÉ.

Nous sommes menacés de ne la pas voir long-temps. Nous manquons de pain, nous, nos enfans et nos femmes.

L'AGENT.

Vous dites tous la même chose. Vous manquez tous de pain, vous avez tous des enfans et des femmes. Pourquoi avez-vous tant de femmes et tant d'enfans? Les tailleurs sont insatiables. On a beaucoup fait pour eux.

TROISIÈME DÉLÉGUÉ.

Ils ont encore plus fait pour vous. Ce sont eux qui vous ont donné la révolution.

L'AGENT.

Alors de quoi se plaignent-ils? Les révolutions se chargent de déshabiller un certain nombre de gens, et non pas d'habiller tout le monde. A un autre.

QUATRIÈME DÉLÉGUÉ.

Je me présente au nom de cent cinquante ex-négocians absolument ruinés et sans ressources.

L'AGENT.

Dis au nom de cent cinquante exploiteurs du peuple.

QUATRIÈME DÉLÉGUÉ.

Si nous avons exploité le peuple, il nous l'a bien rendu. Nos magasins ont été pillés, nos machines brisées; nos débiteurs ont refusé de payer ce qu'ils nous devaient.

L'AGENT.

C'est bien fait! Vous êtes tous criminels.

QUATRIÈME DÉLÉGUÉ.

Qu'on nous mette en prison. Nous ne demandons pas mieux.

L'AGENT.

Vous n'êtes pas dégoûtés. Vous seriez là logés et nourris à ne rien faire.

CINQUIÈME DÉLÉGUÉ, un drapeau à la main.

Voici le drapeau des mécaniciens. On l'a toujours vu sur les barricades. Nous y avons mis un crêpe, en mémoire non pas de nos camarades morts pour la

république, mais de ceux qui sont morts depuis par suite de leurs misères et de leurs privations.

L'AGENT.

Ceux-là sont morts pour la république comme les autres; vous auriez tort de les pleurer :

Mourir pour la patrie...

CINQUIÈME DÉLÉGUÉ.

Assez! Nous demandons à exercer notre droit au travail.

L'AGENT.

Tout à l'heure vous l'exercerez.

SIXIÈME DÉLÉGUÉ, au nom de plusieurs autres.

Nous sommes les passementiers, les brodeurs, les bijoutiers, les coiffeurs.

L'AGENT.

Vous auriez dû apprendre d'autres états.

SIXIÈME DÉLÉGUÉ.

C'est possible. En attendant, nous pensons que nous devons vivre. Le droit au travail est pour nous comme pour les autres.

L'AGENT.

Sans doute; vous l'exercerez comme les autres.

SEPTIÈME DÉLÉGUÉ.

Délégué des gens de lettres et des artistes. C'est dire assez les misères que je représente.

L'AGENT.

Quel est ton nom?

SEPTIÈME DÉLÉGUÉ.

Je le tais. Puissé-je l'oublier!

L'AGENT.

Pourquoi?

SEPTIÈME DÉLÉGUÉ.

Je ne voudrais pas que la postérité pût accuser la république d'avoir laissé mourir de faim un homme tel que moi. Je me nomme...

L'AGENT.

Ne me le dis pas. Si j'allais ne te point connaître, tu serais trop malheureux. Vivais-tu de ton métier? Vous n'en viviez pas tous. Combien êtes-vous ici?

SEPTIÈME DÉLÉGUÉ.

Écrivains, peintres, musiciens, nous sommes quinze cents. Tant bien que mal, nous nous tirions d'affaire agréablement pour le public et pour nous. Nous étions l'esprit et le délassement de la nation.

L'AGENT.

Il paraît que la nation ne tient plus tant à s'amuser, ou que vous ne l'amusez plus. Que veux-tu que la république y fasse?

SEPTIÈME DÉLÉGUÉ.

Je voudrais que la république nous donnât du pain. Elle y est tenue par l'intérêt de sa gloire ou tout au moins par le devoir de la reconnaissance. Qui a fait plus que nous pour elle?

L'AGENT.

Je ne vois pas en quoi la gloire de la république est intéressée à ce que vous

fassiez des chansons, des romans, de la musique, des tableaux. Vous vous occupiez de tout cela pour les oisifs. Il n'y a plus d'oisifs, vous n'êtes plus bons à rien. Le peuple est sérieux et n'a nul besoin de vos petits talens. Quant à la reconnaissance, la république n'en doit à personne, et tout le monde lui doit respect, dévouement et amour. Vous causez volontiers, vous autres; ne perdez pas de vue ce principe dans vos entretiens. La république, comme une bonne mère, va vous procurer du travail. Ne déchirez pas la main qui vous nourrit. (Élevant la voix et s'adressant à la foule.) Citoyens, la république sociale vous donne à la fois tout ce que vous pouvez désirer : du travail et du pain, un pain bien gagné par un travail utile. (Montrant l'église.) Voyez ce monument, foyer des superstitions que l'ordre nouveau vient abolir, et que plusieurs d'entre vous avaient dès long-temps ébranlées : la république vous en fait don. Un décret du consul vous le livre. Il est à vous. Détruisez-le sans respect pour l'art qui s'est efforcé de l'embellir. L'art n'est digne de respect qu'autant qu'il se respecte lui-même. En se consacrant à la superstition, il a mérité le sort de la superstition. — Si, chose impossible, une contre-révolution éclatait, que du moins elle ne retrouve pas ces bastilles de l'intelligence, d'où les préjugés, la misère et l'esclavage se sont répandus sur le monde. Ces édifices odieux vont disparaître du sol libre qu'ils ont trop long-temps souillé. Ceux même que l'on réserve temporairement pour suppléer à l'insuffisance des prisons ne resteront pas long-temps debout. Mettez-vous donc à l'œuvre. Le service que vous rendez à l'humanité sera votre première récompense, la plus douce à vos ames socialistes. — La république sait que l'ouvrier doit vivre de son travail. C'est à quoi le gouvernement a pourvu en vous abandonnant cette église. Les matériaux seront vendus par vous à votre profit. Pierre, fer, bois, tableaux, et ce que vous pourrez trouver d'objets précieux dans les sépultures, tout vous appartient. Vous vous partagerez ce bénéfice au moyen d'une répartition fraternelle. La république ne se réserve que le bronze et le plomb pour en fondre des canons et des balles. Vive la république! (Profond silence.) Ce silence m'étonne. Ai-je affaire à des ingrats ou à des royalistes, ou à des jésuites?

UN DÉLÉGUÉ.

C'est trop se moquer de nous.

UN AUTRE DÉLÉGUÉ.

Nous demandons du pain, on nous donne des pierres. (Murmures.)

L'AGENT.

Le travail changera ces pierres en pain.

UN DÉLÉGUÉ.

Si nous en faisons du pain, on nous le volera. La république est gouvernée par des voleurs.

UN AUTRE DÉLÉGUÉ.

Nous voulons bien démolir l'église, mais nous voulons être payés.

L'AGENT.

Et avec quoi voulez-vous qu'on vous paie? Le trésor est vide.

UN DÉLÉGUÉ.

C'est la faute de ceux qui en tiennent la clé.

CRIS DANS LA FOULE.

A bas le gouvernement! à bas les voleurs!

L'AGENT.

Ces cris sont séditieux. S'ils continuent, je dissous l'atelier, et je fais arrêter les coupables.

UN DÉLÉGUÉ, montant sur une borne.

A bas les voleurs, les insolens et les traîtres! A bas les scélérats qui ont abusé le peuple, et qui, parvenus au pouvoir, ne savent plus que nous insulter, nous décimer et nous faire mourir de faim! Citoyens, laisserons-nous encore long-temps cette vermine nous dévorer? Pour moi, j'aime mieux la mort. (A l'agent.) Regarde-moi, et reconnais-moi, pour m'envoyer au bourreau quand tu m'auras pris! Mais, avant de me prendre, tu goûteras du pain que la république nous donne. (Il lui lance une pierre.)

L'AGENT.

Je suis mort : feu sur ces gredins!

(L'escorte de l'agent fait feu. Plusieurs ouvriers tombent. Les autres se précipitent sur les soldats, les désarment et les chassent. L'agent est lapidé et pendu.)

UN DÉLÉGUÉ.

Barricadons-nous. Puisque nous ne pouvons vivre en travaillant, mourons du moins en combattant. Allons chercher la liberté jusque dans la tombe.

III.

Une Ferme.

On entend des cris et des pleurs dans la maison. La porte s'ouvre, des femmes éplorées sortent, traînant des enfans. Un homme de quarante ans les suit bientôt, pâle, les vêtemens déchirés. Il soutient un vieillard presque mourant. Un jeune garçon l'accompagne. Plusieurs paysans paraissent aux fenêtres, tenant des bouteilles et des verres.

UN PAYSAN, à la fenêtre.

Bon voyage, les Gervais! Votre petit vin est gentil. Tranquillisez-vous, on soignera les vignes.

JEANNE GERVAIS.

Voleurs! craignez le bon Dieu!

GERVAIS.

Silence, Jeanne! que ces brigands n'entendent pas nos plaintes.

SECOND PAYSAN.

Le bon Dieu! il n'y en a plus de bon Dieu, la Gervaise! Supprimé par décret de la république sociale.

PREMIER PAYSAN.

Le bon Dieu, c'est le soleil. Celui-là est juste. Il n'en donne pas aux uns plus qu'aux autres. Il luira sur tes champs, maintenant qu'ils sont à nous, comme lorsqu'ils étaient à toi.

SECOND PAYSAN.

Dis donc, la Gervaise, demande au père Gervais ce qu'il en pense du bon Dieu. Si tu ne sais pas pourquoi l'église que nous venons de démolir était neuve, il le sait, lui!

PREMIER PAYSAN.

Pardine! il avait démoli l'autre. Va dans son toit à porcs, tu trouveras encore les marbres de l'autel. (Les femmes baissent la tête en pleurant.)

GERVAIS, bas.

Que n'ai-je mon fusil!

SECOND PAYSAN.

Et la ferme, à qui était-elle? Aux moines. Combien lui a-t-elle coûté? Ce qu'elle nous coûte.

PREMIER PAYSAN.

Nous partageons en frères. Il avait pris tout pour lui seul.

LE VIEUX GERVAIS.

J'ai payé la terre, mais je n'avais pas payé le crime; maintenant, je le paie. Vous paierez le vôtre, et bientôt. (A son fils.) Gervais, mène-moi là-bas, sur ce fumier.

GERVAIS.

Pourquoi, mon père?

LE VIEUX GERVAIS.

C'est là que le prieur est mort, âgé comme je le suis. Moi, je riais à cette fenêtre, la bouteille en main; lui, râlait sur ce fumier. Il me dit que j'y viendrais à mon tour. Conduis-moi.

GERVAIS.

Non, mon père.

LE VIEUX GERVAIS.

J'irai donc tout seul. (Il se dirige en chancelant vers le fumier, l'atteint, tombe et meurt, la main tendue vers la maison. Les fenêtres se ferment.)

GERVAIS, à son enfant.

Écoute, garçon. Tu vois, ils ont tué ton grand-père, ils prennent ma maison, qui devait t'appartenir. Nous étions les plus aisés de la commune; nous voici à la besace. Je vais emmener les femmes. Toi, tu resteras; tu te cacheras par là dans les halliers, et tu reviendras à la nuit. Ils seront encore à boire notre vin. Tu attendras qu'ils soient soûls tous; tu rentreras alors. Sans faire semblant de rien, tu fermeras à clé toutes les portes..... et puis tu iras dans la grange, au grenier, dans l'écurie, dans l'étable...

LE PETIT GERVAIS.

Et je mettrai le feu, pas vrai?... Oui, père,... et je le mettrai aussi aux meules sous le vent, et j'ouvrirai aussi l'écluse pour qu'il n'y ait pas d'eau, et je couperai la corde du puits, et je lâcherai les chiens sur ceux qui pourraient s'ensauver. Et si tu veux m'attendre aux quatre ormes, je t'apporterai bien ton fusil, va, pour tuer les gens de Bromeil, lorsqu'ils viendront avec leur pompe.

IV.

Dans l'ouest. — Un village.

Benoît et sa femme sont assis sur un banc, au seuil de leur maison. Le mur est tapissé d'une vigne et d'un églantier en fleurs. Quatre heures sonnent au clocher.

BENOIT.

Allons, femme, voici l'heure. Nos hommes vont se réunir ici pour se rendre

à l'église, où nous vous laisserons. Va chercher le petit, que je l'embrasse encore une fois.

MARGUERITE.

Cher ami!... (Elle pleure.)

BENOIT.

Je n'ai pas déjà le cœur si gai; ne m'attendris point. Nos hommes m'ont pris pour chef, je dois leur donner l'exemple, ici comme au feu. (Marguerite l'embrasse et sanglote.) Ma pauvre femme, regarde sur ma poitrine, là où tu poses ton front, cette croix que tu as brodée; c'est la croix du Rédempteur. Il était innocent, il a donné sa vie pour sauver des coupables. Nous ne sommes pas innocens, nous, et nous n'exposons nos jours que pour nous sauver nous-mêmes.

MARGUERITE.

Cette guerre ne finira donc pas? Tu as été blessé déjà, tu as rempli ton devoir.

BENOIT.

J'aurai rempli mon devoir quand je serai dans l'impossibilité de combattre, ou quand le pays sera délivré. Veux-tu que je laisse les autres se sacrifier pour moi? Tous ils nous défendent comme je les défends. Si nous ne prenions pas les armes, nos villages seraient envahis, nos églises dépouillées, nos prêtres massacrés. Celui qui souffrirait cela serait-il un chrétien et un homme?

MARGUERITE.

Oui, Benoit, tu as raison; mais je suis bien malheureuse.

BENOIT.

Tu le deviendrais davantage, si, n'écoutant que ta douleur, tu murmurais trop contre les épreuves que Dieu nous envoie. Assure-toi sa miséricorde par ta résignation. Fais comme le petit lorsqu'il nous voit fâchés. Il s'avance tout doucement et nous baise la main. Quelle colère pourrait tenir contre sa soumission?

MARGUERITE.

Pauvre petit! reverra-t-il son père?

BENOIT.

Fais-lui connaître son père qui est au ciel; celui-là ne lui manquera jamais, et lui tiendra compte de mon sacrifice. Dès que l'enfant pourra comprendre, tu lui diras : Petit, ton père est mort en brave homme pour son Dieu. Ne lui dis que cela; le reste n'en vaut pas la peine.

MARGUERITE.

Hélas! tu ne seras plus là!

BENOIT.

Mais il n'est pas dit que je mourrai. A la guerre comme ailleurs Dieu nous protége, et il n'y a jamais que sa très sainte volonté qui s'accomplit. Pense à l'éternité, ma Marguerite, où nous serons pour jamais réunis loin des misères de ce bas-monde. Sans doute, tu ne croyais pas avoir épousé un soldat, et c'est dur de penser qu'un paisible laboureur est exposé à périr d'un coup de sabre ou d'un boulet; mais quoi! pour n'être pas soldat, en étais-je moins mortel? Quand nous nous sommes mariés, mes jours étaient comptés comme aujourd'hui. Nous savions que les draps bénis du jour des noces nous serviraient un jour de linceuls. Courage, courage, espérance et courage!

MARGUERITE.

On dirait que tu vas à une fête..... Si je connaissais moins ton amitié pour nous, je te croirais heureux.

BENOIT.

Je le suis. Depuis qu'il a coulé pour Dieu, mon sang n'est plus le même dans mes veines; il a comme une envie de se répandre. Au milieu de mes afflictions, j'éprouve un bonheur qui m'étonne. Loin de l'enfant, loin de toi, toujours en présence de la mort, mon cœur (qui me l'aurait dit?), mon cœur plein de vous tressaille de joie, pensant que Dieu me regarde et qu'il sait que je suis là pour sa cause. Alors je ne sens plus ni fatigue ni tristesse. Je m'avancerai vers la mitraille du même pas et du même cœur que je faisais deux lieues après une journée de travail pour te voir un instant dans la maison de ton père. Quelle inquiétude puis-je garder? Dieu n'a pas coutume d'abandonner la veuve et l'orphelin... Ce pauvre enfant! va le chercher.... Tu feras bien attention de ne pas troubler le sommeil de mon père. (Marguerite rentre dans la maison. Benoît la rappelle.) Cependant, Marguerite, si l'enfant dort..... Non, va. S'il dort, tu l'éveilleras. Il faut que je l'embrasse! (Seul.) Nous aurons beau temps. Nos révolutions ne troublent rien là-haut... Les insensés ne croient plus en Dieu, parce qu'il leur donne du soleil et des fruits tandis qu'ils blasphèment. Je vous bénis, mon Dieu, de m'avoir appris que vous êtes le créateur et le dispensateur équitable de toutes choses. Ceux qui l'ignorent souffrent comme nous, mais ils n'ont ni la consolation de l'espérance, ni la joie du repentir, ni le bonheur du sacrifice... (Il prend son fusil, appuyé sur la muraille, et cueille une fleur de l'églantier.) J'ai planté cet églantier le jour de mon mariage; il m'a donné moins de fleurs que Marguerite ne m'a donné de jours heureux. Adieu l'églantier, et la vigne, et l'enfant, et l'épouse! Adieu, s'il le faut, pour jamais! Vous n'étiez pas à moi, chers trésors. Vous ne m'étiez que prêtés, comme la vie, et je ne dispute point contre l'unique possesseur sur le jour où il lui plaira de tout reprendre. (Marguerite reparaît tenant un bel enfant. Benoît prend l'enfant, le presse sur son cœur, et l'élève ensuite vers le ciel.) Grand Dieu! ils s'empareraient de mon enfant, ils l'instruiraient à mépriser tes lois saintes, à se jouer de la vie de ses frères, à rire du sang versé!... Non, Dieu juste, tu ne le souffriras point! Garde mon fils, ravis-leur cette proie, et si ce n'est pas assez de mon sang pour sauver son ame, prends encore le sien....

MARGUERITE.

Que dis-tu? (Elle reprend l'enfant.)

BENOIT.

Je dis qu'il n'y a qu'un malheur en ce monde, c'est d'offenser Dieu; je dis qu'il vaut mieux que notre enfant et nous-mêmes nous vivions soumis à toutes les misères et nous mourions dans toutes les tortures, plutôt que de n'être pas chrétiens. Femme, écoute-moi, c'est mon dernier vœu peut-être, et mon testament de mort. Si nous étions vaincus, si vous entendiez dire que les socialistes vont arriver, ouvre *la Fleur des Saints*, songe à moi, songe à l'éternité, et lis la vie de sainte Apollonia et celle de saint Cyr. Tu sauras ce que tu dois faire et ce qu'espèrent de toi ma confiance et mon amour..... (Un vieillard paraît au seuil de la maison.) Mon père!...

LE VIEILLARD.

Pars sans crainte. Toutes les armes et tous les cœurs ne s'éloigneront pas du village avec vous. Les socialistes, s'ils viennent, trouveront ici plus de ruines que de maisons et plus de cadavres que d'habitans. Vainqueurs, ils ne nous auront pas encore vaincus. Ils pourront faire tomber nos têtes, elles ne se courberont jamais sous leurs lois infâmes, elles ne s'inclineront que pour laisser l'ame et le sang jaillir ensemble vers le ciel. Va combattre, va mourir. Ton père a combattu, ton grand-père et tes oncles sont morts, et ta mère a mis sur ton berceau une croix faite des épis et des fleurs cueillis dans les champs où je les ai ensevelis. Tu es du sang des saints. Vivant ou mort, tu entendras le cri de triomphe des saints. Une voix qui remue le cœur plus délicieusement que le sourire de l'épouse et la première parole du premier-né retentira du faîte des cieux aux entrailles de la terre. Elle dira : Victoire à Dieu!

(Les paysans, qui se sont rassemblés pendant que le vieillard parlait et qui l'ont écouté en silence, crient d'une seule voix : Victoire à Dieu!)

LE CURÉ.

Mes enfans, M. le vicaire n'est pas assez remis de sa blessure pour pouvoir partir avec vous. C'est moi qui le remplacerai. Partons. Je suis vieux, mais vous êtes robustes, et, quand la marche sera trop longue, j'en trouverai toujours un parmi vous pour me donner le bras.....

V.

Le cabinet du consul.

LE CONSUL.

Eh bien! quelles nouvelles?

LE SECRÉTAIRE.

Assez bonnes. On a tué quelques centaines d'individus et fait sauter trois maisons. L'insurrection ne tient plus que dans un seul quartier.

LE CONSUL.

Mais enfin, que veulent-ils?

LE SECRÉTAIRE.

Ce qu'il y a de plus impossible à leur donner : du pain.

LE CONSUL.

A-t-on saisi quelques papiers?

LE SECRÉTAIRE.

Probablement; mais le préfet de police voudra-t-il nous les montrer? Je ne suis pas sûr de lui.

LE CONSUL.

Ni moi. Je suis entouré de traîtres.

LE SECRÉTAIRE.

Il faut prendre garde au ministre de l'intérieur.

LE CONSUL.

Pas plus à lui qu'à ses collègues. Ils conspirent presque tous, chacun pour le compte des autres et pour le sien en particulier. Des gredins que j'ai tirés de

la crotte, et dont les plus capables n'auraient pas été jugés dignes, il y a quelques mois, de devenir commis à quinze cents francs.

LE SECRÉTAIRE.

Heureusement, le Vengeur reste fidèle.

LE CONSUL.

C'est celui que je crains le plus. Il a la force en main. Tout en me servant, il évite de se compromettre; j'ignore ce qu'il veut, et il est capable de tout.

LE SECRÉTAIRE.

Si tu le crains, il faut le faire juger... par surprise.

LE CONSUL.

Ces moyens me répugnent... Et puis, comment le saisir au milieu des bandits qui l'entourent et qu'il a fanatisés? Mettre la main sur lui, ici, personne ne le voudrait ou ne l'oserait. Il est l'idole de mes propres gardes.

LE SECRÉTAIRE.

Veux-tu que je tâte Galuchet?

LE CONSUL.

Non. Si le Vengeur concevait un soupçon, il n'aurait pas mes scrupules. Que ferais-je d'ailleurs sans lui? Tous les jours le sang coule dans la ville; il coulerait bien davantage, il coulerait par torrens, et m'emporterait en quelques heures, si cet homme de fer n'était plus là.

LE SECRÉTAIRE.

En attendant, il faut en passer par tous ses caprices. Que de choses funestes et absurdes il t'a imposées! On t'appelle le dictateur, c'est lui qui l'est.

LE CONSUL.

Ne me le dis pas, je le sais trop. Je n'évite de plus grandes atrocités qu'en lui cédant.

LE SECRÉTAIRE.

A force de céder, nous serons pendus. A ta place, ou je brusquerais la partie, ou, ma foi, je décamperais.

LE CONSUL.

A ma place, tu aurais d'autres pensées. Il se passe en moi des choses étranges. Je m'attache à ce pouvoir qui n'est qu'un esclavage ignominieux; j'ai pitié de ce peuple insensé qui déjà me hait et qui peut, à la première occasion, me traîner mort, avec des cris de joie, dans les rues. Je voudrais lui rendre la paix, je voudrais l'empêcher de se déchirer lui-même, je voudrais lui donner du pain. Depuis que j'ai tant de vies humaines entre les mains, le sentiment de la responsabilité pèse sur moi d'un poids qui m'écrase.

LE SECRÉTAIRE.

Tu m'étonnes.

LE CONSUL.

Moi-même j'ai peine à me comprendre. D'où me viennent ces angoisses que je n'avais pas prévues et que d'autres ne connaissent pas? Si ce que j'ai fait était mal, pourquoi n'en ai-je rien senti? Et s'il n'y a ni mal ni bien, si je n'ai eu que des volontés légitimes auxquelles j'ai légitimement obéi, pourquoi ce trouble dans mon cœur? Mon énergie révolutionnaire s'est éteinte. Je ne puis voir ces destructions sans raison et sans but que mon ame ne soit torturée de remords. Non, je n'étais pas né pour de telles œuvres.

LE SECRÉTAIRE.

Permets-moi de te dire que tu t'en aperçois un peu tard.

LE CONSUL.

Hélas!... Mais tu as raison, et ce que je peux faire de mieux est de ne point perdre mon temps à me plaindre. Que dit-on dans les quartiers riches?

LE SECRÉTAIRE.

On y meurt de faim en silence. On y souffre toutes les avanies avec une résignation inconcevable et stupide. Le désarmement est à peu près terminé. Selon ton désir, j'ai tâché qu'il ne fût pas très rigoureux.

LE CONSUL.

Les bourgeois ne parlent point de moi?

LE SECRÉTAIRE.

Les plus intelligens ne te sont pas hostiles. Si nous pouvons gagner du temps, nous parviendrons à les travailler en ta faveur. (Il rit.) Je ne puis m'empêcher de rire quand je pense que ces braves gens, qui ont lâché le dernier roi et successivement tous les modérés, finiront par descendre dans la rue pour te défendre.

LE CONSUL.

Je suis la dernière espérance de l'ordre.

LE SECRÉTAIRE.

Ma foi, à mon avis, ni l'ordre ni la liberté n'ont plus d'espérance depuis long-temps. Tout est flambé. Le gouvernement est impossible avec des imbéciles qui ne savent ce qu'ils veulent, et des coquins qui ne veulent que le mal. Si les bourgeois te soutiennent un jour, ils t'abandonneront le lendemain, comme ils ont abandonné les autres. Et puis, même soutenu d'eux et eux d'accord, que feras-tu? où iras-tu? La voie est bouchée de toutes parts. On trouve partout à faire des choses à la fois indispensables et impossibles. Ne sens-tu pas l'absence d'un outil universel, d'une force supérieure et indéfinie, sans quoi tout manque? Quel est cet outil, quelle est cette force qui rend les peuples gouvernables? Nous ne pouvons nous en passer, et nous ne savons où la prendre; nous ne savons pas même très bien quelle elle est.

LE CONSUL.

Il se pourrait que ce fût la religion.

LE SECRÉTAIRE.

Peut-être. En tout cas, si ce n'est pas la religion, c'est la vie.

LE CONSUL.

Valentin de Lavaur est plus heureux que moi. La discipline règne dans son camp, et le peuple qu'il a insurgé contre nous le bénit.

LE SECRÉTAIRE.

C'est là qu'est le dernier espoir de l'ordre; mais cet espoir sera bientôt écrasé par nous-mêmes. Il ne trouvera pas, au siècle où nous sommes, assez de chrétiens pour résister aux légions de démons qui se lèvent de toutes parts.

LE CONSUL.

Cette malheureuse société est vouée à la destruction.

LE SECRETAIRE.

Ça me fait bien cet effet-là. Et, franchement, nous pourrons nous vanter de n'y avoir pas nui; mais nous paierons notre part du dégât. (Entre un officier.)

L'OFFICIER.

Citoyen consul, j'ai vu défaire la dernière barricade.

LE CONSUL.

A-t-on des prisonniers?

L'OFFICIER.

Quelques douzaines.

LE CONSUL.

Ils seront transportés.

LE SECRÉTAIRE.

Où? Les moyens de transport sont rares, les pontons regorgent.

LE CONSUL.

Qu'on les emprisonne.

LE SECRÉTAIRE.

Les prisons sont pleines... Pour quelques douzaines de pauvres diables, tu peux bien les mettre en liberté.

LE CONSUL.

Soit. Écris.

L'OFFICIER.

Citoyen secrétaire, ce n'est pas la peine d'user ton encre. Les prisonniers seront placés ce soir et tranquilles, vu que le général Galuchet les a fait fusiller.

LE CONSUL.

Comment!

L'OFFICIER.

Comment? Comme ça donc. Je te trouve coulant, toi, pour des canailles de rebelles qui ont fait feu sur nous.

LE SECRÉTAIRE, tirant un pistolet de sa poche.

Tu insultes le consul. Si je n'avais pas des égards pour ton général, je te brûlerais la cervelle. (Il sonne, deux gardes paraissent.) Mettez cet homme au cachot.

L'OFFICIER.

En voilà de la liberté! Tas d'avocats! (On l'emmène.)

LE CONSUL.

Quelle vie! quelles scènes! Cette exécution animera le peuple contre moi. Galuchet n'aurait pas pris sur lui de l'ordonner. C'est un trait du Vengeur.

LE SECRÉTAIRE.

Les bourgeois t'en sauront gré; ils aiment la force.

LE CONSUL.

Combien a-t-il fait fusiller de ces malheureux?

LE SECRÉTAIRE.

Bah! un demi-cent!

LE CONSUL.

Je ne puis m'habituer à ce mépris de la vie humaine. Qui aurait cru à tant de férocité dans un peuple naguère si paisible?

LE SECRÉTAIRE.

Tu me rappelles une phrase que j'ai lue dans le vieux Bonald, du temps que

je rédigeais des journaux conservateurs. « Nul peuple, dit-il, n'est plus près d'avoir des mœurs féroces que celui qui a des mœurs voluptueuses. » Il est très fort, ce Bonald. Auprès de lui, tous les publicistes révolutionnaires ne sont que des crétins;... mais voilà justement leur mérite.

UN HUISSIER.

Citoyen consul, les ministres t'attendent.

LE SECRÉTAIRE.

Donne-moi congé pour quelques heures.

LE CONSUL.

Où vas-tu? J'ai constamment besoin de toi; il faut au moins que je sache où te prendre.

LE SECRÉTAIRE.

Je vais tenir conseil aussi. J'ai mon avis à donner sur un costume de première danseuse.

LE CONSUL.

Heureux drôle! ce sont là tes soucis, à toi.

LE SECRÉTAIRE.

Ne m'en blâme pas. Les danseuses m'empêchent de conspirer. Trouve autre chose qui puisse attacher à la révolution sociale un homme qui a lu les pères de l'église.

VI.

La salle du conseil.

LE CONSUL.

Citoyens, l'insurrection est complétement vaincue. C'est la huitième dont la république sociale triomphe depuis son glorieux avénement.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

C'est la douzième.

LE CONSUL.

Douze victoires en quatre mois! Ce fait prouve avec quelle énergie le gouvernement que nous avons fondé saura se défendre contre les factions. Il prouve aussi l'assentiment que nous trouvons dans le pays, puisque, toujours attaqués par les ennemis éternels de toute liberté, nous sommes toujours vainqueurs. Cette fois, la victoire a coûté peu. Tout en usant d'une juste sévérité, le général Galuchet a su ne pas multiplier les victimes.

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Il en a fusillé cent.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Il en a laissé échapper beaucoup.

LE CONSUL.

Je ne lui reproche ni sa rigueur, ni son humanité. Une leçon était nécessaire, il l'a donnée; elle sera profitable. Que les factieux de toute couleur soient exterminés ou terrifiés : le règne de l'idée est à ce prix.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

C'est sur le sang que l'on fonde. Sachons nous élever à la hauteur de la mission sociale, sacredié!

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Je demande formellement qu'on ne s'occupe pas tant de tuer et un peu plus de civiliser. Nous nous traînons dans les vieilles ornières, nous ne développons que la crainte, il faut développer l'amour. Cela est certain, cela est évident, car...

LE CONSUL.

N'interromps pas l'ordre des délibérations. Tu parleras à ton tour.

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

On ne me laisse pas parler. Le ministre du progrès, qui devrait en quelque sorte diriger les délibérations du conseil, n'a jamais la parole qu'à l'heure de lever la séance. Le peuple murmure et demande ce que je fais.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Dis-lui que tu fais l'amour.

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Mauvais plaisant!

LE CONSUL.

Silence! Le ministre de l'intérieur me proposera les mesures nécessaires pour fortifier l'état de siége et assurer la tranquillité publique. Le ministre des affaires étrangères a la parole sur la situation de son département.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Citoyens, nous n'avons d'envoyés qu'auprès des gouvernemens insurrectionnels. Ils n'ont pas tous été bien reçus. Leurs sentimens sont parfaits, mais en général ils manquent de capacité ou de prudence. Plusieurs ignorent la langue du pays où ils sont en mission; ceux qui savent la langue prêchent des doctrines trop avancées. Un seul se montrait plein de talent et de prudence, c'est l'habile Filowski, dont vous connaissez tous les services démocratiques. Malheureusement, la passion du jeu l'emporte....

LE CONSUL.

Eh bien?

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Il a eu des malheurs.

LE CONSUL.

Il a beaucoup perdu?

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Non, il a beaucoup gagné. On nous le renvoie.

LE MINISTRE DE LA MARINE.

Calomnie! Filowski est mon vieux camarade. Je réponds de lui comme de moi-même.

LE CONSUL, à part.

Belle caution! — Le citoyen Filowski sera réprimandé, — et je l'emploierai ailleurs.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Le personnel diplomatique exige de grandes réformes ou de grandes mutations. On l'a choisi parmi les écrivains et les orateurs, et il est excessivement ignorant. En outre, ses mœurs ne répondent guère à ce qu'on attend de l'austérité républicaine.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Veux-tu qu'ils aillent à confesse?

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Ils compromettent ailleurs les secrets de la république.

LE CONSUL.

J'aviserai.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Prends garde aux intrigans.

LE CONSUL.

La parole est au ministre de la marine.

LE MINISTRE DE LA MARINE.

Je n'ai rien de bien important à communiquer. Le vieil amiral Guillaume, convaincu d'incivisme, a été exécuté par jugement de la nouvelle commission martiale instituée pour épurer les cadres de la marine. Deux vice-amiraux, trois capitaines de vaisseau et plusieurs autres ci-devant officiers sont poursuivis pour le même crime. La commission fonctionne avec énergie et activité. Les nouveaux officiers, élus par leurs camarades, font preuve d'une ardeur républicaine qui ne laisse rien à désirer. Cependant l'esprit d'insurrection continue de se manifester à bord de plusieurs bâtimens. Je propose d'y envoyer des détachemens de la force ouvrière...

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

On parle d'un sinistre?

LE MINISTRE DE LA MARINE.

Oui; le citoyen Cancro, qui s'est montré si dévoué à la cause sociale sous l'ex-tyrannie, a éprouvé un malheur. Rentrant au port après une petite excursion sur les côtes, il a perdu son bâtiment. Néanmoins la capacité de Cancro est incontestable comme son civisme. Je le connais. Il a été mon collaborateur au *Brûlot*. Il doit son grade au suffrage universel.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Il a tout de même perdu son navire. Je demande que Cancro soit mis en jugement.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Je demande que le ministre des affaires étrangères, qui se fait ici l'accusateur des meilleurs citoyens, et qui ne prend plus la peine de déguiser ses tendances modérantistes, soit lui-même décrété d'accusation.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Que mes collègues me délivrent de leur compagnie! J'aime mieux servir la république dans ses bagnes que dans ses conseils.

(Plusieurs ministres se lèvent avec impétuosité et interpellent le ministre des affaires étrangères en lui montrant le poing. D'autres s'interposent.)

LE CONSUL.

Du calme, au nom de la patrie! La parole est au ministre de la guerre.

LE MINISTRE DE LA GUERRE.

Citoyens, je ne vous dirai pas que ça va chez nous comme sur des roulettes, mais ça va comme sur l'eau; autrement dit pas trop bien, pour être franc et sincère, suivant la devise du troupier. Nous abattons tous les jours la graine d'épinards et nous en faisons pousser d'autre à vue d'œil. Si c'est bon, c'est

mauvais aussi. C'est bon pour la liberté et l'égalité et pour ceux qui victimaient le soldat; c'est mauvais pour la discipline : pas moyen de se dissimuler la chose. Voilà un sergent, un caporal, un soldat, qui passent d'emblée capitaine, lieutenant, chef de bataillon; ils sont satisfaits, ceux-là, c'est-à-dire tout juste. Ils demandent encore pourquoi ils ne sont pas colonels ou officiers-généraux; mais, clampins, il n'y en a pas pour tout le monde! Qu'est-ce que cela leur fait? Il y en a, ils en veulent. Et comme c'est le gouvernement qui choisit pour les hauts grades, tous mes propres à rien se mettent à invectiver, disant que le ministre fait des passe-droit. Et le soldat, vous croyez qu'il est content d'avoir nommé ses chefs? Oui, dans le moment, ça le flatte, vu que les postulans font des extra pour s'agglomérer les suffrages; mais le lendemain, va te promener! il ne les respecte plus, il les méprise. Les régimens se détériorent simultanément; ça devient pire qu'une garde nationale. Pour la désertion, je n'ose en parler. Il y a des compagnies qui fondent en un jour, des bataillons entiers qui disparaissent. Une si belle armée! Je leur envoie des proclamations tous les jours. Je ne veux pas vous lire les chansons qu'ils m'adressent en réponse sur l'air : *Va-t'en voir s'ils viennent.* Les lettres de leurs parens sont encore une grande cause de désertion. Les unes disent : Viens défendre notre champ; les autres : Viens prendre le champ du voisin. Ils partent deux ensemble pour se flanquer des coups de fusil quand ils arriveront. Voulez-vous conserver l'armée? défendez au soldat de correspondre avec sa famille; mais ça ne s'arrangera guère avec la déclaration des droits de l'homme. — Autre misère. Le soldat n'est pas payé. Ce n'est rien encore : il n'est pas nourri. Le service des subsistances n'était déjà pas fameux, il a été démantibulé. Les anciens *riz-pain-sel* étaient des renards, ceux qui les ont remplacés sont des vampires. Je ne conteste pas leurs vertus civiques : presque tous président plus ou moins un club; mais je défie qu'on trouve leurs pareils, même à la Plata. J'ai beau les surveiller; plus j'évente leurs frimes, plus ils les multiplient. Ils échappent aux châtimens, et nous n'échappons pas à leurs poisons. L'armée ne consomme plus que des viandes gâtées, des vins falsifiés, des farines avariées. Ces Israélites-là nous fournissent des souliers d'amadou et des habits de toile d'araignée. Il y a des régimens dont la moitié est à l'hôpital, où de soi-disant médicamens, préparés par d'autres gueux, les achèvent. Je me mange les sens de voir tant de voleries et de n'y pouvoir rien du tout. Toutes les nuits, j'entends mes camarades qui me disent que je perds l'armée et que je les fais mourir. J'en ai assez, j'en ai trop... Citoyen consul, après y avoir bien réfléchi, je te donne ma démission. Tu t'es trompé, et moi aussi, quand nous avons cru qu'un sergent pouvait être ministre de la guerre. Pour ce poste-là, il faut une autorité, une expérience et des connaissances que je n'ai pas. On a beau faire, un briquet ne se change en épée que sur le champ de bataille et avec le temps. Tu le tremperais cent fois dans l'urne électorale, que ce serait toujours un briquet. Donne la croix au soldat qui prend un drapeau, donne un grade à l'officier qui fait une action d'éclat et qui sait bien sa théorie, ne donne le ministère qu'au vieux guerrier qui t'a donné des victoires et qui a long-temps manié le commandement. Et, quant aux pékins qui prétendent qu'on fait des officiers et des généraux comme on fait des représentans du peuple, donne-leur un logement aux petites-maisons, car ils perdront l'armée et la patrie.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le ministre de la guerre vient d'outrager grossièrement le suffrage universel. Je proteste.

PLUSIEURS AUTRES.

Moi aussi!

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

(Il secoue le ministre du progrès, qui est endormi.) Réveille-toi et proteste.

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Je proteste... Contre quoi?

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Contre le ministre de la guerre.

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Certainement; il faut abolir la guerre et développer l'amour. (Il se rendort.)

LE CONSUL.

J'honore la franchise du ministre de la guerre... et j'accepte sa démission.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il faut nommer Galuchet.

LE MINISTRE DE LA GUERRE.

Galuchet? Citoyen consul, tu trouveras mieux au bagne.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Vas-y remplacer ton successeur.

LE MINISTRE DE LA GUERRE.

J'abdique aussi le grade de général que je n'ai point gagné, et je me retire simple soldat.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Homme de cœur!

LE MINISTRE DE LA MARINE.

Imbécile!

LE MINISTRE DE LA GUERRE.

Je perçois des murmures inconsistans et des paroles plus qu'osées. Certains qui n'entendent pas mieux leur besogne que je n'entendais la mienne m'inculpent de mauvais citoyen et d'imbécile, parce que je m'en vas. Je les réciproque de cambusiers, parce qu'ils restent. Leur opinion sur moi m'est inférieure; si la mienne sur eux ne leur va pas, je la mets dans le fourreau de mon sabre, qu'ils viennent la retirer! (Il sort lentement.)

VII.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, au consul.

Fais-le arrêter.

LE CONSUL.

Va l'arrêter toi-même. La parole est au ministre des travaux publics.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Citoyens, un décret rendu sur ma proposition a ordonné la démolition et la vente des matériaux des ex-églises. Ces démolitions nationales marchent fort

bien. Dans les campagnes révolutionnaires et éclairées, tout est à peu près fini. Les paysans, devançant le décret, ont démoli leurs églises et s'en sont partagé les débris. Mainte masure deviendra une jolie maisonnette, maint rétrograde deviendra bon socialiste, mainte commune sera régénérée par cette opération hautement philosophique. En l'ordonnant, vous avez bien mérité de la civilisation et de l'humanité.

LE CONSUL.

Après?

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

J'ai le regret d'ajouter que les autres travaux languissent, par suite soit du manque de fonds, soit du refus des ouvriers. Nous n'avons pu rétablir encore les chemins de fer, les ponts et les routes, coupés par divers motifs depuis la révolution. Les lignes restées intactes ne fonctionnent plus ou ne fonctionneront pas long-temps, à cause de la rareté du charbon qui n'arrive plus, de l'épuisement des machines qu'on ne répare plus, et principalement à cause du petit nombre des voyageurs. Le mouvement se ralentit de jour en jour, les transactions sont suspendues. Il faudrait ranimer l'industrie.

LE CONSUL.

Que proposes-tu pour la ranimer? Voilà ce que tu aurais dû dire d'abord.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Je me suis entendu avec le ministre du commerce et le ministre du progrès.

(Le ministre de l'instruction publique secoue le ministre du progrès.)

LE MINISTRE DU PROGRÈS, s'éveillant.

Hein!

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Le moyen que la science sociale indiquait et que nous avons employé n'a pas réussi. Nous avons fait arrêter, juger et exécuter plusieurs manufacturiers, et nous avons remis à des associations ouvrières leurs établissemens, qui ont été déclarés propriétés nationales.

LE CONSUL.

Eh bien?

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Eh bien! les ouvriers ont eu de la peine à s'entendre. Après de longs chômages, consacrés à faire les élections, ils sont parvenus cependant à se donner des chefs. Ils ont choisi en général les plus éloquens et les plus patriotes; cependant ceux-ci n'ont pas su se faire obéir. Le chômage a continué. Les mauvaises têtes venaient fumer leur pipe autour du poteau sur lequel on lisait : *Celui qui ne travaille pas est un voleur.* Dans quelques manufactures, les chefs ayant déployé de l'énergie, les mécontens ne se sont pas bornés à les révoquer. Croyant pouvoir les juger parce qu'ils les avaient élus, ils ont formé entre eux un tribunal et les ont condamnés à mort...

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Comme aristocrates.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

N'importe à quel titre, c'était toujours une illégalité. Ces sentences ont reçu leur exécution. Elles ont répandu l'indignation et la terreur parmi les bons ouvriers et porté au comble l'audace des mauvais....

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Cette expression est anti-républicaine : il n'y a pas de mauvais ouvriers. Respectez le peuple.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Je retire l'expression, si elle peut blesser un sentiment que j'honore et que je partage..... Pour finir, la discorde s'est glissée dans les ateliers à propos du travail, à propos des comptes, à propos de tout. Un grand nombre d'excellens travailleurs se sont expatriés; l'anarchie est arrivée à un tel excès parmi les autres, qu'ils nous ont demandé eux-mêmes des chefs pour régir les usines et diriger les travaux. Ces chefs, demandés avec instance, ont été mal reçus.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Ils n'étaient pas purs.

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Ils n'ont pas su développer l'amour.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Je ne veux point contredire mes honorables collègues. Ces chefs, quoique capables, se sont donné sans doute de graves torts. Ce qui le prouverait, c'est qu'ils ont été battus, chassés, et quelques-uns même assassinés.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

C'est-à-dire punis.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Je veux dire punis. D'autres, qui s'étaient d'abord mieux emparés des cœurs, ont disparu.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Avec la caisse.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Mon honorable collègue a malheureusement raison. Ce qu'ils ont emporté était d'ailleurs peu de chose. Enfin, citoyen consul, le résumé de la situation n'est pas brillant. La plupart de nos grands établissemens industriels sont fermés. Dans ceux qui tiennent encore, ou le travail manque aux bras, ou les bras manquent au travail. Peut-être faudra-t-il essayer quelques mesures assez rigoureuses, en apparence du moins.

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Je demande qu'on développe l'amour.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Oui, d'abord. Ensuite il serait urgent : 1° de s'emparer, au nom de l'état, de toutes les usines, manufactures, ateliers de tout genre; 2° d'arrêter par les lois les plus sévères l'émigration des ouvriers habiles, qui devient véritablement désastreuse; 3° d'installer dans tous les établissemens industriels que le gouvernement voudra remettre en activité une force assez respectable pour y faire régner le travail et la paix. Le commandant de cette force, qui conserverait justement le nom de force ouvrière, serait investi d'un pouvoir absolu. Il pourrait même interdire les conversations pendant les heures de travail, et mettre hors la loi tout travailleur qui franchirait un certain rayon hors de l'atelier.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

C'est le régime des bagnes.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Ma proposition doit paraître un peu sévère; mais, en mon ame et conscience, je ne vois aucun autre moyen de sauver l'industrie nationale et d'en obtenir même la faible production qu'exigent les besoins si réduits du consommateur. En moins d'un an, la contrebande nous aura dévorés.

LE MINISTRE DU COMMERCE.

C'est vrai.

LE MINISTRE DES FINANCES.

C'est vrai.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Remarquez que les travailleurs eux-mêmes recevront avec amour ces mesures. Premièrement, elles ont un caractère énergique et spartiate qui doit charmer des ames républicaines; en second lieu, l'ordre qu'elles feront régner paraîtra toujours préférable au désordre actuel : les travailleurs se féliciteront de n'être plus exposés sans cesse, comme ils le sont aujourd'hui, à mourir de faim ou d'un coup de couteau; enfin, et voici le grand avantage que je vous prie de méditer, ces lois, déjà si salutaires, prépareront puissamment la féconde harmonie et la vaste communauté qui fera de nous, dans l'avenir, un peuple d'égaux et de frères.

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Nous y voici!

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Tais-toi donc.

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Vous n'êtes que des phalanstériens et des communistes.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Et toi, tu n'es qu'un jobard.

LE CONSUL.

Le ministre de l'instruction publique apporte ici un langage constamment irritant. S'il ne veut pas respecter davantage les convenances, je l'invite à sortir du conseil.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

J'apporte ici l'amour du peuple et la foi la plus profonde à toutes les idées qui ont fait notre sainte et immortelle révolution. Je ne tiens nullement à être du conseil; mais je tiens fort à ne pas laisser étouffer des sentimens auxquels j'ai voué ma vie.

LE CONSUL, à part.

Baisemain devient bien insolent. (Haut.) Ces sentimens t'honorent. Honore-les toi-même en les exprimant avec modération.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, à part.

Il file.

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Baisemain est un enthousiaste dont les paroles n'ont aucune valeur. Nous sommes de vieux amis. Je lui pardonne ses sottises. Il se croit socialiste, et il n'entend rien au socialisme. Aucun de vous n'y entend rien. Vous n'êtes tous que des politiques et des hommes d'affaires. Vous n'avez pas pour deux liards de doctrine. Vos intentions sont bonnes, mais, au lieu d'affranchir l'humanité, vous ne rêvez que de l'asservir. Vous croyez sauver la révolution, vous la per-

dez. Pourquoi ne voulez-vous jamais m'écouter, jamais faire ce que je vous demande? Sachez qu'on ne fonde rien par la force, qu'on fonde tout par l'amour. Quand vous aurez renouvelé les folies sanglantes de la première révolution, vous serez bien avancés! Voilà du beau et du nouveau, de couper des têtes, d'abattre des monumens, de faire de la patrie entière un bagne immense et plein de décombres, où les citoyens tremblent, où les gardes chiourmes règnent le pistolet au poing! Tout cela s'est essayé jadis. Qu'en est-il résulté? Des réactions et des restaurations. Au lieu de comprimer en tous sens la liberté, développez-la en tous sens, dans la morale, dans les travaux, dans les plaisirs; faites que les hommes s'aiment, ils seront heureux, et vous aurez sauvé le monde.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Je crois que le citoyen ministre du progrès a parfaitement raison; mais je pense que les faits, pour le moment, ne sont pas complétement d'accord avec sa théorie, et que le premier progrès que nous avons à réaliser, c'est de vivre. Or, les ouvriers ne travaillant pas, ou parce qu'ils ne le veulent pas, ou parce qu'ils ne le peuvent pas, ils ne vivent pas, et nous non plus nous ne vivons pas. Pour les faire vivre, il faut donc les forcer à travailler. Je propose un moyen; si le ministre du progrès en connaît un meilleur...

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

L'amour.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

L'amour est excellent, mais on trouverait difficilement aujourd'hui deux hommes qui consentent à s'aimer, je dis plus, qui puissent passer ensemble quelques heures sans en venir aux coups, à moins qu'un troisième placé entre eux et assez fort ne les empêche. Comment les amènerons-nous à s'aimer, si d'abord nous ne les contraignons à se laisser vivre?

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Tu me persifles, parce que, faute de m'écouter à temps, la situation s'est empirée au point de n'avoir plus d'issue pacifique. Tu crois au phalanstère, parce que tu n'as pas eu le courage de lire mes livres. C'est bien; fais du phalanstère! fais du communisme! Assouvis de jouissances l'orgueil et la sensualité de quelques adeptes, et de misère et d'ignominie le reste du genre humain; je verrai combien cela durera, et je rirai à mon tour.

LE CONSUL.

Terminons cet incident.

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Comment! un incident? Mais il s'agit de l'existence même de la révolution et du socialisme! Vous ne devriez pas sortir d'ici que la question ne soit résolue. Vous devriez y employer au besoin la nuit.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Crois-moi, tu n'en verrais pas plus clair dans tes idées, ni nous non plus.

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Toi, je te regarde comme tout-à-fait inintellectuel. Je m'adresse au consul, il doit comprendre la situation. Est-ce que tu n'es pas épouvanté, citoyen consul, de l'état des choses et de l'état des esprits? Est-ce que tu vois en tout

ce qu'on te propose un moyen de sortir de ce labyrinthe de folies où nous marchons les pieds dans le sang? Le sang monte, monte d'heure en heure. Nous en avons jusqu'aux genoux, nous en aurons bientôt jusqu'aux lèvres, nous y serons noyés et étouffés. Le fleuve roule du sang et des têtes coupées..... Un autre l'avait vu déjà; son ame est entrée en moi, pleine d'horreur pour les crimes passés et condamnée à les voir s'accomplir encore. Fouquier-Tinville était bon. Je m'en doutais.... je le vois maintenant aux transports d'amour que j'éprouve..... J'aime l'humanité, je veux qu'elle soit heureuse..... Vous, vous êtes des meurtriers. Vous êtes des prêtres. Exterminons les prêtres... Ils ont une idole muette et voilée; ils lui donnent du sang. Vous dites : Le salut par le sang; je dis : Le salut par l'amour. O amour! amour! tu ne me jugeras pas avec ces coupables! Je t'ai toujours chanté, ils ne t'ont jamais compris. Si Lamartine avait été philosophe, lui et moi nous aurions possédé le monde, et nous ne lui aurions fait porter que des liens de fleurs; mais Lamartine est incomplet... ce que un est à trois. Quant à ceux-ci, ils ne sont point; ils n'ont point d'ailes; ils sont faits pour ramper dans cette fange rouge et chaude qui se forme de sang versé. Dieu de Gnide, écrase ces reptiles qui rongent la chair des cadavres; écrase-les et développe l'amour!

LE CONSUL. (Il sonne, des huissiers paraissent.)

Reconduisez chez lui le ministre du progrès, atteint d'aliénation mentale

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Dieu d'amour, écrase-les! (On l'emmène.)

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Le pauvre diable est décidément fou.

LE CONSUL.

Il l'a toujours été.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nous ne devons pas cesser d'honorer en lui l'un des pères de la république sociale.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Assurément.

LE CONSUL.

Le ministre du commerce a la parole.

LE MINISTRE DU COMMERCE.

Le ministre des travaux publics a parlé pour moi. Il n'y a plus de commerce, parce qu'il n'y a plus d'industrie. — Je dois soumettre au consul un plan singulier et même extravagant en apparence, mais cependant réalisable, et qui pourrait faire entrer quelque argent dans les coffres de l'état, en même temps qu'il nous soulagerait d'un embarras politique. Nous avons beaucoup de femmes prisonnières. Elles gênent; elles tiennent leur place comme les hommes. Il faut les nourrir, ou les laisser mourir de faim, ou multiplier des exécutions qui ne paraissent pas toujours suffisamment motivées. Plusieurs compagnies de spéculateurs s'offrent à nous dégager de ce trop plein. Ils les exporteraient dans les pays où les femmes manquent et où celles d'Europe sont particulièrement recherchées, à Tripoli, au Maroc, à Tunis, en Perse, en Californie. Ils recevraient d'assez fortes commissions pour pouvoir payer eux-mêmes à l'état une patente considérable.

LE CONSUL.

Quelle monstruosité!

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

C'est la traite.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Comment! la traite?

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

L'expression me semble exagérée. Je ne vois pas ce que l'exportation a de plus affreux que la déportation ou la transportation.

LE MINISTRE DU COMMERCE.

On pourra n'exporter que celles qui donneront leur consentement; elles ne se trouveraient pas en petit nombre. Toutes les mesures d'ailleurs seraient prises pour que l'opération se fît avec convenance et humanité.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Mais quand même vous n'exporteriez que les femmes qui voudraient partir, plusieurs ont des maris, des familles dont vous devez respecter les droits.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les droits! cette parole est étrange. Après l'état, personne n'a de droits sur l'individu que l'individu lui-même. Le ministre des affaires étrangères oublie perpétuellement les résultats et l'esprit de la révolution dont il est le ministre. Ignore-t-il que déjà le divorce a rendu les droits égaux dans le ménage, que la petite famille, la famille *caste*, doit disparaître graduellement, mais rapidement dans cette grande famille humanitaire qui s'appelle la patrie, et qui s'appellera un jour le genre humain? Le projet du ministre du commerce mérite d'être pris en sérieuse considération, non-seulement par le côté économique et politique, mais encore au point de vue social, moral et civilisateur. Il nous offre l'occasion de briser quelques-uns des préjugés qui limitent encore la puissance de l'état. Autrefois on se croyait bien hardi de soutenir que l'enfant n'appartient pas à la famille, mais qu'il appartient à l'état. Cette vérité frappait inutilement des yeux aveugles sur tout le reste. On ne pouvait la formuler qu'elle ne soulevât partout d'ineptes clameurs. Elle a triomphé; les enfans aujourd'hui appartiennent sans conteste à l'état, il les coule dans son moule, il les élève, il en dispose. Bientôt il leur distribuera les vocations et leur assignera les aptitudes. Montrez aujourd'hui que l'individu n'est pas plus que l'enfant dans cette main sage et puissante qui ordonne de tout au service de tous. Votre droit n'est pas douteux. Créateurs d'un ordre social nouveau, vous avez les droits de l'inventeur sur la matière première qu'il transforme, qu'il pétrit pour en faire un chef-d'œuvre. Que sont d'ailleurs les individus sur qui vous ferez la première expérience? Des criminels. Les femmes qu'il s'agit d'exporter invoqueraient en vain le prétendu droit de rester dans la grande famille nationale; elles l'ont trahie, elles en sont du moins soupçonnées. Rejetez-les, et que, coupables ici contre la civilisation, elles en deviennent ailleurs les apôtres. Chez nous, elles étaient les agens du despotisme; dans les pays moins avancés où elles iront vivre, elles seront les missionnaires de la liberté. Ne craignez pas de leur faire franchir même les murs du sérail; ces murs tomberont aussitôt qu'elles y seront renfermées. (Murmures d'approbation.)

LE CONSUL, à part.

Il a vraiment du talent cet animal-là! (Haut.) Les paroles éloquentes que je viens d'entendre ont produit sur mon esprit une impression que je ne dissimulerai pas. Néanmoins mon opinion n'est pas entièrement formée. Le ministre du commerce me présentera sans délai un rapport détaillé sur cette affaire.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, à part.

Il file!

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, à part.

Le lâche!

LE MINISTRE DES FINANCES.

Nulle recette, rien en caisse, des dettes partout, voilà le bilan des finances. Je demande qu'on adopte au plus vite le projet d'exportation proposé par le ministre du commerce. Il me permettra d'assurer pendant quelques jours au moins le service de la police et de poursuivre certaines réquisitions importantes. Nous sommes en pourparler avec divers spéculateurs étrangers pour la vente des musées, des collections et des bibliothèques. Concluons : faisons argent des ces objets inutiles.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Ils sont inutiles, mais ils sont beaux; le peuple regrettera de les perdre.

LE MINISTRE DES FINANCES.

Le peuple s'en moque bien! Il préfère l'ombre du houblon à l'ombre des chênes, et une gaudriole lithographiée à toutes les toiles de Raphaël.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Il faudrait s'attacher à former son goût.

LE MINISTRE DES FINANCES.

Il demande qu'on s'attache à lui donner du pain.

LE CONSUL, au ministre des finances.

Continue.

LE MINISTRE DES FINANCES.

Je n'ai plus rien à dire. L'état n'a eu besoin que d'un décret pour payer toutes ses dettes antérieures à la révolution; il a fait, depuis, un peu d'argent et beaucoup de dettes nouvelles, grace aux moyens que vous connaissez; maintenant, il ne peut plus faire ni argent ni dettes que par des coups du hasard. La planche aux bons d'état ne produit qu'un papier sans aucune valeur; les propriétés nationales ne rapportent rien. On ne les achète pas, ou on ne les paie pas, ou ceux qui s'en emparent ne les cultivent pas. Le numéraire a disparu totalement, la famine nous menace. Il n'y a pas de combinaison, pas de force qui n'échoue contre la force inerte du fait. Le ministre des finances doit être aujourd'hui ministre de la guerre et ministre de l'intérieur.

LE CONSUL.

N'as-tu rien à proposer?

LE MINISTRE DES FINANCES.

Rien d'efficace et que j'espère accomplir, surtout étant servi comme je le suis.

LE CONSUL.

Tu as cependant régénéré ton administration?

LE MINISTRE DES FINANCES.

Que trop! On m'a fait placer des milliers d'anciens prisonniers pour dettes,

faillis, banqueroutiers, sous prétexte qu'ils avaient été victimes de la tyrannie du capital. Ils ne valent pas les aristocrates dont nous avons purgé la finance. Leur incapacité, leur improbité, sont de plus en plus révoltantes.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Et toi aussi, Samuel, tu attaques les socialistes!

LE MINISTRE DES FINANCES.

Oui; c'est par trop fort. Je prévoyais bien, en les nommant, qu'ils voudraient se remplumer, et j'étais disposé, suivant ton conseil, à fermer les yeux; mais, c'est trop fort. Par Mammon, quels artistes! Après trente ans passés dans les affaires et dans la politique, je n'avais pas idée de cela!

LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES, à part.

Décidément, c'est fort!

LE CONSUL.

Samuel, tu es ministre des finances pour trouver de l'argent. Trouves-en, ou donne ta démission.

LE MINISTRE DES FINANCES.

Tu es consul pour faire régner l'ordre. Réduis au silence les conspirateurs, fais trembler les fripons, emploie des hommes capables et honnêtes, rétablis la confiance et le crédit, je te trouverai de l'argent.

UN HUISSIER.

Le citoyen commandant supérieur de la force ouvrière.

(Entre le Vengeur. Il s'assied en silence.)

VIII.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, à part.

Ah! ah! voici le maître.

LE CONSUL.

Le commandant supérieur a-t-il quelque communication à faire?

LE VENGEUR.

Aucune.

LE CONSUL.

La parole est au ministre de l'instruction publique.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

J'apporte des détails consolans. Les mesures énergiques décrétées immédiatement après l'avénement de la république sociale ont été couronnées du succès le plus flatteur. Les colléges de l'état sont pleins, les autres n'existent plus. Je n'ai eu que peu d'épurations à faire pour rendre le corps enseignant complétement digne de sa haute mission, et c'est parmi nous que le socialisme compte ses apôtres les plus actifs, ses coadjuteurs les plus utiles; c'est par notre travail incessant que le jésuitisme, l'obscurantisme, ont été minés, renversés, anéantis. Personne aujourd'hui ne nous contestera cette gloire. Le corps enseignant peut donc lever la tête et dire avec un saint orgueil : S'il y a des socialistes, c'est par moi qu'ils ont vaincu! (Approbation.)

LE CONSUL.

C'est vrai.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Très vrai.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

La république sociale règne partout, son esprit coule partout à pleins bords. Elle remplit de la grandeur et de la beauté de ses maximes jusqu'au cœur des plus jeunes enfans. Donnez-moi trois ans, j'en aurai fini avec tous les préjugés qui arrêtent encore l'essor du monde dans les voies glorieuses qu'il s'ouvre en ce moment par le feu et par le fer. Dans trois ans, la contre-révolution ne pourra plus rien; eût-elle à ses ordres vingt armées, elle ne pourra plus rien contre la puissance de l'idée fortifiée à cette source féconde où boivent aujourd'hui toutes nos jeunes générations. Ce que vous voyez, ce que vous admirez d'élans généreux et irrésistibles vers le bonheur et vers la liberté n'est pas comparable aux résultats que vous donnera l'effort unanime et sans frein du corps enseignant.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Je le crois.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Ce que tu ne crois pas et ce que tu pourras voir, c'est l'extinction définitive des haines et des malheurs qu'entraîne depuis la création du monde l'antagonisme barbare de la morale et de la liberté. Cette lutte anarchique cessera, suivant la parole des révélateurs, pour faire place à l'harmonie éternelle. Délivré des fausses solutions qui affaiblissent sa conscience et qui l'égarent, l'homme se donnera pour but de jouir, il s'imposera le bonheur. Libérateurs du genre humain, je vous annonce la bonne nouvelle. Hosannah! la cause de la jouissance est gagnée, gagnée dès à présent! Le lent effort de la pensée humaine a triomphé, Dieu est vaincu! Il a reculé devant l'homme, ses temples tombent, ses prêtres sont muets, ses fidèles sont écrasés, il n'a plus de foudre, il n'a plus d'enfer, il est vaincu!

LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES.

Je n'en voudrais pas jurer.

LES AUTRES MINISTRES.

Silence, donc! Continue, Baisemain.

LE MINISTRE DE LA MARINE.

Chante-nous l'hymne de la délivrance.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Oui, citoyens, mes amis, mes frères, nous sommes délivrés, et l'humanité est délivrée. Tenez pour accompli ce grand résultat, qui semblait hier encore si loin de nous. Mais ce que l'on croyait solide était déjà rompu. Tout l'édifice de la vieille morale a croulé, comme ces cadavres qui tombent en poudre au premier attouchement. Il faut maintenant que cette poussière même s'envole. La république sociale y a pourvu en décrétant l'éducation uniforme, gratuite et obligatoire, et en chargeant le corps enseignant de cette mission auguste. Il saura la remplir; au milieu des décombres de l'ancienne société, seul il reste debout pour façonner la société nouvelle. Partout une organisation habile nous avait préparé le terrain, partout nous l'avons occupé sans résistance. Nous avons vaincu par le doute, nous saurons régner par l'affirmation et gouverner par la foi. Ne craignez pas que le corps enseignant laisse entamer les vérités dont il a

le dépôt et permette d'élever autel contre autel. La tactique dont il s'est servi a réussi trop bien pour qu'il souffre qu'on l'emploie contre lui. Vous l'avez compris; comptez sur sa vigilance pour faire exécuter les lois qui garantissent le peuple de tout enseignement contraire à celui de la révolution. Toute voix suspecte qui voudra s'élever sur un point quelconque du territoire sera immédiatement étouffée.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

C'est l'inquisition.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Oui, l'inquisition pour la liberté. Le corps enseignant ne rougira pas de l'employer et saura l'exercer, s'il le faut, avec rigueur. Pourquoi donc le fanatisme aurait-il la permission de relever la tête plutôt que le royalisme, l'aristocratie ou la ploutocratie? Monarchien, aristocrate, riche ou jésuite, c'est tout un. Je ne vois dans celui qui veut ranimer la superstition, comme dans celui qui veut relever le trône, qu'un traître et qu'un rebelle.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

A tout homme la liberté!

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A tout rebelle la mort!

LE MINISTRE DE LA MARINE.

Bravo! Baisemain.

LE VENGEUR.

Tu parles comme il faut agir. (Sensation.)

LE CONSUL, à part.

Voilà des paroles de sang.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, à part.

Ils ont soif.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Citoyens, un seul danger menace l'instruction publique, ou plutôt un seul obstacle s'oppose à son action. Les fonds manquent. Le service de l'instruction gratuite exige une dotation considérable. Confians dans l'avenir, les instituteurs multiplient les efforts et les sacrifices. En attendant que le trésor puisse les rétribuer selon leurs services et leur rang, je demande qu'ils soient affranchis de tout impôt immobilier et personnel.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

C'est la main-morte.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Et qu'un prélèvement se fasse à leur profit sur tout revenu dépassant deux mille francs.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

C'est la dîme.

LE VENGEUR.

Rien ne me semble plus juste. Parmi mes hommes, je reconnais à la pureté de leurs sentimens tous ceux qui ont passé par les mains des instituteurs communaux.

LE CONSUL, au ministre de l'instruction publique.

Tu prépareras le décret, et tu le feras précéder d'un rapport.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, bas au Vengeur.

Je te remercie.

LE CONSUL.

La parole est au ministre de la justice.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE.

Citoyens, à travers les difficultés inséparables d'une création, la nouvelle institution judiciaire commence à fonctionner admirablement. Je ne vous parle pas des tribunaux politiques; leur dévouement et leur énergie sont au-dessus de tout éloge. Ils ont fait justice et ils ont tiré vengeance de tous les oppresseurs du peuple, de tous les persécuteurs de la liberté, de tous ces Cosaques en soutane, en robe et en habit brodé, qui rêvaient de s'imposer encore au genre humain. Tout a fléchi, tout s'est courbé, tout a passé sous le niveau. Le peuple voudrait des maîtres qu'il n'en trouverait plus; la race en est anéantie; il n'a plus d'autre maître que lui-même.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, à part.

Celui-là peut suffire.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE.

La justice civile s'organise rapidement. La grande institution du jury électif en matière civile, cette création à laquelle les plus fervens socialistes n'osaient croire, marche pour ainsi dire toute seule. Le pauvre, maintenant, n'a plus à craindre la prépondérance de la richesse et les ruses de la jurisprudence. Le bon sens et l'équité seuls prononcent et rendent sans frais leurs arrêts, dont les juges eux-mêmes, descendus de leurs siéges, assurent l'exécution. Ainsi beaucoup de pauvres injustement dépossédés sont rentrés dans les biens qu'on leur avait ravis de temps immémorial.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Et ceux qui les possédaient de temps immémorial en ont été dépouillés.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE.

Non; ils les ont restitués, après en avoir dix fois et vingt fois reçu le prix des pauvres qui les ont si long-temps cultivés pour eux.... Je m'étonne que l'on conteste la justice de cette opération. Dans mes discours, dans mes écrits, dans mon journal, ne l'ai-je pas vingt et cent fois indiquée comme le vœu du peuple et le besoin même de la conscience publique? C'est alors qu'il fallait réclamer; mais alors on voulait conquérir la popularité socialiste, et on se taisait.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Tu as raison. Honte et malheur à ceux qui se sont tus lorsqu'il fallait parler!

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Honte et malheur à toi, car tu n'as pas parlé!

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Oui, honte et malheur à moi!

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Ainsi tu renies le socialisme?

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Je renie le brigandage.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Tu mérites la mort.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Je le sais, et c'est pourquoi je ne marche qu'avec la vie de plusieurs d'entre vous dans les mains.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Assassin!

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Tu te trompes, Baisemain, je n'assassine pas, et j'y ai quelque mérite quand je vois ta face et quand j'entends tes discours. Sais-tu ce qui te sauve? C'est qu'en t'écoutant je commence à croire en Dieu et à lui demander pardon. Je ne veux plus me souiller du sang d'aucun homme, pas même du tien, misérable! Mais que personne ne porte la main sur moi!

LE VENGEUR.

Cessons ces bravades et ces menaces. Nous sommes ici pour donner nos avis au consul, et pour les donner en liberté.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

J'ai cédé à un emportement qu'on trouvera naturel. Je m'en excuse.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Je prie aussi le consul de m'excuser.

LE CONSUL.

Dépose tes armes, ne crains rien; je ne partage point tes opinions, mais tu as le droit de les exprimer.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Je place ma liberté sous ta protection et sous celle du commandant de la force ouvrière : quand tu m'enverras devant les juges, j'irai.

(Il remet ses pistolets au consul.)

LE CONSUL.

Au nom de la république et de la fraternité, réconciliez-vous.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Soit!

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il n'y a point de haine dans mon cœur. (Ils se donnent la main.)

LE MINISTRE DE LA JUSTICE.

O touchant exemple de candeur républicaine! Le mutuel pardon que s'accordent devant nous deux adversaires généreux m'encourage à proposer au conseil un grand acte de réparation sociale. Cet acte ferait couler bien des larmes heureuses. Il suffirait pour illustrer et pour sanctifier à jamais dans l'histoire la part que nous avons prise au gouvernement de notre pays.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, à part.

Quel pot de crème au sang va-t-il nous servir?

LE MINISTRE DE LA JUSTICE.

Citoyens, en même temps que nous sommes sévères et implacables pour les fauteurs du despotisme et de la superstition, et que nous poursuivons par le fer et par le feu ce crime des crimes, sachons prouver au monde que nous croyons à la bonté, à l'excellence de la nature humaine. A mesure que la justice nous enlève des citoyens et des frères, demandons à la clémence, ou plutôt à cette même justice, de nous en donner d'autres. Il existe dans les prisons, dans les

cachots, dans les bagnes, des multitudes de malheureux enfans du peuple que l'on a qualifiés long-temps, que l'on qualifie encore de criminels, et qui sont simplement, aux yeux de la philanthropie et de la raison, les victimes du milieu déplorable et subversif où ils ont vécu. J'ai vu de près, comme avocat, beaucoup de ces infortunés. J'atteste que j'ai trouvé en eux plus de sentimens généreux, plus d'aspirations énergiques et fortes vers la justice et la liberté qu'il ne s'en rencontrait souvent chez leurs accusateurs et chez leurs juges. Proscrits par une société qui leur reprochait d'avoir voulu participer à ses jouissances, ils se sont cabrés et révoltés. Ce sont des ames indignées, ce ne sont point des ames corrompues...

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, à part.

Au contraire!

LE MINISTRE DE LA JUSTICE.

Ce ne sont point surtout des cœurs ingrats ni de faibles intelligences. Qu'ont-ils fait pour la plupart? Ils ont bravé des préjugés que vous voulez, que vous devez abolir; ils ont obéi à des instincts que vous reconnaissez respectables et sacrés; ils ont été condamnés par des juges que vous avez déclarés indignes de rendre la justice. Nulle part la république sociale n'a été mieux comprise, saluée avec plus d'espérance et d'amour. Ah! s'écriait dernièrement un de ces proscrits, répétant une parole célèbre, je ne sais pas si la révolution a été faite pour moi, mais je sens que je suis fait pour elle! N'êtes-vous pas touchés, citoyens, de cette confiance et de cet amour d'un pauvre banni? Il n'espérait plus. Son cachot était muré, il y demeurait voué aux fers et à l'infamie; mais la république sociale apparaît et n'a qu'un mot à dire pour qu'il sorte du tombeau. Ce mot, prononcez-le, citoyens, non-seulement pour lui, mais pour ses frères. Vous ne ferez d'ailleurs que vous conformer à la pratique constante des révolutions. Toutes ont senti qu'elles avaient des amis dans ces lieux de douleur, où les abus renversés savouraient de lâches vengeances, long-temps après leur chute; toutes ont fait quelque chose pour ces prétendus criminels, en qui souvent, je l'ose dire, elles devaient saluer des précurseurs. Citoyens, grace ou plutôt justice pour les Galilées de la république sociale! Que la révolution sociale, la plus complète, la plus radicale et la dernière de toutes, fasse pour les victimes de la vieille justice et de la vieille morale plus que toutes les autres n'ont fait; qu'elle donne ce soufflet aux préjugés; qu'elle affiche dans le monde et dans l'histoire ce témoignage de sa puissance; qu'elle ne craigne pas de ressusciter les morts. Rompez les portes des cachots; rappelez en masse à la vie, à la liberté, à l'honneur ceux qu'une justice aveugle et barbare a osé croire indignes de la vie, de la liberté et de l'honneur. Vous consolerez cinquante mille familles éplorées, vous donnerez à la patrie cinquante mille citoyens, à la république sociale cinquante mille soldats. Ne craignez point quelques retours au mal, ils seront rares comme le mal lui-même va le devenir, ou plutôt je suis convaincu qu'il n'y en aura pas. Ces pauvres cœurs s'élèveront à la hauteur du bienfait. Relevés par vous, réintégrés dans tous les droits, dans toute la dignité du citoyen, admissibles à tous les emplois, comment voulez-vous qu'ils ne deviennent pas vertueux?

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Ils ont d'ailleurs si peu de chose à faire.

LE CONSUL.

Le ministre du progrès est devenu fou tout à l'heure. Je crains qu'il n'y ait une épidémie de folie dans le conseil. La parole est au ministre de l'intérieur.

LE VENGEUR.

Un moment! Je ne trouve pas que la proposition du ministre de la justice mérite d'être tournée en dérision.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Ni moi; son argumentation me paraît aussi forte qu'éloquente.

LE MINISTRE DE LA MARINE.

Cette amnistie aurait quelque chose de titanesque et d'incommensurable qui me séduit.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Je ne vois pas pourquoi la société n'essaierait point d'un pardon généreux envers des hommes plus égarés que coupables.

LE VENGEUR.

J'ai besoin de soldats.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Moi, j'ai besoin d'ambassadeurs, le ministre des finances a besoin de percepteurs, le ministre de la guerre a besoin d'intendans; à l'exception de l'instruction publique, tous les ministères ont besoin d'hommes sûrs. Le ministre de la justice va nous donner ce qu'il nous faut, et il lui restera de quoi se pourvoir lui-même!

LE MINISTRE DE LA JUSTICE.

Tu ne crois donc pas à la perfectibilité de l'ame humaine?

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Non.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE.

Alors tu n'es pas révolutionnaire.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

C'est connu.

LE CONSUL.

Ne discutez pas davantage. Rien de semblable à ce que l'on propose n'aura lieu tant que je garderai le pouvoir.

LE VENGEUR.

Tu manques de foi.

LE CONSUL.

C'est possible. Je ne manquerai pas de conscience... D'ailleurs, je ne refuse point d'accorder des graces isolées et motivées en aussi grand nombre qu'il le faudra.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE.

L'effet moral ne sera pas le même.

LE CONSUL.

La parole est au ministre de l'intérieur.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE.

Cependant...

LE CONSUL.

Tu n'as pas la parole.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE.

Je donne ma démission.

LE CONSUL.

Je l'accepte. (Le ministre de la justice sort.)

IX.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Citoyens, nous faisons une grande expérience. Pour ne rien se dissimuler, elle a ses résultats douteux et ses côtés effrayans. Si nous n'avions pas vu de nos yeux combien toute autre forme de gouvernement est devenue impossible, nous pourrions douter que la nation fût mûre pour la république sociale; mais loin de moi ce doute impie! En somme, au milieu de ces convulsions, la vieille société se dissout jusque dans les principes faux et menteurs sur lesquels elle était basée. La famille, la propriété, ne sont plus que des mots, la religion est à peine un souvenir. Voilà ce que nous avons gagné. A côté de ces avantages, de ces gains réels, se présente un péril : le désordre est partout; partout il est au comble. Il faut le vaincre par la force et au besoin par la terreur. Personne ne veut travailler, personne ne veut obéir; l'action du gouvernement est nulle, même dans les parties les plus socialistes du territoire. Il importe de supprimer au plus vite toute espèce de publication, d'interdire toute espèce de réunion, de défendre le séjour des villes aux habitans des campagnes, de couper toute communication entre les bourgeois et les paysans. En un mot, la liberté de locomotion doit être suspendue, sauf pour les besoins reconnus essentiels. En outre, il conviendrait d'appliquer immédiatement à l'agriculture le système de surveillance proposé pour l'industrie. Si nous ne rétablissons pas la paix dans les campagnes, nous périrons par la famine avant peu. Rien de plus certain.

LE CONSUL.

Mais comment rétablir la paix? Voilà le problème.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Il faut partout organiser tous les bons citoyens en garde nationale mobile, infanterie, cavalerie et artillerie. Cette garde nationale, divisée dans chaque district en autant de détachemens que la nécessité l'exigera, parcourra sans relâche le territoire où elle devra faire régner le travail et la paix. Tout paysan qui ne travaillera pas sera puni des peines les plus sévères, tout terrain en friche sera confisqué, et devra être cultivé par l'ancien propriétaire au profit du trésor public.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Et comment vivra ta garde nationale?

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Elle sera entretenue et soldée par les habitans dont elle protégera le travail et dont elle garantira la sécurité.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

C'est le régime turc avec beaucoup d'aggravations.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Turc ou maure, nul autre régime ne peut mettre en sûreté les précieuses conquêtes de la révolution démocratique et sociale.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Si nous n'acceptons pas ce moyen, la réaction nous déborde, l'esprit humain fait un pas en arrière.

LE CONSUL.

Mais ce moyen est odieux.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Ce qui serait odieux, c'est que la révolution fût livrée pieds et poings liés aux Cosaques de l'extérieur et de l'intérieur.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Tes gardes nationaux mobiles, tu ne les appelles pas des Cosaques!

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Non; je n'ai pas l'habitude de blasphémer.

LE CONSUL.

Citoyen ministre de l'intérieur, tes services démocratiques t'ont naturalisé, et tu es devenu l'un de nos plus chers concitoyens; mais tu n'es pas né parmi nous, et ce n'est pas t'injurier de dire que tu ne connais pas complétement nos mœurs. Ce que tu proposes, c'est tout simplement une guerre civile ajoutée à celle que nous subissons déjà. Ce n'est plus un certain nombre de provinces insurgées que le gouvernement central devra contenir, ce sera le pays tout entier. La garde nationale mobile, en supposant qu'elle ne se débande point, que ses chefs ne trahissent point, sera écharpée en quelques jours.

LE VENGEUR.

Tu t'abuses. Le pays est mûr pour toutes les dominations, pour celle-là comme pour une autre. Il serait facile de nous renverser, il nous est facile de nous maintenir. Terrifions seulement nos ennemis et rassurons nos complices. Maintenant que voici les parts faites, ceux qui sont pourvus ne demandent qu'à conserver. Ils accepteront tout maître qu'ils croiront décidé à reconnaître les faits accomplis, dût-il nous envoyer à la guillotine, nous, leurs libérateurs; mais, s'ils nous voient forts, ils auront toujours plus de confiance en nous. Prévenons le péril; n'attendons pas un succès signalé de nos ennemis, n'attendons pas l'approche d'une armée étrangère. Soyons terribles, c'est notre salut, c'est notre devoir. Avec nous la liberté tombe. Serrons d'une main plus ferme ce pouvoir qu'on nous ravirait trop aisément, et qui est le dernier boulevard de la liberté. En même temps, pour assurer à la fois toutes nos conquêtes, écrasons les restes trop remuans de l'esprit individuel. Exigeons de tous, des socialistes eux-mêmes, cet esprit de dévouement, de sacrifice, d'abnégation absolue devant l'état, sans lequel nous ne serons ni égaux, ni frères, ni libres. Nous avons changé beaucoup de choses; il nous en reste à changer une encore, c'est la nature humaine. Ce peuple-ci n'a pas le sentiment de la communauté, aucun peuple ne l'a eu. On ne l'a vu que dans les congrégations chrétiennes. Ce que la superstition a fait, la raison, la vérité, le peuvent faire; la crainte aussi le peut à défaut de mobiles meilleurs. La superstition est une crainte. Si on nous aime moins qu'on n'a aimé Dieu, on ne craindra pas moins nos baïonnettes qu'on n'a craint l'enfer. Donc, par force ou par amour, nous inculquerons au peuple le sentiment de la communauté. Nous avons mis le pied sur l'espèce humaine, ne le levons pas qu'elle n'ait pris le pli. Au nom de la patrie, au nom

du socialisme, au nom de notre propre intérêt et du sien même, j'invite de la façon la plus pressante le consul à prendre en considération les deux projets dont nous venons de nous occuper : celui du ministre de la justice sur la libération des malheureux condamnés, et celui du ministre de l'intérieur sur l'organisation d'une force mobile destinée à assurer le travail et la paix dans les campagnes. Les deux projets se tiennent par un lien visible, et que, pour mon compte, je ne veux pas cacher. Je suis pour la réhabilitation éclatante des victimes de la justice humaine; cette réhabilitation leur est due. Les révolutions ne se font pas pour les heureux. Non-seulement il faut délivrer les prisonniers, les galériens, les voleurs, mais il faut leur témoigner une grande et loyale confiance; il faut leur donner des armes en même temps que des droits. Bien dirigés, ces hommes constitueront la force révolutionnaire la plus redoutable, la plus invincible et la plus fidèle. Avec eux, nous commanderons les campagnes, nous y ferons pousser du blé et des soldats, et nous serons en mesure de tenir tête aux réactions et aux invasions. Autrement, attendons-nous à périr. (Il se lève.) Si quelqu'un ici veut périr, périr avec la révolution, périr sans se défendre, ce n'est pas moi!

TOUS, excepté le consul et le ministre des affaires étrangères.

Ni moi! ni moi! Vive la république sociale!

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Voilà la question de cabinet posée.

LE VENGEUR.

J'ai dit mon avis, je ne suis plus nécessaire au conseil. (Il sort. Les ministres le suivent, à l'exception du ministre des affaires étrangères.)

X.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Nous serons fusillés aujourd'hui ou demain, mais je ne suis pas d'humeur à donner ma vie gratis. Je reprends mes pistolets. (Il les regarde.) Je les ai pris dans l'appartement du prince royal, lorsque nous venions de chasser le roi. J'étais loin de prévoir le premier usage, et le dernier probablement, que j'en ferai..... Une certaine justice ne laisse pas de se manifester au milieu de ce chaos où nous avons précipité le monde. Comme elle m'atteint, elle atteindra aussi le Vengeur. (Au consul.) Tu avais sous la main de si bonnes armes, et tu n'as pas brûlé la cervelle à ce galérien! (Le consul ne répond pas.) Il n'entend point; il est sourd d'épouvante. Pauvre sot, ambitieux et poltron, qui a marché vers le pouvoir suprême sans jamais perdre de vue la potence! Le voilà parvenu au terme de sa course. Il voudrait bien être encore à griffonner ses procédures sous la surveillance du tyran! Je gage qu'il ne saura pas même mourir, et qu'il finira par tomber dans un égout en fuyant le supplice. (Il le secoue.) A quoi te résous-tu?

LE CONSUL.

On ne pourra jamais prouver que j'aie violé la constitution!

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Là! n'en étais-je pas sûr? Eh! mon ami, ne t'occupe pas de plaider. Nous

ne serons pas jugés par des docteurs en droit. Oublie ta science, souviens-toi que tu es consul et que tu portes une épée.

LE CONSUL.

Tu as raison. Ce sont des bêtes enragées. Ils nous tueront sans aucune des formes protectrices de la justice. Il faut fuir.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

N'as-tu donc absolument aucun moyen de défense?

LE CONSUL.

Si fait! grace à Dieu. Viens avec moi; j'ai des déguisemens tout préparés, et je connais une issue secrète pour sortir d'ici.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Voyons, voyons, tu n'as pas si peu de courage! Avant de fuir, il faut voir si on ne peut pas résister.

LE CONSUL.

Je suis perdu. Ils conspirent, et le peuple m'abandonnera. Ils m'ont fait consul pour user ma popularité et mieux combiner leurs coups. A présent, la garde nationale est désarmée; le peuple, mitraillé par eux en mon nom, me hait. Infâme peuple! J'ai été son idole, il va me traîner aux gémonies. Nous sommes sous la griffe et dans la gueule des tigres.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

A qui la faute? (Entre le secrétaire.)

LE CONSUL.

Ah! te voilà. Eh bien! que sais-tu?

LE SECRÉTAIRE.

Je sais qu'une conspiration des ministres va éclater pour porter le Vengeur à la dictature, et qu'il faut gagner au plus tôt les quartiers commerçans. Le Vengeur a fait fusiller tantôt plusieurs chefs de maison chez lesquels on a trouvé des armes; il en est résulté une certaine émotion. On s'attroupe, on se barricade contre la force ouvrière. Ta présence au milieu des bourgeois insurgés doublera leur courage. Ils croiront avoir la légalité pour eux.

LE CONSUL.

Ils l'auraient en effet... Allons... mais nous n'arriverons jamais jusque-là.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Essaie toujours.

LE CONSUL.

Je suis accablé de fatigue, je suis malade.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Le lâche!

LE CONSUL.

Ne m'insulte pas, mon pauvre ami. Veux-tu te brouiller avec moi au moment de mourir?

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Comment, malheureux! tu as fait tout ce que nous t'avons vu faire; tu as soufflé partout les émeutes, les révolutions; tu as déclaré la guerre au monde, et tu l'as allumée dans ton pays; tu as renversé les lois, détruit les fortunes,

institué les tribunaux révolutionnaires, plongé un peuple immense dans l'angoisse et dans le sang; tu as fait tout cela, et, lorsqu'il se trouve encore de braves gens pour te défendre, tu n'essaieras pas d'aller mourir au milieu d'eux! Tu es plus vil que les bandits qui te tueront tout à l'heure à coups de pied.

LE CONSUL.

Mon pauvre ami, ménage-moi. Ce que j'ai fait, je ne l'ai pas fait par méchanceté, mais par vanité et par peur. Si tu savais comme ces coquins-là ont toujours pesé sur moi. Demande à mon secrétaire, il te le dira.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Viens tout de suite, ou je te brûle la cervelle ici, immédiatement.

LE CONSUL.

Eh bien, allons! mais nous serons massacrés par la canaille. (Ils veulent sortir.)

UN SOLDAT, au consul.

Tu es prisonnier.

LE CONSUL, au ministre des affaires étrangères.

Vois-tu!

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

De quel droit et par l'ordre de qui le consul est-il prisonnier?

LE SOLDAT.

Du droit et par l'ordre du consul.

LE SECRÉTAIRE.

Mais le consul est ici, le voilà.

LE SOLDAT.

Je serais porté à croire qu'il y en a un autre, et que c'est l'autre qui est le bon, vu que c'est le plus nouveau.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Laisse-nous sortir; il y va de ton existence et du salut de la patrie.

LE SOLDAT.

Assez causé. Étant à cheval sur la consigne, ça ne me coûterait rien du tout de te passer ma baïonnette dans le ventre.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, bas au consul et au secrétaire.

Nous avons encore chance d'échapper. Nous sommes trois, ce soldat est seul. Défaisons-nous de lui. Nous gagnerons ensuite le passage secret.

LE CONSUL.

Ah! mon Dieu! ah! mon Dieu!

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Comme il devient dévot! Quel Dieu invoque-t-il, ce destructeur d'églises?

LE SECRÉTAIRE.

Il serait embarrassé de le dire... Tu es armé?

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

J'ai des pistolets.

LE CONSUL.

Ah! mon Dieu! ah! mon Dieu!

LE SECRÉTAIRE.

Mon poignard fera moins de bruit. (Au consul.) Tiens, prends ce pistolet; il

est à deux coups : l'un pour l'ennemi qui te serrerait de trop près; l'autre, en cas de nécessité, pour toi-même, si le cœur t'en dit.

LE CONSUL.

Ah! mon Dieu! ah! mon Dieu!

LE SECRÉTAIRE.

Il n'aura pas même le courage de fuir.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Observe un curieux phénomène : il maigrit à vue d'œil. Jamais il ne pourra nous suivre. Laissons-le là.

LE SECRÉTAIRE.

Encore une fois, veux-tu tenter de te sauver avec nous?

LE CONSUL.

Mes amis, mes amis, vous allez me compromettre.

LE SECRÉTAIRE.

Silence! (Au ministre des affaires étrangères.) Tiens-toi prêt. Tu vas voir donner un joli coup de couteau. J'ai pris des leçons d'un Italien... (Il ouvre la porte; le soldat l'arrête.) Je ne suis pas le consul, moi, je puis sortir.

LE SOLDAT.

Ni toi, ni un autre.

LE SECRÉTAIRE.

J'ai un laissez-passer.

LE SOLDAT.

Je m'en moque.

LE SECRÉTAIRE.

Appelle ton officier. (Le soldat se retourne. Il est frappé et tombe. Le ministre et le secrétaire se sauvent. Des gens armés accourent. Ils trouvent le soldat mort et le consul évanoui.)

XI.

Une église convertie en prison.

SIMPLET.

Aie! aie! Oh! la, la! mon rhumatisme!

UN SAVANT.

Que ce pauvre diable est importun!... Prenez patience, mon ami.

SIMPLET.

Je crie, je ne me plains pas. J'ai mérité la douleur, je l'accepte... Aie! aie! quel froid!

UN SAVANT.

C'est vrai. (Il s'enveloppe de son manteau.) Mais, mon ami, comment croyez-vous avoir mérité la douleur?

SIMPLET.

En faisant le mal.

UN SAVANT.

Vous m'étonnez. Qu'appelez-vous le mal?

SIMPLET.

Vous m'étonnez aussi. Connaissez-vous la religion catholique?

UN SAVANT.

Oui dà... et plusieurs autres.

SIMPLET.

Il suffit de celle-là pour savoir ce qui est bien et ce qui est mal.

UN SAVANT.

Celle-là n'est pas la seule.

SIMPLET.

C'est la seule, parce que c'est la vraie. Il n'y a pas deux vraies religions, puisqu'il n'y a qu'un Dieu.

UN SAVANT.

Le mystère est plus compliqué que cela, mon ami. L'homme est bien multiple, bien divers. Il ne faudrait pas s'étonner que deux puissances y eussent travaillé.

SIMPLET.

Je vous vois venir. J'ai dit tout cela.

UN SAVANT.

Vous avez donc lu les philosophes?

SIMPLET.

Par exemple! A l'article de la morale, les difficultés me sont venues toutes seules et en foule. J'aurais composé un livre pour prouver que je devais nécessairement suivre toutes mes passions. Oui, mais que me restait-il à dire contre les voleurs, les gueux de toute espèce qui veulent jouir sans travailler?...

UN SAVANT.

Cependant...

SIMPLET.

Laissez donc! vous parlez à un ancien socialiste. Prouvez-moi que vous devez avoir un manteau, et moi pas. Vous direz : J'ai acheté mon manteau; je vous dirai : J'ai froid. Je vous tuerai pour avoir votre manteau, un autre me tuera pour me le prendre, cet autre à son tour sera tué. On se tuera tant que durera le manteau. Tâchez d'en finir sans la religion.

UN SAVANT.

Il y a des argumens, mon ami; il y en a de très forts. Le mystère de la société a reçu une autre solution.

SIMPLET.

Comme le mystère de la soif. Il y a deux solutions : la fontaine et le cabaret. Quand j'ai bu à la fontaine, je suis désaltéré; quand j'ai bu au cabaret, j'ai encore soif, et, de plus, je suis ivre. Par la solution chrétienne, je suis honnête homme; par les autres, j'étais ivrogne, émeutier, bête féroce. La solution chrétienne me donne le repos intérieur et me promet le ciel; les autres solutions m'ont valu un œil crevé, un bras cassé, les rhumatismes gagnés dans cette prison. Je ne dis rien des accidens qui menacent mon cou. Je n'y songe plus depuis que mes remords se sont changés en repentir.

UN SAVANT.

Celui qui vous a catéchisé est un habile homme.

SIMPLET.

J'avais froid, il m'a donné la moitié de ses vêtemens. Voilà sa malice.

(Entre le père Alexis en costume de geôlier.)

LE PÈRE ALEXIS.

Simplet, ton déjeuner t'attend.

SIMPLET, bas.

Père, un mot à ce pauvre homme. Il ne sait rien de rien. C'est un savant.

UN SAVANT, regardant le père Alexis.

Je connais ce geôlier.

LE PÈRE ALEXIS.

Vous cherchez où vous m'avez vu, monsieur? C'est à votre cours. Le père Alexis.

UN SAVANT.

Un jésuite! tout s'explique. Je causais avec votre élève, mon révérend père. Il me paraît déterminé.

LE PÈRE ALEXIS.

C'est une petite conquête qui ne vous fait pas grand tort. Simplet n'était que platonicien.

UN SAVANT.

Je suis étonné de vous voir ici.

LE PÈRE ALEXIS.

La merveille est que j'y suis libre et fonctionnaire..... Ah! ce n'est pas sans beaucoup de ruses que j'ai pu m'introduire! Vous soupçonnez bien à quoi je m'occupe. J'ai fait ma cellule d'une chapelle semblable à celle-ci. Le confessionnal et l'autel y sont encore. Je m'en sers.

UN SAVANT.

On vous coupera la tête.

LE PÈRE ALEXIS.

Il n'est pas nécessaire, nous dit Tertullien, que vous viviez; il est nécessaire que vous serviez Dieu.

UN SAVANT.

Et votre foi n'est pas ébranlée?

LE PÈRE ALEXIS.

Jamais elle ne fut soutenue par plus de miracles. Je recueille des repentirs précieux, des larmes saintes; je vois la charité couvrir de fruits abondans cette terre aride, et l'espérance fleurir jusque sur l'échafaud. Quelle grace pour beaucoup de gens d'être venus échouer ici!

UN SAVANT.

Vous en parlez à votre aise. J'aurais choisi un autre sort.

LE PÈRE ALEXIS.

Votre foi serait-elle moins assurée que la mienne?

UN SAVANT.

Ma foi, à moi, n'est pas tenue de me consoler. Il suffit qu'elle m'éclaire.... Et elle me montre un avenir prochain où vous ne serez plus. Regardez donc ce qui tombe.

LE PÈRE ALEXIS.

Je vois aussi ce qui repousse. Ce qui tombe, c'est votre œuvre. Ces gouvernemens emportés au moindre choc, ces institutions risibles, ces doctrines fécondes seulement en monstruosités, tout cela, mon cher adversaire, est bel et

bien de votre façon. Tout cela tombe, et vous était fort nécessaire. Il nous suffit, à nous, que la nature humaine reste avec son invincible besoin de vivre et de croire. Pensez-vous que nous négligerons de l'instruire? Je ne me donne pas pour un héros, l'exemple n'en est que meilleur. J'enseigne dans cette prison, non sans fruit, au mépris de la mort. Ce que je fais, d'autres le font. Nous rejeter dans les catacombes, c'est nous retremper dans l'air natal. Le monde, dites-vous, n'est plus chrétien. S'il ne l'est plus, il le redeviendra. Qu'importent les siècles? Là même où il n'est plus chrétien, il se souvient de l'avoir été. En blasphémant le christianisme, il y aspire. Oui, reconnaissant l'impossibilité de vivre autrement qu'en société, l'impossibilité de vivre en société autrement qu'à force de dévouement et de sacrifices mutuels, et l'impossibilité d'obtenir d'aucun individu le dévouement et le sacrifice par la raison, par la nécessité ou la crainte, le genre humain conclura comme Stolberg : « L'homme est né pour vivre en société, donc il doit être catholique. » (On entend le canon et la fusillade.) Tenez! pour la centième fois, le dilemme se pose. (Entre Simplet.)

SIMPLET.

Encore une révolution! Le consul est renversé, le Vengeur prend la dictature, et Galuchet est général en chef de la force ouvrière. On s'attend à un massacre des prisons.

UN SAVANT.

Le Vengeur! Galuchet! (Bas au père Alexis.) Mon révérend père.... puisque vous avez pu faire évader ces jeunes gens...

SIMPLET, à part.

Voilà le moment de la dernière lessive. (Au père Alexis.) Père, je voudrais me confesser.

LE PÈRE ALEXIS, au savant.

J'y songeais, monsieur. (A Simplet.) Viens, mon enfant.

XII.

La campagne.

(Une troupe d'hommes armés de faux, de bâtons et de fusils.)

JEAN BONHOMME.

Mille tonnerres! je crève d'impatience. Ils n'arriveront pas. Allons les chercher. Si je n'en extermine pas trois ou quatre aujourd'hui, je deviendrai fou. Depuis ce matin, je compte là-dessus; il m'en faut!

LE CHEF.

Calmez-vous. Ils passeront par ici et ne nous échapperont point. Personne ne serait plus fâché que moi de les manquer.

JEAN BONHOMME.

Les brigands! jamais ils ne me paieront mes deux fils morts et mon bien volé, un bien que j'avais hérité de mon père et agrandi par vingt ans de travail.

LE CHEF.

Nous sommes logés tous à la même enseigne. J'avais une maison, et je m'asseyais à table tous les dimanches entre mon père, ma mère et huit enfans. Mon

père a été assassiné, ma mère est morte d'effroi, ma femme de faim, à la porte de sa maison; mes fils sont emprisonnés; mes filles.... Allez, compagnons, j'ai bien pris mes mesures, et je vous promets qu'ils passeront par ici! Ils seront une centaine. Laissons-les s'engager dans le bois : pas un n'en sortira.

GERVAIS.

Eux massacrés, il faudra nous porter à marche forcée sur le village d'où ils viennent, y arriver cette nuit, et le mettre à feu et à sang. Les habitans, quoique suspects à présent aux socialistes, ne valent pas mieux. Ce sont tous voleurs qui se pillent les uns les autres après avoir pillé les honnêtes gens. Nous n'avons pas besoin de regarder où nous frapperons, nous n'atteindrons jamais que des scélérats.

LE CHEF.

Quand pourrons-nous en faire autant dans la capitale!

JEAN BONHOMME.

Je ne tiens à vivre que pour aller là, servir certaines pratiques.

LE CHEF.

Tous nos maux viennent des villes; elles paieront tout avec usure.

GERVAIS.

Vous n'iriez pas dans les régions de l'ouest, vous? La vie et la mort y sont moins dures qu'ici, mais ils font des prisonniers... Ce ne serait pas votre goût.

LE CHEF.

Ni le vôtre, je pense.

JEAN BONHOMME.

Ni le mien. Quand j'ai vu des prêtres, j'ai dit : Non! il ne me faut pas des patenôtres, il me faut du sang. Dans l'ouest ils se battent, ici on se mange...

LE PETIT GERVAIS, accourant.

Voici les galériens!

LE CHEF.

Notre dernier poste commencera le feu à bout portant; on se lèvera au premier coup de fusil. Face à terre et silence.

(La colonne mobile paraît et s'engage dans le bois. Guyot et le commandant viennent à l'arrière-garde.)

GUYOT.

Pas l'ombre d'un chouan! Citoyen commandant, reçois mes félicitations. Le travail et la tranquillité règnent dans ton district.

LE COMMANDANT.

Par malheur, l'abondance n'y règne pas, citoyen préfet. Nous avons beau nous faire craindre des paysans, ils se décident encore mieux à recevoir des coups de bâton qu'à nous tremper la soupe. Et tu verras qu'ils finiront par se joindre tous aux révoltés pour nous écraser.

GUYOT.

Ensuite ils s'entre-dévoreront. Ceux qui ont pris ne voudront jamais rendre; ceux qui ont été dépouillés voudront reprendre plus qu'on ne leur a pris.

LE COMMANDANT.

C'est-à-dire qu'ils s'égorgeront perpétuellement en criant les uns contre les autres : *Au voleur!*

GUYOT.

Oui, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus personne. Je commence à croire que les socialistes ont entrepris une besogne au-dessus de leurs forces.

LE COMMANDANT.

A moins qu'ils n'aient voulu tout simplement dépeupler la terre..... Quel temps pour ceux qui aiment la paix!

GUYOT.

Tout le monde soupire après la paix; mais voilà le malheur : personne ne la peut faire. Quand les révolutions sont commencées, c'est le diable, rien ne peut les finir. On croyait saisir la liberté, on tombe dans l'esclavage; on croyait assurer son bien-être, on ne fait que son malheur et celui d'autrui!

LE COMMANDANT.

Dire que nous ne sommes même pas libres de rester tranquilles, et qu'il nous faut ravager notre pays ou être guillotinés!

GUYOT.

Et tout cela pour nous reposer un jour sous la trique des Cosaques! car ils vont arriver. Divisés comme nous le sommes, nous ne résisterons guère.

LE COMMANDANT.

Quelle résistance veux-tu que fassent des gens que leurs concitoyens humilient, volent et assassinent? Quand les Cosaques seraient aussi insolens, aussi pillards, aussi féroces que nous, ils auront toujours plus de discipline, et les citoyens ne subiront plus du moins l'avanie d'être insultés dans leur propre langue. Je m'explique aujourd'hui bi n des choses qui m'étonnaient. A voir ce que nous voyons, on apprend l'histoire!..... Ce que je ne puis concevoir, c'est que les deux républiques séparatistes du nord et de l'ouest ne nous aient point culbutés.

GUYOT.

Elles n'y ont pas renoncé. Les constitutionnels s'affermissent dans le nord, et les catholiques de l'ouest, en s'unissant avec eux, nous donneront du fil à retordre. Le fanatisme de ces gens de l'ouest est indomptable. Le Vengeur doit se repentir d'avoir délivré Valentin de Lavaur, quand le gouvernement provisoire voulait le faire arrêter.

LE COMMANDANT.

Il lui a fait payer assez cher sa générosité. Sais-tu cela?

GUYOT.

Non.

LE COMMANDANT.

Mme de Lavaur était cachée dans la capitale, soignant sa mère et menant la vie d'une sœur de charité. Elle a été découverte, trahie, je crois. Le Vengeur a mis la main sur elle, l'a envoyée dans une ville assiégée par les catholiques, et a fait dire à Valentin, qui dirigeait le siége, que le jour de l'assaut, sa femme serait attachée à l'endroit le plus menacé des remparts.

GUYOT.

C'est bien l'homme!

LE COMMANDANT.

Valentin rassemble son conseil. Ayant montré la nécessité d'enlever la ville,

il ajoute que l'affaire sera meurtrière et que plusieurs y perdront leurs parens et leurs fils. Personne ne bronche, tout le monde veut l'assaut. Valentin commande le feu, monte le premier sur la brèche et voit parmi les morts le cadavre de sa femme. Il le fait enlever sans prononcer un mot, de peur que ses hommes exaspérés ne massacrent les prisonniers.

GUYOT.

En voilà un sur qui la révolution a passé comme un cylindre de fer! Son père et sa mère ont été tués du même coup devant moi.

LE COMMANDANT.

Et faire encore la guerre avec tant d'humanité! Ces gens-là sont étonnans.

GUYOT.

Oui, mais quel fanatisme! Dans leur fédération, ils vivent comme des capucins. Les prêtres y gouvernent, et la civilisation recule. Ils ne veulent pas de spectacles, ils vont à la messe tous les jours. C'est une vie bien triste.

LE COMMANDANT.

Pas plus triste que la nôtre... Je suis revenu de beaucoup d'illusions.

GUYOT.

Moi aussi, mais... (On entend un coup de fusil.)

JEAN BONHOMME, se levant.

Reçois enfin ton compte! (Il tire, Guyot tombe. Combat et carnage.)

XIII.

Salle du conseil dans la capitale de la fédération de l'Ouest.

(Les membres du conseil, en petit nombre, ecclésiastiques, paysans, soldats et bourgeois, sont agenouillés devant un grand crucifix qui s'élève au fond de la salle.)

VALENTIN DE LAVAUR, président.

Messieurs, la république sociale vous a demandé la paix; elle n'a obtenu qu'une trêve, et vous ne l'avez accordée qu'en considération de l'invasion qui menace nos anciens concitoyens. La trêve est conclue. Les socialistes, se fiant à notre parole, ont dégarni leur frontière. La partie de leur armée qui n'est pas occupée à comprimer l'intérieur est maintenant en présence de l'ennemi. Une bataille décisive est imminente. Le résultat ne semble pas douteux. Je vais me rendre sur le point de notre territoire le plus rapproché du théâtre de ce grand événement. Par devoir, nous sommes neutres entre les parties belligérantes. Nous ne voulons point défendre la cause des socialistes, hostile à Dieu et aux hommes; mais nous ne pouvons oublier que si les socialistes sont nos persécuteurs, ils furent aussi nos concitoyens, nos amis, nos frères, qu'ils parlent la même langue que nous, que le sol qu'ils vont arroser de leur sang, après l'avoir arrosé du nôtre, a été pour nous aussi et sera encore, je l'espère, le sol de la patrie. Entre les Cosaques et les socialistes, nous laissons le ciel rendre ses justes arrêts. Qu'il nous rende dignes seulement de combattre le vainqueur!

Messieurs, nous nous sommes donné une grande tâche; elle n'est point achevée; néanmoins, ce que nous avons accompli avec l'aide de Dieu doit nous

remplir d'une invincible espérance. Après bien des efforts et bien des combats, dans un lambeau de la patrie déchirée nous nous sommes fait une nouvelle patrie. Une république chrétienne s'est échappée, sanglante, mais pure et pleine de vie, des serres de la république sociale. Tout ce que la folie furieuse de nos anciens concitoyens veut abattre et anéantir se relève et prospère parmi nous. Le peuple qui nous a donné sa confiance n'avait jamais outragé les autels du Christ; béni dès ce monde, il a été choisi pour les défendre. Plus sage que tant de faux sages qui se sont perdus eux-mêmes après avoir abusé les multitudes, ce généreux peuple a discerné la pierre angulaire de l'édifice social. Il a posé la famille, la propriété, l'ordre et la paix sur le seul fondement qui les puisse porter; il a voulu et su n'être libre que sous la loi du devoir. Grace à son courage, nous avons bâti pendant que la terre tremblait. Nous avons donné sur la terre un asile à Dieu, insolemment et follement chassé de partout; nous lui avons rendu un royaume parmi les hommes. Il y règne, maître de toutes les volontés, appui de tous les courages, espoir et consolation de tous les cœurs. Vous savez quelles bénédictions nous ont récompensés, quels prodiges nous ont soutenus, quels miracles nous ont sauvés. Tous nous sentons cette vertu secrète qui sort de la tombe de nos martyrs, et qui nous anime à suivre leur exemple; mais, comme nous devenons plus forts après qu'ils ont péri, ne semble-t-il pas que leur sang enrichit le sol en même temps qu'il crie pour nous vers le ciel? En vain le père meurt et le fils est au combat : la charrue, guidée par la débile main des enfans et des femmes, n'en creuse pas un sillon moins fécond, et le citoyen revenu de la guerre trouve son champ couvert d'une moisson qu'il n'a pas semée. Nous avons pu, presque sans argent et sans impôts, soutenir une lutte gigantesque; l'instruction est distribuée partout, jusque dans nos camps; les malades sont soignés partout, les pauvres assistés partout, et nous n'avons ni budget de l'instruction publique, ni budget des pauvres. Pour subvenir à de si grands besoins et à de si pressans devoirs, il nous a suffi d'accueillir les prêtres, les saintes femmes que la république sociale n'a pu égorger. Cette armée de serviteurs et d'esclaves volontaires du pauvre s'est mise à l'œuvre avec tout le zèle de la charité. Elle a prié et travaillé pendant que nous combattions; elle a élevé l'esprit public à un degré de vertu et de foi que nous-mêmes n'espérions pas.

Cet esprit est notre salut; il sera le salut de l'humanité. C'est pour l'avoir étouffé que les sociétés succombent; elles ne se relèveront comme nous et ne renaîtront qu'avec lui. Lui seul, nous le voyons, inspire et soutient les dévouemens sans nombre que nécessitent les misères inhérentes à la condition humaine; lui seul, en donnant satisfaction et soulagement à ces misères, contient, apaise, supprime dans la foule des petits et des derniers d'ici-bas les révoltes formidables de l'orgueil, de l'envie, du désespoir. En lui sont vraiment la liberté, l'égalité et la fraternité. Par lui, nous avons pu réaliser bien au-delà tout ce que le socialisme prétendait faire. Le socialisme annonçait une création nouvelle, et il expire en enfantant le néant. Nous avons humblement invoqué l'esprit de foi, et l'immuable vérité se manifeste, nouvelle et toujours la même, par une résurrection. Nous devons au peuple, nous devons à la patrie, à l'humanité et à nos ames de ne point laisser la flamme du christianisme s'éteindre ou s'affaiblir parmi nous. Cette considération qui inspire tous nos règlemens

a été la loi de nos relations avec la république constitutionnelle. Nous sommes en parfait rapport d'amitié, d'alliance, nous fesons cause commune contre les socialistes; mais nous n'avons pas cru le moment arrivé de conclure une union plus complète, quelque désirable qu'elle fût d'ailleurs. La république constitutionnelle, née, en même temps que nous, des mêmes événemens, des mêmes périls, des mêmes efforts, n'a pas apprécié comme nous la cause des désastres dont nous avons tous souffert; nous ne concevons pas de la même manière ce que nous appelons la liberté. Les événemens, l'expérience, beaucoup de besoins identiques, un mutuel désir de concorde et d'agrandissement, nous mettront d'accord. Assurés qu'on ne traitera point de nous sans nous, que nous ne perdrons rien de ce que nous avons conquis, nous attendrons sans entêtement, sans impatience et sans faiblesse le jour cent fois heureux où, sur l'autel relevé de la grande patrie, nous brûlerons tous nos drapeaux pour n'en avoir qu'un seul aux mains de la justice et de la paix. (La séance continue.)

XIV.

(La capitale de la république sociale. Rue silencieuse et déserte. Plusieurs maisons en ruine. L'herbe pousse entre les pavés. A l'extrémité, la rue est coupée par une barricade, au bas de laquelle se cache un homme déguenillé. Un autre homme, en blouse, franchit la barricade. Ces deux hommes, se voyant face à face, s'observent avec une certaine inquiétude.)

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Citoyen, je suis un pauvre ouvrier sans ouvrage. J'ai faim.

L'HOMME EN BLOUSE.

Moi aussi.

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Mais tu as de quoi manger : tu portes un pain sous ta blouse.

L'HOMME EN BLOUSE.

Moi!

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Je le sais. Je t'ai suivi. Deux fois par semaine, tu vas chercher ce pain à l'entrée du faubourg. Donne-m'en un morceau.

L'HOMME EN BLOUSE.

Ce pain, que je paie au poids de l'or, est tout ce que j'ai pour nourrir une femme et trois enfans.

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Donne-m'en un morceau; je n'ai pas mangé depuis deux jours. Il faut que je mange ou que je meure. (Il montre un pistolet.)

L'HOMME EN BLOUSE.

Je suis armé aussi.

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Donne-moi un morceau de pain, et ne nous tuons pas. Si par hasard on venait au bruit et qu'on te trouvât un pain, tes enfans ne verraient ni le pain ni toi.

L'HOMME EN BLOUSE.

Prends;... mais tu m'arraches le cœur. (Il lui donne un peu de pain.)

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Mon pauvre ami, j'en suis bien fâché. Je te dirais, si cela pouvait te consoler, que tu sauves la vie à un homme de lettres célèbre, à un ancien ministre, à un membre marquant de plusieurs de nos anciennes assemblées.

L'HOMME EN BLOUSE.

Cela ne me console aucunement.

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Je ne t'en veux point.

L'HOMME EN BLOUSE.

Et moi je t'apprends, s'il est nécessaire de te montrer ce que tu as fait avec tant d'autres, que tu manges la dernière bouchée de pain d'un millionnaire.

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Tu ne m'apprends rien. Pour se procurer deux pains toutes les semaines, il faut avoir un reste de coffre assez bien garni; mais le temps approche où tu pourras refaire ta fortune. Quant à moi, mon industrie est pour long-temps supprimée. Si tu avais par la suite besoin d'un précepteur.....

L'HOMME EN BLOUSE.

Je ne te choisirais pas.

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Je sais tenir une classe, et je suis d'une assez jolie force sur la guitare. L'enseignement serait ma vocation. Cependant je me contenterais d'être valet de chambre ou portier. Je vaux mieux que ma mine et mes anciennes professions. Je suis devenu honnête homme, je voudrais faire une bonne fin.

L'HOMME EN BLOUSE.

Espères-tu vraiment que nous sortions bientôt de l'affreux état où nous sommes?

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Nous avions annoncé aux Cosaques que nous irions délivrer nos frères les Russes. Les Cosaques nous ont répondu qu'ils viendraient délivrer leurs frères les honnêtes gens. Je ne crois pas que nous délivrions les Russes.

L'HOMME EN BLOUSE.

Sais-tu quelque chose?

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Je sais qu'il est défendu de donner les mauvaises nouvelles.

L'HOMME EN BLOUSE.

Mais les bonnes?

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Oh! pour les bonnes, c'est différent. Nous avions un dernier général qui semblait capable. A la suite d'un combat dont ses soldats ont paru trop fiers, il a été arrêté par l'ordre du dictateur et fusillé cette nuit.

L'HOMME EN BLOUSE.

L'assaut ne peut tarder?

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Fi donc! les murailles de la capitale du socialisme vont tout à l'heure se déplacer d'elles-mêmes, et par leur masse mettre l'ennemi en fuite. (Coup de canon.)

L'HOMME EN BLOUSE.

En attendant, voici son canon.

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

C'est le nôtre. Ne lis-tu pas les bulletins? Tous les coups de l'ennemi ratent. Aucun ne porte. (Une bombe tombe dans la rue.) Tu vois bien! Si tu m'en crois, nous irons causer ailleurs. (On entend une cavalcade.)

L'HOMME EN BLOUSE.

Qu'est-ce qui vient là?

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Fuyons! c'est le Vengeur. Nous avons moins à craindre des boulets de l'ennemi que de ce fou furieux et des bandits qui l'accompagnent. (Ils sortent.)

XV.

LE VENGEUR. (Il est à cheval, seul à vingt pas d'une faible escorte.)

Je suis vaincu. L'humanité m'échappe et retourne au joug du Christ. Ce qu'elle a souffert ne m'a pas donné la joie que j'en attendais. (Il regarde autour de lui.) Elle se souviendra de moi pourtant. Voici le grand bazar, le centre de l'activité, des richesses, des plaisirs. Voici ces rues traversées jadis de tant d'équipages, illuminées de tant de feux, décorées de tant de merveilles. Je les ai parcourues alors, inconnu, méprisé, chargé de misère, dévoré d'envie. L'herbe y pousse aujourd'hui sous les pieds de mon cheval, et ce qu'elles conservent d'habitans se cache dans les ruines quand je passe! Qui m'aurait dit que je verrais cela, et que mes vœux ne seraient pas remplis, et que mon cœur ne serait pas content, et que ma fureur, déchaînée au milieu de ce sang et de ces ruines, rugirait de son impuissance?... (Entre Galuchet, à cheval, suivi de Chenu et de quelques autres.) Qu'y a-t-il?

GALUCHET.

La brèche est ouverte; l'assaut sera donné dans une heure; la troupe hésite, et le peuple murmure. Il faut capituler.

LE VENGEUR.

Il faut mourir et que l'ennemi ne trouve ici que des cadavres et des ruines.

GALUCHET.

Il faut capituler.

CHENU ET LES AUTRES.

Il faut capituler! il faut se rendre!

VOIX DANS L'ESCORTE.

A bas le dictateur!

LE VENGEUR, se tournant vers l'escorte.

Traîtres et lâches! (Il tire son épée.)

GALUCHET, passant derrière le Vengeur.

Tiens, voilà ton affaire! (Il le frappe.)

CHENU.

Tiens! brigand, oppresseur du peuple! (Il frappe.)

LES AUTRES.

Tiens! tiens! (Tous frappent. Le Vengeur tombe percé de cent coups.)

GALUCHET.

Mes amis, le tyran est mort! Souvenez-vous que c'est moi qui l'ai tué! Nous sommes libres! Vive la paix! vive le commerce! vive le plaisir! vive l'empereur! (A Chenu.) Vite, en parlementaire aux avant-postes! et n'oublie rien de ce que tu dois dire. (Ils sortent. Presque au même instant le père Alexis franchit la barricade.)

XVI.

LE PÈRE ALEXIS.

Grand Dieu! grand Dieu! juge terrible! c'est assez de colère; miséricorde, ô mon Dieu! (Il aperçoit le Vengeur.) Voici l'homme qu'on vient de massacrer. Voyons s'il respire encore. (Il s'approche du Vengeur, le relève et l'assied près d'un mur.) Mon frère! mon frère!

LE VENGEUR, avec effort.

Qui es-tu?

LE PÈRE ALEXIS.

Je suis prêtre, et je viens vous ouvrir le ciel.

LE VENGEUR.

Il n'y a pas de ciel pour moi.

LE PÈRE ALEXIS.

Qui que vous soyez et quoi que vous ayez fait, le ciel ne se fermera pas à votre repentir.

LE VENGEUR.

Laisse-moi, je suis le Vengeur, et je ne veux pas me repentir. (Il meurt.)

LE PÈRE ALEXIS.

Malheureux! le seul VENGEUR est là-haut; tu n'étais que la vengeance! (Il ferme les yeux du cadavre, prie un moment et s'éloigne.)

LOUIS VEUILLOT.

L'ESPAGNE

DEPUIS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

II. — SITUATION INTÉRIEURE.[1]

L'imprévu a joué le principal rôle dans la situation extérieure de nos voisins. L'intelligente fermeté du cabinet Narvaez a transformé en gage de sécurité les menaces que leur apportait l'ambition de l'Angleterre; l'Espagne a été diplomatiquement émancipée par ce qui devait l'asservir, ouverte à toutes les alliances européennes par ce qui devait l'isoler. L'imprévu a-t-il exercé la même action sur sa situation intérieure? A comparer la multiplicité exceptionnelle des dangers qu'a fait surgir le contre-coup de février avec le succès exceptionnel de la résistance, on est tenté de le croire. Le parti modéré, qui jusque-là n'avait tour à tour tenu tête aux carlistes et aux exaltés qu'au prix de longues luttes et d'accablantes alternatives, les a, cette fois, vaincus d'emblée et sans peine; et dans quel moment? dans un moment où les deux factions confondaient à Madrid leurs tentatives, à Londres leurs programmes, en Catalogne et en Navarre leurs soldats; dans un moment où la propagande républicaine venait joindre à ce double effort de l'insurrection

(1) Voyez la livraison du 1er juin.

un effort de plus. Eh bien! j'ai hâte de le dire, il n'y a rien d'anormal et de factice dans la consolidation subite du parti modéré. Le gouvernement avait préparé de longue main ces résultats, et il a su les utiliser à propos, ce qui est le grand point; sa part est encore ici assez belle, mais c'est surtout en elle-même, dans le reclassement naturel de ses intérêts, dans la transformation nécessaire et prévue de ses partis, que l'Espagne a trouvé les élémens de sa reconstitution. Voilà le fait caractéristique et capital de la situation que nous voudrions étudier. C'est la guerre civile qui abdique et la véritable révolution qui commence : révolution étrange qui, par une rassurante transposition de tous les précédens, de toutes les analogies, a pour condition essentielle l'ordre, pour modérateur le peuple, pour point d'appui les hautes classes, pour moteur intéressé le pouvoir.

Pourquoi finit la lutte? comment s'engage la révolution? Ce sont là deux questions qui dominent toutes les autres et qu'il convient d'examiner successivement.

I.

L'accord des trois élémens montemoliniste, exalté proprement dit et républicain dans le diminutif de guerre civile qui vient d'expirer entre l'Èbre et les Pyrénées est incontestable. La junte *libérale* de Perpignan et la junte républicaine de Bayonne ont favorisé tour à tour l'expédition de Cabrera en Catalogne et celle d'Alzáa en Navarre. Ces deux juntes correspondaient à Pau avec un comité mixte, et à Toulouse avec un comité montemoliniste central, lesquels recevaient de Londres des ordres et de l'argent. Les ordres venaient de la petite cour du prétendant, et l'ancien ministre exalté Salamanca expédiait les fonds. Où les prenait-il? Je ne veux accuser personne, mais il est constant que le prétendant d'une part, M. Salamanca et trois banquiers de ses amis d'autre part, ont successivement échoué dans leurs tentatives d'emprunt, et, par une coïncidence singulière, les dépenses secrètes du *Foreign-Office* ont atteint en 1848 un chiffre relativement exorbitant. Comment expliquer d'ailleurs, si ce n'est par certaines connivences officielles, les nombreuses expéditions de fusils faites d'Angleterre vers l'Espagne, à une époque où les mesures exceptionnelles décrétées contre le chartisme faisaient planer une surveillance rigoureuse et continue sur cette branche de la production britannique? Ajoutons que des canons sortis des arsenaux de la Grande-Bretagne ont été également dirigés vers la Méditerranée, et que ce fait, dénoncé à temps, ne put être justifié que par un malentendu. Mais à quoi bon rester dans le domaine des rapprochemens et des mystères? Les scrupules de lord Palmerston n'étaient-ils pas ici fort à l'aise?

N'avait-il pas formellement déclaré dans ses dépêches que la distinction faite jusque-là par l'Angleterre entre le parti carliste et le gouvernement d'Isabelle résidait tout entière dans les promesses de liberté constitutionnelle proclamées par celui-ci? Or, au moment même où le noble lord accusait (on sait avec quel fondement!) le cabinet Narvaez de ressusciter l'absolutisme, le comte de Montemolin adhérait, lui, par un manifeste dont on ne contestera pas l'à-propos, aux idées et aux besoins de l'époque. N'était-on pas fait pour s'entendre? Cabrera a été plus explicite encore. La Catalogne et l'Aragon ébahis ont vu le nom du comte de Morella au bas de proclamations où les mots d'humanité, de progrès, de liberté, émaillaient de démocratiques malédictions contre le despotisme de Madrid. Cabrera humanitaire et jurant haine aux tyrans! voilà, à coup sûr, une des bonnes excentricités de cette année 1848. Je n'ai pas à raconter les exploits de cette coalition errante; elle n'a pas réussi à réaliser une seule combinaison stratégique. Cabrera, après avoir rallié en Catalogne les débris de la bande d'Atmeller, se dirigeait avec confiance vers le Haut-Aragon, où un mouvement exalté éclatait à point nommé pour favoriser sa jonction avec la bande républicaine qui venait de pénétrer en Navarre, et qui elle-même devait être appuyée sur ses derrières par une diversion montemoliniste du général Alzáa : cette longue ligue insurrectionnelle fut instantanément coupée et écrasée en ses trois points principaux. Refoulé dans la Haute-Catalogne, séparé des débris de sa troupe, abandonné par ses officiers, traqué à la fois par l'armée et la population, Cabrera s'est résigné à mener durant quelques mois, dans les montagnes, une existence d'obscur bandit, écrivant lettres sur lettres au prétendant pour le presser de venir se montrer. Celui-ci n'est venu se montrer qu'à nos gendarmes. Plus irrité que découragé, rappelé même, dit-on, Cabrera n'a plus hésité dès-lors à quitter une partie où le principal intéressé ne semblait vouloir mettre ni le cœur ni la main, et le fort Lamalgue a été la dernière étape de cette bruyante insurrection qui avait pour elle le concours de trois drapeaux, une ligne expéditionnaire de cent lieues, des intelligences à Madrid, à Saragosse, à Séville, à Cadix, à Gibraltar, des éclaireurs armés sur presque toute l'étendue des côtes, un crédit à Londres, des magasins à Woolwich et à Portsmouth.

D'où provient cet immense et subit avortement? J'en pourrais trouver l'explication matérielle dans le soin qu'avait pris le gouvernement espagnol de recueillir peu à peu et sans bruit, ces dernières années, les armes à feu disséminées chez les paysans, — dans la vigueur des premières opérations militaires, qui n'a pas permis aux diverses bandes insurrectionnelles de s'agglomérer, — dans l'habile système de battues organisé en Catalogne, système qui avait le double avantage de soumettre tous les points suspects à une surveillance continue, sans fa-

tiguer ni fractionner les troupes constitutionnelles. Le concours si imprévu donné à la police espagnole par notre police républicaine n'a pas peu contribué d'ailleurs a déconcerter et à éventer les plans des factieux; mais la cause de cet avortement est surtout morale, au fond des choses, dans le principe même de l'insurrection. Des trois factions que cette insurrection avait groupées, l'une, la faction républicaine, n'a jamais eu de raison d'être; les deux autres n'en ont plus.

Vieux cri de guerre contre les nobles, les rois et les prêtres, aphorismes à la mode sur la tyrannie du capital, le droit au travail et ce qui s'ensuit, rien n'était oublié dans les manifestes républicains qui, après la révolution de février, ont inondé la Péninsule; rien, si ce n'est deux choses : la logique et l'à-propos. Ces deux thèmes de déclamations ont en effet, chez nos voisins, le double tort de frapper à vide et de s'infirmer l'un l'autre en beaucoup de points.

Où trouver d'abord ici les élémens d'un 93? Serait-ce dans l'oppression aristocratique? Dessaisie de temps immémorial de tous droits féodaux, assujétie aux charges communes, sauf d'insignifiantes exceptions qui ont pour pendant des charges exceptionnelles, la grandesse espagnole en est à peu près réduite aux quelques priviléges de fait que donne la fortune, priviléges purement politiques, qui n'ont dès-lors rien d'oppressif pour les masses, qui s'exercent même au profit des masses. Trop riche en effet et d'ailleurs trop fière pour rechercher les emplois, qu'elle abandonne presque entièrement à la classe moyenne, la haute aristocratie a pu devenir le point d'appui naturel de toutes les réformes tentées ou opérées dans le domaine fiscal, administratif et judiciaire, centre des seuls abus, des seules exactions dont les masses aient à souffrir. C'est ainsi que le parlement espagnol a plus d'une fois offert le spectacle d'un sénat libéral en face d'une seconde chambre rétrograde. Quant au principe aristocratique en soi, il n'a rien d'irritant, rien qui porte ombrage aux susceptibilités populaires, dans un pays où la hiérarchie nobiliaire embrasse une notable partie de la population et descend, en certaines provinces, jusqu'au prolétariat. Là où s'arrête la hiérarchie, les mœurs y suppléent. Qu'y a-t-il au fond de cet orgueil égalitaire qui, depuis soixante ans, bat chez nous en brèche toute supériorité sociale? De l'envie, c'est-à-dire un aveu d'infériorité. L'orgueil espagnol est plus intelligent, trop convaincu pour se ravaler jusqu'à l'envie. N'étant pas contestée, la grandesse, à son tour, croit pouvoir se dispenser d'être exclusive; elle n'a pas intérêt à agrandir des distances que personne ne songe à combler, et c'est une autre source de bons rapports entre les deux classes. Du sentiment aristocratique découle ainsi l'égalité pratique, qui permet à l'Espagne d'attendre fort patiemment l'égalité républicaine.

Le trône, chez nos voisins, s'abrite sous le même principe que l'aris-

tocratie. Je ne sais plus quel ancien écrivain a dit : « La France est le royaume des conséquences. » L'Espagne, elle aussi, est le royaume des conséquences, raisonneuse et logique avant tout. La hiérarchie sociale admise, le bon sens pratique du peuple espagnol ne la comprendrait pas sans sommet. — *Viva la reyna, aunque no lo merezca* (1) ! criaient, il y a onze ans, les gardes nationaux mécontens de Saragosse en repoussant la bande de Cabañero : voilà cette nuance. Ajoutons que l'excessive décentralisation de l'ancien régime n'a jamais permis au peuple espagnol de résumer ses griefs dans la royauté. Les innombrables franchises du clergé, de la noblesse, des corporations, des provinces, des communes, du personnel administratif lui-même, rétrécissaient à tel point le cercle d'action du *rey neto,* qu'il aurait pu envier les prérogatives de maints rois constitutionnels. Le nouveau régime a plutôt étendu qu'affaibli le pouvoir royal; mais la centralisation a beaucoup à marcher, chez nos voisins, avant d'atteindre la limite où elle cesse d'être bienfaisante pour devenir tracassière. Où est la cause du gaspillage et des exactions bureaucratiques? Dans l'indépendance que laissaient et que laissent encore en partie aux agens secondaires du fisc, de la justice, de l'administration, l'insuffisance du contrôle gouvernemental et un népotisme passé à l'état de règle. Tout ce qui tend à centraliser l'action officielle est donc un bienfait immédiat pour les masses qui paient les frais de ce gaspillage et de ces exactions. Le pouvoir royal est ici pour long-temps dans cette position singulière, qu'il ne peut s'accroître qu'aux dépens des abus, qu'il se popularise en se fortifiant. Accepté dans son principe, sans responsabilité réelle dans le passé, n'ayant qu'une action libérale et progressive dans le présent, quel prétexte laissait-il à la propagande républicaine? Et de fait, les manifestes anti-monarchiques dont l'Espagne a été inondée durant quelques mois se réduisaient à de nébuleuses divagations, à quelques aphorismes de la force de celui-ci, que jetait de temps en temps à la poste de la rue Jean-Jacques Rousseau un certain M. Abdon Terradas : « La haine des rois est la première vertu civique. » M. Terradas est décidément trop avancé pour l'Espagne, qui ne mérite pas la sollicitude de M. Terradas.

Serait-ce dans l'influence ecclésiastique enfin qu'un 93 espagnol trouverait un prétexte à ses fureurs? Encore moins. L'abolition des couvens a détruit cette influence en ce qu'elle avait d'excessif. On peut même dire que le libéralisme révolutionnaire a beaucoup dépassé dans cette voie la limite que lui traçaient et le vœu et les intérêts immédiats des masses. A force d'être absorbans, les accaparemens monastiques avaient cessé d'être onéreux. Immensément riches, dégagés par l'esprit même de leur institution de l'égoïsme de famille et des tentations du

(1) « Vive la reine, qu'elle le mérite ou non ! »

luxe, la plupart des couvens remettaient la dîme aux familles peu aisées, accordaient aux fermiers des baux avantageux, et trouvaient encore dans leurs revenus, volontairement réduits de moitié et souvent des deux tiers, le moyen de faire d'innombrables aumônes. Le clergé séculier n'était pas moins charitable. Je prouverais aisément que l'église espagnole donnait annuellement aux classes nécessiteuses, tant en secours directs que sous forme de revenus abandonnés, une valeur de plus de quarante millions de francs, répartie sur moins d'un million de têtes. Quel programme républicain réaliserait aussi largement le droit à l'assistance? Il n'est pas jusqu'au problème de l'instruction gratuite à tous les degrés dont le clergé espagnol n'ait donné une large solution, bien autrement large que celle que promettent aujourd'hui les alchimistes de la république rouge : les étudians pauvres des principales universités étaient nourris par les couvens. L'économiste et le philosophe eussent trouvé là beaucoup à redire; mais ce n'est pas la question. Lorsque le radicalisme espagnol prend texte des tendances religieuses du parti modéré pour mettre en avant le fantôme de la domination monastique, il soulève contre lui-même les souvenirs et les appétits populaires qu'il entreprend d'ameuter. Quel principe lui restait-il donc ici à invoquer contre le clergé? Un seul, la liberté de conscience, mot parfaitement vide dans un pays exclusivement catholique. L'Espagne ne peut guère s'éprendre d'un bien dont elle ne trouverait pas l'emploi. Où la foi suffit, qu'importe la liberté?

Le triple mot d'ordre de notre première révolution ne peut donc pas réveiller en Espagne le moindre écho dans les masses. L'autel est ici hors de cause. Le trône et l'aristocratie y représentent bien moins la résistance que le mouvement. Le peuple, enfin, s'y rattache par ses mœurs à l'aristocratie, par son intérêt au trône, par ses regrets et ses croyances au clergé.

Le mot d'ordre de 1848 devait être moins compris encore chez nos voisins. Parlerons-nous du droit au travail? De toutes les fantaisies que se permet le béotisme imitateur des radicaux espagnols, voilà à coup sûr la plus excentrique. Cette théorie malsaine a besoin, pour éclore, de l'humide serre-chaude des manufactures, et l'Espagne, à d'insignifiantes exceptions près, n'a pas besoin d'être industrielle. La révolution économique opérée par les machines n'a donc pas eu en Espagne de contre-coup sensible. Les bras y font beaucoup plus défaut au travail que le travail aux bras. Quant aux deux autres promesses du socialisme, elles sont, on l'a vu, une apologie implicite des couvens qui les réalisaient, et par suite une cause d'impopularité pour le parti radical, principal moteur de la suppression des couvens. En prônant le droit à l'assistance et l'instruction gratuite, il dresse son propre acte d'accusation.

Ainsi, la propagande démocratique et sociale, à quelque date qu'on la rattache, sous quelque aspect qu'on l'étudie, est un non-sens en Espagne. Les passions de 93, les folies de 1848 ne répondent à rien ni dans les sentimens, ni dans les mœurs, ni dans les intérêts du pays. Faut-il s'étonner du ridicule *fiasco* de cette propagande? Accueillie avec un parfait dédain en Navarre, en Aragon, à Madrid, en Andalousie, elle n'a guère recruté pour partisans que quelques *trabucayres* de Catalogne, politiques fort accommodans de leur nature et qui avaient une trop longue pratique du socialisme pour s'effaroucher de la théorie.

Avec des antécédens bien autrement sérieux, la faction des exaltés proprement dits, celle qui visait à ressusciter le mot d'ordre insurrectionnel de 1836 et de 1840, et qui s'intitulait dans ses manifestes l'armée libérale, n'a pas mieux réussi. C'était inévitable : cette faction n'avait plus ni chefs, ni soldats.

L'état de siége est venu paralyser à temps le groupe parlementaire qui, dans les insurrections précédentes, lui avait servi de levier et de prête-nom, et la révoltante franchise de lord Palmerston, je l'ai dit un autre jour, n'y a pas moins contribué que l'état de siége. Le mot de patrie n'est pas encore un mot usé dans la Péninsule. L'opposition espagnole ne s'est pas encore élevée à la hauteur de ces abstractions humanitaires qui bourraient hier de manifestes français les fusils déchargés à Rome sur les soldats français et qui appelleraient demain les Cosaques, si S. M. Nicolas Ier consentait à devenir socialiste. Beaucoup de notabilités progressistes qui, à d'autres époques, avaient accepté le concours de l'Angleterre, ont plus ou moins ouvertement renié cette fois une cause devenue exclusivement anglaise. Le duc de la Victoire et M. Olozaga entre autres, sollicités à Londres de prêter leur influence à l'intrigue carlo-exaltée, ont répondu, dit-on, par le plus énergique refus. Cette intrigue n'a rencontré dans l'opposition parlementaire que deux adhérens, M. Salamanca, dont l'éclectisme agioteur est au-dessus de certains scrupules, et M. Escosura, sorte de fantaisiste politique que tous les drapeaux connaissent, que tous les extrêmes attirent, et que devait doublement séduire l'amalgame de ces deux extrêmes : légitimisme et démagogie.

Avec son point d'appui parlementaire, la faction exaltée avait perdu la majeure partie de son personnel d'insurrection. On ne saurait trop le répéter, quel était l'élément militant dans les mouvemens soi-disant progressistes de 1836 et de 1840? L'élément contrebandier, appuyé et soudoyé par l'Angleterre. La diplomatie britannique poursuivait vivement à ces deux époques la conclusion d'un traité de commerce qui eût fait de l'Espagne une province anglaise. Le gouvernement espagnol voulait de son côté la réforme douanière, mais une réforme vi-

vifiante qui rattachât à la Péninsule, avec les intérêts anglais, ceux de la France et du reste du continent. De là cette coalition : dans des vues diamétralement opposées, les contrebandiers et l'Angleterre étaient également intéressés à repousser un abaissement général des tarifs qui eût enlevé à celle-ci ses chances d'accaparement commercial, à ceux-là leur industrie. La preuve qu'ici les principes n'étaient guère en jeu, c'est que l'insurrection de 1843, qui a rouvert l'Espagne au parti modéré, a eu pour théâtre les mêmes centres, pour personnel les mêmes populations, pour meneurs les mêmes hommes, à peu d'exceptions près, que l'insurrection de 1840, cause de l'expulsion de ce parti (1). C'était logique; le *Foreign-Office* venait de profiter de l'isolement diplomatique d'Espartero pour lui arracher un projet de traité dont l'accomplissement aurait porté un coup mortel à la contrebande des cotons. Un intérêt analogue à celui qui, trois ans auparavant, avait jeté nos prétendus progressistes dans les bras de l'influence anglaise, les soulevait contre cette influence. Là est aussi le secret du ridicule avortement de la faction exaltée de 1848. Qu'aurait, en effet, gagné la corporation contrebandière à seconder les manœuvres de M. Bulwer? Le réveil des exigences contre lesquelles elle avait dû s'insurger en 1843, exigences qui se seraient reproduites cette fois d'une façon plus impérieuse encore, car la révolution de février venait de briser le lien de famille qui unissait la France à l'Espagne; la politique anglaise eût désormais régné à Madrid sans contre-poids. A part quelques petites bandes recrutées çà et là sur les côtes par les agens de M. Bulwer, les contrebandiers se sont donc abstenus. On comprend quel vide a dû jeter dans la faction exaltée la neutralité subite de *soixante mille* hommes (2), tous aguerris, tous armés, unis d'un bout à l'autre de la Péninsule par une sorte de franc-maçonnerie, appuyés par des capitaux énormes, secondés par la bourgeoisie marchande des villes, que la rigueur des anciens tarifs associait forcément à l'intérêt contrebandier. Voilà comment cette faction, trois fois si formidable, deux fois maîtresse du pouvoir, s'est vue tout à coup réduite à errer humblement et en sous-ordre du drapeau montemoliniste au drapeau républicain.

L'insuccès du montemolinisme tient à des causes analogues. Comme

(1) Ajoutons que le parti modéré, à peine rentré aux affaires, a pu reprendre, sans soulever les moindres protestations, cette fameuse réforme des municipalités dont la simple annonce avait servi de signal officiel à l'insurrection de 1840 : nouvelle preuve que la question politique n'avait été ici qu'un prétexte, un mot d'ordre de convention.

(2) A la fin du dernier siècle, Florida Blanca évaluait à *cent mille* le chiffre des contrebandiers. L'émancipation de l'Amérique espagnole, qui recevait toutes ses importations de la métropole et qui fournissait ainsi à l'industrie contrebandière la moitié de ses consommateurs, explique cette réduction. Depuis Florida Blanca, la population de la métropole s'est accrue d'environ un tiers en sus.

l'ancien parti exalté, l'ancien parti carliste n'était qu'une coalition, un assemblage d'exigences hétérogènes qui, aujourd'hui, sont ou divisées ou désintéressées.

On a voulu voir dans le parti carliste espagnol le pendant du légitimisme français : où est la similitude? Dans les idées ultra-monarchiques, le bon plaisir de Ferdinand VII restaurant l'ancienne règle d'hérédité était-il plus contestable que le bon plaisir de Philippe V détruisant cette règle? Logiquement, les adorateurs du passé avaient ici deux raisons pour une d'accepter l'ordonnance royale du 5 avril 1830, qui n'était qu'un retour à la vieille loi fondamentale. Au point de vue légitimiste, le testament de Ferdinand VII avait donc pour lui le droit et la tradition, avant même que la sanction des cortès l'eût légalisé au point de vue libéral. Ainsi l'a compris la haute aristocratie espagnole, qu'on ne peut cependant soupçonner d'hostilité au dogme monarchique : à de rares exceptions près, elle n'a pas donné d'adhérens à don Carlos. Le principe mis hors de cause, que restait-il du parti carliste espagnol? Deux intérêts : l'intérêt des libertés basques et celui des priviléges du clergé, l'un essentiellement démocratique, l'autre essentiellement absolutiste, mais qui, ayant tous deux à redouter les tendances du parti libéral, officiellement représenté par Isabelle II, s'étaient ralliés d'un tacite accord à don Carlos, adversaire officiel d'Isabelle et de ce parti. Or, ces deux intérêts sont aujourd'hui désarmés.

A la suite du traité de Bergara, les *fueros* basques ont été confirmés, « sauf en ce qui touche à l'unité constitutionnelle de la monarchie. » La loi qui doit définir cette restriction est encore à faire; on semble éluder, de part et d'autre, un règlement de comptes qui pourrait tout remettre en question; mais, en attendant, les provinces s'administrent elles-mêmes, sont exemptées ou à peu près de la conscription et considérablement privilégiées dans la répartition de l'impôt général. Elles ont tout ce que leur garantissait don Carlos, moins la guerre et les désastres que don Carlos leur apportait. Le doute qui peut planer sur l'interprétation définitive de la loi de 1839 n'est-il pas d'ailleurs pour les Basques un nouveau motif de soutenir le parti modéré, qui leur a donné d'incontestables témoignages de loyauté et de bon vouloir, et de repousser le montemolinisme, aujourd'hui réduit à faire des avances aux adversaires les plus systématiques des fueros, aux exaltés?

L'élément religieux de l'ancien parti carliste est également hors de cause. La loi qui suspendait, dès 1845, la vente des biens nationaux avait préparé la réconciliation du gouvernement et du saint-siége; l'avénement de Pie IX l'a accomplie. *Roma locuta est, causa finita est,* dit un adage de droit espagnol, et le clergé, sans excepter ceux des prélats qui avaient exercé une action dirigeante dans le parti carliste, s'est franchement rallié aux nouvelles institutions. C'était d'ailleurs

son intérêt bien entendu. Au moment même où le montemolinisme aux abois faisait, en Catalogne, un suprême appel aux sympathies exaltées, le gouvernement défendait contre les orateurs exaltés le projet de dotation du clergé et du culte. La nouvelle dotation se compose du revenu des biens rendus à l'église, de la rente de la *cruzada* (dispense pour le maigre), de celle des commanderies et maîtrises vacantes ou à vaquer et dont le clergé lui-même aura l'administration, enfin d'un appoint que le clergé prélevera directement sur les propriétés rurales et urbaines, au prorata et en déduction de la cote immobilière de chaque contribuable, et qu'il lui sera loisible de prélever soit en argent, soit en produits. Ce système concilie tous les droits, prévient tous les froissemens : c'est à la fois une excellente opération financière, en ce sens que l'état aliène à leur ancienne valeur vénale des biens qui, vu leur origine, n'étaient dans ses mains qu'une valeur dépréciée, — un bienfait pour le contribuable des campagnes, à qui les paiemens en nature sont beaucoup plus faciles que les paiemens en numéraire, — un allégement de responsabilité pour le fisc, puisque le clergé devient l'administrateur et le collecteur de son propre budget, et, — ce qui n'est pas moins important, — une garantie de concorde entre l'église et le gouvernement, dont les questions de salaire auraient aigri tôt ou tard les rapports. Un dernier point reste à régler : celui de l'organisation même du clergé. Une loi vient de donner au gouvernement plein pouvoir de se concerter à cet effet avec la cour de Rome, et la solution ne peut soulever aucune difficulté sérieuse. L'expédition de Gaëte, d'une part, a confirmé le saint-siége dans ses intentions bienveillantes. L'unité de croyance religieuse, d'autre part, en écartant ici le thème si épineux de la liberté de conscience, rend le gouvernement de très bonne composition en ce qui touche aux rapports de l'église et de l'état. Tout se réduit à combiner la question d'économie, devenue facile par suite des extinctions nombreuses qui ont eu lieu dans le personnel ecclésiastique depuis quinze ans, avec les exigences que permettent au culte catholique les précédens et les mœurs du pays. La modification des circonscriptions ecclésiastiques, qui, sur certains points du royaume, sont beaucoup trop multipliées, conciliera ces deux intérêts. L'église espagnole ne peut pas espérer sans doute de reconquérir son ancienne position, mais elle accepte loyalement cette nécessité : ses membres les plus éminens sont les premiers à appuyer de leur concours, à provoquer même par leurs conseils les mesures de transaction qui peuvent hâter le règlement de la question religieuse. Et, d'ailleurs, à qui pourrait-elle demander mieux? Serait-ce à l'absolutisme? Vaincu à Bergara, il s'est suicidé à Londres par les incartades démocratiques du nouveau prétendant. Serait-ce à l'idée démocratique elle-même, à je ne sais quel système

de liberté illimitée qui cherchait naguère la théocratie dans le radicalisme, et qui, pour affermir le principe d'autorité dans les ames, secondait involontairement l'œuvre de ceux qui sapent ce principe dans la rue? Encore moins. Dans le milieu absolutiste où ses griefs l'avaient parqué jusqu'à ces derniers temps, le clergé espagnol a pu échapper à cette contagion passagère. Il n'a pas abdiqué un seul instant son ascendant modérateur, et, pour payer son tribut aux illusions dont je parle, triste symbole d'une époque où tout, même ce qui était fait pour ne jamais faiblir, aura eu son heure de faiblesse, il n'irait pas choisir le moment où l'expérience les condamne, où d'éloquens et courageux regrets viennent les rétracter.

On peut mieux s'expliquer maintenant l'impuissance des tentatives républicaines, exaltées et montemolinistes. Les divers intérêts qu'elles avaient convoqués autour de leur drapeau n'ont pas répondu à ce triple appel. Les uns n'existaient pas, les autres étaient ou neutralisés ou satisfaits. A d'autres époques, l'insurrection eût pu trouver un dernier point d'appui dans ces myriades d'employés et d'officiers que chaque flot politique apportait et que le flot suivant remportait dans l'opposition; mais le temps a peu à peu réduit ce personnel parasite, et six ans de calme, répit depuis long-temps inconnu chez nos voisins, ne lui ont pas permis de combler les vides que la mort, la vieillesse, la reprise même des affaires, qui a ouvert aux ambitions individuelles de meilleures issues, avaient opérés dans ses rangs. La sagesse du gouvernement a fait le reste. Au risque d'un élargissement passager des cadres de l'armée et de l'administration, il a reconnu une bonne partie des droits qu'avaient créés les précédentes fluctuations politiques. C'est après tout de la bonne économie financière. Il n'y a pas de gouvernement si cher qui ne coûte encore moins cher qu'une insurrection.

D'autres causes sont venues favoriser le triomphe du gouvernement. Les capitaux, puissance énorme, quoi qu'on dise, et que leur abstention forcée rendait indifférens à la politique, ont subitement afflué en Espagne. Il y a deux ou trois ans, des centaines de sociétés anonymes, dont la brusque irruption rappelait presque la fièvre industrielle qui s'empara de nous en d'autres temps, naissaient sur tous les points du territoire à l'ombre du régime réparateur qu'apportait le parti modéré. Beaucoup ont disparu, mais après avoir imprimé à l'activité nationale une impulsion très rassurante pour l'ordre; d'autres ont réussi et créé des intérêts nombreux qui sont pour l'ordre autant d'auxiliaires directs (1). Les mesures prises par le gouvernement pour faciliter la

(1) Comme symptôme de la reprise des affaires ou de l'accroissement de bien-être qui en est le signe, nous prendrons le revenu des tabacs. Le chiffre de ce revenu, qui est en Espagne un thermomètre aussi infaillible que celui de l'octroi chez nous, s'est graduellement accru, depuis 1843, époque où le parti modéré a repris le pouvoir, de 57 pour 100.

réconciliation de l'Espagne et du saint-siége avaient puissamment contribué à cette subite confiance des capitaux, en rassurant les détenteurs des biens ecclésiastiques déjà aliénés. Tandis que la sécurité renaissait en haut, d'innombrables causes de froissement disparaissaient en bas. M. Mon supprimait une foule de petites taxes, dont la perception était aussi gênante pour le contribuable que difficile pour le trésor, et les remplaçait par une taxe unique, basée sur la propriété immobilière et celle des troupeaux. Cette taxe ne flotte qu'entre 10 et 12 pour 100 des revenus. L'extrême modération du nouveau régime fiscal ne devait pas faire regretter aux populations rurales le temps où deux partis, deux gouvernemens à la fois, sous forme d'impôts ordinaires très vexatoires, d'impôts de guerre et de réquisitions militaires, venaient leur enlever et le fruit et l'instrument de leur travail. Le souvenir de ces épreuves, la crainte de les recommencer, l'expérience des bienfaits de l'ordre, leur ont subitement donné ce qui jusqu'ici leur manquait : un esprit public. Sur beaucoup de points, les paysans, naguère spectateurs indifférens ou haineux de luttes où ils croyaient n'avoir rien à perdre, quel que fût le vainqueur, les paysans, cette fois, se sont mis spontanément à la poursuite des bandes factieuses, et ce concours inattendu n'a pas peu facilité les mesures stratégiques qui ont prévenu l'agglomération des insurgés. Je m'arrête. — Ces progrès, ces transformations morales, ces déplacemens d'intérêts et de tendances qui changeaient autour du gouvernement les haines en neutralité, la neutralité en concours, toutes les résistances en forces, tous les anciens dangers en garanties, tout cela n'eût servi à rien sans la vigoureuse attitude du cabinet Narvaez.

Au moment de la secousse de février, le gouvernement espagnol a pu s'appuyer sur une majorité compacte, je le veux bien : Louis-Philippe n'en avait-il pas une aussi ? Cinq ans de calme et de prospérité renaissante avaient intéressé l'Espagne à la politique d'ordre. L'enjeu de la France était-il moins fort ? Privées de leurs anciens auxiliaires, les diverses factions qui ont essayé de mettre à feu l'Espagne n'étaient en somme, même en réunissant leurs efforts, qu'une misérable minorité. N'est-ce pas aussi une misérable minorité qui a révolutionné la France, et l'Autriche, et la Prusse, et Naples, et la Toscane, et les États-Romains ? Mais là s'arrête l'analogie. Seul le gouvernement espagnol n'a pas faibli; seule l'Espagne a été sauvée. Le cabinet Narvaez a compris et il a compris à temps, c'est l'essentiel, que l'heure du combat n'était pas l'heure des transactions, que toute concession faite à l'émeute était un encouragement pour l'émeute, un conseil d'hostilité pour les douteux, un ordre d'abstention pour les amis, une révolution enfin. Qui avait tort ? Pendant que de la Méditerranée à la Baltique, du Danube aux Pyrénées, le continent est en feu, le seul coin

de terre où la révolution trouvât naguère asile est le seul pacifié. L'Europe ensanglante vingt champs de bataille, l'Espagne passe la charrue sur les siens. Paris, Vienne, Berlin, Rome, Naples, sont condamnés à chercher un moment de répit dans l'état de siége; l'Espagne trouve un repos durable dans la réconciliation de ses partis. Nos prisons regorgent, les siennes s'ouvrent à deux battans. Nous ne savons plus où mettre nos déportés, elle rappelle tous ses émigrés.

II.

Le cabinet de Madrid a su utiliser sa victoire. A peine maître de la situation, il a proposé une mesure devant laquelle étaient successivement tombés deux gouvernemens, mais dont l'ajournement paralysait tout progrès matériel et moral en Espagne : la réforme générale des tarifs douaniers.

Les momens étaient précieux. Pour la première fois, les préoccupations de nationalité, les scrupules plus ou moins intelligens de libéralisme dont s'était jusque-là compliquée cette question, n'étaient pas en éveil. Les progressistes avaient autrefois accusé la France de provoquer la réforme douanière dans l'intention de fortifier au-delà des Pyrénées, à la faveur de l'extension des rapports commerciaux des deux pays, l'ascendant de sa politique modératrice et de ses intérêts de famille : par la nature même de nos institutions républicaines, par l'inaction de notre diplomatie depuis février, nous échappions désormais à ce double soupçon. Qui l'avait d'ailleurs formulé jusqu'ici? La Grande-Bretagne, dont les calculs de monopole commercial ne pouvaient pas s'accommoder, nous l'avons dit, d'un abaissement général des tarifs. Or, l'impression de l'incident Bulwer était encore récente. Le *Foreign-Office*, par l'audace de ses prétentions de protectorat et de ses menées montemolinistes, s'était enlevé le droit d'exploiter des sentimens, des principes, qu'il avait brutalement outragés ou reniés. Il n'en avait plus surtout le moyen : l'ambassade anglaise de Madrid, ce quartier-général de guerre civile, où l'insurrection était sûre de trouver à point nommé l'encouragement pécuniaire de ses projets, la sanction de sa victoire, l'inviolabilité de sa défaite, l'ambassade anglaise était fermée cette fois. Quant à l'élément contrebandier, l'intérêt qui l'avait détaché des dernières tentatives factieuses subsistait toujours. S'il ne voulait pas d'un abaissement général des droits de douanes, il ne voulait pas non plus d'un traité avec l'Angleterre, conséquence à peu près inévitable du renversement des modérés. L'enjeu était au moins douteux, la partie dangereuse à coup sûr, témoin la rude leçon que le cabinet de Madrid venait de donner à d'autres insurgés. Restait l'élément ma-

nufacturier. Il est numériquement très faible. Cette industrie catalane des cotons, qui a servi de prête-nom à tant de complications politiques et commerciales, n'emploie que trente et un mille ouvriers, et élabore moins d'*un million* de kilogrammes de matière première, ce qui correspond à peine au cinquième des besoins de la consommation intérieure; mais elle avait eu jusqu'ici deux auxiliaires formidables : les susceptibilités nationales et l'intérêt contrebandier (1). On vient de voir que ce double appui lui faisait défaut. Réduite à ses propres forces, intimidée par l'attitude du gouvernement, qui avait eu la prévoyance de maintenir en Catalogne le déploiement de forces nécessité par les dernières tentatives insurrectionnelles, désarmée enfin de tout grief raisonnable par la protection exceptionnelle dont la favorisait encore la réforme proposée, l'industrie catalane s'est bornée, cette fois, à quelques protestations sans écho. Aucun danger n'est venu peser sur les délibérations des chambres, et, après six semaines d'une discussion approfondie, où se révèlent d'immenses progrès dans la science économique, le nouveau tarif a été adopté. C'est toute une révolution.

Je n'exagère rien. Le nouveau tarif n'est, si l'on veut, qu'un pas assez timide du système prohibitif au système protecteur; mais il a pour résultat, ce qui est immense ici, d'anéantir la contrebande. Le droit sur les tissus de coton, qui jusqu'ici étaient prohibés, sera de 35 à 40 pour 100, ce qui donne à l'importation légale un avantage énorme sur la fraude, dont le taux d'assurance flottait entre 60 et 90 pour 100. Sur les lainages et les tissus de soie qui paieront, ceux-ci de 30 à 45 pour 100, ceux-là de 25 à 50 pour 100, la différence est beaucoup plus faible : cette différence reste même en faveur de la fraude pour certaines soieries; mais, comme le gouvernement a l'initiative des évaluations qui serviront de base à la perception des droits, il ne dépend que de lui de neutraliser ici l'intérêt contrebandier. La toilerie est dans les mêmes conditions. Quant aux autres articles, qui sont taxés de 10 à 20 pour 100, ils appartiennent forcément désormais au commerce légal. Or, veut-on savoir ce que gagnent le consommateur, la production et le trésor, à cette disparition de la contrebande? Quelques chiffres déduits des faits actuels en donneront l'idée.

M. Mon évalue à près de 80 millions de francs l'impôt que payaient les consommateurs à l'importation des cotons étrangers. La fraude prélevant jusqu'ici sur ces articles une prime de 70 pour cent en moyenne, et le maximum des droits qui viennent d'être fixés ne dépassant pas 40 pour cent, la consommation nationale bénéficie, par la réforme

(1) La communauté d'intérêts prohibitionistes n'était pas le seul mobile de l'alliance des manufacturiers et des contrebandiers. Plusieurs manufacturiers spéculaient eux-mêmes sur la contrebande. Des tissus qui portaient l'estampille de certaines fabriques de Catalogne étaient d'origine étrangère.

douanière, d'une économie de plus de 30 pour cent, soit, sur 80 millions de francs, plus de. 24,000,000

Les articles autres que la toilerie, les tissus de soie et de laine, sont considérablement dégrevés. Sur ces importations qui, pour 1846, s'élevaient à plus de 100 millions de francs, la consommation gagnera au moins 10 p. cent 10,000,000

Ce qui porte à 34,000,000

de francs le profit qui résultera immédiatement pour les consommateurs de l'établissement du nouveau tarif. C'est l'équivalent d'un neuvième de dégrèvement sur la totalité des impôts.

Néanmoins c'est surtout comme producteur que le contribuable gagnera à la réforme douanière. Pourquoi l'Espagne, avec son immense excédant de richesses agricoles et minérales, est-elle l'un des pays les plus pauvres d'Europe? Parce qu'elle manquait de bras pour utiliser cet excédant et de débouchés pour le placer. La réforme douanière aura pour effet immédiat de donner au travail national les soixante-mille recrues qu'elle enlève à la contrebande, et, pour effet indirect, d'élargir tous les marchés extérieurs de la Péninsule. Sous l'ancien système, l'Espagne n'avait, officiellement parlant, aucun titre à réclamer des concessions douanières, car les productions des autres pays ne pénétraient sur son marché qu'en bravant des droits excessifs ou des prohibitions, c'est-à-dire malgré elle. Désormais les rôles se transposent. Les divers pays qui alimentent la consommation espagnole ont intérêt à ménager un débouché devenu facile, et que le gouvernement, au moyen d'évaluations différentielles, peut restreindre ou agrandir à son gré. La suppression de la contrebande, en ajoutant à la balance douanière un grand nombre de valeurs qui jusqu'ici n'y avaient pas figuré, donnera en outre à l'Espagne des droits entièrement nouveaux à la réciprocité commerciale des autres marchés.

Essayons d'évaluer approximativement la créance que le nouveau régime douanier va donner à la production espagnole sur les divers centres d'importation.

En 1846, l'excédant des importations sur les exportations était d'à peu près. . . . . 22,000,000 fr.

Les tissus de coton coûtant au consommateur 30 pour 100 moins cher, la consommation s'accroîtra presque immédiatement dans la même proportion et remontera à l'évaluation actuelle de 80 millions de francs. Si l'on déduit de ce chiffre le montant des droits à percevoir par la douane espagnole, qui ne sauraient être portés au compte de l'industrie étrangère, il reste, pour la *valeur réelle* des cotons importés, à peu près. 50,000,000

A reporter. . . . . 72,000,000 fr.

Report.	72,000,000 fr.
De la comparaison des statistiques officielles de l'Espagne avec celles de l'Angleterre, de la France et de la Belgique, qui n'ont aucun intérêt à exagérer l'évaluation des produits qu'elles exportent, il résulte que la contrebande avait, dans l'importation espagnole des lainages, soieries et toileries, une part d'à peu près.	10,000,000
Sur les autres articles mentionnés précédemment, une baisse de prix de 10 pour 100 doit provoquer un excédant proportionnel de consommation, soit.	10,000,000
Dès que le nouveau tarif aura produit ses conséquences naturelles, l'Espagne verra donc s'ouvrir un surcroît de débouchés, qui provoquera chez elle un surcroît de production et de richesse d'une valeur annuelle de.	92,000,000 fr.

Une bonne partie de cet excédant s'éparpillera en salaires, se traduira par de nouveaux accroissemens de consommation, et ira, sur les marchés extérieurs, créer de nouveaux droits de réciprocité à la production espagnole. Le reste se convertira en capitaux industriels et agricoles, et fomentera annuellement à l'intérieur la production de valeurs décuples. Si l'on étudie ces contre-coups de production et de consommation pour une période de dix années, les chiffres s'amoncellent, les progressions se précipitent avec une merveilleuse rapidité.

L'état n'a rien à envier au consommateur et au producteur.

L'anéantissement de la contrebande a pour premier résultat politique et financier d'enlever aux tentatives séditieuses un budget considérable et une armée de soixante mille hommes. En supposant que, dans ces conditions de sécurité, le budget de la guerre puisse être réduit d'un quart seulement, ce sera là déjà pour le trésor une économie annuelle de plus de. . .	20,000,000 fr.
Un droit moyen de 37 pour 100 sur l'importation des cotons rapportera au fisc à peu près autant.	20,000,000
En prenant 40 pour 100 comme moyenne des droits à prélever sur les lainages, soieries, toileries dont l'importation échappait jusqu'ici à l'action de la douane, on trouve un autre excédant de recettes de.	4,000,000
Pour tenir compte de quelques déficits possibles, nous négligeons les accroissemens probables qui se manifesteront pour les autres articles. Reste l'augmentation de matières imposables qui résultera de l'accroissement progressif de la production nationale. En nous en tenant à 92 millions, premier terme de cette progression, et en n'évaluant la totalité des impôts directs et indirects qui l'atteindront au passage qu'à 20 pour 100, nous arrivons à un autre surcroît de revenu de.	19,000,000
Ce qui porte, sous forme de dépenses en moins et de recettes en plus, le bénéfice presque immédiat du trésor à.	63,000,000 fr.

C'est près d'un quart d'augmentation sur le budget des recettes.

Ainsi, dégrèvement pour les contribuables et le trésor d'une part, accroissement constant de revenu pour les contribuables et le trésor d'autre part, tel sera le premier résultat de la réforme des tarifs. L'Espagne se débattait, depuis plus d'un demi-siècle, dans un effrayant dilemme financier : la gêne de l'état, conséquence naturelle de l'appauvrissement du pays, se traduisait par des augmentations d'impôt qui ne faisaient qu'accélérer cet appauvrissement. Au lieu de s'annihiler l'une l'autre, ces deux forces vont désormais se prêter un mutuel appui. Les charges du trésor diminuant et ses recettes s'accroissant, le crédit de l'état s'améliorera dans la même proportion, et la hausse des fonds publics, c'est l'abaissement de l'intérêt de l'argent, la facilité des emprunts agricoles et industriels, l'accroissement de la production et de la consommation qui réagit à son tour sur la situation du trésor, premier mobile de ce progrès. N'est-ce pas ce rigoureux enchaînement d'effets et de causes qui, sous le dernier régime, fit s'accroître la fortune publique et privée de la France d'à peu près 50 pour cent (1)? L'Espagne ne peut pas espérer moins, car elle est bien plus éloignée de son maximum normal de bien-être que la France de la restauration, et il lui reste un bien plus grand nombre de forces productives à utiliser.

Au point de vue politique et moral, les résultats ne seront pas moins importans.

Depuis cinquante ans que les finances espagnoles sont en désarroi, les divers gouvernemens ont dû recourir à des expédiens de crédit si nombreux, que des millions de familles sont aujourd'hui créancières du trésor. Trop dépréciées pour créer un lien pécuniaire entre les détenteurs et l'état, ces créances ne servaient qu'à maintenir de perpétuelles causes d'aigreur contre le gouvernement, en qui tous les mécontentemens personnifient volontiers l'état. Si les finances se relèvent, les valeurs dont il s'agit reprendront une consistance graduelle, rattacheront à la cause de l'ordre d'innombrables intérêts, et l'exagération même de la dette sera devenue un gage de sécurité intérieure. Ce n'est pas tout. Par suite d'un népotisme invétéré, qui faisait jusqu'ici considérer les emplois comme un patrimoine de famille, la concussion était devenue, dans les rangs inférieurs de certaines administrations, l'état normal. Le mauvais état des finances ajoutait à cette démoralisation. Mal payés, ayant à réclamer des arriérés considérables, les employés trouvaient tout naturel et tout simple de prélever au passage sur les recettes du trésor une partie de ce que le trésor leur devait, et,

(1) C'est dans cette proportion que s'était accru le budget des recettes, bien qu'aucune aggravation d'impôt ne fût venue l'influencer. Je demande grace, en passant, pour quelques lieux communs. Nous avons fait tant de chemin depuis dix-huit mois, que les banalités économiques de la veille sont presque les hardiesses du lendemain.

quand ces recettes étaient insuffisantes, ils ne reculaient pas devant certaines exactions pour les grossir. On avait plusieurs fois essayé de couper court au mal par des renouvellemens de personnel. Rien n'y faisait. Les mises en retraite ou en disponibilité qu'entraînaient ces tentatives de réforme ne servaient qu'à multiplier les surcharges du trésor et à accroître l'impuissance de l'état. De plus en plus mal payés et par suite de plus en plus rapaces, les employés de fraîche date faisaient regretter leurs prédécesseurs. L'Espagne expérimentait avant nous, quoique sous une autre forme, que les satisfaits coûtent encore moins cher que les hommes nouveaux. De cette déconsidération du personnel administratif naissaient des inconvéniens très graves. Le peuple ne voyait plus derrière l'administration l'état. Il n'y voyait qu'une bande de rançonneurs avides dont il était parfaitement légitime d'éluder l'action. Toute idée de légalité était éteinte dans les masses, toute notion de droit public renversée. La suppression de la contrebande, qui a déjà pour effet immédiat de ramener dans l'orbite légale une notable partie de la population, aura pour effet indirect de tarir la source du mal. Les finances relevées et les employés mieux payés, le gouvernement aura dans ses mains un infaillible instrument d'épuration administrative. Une administration juste et respectée rendra la légalité légitime et respectable pour les masses. Ai-je besoin de dire qu'en dehors de l'intérêt financier et des questions de moralité qui se rattachent à cette réforme, ce sera encore un immense résultat politique? Il y a en Europe, près de nous, un autre pays qui n'a pas été même ébranlé par le cataclysme de 1848, et ce n'est pas à la puissance de son mécanisme social qu'il le doit. Les causes de dislocation y sont au contraire accumulées dans des proportions effrayantes; mais ce pays est le seul où l'illégalité, qui, partout ailleurs, devient presque du bel air, soit considérée comme une honte. C'est le seul où le génie indigné d'un grand orateur, cherchant à frapper un coup décisif sur une assemblée que laissait presque froide l'exposé de faits révoltans, ait osé et pu concentrer le suprême effort de son éloquence dans cet admirable cri : « Messieurs, je crois que cela est contraire à la loi! » C'est la patrie de Pitt.

Étudiée de près, cette réforme des tarifs, si insignifiante au premier abord et dont la timidité a dû faire sourire plus d'un économiste, cette réforme est donc bien une révolution dans l'acception la plus large du mot. C'est la régénération matérielle et morale de l'Espagne.

Le cabinet Narvaez ne se borne pas à donner au pays l'instrument de ce double progrès; il met lui-même la main à l'œuvre.

Sous l'influence des mesures prises par M. Mon pour arriver au règlement de la dette tant extérieure qu'intérieure, les fonds publics éprouvent un mouvement de hausse encore assez lent, mais soutenu.

La banque de Saint-Ferdinand a été réorganisée, ses émissions sagement limitées, sa réserve métallique confiée à une administration distincte et soustraite ainsi aux fluctuations que peut subir le compte personnel des actionnaires. Des mesures sévères ont mis fin à un agiotage scandaleux, qui, par des accaparemens concertés de numéraire, avait fait hausser le change des billets jusqu'à 15 pour 100. La banque de Saint-Ferdinand, dont l'intervention n'était quelquefois qu'un embarras financier de plus, est redevenue aujourd'hui un puissant moteur de crédit. Son papier est en faveur, ses actions ont monté de 40 pour 100.

Le travail a reçu comme le crédit une impulsion bienfaisante. Les routes sont réparées, les voies d'eau s'améliorent ou s'achèvent, des chemins de fer sont commencés. La création d'un vaste ensemble de chemins vicinaux reliera bientôt toutes les parties du territoire à ces artères vivifiantes. Enfin le gouvernement poursuit en ce moment à Lisbonne la conquête de deux lignes fluviales que la nature avait ouvertes aux productions du centre et de l'ouest de l'Espagne, mais que les hasards de la politique ont fermées. Je parle du Tage et du Duero. Ces deux fleuves, qui ont leur source et la majeure partie de leur parcours en Espagne, débouchent, comme on sait, en Portugal. Le gouvernement espagnol en avait jusqu'ici vainement sollicité l'ouverture; par un contrecoup assez bizarre de l'abaissement des tarifs espagnols, c'est maintenant au Portugal à la désirer. Ce petit pays était en effet le principal entrepôt de la contrebande anglaise en Espagne. Le trésor et les particuliers y perdent, par la réforme de M. Mon, à peu près le plus clair de leurs ressources, et tout les sollicite à chercher dans une union douanière la compensation de ce mécompte imprévu. La position tout exceptionnelle du Portugal vis-à-vis de l'Angleterre peut seule compliquer cette question, dont la France, disons-le en passant, aurait bien, elle aussi, quelque intérêt à se préoccuper; mais la solution finale n'est plus douteuse. Oporto et Lisbonne seront tôt ou tard des ports espagnols.

En même temps qu'il prépare des débouchés pour la production, le cabinet de Madrid la fomente. Les capitaux consacrés à des travaux d'irrigations et les terrains que vivifieront ces irrigations viennent d'être temporairement exemptés, les uns de tout impôt, les autres de tout surcroît d'impôt. L'état reboise ses domaines et oblige, sur toute l'étendue du territoire, les communes à reboiser les leurs. L'enseignement agricole enfin va prochainement pénétrer dans le plus humble village et frapper de mort ce système de jachères qui anéantit actuellement plus de la moitié de la richesse foncière du pays.

Dans un autre ordre d'améliorations, l'initiative officielle n'est ni moins directe ni moins féconde. En attendant que des extinctions graduelles et l'amélioration des finances lui permettent de réformer de

fond en comble la vieille administration, le gouvernement porte une main hardie aux principaux abus. Le personnel des douanes a été organisé à la française et soumis à un contrôle qui garantit l'entière efficacité des nouveaux tarifs. La manie des emplois, cette grande maladie sociale de l'Espagne, s'abattait, depuis quelque temps, de préférence sur les fonctions civiles : une loi vient de régler et d'entourer de conditions sévères l'admission et l'avancement dans la plupart de ces fonctions. L'organisation judiciaire a également subi des modifications importantes. Une forte impulsion vient d'être donnée à l'enseignement primaire. La bienfaisance publique a été organisée, la législation commerciale simplifiée, la législation pénale mieux graduée : faute d'une bonne échelle de peines, les crimes étaient de temps immémorial, en Espagne, plus nombreux que les délits. La police a été centralisée, et l'établissement d'un système de télégraphes complète cette sage mesure. Le mal social est enfin cerné, traqué de toutes parts, frappé tout à la fois dans la cause et dans l'effet. Théoriquement, plusieurs de ces réformes laissent encore à désirer : c'est peut-être leur mérite. Si le cabinet Narvaez a franchi sans encombre des questions contre lesquelles s'étaient brisés la plupart des autres gouvernemens, c'est que, le premier, il a su sacrifier la théorie à la pratique, faisant au besoin la part du feu, ne brusquant rien avant l'heure, sauf à profiter de l'heure; appliquant en un mot, selon le vœu trop long-temps méconnu du pamphlétaire Larra, des remèdes espagnols à des maux espagnols.

Et maintenant, nous le demandons : l'Espagne est-elle suffisamment vengée de trente années de dédain? Le Job des peuples n'aurait-il pas le droit de laisser tomber à son tour l'injure sur le sanglant fumier où s'étalent ces orgueilleuses civilisations d'hier? Il fait mieux : il hérite de leurs dépouilles. A tout équilibre qui se rompt, à toute force qui s'arrête, à tout intérêt qui s'engloutit de ce côté-ci des monts, correspondent chez lui un intérêt qui se fonde, un progrès qui s'éveille, une réconciliation qui s'accomplit. La contrepartie se poursuivra-t-elle jusqu'au bout? Il ne faut jurer de rien, et les Espagnols y marchent. C'est à la France de s'arrêter si elle peut. Quoi qu'il en soit, nous sommes avertis. Si de nouveaux abîmes nous appellent, si nous sommes condamnés à revoir ces heures où chaque pensée est un coup de fusil, chaque bruit un écroulement, chaque question posée au sombre avenir la sombre question d'Hamlet, ceux de nous que ne pourraient plus séduire les douceurs d'une acariâtre patrie auront un moyen tout simple de retrouver la France de 1830 : c'est d'émigrer en Espagne.

GUSTAVE D'ALAUX.

LE

ROMAN ANGLAIS CONTEMPORAIN.

ANGELA. — MORDAUNT-HALL,
by the author of *Emilia Wyndham*. London, 1848 et 1849. Henry Colburn.

Plus d'un théologien sensible a dû s'apitoyer sur la destinée de ces pauvres enfans morts sans baptême, dont les ames à demi écloses s'envolent pour l'éternité dans les limbes. Il y a bien des œuvres suaves qui vont, en naissant, s'effacer dans les limbes de ce monde, l'oubli! Que leur a-t-il manqué? Ce suprême je ne sais quoi qui est le sacrement du génie. C'est une grande tristesse littéraire de songer au sort de ces créations intéressantes et incomplètes. Hélas! des ames tendres, des cœurs embaumés, des imaginations florissantes exhalent un jour dans des pages gracieuses ou passionnées les plus intimes effusions de leur vie, et tout cela s'ira perdre dans le néant où disparaissent le rayon qui s'éteint, le son qui expire, le parfum qui s'évapore! Je ne me résigne point à cette fatalité. Je résiste à comprendre que ce qui a vécu puisse mourir. Aussi, lorsque je rencontre des œuvres semblables, il me semble qu'il y a une sorte de piété littéraire à prolonger leur existence d'un écho ou d'un reflet. Tel est l'office que je voudrais remplir aujourd'hui à l'égard de deux romans anglais anonymes : *Angela* et *Mordaunt-Hall*.

Romans anonymes! En fait de romans anglais, ce sont ceux que je préfère. Quel est le charme qui fait qu'en voyage nous suivons de l'œil

en rêvant, au bord de la route, le château qui se cache au fond des avenues, ou la maisonnette qui rit au soleil derrière sa tonnelle de vignes? C'est le mystère. Dans ces nids de poésie et d'amour, nous logeons nos chimères chéries. Sur ce noble perron, à cette verte croisée, nous nous attendons, comme Rousseau, à voir paraître un être élégant et doux qui nous donne l'hospitalité dans sa vie, et de cette vie nous faisons un roman. Les habitations connues ne nous inspirent point ces rêves. J'éprouve un sentiment de ce genre devant les romans anonymes. J'aime que mon goût pour l'œuvre ne soit point offusqué par la notoriété de l'écrivain. Il me semble alors que j'entre dans la familiarité attachante d'un ami inconnu. Je me trace de lui une image de fantaisie. En un mot, les romans sans nom d'auteur me paraissent plus romanesques.

Romans romanesques! Me sera-t-il permis de dire aussi que ce sont les romans que j'aime le mieux. Hélas! cette alliance de mots n'est plus un pléonasme. Dans ce siècle de socialisme, et avec la manie raisonneuse de notre pays, nous avons détourné le roman de sa franche nature. Nous n'y avons plus cherché la peinture sincère et émouvante des accidens de la vie. Nous l'avons transformé en instrument de polémique. Nous avons renversé, pour le roman, l'adage qu'on applique à l'histoire : nous l'écrivons, non pour conter, mais pour prouver. Nous avons bâti des œuvres d'imagination sur des syllogismes, comme les géomètres construisent des figures pour démontrer leurs théorèmes. On a publié des romans contre et pour des institutions. Peut-être y a-t-il des gens qui voient dans cette violence exercée sur l'art une des qualités dont on fait le plus d'honneur à l'esprit français, l'amour de la logique, le besoin de généraliser et de conclure. Soit; mais, en introduisant la logique des théories modernes dans le roman, nous en avons chassé la spontanéité, la fidélité, la naïveté, qui en sont la vie et l'attrait. En créant le roman humanitaire, nous avons tué le vrai roman, le roman de *bonne foi*, le roman romanesque. Ah! que *le Juif errant* fait regretter *Amélie Mansfield* et *le Doyen de Killerine!*

Tout autre mérite mis à part, il semble que les Anglais aient plus que nous l'instinct et la fibre du roman romanesque. Aujourd'hui encore, quoiqu'ils n'aient pas entièrement résisté à l'invasion de la philosophie sociale dans le roman, cette maladie a fait chez eux bien moins de ravages que parmi nous. Notre XVIIIe siècle, qui fut si épris des romans anglais, et le plus romanesque de nos romanciers, l'abbé Prévost, qui contribua tant à répandre ce goût en France, trouveraient encore dans les romans anglais de notre temps une moisson aussi originale et aussi riche. Cela tient sans doute à un caractère essentiel du génie anglais. En littérature de même qu'en politique, en philosophie et dans leurs mœurs, les Français répugnent à la spontanéité indivi-

duelle, au caprice, à l'accident, au fait isolé; ils veulent suivre des règles convenues, des déductions logiques, des routes alignées, pour arriver à des résultats généraux. L'Anglais, au contraire, reste personnel en tout et toujours. Le fait l'intéresse et le préoccupe bien plus que la loi; il ne s'inquiète pas de ramener à une règle générale l'accident particulier, et d'un acte isolé il ne se croit point obligé de tirer une conclusion générale. Il y a entre les deux peuples la même différence qu'entre les deux sectes qui divisaient les scolastiques du moyen-âge : les Français croient aux idées abstraites, les Anglais aux choses contingentes; nous sommes réalistes, ils sont nominaux. Il y a donc plus de personnalité, plus de caprice, plus d'imprévu dans le caractère des Anglais; il y a plus d'accidens et de variété dans leur vie. Or, l'intensité et l'originalité des caractères, la variété des incidens dans la vie, sont les conditions fondamentales du romanesque. Donc, les Anglais sont plus romanesques que les Français. Et moi-même je viens de prouver ma thèse par un argument *à priori*, c'est-à-dire par un argument à la française.

Romans anglais, romans anonymes, romans romanesques, c'est le premier signalement qu'on puisse donner d'*Angela* et de *Mordaunt-Hall*. J'ajouterai que ce ne sont point des débuts. Une plume habile a raconté il y a quelques années, aux lecteurs de ce recueil, un des premiers romans publiés par l'auteur d'*Angela* (1). Aujourd'hui autant qu'alors, le nom et l'histoire de l'écrivain sont demeurés inconnus : cet écrivain est une femme, voilà tout ce qu'on sait. La femme a eu le pudique bon goût de garder le voile; mais ses œuvres récentes ont étendu doucement le gracieux succès de ses premiers livres.

C'est une des plus fières résidences seigneuriales de l'aristocratique Angleterre; c'est un des printemps anglais les plus suaves. Le fils du propriétaire de Sherington habite seul le château paternel, et passe quelques momens de vie végétative parmi l'épanouissement glorieux de ces riches campagnes. Charmant et singulier jeune homme! par sa figure et sa beauté, le modèle et l'idéal du jeune patricien anglais : l'œil si clair et si doux, si candide, presque enfantin, transparent de sincérité et d'innocence, méditatif pourtant et parfois chargé de vague mélancolie; la lèvre pleine, relevée d'une moustache légère et soyeuse; la chevelure tombant avec un élégant désordre autour d'un front large et pur. Il n'a pas vingt ans : il est encore dans ce printemps de la vie que les Anglais appellent l'heureux âge des *teens*. Ses parens l'ont pour ainsi dire laissé s'élever lui-même, comme s'ils avaient oublié qu'il doit être un jour pair d'Angleterre. Sa famille était en effet une famille de bohêmes comme il y en a trop dans les aristocraties. La

(1) Voyez, dans la livraison du 15 août 1846, l'article sur *Mount Sorel*.

mère, femme ardente, enthousiaste, pleine de talens, lisait le latin et le grec aussi bien que Jane Grey; mais cette instruction virile recouvrait mal les faiblesses et les préjugés de la femme. Le père, lord Missenden, était un insignifiant viveur : un homme de clubs, de dîners et de courses de chevaux, qui, à force de flâner dans Saint-James Street, de parier à Epsom et à Ascott, d'élever des chevaux qui perdaient toujours, avait fini par sentir la nécessité d'aller faire des économies sur le continent. Depuis plusieurs années, les Missenden vivaient donc à Rome, à Naples, à Florence; seulement le fils, Vavasour, venait chaque printemps en Angleterre. Il restait peu à Londres. Le monde l'ennuyait. Les promenades à cheval au parc, les bals, les mesquines conventions de la vie à la mode lui étaient insupportables. L'Italie avait fait de lui un peintre et un paysagiste; il aimait les gazons, les clairières, les taillis, les grands arbres, par-dessus tout les champs, et, pendant son séjour en Angleterre, il courait s'enfermer à Sherington.

Un matin, en contemplant les eaux, les pelouses, les arbres séculaires de Sherington, en suivant du regard les ondulations du radieux paysage fermé à l'horizon d'une ligne de collines bleuâtres, il fut attiré par le charme de ces lointains vaporeux, et il partit à pied, avec son bagage d'artiste, pour aller voir de près cette partie du pays qui lui était inconnue. Il erra long-temps dans la campagne et arriva fatigué devant une grande ferme. L'air de cette vieille construction en bois, flanquée de pignons immenses, aux poutres sculptées, l'élégance du vieux porche de la façade, la propreté de l'allée sablée qui y conduisait, la fraîcheur du jardin couvert de fleurs printanières, les grands arbres qui surplombaient la longue toiture du côté opposé à la façade, la poésie des bruits et de l'attirail de l'exploitation rustique, le ravirent. Il entra, et, pour se donner une contenance, demanda une tasse de lait à la première servante qu'il rencontra.

On le conduisit dans une vaste salle basse. Les fenêtres s'ouvraient vis-à-vis de deux noyers gigantesques, dont les énormes branches formaient une voûte haute et touffue au-dessous de laquelle on voyait le reste du jardin, et, au-delà, des échappées de bois et de champs. Un immense catalpa élevait à côté sa pyramide de fleurs blanches, qui se détachait comme un bloc de marbre sur le vert sombre des massifs. Ce frais abri recouvrait en ce moment un groupe doux et triste. Sous un des noyers dont les feuilles, baignées de lumière, versaient sur l'herbe épaisse des ombres moelleuses, était assise une femme malade enfoncée dans d'épais coussins, et auprès d'elle, sur un petit tabouret, une jeune fille lisait dans un livre. Sur la figure pâle, amaigrie, mais belle encore de la malade, retombaient des boucles et des tresses de cheveux noirs et lustrés échappés de son petit bonnet. Elle portait une robe de chambre blanche d'une propreté exquise, et, par-dessus, un

cachemire blanc était jeté en désordre sur ses épaules. Les marbrures rouges de la fièvre ajoutaient un charme douloureux à ce visage charmant. Elle avait les yeux fermés; ses sourcils, longs, noirs et relevés, descendaient sur sa joue. Lorsque la respiration de la malade s'embarrassait et qu'une toux courte et creuse secouait sa légère poitrine, la jeune fille assise auprès d'elle interrompait sa lecture, levait la tête vers elle, arrangeait le châle, pressait gentiment sa main pâle et décharnée, la regardait avec un air de compassion angélique, soupirait et se remettait à lire d'une voix plus basse et, si c'était possible, plus douce encore. C'était une fille de dix-neuf ans. Elle était vêtue d'une étoffe de coton simple, mais qui dessinait avec élégance les ondulations adorables de son corps flexible et gracieux. Sa petite tête, sa longue et délicate poitrine, les pures lignes de son profil, la suavité de sa bouche, l'innocence de son maintien lorsqu'elle était inclinée sur son livre, la tendresse de son regard lorsqu'elle se tournait vers la souffrante, un parfum indéfinissable de pureté, de simplicité, de bonté, une expression singulière de calme à la fois et de force, faisaient de cette jeune créature, assise à cette place sans se douter qu'elle pût être observée, un des êtres les plus aimables et les plus intéressans que Vavasour eût jamais rencontrés ou rêvés de sa vie.

La servante qui lui apporta la jatte de lait lui apprit le douloureux secret de ces deux femmes. La malade était la seconde femme d'un officier de l'armée anglaise, mort, sans laisser de fortune, quelques mois auparavant. Il avait eu d'un premier lit la jeune fille que contemplait Vavasour, Angela. Le capitaine Nevil avait laissé trois autres enfans en bas âge à sa seconde femme mourante. Cette pauvre famille, augmentée d'une vieille bonne, vivait de la petite pension de veuve de Mme Nevil; mais, à la mort de celle-ci, arrivée au dernier degré d'une maladie de poitrine, elle allait rester sans ressources. Alors les orphelins devraient quitter la ferme où la famille payait un modique loyer; Angela seule aurait à pourvoir, par son travail, à la vie de ces pauvres petits êtres. Telle était l'affreuse perspective qui torturait les derniers jours de la malade au moment où le hasard conduisit Vavasour dans cet intérieur touchant et désolé.

Vavasour apprit ou devina ces détails avec un serrement de cœur. Il voulut entrer dans l'intimité de ces affligées. Il revint bientôt rôder autour de la ferme, et, pour attirer l'attention d'Angela, pour arriver jusqu'à Mme Nevil et avoir accès dans la maison, il saisit un de ces prétextes, une de ces mille occasions qui, comme dit Sterne, « ne manquent jamais de se présenter aux voyageurs sentimentaux. » De peur d'effaroucher les jeunes femmes, il se donna pour un peintre en tournée, retenu à quelques lieues de là par des affaires d'art, et s'appela M. Carteret. Angela avait reçu une éducation soignée; sa belle-

mère, fille d'une artiste italienne, avait fait d'elle une forte pianiste : elle dessinait aussi et peignait. Le faux Carteret examina ses essais. Afin de se donner un droit d'assiduité auprès des Nevil, il offrit à la jeune fille de la perfectionner dans son art. Mme Nevil vit dans cette offre le moyen d'assurer à Angela une ressource de plus. Elle accepta. Alors commencèrent pour Carteret d'éternels voyages de Sherington à la ferme; alors mille incidens tour à tour tristes et charmans entrelacèrent les affections du jeune peintre et de sa douce élève. Cette histoire est écrite dans le roman avec une pénétrante finesse d'analyse, une délicatesse minutieuse, une sensibilité infinie. Vavasour, nature tendre, passive, rêveuse, se laissait aller à cette vie où le berçaient la compassion, la générosité et l'amour. Quoique aucune parole n'eût été prononcée entre eux à ce sujet, Angela, dans son chaste cœur, se sentait fiancée à Carteret, et la veuve mourait consolée lorsque, de sa chaise de douleur, elle contemplait ces belles têtes amoureuses penchées sur la table de travail; mais un jour Carteret disparut. On l'attendit avec anxiété, avec angoisse, avec désespoir. Il ne revint plus. Mme Nevil expira. Angela, deux fois frappée, deux fois délaissée, partit pour Londres. Il fallait qu'elle gagnât sa vie, celle de ses frères. Elle se crut sauvée le jour où elle trouva une place de gouvernante.

Je suspends l'analyse de cette simple histoire, pour placer ici quelques réflexions françaises. Je viens de rencontrer dans ce récit deux questions sociales que le romancier anglais n'a pas eu, grace à Dieu, l'idée de résoudre. Ce sont la question du sort des familles des officiers subalternes de l'armée anglaise et la question du sort des gouvernantes, deux formes cruelles du paupérisme bourgeois. En France, il eût bien fallu traiter ces questions-là. On n'eût pas été en peine de prouver que l'état social qui laisse dans l'indigence absolue les familles d'hommes qui ont passé leur vie au service du pays est un état social monstrueux et intolérable. On se fût surtout occupé de la question des gouvernantes, si elles remplissaient dans l'éducation une place aussi considérable en France qu'en Angleterre. Du reste, il semble qu'en Angleterre la question des gouvernantes soit à l'ordre du jour du roman. Voici trois héroïnes récentes prises dans cette classe : notre Angela, la Jane Eyre dont nous avons raconté l'histoire l'autre jour, et la Rebecca de la *Foire aux Vanités* (1). Il paraît même que la *Jane Eyre*, qui nous avait paru si innocente, a été accusée chez nos voisins d'esprit révolutionnaire et presque de socialisme. Le *Quarterly* a pris ce roman pour une protestation rebelle faite au nom des institutrices contre l'ordre social anglais. A ce plaidoyer de fantaisie, il s'est cru obligé de répondre non-seulement par une semonce morale, mais par

(1) Voyez la livraison du 1er novembre 1848, les livraisons des 15 février et 1er mars 1849.

la statistique chiffrée des bonnes œuvres fondées récemment pour venir au secours des gouvernantes. Du reste, le *Quarterly* n'a pas tort. Qu'est-ce que la révolution? C'est la révolte contre l'inégalité. Donc il n'y a pas en Angleterre de classe qui soit dans une situation plus révolutionnaire que celle des gouvernantes, car il n'y en a point qui ressente de plus près les blessures de l'inégalité. Ces jeunes filles et ces femmes que le besoin oblige à se consacrer à l'éducation au sein des familles patriciennes et opulentes, touchent à la domesticité par la dépendance de leurs services, à la condition supérieure par leur naissance et leur culture intellectuelle. Déclassées entre les maîtres et les serviteurs, parties de la pauvreté, elles ne côtoient les richesses et les délices du monde que pour retrouver à l'autre bout de leur vie, avec un sentiment plus amer, la plus stricte médiocrité, souvent même un dénûment absolu. Que faire? L'auteur d'*Angela* ne songe pas à nous le dire. Il ne peint pas le sort des institutrices pour réformer l'état. Il n'a cherché dans une des mille faces de la souffrance humaine qu'un élément d'émotion et de sympathie. Il a bien fait. Le devoir moral et social de l'artiste ne va pas plus loin.

Je ne retracerai pas les peines d'Angela. Elle entre d'abord chez une famille de parvenus, chez Mme Usherwood, dont le mari, qui a fait fortune par l'industrie, est devenu membre du parlement. Les Usherwood habitent une somptueuse maison dans l'un des plus beaux quartiers de Londres, à Lowndes-Square, entre Belgrave-Square et cette porte de Hyde-Park, où est la résidence du roi des parvenus contemporains, roi découronné en ce moment comme bien d'autres, M. Hudson. La pauvre Angela est opprimée par ces grossiers personnages. Heureusement elle gagne, chez eux, la sympathie d'une femme riche et influente, miss Joan Grant, dont la vie, troublée autrefois par une passion malheureuse, est entièrement consacrée au patronage des bonnes œuvres. C'est une création heureuse que cette Joan Grant, fervente chrétienne, quoique vivant au sein du monde, figure sereine et consolatrice, qui répand autour d'elle les conseils et les secours. Joan Grant fit sortir Angela de la maison des Usherwood, et la donna comme compagne et amie, bien plus que comme gouvernante, à une riche héritière, Augusta Darby. Cette rencontre devait décider de la vie d'Angela.

La famille Darby était, en effet, alliée à la famille Missenden. Augusta était la cousine de Vavasour. Il y a plus : dans la tête des parens, le mariage de Vavasour et d'Augusta était arrêté depuis leur enfance, et Augusta, élevée dans cette pensée, aimait Vavasour. C'était une jeune fille brillante, vive, impétueuse, résolue, un peu romanesque. Elle avait été lancée de bonne heure dans le plus épais du tourbillon mondain; elle s'y plaisait comme dans son élément. Elle rayonnait et triomphait dans l'éclat et le bruit des fêtes élégantes; elle aimait enfin ce

qu'abhorrait le plus l'ame rêveuse de Vavasour. Et pourtant, par l'excitation même du contraste, elle en éprouvait pour son cousin un amour plus vif. La sauvagerie distinguée de Vavasour, sa susceptibilité de sensitive, son dédain pour les vulgarités de la vie, son humeur songeuse, son talent d'artiste, faisaient de lui, aux yeux d'Augusta, un être bien supérieur aux jeunes gens irréprochables qui coquetaient autour d'elle au parc ou au bal. Après une longue séparation, une circonstance récente les avait rapprochés. Les Darby, voyageant en Italie, rencontrèrent les Missenden à Palerme. En ce moment, lord Missenden tomba malade; on crut sa maladie mortelle. Vavasour fut appelé à Palerme. Ce fut alors qu'il quitta Angela. Il n'avait pas eu le temps d'aller lui apprendre son départ; mais il lui écrivit, et, pensant à la gêne de sa famille, il la priait d'accepter en attendant son retour, un billet de banque glissé dans la lettre. Cette lettre n'avait jamais été remise. Vavasour passa donc plusieurs mois à Palerme auprès d'Augusta. Il était rempli de la pensée d'Angela Nevil; il souffrait de ne point recevoir de réponse; son éloignement pour sa cousine ne fit que s'accroître. Quand les deux familles rentrèrent en Angleterre, il s'arrangea pour revenir seul. A peine débarqué, il chercha partout Angela; toutes ses démarches furent inutiles. La seule personne qui eût pu le mettre sur les traces de sa maîtresse lui dit, pour le dépister, qu'elle s'était mariée et avait quitté l'Angleterre. Alors, le cœur brisé, il céda avec l'inertie du désespoir aux obsessions de ses parens. Il consentit à un mariage qui devait d'ailleurs, lui disait-on, arranger les affaires de sa famille. Il écrivit à Augusta, demanda le pardon de ses négligences passées, et annonça sa prochaine arrivée au château où résidaient les Darby.

On devine le reste : la reconnaissance d'Angela et de *son* Carteret, la double blessure sous laquelle Angela tombe gémissante et navrée et sous laquelle Augusta éclate en spasmes déchirans, le trouble des deux familles, l'anéantissement de Vavasour; puis, après le coup de foudre, les assauts de générosité des deux jeunes filles victimes innocentes l'une de l'autre, et la lutte de Vavasour entre le devoir et l'amour. Joan Grant intervient dans cette crise; tout le monde a recours à elle; elle est la confidente de chacune de ces douleurs. Cette dame de bon secours me rappelle la bonne Mme Dorsan de *Marianne*. Elle parvient enfin à démêler toutes ces ames, à guérir ces déchiremens, à concilier ces intérêts. La fougueuse et fière Augusta renonce à son cousin. Vavasour épouse Angela.

On dira peut-être à la fin de cette analyse que la fable d'*Angela* est vulgaire. Il n'y a qu'un mot à répondre : tous les sujets sont vulgaires. La distinction et l'originalité ne sont que dans la mise en œuvre. Dans un résumé de trois pages, je n'ai pas la prétention d'avoir donné une

idée de l'exécution d'un roman en trois volumes. Je voudrais pouvoir exprimer l'impression que laisse la lecture des livres de l'auteur d'*Angela.* Il y a dans ces charmantes pages une observation si délicate de la vie, un parfilage des fibres les plus ténues du sentiment à la fois si savant, si naturel et si gracieux, que peu de lectures font penser et sentir avec plus d'abondance et d'agrément. Les caractères ne sont pas d'une force d'invention saisissante; mais ils se développent, agissent et parlent avec tant de réalité, qu'en fermant le livre ils vous restent dans l'esprit comme des personnes vivantes qu'on aurait pratiquées avec goût et dans le commerce desquelles on serait charmé de vivre encore. Le style n'est pas régulier, le trait n'en est pas large et rapide. L'auteur procède par petites touches brisées, répétées, surchargées, qui s'adaptent à la peinture des nuances et des détails où il se complaît et où il excelle; mais la meilleure façon de faire juger la manière de l'auteur d'*Angela* serait d'en donner un échantillon. J'en chercherai l'occasion en parlant de *Mordaunt-Hall.*

Il y a deux romans dans *Mordaunt-Hall;* le plus émouvant même, le plus chaud de facture est celui qui, dans le plan de l'auteur, sert d'ouverture et de prologue à l'ouvrage.

Dans un comté du nord de l'Angleterre, près d'une petite ville isolée, un vieux savant vivait avec sa fille unique. Ils habitaient une de ces jolies maisonnettes anglaises si simples, si propres, qu'elles font rêver le passant de paix intérieure et de bonheur domestique. Le petit *cottage* avec son chaume moussu, ses petites croisées enguirlandées de chèvrefeuille et d'églantier odorant, était comme vêtu de verdure. La petite cheminée, qui lançait dans l'air pur sa spirale de fumée, annonçait le *comfort* de cette demeure. Rien de capricieux, de plantureux, de soigné, de frais, comme le jardin qui enroulait autour ses allées sinueuses couvertes de cailloux de toute couleur, tirés des montagnes voisines. C'était un charmant fouillis de plantations d'utilité ou d'agrément. Il n'y avait pas un pouce de terrain que le vieux propriétaire et sa fille eussent laissé sans culture et qui ne produisît son fruit ou sa fleur.

Les habitans du cottage, M. Feversham et sa fille Miriam, étaient deux êtres intéressans et fantasques. M. Feversham, physicien supérieur, avait pris dans ses habitudes scientifiques des idées qu'il décorait, comme tant d'autres dupes des sciences dites positives, du nom de philosophie. Trompé par une vie unie et facile, il n'avait éprouvé, ni pour lui ni pour sa fille, le besoin des consolations et des espérances religieuses. « Il n'avait jamais connu, dit l'auteur, ce creux et ce vide des choses palpables qui forcent l'homme à chercher malgré lui-même un refuge dans les choses invisibles. » L'éducation de Miriam s'était ressentie de cette indifférence religieuse. Ce fut une éducation à la

Jean-Jacques. Miriam fut abandonnée à la nature. Cette belle jeune fille, que son père initia aux secrets les plus élevés de l'instruction, ne reçut sur les mystères de la vie que les froides leçons d'un vague déisme. Son ame était comme son corps : quelque chose de robuste et de gracieux, mais quelque chose d'indiscipliné et de sauvage. Ses courses avec son père dans les montagnes avaient hâlé son pur visage comme une figure de *gipsy* et donné une vigueur masculine à ses membres charmans. Ses lectures philosophiques et ses libres pensées laissèrent à son esprit une audacieuse virilité. Dans cette nature étrange et séduisante battait un cœur naïf, ardent, né pour les orages.

Il y avait, non loin de là, un docteur d'université de grand renom littéraire, auprès duquel des jeunes gens distingués venaient achever et polir leurs études académiques. En Angleterre, on n'est pas un parfait gentleman si l'on n'est un *scholar* accompli. Ce docteur eut, dans ce temps-là, un élève d'une distinction singulière, un jeune homme qui avait débuté déjà avec succès à la chambre des communes. M. Ridley, ainsi s'appelait ce jeune homme, était le fils unique d'une famille parvenue par le commerce, mais immensément riche : c'était un esprit de rare trempe, une ambition effrénée, une imagination de feu, un cœur de glace. Il avait mené la vie d'université cavalièrement, en fils de famille qui fait honneur à sa fortune par ses dissipations. Cette première fougue de jeunesse apaisée, lorsqu'il fut membre du parlement, il sentit l'incomplet de ses études classiques et le tort que cette lacune pouvait faire à ses plans d'élévation politique. Il profita de l'intervalle d'une session pour approfondir les littératures grecque et latine sous la direction d'un aussi habile homme que le docteur Abel.

Ridley et Miriam se rencontrèrent. Ces deux natures, le jeune homme raffiné et corrompu et la jeune fille candide et ardente, se fascinèrent mutuellement par leurs contrastes. Contre les séductions de Ridley, Miriam était désarmée : elle succomba. Ridley ne craignit point d'abuser de l'enthousiasme crédule de ce cœur ignorant : au milieu des enchantemens d'une splendide nuit d'été, Ridley persuada à Miriam qu'il s'unissait à elle, qu'il l'épousait à la face de Dieu, mais que les intérêts de son avenir, de *leur* avenir, l'obligeaient à tenir quelque temps cette union secrète. Miriam, ivre de confiance et de bonheur, se donna. Ridley partit; Miriam était grosse. Ridley oublia son amante, puis il la repoussa, puis il l'insulta en lui offrant une somme d'argent pour rançon de son déshonneur.

Ici commence l'histoire lamentable, l'histoire éternellement la plus douloureuse parmi celles des souffrances humaines : l'histoire d'un *broken heart*, d'un cœur trahi et brisé. Notre langue ironique et sèche n'a pas d'équivalent pour ce mot d'une sensibilité si intense, pour ce

mot saignant de douleur. Lorsque M. Feversham connaît le déshonneur de sa fille, il court à Londres; mais le désespoir du vieillard et du père trouve la froide ambition de Ridley inexorable. Ridley fait un grand mariage aristocratique. M. Feversham meurt dans le délire en maudissant sa fille. Miriam, par une nuit d'agonie, va dans la campagne jeter son enfant au seuil d'une maison opulente, et meurt de la mort du *broken heart*, le suicide. Toute cette histoire, dans *Mordaunt-Hall*, est déchirante. Le suicide de Miriam, le suicide d'amour, est le seul peut-être qui trouvera grace, car il semble que ce soit une mort naturelle. Le suicide philosophique de Caton me fait plus horreur que le suicide voluptueux de Pétrone : celui-ci a de moins l'hypocrisie de l'orgueil; mais je ne puis lire sans attendrissement, dans les faits divers d'un journal, le récit d'un suicide d'amour : une pauvre grisette, un pauvre ouvrier, quelquefois mourant ensemble tous deux. Si le corps était l'esclave de l'ame, on mourrait sur le coup du *broken heart*. Si l'on conservait dans le monde la force native des passions, si le raffinement de l'esprit, les subtilités de la raison, mille habitudes artificielles, n'y amortissaient l'élan naturel du sentiment, — ou si l'on ne trouvait dans l'amour religieux la guérison d'un cœur blessé, — on se tuerait lorsqu'on perd ce qu'on aime. Dans ses extases et dans ses agonies, l'amour aime la mort.

Ceci n'est encore que l'exposition de *Mordaunt-Hall*. Nous entrons dans la situation que l'auteur s'est proposé principalement de traiter, et qu'il développe avec une sagacité d'observation et une sensibilité exquises. La maison sous le portique de laquelle Miriam laissa son enfant était la résidence de la famille Mordaunt. C'était une noble, prospère, nombreuse et patriarcale famille, comme on en voit tant en Angleterre. M. et Mme Mordaunt avaient marié leurs filles, sauf une seule, Calantha, ame tendre et religieuse, clouée pour la vie à une chaise longue par la faiblesse maladive de ses membres. Calantha supplia sa mère d'accueillir ce pauvre orphelin que la Providence semblait leur avoir confié. Elle qui devait renoncer à jamais aux joies de la maternité, elle voulut faire son enfant de l'enfant abandonné. Ses parens n'osèrent pas contrarier ce désir et ce projet, qui allait donner un intérêt à la vie de la pauvre infirme. M. Mordaunt avait prévu cependant les difficultés qu'amènerait infailliblement dans sa maison la fausse position de l'enfant trouvé. L'angélique sollicitude de Calantha ne put les prévenir. A mesure que Gédéon grandissait, elles augmentèrent. Les sœurs de Calantha la blâmaient de sa bizarre charité; elles mortifiaient le malheureux enfant; elles l'excluaient avec mépris des jeux de leurs garçons et de leurs filles. L'auteur raconte dans de nombreuses scènes ces coups d'épingle quotidiens qui de l'enfant rejaillissent sur la mère adoptive, et fait sentir l'influence douloureuse de ces

froissemens sur la jeune et innocente victime. Il est difficile d'exposer avec plus de vérité et de sentiment la formation d'un caractère sous l'action du milieu qu'il traverse. Voici un de ces cruels épisodes. Le petit Gédéon ne trouve de la compassion et des encouragemens qu'auprès d'une sœur de Calantha, Lucilla; mais cette protection ne fait d'abord qu'augmenter les divisions de la famille et qu'attirer à Gédéon des persécutions nouvelles.

« C'est une noire et froide soirée de novembre. Tous les fils et toutes les filles mariées de la famille, avec leurs enfans, sont réunis à Mordaunt-Hall pour l'anniversaire du mariage de M. et Mme Mordaunt. Le grand salon est joyeusement éclairé. Deux énormes candélabres remplis de bougies réfléchissent leurs clartés dans d'immenses miroirs richement encadrés, qui descendent du plafond au parquet. Un grand feu de bois brûle dans la cheminée et fait scintiller ses reflets sur les cuivres du garde-feu et des chenets. Sur la cheminée de marbre blanc s'élève une autre glace enfermée dans un cadre magnifiquement sculpté, avec des girandoles. Le meuble du salon est en velours vert et or. Des chaises, des sofas, des fauteuils, des bergères, sont rangés en cercle autour du feu et occupés par tous les membres rassemblés de l'heureuse et élégante famille.

« Toutes ces belles personnes et tous ces enfans font un bruit de voix réjouissant, au milieu duquel M. Mordaunt, avec sa grande mine de gentleman, Mme Mordaunt, avec sa large et bienveillante figure de matrone, savourent la douceur et l'orgueil de cette fête domestique. Calantha, reposant sur une chaise longue, suit de son doux regard la petite scène qui se passe près d'elle.

« M. Chandos, le mari de Lucilla, est assis avec un enfant sur ses genoux, et Mme Ernest Mordaunt, une charmante jeune femme, se penche vers lui, tandis que son mari est assis à ses pieds sur un tabouret. Ils sont tous occupés avec l'enfant, une petite fille.

« M. Chandos est pâle, très pâle, et sa belle physionomie, quoique calme et reposée, est doucement voilée d'une ombre de mélancolie. On ne peut rien concevoir de plus raffiné, de plus élégant que son air. Il a un beau teint et l'œil bleu. Ses cheveux sont légèrement poudrés; cette mode n'était point encore passée dans ce temps-là. Il était vêtu plus simplement que les autres, mais avec un parfum de distinction que les autres n'avaient point. Il tient la petite fille sur ses genoux, sa propre fille, son unique enfant.

« La jeune dame, la femme d'Ernest, presse la petite créature de chanter, et elle, avec la timidité la plus gentille et la moins affectée, croisant ses charmantes petites jambes, que laissaient voir sa robe blanche et courte, ses petits bas et ses souliers en miniature, tenant la main de son père dans ses doigts troués de fossettes, elle dit : « Non, je ne peux pas; » puis tourne sa figure pleine d'innocence enfantine et de beauté vers son père, et agite sa petite tête en répétant : « Non, non, je ne peux pas. »

« — Allons, chère Kitty, ne dites pas que vous ne pouvez pas.

« — Chantez, Kitty, quand on vous le demande, dit M. Chandos; mais l'ordre est donné d'une voix si tendre, si aimante!

« Elle penche de côté sa jolie tête, met un doigt sur sa lèvre, et semble rêver un moment. Puis elle part, sans autre prélude, comme un petit oiseau.

Quand j'étais petit garçon,
Hé! oh! le vent et la pluie,
La pluie tombait et le vent soufflait,
Hé! oh! hé! oh!.....

« Elle s'arrête court et dit :

« — Papa, il y a un petit garçon dans la salle.

« Kitty ne peut-elle chanter un autre vers? dit Ernest en prenant son petit pied et le baisant.

« Kitty rabaissa gravement sa robe avec ses mains, s'arrangea et regarda son père avec anxiété.

« — Papa, il y a un pauvre enfant dans la salle.

« — Oui, mon amour, chantez encore.

« — Papa, le petit garçon est dans la salle.

« — Vous n'avez pas fini, Kitty, dit Mme Ernest.

« Pour toute réponse, Kitty se retourna, et, s'aidant des revers de l'habit de son père, elle se mit debout sur ses genoux. Dans cette position, elle arrivait juste à la figure de M. Chandos, et, approchant sa petite bouche de son oreille, elle murmura :

« — Si vous venez avec moi chercher le petit garçon, je.... vous.... donnerai.... un baiser.

« — Deux, dit M. Chandos.

« Elle reprit d'un petit air fin :

« — Un petit enfant, un baiser.

« Elle s'était pendant ce temps-là laissé glisser sur le parquet et tirait de toutes ses forces son père par la main.

« — Venez, papa, venez!

« — Il n'était pas accoutumé à lui résister long-temps; la petite enfant entraîna bientôt l'homme à travers la porte. »

La jolie petite fille rencontre en effet le petit garçon, seul, taciturne, sauvage, dans la salle. Elle l'apprivoise peu à peu par ses cajoleries; mais les autres enfans viennent aussi dans la salle, suivis des parens. Une des sœurs de Calantha défend à ses enfans de jouer avec Gédéon. Lucilla, la mère de la petite Kitty, se moque de cette prude susceptibilité. Il y a une petite rixe, un échange de mots vifs et amers. Julia appelle Gédéon un mendiant.

« Gédéon était debout, les yeux fixés sur les interlocuteurs, avec une expression d'épouvante et de profonde détresse sur la figure; à la fin, il s'approcha de Calantha, et, le cœur gros, il dit :

« — Gédéon n'est pas un mendiant, les mendians ont des haillons.

« A ce mot, Lucilla jeta un regard autour d'elle et se mit à rire.

« — Non, pour sûr, enfant, dit-elle en regardant dédaigneusement sa sœur, dont le mari passait pour avoir des affaires dérangées. Pas de mendians sans haillons!

« Mais Calantha ne fit pas de réponse; elle posa seulement sa main amaigrie sur la tête du petit garçon.

« — Calantha, dit-il en la regardant et après l'avoir considérée quelques secondes, qu'est-il, Gédéon ?

« — Un brave garçon, j'en suis sûr, dit M. Chandos.

« Mais en ce moment M. Mordaunt entra, et, regardant Calantha d'un air très contrarié, il dit :

« — Calantha, je croyais que cette affaire était entendue entre vous et moi dès le principe. Je m'étonne que vous ayez pu vous rendre coupable d'une si grande inconvenance. Tom, — Jack, quel est le nom de l'enfant? — Gédéon, sortez; votre place n'est pas ici. Vous ne devez pas jouer avec les enfans de la maison. Souvenez-vous-en, monsieur; que je ne vous revoie plus ici. Calantha, puisque vous ne faites pas votre devoir, vous me forcez à le remplir. — Si, continua-t-il d'un ton de modération et de bonté, vous n'apprenez pas à cet enfant à rester à sa place, d'autres lui donneront la leçon en des termes plus rudes pour vous.

« Et, complétement satisfait de sa manière de voir à ce sujet, M. Mordaunt tourna les talons.

« Le petit enfant était resté debout, tenant la main de Calantha durant ce discours, regardant M. Mordaunt d'un air déterminé qui approchait du défi. Lorsque le maître eut fini, il laissa aller la main qu'il tenait, et, glissant à travers la porte qui conduisait aux appartemens des domestiques, il disparut à l'instant.

« Il ne revint jamais plus dans la salle pendant la semaine que les autres enfans y demeurèrent.

« Le visage de Kitty avait été agité d'émotions diverses durant cette scène, à laquelle, du reste, elle ne comprenait pas grand'chose. Le terrible, pour elle, était de voir grand-papa, personnage très redoutable à ses yeux, en colère contre le pauvre petit garçon. Cependant, avec cet instinct de justice qui est si naturel aux enfans, elle était sûre qu'il ne l'avait pas mérité. Sa petite figure était toute triste. M. Chandos la prit dans ses bras. Elle reposa sa petite tête sur sa poitrine, comme si elle avait grand besoin de consolation; puis elle la releva, et elle dit en regardant son père d'un air de doute :

« — Ce n'était pas un méchant enfant cependant, papa?

« — Non, bijou. Il ne savait pas qu'il ne devait pas venir dans la salle. Il est sorti, vous voyez, dès qu'on le lui a ordonné. »

La destinée du fils de Miriam était d'avance contenue dans ces tristes scènes d'enfance. Pour le dérober au mauvais vouloir des siens, Calantha l'envoie dans une école. M. Chandos paie la pension. Gédéon joint à une riche nature les qualités que féconde l'éducation hâtive du malheur, la sensibilité profonde, la réflexion précoce, la fierté intérieure. Ses succès dans ses premières études engagent M. Chandos à l'envoyer à Oxford. Il devient un des membres les plus remarquables de l'université et un des jeunes gens les plus distingués de son âge. Calantha et M. Chandos avaient depuis long-temps choisi pour lui une carrière; il leur avait semblé que l'église était la seule où la tache de sa naissance ne fît point obstacle au brillant avancement que lui promettaient ses talens. L'année où il quitta l'université, M. Chandos l'en-

gagea à venir passer quelque temps à son château d'Elmwood-Park. Il lui offrit un bénéfice qui était à sa nomination; mais lorsque Gédéon revit sa petite amie d'enfance, devenue une ravissante jeune fille, il n'eut pas le courage de consommer son sacrifice. Il n'osait pas s'avouer son amour; il n'osait rien espérer; il répugnait seulement à sa délicatesse de ne pas entrer avec son cœur tout entier au service de la religion, et de ne chercher dans le temple qu'un sacrilége trafic.

Sa première entrevue avec Celia (c'est le nom que porte maintenant la petite Kitty d'autrefois) suffit pour le décider. Je détacherai encore cette scène de *Mordaunt-Hall;* elle est le pendant de celle que j'ai citée. Gédéon y sent son cœur s'amollir et se fondre sous une bouffée de souvenirs d'enfance.

« Gédéon arriva, au mois de juillet, chez M. Chandos. Il n'y avait alors à Elmwood-Park que M. Chandos, Lucilla, Celia et sir Philip Scrope, jeune et riche propriétaire du voisinage. Sir Philip était un homme de beaucoup de talent; membre de la chambre des communes depuis quelques années, il s'y était fait une place parmi les orateurs brillamment populaires. Il était de l'école libérale, ferré sur les questions économiques, beau de sa personne, parleur abondant, homme du monde achevé, avec quelque chose d'un peu hautain et d'un peu exclusif dans les manières, comme quelqu'un qui a le sentiment de la valeur de sa richesse et du nom historique qu'il porte; avec cela, une réputation universelle d'honneur, bien méritée par la correction constante de toute sa conduite. M. Chandos aimait en lui le souvenir de son père, dont il avait été l'ami. Il eût envié un tel fils, s'il n'eût eu une fille comme Celia.

« Celia avait maintenant dix-huit ans, et avait atteint ce qu'on peut appeler, dans une nature si heureuse et si cultivée, la perfection; jamais il n'y eut un modèle plus aimable et plus doux de l'idéal d'une fille de dix-huit ans.

« Elle était encore très petite, de proportions presque enfantines, mais formées avec une symétrie et une délicatesse qui étaient la beauté même : des bras fins et blancs, des pieds de fée, une figure si délicatement rosée, des yeux pleins d'intelligence et de sentiment, une bouche enjouée, enchanteresse. L'éducation la plus soignée avait perfectionné en elle les dispositions les plus heureuses. Elle avait un caractère doux, généreux, et une humeur si gaie, si joyeuse, qu'elle répandait autour d'elle le bonheur. Elle portait sa supériorité avec si peu d'affectation et de prétention, d'une façon si douce, si facile, si sincèrement bienveillante, que personne en sa présence ne se sentait éclipsé. Tout le monde l'aimait.

« Celia enfant avait été la gâtée du père de sir Philip Scrope. Le pauvre homme l'avait vue s'épanouir comme l'épouse prédestinée de son fils. Comme par un accord tacite, comme une chose naturelle sans qu'il eût été besoin d'en jamais parler, ce mariage avait été arrangé entre le père de sir Philip et M. Chandos. La mort du vieillard et les affaires d'intérêt qui en avaient été la suite avaient retardé la déclaration de sir Philip. Le jeune homme avait été obligé aussi de suivre le parlement avec assiduité; mais maintenant la session était close, et, au lieu d'aller dans sa résidence dépeuplée et désolée, sir Philip était venu passer le premier mois des vacances à Elmwood-Park.

« Il y était arrivé quelques jours avant Gédéon, mais il n'y avait rien eu encore de décisif entre les deux jeunes gens. M. Chandos attendait avec patience, heureux de les voir monter à cheval ensemble, jardiner ensemble, lire et faire de la musique ensemble; car Celia jouait du piano, et sir Philip, qui avait une fort belle voix, chantait.

« Les attentions de sir Philip pour elle étaient si peu gênantes et de si bon goût, son affection était si calme, quoique solide et sincère, qu'elle ne se sentit jamais auprès de lui alarmée ou confuse, et qu'elle le traitait avec la simplicité et la cordialité la plus affectueuse. M. Chandos était enchanté; son goût, son jugement, son affection et même le petit égoïsme qu'il y avait dans son amour pour sa fille étaient également satisfaits.

« Lucilla était heureuse comme les autres. A vrai dire, elle trouvait que sir Philip était précisément ce qu'il fallait pour un favori de M. Chandos, un homme si *gentlemanlike*, si rangé, si tranquille, si accompli, si exact, d'un sens et d'un cœur si droits! Lucilla n'aimait pas ce qui ne brillait point : toutes les qualités du monde n'étaient rien pour elle sans le brillant. Or, sir Philip était plutôt un homme distingué qu'un homme brillant. Il était plus prisé pour la solidité de ses mérites, pour la précision et l'étendue de ses connaissances, pour ces qualités précieuses qu'on enferme sous ce mot, des habitudes d'affaires, que pour la véhémence de son éloquence ou le magnétisme de ses manières. Il n'était pas assez enthousiaste, au goût de Lucilla. Aussi, et parce qu'il était le favori de M. Chandos, ne pouvait-elle s'empêcher par momens de lui lancer quelques pointes ironiques. Lucilla n'avait qu'une constance : c'était une opposition taquine aux goûts et aux sentimens de son mari. Il n'avait qu'à faire connaître ses idées pour être immédiatement contredit par elle. Ce travers avait entretenu la prédilection de Lucilla pour Gédéon. Quelques éloges que M. Chandos donnât à la conduite du jeune homme, il était clair pour Lucilla que son mari ne lui rendait pas toute la justice qu'il méritait. Elle avait donc attendu son arrivée avec une sorte de plaisir étrange, indéfinissable; et déjà, dans son esprit, elle opposait l'éclatant jeune homme, couronné d'honneurs universitaires, comme un rival à la perfection sempiternelle de sir Philip, dont les honneurs et les bonnes qualités l'ennuyaient cordialement.

« Lucilla était seule dans le salon quand Gédéon entra. Il avait tant gagné, qu'elle le reconnut à peine. Il avait cette taille qui donne de la dignité et de la grace sans rien ôter à l'agilité et à la force. Il avait une beauté intellectuelle. Ses yeux, chargés d'expression, semblaient faits pour peindre les agonies les plus profondes de la passion, ou pour lancer les plus éblouissans éclairs de l'esprit; ses gestes étaient énergiques et virils, mais adoucis et comme veloutés par la sensibilité intense de son cœur. Il y avait dans les vibrations de sa voix une douceur caressante qui achevait le charme de sa physionomie. La bonne compagnie avait donné le dernier poli à cette élégance extérieure, contre-épreuve de son ame. Ses talens lui avaient ouvert, à Oxford, les cercles les plus exclusifs; ses liaisons avec les jeunes gens du premier rang avaient ajouté à ses manières cette parfaite aisance et ce calme gracieux qu'il est si difficile aux hommes de passions fortes, de vive sensibilité et de génie original, d'acquérir hors de la fréquentation du monde.

« Lucilla fut enchantée de la manière dont il l'aborda, et, se levant au-devant

de lui, elle lui donna sa main avec une cordialité qui lui gagna son cœur sur l'heure. Ils causèrent un moment, puis elle lui dit qu'on était monté pour s'habiller et qu'elle voulait lui montrer elle-même sa chambre. Elle le conduisit, par un magnifique escalier, dans une sorte de galerie centrale où s'ouvraient les chambres d'amis. Elle l'introduisit dans une des plus jolies et le pria de sonner lorsqu'il voudrait quelque chose, ajoutant que, comme il n'avait pas de domestique à lui, elle avait mis à ses ordres son propre valet de pied.

« Gédéon s'habilla avec toute la convenance distinguée qu'il avait apprise dans cette université qui est l'arbitre des élégances de la jeune Angleterre. Il descendit pour le dîner sans aucune de ces palpitations timides qui eussent fait autrefois son supplice. L'éclat de ses succès littéraires avait jeté dans l'ombre les contradictions de sa destinée. Il avait pris son parti des ennuis et des froissemens auxquels elle le condamnait, et son mérite personnel lui avait aplani les difficultés les plus graves. Il était ainsi parvenu à se rendre maître de lui-même et à prendre cette aisance de manières qui, jointe à une gracieuse modestie, le rendait si agréable à tout le monde.

« Lucilla, M. Chandos et Celia étaient déjà dans le salon quand il descendit.

« Sa main ne tremblait plus comme autrefois lorsqu'il la posa sur le bouton de la porte. Il ouvrit, entra, alla à M. Chandos, et lui serra les mains avec un si charmant mélange de respect, de sensibilité et de modeste aisance, que M. Chandos lui-même le tint pour le plus aimable jeune homme qu'il eût vu depuis long-temps. Il se tourna ensuite vers Celia, qui se leva et lui présenta sa main en baissant les yeux; mais une seconde après elle les releva avec un air si bon, si doux, si engageant, que les sentimens des années évanouies s'élancèrent au cœur de Gédéon, et qu'il put à peine balbutier quelques mots pour répondre à sa bienvenue.

« Elle était assise vis-à-vis de son père, en sorte que Gédéon tournait le dos à M. Chandos pendant que se faisait cette reconnaissance. Celia seule put s'apercevoir du tremblement de la main qui tenait la sienne ou remarquer la rougeur qui en un instant courut et disparut sur le visage de Gédéon. Il s'assit à côté de Lucilla, et M. Chandos entra immédiatement en conversation avec lui. Il y a toujours, même dans l'entretien le plus simple d'un homme d'un haut esprit, quelque chose qui trahit sa supériorité. C'était ce qui arrivait pour Gédéon. Celia était assise, l'écoutant. Elle n'osait se mêler à la conversation. Elle semblait moins à son aise qu'à l'ordinaire. Elle avait tant entendu parler des talens et des succès de Gédéon, qu'elle avait cessé de le regarder avec un intérêt compatissant. Elle voyait maintenant en lui un homme fait pour conquérir l'admiration universelle. Elle répondait avec timidité à une question de sa mère, quand sir Philip entra. M. Chandos lui présenta M. Gédéon Jones, « dont le nom, j'en suis sûr, ne peut vous être inconnu, quoique les honneurs universitaires n'excitent guère d'attention à Londres. » Sir Philip fit un léger salut, auquel Gédéon répondit assez froidement, et, avançant une chaise à côté de Celia, il se mit aussitôt à l'entretenir.

« Il avait une masse de choses à lui dire, car il arrivait de Londres le jour même, après quarante-huit heures de séjour. Il avait à lui donner les dernières nouvelles concernant d'importans mouvemens politiques auxquels il prenait le plus grand intérêt, et il voulait que, pour l'amour de lui, elle s'y intéressât

de même. Il l'interceptait, tout en lui parlant, au regard des autres, jouant avec son petit chien, qui était sur ses genoux, et la regardant dans les yeux avec tous les priviléges d'une intimité officielle, tandis que le pauvre Gédéon, dont l'esprit était bien loin de l'entretien, était obligé de répondre avec une maussade civilité aux paroles de M. et de Mme Chandos.

« On annonça le dîner. A table, sir Philip continua de parler avec la même volubilité des nouvelles politiques, des affaires étrangères, de l'état du commerce, des dernières élections, de la balance des partis; M. Chandos semblait s'intéresser beaucoup à ces détails, et la conversation n'était guère interrompue que par les boutades satiriques de Lucilla, qui, aux yeux de Gédéon, aussi ennuyé qu'elle-même, paraissaient couper, comme des éclairs, la lourde obscurité du discours de sir Philip. A la fin, elle perdit patience, et parut s'ennuyer de son rôle d'humble auditeur. Elle ne se piquait pas de politesse, et ne se donna pas beaucoup de mal pour déguiser le bâillement avec lequel elle présenta des raisins à Gédéon.

« — Ils viennent de chez mon père, dit-elle; je les aime parce qu'ils sont de Mordaunt-Hall. Mon Dieu! sir Philip, n'en finirons-nous pas avec cette pétition électorale? Que m'importe le membre qui sera admis ou celui qui sera exclu?

« — Vous oubliez, chère dame, qu'un grand principe constitutionnel est en question. Laissez-moi vous l'expliquer. Je suis sûr, miss Chandos, que cela vous intéresse. Voici : le point est curieux et sans précédent. Lord Avonmore (c'est le titre de pairie de Ridley, l'amant de Miriam et le père de Gédéon), lord Avonmore a fait autrefois un magnifique discours pour expliquer ce sujet; mais son dernier sur l'organisation de.... surpasse tout. C'est le plus fort qu'on ait fait dans notre parti. Son argument, monsieur Chandos, peut se résumer ainsi....

« L'attention de Gédéon était excitée. Depuis sa conversation avec M. Abel, il n'avait jamais entendu prononcer le nom de lord Avonmore sans émotion et sans intérêt.

« — Oh! lord Avonmore! interrompit Lucilla; voyons ce qu'il dit de cela ou de toute autre chose. C'est le plus grand homme de notre temps, un vrai grand homme, suivant moi. L'avez-vous jamais vu, monsieur Jones?

« — Non, madame, jamais.

« — Il faut que vous le voyiez, ou plutôt que vous l'entendiez parler. Savez-vous qu'il est ou qu'il a été un des plus beaux hommes qu'on eût jamais vus? Je me souviens d'avoir dansé avec lui quand il s'appelait tout simplement M. Ridley. Oh! dans ce temps-là, nous étions toutes amoureuses folles de lui. On l'a tant provoqué quand il a épousé cette odieuse lady Angelina; mais une chose me console, ils se haïssent l'un l'autre comme le poison.

« — Il est fâcheux, dit M. Chandos gravement, que les commencemens de M. Ridley aient tant endommagé le caractère de lord Avonmore. Le monde est beaucoup trop indulgent pour ceux qui réussissent. Cependant, comme lord Avonmore, sa conduite privée, je crois, a été irréprochable. Je ne sais si on en peut dire autant de sa carrière publique; qu'en pensez-vous, sir Philip?

« — Le monde, suivant l'usage, cria Lucilla, était jaloux de sa supériorité réelle, et ne pouvait pardonner à M. Ridley tout court de dépasser les autres de si loin par son talent. Vous savez, monsieur Jones, ou, si vous l'ignorez, vous

l'apprendrez bien vite, qu'il n'y a rien que la médiocrité craigne et abhorre autant que le vrai génie.

« — Ce n'était pas du moins pour son génie que M. Ridley n'était pas aimé, dit M. Chandos.

« — Oh! non, assurément, mais pour les aberrations de son génie, comme on aime à dire. Il n'était pire qu'aucun de vous, si ce n'est que ses talens éclatans allumaient pour ainsi dire un flambeau devant ses fautes. Vous ne pouvez vous figurer, continua Lucilla en se tournant vers Gédéon, combien les hommes de son âge sont jaloux de lui, car il était le plus beau, le plus spirituel, le plus séduisant. Je n'oublierai jamais ma première soirée d'Almack! — Il ressemblait... — Tiens, j'en jurerais, il vous ressemblait tant, à vous en ce moment, Gédéon, que je déclare que vous pourriez passer pour son fils.

« Tous les yeux se tournèrent involontairement sur Gédéon, qui rougit et parut affecté péniblement.

« Celia sentit le coup dont il souffrait. L'histoire de sa naissance n'était pas un secret pour elle. Elle détourna les yeux, regarda son assiette une seconde ou deux; puis, avec sa bonté naturelle, elle lui adressa une question qui le ramena dans la conversation, qu'elle retint sur des sujets dont il pouvait parler. Son père la seconda dans ce bon mouvement : c'était maintenant au tour de Gédéon de parler, et à sir Philip de rester dans l'ombre; mais, comme Lucilla haïssait la conversation solide sous toutes les formes et ne pouvait supporter de n'être pas toujours elle-même en évidence, elle fit un signe à sa fille : elles sortirent de la salle à manger et laissèrent les trois gentlemen ensemble.

« Quand Gédéon entra dans le salon, laissant M. Chandos et sir Philip engagés dans une discussion sur la qualité des vins, Celia tenait dans ses mains une brochure; c'était le poème de Gédéon, qui avait été couronné à l'université.

« — J'ai donné à Celia votre poème à lire, dit Lucilla. Je n'ai pu y jeter encore un regard moi-même. Vous savez qu'elle est enthousiaste... Venez, Kitty, venez, dites au jeune lauréat ce que vous pensez de son œuvre... Quoi! des larmes?

« Celia s'était tournée vers la fenêtre pour cacher son émotion. Elle passa rapidement la main sur ses yeux et les leva, ils étaient remplis d'une douce tristesse. Poète! homme!... il l'aurait adorée dans l'attitude qu'elle avait ainsi.

« — C'est un si beau poème! commença-t-elle de sa voix gentille et suave; vos sentimens sont si bons, si justes. J'espère qu'il fera du bien, j'espère qu'il inspirera aux autres l'émotion que j'ai ressentie.

« Il sourit.

« — Croyez-vous que l'influence d'un poème couronné d'Oxford aille aussi loin? une chose aussitôt oubliée qu'écrite. Non, non.

« — Quel malheur! mais tout le monde semble avoir lu votre poème. Toutes les personnes que nous connaissons en ont parlé. J'étais si heureuse, Gédéon, dit-elle en glissant insensiblement dans ses anciennes habitudes d'intérêt et d'intimité, et papa était si content, et la chère Calantha! Quel plaisir ce doit être pour vous de lui procurer un si grand bonheur!

« — Elle en a été heureuse? vraiment?

« — Voulez-vous voir la lettre qu'elle m'a écrite. Je songeais peu, à ces fêtes de Noël que nous passions ensemble à Mordaunt-Hall, que vous deviendriez un si grand homme.

. . . . . .

« Celia se leva et s'assit devant la table à thé.

« C'était comme dans l'ancien temps : tous trois assis comfortablement ensemble, et ils retombèrent bientôt dans cet entretien aimable et facile auquel ils s'abandonnaient autrefois. Gédéon était heureux, et aussi charmant qu'heureux. Il se laissa aller à l'influence d'une passion sans espoir, mais contre laquelle il semblait inutile de lutter. L'impossibilité absolue qui lui fermait l'avenir lui inspirait en ce moment une insouciance fataliste et heureuse. Il savourait la douceur de l'enchantement où il se plongeait, sans regarder au-delà de l'heure présente. Il n'y avait point d'alternative pour lui. Il l'aimait, il l'aimerait toujours de toute la force de son ame. Voilà tout. Jamais il ne se dégraderait à ses yeux par la déclaration d'un attachement présomptueux et ridicule. Il l'adorerait en silence. Ainsi, être tendrement assis auprès d'elle, écoutant sa douce voix, contemplant son suave sourire, et cela lorsqu'ils étaient arrivés tous deux à ce moment de leur jeunesse qui devait dans la société séparer leurs vies, voilà le plus grand bonheur auquel il pût prétendre. Pourquoi l'empoisonner en se disant qu'il le goûtait peut-être pour la dernière fois?

« M. Chandos et sir Philip ne revinrent au salon qu'une heure après. Sir Philip avança sans façon sa chaise entre Celia et sa mère, et accapara Celia. M. Chandos conduisit Gédéon à une autre table pour lui montrer l'*Homère* de Sotheby qui venait de paraître, et comparer les diverses traductions. Leur conversation devint si intéressante pour la pauvre Celia, qu'elle ne put rien comprendre au bavardage sérieux de sir Philip. Et pourtant l'idée ne lui vint jamais, tant elle était bonne fille, de le maudire, — sa mère ne s'en gênait pas, — comme le plus ennuyeux des pédans. »

Gédéon refusa donc d'entrer dans l'église. Il préféra tenter le barreau. C'était encore un apprentissage à faire, de nouveaux sacrifices à demander à ses bienfaiteurs. M. Chandos, quoiqu'un peu blessé d'abord du refus de Gédéon, céda à l'influence de sa femme et de sa fille, et consentit à prêter les mains à ce changement de plan. Il fut décidé que Gédéon partirait pour Londres à la fin des vacances avec une pension de quelques centaines de livres. En attendant, il resta à Elmwood-Park. Il continuait d'être le favori de la frivole et impétueuse Lucilla. Il s'attachait de plus en plus par la familiarité de tous les jours à la douce Celia. La crise inévitable éclata au milieu de ces jouissances intimes. Au moment où, de l'aveu de M. Chandos, sir Philip allait faire sa déclaration, un accident imprévu arracha à Gédéon et à Celia la révélation mutuelle de leur amour. Ils étaient allés avec Mme Chandos au théâtre de la ville voisine, où des acteurs en tournée donnaient une pièce française. Il y avait dans ce drame des allusions à leur position, à leurs sentimens, et quand, émus tous deux du même mot, du même cri passionné, leurs regards se rencontrèrent, entre ces deux cœurs, tout fut dit.

L'amour de Gédéon n'eut que cet éclair de bonheur. Celia osa dire à son père qu'elle l'aimait. Ce coup était trop fort pour la bienveillance

et la tendresse de M. Chandos. Gédéon, épouvanté et se maudissant lui-même d'avoir porté la désolation dans une famille où il a trouvé tant de bienfaits, s'enfuit à Londres. Un hasard le met en contact avec son père lord Avonmore, qui est devenu premier ministre. Il connaît le secret de sa naissance. Ridley, ravagé par les dégoûts de l'ambition et du vice, voudrait s'appuyer, dans sa vieillesse, sur ce fils qu'il voit héritier de son génie, et à qui Miriam a aussi légué son cœur; mais, lorsque Gédéon sait que sa mère a été séduite et déshonorée, il repousse avec horreur les avances du meurtrier de sa mère, et il se laisse mourir de douleur et de misère dans une chambre morne et glacée de Londres.

Je me figure la donnée de cette histoire sous la plume d'un romancier français; chaque scène, chaque épisode du drame tonnerait comme une philippique contre la société. Le caractère de Gédéon serait une rébellion vivante, un Didier, un Antony. Que de protestations contre un état social qui traite comme un proscrit, qui repousse de toutes les avenues de la vie la victime innocente de la faute d'un autre! Que de déclamations contre ce préjugé d'aristocratie et de famille qui rend la charité même cruelle envers le pauvre orphelin qui ignore le nom de son père, envers le jeune homme qu'on force à rougir du souvenir de sa mère, envers l'amant qui n'ose revendiquer l'égalité devant l'amour! Dans les idées françaises, le bâtard aurait eu du moins contre la société le droit de vengeance. L'héroïsme pour lui eût été de s'insurger contre les préjugés qui l'oppriment, de les courber sous le choc de ses passions impérieuses, ou de les insulter encore en retombant broyé sous leur poids.

Le procédé de l'auteur de *Mordaunt-Hall* est tout contraire. Il n'y a pas dans tout son livre une pensée, un soupçon de révolte contre l'apparente injustice, contre la cruauté fatale qui voue Gédéon à la souffrance, à la honte et à la mort. L'auteur de *Mordaunt-Hall* a eu raison pourtant devant la vraie sympathie et devant la morale. Il n'a épargné aucun détail, aucune nuance du supplice et de l'agonie du fils de Miriam; il a raconté minutieusement les tortures que sa naissance fait subir à ce cœur généreux; il n'a négligé aucune des émotions que contient cette prédestination de douleur. La résignation de la victime rend ces émotions plus poignantes; elle les rend aussi plus morales. Dans le malheur de Gédéon, on lit à chaque instant la conséquence fatale et en même temps la condamnation flétrissante du crime de Ridley, la condamnation des légèretés, des entraînemens, des lâchetés de conscience qui enfantent ces dénoûmens honteux et terribles. Or, voilà l'effet moral le plus efficace et le plus réel des œuvres d'imagination. Pour être moral, il ne faut pas que le romancier combatte une idée, une opinion, une abstraction; il faut qu'il montre le mal vivant, qu'il

poursuive le vice dans ses incarnations personnelles, qu'il atteigne la faute dans l'homme agissant et responsable. Enfermé dans ces limites, l'écrivain ne pense pas plus à s'élever contre les lois de la société que le physicien à s'insurger contre les lois de la nature, et il saisit le vrai criminel, qui est toujours l'homme coupable dans ses passions, dans ses convoitises et dans sa volonté.

L'auteur de *Mordaunt-Hall* a vu l'écueil, et il l'a évité avec l'infaillible clairvoyance du sens moral. Il a été choqué du funeste travers de nos écrivains et de nos révolutionnaires, qui, des douleurs inséparables de notre nature et des accidens qu'amènent les passions égarées, font sans cesse le crime de la société. Il leur reproche avec élévation, dans une sorte de préface, « de perdre de vue les conditions seules auxquelles le bien peut s'accomplir, et, par une pitié souvent aveugle pour des êtres dégradés, d'oublier les droits légitimes des existences honorables. » Quant à lui, bien loin de faire le procès à l'état social de son pays, il commence son livre par une patriotique effusion de reconnaissance pour les institutions anglaises, « pour cette constitution tutélaire si admirablement adaptée aux diverses conditions humaines, pour ces lois qui protégent la propriété du riche et le travail du pauvre, pour le système à l'abri duquel chacun pourvoit à son bien-être par sa propre activité, par son énergie propre, qu'aiguillonne et fortifie le sentiment de la responsabilité personnelle. » Heureux les peuples qui peuvent parler avec cette gratitude et cet orgueil des lois de leur pays! Le contraste des malheurs de la France redouble encore l'attachement de l'auteur de *Mordaunt-Hall* à l'état social de l'Angleterre. Cet écrivain nous aime pourtant et nous adresse des paroles d'affectueuse sympathie. « Pauvre et malheureuse France! sévère est la leçon, cruelle est l'épreuve à laquelle tu es soumise. Tant de désirs insensés, tant d'impies rébellions contre les lois sociales et naturelles, tant de révoltes ouvertes et cachées contre notre seigneur et maître à tous, ont appelé ce châtiment terrible. Puisse le remède être efficace! » Tel est, en Angleterre, le sentiment de pitié que nous inspirons aujourd'hui à ceux qui nous aiment, et ils sont plus nombreux qu'on ne pense dans les classes cultivées de la société. La compassion de l'étranger est, ainsi que le pain dont parle Dante, une humiliation bien amère. Comme Français pourtant et avec tristesse, je remercie l'auteur d'*Emilia Windham* de ses vœux fraternels; mais, comme lecteur et comme critique, je le remercie avec plaisir de l'intérêt touchant que j'ai trouvé dans ses livres.

EUGÈNE FORCADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 juillet 1849.

Le 13 juin, l'ordre public a remporté une grande victoire; le parti montagnard et socialiste a offert la bataille; il l'avait appelée de ses vœux et de ses cris. La société française a accepté le combat, et le combat n'a pas été long. La révolte a été battue, dispersée. A sa défaite elle a ajouté le ridicule. Si donc la victoire porte avec elle quelques effets; si être vainqueur, ce n'est pas seulement n'être pas tué, jamais journée n'a dû avoir de plus heureuses et de plus salutaires conséquences que la journée du 13 juin. Tout le monde aussi bien croyait qu'au lendemain de cette journée la prospérité allait renaître; tout le monde croyait que l'industrie, le commerce, le travail, rassurés par la chute de leurs éternels ennemis, allaient reprendre leur essor, de telle sorte que la victoire du 13 juin n'était pas seulement une journée décisive, elle passait pour l'être. L'effet moral se joignait à l'effet matériel.

D'où vient donc qu'en dépit du triomphe de l'ordre sur le désordre, l'industrie, le commerce et le travail semblent encore incertains et timides? D'où vient que la chute du mal n'est pas suivie immédiatement par la renaissance du bien? A quoi attribuer l'hésitation et l'attente? Il faut le dire : personne n'est tenté de faire des entreprises à longue échéance sous un gouvernement à courte échéance. Voilà le mot de la situation.

Un gouvernement au jour le jour ne comporte qu'un commerce au comptant, et le commerce au comptant ne roule que sur les objets de nécessité. On pourrait dire à ce sujet que le commerce au comptant est un commerce essentiellement républicain. Il ressemble au commerce spartiate. A Sparte, on avait une monnaie de cuivre lourde et embarrassante. Tout commerce au comptant se sert de la monnaie de Sparte, fût-elle d'or; il ne fait que de petites ventes et de petits achats, il ne fait que le nécessaire. Nous sommes prêts à reconnaître que, de cette manière, les fantaisies et les passions ont moins d'instrumens et de facilités. Le luxe est à peu près impossible. L'esprit d'économie et de frugalité en toutes choses se développe. On a plus d'avares que de prodi-

gues; on revient à Salente, telle que la voulait Fénelon, qui faisait une cité à l'instar d'un couvent. Tout cela est dans le sens des institutions républicaines, nous en convenons; mais qu'en disent les exposans de l'industrie française?

Est-ce à dire que, pour aider nos fabricans et nos négocians à faire des entreprises à longue échéance, nous voulons changer la forme du gouvernement? Est-ce à dire que nous voulons le rétablissement de la royauté de 1814, de celle de 1830 ou l'empire? Non, mille fois non. Vouloir l'empire, c'est vouloir choisir entre les diverses dynasties qui ont régné en France; c'est attrister les affections sans protéger davantage les intérêts, car que pourrait un empereur et un roi que ne puisse le président de la république? Y aurait-il une force de plus quand il y aurait un nom de moins, celui de république? Les inconvéniens de la république ne tiennnent pas à son nom; ils tiennent aux institutions. Nous n'en sommes pas à croire, comme certaines gens, que le mot de république impose nécessairement telles ou telles institutions. Les institutions que comprend ce mot dépendent de la volonté du pays, il n'y en a aucune qui soit nécessaire au mot, et de même enfin que la croyance en Dieu comporte divers cultes, le nom de république comporte aussi diverses institutions.

Il y a eu des monarchies qui avaient des institutions plus républicaines que celles de certaines républiques; il y a eu des républiques qui ont eu des institutions plus monarchiques que celles de certaines monarchies. Tout dépend du temps, du pays, des mœurs. Il y a cependant entre la monarchie et la république une différence que nous devons constater, quoique nous demandions en même temps la permission de l'exprimer comme nous la voyons. Dans la république, les pouvoirs semblent durer peu de temps; dans la monarchie, les pouvoirs semblent durer long-temps.

Nous exprimons la différence de cette manière, parce que, d'une part, nous nous souvenons qu'il y a eu des républiques qui admettaient fort bien des pouvoirs viagers, et d'autre part, parce que nous écrivons dans un pays qui abrége la durée des monarchies par des révolutions. Que servirait-il donc, nous le demandons, de proclamer la monarchie ou l'empire? Disposerions-nous cette fois plus souverainement de l'éternité que nous ne l'avons fait en 1814 et en 1830? Enchaînerions-nous d'un lien plus fort le génie révolutionnaire? Non. Allons au fond de la pensée de ceux qui seraient disposés à rétablir l'empire. Que veulent-ils? Ils pensent, comme les fabricans, comme les négocians, comme les ouvriers, qu'un gouvernement à courte échéance ne peut pas suffisamment pourvoir au maintien de l'ordre et de la sécurité publique. Cette pensée est juste; mais, pour la réaliser, il n'est pas besoin de changer le président en empereur : il n'est besoin que de rendre son pouvoir plus durable, c'est-à-dire de réviser la constitution, ce qui est permis et prévu.

Réviser la constitution! dira-t-on; mais vous n'y pensez pas. Toutes les précautions sont prises. Ce n'est que dans la dernière année que l'assemblée législative peut demander la révision. Alors une convention s'assemble, et l'assemblée législative lui fait place. Supposez même que les réviseurs veuillent que le président ait un pouvoir qui dure plus de quatre ans; cette disposition ne s'appliquerait qu'au président futur. Vous ne pourrez donc pas échapper à l'instabilité que vous redoutez, et, comme vous le voyez, toutes les précautions sont prises... pour périr!

Nous croyons, quant à nous, après une étude attentive de la constitution, que la nature et l'organisation de l'assemblée de révision n'ont pas été suffisamment examinées. La constitution a voulu faire de ces assemblées des assemblées toutes spéciales qui ont une œuvre à accomplir, qui n'ont que celle-là, qui ne pourvoient qu'en cas d'urgence aux nécessités législatives, qui ne peuvent durer que trois mois, qui sont, pour la chose qu'elles ont à faire, plus puissantes que l'assemblée législative, qui, pour toutes les autres, sont absolument impuissantes; enfin, et c'est là surtout ce que nous voulons remarquer, il n'y a pas dans l'article 111 de la constitution un seul mot qui décide qu'aussitôt que l'assemblée de révision se sera réunie, l'assemblée législative devra se dissoudre. Rien de pareil. En droit, la simultanéité des deux assemblées, l'assemblée de révision et l'assemblée législative, est possible. En fait, et d'après le calcul du temps, est-elle possible? Oui; l'assemblée nationale, en commençant sa dernière année, émet le vœu que la constitution soit modifiée *en tout ou en partie;* pour que ce vœu devienne une loi, il faut trois délibérations à un mois de distance, cela fait trois mois. Mettons un mois pour faire l'élection; voilà quatre mois. Trois mois pour faire *la révision pour laquelle elle aura été convoquée;* cela fait en tout sept mois sur l'année. Ainsi l'assemblée législative, après avoir convoqué l'assemblée de révision, après avoir déterminé quel est le point de la constitution qui doit être modifié, après avoir assisté à cette opération qui ne peut durer que trois mois, l'assemblée législative a encore cinq mois à durer, et ces cinq mois, personne ne peut les lui ôter, puisque l'assemblée ne peut être dissoute. Voilà le calcul des temps.

Nous avons souligné quelques mots de l'art. 111 de la constitution qui expliquent d'une manière fort nette la nature des assemblées de révision. Quelques sacrifices que la révolution et la constitution de 1848 aient faits au grand dieu de notre temps, le hasard, cependant elles n'ont pas fait l'énorme bévue qu'on leur prête, quand on suppose que toute assemblée de révision est une convention souveraine. Non; quand l'assemblée législative émet le vœu de la révision de la constitution, elle ne décide pas seulement, selon la phrase à la mode, qu'il y a quelque chose à faire; elle n'appelle pas une convention souveraine, à qui elle donne la constitution à l'entreprise pour voir ce qu'il y a à changer; elle ne met pas à la loterie des opinions humaines, et ne s'approprie pas le fameux *alea jacta est*, qui est la devise des gens qui font une révolution pour désennuyer le pays. Non; les choses, grace à Dieu, se passent plus sagement, et nous avons à rendre hommage sur ce point à la prudence des auteurs de la constitution de 1848. L'assemblée législative ne peut émettre le vœu de la révision de la constitution que dans la dernière année de la législature, parce que la constitution a voulu que l'assemblée eût le temps de se faire une expérience, et de savoir quels sont particulièrement les articles de la constitution qui ont besoin d'être révisés. Une fois l'expérience faite, c'est l'assemblée législative qui décide quelle sera la partie de la constitution qui sera modifiée, ou bien si elle le sera totalement. Elle donne ses instructions à l'assemblée de révision, et l'assemblée de révision ne peut pas s'occuper d'autres articles de la constitution que de ceux qui lui ont été soumis. Elle peut modifier ces articles comme elle l'entend; elle est libre et souveraine sur ce point, mais elle n'est libre et souveraine que sur ce point.

La nature, l'organisation et la procédure des assemblées de révision méritent d'être examinées à fond, avec plus de détail et plus de loisir que n'en comporte une chronique. Nous avons seulement voulu, puisque nous signalions le malaise que ressent tout le monde et les causes de ce malaise, c'est-à-dire la brièveté légale du gouvernement, nous avons voulu indiquer aussi les remèdes qui sont à notre portée; nous avons voulu montrer qu'il n'est pas nécessaire de chercher dans les aventures ce que nous pouvons trouver dans une révision bien faite, bien menée et bien soutenue.

Cette répugnance qu'éprouve le pays, à peine sorti d'une révolution, à risquer une nouvelle aventure, dût-elle même nous assurer le repos que nous voulons tous, cette crainte du mieux, s'il faut payer le mieux à venir avec le bien présent, est un sentiment qui se mêle d'une façon singulière au sentiment de malaise que nous signalions tout à l'heure. Le pays est inquiet de l'avenir, inquiet surtout de l'instabilité du présent. Eh bien! alors faisons quelque chose pour consolider le présent. — Oh! prenez garde! si par hasard vous alliez risquer ce que nous avons. Voilà dans quelle naturelle et inévitable contradiction flotte l'esprit public; voilà ce qui fait et ce qui fera que tous les quinze jours on parlera de coups d'état, et beaucoup entendent le mot d'une oreille favorable. A quand donc le coup d'état? — A demain. — A demain! Imprudens! remettons à quinzaine. Dans quinze jours, j'aurai plus de décision. — Non; dans quinze jours, le pays n'aura pas plus de décision, et nous ajoutons qu'il n'a pas besoin d'en avoir plus; car où le remède légal, la révision, suffit, à quoi bon le remède illégal et périlleux?

Nous remarquions dernièrement combien le président de la république avait le don de sentir l'opinion publique et de s'y associer. Nous trouvons un nouvel exemple de cette heureuse conformité dans sa réponse au discours du maire de Ham. Quelques personnes se demandaient ce que le président allait faire à Ham, et s'il n'y avait pas un peu d'orgueil de sa part à visiter, comme président de la république, ces lieux où il avait été six ans prisonnier. Sa réponse au maire de Ham a expliqué en quelque sorte le but de son voyage, et nous serions tentés de croire, après l'avoir lue, que le président allait à Ham pour enterrer une bonne fois le souvenir de ses entreprises de Strasbourg et de Boulogne dans un noble et solennel désaveu. Il a parlé avec une généreuse franchise de sa témérité, du tort qu'il avait eu d'attaquer un gouvernement régulier, et de ses six ans de captivité, qui étaient une expiation méritée. Que pourront maintenant dire de plus les ennemis du président? Quel hommage plus expressif rendu à l'ordre que cette confession faite de si bonne grace, et quel hommage plus conforme aux sentimens du pays! Quel toast délicat et politique porté à ceux qui gardent leurs convictions et leurs affections, mais qui gardent aussi inviolablement le respect de la loi! Ce toast porté par quelqu'un qui s'accuse en même temps de ne pas avoir gardé ce respect de la loi, et qui s'en accuse dans le lieu même où il en a été puni, est le plus habile et le plus heureux langage d'un pouvoir établi, quand ce pouvoir établi est un ancien prétendant, entouré d'anciens adversaires, résolus à maintenir le présent sans renier le passé.

Avant d'arriver à la discussion de la loi sur la presse, qui a été, dans cette quinzaine, la grande affaire de l'assemblée, énumérons brièvement quelques-

uns des faits qui témoignent que l'ordre rentre peu à peu dans les esprits et dans les choses. C'est ce que le parti montagnard appelle la réaction.

Félicitons d'abord le ministère de la réintégration de quelques-uns des magistrats que le gouvernement provisoire avait suspendus. La cour des comptes a eu sa part dans cet hommage rendu à la justice et au principe fondamental de la magistrature, l'inamovibilité; mais l'hommage n'est pas complet. Le premier président de la cour des comptes, M. Barthe, reste encore éloigné de son siége. Nous savons bien qu'en réintégrant ainsi les magistrats, le gouvernement blesse M. Crémieux. M. Crémieux a déclaré dernièrement que la réaction commençait à entamer ses actes. La loi sur la presse était déjà une réaction contre M. Crémieux, qui avait, disait-il, brisé les lois de septembre; la loi sur l'organisation judiciaire en est une seconde; les actes de réintégration dans la magistrature sont une troisième réaction. Où allons-nous? Il ne restera bientôt plus rien des actes de M. Crémieux; ils n'appartiendront plus qu'à l'histoire. Ces actes cependant ont un air de majesté qui les protégera, nous l'espérons, contre l'oubli. Voyez, par exemple, ce décret du 17 avril 1848 qui abolit l'inamovibilité de la magistrature : « Le principe de l'inamovibilité de la magistrature, incompatible avec le gouvernement républicain, a disparu avec la charte de 1830. » Peut-être demanderez-vous pourquoi et comment l'inamovibilité de la magistrature, si elle est utile à la justice, est incompatible avec la république? Le législateur, pendant les beaux jours du gouvernement provisoire, parlait à la façon des oracles et ne rendait pas compte de ses décrets. Il y a cependant ici une grosse question. La constitution de 1848, dans son article 87, proclame l'inamovibilité de la magistrature : est-ce que par hasard la constitution de 1848 ne serait pas une constitution républicaine? Est-ce que dès que nous avons eu la constitution, nous avons perdu la république? car enfin M. Crémieux déclare que l'inamovibilité de la magistrature est incompatible avec le gouvernement républicain. La république de M. Crémieux ne serait-elle donc pas la république de la constitution? Nous ne voulons pas insister plus longtemps sur cette grave question de savoir qui s'est trompé de M. Crémieux ou de la constitution. Seulement, revenant à la réaction commencée contre M. Crémieux, nous faisons observer que cette réaction date de plus loin que M. Crémieux ne paraît le croire. Elle date de l'adoption de l'article 87 de la constitution, qui donnait un si cruel démenti au décret du 17 avril 1848. M. Crémieux est donc un plus ancien martyr qu'il ne le dit, et nous lui rendons de grand cœur les huit ou dix mois de persécution qu'il ne comptait pas dans ses états de service. Nous nous empressons en même temps de rassurer le ministère actuel : il ne commence pas la réaction contre M. Crémieux, il la continue.

Pendant que nous sommes en train de nous féliciter des progrès de l'ordre et de l'affermissement progressif du gouvernement, nous féliciterons-nous de la reconnaissance que l'empereur de Russie vient de faire de la république et du bon accueil qu'il prépare au général Lamoricière, nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg? Oui, nous nous en féliciterons, mais sans enthousiasme. Nous nous en félicitons, parce que nous n'hésitons pas à croire qu'en Europe comme en France les dissentimens et les répugnances particulières doivent s'effacer devant les périls de l'ordre social; que si, en France, tous les hommes qui veulent le maintien de la société doivent s'unir dans cette pensée et laisser

de côté leurs rancunes et leurs mécontentemens, en Europe aussi tous les gouvernemens réguliers doivent s'unir dans la même pensée et dépouiller leurs vieux préjugés et leurs vieilles haines. Comme le gouvernement actuel de la France veut sincèrement le maintien de l'ordre social, nous trouvons tout naturel que l'empereur de Russie le reconnaisse et ne cherche pas à lui créer de difficultés; nous nous félicitons donc de ce bon accord, mais nous nous en félicitons sans enthousiasme. L'empereur de Russie avait entrepris contre la révolution de juillet une gageure qu'il a souvent cru perdre. Le 24 février, M. Ledru-Rollin la lui a fait gagner. Une fois la gageure gagnée et trop gagnée, l'empereur de Russie a dû se promettre qu'il ne la recommencerait pas; il a dû penser que la bonne politique était d'appuyer en France tout gouvernement qui aurait quelques chances de durée, et qu'il fallait bien se garder d'affaiblir par des taquineries diplomatiques l'établissement d'un pouvoir quelconque dans un pays si peu facile au pouvoir, dans un pays qui a de plus l'inconvénient de ne pouvoir pas se remuer sans remuer en même temps toute l'Europe. Plus l'empereur de Russie avait hésité à reconnaître la monarchie de juillet, plus il l'avait contre-carrée, plus il devait se hâter de reconnaître la république, une fois que la république se modérait; et s'il s'est hâté ainsi, ce n'est pas par les petites raisons qu'on lui suppose, ce n'est pas par la misérable joie d'avoir vu tomber la dynastie qu'il répudiait. Tout cela est indigne d'un grand prince et d'un grand gouvernement. La Russie s'est décidée non par fantaisie et par sentiment; elle s'est décidée par des raisons de haute politique, par l'intérêt qu'ont aujourd'hui tous les pouvoirs civilisés à s'unir contre la barbarie.

Nous nous souvenons bien d'avoir lu dans M. de Custine (*Voyage en Russie*, 11e lettre) ces curieuses paroles de l'empereur Nicolas : « Je conçois la république, c'est un gouvernement net et sincère, ou qui du moins peut l'être; je conçois la monarchie absolue, puisque je suis le chef d'un semblable ordre de choses, mais je ne conçois pas la monarchie représentative : c'est le gouvernement du mensonge, de la fraude, de la corruption, et j'aimerais mieux reculer jusqu'à la Chine que de l'adopter jamais. » Si l'empereur Nicolas a parlé de cette manière, il oubliait l'Angleterre, qui est une monarchie représentative, et si, dans cette réflexion, il y avait une épigramme contre la monarchie de juillet, il oubliait également que ce n'est pas la monarchie de juillet qui a introduit chez nous le gouvernement représentatif. Nous croyons que la monarchie représentative est un gouvernement difficile, difficile surtout dans les pays où la liberté que comporte ce genre de gouvernement n'a pas, comme en Angleterre, un contre-poids puissant dans la constitution de la société. La monarchie représentative, nous nous trompons, la liberté en général convient mieux aux aristocraties qu'aux démocraties; mais la monarchie représentative n'est pas plus vouée au mensonge et à la corruption que les autres gouvernemens. Le mensonge et la corruption sont des vices humains, et par conséquent ils ont place dans tous les gouvernemens humains. Les paroles que M. de Custine met dans la bouche de l'empereur Nicolas ne sont donc que la boutade spirituelle d'un logicien qui est roi absolu, et qui, à ce titre, n'aime pas les gouvernemens de juste-milieu, c'est-à-dire les gouvernemens limités. Cependant nous sommes convaincus que, si l'empereur de Russie pouvait à l'heure qu'il est rayer la révolution de février du nombre des événemens de ce monde,

s'il pouvait replacer l'Europe au point où elle était le 23 février, dût-il même, pour cela, avoir à envoyer un ambassadeur à Paris et voir revenir M. de Barante à Saint-Pétersbourg, nous sommes persuadés que l'empereur Nicolas ferait le marché de grand cœur. Nous ne triomphons donc pas plus qu'il ne faut de la reconnaissance que la Russie fait de la république française et de l'empressement qu'elle témoigne à M. de Lamoricière; nous sommes loin d'y voir une malice pour discréditer la république en la reconnaissant, ou un commencement de conspiration entre le président de la république et le czar, ou une tactique pour ne pas avoir à combattre sur le Rhin, pendant qu'on combat sur le Danube et sur la Theiss : nous y voyons seulement un acte de bonne politique, une justice rendue à la cause de l'ordre, un habile empressement à rétracter l'éloignement impolitique qu'on témoignait à la France et l'occasion heureusement saisie de se corriger sans se démentir.

Rien ne coopère tant au rétablissement de l'ordre que le retour à l'équité. Chaque fois qu'un préjugé s'efface, chaque fois qu'une calomnie est confondue, chaque fois qu'une légitime réhabilitation s'accomplit, c'est une victoire pour l'ordre, en même temps que c'est une joie intime et profonde pour les honnêtes gens. Nous avons eu, pendant cette quinzaine, quelques-unes de ces bonnes joies, et d'abord la lettre de M. de Mornay sur le départ de la duchesse d'Orléans, le 24 février. M. de Lamartine, dans ce roman de *la Révolution de* 1848, que l'onanisme de la vanité a pu seul inspirer, M. de Lamartine avait dit qu'à Lille Mme la duchesse d'Orléans avait songé à tenter la guerre civile. Les amis de Mme la duchesse d'Orléans avaient laissé passer sans y répondre je ne sais combien de récits étranges de la révolution de février; il n'y a que deux imputations qui aient vaincu leur patience, d'autant plus ferme qu'elle s'inspirait de la généreuse résignation de l'exilée d'Eisenach : c'est quand les uns l'ont accusée d'avoir souhaité, que dis-je? d'avoir préparé l'abdication du roi Louis-Philippe, et quand les autres l'ont accusée d'avoir songé à faire la guerre civile. M. de Saint-Priest l'a vengée de la première imputation; M. de Mornay la venge de la seconde. Non, jamais une pensée coupable soit contre le roi, soit contre le pays, ne s'est approchée de l'ame de Mme la duchesse d'Orléans; elle a la fermeté d'une veuve et d'une mère; elle n'a pas l'ambition impatiente d'une régente; et si elle a pleuré en quittant la France, c'est qu'elle en avait fait sa patrie la plus chère, c'est que l'exil reproduisait et ravivait pour elle les douleurs du veuvage : heureuse cependant dans la peine d'avoir trouvé des amis comme M. de Mornay et M. de Saint-Priest, ces amis du malheur comme les devinait M. le duc d'Orléans; heureuse aussi du souvenir qu'elle a gravé dans l'ame de tant de bons citoyens.

Cet hommage que M. de Mornay a rendu à Mme la duchesse d'Orléans et à la vérité avec un cœur que nous ne saurions mieux louer qu'en l'appelant un cœur d'autrefois, cet hommage nous mène naturellement au témoignage que M. Charras, un républicain de la veille, un républicain de naissance, s'est trouvé amené à rendre à M. le duc d'Aumale, et nous nous hâtons d'ajouter que M. Charras l'a rendu avec beaucoup de franchise, et comme y trouvant plaisir et honneur. Nous lui savons gré de ce sentiment. M. Charras avait été proposé pour un grade supérieur par M. le duc d'Aumale, et M. le duc de Nemours avait vivement soutenu la proposition de son frère. Est-ce que par ha-

sard M. le duc d'Aumale et M. le duc de Nemours ne savaient pas que M. Charras était fort républicain? Ils le savaient, et cela ne les empêchait pas de rendre justice aux services militaires de M. Charras; et c'est parce qu'ils ont eu le mérite d'être justes, qu'ils ont aujourd'hui le privilége qu'on soit juste envers eux. De leur pouvoir et de leur rang, tout a disparu, excepté ce souvenir de leur sollicitude et de leur impartialité royales. Il faut bien qu'on nous permette, à nous autres chroniqueurs de la quinzaine politique, et narrateurs, à ce titre, de beaucoup de misères et de petitesses humaines, il faut bien qu'on nous permette de signaler aussi quelques-uns de ces bons momens de la nature humaine. Cela rend quelque espoir en l'avenir. Nous ne désespérons que des peuples où les bons sentimens s'éteignent.

Il y aura deux grandes joies au jugement dernier : la justification des bons et la confusion des méchans. — Nous avons eu quelque chose de la première pendant cette quinzaine, nous venons de le voir; nous avons eu aussi la seconde joie dans la discussion de la loi sur la presse et pendant le discours de M. Thiers.

Il y a eu en France deux républiques, l'ancienne et l'actuelle. Comment ces deux républiques ont-elles traité la liberté de la presse? Les républicains de la veille ont-ils bonne grace, en face de l'histoire des deux républiques, à soutenir que c'était la monarchie constitutionnelle qui tyrannisait la presse? Pendant la première république, la liberté de la presse était proclamée illimitée; mais cette liberté illimitée avait deux censeurs, la guillotine et la lanterne, le tribunal révolutionnaire et l'émeute populaire. Les jacobins déclaraient que « le peuple seul avait le droit de s'insurger contre un écrivain qui attaquait ses droits, comme contre toute espèce d'oppresseur. » Voilà la législation de la presse réduite à sa plus simple expression. Je puis, comme écrivain, écrire tout ce que bon me semble; mais je puis, s'il plaît à quelqu'un dans le peuple de trouver une de mes phrases oppressives, je puis être puni comme oppresseur par la première autorité insurrectionnelle venue. Un autre membre de la société, le jacobin Laugier, ne s'en fiait pourtant pas à cette censure remise aux mains de l'insurrection. « Quand on voit, disait-il, que le principe de la liberté indéfinie de la presse devient une arme à deux tranchans entre les mains de l'aristocratie, on doit aussitôt l'abandonner. Une arme dont les ennemis de la liberté ont su s'approprier le maniement ne doit pas se trouver entre leurs mains tant qu'il existe des patriotes. Il faut définir la liberté de la presse et l'établir sur des bases telles que l'aristocratie ne puisse en profiter. » La liberté de la presse a en effet un grand inconvénient, c'est la liberté de tout le monde, tandis que la liberté que veut la montagne, c'est la liberté pour elle-même et pour elle seule. Allons plus loin et soyons justes. Nous sommes tentés de croire qu'entre la liberté de la presse et la république il y a une sorte d'incompatibilité instinctive. Chénier, attaquant la liberté de la presse, disait aux cinq cents : « Ne sentez-vous pas que la calomnie contre nos fonctionnaires publics est mille fois plus dangereuse dans les états républicains que dans les états monarchiques?... Et quelle puissance mille fois plus grande la calomnie n'acquiert-elle pas dans une république naissante, fondée sur l'égalité! » Ce qui me fait penser que cette réflexion de Chénier a sa justesse, c'est que j'en retrouve quelque chose dans le rapport, sur la nouvelle loi de la presse, de

M. Combarel de Leyval. Le rapporteur justifiant la peine que la loi inflige à la publication de pièces fausses, « la publication de pièces fausses ou de fausses nouvelles, dit-il, réprouvée par les règles de la morale, n'avait pas dû être classée parmi les délits dans une organisation politique où elle restait sans influence sur les pouvoirs de l'état qui constituent un gouvernement; mais, dans une société où les droits politiques appartiennent à tous, la publication de pièces fausses peut exercer une influence coupable, et fausser dans son principe la souveraineté populaire qui n'a pas moyen de la contrôler. »

L'argument est juste, mais d'une justesse à faire trembler. Oui, avec le suffrage universel, l'exercice de la liberté de la presse est plus difficile; oui, quand les droits politiques appartiennent à tout le monde, quand le souverain est susceptible d'ignorance et d'égarement, il faut que la presse soit très scrupuleuse et très réservée, et comme il n'est pas de la nature de la presse d'avoir beaucoup de scrupules, il faut que la loi les lui impose. Il y a là tout un côté du suffrage universel qui n'a pas été suffisamment examiné, et il serait bon de rechercher ce que le maintien des droits politiques de tous coûte à la liberté de chacun, ou, en d'autres termes, ce que la souveraineté populaire coûte à la liberté. Une liberté qui, grace à l'extrême faillibilité du souverain, ne peut être sans dangers que si elle est sans abus, est-ce encore une liberté? Ce que nous disons de la liberté de la presse, nous pourrions le dire aussi de la liberté de réunion et de la liberté de la parole : de telle sorte qu'il faut choisir, ce nous semble, entre les gouvernemens qui donnent beaucoup à la liberté individuelle de chacun, parce que la société est assez forte pour résister à l'abus même de la liberté, et les gouvernemens qui ôtent presque tout à la liberté, parce que la société offre trop de prise aux passions; entre les gouvernemens libéraux et les gouvernemens égalitaires, les gouvernemens libéraux qui aiment l'esprit et lui permettent beaucoup, les gouvernemens égalitaires qui respectent surtout le nombre, et qui croient qu'en politique chaque unité a la même valeur.

Nous avons vu comment la première république avait traité la liberté de la presse : voyons ce qu'en a fait la seconde, celle de 1848, en 1848 même, et quand elle était encore tout près de son origine, quand elle était gouvernée par les républicains de la veille. C'est ici que vient se placer le discours de M. Thiers, cette virulente oraison funèbre de la république de 1848.

La montagne croyait avoir trouvé contre la nouvelle loi de la presse un argument irrésistible, un mot merveilleux; elle l'appelait une loi de septembre : une loi de septembre! bon Dieu! ne frémissez-vous pas d'horreur? Évidemment la montagne se croyait encore à ces beaux jours de 1848, où M. Crémieux, brisant, c'est son mot, les lois de septembre, s'écriait dans son rapport : « Considérant que les lois de septembre, violation flagrante de la constitution jurée, ont excité, dès leur présentation, la réprobation unanime des citoyens. » Cela est beau à dire quand on parle seul, c'est-à-dire le 8 mars 1848. Malheureusement la montagne s'est trouvée prise dans le piége qu'elle avait tendu : elle avait oublié que la république de 1848, si sévère contre les lois de septembre, avait fait bien pis. Elle avait oublié la loi du 11 août 1848, la suspension des journaux, l'état de siége et la constitution discutée pendant l'état de siége. Ce sont ces oublis de la montagne qu'a réparés M. Thiers. Quelle admirable éloquence ou plutôt quelle vérité brûlante! Il n'y avait pas un mot qui ne portât

coup. Comme l'orateur déroulait le livre des contradictions de la république, proclamant la liberté et ne vivant que par l'état de siége, criant honte à ceux qui sous la monarchie voulaient la paix et gardant elle-même la paix à tout prix, déclamant contre la corruption électorale sous la royauté et achetant les élections avec les fonds secrets, quand elle ne les intimidait pas par l'insolente tyrannie de ses commissaires, s'indignant de ce qu'elle appelait le gaspillage des deniers publics et faisant de ces deniers publics un gaspillage plus effronté que jamais! « Voilà, disait l'impitoyable orateur, voilà le miroir; je vous le présente! » Nous nous souvenions, en l'entendant, que dans l'enfer de Télémaque la punition des mauvais princes, c'est de voir dans un miroir inévitable leurs fautes et leurs vices, tels qu'ils sont, et non plus tels que les flatteurs les arrangent. Pauvres princes de la montagne! quelles figures ils se sont vues dans le miroir de M. Thiers! Plagiaires ignorans des lois qu'ils avaient détestées, contrefacteurs maladroits de la monarchie, où la monarchie faisait couler à regret une goutte de sang, ils en ont répandu des flots; où la monarchie mettait une barrière à la licence, ils ont mis un bâillon à la liberté. Ils croyaient peut-être, quand ils maudissaient tant le passé, qu'ils n'auraient jamais leur jour; ils étaient envieux à leur aise, se sachant ou se croyant irremédiablement obscurs. Leur jour est venu; la lumière a découvert leur incapacité. Qu'ils ne se servent donc plus de cette locution de la médiocrité et de l'envie : « Vous ne faites pas, vous! je ferais, moi! » Eh bien! ils ont fait, et qu'ont-ils fait? Et comme si ce n'était pas assez de les avoir pris en flagrant délit d'impuissance dans le passé, M. Thiers les a convaincus d'impuissance aussi dans l'avenir, en les sommant de venir enfin révéler à la tribune le secret qu'ils ont de rendre le genre humain heureux. Mais les Moïses de la montagne ont horreur du grand jour de la tribune. Donnez-leur l'atmosphère obscure des clubs, quelques quinquets puans qui montrent les ténèbres, une foule ignorante et grossière qui fermente et qui s'agite dans ces chaudières hideuses qu'ils appellent leurs salles; c'est là qu'ils sauveront le genre humain, c'est là qu'ils feront leurs miracles!

Le discours de M. Thiers est un chef-d'œuvre de raison et de passion. Ce n'est pas le seul triomphe dont le parti modéré puisse s'enorgueillir. M. de Montalembert a parlé avec une vivacité et une élévation d'idées remarquables; il a dit la vérité à tout le monde; il se l'est même dite à lui-même, et il a fait sa confession et celle des autres avec le plus charmant mélange d'humilité et de médisance. Le chrétien aura peut-être à faire pénitence de cette confession-là; l'orateur et l'assemblée doivent s'en applaudir.

Il faut avouer que cette discussion a été douloureuse pour la république, ou plutôt pour les républicains de 1848. Ici, M. Thiers, qui leur montre de la façon la plus piquante qu'ils n'ont rien fait de bien qu'ils n'aient emprunté au passé monarchique, avec la violence de plus et l'habileté de moins; là, M. Dufaure, qui ne cesse de leur dire : « Mais si nous vous remettions un instant le soin de la république, vous la perdriez comme vous l'avez déjà perdue, comme vous perdez toutes les causes que vous touchez! Pour que la république vécût, il a fallu qu'elle passât de vos mains dans les nôtres. C'est avec nous et par nous seulement qu'elle est possible. » Ainsi la république ne vit que par la contrefaçon de la monarchie ou par les soins des serviteurs de la monarchie; elle ne vit ni par ses principes ni par ses amis naturels; hommes et choses, elle ne vit que

d'emprunt. M. Dufaure sait habiller cette pensée désolante d'une manière convenable; mais cette pensée perce, et c'est là ce qui fait la force de ses discours. Je suis sincèrement républicain, dit-il, mais je ne le suis qu'à la condition de ne pas l'être comme vous et avec vous.

Comme si ce n'était pas assez contre la république de 1848 de ces démonstrations accablantes, voici qu'un douloureux témoignage s'élève du sein des colonies désolées. Quoi! MM. Schœlcher et Perrinon, les représentans de la montagne, ne seraient pas nommés! Mais que plutôt le meurtre et l'incendie dévastent la colonie et épouvantent la métropole! Il y a un homme de bien qui va d'habitation en habitation prêcher la concorde, un homme qui est en même temps l'ami des noirs et l'ami des blancs; il ne croit pas que l'abolition de l'esclavage veuille dire l'extermination des blancs; il parle de paix, de conciliation, d'industrie, de travail. Cet homme évidemment est un ennemi du peuple; il faut le tuer, et les fusils sont braqués sur lui; c'est à grand'peine et par miracle qu'il échappe à la mort. Eh bien! puisqu'on n'a pas pu tuer, on peut incendier, et l'incendie court à travers la colonie avec les bandes effrénées. Tableaux affreux! scènes lamentables! — Eh non, que vous êtes enfans! c'est la liberté électorale comme l'entendent les montagnards. L'année dernière, en France même, on assaillait les électeurs, on renversait les urnes, on déchirait les bulletins. A la Guadeloupe, on assassine et on brûle. C'est la différence des climats chauds aux climats tempérés.

Nous espérons que l'assemblée nationale voudra connaître les causes de l'horrible émeute de la Guadeloupe. Ce n'est pas, quant à nous, au suffrage universel que nous nous en prenons des massacres et des incendies de la Guadeloupe; nous nous en prenons à la politique du parti montagnard. Il a fait à la Guadeloupe ce qu'il a fait en France. Les vices de la société coloniale expliquent comment les effets de cette politique ont été plus terribles à la Guadeloupe qu'en France. En France, appels réitérés à la colère de la foule contre l'élite et des pauvres contre les riches. Cette politique nous a valu la guerre civile de 1848. Mais en France, s'il y a des différences de condition, nous sommes tous au moins de la même race. Il n'y a pas de blancs et de noirs, pas de maîtres et d'esclaves. Il y a donc de vieilles habitudes d'union et de familiarité qui tempèrent et qui abrègent les fureurs de la guerre civile. Aux colonies, rien de pareil. Les esclaves ne devaient pas, du jour au lendemain, être déclarés les égaux des maîtres. Qui ne voyait, en effet, que, gardant contre leurs maîtres toutes les colères de leur esclavage d'hier, les noirs, par l'abolition immédiate et violente de l'esclavage, devenaient plus puissans sans devenir meilleurs? Ce n'est pas ainsi que nous avions compris l'abolition de l'esclavage. Nous voulions, pour notre part, qu'on attendît le résultat d'une grande expérience qui se tente en ce moment, celle de l'acclimatement des travailleurs blancs dans les Antilles. Persuadés par l'histoire que la race blanche peut vivre partout, pour peu qu'elle veuille s'en donner la peine, nous espérions que la société coloniale blanche se fortifierait et s'accroîtrait peu à peu par l'immigration des travailleurs métropolitains. L'union entre les blancs et les noirs ne peut se faire que s'il y a entre les deux parties de la population un équilibre de force matérielle qui a manqué jusqu'ici. C'est cet équilibre conciliateur que nous appelions. Le parti montagnard n'adopte pas de pareils procédés d'amélioration. L'esclave était un

prolétaire; la révolution de février avait été faite pour les prolétaires. Il fallait se hâter de proclamer la liberté des prolétaires noirs. La Guadeloupe recueille aujourd'hui les fruits de cette politique violente. Elle a, comme l'a eue la France au mois de juin 1848, la liberté de la guerre civile. C'est la seule liberté que sache donner et pratiquer le parti montagnard.

Après une révolution comme celle de 1848, les idées ont encore plus besoin que les intérêts des distractions de l'émigration. L'émigration est un des remèdes de notre société, non qu'il y ait trop d'hommes en France, mais il y a trop de désirs. Il faut donc ouvrir aux générations aventureuses et déclassées qui se pressent dans nos villes, il faut leur ouvrir la carrière des aventures de l'émigration, afin qu'elles ne s'ouvrent pas la carrière des aventures de la révolution. Il y a beaucoup de gens dans la foule toujours tentés d'émigrer vers les Tuileries. Il faut détourner l'émigration des Tuileries vers Alger et vers les Antilles, car ce n'est pas trop que d'avoir deux buts à marquer à l'ardeur de la foule. De là l'intérêt que nous avons à conserver et à défendre les Antilles. Aux Antilles, l'ouvrier métropolitain sera, en dépit des opinions qu'il aura apportées, une sorte d'aristocrate, parce qu'il sera blanc; il s'attachera à la société coloniale blanche, et pèsera contre la société coloniale noire; il sera enfin, et c'est là seulement ce que nous voulons dire, un des élémens de l'équilibre que nous invoquons.

Nous pensons qu'avant de se séparer l'assemblée nationale voudra examiner cette lamentable histoire des élections de la Guadeloupe, et donner satisfaction à la conscience publique.

L'assemblée nationale va se proroger pour six semaines, du 13 août au 1er octobre. Nous ne devons considérer que le côté politique de cette mesure : aussi elle nous semble excellente. C'est une marque de confiance que l'assemblée donne au ministère, et cette marque de confiance est juste et méritée. Quand une chambre s'accorde avec le ministère, c'est le ministère qui la représente pendant son absence, et cette représentation vaut mieux que celle de la commission permanente qui ne peut que convoquer l'assemblée. Ce qui ajoute à l'importance et à l'opportunité de la prorogation, c'est la discussion qui l'a précédée. L'opposition radicale n'a pas manqué de parler de ces rumeurs de coup d'état que nous signalions en commençant; elle aurait eu bien envie d'y croire, mais il n'y a pas eu moyen. M. Dufaure a répondu de la tranquillité du pays pendant la prorogation, et il l'a fait avec une assurance singulière, engageant sa parole, quoiqu'il ne la risque pas témérairement, qu'il n'y aurait ni émeutes ni coup d'état. Et, encore une fois, pourquoi un coup d'état? A quoi bon? Pour avoir ce que nous avons? Mais la meilleure manière de l'avoir, c'est de le garder. Pour l'avoir sous une autre forme? La forme n'importe qu'aux esprits frivoles. Pour l'avoir avec plus de durée? Nous l'aurons, quand nous le voudrons, en révisant sur ce point la constitution, et nous avons expliqué comment on peut réviser la constitution sans dissoudre l'assemblée, par conséquent sans rompre la majorité conservatrice qui fait en ce moment la force du pays. Si la légalité devait nous imposer quelques sacrifices de résignation, nous dirions qu'il faut les faire, persuadés, comme nous le sommes, que le respect de la loi rapporte en général plus qu'il ne coûte. Mais puisque la légalité ne nous contrarie même pas, puisque nous pouvons sa-

tisfaire aux besoins et aux vœux légitimes du pays sans sortir de la constitution, pourquoi voudrions-nous mettre à la loterie des révolutions, n'ayant qu'à y perdre et n'ayant point à y gagner? Les coups d'état qui sont une nécessité réussissent quelquefois; les coups d'état qui sont une fantaisie et une fatuité échouent toujours.

Nous ne voulons aujourd'hui qu'esquisser rapidement la situation des affaires étrangères. Nous y reviendrons à notre aise pendant les loisirs que nous fera la prorogation de l'assemblée.

Le 13 janvier 1848, M. Cousin disait à la tribune de la chambre des pairs : « Le saint-siége et le Piémont sont les deux puissances qui, par leur caractère propre et par leur situation, sont appelés à être les deux grands instrumens de la régénération italienne. Le pape en est l'ame, le Piémont en est le bras. » Nous ne savons pas si ce beau mot de régénération italienne, qui a été le rêve de toutes les imaginations généreuses en Europe, est encore de mise aujourd'hui. Nous ne renonçons point cependant à l'espoir qu'après l'entr'acte démagogique qui a tout troublé, le libéralisme reprendra en Italie le rang et la place qui lui appartiennent. Or, c'est à Rome et à Turin que nous voyons une place honnête et possible pour le libéralisme. A Rome, nous suivrons les complications qu'amènera le rétablissement de la papauté. A Turin, si la paix est faite, les complications seront de deux natures différentes : complications dans le parlement élu sous l'influence démagogique, et qui, s'il répond à son origine, s'il ne s'inspire pas de l'amour de la patrie, rendra la monarchie constitutionnelle impossible en Italie : c'est la conclusion à laquelle la démagogie semble toujours vouloir aboutir, et l'Autriche en profite; complications aussi du côté de l'Autriche, qui, à chaque difficulté parlementaire, poussera le Piémont à la briser par un coup d'état plutôt qu'à la vaincre par la discussion. En Allemagne, Rastadt est prise. La démagogie a perdu son champ d'asile; mais là non plus le dénouement des opérations militaires ne finit rien. La question de la constitution germanique va recommencer. La démagogie est hors de cause, le terrain est débarrassé de cette pierre fatale d'achoppement; mais l'unité allemande, mais l'attitude réciproque de la Prusse et de l'Autriche, ce sont là des questions qui ne sont pas vidées ni près de l'être. En Suisse enfin, à nos portes, une question commence, celle des réfugiés. Il ne faut pas que la démagogie trouve en Suisse une dernière forteresse, ou plutôt, si c'est de là qu'elle est sortie pour se répandre sur l'Europe, c'est là aussi qu'elle doit aller expirer, et là, comme ailleurs, par les mains de la liberté modérée. Nous avons confiance, sur ce point, dans le bon sens des cantons suisses.

Telles sont les questions où la diplomatie française doit faire sentir son influence, et où nous aimerons à noter ses pas.

— Les opérations de la guerre de Hongrie avancent, bien qu'avec lenteur. Les Magyars, réduits à l'alternative de périr combattans ou captifs, préfèrent la mort du champ de bataille à celle des conseils de guerre. M. Kossuth, dont la puissance touche à son terme, a poussé le dernier cri d'alarme; il a décrété les mesures du désespoir, la levée en masse, la guerre sainte. Tout ce que son éloquence asiatique possède de ressources, il l'a déployé; tout ce qu'il y a de lyrisme dans son caractère, il l'a mis en jeu avec succès pour entraîner

les populations; tout ce que la race magyare peut tirer de son sein en hommes et en argent est entre les mains de M. Kossuth. C'est un suprême combat dans lequel cette race expose peut-être sa dernière chance d'avenir. Aussi, tout en déclarant qu'elle combat pour la plus injuste des causes, doit-on reconnaître qu'elle combat avec ardeur. Cette sorte de jeu de barres, cette guerre de cavalerie et d'artillerie, d'excursions hardies et de surprises admirablement appropriées à la nature vive et fougueuse du Magyar, l'a mise en relief avec avantage. Selon toute apparence, les Magyars seront vaincus, non sans doute d'ici à quinze jours, ainsi que le promet Paskewitz avec quelque témérité, mais du moins dans un avenir très rapproché. Ce serait déjà un fait plus qu'aux trois quarts consommé, si le même maréchal Paskewitz, prince de Varsovie, la gloire de l'armée russe, n'avait, par une légèreté singulière, laissé échapper Georgey vers la Theiss, où ce général compte faire sa jonction avec Dembinski et Bem. La résistance des Magyars aura donc été brillante, grace à l'inexpérience des généraux austro-russes tout autant qu'à l'énergie de Dembinski, Bem et Georgey.

En Turquie, les esprits suivent le mouvement de l'opinion européenne : ils tournent à la paix. La seule question qui pouvait faire naître un conflit entre le divan et la Russie, la question des principautés moldo-valaques, est aujourd'hui en partie résolue. Le premier soin des deux cours, en attendant qu'on puisse songer à une organisation administrative sérieuse et complète, a été de faire droit aux difficultés les plus pressantes. Le prince Stourdza, qui gouvernait et pressurait la Moldavie depuis 1834, a été sacrifié au vœu des populations. Il emporte dans l'exil l'une des plus grandes fortunes de l'Europe. Le parti national s'accorde à reconnaître la probité et le libéralisme de son successeur, M. Grégoire Ghika. Ce parti ne croit pas avoir lieu d'être aussi satisfait du prince qui vient d'être donné à la Valachie, M. Styrbey, frère aîné de l'ancien prince Bibesco, et connu par son dévouement systématique à l'intérêt russe. Au reste, l'hospodar n'est plus aujourd'hui un consul à vie; c'est un président de république choisi pour sept ans. Les deux cours ont fait d'autorité ces premières nominations. Il reste à déterminer sous quelle forme le pays élira lui-même dans l'avenir son premier magistrat. C'est un point que pourra seule régler la future constitution.

La Grèce, qui, pour sa part, ne s'est pas toujours tenue dans des rapports d'amitié avec l'empire ottoman, semble aujourd'hui disposée à suivre les conseils que la sagesse de la diplomatie voudra bien lui dicter dans l'intérêt de l'équilibre et de la tranquillité de l'Orient. Il était à craindre que le patriotisme hellénique, ému de l'universelle émotion de l'Europe, ne se laissât entraîner à des manifestations qui eussent pu créer des difficultés dans les relations de la Grèce avec la Porte Ottomane, en un moment de crise où il importe si fort que ces relations restent pacifiques. Bien que les nombreuses populations helléniques du nord et de l'est laissées sous la domination du sultan par les traités soient peut-être comparativement plus heureuses que celles de la Grèce indépendante, il se pouvait que le sentiment national inspirât quelques résolutions aventureuses aux patriotes convaincus du droit de la Grèce moderne à réunir dans son sein tous les enfans de la famille hellénique. Quelques symptômes d'agitation se sont produits en effet sur divers points, et particulièrement en

Thessalie; des mesures sages et promptes ont tout prévenu. Il est heureux que la Grèce, renfermée dans l'esprit des traités qui règlent ses frontières, assiste paisiblement et sans préoccupations trop vives au spectacle des guerres de races qui remuent le sol de l'autre côté des Balkans. Ajoutons que, si le nouveau ministre britannique à Athènes, M. Wyse, consent à ne pas ranimer ces violentes querelles de parti et de cabinet qui ont si tristement divisé la Turquie et la Grèce durant la mission de sir Edmond Lyons, les rapports de ces deux états ne cesseront pas d'être pacifiques. A toutes les époques, la France a pris ce principe pour règle de sa conduite, et nous connaissons assez l'habile réserve, l'esprit conciliant de son ministre à Athènes, M. Thouvenel, pour être certains que les difficultés ne viendront pas de lui.

Il y a, dans le nord de l'Europe, un petit état qui tient sur la Baltique une position fort analogue à celle de Constantinople sur le Bosphore, c'est le Danemark. Son existence a été gravement menacée depuis un an, et nous n'avons point suivi sans sympathie les vicissitudes qu'il a traversées avec tant de persévérance politique. En dépit de l'infériorité de ses forces en présence d'un adversaire tel que la confédération germanique, le Danemark envahi n'avait rien voulu céder qui parût un sacrifice de son droit. Il sentait bien que son droit était son existence même. La guerre était nationale, et toutes les classes de la population s'y prêtaient avec un égal dévouement. Les Danois étaient isolés, et ils allaient peut-être se voir réduits à réclamer le concours effectif de la Russie. D'heureuses combinaisons militaires, une stratégie savante couronnée d'un succès brillant, viennent de les tirer de ce mauvais pas.

L'armée allemande avait, dès l'ouverture des hostilités, envahi le Jutland; cette province est le dernier retranchement du Danemark sur le continent. Le corps placé sous les ordres du général Bonin assiégeait la forteresse de Frédéricia, tandis qu'un autre corps, sous le commandement du général Prittwitz, s'avançait plus au nord vers Aarhus. Le Jutland est, comme on sait, flanqué à l'est de plusieurs îles, dont la principale est la Fionie. La forteresse de Frédéricia est située précisément en face de la pointe septentrionale de la Fionie dont elle n'est séparée que par un étroit canal. Si le général Rye, trompant la surveillance de Prittwitz, parvenait à lui échapper par Aarhus pour se porter en quelques heures, par mer, en Fionie, à la condition d'une grande prudence, il franchissait le canal sans être aperçu de Bonin et s'introduisait dans la forteresse de Frédéricia, d'où il était en mesure d'opérer par surprise contre les assiégeans. C'est le plan qui a été suivi de point en point. La lutte a commencé à une heure du matin : à quatre heures, toutes les batteries de siége étaient tombées aux mains des Danois; à midi, les troupes de Schleswig-Holstein perdaient également leur artillerie de campagne; trois heures plus tard, les Allemands, culbutés et coupés en deux, étaient rejetés, les uns au nord de Frédéricia sur Veile, les autres au midi sur Kolding.

Il serait difficile d'imaginer une déroute plus soudaine et plus complète que celle de l'armée allemande devant Frédéricia. Les pertes en soldats et en officiers ont été grandes des deux côtés. Les insurgés du Schleswig-Holstein ont principalement souffert; la nouvelle de leur désastre a jeté la consternation dans les duchés. Le Danemark aura aussi son deuil : un grand nombre d'officiers sont morts en conduisant l'attaque. Le héros de la campagne et de la

journée, le général Rye, dont le talent s'était révélé dans cette guerre et donnait les plus belles espérances, est resté lui-même sur le champ de bataille. Sous le coup de cet événement si honorable pour l'armée danoise, un armistice et des préliminaires de paix ont été signés à Berlin par la Prusse, agissant d'inspiration et d'autorité pour toute l'Allemagne. Ainsi la victoire de Frédéricia aura vraisemblablement mis fin à la guerre du Schleswig-Holstein, si les adversaires de l'hégémonie prussienne veulent bien reconnaître et sanctionner la résolution prise au nom de l'Allemagne par le cabinet de Berlin.

— La Hollande continue à jouir d'un calme qui lui permet d'accorder toute son attention aux débats parlementaires. La seconde chambre des états-généraux a repris ses travaux. Deux projets de loi importans, — l'un sur les étrangers résidant en Hollande, l'autre relatif aux domaines de la couronne, — lui sont soumis. Dans la discussion du projet de loi sur les étrangers, deux opinions se sont trouvées en présence . d'un côté, on ne voulait que soumettre à quelques restrictions justifiées par l'état de l'Europe cette ancienne hospitalité hollandaise qui s'exerçait si libéralement du temps des persécutions religieuses; de l'autre, on réclamait des mesures toutes préventives. Le débat a été intéressant, et de nombreux argumens tirés de l'histoire de la Hollande ont pu être cités à l'appui de l'une et de l'autre thèse. Enfin la discussion générale a été close. Le principe du projet présenté par le gouvernement, et qui lui laisse une grande liberté d'action, a été adopté. La chambre est loin d'avoir arrêté aussi nettement ses opinions sur le projet relatif aux domaines de la couronne et à la liste civile. La résolution du roi de réduire cette liste de 400,000 florins a été accueillie très favorablement dans le pays; mais il reste à examiner si les domaines de la couronne tomberont sous la gestion de l'administration publique, ou s'ils resteront soumis à l'intendance royale. Une partie de la chambre désire le premier mode d'administration, se fondant sur la plus grande régularité du système, et sur l'intérêt bien entendu de l'état et de la couronne. D'autre part, on trouve injuste d'ôter au roi l'administration de domaines dont il percevra les revenus. La question se réduit à ceci : allouera-t-on annuellement au roi un million de florins en argent, ou bien 600,000 florins en argent et 400,000 florins en produits de domaines (1)? A l'appui de ce dernier mode, on cite l'exemple de la France impériale. Napoléon, par le décret du 1er mars 1808, sauvegarda « la splendeur qui convient à la dignité du trône » en assurant au chef de l'état la possession de revenus indépendans de la couronne. Les intérêts d'un prince qui a de nombreux domaines sont d'ailleurs plus étroitement liés aux intérêts du pays, et, bien que la division du sol soit désirable en général, il faut avoir soin de garder quelques grands propriétaires; une saine économie l'exige. Toutes ces considérations font hésiter la chambre, et le projet du ministère sera l'objet, selon toute apparence, d'une vive discussion. Déjà deux dispositions importantes et contraires à l'opinion du cabinet ont été introduites dans ce projet : l'une, proposée par M. Van Zuylen, interdit la perception de dîmes

(1) Les domaines de la couronne, en Hollande, sont de peu d'étendue, et consistent particulièrement en dîmes. On évalue le produit net de ces domaines à 160,000 florins, et celui des dîmes à 240,000 florins.

au profit des domaines royaux sur les terres défrichées après la promulgation de la loi; l'autre, présentée par M. Thorbecke, impose à l'administrateur des domaines l'obligation d'en faire connaître le produit dans son rapport annuel. 31 voix contre 30 ont fait passer la première proposition; 35 voix contre 25 ont adopté la seconde. En général, le ministère et la chambre s'accusent réciproquement d'irrésolution, de lenteur, et ces reproches commencent à trouver de l'écho dans le public. En bonne justice pourtant, si la mort du roi, si quelques incidens ministériels ont ralenti les travaux du parlement, ce n'est la faute de personne. Il faut en prendre son parti; quelque dépense d'activité qu'on fasse, la session actuelle, qui finira en septembre, ne pourra jamais être considérée que comme une session de transition.

Les nouvelles de Bali font une heureuse diversion, pour la Hollande, aux petites difficultés de sa politique intérieure. Ces nouvelles sont des plus satisfaisantes. Les résultats de la victoire de Djaga-Raga sont considérables. Après la prise de cette ville, la population de Béliling s'est soumise au pouvoir néerlandais, a chassé le prince récalcitrant, et s'est mise provisoirement sous la conduite d'une administration choisie par elle. Le pays de Djembrana, situé à l'extrémité occidentale de Bali, vis-à-vis la côte de Java, s'est soumis également, et demande un nouveau prince. Le prince de Banglie, un des chefs dépouillés par le souverain de Béliling, a été remis en possession de son domaine. Plusieurs villages du pays de Karang-Assem ont reconnu également ce nouveau souverain, tandis que le chef rebelle de Karang-Assem succombait, assailli par ses propres sujets. Quant au prince de Béliling, il s'est enfui dans les montagnes avec son premier ministre ou *Goesti Djilantieh*, principal instigateur de la guerre. Partout les populations se soumettent, et, au lieu d'une campagne, le général Michiels se trouve n'avoir à continuer qu'une marche victorieuse. Aussi peut-on espérer que, d'ici à peu de jours, la Hollande recevra la nouvelle de l'heureuse et définitive conclusion de l'affaire de Bali.

Au directeur de la Revue des Deux Mondes.

MONSIEUR,

Le numéro de la *Revue des Deux Mondes* du 15 de ce mois contient un article de M. Eugène Forcade ayant pour titre *l'Historien et le héros de la Révolution de février*.

J'ai lu dans cet article un paragraphe qui me concerne. Des faits auxquels j'ai pris part sont reproduits avec inexactitude. Il importe à la vérité qu'ils soient rectifiés sans retard.

L'honorable réputation du signataire de l'article, l'importance méritée de la *Revue des Deux Mondes*, m'imposent l'obligation de ne pas laisser sans réponse une erreur sans doute involontaire, mais qui est publiée sous cette double garantie.

J'arrive immédiatement au détail des faits.

Quand M. le maréchal Bugeaud prit, à trois heures du matin, le 24 février, le commandement supérieur des forces armées de Paris, les troupes de la garnison furent divisées en plusieurs colonnes à peu près d'égale force.

La première fut placée sous les ordres du général Sébastiani. Le général devait rejoindre la deuxième colonne, qui stationnait à l'Hôtel-de-Ville sous le commandement du général Taillandier.

La troisième fut placée sous mes ordres. Je n'avais eu jusqu'alors aucune fonction.

La quatrième, commandée par le général Duhot, occupait la place de la Bastille.

La cinquième, sous les ordres du général Renault, stationnait sur la place du Panthéon.

La sixième, formant la réserve du Carrousel, était commandée par le général Rullière.

La cavalerie, aux ordres du général Regnault de Saint-Jean-d'Angely, occupait la place de la Concorde.

Les instructions générales prescrivaient d'attaquer partout l'insurrection, si la nouvelle de la formation du ministère de MM. Thiers et O. Barrot, qui devait être publiée avant le jour, ne suffisait pas pour rétablir la tranquillité publique.

J'avais spécialement pour mission de gagner les boulevards et de me diriger vers la Bastille.

La colonne sous mes ordres se composait de quatre bataillons, un escadron et deux pièces de campagne, formant un ensemble de 1,800 à 2,000 hommes.

Le général de Salles m'était adjoint.

Je partis à six heures du matin du Carrousel. Après avoir détruit plusieurs barricades inoccupées dans les rues Neuve-des-Petits-Champs, Vivienne et Feydeau, le peloton d'avant-garde reçut le feu des hommes qui défendaient les barricades construites aux extrémités de la rue Montmartre et du faubourg. Deux soldats furent blessés. Le peloton riposta; on courut sur les barricades, qui furent immédiatement enlevées. La colonne prit aussitôt la direction de la porte Saint-Denis.

Aucun homme armé ne se présentait sur le boulevard. Les tambours de la garde nationale battaient le rappel. Avant d'arriver au faubourg Poissonnière, j'appris, par des citoyens auxquels je reprochais de ne pas prendre l'uniforme de la garde nationale, qu'un bruit généralement répandu excitait au plus haut degré l'animation de la population tout entière.

Le malheureux événement du boulevard des Capucines était représenté comme un acte prémédité par les ministres maintenus pour intimider la population. On disait que le gouvernement avait trompé la bonne foi du peuple en faisant annoncer, la veille, un changement de ministère. Les officiers de la garde nationale qui me rejoignirent partageaient cette erreur, protestaient avec énergie, et déclaraient avec douleur que la garde nationale était préparée à combattre pour obtenir justice d'une pareille perfidie. Ils n'acceptaient qu'avec défiance mes affirmations contraires, et cependant ils ajoutaient : S'il était vrai que le ministère fût changé, le calme serait bientôt rétabli.

En présence de cette situation imprévue, fallait-il marcher quand même, repousser les gardes nationaux, ne tenir aucun compte de leur erreur, et, par une attaque continuée de la troupe, donner confirmation au mensonge que les partisans de l'émeute avaient habilement répandu?

Je ne le pensai pas. J'arrêtai ma colonne en-deçà du Gymnase, et je rendis compte de la situation à l'autorité supérieure.

M. le maréchal Bugeaud répondit à cet avis en m'envoyant des proclamations manuscrites pour confirmer la nomination au ministère de MM. Thiers et Barrot. Ces proclamations furent immédiatement distribuées.

Il est donc inexact de dire que je me sois arrêté après avoir écouté les prières des personnes qui me suppliaient d'éviter l'effusion du sang. Non, je n'ai pas cédé à cette considération, quelque grave qu'elle eût pu être. Mon devoir rigoureux ne me l'aurait pas permis, si j'avais eu devant moi des hommes se déclarant ennemis du gouvernement que j'avais mission de défendre.

Il est également inexact de prétendre que la foule envahissait et submergeait les soldats quand j'ai reçu l'ordre de me retirer.

Au moment où l'ordre général qui prescrivait d'éviter toute collison, et de laisser à la garde nationale le soin de rétablir la tranquillité publique, m'a été remis, les troupes de la colonne que je commandais étaient serrées en masse, et occupaient toute la chaussée du boulevard.

Je venais d'être rejoint par trois cents gardes nationaux sous les ordres du chef de bataillon Grégoire. Cet officier supérieur me ramenait un détachement d'infanterie que je lui avais confié pour faciliter la réunion de la 5e légion.

Des témoignages de satisfaction unanime répondaient autour de nous à la preuve de conciliation donnée par le gouvernement. Je ne crois pas me tromper en affirmant que la plus grande partie des citoyens réunis sur ce point étaient alors sincères dans leurs démonstrations de joie et d'espérance de paix.

Quatre compagnies du 5e léger me rallièrent au même instant. Elles venaient de la caserne de la garde municipale située rue du faubourg Saint-Martin; elles n'avaient pas rencontré la moindre opposition dans leur marche pour sortir de ce faubourg, où, me dit le commandant, aucune hostilité n'avait été engagée.

Je devais donc m'attendre à ne pas rencontrer plus d'obstacles sur les boulevards; mais, pour mieux remplir les intentions de l'autorité supérieure, je demandai qu'une compagnie de la garde nationale précédât ma colonne, afin de faciliter l'ouverture des barricades que j'aurais à traverser, et pour prévenir plus sûrement tout malentendu avec le peuple.

Ce fut à la hauteur de la rue Montmartre que je trouvai une foule immense et compacte encombrant les allées et la chaussée du boulevard. Le tumulte y était extrême. Les nouvelles vraies n'étaient pas répandues. A chaque pas, il fallait affirmer le changement du ministère pour calmer l'irritation publique. Toutefois je n'entendis pas un seul cri qui pût faire croire à une pensée révolutionnaire.

Sur le boulevard des Italiens, je vis M. Odilon Barrot se dirigeant vers la Bastille. Il était entouré par le peuple et accueilli par des acclamations unanimes.

Cette rencontre me fit comprendre, mieux encore que la prescription de l'ordre que j'avais reçu, quelle était la pensée de pacification qui dirigeait la politique du gouvernement.

La colonne marchait lentement, et avec une grande difficulté, au milieu de cette foule incessamment croissante. Les premières barricades que je rencon-

trai furent cependant ouvertes sans difficultés sérieuses. Le peuple, d'abord opposant, finissait par travailler lui-même à frayer la voie.

En passant la cinquième barricade, à la hauteur de la rue de Choiseul, je chargeai un chef de bataillon de la garde nationale, qui stationnait sur le boulevard, d'assurer, à l'aide de son détachement, l'élargissement de la trouée nécessaire au passage de l'artillerie qui marchait derrière le 3e bataillon. Cet officier supérieur me promit de le faire. Je laissai près de la même barricade un chef d'escadron d'état-major pour activer le mouvement.

C'est en traversant cette barricade que des soldats, répondant au geste de la garde nationale, ont agité et puis porté la crosse en l'air. Je n'ai eu connaissance de ce fait qu'après être arrivé, avec la tête de colonne, dans la rue Royale. On le comprendra facilement, si on veut se rendre compte que mon attention devait être nécessairement absorbée par les réponses à faire aux questions renouvelées de la foule, par les précautions à prendre pour éviter des conflits.

J'ai appris, quelques momens plus tard, que l'artillerie n'avait pas franchi la barricade de la rue Choiseul, et avait été confiée à la garde nationale. D'après les rapports qui m'ont été faits, les plus vives exhortations, les plus énergiques remontrances n'avaient pu triompher de l'effervescence croissante, causée par l'arrivée subite sur ce point de groupes nombreux d'ouvriers et de gardes nationaux. On n'aurait pu ouvrir la barricade qu'après avoir fait feu.

Fallait-il faire feu, fallait-il engager un combat, quand, à quelques minutes de cette barricade, un des nouveaux ministres était porté en triomphe par le peuple; quand chacun, à cette heure, était encore persuadé que l'émotion publique avait pour cause le fait accompli la veille au boulevard des Capucines; quand enfin un ordre général et formel prescrivait d'éviter toute collision?

On ne l'a pas pensé là. On ne l'a pas pensé non plus à l'Hôtel-de-Ville, où se trouvaient huit bataillons et quatre pièces, et où les mêmes causes produisaient, à la même heure, des effets entièrement semblables.

On ne l'a pas pensé, à cette heure et plus tard, partout ailleurs, car, pendant cette journée, les troupes ont été réduites à obéir jusqu'à l'abnégation à des ordres incessamment renouvelés.

Je termine par un seul mot.

Des soldats ont agité et puis porté la crosse en l'air, non pas seulement sur les boulevards, mais sur différens autres points de Paris. Pas un chef n'a donné un ordre à cet égard, qu'on le sache bien. Qu'il soit aussi bien connu que les soldats, répondant au geste de la garde nationale quand il était prescrit d'éviter toute collision, n'ont jamais eu la pensée de faire acte de soumission, et bien moins encore de subir un outrage.

Recevez, je vous prie, l'assurance de mes sentimens les plus distingués.

Le général de division,
A. Bedeau.

Paris, 27 juillet 1849.

V. de Mars.

LES POLONAIS

DANS

LA RÉVOLUTION EUROPÉENNE.

PREMIÈRE PARTIE.

L'ÉMIGRATION ET LE SLAVISME.

Lorsque la nouvelle de la prise de Varsovie arriva en France en 1831, la douleur fut générale et profonde. Qui n'en a gardé le souvenir? La joie de la victoire populaire de 1830 n'avait pas été plus vive que ne le fut la tristesse causée par la dernière défaite des Polonais. J'ai été conduit depuis ce jour sur le sol que la Pologne couvre de ses membres meurtris; j'ai vu briller dans les mains de ses vainqueurs le fer qui a déchiré son sein; après avoir contemplé tant de désastres, comment n'aurais-je pas conservé ce premier sentiment qui m'avait semblé et qui a été en effet le sentiment du pays tout entier? Et cependant, si j'interroge aujourd'hui l'opinion, combien je remarque de froideur dans les dispositions qui ont succédé à ces chaudes sympathies de la France pour la Pologne!

Ce n'est pas le caractère le moins étrange de ce revirement d'idées,

de se produire tout justement à l'heure où nous entrons, bon gré mal gré, en démocratie. Peut-être en effet n'avait-on pas lieu de s'attendre à ce que la Pologne, populaire au plus haut degré dans la France monarchique, perdît une partie de cette popularité dans la France républicaine. D'où vient donc ce contraste? On pourrait répondre, hélas! à cette question par une autre : D'où vient que la république a pour résultat de rejeter la liberté en arrière jusque par-delà 1830? D'où vient que la philosophie recule avec la liberté comme par crainte d'avoir poussé trop loin la hardiesse? C'est que toutes les causes libérales sont devenues en un moment suspectes par les conséquences anarchiques où elles ont paru conduire les sociétés.

Il faut d'ailleurs reconnaître que les Polonais de l'émigration n'ont peut-être pas suivi tous, au milieu de nos crises révolutionnaires et des perturbations de l'Europe, la politique qui était la plus propre à leur concilier les rares esprits restés maîtres d'eux-mêmes dans l'universel entraînement. Le respect de la vérité arrache aux amis de la Pologne ce douloureux aveu. Oui, quelques Polonais se sont jetés dans des hasards où le devoir ne les appelait pas; il en est, en un mot, auxquels la révolution a fait un peu oublier la patrie, et qui, en identifiant la cause de la Pologne à la cause de la démocratie turbulente, ont restreint les chances de cette nation à celles d'un parti, au lieu de les laisser associées au destin de la France elle-même.

Heureusement il s'est aussi rencontré, parmi les Polonais de l'émigration, des hommes plus sagement dévoués à leur pays, qui ont vu avec chagrin de si profondes méprises. Pour ceux-ci, le droit de la Pologne n'est point un droit révolutionnaire dont l'existence puisse dépendre de telle ou telle forme de gouvernement : c'est un principe de droit des gens, au triomphe duquel l'Europe entière est intéressée. Ceux qui pensaient ainsi ont maintenu l'idée polonaise au-dessus de nos luttes de parti. L'immense majorité de la population du royaume de Pologne marche avec eux et vit dans les mêmes sentimens. N'y aurait-il donc pas quelque légèreté à juger la Pologne entière sur les excentricités politiques de quelques membres de l'émigration?

Aussi bien, la situation européenne, qui rend la nation polonaise utile à la France, n'a point changé avec les événemens. Indépendante, la Pologne peut toujours être pour nous un auxiliaire important, si jamais nous devions nous voir entraînés dans une lutte sur le Rhin, les Alpes ou le Bosphore. Asservie comme elle l'est aujourd'hui, elle reste encore, dans l'hypothèse d'une conflagration européenne, un embarras, un perpétuel sujet de crainte pour ses vainqueurs. Sans avoir un coup de fusil à tirer, par ses seules menaces, elle peut occuper cent cinquante mille hommes. C'est à peine s'il faut moins de baïonnettes pour la contenir qu'il n'en a fallu pour la conquérir.

Ainsi le salut de la Pologne n'a point cessé d'être pour nous un intérêt de sécurité et d'influence en Europe. Nous avons toujours la même raison de désirer que la nation polonaise échappe à la fatalité qui la poursuit. Je dis plus, peut-être ne nous est-il pas défendu d'espérer cette grande réparation des torts du destin. J'ai suivi de près les vicissitudes récentes de la race polonaise. A côté d'un principe de désordre que les événemens ont mis en fermentation et qui s'épuise par lui-même, j'ai partout découvert un principe d'ordre que le temps et les malheurs ont épuré et fortifié. Rousseau avait bien remarqué ce feu de la jeunesse, cette ardeur de patriotisme, cet instinct d'avenir que la Pologne a toujours conservés au fort même de ses malheurs et de son anarchie. « Elle est dans les fers, dit-il, et discute les moyens de se conserver libre; elle sent en elle cette force que celle de la tyrannie ne peut subjuguer. Je crois, ajoutait l'auteur des *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, je crois voir Rome assiégée régir tranquillement les terres sur lesquelles son ennemi venait d'asseoir son camp. » Rousseau avait raison : jamais la Pologne n'a montré plus de ressources d'esprit, de courage militaire, de génie poétique, de vie nationale que depuis la perte de son indépendance. Sur le territoire du royaume, des souffrances héroïques, des drames émouvans dont on ne parle point, mais qui restent confiés à la tradition des familles; dans l'exil, tout le travail de la pensée libre, une action considérable sur les affaires d'une partie de l'Europe; partout des cœurs fermes, les exemples de dévouement donnés par la vieillesse et suivis avec ardeur par les jeunes gens, le courage et le sacrifice prêchés et pratiqués virilement par les femmes elles-mêmes : tel est le saisissant spectacle offert à quiconque jette un regard sur les débris de la nationalité polonaise. Aujourd'hui encore, la Pologne n'a point désespéré d'elle-même; la foi lui reste au milieu de ses malheurs. C'est cette foi que nous devons sonder : si elle est féconde, il est toujours permis aux hommes de sens de s'associer aux espérances de la Pologne, et ses amis gardent dans les douleurs du présent cette satisfaction d'avenir. Soyons donc équitables et prudens; ne nous hâtons point trop d'abandonner la Pologne sous prétexte qu'elle serait atteinte de la folie révolutionnaire qui nous perd nous-mêmes : l'insurrection d'un peuple qui cherche à secouer une domination étrangère n'est point de la démagogie, et si des Polonais se sont mêlés aux démagogues européens, c'est une erreur d'imagination dont quelques écervelés seulement sont coupables. Ne prenons pas trop facilement notre parti d'une ruine que nous avons naguère déplorée dans les mouvemens de l'émotion la plus vive, car les sentimens que le cœur nous inspirait alors, l'intérêt les approuvait; il les eût dictés, s'ils n'avaient été le fruit spontané d'une antique et noble sympathie. Enfin n'acceptons pas trop complaisamment les dé-

crets de la fortune contraire aux Polonais, car, dans sa défaite, la Pologne a conservé la jeunesse de l'esprit et la fierté du courage. Elle pense, donc elle existe; et s'il lui est donné de discipliner cette pensée quelquefois trop ardente, elle peut encore retrouver par son courage tout ce qu'elle a perdu par ses fautes, une existence nationale et libre. Quiconque aura la patience de faire la part du bien et du mal dans la récente histoire des Polonais en retirera cette conviction consolante. Sans doute, la Pologne, comme la liberté elle-même chez nous, sur son sol natal, est destinée à payer les folies de ses partisans; les causes libérales se sont gravement compromises par l'anarchie, mais toutes ne sont pas perdues.

I.

On ne saurait dire que la révolution de février ait pris les exilés polonais entièrement au dépourvu. De tous les esprits mal à l'aise qui pouvaient alors rêver une levée de boucliers, ils étaient les mieux préparés moralement. Depuis 1831, l'imagination de l'émigré n'a pas d'autre perspective ni d'autre but qu'une nouvelle guerre d'indépendance. A voir les chefs de l'émigration plusieurs années après la catastrophe de leur pays, on eût affirmé qu'ils ne cherchaient dans l'hospitalité de la France qu'une tente où ils campaient seulement pour quelques jours. Si les chances qu'ils attendaient ont long-temps reculé devant eux, si le maintien de la paix systématique les a forcés de se résigner à bâtir pour un plus long exil, ils n'ont jamais cessé de voir dans leurs établissemens de France une hôtellerie, un lieu de passage. Ce n'était pas une patrie nouvelle où ils comptaient déposer leurs os. Ceux qui s'y étaient fait une famille et s'y étaient créé des intérêts et des affections se tenaient toujours prêts à briser ces liens au premier appel du pays.

La partie savante de l'émigration polonaise se mêlait non sans éclat en Allemagne et en France aux luttes de la pensée et aux investigations de la philosophie, mais beaucoup moins pour s'absorber dans les systèmes occidentaux que pour essayer d'y introduire la teinte particulière de la science et du génie polonais : tels nous avons vu le poète Mickiewicz en France, et les philosophes Trentowski, Krolikowski, Czieskowski en Allemagne. Diserts, passionnés, naturellement poètes, inspirés par la souffrance, ils répandaient autour d'eux, même quand ils cessaient d'être orthodoxes, je ne sais quel vague sentiment religieux qui avait parfois la gravité du vieux mysticisme chrétien. Chez eux, ce sentiment n'était point un jeu d'imagination, comme chez nous; ce n'était point la fantaisie d'esprits blasés qui s'étudiaient à souffrir par manière de passe-temps : c'était le cri de l'ame réellement ulcérée; il prenait, en s'échappant de ces poitrines émues, l'accent

des tendresses et des terreurs religieuses qui remplissent l'histoire des peuples chrétiens au moyen-âge. Ainsi la philosophie polonaise survivait à l'exil, sans perdre, même sous le vêtement des idiomes étrangers, son originalité native, ses traditions de sensibilité et de poésie. Bien loin donc de renoncer à l'indépendance de leur nationalité, alors que les circonstances politiques semblaient l'ajourner indéfiniment, les écrivains de la Pologne rêvaient pour leur pays, à tort ou à raison, une destinée philosophique, un rôle de premier ordre dans le mouvement de la civilisation.

De leur côté, ceux qui n'avaient apporté dans l'exil que des connaissances militaires devenues inutiles à leur patrie, — ces officiers, jeunes ou vieux, qui désormais n'avaient plus l'emploi de leurs bras, couraient le monde pour offrir leur épée à quiconque leur ouvrait la perspective de rencontrer de nouveau des Russes à combattre. Les plus impatiens prenaient du service sous le drapeau de Schamil dans le Caucase; Chrzanowski organisait l'armée ottomane; d'autres, tout en se livrant sans réflexion aux hasards de l'industrie ou du commerce, comme Dembinski et Bem, avaient la tête bien plus aux batailles qu'aux affaires; ils combinaient de loin des plans plus ou moins précis pour la prochaine insurrection. Le problème de la grande guerre et de la guerre de partisans était posé et débattu. On raisonnait sur les fautes du passé et sur les moyens de donner à une nouvelle tentative d'indépendance un caractère plus général et plus populaire. C'était un travail d'état-major qui ne cessait point. La tête de l'armée était toujours prête à rentrer en campagne, et le soldat polonais aimait à voir en lui-même l'avant-garde d'une insurrection prochaine.

Le malheur de la Pologne, c'est que cette générosité de cœur et cette passion d'agir qui distinguaient les savans, les officiers, les diplomates, et les poussaient au même but, ne conspiraient pas assez étroitement pour les conduire à ce but par les mêmes chemins. Les regrets de tous étaient semblables et semblables leurs espérances; mais, en dépit de beaucoup d'efforts tentés par les esprits les plus calmes et les plus éminens pour rallier les individus autour d'une noble pensée de conciliation, les opinions restaient partagées sur les moyens. La patrie ne peut être sauvée que par le combat : il n'y avait point de doute sur ce point. Le combat doit être préparé par la propagande : on en tombait d'accord; mais comment devait se produire cette propagande? quel esprit devait l'animer? L'amour du pays et l'enthousiasme de la nationalité, disaient les uns. — Le patriotisme ne suffit pas, répliquaient les autres, s'il n'est surexcité par une idée nouvelle sur la constitution de la société et du gouvernement, et de cette idée comme d'une source surgissaient des fantaisies d'imagination sur lesquelles il était difficile à tous les Polonais de s'entendre.

On a vu ainsi se reproduire sur le terrain de l'exil quelque chose des discordes qui ont si souvent désolé la Pologne. Les Polonais s'étaient créé chez nous une image de la patrie assez semblable même en ce point à celle qu'ils avaient laissée sur la Vistule.

..... Parvam Trojam simulataque magnis
Pergama...

Cette propagande, sur laquelle les esprits se trouvaient de bonne heure partagés, visait d'ailleurs à un double objet; elle avait en vue d'une part le royaume de Pologne, de l'autre l'Europe : la Pologne pour y entretenir le feu du patriotisme, l'Europe pour y chercher des alliés, la sympathie des cabinets constitutionnels et des peuples libéraux. Le véhicule de la pensée sur ce double terrain, c'étaient l'écriture et la parole, la littérature et la diplomatie. En général, la littérature inclinait fort du côté du parti qui s'était affublé du nom de démocratique, et qui ne pensait pas que la Pologne pût se relever sous une forme autre que la forme républicaine. Les diplomates appartenaient au parti conservateur. Les conservateurs suivaient pas à pas le progrès du gouvernement constitutionnel en France, inclinant vers ce que l'on appelait alors une démocratie monarchique, sans repousser le gouvernement républicain lui-même, s'il devenait le meilleur instrument de la restauration de la Pologne.

La question des paysans était le principal prétexte du désaccord entre le parti démocratique et le parti conservateur. Le dissentiment ne portait pas sur la nécessité de l'émancipation des propriétés et des personnes là où il restait encore des traces de servage et de féodalité. Dans l'opinion des conservateurs, qui étaient en général de la catégorie des grands seigneurs terriens, le premier acte de l'insurrection devait être l'affranchissement des paysans. Que pouvaient exiger de plus les petits gentilshommes, qui formaient le parti des démocrates? Ils n'en tenaient pas moins à faire à la haute noblesse un crime du passé. Ils eussent voulu, en ruinant sa popularité, écarter son influence du théâtre de l'action dans la propagande du présent et dans la guerre à venir. Les conservateurs, sans être moins libéraux, se montraient surtout préoccupés d'unité nationale; en promettant aux classes laborieuses la liberté et la propriété, ils songeaient à les retenir groupées autour d'eux par les liens de la fraternité. Qu'il entrât dans leurs vues des considérations d'influence, cela n'est pas douteux, et, pour quiconque connaît la condition sociale des populations polonaises, quoi de plus naturel et de plus sensé que cette ambition? Dans un pays qui sort du régime féodal sans que la bourgeoisie soit arrivée à son développement, rien n'est possible sans l'initiative, sans la direction de la noblesse. Ce n'est point là le privilége de la propriété, c'est le droit de

l'intelligence. Les secousses de bas en haut que rêvaient les démocrates, bien loin de sauver la Pologne, eussent achevé sa ruine. On sait que les conquérans de ce pays n'ont rien inventé de plus favorable à leur domination que d'opprimer la noblesse polonaise par les menaces ou par la main du peuple, espérant étouffer ainsi l'intelligence sous la matière. La théorie des démocrates, en ce point, s'accordait donc exactement avec celle du czar; elle pouvait amener le suicide définitif de la Pologne. Alors se fût accomplie dans toute sa vérité, pour cette nation infortunée, la péripétie du drame du *poète anonyme* (Krasinski), de cette sanglante *Comédie infernale* (1), où le passé et l'avenir en guerre ouverte s'écroulent l'un après l'autre, celui-ci sur les débris de celui-là. Si ce n'est que le vainqueur eût été ici, non le Galiléen, mais le czar, rien n'eût été changé à la tragique et effrayante vision de Krasinski. Voilà où pouvaient conduire les erreurs de la démocratie polonaise sur les rapports des paysans et des propriétaires dans l'œuvre de la régénération nationale. Les conservateurs, qui se formaient une idée plus juste des ressources sociales et intellectuelles du pays, n'eurent pas de peine à assurer la prépondérance de leur propagande sur le sol du royaume.

Au reste, l'émigration avait beaucoup moins à faire en Pologne qu'auprès des nations amies dont le concours pouvait être nécessaire à l'insurrection; mais sur cet autre terrain elle rencontrait de grands obstacles. Originairement, les émigrés polonais avaient été dominés par une illusion que les encouragemens de l'opinion libérale en France et en Angleterre contribuaient à entretenir. Ils avaient pensé que, l'appui des armées de l'Europe occidentale leur ayant manqué, ils trouveraient du moins un concours actif dans la diplomatie des gouvernemens constitutionnels. Ils en reçurent en effet de constans témoignages de sympathie, des protestations d'amitié, mais aucun appui qui répondît à leurs vœux. Il était manifestement démontré par l'attitude réciproque de tous ces gouvernemens que la paix tendait à devenir un système européen, et qu'elle ne serait pas troublée tant qu'elle dépendrait des grands cabinets. L'idée d'un concours de la France et de l'Angleterre, ne fût-il que diplomatique, dut ainsi être rejetée parmi les rêves sur lesquels il n'était permis de faire aucun fondement. La Pologne était donc appelée à travailler en dehors de la sphère des gouvernemens établis pour se créer d'autres forces et d'autres alliances. C'est chez les peuples limitrophes, liés à la Pologne par un même sort, que l'émigration devait désormais concentrer les efforts de sa propagande. Les diplomates et les écrivains polonais s'appliquèrent sans relâche à

(1) La *Revue des Deux Mondes* a publié (1er octobre 1846) ce drame d'un sens si profond.

cette œuvre, ceux-ci avec une certaine poésie, ceux-là avec une activité patiente.

Depuis plusieurs années, les Slaves du Danube, les Magyars et les Roumains, avaient entrepris, comme par une même inspiration, de renouer leurs traditions nationales interrompues, et de chercher dans le progrès de l'idée de race le levier de leur future indépendance. Ce sentiment s'était emparé à la fois de toutes les populations de l'Europe orientale comprises dans les deux empires d'Autriche et de Turquie (1). La Pologne poursuivait le même objet; l'occasion s'offrait belle de tenter là une alliance de principes. Le problème était de faire converger ces évolutions simultanées de la nationalité chez chacun des peuples de l'Europe orientale; c'était de se mêler au travail intérieur de ces peuples danubiens et de les entraîner ensemble dans la sphère d'action de la pensée polonaise.

La Pologne a trois maîtres. Bien que liés à la même politique par la complicité, ils n'ont point cependant usé toujours des mêmes procédés violens à l'égard du pays partagé entre eux. Le joug de la Prusse n'a point marqué au cou de ses sujets de la Poznanie les empreintes sanglantes que portent les Polonais du royaume et de la Gallicie. Le libéralisme de la nation prussienne, les idées constitutionnelles qui s'introduisaient peu à peu dans la forme du gouvernement, les traditions et la situation de ce pays qui semblaient de nature à le mettre un jour en hostilité avec la Russie et l'Autriche, avaient inspiré aux Polonais des sentimens de confiance dans leurs rapports avec la Prusse. Quant à la Russie et à l'Autriche, les opinions de l'émigration étaient divisées. Avant même les événemens de Gallicie, où les Polonais ont cru reconnaître la main de l'Autriche, le cabinet de Vienne était pour beaucoup d'entre eux l'incarnation la plus vraie du système de conquête qui pèse sur la Pologne; c'était la personnification de la perfidie savante qui les épuise. Pour ceux-là, la domination de la Russie était moins odieuse que celle de l'Autriche. La Russie, disaient-ils, en nous tyrannisant, nous fortifie; l'Autriche nous divise, nous corrompt et nous énerve. L'Autriche n'était-elle donc pas le premier ennemi à frapper? Ceux qui raisonnaient ainsi appartenaient pour la plupart à la démocratie. Les autres envisageaient l'état des choses avec moins de passion et plus de justesse. Ils admettaient que la domination et les machinations de la bureaucratie autrichienne étaient plus énervantes pour la Gallicie que les rigueurs oppressives de la police russe dans le royaume. Cependant ils ne pouvaient se dissimuler que l'ennemi vraiment difficile à vaincre, celui de la ruine duquel dépendait directement le sort de la Pologne,

(1) L'histoire en a été faite dans cette *Revue*, notamment le 15 mars et le 15 décembre 1847, et le 1er janvier 1848.

c'était la Russie. Ils imaginaient d'ailleurs qu'il se pouvait présenter telle ou telle circonstance sur le bas Danube, par exemple, où l'Autriche, comme dans la guerre de 1828, se sentirait gênée de toujours marcher de concert avec la Russie. Ils pensaient enfin que, si lente que fût la vieille race autrichienne à entrer dans les voies du progrès, si peu que la machine bureaucratique se prêtât aux réformes, l'Autriche se trouvait dans une condition à être entraînée plus vite que la Russie dans le système libéral des cabinets occidentaux. M. de Metternich était, à la vérité, pour le czar, un allié bien complaisant; mais M. de Metternich n'était pas éternel : l'Autriche ne pouvait guère survivre au vieux ministre sans être agitée et peut-être transformée par une soudaine explosion de sentimens libéraux, d'autant plus énergiques qu'ils auraient été plus rudement contenus. Les massacres de Gallicie vinrent en un sens confirmer ce raisonnement. On se souvient, en effet, que l'Autriche, menacée par les questions sociales nées à l'improviste sur ce terrain, se vit contrainte, afin d'éviter une jacquerie universelle, de promettre et d'entreprendre la réforme des lois féodales qui régissaient encore les propriétés et les personnes dans toutes ses provinces, moins la Lombardie (1). Une saine politique commandait donc aux Polonais de refouler au fond de leurs cœurs, même après le sang versé en Gallicie, les rancunes qu'ils étaient en droit de nourrir contre l'Autriche. C'était sur la Russie qu'ils devaient diriger les haines et de leurs concitoyens et des alliés qu'ils cherchaient depuis Prague jusqu'à Constantinople pour la Pologne.

Cette tactique une fois concertée, toute difficulté n'était pas vaincue. Il importait d'abord d'éclairer les populations de la Turquie et de l'Autriche sur leurs intérêts communs en présence des intentions avouées de la Russie. On pouvait faire appel à l'histoire, et les souvenirs mêmes des populations slaves venaient en aide à la propagande polonaise. Depuis que la diplomatie russe a reçu de Pierre-le-Grand et surtout de Catherine II cette direction religieuse qui tend à faire de l'empire russe le légataire universel de l'empire byzantin, les peuples de l'Europe orientale avaient pu juger, par leur propre expérience, combien peu il y a de désintéressement dans le protectorat religieux que le czar prétend exercer à leur profit. Pierre-le-Grand avait flatté l'amour-propre de ses coreligionnaires moldo-valaques, en choisissant parmi eux des conseillers, des ambassadeurs, des amis. Il avait ouvert devant leurs yeux la perspective d'un affranchissement par le concours de la Russie. Les mêmes encouragemens, les mêmes témoignages d'amitié furent donnés aux Hellènes, chez qui, par malheur, la domination ottomane se faisait plus durement sentir qu'en Moldo-Va-

(1) Voyez *Les Paysans de l'Autriche*, dans la *Revue* du 15 octobre 1847.

lachie : on exploita en eux la généreuse et décevante espérance de rentrer un jour, la croix d'une main et l'épée de l'autre, dans Sainte-Sophie. Ce que Pierre-le-Grand avait promis, Catherine essaya de le tenir, et ses successeurs l'ont imitée dans cette série de guerres et de traités qui forment la base du protectorat russe en Turquie. Cependant les peuples protégés, après avoir été dupes de cette bienveillance ambitieuse, n'avaient point tardé à s'apercevoir qu'en acceptant le protectorat russe, ils n'avaient fait que changer de joug, et qu'à tout prendre, celui de la Turquie, quoique moins éclairé, était incomparablement moins lourd. Leur attitude prouva bientôt à la Russie qu'il fallait recourir à un autre plan et donner une base politique à une propagande qui s'était trop long-temps renfermée sur le terrain religieux. La diplomatie russe, se prêtant avec souplesse à l'esprit des temps, sut avec à-propos s'emparer d'une idée nouvelle qui devait bientôt dominer l'idée religieuse. L'empereur avait revêtu avec son caractère de pontife grec celui de czar slave, et il pouvait flatter ainsi cette ambition naissante des jeunes peuples de Bohême, de Croatie, de Bulgarie, de Serbie, en s'efforçant de l'attirer dans un nouveau système politique dont il eût été le centre. Les résultats de ce nouveau système ne répondirent pas à l'attente de la Russie. Les peuples slaves de la Turquie et de l'Autriche, instruits par l'expérience du protectorat religieux, frappés surtout par cette grande iniquité du czarisme envers les Slaves de Pologne, n'accueillirent qu'avec inquiétude ou même repoussèrent avec fermeté cette propagande déguisée sous le prétexte libéral de la nationalité. Quelques écrivains de la Hongrie et de la Bohême, à la tête desquels se distinguait le poète slovaque Kollar, quelques évêques fanatiques de la Bulgarie, se laissèrent seuls séduire par cette pensée de l'établissement gigantesque d'un empire gréco-slave sur les ruines de l'Autriche et de la Turquie. Ces rêveurs n'étaient point populaires dans leur pays, et il n'était besoin que de bon sens pour montrer à leurs concitoyens que travailler en faveur de ce panslavisme, c'était se préparer le plus redoutable et le plus tyrannique de tous les maîtres. Malheureusement, le plus difficile pour la propagande polonaise n'était pas de prémunir les peuples danubiens contre ces intrigues de la Russie; c'étaient leurs propres rivalités qu'il fallait combattre, et là commençait la partie vraiment épineuse de cette tâche.

L'esprit de discorde qui régnait sur les bords du Danube était, en effet, le plus puissant auxiliaire de la Russie. Allait-on à Prague ou à Agram parler d'union des peuples? — Rien de mieux, répondaient les Tchèques et les Illyriens, mais à la condition que les Magyars de Hongrie voudront bien nous restituer d'abord, à nous Tchèques, toute la Hongrie septentrionale habitée par les Slovaques, population de notre race, et à nous Illyriens, toute la Hongrie méridionale, nos deux

royaumes de Croatie et de Slavonie, avec la portion du Banat occupée par les Serbes, possession antique et héréditaire de notre peuple. Osait-on faire aux Roumains de Bucharest et d'Iassy une proposition semblable? — C'est aussi notre avis, répliquaient-ils, pourvu que tout d'abord vous preniez soin de garantir à nos deux principautés l'annexion de la Hongrie orientale et de la Transylvanie, qui sont le noyau et comme la forteresse de notre nationalité : il sera d'ailleurs entendu qu'en nous débarrassant du magyarisme, l'on nous assurera contre le slavisme, qui nous enserre du nord au midi et peut un jour nous étouffer.

L'embarras était bien autrement grave, si l'on passait de là chez les Magyars. Avec l'entraînement de générosité naturel à leur caractère et la fougue de leur imagination, ils ne manquaient jamais de protester en termes pompeux de leur sympathie pour la cause des nationalités; mais, par un conseil de cette vanité regrettable qui domine chez eux le libéralisme, ils déclaraient presque aussitôt qu'ils ne connaissaient ni Tchèques, ni Slovaques, ni Illyriens, ni Roumains : il n'y avait en Hongrie, pour ce peuple aveuglé, que des Magyars et des sujets de Magyars. Il ne s'agit pas seulement ici des Magyars antédiluviens, qui, sans tenir aucun compte des faits accomplis depuis trois siècles, eussent voulu une Hongrie maîtresse de l'Europe orientale; il s'agit des esprits les plus éclairés et les plus libéraux de la race magyare, de ceux-là même qui, portés au pouvoir par la révolution, ont été appelés à jouer un rôle dans la guerre actuelle, après dix années de luttes brillantes à la tête du parti progressiste. La prépondérance du Magyar sur tous les peuples de la Hongrie, telle était la stipulation à défaut de laquelle les Magyars refusaient primitivement de s'entendre avec les adversaires polonais du panslavisme.

Si donc il était facile à la propagande polonaise de susciter des inimitiés et de constituer une opposition à la Russie parmi les peuples du Danube, il l'était beaucoup moins de réunir ces inimitiés en un seul faisceau. Chacun de ces peuples, envisagé isolément, était prêt à écouter le langage de la Pologne et à lui promettre ses sympathies les plus vives; mais, sitôt que la question des nationalités danubiennes se posait dans son ensemble, alors c'était le spectacle de la désolation. On n'entendait partout que les cris discordans de passions irréconciliables et de part et d'autres de violens appels à une guerre de races. Comment conjurer cette guerre, près d'éclater à la première occasion? Comment prévenir les écarts de ces passions si promptes à s'enflammer? L'entreprise était hardie; la Pologne ne recula point.

II.

L'action des émigrés polonais chez les populations du Danube se

présente, comme dans le reste de l'Europe, sous un double aspect : elle est littéraire et diplomatique. Littéraire, elle est éloquente et passionnée, mais elle agite les imaginations plutôt qu'elle ne les conduit, et les laisse ainsi suspendues dans le vague d'un sentiment généreux mal défini. Diplomatique, elle s'empare des dispositions d'esprit éveillées par les écrivains, elle les retravaille, elle leur donne une formule et une direction précises. Si elle ne parvient pas à les discipliner, c'est que la politique des Magyars oppose un obstacle opiniâtre à toute idée de transaction avec les Slaves et les Roumains.

Le slavisme avait précédé, en Bohême et en Croatie, la pensée polonaise. Les savans Schafarik et Palacki, le poète panslaviste Kollar, avaient, à la veille même de 1830, suscité l'idée slave en Bohême et dans la Hongrie du nord, parmi les populations de la famille tchèque. Dans la Hongrie méridionale, en Croatie et parmi les Illyriens de la Turquie, Louis Gaj d'Agram avait créé, en 1835, sous le nom d'illyrisme, une agitation littéraire et politique de la même nature. Lorsque le slavisme polonais se présentait sur ce terrain, le sol se trouvait donc préparé ou plutôt déjà remué, déjà fécondé par le labeur de toute une génération de poètes et de savans. La création d'une chaire de littérature slave à Paris fut l'un des instrumens les plus favorables aux mains de la propagande polonaise. M. Adam Mickiewicz était, à cette époque du moins, l'homme le plus apte à exercer, du haut de cette chaire, une vive et puissante influence en pays slave. Certes, M. Mickiewicz ne possédait pas la précision virile et la maturité substantielle du génie français : il avait tous les défauts auxquels peuvent conduire les entraînemens d'une sensibilité immense, tristement éprouvée; mais il avait aussi les avantages de cette sensibilité profonde, le feu et le lyrisme exubérant des peuples jeunes. M. Mickiewicz était un légendaire philosophique, une sorte de barde initié aux sciences mystérieuses. Son esprit s'était formé et développé sous l'influence des traditions asiatiques de la Lithuanie, où il était né. Il offrait en toute sa personne un je ne sais quoi du poète-prêtre, du *vates* des civilisations primitives.

En quittant la poésie pour le professorat, la fiction pour la science, M. Mickiewicz était resté le même homme. Son caractère, son style, ses allures, sa foi, passaient dans son éloquence; la tribune n'était pour lui qu'un trépied d'où il semblait rendre des oracles plutôt que tenir école d'érudition et de grammaire; il enseignait avec la foi et l'ardeur d'un sectaire. Les hommes de cette nature marchent perpétuellement à côté de deux écueils : l'exagération et l'illuminisme. En revanche, leur foi a du moins un accent de sincérité qui touche et persuade jusqu'au moment où l'on est forcé de les plaindre. Pour nous autres sans doute, élevés dans le sein d'une patrie souriante, nourris par une philosophie railleuse, M. Mickiewicz présentait une

originalité un peu étrange et sombre. A sa suite, vous vous sentiez entraîné comme dans les cercles gémissans de la *cité des pleurs*,

Per mè si va nella città dolente.

A la différence, toutefois, de la cité que visitait Dante sur les pas de Virgile, la Pologne de l'avenir nous apparaît toujours, dans les leçons du professeur et du poète, éclairée des vives lumières d'une immuable espérance. Le malheur purifie ceux qu'il ne tue pas; il purifiera la Pologne. Le malheur, c'est la rédemption; la Pologne se rachètera, et avec elle toutes les nations souffrantes. Telle est la pensée qui anime le slavisme de M. Mickiewicz.

A la Pologne appartenait naturellement, nécessairement, la première place dans les leçons du professeur. Il avait deviné plutôt qu'étudié les Slaves de Hongrie et cette famille si énergique des Illyriens, dont quelques-uns, les Croates, jouent un rôle décisif dans les affaires de l'Autriche, tandis que d'autres, les Serbes, sont, de l'aveu des Turcs, le plus ferme rempart de l'empire ottoman sur le Danube. M. Mickiewicz ne faisait point aux Slaves du Danube, dans le mouvement libérateur qu'il appelait avec enthousiasme, une part entièrement conforme à leurs vœux, à leurs désirs. Néanmoins, en Croatie, en Serbie comme en Bohême, l'esprit du cours fut chaudement approuvé. En effet, à part les erreurs d'érudition, jamais l'on n'avait formulé avec plus d'éclat les principes générateurs et les tendances de la civilisation slave.

La Pologne avait, aux yeux des slavistes, un grand tort à réparer. Associée directement par son histoire aux peuples occidentaux, elle avait, principalement au XVIIIe siècle, beaucoup perdu du primitif génie slave. Sa littérature, ses mœurs, sa législation, s'étaient, dans une certaine mesure, germanisées ou latinisées. La Pologne, en un mot, s'était écartée des traditions slaves : grande faute au dire de tous les slavistes de Bohême et d'Illyrie! Or M. Mickiewicz était, comme poète, précisément remonté à ces traditions primitives. Son système, analogue à celui de l'école de Goethe en Allemagne, avait été de réagir contre les influences étrangères, et de puiser toutes ses inspirations dans l'esprit et les mœurs de sa race. Professeur de littérature slave, c'était le génie particulier des peuples slaves qu'il recherchait sous les diverses couches de la civilisation polonaise. Si l'on compare les sentimens de Mickiewicz à la philosophie du poète Kollar, on n'hésitera pas à reconnaître dans le poète polonais un spiritualisme plus élevé. Kollar, en effet, comme M. Mickiewicz l'a remarqué lui-même, Kollar, tout en proposant au slavisme un grand but religieux, est matérialiste dans le choix des moyens auxquels il demande en dernier lieu le triomphe des Slaves. Kollar ne fonde point son espoir sur la puissance des idées; il invoque l'intervention du fer, l'appui armé du czarisme.

L'idéal proposé par M. Mickiewicz aux Slaves de Hongrie, de Bohême et de Turquie était sans contredit plus parfait. C'était par leurs seules vertus que la Pologne et la race slave tout entière devaient se régénérer. Grace à M. Mickiewicz, l'influence polonaise prenait ainsi un grand avantage sur l'influence russe dans le développement du slavisme en Bohême, où celle-ci était représentée par Kollar, et en Croatie, où par mille efforts elle essayait de s'introduire. En somme, le but du slavisme littéraire des Polonais dans la question slave était de résumer le génie slave, de le parer de l'éclat de la poésie et de la science, et de réunir par cet attrait, sous le drapeau de la Pologne, toutes les nationalités slaves de l'Autriche et de la Turquie.

Les diplomates polonais reprirent, afin de lui donner une forme plus précise et un caractère plus politique, l'idée qui flottait entre les mains du poète. Leur chef, le prince Adam Czartoryski, était sans nul doute, par l'autorité de son nom, par l'illustration de sa vie, par sa grande expérience, l'esprit le mieux placé pour imprimer à l'action du slavisme les allures élevées et prudentes qui, du poème épique et de l'ode, pouvaient le faire passer dans la pratique. Le prince Czartoryski n'était point du nombre de ces imaginations téméraires toujours prêtes à transformer des vœux en résolutions immédiates, et à aborder les difficultés par des coups de tête sans réflexion. Il appartenait à cette classe d'intelligences qui, chaque jour, disparaissent chez nous et en Europe avec la gravité des convictions et des caractères; c'était, dans toute la dignité du terme, un homme d'état, un de ces hommes qui, placés par l'essor de leur esprit au-dessus des préoccupations de la vie privée, consacrant leur existence à l'étude des traditions et de la science politique, vivent, par une vocation naturelle, pour le soin des intérêts généraux et l'honneur de leur pays. Dans sa longue carrière, traversée par de si nombreuses vicissitudes et toujours associée aux espérances, aux catastrophes de la Pologne, le prince Czartoryski avait pu acquérir une connaissance peu commune de la situation générale de l'Europe. Élevé au sein d'une famille qui se faisait gloire de concentrer le rayonnement des idées du XVIIIe siècle pour les répandre sur la société polonaise, il conservait le libéralisme de sentiment particulier à cette époque de philosophie. Les épreuves de l'adversité avaient trop souvent remué en lui les sources de l'émotion pour qu'il conservât avec le goût du progrès le scepticisme de nos pères. C'était donc un homme d'état qui croyait à la liberté et à la justice, et dans la pratique des affaires il savait porter en même temps et la foi et la mesure.

Le prince Czartoryski comprenait bien que le slavisme littéraire de M. Mickiewicz avait, à côté de beaucoup d'avantages, un grand inconvénient aux yeux des peuples danubiens, celui d'aboutir indirectement

au panslavisme. Ce panslavisme, il est vrai, devait, dans la pensée du poète, agir au profit de la liberté par le bras libéral de la Pologne, non au profit du despotisme par le bras des Russes; mais, que l'union de tous les Slaves se fît par l'un ou par l'autre de ces instrumens, elle n'en avait pas moins pour résultat la fondation d'un état formidable sur les débris de l'ancienne Europe orientale. Dans toutes les hypothèses, que la victoire restât au panslavisme unitaire de la Russie ou au panslavisme fédéral du poète polonais, ceux des peuples de l'Europe orientale qui n'appartiennent point à la race slave avaient droit de s'effrayer de la puissance colossale qu'elle devait par là s'assurer. Que pouvaient, en effet, devenir huit millions de Valaques et cinq millions de Magyars au milieu de ces quatre-vingts millions de Slaves, Polonais, Russes, Tchèques, Illyriens? Les Slaves eux-mêmes n'admettaient pas tous l'idée d'une confédération dans laquelle chacune des quatre grandes familles slaves eût été obligée de sacrifier son individualité et son indépendance à l'unité de la race entière. Vis-à-vis de chaque peuple de cette Europe orientale, si fort préoccupée de progrès, il y avait une politique spéciale à suivre. La Bohême savante et méditative, la Croatie et la Serbie belliqueuses, la Bosnie à demi barbare, la Moldo-Valachie élégante et raisonneuse, les Magyars toujours prêts à prendre feu, ne pouvaient pas être conseillés de la même manière, et, si l'on remarque à quel degré d'exaltation étaient arrivées les passions qui séparaient ces peuples, on concevra que la tâche de les réunir et de les concilier exigeait le concours du temps tout aussi bien que le tact le plus délicat et la persévérance la plus attentive. Il s'agissait, avant tout, de présenter le slavisme aux populations de la Turquie et de l'Autriche comme un concert d'évolutions diverses parfaitement distinctes, et non comme le mouvement concentrique de forces aspirant à l'unité. Cette distinction fut le point de départ de la propagande diplomatique dont le prince Czartoryski était l'ame. Ainsi compris, le slavisme laissait d'une part aux Tchèques de la Bohême, aux Illyriens de la Croatie et de la Serbie, la pleine liberté de leurs destinées individuelles; de l'autre, il donnait aux Magyars et aux Roumains de la Moldo-Valachie, aux Turcs et aux Allemands de l'Autriche, l'espoir de sauvegarder leur nationalité dans toutes les éventualités. La consolation n'était pas sans amertume pour ceux de ces peuples qui, exerçant sur les Slaves le droit de la conquête, devaient infailliblement le perdre dans cette profonde transformation de l'Europe orientale; c'était cependant une consolation, puisqu'au lieu d'avoir à redouter la domination absorbante du panslavisme russe de Kollar ou du panslavisme libéral de Mickiewicz, ils obtenaient l'indépendance de leur race au milieu des quatre familles slaves indépendantes. Les Valaques acceptaient assez volontiers l'alliance de la Pologne à ces conditions; mais les Magyars,

fidèles à leurs préjugés, se croyant à eux seuls tout l'Orient et le boulevard de l'Europe contre le panslavisme russe, persistaient à repousser toute proposition qui eût impliqué le sacrifice de leur prépondérance sur les Slaves et les Valaques de Hongrie. Au fond, le cabinet autrichien et le divan pouvaient s'accommoder de la politique des diplomates polonais; car, d'un côté, en prêchant le slavisme, ceux-ci essayaient, pour mieux combattre l'influence russe, de réunir les Slaves et les Valaques de Turquie autour du sultan; de l'autre côté, ils ne songeaient à soulever les Slaves d'Autriche contre le cabinet de Vienne qu'autant que les Allemands autrichiens prétendraient rester les alliés à tout prix des Russes. Le prince Czartoryski put se féliciter bientôt d'avoir donné une vive impulsion à cette politique. Le parti qu'il dirigeait ne tarda pas, en effet, à prendre dans les affaires slaves une influence que le slavisme littéraire n'était plus en mesure de lui disputer.

III.

A peine la propagande diplomatique avait-elle substitué son action à celle du slavisme littéraire, que celui-ci disparut, absorbé tout entier dans le slavisme religieux. C'était une heureuse pensée, si elle n'eût été bientôt dénaturée, de fortifier ce mouvement national des Slaves en appelant la religion à y concourir. Il était dans le caractère un peu mystique des écrivains polonais d'y songer. Le clergé polonais, en prenant une part active à l'insurrection de 1831, avait maintenu à l'église toute sa popularité parmi les patriotes; et, quoique la papauté eût livré pieds et poings liés le glorieux catholicisme polonais à l'orientalisme de la Russie, la Pologne, plus chrétienne assurément que le pape, avait conservé sa ferveur catholique. C'était un instrument du patriotisme, une des grandes forces de la nationalité dans sa lutte avec le czar schismatique. A la vérité, cet attachement au catholicisme était d'une certaine manière une défaveur pour la Pologne dans ses rapports avec les populations de la Bulgarie et de la Serbie. Cependant l'émigration polonaise, la diplomatie comme la poésie, autant par entraînement religieux que par résignation, s'était réfugiée avec espoir à l'ombre de la croix romaine.

Il est certain que le catholicisme polonais était plus expansif et plus hardi que celui de la vieille église latine, où se maintenaient encore la charité et la pureté des mœurs, mais non plus le génie ni la foi militante. Il est certain que l'idée de réchauffer la vie dans les veines glacées de ce clergé sans vigueur et sans audace n'était point une idée qui fût déplacée en notre temps ni dépourvue d'importance pour l'avenir de la Pologne. Avec une papauté grande par la pensée, la Pologne avait dans le catholicisme redevenu entreprenant un invincible allié.

Les diplomates semblaient être de cet avis comme les poètes. Ceux-ci, toutefois, en se proposant de retremper le christianisme latin aux sources de la tradition, n'auraient fait que le pousser à l'illuminisme, s'ils eussent été suivis. L'intervention inattendue d'un personnage jusqu'alors inconnu détermina cet écart de la philosophie polonaise. Si j'ouvre le cours de M. Mickiewicz (*l'Église et le Messie*), je lis, au chapitre intitulé *Maître*, ces paroles encadrées dans une mise en scène non dépourvue d'étrangeté :

« Je ne suis pas un docteur, ce n'est pas à moi de vous enseigner les mystères de la nouvelle révélation; mais je suis une des étincelles tombées du flambeau, et ceux qui en suivront la trace trouveront peut-être plus facilement que moi CELUI qui est la voie, la vie et la vérité... Comme je ne parle pas appuyé sur un livre, comme je ne vous expose pas un système, je me proclame à la face du ciel le témoin vivant de la révélation nouvelle, et j'ose sommer ceux d'entre les Polonais et d'entre les Français qui sont parmi vous et qui connaissent la révélation, qu'ils me répondent comme hommes vivans, qu'ils me répondent : Existe-t-il, oui ou non?... » (Ceux à qui s'adresse l'appel se lèvent, et, la main levée, répondent : Oui.) « Ceux d'entre les Polonais et d'entre les Français qui l'ont vue incarnée, qui ont vu et qui ont reconnu que leur maître existe, qu'ils me répondent : Oui ou non!... » (Ceux à qui s'adresse l'appel se lèvent et répondent : Oui.) « Et maintenant, mes frères, ma tâche devant Dieu et devant vous est finie. Puisse ce moment vous donner toute la joie et toutes les vastes espérances dont je suis rempli! »

Quel était ce maître, ce messie de la foi nouvelle dont le professeur venait ainsi témoigner devant son auditoire?

Au milieu d'un siècle raisonneur, la race polonaise possède le privilége de sentir vivement et de parler avec tout le mouvement intérieur de l'émotion. Lorsque ce don de la nature se rencontre dans quelque tête hardie avec un peu d'étude et d'art, il produit un genre d'éloquence admirablement propre à agiter les imaginations et à remuer les fibres de la sensibilité. Et si cette qualité précieuse de penser avec émotion et de s'exprimer en images saisissantes était unie à un désir ardent d'agir, à cet instinct de supériorité qui fait les sectaires, elle atteindrait à un haut degré de fascination. Telle était la nature de ce personnage mystérieux que M. Mickiewicz désignait sous le nom de *maître* avec la dévotion plus que fervente d'un disciple. Les profanes osaient l'appeler Towianski. M. Towianski était un petit gentilhomme lithuanien comme M. Mickiewicz, et nourri comme lui des traditions religieuses de cette contrée féconde en légendes.

La carrière apostolique de M. Towianski avait commencé par une faveur d'exception; il avait été prophète en son pays. Les gens de son entourage, les paysans, le tenaient pour un esprit supérieur; ils subissaient respectueusement son empire. Aussi l'entourèrent-ils de leurs sympa-

thies les plus vives à son départ. M. Towianski avait quitté volontairement la Russie; il n'était point émigré. Il n'avait pris aucune part à la guerre de 1830, quoiqu'il fût d'âge à combattre. Possédant le privilége de seconde vue, n'ayant point de goût pour le recours à la force, il n'avait pas, disait-il, approuvé une tentative qui devait entraîner tant de malheurs. M. Towianski était arrivé en France au moment où l'éloquence de M. Mickiewicz était dans son éclat, et son christianisme dans toute son exaltation poétique. Au débotté, le *messie* se présente chez le poète et lui dit : Frère, je suis le libérateur envoyé de Dieu pour annoncer la parole de vie à l'émigration; j'ai la mission de vous en faire part pour que l'émigration le sache par votre bouche. — Le poète ne reçut pas la foi nouvelle de première inspiration; il ne se sentit point écrasé par la splendeur du vrai, ainsi que Paul sur le chemin de Damas. Comme le premier venu des pharisiens, il eut l'impiété de demander au messie ses lettres de créance, des témoignages de sa mission, en un mot des miracles : *Magister, volumus a te signum videre.* Qu'à cela ne tienne! reprit le maître, et le miracle fut accompli. Si l'on en croit les incrédules, M. Towianski n'avait besoin que de bon sens pour accomplir la cure merveilleuse et immédiate qui lui donna M. Mickiewicz pour premier disciple.

Cependant M. Towianski ne cessait de dire : Je n'ai rien étudié, je ne suis point un savant, je ne sais rien, si ce n'est que je suis inspiré par un souffle divin pour faire connaître à l'émigration polonaise que ses malheurs sont finis et que des temps nouveaux vont apparaître. — Soyons équitable : M. Towianski n'avait rien du matérialisme grossier que les prophètes de notre pays prêchaient dans leurs écrits depuis 1830; il prenait son point de départ dans le spiritualisme le plus parfait, dans le catholicisme lui-même; il prêchait le sacrifice, l'expiation, le détachement des choses ici-bas, l'affranchissement de l'ame et l'élévation à Dieu; il avait la chaleur de la foi, c'est-à-dire la plénitude et l'autorité de la parole. Pourtant un fait remarquable n'avait point échappé à quelques-uns d'entre ceux qui l'écoutaient. M. Towianski apportait bien à la Pologne la promesse de sa résurrection, mais par quels moyens? Par la perfection intérieure, par le renouvellement des consciences, par le rayonnement naturel du beau et du vrai. C'était beaucoup de spiritualisme quand on était un peuple vaincu et que l'on avait à reconquérir son indépendance. Les diplomates et les généraux de l'émigration goûtaient mal cette théorie du rayonnement de la vérité; celui des boulets leur paraissait plus national et plus sûr. — Mais, répondait M. Towianski, qu'est-ce que le bien et le mal? qu'est-ce que la victoire et la défaite? Lorsque l'ame est impure, elle est, par la raison de son impureté, plongée dans les ténèbres de l'erreur; des légions d'anges noirs s'amoncellent à ses côtés, l'égarent, l'obsèdent, la

perdent, la précipitent sous les pieds de l'ennemi : c'est la défaite. Au contraire, lorsque votre ame est pure, par le seul effet de sa pureté, elle marche entourée de lumière; des armées d'anges blancs, d'autant plus nombreuses que cette pureté est plus grande, vous guident à travers tous les obstacles et vous conduisent à une victoire assurée. Voulez-vous savoir, par exemple, pourquoi Napoléon a vaincu le monde? C'est parce qu'il avait en lui la plus grande pureté et autour de lui la plus grande armée d'anges blancs qui eût encore accompagné les pas d'un mortel. Aussi le napoléonisme est-il un des dogmes fondamentaux de la religion nouvelle. Napoléon, de tous les hommes de l'époque passée le plus miraculeux, suivant l'expression de M. Mickiewicz, est le continuateur du Christ, et Towianski vient à son tour continuer l'œuvre de Napoléon. *Non veni solvere, sed adimplere.*

La prédication officielle et publique de M. Towianski avait commencé le 25 septembre 1841, en l'église Notre-Dame de Paris, après la messe. M. Towianski et M. Mickiewicz avaient communié devant un petit nombre d'initiés et beaucoup de profanes, convoqués par lettres d'invitation de M. Mickiewicz. M. Towianski déclara qu'il venait, par ordre divin, annoncer que l'heure du Seigneur avait sonné, et que l'époque de grace allait surgir. « Ne vous étonnez pas, disait-il, si je parle d'une mission que je tiens d'en haut. Lorsque la méchanceté humaine est arrivée aux dernières limites, la Providence recourt d'ordinaire aux moyens et aux remèdes directs. Avant de se faire connaître ici-bas, ce travail se prépare dans le sein de la science suprême; il s'élabore dans la pensée divine avant de descendre de la région des esprits pour revêtir une forme humaine, — témoin les Testamens, l'Ancien et le Nouveau. — Autrefois le triomphe de la pensée divine s'accomplissait par un enchaînement de révolutions successives; aujourd'hui, elle opère plus promptement, elle se développe avec la rapidité de la foudre..... Je vous garantis solennellement, dit l'orateur en terminant, que l'œuvre du Seigneur vient de commencer. »

La mission de M. Towianski rencontra, il faut le dire, beaucoup d'incrédules, et ceux des membres de l'émigration qui ne pensaient point que l'illuminisme fût un bon moyen de hâter l'affranchissement de la Pologne accusaient hautement le révélateur d'être un agent fort habile venu à propos pour paralyser les forces de la propagande. Cependant M. Towianski opérait aussi des conversions et trouvait des admirateurs fanatiques. Admirablement servi par le culte étrange que lui avait voué M. Mickiewicz, il passionnait certaines imaginations qui rivalisèrent d'enthousiasme avec le poète. Des femmes s'attachaient à ses pas et lui demandaient l'initiation à la foi nouvelle. A la fin de 1841, les réunions fraternelles s'étaient transportées de l'église métropolitaine à celle de Saint-Severin. Suivant le langage de M. Towianski, la Vierge patronne

de la Pologne avait pris plaisir à chercher asile dans la chapelle délaissée d'un quartier antique de Paris; il avait lui-même apporté une image de la Vierge de Wilna, l'une des deux vierges miraculeuses de la Pologne, et chaque jour, du lever au coucher du soleil, une foule d'adeptes adoraient, la face contre terre, cette image dans l'église de Saint-Severin. M. Mickiewicz ne montait point en sa chaire du Collége de France sans avoir passé là une heure de recueillement et de méditation. La place Vendôme était aussi honorée des visites fréquentes des disciples de M. Towianski; ils y venaient aspirer à cœur ouvert les grandes inspirations du héros qui partageait avec la Vierge leurs hommages et leur culte. Ils n'eussent point passé la tête couverte devant le bronze triomphal d'où le Christ-soldat, comme du centre du monde nouveau, contemple la ville et l'univers. La dévotion à la Vierge patronne de la Pologne et la dévotion à l'empereur, premier messie des peuples slaves, étaient les signes extérieurs auxquels les prosélytes du messianisme se faisaient connaître.

M. Towianski, devenu suspect, dut quitter Paris et se réfugier tantôt en Suisse, tantôt en Belgique, jusqu'à ce que la France lui fût rouverte (1). Il agissait du fond de l'exil. Il avait d'ailleurs, dès l'origine, déposé sa parole, l'esprit du *Verbe,* dans un écrit de quelques pages intitulé *Banquet* (2), publication mystique dont le sens n'est point toujours bien saisissable, et qui, par cette raison même, exerçait davantage l'imagination des gens de bonne volonté.

Qu'importe ce que M. Towianski est devenu et quels fantômes poursuit son intelligence? Semblable à sa théorie, il a passé dans l'émigration comme un brouillard, comme passent d'habitude les élucubrations émanées de ces sources de rêverie qu'il a si souvent fréquentées à l'ombre des forêts mythologiques de la Lithuanie. Sa principale gloire, je voulais dire son principal méfait est d'avoir subjugué et asservi l'intelligence de M. Mickiewicz, dont la justesse et la vigueur eussent été si précieuses pour son pays; qui ne l'a pas déploré? M. Mickiewicz, en se faisant avec une si grande complaisance le saint Jean de ce messianisme, inclinait étrangement du côté des fantaisies apocalyptiques. Il était le disciple du Verbe, et cette pensée le remplissait d'un feu mystique qui l'épuisait en le consumant. Je ne sais quoi de

(1) L'expulsion de M. Towianski fut signée le 13 juillet 1842, le jour même de la mort du duc d'Orléans. Les messianistes virent dans cette mort le doigt de Dieu, qui vengeait son messie méconnu. Un jeune écrivain, qu'une imagination vive et curieuse avait conduit du côté de cette école, mais qu'un excellent fonds de science et de raison en avait ensuite écarté, M. Lèbre, dont les lecteurs de cette *Revue* n'ont peut-être pas oublié le nom, mourut quelques jours après s'être éloigné de M. Mickiewicz : c'était un nouveau signe du Dieu vengeur de Towianski.

(2) Cet écrit a été traduit vraisemblablement par un Polonais qui savait peu de français, ce qui n'ajoute point à la clarté de la pensée.

sombre et de fiévreux se mêlait aux accens affaiblis de sa parole, que bientôt l'on n'allait plus comprendre. Le mouvement religieux qu'il avait tenté s'abîmait ainsi avec son imagination elle-même dans la fantasmagorie d'un culte insaisissable (1).

A la veille de février, le slavisme diplomatique survivait seul au slavisme littéraire, qui s'était perdu dans le slavisme religieux. La révolution européenne, en arrachant soudainement les émigrés polonais aux travaux de la propagande pacifique, a emporté les esprits bien loin de ces préoccupations sur les champs de bataille du slavisme militant. Le moment était-il venu? les idées que cette propagande avait semées sur le sol mouvant de l'Europe orientale avaient-elles mûri? La réponse est dans l'histoire de la Hongrie depuis un an; non, les idées pratiques que la diplomatie polonaise avait répandues et caressées avec tant d'espoir n'étaient point prêtes pour la moisson. La Pologne russe, contenue en quelque sorte homme par homme, était disposée à tout entreprendre, si l'ensemble de la situation européenne eût été favorable, si les alliances projetées eussent été sûres, si le grand obstacle à toute reconstitution de l'Europe orientale, la rivalité des Magyars et des Slaves, eût été surmonté. Les Tchèques, les Croates, les Serbes, les Slaves de l'Autriche et de la Turquie, les Roumains, étaient résolus à se joindre aux Polonais dans la lutte qu'ils espéraient recommencer. Le magyarisme, exalté lui-même par la révolution européenne, a fait échouer tous ces projets. Les Slaves de l'Autriche et ceux de l'empire ottoman, qui ont aussi coopéré ou de leur personne ou par leurs encouragemens à cette lutte, obligés de combattre les Magyars, ont perdu leur liberté d'action, et, loin de prêter aux Polonais un appui contre le czar, ils ont dû subir la fatale bienveillance des Russes.

La diplomatie polonaise avait prévu de très loin ces douloureuses conjonctures; elle avait lutté sans relâche contre ces préjugés et ces passions qui devaient briser le faisceau des peuples du Danube au moment même où leur avenir dépendait de leur union. Ce n'est donc point l'intelligence qui lui a manqué, c'est le temps. La révolution imprévue qui venait en mars 1848 agiter l'Europe orientale surpre-

(1) Chacun sait l'épigramme de Racine sur certaine tragédie :

> ..... Aussitôt que l'ouvrage a paru,
> Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre.

Le contraire est arrivé pour le messianisme, quoiqu'il n'ait point eu de succès brillant : il s'est même rencontré une tierce personne pour en réclamer l'invention : c'est un savant mathématicien, M. Hoené Wronski, auteur en effet d'un vaste traité sur la réorganisation des sciences, sorte de *Novum Organum* qui est fort loin d'avoir la clarté de celui de Bacon. Ce livre, antérieur à la prédication de Towianski, porte le titre de *Messianisme*, et contient, au milieu d'une forêt de formules, quelques idées claires et simples. Le fonds est mystique.

nait les diplomates polonais au milieu de vastes plans, dont les bases étaient assises sans avoir pourtant reçu tout leur développement. Est-ce un désastre irréparable? Non, et je ne prends point cet espoir dans les éventualités de la guerre de Hongrie, parce que les Magyars, avec toute leur bravoure, n'ont nulle chance d'échapper à une ruine complète, s'ils n'obtiennent pas le secours d'une guerre entre la Prusse et l'Autriche ou entre la Russie et les Turcs. Quoique possible, une semblable guerre n'est pas probable. Je raisonne donc sur la Pologne indépendamment de la fortune des occasions, et je ne demande rien pour elle au hasard. C'est dans les évolutions logiques des événemens, c'est dans le progrès naturel de l'idée de nationalité, que la race polonaise a droit de fonder ses calculs. Les idées justes ne périssent pas : le slavisme libéral ne sera pas submergé dans le naufrage de la Hongrie. Je crois, pour mon compte, aussi vivement que jamais à la possibilité d'une Autriche constitutionnelle et slave. Je déplore amèrement que le magyarisme ait rendu l'alliance des Russes nécessaire à la maison d'Autriche. Je gémis en contemplant, à travers tant de ruines, cette armée du panslavisme attirée au cœur de la Hongrie par l'héroïsme funeste des Magyars; mais j'ai la confiance qu'une Autriche slave et constitutionnelle, telle que l'a voulue la diète de Kremsier, telle que la promet de nouveau le jeune empereur, ne serait pas long-temps l'humble alliée des Russes. L'Autriche, dans ce cas, deviendrait, bon gré mal gré, l'arche du slavisme libéral, ce que les Polonais eux-mêmes ont espéré qu'elle serait, lorsque les Slaves élevaient au trône le fils de l'archiduchesse Sophie, après avoir sauvé l'empire. Or l'avenir de la Pologne n'est pas perdu tant que l'on peut compter sur l'avenir du slavisme.

HIPPOLYTE DESPREZ.

LE

SALON DE 1849.

Fidèle reflet d'un siècle de doute et d'indifférence, l'art moderne est essentiellement éclectique. Une érudition générale, un goût tempéré qui agrée et apprécie tous les styles, une habileté courante de main qui les reproduit quelquefois heureusement, tel est le caractère que présentent, à notre époque, les arts plastiques, et en particulier la peinture. Il n'y a plus d'écoles, car qui dit école dit esprit d'exclusion systématique, et notre esthétique tolérante admet, au contraire, les expressions les plus diverses de la pensée. Depuis la défaite de l'école de David, la dernière qui ait eu ses traditions, son culte, ses réprobations, un travail s'est opéré presque identique à celui que tentèrent au IIIe siècle, dans le domaine de la science et de la philosophie, les Grecs d'Alexandrie. Comme eux, à bout de formules, nous nous sommes retournés vers le passé, nous avons évoqué successivement tous les systèmes et entrepris de les faire revivre d'abord, puis de les concilier et de nous les assimiler. Florentins, Vénitiens, Flamands, Espagnols, Français du XVIIe et du XVIIIe siècle, tous nos devanciers ont été interrogés; à tous on a demandé leur secret, à tous on a pris quelque chose, et de ces débris on s'est efforcé de construire un édifice nouveau. Voilà tantôt vingt ans que beaucoup d'étude, de talent, de génie même, se dépensent à cette entreprise. En est-il sorti une forme originale? Après tant de retours sur les routes battues, a-t-on découvert une voie nouvelle?

Non. Ce travail de compilation n'a encore engendré que la confusion des langues. Consultez chaque exposition. Comme au Panthéon de Rome, il n'est dieu étranger qui n'y ait sa place; toutes les doctrines anciennes et modernes s'y coudoient dans un pêle-mêle assez discordant. Chaque innovation qu'on y signale n'est, le plus souvent, qu'une exhumation, une fantaisie rétrospective de plus. L'un remonte jusqu'aux Étrusques, l'autre s'arrête à Watteau, et, ce qui n'est pas moins remarquable, ce sont les transformations inattendues que subit souvent à des intervalles rapprochés la manière de chaque artiste, aujourd'hui sectateur austère de la ligne, demain séduit par la magie vénitienne,—tant le doute et l'hésitation sont en toutes choses, tant la défaillance est universelle!

Dans cet état confus de l'art qui correspond à des incertitudes plus générales, un seul trait distinctif se révèle : c'est la part de plus en plus large faite dans les compositions à la nature extérieure, la tendance à subalterniser la figure humaine, à la supprimer souvent tout-à-fait : signe de décadence. Aux premiers jours de la peinture, la personne divine était exclusivement représentée. Le Christ et sa mère siégent d'abord seuls sur la coupole d'or de la basilique byzantine. Ce n'est point encore le simulacre qu'on admire, c'est le dogme qu'on vénère. Les premiers admis sont des anges en adoration aux pieds du divin symbole; puis, les apôtres et les chœurs des saints viennent se ranger symétriquement des deux côtés du sanctuaire, et déjà, dans ce rapprochement entre la terre et le ciel, la divinité dépose ses formes colossales et revêt des proportions plus accessibles. Ce n'est que plus tard qu'on s'enhardit à reproduire une action détachée dont la Bible ou la vie des saints fournissent le thème invariable, et lorsqu'enfin les faits et les personnages humains ont pris place, agissent et se meuvent en dehors de la légende sacrée et suivant les conditions de la vie terrestre, la première période de l'art est close. Après le cantique l'épopée; l'ère héroïque succède à l'ère sacrée. Le but spécial étant alors la glorification de l'homme, de ses actes, de ses passions, la splendeur de la forme atteint son apogée. C'est le triomphe de la peinture dite historique comme aussi du portrait. On commence bien à s'occuper des accessoires et des entourages, jusque-là dédaignés, mais on ne les accepte encore que comme encadrement, tout en les traitant d'une manière supérieure. Tels sont les fonds de paysage, les fabriques, les détails d'ornementation que nous admirons dans Raphaël. L'école des Carraches et les Vénitiens offrent les premiers exemples du paysage et des sujets de nature morte représentés isolément, et à la fière allure que ce genre nouveau reçoit de Titien et du Dominiquin, on reconnaît le passe-temps de maîtres habitués à d'autres jeux. C'est la Flandre qui a créé le paysage moderne, le tableau d'intérieur, les représenta-

tions d'animaux, de fleurs et de fruits. Ce sont les Flamands qui, remplaçant désormais l'interprétation par l'imitation de la nature, ont ouvert la troisième période de l'art, la période *naturaliste*, celle que nous subissons aujourd'hui en dépit de toutes les tentatives de restauration grecque et romaine, de réhabilitation du moyen-âge ou des écoles postérieures. Vainement, comme je le disais en commençant, l'admiration des types antiques inspire-t-elle à nos artistes le désir pieux de les reproduire, ou tout au moins de les adapter au présent : cet éclectisme ne fait que des érudits, des érudits utiles, si l'on veut, et dont les travaux ne sont point sans influence; mais là n'est pas la vie, là n'est pas l'avenir. Tandis que nous reconstruisons des souvenirs et que nous nourrissons des regrets, le courant du siècle nous emporte, Dieu sait où, mais bien loin de ces régions idéales vers lesquelles nous avions cru pouvoir remonter.

Ainsi, en écartant de trop nombreux emprunts, si nous recherchons ce qui nous appartient véritablement en propre, que trouvons-nous? Le paysage, les peintures d'animaux et le tableau de genre : triste bilan, quand on se reporte aux richesses d'autrefois. La grande peinture, les tableaux religieux, les compositions historiques dans l'acception traditionnelle du mot, ne se composent que d'imitations plus ou moins habiles. L'originalité ou plutôt le germe d'originalité de l'époque actuelle, c'est un sentiment des harmonies du monde physique que l'antiquité ne semble pas avoir connu, que l'âge chrétien n'admit qu'accessoirement, et qui reste le seul goût, la dernière aspiration d'une génération vieillie. Ce sentiment encore instinctif revêt, chez la masse, une expression grossière, et n'est qu'une sorte de protestation brutale contre les anciennes traditions. Ce sont les réalistes purs. Chez quelques-uns, et c'est un bien petit nombre, il est accompagné d'une recherche de l'idéal, d'un certain parfum de poésie intime, senteur avant-courrière peut-être d'un printemps nouveau. Si ces deux élémens, naturalisme et rêverie, parviennent à se combiner dans une juste mesure, si le premier ne se développe pas de façon à absorber le second et à nous conduire, de dégradations en dégradations, jusqu'aux dernières extravagances du matérialisme hollandais, l'art moderne aura rencontré une formule durable et féconde.

Le salon de 1849 exprime assez exactement la phase présente d'incertitude et de transition. A ce point de vue, il offre un intérêt tout spécial. Imitation et fantaisie réaliste, ces deux tendances, qui partout prévalent sur les anciennes distinctions d'écoles, nous indiquent le seul ordre logique à suivre dans ce dépouillement des derniers travaux de la peinture contemporaine.

I. — PEINTURE RELIGIEUSE ET HISTORIQUE.

Dans la série des imitations, les sujets religieux forment, comme toujours, le contingent principal. Pastiches sans goût, reproductions insipides de lieux communs italiens éternellement rebattus, ces sortes de machines se construisent, comme les vers latins se font au collége, avec des hémistiches pillés à droite et à gauche dans le *Gradus ad Parnassum*. On copie en détail, on larronne maladroitement. Ce Christ a été pris en Italie, cette Vierge en Allemagne; le saint Jean est manifestement de fabrique espagnole. Faites-nous donc plutôt une bonne copie de Rubens ou de Daniel de Volterre, tout le monde y gagnerait. Mais M. Coutel veut avoir son *Calvaire*, M. Colas son *Élévation du Christ*, M. Lecomte sa *Visitation*, etc.; en outre, chacun a la prétention d'y mettre du sien. Que dire, hélas! de ces variantes? M. Coutel introduit une scène de pugilat au pied de la croix entre deux soldats jouant aux dés, dont l'un, par parenthèse, est affublé d'un certain justaucorps orange de la nuance la plus ébouriffante. La belle invention, que ces coups de poing et que ce justaucorps! Le coloris général est à l'avenant. C'est aussi pour innover sans doute que M. Jammot rassemble autour du Sauveur, dans le jardin des Oliviers, Néron, Voltaire, les apôtres, Calvin, Marat, des Polonais (on en met partout), Henri VIII, Savonarole et une foule d'autres personnages fort surpris de s'y rencontrer. Pure caricature!

On pourrait faire remarquer à MM. Timbal et Casey, qui ont traité le même sujet, que, sans s'astreindre servilement à la rubrique et au texte sacré, il est bon néanmoins de suivre dans ces sortes de compositions certaines données générales, faute desquelles on s'expose à n'être pas compris. Dans un *Christ aux Oliviers*, par exemple, le bosquet d'oliviers est un accessoire nécessaire. Ces messieurs ont cru pouvoir se passer de ce poétique détail, je ne sais trop pourquoi, et le spectateur hésitant ne devinerait jamais le sujet de la scène sans le secours du livret.

Dans *la Visitation* de M. Lecomte, il n'y a guère qu'un fond de paysage assez agréable. M. Colas est celui qui a su le mieux rhabiller son thème. Sa composition est convenable, son dessin régulier, et le ton général de son tableau d'un gris qui ne choque pas la vue, comme la couleur tapageuse de M. Coutel; mais rien de plus vulgaire que ses airs de tête. Quant à M. Galimard le Byzantin, qui ne compte pas moins de dix-huit tableaux, cartons ou dessins au salon, on ne sait jamais s'il fait de la peinture à l'huile ou des vitraux. M. Galimard devrait bien enfin prendre un parti. Au point de vue archéologique, son *Jésus-Christ* en manteau de pourpre, couronné du nimbe d'or, a certaine-

ment sa valeur. Il est d'un noble style, et fait penser aux terrifiantes mosaïques de la voûte du baptistère à Florence. Le même sentiment a inspiré sa *Vierge aux Douleurs,* mais c'est dessiné, comme on dit, avec un clou. Au reste, il y a dans tout ce que fait M. Galimard un parti pris d'archaïsme qui rend avec lui toute discussion impossible. A quoi bon s'évertuer à prouver qu'une pièce d'étoffe n'est point une feuille de tôle, et que les cassures d'une draperie ne présentent pas dans la nature l'anguleux aspect d'une figure trigonométrique, comme dans une certaine *Junon jalouse* que Dieu vous préserve de rencontrer? M. Galimard sait cela, et, s'il tient à son système, tous les raisonnemens du monde ne le ramèneront pas. Essayez donc aussi de dire à M. Balze que les draperies, les flots, la barque de son *Christ calmant la tempête,* sont uniformément taillés dans un même bloc de granit! Il répondra qu'il procède de Raphaël, comme M. Galimard procède des Étrusques. Il n'est si mince cadet aujourd'hui qui ne se réclame de quelque haut parentage.

A qui sommes-nous redevables de cette glorification de saint Quentin entreprise par M. Ronot? M. Ronot paraît voué au culte de saint Quentin. Il le montre d'abord prêchant l'Évangile à un auditoire de druides et de guerriers barbus dont les sourcils froncés n'indiquent pas des esprits bien dociles à la grace. A quelques pas de là, nous retrouvons le saint prêt à être décapité. L'approche du trépas peut certainement blêmir le visage du plus intrépide et du plus résigné; mais il est impossible qu'elle produise une teinte verdâtre pareille à celle dont M. Ronot a enduit tout le corps de son personnage. Ce corps-là est un cadavre, un cadavre déjà ancien, qui a séjourné dans la rivière. Quand on voit des tableaux comme ceux de M. Ronot, de M. Coutel, de M. Colas, on se demande où ces artistes ont étudié la figure humaine. Parce qu'on fait des Juifs ou des Gaulois, ce n'est pas une raison pour leur donner des airs aussi effroyables.

Je ne citerais pas *les Disciples d'Emmaüs* de M. Janet-Lange, *Jésus chez Marthe et Marie* de M. Croneau, et surtout deux pendans de M. Riesener, *la Naissance de Jésus-Christ* et *la Naissance de la Vierge,* si ces tableaux n'étaient inscrits sur le livret comme commandés par le ministère de l'intérieur. Le ministère de l'intérieur n'est pas toujours heureux dans ses commandes. Quel beau service il aura rendu à l'art en encourageant la création d'œuvres pareilles, et combien seront heureuses les paroisses que la munificence gouvernementale dotera de ces pieux monumens! C'est, disons-le en passant et d'une manière générale, une grave et délicate question que celle des secours et encouragemens à donner à l'art. Sans apporter le zèle farouche d'un prédicant d'économie et sans marchander quelques milliers de francs sous prétexte qu'ils seraient mieux employés à acheter des rails, il serait temps

de réduire à leur juste valeur des prétentions souvent exorbitantes, et de se placer, pour les apprécier, au point de vue de l'intérêt général aussi bien que des vrais devoirs du gouvernement. Or, venir en aide à des incapacités constatées, alors qu'il conviendrait de leur dire: Soyez plutôt maçons, — c'est plus qu'un gaspillage des deniers publics, c'est une inhumanité. L'état se montrerait prévoyant et charitable, s'il affectait la moitié du budget des arts à détourner d'un labeur inutile maint débutant que ses faveurs mal placées ont confirmé dans la fausse voie où il s'est engagé. La même somme dont on lui paie une méchante toile l'eût aidé à devenir un bon ouvrier, tandis qu'elle le conduit souvent à l'hôpital, et quelquefois aux barricades.

Le tryptique en six compartimens de M. Maison, représentant l'*Histoire de l'ame,* est encore un de ces essais stériles dans le goût de l'école moderne allemande, dont il faudrait désormais laisser la monotone reproduction à nos émules d'outre-Rhin. La mode est un peu passée de ces paradoxes néo-catholiques; on a fini par reconnaître que la raideur des attitudes, la maigreur des lignes, l'absence de composition, ne suffisaient pas pour constituer un style, et que nous sommes décidément devenus trop habiles pour ressaisir le sentiment sublime et naïf qui illumine dans les giottesques les pauvretés de la forme. Nous avons irremédiablement touché à l'arbre de la science. L'expérience et le savoir éclectique ne nous rendront jamais la poésie de nos jeunes années. M. Owerbeck, avec toute la candeur mystique de son ame allemande et la ferveur de sa foi catholique, n'y a pas réussi. En France, M. Flandrin seul a montré dans quelle mesure l'art moderne pouvait, sans s'annuler, faire des emprunts au moyen-âge. Évitant le parti pris et l'idolâtrie exclusive de tel ou tel maître, il n'a conservé de son commerce avec eux que ce qu'il fallait pour ennoblir et poétiser son style, et pourtant on sent encore trop d'habileté sous le calme et la simplicité antiques de ses deux grandes compositions de Saint-Germain-des-Prés. Ce n'en est pas moins une gloire pour M. Flandrin que d'avoir su établir des rapprochemens entre ses fresques et celles de l'incomparable chapelle du Carmine.

Revenons à M. Maison. Son grand tableau de *la Messe pontificale à Rome le jour de Pâques* laisse voir dans quelques parties un ressouvenir plus intelligent des anciens. Quelques profils de prélats agenouillés à droite et à gauche de l'autel, et tenant un cierge à la main, ressemblent à ces figures de donataires que les artistes du moyen-âge ne manquaient jamais de placer dans leurs compositions, comme on le voit particulièrement à Florence, à *Santa-Trinità,* dans la chapelle des Sassati, peinte par Ghirlandajo. M. Maison, dans cette grande composition, représente Pie IX officiant sous le fameux baldaquin à colonnes torses de Bernin. Il a choisi le moment où le pape élève l'hos-

tie et la présente à la foule prosternée. A droite et à gauche, les cardinaux, les prélats, tous les dignitaires ecclésiastiques, sont échelonnés sur les gradins dans l'ordre prescrit par le cérémonial. Aussi exact que Van der Meulen ou M. Horace Vernet, M. Maison daguerréotype toute la cour pontificale. Pas un ne manque des diacres, sous-diacres, *camerieri segreti* et clercs apostoliques. On y voit le patriarche grec et l'auditeur de rote, les gardes-nobles et les suisses en costume de valet de carreau, comme du temps de François Ier. Chacun y a son portrait plus ou moins ressemblant; celui du pape, par exemple, ne l'est guère. Jusqu'à présent, aucun artiste, si ce n'est le sculpteur Bartolini de Florence, n'a su rendre la physionomie pleine de finesse et de douceur de Pie IX. Le cardinal Fieschi et quelques-uns de ses collègues sont mieux réussis. Je n'accuserai pas M. Maison de s'être montré minutieux; il est clair qu'il était enfermé dans un programme : je trouve seulement qu'il n'a pas su tirer de ce programme tout le parti qu'il en pouvait tirer. L'ordre symétrique des personnages, loin de nuire au tableau, pouvait lui donner une tournure magistrale, comme dans les grandioses compositions des Florentins. Dans ce luxe de robes de pourpre, de vêtemens sacerdotaux brodés d'or, avec ces fauves ciselures de l'autel noyées dans la vapeur chaude de l'encens et scintillantes au reflet de mille cierges, que d'opulentes couleurs à pétrir, que de magiques effets à chercher! M. Maison n'a donc jamais regardé d'étoffes vénitiennes? il ne s'est donc jamais arrêté devant ces belles robes de gala dont Véronèse habille ses fastueux personnages? Mais M. Ingres, M. Ingres lui-même ne tint pas à ce spectacle, lorsqu'il fit sa *Chapelle Sixtine*, si pleine de verve et de coloris. M. Maison paraît être un esprit calme et se possédant toujours dans les momens les plus difficiles. Son caractère tempéré et son cerveau correct le préserveront certainement dans sa vie d'artiste de tout écart. C'est pourquoi il a fait un tableau sans défaut saillant, assez bien ordonné et groupé, mais froid, étriqué et d'une molle couleur blonde, faute d'un grain de *furià* nécessaire pour échauffer tout ce paisible bon sens.

La plupart de ces tableaux religieux n'ont guère de religieux que le nom. Il n'est que trop vrai, l'inspiration fait défaut à la donnée classique, et cet ordre de composition révèle une déplorable infériorité. J'excepterai cependant un tableau de M. Jobbé-Duval représentant l'*Évanouissement de la Vierge*, où l'on remarque un beau choix de lignes, un arrangement magistral et un dessin dont la sévérité contraste avec le laisser-aller général. Cela sent assez son fra Bartolomeo; mais n'y aurait-il pas un moyen de remplir ces superbes contours d'une couleur un peu plus vivante?

L'histoire profane n'a pas beaucoup plus de succès que l'histoire

religieuse. La chronique révolutionnaire de 1848 a fourni de nombreux sujets à ces tableaux que l'enluminure propage derrière les vitres des boutiques; mais rien de noble, rien de poétiquement senti. A chaque pas, on rencontre des barricades, avec les portraits de ceux qui les font et de ceux qui les enlèvent. La mort de l'archevêque de Paris a plusieurs éditions; les gardes nationaux, les gardes mobiles, les transportés foisonnent. On s'ameute devant ce curé patriote montant la garde en houppelande, la cocarde en tête, le bréviaire à la main. C'est un succès à rendre M. Biard jaloux. Devant la fête de la fraternité, la distribution des drapeaux et toutes les autres journées dont le souvenir est consacré sur la toile, chaque honnête bourgeois s'arrête, reconnaît l'emplacement de sa légion, et dit à sa famille qui se presse : « J'étais là, telle chose m'advint. » Une mesquine vulgarité est la condition de cette vogue. A soixante ans en arrière, M. Brémond est allé choisir une scène analogue, *la Mort de Bailly*. Le maire de Paris est traîné au supplice par une tourbe forcenée, au milieu de laquelle il élève une tête sereine. Beaucoup de gestes et peu de mouvement; tout est compassé dans ce tumulte de rue. Aux drames il faut joindre les allégories. M. Herbstoffer nous bâtit la plus monstrueuse de toutes les républiques, sauvage, crépue, fumeuse, montée sur un tas de pavés, et écrasant de son pied d'hippopotame un malheureux réactionnaire de paon. Prudhon, quand il fait une république, n'a pas besoin de lui donner sept pieds de haut pour qu'on reconnaisse en elle le symbole de la force et de la puissance. M. Gosse au moins n'est pas rébarbatif; son allégorie de *l'Esclavage affranchi* se présente sous l'image bigarrée de deux petites femmes, l'une noire, l'autre rose, qui se sourient et se donnent une poignée de mains sous l'aile de la république. Fond de ciel lumineux et serein, profusion de fleurs et de fruits, tout annonce les félicités qui doivent suivre l'abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme! Mais il est un morceau plus précieux encore en fait d'allégories : assis dans une caverne à côté d'un lion d'aspect maladif, et qui doit être de la famille de ceux que peint M. Chassériau, un homme nu tire du fond d'un vase un fragment de bandelette blanche. L'histoire d'Androclès nous vient aussitôt à l'esprit; erreur profonde : c'est *le Suffrage universel*. Qui s'en serait douté? Ce piquant logogriphe est dû à M. Nègre. Si M. Nègre eût voulu représenter un Androclès, sa peinture eût été supportable; l'intention politique qu'il donne à son tableau en fait une bouffonnerie insigne.

C'est encore la mythologie qui se prête le mieux à l'allégorie. Ses poétiques personnifications sont plus propres à donner de la vie à un genre naturellement froid que toutes les synthèses philosophiques qu'on pourrait imaginer. De plus on comprend tout d'abord, et c'est un point important. Devant cette toile extravagante, où M. Jollivet a

enlacé dans un inextricable agencement un monstre aux mille replis, un cavalier monté sur un hippogriffe, une jeune fille nue et enchaînée, chacun reconnaît Andromède. Transportez cette même jeune fille sur un autel, sans plus de vêtemens, mettez-lui un flambeau à la main, rassemblez autour d'elle, au hasard, des quatre coins du monde, une douzaine de personnages aux types et aux costumes divers, quand bien même vous vous donnerez la peine de me dire leurs noms, Alcibiade, Confucius, Pascal, Cuvier, etc., en serai-je plus avancé? Qui devinera *le Triomphe de la Vérité?* C'est pourtant ce qu'a fait M. Mussini. M. Mussini a mieux réussi dans sa *Musique sacrée,* qui rappelle certaines figures de l'école du Pérugin.

Avec la *Lady Macbeth,* de M. Muller, on entre dans un ordre plus grave. Le choix du sujet, un grand appareil dramatique, une ressemblance marquée avec les compositions de M. Delaroche, font, au premier abord, que l'attention se recueille, et préparent le spectateur à un examen sérieux. Il était bruit par avance de ce tableau, qui promettait, disait-on, un grand peintre d'histoire de plus. M. Muller, connu jusqu'ici pour un coloriste effréné, et qui, à travers les plus déplorables écarts, ne laissait pas que de révéler une véritable puissance, M. Muller, reniant ses péchés de jeunesse, avait cette fois abordé le style et mis au service d'une pensée plus haute ses facultés, jusque-là gaspillées. L'événement a-t-il confirmé ces espérances et ces promesses? En aucune façon, j'ai regret de le dire. M. Muller a échoué, et, ce qui est grave, pour des causes qui semblent devoir se reproduire fatalement dans toute tentative ultérieure du même genre que cet artiste pourra entreprendre. Avec le temps et l'étude, on apprend à composer, à dessiner, à tempérer une fougue trop juvénile; mais ce qui ne se démontre ni ne s'acquiert, c'est le don de concevoir noblement un sujet, c'est la distinction native qui peut s'allier au faire le plus maladroit. Or c'est là ce qui a manqué complétement à M. Muller.

Le sujet est la fameuse scène de somnambulisme qui ouvre le cinquième acte de *Macbeth,* et dans laquelle Shakspeare produit avec très peu de moyens un prodigieux effet de terreur. Cette sobriété du texte sous laquelle se meut une si grande puissance indiquait à M. Muller la marche qu'il avait à suivre, et sa composition était toute faite, s'il se fût laissé guider pas à pas par le poète. Il lui suffisait de lire et de traduire, mais M. Muller est apparemment de ceux qui ont des yeux pour ne pas voir.

« Sur ma vie, dit la suivante, elle est profondément endormie. Observez-la et restez immobile. (Tous deux restent sans bouger et l'observent.)

LE MÉDECIN.

Que fait-elle donc là? Voyez comme elle se frotte les mains.

LA SUIVANTE.

C'est une habitude qu'elle a d'imiter l'action d'une personne qui se lave les mains. Je le lui ai vu faire un quart d'heure de suite.

LE MÉDECIN.

Écoutez, elle parle. Je vais écrire ce qu'elle dira, afin de le graver dans ma mémoire.

LADY MACBETH.

Quoi! toujours cette tache! va-t'en, tache maudite, va-t'en, te dis-je.... etc.

Qu'y a-t-il dans cette magnifique scène, une des plus émouvantes qu'ait inventées Shakspeare? Un simple monologue coupé d'*a parte*. Le premier écolier venu se chargerait de le faire remarquer à M. Muller. Depuis son entrée jusqu'à la fin, lady Macbeth endormie ne se doute pas de la présence des deux témoins placés là pour l'observer et recueillir ses paroles. Le médecin et la suivante ne sont que des spectateurs accessoires, tellement accessoires, que leur absence n'empêcherait pas l'action. Ils assistent seulement au drame et échangent à mi-voix de brèves réflexions, tandis que la reine laisse échapper ses remords dans le silence de la nuit. Ce qui engendre la terreur, c'est le silence, c'est le calme extérieur au milieu duquel s'accomplit l'involontaire révélation. Aussi le poète s'est-il gardé de rompre ce silence par des exclamations et des mouvemens inutiles, non-seulement chez les deux personnages secondaires, ce qui eût été contraire au bon sens, mais encore chez lady Macbeth elle-même, qui, dans son hallucination, conserve, avec l'inflexible sang-froid de son caractère, ce calme égaré qui caractérise l'aliénation.

Qu'a fait M. Muller? Sur le premier plan, il place son médecin gesticulant, une jambe tendue en avant comme un ténor qui chante sa cavatine; à côté de lui, la suivante étend le bras d'un air théâtral vers lady Macbeth, qui, demi-nue, les cheveux épars, tord ses mains et enfonce sa tête dans ses épaules par un geste désespéré. On croirait à une scène de malédiction paternelle. Était-il possible de concevoir les choses plus à rebours, de se montrer plus complétement inintelligent? M. Muller, évidemment, n'a étudié le drame qu'à l'Ambigu ou dans le quatrième acte de *la Favorite*, dont il nous étale ici toute la défroque haletante et fiévreuse. Si de la composition ainsi manquée on passe à chaque personnage en particulier, on en trouve le type, l'ajustement, le dessin aussi peu réfléchis. Cette lady Macbeth n'est qu'une grisette exaspérée. Ce n'est point ainsi qu'on se représente, d'après le poète, la terrible femme de Cawdor. La tête du médecin est mieux, quoique trop effarée. Comment toutes ces mains microscopiques sont-elles dessinées, bon Dieu! Il était impossible de disposer plus maladroitement celles du médecin et de la suivante, qui forment sur le fond d'étoffes brunes trois taches blanches impardonnables à un co-

loriste. En recherchant des qualités qu'il n'a pas rencontrées, M. Muller semble avoir perdu de celles qu'il possédait autrefois. Sa couleur est devenue d'une modération inquiétante. Le jour factice d'une lampe produit d'ordinaire des effets plus vigoureux et plus accusés, qu'on ne retrouve pas ici. La robe blanche de lady Macbeth admettait, ce me semble, des reflets plus chatoyans, et les draperies du fond des demi-teintes plus chaudes. Pourtant c'est encore là que se rencontrent les parties louables du tableau. La suivante, coiffée d'un voile bleu et à demi éclairée, est d'un ton perlé d'une grande finesse, et il y a une délicieuse fraîcheur nocturne dans ce fond de ciel bleu et de remparts blanchis par la lune qu'on aperçoit à l'extrémité de la galerie.

En somme, il faut tenir compte à M. Muller de son intention, mais on n'en saurait rien pronostiquer. Son œuvre ne contient aucune promesse; tout au plus semblerait-elle annoncer un successeur au peintre de *Jane Grey,* avec moins de goût pourtant et de savoir.

Quant au *Mauvais riche* de M. Biennoury, s'il annonce quelque chose, c'est un jeune pédant de plus. Cette race nous inonde. En voyant ce tableau, on reconnaît bien le grand prix des concours, le pensionnaire émérite de Rome, qui sait les *ficelles* du métier, et dont la tête n'a jamais dirigé la main. Ne lui demandez pas compte de ses intentions ni des motifs qui l'ont déterminé dans l'arrangement de ses personnages, ni pourquoi il a passé une teinte d'ocre uniforme sur les chairs, les étoffes, les tentures. Plus on considère ce tableau, moins on s'explique ce qu'on y découvre. Il est impossible de faire mal avec plus de prétentions. Je préfère de beaucoup M. Duveau : il est brutal, celui-là, et peu académique; mais au moins a-t-il une pensée qu'il exprime avec énergie. C'est quelque chose d'affreux que sa *Peste d'Elliant.* Cette charretée de cadavres, cette mère hurlante et échevelée, ce père qui a perdu la raison et qui suit en dansant, tout cela nous saisit comme un horrible cauchemar, et l'art n'a pas grand' chose à revendiquer dans des effets de cette nature. Néanmoins ce mélodrame porte le cachet d'un esprit vigoureux et capable de créer un jour ou l'autre une œuvre grande et originale.

Pour se reposer de ce carnage, les amateurs de la peinture propre ont à quelques pas de là une *Jeune chrétienne convertissant son fiancé,* de M. Gendron, qui se distingue par une exécution luisante renouvelée de celle de Gérard. La jeune fille, tout en faisant épeler son fiancé dans les livres saints, appuie son menton sur sa tête brune, tandis que la main distraite du jeune homme va chercher la sienne. Ce groupe n'est point sans grace, bien qu'on y puisse trouver du maniérisme. Après tout, c'est quelque chose de rencontrer la jeunesse et la beauté, alors que tant de gens croient se donner un air capable en faisant laid. L'*Ophélia* de M. Guermann-Bohn est une blanche figure, doucement

mélancolique, posée avec abandon. Le prince de Danemark, au contraire, montre une mine renfrognée, blafarde et peu avenante, et le tout en général manque de modelé.

Ce n'est pas sans une vive satisfaction qu'après cette longue revue de médiocrités, on arrive au tableau de M. Gleyre. Au moins allons-nous enfin trouver à louer. La *Danse des bacchantes* de cet artiste, conçue et exécutée dans le goût de Poussin, est le seul tableau d'histoire digne de ce nom qui soit au salon, le seul où revivent les grandes qualités de composition, de méthode, de dessin, qui constituent les maîtres. Dans cette œuvre poétiquement conçue et savamment combinée, toutes les parties sont étudiées avec un soin religieux. M. Gleyre respecte trop son art pour rien livrer à l'aventure. Tout ce qu'il fait est voulu et cherché, et dans les moindres détails on sent l'effort d'un esprit difficile et souvent mécontent de lui-même. C'est le propre du vrai talent. M. Gleyre est frère d'André Chénier, dont il rappelle la laborieuse correction, le rhythme précieux et le pur sentiment antique. Il a ressuscité la Grèce sur la toile, comme le chantre de *l'Oarystis* l'a ressuscitée dans ses vers, et sa *Danse des bacchantes* semble empruntée à un bas-relief de Phidias ou à une strophe de Pindare.

Sur un plateau agreste, au sommet du Ménale, les bacchantes dansent en rond et chantent *Io Pœan* au son des tambours, des cymbales et de la flûte double. L'une d'elles, vaincue par le dieu, est déjà renversée à terre; une autre s'affaisse et se détache de la chaîne, qui paraît arrivée au paroxisme de l'ivresse sacrée. Les chevelures et les tuniques se dénouent, les thyrses s'agitent avec violence, les prunelles égarées s'illuminent; à droite, sous un pin aux vastes branches, le groupe des trois femmes qui font résonner les instrumens de musique prend part aussi peu à peu à l'emportement orgiaque, tandis que, par un heureux contraste, une prêtresse, immobile et silencieuse au pied de la statue de Bacchus, tient élevé le trépied où fume l'encens et marque le véritable caractère de la cérémonie. Ce caractère est essentiellement religieux; de là l'ordre et la cadence qui président à ces impétueux ébats, de là ce calme dans le mouvement, qui est une des principales sources du beau. Sans doute, cette chorégraphie à la fois noble et échevelée, furibonde et rhythmique, ne répond pas précisément à l'idée commune que fait naître le mot de bacchanale. Peut-être objectera-t-on que les matrones trapues des kermesses de Teniers dansent la bourrée avec plus de vérité. C'est possible; mais le rapprochement n'est pas acceptable. Nous retomberions dans l'éternel débat entre l'imitation de la nature et l'interprétation. N'est-ce pas comme si l'on faisait un crime à Virgile d'avoir mis la plus belle poésie du monde dans la bouche de pâtres illettrés et grossiers?

M. Gleyre se préoccupe surtout de l'arrangement de ses personnages

et du choix des lignes qui doivent composer l'harmonie de l'ensemble. Sur ce point, son tableau a une grande valeur. Le groupe principal qui occupe le milieu de la toile et les deux groupes secondaires placés à droite et à gauche sont agencés avec un art infini; ils se relient très heureusement entre eux et varient la composition sans en rompre la savante unité. De belles et sévères lignes de rochers forment le fond et concourent à l'effet général. Que dire des détails? Ils sont d'une rare perfection et d'un goût irréprochable. Voilà au moins du dessin. Vous le pourriez bien donner en cent à M. Muller avant qu'il arrivât à tracer un corps comme celui de cette brune jeune fille du premier plan, dont les pieds se détachent du sol, et qui renverse violemment en arrière sa tête et les flots de son abondante chevelure. M. Gleyre s'est attaqué aux plus grandes difficultés du nu, et il a modelé ses premières figures en pleine lumière avec une grande hardiesse. Le choix des draperies est exquis et pris à la meilleure époque de la sculpture grecque. L'artiste a monté de plus la gamme de sa couleur. On doit regretter pourtant qu'il ait abusé des tons roses pour rendre la carnation avinée de ses belles filles aux cheveux d'or, ce qui produit une teinte générale peu agréable à l'œil.

Voilà un beau tableau, une œuvre excellente, qui n'en produit pas moins une nouvelle preuve à l'appui de ce que nous disions tout à l'heure de la tendance à l'imitation, qui est un des caractères principaux de la peinture contemporaine. Il est vrai que lorsqu'on sait joindre comme M. Gleyre l'amour de la nature au goût le plus raffiné de l'antique, on peut, même en imitant, se montrer original; mais la juste pondération des deux élémens est rarement observée par les imitateurs à la suite, et ceux qui, avec M. Gleyre, se sont embarqués sur le fleuve poétique où son pinceau effeuillait des roses à nos regards charmés, ceux-là ont bientôt dévié dans le pastiche et la manière. Ainsi M. Picou prend le chemin d'aller rejoindre les Étrusques de M. Galimard. Mme Calamatta, elle, n'a pour cela aucun pas à faire. *Le Matin* et *le Soir* sont de vraies silhouettes. Enfin, M. Labrador et M. Burthe marquent le *nec plus ultrà* dans l'art des découpures. Le *Styx* de M. Picou est cependant une bonne peinture et bien préférable à sa *Naissance de Pindare,* sujet plus compliqué, fouillé avec plus d'étude et plus de délicatesse, mais par cela même entaché d'afféterie. J'aime assez cette lourde carène labourant avec lenteur l'onde épaisse et plombée sous les voûtes écrasées des cavernes infernales. Qui charrie-t-elle ainsi à la rive des morts? Alexandre, Socrate, Aspasie? la gloire, la sagesse, la beauté? N'est-ce pas le sophiste qui se lamente dans ce coin, le débauché Phaon qui pleure et cache sa tête dans ses mains, tandis que le vieux Caron pousse sa rame d'un bras robuste et tourne le dos à leurs gémissemens? Mais où donc est Ménippe, le railleur impi-

toyable? Pourquoi l'avoir oublié? Cette composition, inspirée de Lucien, est d'une couleur fort convenable pour la circonstance; le dessin en est vigoureux et plus large que dans les autres tableaux de M. Picou. C'est précisément parce qu'elle échappe au reproche général adressé tout à l'heure à M. Picou que je me plais à la citer.

Mais voici M. Hamon qui nous montrera à quelles extrémités peuvent conduire l'amour du superfin et la recherche de l'ingéniosité. A force de naïveté et de délicatesse, M. Hamon tombe dans la niaiserie pure. A quoi sert de savoir dessiner et peindre pour produire *l'Égalité au sérail, Avant déjeuner* et tant d'autres déplorables chinoiseries, où brillent, dans le dessin d'une perruche, d'une tête empapillotée ou d'une babouche, tout le fini et toute la grace mignarde des artistes du Céleste Empire? M. Hamon aurait des succès à Péking. Son *Affiche romaine* présente dans de plus grandes dimensions le même flou, la même touche fondue et malheureusement aussi la même puérilité dans l'ordonnance et les poses. L'art, tel que le pratique M. Hamon, n'est plus que la dernière fantaisie d'un octogénaire se remettant à jouer à la poupée.

II. — TABLEAUX DE GENRE, PAYSAGES.

Nous sommes sortis, presque sans y songer, de la peinture historique, et, chose piquante, ce sont les excès d'une petite église de raffinés en fait d'idéalisme qui nous servent précisément de transition à des œuvres inspirées par un sentiment tout contraire. Dans la peinture de genre en effet, sauf quelques rares exceptions dont M. Hamon fait partie, c'est le réalisme, un réalisme un peu brutal, qui est pour l'heure en crédit. MM. les coloristes tiennent le haut du pavé; on les recherche, on les festoie; en haine des imitations et du convenu, la moindre débauche de palette obtient de plein saut un renom qui n'est point accordé à des œuvres laborieusement mûries. La publicité leur vient en aide avec empressement, exalte leurs succès, et, si quelque critique s'élève, les déclare incompris. D'où plusieurs graves inconvéniens. De jeunes artistes ignorés hier, et se voyant subitement en un tour de roue portés au faîte de la faveur publique, se sont crus passés maîtres et, comme tels, dispensés de plus amples efforts. D'autres, en qui résidait le germe d'une véritable originalité, éblouis par l'attrait de ces réputations subites, ont abandonné leur voie et fait le sacrifice de leur individualité pour courir la mode et la popularité facile. L'engouement excité par M. Diaz, par exemple, a eu plus d'une conséquence fâcheuse, et cet artiste mérite en vérité qu'on le rende responsable d'une bonne partie des erreurs dans lesquelles tombent nos néo-coloristes. M. Diaz est le père d'une foule de bohêmes de la peinture qui, s'ils formaient

une école, devraient être appelés l'école du hasard, sorte de chercheurs d'aventures qui essaient sur la toile des harmonies de tons, comme on essaie des accords sur un clavier, sans se préoccuper le moins du monde de la forme qui les encadrera. C'est une tête, ce pourrait être un arbre, et, de fait, si l'on s'en approche, on n'y voit aucune différence. Ce qui, chez M. Diaz, fait oublier l'absence de dessin et de bien d'autres qualités essentielles, cette délicieuse fraîcheur de touche, ce je ne sais quel moelleux dont il serait peut-être lui-même fort embarrassé de dire le secret, ses admirateurs n'ont pu se l'approprier, et ils sont restés avec ses défauts seulement. Sans doute, il y a dans la façon de rendre l'aspect des objets des sources de beauté inexploitées par nos devanciers, en général plutôt préoccupés de la forme, et où l'art moderne pourra trouver encore des élémens de progrès; mais c'est à la condition de ne pas outrer un système qui réduirait la peinture au niveau du métier d'un fabricant de châles. Ne voyons-nous pas chaque jour des tissus où l'instinct d'un sauvage des bords du Gange ou de l'Amazone a su assortir les plus heureuses combinaisons de couleurs, et qui font le désespoir de notre Europe civilisée? Vivent les barbares pour avoir du goût! s'écrient à ce propos d'ingénieux faiseurs de paradoxes, et volontiers ils iraient chercher leur idéal au fond d'une pagode. Remarquons toutefois que si les barbares savent colorier, ils ne dessinent guère. Cet exemple conclurait donc plutôt contre la prééminence d'une qualité qui ne relève que du sentiment.

Dans les tableaux de genre, les fantaisies turques et moresques tiennent toujours la première place. Depuis que Marilhat, MM. Decamps et Delacroix ont tiré un si heureux parti des sites et des types de l'Orient, la manie de l'orientalisme a tout envahi : avec un narghilé, quelques pipes en sautoir et son pan d'étoffe algérienne plus ou moins authentique, chacun s'est mis dans son coin à faire de l'Orient et de la couleur. Il est d'ailleurs si commode de chiffonner en deux coups de brosse un de ces costumes fantastiques dont l'ampleur absorbe toute espèce de forme appréciable. Aussi les sectateurs du fouillis et de la couleur absolue s'en donnent-ils à cœur joie, et le charme poétique dont plusieurs peintres distingués avaient su revêtir cette sorte de sujets ne suffira bientôt plus à les protéger contre la satiété générale.

C'est d'abord M. Delacroix, un des maîtres du genre, qui nous donne une seconde édition de ses *Femmes d'Alger*, dans des proportions moindres et avec divers changemens de détail qui ne modifient pas sensiblement l'ordonnance primitive. La composition a gagné à être resserrée, les personnages se groupent mieux. Le ton général est toujours très fin; mais je ne comprends pas pourquoi M. Delacroix a amorti l'éclat et la transparence qu'on admire si justement dans son premier

tableau. On ne retrouve plus en particulier la demi-teinte si douce qui baignait la tête de la femme placée au milieu. Ce tableau est curieux à considérer comme un visage ami dont on étudie les changemens après une longue absence. En définitive, on retourne ensuite plus volontiers au Luxembourg. *L'Arabe et son cheval* est une petite composition d'une bien charmante couleur. Le dessin de la bête, par exemple, n'est guère acceptable, et l'on se rend difficilement compte des bizarres cabrioles auxquelles elle se livre et qui lui donnent l'air de danser un menuet. Il n'est pas probable que M. Delacroix attache une grande importance à sa *Desdémone,* petite toile où certainement on retrouve dans quelques détails le pinceau du maître. Un tableau ne se compose pas de deux ou trois touches heureuses, d'une agrafe de diamans qui scintille, d'un morceau d'étoffe verte brillant sous la lumière. Faudra-t-il qu'en faveur de certaines parties d'ajustement on nous condamne à admirer cette femme avinée qui semble suer l'ivresse sur le lit où M. Delacroix l'a couchée dans une si singulière posture, et jusqu'à cet affreux coquin qui entre à pas de loup, armé d'une lanterne sourde? Je vous arrête ici, dira l'auteur. Fallait-il faire du More un Adonis? Non, vraiment; mais il y a laideur et laideur, et celle-ci est basse et vulgaire. Et quand bien même on passerait condamnation sur l'Othello, que dire de la Desdémone? A son endroit, l'autorité de Shakspeare fait défaut, et, franchement, la meilleure volonté du monde ne saurait reconnaître là la poétique fille de Brabantio.

Après M. Delacroix, M. Adolphe Leleux et M. Hédouin sont deux notabilités de la secte des Levantins. *La Danse des Djinns,* de M. Adolphe Leleux, n'a qu'une assez mince valeur comme composition, surtout quand on songe à la *Noce juive* de M. Delacroix. Ce sont des Maures accroupis regardant tournoyer une almée; nous avons vu cela partout. Au point de vue de la couleur, ce tableau mérite pourtant l'attention : la lumière, projetée du plafond dans la salle, forme à droite et à gauche deux cascades d'un effet bizarre; il en résulte, à une certaine distance, un défaut d'unité, et la toile semble divisée en trois compartimens. A part le papillotage qui est la suite inévitable de cette disposition, le peintre a montré une grande habileté. Le mur du fond est dans une demi-teinte exquise. — M. Hédouin, qui avait commencé par peindre à la truelle, comme M. Decamps, a adopté depuis une exécution douce et léchée. Ses *Femmes mauresques* sont vêtues d'étoffes chatoyantes fort agréables à l'œil. Je prise moins l'aspect savonneux de cette grande muraille blanche et rose semée de taches grises. Ces taches sont de folles ombres projetées par une treille; mais on ne le voit pas tout d'abord, et il semble que ce soit une nuance inhérente à la pierre.

Tout cela, en somme, n'a pas grande originalité; M. Leleux est un de ceux qui ont abdiqué leur inspiration personnelle pour suivre le

torrent, et c'est grand dommage. Il y avait de lui au salon de 1846 ou 1847 un tableau qui promettait mieux. Vous souvient-il de ces petits pâtres espagnols rassemblés au milieu d'une vaste lande comme une nichée d'aiglons sur une aire? Le vent d'automne fouettait leurs têtes brunes et leurs pittoresques haillons. Groupe, attitude, couleur, tout était d'une vivacité, d'un entrain charmans. Avec un peu plus de dessin, cette vigoureuse peinture eût brillamment marqué la place de M. Leleux. Où retrouver maintenant l'Adolphe Leleux de cette époque? et il y a de cela deux ans à peine! *Le Mot d'ordre* a certainement des qualités solides, de la vie, du mouvement et de l'harmonie; mais, pour Dieu! que signifie le choix d'un pareil sujet? quelles ressources offre à un coloriste le jour humide et terne de février à Paris, et comment poétiser ces accoutremens révolutionnaires, quelque bonne volonté qu'on y mette? Le gamin de Paris est un type qui ne devrait tenter aucun artiste. Il est généralement laid, petit, malingre; ses facultés intellectuelles ne sont développées qu'aux dépens du corps le plus chétif. De plus, dans notre boue immonde, la pauvreté est repoussante, et les haillons sont affreux. Puisque M. Leleux aime les guenilles, je lui conseille de s'en tenir à celles d'Espagne et d'Orient; là au moins un soleil splendide les empourpre et dore la misère.

Il serait long de faire la nomenclature de nos arabisans. C'est M. Frère, qui nous fait passer en revue les bazars, les cafés, les caravansérails d'Alger; c'est M. Wild avec sa *Rue Bab-a-Zoun,* M. Fouquet avec son *Café égyptien,* M. Salzmann, M. Loidon, etc. Grace à ces messieurs, nous finirons par connaître Smyrne, Alger et Constantine aussi bien que la rue Saint-Honoré. Leur maître à tous, un artiste d'un vrai talent, et dont je ne sache pas qu'il eût encore rien paru, c'est M. Fromentin. M. Fromentin a un faire qui tout d'abord vous persuade que l'Afrique est bien, doit être telle qu'il nous la représente. Les cinq tableaux qu'il a exposés peuvent être comptés parmi les meilleurs du salon, et, pour ma part, je ne sais rien en ce genre qui vaille mieux que *la Smala de Si-Hamed-ben-Hadj.* Une demi-douzaine de tentes rapiécées sur un terrain sablonneux et grisâtre, quelques femmes accroupies à l'entrée, un âne mélancolique au piquet, deux ou trois silhouettes de chameaux tordant en l'air leur cou bizarre, un aloès épineux, une carcasse blanchie à demi enterrée dans le sable, un ciel splendide et monotone, voilà tout. Ce qui donne une valeur remarquable à un motif aussi simple, c'est la lumière étonnante qui l'éclaire. Ainsi que Marilhat nous l'avait appris, et comme on peut déjà s'en faire une idée dans le midi de la France et en Italie, le soleil des pays chauds, si ce n'est au moment de son coucher, n'a pas ces reflets orange que lui prête l'imagination des poètes. Sa lumière est blanchâtre, étouffée, et semble terne au premier abord. C'est aux ombres

seulement qu'on en peut juger la valeur. M. Fromentin a saisi et habilement rendu ce caractère. Il illumine ses ombres et par là rehausse la gamme de sa couleur d'une façon extraordinaire. Après avoir vu la smala de Si-Hamed-el-Hadj au repos, nous la retrouvons au passage de l'Oued-Biraz. Hommes, femmes, enfans, bétail, bêtes de somme, se pressent dans le ravin, formé par les bords escarpés du torrent; toute la tribu avance pêle-mêle dans l'eau jusqu'à mi-jambe, avec un désordre, un entrain remplis de grace et de vérité. Les figurines de M. Fromentin ne sont nullement dessinées, mais le mouvement en est toujours très finement saisi et indiqué. Les *Barraques du faubourg Bab-a-Zoun* ne sont point inférieures à ces deux premiers tableaux, non plus que cette *Rue de Constantine* dont les toits resserrés projettent de grandes ombres sur le plâtre éblouissant des murailles et entretiennent un demi-jour mystérieux dans les boutiques. Je fais mon compliment très sincère à M. Fromentin, tout en lui souhaitant de ne point se laisser étourdir par le bruit qui ne manquera pas de se faire autour de son succès.

Même avis, en passant, à M. Chaplin. Il y a quelque temps, on vit paraître une eau-forte des *Bergers espagnols* de M. Adolphe Leleux, dans laquelle l'artiste avait très vivement rendu la naïve rudesse de l'original. Cet artiste était M. Chaplin. M. Chaplin a continué à graver d'autres sujets d'après M. Leleux. Il s'est dit ensuite, je suppose, que, puisqu'il imitait si bien M. Leleux sur le cuivre, il l'imiterait également sur la toile. *Le Soir dans les Bruyères*, le *Montagnard du Puy-de-Dôme*, le *Souvenir d'Auvergne*, sont en effet dans un goût de couleur analogue, mais avec bien moins de finesse et de distinction. Ce sont des tons francs et vigoureux juxtaposés, sans forme arrêtée et sans modelé. Ces tableaux ne ressemblent pas mal à une marqueterie de briques. M. Chaplin a encore beaucoup à apprendre, la perspective, entre autres choses, car on ne comprend pas comment ses bonnes femmes d'Auvergne ne roulent pas en bas de la colline sur laquelle il les a posées.

Ainsi que M. Chaplin, MM. Besson, Fontallard, Voillemot, Longuet, Lessore, spéculent sur les bénéfices du hasard, qui les sert quelquefois mieux qu'ils ne le méritent. M. Besson montre, ce que chacun sait, quelle distance il y a entre l'esquisse et le tableau. Certes, je ne crois pas qu'on puisse rien voir d'aussi chaud, d'aussi harmonieux que *le Retour des vendangeurs au soleil couchant;* on dirait une vieille toile vénitienne dorée par le temps. *Le Prélude* est aussi un morceau largement préparé. Par malheur, si M. Besson entreprend de pousser plus avant, cette fleur, ce duvet de pêche, s'envolent soudain, comme la poussière des ailes d'un papillon, et pourtant M. Besson ne pousse pas loin. Son tableau de *Courtisanes et Seigneurs vénitiens* n'atteint pas le fini de M. Diaz, qu'il a la prétention de rappeler. Le fini de M. Diaz! Je

regretterais fort que M. Besson s'avisât de finir son *Retour de vendangeurs;* il le gâterait, à coup sûr. M. Fontallard rencontre aussi assez heureusement dans ces tripotages de couleur si vantés aujourd'hui. Il y a de lui un portrait de Mlle A..., où le ton de la tête est d'une grande douceur. Par exemple, c'est là tout. Cette tête est à peine de la grosseur d'une noisette; le reste du corps n'est pas même ébauché. Quelques promesses que puissent contenir des morceaux de cette importance, il est vraiment outrecuidant de les envoyer au salon. Après tout, pourquoi s'en gêner, puisqu'il y a un jury qui les reçoit et des hérauts qui les proclament?

On prône bien aussi les tableaux de M. Lessore, qui peint avec des teintes plates ni plus ni moins que s'il faisait de l'aquarelle, et ceux de M. Longuet, qui s'efforce, l'honnête entreprise! de réconcilier M. Diaz avec le dessin, et ceux de M. Voillemot, qui a cru sérieusement faire du Prudhon. Un des tableaux de M. Voillemot est intitulé *Feux follets.* C'est ainsi que tous devraient être nommés. A une certaine distance, l'œil surpris se demande ce que peuvent être ces fantaisies où il retrouve les effets heurtés de l'inimitable maître. Approchez: la lueur trompeuse s'évanouit, et vous ne retrouvez plus qu'une lourde couleur plâtrée avec un arrière-goût verdâtre, et des contours épais que n'a certainement pas inspirés à M. Voillemot l'étude du *Zéphyr.*

M. Bonvin est plus heureux quand il s'attaque à Chardin, et s'évertue à l'imiter. C'est un dessein louable; il ne faudrait cependant pas pousser l'imitation jusqu'à copier textuellement, comme dans *la Cuisinière.* J'ai quelque idée qu'une certaine *Récureuse* pourrait bien avoir posé pour cette fraîche Limousine, et je ne serais même pas surpris que celle-ci lui eût, sans plus de gêne, volé sa casaque rouge et sa jupe de futaine rayée, qui, du reste, font honneur au modèle. M. Fontaine glane après M. Bonvin. On le voit, messieurs les réalistes, avec leurs airs et leurs prétentions de révolutionnaires, n'échappent pas non plus à l'imitation; c'est que le pastiche et la parodie sont toujours pour une bonne part dans les révolutions.

En dehors de toute affectation et de tout parti pris, MM. Hébert, Decaisne, Pigal, ont exposé de petits tableaux étudiés et caressés avec amour. *Un Épisode de la vie de Poussin* représente ce grand peintre reconduisant, la lampe à la main, dans son escalier, le cardinal Masini, qui était venu lui rendre visite. La justesse des poses et un effet de clair obscur très bien exprimé rehaussent ce motif insignifiant. *La dernière Visite de Raphaël à son atelier* et la *Suzanne* de M. Decaisne offrent des détails traités avec un grand soin et beaucoup de délicatesse. *La Sieste* de M. Hébert est d'un ton verdâtre assez singulier; il y a une extrême finesse dans son *Almée,* petit tableau d'une touche précieuse. Je préfère pourtant ce petit *Pâtre* romain en manteau brun et en chapeau

pointu, aux cheveux noirs mal peignés, à l'œil profond et réfléchi, à la lèvre entr'ouverte, qui laisse briller de véritables dents de loup. Ce petit descendant de Romulus semble peint dans une manière antérieure à celle que pratique maintenant M. Hébert, et, franchement, il n'en vaut que mieux.

On s'explique difficilement pourquoi M. Courbet a fait un tableau de genre sur une toile de cinq pieds. Un intérieur de cuisine, qui plairait dans un cadre resserré, perd son charme, si vous lui donnez les proportions qu'il a dans la nature. Pour que nous nous intéressions à ces dîners rustiques sous le manteau de la cheminée et à tous ces détails prosaïques de marmite, de crémaillère, de table et de siége de bois, il faudrait nous les montrer, comme font les Flamands, par le petit bout d'une lunette qui les poétise en les éloignant. M. Courbet peint bien, cela est vrai, il rend parfaitement ce qu'il a sous les yeux. Cette exactitude ne produit pourtant qu'une vérité triviale : je ne dirai pas que cela dépende purement des dimensions; mais cette circonstance n'est pas sans influence sur l'impression d'ennui que cause *l'Après-dînée à Ornans* de M. Courbet. Le *Fumeur* de M. Meissonnier forme avec ce tableau un piquant contraste. C'est un de ces Lilliputiens que vous connaissez, si terminés, si complets dans leur petite personne, et pourtant d'une singulière largeur de touche. La veste entr'ouverte, la chemise débraillée, il fume, assis sur un banc, le dos à la muraille du cabaret, un coude sur la table et dans un nonchaloir superbe, certain que son maître ne rentrera pas de si tôt à l'hôtel. M. Meissonnier met d'habitude des culottes et un tricorne à ses personnages; M. Courbet a coiffé les siens de casquettes et les a revêtus de paletots. Ce trait secondaire marque la différence de goût plus encore que de manière qui sépare les deux artistes. De même que M. Meissonnier, M. Fauvelet a un faible pour l'oiseau royal. Il trouve plus d'agrément et de ressources dans la veste à paillettes que dans nos fracs noirs et nos paletots. Irons-nous lui en faire un crime et déclamer contre le rococo au nom de l'austérité républicaine? M. Courbet serait là pour donner raison à ces travestissemens qui nous dérobent les aspects inélégans de la vie moderne. A la place de ce marquis en jabot de dentelle et en habit gorge de pigeon, qui vient rendre visite à deux petites maîtresses du bon temps de Lancret, mettez donc un lion avec ses sous-pieds et son col montant jusqu'aux oreilles. Donc, la peinture de M. Fauvelet a un œil de poudre, elle est pimpante, coquette, un peu minaudière, un peu froide comme celle du disciple dégénéré de Watteau. La *Visite* a la plupart des qualités et des défauts de ce peintre. Je ne vois pas, par exemple, pourquoi M. Fauvelet, parce qu'il habille des personnages à la mode du siècle dernier, se croit obligé d'habiller sa peinture à la mode des Boucher et des Beaudoin. M. Meissonnier, plus avisé, ne leur

prend que leurs habits. Dans les infiniment petits, il faut encore citer M. Stenheil; ses fleurs valent mieux que ses figures. Il a mis de superbes giroflées jaunes grosses comme des ailes de mouche dans des vases du Japon hauts comme l'ongle d'une jeune fille; le tout tiendrait presque sur un chaton de bague, et ce serait un délicieux bijou.

Admettez-vous la hiérarchie des genres? Pensez-vous que *la Vierge à la chaise* ou l'*Antiope* aient une valeur absolue plus haute qu'un taureau de Paul Potter? Grande question très débattue entre les faiseurs d'esthétique. Si vous vous prononcez pour l'affirmative, vous risquez de vous faire faire un mauvais parti par une foule de furieux qui, ne tenant compte que du rendu et de la reproduction matérielle, prisent un paquet de carottes à l'égal d'une belle tête. On pourrait bien leur faire observer que l'exécution ne constitue pas tout le mérite d'un tableau, que l'étude de la figure humaine, offrant plus de difficultés et nécessitant un travail d'esprit plus compliqué, motive la prééminence accordée aux peintres d'histoire, aux portraitistes sur les paysagistes et sur les peintres de nature morte; que cette supériorité, enfin, est visiblement constatée chaque fois que les premiers se passent la fantaisie de faire une excursion sur les terres des seconds, comme cette année, par exemple, où M. Eugène Delacroix a fait des fleurs qui sont, en vérité, plus belles que celles de M. Saint-Jean, jusqu'ici réputé le maître du genre, tandis que M. Saint-Jean, je ne dis pas ceci pour l'humilier, ne pourrait peut-être pas seulement faire la *Desdémone* de M. Eugène Delacroix. Sans prétendre rien trancher, j'estime pourtant que l'absence de la figure humaine est un signe d'infériorité au point de vue de l'exécution comme au point de vue de l'invention; si l'on m'accorde ce principe qui détermine bien la situation actuelle de la peinture, je constaterai volontiers que les œuvres les plus intéressantes du salon, celles qui approchent le plus de l'idéal poétique que nous poursuivons, ce sont, avec les *souvenirs d'Afrique* de M. Fromentin, les *fleurs* de M. Delacroix, les cinq paysages de M. Corot et quelques-uns de MM. Rousseau, Flers et Troyon.

M. Delacroix, en peignant des fleurs et des fruits, ne pouvait rester dans les conditions banales et étroites de ce genre, voisin de l'ornementation; aussi, avec une corbeille, quelques plantes et un bout de ciel, a-t-il fait deux véritables compositions, pleines de noblesse et d'une majestueuse élégance. Là, comme partout, on sent l'ongle du lion. On préfère généralement ses *fleurs* au tableau intitulé *Fleurs et Fruits*. Au point de vue de l'harmonie et de la couleur, les *fleurs* de M. Delacroix sont en effet supérieures à ses *fruits*. Une corbeille renversée laisse rouler à terre une masse brillante, où les couleurs les plus splendides sont associées avec un art infini; des tiges de roses trémières, cette plante au port si élégant, aux nuances si variées, s'é-

lèvent à droite et à gauche, et sont comme les arbres de ce paysage fantastique qu'encadre une épaisse touffe de volubilis, dont la douce verdure fait valoir admirablement l'ineffable douceur d'un fond de ciel glauque pareil à celui que M. Delacroix a donné à son *Élysée* de la coupole du Luxembourg. En présence de ces magnificences de palette, comment se rappeler qu'il existe d'autres tableaux du même genre, et que Mme Apoil, MM. Fouquet, Couder et Lemercier, peintres ordinaires du royaume de Titania, ont aussi quelques droits à l'estime publique? Je ne dois pas omettre pourtant une mention spéciale et toute particulière pour deux gouaches de M. Chabal-Dussurger. L'*Étude de chrysanthème* de M. Chabal-Dussurger est un véritable chef-d'œuvre, qui aura de plus le mérite de satisfaire les botanistes les plus méticuleux.

Les honneurs du salon sont incontestablement pour M. Corot. En tout temps, ses quatre petits paysages, *Vue prise à Volterra, Site du Limousin, Vue prise à Ville-d'Avray, Étude du Colisée de Rome,* eussent attiré l'attention et conquis les suffrages. Par son *Christ au jardin des Oliviers,* M. Corot a pris définitivement place au premier rang des peintres contemporains. *Le Christ au jardin des Oliviers* n'est point seulement un paysage, c'est un tableau d'histoire, le seul vraiment original qu'on puisse concevoir aujourd'hui et qui réponde exactement au sentiment de notre époque. Ce n'est pas la science consommée de Poussin, mais en place une inspiration mélancolique, une entente à la fois naïve et profonde de la nature, dont le commerce exclusif a sauvé l'individualité de l'artiste au milieu de la lutte des systèmes et de la confusion des souvenirs. La conception de ce sujet tant de fois répété est la plus naturelle, et, pour cette raison même, la plus neuve. Il est si rare qu'une idée simple ait chance d'être admise. Le Christ est étendu sur le sol, dans un état de prostration; ses forces sont épuisées par la lutte nocturne; les derniers fantômes de la nuit s'évanouissent; l'aurore commence à poindre et pâlit le fond du ciel. Dans l'obscurité d'un chemin creux, à quelque distance, on voit venir, sans les entendre encore, les soldats dont les armes reluisent à la lueur des fanaux. Sur le premier plan, tout est ombre et silence. Les oliviers au tronc gigantesque et tourmenté étendent leur feuillage grisâtre sur les apôtres endormis dans un coin de ravin; au-dessus, le ciel est encore bleu, et les étoiles scintillent. Dans le frisson matinal qui agite légèrement le feuillage, il semble qu'on sente l'orage venir. Quelle tristesse profonde, quelle douloureuse poésie dans toute cette scène! M. Corot excelle à rendre les lueurs indécises du crépuscule, la lumière vaporeuse du jour luttant avec les voiles de la nuit, la profondeur et le mystère des bois. Ses qualités apparaissent ici à un haut degré. La dégradation du ciel, depuis la teinte la plus obscure du zénith jusqu'à la

ligne blanchissante de l'horizon, est ménagée avec une délicatesse étonnante. Une silhouette d'olivier au feuillage clairsemé, placée sur une éminence à l'arrière-plan, fait très habilement valoir le ton argenté de l'aube. Quant aux lignes générales, elles sont nobles et sévères. J'adresserai à M. Corot une seule observation : comment se fait-il que la robe et la tête du Christ soient si fortement éclairées? Le jour n'est évidemment pas assez fort pour produire un effet aussi intense.

La pratique de M. Corot s'est perfectionnée dans ce tableau sans que le charme naïf y ait rien perdu. Pas de ces gaucheries de pinceau, pas de ces maladresses devant lesquelles les jeunes peintres chevelus se pâment, de manière à faire croire qu'ils ne comprennent pas les beautés réelles. Dans *une Vue prise à Ville-d'Avray,* il y a sur le premier plan un certain arbre dont le feuillis décèle une inexpérience telle qu'on pourrait la croire affectée, si tout le monde ne connaissait la candeur de M. Corot. C'est justement ce qu'admirent nos fanatiques. Ce paysage ressemble du reste un peu trop à une grisaille. Les trois autres sont bien supérieurs. Le *Site du Limousin* nous montre des bois d'une légèreté sans égale, sous leur voûte ombreuse, une eau lente à reflets métalliques, comme celle qui coule sur un fond d'ardoisières. Trois ou quatre vaches traversent processionnellement ce gué solitaire à la chute du jour. La *Vue de Volterra* est non moins poétique, dans une gamme tout-à-fait différente. Le soleil d'Italie illumine un paysage accidenté. Sur une éminence à droite, on aperçoit les maisons et le dôme de Volterra. Au premier plan, des pins tordus élèvent leurs vastes parasols. Au pied, des genêts et quelques broussailles se mêlent aux touffes de ces plantes aromatiques que la nature a semées sur le sol aride de l'Apennin, et dont l'âpre senteur enivre quand le soleil de midi chauffe la terre et que l'essaim laborieux des abeilles parcourt en bourdonnant les collines. La *Vue du Colisée* est une admirable étude gardée depuis long-temps par M. Corot dans son atelier, et l'on doit savoir gré à l'artiste de l'avoir exposée. Comme vérité de tons et justesse de lignes, il est difficile de rien voir de mieux que ce petit tableau, pris du mont Palatin, où sont les ruines du palais des Césars, au-dessus de l'arc de Titus et en face des hauteurs de Frascati, qui se dessinent si harmonieusement dans le fond brillant du ciel. Les gigantesques pans en briques rouges du Colosseo, si bien nommé, dominent majestueusement toutes les constructions pygmées qui se pressent autour. Le peintre a su choisir si habilement son point de vue, que d'une simple étude il a formé un tableau des mieux composés. Par ces cinq tableaux de style si différent et d'exécution si contrastée, on peut apprécier la flexibilité du talent de M. Corot. Cet artiste est varié comme la nature, qu'il paraît étudier continuellement, sans préoccupations de manière, sans formule arrêtée d'avance. Le trait distinctif

de M. Corot, c'est l'absence de facture. Le mode le plus simple est toujours celui qu'il choisit pour rendre son impression, sans cesse rafraîchie à l'éternelle source du beau et du vrai. Interprète à la fois naïf et intelligent, il joint à une distinction constante, à un choix toujours heureux de lignes, je ne sais quel tour poétique qui donne un charme intime et pénétrant au moindre bouquet d'arbres, à un ruisseau coulant à travers des saules.

Les paysages de M. Corot parlent à l'ame et font rêver; ceux de M. Rousseau ne parlent qu'aux yeux. On a très judicieusement placé côte à côte ces deux peintres dans l'arrangement des tableaux du salon, et provoqué une comparaison pleine d'intérêt entre la *Vue prise en Limousin,* si pleine d'ombre, de fraîcheur et de mystère, et l'ardent *Coucher du soleil,* où M. Rousseau a saisi avec bonheur les mobiles et fugitifs aspects du ciel à la dernière heure du jour. M. Rousseau rend bien les jeux infinis des nuages, qui, en cet instant, se colorent de mille teintes aussitôt évanouies. Il arrête pour ainsi dire au passage ces légers flocons couleur de rose, ces larges bandes violettes, ces lambeaux de pourpre et d'or qui nagent, poussés par le vent du soir, dans l'atmosphère transparente, et au moyen de quelques silhouettes de chênes vigoureusement découpées, il fait admirablement valoir le vert pâle et limpide dont se teint l'horizon après que le soleil a disparu. Montez sur les coteaux de Meudon par un soir d'été, et, à travers les troncs clairsemés d'une futaie récemment mise en coupe, vous trouverez exactement les tableaux de M. Rousseau. Malheureusement c'est un peu toujours le même effet que reproduit M. Rousseau : un ciel en fournaise et des terrains de broussailles grillés par le soleil d'automne. Cet artiste s'est fait pour son usage une sorte de nature rissolée qui, depuis la création du monde, ne connut jamais la pluie bienfaisante. Les *Terrains d'automne* en sont la plus haute expression. Ici, le peintre a divisé sa toile en deux zones, dont l'une, plongée dans une obscurité presque complète, ne laisse entrevoir qu'un inextricable fouillis de touches roussâtres et brûlées, où la meilleure volonté du monde ne saurait discerner une branche, un buisson, un mouvement de terrain. On dirait une palette râclée. C'est de la manière toute pure, et M. Rousseau, le réaliste par excellence, se trouve, lui, infiniment plus éloigné de la nature que M. Corot, toujours candide et vrai dans son interprétation.

Si l'on veut un exemple bien curieux des incroyables exagérations auxquelles peut conduire le système de M. Rousseau, on n'a qu'à se transporter devant un tableau intitulé *Un effet d'orage,* par M. Hervier. A cinq ou six pas de distance, l'œil y aperçoit tout ce qu'il veut, un ciel gris et humide, des terrains calcaires détrempés par la pluie, encombrés de broussailles mouillées, de troncs d'arbres ruisselans. De

près, on ne voit réellement qu'une toile sur laquelle le couteau s'est promené au hasard. De même, dans un fond de nuages ou dans les dégradations d'un mur qui s'effrite, l'imagination crée les scènes et les images les plus fantastiques. La pratique de M. Rousseau est d'un dangereux exemple, de même que celle de M. Diaz. M. Rousseau a quelques détails qu'il traite supérieurement; mais son exécution incomplète sacrifie tout à l'effet partiel et souvent imperceptible qu'il affectionne. M. Rousseau a exposé un troisième paysage : *Une Avenue* de grands arbres dont le soleil perce le feuillage. Le ton général est brillant et contraste avec les habitudes de M. Rousseau; mais les arbres manquent de modelé; il n'y a pas assez d'air et de profondeur. En somme, je suis ravi, pour ma part, que l'avénement d'un nouvel ordre de choses dans la république des arts ait mis enfin M. Rousseau en contact avec le public. Les succès auxquels peut prétendre cet artiste réellement remarquable n'en seront désormais que de meilleur aloi pour être dégagés du huis-clos et de l'intimité bienveillante de l'atelier. En cessant d'être martyr, il restera ce qu'il est véritablement : un coloriste énergique et un copiste heureux de la nature des environs de Paris.

M. Paul Huet, avec une exécution moins avancée, déploie une imagination plus féconde, et qui de plus s'est enrichie par la comparaison et les voyages. Il compose d'une façon pittoresque, quelquefois même excentrique, et son dessin porte une sorte de cachet héroïque; il aime les arbres à proportions fastueuses, qui abriteraient une tribu sous leur branchage séculaire, comme le *Chêne de saint Corneille* à Compiègne, dont il a rendu savamment les masses superbes; il reproduit de préférence les sites abrupts des Alpes et des Pyrénées, qu'il est allé étudier sur place. Le *Monte Calvo* et les *Environs du Col de Tende* sont un souvenir fidèle de cette chaîne de la Ligurie qui, aux lignes sévères des Alpes, joint déjà l'ardente couleur dorée du Midi. Il y a aussi de M. Huet des paysages au fusin d'une touche tout-à-fait magistrale et que bien des gens estiment à l'égal de ses tableaux. M. Troyon, au contraire, serait plutôt de l'école de M. Rousseau. Ses paysages, assez vulgaires de conception et peu attrayans, dénotent une adresse extraordinaire et un procédé très perfectionné. Il y a pourtant quelque monotonie dans sa touche rustique; arbres, terrains, animaux, ont un aspect crépi un peu trop uniforme. Cette année, M. Troyon s'est jeté dans les bergeries. Il a peint des moutons, non des moutons peignés et bichonnés comme ceux de M. Brascassat, mais de braves bêtes à la toison épaisse et jaunâtre, tantôt se pressant et se culbutant dans un chemin creux d'où leurs pieds soulèvent un nuage de poussière, tantôt serrées les unes contre les autres et recevant une froide ondée d'octobre avec une résignation mélancolique. Les grasses prairies où les vaches enfoncent

dans l'herbe jusqu'aux cornes, les bords de rivière, les bas-fonds inondés, les terrains marécageux fourrés de joncs et de roseaux où les grenouilles saluent de leurs acclamations étourdissantes la venue de gros nuages noirs chargés de pluie, voilà l'humide domaine de M. Flers. M. Flers me paraît mettre beaucoup d'huile dans sa couleur, ce qui lui donne un moelleux particulier et très approprié aux effets qu'il se propose. M. Flers n'est pas prosaïque comme M. Troyon; il dispose, dans ses paysages, de petites chaumières au toit écrasé, semblables de loin à des meules de foin, et qui ont une grace champêtre du meilleur goût.

Les paysages abondent, et en général la moyenne est au-dessus du médiocre. Il serait long de citer ceux qui s'y distinguent, bien que plusieurs d'entre les maîtres manquent à l'exposition. Nous n'avons rien de M. Cabat, pas un arbre de M. Dupré. Où donc est M. Calame, où M. Achard, le peintre des belles montagnes et des vallées ombreuses du Dauphiné? Mais M. Pron médite de devenir à son tour un maître; il nous conduit sur *un Coteau en Brie* qui est bien le plus délicieux coteau qu'on puisse jamais rêver pour y finir ses jours. Les petits bouquets d'arbres et les rochers semés sur la pente verdoyante sont rendus avec une précision de couleur et une finesse de dessin remarquables. Une *Vue prise aux environs de Paris* de M. Lefortier, quoique un peu mignarde et *léchée,* ne manque pas de calme et de douceur. C'est le caractère bien saisi des coteaux onduleux de Montmorency et d'Enghien. Le *Chemin couvert de Touques en Normandie* par M. Toudouze, une *Vue de la Forêt de Fontainebleau* de M. Hanoteau, *une Lande en Basse-Bretagne* par M. Wyld, se recommandent aussi par une gracieuse simplicité et un choix intelligent des sites et des lignes. M. Daubigny a fait un *Soleil couché* qui respire tout le calme et toute la fraîcheur du soir. C'est doux et vrai. Ce petit cadre contient à lui seul plus de nature que les compositions taillées dans le granit de M. Desgoffe. M. Desgoffe cultive avec persistance le paysage dit de *style.* C'est de sa part une malheureuse obstination. Il y dépense en pure perte dix fois plus de talent que n'en ont peut-être une foule d'artistes qui, en face de la nature, se laissent aller ingénument à leur impression. Plusieurs tableaux de M. Desgoffe, s'ils étaient gravés, feraient probablement des dessins estimables, entre autres ses *Environs d'Hyères;* mais ne pourrait-il nous dispenser de sa couleur, et surtout de ces petits bonshommes nus jouant au palet et de ces nymphes en chlamyde que personne n'a jamais rencontrées dans aucun chemin creux de Provence? M. Bellel tente de faire sortir le paysage du style de ce rococo archéologique. Ses quatre dessins sont extrêmement remarquables; la composition en est distinguée, et les lignes d'un choix exquis. Ce sont de vrais Poussins. Malheureusement ses deux tableaux semblent prouver

que la couleur est chose défendue à ceux qui se livrent à ce genre de composition.

A voir l'extension plus grande que prend chaque année le paysage, on dirait qu'un besoin de sensations fraîches, une sorte de soif de jeunesse porte la génération actuelle à chercher un refuge dans le calme et dans la paix de la nature. Toute œuvre imprégnée d'un sentiment vrai des harmonies rurales, et qui nous apporte en quelque sorte l'odeur des champs, est sûre d'être la bienvenue. C'est ce qui arrive à l'idylle de Mlle Rosa Bonheur. L'*Attelage nivernais* représente une scène de labourage. Deux charrues, attelées chacune de trois paires de bœufs puissans, fendent un terrain dont les sillons, fraîchement ouverts, forment le premier plan. Dans le fond, des pâtis inclinés et parsemés de bouquets d'arbres ferment l'horizon. Rien de plus simple que ce motif, qui tire toute sa grace de la fidélité des détails. Mlle Bonheur peint les animaux d'une façon distinguée, et il faut la louer d'avoir su choisir un sujet qui lui permettait de déployer ses moyens. Ses bœufs sont très habilement dessinés; ils se groupent bien, tirent avec ensemble et vigoureusement. On pourrait bien leur reprocher un soin trop exquis de leur personne, mais ce sont peut-être des bœufs de ferme-modèle, mieux étrillés que des bœufs du commun. L'aspect des champs où les a placés Mlle Rosa Bonheur confirme cette opinion. Les prairies du fond sont si bien tenues, les arbres si bien taillés! il n'est pas jusqu'aux mottes de terre qui n'aient un aspect correct et élégant. Mlle Bonheur doit certainement avoir lu le prologue d'un petit roman publié il n'y a pas long-temps par un éloquent écrivain, et où se trouve dépeinte avec une rare magie de style une scène absolument semblable à celle qu'elle a choisie. Il est regrettable qu'elle ne s'en soit pas plus complétement inspirée, qu'elle ne se soit pas pénétrée de ce parfum de rusticité, la seule chose, à vrai dire, qui manque à son tableau. Je suis fâché, pour moi, de ne pas retrouver là ces paires de bœufs *fraîchement liés* de *la Mare au Diable,* aux têtes courtes et frisées, aux gros yeux farouches, frémissant sous la main de l'enfant qui court armé d'une longue gaule dans le sillon d'où s'exhale une vapeur légère. Les sillons de Mlle Rosa Bonheur ne fument pas; ils sont d'un brun bien tendre, et à la place de l'enfant à la chevelure ébouriffée et couvert d'une peau d'agneau, elle met un valet de charrue insignifiant. Décidément la poésie fait tort à la peinture. Cependant, malgré la redoutable concurrence de ses voisins du Berry, cet *Attelage nivernais* n'en est pas moins un excellent tableau, et les bœufs de Mlle Bonheur n'ont pas leurs pareils à l'exposition. Je ne leur ferai pas l'injure de les comparer à cette bonne bête de vache de M. Herment, qui se laisse manger par des loups avec une si tranquille patience. M. Coignard a aussi des succès dans l'élève des bêtes à cornes; ses bœufs et ses vaches sont d'une forte

couleur qui cherche à imiter le maître inimitable, et ils ont bien ce regard doux et mélancolique où semble se peindre chez les animaux le regret d'une existence jadis plus heureuse.

M. Ph. Rousseau, lui, ne dépasse pas la basse-cour et l'intérieur de la ferme; il y trouve suffisamment de quoi exercer son pinceau. Là, en effet, se produisent une foule de petits drames qui valent bien la peine que la peinture les consacre, puisque La Fontaine les a immortalisés dans sa poésie. Des trois tableaux de M. Ph. Rousseau, le *Chat prenant une souris* est sans contredit le meilleur pour la précision du mouvement, la vérité des attitudes et le bon goût de la couleur. Les coqs et les poules de sa *Basse-cour* sont d'une dimension un peu exagérée, eu égard aux détails de bâtimens qui forment le fond. La couleur offre quelque papillotage. M. Lemmens a peint également une *Basse-cour de Normandie* où grouillent des coqs, des poules, des porcs au ventre traînant jusqu'à terre, dans un pêle-mêle peu recherché, mais bien pris sur le fait. Les chiens sont dévolus à M. Jadin, qui les traite avec tout le respect qu'on doit à des animaux d'aussi haut lignage que *Fino, Griffonaud, Yellow*. Ces nobles bêtes ont chacune leur portrait au salon de 1849, avec leur nom en lettres d'or inscrit sur fond d'azur. A voir la vigueur, la franchise, la solidité de pinceau de M. Jadin, on se prend à regretter de ne pouvoir faire faire son portrait par cet artiste. En vérité, depuis que nos peintres font si bien les chiens, les chats, les poules, nous sommes moins bien traités.

Les portraits humains sont cependant innombrables au salon, comme toujours. Tant de gens satisfaits de leur personne éprouvent le besoin de se faire peindre! Il n'y en a pas, sur la quantité, une demi-douzaine dignes d'un complet éloge. Celui du général Cavaignac, par M. H. Vernet, est consciencieusement étudié, la couleur en est brillante et le modelé remarquable; mais il a le défaut de n'être pas très ressemblant. M. Louis Boulanger, M. Landelle, M. Verdier, en ont exposé plusieurs qui se recommandent par des qualités très dissemblables. M. Boulanger dessine soigneusement et modèle avec peu de chose; M. Landelle possède un coloris doux et flatteur, sans beaucoup de consistance, qui plaît au premier abord; mais on se fatigue bientôt de cette exécution courante et un peu molle. M. Landelle devrait moins produire; il est à craindre qu'en abusant de sa facilité, il ne finisse par énerver complétement sa peinture. Le portrait de M. Hély d'Oissel résume les qualités et les défauts de M. Landelle; c'est, avec celui de Mme B. C..., un des meilleurs de ceux qu'a exposés cet artiste. J'aurais dû en son lieu mentionner aussi sa *République*, figure colossale qui n'a pas toute la sévérité de lignes que demandait le sujet, mais qui, outre le charme d'une harmonieuse couleur, a le mérite d'être conçue en dehors de cet attirail formidable dont la plupart se sont crus obligés de l'orner.

M. Landelle a eu le bon goût de supprimer les chaînes, la hache et le bonnet phrygien; au lieu de cet air farouche de la femme forte de M. Barbier, sa *République* n'a qu'un doux et paisible sourire, propre à gagner les cœurs. Une couronne d'épis entoure sa tête, et elle tient à la main une branche d'olivier, symbole de paix et d'abondance. Pourquoi tout le monde n'a-t-il pas compris la république comme M. Landelle?

M. Verdier affecte une manière brutale; il semble la plupart du temps qu'il peigne des écorchés. Sans faire des figures qui ressemblent à des murailles mal crépies, Titien, Rubens et Van-Dyck ont pourtant atteint une assez grande puissance de coloris. Les portraits de M. Verdier sont aussi repoussans au premier aspect que ceux de M. Landelle sont agréables. Je reconnais néanmoins que, pour les uns comme pour les autres, il ne faut pas s'arrêter à la première impression.

Dans le pastel, Mlle Nina Bianchi et M. Giraud tiennent toujours le haut bout. Outre deux beaux portraits, Mlle Bianchi a exposé la copie des *Filles de Jephté* de M. Lehmann. Les entreprises de cette espèce sont, en général, ingrates et difficiles. Pour rendre les effets de la peinture à l'huile, il faut jusqu'à un certain point dénaturer les conditions et les procédés du pastel, et l'on n'arrive le plus souvent qu'à un double insuccès. Mlle Bianchi s'est pourtant tirée de cette difficulté. M. Giraud affecte un peu trop les prétentions que je viens d'indiquer. Ses pastels sont touchés largement, comme avec une brosse, et il empâte à sa façon. Cela ne lui réussit pas mal. Je crois pourtant M. Tyr plus dans le vrai et dans les saines pratiques. M. Tyr fond ses teintes et modèle avec une grande délicatesse. Il possède à la fois une couleur moelleuse et un dessin très arrêté, et ne vise nullement au trompe-l'œil. On remarque surtout de M. Tyr un portrait d'enfant, vêtu d'une blouse bleue, d'une solidité et d'une douceur incroyables. M. Tyr a le don de la grace, de cette grace sérieuse et un peu sévère qu'on trouve dans les vierges des vieilles fresques, et qui n'a rien de commun avec une certaine élégance maniérée fort à la mode aujourd'hui, et dont M. Vidal s'est rendu l'interprète spécial. Que M. Vidal fasse des anges ou de belles filles qui ne sont rien moins que cela, il ne sort pas d'un type invariable : ce sont toujours les mêmes yeux battus et cernés, les mêmes paupières demi-closes, les mêmes chevelures ondées, la même langueur d'attitudes; le vêtement seul est changé. Ce genre de beauté, que chacun est libre d'apprécier comme il lui plaît, M. Vidal le rend, du reste, très finement, et ses dessins sont crayonnés avec la pureté et la douceur des vignettes anglaises les plus délicates. M. Dugasseau et M. Yvon, au contraire, visent au Michel-Ange. La *Jérusalem* de M. Dugasseau et *les Neuf Muses* de M. Yvon ont quelque parenté avec les sibylles. M. Yvon, toujours avec la même habileté d'exécution qui fit tant admirer à son début les dessins qu'il rapportait de Russie, a

moins bien réussi cette fois. Il a outré son modèle. Le talent de M. Yvon le porte aux entreprises violentes. Il traduit *l'Enfer* de Dante dans le style du *Jugement dernier,* et justifie cette audace par une rare puissance de crayon. Néanmoins, quand on songe à l'abîme qui sépare Michel-Ange de tous ceux qui de près ou de loin ont tenté de le suivre, quand on compare les fresques de Bronzino et celles de Vasari à la Sixtine, on se sent porté à détourner de toutes ses forces les enthousiastes qui voudraient encore aller se brûler les ailes à ce flambeau.

III. — LA SCULPTURE.

L'événement du jour dans la sculpture, c'est l'apparition de M. Préault au salon. Ainsi que M. Rousseau le paysagiste, ce sculpteur avait été jusqu'ici tenu à l'écart comme mal pensant et de dangereux exemple. L'opinion de l'ancien jury pouvait jusqu'à un certain point être fondée; mais, si M. Préault devait faire des prosélytes, n'était-ce pas justement le moyen de lui en fournir? Ces rigueurs, dictées par une prudence maladroite, ont perpétuellement les mêmes résultats. La persécution grandit toujours les proscrits, et par tout pays commande le respect. Aujourd'hui, M. Préault est enfin rentré dans le droit commun, et ne relève plus que du public; nous nous en réjouissons. Cela met chacun plus à l'aise.

M. Préault a exposé un ensemble d'ouvrages assez complet pour qu'on puisse se former une idée arrêtée de sa manière. Le morceau capital est un *Christ en croix,* où l'artiste a exprimé avec une sauvage énergie les dernières convulsions de l'agonie. Le buste se tord, la chair se contracte, et les pieds gonflés se crispent sous le clou qui en fait jaillir un sang épais. L'expression de la douleur matérielle étant le seul but que se propose l'artiste, il est évident que le choix du modèle lui importe peu, ou plutôt, dans ce système, la nature la plus grossière est précisément celle qu'il doit rechercher. On s'en aperçoit vraiment. A la vue de cette tête sans noblesse, de ces membres empruntés sans goût au portefaix le premier passant, l'histoire de Donatello nous revient naturellement à la mémoire. Ce célèbre sculpteur, dans sa jeunesse, avait fait un Christ, et comme il demandait à Brunelleschi ce qu'il pensait de cet ouvrage, celui-ci lui répondit « qu'il n'avait mis en croix qu'un paysan, *che gli pareva che avesse messo in croce un contadino.* » On peut voir encore dans l'église de *Santa-Croce,* à Florence, ce Christ de Donatello, qui est effectivement bien loin de la perfection à laquelle parvint plus tard ce maître; mais, si Brunelleschi pouvait avec raison signaler dans l'ouvrage de Donatello l'absence de noblesse et de cette grandeur qui imprégnaient les œuvres sublimes du XIVe siècle, que serait-ce si on faisait entrer en ligne de comparaison le *Christ* de

M. Préault! On a surnommé M. Préault le Delacroix de la sculpture; cette expression n'est juste qu'à demi. M. Delacroix et M. Préault font laid tous les deux; mais le premier rachète ce défaut volontaire auquel il semble s'être voué par des qualités particulières à l'art de peindre, que le plus grand talent de ciseau ne parviendra jamais à transporter dans la statuaire. C'est pourtant la prétention de M. Préault d'obtenir des effets incompatibles avec les conditions et les moyens restreints de son art, qui se propose exclusivement la beauté des lignes et l'harmonie des formes. Or dans la sculpture l'expression des passions, ne pouvant être rendue par la prunelle inerte du marbre ou de l'airain, nécessite l'emploi de mouvemens violens et de gestes exagérés qui rompent cette harmonie et détruisent la beauté. On peut là-dessus s'en rapporter aux anciens : les sculpteurs de la grande époque grecque et les maîtres fameux de la renaissance, Donatello, Ghiberti, Michel-Ange, ont constamment recherché dans leurs ouvrages le calme des attitudes comme condition indispensable du beau. Les colosses et les bas-reliefs du Parthénon, la Vénus de Milo, les portes du baptistère de Florence, les sculptures du tombeau des Médicis, en sont d'immortels exemples, et il n'est théorie spécieuse ni paradoxe qui puisse prévaloir contre de pareilles autorités.

Les autres morceaux de M. Préault sont conçus et exécutés dans le même système que son *Christ*. *La Douleur,* statuette en bronze, est représentée par une femme cachant sa tête sous ses bras et tordant son corps d'une façon si outrée, qu'il faut y regarder long-temps pour reconnaître ce qu'on voit. Deux cadres de médailles contiennent des profils en bronze qui ne justifient même pas l'incohérence des lignes par la nécessité d'une expression voulue. Tout devient tourmenté et contourné sous l'ébauchoir de M. Préault, et la vue de ses portraits porterait à croire qu'il a tout simplement érigé en système une infirmité de sa nature. Ces critiques adressées à M. Préault ne sont pourtant pas absolues, et il serait injuste d'y comprendre son *Masque funéraire,* figure saisissante et terrible qui entr'ouvre son linceul, et, l'œil vide, posant un doigt décharné sur sa bouche immobile, semble retenir le secret de la tombe près de s'échapper.

Aux ébauches effrénées de M. Préault, la *Pénélope* de M. Cavelier forme un heureux et doux contraste. Ce bel ouvrage suffirait à prouver qu'à notre époque la statuaire a conservé sur la peinture une grande supériorité relative, et, si nous le comparons à beaucoup d'œuvres vantées, nous n'aurons pas lieu d'être humiliés du rapprochement. Depuis le retour aux traditions de l'antique, la sculpture moderne n'a rien produit d'un goût plus pur que cette composition. Pénélope, lassée de son labeur de chaque nuit, se laisse gagner au sommeil, qui l'incline peu à peu sur son siége; sa tête alourdie se penche sur son

épaule, et ses mains, croisées sur ses genoux, laissent échapper les pelotes de laine. Pourquoi ce détail, par exemple? Qu'importait que cette belle endormie fût la reine d'Ithaque ou toute autre? Le mouvement général de cette figure est indiqué avec beaucoup de justesse dans toutes les parties, et la tête, les épaules, le corps, les bras, les draperies, tout s'affaisse bien ensemble et naturellement, rien ne trouble l'accord des lignes. L'analyse des détails n'est pas moins favorable à M. Cavelier. La tête est superbe, d'une beauté sévère, tempérée par cette placidité du sommeil qui détend les traits et allége le front du poids de la vie. La courbure du corps qui porte sur la hanche droite est très régulièrement conduite et sentie sous les draperies. Celles-ci sont de deux espèces : l'une, plus fine et dans le goût des draperies mouillées des anciens, forme le vêtement de dessous plus léger et à mille petits plis chiffonnés; le manteau, au contraire, est d'une étoffe plus forte, à larges plis. Une partie est jetée sur le dossier de la chaise, et l'autre enveloppe le bas du corps depuis la ceinture. Toute cette masse d'étoffes est habilement traitée, sauf un peu de lourdeur dans le vêtement inférieur. Quant aux mains et aux pieds, ils pourraient être un peu plus finis, entre autres le pied gauche, qui dépasse le bas du manteau; mais ces petites irrégularités sont bien peu de chose et ne changent rien à l'aspect majestueux de l'ensemble. La main de M. Cavelier a assurément encore à s'exercer, et ce jeune artiste rencontrera certains ciseleurs plus habiles dans l'art d'assouplir le marbre et de faire frissonner la chair; mais à coup sûr, par la noblesse de la pensée, par l'ordonnance et la chaste beauté de la composition, il l'emporte dès aujourd'hui sur plus d'une renommée acquise. Ces qualités ne donnent pas la popularité, j'en conviens, et, quand on ne flatte pas les yeux sensualistes de la foule, il ne faut pas s'attendre à être prôné et reproduit en mille réductions à l'usage des cheminées de boudoir; mais l'avenir et la gloire, qui fait vivre au-delà du trépas, sont pour celui qui conserve religieusement la dignité de son art, qui dédaigne de vulgaires suffrages et ne se fait pas le pourvoyeur des instincts grossiers et dépravés.

M. Pradier, jaloux apparemment du succès que M. Clesinger avait moissonné dans son domaine, a opposé à la *Bacchante* que chacun sait une *Flore caressée par Zéphyr*, exprimant un sentiment analogue avec tout le naturel que M. Pradier sait mettre à tous ses ouvrages. Quel abandon, quelle langueur, quel *tremolo* dans ce corps qui se courbe pour aspirer le souffle désiré! Comme cette gorge s'enfle, comme cette bouche se pâme, comme ces yeux se meurent! Voilà une belle représentation, monsieur Pradier, et l'on ne saurait trop louer le scrupule pudique avec lequel vous avez jeté sur le tout un titre mythologique, passeport bien plus décent que la fameuse couleuvre en plomb inventée par

M. Clesinger. Au reste, puisque nous sommes en train de comparaisons avec cet artiste, il faut reconnaître que M. Pradier, cette fois, est resté au-dessous de M. Clesinger et au-dessous de lui-même dans l'exécution de sa statue. On ne retrouve vraiment plus ici cette perfection exquise de ciseau qui ferait de M. Pradier le plus grand des sculpteurs, s'il la mettait jamais au service d'une noble pensée. Il semble que M. Pradier, en abaissant davantage ses conceptions, soit condamné à perdre une partie de ses moyens. Le corps de sa *Flore,* outre qu'il manque tout-à-fait de distinction, est assez négligé dans quelques parties. Le bras gauche est d'une maigreur exagérée, et la main qui le termine ne se rencontre que par exception dans la nature, à cette dernière période de civilisation qui commence la décadence des races. Le cou, en gorge de pigeon, est d'un aspect désagréable; mais M. Pradier l'a fait tel avec intention : il le fallait ainsi pour son effet. Les hanches et le ventre présentent des détails trop nombreux. Enfin, la draperie par derrière retombe, en tuyaux raides, avec assez de lourdeur. Je ne parle pas des fantaisies polychrômes que M. Pradier affectionne; il y a long-temps que le bon goût en a fait justice.

La *Lesbie* de M. Lévèque se tord d'une façon qui, de loin, ferait croire qu'elle est conformée comme Janus, et la *Laïs* de M. Mathieu Meusnier a un genre de beauté qui serait fort prisé dans les harems. Comme ce n'est qu'une ébauche en plâtre, M. Meusnier a encore le temps de la réduire à des proportions plus convenables.

Mentionnons en passant deux bustes de Ballanche et d'Ampère, par M. Bonnassieux, et un buste en marbre de M. Cavelier, où cet artiste a mis le même sentiment distingué et la même habileté d'exécution que dans sa *Pénélope.* M. David nous avait habitués à plus de force, et l'on ne retrouve guère son talent habituel dans le buste de *Saint-Just.* Le caractère mou et bellâtre de cette tête ridiculement vantée est probablement cause de l'échec de M. David.

Une femme du peuple, arrêtée devant le groupe en plâtre de M. Lechesne, faisait à haute voix cette judicieuse remarque, qu'il était impossible qu'un enfant happé par un oiseau de proie ne criât pas assez fort pour éveiller sa mère endormie à côté de lui. Chacun était assez de son avis. Il est fâcheux que M. Lechesne n'ait pas consulté sur ce point la première mère venue, ou même le plus simple bon sens. Le corps de la femme couchée est bien traité dans la partie supérieure, mais les deux jambes croisées forment une intersection de lignes malheureuse. Quant à l'enfant, il se débat en conscience. M. Lechesne s'adonne plus spécialement aux animaux, qui font invasion dans la sculpture comme dans la peinture. Chiens, chats, oiseaux de proie et autres menues bêtes se sont abattues sur le salon, et menacent de le transformer en une ménagerie. Il y a peu de chevaux remarquables,

sauf un groupe de M. Feuchères, *le Cavalier arabe,* destiné à la décoration du pont d'Iéna. — C'est une fougueuse imagination que celle de cette *centauresse* emportant en croupe son jeune amant. Le sujet surprend par son étrangeté, mais ne manque pas de charme. M. Courtet a su proportionner le type du quadrupède à la grace de la femme; on se demande seulement l'explication du mouvement forcé avec lequel cette femme-jument attire le faune à ses lèvres.

Dans quelle catégorie placer le groupe d'*Andromède* de M. Fromanger? Est-ce parmi les hommes, est-ce parmi les bêtes? Il y a des uns et des autres. M. Fromanger annonce qu'il a voulu faire du style Louis XIV. Il y a mieux à choisir pourtant quand on veut imiter. La *Chasse au renard,* l'*Étude de gibier,* de M. Mène, sont des morceaux exécutés avec une extrême finesse. M. Mène est le Miéris de la sculpture d'animaux. Ses chiens, ses chèvres, ses chevaux, ont toutes leurs soies et tous leurs crins comptés; leurs pattes et leurs pieds sont d'une ténuité vraiment aristocratique. J'avoue que je leur préfère de beaucoup les plâtres de M. Emmanuel Fremiet. M. Fremiet n'expose que depuis deux ans, et déjà il est l'émule, l'égal de M. Barye. M. Fremiet possède à un haut degré le coup d'œil prompt et sûr nécessaire pour saisir le mouvement des animaux, qui ne posent pas, comme on sait, et l'aptitude toute spéciale qui fait reproduire leurs allures pour ainsi dire prises à la volée. Voyez comme cette *Famille de petits chats* tète avec avidité, tandis que la mère, étendue sur le flanc, en quelque sorte aplatie sur le sol avec l'incomparable souplesse propre à la race féline, les surveille de côté d'un œil à moitié endormi. Ce *Héron* mélancolique, qui médite, le col enfoncé dans son jabot, avec tant de gravité, est un des morceaux les plus finis qui se puissent voir. M. Fremiet modèle avec précision et en même temps avec une grande largeur. Le grand *Chien matador* qui cherche à arracher le bandage dont on a entouré sa patte blessée est d'une grande vérité de pose et d'une fort belle exécution. Les masses sont indiquées savamment, et l'artiste sait se garder de la minutie des détails à laquelle on se laisse entraîner trop fréquemment; c'est le défaut d'un autre sculpteur de bêtes, M. Delabrierre : *le Dernier pas, Chasse au cerf,* est néanmoins un morceau recommandable. Enfin, M. Vechte mérite une mention toute spéciale pour ses deux coupes en argent repoussé, qui, par le savant dessin et le fini de l'exécution, peuvent soutenir la comparaison avec tout ce que les ciseleurs florentins ont laissé de plus parfait dans ce genre.

Après avoir parcouru cette série d'ouvrages qui, s'ils ne sont pas tous également remarquables, témoignent d'une incontestable habileté de mise en œuvre, arrêtez-vous devant une petite figure en bronze qui s'annonce sous le titre modeste de *Souvenir d'enfance.* Ce n'est qu'une

simple tête d'étude aux cheveux chastement relevés, et qu'entoure une guirlande de roses nouée avec une gracieuse négligence, et pourtant cette tête toute petite et toute simple a un charme indéfinissable qui vous émeut et vous captive, comme l'image d'un rêve de mai depuis long-temps envolé. C'est qu'à l'attrait d'une pure exécution, condition toujours indispensable dans les arts plastiques, elle unit une sorte de beauté triste et fait naître dans l'ame du spectateur la méditation rêveuse. C'est en faisant vibrer cette corde de poésie intime que M. Gleyre obtint, on s'en souvient, son premier succès, et l'on retrouve l'empreinte d'un sentiment analogue dans tous les ouvrages de peinture et de sculpture qui ont survécu depuis quelque temps à une passagère popularité. Le salon de 1849 contient quelques œuvres de ce genre, un bien petit nombre, cela est vrai; mais enfin, quand il ne devrait rester de chaque exposition annuelle que deux ou trois morceaux, n'y aurait-il pas lieu de se tenir pour satisfait? Outre le ravissant petit buste de M. Fourdrin, nous avons distingué la *Pénélope* de M. Cavelier, et, dans la peinture, quelques paysages, ceux de M. Corot surtout, où un heureux mélange de naturalisme et de rêverie inconnu avant notre époque engendre des beautés vraiment originales. C'est pourquoi, si en face du passé nous sommes forcés d'avouer notre infériorité et de constater dans l'art une décadence, ne faisons pas l'avenir trop désespéré. La levée de boucliers et la croisade aveugle contre la ligne et la forme, qui par momens semblent menacer de nous ramener à la barbarie, auront même un utile résultat en nous rapprochant davantage de la nature. L'étude épurée de cette mère du beau et du vrai sera toujours une source de régénération plus sûre que la reproduction, quelque parfaite qu'elle puisse être, du passé.

F. DE LAGENEVAIS.

LA

TÉLÉGRAPHIE AÉRIENNE

ET

LA TÉLÉGRAPHIE ÉLECTRIQUE.

Depuis quatre ans bientôt, le télégraphe électrique est établi en France, il fonctionne sur les chemins de fer de Paris à Lille et de Paris à Rouen. On peut dire cependant, sans rien exagérer, que l'administration est encore à peu près seule dans le secret de l'entreprise; quand on vient à parler de l'existence, dans notre pays, de la télégraphie électrique, on ne rencontre guère que des sceptiques ou des incrédules. Les journaux anglais et les feuilles américaines proclament à l'envi les étonnans résultats obtenus au Nouveau-Monde et dans le Royaume-Uni par cette invention admirable, et on ne sait pas que chaque jour de semblables merveilles se reproduisent chez nous, mais jusqu'ici sans grande utilité. D'où vient cette ignorance? d'où vient cet étrange oubli qui pèse sur nos établissemens de télégraphie électrique? C'est qu'on n'a rien fait, il faut bien le dire, pour populariser en France une si précieuse découverte. A Londres, le gouvernement, le commerce, les besoins privés des citoyens en retirent des services de tous les jours et de tous les instans; aux États-Unis, le nouveau télégraphe transporte d'une extrémité du pays à l'autre les interminables messages du président de la république, il transmet aux provinces les avis de la métropole et sert d'intermédiaire à un grand nombre de transactions privées. En France, au contraire, aucune occasion ne vient jamais s'offrir de révéler par quelque éclatant service l'existence de cette conquête nouvelle de la science. A ne considérer que les résultats, on croirait vraiment que la télégraphie électrique n'existe pas chez nous.

L'application de l'électricité à la télégraphie n'est pas cependant parmi nous de date si récente. Il y a tout juste un siècle que les premiers essais de ce genre furent exécutés, et depuis cette époque l'ardeur de nos savans ne s'est guère ralentie à la poursuite de ce magnifique problème. L'idée d'appliquer l'électricité à la transmission des signaux est en elle-même si simple, qu'elle vint naturellement à l'esprit des physiciens qui observèrent les premiers la rapidité prodigieuse avec laquelle le fluide électrique circule dans ses conducteurs. Toutefois, pour plier aisément l'électricité aux exigences infinies des communications télégraphiques, il aurait été nécessaire de posséder une connaissance approfondie des propriétés de ce fluide. Or, pendant toute la durée du XVIIIe siècle, l'électricité ne fut que très imparfaitement connue. Aussi bien des tentatives, bien des essais inutiles furent-ils réalisés dans cet intervalle; l'idée de la télégraphie électrique fut cent fois abandonnée et reprise. D'ailleurs, en même temps que les physiciens s'efforçaient d'appliquer l'agent électrique à la transmission rapide de la pensée, d'autres savans cherchaient la solution du même problème dans l'emploi de moyens en apparence plus simples. Un grand nombre de mécaniciens s'occupaient d'établir un système rapide et régulier de correspondance, en combinant divers signaux formés dans l'espace et visibles à des distances éloignées. Les difficultés sans cesse renaissantes qu'on rencontrait dans le maniement pratique de l'électricité encourageaient les efforts des partisans de la télégraphie aérienne. Enfin, dans les dernières années du siècle, la persévérance et le génie d'un mécanicien français mirent un terme à ces luttes. La découverte du télégraphe de Chappe, qui remplit d'une manière si remarquable les conditions les plus variées et les plus difficiles de l'art, consacra le triomphe de la télégraphie aérienne. C'est alors que fut adopté et établi le système de télégraphes aériens qui couvrent aujourd'hui de leur réseau la surface de la France et des grands états de l'Europe.

Cependant, depuis cette époque, la physique s'est enrichie d'admirables conquêtes. L'électricité a révélé au génie de nos savans des propriétés inattendues. Ces caractères, ces aptitudes nouvelles, si heureusement découverts dans l'agent électrique, ont permis de le manier et de l'assouplir comme le plus docile de nos instrumens. Dès-lors, la télégraphie électrique a pu regagner le terrain qu'elle avait perdu, et elle n'a pas tardé à mettre en évidence son incontestable supériorité sur la télégraphie aérienne. On comprendra aisément qu'il nous serait impossible de séparer l'histoire de ces deux inventions qui, par des moyens différens, n'en tendent pas moins au même but. Toutes deux ont marché simultanément, s'atteignant, se dépassant au milieu des fortunes les plus diverses, s'empruntant mutuellement le secours de leurs méthodes et de leurs perfectionnemens respectifs, se disputant à des titres divers le succès et la faveur publique. Ces deux branches d'un art important sont si étroitement unies, qu'à les disjoindre, à les considérer isolément, on courrait le risque d'être inexact ou inintelligible.

I.

Les premiers essais sérieux de télégraphie ne datent que de la fin du XVIIe siècle. Chez tous les peuples et dans tous les temps on a employé, il est vrai, divers systèmes de signaux destinés à transmettre rapidement des avis d'un point à

un autre; mais ces moyens imparfaits et grossiers n'offraient aucune combinaison possible, ou du moins suffisante, pour exprimer plus de trois ou quatre pensées bien déterminées d'avance. L'art des signaux, que l'on rencontre à divers degrés de perfectionnement chez toutes les nations civilisées, ne pouvait en effet se développer et s'étendre que par les progrès de l'optique. Pour écrire de loin, il faut voir de loin : la découverte des lunettes d'approche et des télescopes pouvait donc seule permettre de créer la télégraphie.

C'est à un physicien français, Guillaume Amontons, que revient l'honneur d'avoir appliqué le premier les instrumens d'optique à l'observation des signaux aériens. Dans l'*Éloge d'Amontons*, Fontenelle a décrit son invention avec assez d'exactitude: « Peut-être, dit Fontenelle, ne prendra-t-on que pour un jeu d'esprit, mais du moins très ingénieux, un moyen qu'il inventa de faire savoir tout ce qu'on voudrait à une très grande distance, par exemple de Paris à Rome, en très peu de temps, comme en trois ou quatre heures, et même sans que la nouvelle fût sue dans tout l'espace d'entre-d'eux. Cette proposition, si paradoxe et si chimérique en apparence, fut exécutée dans une petite étendue de pays, une fois en présence de Monseigneur et une autre en présence de Madame. Le secret consistait à disposer dans plusieurs postes consécutifs des gens qui, par des lunettes de longue vue, ayant aperçu certains signaux du poste précédent, les transmissent au suivant et toujours ainsi de suite, et ces différens signaux étaient autant de lettres d'un alphabet dont on n'avait le chiffre qu'à Paris et à Rome. La plus grande portée des lunettes faisait la distance des postes, dont le nombre devait être le moindre qu'il fût possible, et, comme le second poste faisait des signaux au troisième à mesure qu'il les voyait faire au premier, la nouvelle se trouvait portée de Paris à Rome presque en aussi peu de temps qu'il en fallait pour faire les signaux à Paris. »

Amontons était un des physiciens les plus habiles du XVIIe siècle. Ses travaux sur le thermomètre à air, sur le baromètre conique et sur l'hygrométrie ont exercé sur les progrès de la physique naissante une influence des plus salutaires. Il était né inventeur; mais, s'il avait le génie qui dicte les découvertes, il était loin de réunir les qualités d'esprit qui font le succès et la fortune des inventions. Hors de ses livres et de ses machines, c'était l'homme le plus gauche et le plus ennuyeux du monde. Ajoutez qu'il était sourd. Il ne voulut jamais essayer de guérir sa surdité; « il se trouvait bien, dit Fontenelle, de ce redoublement d'attention et de recueillement qu'elle lui procurait, semblable en quelque chose à cet ancien que l'on dit qui se creva les yeux pour n'être pas distrait dans ses méditations philosophiques. » Ceci était admirable pour faire des découvertes, mais fort peu propre à en assurer le retentissement au dehors. Aussi est-il probable que la découverte d'une machine à signaux qu'il fit vers 1690 serait restée à jamais inconnue, si le hasard ne s'en était mêlé. Mlle Chouin, maîtresse du premier dauphin fils de Louis XIV, entendit parler de la découverte d'Amontons. En sa qualité de favorite, Mlle Chouin avait ses caprices : elle eut la fantaisie de voir fonctionner la machine du savant, elle s'intéressa à la fortune du pauvre inventeur ignoré. Mlle Chouin avait aussi d'autres qualités, et elle ne manquait pas d'un certain esprit d'intrigue, ce qui fit qu'en dépit de l'indolence et de l'apathie du dauphin, elle obtint de lui la promesse d'une expérience publique. L'expérience eut lieu dans le jardin du Luxembourg, devant le dauphin; mais elle tourna fort mal. La présence du

prince, les brillans costumes des seigneurs qui l'entouraient, tout cet étalage solennel et inusité, troublèrent le savant. Sa surdité augmentait sa confusion. Il manœuvra tout de travers et ne put transmettre aucun signal; le dauphin se mit à bâiller, et tous les courtisans de l'imiter. La séance se termina sur cette triste impression. Cependant Mlle Chouin ne se découragea pas : elle obtint une seconde épreuve, qui se fit en présence de la dauphine. Cette fois les choses marchèrent mieux, mais tout le crédit de la favorite ne put aller plus loin. Que pouvait-elle obtenir de plus de la nullité d'un prince qui, au rapport de Saint-Simon, depuis qu'il était sorti des mains de ses précepteurs, « n'avait de sa vie lu que l'article *Paris*, dans la *Gazette de France*, pour y voir les mariages et les morts? » Amontons, découragé, abandonna sa découverte. Il se consola de cet échec en prenant place, quelques années plus tard, sur les bancs de l'Académie des Sciences.

On a beaucoup vanté les encouragemens et les honneurs qui furent accordés, sous Louis XIV, aux lettres et aux beaux-arts. Il faudrait ajouter, pour tout dire, que les sciences ne participaient guère de ces hautes faveurs. Quand Louis XIV eut fondé l'Académie, lorsqu'il l'eut installée au Louvre, et qu'il eut ainsi fait aux académiciens la politesse royale de les recevoir chez lui, il se crut suffisamment acquitté envers la science. Cinq ou six pensions accordées à quelques savans bien en cour, adulateurs émérites, de la trempe de Fontenelle ou de Fagon, en de rares occasions quelques visites solennelles aux académiciens assemblés, voilà à peu près à quoi se réduisit la protection du grand roi. On cesse d'être surpris de la lenteur qu'a présentée, au XVIIIe siècle, le développement des sciences, quand on songe qu'elles avaient Fontenelle pour interprète et Louis XIV pour protecteur. On vient de voir comment fut accueillie l'idée d'Amontons, qui renfermait le germe de la télégraphie moderne; quelques années après, un autre inventeur se présenta avec la même découverte, et il ne fut pas mieux traité.

Cet autre inventeur s'appelait Guillaume Marcel; il occupait à Arles la place de commissaire de la marine. Après plusieurs années de recherches, il était parvenu à construire une machine qui transmettait des avis dans l'intervalle de temps qu'il aurait fallu pour les écrire. Les expériences faites à Arles, et dont le procès-verbal existe encore, ne laissent aucun doute à cet égard. Les mouvemens de la machine s'exécutaient avec une rapidité égale à la pensée. En outre, l'appareil fonctionnait de nuit aussi bien que de jour; Marcel avait donc inventé le télégraphe nocturne, ce phénix tant cherché depuis et qui est encore à trouver. L'inventeur se refusa à publier sa découverte; il voulut d'abord la mettre sous l'invocation et la protection de Louis XIV. Marcel avait déjà servi, quoique indirectement, le grand roi. Avocat au conseil, il avait suivi M. Girardin à l'ambassade de Constantinople; nommé ensuite commissaire près du dey d'Alger, il y conclut le traité de 1677, qui rétablit nos relations commerciales dans le Levant. C'est en récompense de ses services qu'il avait obtenu la place de commissaire de la marine à Arles. Il voulut donc présenter au roi l'hommage et les prémices de son invention : il lui adressa un mémoire descriptif avec les dessins de son appareil; il ne demandait rien d'ailleurs, et sollicitait seulement le transport de sa machine à Paris. Ce mémoire resta sans réponse; le roi était vieux, il commençait à négliger pour les choses du ciel son royaume terrestre. Marcel écrivit lettres sur lettres aux ministres; mais Colbert

n'était plus là : il n'y avait plus que Chamillard, et le pauvre homme avait assez à faire avec la coalition européenne à combattre et Mme de Maintenon à ménager. Marcel attendit long-temps. Enfin un jour, fatigué d'attendre et dans un moment de désespoir, il brisa sa machine et jeta au feu ses dessins. A quelques années de là il mourut, emportant son secret. Il ne laissa ni plan, ni description de ses instrumens, et l'on ne trouva dans ses papiers que son *Livre des signaux* (*Citatæ per aëra decursiones*), dont sa femme et un de ses amis avaient seuls la clé.

Le nom de Guillaume Marcel est à peu près oublié aujourd'hui, ou du moins il n'est resté attaché qu'à quelques ouvrages qu'il a laissés concernant l'histoire sacrée et profane et la chronologie. C'était le premier chronologiste de son siècle. Il réunissait, en effet, toutes les qualités de l'état; sa mémoire tenait du prodige. Le *Journal des Savans* de 1678 (où il est désigné, par erreur typographique, sous le nom de Marcet) nous apprend qu'il faisait faire l'exercice à un bataillon, « nommant tous les soldats par le nom qu'ils avaient pris en défilant une fois devant lui, » et qu'il faisait, de mémoire, une opération d'arithmétique, fût-elle de trente figures. On ajoute qu'il dictait à la fois, à plusieurs personnes, en six ou sept langues différentes.

Nous arrivons aux premiers essais de télégraphie électrique. La découverte des phénomènes généraux de l'électricité ne date que du milieu du XVIIIe siècle. C'est vers l'année 1750 que Grey en Angleterre et Dufay en France observèrent les premiers les faits fondamentaux qui devaient servir de base à toute une science nouvelle. L'observation du transport à distance de l'électricité, la découverte des corps conducteurs et non conducteurs, les curieux phénomènes de l'étincelle électrique, tous ces faits si imprévus et si neufs avaient excité au plus haut degré l'attention du monde savant. De tous côtés se succédaient les découvertes. Mussenbroek construisait la bouteille de Leyde, Lemonnier observait les singuliers effets de l'électricité statique sur le corps de l'homme et des animaux, Franklin essayait d'apprécier la vitesse de transmission de l'électricité, et voyait avec un étonnement profond le fluide franchir, dans un espace de temps inappréciable, la distance de deux lieues. Peu de temps après, Franklin découvrait au sein de l'atmosphère la présence de l'électricité libre; préludant à la plus éclatante des découvertes humaines, il s'apprêtait à aller conjurer au sein des nuées orageuses les terribles effets de l'électricité météorique.

Au milieu de cet élan général vers l'étude des phénomènes électriques, il était impossible que l'idée si élémentaire et si simple d'appliquer l'électricité à la transmission des signaux ne vînt pas à se produire. Dès l'année 1750, il paraît que l'on conçut en Angleterre le projet d'établir un télégraphe mis en action par l'électricité; cependant ce projet resta sans exécution. L'honneur d'avoir réalisé le premier cette curieuse application des phénomènes électriques appartient à un savant genevois nommé George-Louis Lesage. C'était un physicien habile qui a laissé des travaux estimés; il vivait à Genève du produit de quelques leçons de mathématiques. C'est vers l'année 1760 que Lesage conçut le projet d'un télégraphe électrique qu'il établit, dit-on, à Genève, en 1774. L'instrument se composait de vingt-quatre fils métalliques séparés les uns des autres et noyés dans une substance isolante et non conductrice. Chaque fil allait aboutir à un électromètre particulier formé d'une petite balle de sureau suspendue à un fil de soie. En mettant une machine électrique ou un bâton de

verre électrisé en contact avec l'un de ces fils, la balle de l'électromètre qui y correspondait était repoussée, et ce mouvement désignait la lettre de l'alphabet que l'on voulait indiquer d'une station à l'autre.

Lesage était en correspondance suivie avec les savans les plus distingués de l'Europe, et particulièrement avec d'Alembert. C'est ce dernier, sans doute, qui lui suggéra l'idée de faire hommage de sa découverte au grand Frédéric, qui aurait aisément fait la fortune de l'invention. Lesage se proposait, en effet, d'offrir sa découverte au roi de Prusse; il avait même préparé la lettre qui devait accompagner l'envoi de ses instrumens. Cette lettre était ainsi conçue : « Ma petite fortune est non-seulement suffisante à tous mes besoins personnels, mais elle suffit même à tous mes goûts, excepté à un seul, celui de fournir aux besoins et aux goûts des autres hommes. Ce désir-là, tous les monarques du monde réunis ne pourraient me mettre en état de le satisfaire pleinement. Ce n'est donc point au patron qui peut donner beaucoup que je prends la liberté d'adresser la découverte suivante, mais au patron qui peut en faire beaucoup d'usage. » Frédéric se trouvait à cette époque au milieu des embarras de la guerre de sept ans. Lesage abandonna son projet, et il fit sagement.

Cependant l'idée de la télégraphie électrique avait déjà si bien pénétré dans les esprits, qu'on la trouve, quelques années plus tard, réalisée à la fois en France, en Allemagne et en Espagne. En 1787, un physicien, nommé Lomond, avait construit à Paris une petite machine à signaux, fondée sur les attractions et les répulsions des corps électrisés. C'est ce que nous apprend Arthur Young dans son *Voyage en France*. « M. Lomond, dit-il, a fait une découverte remarquable dans l'électricité. Vous écrivez deux ou trois mots sur du papier, il les prend avec lui dans une chambre et tourne une machine dans un étui cylindrique au haut duquel est un électromètre avec une jolie petite balle de moelle de plume; un fil d'archal est joint à un pareil cylindre placé dans un appartement éloigné, et sa femme, en remarquant les mouvemens de la balle qui correspond, écrit les mots qu'ils indiquent; d'où il paraît qu'il a formé un alphabet du mouvement. Comme la longueur du fil d'archal ne fait aucune différence sur l'effet, on pourrait entretenir une correspondance de fort loin, par exemple, avec une ville assiégée, ou pour des objets beaucoup plus dignes d'attention ou mille fois plus innocens : entre deux amans à qui l'on défendrait des liaisons plus intimes. Quel que soit l'usage qu'on en pourra faire, la découverte est admirable. »

En Allemagne, Reiser proposa en 1794 d'éclairer à distance, au moyen d'une décharge électrique, les diverses lettres de l'alphabet, que l'on aurait découpées d'avance sur des carreaux de verre recouverts de bandes d'étain. L'étincelle électrique devait se transmettre par vingt-quatre fils correspondant aux vingt-quatre lettres; on aurait isolé les fils en les enfermant sur tout leur parcours dans des tubes de verre.

En Espagne, vers 1787, Bétancourt essaya d'appliquer l'électricité à la production des signaux, en se servant de bouteilles de Leyde dont il faisait passer la décharge dans des fils allant de Madrid à Aranjuez. Nous trouvons, quelques années plus tard, la télégraphie électrique beaucoup plus avancée dans le même pays. En 1796, François Salva établit à Madrid un télégraphe électrique. Salva était un médecin catalan qui s'était acquis dans la Péninsule une grande réputation par le courage et la persévérance qu'il avait montrés comme propa-

gateur dans sa patrie des progrès de la vaccine. Toute sa vie ne fut qu'une lutte contre l'ignorance du peuple et l'entêtement des moines. Ce médecin, qui savait apprécier les découvertes utiles, présenta à l'académie des sciences de Madrid un mémoire sur l'application de l'électricité à la production des signaux. Le prince de la Paix voulut examiner ses appareils, et, charmé de la promptitude des effets, il les fit fonctionner lui-même en présence du roi. A la suite de ces essais, l'infant don Antonio, fils de Ferdinand, fit construire, dit-on, un télégraphe semblable, qui embrassait un espace fort étendu.

Toutefois un télégraphe électrique, fondé sur les seuls phénomènes d'électricité que l'on connaissait à la fin du siècle dernier, ne pouvait, en aucun cas, être considéré comme un appareil sérieux. On pouvait en faire une curieuse machine de cabinet, mais il était impossible de penser à l'appliquer au dehors sur une échelle étendue. A cette époque, on ne connaissait, en effet, que l'électricité *statique*, c'est-à-dire celle qui est dégagée par le frottement ou fournie par les machines électriques et les bouteilles de Leyde. Or, l'électricité provenant de cette source ne réside qu'à la surface des corps qu'elle occupe, et tend continuellement à s'en échapper. C'est une électricité animée d'une grande tension, comme on le dit en physique. Il résulte de là qu'elle abandonne ses conducteurs sous l'influence des causes les plus difficiles à saisir et à apprécier d'avance; l'air humide, par exemple, suffit pour la dissiper. Un agent aussi difficile à manier et à contenir ne pouvait, en aucune façon, être utilisé dans le service télégraphique. C'est dire assez que toutes les tentatives faites jusqu'à la fin du siècle dernier pour plier l'électricité aux besoin de la correspondance entre les lieux éloignés furent frappées d'une impuissance radicale. Après trente ans de travaux et de recherches inutiles, on abandonna comme impraticable l'idée de la télégraphie électrique; on dut revenir à l'emploi des signaux formés dans l'espace et visibles à de grandes distances.

C'est à cette époque, c'est à la suite de ces travaux infructueux que le télégraphe aérien aujourd'hui en usage en Europe fut découvert en France par la patience et le génie de Claude Chappe; mais, avant d'en venir à une découverte qui a si dignement marqué dans l'histoire de la civilisation moderne, il convient de signaler quelques recherches intermédiaires qui l'ont précédée, sinon préparée.

Dans ses *Mémoires sur la Bastille*, le journaliste Linguet revendique, jusqu'à un certain point, l'honneur de la découverte du télégraphe français. Par suite de son humeur agressive et inquiète, Linguet passa, comme on le sait, plusieurs années de sa vie à la Bastille. Dans les loisirs forcés de sa captivité, son imagination ardente continuait de se donner carrière. Comme il s'était occupé de tout, Linguet avait fait quelques études sur la lumière; il a même publié quelques pages sur cette question. C'est à la suite de ses observations d'optique qu'il fut conduit à imaginer un plan de télégraphe aérien. Il proposa au gouvernement d'en révéler le secret en échange de sa liberté; il ne donnait cependant aucune description de sa machine, disant seulement qu'elle avait beaucoup d'analogie avec un outil très employé dans les ateliers. On ne voulut pas écouter le journaliste, et, peu de temps après, le ministère le laissa sortir sans conditions. Une fois dehors, Linguet oublia sa découverte; il ne s'en souvint qu'au bout de plusieurs années, pour revendiquer, vis-à-vis de Claude Chappe, la découverte du télégraphe.

En 1788, François Dupuis habitait Belleville, tandis que son ami Fortin avait fixé sa résidence à Bayeux. Pour correspondre avec son ami à travers la distance de plusieurs lieues qui les séparait, Dupuis imagina et fit construire une machine télégraphique. Cette machine devait avoir quelque valeur, car elle a subsisté long-temps. Cependant, à l'apparition du télégraphe de Chappe, Dupuis la fit enlever.

En Allemagne, un savant de Hanau, nommé Bergstrasser, a consacré sa vie presque entière à l'étude de la télégraphie. Il a écrit sur ce sujet plusieurs ouvrages estimés et a construit un très grand nombre d'appareils télégraphiques. Le mérite principal de ses travaux se trouve dans les perfectionnemens qu'il a apportés au vocabulaire de la correspondance. Il représentait les mots par des chiffres; seulement, comme le système ordinaire de numération aurait exigé un trop grand nombre de caractères, il faisait usage de l'arithmétique binaire ou quaternaire, qui n'emploie que deux ou quatre signes pour représenter tous les nombres. C'est le système auquel sont revenus aujourd'hui les ingénieurs anglais dans leur télégraphe. Cependant Bergstrasser se proposait moins de construire un télégraphe que d'expérimenter tous les moyens qui permettent de transmettre au loin la pensée. Il avait étudié dans cette intention les différens procédés de correspondance télégraphique qui avaient été imaginés avant lui. Il employait le feu, la fumée, les feux réfléchis sur les nuages, l'artillerie, les fusées, les explosions de poudre, les flambeaux, les vases remplis d'eau, signaux des anciens Grecs, le son des cloches, celui des trompettes et des instrumens de musique, les cadrans, les drapeaux mobiles, les fanaux, les pavillons et les miroirs. Nous n'avons pas besoin d'indiquer tout ce qu'avait d'impraticable la combinaison de tant de moyens différens. Comme l'arithmétique binaire exige que l'on répète un très grand nombre de fois les signes qui représentent les nombres, pour peu que ces nombres soient élevés, il en résultait que, pour transmettre une phrase de quelques lignes, il fallait reproduire à l'infini le même signal. Si l'on faisait usage du canon ou de fusées, pour une phrase composée d'une vingtaine de mots, Bergstrasser faisait tirer vingt mille coups de canon ou vingt mille fusées. L'excentricité allemande ne perd pas ses droits; Bergstrasser fut un moment sur le point de voir adopter ses vingt mille coups de canon.

Il ne manquait à sa gloire que d'avoir composé un télégraphe vivant. C'est ce qu'il fit en 1787, en dressant un régiment prussien à transmettre des signaux. Les soldats exécutaient les manœuvres télégraphiques par les divers mouvemens de leurs bras. Le bras droit, étendu horizontalement, indiquait le numéro un; le gauche, placé de la même manière, le numéro deux; les deux bras ensemble, le numéro trois; le bras droit en l'air, le numéro quatre, et le bras gauche ainsi élevé, le numéro cinq. Ces télégraphes animés ont manœuvré en présence du prince de Hesse-Cassel. Le régiment obtint un succès de fou rire (1).

(1) Un autre original, le baron Boucheroeder, paraît avoir été jaloux de l'invention des télégraphes animés. Il était colonel d'un régiment de chasseurs hollandais, et en 1795 il dressa ses soldats à des manœuvres télégraphiques. La moitié du régiment déserta; l'autre moitié entra à l'infirmerie. Au sortir de l'hôpital, les soldats refusèrent de recommencer les exercices; le colonel, furieux, alla se plaindre à l'empereur François, qui lui rit au nez. C'est le même Boucheroeder qui, dans son traité *de l'Art des Signaux*, imprimé à Hanau en 1795, prétend que la tour de Babel n'avait d'autre objet que d'éta-

A part ces bizarreries, Bergstrasser a rendu des services sérieux à la télégraphie. Ses calculs pour la combinaison des chiffres représentatifs des mots étaient d'une rare justesse. Sa prévoyance n'était jamais en défaut. Il prévoyait même le cas où les interlocuteurs ne pourraient s'apercevoir entre eux, bien qu'ils fussent assez près pour se toucher. Alors il armait leurs mains d'un miroir avec lequel ils dirigeaient les reflets du soleil sur un objet placé à l'ombre. La répétition de ce signal à intervalles fixes était la base de son alphabet.

On voit aisément toutefois qu'avant la découverte de Claude Chappe, l'art télégraphique ne présentait que des principes confus et vagues, entièrement privés de la sanction d'une pratique sérieuse. Toutes ces idées, dont la plupart étaient restées sans application, n'enlèvent donc rien à l'originalité des travaux de Chappe, qu'il est juste de considérer comme le seul inventeur de la télégraphie moderne.

II.

Claude Chappe était fils d'un directeur des domaines de Rouen; il était le neveu de l'abbé Chappe d'Auteroche, que son dévouement à la science a rendu célèbre, et qui, envoyé par l'Académie des Sciences dans les déserts de la Californie pour observer le passage de Vénus sur le disque du soleil, y périt victime du climat de ces contrées. Claude Chappe était né à Brûlon, dans le département de la Sarthe. Cadet d'une famille nombreuse, il entra dans les ordres. Il avait obtenu à Bagnolet, près de Provins, un bénéfice d'un revenu considérable, qui lui fournissait les moyens de se livrer à son goût pour les recherches de physique. A l'âge de vingt ans, il faisait déjà partie de la société philomatique, qui commençait à cette époque à rendre aux sciences les services qui devaient plus tard recommander si dignement son nom à la reconnaissance publique.

La révolution française l'arrêta dans ses travaux. Il perdit son bénéfice et retourna à Brûlon au milieu de sa famille, où il retrouva quatre de ses frères, dont trois venaient aussi de perdre leurs places. Dans ces circonstances, il lui vint à la pensée de mettre à profit quelques essais qu'il avait entrepris de concert avec ses frères dans les premières années de sa vie. Il espéra pouvoir tirer parti, dans l'intérêt de sa famille, d'une sorte de jeu qui avait fourni des distractions à sa jeunesse. Claude Chappe avait été élevé dans un séminaire près d'Angers, tandis que ses frères étaient placés dans une pension à une demi-lieue du séminaire. Pour tromper les ennuis de la séparation et de la solitude, il avait imaginé une manière de correspondre avec ses frères. Une règle de bois tournant sur un pivot et portant à ses extrémités deux règles mobiles de moitié plus petites était l'instrument qui leur avait servi à échanger quelques pensées. Par les diverses positions de ces règles de bois, on obtenait cent quatre-vingt-douze signaux qu'il était facile de distinguer avec une longue vue. Claude Chappe pensa que l'on pourrait tirer un grand parti de ce mode de signaux, en l'appliquant sur une échelle étendue aux rapports du gouvernement avec les villes de l'intérieur et de la frontière. Il proposa donc à ses frères de perfectionner ce moyen de correspondance et de l'offrir ensuite au gouver-

blir un point central de communications télégraphiques entre les différentes contrées habitées par les hommes.

nement. Il fit adopter ces vues à sa famille, et décida ses frères à le seconder dans ses recherches.

Le système des règles mobiles, qui avait fonctionné heureusement lorsqu'il ne s'était agi que d'une correspondance entre deux points, rencontra des difficultés insurmontables quand on voulut multiplier les stations. On renonça donc à cette combinaison pour essayer l'électricité. Dans ses travaux de physique, l'abbé Chappe s'était surtout occupé d'électricité, et cet agent semblait si bien satisfaire à toutes les conditions du problème télégraphique, que des essais de cette nature étaient pour ainsi dire dictés d'avance. Son cabinet de physique permit d'entreprendre les expériences; mais les frais qu'elles occasionnaient ne tardèrent pas à s'élever si haut, qu'il fallut vendre tous les instrumens. D'ailleurs, ces essais n'amenaient aucun résultat satisfaisant. On en vint alors à se servir d'un corps opaque, isolé dans l'atmosphère, et qui, par son apparition et sa disparition, indiquait l'instant précis de marquer le chiffre désigné par deux pendules placées aux deux stations et parfaitement concordantes entre elles. On put ainsi correspondre régulièrement et avec une grande promptitude à trois lieues de distance. Ces résultats furent parfaitement constatés par des expériences spéciales dont le procès-verbal existe encore, et qui furent exécutées en présence des officiers municipaux et des notables du pays, au château de Brûlon.

Muni de ces procès-verbaux, l'abbé Chappe vint à Paris vers la fin de 1791, et, après bien des démarches, il obtint la permission d'élever un de ses télégraphes sur le petit pavillon de gauche de la barrière de l'Étoile. Deux de ses frères le secondaient dans ses expériences, qui donnèrent les meilleurs résultats; mais une nuit plusieurs hommes masqués envahirent le pavillon et enlevèrent le télégraphe. Cette mystérieuse disparition de leur machine, qui n'a jamais été bien expliquée, découragea les inventeurs et refroidit leur zèle. Ils auraient probablement renoncé pour jamais à l'entreprise sans un événement qui vint leur rendre quelque espoir. L'aîné des frères Chappe fut nommé, par le département de la Sarthe, membre de l'assemblée législative. Comptant dès-lors sur le crédit du nouveau député, l'abbé Chappe retourna à Paris et obtint l'autorisation d'établir un autre télégraphe dans le beau parc que Lepelletier de Saint-Fargeau possédait à Ménilmontant. Ce nouveau télégraphe consistait en une sorte de grand tableau de forme rectangulaire, qui présentait plusieurs surfaces de couleurs différentes, et dont l'axe pivotait de telle sorte que ces surfaces paraissaient et disparaissaient à volonté. Ce n'était pas encore là, comme on le voit, le télégraphe actuel; c'est néanmoins la disposition qui a servi de modèle au télégraphe aérien aujourd'hui en usage chez les Anglais.

Les frères Chappe travaillaient avec ardeur à perfectionner et à régulariser le jeu de leur appareil, lorsqu'un matin, au moment où ils entraient dans le parc, ils virent accourir vers eux le jardinier tout épouvanté, qui leur cria de s'enfuir. Le peuple s'était inquiété du jeu perpétuel de ces signaux; on avait vu là une machination suspecte, on avait soupçonné quelque correspondance secrète avec le roi et les autres prisonniers du Temple, et l'on avait mis le feu à la machine. Le peuple menaçait de jeter aussi les mécaniciens dans les flammes, s'ils osaient paraître. Les frères Chappe se retirèrent consternés. Cependant Claude Chappe ne se laissa point abattre. Il voulut poursuivre jusqu'au bout une découverte dont la première pensée lui appartenait. Pour la troisième fois, il demanda l'autorisation d'établir de nouvelles machines à ses frais, et il l'ob-

tint par le crédit de son frère le député. Il disposa donc trois postes, dont l'un fut placé à Ménilmontant, l'autre à Écouen, village situé à deux myriamètres de Paris, et le troisième à Saint-Martin-du-Tertre, distant de quinze kilomètres d'Écouen. C'est à cette époque que furent arrêtées entre les frères Chappe les dispositions et les combinaisons du télégraphe actuel.

Quand les stationnaires furent convenablement exercés à toutes les manœuvres de la ligne, l'inventeur demanda au gouvernement l'examen public de sa découverte. Un an s'écoula sans amener de réponse. En d'autres temps peut-être, ce retard eût été indéfini, et le projet de Chappe, enseveli dans les cartons poudreux d'un ministère, serait resté à jamais oublié; mais, à une époque où plusieurs armées se trouvaient éparses sur des points éloignés du territoire, un agent de correspondance précieux à tant d'égards devait appeler l'attention des dépositaires de l'autorité publique. Un député, nommé Romme, qui avait quelques notions scientifiques, découvrit l'exposé de Chappe dans les bureaux du comité de l'instruction publique. Frappé de la lucidité de ce travail et en comprenant toute l'importance, il le signala avec éloge au comité. Nommé rapporteur du projet, le 4 avril 1793, le mémoire de Chappe à la main, il monta à la tribune, et obtint de la convention qu'une somme de 6,000 francs fût consacrée à l'essai de ce système télégraphique.

Les expériences eurent lieu le 12 juillet suivant. Daunou et Lakanal, commissaires de la convention, se tenaient à Saint-Martin, l'un des postes extrêmes, avec Abraham Chappe; Arbogast et quelques autres députés se trouvaient, avec l'abbé Chappe, à Ménilmontant. Les expériences durèrent trois jours; à la distance de sept lieues, toutes les dépêches furent transmises avec une précision et une promptitude extraordinaires. De retour à Paris, les commissaires firent à la convention un rapport qui détermina l'assemblée à ordonner l'établissement d'une ligne télégraphique de Paris à Lille. L'établissement de cette ligne exigea deux ans de travaux. Nous n'avons pas besoin de dire quels obstacles il fallut surmonter, quelles ressources, quelle activité il fallut déployer dans l'organisation d'un système où tout était nouveau. Ces difficultés ne pouvaient être vaincues que par le courage, la persévérance et l'accord d'une famille intéressée au succès d'une création dont la gloire devait lui revenir tout entière.

La ligne télégraphique fut inaugurée par l'annonce d'une victoire. Dans la séance du 12 fructidor 1794, Carnot apporta à la convention la nouvelle expédiée par le télégraphe de la prise de Condé sur les Autrichiens. Aussitôt les applaudissemens éclatèrent sur tous les bancs de l'assemblée. La convention transmit immédiatement cette dépêche : « L'armée du Nord a bien mérité de la patrie. » Elle envoya en même temps un décret par lequel le nom de la ville de Condé était changé en celui de *Nord-Libre*. La dépêche, la réponse et le décret furent transmis avec une telle promptitude, que les ennemis crurent que la convention elle-même siégeait au milieu de l'armée.

Dans les dernières années de la république et sous l'empire, les frères Chappe organisèrent toutes les lignes télégraphiques qui sillonnent aujourd'hui la France. Ils furent naturellement mis à la tête de l'administration des télégraphes. Claude Chappe est mort sous l'empire, à la suite d'un dîner de savans. Les convives étaient un peu animés; Claude Chappe se laissa choir dans un puits qu'il n'avait pas aperçu. Il eut la fin de l'astrologue de la fable, avec lequel il n'est pas sans avoir eu quelque ressemblance durant sa vie. Les deux frères

René et Abraham Chappe restèrent, après lui, à la tête de l'administration jusqu'en juillet 1830, époque à laquelle le gouvernement provisoire les destitua. Abraham Chappe fut destitué pour avoir refusé, le 31 juillet 1830, de faire passer dans les départemens les dépêches du gouvernement provisoire. René Chappe fut renvoyé tout simplement parce que l'on avait besoin de sa place. Il avait cependant prêté serment au gouvernement nouveau, « comme j'en avais prêté dix autres, » ajoute-t-il assez piteusement dans sa brochure publiée en 1840 au Mans, où il s'était retiré.

Il faut convenir que, dans cette affaire, la sévérité fut poussée jusqu'à l'ingratitude. Le nom des Chappe est une des gloires de la France; leur découverte a excité l'envie et l'admiration de l'Europe. Ils avaient épuisé leur fortune dans de longues et dispendieuses études; ils avaient donné à l'administration quarante ans de leur vie, ils avaient ainsi bien acquis le droit de mourir à leur poste. La conscience publique se montre quelquefois plus fidèle que les gouvernemens au culte des gloires nationales. Quand on entre dans le cimetière de l'Est, on aperçoit, dans un coin retiré, un monument modeste qui porte pour tout ornement un télégraphe en fonte : c'est la tombe de Claude Chappe. Les hommes n'ont pas élevé d'autre monument à sa mémoire; mais celui-là suffira, dans sa simplicité éloquente, pour rappeler le nom du savant laborieux et modeste dont la vie n'a pas été sans influence sur nos destinées contemporaines.

La découverte du télégraphe français produisit en Europe une sensation très vive : tous les peuples étrangers s'empressèrent de l'adopter. Notre télégraphe fut établi en Italie, en Espagne, en Russie et même en Égypte. Dans les pays septentrionaux, les brumes particulières à ces climats rendent difficilement visibles les signaux allongés; on préféra se servir de fanaux placés derrière des volets mobiles, et dont les combinaisons sont assez variées pour offrir une multitude de signaux. On a vu d'ailleurs que Chappe avait pendant quelque temps employé cette disposition. En Angleterre et en Suède, les télégraphes sont construits d'après cette méthode, et ils ne laissent que peu de chose à désirer.

La découverte française se répandit plus lentement en Allemagne. Bergstrasser, qui n'abandonnait pas aisément la partie, dépeça, mutila le télégraphe français, et en fit une machine assez informe qui ne put jamais être employée. Il allait chercher toutes les raisons du monde pour donner le change à ses compatriotes sur le mérite de l'invention française, et parfois il rencontrait de singuliers argumens. « Au reste, dit-il dans un ouvrage dédié à l'empereur François II, je pense que les Français n'emploient pas leur télégraphe à autre chose qu'à un but politique : on s'en sert pour amuser les Parisiens, qui, les yeux sans cesse fixés sur la machine, disent : *Il va, il ne va pas.* On profite de la même occasion pour détourner l'attention de l'Europe et en venir insensiblement à ses fins. » Cependant on ne tint pas compte d'aussi bonnes raisons, et le télégraphe de Chappe est le seul qui fonctionne aujourd'hui dans les états allemands.

Quel est le mécanisme du télégraphe aérien? Sur quels principes repose son vocabulaire? C'est ce qu'il nous reste à faire comprendre.

La télégraphie est encore aujourd'hui un art fort peu connu. On s'imagine qu'elle constitue un des secrets de l'état : c'est une erreur. Les principes de la télégraphie n'ont rien de mystérieux; le gouvernement ne réclame que le secret de ses dépêches, qui n'est en rien compromis par la publicité donnée aux règles de cet art.

Le télégraphe proprement dit, ou la partie de la machine qui forme les signaux, se compose de trois branches mobiles : une branche principale de quatre mètres de long, appelée régulateur, et deux petites branches longues d'un mètre, appelées indicateurs ou ailes. Le régulateur est fixé par son milieu à un mât qui s'élève au-dessus du toit de la maisonnette où se trouve placé le stationnaire. Ces branches mobiles sont disposées en forme de persienne, c'est-à-dire composées d'un cadre étroit, dont l'intervalle est rempli par des lames minces, inclinées les unes au-dessus des autres. Cette disposition a l'avantage de donner aux pièces une grande légèreté; elle leur permet aussi de résister aux vents et de combattre les mauvais effets de la lumière. On peint en noir les branches, afin qu'elles se détachent avec plus de vigueur sur le fond du ciel. L'assemblage de ces trois pièces forme un système unique, élevé dans l'espace et soutenu par un seul point d'appui, l'extrémité du mât, autour duquel il peut librement tourner. Les pièces du télégraphe se meuvent à l'aide de cordes en laiton. Ces cordes communiquent, dans la maisonnette, avec les branches d'un autre télégraphe, qui est la reproduction en petit du télégraphe extérieur. C'est ce second appareil que le guetteur manœuvre; le télégraphe placé au-dessus du toit ne fait que répéter les mouvemens imprimés directement à la machine intérieure.

Le régulateur est susceptible de prendre quatre positions : verticale, — horizontale, — oblique de droite à gauche, — oblique de gauche à droite. Les ailes peuvent former avec lui des angles droits, aigus ou obtus. Ces signaux sont clairs, faciles à apercevoir, faciles à écrire; il est impossible de les confondre.

Voici maintenant les conventions et les principes qui règlent la formation des signaux. Les frères Chappe ont décidé qu'aucun signal ne serait formé sur le régulateur placé dans la situation verticale ou perpendiculaire. Les signaux ne sont valables que quand ils sont formés sur le régulateur placé obliquement. Ils ont encore décidé qu'aucun signal n'aurait de valeur et ne devrait, par conséquent, être écrit et répété que lorsque, étant formé sur une des deux obliques, il serait transporté tout formé soit à l'horizontale, soit à la verticale. Ainsi, le guetteur qui voit former le signal le remarque pour se préparer à le répéter, mais il ne l'écrit point; aussitôt qu'il le voit porter à l'horizontale ou à la verticale, il est certain que le signal est bon, alors il le répète et le note. On appelle cette manœuvre *assurer* un signal. Cette manière d'opérer a pour but de bien marquer au stationnaire quel est, au milieu de tous les mouvemens successifs des pièces du télégraphe, le signal définitif auquel il doit s'arrêter pour le reproduire.

Les diverses positions que peuvent prendre le régulateur et les ailes donnent quarante-neuf signaux différens; mais chaque signal peut prendre une valeur double, selon qu'il est transporté à l'horizontale ou à la verticale : ainsi, quarante-neuf signaux peuvent recevoir quatre-vingt-dix-huit significations, en partant de l'oblique de droite, pour être affichés horizontalement ou verticalement, et de même pour l'oblique de gauche; en tout cent quatre-vingt-seize signaux. Les frères Chappe ont arrêté que la moitié de ces cent quatre-vingt-seize signaux serait consacrée au service des dépêches, et l'autre moitié à la police de la ligne, c'est-à-dire aux avis et indications à donner aux stationnaires. Les quatre-vingt-dix-huit signaux formés sur l'oblique de droite servent à la composition des dépêches, les quatre-vingt-dix-huit signaux formés sur l'oblique de gauche sont destinés au règlement de la ligne.

Maintenant, comment ces différens signaux peuvent-ils transmettre l'expression de la pensée? C'est ici que le génie de l'inventeur va se montrer avec toute la simplicité qui le distingue. Les frères Chappe ont consacré quatre-vingt-douze des signaux primitifs de l'oblique de droite à représenter la série des quatre-vingt-douze nombres, depuis un jusqu'à quatre-vingt-douze; ensuite ils ont fait un vocabulaire de quatre-vingt-douze pages, dont chaque page contient quatre-vingt-douze mots. On est convenu que le premier signal donné par le télégraphe indiquera la page du vocabulaire, et le second le numéro porté dans cette page répondant au mot de la dépêche. On peut ainsi, par deux signaux, exprimer huit mille quatre cent soixante-quatre mots. C'est là le *vocabulaire des mots*.

Cependant huit mille quatre cent soixante-quatre mots seraient insuffisans pour exprimer toutes les pensées et pour répondre aux cas imprévus; d'un autre côté, il est des idées qui doivent revenir fréquemment dans le cours de la correspondance : on a donc composé un second vocabulaire, que l'on nomme *vocabulaire des phrases*. Il est formé, comme le précédent, de quatre-vingt-douze pages, contenant chacune quatre-vingt-douze phrases ou membres de phrases, ce qui donne huit mille quatre cent soixante-quatre idées reproduites. Ces phrases s'appliquent particulièrement à la marine et à l'armée. Il est bien entendu que, pour se servir de ce vocabulaire, le télégraphe doit donner trois signaux : le premier, pour indiquer qu'il s'agit du vocabulaire phrasique; le second, pour indiquer la page, et le troisième, pour le numéro de cette page.

On a créé enfin sur les mêmes principes un autre vocabulaire, nommé *géographique*, qui porte la désignation des lieux (1). Il est inutile de dire que l'administration a soin de changer très souvent, pour dérouter les observations indiscrètes, la clé des vocabulaires.

Quant aux signaux destinés simplement à la police de la ligne, on comprend que l'emploi de tout vocabulaire serait superflu. Les cent quatre-vingt-douze signaux formés sur l'oblique de gauche, qui ont cette destination, sont connus de tous les employés. Ils expriment les avis que l'administration transmet aux stationnaires : l'urgence, le but, la destination de la dépêche, les congés d'une heure, d'une demi-heure accordés aux guetteurs, l'erreur commise dans un signal, l'absence d'un employé, en un mot tous les cas qui peuvent être prévus, depuis l'absence ou le retard d'un stationnaire jusqu'à la destruction d'un télégraphe par le vent ou la foudre. Ces sortes d'avis parcourent la ligne avec la rapidité de l'éclair, et l'administration est instruite en un clin d'œil de la nature de l'obstacle qu'a rencontré la dépêche et du lieu précis où elle s'est arrêtée.

La vitesse de transmission des dépêches varie suivant la direction des lignes. On reçoit à Paris les nouvelles de Calais (68 lieues) en trois minutes, par le moyen de trente-trois télégraphes; celles de Lille (60 lieues) en deux minutes, par vingt-deux télégraphes; celles de Strasbourg (120 lieues) en six minutes et demie, par quarante-quatre télégraphes; celles de Toulon (267 lieues) en vingt minutes, par cent télégraphes; celles de Brest (150 lieues) en huit minutes, par cinquante-quatre télégraphes.

(1) Depuis 1830, on a refondu en un seul les trois vocabulaires de Chappe, que l'on a d'ailleurs fort étendus. L'administration a trouvé les bases de ce travail toutes préparées par Chappe l'aîné, qui avait composé un vocabulaire de soixante-un mille neuf cent cinquante-deux mots.

Cinquante ans d'expérience ont suffisamment montré toute l'étendue des services que l'on retire de l'emploi de la télégraphie aérienne. Cependant cette télégraphie a ses imperfections, et nous devons les signaler. Les signaux du télégraphe se transmettent à travers l'atmosphère; par conséquent ses indications sont soumises à tous les accidens, à toutes les vicissitudes atmosphériques. Les brouillards, les pluies abondantes, la fumée, le mirage, les brumes du matin et du soir, paralysent le jeu du télégraphe aérien. Claude Chappe avait constaté que le télégraphe ne peut fonctionner réellement que deux mille cent quatre-vingt-dix heures durant l'année, c'est-à-dire six heures par jour, terme moyen. Aussi affirmait-il que sur douze dépêches de son temps envoyées par les ministres et les autorités à l'administration télégraphique ou aux directeurs du télégraphe en province, six restaient dans les cartons ou étaient envoyées par la poste; trois ne parvenaient à leur destination que six, douze ou vingt-quatre heures après avoir été remises à l'administration, et trois seulement arrivaient aussi promptement que possible. La pratique a montré néanmoins que, même avec ces conditions défavorables, le télégraphe de Chappe suffit, dans la généralité des cas, aux besoins du service. Le vice fondamental de la télégraphie aérienne ne réside donc pas, à proprement parler, dans le trouble accidentel que les variations de l'atmosphère introduisent pendant le jour dans le passage des signaux : cette télégraphie présente un inconvénient plus sérieux, et que, depuis trente ans, on essaie inutilement de combattre. On devine qu'il s'agit de l'absence des signaux pendant la nuit. Le repos forcé du télégraphe pendant toutes les nuits laisse dans le service une lacune funeste, puisqu'il diminue juste de moitié le temps de la correspondance. Toutes les dépêches que l'on apporte au ministère après deux heures du soir en hiver et après cinq heures en été sont forcément renvoyées au lendemain. Alors, le salut d'une armée dût-il en dépendre, l'état fût-il en péril, la révolte eût-elle arboré son étendard triomphant dans nos rues ensanglantées, nulle puissance humaine ne pourrait arracher le télégraphe à son fatal repos. Aux premières ombres du soir, il a replié ses ailes; comme un serviteur paresseux, il dort jusqu'au lever de la prochaine aurore. Et cependant de quelle importance n'aurait pas été, en tant d'occasions de notre histoire, l'existence d'une bonne télégraphie nocturne! La bataille ou l'émeute sont suspendues aux approches de la nuit; dans ces heures de silence et de trêve, l'autorité publique a le temps d'organiser ses mesures. Les masses dorment, les chefs doivent veiller; par leurs soins, sous l'ombre protectrice de la nuit, les ordres s'élancent dans toutes les directions avec la rapidité de la pensée, et le lendemain, quand le soleil monte sur l'horizon, la défense est prête ou l'attaque concertée.

Les considérations empruntées aux données de la science montrent sous un autre aspect les avantages de la télégraphie nocturne. La météorologie nous apprend que les nuits limpides sont plus fréquentes que les jours sereins. Presque tous les phénomènes atmosphériques qui, dans le jour, contrarient la libre transmission des signaux, perdent leur influence pendant la nuit. Jusqu'au lever du soleil, les fleuves, les bois, les marais, cessent d'élever leurs vapeurs. Le mirage est nul, les brouillards tombent avec le crépuscule. La nuit abaisse les vapeurs que le soleil avait élevées; la nuit, les villes, les villages, les usines sont sans fumée. Le refroidissement du soir précipite, il est vrai, l'eau répandue en vapeur dans l'atmosphère, et la résout en un brouillard léger;

mais ce phénomène ne se passe qu'à quelques pieds du sol, et n'atteint jamais la hauteur des régions télégraphiques. Il faut remarquer de plus que presque toujours des nuits sereines succèdent à des jours pluvieux et réciproquement. En supposant donc la télégraphie nocturne établie conjointement avec la télégraphie de jour, il serait difficile que l'intervalle de vingt-quatre heures s'écoulât sans laisser quelques heures favorables au passage des signaux.

Ces considérations ont été si bien appréciées par toutes les personnes qui ont mis la main à l'administration des télégraphes, que depuis trente ans on a fait de continuels efforts pour arriver à créer la télégraphie nocturne. Les frères Chappe n'ont jamais perdu de vue cet objet capital. De leurs recherches assidues, il est résulté que le problème de la télégraphie nocturne ne peut se résoudre que par ce moyen : éclairer pendant la nuit les branches du télégraphe. Malheureusement les essais pour cet éclairage ont presque tous échoué, et il est aisé de le comprendre, car les conditions à remplir sont aussi nombreuses que difficiles. Il faut que le combustible employé donne une lumière assez intense pour que la distance des postes télégraphiques ne lui fasse rien perdre de son éclat (cette distance est en moyenne de trois lieues); il faut que, sans entretien et sans réparation, cet éclat reste invariable pendant toute la durée des nuits; il faut que la flamme résiste à l'impétuosité des vents et des courans atmosphériques qui balaient les hauteurs; il faut enfin qu'elle suive sans vaciller les branches du télégraphe mises en mouvement par les manœuvres.

La plupart des combustibles essayés ont présenté chacun des inconvéniens particuliers. Les graisses, les résines, la bougie, donnent peu de lumière et une fumée abondante qui masque et offusque les branches du télégraphe. Le gaz employé à l'éclairage de nos rues donnerait une lumière d'une intensité convenable, mais il serait impossible de le distribuer à tous les postes télégraphiques. L'huile ne soutient pas la flamme dans les mouvemens de l'appareil; la lumière vacille et disparaît par intervalles. Le gaz tonnant, c'est-à-dire le mélange explosif des gaz hydrogène et oxigène, fut essayé à l'époque où Napoléon armait le camp de Boulogne et préparait sa descente en Angleterre. Les expériences faites à Boulogne eurent les plus beaux résultats : le volume de lumière était énorme; au milieu de l'obscurité des nuits, le télégraphe brillait comme une étoile détachée des cieux, mais le maniement de ce mélange explosif pouvait causer de terribles accidens, et l'on dut renoncer à en faire usage.

Plus récemment M. le docteur Jules Guyot a montré que l'hydrogène liquide, combustible nouveau qu'il a découvert, brûlé dans des lampes de son invention, suffirait à toutes les exigences de la télégraphie nocturne. On a trouvé cependant que la pose de ces lampes serait peut-être par les mauvais temps très difficile ou même impossible, et, par suite de ce déplorable système qui consiste à exiger qu'une découverte atteigne du premier coup la perfection absolue, le projet de M. Guyot, qui aurait pu offrir à l'état de très sérieuses ressources, a été abandonné. Toutefois, il faut le dire, les essais de télégraphie nocturne auraient été poursuivis avec plus de persévérance par les inventeurs, accueillis avec plus de faveur par le gouvernement et les chambres, si des conditions capitales et toutes nouvelles n'étaient venues apporter dans la question un élément d'une irrésistible influence. Pendant que la télégraphie aérienne cherchait péni-

blement à accomplir de nouveaux progrès, la télégraphie électrique avançait à pas de géant dans la carrière. Long-temps vaincue, elle grandissait tous les jours en puissance, et un jour vint où il fallut sérieusement compter avec cette rivale presque oubliée.

III.

Tous les essais entrepris avant les premières années de notre siècle pour appliquer l'électricité au jeu des télégraphes ne s'écartaient guère, à vrai dire, des conditions d'une belle utopie philosophique. L'électricité statique est un agent si capricieux, si difficile à maîtriser, que l'on ne pouvait raisonnablement en espérer aucun avantage sérieux dans un service régulier et continu. La découverte de la pile de Volta vint changer profondément la face de cette question. On sait que la pile électrique, découverte par Volta en 1800, est un instrument qui fournit une source constante d'électricité, électricité sans tension, c'est-à-dire qui n'a aucune tendance à abandonner ses conducteurs. La pile voltaïque offrit donc un moyen de faire agir l'électricité à travers un espace très étendu sans déperdition du fluide pendant le trajet.

Il restait cependant à remplir une condition capitale : il fallait rendre sensible à distance la présence de l'électricité par une action mécanique ou physique d'une intensité suffisante. Ce dernier pas fut heureusement franchi par la découverte bien connue du physicien danois Œrsted. Dans l'année 1820, Œrsted découvrit ce fait fondamental, que les courans électriques produits par la pile de Volta ont la propriété d'agir sur l'aiguille aimantée et de la détourner de sa position naturelle. Si l'on fait circuler autour d'une aiguille aimantée un courant voltaïque, on voit aussitôt l'aiguille dévier brusquement, osciller pendant quelques instans, et abandonner sa direction vers le nord. La possibilité d'appliquer ce fait remarquable à l'art télégraphique fut bien vite saisie par les physiciens. Voici, par exemple, ce qu'écrivait Ampère très peu de temps après la découverte d'Œrsted : « D'après le succès de cette expérience, on pourrait, au moyen d'autant de fils conducteurs et d'aiguilles aimantées qu'il y a de lettres, et en plaçant chaque lettre sur une aiguille différente, établir, à l'aide d'une pile placée loin de ces aiguilles et qu'on ferait communiquer alternativement par ses deux extrémités à celles de chaque conducteur, une sorte de télégraphe propre à écrire tous les détails qu'on pourrait transmettre, à travers quelques obstacles que ce soit, à la personne chargée d'observer les lettres placées sur les aiguilles. En établissant sur la pile un clavier dont les touches porteraient les mêmes lettres et établiraient la communication par leur abaissement, ce moyen de correspondance pourrait avoir lieu avec assez de facilité, et n'exigerait que le temps nécessaire pour toucher d'un côté et lire de l'autre chaque lettre. »

Le principe de la déviation de l'aiguille aimantée par l'influence d'un courant électrique a servi à construire plusieurs télégraphes; tels sont ceux de Richtie et d'Alexander d'Édimbourg. Cependant ces appareils présentaient un vice capital qui devait singulièrement en compliquer le jeu : c'était la nécessité d'employer un grand nombre de fils métalliques pour indiquer les diverses lettres de l'alphabet. Le télégraphe d'Alexander employait trente fils de cuivre. Ainsi le problème n'était pas encore résolu, et la télégraphie électrique, pour at-

teindre à son dernier point de perfection, exigeait de nouvelles découvertes dans les propriétés de l'agent électrique. Ces découvertes ne se firent pas attendre.

En 1820, M. Arago observa ce fait fondamental, que l'électricité circulant autour d'une lame d'acier communique à l'acier les propriétés de l'aimant. Si l'on enroule autour d'une lame d'acier plusieurs tours de fil de cuivre et que l'on fasse circuler dans ce fil un courant électrique, en le mettant en communication avec une pile en activité, aussitôt la lame métallique est aimantée, c'est-à-dire qu'elle acquiert la propriété d'attirer, comme l'aimant, un disque de fer mobile. L'aimantation cesse dès que l'on interrompt le courant, de telle sorte qu'en établissant et rompant alternativement la communication avec la pile, on peut successivement donner et enlever à l'acier son aimantation.

C'est sur ce fait essentiel de l'aimantation temporaire de l'acier par les courans électriques qu'est fondé le principe de la télégraphie électrique moderne. Supposons en effet qu'il s'agisse d'établir une communication électrique entre Paris et Rouen. Plaçons à Paris une pile voltaïque en activité, étendons jusqu'à Rouen le fil conducteur de la pile et enroulons à Rouen l'extrémité de ce fil conducteur autour d'une lame d'acier. Le fluide électrique, en circulant autour de la lame d'acier, l'aimantera, et si l'on place au-devant de cette lame ainsi artificiellement aimantée une pièce de fer mobile, aussitôt cette pièce de fer sera attirée et viendra se coller contre l'aimant. Maintenant, que l'on interrompe le courant électrique, en supprimant la communication du fil conducteur avec la pile: aussitôt la lame d'acier revient à son état habituel, elle cesse d'être aimantée, elle n'attire plus le fer. Or, admettons que, pour se porter vers l'aimant, le fer stationnaire ait eu à vaincre la résistance d'un petit ressort: dès que le courant sera interrompu, le petit ressort ramènera la pièce de fer stationnaire à sa position primitive, puisque la puissance de l'aimant ne contre-balancera plus la tension de ce ressort. Ainsi, chaque fois que l'on établira et que l'on interrompra le courant, la pièce de fer sera portée en avant, puis repoussée en arrière. Par la seule action de la pile, on pourra donc exercer de Paris à Rouen une action mécanique qui donnera naissance à un mouvement de va-et-vient.

Si nous ajoutons maintenant que cet aimant artificiel peut recevoir tous les degrés de puissance, que, suivant ses dimensions et l'énergie du courant qui l'anime, il peut n'avoir que la force suffisante pour attirer un poids de quelques grammes, comme aussi il peut acquérir la force de mettre en mouvement des poids de plusieurs centaines de kilogrammes, on comprendra que le mouvement de va-et-vient dont nous venons de parler puisse s'appliquer à des leviers légers et très délicats, ou bien à des leviers composés de masses considérables; on comprendra que cette force nouvelle, si facile à créer, si facile à anéantir, soit, comme on l'a dit, aussi propre à soulever le lourd marteau du forgeron qu'à mettre en mouvement le marteau le plus délié de l'horloger.

Ainsi, l'aimantation temporaire de l'acier ou du fer par l'influence d'un courant électrique donne le moyen d'exercer, à travers l'espace, un effet d'attraction et de répulsion, un mouvement continu de va-et-vient. La pile voltaïque permet, à travers toutes les distances, de mettre un levier en mouvement. Tel est le principe fondamental de la télégraphie électrique. En effet, ce mouvement de va-et-vient une fois produit, la mécanique nous offre vingt moyens différens d'en tirer parti pour l'appliquer au jeu des télégraphes. Rien de plus

varié que les procédés que l'on a mis en œuvre pour utiliser cette action mécanique. Les différentes combinaisons imaginées ont donné naissance à autant de télégraphes particuliers, qui, bien qu'identiques par leur principe, diffèrent cependant beaucoup entre eux par les détails secondaires de leur mécanisme. Nous n'essaierons pas de décrire en particulier chacun de ces instrumens. Il nous suffira d'exposer, selon l'ordre historique, la constitution des trois systèmes de télégraphie électrique établis successivement aux États-Unis, en Angleterre et en France (1).

Le télégraphe électrique qui traverse aujourd'hui les États-Unis sur une étendue immense a été imaginé et construit par M. Samuel Morse, professeur à l'université de New-York. M. Morse a été long-temps regardé comme le premier et le seul inventeur de la télégraphie électro-magnétique. Cette gloire lui est cependant disputée aujourd'hui par de nombreux rivaux. On nous permettra de ne pas toucher ici à cette question de priorité, débattue de part et d'autre avec une passion infatigable. Il est bon, il est juste de rapporter à leur véritable inventeur la gloire de ces découvertes immortelles qui changeront un jour les destinées de l'humanité; mais, quand une question de ce genre est obscure, complexe, hérissée de difficultés de toute espèce, il est permis d'en suspendre l'examen. M. Westheaone disait, en 1838, qu'il avait recueilli pour sa part les noms de soixante-deux prétendans à la découverte du télégraphe électro-magnétique. Jusqu'à plus ample informé, nous nous en tiendrons aux allégations de M. Morse, en laissant toutefois reposer sur lui la responsabilité entière de ses assertions.

M. Morse, qui prétend à l'honneur d'avoir le premier conçu l'idée de la télégraphie électrique telle qu'elle est établie aujourd'hui, assure qu'il a imaginé son télégraphe électro-magnétique le 19 octobre 1832. Il revenait de France aux États-Unis, à bord du paquebot *le Sully*. Dans une conversation avec les passagers, on parla de l'expérience de Franklin, qui avait vu l'électricité franchir, dans un espace de temps inappréciable, la distance de deux lieues. Il lui vint aussitôt à la pensée que, si la présence de l'électricité pouvait être rendue visible dans une partie du circuit voltaïque, il ne serait pas difficile de construire un système de signaux par lesquels une dépêche serait instantanément transmise. Pendant les loisirs de la traversée, cette idée grandit dans son esprit; elle devint fréquemment l'objet des conversations du bord. On lui opposait difficultés sur difficultés, il les surmontait toutes; au terme du voyage, le problème pratique était résolu dans sa pensée. En quittant le paquebot, M. Morse s'approcha du capitaine William Pell, et lui prenant la main : « Capitaine, lui dit-il, quand mon télégraphe sera devenu la merveille du monde, souvenez-vous que la découverte en a été faite à bord du paquebot *le Sully*. »

Une semaine après son retour, M. Morse s'occupa d'établir les bases pratiques de son système. Cependant, en raison de difficultés et de longueurs aisées à concevoir, ce ne fut que cinq ans après qu'il put l'établir sur une échelle étendue. Les expériences publiques qu'il exécuta, à l'invitation et par le secours du congrès des États-Unis, eurent lieu le 2 septembre 1837. La distance à laquelle

(1) On trouvera, dans l'ouvrage sur la *Télégraphie électrique* récemment publié par M. l'abbé Moigno, la description très fidèle des divers procédés mis en usage pour l'application de l'électricité à l'art des signaux.

le télégraphe fut essayé est de dix milles anglais ou quatre lieues de France. Ces expériences eurent pour témoins une commission de l'institut de Philadelphie et un comité nommé par le congrès des États-Unis. Les rapports de ces deux commissions furent très favorables. Le comité du congrès proposa de consacrer 30,000 dollars (150,000 fr.) à une nouvelle expérience, sur une échelle plus étendue. C'est à la suite de ces derniers essais, dont les résultats furent sans réplique, que le système télégraphique de M. Morse, adopté par le gouvernement, fut établi tel qu'il existe aujourd'hui sur un grand nombre de chemins de fer des États-Unis.

Rien n'est plus simple que le système du télégraphe électro-magnétique américain. A la station où les dépêches doivent être reçues, se trouve un aimant temporaire en fer doux, autour duquel s'enroule l'extrémité du fil conducteur du télégraphe. Une pièce de fer mobile autour d'un axe est placée en regard de cet aimant, qui a une forme demi-circulaire, et est attiré par le fer lorsque passe le courant électrique. L'autre extrémité de cette pièce de fer est armée d'un petit levier qui porte un crayon. Sous ce crayon est un ruban de papier qui marche continuellement à l'aide de rouages d'horlogerie. A la station d'où partent les dépêches, il existe une pile voltaïque en communication avec le fil conducteur; ce fil est interrompu sur un point de son trajet à peu de distance de la pile. Les deux extrémités disjointes du fil conducteur sont plongées dans deux coupes contiguës contenant du mercure, de telle manière que l'on peut établir ou interrompre à volonté le courant, en plongeant ces extrémités dans la coupe ou en les retirant.

Quand on établit le courant, en plongeant les deux extrémités du fil dans les deux coupes, le fer à cheval est instantanément aimanté; il attire à lui la pièce de fer doux dont le mouvement pousse le crayon contre le papier. Quand le circuit est interrompu, le magnétisme du fer à cheval disparaît, et le crayon s'éloigne du papier. Lorsque le circuit est ouvert et fermé rapidement, il se produit sur le papier mobile de simples points; si au contraire il reste fermé pendant un certain temps, la plume trace une ligne d'autant plus longue que la durée du circuit a été plus prolongée. Enfin, rien n'est tracé sur le papier, tant que le circuit est interrompu. Ces points, ces lignes et ces espaces blancs conduisent à une grande variété de combinaisons. M. Morse a construit un alphabet à l'aide de ces élémens.

Le télégraphe américain est, comme on le voit, un instrument qui écrit lui-même les dépêches qu'il transmet. Le premier modèle de ce genre de télégraphe, construit par M. Morse, employait un crayon de mine de plomb. Comme il fallait à chaque instant aiguiser ce crayon, on le remplaça par une plume à laquelle un réservoir fournissait constamment de l'encre. Cette plume donna d'assez bons résultats, mais l'écriture parut confuse; d'ailleurs, si la plume s'arrêtait quelque temps, l'encre s'évaporait et laissait dans la plume un sédiment qu'il fallait retirer avant de la mettre de nouveau en activité. Ces difficultés ont forcé l'inventeur à rechercher d'autres manières d'écrire. Après bien des expériences, il s'est arrêté à l'emploi d'un levier d'acier à trois pointes, qui imprime sur le papier tournant des marques très nettes et très durables. Ces pointes métalliques laissent sur le papier, qui est très épais, des marques en relief, analogues à ces caractères que les doigts de nos jeunes aveugles lisent si facilement.

M. Morse avait d'abord placé les fils conducteurs de son télégraphe sous terre, en les enveloppant d'une substance isolante. Plus tard on eut l'idée heureuse de disposer ces fils le long de la voie des chemins de fer, en les soutenant à l'aide de poteaux. Cette disposition si avantageuse a été depuis adoptée pour la plupart des télégraphes électriques. Voici dès-lors comment le fil est élevé et soutenu. Des poteaux en bois, solidement plantés sur les bords du chemin de fer, à la distance de vingt ou trente mètres, soutiennent et isolent le fil à la hauteur de deux ou trois mètres au-dessus du sol. Sur les poteaux sont placées des plaques isolantes en porcelaine ou en terre cuite, sur lesquelles passe le fil, et qui sont protégées contre la pluie par de petits toits de zinc; car, s'il arrivait que les poteaux fussent mouillés et que les supports isolans le fussent aussi, l'isolement serait imparfait, il s'établirait des courans dérivés, et il faudrait des piles beaucoup plus fortes pour conserver au courant principal une intensité suffisante. De cinq cents mètres en cinq cents mètres, on place des poteaux plus forts, que l'on appelle *poteaux de traction*, sur lesquels on établit des espèces de cabestans propres à tendre le fil et à prévenir de trop grandes inflexions.

Les télégraphes électriques construits depuis quelques années n'ont qu'un seul conducteur, l'expérience ayant démontré que le sol peut fonctionner comme conducteur de la pile et servir à compléter le circuit. On fait donc entrer la terre dans le circuit : il suffit pour cela de placer l'extrémité du fil conducteur à la station extrême en contact avec un des rails du chemin de fer; l'électricité revient à la pile par le conducteur naturel que forme la terre (1).

Telles sont les dispositions générales des télégraphes construits en Amérique par M. Morse, et qui fonctionnent sur la plupart des chemins de fer des États-Unis. La télégraphie électrique occupe aujourd'hui sur les rails-ways de ce pays une étendue totale de mille milles anglais (1,200 lieues de France environ). Elle relie le golfe de Mexico aux forêts du Canada. Voici, d'après M. Morse, l'ensemble du réseau américain déjà réalisé, et qui s'étend chaque jour :

D'Albany à Buffalo.	350 milles.
De New-York à Boston. . . .	220
— — à Albany. . . .	150
— — à Washington .	230
De Washington à Baltimore .	40
De Baltimore à Philadelphie .	97
De Philadelphie à New-York.	88
De New-York à New-Haven. .	84
De New-Haven à Hartford. . .	30
De Hartford à Springfield. . .	20
De Springfield à Boston. . . .	98
D'Albany à Rochester.	252
	1,659 milles.

(1) Dans les télégraphes où cette disposition n'est pas adoptée, il faut un fil d'aller et un fil de retour, et ces deux fils ne doivent ni se toucher ni communiquer entre eux. On les dispose alors sur les supports isolans, l'un au-dessous de l'autre, à une distance de 30 ou 40 centimètres.

En Angleterre, la télégraphie électrique n'a pas fait de moins rapides progrès qu'aux États-Unis.

La plupart des lignes de télégraphie électrique qui fonctionnent aujourd'hui sur les chemins de fer anglais ont été créées par M. Westheaone. Le nom de ce savant mérite une place à part dans l'histoire de la grande invention qui nous occupe. S'il n'est pas authentiquement prouvé qu'il ait le premier conçu l'idée de la télégraphie électro-magnétique, on ne peut contester cependant qu'il ne l'ait le premier portée dans la pratique. C'est à M. Westheaone qu'appartient en effet l'honneur d'avoir le premier rattaché deux villes entre elles par un lien de correspondance électrique. Ce qu'on lui contestera moins encore, c'est d'avoir fondé la théorie scientifique de ces phénomènes et d'avoir élevé les procédés pratiques de cet art nouveau à un degré de perfection remarquable.

M. Westheaone, l'un des physiciens les plus distingués de notre époque, fut conduit à l'invention de ses appareils télégraphiques par les expériences qu'il fit en 1834 sur la vitesse de transmission de l'électricité. Il s'assura que cette vitesse est de 333,800 kilomètres par seconde, ou, si l'on veut, que l'électricité pourrait faire, dans l'espace d'une seconde, huit fois le tour du globe. Pour faire ces expériences, il avait employé des fils de plusieurs milles. Les effets produits par l'électricité sur d'aussi grands circuits lui prouvèrent que les communications télégraphiques par l'électricité étaient non seulement possibles, mais très praticables. Il se mit donc à rechercher les appareils les plus convenables pour réaliser son projet et arriva bientôt aux résultats les plus satisfaisans.

Le premier télégraphe construit par M. Westheaone fut établi, en 1838, sur une partie du chemin de fer de Londres à Liverpool. Ce télégraphe était fondé sur le principe de la déviation des aiguilles aimantées par l'influence du courant voltaïque. Il employait cinq fils qui servaient à faire apparaître instantanément les diverses lettres de l'alphabet. L'emploi de cinq fils conducteurs était une complication sérieuse et une aggravation de dépenses. Aussi, ce système fut-il bientôt abandonné par l'inventeur, qui construisit de nouveaux appareils fondés sur le principe de l'aimantation temporaire par les courans électriques. Le nouveau système télégraphique de M. Westheaone a été établi en 1840 et fonctionne aujourd'hui sur quelques lignes anglaises. Il porte le nom de télégraphe à cadran. On peut dire sans trop de risques que c'est la perfection du genre. Comme les détails de construction mécanique seraient ici sans intérêt et sans utilité, nous nous bornerons à faire connaître les principes sur lesquels repose le jeu de cet admirable instrument.

Aux deux extrémités de la ligne télégraphique, on place deux cadrans circulaires parfaitement semblables et qui portent écrits sur leur circonférence les vingt-quatre lettres de l'alphabet et les dix chiffres de la numération. Ces deux cadrans communiquent entre eux par le fil conducteur de la pile. A l'aide de dispositions mécaniques convenables, chacune des lettres des cadrans peut se détacher du cercle et venir se placer au-devant d'une sorte d'indicateur qui permet de la lire. Ces deux cadrans sont liés entre eux de telle manière, que les mouvemens qui s'exécutent sur l'un des appareils sont répétés exactement et au même instant par l'autre. D'après cela, si, à la station d'où partent les dépêches, on amène successivement les diverses lettres de l'alphabet devant l'indicateur, les mêmes lettres se détachent instantanément sur le cadran placé à la sta-

tion où l'on doit recevoir les dépêches. On peut transmettre ainsi trente lettres au moins par minute et faire immédiatement la lecture des mots transmis.

Personne n'ignore qu'en Angleterre la télégraphie électrique est exploitée aujourd'hui sur une échelle très étendue. Depuis 1846, une compagnie puissante s'est formée pour étendre ce genre de communication à toutes les villes importantes de l'Angleterre et de l'Écosse. Elle a fait élever l'année dernière de vastes bâtimens à Lothbury, à proximité de la Bourse et du quartier de la Banque. Ces bâtimens forment le point de jonction où viennent aboutir les lignes télégraphiques qui rayonnent de soixantes villes importantes, telles que Manchester, Liverpool, Glascow, Édimbourg, Douvres, etc. En Angleterre, le télégraphe électrique est mis, moyennant une certaine rétribution, à la disposition du public; tout individu ayant une communication à adresser à une ville éloignée apporte au bureau du télégraphe sa dépêche écrite en lettres ordinaires ou en chiffres : un quart d'heure après, il a reçu la réponse.

En moins d'une année, de juin 1846 au 29 mai 1847, la compagnie télégraphique avait établi en Angleterre 253 stations de télégraphie électrique, avec 228 appareils à aiguille double, 61 appareils à aiguille simple, et 355 timbres ou cloches, sur une longueur de 1,200 milles. La même compagnie se propose d'établir prochainement une communication télégraphique entre l'Angleterre et la France en déposant au fond de la mer un conducteur métallique bien isolé, qui reliera notre continent à la Grande-Bretagne. Au mois de janvier 1849, des expériences ont été entreprises pour étudier ce grand problème, et elles ont obtenu le plus éclatant succès. Ces expériences ont été faites à Folkstone sous la direction de M. Valker, sous-intendant du télégraphe électrique du chemin de Douvres à Londres, à bord du bâtiment *la Princesse Clémentine*.

Nous arrivons à la France, où la télégraphie électrique s'est aussi installée, mais avec une timidité excessive et après de bien longs tâtonnemens. L'histoire des progrès de la nouvelle découverte en Angleterre et dans le Nouveau-Monde est, il faut en convenir, à l'histoire de cette même invention en France un préambule d'un assez fâcheux effet. A côté des brillans résultats obtenus par les Anglais et les Américains, il faut se résigner à signaler chez nous des essais tardifs, timides, embarrassés, une réussite presque contestable. A de telles comparaisons, l'amour-propre national court les risques de plus d'un triste mécompte.

Tandis qu'en Angleterre et aux États-Unis la télégraphie électrique se jouait, grâce au génie de Morse et de Westheaone, de la distance et de l'espace, elle rencontrait en France une résistance obstinée. Enchaînée par ses habitudes de routine, notre administration fermait les yeux aux plus éclatans progrès. Sans la persévérance du savant qui avait eu la gloire de découvrir les phénomènes physiques sur lesquels repose le mécanisme du télégraphe électrique, il est probable que nous en serions encore à envier à nos voisins la possession de cet instrument merveilleux. C'est à l'initiative de M. Arago que nous sommes redevables de l'existence dans notre pays de quelques lignes encore peu étendues de télégraphie électrique.

Au mois de juin 1842, le gouvernement présenta à la chambre des députés une demande de crédit pour perfectionner la télégraphie aérienne. Il s'agissait d'expériences de télégraphie nocturne, et, si nous ne nous trompons, on se proposait d'essayer le système d'éclairage de M. le docteur Jules Guyot. M. Pouil-

let était rapporteur du projet. Dans un rapport de ce genre, il était bien difficile de se taire sur l'existence de la télégraphie électrique, dont les journaux étrangers apportaient par intervalles les plus étonnans récits. M. Pouillet en parla en effet, mais ce fut pour déclarer que la télégraphie électrique n'était qu'une utopie brillante qui ne se réaliserait jamais. Une telle assertion émise par un juge que l'on devait croire compétent semblait devoir retarder indéfiniment l'installation de la télégraphie électrique en France. Heureusement M. Arago prit en main, contre M. Pouillet, les droits de la science; il énuméra dans une improvisation brillante les avantages de la télégraphie électrique; il fit connaître les merveilleux résultats obtenus en Amérique par les instrumens de M. Morse; il prouva qu'il était facile de créer en France des établissemens analogues. Dès ce jour, les incertitudes, les résistances de l'administration durent cesser, et peu de temps après le gouvernement envoya en Angleterre M. Foy, administrateur en chef des lignes télégraphiques, avec mission d'y étudier les nouveaux appareils électriques.

A la suite des rapports de M. Foy, le gouvernement s'entendit avec M. Westheaone pour l'établissement en France d'une ligne de télégraphie électrique. On stipula le prix qui serait accordé à l'inventeur pour l'emploi de ses procédés et la fourniture des instrumens. M. Westheaone vint à Paris; mais, au moment de prendre les arrangemens définitifs, des difficultés regrettables s'élevèrent inopinément. M. Arago et les savans français prétendaient que les lignes établies en Angleterre n'embrassaient pas une étendue suffisante pour décider *à priori* que les communications entre deux villes très éloignées, telles que Paris et le Hâvre, Paris et Lyon, pussent se faire sans aucune station intermédiaire; on exigeait donc des expériences spéciales. M. Westheaone assurait, au contraire, que tout essai de ce genre était superflu, parce qu'il avait théoriquement et expérimentalement prouvé que le télégraphe électrique peut transmettre une dépêche à cent quarante lieues de distance sans aucune station intermédiaire. Les doutes de nos savans blessèrent un inventeur que huit années de travaux et de triomphes incontestés semblaient devoir affranchir d'un pareil contrôle. Ces premières difficultés en amenèrent d'autres; bref, le conflit dégénéra en rupture complète. La commission instituée par le gouvernement pour l'établissement d'une ligne télégraphique de Paris à Rouen crut pouvoir se passer des lumières de M. Westheaone, et M. Westheaone quitta Paris. Pour l'avenir de nos établissemens de télégraphie électrique, il ne pouvait rien arriver de plus fâcheux. On va voir, en effet, à quels regrettables erremens s'est laissé entraîner la commission livrée à ses seules lumières et privée du concours et de l'expérience du savant illustre qui a doté l'Angleterre de son nouveau système de télégraphie.

Il y avait bien des manières d'établir en France la télégraphie électrique. On pouvait adopter le système américain de M. Morse, dont les résultats pratiques attestaient tous les jours la parfaite convenance. On pouvait employer les cadrans de M. Westheaone, qui nous paraissent en ce moment le dernier mot de l'art. On pouvait prendre, en les modifiant, les combinaisons mécaniques adoptées par M. Steinheil ou par M. Jacobi dans les appareils construits par ces savans en Allemagne et en Russie. La commission repoussa tout cela. M. Foy, qui

présidait la commission et qui paraît avoir eu la haute main dans la direction de ses travaux, s'arrêta à l'idée étrange et bizarre de *faire exécuter par le télégraphe électrique les signaux ordinaires du télégraphe aérien*. M. Foy invoquait ce motif, qu'il désirait ne rien changer au personnel de l'administration télégraphique. Comment une idée semblable a-t-elle pu être accueillie par une commission formée d'hommes instruits et familiers avec toutes les difficultés et les exigences de la télégraphie électrique? Nous l'ignorons. Toujours est-il que le projet de M. Foy fut adopté. M. Breguet construisit deux petits télégraphes longs de quelques pouces; on les plaça aux deux extrémités de la ligne; on tendit deux fils métalliques aboutissant à chacune des ailes de ces télégraphes, et, après les essais préalables, le système fut définitivement installé le 9 décembre 1844. Il fonctionne aujourd'hui sur les chemins de fer de Paris à Lille et de Paris à Rouen.

On se serait proposé de chercher le plus imparfait de tous les systèmes de télégraphie électrique, certes l'on n'aurait pas trouvé mieux. En premier lieu, le procédé de M. Foy exige l'emploi de deux courans voltaïques, au lieu d'un seul que présentent tous les appareils employés aujourd'hui. En effet, chacune des ailes de ces petits télégraphes est mise en mouvement par un courant particulier, ce qui exige l'emploi de deux piles et de deux conducteurs. Tout le monde voit là une complication inutile et fâcheuse. L'emploi de deux conducteurs a l'inconvénient d'accroître les dépenses; sur une ligne étendue, cet accroissement se traduirait par une différence de près de 1 million. Toutefois l'inconvénient capital n'est pas là; il se trouve dans les embarras forcés qu'amène la transmission du courant sur deux lignes à la fois. Les chances d'erreurs sont ainsi doublées.

Un autre inconvénient du système de M. Foy, et qui a tout autant de gravité que le précédent, c'est que le nombre des signaux est excessivement restreint. Quand on voit manœuvrer les petits télégraphes de M. Foy, on est assez naturellement porté à croire qu'ils reproduisent fidèlement tous les signaux du télégraphe de Chappe; c'est là cependant une erreur qu'un peu d'attention fait aisément reconnaître. Les télégraphes de M. Foy ne donnent que tout juste la moitié des signaux du télégraphe aérien. Le télégraphe de Chappe se compose, nous l'avons dit, de trois *pièces mobiles* : le régulateur et les deux ailes. Les ailes peuvent prendre quarante-neuf positions différentes; ces quarante-neuf combinaisons graphiques sont vues sous deux aspects différens, selon que le régulateur est vertical ou horizontal; de là, deux fois quarante-neuf ou quatre-vingt-dix-huit signaux dans la télégraphie aérienne. Or, le télégraphe électrique de M. Foy ne possède que deux *pièces mobiles*, les ailes. En effet, le régulateur, qui n'existe que pour la forme, est fixé dans la position horizontale, au lieu d'être mobile autour de son centre, comme dans le télégraphe Chappe. Ce régulateur ne peut donc pas servir, comme celui du télégraphe aérien, à doubler par ses deux positions le nombre des combinaisons qui résultent de la situation des ailes. Le télégraphe électrique de M. Foy reproduit très bien les quarante-neuf signaux du télégraphe aérien dans lesquels le régulateur est horizontal, mais il ne peut reproduire un seul des quarante-neuf autres signaux dans lesquels le régulateur est vertical.

Il nous paraît donc indispensable de renoncer sans retard au système de télégraphie électrique que M. Foy a fait adopter sur les lignes françaises; les embarras, les inconvéniens sans nombre des dispositions actuellement adoptées en font une loi. Le système à cadran de M. Westheaone nous semble appelé à remplacer la vicieuse combinaison en usage aujourd'hui. Si, néanmoins, l'administration tenait absolument à conserver, pour le télégraphe électrique, l'usage des signaux de Chappe, on pourrait dessiner ces signes sur un appareil à cadran et les faire successivement apparaître ainsi dessinés à la station extrême; on pourrait tracer sur un même cadran deux ou trois segmens concentriques portant deux ou trois séries des signaux de Chappe. Un de nos plus savans et de nos plus habiles constructeurs, M. Froment, a construit et livré quelques télégraphes électriques sur ce modèle. On pourrait encore, comme le propose M. Moigno, employer avec avantage un certain nombre de cadrans portant tous des signes différens, quatre-vingt-douze cadrans, si l'on veut, pour correspondre aux quatre-vingt-douze pages du vocabulaire phrasique de l'administration. Remplacer un cadran par un autre serait une opération de quelques secondes; on indiquerait, par un signal particulier, celui des cadrans que l'on doit installer actuellement, celui des segmens dont les signes vont être transmis et doivent, par conséquent, être remarqués et notés.

Nous ne voyons pas néanmoins pourquoi on s'obstinerait à conserver, dans la télégraphie électrique, l'usage des signaux de la télégraphie aérienne. Il n'y a qu'une utilité très contestable à combiner entre eux ces appareils qui ont été institués chacun en vue d'exigences très diverses. Les inconvéniens de cette fusion sont, au contraire, de la nature la plus grave. On limite, en effet, par là les ressources de la correspondance au répertoire très borné du vocabulaire de Chappe, et quelle nécessité d'enchaîner ainsi la langue des communications télégraphiques dans ce cercle étroit d'où elle ne pourra jamais sortir?

Évidemment, le meilleur parti à prendre, c'est de renoncer à l'usage des signaux aériens et d'adopter le système à cadran de M. Westheaone. Un cadran circulaire portant les vingt-quatre lettres de l'alphabet et les dix chiffres de la numération est parcouru par une aiguille qui, par un mécanisme approprié, s'arrête à volonté devant chacune de ces lettres. Deux cadrans parfaitement semblables étant disposés aux deux stations extrêmes, par exemple à Paris et à Rouen, les aiguilles des deux cadrans sont d'abord placées sur un même signe servant de point de départ; les cadrans sont ainsi réglés et mis d'accord. Si alors, sur le cadran de Paris, on amène successivement l'aiguille devant les différentes lettres qui doivent composer un mot, le mécanisme de l'appareil présente l'aiguille au-devant des mêmes lettres sur le cadran de Rouen. L'employé peut ainsi lire et noter successivement les mots qui lui sont transmis. Pour indiquer la fin d'un mot, il suffit, à la terminaison de chaque mot, de ramener l'aiguille à la position de son point de départ. Tel est, en faisant ici abstraction des dispositions secondaires du mécanisme, le principe des télégraphes électriques que construit aujourd'hui M. Froment, et que nous avons vus fonctionner dans les ateliers de ce jeune et savant mécanicien. L'extrême simplicité, l'exactitude, la régularité du jeu de cet appareil, nous paraissent lui assigner le premier rang parmi les divers systèmes de télégraphes électriques exécutés jusqu'ici.

C'est à grand tort que l'on objecterait que, dans le système adopté par M. Fro-

ment, le secret des dépêches ne serait pas suffisamment assuré. Pour réunir toutes les garanties nécessaires, il suffirait de prendre, pour le vocabulaire, une clé de convention, c'est-à-dire d'attacher aux lettres une valeur différente de leur signification habituelle, ainsi qu'on le fait pour les messages diplomatiques. Il faut bien remarquer d'ailleurs que cette question du secret des dépêches, si grave lorsqu'il s'agit de la télégraphie aérienne, n'a qu'une très faible importance dans la télégraphie électrique. Le télégraphe aérien étale ses signaux à tous les yeux, il les déploie librement à la face du public, dont il semble provoquer sans cesse et irriter la curiosité. Au contraire, avec le télégraphe électrique, rien ne transpire au dehors; non-seulement personne ne peut observer les signaux au passage, mais même aucun indice extérieur ne trahit le moment où la correspondance est en action. Toute surprise étrangère est donc impossible, et l'on n'a à se prémunir que contre l'indiscrétion de quelques employés. Le changement fréquent des clés du vocabulaire suffit et bien au-delà pour remplir cette condition. Ainsi la question du secret des dépêches, question grave quand on fait usage du télégraphe de Chappe, n'est qu'infiniment secondaire avec les appareils électriques.

En résumé, nous croyons pouvoir conclure avec assurance que le système de télégraphie électrique aujourd'hui usité en France ne saurait être plus longtemps conservé. Des intérêts de tout genre en prescrivent l'abandon. En voulant concilier deux systèmes incompatibles, la télégraphie aérienne et la télégraphie électrique, on s'est engagé dans une voie fausse. Les temps de la télégraphie aérienne sont accomplis. Quelque merveilleux que soit en lui-même l'utile instrument que nous devons aux frères Chappe, quelle que soit l'étendue des services qu'il a rendus jusqu'à ce jour aux sociétés modernes, le moment est venu pour le télégraphe aérien de faire place à un rival contre lequel il ne saurait lutter. Autour de nous, d'ailleurs, tout annonce cette déchéance inévitable. En Angleterre, le télégraphe aérien est à peu près abandonné. Dans les états de l'Union américaine, la télégraphie électrique étend chaque jour les fils de son admirable réseau. L'Allemagne a été des premières à accueillir l'invention nouvelle, et dans moins de deux mois Vienne et Berlin seront rattachés l'un à l'autre par un lien électrique. La Belgique, la Russie elle-même, commencent à participer aux avantages de la découverte de Morse. En France seulement, la télégraphie électrique a eu de moins heureux débuts. Trois causes retardent chez nous le développement de cette télégraphie : l'absence de lignes étendues de chemins de fer, les dépenses de premier établissement, les préjugés qui règnent encore dans notre pays sur l'emploi de l'électricité. De ces trois obstacles que rencontre en France la télégraphie électrique, le premier seul est sérieux.

Pour le nombre et l'étendue des lignes de fer, la France marche en arrière de toutes les grandes nations de l'Europe, et on ne peut guère espérer qu'elle sorte bientôt de cette situation d'infériorité. Or, la télégraphie électrique ne peut fonctionner dans toute sa puissance que secondée par un vaste système de voies de fer. On a tout récemment découvert, il est vrai, un moyen nouveau d'isoler au sein de la terre les fils conducteurs des télégraphes, et on prétend que ce moyen permettrait de se passer à l'avenir du secours des voies ferrées. C'est une assertion qui a grand besoin d'être sanctionnée par l'expérience, et en tout cas, pour la certitude, pour l'intégrité des communications électriques,

pour la commodité de l'inspection journalière, pour l'indispensable surveillance à exercer sur le parcours des lignes, il nous paraît douteux que rien puisse remplacer la précieuse ressource qu'offrent les voies de fer.

Quant à l'objection qui porte sur les dépenses de premier établissement, elle ne soutient en vérité pas l'examen. Le télégraphe électrique de Paris à Rouen n'a coûté que 1,400 fr. par kilomètre. De Paris à Toulon, par exemple, la dépense totale des frais d'établissement n'atteindrait pas la somme de 1,200,000 fr. D'autre part, les frais journaliers sont assez faibles, puisque tout se réduit à l'entretien des fils conducteurs, et le personnel est si peu nombreux, que les dépenses d'administration sont insignifiantes. Toutefois, les frais d'établissement et d'entretien fussent-ils mille fois plus considérables, la télégraphie électrique l'emporterait encore, au point de vue de l'économie, sur la télégraphie aérienne. Aujourd'hui, celle-ci coûte annuellement un million au budget, et le gouvernement ne s'en inquiète guère, car cette dépense est couverte en grande partie par les économies que l'on réalise sur les estafettes et sur les courriers. Que sera-ce donc lorsque la vitesse de la communication sera centuplée, et quand le télégraphe pourra manœuvrer en toute saison, à toute heure de la nuit ou du jour, sans rien perdre de sa prodigieuse rapidité! Le gouvernement, d'ailleurs, peut, quand il le voudra, tirer des lignes électriques un revenu assez important. Il lui suffira, pour cela, de mettre les télégraphes au service du commerce, de l'industrie et des particuliers, d'abandonner en un mot le monopole des communications télégraphiques dont il jouit en vertu de la loi de 1834. L'exemple de l'Angleterre, des États-Unis et de la Belgique répond, sous ce rapport, à toutes les objections. Dans ces trois pays, le télégraphe, mis à la disposition du public, fournit à l'état un produit considérable. Le commerce et l'industrie auraient aussi leur intérêt à l'adoption de cette mesure, dont ils retireraient d'immenses avantages. L'expérience a montré que deux services télégraphiques, consacrés l'un aux dépêches du gouvernement, l'autre aux correspondances particulières, peuvent coexister sans inconvénient. Le changement fréquent des clés du vocabulaire dans la correspondance de l'état suffit en effet pour garantir le secret de ses messages.

Les objections dirigées contre les propriétés mêmes de l'agent électrique ne tirent guère leur importance, il faut bien le dire, que de l'ignorance et de la crédulité du public. On a prétendu d'abord que les mille variations de l'atmosphère, les brouillards, la pluie, les vapeurs condensées dans les tunnels, seraient autant d'obstacles à la libre circulation de l'électricité. La pratique a suffisamment répondu à ces craintes. L'isolement des fils conducteurs est parfait. Sous les tunnels comme sur les bords de la voie, le courant n'est jamais interrompu ni dissipé. Il se maintient avec la même régularité par les temps secs et par les temps de brouillard ou de pluie. On a même remarqué que la pluie est une condition plutôt favorable que contraire à la transmission des signaux. Dans le télégraphe que le savant Jacobi a construit en Russie, les conducteurs cheminent sous terre sur un espace de plus de sept lieues, et les communications ne sont jamais suspendues. On a beaucoup parlé aussi des difficultés que doit amener dans le service du télégraphe électrique l'existence constante de l'électricité libre au sein de l'atmosphère. On s'est demandé si, en temps d'orage, la vie des voyageurs ne serait pas mise en danger par la proxi-

mité de ce long conducteur métallique établi sur les bords des voies de fer. Ici encore l'expérience est venue prononcer en faveur de la nouvelle télégraphie. Par un ciel serein, l'électricité répandue dans l'air n'exerce aucune action appréciable sur les instrumens télégraphiques. Seulement, si le vent vient brusquement à changer, il s'établit un courant électrique qui influence faiblement le fil conducteur; dès-lors l'appareil parle, c'est-à-dire que les signaux sont subitement mis en jeu et oscillent pendant quelques instans. Si le ciel est nuageux et les nuages fortement électrisés, quand le vent chasse les nuages dans la direction du fil, ces nuages agissent sur le conducteur, et les signaux se mettent encore en branle. Dans ces deux cas cependant, les effets n'ont rien de fâcheux; ils ne peuvent aucunement troubler le service; seulement, si la foudre éclate, si l'étincelle, partant d'un nuage fortement électrisé, vient à frapper le sol, le fil métallique du télégraphe offrant à l'écoulement du fluide un passage facile, le conducteur peut être foudroyé. Quels sont alors les effets de ce coup de foudre? Quelquefois le fil est rompu, les communications sont alors interceptées entre les deux stations; mais cet événement est extrêmement rare, le fil étant d'un trop fort diamètre pour être aisément fondu. Dans tous les cas, si le fil est fondu, il ne l'est jamais que sur quelques points de sa continuité, et tout se borne à cette rupture. Le plus souvent la foudre, en frappant le conducteur, n'a d'autre effet que de fondre le fil très fin qui s'enroule autour de l'électro-aimant, c'est-à-dire de l'appareil qui forme les signaux. Alors les communications sont arrêtées. C'est un accident qui est arrivé plusieurs fois sur la ligne de Rouen. Toutefois le mal est vite reconnu et aussi vite réparé. Rien, on le voit, n'est moins grave que les accidens déterminés par l'électricité atmosphérique dans les appareils de télégraphie électrique.

Un examen sérieux de toutes les questions soulevées par la nouvelle télégraphie ne mène donc qu'à une seule conclusion : c'est que rien ne saurait justifier l'accueil peu encourageant fait en France à la télégraphie électrique. L'exemple de l'Angleterre et des États-Unis ne nous permet pas d'hésiter : il nous indique la marche à suivre. Quelques mesures énergiques suffiraient pour tirer la télégraphie électrique de l'état d'imperfection et d'enfance où elle sommeille chez nous. Ces mesures sont les suivantes : 1° abandon du système de M. Foy, aujourd'hui en usage sur les chemins de fer de Paris à Lille et de Paris à Rouen; 2° adoption d'un système télégraphique fondé sur les principes du télégraphe à cadran de M. Westheaone; 3° ouverture d'un concours de télégraphes électriques où seraient appelés les mécaniciens français et les constructeurs étrangers; 4° libre usage du télégraphe électrique accordé au commerce et aux particuliers. Que ces conditions soient remplies, et la télégraphie électrique aura bientôt conquis en France la position qui convient à ce nouvel et puissant agent de communication. Il y a là une grande question d'utilité publique qu'il n'est pas permis de négliger, et le gouvernement qui saura la résoudre aura bien mérité de la science et du pays.

L. Figuier.

DE

L'ÉPOPÉE CHRÉTIENNE

DEPUIS

LES PREMIERS TEMPS JUSQU'A KLOPSTOCK.

DEUXIÈME PARTIE. [1]

JUVENCUS. — SÉDULIUS. — LES APOCRYPHES. — GERSON.

A la fin du IVe et pendant le Ve siècle, il y a eu beaucoup de poèmes et de poètes chrétiens; mais ce n'est point une poésie chrétienne, ou plutôt c'est une poésie où les sentimens et les idées sont chrétiens, où la phrase et la langue tout entière sont encore païennes : non que l'Évangile ne fût déjà connu dans le monde, non que sa beauté poétique n'eût pu déjà émouvoir les esprits; mais, dans les premiers momens, l'Évangile créait la foi, une foi active et puissante, qui se satisfaisait par le martyre, et qui eût cru faire trop peu, si elle se fût contentée d'inspirer une littérature. Il y a des momens où la vérité est,

(1) Voyez la livraison du 1er mai 1849.

pour ainsi dire, trop forte pour inspirer les poètes; elle n'inspire que des martyrs; elle se refuse à la poésie comme à une sorte de frivolité et de faiblesse; elle l'anéantit, parce qu'elle la surpasse. C'est le moment de l'émotion religieuse, ce n'est pas celui de l'inspiration poétique. Ne croyez pas en effet, quand l'esprit de l'homme a ressenti une grande émotion, que, le lendemain de l'émotion, il y aura une poésie pour la reproduire en l'embellissant; il faut que l'ame humaine, troublée par le choc de l'événement, ait le temps de s'apaiser; il faut que l'émotion perde quelque chose de sa force pour devenir l'inspiration. Il y a entre l'émotion et l'inspiration une sorte d'intervalle de temps. Sans émotion, point d'inspiration; mais l'inspiration a besoin de temps pour s'affranchir du trouble même de l'émotion.

Je sais bien qu'à côté de l'Évangile il y avait déjà, au IVe et au Ve siècle, les livres apocryphes et les légendes. Là, la fiction s'était donné carrière; là, le christianisme avait fait alliance avec la fable. C'était un genre de fable tout nouveau et inconnu jusque-là, et qui relevait seulement de la doctrine chrétienne. Les apocryphes sont ce que j'appellerais volontiers l'épopée naturelle du christianisme, car, dans les apocryphes, la fable et la légende semblent déjà prendre une forme et une couleur poétiques : déjà se trouvent l'ébauche des personnages et les scènes de l'épopée chrétienne; mais que de temps il faudra encore pour que l'épopée littéraire naisse du sein de ces légendes confuses! De plus, à cette époque, au IVe et au Ve siècle, les chrétiens eussent cru, et avec raison, faire une faute, s'ils avaient employé, même en poésie, ces légendes apocryphes. L'église venait de faire le triage entre les livres authentiques et les livres apocryphes, entre le vrai et le faux; la confusion finissait à peine : la poésie chrétienne se faisait un scrupule de rien faire qui la ramenât.

C'est ainsi que ni la beauté de la vérité chrétienne dans l'Évangile, ni la singularité et souvent la grandeur de la fiction chrétienne dans les apocryphes n'ont inspiré les poètes du IVe et du Ve siècle. D'où pouvait donc leur venir la poésie? La poésie ne pouvait leur venir que de l'antiquité païenne. Le monde littéraire appartenait encore au paganisme par les langues, par les souvenirs et par les habitudes. Les poètes semblaient relever à la fois de deux religions; quelques-uns même paraissaient ne pas s'effrayer de ce mélange et de cette contradiction. Ainsi, Ausone chante tour à tour les divinités païennes et Jésus-Christ, ainsi Nonnus fait un grand poème païen consacré à chanter les exploits de Bacchus, et intitulé *les Dyonisiaques*, et le même homme paraphrase en vers héroïques l'Évangile de saint Jean; mais les poètes même qui ne voulaient pas être à la fois chrétiens et païens, les poètes qui voulaient consacrer leurs chants à Jésus-Christ, étaient, malgré leur bonne volonté, païens par le style : les mots, la phrase, tout chez eux était imité

d'Homère et de Virgile; ils étaient vieux de visage, tout en étant jeunes par l'âge, et la phrase antique, dont ils s'enveloppaient avec une sorte de pédanterie (car, avant tout, il fallait avoir un bon style), cachait et effaçait la nouveauté de leur inspiration.

Ce n'était pas, au reste, la bonne volonté qui manquait aux poètes chrétiens du IVe et du Ve siècle pour être nouveaux. Dans leurs poèmes, ils invoquaient le Saint-Esprit, au lieu d'invoquer Apollon. Ils rejetaient bien loin toutes les vieilles superstitions mythologiques; ils exprimaient hautement leur dédain et leur colère contre ces divinités tant de fois invoquées par les poètes.

Ergo age, sanctificus adsit mihi carminis autor
Spiritus, et sacro mentem riget amne canentis
Dulcis Jordanes ut Christo digna loquamur,

s'écrie Juvencus, prêtre espagnol, qui fit un poème intitulé : *Histoire évangélique*. Certes, les poètes peuvent aller puiser l'enthousiasme aux sources du Jourdain, aussi bien qu'aux sources de l'Hippocrène : le Dante, Milton et Klopstock l'ont montré; mais Juvencus n'a trouvé nulle part l'enthousiasme poétique. Son poème n'est que l'Évangile en mauvais vers latins; point d'invention poétique, point d'élégance; c'est un récit sec et décoloré. Il y a plus : il semble que Juvencus ait retranché avec un soin scrupuleux tout ce qui dans l'Évangile prête à la poésie. Il n'y a, dans son poème, rien de la grace des paraboles, rien de la beauté de ces comparaisons qui abondent dans le livre saint, rien de ces beaux lis des champs qui, dans le sermon de la montagne, ne filent ni ne tissent leurs vêtemens, et qui pourtant sont vêtus avec plus de magnificence que Salomon dans toute sa gloire. On dirait que Juvencus a voulu faire de son poème une histoire mnémonique que les enfans pussent apprendre par cœur, pour se souvenir plus aisément de l'Évangile. Ce sont des vers techniques plutôt qu'un poème.

Sedulius, autre poète de cette époque, et qui a fait un poème intitulé *Opus paschale*, est un versificateur plus élégant que Juvencus; mais ce n'est pas non plus un poète. Il a dédié son poème à l'empereur Théodose, et il lui dit modestement, dans son invocation :

Dignare Maronem
Mutatum in melius divino agnoscere sensu.

Ainsi, c'est un Virgile corrigé quant aux pensées, et conservé quant au style, que Sedulius a la prétention de dédier à Théodose. Il ne manque pas non plus de rejeter bien loin les dieux invoqués par les poètes païens :

Cum sua Gentiles studeant figmenta poetæ
Grandisonis pompare modis;...

Cur ego, Davidicis assuetus cantibus odas
Cordarum resonare decem, sanctoque verenter
Stare choro et placidis cœlestia psallere verbis
Clara salutiferi taceam miracula Christi?

Sedulius, sans être éloquent, me semble cependant plutôt orateur que poète. Je retrouve dans son poème ces traits d'affectation et de subtilité chers aux rhéteurs du temps. De plus, il y a souvent dans son poème des leçons de morale qui se sentent des sermons et des homélies des pères de l'église; il fait des scènes de l'Évangile une parabole morale. L'Évangile et la vie de Jésus-Christ, sous sa plume, commencent à devenir une de ces allégories si familières au moyen-âge. Ainsi, quand les mages sont venus adorer Jésus-Christ, et qu'au moment de partir un songe les avertit de ne pas retourner à la cour d'Hérode, le poète s'écrie :

. . . . . Sic nos quoque sanctam
Si cupimus patriam tandem contingere, postquam
Venimus ad Christum, jam non repetamus iniquum.

Ce qu'il y a de curieux aussi dans Sedulius, et ce qui nous apprend de quelle manière, à cette époque, s'imitaient les auteurs anciens, ce sont les calques qu'il fait des vers de Virgile. On reconnaît là cette imitation de l'école, imitation toute mécanique, et bien différente de cette imitation inspirée qui est une des ressources du génie. Qui ne connaît ces beaux vers de Virgile, quand, dans le quatrième livre de l'Énéide, il peint Didon contemplant du haut de son palais les préparatifs du départ d'Énée? Déjà le rivage s'émeut, les Troyens bâtissent leurs vaisseaux, qu'ils finissent à peine, tant ils ont hâte de fuir.

Quis tibi tunc, Dido, cernenti talia sensus?
Quosve dabas gemitus, quum littora fervere late
Prospiceres arce ex summa, totumque videres
Misceri ante oculos tantis clamoribus æquor?

Voici comment Sedulius a imité ces vers. C'est au moment du massacre des Innocens; Hérode, du haut de son palais, contemple le massacre des enfans, et Sedulius s'écrie, croyant être éloquent :

Quis tibi tunc, Lanio, cernenti talia sensus?
Quosve dabas *fremitus* (gemitus), quum *vulnera* (littora) fervere late
Prospiceres arce ex summa, *vastumque* (totumque) videres
Misceri ante oculos tantis *plangoribus* (clamoribus) æquor?

Tout le monde sent la maladresse de cette imitation, qui substitue péniblement un mot à l'autre, sans s'inquiéter du plus ou moins de propriété de l'expression, et sans oser rompre le cadre du vers qui sert de soutien à sa faiblesse. Ailleurs, Sedulius imite les vers de Virgile

sur cette Cassandre arrachée du sanctuaire de Minerve, et qui élevait ses regards vers le ciel; ses regards, puisque ses mains étaient enchaînées :

Ad cœlum tendens ardentia lumina frustra,
Lumina, nam teneras arcebant vincula palmas.

Que fait Sedulius de ces vers de Virgile? Jésus, sur la croix, convertit un des larrons crucifiés avec lui. C'est ce larron auquel Sedulius applique tant bien que mal les vers de Cassandre :

Alter, adorato per verba precantia Christo,
Saucia dejectus flectebat lumina, tantum
Lumina, nam *geminas* arcebant vincula palmas.

Je sais bien que les belles mains de Cassandre ne pouvaient guère ressembler aux bras tordus et déchirés du larron crucifié; mais Sedulius, n'osant pas dire du larron qu'il avait de belles mains, ne pouvait-il pas dire autre chose, sinon qu'il en avait deux? Voilà cette poésie toute de forme et de mécanisme, où la mémoire seule a sa part, et une mémoire timide et servile. La poésie de Sedulius conduisait tout droit aux centons de Falconia et de l'impératrice Eudoxie.

Les centons sont un travail de marqueterie, qui consiste à prendre çà et là les vers d'un poète et à les appliquer à d'autres pensées. C'est ce travail qu'ont exécuté avec une patience méritoire une dame romaine nommée Proba Falconia, qui a mis en vers de Virgile les principales scènes de l'Ancien et du Nouveau-Testament, et une impératrice de Byzance, Eudoxie, femme de l'empereur Zénon, qui a fait avec Homère ce que Falconia a fait avec Virgile. Ces travaux de marqueterie, que je regarde comme des œuvres de pénitence imposées sans doute à leurs auteurs, méritent à peine que j'en cite quelque chose. Cependant il y a dans cet essai de faire de Virgile un poète chrétien le caractère d'une époque qui, aimant encore la poésie et n'en pouvant plus faire pour son compte, en faisait tant bien que mal avec les vers des autres.

Dans son invocation, Falconia, comme tous ses prédécesseurs, fait fi des muses païennes; mais c'est avec des vers empruntés à Virgile qu'elle dédaigne les muses. « Son but, dit-elle, c'est de chanter les mystères de la religion. » Comme malheureusement ce mot ou cette idée de religion n'est guère familière à Virgile, voici comment Falconia s'exprime par la bouche de son poète :

Omnia tentanti potior sententia visa est
Pandere res alta terra et caligine mersas.

Dans Virgile, ces mots-là s'appliquent à la révélation des mystères de l'enfer.

Quand Dieu, dans le paradis terrestre, bénit Adam et Ève, c'est encore avec des vers de Virgile que, dans Falconia, il leur donne sa bénédiction :

Vivite felices interque virentia culta
Fortunatorum nemorum sedesque beatas;
Hæc domus, hæc patria est, requies ea certa laborum;
His ego nec metas rerum nec tempora pono.

Ainsi, dans cette bénédiction de Dieu, tout se trouve mêlé, les héros des champs Élysées, les exilés de Troie qui vont fonder un empire en Italie, et enfin les Romains, avec leur destinée de conquérir le monde et le temps.

Les centons n'étaient pas seulement un travail de marqueterie, c'était aussi un système d'interprétation et d'allégorie mystérieuse. A force d'adapter les vers d'Homère et de Virgile aux récits et aux sentimens de l'Évangile, on en était arrivé à croire qu'il y avait un rapport prophétique entre les mots et les choses, et que les mots ne se prêtaient si bien aux choses que parce que Virgile avait pressenti Jésus-Christ. C'est ainsi non-seulement qu'on interprétait la quatrième églogue de Virgile,

Ultima Cumæi venit jam carminis ætas;

on expliquait de la même manière certains vers de l'Énéide. C'étaient, disait-on, des prophéties et des vers sibyllins que le poète avait intercalés, par inspiration ou par miracle, au milieu de son poème. Après avoir allégorisé outre mesure tout l'Ancien Testament, on arrivait à allégoriser de même les auteurs profanes, de telle sorte que le christianisme aurait été partout avant l'Évangile. Mais, quand il est partout, il n'est nulle part, et c'est là, selon nous, le défaut des apologistes chrétiens, qui ont voulu retrouver dans le polythéisme une figure ou une altération d'une révélation primitive conforme à la révélation du christianisme. Si le christianisme existe dans les temps qui l'ont précédé et qui l'ont ignoré, s'il y est sous la forme d'emblème et comme une ombre, si surtout une critique attentive peut le reconnaître sous les emblèmes qui le couvrent et le dégager de ses voiles, alors l'Évangile n'a rien donné au monde; il ne lui a donné que le véritable sens du paganisme. Voilà où aboutissent les interprètes chrétiens du polythéisme; voilà aussi de quel côté penchaient les allégoristes et les faiseurs de centons. Saint Jérôme, dans une lettre à saint Paulin, s'élève contre cette école stérile et fausse. Il censure d'abord ceux qui accommodaient à leurs opinions quelques passages des prophètes et des apôtres, « ne voyant pas, disait-il, que c'est une très mauvaise manière d'enseigner que d'altérer l'Écriture et de la tirer par force à leur opinion particulière. Ils font de même que certains auteurs qui, ayant

ramassé quelques vers d'Homère, en ont composé un ouvrage : ce que d'autres aussi ont fait à l'égard de Virgile, faisant dire à l'un et à l'autre de ces poètes ce à quoi ils n'ont jamais pensé; car pouvons-nous assurer que le prince des poètes latins a eu connaissance des mystères de notre foi, parce qu'il a écrit que la justice était retournée sur la terre, que l'innocence de l'âge d'or était revenue, et qu'un enfant était descendu du ciel (1)? » Croyons-nous que ce soit un discours propre au père éternel que le vers que ce même poète met dans la bouche de Vénus parlant à son fils et lui disant : « Mon fils, qui seul êtes ma force et ma puissance (2), » ou bien qu'il ait parlé de Jésus-Christ cloué sur la croix quand il a écrit : « Il disait ces choses, toujours attaché (3)? » Ce sont des niaiseries d'enfant, et c'est faire le charlatan de vouloir enseigner ce qu'on ne sait pas, et même, pour le dire avec quelque mouvement de colère, c'est ne savoir pas seulement connaître son ignorance (4).

La langue latine et grecque, dans ces poètes du IVe et du Ve siècle, est encore belle et élégante, quoique morte. On aime la forme de ces belles phrases grecques et latines qui n'ont plus long-temps encore à durer; on jouit, pour ainsi dire, des dernières heures de leur beauté, et, comme il n'y a pas de musique plus douce à l'oreille que celle de la langue nationale, les Grecs et les Latins du IVe et du Ve siècle ont pu se plaire aux vers des poètes de cette époque. Le son et la musique leur suffisaient; ils s'inquiétaient peu de l'idée. Pour nous, qui ne pouvons plus éprouver le charme national de cette musique, pour nous, qui sommes habitués à voir la phrase grecque et latine exprimer des idées et des sentimens tout différens de ceux des poètes de ce temps, nous ne pouvons pas nous accoutumer à cette étrange disparate. Je me souviens d'avoir entendu, à Bucharest, chanter une chanson d'amour sur l'air de *la Marseillaise*. Cela faisait, pour l'esprit, une étrange dissonnance. J'ai retrouvé quelque chose de cette dissonnance dans la poésie de Sedulius et de Falconia. C'est une musique qui n'a pas été faite pour les paroles qu'elle accompagne; c'est une broderie étrangère à l'étoffe, ou plutôt appliquée tant bien que mal sur une étoffe qui la repousse. La phrase grecque et latine a été faite pour d'autres idées et pour d'autres sentimens, et il ne dépend pas d'un siècle de changer le rapport établi depuis long-temps entre les idées et les mots, entre les paroles et la musique.

(1) Jam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna;
Jam nova proganies cœlo demittitur alto.
(Quatrième églogue.)

(2) Nate, meæ vires, mea magna potentia, solus.
(*Énéide*, liv. Ier.)

(3) Talia perstabat memorans fixusque manebat.
(*Énéide*, liv. II.)

(4) *Lettres choisies de saint Jérôme*, trad. 1672.

Dans la vie de Jésus-Christ, il n'y a rien de plus touchant que les scènes de la Passion, et dans la Passion, rien de plus dramatique que la trahison de Judas. Au IVe et au Ve siècle, l'émotion de pitié et de colère qu'inspire cette trahison était vive et forte. Voyez pourtant comment Sedulius exprime cette émotion. Quelle subtilité! quelle affectation! quelle misérable recherche d'antithèses! Ainsi, Jésus lave les pieds à ses apôtres,

Nec Judam excepit, quem proditionis iniquæ
Noverat autorem. Sed nil tibi gloria, sæve
Traditor, illa dabat pedibus consistere mundis,
Qui sensu pollutus eras.....

Bizarre antithèse entre les pieds de Judas purifiés sous les mains de Jésus et les souillures de son ame. La rhétorique peut aimer ces sortes de contrastes, mais ils gâtent l'émotion.

Sedulius continue :

Tantumdem sceleris, ter dena numismata sumens,
Argenti parvo cæcatus munere, gessit,
Quantum cuncta simul terrarum regna marisque
Divitias omnemque vagis cum nubibus æthram
Si caperet, gesturus erat; neque enim bona mundi
Sufficerent magni fuso pro sanguine Christi (1).

Y a-t-il rien qui s'adresse à l'ame dans cette phrase qui semble apprécier au taux des richesses de la terre l'énormité du crime de Judas? Trente pièces d'argent pour un pareil forfait, quand ce serait trop peu encore de tous les trésors de l'univers! Voilà la seule pensée que sache trouver Sedulius en présence de la trahison de Judas. Écoutez ce que la légende apocryphe a fait de ces trente pièces d'argent; elle s'en est occupée aussi, comme le poète, mais elle leur a donné une destinée merveilleuse et terrible. Ces trente pièces d'argent que Judas reçoit pour trahir son maître et qu'il rapporte aux prêtres, lorsqu'il voit Jésus condamné; ces pièces que les prêtres ne veulent pas recevoir, parce que, disent-ils, c'est le prix du sang, et qu'elles ne peuvent plus rentrer dans le trésor public, qu'elles souilleraient; ces trente pièces d'argent employées à acheter un petit champ qui servit de cimetière aux étrangers, et qu'on appela le *Champ du sang* (2), cet argent fatal et maudit

(1) Je traduis, car la phrase est obscure :

« Ainsi Judas, pour trente pièces d'argent, aveuglé qu'il était par ce peu de richesses, fit un crime tellement grand, que, pour le commettre, c'eût été peu d'obtenir tous les royaumes de la terre, toutes les richesses de l'Océan, et tout ce qu'embrasse l'air sous la voûte des cieux, car tous les biens du monde ne sont rien au prix du sang du Christ. »

(2) « Judas, qui avait trahi Jésus, voyant qu'il était condamné, se repentit et reporta les trente pièces d'argent aux principaux sacrificateurs et aux sénateurs, disant : « J'ai péché

n'est pas, selon la légende, un argent ordinaire et commun. Il a son origine et sa fatalité. Lorsque Caïn s'enfuit après le meurtre d'Abel, ses fils inventèrent les arts, instrumens et punitions des passions de l'homme, et Tubalcaïn, le fils aîné de Caïn, trouva l'art de fondre les métaux. C'est lui qui a frappé ces trente pièces maudites qui d'abord ont payé les frères de Joseph, lorsqu'ils le vendirent aux marchands égyptiens, et qui, à travers les siècles, servant à je ne sais combien de trahisons et de crimes, sont arrivées chaque jour plus maudites et plus fatales, aux mains de Judas, dont elles ont payé l'exécrable perfidie.

Combien la légende est plus poétique ici que Sedulius, en dépit de ses apostrophes oratoires! La mystérieuse prédestination attribuée à ces pièces d'argent qui passent ainsi de Caïn à Judas, ce prix du sang de tous les justes forgé par le fils du premier des meurtriers sur la terre, tout cela est grand et beau; mais cela aussi contient une grande idée morale, car il n'y a pas aussi bien de grande invention poétique qui ne contienne quelque grande leçon morale. Ces trente pièces d'argent de Judas, cette monnaie fatale, ont leur emploi dans l'histoire de tous les hommes; elles n'appartiennent pas seulement à l'histoire de Joseph ou de Jésus-Christ, elles sont pour ainsi dire le trésor de Satan sur la terre. Quand la pucelle d'Orléans fut vendue aux Anglais par les Bourguignons, c'est avec les trente pièces d'argent de Judas que l'Angleterre paya son sang.

II.

La légende que je viens de citer montre de quel côté il faudrait, à cette époque, chercher l'épopée chrétienne; il faudrait la chercher dans les légendes apocryphes. C'est là qu'est cette épopée naturelle qui est le principe et le germe de l'épopée littéraire. Je voulais d'abord rassembler dans les apocryphes les traits épars de l'épopée chrétienne et en faire un corps. Dans une œuvre d'imagination, cela peut-être eût été à propos; dans des recherches historiques et critiques, il n'en est pas de même. J'aime donc mieux rapporter les différentes inventions des apocryphes aux poèmes que j'examinerai. De cette manière, nous pourrons faire quelques utiles comparaisons, mettre ce que j'appellerai la poésie officielle des poètes du moyen-âge ou de la renaissance à côté du récit fabuleux des apocryphes, et voir de quel côté il y a le

en trahissant le sang innocent. » Mais ils dirent : « Que nous importe? tu y pourvoiras. » Alors, après avoir jeté les pièces d'argent dans le temple, il se retira et s'étrangla. Et les principaux sacrificateurs, ayant pris les pièces d'argent, dirent : « Il n'est pas permis de les mettre dans le trésor, car c'est le prix du sang. » Et ayant délibéré, ils achetèrent le champ d'un potier pour la sépulture des étrangers. C'est pourquoi ce champ-là a été appelé jusqu'à aujourd'hui le champ du sang. » (Saint Matthieu.)

plus d'imagination. Cependant je veux faire connaître dès ce moment, par un exemple, le genre de poésie que je crois trouver dans les apocryphes.

Dans tous les poèmes épiques connus, il y a une descente aux enfers; c'est un des épisodes obligés de l'épopée. Ce n'est point par fantaisie qu'Homère a fait évoquer les ombres par Ulysse; ce n'est point par routine que Virgile, après Homère, a fait descendre Énée aux enfers. Comme il est de la nature de l'épopée de chanter les choses surnaturelles et les choses humaines, et de contenir, pour ainsi dire, dans son sein le ciel et la terre, les poètes épiques, pour pénétrer les mystères qui sont au-delà de cette terre, ont conduit leurs héros dans les demeures souterraines. C'est là qu'ils ont été chercher la révélation des énigmes de cette vie. Les livres apocryphes ont aussi leur descente aux enfers; c'est la descente de Jésus-Christ dans les limbes, après sa mort sur la croix, quand il vient délivrer les justes de l'ancienne loi : grande et belle scène que les peintres ont souvent représentée et que Klopstock a chantée.

Avant de citer cette descente du Christ aux enfers, que je tire de l'Évangile de Nicodème, je veux chercher dans Homère et dans Virgile de quelle manière ces deux grands poètes ont préparé et amené la descente de leurs héros aux sombres demeures. Une pareille scène, en effet, a besoin d'être préparée, et jamais poète épique ne s'est avisé de transporter tout d'un coup et sans préparation ses héros dans l'affreux royaume des ombres. Il faut que l'imagination du lecteur s'accoutume peu à peu aux sombres et mystérieuses idées qui conviennent à une pareille scène; il y a là une transition à ménager; aucun poète n'a manqué à cette règle oratoire. Voyez Homère dans son Odyssée. Ulysse veut évoquer l'ombre de Tirésias, il veut lui demander de lui révéler quelles sont les aventures auxquelles il est encore réservé. C'est aux portes des enfers qu'il doit rencontrer l'ombre du devin. La porte des enfers est placée dans le pays des Cimmériens, « peuple qui vit enveloppé d'une profonde nuit, et que jamais le soleil n'a illuminé de ses rayons, ni quand il monte au sommet des cieux, ni quand il descend sous la terre; une nuit profonde s'étend sur ces mortels épouvantés. C'est là que nous dirigeâmes notre course. » Bientôt les sacrifices funéraires s'accomplissent, et le sang des agneaux noirs coule sous la main d'Ulysse; « alors, attirées par le sang, les ombres des morts arrivent en foule, femmes, filles, jeunes gens, vieillards long-temps éprouvés dans la vie, vierges qui pleurent les amours qu'elles n'ont point eu le temps de goûter, guerriers encore pleins de blessures des combats et encore couverts de leurs armes; ils viennent tous s'entasser, avec des cris confus, autour de la fosse pleine du sang des agneaux. La pâleur de l'effroi me saisit à cette vue, dit Ulysse. »

Voilà dans Homère ce que j'appellerais volontiers le prologue du récit des enfers, prologue triste et sombre, qui prépare l'imagination du lecteur aux évocations que va faire Ulysse et aux lamentations des ombres qu'il doit interroger. — Dans Virgile, même art pour produire une sorte de terreur mystérieuse. Avant de faire entrer Énée dans les enfers, le poète invoque les dieux souterrains :

Vos quibus imperium est animarum, umbræque silentes,
Et Chaos et Phlegeton, loca nocte silentia late,
Sit mihi fas audita loqui, sit numine vestro
Pandere res alta terra et caligine mersas.

Cette permission demandée aux dieux des ombres de révéler les mystères de leur empire jette dans l'ame une sorte d'effroi qui la prépare à la vue des prodiges de l'enfer.

Dans les apocryphes, la descente aux enfers est préparée avec moins d'habileté oratoire; le prologue est plus simple, il a quelque chose de plus vrai; rien n'y sent l'artifice du poète. Le sépulcre de Jésus-Christ a été trouvé vide; les prêtres et les scribes, assemblés chez Pilate, s'inquiètent de cette circonstance; ne sont-ce pas les soldats préposés à la garde du sépulcre qui se sont laissé corrompre par les disciples et qui leur ont laissé enlever le corps de leur maître? Pendant qu'ils délibèrent, Joseph d'Arimathie vient leur annoncer que deux hommes, depuis long-temps morts, les fils du grand-prêtre Siméon, mort lui-même depuis bien long-temps, Carinus et Leucius, ont été rencontrés dans Jérusalem avec plusieurs saints et plusieurs patriarches ressuscités comme eux, nouveau miracle qui ajoute à la terreur des prêtres. « Carinus et Leucius, continue Joseph, sont maintenant dans la ville d'Arimathie. Faites-les venir, si vous voulez, et demandez-leur, en les adjurant d'être sincères, ce qu'ils ont vu et ce qu'ils ont entendu. » Les prêtres suivent le conseil de Joseph : ils font venir Leucius et Carinus, qui entrent dans la synagogue, et alors, fermant les portes du temple, Anna et Caïphe prennent le livre de la loi du Seigneur, le mettent entre les mains des deux ressuscités, et les adjurent, par le nom tout-puissant d'Adonaï, par le nom du Dieu d'Israël, de leur dire comment ils sont ressuscités du milieu des morts. En entendant cette solennelle adjuration, Carinus et Leucius, jusque-là restés muets, poussèrent un profond soupir, levèrent les yeux au ciel, firent le signe de la croix, puis demandèrent qu'on leur donnât de quoi écrire ce qu'ils avaient vu et entendu. Et alors, s'asseyant chacun à une table, ils écrivirent ce qui suit, et, quand les prêtres comparèrent les deux récits, ils virent avec admiration qu'il n'y avait pas un mot de plus ni un mot de moins dans l'un que dans l'autre. »

Il n'y a là ni ombres évoquées par le sang des sacrifices, ni invoca-

tion aux puissances infernales; mais comme cette simplicité prépare l'esprit à recevoir le récit avec confiance! Ce n'est point la solennité d'un poème, c'est la gravité d'un procès-verbal ou d'un témoignage. L'auteur ne cherche point à plaire ou à émouvoir, il veut être cru. Voyons le récit de Leucius et de Carinus.

« Nous étions avec tous nos pères placés au fond de l'abîme, dans l'obscurité des ténèbres, quand tout à coup brilla à nos yeux, au milieu de cette nuit profonde, comme un rayon du soleil, et une lumière de pourpre se répandit sur nous. Alors l'antique patriarche du genre humain, Adam, avec tous les patriarches et les prophètes, tressaillit et s'écria : « Voilà la clarté qui vient de l'éternelle lumière. » Isaïe s'écria aussi et dit : « Cette lumière est celle du père et celle aussi du fils que j'ai prédit quand j'étais sur la terre des vivans. » Alors Siméon notre père, rempli de joie : « Glorifiez, dit-il, le fils de Dieu, ce Jésus que j'ai reçu enfant entre mes bras dans le temple du Seigneur; glorifiez le salut préparé au monde. » A ces paroles, la foule des saints se sentit pénétrée d'une grande joie. Arriva un homme vêtu comme un anachorète du désert. « Qui es-tu? lui demandons-nous. — Je suis, répondit-il, Jean, la voix du Très-Haut, le prophète qui doit marcher devant la face du Sauveur, afin de préparer ses voies. Le fils de Dieu va bientôt entrer au milieu de nous qui sommes assis dans les ténèbres de la mort. » En entendant ces paroles, Adam, le premier des patriarches, dit à son fils Seth : « Raconte à tes fils, aux patriarches et aux prophètes, tout ce que tu as entendu de l'archange saint Michel, lorsque je t'ai envoyé aux portes du paradis pour demander à Dieu un ange qui te donnât de l'huile de l'arbre de miséricorde, afin d'oindre mon corps, lorsque je serais malade. » Et Seth, s'approchant, raconta aux patriarches et aux prophètes : « J'étais à la porte du paradis, priant le Seigneur, quand l'ange de Dieu, Michel, m'apparut : — Je suis envoyé vers toi par le Seigneur, me dit-il, car c'est moi qui suis chargé de veiller sur l'humanité. Cesse de prier et de pleurer pour avoir l'huile de l'arbre de miséricorde, car tu ne pourras en obtenir que dans les derniers des jours et après l'accomplissement de cinq mille cinq cents années. Alors viendra sur la terre le bien-aimé fils de Dieu, qui sera lui-même baptisé dans le Jourdain, et il oindra de l'huile de miséricorde tous ceux qui croiront en son nom (1). — A ces paroles de Seth, tous les patriarches et prophètes s'émurent d'une joie nouvelle en s'écriant : « Les temps sont accomplis! »

(1) La légende ajoute que Seth obtint des anges gardiens du paradis une branche de l'arbre de vie, et qu'il la planta en terre. Cette branche devint un arbre, dont furent faits ensuite la verge de Moïse, la verge d'Aaron, le bois qui adoucit les eaux de Mara dans le désert, la perche au-dessus de laquelle fut élevé le serpent d'airain, et enfin la croix de Jésus-Christ.

Je ne m'étonne pas que la peinture italienne ait souvent reproduit cette scène. Cette lueur qui se lève sur les tombeaux des patriarches, ces personnages de l'Ancien Testament avec leur figure et leurs attributs traditionnels, remplis tous d'une pieuse attente, quel tableau! et en même temps quelle admirable invention épique! Comme tous les temps se trouvent réunis et personnifiés dans ce moment suprême! Chaque patriarche a son caractère : Adam, l'auteur de la chute, qui voit luire enfin le jour si long-temps attendu de la rédemption; Seth, le premier des élus de Dieu sur la terre, et qui raconte comment il s'entretenait avec les anges; le prophète, qui s'applaudit de n'avoir pas espéré en vain; le précurseur, qui marche toujours devant Jésus dans les enfers comme sur la terre; le vieux Siméon enfin, qui reconnaît dans son libérateur l'enfant qu'il a reçu dans le temple; tant de prophéties, tant d'espérances qui vont se vérifier, et surtout l'accomplissement des temps, ce grave et terrible mystère qui a pour dénoûment le salut de l'humanité, tout est grand et beau, sublime et touchant. On se sent à la fois ému et élevé en voyant la piété et la reconnaissance de tous les patriarches. Dans cette scène, Dieu et l'homme se rencontrent sans que Dieu y efface l'homme; c'est là vraiment le caractère de la poésie épique.

Pendant que les saints se réjouissaient ainsi, Satan dit à l'enfer : « Prépare-toi à recevoir ce Jésus qui se glorifie d'être le fils de Dieu, et qui est un homme craignant la mort, car je lui ai entendu dire : Mon ame est triste jusqu'à la mort. » L'enfer, répondant à Satan son prince, lui dit : « Si c'est un homme craignant la mort, comment a-t-il pu être si puissant? car il n'y a pas de puissance sur la terre qui ne soit soumise à mon pouvoir et au tien. Prends garde : quand il dit qu'il craint la mort, il veut te tromper, afin de te saisir de sa main puissante, et alors malheur à toi dans les siècles des siècles! » Satan, prince du Tartare, répondant à l'enfer : « Pourquoi as-tu peur, dit-il, de recevoir ce Jésus, mon ennemi et le tien? Je l'ai tenté, j'ai excité contre lui les Juifs, mon ancien peuple; j'ai aiguisé la lame qui l'a frappé; je lui ai fait boire du fiel et du vinaigre; j'ai préparé le bois qui l'a crucifié et les clous qui l'y ont attaché; sa mort est proche, et je vais te l'amener pour être ton esclave et le mien. » L'enfer répondant à son prince : « Ne m'as-tu pas dit qu'il m'avait arraché plusieurs morts? N'est-ce pas lui qui m'a ôté Lazare, déjà enterré depuis quatre jours et déjà près de la putréfaction? N'est-ce pas lui qui l'a ranimé d'un mot de sa bouche? — Oui, dit Satan, c'est lui. » Et alors l'enfer s'écria : « Je t'en conjure, ne me l'amène pas, car, je m'en souviens, quand j'ai entendu sa parole, j'ai été frappé d'épouvante. Je sais maintenant quel est ce Jésus, et, si tu l'amènes ici, il délivrera tous les morts qui sont enchaînés dans mes cachots, et les emmènera avec lui au paradis. »

Pendant que Satan et l'enfer se parlaient ainsi, une voix de tonnerre se fit entendre : « Ouvrez vos portes, ouvrez-vous, portes de l'éternité, voici le roi de gloire! » Et l'enfer, parlant à son prince, s'écria : « Va donc, et, si tu es un si puissant guerrier, va combattre le roi de gloire! » Satan sortit, et l'enfer dit à ses démons : « Fermez les portes, affermissez-les à l'aide de verroux de fer; raidissez-vous pour les soutenir, car, sans cela, malheur à nous, nous allons être vaincus! » La voix retentit de nouveau : « Ouvrez vos portes! » Et à ces mots les portes d'airain furent brisées, et, sous la forme d'un homme, le maître de majesté et le roi de gloire entra, illuminant d'une invincible lumière les ténèbres de l'enfer, et les fers qui enchaînaient les morts tombèrent tout d'un coup, et nous fûmes délivrés. » Et le roi de gloire, saisissant Satan, le remit à ses anges en leur disant : « Enchaînez avec des liens de fer ses mains, ses pieds, son cou et sa bouche. » Puis, le livrant à l'enfer, dont il était prince autrefois : « Prends-le, dit-il, et garde-le enchaîné jusqu'au jour de ma seconde apparition. » L'enfer saisit Satan : « Eh bien! prince de perdition, tu t'applaudissais d'avoir crucifié Jésus, et son supplice a tourné contre nous. Tu sais quels éternels et infinis tourmens tu vas souffrir, aujourd'hui que tu es tombé en ma puissance! »

C'est ainsi que l'enfer parlait à son prince, et Jésus, prenant Adam par la main, sortit des enfers. Tous les saints et tous les patriarches suivaient Adam, et, pendant que ce cortége montait vers le ciel, il chantait en chœur : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! *alléluia!* Gloire aux saints dans le cieux! A leur entrée, deux vieillards vinrent à leur rencontre. « Qui êtes-vous, dirent les saints, vous qui n'étiez pas dans les enfers avec nous? vous qui avez des corps et qui êtes placés dans le paradis? » Et l'un d'eux répondit : « Je suis Énoch, qu'une parole du Seigneur a transporté ici, et celui qui est avec moi est Élie, qui s'est envolé vers le ciel dans un char de feu. »

Ainsi parlaient Énoch et Élie avec les élus, lorsque se présenta à leurs yeux un homme, le visage triste et abattu, portant une croix sur ses épaules, et les élus, le voyant, lui dirent : « Qui es-tu, toi qui as le visage d'un larron et qui portes une croix sur tes épaules? » Et l'homme répondit : « Oui, j'étais, comme vous le dites, un larron et un voleur sur la terre, et c'est pour cela que les Juifs me crucifièrent avec notre Seigneur Jésus-Christ. Étant sur la croix et voyant les prodiges qui s'accomplissaient (1), je crus en lui et je lui dis : Seigneur, ne m'oubliez pas au jour de votre règne. Et Jésus, répondant, me dit : — En vérité, tu seras aujourd'hui avec moi dans le paradis. Prends donc ma croix, et porte-la en paradis, et si l'ange qui en garde la porte veut

(1) La légende prétend que ce qui détermina le choix du larron qui devait se convertir, ce fut l'ombre du corps de Jésus-Christ, qui, tombant sur l'un d'eux, le pénétra de la grace divine.

t'empêcher d'entrer, dis-lui : C'est Jésus le crucifié qui m'a envoyé. — Je l'ai dit à l'ange du paradis, qui alors m'a placé à droite de la porte, en me disant : — Attends un peu. Bientôt Adam va entrer avec tous les élus délivrés par le Christ aux enfers. — Et voilà pourquoi je suis venu à votre rencontre. — Et alors les élus s'écrièrent tous d'une voix : — Grand est le Seigneur notre Dieu, et grande est sa force et sa miséricorde! »

Je ne veux faire qu'une réflexion sur ce récit. Je ne compare pas avec la descente de Jésus aux enfers la scène de l'évocation des morts dans l'Odyssée, ou la prédiction de la grandeur d'Octave qu'Anchise fait à Énée. Ici, il ne s'agit ni d'un héros, ni d'un empereur, ni même d'un peuple; il s'agit du genre humain tout entier et d'un dieu libérateur. Je ne veux comparer que la forme des récits, je laisse le fond. Certes, quand Énée paraît au bord de l'Achéron, quand Caron aperçoit ce vivant qui a pénétré jusqu'aux sombres rivages, sa colère et son effroi sont peints avec vivacité. « Qui es-tu, dit-il, toi qui t'avances couvert de tes armes jusqu'aux bords de ce fleuve? Ne va pas plus avant; c'est ici l'empire des morts : il m'est défendu de passer les vivans dans ma barque, et je me repens encore d'avoir transporté autrefois Hercule, Thésée, Pirithoüs, quoiqu'ils fussent fils de dieux et invaincus sur la terre (1). » Mais qu'est-ce que l'épouvante et la colère du vieux nautonnier du Styx auprès de ce tumulte de l'enfer, quand Jésus s'approche de ses portes, auprès de ces reproches que l'enfer adresse à Satan et de ces insultes dont il aime à outrager son roi, quand il le voit enchaîné? Les apocryphes ont au-dessus de Milton le mérite de n'avoir pas fait de l'enfer un empire calme et paisible, où tout le monde obéit à l'autorité de Satan : l'idée d'ordre n'est pas compatible avec l'enfer, et les apocryphes ont été à la fois plus vrais et plus poétiques, en faisant de l'enfer le séjour perpétuel de l'anarchie et de la révolte.

J'ai comparé la manière dont Homère et Virgile conduisaient leurs héros en enfer : je dois dire un mot de la manière dont ils les font sortir; car, dans le récit des choses surnaturelles, il est aussi difficile de finir que de commencer. Homère ne met guère d'habileté dans le dénoûment de son récit : « Les ombres, dit Ulysse, s'avançaient en foule et se pressaient pour boire le sang avec un murmure confus et épouvantable. La frayeur s'empara de moi; je craignis que, parmi tous ces

(1) Quisquis es, armatus qui nostra ad flumina tendis,
Fare age, quid venias : jam istinc et comprime gressum.
Umbrarum hic locus est, Somni, noctisque soporæ :
Corpora viva nefas Stigia vectare carina.
Nec vero Alciden me sum lætatus euntem
Accepisse lacu; nec Thesea, Pirithoumque :
Diis quanquam geniti atque invicti viribus essent.

fantômes, Proserpine ne fit paraître enfin devant mes yeux l'effroyable visage de Méduse, et je m'enfuis précipitamment vers mes vaisseaux. »

Virgile finit son récit par un trait d'esprit, et ce trait d'esprit, qui sent le poète de la cour d'Auguste et le successeur de Lucrèce, ce trait d'esprit détruit l'illusion que sa poésie nous avait faite. « Il y a, dit-il, deux portes du sommeil (1)..... » J'entends : deux portes du sommeil et non de l'enfer. Ce n'est donc point aux enfers que nous sommes descendus avec Énée? ce n'est donc point la sibylle qui nous y a conduits? Nous avons rêvé, voilà tout; mais encore le rêve que nous avons fait a-t-il quelque chose de vrai? Virgile ne nous laisse pas même cette dernière illusion : la cour d'Auguste ne croyait pas plus aux rêves qu'aux enfers. « Il y a deux portes du sommeil : l'une faite de corne, et c'est par là que sortent les vrais fantômes; l'autre faite d'ivoire, et c'est par là que sortent les songes mensongers; c'est par cette porte qu'Anchise fit sortir son fils et la sibylle. »

Les apocryphes finissent autrement leur récit. Leucius et Carinus écrivirent encore quelques mots : « Voilà, disaient-ils, les divins et sacrés mystères que nous avons vus et entendus, moi Carinus et moi Leucius; mais il ne nous est pas permis de révéler les autres merveilles des cieux. » Et à ces mots ils finirent d'écrire; puis, se transfigurant tout à coup aux yeux de l'assemblée étonnée, ils disparurent dans une grande et lointaine lumière.

III.

Nous avons vu comment les poètes érudits du ve siècle traitaient l'épopée chrétienne, et comment les apocryphes créaient cette épopée sans le savoir, ayant le fond, mais négligeant la forme; voyons maintenant comment le moyen-âge, se servant à la fois de la langue des savans et des légendes populaires, moitié érudit et moitié crédule, essayait aussi de faire cette épopée chrétienne, à laquelle tous les siècles ont travaillé.

Les deux poèmes dont je m'occuperai particulièrement sont : l'un, *la Nativité de la sainte Vierge* et la *Naissance du Christ* par Roswitha; l'autre, le poème fait par le chancelier de l'université de Paris, Gerson, en l'honneur de saint Joseph, et intitulé *Josephina*.

(1) Sunt geminæ Somni portæ : quarum altera fertur
Cornea, qua veris facilis datur exitus Umbris :
Altera, candenti perfecta nitens elephanto;
Sed falsa ad cœlum mittunt insomnia manes.
His ubi tum natum Anchises unaque Sibyllam
Prosequitur dictis, portaque emittit eburna.
(*Énéide*, liv. VI.)

Roswitha est un personnage curieux de l'histoire de la littérature au moyen-âge. Elle vivait au xe siècle, et dans le couvent d'Allemagne où elle s'était renfermée, car c'était une religieuse, elle faisait des poèmes et des comédies en latin. Il y a d'elle six comédies dont le style a l'intention d'imiter celui de Térence, et qui ont pour sujet des légendes et des vies de saints (1). Le poème de *la Nativité de la sainte Vierge* n'est que la traduction en vers léonins de l'Évangile apocryphe de saint Jacques Mineur. Le style du moyen-âge, dans Roswitha et dans quelques-uns des poètes de cette époque, mérite d'être étudié avec quelque soin. Ce n'est plus l'ancienne langue latine, telle que nous la connaissons dans les auteurs du siècle d'Auguste, ce n'est plus même la phrase des poètes du ve siècle, c'est quelque chose de tout nouveau. Les mots seuls sont latins, la langue est moderne. Il y a en effet dans les langues deux choses qu'il importe de distinguer, la phrase et les mots, la syntaxe et le dictionnaire. La phrase est quelque chose qui a son génie et son caractère à part, quels que soient les mots. Ainsi je dirais volontiers qu'entre la phrase grecque et la phrase latine il y a plus d'analogie, malgré les différences des mots, qu'entre la phrase latine du siècle d'Auguste et la phrase latine du moyen-âge. La phrase relève directement du génie du peuple; elle l'exprime par sa forme bien plus que par ses mots, et, tant que dure la vie de la phrase, c'est en vain que les auteurs cherchent à exprimer des idées nouvelles. C'est là ce qui a perdu les poètes du ve siècle; la forme antique de la phrase y altère la nouveauté des idées. Au moyen-âge, il n'en était plus ainsi. La phrase antique avait péri comme l'ancienne société, les mots seuls restaient debout, et les Barbares, s'emparant de ces mots comme ils s'emparaient du sol romain, asservirent la langue latine à leur génie. Ils en disposèrent avec une liberté singulière, et de même qu'ils ont bâti, avec les débris des monumens romains, des édifices qui, sans avoir la majesté et l'élégance de l'antique architecture, ne manquent cependant pas de hardiesse et de force, de même le style du moyen-âge, tout bizarre qu'il est, formé de vieux mots et d'idées nouvelles, ne manque pas de force et d'énergie. Il est curieux de voir comment, sans s'inquiéter du sens que les mots avaient autrefois dans la phrase de Cicéron et de Virgile, le génie des peuples modernes prend ces mots et les place comme il l'entend dans une phrase qui n'est plus latine qu'en apparence. Si vous ne vous arrêtez qu'au dehors, le style est grossier; point d'élégance, point d'harmonie; la syntaxe barbare brise, pour ainsi dire, les formes gracieuses de la phrase latine. Cependant, en dépit de toutes ses rudesses, cette langue est énergique; elle dit ce qu'elle veut dire, elle exprime sa pensée avec effort, mais avec

(1) Voyez l'excellente traduction que M. Magnin a donnée des comédies de Roswitha.

force. Il faut, dans les auteurs du moyen-âge, ne lire, pour ainsi dire, que les pensées; il faut oublier les mots.

Tel est le genre d'intérêt que je trouve, même dans les vers de Roswitha. J'aime mieux cette poésie où tout est neuf, quoique rude et dur, je l'aime mieux que la poésie érudite et fanée de Sedulius et d'Ausone. Donnons une idée rapide du poème de Roswitha en le comparant avec l'Évangile apocryphe qu'elle a traduit.

Joachim avait épousé Anne, mais il n'avait point d'enfans. Un jour qu'il venait sacrifier dans le temple, il fut repoussé par les prêtres : « Il ne t'est point permis, lui dit le prêtre, de toucher l'encens sacré ni de sacrifier au Seigneur, car il t'a rejeté du milieu du peuple, puisqu'il t'a refusé la joie d'avoir des enfans (1). » Dans l'Évangile de saint Jacques Mineur, cette idée est exprimée plus vivement que dans Roswitha. Écrit sans doute par quelque Juif converti, cet Évangile respire ce goût et cet amour de la famille, ce culte de la paternité qui était un des sentimens et une des institutions du peuple juif. La religieuse de Gandesheim n'a pas pu exprimer ce sentiment avec la même vivacité. « C'était le jour, dit l'Évangile apocryphe, où les fils d'Israël venaient offrir leurs présens au Seigneur; Joachim allait entrer dans le temple, quand Ruben se mettant devant lui : « Il ne t'est pas permis, dit-il, « d'offrir ton présent au Seigneur, car tu n'as pas d'enfans dans Israël. » Joachim fut vivement affligé, et, s'approchant des tableaux qui contenaient la généalogie des douze tribus, il dit en lui-même : « Je verrai si je suis le seul dans Israël à qui Dieu n'a pas donné d'enfans; » et regardant les généalogies, il vit que tous les justes avaient eu des enfans, et il se souvint du patriarche Abraham, à qui Dieu, même dans ses derniers jours, avait donné son fils Isaac. Alors affligé, Joachim se retira dans le désert, et là, dressant sa tente, il jeûna pendant quarante jours et quarante nuits. Cependant sa femme pleurait son absence; elle pleurait aussi sa stérilité. Un jour qu'elle était dans son jardin, assise sous un laurier, « elle leva les yeux, dit Roswitha, et vit sur le laurier des oiseaux qui, avec un doux murmure, voltigeaient autour de leurs petits à peine éclos (2). » Roswitha développe peu cette scène; c'est à peine si elle ose s'arrêter sur les sentimens que la vue de ce nid d'oiseaux inspire à Anne. L'Évangile apocryphe a moins de scrupules et plus d'éloquence. « Hélas! disait Anne, à qui

(1) Non licet incensum, dixit tibi, tangere sanctum;
Munera nec Domino præstat dare sacrificando,
Te quia despexit sobolis cum dona negavit.
(Roswitha.)

(2) His ita finitis, sublatis cernit ocellis
In ramis lauri resonantes murmure dulci
Pullos plumigeris volucres circumdare pennis.

puis-je me comparer sur la terre? Les filles d'Israël me raillent et m'ont chassée du temple du Seigneur. Puis-je me comparer aux oiseaux du ciel? Mais les oiseaux du ciel sont féconds devant le Seigneur. A qui me comparer? Aux animaux de la terre? Mais les animaux de la terre sont féconds aussi devant le Seigneur. A qui suis-je semblable? Suis-je semblable aux eaux? Mais les eaux elles-mêmes sont fécondes devant le Seigneur : les eaux orageuses de la mer et les eaux paisibles des rivières regorgent de poissons qui te louent, ô Seigneur! A qui donc suis-je semblable? Je ne puis pas me comparer à la terre, car la terre elle-même porte ses fruits dans sa saison et te loue par sa fertilité. »

Pendant qu'Anne pleurait ainsi, un ange apparut à Joachim dans le désert, et lui prédit qu'il aurait un enfant, une fille, « qui n'avait point eu de pareille dans le temps passé, et qui n'en aurait point dans le temps futur (1). » Joachim, consolé par cette promesse, « si ton serviteur, dit-il à l'ange, a trouvé grace devant toi, daigne te reposer un instant sous ma tente et goûter la nourriture que je t'ai préparée (2). » La réponse de l'ange indique déjà une civilisation moins naïve et une intelligence plus raisonneuse : « Je n'ai pas besoin, dit-il, des nourritures des hommes, moi que repaît sans cesse la présence du Dieu tout-puissant (3). » Au temps d'Abraham, les anges acceptaient l'hospitalité des patriarches. Et à peine l'ange eut-il ainsi parlé, à peine Joachim eut-il achevé de faire le sacrifice qu'il lui ordonnait d'offrir au Seigneur, que l'ange s'envola vers les cieux dans la fumée même du sacrifice (4), trait gracieux et poétique ajouté par Roswitha au récit de l'Évangile apocryphe.

La prédiction de l'ange fut bientôt accomplie, et Anne enfanta une fille: ce fut la mère du Sauveur. La joie d'Anne, en se voyant mère, fut aussi grande que sa tristesse aux jours de sa stérilité. « Dieu, s'écriait-elle, m'a visitée et a retiré loin de moi les reproches de mes ennemies. Il m'a donné un enfant, œuvre de sa justice. Qui annoncera aux fils de Ruben qu'Anne est mère et allaite sa fille? Écoutez, ô femmes des douze tribus d'Israël : Anne est mère et allaite sa fille. » Voilà des sentimens de joie maternelle que la religieuse de Gandesheim n'a pas traduits. Cette omission indique une des différences entre la religion juive et la

(1) Nec primam similem, nec fertur habere sequentem.

(2) Ad quem, promissis Joachim lætatus in illis,
Si mihi certa tuo maneat tua gratia servo,
Ad tempus dignare meo requiescere tecto,
Et gustare cibum non dedignare paratum.

(3) Nam mihi terrenis opus est non vescier escis,
Quem pascit Domini semper præsentia magni.

(4) Angelus, his votis, ut jussit, rite peractis,
Altaris fumo sublatus pergit ad astra.

religion chrétienne : l'une qui célébrait le mariage et maudissait la stérilité, l'autre qui tolère et sanctifie le mariage, mais qui célèbre surtout la virginité.

Ces récits, qui ont passé des apocryphes dans la littérature du moyen-âge, ces traditions sur la naissance miraculeuse de la Vierge, ont contribué à la doctrine de l'immaculée conception, qui, au moyen-âge, a si vivement agité les esprits. La naissance de la Vierge est devenue presque aussi divine que celle de Jésus-Christ, et l'idée de pureté virginale contenue dans l'incarnation a paru remonter ainsi de la Vierge à sa mère; c'est à peine si, dans les docteurs du moyen-âge, cette idée s'arrête à la mère de la Vierge.

Dans le poème de Gerson intitulé *Josephina,* nous retrouvons quelques-uns des traits caractéristiques de la poésie de Roswitha, quoiqu'ils soient déjà altérés par la marche du temps. La foi est moins simple; elle est plus savante, plus subtile, plus raisonneuse; elle se sent du règne de la scolastique. Il y a aussi plus d'allégorie, et une allégorie plus profonde et plus curieuse. Gerson paraphrase les miracles qu'il trouve dans les apocryphes plutôt qu'il ne les raconte. L'éloquence et l'allégorie cachent le récit et le gâtent. Citons-en quelques exemples.

Dans l'Évangile apocryphe de saint Jacques Mineur, saint Joseph, la Vierge et l'enfant, pendant leur voyage en Égypte, rencontrent deux larrons qui veulent les dépouiller; mais l'un d'eux, ému de pitié, dit à son compagnon : « Je te prie de les laisser aller. » Dummacus (c'est le nom de l'un des larrons) résiste à la prière de Titus (c'est le nom de l'autre), et Titus insistant, « prends, dit-il à son compagnon, prends ces 40 drachmes et ma ceinture, et laisse-les passer. » La vierge Marie remerciant ce larron, Jésus dit à sa mère : « Dans trente ans, ô ma mère, quand les Juifs me crucifieront à Jérusalem, ces deux larrons seront attachés avec moi, Titus à ma droite, et Dummacus à ma gauche, et Titus, converti, entrera avec moi dans le paradis. » Ce récit naïf montre comment, dès les apocryphes, les différentes scènes de la vie de Jésus-Christ, depuis son enfance jusqu'à sa mort, essayaient, pour ainsi dire, de se grouper et de se combiner, pour faire une épopée régulière, dans laquelle tous les personnages auraient le même rôle et le même caractère, depuis le commencement jusqu'à la fin (1).

Plus loin, ce sont d'autres dangers que rencontrent les voyageurs : ici, des dragons qui sortent d'une caverne; mais Jésus, descendant des bras de sa mère, se tint debout devant les dragons, qui l'adorèrent et rentrèrent dans la caverne; là, des lions et des tigres qui viennent l'adorer et qui l'accompagnent dans le désert, précédant Joseph et Marie,

(1) . . . . . Servetur ad imum
Qualis ab incepto processerit. . . . . .
(Horace, *Art poétique.*)

leur montrant la route, et inclinant leur tête devant Jésus. Ailleurs Marie, fatiguée par l'ardeur du soleil au milieu du désert, apercevant enfin un arbre, dit à Joseph : « Reposons-nous un peu sous son ombre. » Joseph la conduisit vers l'arbre qui était un palmier, la fit descendre de l'âne, et Marie, s'étant assise, regarda à la cime du palmier, et, le voyant chargé de fruits, dit à Joseph : « Je désirerais avoir quelques-uns des fruits de ce palmier, si cela est possible. » Joseph lui répondit : « Comment pourrais-je avoir ces fruits? l'arbre est trop élevé; mais ce qui m'inquiète surtout, c'est que bientôt nous allons manquer d'eau, car il n'y en a presque plus dans nos outres. » Alors l'enfant Jésus, tournant ses yeux sur sa mère, dit au palmier : « Abaisse tes branches et donne de tes fruits à ma mère. » A cette voix, le palmier abaissa ses branches jusqu'aux pieds de Marie, et laissa cueillir ses fruits, et quand ils furent cueillis, l'arbre, toujours abaissé, attendait l'ordre de celui qui lui avait commandé. Jésus lui dit alors : « Palmier, relève-toi et réjouis-toi de ta destinée, car tu seras un des arbres qui seront plantés dans le paradis de mon père. »

Roswitha traduit purement et simplement ces miracles, mais Gerson, chancelier de la docte université de Paris, n'ose pas reproduire ces traits naïfs de la légende; il se contente d'y faire une allusion oratoire : « Oh! combien de fois, dit-il, les voleurs, combien de fois la soif, la chaleur et le froid, combien de fois la faim a dû tourmenter les pauvres voyageurs (1)! » Puis, continuant sa paraphrase et préférant toujours la réflexion au récit, ce qui sent le docteur et le moraliste, et ce qui est le contraire du poète, il montre comment cette fuite en Égypte était égayée et adoucie par le charme de l'enfant Jésus, qui écartait loin d'eux tout ce qu'il y avait de triste et de pénible; il montre la créature empressée à servir Jésus, en mémoire des premiers temps du monde, lorsque l'homme était encore le maître tout-puissant des animaux, ceux de la terre et ceux de l'air. « Jésus, dit-il, ne se servait pas toujours de sa puissance; mais, comme il était protégé par le don de la justice primitive, aucune bête féroce ne pouvait lui nuire (2). » Ce mot métaphysique, la créature, est destiné à remplacer les lions, les tigres, le palmier, et ce souvenir de l'état primitif de l'homme et de sa puissance originelle doit expliquer l'obéissance empressée et miraculeuse que, dans les apocryphes, les animaux du désert témoignent à Jésus.

(1) O quoties latro, quoties sitis, algor et ardor
Atque fames potuit inopes vexare viantes.

(2) Imperio quamvis non sæpius utitur isto;
. . . . . .
Bestia nulla ferox nocuit; nam tutus abunde
Justitiæ dono primævæ. . . . . .

Ainsi, partout l'allusion à la place du fait, l'explication théologique a la place du récit poétique. Tel est un des caractères du poème de Gerson, né à une époque plus savante et plus raisonneuse que Roswitha; mais c'est dans ces explications que Gerson me paraît surtout poète, parce que c'est là qu'il s'abandonne le plus librement à son génie mystique et contemplatif. Ne cherchez pas le poète épique, c'est-à-dire le conteur; cherchez l'enthousiaste et le contemplateur. C'est surtout quand la scène qu'il raconte a quelque analogie et quelque rapport secret avec le caractère même de son génie, c'est surtout alors qu'il est poète. Ainsi, lorsqu'il décrit l'extase qui précède la salutation évangélique, son style, malgré la rudesse du latin de la scolastique, son style a une sorte d'éclat voilé, qui répond admirablement à ce qu'il veut peindre. « La Vierge entre dans le divin sanctuaire de son cœur; elle s'élève au-dessus d'elle-même. Sa pensée monte et plane au-dessus de tous les cieux. Alors tout ce qui est créé fait silence, alors l'esprit s'épanouit au sein d'une obscurité lumineuse, sans qu'aucune image précise vienne troubler cet ineffable repos, où l'intelligence, agissant en Dieu, converse silencieusement avec ses propres pensées : paix profonde au-dessus de tout sentiment humain, et où ne s'entend plus que la douce haleine de la vie, image encore de Dieu (1). »

A côté des sentimens mystiques du *Josephina*, ce qui domine dans ce poème, c'est l'allégorie; mais ici, l'allégorie a un caractère particulier. Les pères de l'église et le moyen-âge avaient allégorisé toute l'histoire des Juifs. A côté du sens littéral, ils ont mis partout un sens mystique, et, dans leurs idées, les faits sont à la fois des réalités et des figures. Ce goût d'allégorie, qui se prolonge à travers tout le moyen-âge, avait été souvent poussé bien loin. Ainsi, dans un poème de Pierre de Riga, intitulé *Aurora*, qui n'est autre chose que la Bible mise en vers latins et commentée à l'aide des allégories reçues dans l'église, se trouvent ces vers singuliers sur les grappes de raisin rapportées de la terre promise par les messagers que Josué y avait envoyés. Ces grappes monstrueuses étaient, comme on sait, portées à l'aide d'une longue perche soutenue par deux hommes, et le poète dit : « La grappe est

(1) . . . . . Virgo divinius intrat
Mentis in arcanum, sustollit seque super se,
Alta super rapitur, cœlos super evolat omnes;
Cuncta creata silent, fruitur caligine diva;
Nullum interturbat tantam phantasma quietem;
Excedit mens acta Deo, loquiturque silenter
Intus. . . . . .
. . . . Sensum hæc omnem superat pax;
Sibilus hic tenuis, Deus in quo cernitur, auræ est.

J'hésite sur le sens de ce dernier vers. J'avais traduit d'abord : « On n'entend plus que le doux bruissement de l'air où apparaît encore l'image de Dieu. »

suspendue au bois, et le Christ à la croix. De l'une coule le vin, et de l'autre le salut des hommes. Deux hommes portent cette grappe, un gentil et un Juif : le Juif le premier, le gentil le second; l'un aveugle, l'autre clairvoyant. Le Juif, qui marche le premier, le dos courbé, est aveugle : il ne voit point le Christ, et refuse d'y croire; mais les gentils, qui marchent les seconds, ont l'œil de la foi tourné sur le Christ (1). »

A Dieu ne plaise que les allégories de Gerson aient ce caractère de bizarrerie et de subtilité! Dans Gerson, l'allégorie a toujours un but moral; on sent l'auteur de l'*Imitation*. Ainsi, quand il représente le Christ dans la crèche et les bergers qui viennent déposer à ses pieds leurs modestes présens : « Ne vous y trompez pas, dit-il, chaque jour le Christ peut naître dans notre ame, si elle est vierge et pure. Peu importe que vous soyez pauvre et petit, il ne faut à la pensée divine ni luxe ni éclat; la paille de la crèche et les présens des bergers suffisaient à Jésus-Christ, et, lorsqu'il renaît dans notre ame, il n'a besoin aussi autour de lui que de simplicité et d'amour (2). »

Parfois l'allégorie de Gerson a à la fois un sens moral et un sens métaphysique; il tire du sujet une leçon de vertu et une leçon de psychologie. Quand il raconte la circoncision de Jésus-Christ, « il faut ainsi, dit-il, circoncire chaque jour notre cœur, c'est-à-dire, retrancher les mauvaises passions et toutes les souillures du monde, car le cœur de l'homme est bon, et, pour le ramener à sa bonté primitive, il ne faut, pour ainsi dire, que le réduire à lui-même en coupant tout ce qui vient du dehors. » Et là-dessus vient ce que j'appelle une leçon de psychologie, l'exemple du statuaire qui, lorsqu'il fait une statue avec un bloc de bois, n'ajoute rien à la matière, mais s'occupe seulement de retrancher les parties inutiles, jusqu'à ce qu'enfin sorte du bois l'image qu'il avait conçue. Il en est de même pour l'idée de la vertu; elle réside au fond de notre cœur; il s'agit seulement de la faire pa-

(1) In ligno botrus pendens est, in cruce Christus;
Profluit hinc vinum, profluit inde salus.
Sunt duo vectores botri, Gentilis, Hebræus,
Hic prior, ille sequens; cæcus hic, ille videns;
Qui prior et dorsum curvans cæcatur Hebræus,
Ne videat Christum, credere durus ei;
Sed plebs quæ sequitur Gentilis lumine recto,
Hæret in hunc Christum mente fideque videns.

Je remarque qu'il y a d'anciens tableaux où le corps de Jésus-Christ est mis sous le pressoir, et les patriarches et les évêques viennent puiser son sang à pleins seaux. Il y a, je crois, des vitraux de ce genre-là à Saint-Étienne-du-Mont.

(2) Nascatur nostro puer hic in corde, fidesque
Sit semen. . . . . sufficit illud
Panninculis tegere, si defuit aurea vestis.

Il y a un traité de Gerson intitulé : *Quomodo puer Jesus in mente devota concipitur, nascitur, balneatur, nutritur*, etc., t. III, p. 685.

raître, et, pour cela, de retrancher tout ce qui la cachait (1). Exemple ingénieux et fécond. Oui, toutes les grandes idées et tous les grands sentimens sont au fond de notre cœur, comme il y a au fond de tous les marbres des statues cachées. Que faut-il pour faire sortir la statue de sa prison? Tailler le marbre qui la couvre, pénétrer, pour ainsi dire, jusqu'à elle, et rompre l'enchantement qui la tenait captive. Faites de même pour vos sentimens. Ce qui les couvre, ce qui les cache, ce sont vos passions grossières et ardentes. Taillez, coupez donc hardiment dans cette enveloppe épaisse; ouvrez cette écorce impure et délivrez ainsi vos bons sentimens des entraves qui les gênaient. Non-seulement le procédé est de mise dans l'art de bien vivre, il l'est aussi dans l'art de bien dire. Il n'y a pas un grand sentiment qui n'ait son expression aussi grande et aussi belle que lui-même. Il n'y a pas d'idée qui n'ait sa forme; mais le malheur, c'est qu'on se contente trop aisément d'une première ébauche, c'est qu'on dégrossit le marbre au lieu de le sculpter. Cherchez au contraire jusqu'à ce que vous ayez rencontré le mot qui représente et qui reproduit l'idée dans toute sa beauté, travaillez jusqu'à ce que cette idée apparaisse dans toute la pureté de sa forme prédestinée, soit dans le marbre, soit sur la toile, soit dans vos vers. Gerson a raison : le beau est au fond de nous; il ne faut qu'y arriver, et on y arrive, non en ajoutant ce qu'on croit des ornemens et ce qui n'est qu'un embarras : on y arrive à condition de retrancher et de circoncire, pour ainsi dire, tout ce qui vient du dehors.

Adjicit ipse nihil, fit ibi detractio sola.

Tel est le poème de Gerson. Voilà ce que l'épopée du Christ devient au moyen-âge et au xve siècle : naïve, crédule et quelque peu barbare dans Roswitha, — mystique, allégorique, pleine de réflexions et de commentaires dans Gerson; mais, dans Roswitha comme dans Gerson, vivante et féconde encore, si j'ose ainsi parler, pleine d'inspiration et profondément empreinte du caractère du temps et des hommes. On sent que l'épopée chrétienne n'est pas à ce moment un travail purement littéraire et une fantaisie d'imagination : c'est l'œuvre de la foi et de la dévotion; les poètes qui la font la dédient moins encore aux hommes, pour être admirés, qu'à Dieu, pour être sauvés.

SAINT-MARC GIRARDIN.

(1) Exemplar dignum factor statuæ tibi monstrat,
Ex ligno informi pulchrum qui format agalma.
Adjicit ipse nihil; fit ibi detractio sola
Partis multiplicis; formosa resultat imago.
. . . . . Sic quod prius intrat
Accipito, nihil addideris : species latet intra,
Eradas facito, quidquid perfectio non est.

WATERLOO

TRENTE-QUATRE ANS APRÈS LA BATAILLE.

Cinq lieues au moins séparent la plaine de Waterloo de la ville de Bruxelles, peu riche, malgré ses faux airs de capitale, en moyens de locomotion rurale. Bruxelles n'a pas, comme Paris, qu'il faut bien lui opposer, puisqu'elle cite toujours Paris, des escadrons volans de diligences et d'omnibus prêts à toute heure du jour et de la nuit à vous conduire dans tous les sens possibles jusqu'aux confins du département. Il faut négocier une journée entière à Bruxelles pour se procurer à un prix assez élevé la voiture convenablement solide et légère qui vous conduira à Waterloo. Ajoutez à cette journée perdue celle qu'exige presque entièrement votre pèlerinage, et l'excursion vous aura pris un temps qui suffirait pour aller deux fois de Bruxelles à Cologne. Le touriste fait ce calcul, regarde sa bourse, exhale un soupir de regret mêlé de résignation, et il ne va pas à Waterloo. Les Anglais, les poètes et les commis-voyageurs savent seuls se mettre au-dessus de ces considérations de temps, d'argent et d'espace. A celui qui s'étonnerait de voir les commis-voyageurs figurer ici d'une manière si honorable, nous répondrions qu'ils sont depuis plus d'un siècle, sans que l'on paraisse s'en douter, les missionnaires les plus ardens et les plus actifs de la civilisation française. A la faveur de leurs vins, de leurs soieries, de leurs draps, de leurs bijouteries, ils répandent nos idées, font dominer nos goûts, prévaloir notre langue, qu'ils forcent partout à parler. Il n'est pas de ville, de bourg, de hameau en Espagne, en Italie, en Bel-

gique, en Hollande, en Allemagne, et même en Russie, où le commis voyageur ne passe une fois par semaine. Il a remplacé le livre français que la censure étrangère proscrit, il tient lieu du journal qu'on brûle à la frontière. Il sait tout, il dit tout sans danger. Lui-même profite de cette éducation qu'il donne à son insu, et revient avec des connaissances très étendues.

Enfin je parvins, non sans peine, à réunir les parties essentielles d'un équipage : chevaux, voiture et cocher; mon cocher savait même un peu le français. J'insiste sur ce dernier avantage, car c'est une erreur assez commune en France de croire qu'en Belgique tout le monde parle couramment notre langue. On se trompe : les Belges, et je n'excepte pas les habitans de Bruxelles, ne parlent le français que pour prouver qu'ils ne le savent pas. Je suis loin de les blâmer de cette ignorance; je voudrais, au contraire, qu'elle fût plus complète, ma ferme opinion étant que leur décadence dans les arts date du jour où ils ont renoncé à parler et à écrire le flamand pour adopter une langue qui n'est pas faite pour eux. Les Belges, quelle que soit la classe à laquelle ils appartiennent, ne parlent entre eux que le flamand, qui n'est sans doute pas une langue très harmonieuse, mais enfin qui est une langue. C'est par affectation, par imitation, que dans le monde ils parlent français; mais, à la longue, cette contrainte a tué leur intelligence. Le Belge ne s'exprime en français qu'à la faveur d'une traduction mentale qu'il rumine sans cesse. Il pense en flamand, il parle en français, et, comme je viens de le dire, cet effort violent qu'il exerce sur lui-même depuis sa naissance jusqu'à sa mort lui ôte sa verve, éteint sa personnalité, l'énerve, et en fait une nation décolorée, un peuple dont on ne voit que l'envers et jamais l'endroit. La Belgique entière n'est qu'une vaste traduction. Le bas peuple seul est resté Flamand; aussi n'entend-il pas du tout le français, et la municipalité de Malines, comme celles d'Anvers, de Louvain et de Bruxelles, a soin d'écrire, à l'intention des habitans, à côté du nom français de chaque rue, le même nom en pur flamand. On m'a rapporté un mot charmant de la reine des Belges qui vient à l'appui de mon opinion sur la fausse position grammaticale de ses sujets. Un député lui disait un jour à Laken, en lui faisant hommage d'un discours qu'il avait prononcé je ne sais plus à quelle occasion : « Votre majesté daignera excuser les fautes qui ont pu m'échapper en écrivant ce morceau... — Donnez, monsieur, donnez-moi votre discours, interrompit la reine, je le ferai traduire. »

En quittant Bruxelles, nous prîmes le faubourg *Louise*, nouveau quartier qui sera digne un jour du nom royal qu'il porte, celui de la reine des Belges. Les constructions de ce faubourg aristocratique déploient les proportions superbes de nos hôtels de la rue de la Paix. Elles auraient la même majesté sans le vernis beaucoup trop chatoyant

dont on les farde. L'éclatante blancheur du stuc qui les recouvre leur ôte en splendeur ce qu'elle leur donne, il est vrai, en propreté. La singulière habitude qu'ont les Belges de blanchir à vif, d'étamer, pour ainsi dire, leurs maisons, imprime à la ville entière le caractère estimable, mais peu monumental, d'une salle à manger. Le sable qu'ils sèment sur le pavé des rues rend encore plus juste la comparaison.

A l'extrémité de ce riche faubourg, on effleure, en passant, les rameaux d'un parc immense dont l'ombre et la fraîcheur viennent tout à coup vous envelopper, dont les parfums résineux vous accompagnent long-temps sur la route. Ce parc, que couronne comme une aigrette un kiosque élégant, entoure la propriété noblement acquise d'un artiste deux fois célèbre, M. Bériot, le mari de Mme Malibran. Malibran! ce nom va remuer la tristesse au fond du cœur, surtout quand on le prononce à l'entrée de cette voie de longue mélancolie où l'on est sur le point de pénétrer. En m'éloignant de cette masse de verdure et d'ombre pour me rapprocher de la forêt de Soigne, je répétais ces vers écrits par M. de Lamartine au pied de la statue qui a été élevée à la sublime cantatrice dans le joli cimetière de Laken (1), où elle est enterrée.

Beauté, génie, amour, furent son nom de femme,
Écrit dans son regard, dans son cœur, dans sa voix;
Sous trois formes au ciel appartenait cette ame :
Pleurez, terre, et vous, cieux, accueillez-la trois fois!

— Monsieur, me dit mon cocher, m'arrachant brusquement à ma rêverie..... Monsieur! — Eh bien! qu'y a-t-il? — Vous me pardonnerez, monsieur, si je vous dérange; mais, avant d'arriver à Mont-Saint-Jean, je dois vous engager à vous tenir en garde contre une industrie dont vous n'avez peut-être pas entendu parler à Paris. — Une industrie inconnue à Paris! c'est fort... Enfin!... voyons, quelle est cette industrie? — Vous supposez aisément, poursuivit le cocher, qu'après la bataille de Waterloo, il resta sur le terrain beaucoup de balles, beaucoup de boutons, beaucoup de petites aigles en cuivre, des tronçons d'épée, de baïonnette, des poignées de sabre, etc. — Sans doute. — Eh bien! depuis trente-quatre ans, les gens du pays vendent aux étrangers ces débris rouillés, terreux, rongés, à demi détruits par l'oxide. — Il me semble pourtant, mon ami, qu'il ne doit plus y en avoir beaucoup depuis trente-quatre ans qu'on en débite. — Non, monsieur, et voilà précisément où gît l'industrie dont je voulais vous parler. Ceux dont le métier est de vendre de ces choses-là sèment une fois l'an, à frais

(1) On sait que Laken est un château royal situé à trois milles de Bruxelles. Le roi des Belges en fait sa résidence habituelle. C'est à Laken que Napoléon arrêta le plan de la campagne de Russie.

communs, sur un espace de plusieurs lieues, des boisseaux d'aigles impériales, des milliers de boutons de cuivre et des charretées de balles. Ils laissent ensuite reposer cette semaille jusqu'à l'été, car l'hiver les étrangers ne visitent pas Waterloo; mais, l'été venu, ils déterrent leurs plombs et leurs cuivres, auxquels un séjour de huit mois dans un sol humide a donné une couleur de vieillesse qui trompe les plus fins et fait l'admiration des partisans du grand empereur. — Mais c'est un affreux mensonge! — Que voulez-vous, monsieur, le pays est très pauvre... Ensuite, à qui cela fait-il du mal? — Le cocher tolérant ajouta: Cette année, la récolte des aigles n'a pas été trop mauvaise.

Nous entrions dans la forêt de Soigne par une allée étroite et couverte, mais qui devait nous laisser voir bientôt, sur ses deux flancs profondément creusés, des voûtes et encore des voûtes de feuillages à étonner le regard. Les peupliers, les ormes, les platanes, semblent se défier à qui montera le plus haut vers le ciel, vers le ciel qu'on ne découvre pas. Ce sont autant de colonnes dont l'écorce grise et savonneuse imite le poli de la pierre; on dirait un temple de druides où les rayons du soleil ne percent jamais. Le sol étale au pied des arbres les feuilles amoncelées de plusieurs années; elles sont toutes là par jonchées et par couches, les sèches sur les pourries, les jaunes sur les vertes, les pâles sur les pourprées; une chemise de mousse rude et verdâtre emprisonne le tronc des arbres à une hauteur de plusieurs mètres, comme pour les garantir du froid, qui doit être excessif dans cette forêt, si j'en juge par celui que j'éprouvais moi-même, quoique nous fussions au 18 juin. Malgré mes vêtemens de drap et un manteau, je frissonnais, je croyais être en plein décembre. Il était neuf heures du matin, et les vapeurs de la nuit n'étaient pas encore dissipées. Derrière leur voile bleu qui pendait, déchiré, des hautes branches, comme des toiles d'araignée du plafond d'une vieille cathédrale gothique, je voyais scintiller des points lumineux qui s'agrandissaient, qui s'éteignaient parfois subitement : c'étaient des fours à charbon, dont les dernières flammes expiraient. Une particularité me frappa vivement au milieu de cette nature fougueuse et sauvage : je n'entendais pas le moindre bruit, la plus faible palpitation dans l'air. Pendant une course de deux heures sous ces galeries d'arbres, aucun cri d'oiseau n'éveilla mon attention, n'allégea l'accablement de plomb qui descendait peu à peu de mes paupières sur mon cœur. Une forêt sans oiseaux! on dirait que, depuis la formidable journée de Waterloo, ils sont tous partis, au bruit de la canonnade, pour ne plus revenir. Oh! qu'elle est triste, qu'elle est triste, cette belle forêt de Soigne! Je ne croirai jamais que la Providence ne l'avait pas choisie pour les grandes choses qu'elle a vues, et dont elle a gardé les sinistres mystères dans le pli de ses feuilles, dans la profondeur de ses ombres. Dieu fait le

théâtre pour les actions. Une armée, cent mille hommes, devaient mourir là. C'était écrit!

— Vraiment! dis-je au cocher pour détourner le cours de mes idées, croyez-vous qu'il y ait des gens assez fripons pour spéculer ainsi sur la curiosité des personnes qui se rendent à Waterloo? — Ah! monsieur, me répondit-il, je ne vous ai pas dit tous les tours qu'ils jouent aux pauvres étrangers crédules. D'abord, il serait difficile de les dire tous; si vous permettiez... en voici un dont je fus témoin un jour que je ramenais de Waterloo à Bruxelles un peintre français et un Prussien. Le Prussien tenait soigneusement sur ses genoux un objet caché dans un mouchoir. Comme nous étions à mi-chemin, il dit au Français : — Rapportez-vous quelque souvenir de votre pèlerinage à Waterloo? — Ma foi! non, répliqua celui-ci; pourtant j'ai été sur le point de faire une acquisition assez originale, mais on me demandait trop cher... cent francs... Ensuite l'embarras d'emporter cette bizarre emplette... C'était fort curieux!... — Qu'était-ce donc? — Vous ne vous fâcherez pas si je vous le dis, répondit le peintre français : c'était le crâne d'un colonel prussien, un crâne magnifique, admirable, d'autant plus admirable qu'il était percé de trois trous faits par les balles, les balles de Waterloo! un au milieu du front, les deux autres aux tempes. Je n'aurais pas été fâché, je l'avoue, de me faire monter une lampe avec le crâne d'un colonel prussien tué par les Français. Je me passerai de ce luxe. Et vous, monsieur?... continua-t-il. — Moi, répondit le Prussien avec une certaine inquiétude et en soulevant le paquet posé sur ses genoux, moi... Mais, s'interrompit-il aussitôt, je suis étonné, très étonné de la prodigieuse ressemblance de ce qui vous est arrivé avec ce qui m'arrive... — Ah! bah!... — Oui. — Parlez! — Oh! oui, mon étonnement... c'est bien étrange en effet... J'ai acheté ce matin le crâne d'un colonel français tué pareillement à Waterloo. — Vous aussi! — Oui, moi aussi, balbutia le Prussien, et je comptais le faire monter en coupe et m'en servir pour boire à la santé de Blücher à chaque anniversaire de notre victoire. — Et ce crâne est percé de trois trous? demanda le Français. — Je ne sais pas au juste... mais il me semble... — Voyons, voyons, dit vivement le Français, et, devinant que l'objet que le Prussien avait sur ses genoux était le crâne dont il était question, il le prit, le dégagea du mouchoir qui l'enveloppait et l'examina. Le crâne avait pareillement trois trous faits par les balles, ou par autre chose. La confusion du Prussien fut grande, la gaieté du Français ne le fut pas moins. C'était la même tête, celle qu'on avait voulu lui faire acheter; le même crâne, qui était français quand on le proposait à un Anglais ou à un Prussien, et qui devenait prussien ou anglais quand on l'offrait en vente à un Français. Ceci, vous en conviendrez, est bien plus fort, ajouta mon Automédon, que de vendre

de faux boutons aux aigles de l'empire : faire le commerce des crânes de faux colonels tués à Waterloo!

Cependant, à force de discourir, nous laissions derrière nous de notables portions de la forêt, et le moment arriva où elle se dégarnit tout à coup comme par un effet de théâtre. Le soleil éclata par une brèche dans les arbres, un vent frais me frappa en plein au visage, et la campagne se déroula à notre droite. Voilà la *montagne du Lion*, la voilà! la voilà! cria mon conducteur avec une joie dont il doit, je suppose, renouveler l'expression à chaque voyage qu'il fait. Il semblait, comme moi, la découvrir pour la première fois, avec cette différence, toute à son avantage, qu'il voyait et que je ne voyais pas encore. Je fus obligé de faire arrêter les chevaux et de lui demander la plus grande netteté dans ses indications, car je n'apercevais rien à l'horizon. Enfin il mit tant de précision dans ses paroles et dans ses gestes, que je finis par distinguer, mais avec beaucoup de peine, la montagne factice et le lion de métal qu'elle soulève dans les airs. Qu'on juge si nous en étions encore loin. Il est vrai que la brume du matin salissait l'atmosphère. Peu à peu mes yeux s'habituèrent à ce grand développement d'air dont j'étais privé depuis deux heures que nous voyagions dans la demi-obscurité de la forêt de Soigne, et alors je vis distinctement ce monument colossal élevé par nos ennemis à la mémoire de nos glorieux désastres. Je l'avoue, ma première impression fut si poignante, qu'il me fut impossible, dans l'état de faiblesse où une récente maladie m'avait laissé, de garder la position verticale que j'avais prise pour mieux voir. Mes jambes tremblèrent, mon cœur se crispa, je me sentis pâlir jusqu'aux lèvres : je tombai anéanti sur les coussins de la voiture. Que ceux qui croient que le patriotisme est un préjugé viennent affronter ce spectacle, et après je croirai à leur scepticisme.

— Il me semble, dis-je au moment où nous gagnions la route pavée, que la forêt est ici beaucoup moins large qu'elle ne devrait l'être; l'aurait-on rognée? — Ah! monsieur, considérablement rognée. Elle appartient à plusieurs propriétaires, et chacun d'eux tire de son lot le meilleur parti possible. L'un coupe les hautes futaies et fait semer du colza, le colza est d'un bon rapport; l'autre préfère un champ de lin à dix mille pieds d'ormes. — Ainsi, dans vingt ou trente ans, pensais-je, il n'existera plus de forêt de Soigne. Il eût été beau cependant de conserver..... je parle de conserver en 1849! Hâtons-nous, hâtons-nous d'aller voir les derniers vestiges de Waterloo, s'il n'est déjà trop tard.

Je ne rappellerai à personne que le 18 juin est l'anniversaire de la célèbre bataille. J'avais choisi exprès ce jour néfaste pour faire ma promenade historique à Mont-Saint-Jean, dans l'espoir de rencontrer sur la route beaucoup de vétérans de la grande armée, pieusement curieux

comme moi de voir le vaste ossuaire. Elle a été si grande, cette armée, qu'il me semble qu'il en restera des débris jusqu'à la consommation des siècles. La route était déserte, cette route maudite par où les Anglais, le 18 juin 1815, s'enfuirent deux fois pour se réfugier à Bruxelles, et par où, le même jour, ils repassèrent avec l'étonnement de la victoire. Personne sur cette route! Seulement, bien loin devant nous, une voiture courait dans la direction de Waterloo. — Je gage que c'est un Anglais, dit mon cocher. — Je gage que c'est un Français, répliquai-je par patriotisme. — Monsieur veut-il parier du faro à discrétion? — Je tiens le pari. — Aiguillonnés par l'amour-propre de leur maître, les chevaux allèrent plus vite; bientôt je revis le lion, mais cette fois un peu plus gros qu'une souris, et je distinguai plus nettement le dôme lugubre et rougeâtre de l'église de Waterloo. Nous galopions vers le but mobile dont nous avions fait notre point de mire, lorsque tout à coup des cris sauvages partirent des deux côtés de la route, dans l'épaisseur de la forêt. Une volée de grues affamées par un long jeûne d'hiver n'auraient pas poussé sur la neige des cris pareils. Bientôt les grues se montrèrent; c'était une vingtaine d'enfans presque nus; leur unique vêtement, leur chemise, donnait un indécent démenti aux gens qui croient au bon marché de la toile en Belgique. Ils s'élancèrent devant les chevaux et presque sous les roues en demandant la charité d'une façon assourdissante et vorace. Ces pauvres petits enfans, que leurs parens dressent sans doute à ce périlleux métier, ont adopté une formule de prière polyglotte propre à être comprise des gens de toute nation qui viennent à Waterloo. Ils disent en psalmodiant, en pleurant, en riant aussi parfois (la mendicité même est un amusement à leur âge) : *Charité! charitas! charité! charitas!* en ajoutant dans leur baragouin flamand : *Gut reiset* (bon voyage)! Ils sont charmans avec leurs cheveux blonds, presque blancs, leurs figures bronzées par le soleil, leurs yeux verts comme des yeux de couleuvre et leurs agiles jambes de faune; mais ils sont terriblement importuns. Rien ne peut les éloigner. Vous doublez, vous triplez le pas des chevaux, la poussière s'élève, elle s'abat, ils sont encore à vos côtés; vous les menacez, ces enfans de loup, ils rient; on leur cingle des coups de fouet sur leurs épaules nues, ils n'en caracolent que plus lestement devant les chevaux; enfin, on leur jette des poignées de centimes, et... ils ne s'en vont pas. Pendant une lieue, malgré les coups, les malédictions, malgré l'argent, ils vous accompagnent de leur lamentable complainte, de leurs regards fauves et de leurs cris plus fatigans que des piqûres d'abeilles. Heureusement la mendicité est interdite dans le royaume de Belgique!

Nous ne tardâmes pas à rejoindre la voiture où, selon mon cocher, devait être un Anglais, où, selon moi, se trouvait un voyageur fran-

çais. A la rigueur, nous avions perdu tous les deux. Il n'y avait dans cet équipage qu'une femme; mais, cette femme étant une Anglaise, je consentis à considérer le pari comme perdu pour moi. Elle voyageait seule, et cet isolement paraissait l'ennuyer beaucoup, à en juger par l'empressement qu'elle mit à lier connaissance et à entrer en conversation. Elle parlait peu le français, mais elle le comprenait à merveille; je parle fort mal l'anglais, mais, avec quelque effort d'attention, je le devine. Chacun de nous, à l'aide de cette demi-faculté, put comprendre l'autre sans sortir de sa langue.

— Monsieur, vous allez à Waterloo?

— Où aller, madame, dans ce pays perdu, sinon à Waterloo?

— Croyez-vous, monsieur, que je trouverai à déjeuner à Mont-Saint-Jean?

— J'en suis convaincu, madame, parce que je suis convaincu qu'on trouve à déjeuner partout, à dîner partout, et du vin de Champagne partout, pourvu qu'on n'insiste pas sur la qualité.

— Vous me rassurez.

Ma nouvelle compagne de voyage exhala ensuite un long soupir en jetant les yeux autour d'elle. Nous entrions dans l'immense périmètre où la grande bataille s'était concentrée le 18 juin, et où elle avait fini par se décider.

— Monsieur, vous venez aussi pleurer sur quelque perte personnelle dont le souvenir?...

— Non, madame; je n'ai ni cette douleur ni cette gloire.

— Mon pauvre William! dit-elle en portant un mouchoir à ses yeux.

— William était sans doute le père ou le mari de cette respectable dame, me disais-je. Ce ne pouvait être que l'un ou l'autre; car, si elle était d'un âge à avoir des fils propres à être tués, il n'était guère possible de supposer qu'ils l'avaient été à Waterloo.

— Ainsi, monsieur, reprit-elle, vous pensez que nous trouverons du thé, du lait, du beurre à Waterloo?

— Très certainement, madame, et même des œufs sur le plat.

Il s'écoula quelques minutes, au bout desquelles nouveau soupir de l'Anglaise, suivi de cette exclamation qu'accompagna encore le mouchoir : — Mon pauvre James!

— Je me trompais, me dis-je une seconde fois. Ce ne peut être son père qu'elle vient pleurer ici : elle n'a pas eu deux pères... et elle est d'âge à avoir eu sans invraisemblance deux maris..... Oui, mais deux maris tués à Waterloo le même jour?... Autre impossibilité.

— J'ai l'habitude, poursuivit mon énigmatique Anglaise, de prendre quelque chose de plus substantiel que des œufs le matin.

— Des beefsteaks, par exemple?

— Précisément, monsieur.

— Eh bien! nous aurons des beefsteaks.

Nous touchions à la chaussée qui va du Mont-Saint-Jean à Waterloo, lorsque ma touriste poussa un troisième soupir en disant: — Mon pauvre Tom!

— Ah çà! madame, m'écriai-je avec une pétulance qui allait recevoir immédiatement sa leçon, vous avez donc perdu trois?...

— J'ai perdu huit frères à Waterloo.

— Huit frères!

— Le même jour et presque à la même heure... Cela vous étonne, vous, d'un pays où l'on n'aura bientôt plus d'enfans; apprenez donc que les familles anglaises qui ont perdu huit enfans à Waterloo sont très communes, et qu'il y en a en Irlande qui ont eu à pleurer la perte de douze fils, morts ici, à cette place.

— Je vous demande grace, madame, pour mon étonnement; je partage votre douleur. Vous accomplissez un devoir honorable...

— Et forcé, ajouta-t-elle.

— Comment! forcé?

— Je n'ai hérité de tous les biens patrimoniaux que j'aurais partagés avec mes huit frères, s'ils eussent vécu, qu'à la condition, imposée par mon père dans son testament, que je viendrais chaque année pleurer ici sur leur tombe.

— Vous savez donc où est leur tombe?

— Non, monsieur; aussi je pleure un peu partout.

Nous foulions enfin la route de Gennape, nous roulions sur la voie pavée, et très mal pavée, qui lie Waterloo à Mont-Saint-Jean. Quoique placés sous l'autorité d'un seul bourgmestre, celui de Waterloo, ces deux hameaux sont encore à une assez grande distance l'un de l'autre. Ils ne se distingueraient guère de nos plus chétifs villages de France, sans l'admirable propreté de leurs maisons. L'église de Waterloo affecte cependant quelque caractère, mais un caractère qu'on pourrait appeler au-dessus de sa position. Elle a une espèce de fronton, une espèce de dôme ou de ballon de pierre, une espèce de portique dont s'honorerait une population de trois mille ames, ce que Mont-Saint-Jean et Waterloo réunis sont fort loin d'avoir. Au fronton de cette église, on lit une inscription qui vous apprend que le marquis de Gastanaga, gouverneur des Pays-Bas pour le roi d'Espagne Charles II, en posa la première pierre l'an 1690. La bataille que les Anglais ont appelée du nom de ce village, *Waterloo,* porta pendant assez long-temps chez nous celui de bataille de *Mont-Saint-Jean,* tandis que les Prussiens la nomment la bataille de *la Belle-Alliance.* Ces trois qualifications sont fondées: les Français occupaient le revers de Mont-Saint-Jean, les Anglais couvraient le versant opposé, et s'adossaient par conséquent à Waterloo, et les Prussiens, vers la fin du combat, rabat-

tirent sur la ferme de la Belle-Alliance, où Blücher et Wellington se rencontrèrent après la victoire. Si le village de Mont-Saint-Jean n'a pas d'église, il a les principales auberges, celles où d'habitude les étrangers viennent se reposer, et prendre dans un déjeuner frugal des forces nouvelles pour mesurer la vaste arène dont chaque place mérite un souvenir, et gravir la montagne du Lion. Sans l'argent qu'ils y laissent, les deux villages seraient moins que rien. Grace au tribut perpétuel que verse la curiosité du monde entier, Mont-Saint-Jean et Waterloo se sont agrandis; il serait plus exact de dire qu'ils se sont allongés du double depuis 1815, car ils ne se composent, l'un et l'autre, que d'une seule rue, coupée dans son milieu par une lacune de deux kilomètres. C'est dans le prolongement de cette rue, — qui n'est autre chose, comme nous l'avons déjà dit, que la route de Gennape, — que viennent se placer et se ranger à la file, par un jeu ironique de la destinée, les noms les plus retentissans, les plus grandioses de l'histoire moderne. Ces noms, qui, il y a quarante ans, ne désignaient que de pauvres fermes perdues dans les bois et dans la boue des champs, sont aujourd'hui des noms impérissables. Waterloo, Mont-Saint-Jean, la Belle-Alliance, Quatre-Bras, la ferme du Caillou, ces fermes où l'on faisait du beurre, ont remplacé Babylone, Tyr, Memphis, Carthage dans les honneurs de la mémoire. Le lait est devenu du sang : voilà la gloire!

A peine est-on entré dans Waterloo, qu'on est assailli par les guides. En général, ce sont des hommes secs, robustes, à l'œil chaud et clair, à la tournure militaire, d'une parole facile, mais trop habitués à répéter le même rôle pour émouvoir leur auditeur. Ils récitent : ce sont des professeurs expliquant la poésie; pauvre poésie! Il y a trois classes de guides : le guide français, le guide anglais, le guide allemand. Dès qu'un étranger se montre, sa nationalité est aussitôt constatée, et le guide de la même nation se l'approprie sans contestation de la part des deux autres. Les guides anglais gagnent beaucoup plus que les guides français, dont les profits sont supérieurs cependant à ceux des guides allemands, par la raison que les Français vont moins à Waterloo que les Anglais, et que les Allemands n'y vont presque pas du tout. Autrefois ces guides coûtaient dix francs; aujourd'hui, ils se contentent de cinq francs et même de trois francs. La plupart se souviennent de la bataille de Waterloo, à laquelle ils ont pris part, non pas comme soldats, mais comme fossoyeurs. De gré ou de force, eux, leurs pères, leurs mères, leurs frères et leurs sœurs creusèrent, pendant plus de huit jours, les fosses où ils précipitèrent quatre-vingt-dix mille cadavres. C'était un peu avant la moisson; les blés furent perdus; l'été suivant, ils furent magnifiques.

Nous mîmes pied à terre à l'hôtel du *Mont-Saint-Jean,* un des plus considérables du pays, et nous fûmes introduits dans un appartement

au rez-de-chaussée, composé de deux pièces. Par une conduite dont la diplomatie n'échappa ni à la voyageuse anglaise ni à moi, l'hôte du *Mont-Saint-Jean* a orné les murs de son salon de portraits où toutes les opinions trouvent leur compte. Si le Français s'indigne un moment à l'aspect d'un tableau qui représente lord Wellington à cheval, tenant à la main un verre de vin de Champagne qu'il se dispose à vider en l'honneur de sa victoire, il s'apaise aussitôt à la vue d'une gravure où Napoléon est représenté vainqueur à Ulm. Si, en voyant cette image, l'Allemand sent la rage lui monter au cœur, un profil de Blücher et un portrait au pastel du prince d'Orange, placés tout près de là, lui rendent le calme, et Napoléon, à son tour, est respecté derrière la vitre de son cadre. Enfin, si le thé que vous allez boire vous est servi dans une théière décorée d'aigles d'or volant sur un champ d'azur, le fond du plateau qui porte cette théière provocatrice montre, dans toute sa grace britannique, le portrait de la reine Victoria.

Un des supplices de l'esprit, lorsqu'on lit des récits de batailles, c'est de ne pouvoir se former une idée exacte de l'action et du théâtre où elle s'est déroulée. Les historiens modernes, pourvu qu'ils se comprennent, regardent leur tâche comme accomplie. Ils ignorent qu'il n'est pas une seule de leurs peintures de batailles que le lecteur ne laisse de côté. Les préfaces causent moins d'horreur. Je ne sais pas si moi-même, élevé au martyre de l'ennui par ma profession littéraire, je n'aimerais pas mieux m'être trouvé au plus fort du carnage de Waterloo que de recommencer les récits que j'ai lus de cette bataille, une des plus faciles cependant à retracer, tant était simple la disposition des combattans. Heureusement je n'ai pas à produire ici un exemple de cette clarté et de cet ordre que je refuse aux autres. L'affaire du Mont-Saint-Jean, — et mon insuffisance s'en félicite, — n'est plus à raconter; il n'y a pas lieu surtout à la raconter ici. Je me bornerai à dire que l'hôtel du *Mont-Saint-Jean*, d'une construction bien antérieure à 1815, occupe un terrain que les boulets et la mitraille sillonnèrent à toutes les hauteurs et sans relâche pendant toute la durée de l'engagement. Le hasard le plaça entre l'armée française et l'armée ennemie, qui en firent un pont de feu par où ne passa qu'un seul voyageur du lever au coucher du soleil, la Mort!

Voici l'image et les expressions d'un vieil habitant du pays, introduit depuis quelques minutes dans notre salle et assis près de notre table. Je l'avais questionné sur la terrible journée du 18 juin qu'il n'avait que trop vue; un éclat de mitraille l'avait éborgné à la lucarne d'une grange où il était monté pour contempler la mêlée. — Monsieur, il y avait tant de ferraille dans l'air, *savez-vous?* qu'une mouche aurait été infailliblement écrasée entre deux boulets, si elle eût osé traverser le village, *sais-tu?* (*Savez-vous*, *sais-tu*, sont deux locutions parasites dont

les Belges se servent à chaque instant dans la conversation.) Pour lors, comme il ne faisait pas bon dans la grange où je m'étais juché, continua mon vieux laboureur belge, je vins me réfugier ici, croyant trouver des amis. Ah! oui, des amis... Bonsoir! tous partis : les vieux et les jeunes, pour aller à Nivelles, à Frischermont, dans les champs, je ne sais où. Enfin, il n'y avait plus personne, savez-vous? Ah! si fait, reprit-il, il y avait ici une femme, une belle jeunesse, vêtue comme une dame, sais-tu? Je me demande par quel trou d'aiguille elle était passée pour venir. Elle était là, elle resta là toute la journée, la tête baissée comme un poirier qui a reçu un coup de vent, et les bras en croix sur la poitrine. C'est bien extraordinaire, savez-vous? — Et que disait-elle? — Rien; puis je ne sais pas l'anglais, et elle ne savait que l'anglais. De temps en temps, elle se levait raide comme un revenant et allait à la croisée pour voir si ça finissait. Ça ne finissait pas du tout, sais-tu? Il pleuvait sans discontinuer; il faisait noir et rouge : le noir, c'était le temps, savez-vous? le rouge, c'était le feu et la flamme des canons, sais-tu? Le bon Dieu et le diable jouaient une partie à faire trembler. Le bon Dieu voulait éteindre le feu avec l'eau, le diable ne le voulait pas. Vers quatre heures, les rouges, les Anglais, passèrent devant la porte en criant que tout était perdu. Je ne les comprenais pas, mais ça se voyait, savez-vous? Trente pièces de canon les frappaient en plein dans le dos et les poussaient comme des moutons effrayés dans la forêt de Soigne. Ils tombaient par centaines à chaque pas; ceux qui venaient derrière eux passaient par-dessus les morts; ceux-là étaient tués aussi, et on montait sur eux. J'ai vu jusqu'à six rangs de cadavres, et en moins de temps que je bois ce verre de faro, sais-tu? Le maréchal Ney et trois généraux sous ses ordres, en tête de trois colonnes, les poursuivaient depuis la Haye-Sainte. Il n'y eut qu'un Anglais qui ne remua pas, qui ne changea pas de position, qui resta tout le temps au pied d'un arbre dont votre guide vous montrera tout à l'heure la place. C'est lord Wellington. Il était là le matin, il était là à midi, il fut là le soir. A la même place, il vit deux fois la défaite et enfin la victoire de son armée sans plus s'émouvoir que l'arbre contre lequel il était adossé. Toute son armée s'en allait en hurlant de terreur vers Bruxelles, où M. le bourgmestre avait déjà préparé le plat d'argent pour offrir les clés de la ville à l'empereur Napoléon. Mais ne sortons pas de Mont-Saint-Jean, où il y avait assez de besogne. Dans leur débacle, les Anglais avaient jeté tant qu'ils avaient pu des morts et des blessés dans cette salle par ces deux croisées dont il n'y avait plus un petit morceau de bois qui tînt. Y en avait-il de ces fracassés parmi les rouges étendus là où nous sommes! Croiriez-vous que cette femme les retournait sur le dos et qu'elle les regardait entre les deux yeux, et qu'elle les retourna et qu'elle les dévisagea ainsi tous tant qu'ils étaient! Puis elle

fut forcée de s'éloigner pour éviter l'eau et le sang qui gagnaient ses genoux. Pour lors, elle entra dans cette pièce, qui n'était pas une cuisine comme aujourd'hui, et elle s'appuya contre cette cheminée. Elle était bien pâle. Les blessés criaient beaucoup, puis ils criaient moins, puis ils ne criaient plus du tout. On recommençait à entendre la pluie, qui se confondait avec la mitraille. Deux heures après, ces satanés rouges revinrent en disant que non, que tout n'était pas perdu. Ils repassèrent par Mont-Saint-Jean, devant cette maison, en marchant sur leurs morts avec leurs canons et leurs chevaux. La femme s'approcha encore de la croisée, mais encore bien plus pâle, pour les voir passer; et quand ils furent passés, elle s'assit sur ce rebord et avança la tête comme pour voir si quelqu'un venait. Il ne venait que des bouffées de mitraille et un déluge d'eau. — Mademoiselle, je lui dis, vous allez vous faire tuer, si vous restez là, savez-vous? — Elle me dit : *No! no! no!* Je finis par croire qu'elle attendait quelqu'un. A la nuit, le bruit cessa. Pour lors, un tout blond petit officier des rouges parut, entra, et ils s'embrassèrent pendant un quart d'heure. Le jeune homme, qui était bien content, lui parlait beaucoup, mais elle ne parlait pas, quoiqu'elle fût aussi bien contente, savez-vous? Eh bien! pendant les deux jours qu'ils restèrent à Mont-Saint-Jean, elle n'a jamais plus parlé. Les médecins du régiment des rouges disaient, à ce que j'ai appris en enterrant les autres, ils disaient comme ça qu'elle avait eu trop d'émotion le jour de la bataille, qu'elle ne rattraperait sa voix que si elle avait un enfant, sais-tu?

— Mais je connais cette histoire, interrompit l'Anglaise aux huit frères tués à Waterloo, c'est celle de lady Pool, qui avait suivi, par amour, son cousin, lieutenant dans le corps d'armée du général Picton. Elle s'est mariée avec lui après la campagne; ils ont eu des enfans, mais elle n'a jamais recouvré la parole. — L'Anglaise ajouta, changeant de ton et après avoir regardé l'heure à sa montre : « Il est temps d'aller pleurer sur mes frères. » Elle se leva pour partir. Je me levai aussi, mais je ne jugeai pas convenable de lui proposer de voir ensemble le spectacle que nous étions venus chercher tous les deux. Sur le terrain où nous appelait la même curiosité, nous n'apportions pas la même manière de sentir. Il eût fallu recourir à l'hypocrisie de la politesse, et cette hypocrisie est quelquefois impossible. Mon instinct personnel devinait et pratiquait en petit ce qui se passe tous les jours parmi les voyageurs d'origine différente attirés à Waterloo. Tous comprennent, quelle que soit leur intimité dans le monde, la nécessité et presque le devoir d'aller chacun de son côté quand ils touchent le seuil de ce temple. Ici la nationalité parle haut, elle se révèle avec force et prend le nom de religion; la séparation des cultes s'opère naturellement : ceux-ci vont célébrer des vainqueurs, ceux-là évoquer des martyrs.

D'ailleurs, les guides eux-mêmes ne consentent qu'avec répugnance à servir simultanément de cicérone à un Français et à un Anglais; ils sont gênés, et cette contrainte paralyse leur débit oratoire.

A la porte de l'hôtel du Mont-Saint-Jean nous attendaient, outre nos guides, les mendians du pays, les vendeurs d'aigles et de fausses reliques. Mon éducation était faite. Je saluai les aigles avec un profond respect et n'en achetai pas. Précédé de mon guide, je pris la direction de la montagne du Lion par la seule et unique voie qui y mène, rue et grand chemin tout ensemble. A l'extrémité de cette rue, on voit la ferme du Mont-Saint-Jean, gros bâtiment rustique dont les Anglais firent un hôpital durant la bataille. Mme Roland, du haut de l'échafaud, s'écria, en regardant une statue de la Liberté élevée sur la place de la Révolution : « O liberté, que de crimes on commet en ton nom ! » Au souvenir de ces belles paroles, je murmurai devant la ferme du Mont-Saint-Jean, où, d'après le rapport du major Awket, furent coupés en une seule journée plus de douze cents jambes et de quinze cents bras : « O gloire ! que de membres on coupe en ton nom ! »

Des rares maisons placées à droite et à gauche de la longue rue de Mont-Saint-Jean, sortent à chaque instant de jeunes femmes qui accourent, très coquettement parées, pour vous offrir des albums renfermant avec texte les principales vues, les plus remarquables sites, illustrés par les hauts faits de la grande journée. Si vous êtes Français, ce sont les ouvrages français, bien entendu, qui vous seront offerts. Ces vendeuses sont partout : sur chaque tertre, au fond de chaque ravin, au pied des deux monumens funéraires que vous apercevez déjà, et même au sommet de la montagne du Lion. Rude métier ! Il n'y a pour elles abri ni contre la pluie ni contre la poussière et le soleil. Elles vous remercient avec beaucoup de courtoisie, que vous achetiez ou non leurs petites notices.

Nous voici parvenus à l'extrémité du village de Mont-Saint-Jean et bientôt à l'endroit où la bataille fut le plus chaudement engagée. A cette place, deux monumens sans faste ont été élevés à droite et à gauche de la chaussée par les armées coalisées à la mémoire de ceux qui travaillèrent valeureusement au succès de la journée et n'en jouirent pas. Le 18 juin, une formidable barricade allait d'un côté à l'autre du chemin. Le premier monument, celui qui est à droite, a été érigé à sir Alexandre Gordon, aide-de-camp de lord Wellington. C'est un tombeau fort simple en pierre bleue, surmonté d'une colonne cannelée; une grille en fers de lances l'entoure carrément. L'autre monument, celui de gauche, a plus de grandeur, sans sortir de l'austérité qui convient à ces sortes de constructions héroïques. Sa forme est celle d'une pyramide à large base. Il a été dédié par les officiers des légions allemandes à leurs frères d'armes du Hanovre, tombés glorieusement le

18 juin 1815. Il porte sur trois faces les noms des officiers tués et sur la quatrième cette inscription anglaise dont nous venons de donner le sens :

TO THE MEMORY
OF THEIR COMPANIONS IN ARMS
WHO GLORIOUSLY FELL ON THE MEMORABLE
18TH DAY OF JUNE 1815
THIS MONUMENT
IS ERECTED BY THE OFFICERS OF THE KINGS
LEGION GERMAN.

Ces deux monumens funéraires, par leur position isolée et comme suspendue, indiquent les changemens qu'a subis depuis 1815 le terrain où la bataille de Waterloo fut livrée. Il est si peu ce qu'il était alors, que lord Wellington, en le revoyant il y a quelques années, a pu dire : « Ils m'ont gâté mon Waterloo. » A partir de la Haye-Sainte jusqu'à Mont-Saint-Jean, ce terrain formait un double escarpement traversé par la route de Charleroy. Pour construire la montagne du Lion, on a pris la terre des deux monticules; le sol diminué dans son épaisseur a dû descendre considérablement, et les deux monumens restés à leur place de chaque côté de la route marquent l'ancien niveau. Ainsi l'endroit où la lutte s'est déployée dans toute sa fureur, où le canon a porté ses coups les plus sûrs et les plus décisifs, où le sang a le plus coulé, où la mort a le plus largement fauché, où la victoire et la défaite ont laissé leur plus vive empreinte, cette arène mémorable a disparu. On l'a enlevée à plusieurs pieds, et on l'a ensuite roulée dans la forme d'un entonnoir de deux cent cinq pieds de haut et de mille six cent quatre-vingts pieds de circonférence! On peut dire sans exagération, de cette construction fantasque et monstrueuse, qu'elle est faite d'ossemens et pétrie avec du sang humain de la base au sommet. Elle fait peur aux hommes, horreur aux Français et pitié aux artistes.

Au-dessous du tombeau de sir Alexandre Gordon, et à l'angle même de l'escarpement dont j'ai rappelé les vicissitudes géologiques, on voyait encore, il y a quelques années, l'arbre sous lequel le général Wellington resta tout le temps de la bataille. Il était impossible d'être plus exposé. Deux fois dans cette terrible journée du 18 juin, séparé de son état-major, il se trouva seul au milieu de la cavalerie française et foudroyé des quatre côtés au pied de cet arbre, qui méritait bien le sort glorieux qu'il a eu. Des spéculateurs anglais l'achetèrent, et, après l'avoir emporté à Londres, ils en vendirent les morceaux sous la forme de chaises, de fauteuils et de tabatières. Il est probable qu'on en tire encore aujourd'hui une foule de meubles, et qu'il aura le sort de la canne de Voltaire et de la plume qui signa l'abdication de Fontainebleau; il n'aura pas de fin. On a assez souvent dénié aux Anglais la victoire de Waterloo pour qu'on ne soit pas suspect en rendant justice

à la bravoure froide de leurs soldats et au courage de leur général. Ils ont perdu la bataille de Waterloo, c'est vrai; ils l'avaient du moins complétement perdue et sans ressource avant l'arrivée de Blücher, mais ils ont été admirables d'énergie et de patience héroïque en face des Français, qui manquèrent de cette patience parce qu'ils eurent trop de courage. A Waterloo, il y eut deux vaincus : les Anglais et les Français, les Anglais d'abord. Le vainqueur, ce fut le hasard et les Prussiens, auxquels les Anglais devraient laisser le léger bénéfice d'une pareille victoire, car les Prussiens se présentèrent vierges de toute fatigue, quand les Français avaient épuisé leur sang et leurs forces depuis douze heures, et je ne dis rien encore de celui qui s'en alla la veille de la bataille, et de celui qui ne vint pas le jour où elle fut donnée. Passons en silence entre ces deux maréchaux; Dieu les a jugés.

La distance entre les deux monumens dont nous avons parlé et la montagne du Lion est faible; on la franchit tantôt en suivant un ravin où les Anglais et les Français roulèrent plus d'une fois pêle-mêle, eux et leurs chevaux, tantôt en marchant dans la campagne. L'hiver, ce chemin doit être impraticable. L'espèce de majesté que revêt de loin la grosse motte de terre décorée du nom de montagne s'évanouit peu à peu à mesure qu'on approche de sa base. Le gigantesque devient du grotesque. On ne voit bientôt plus qu'une montagne de fabrique belge, une contrefaçon de la nature. Sans le beau manteau de gazon qui a poussé autour de ce cône difforme, l'œil n'en supporterait pas un instant le spectacle : cette végétation en adoucit les contours, et le regard se repose, si le goût et le bon sens sont révoltés. Du courage! Affrontons les deux cent vingt-deux marches creusées dans le flanc de la montagne : vainqueurs et vaincus sont égaux devant cette échelle raide et menaçante tendue comme celle d'un mât de vaisseau. Un seul appui vous est offert pour la parcourir : c'est une corde mal assujétie à l'extrémité de quelques pieux chancelans. Elle flotte sans cesse, et s'en va de la main, tandis que les pieds se posent de travers sur des marches rompues et disloquées, souvent absentes. Il faut monter tout d'un trait, sous peine d'avoir le vertige en s'arrêtant sur un plan incliné à faire peur. La rapidité de l'ascension en neutralise en partie le danger. On arrive enfin essoufflé, brisé, au sommet de la montagne, plateforme irrégulière beaucoup trop étroite pour la quantité de visiteurs qu'elle devrait contenir, et qu'elle ne contient pas. A peine y a-t-il une marge de deux pas entre le socle du monument et le bord même de la montagne. Par le vent impétueux qui souffle presque constamment sur cette hauteur, on est fort exposé à être précipité. Les gens nerveux feront sagement de renoncer à ce voyage aérien. Le socle qui porte le lion est formé de cette éternelle pierre bleue si commune en Belgique; il a trois marches hautes chacune de trois pieds. Ces lourdes assises

supportent le bloc carré de dix-huit à vingt pieds d'élévation, où on lit cette simple inscription : XVIII JUIN MDCCCXV, et au sommet duquel l'héroïque animal est fixé. Ces diverses pièces superposées l'élèvent si haut, qu'il est difficile de le voir à son aise des divers points de la plate-forme où l'on se place, quoiqu'il ait quatorze pieds : on ne distingue bien qu'une partie de sa tête et de sa queue. Il n'est pas en bronze, ainsi que quelques voyageurs l'ont écrit, mais en fer bronzé; sa patte s'appuie sur une grosse boule du même métal. Il a été fondu à Seraing, dans un des ateliers du célèbre Cockerill. Ce morceau ne mérite aucune mention comme œuvre d'art, et c'est une faute. Quand on croit avoir gagné la bataille de Waterloo, quand on appelle de tous les points cardinaux la curiosité des peuples sur une place unique dans l'univers, on doit un autre monument à l'histoire et à la postérité. Il est un peu trop sans façon de commander à un industriel belge, comme on lui aurait commandé une locomotive, un lion destiné à résumer la plus grande bataille des temps modernes. Pourquoi de fer? pourquoi même en bronze? pourquoi pas en argent ou en or? Est-ce par économie qu'on l'a coulé en fer? Je le crains. Décidément ce lion en fer battu, en métal de marmite, n'est qu'un ridicule joujou obtenu au meilleur marché possible. En général, les Belges ne sont pas heureux dans l'exécution monumentale des lions, qu'ils affectionnent beaucoup, je ne sais trop pourquoi, à moins que ce ne soit en souvenir de la domination batave. Partout on voit des lions en Belgique, et partout ils sont ridicules comme des bourgmestres de village. Ils sont affreux, ils ressemblent à des hommes. Je ne passais jamais sans douleur devant le palais du prince d'Orange, et je n'entrais jamais sans une profonde mélancolie dans le Parc, à Bruxelles, tant les lions que j'apercevais me navraient par leur laideur, leur perruque de conseiller et leurs épouvantables grimaces. Il n'est pas généreux d'insulter ainsi le roi des animaux avec cette unanimité hostile.

C'est du haut de la plate-forme que les guides s'acquittent de l'acte le plus essentiel de leurs fonctions. La main tendue vers l'horizon, ils indiquent les points occupés par les différens corps d'armée présens à la bataille, les terrains où les plus sanglans épisodes de la journée se sont passés, et les fermes, les ravins, les hameaux, les haies, les monticules pris et repris tantôt par les Français, tantôt par les soldats des armées coalisées. Il y a ceci de singulier, que les scènes qu'ils racontent ont en général pour point de rappel, sur le terrain de l'évocation, des objets sans analogie aujourd'hui avec ces tragiques péripéties. A leur insu, ils suivent cette bonne nature étalée devant eux; elle a couvert tous ces meurtres sous le manteau vert de la campagne. « Écoutez, disent-ils, ici dans ce bouquet d'arbres tomba mortellement frappé le général Ponsonby; en face, où le vent agite ces blés, Picton, autre

général anglais, fut tué en commandant une charge qui fit le plus grand mal aux Français. Là-bas, là-bas, de l'autre côté du chemin, où vous voyez s'élever cette petite fumée blanche, la garde impériale fut repoussée; le prince d'Orange fut blessé au versant de ce ravin; entre ces faucheurs qui dorment et ce troupeau de moutons qui descend la chaussée, le duc de Wellington, désespéré, croyant pour la troisième ou la quatrième fois la bataille perdue, se renferma dans un bataillon carré. Plus loin, entre la route de Nivelles et la route de Gennape, apercevez-vous un groupe de petits jardins qui ondulent et s'élèvent en pyramides? C'est là que Napoléon avait dressé son observatoire, et c'est par ce grand bois, au-delà de la Haye, que les Prussiens, sous les ordres du général Bulow, attaquèrent les Français, commandés par le comte de Lobau. » Souvent ces explications, qui, presque toutes, on le voit, s'étaient sur les points les plus pacifiques et se feraient écouter de Gessner lui-même, sont données par des guides distincts en trois langues différentes, ici à des Français, là à des Anglais, là à des Allemands. On a remarqué, et l'observation a son prix, que les sujets des nations qui ne prirent aucune part effective à la bataille de Waterloo se distinguent et se classent par des sympathies invariables; car il est impossible de ne pas se prononcer ou pour ou contre les Français en écoutant le grand fait d'armes. Ainsi les Russes se rangent, à quelques exceptions près, du côté des Anglais et des Allemands, tandis que les Danois, les Suédois, les Espagnols, les Italiens, les Portugais et les peuples des deux Amériques se prononcent ouvertement pour les Français. On voit que nous l'emportons de beaucoup dans la balance. Les nations méridionales sont surtout d'une pétulance incroyable dans leurs démonstrations en faveur de Napoléon. J'ai vu une jeune Américaine d'une beauté remarquable se hausser sur ses petits pieds frémissans, cracher aussi haut que possible dans la direction du malheureux lion de M. Cockerill, et monter ensuite sur la troisième assise, où elle dit plusieurs fois en espagnol en agitant son mouchoir : « Au nom de la Havane, ma patrie chérie, vive Napoléon! »

J'aurais voulu être témoin d'un autre fait, dont les guides confirmeraient l'authenticité; le voici tel qu'il m'a été raconté. Un voyageur anglais et un voyageur américain des États-Unis avaient gravi ensemble la montagne du Lion, afin de jouir du vaste panorama de la bataille. Le même guide était chargé de les renseigner tous les deux. Il commence son récit, on l'écoute; il y apportait toute l'impartialité possible : cependant un moment vint où il ne put se dispenser de dire : « Ici les Français plièrent devant le choc impétueux des Anglais. » Aussitôt l'Américain murmure : *Ce n'est pas vrai!* L'Anglais le regarde; le guide continue. Une seconde fois, il est forcé de dire dans le

cours de sa narration : « Là-bas, dans ce ravin que j'indique à vos seigneuries, les Français furent culbutés par la cavalerie anglaise. » *Ce n'est pas vrai!* répète l'obstiné Américain. L'Anglais le regarde encore et relève tranquillement ses manchettes; de son côté, l'Américain en fait autant. Une troisième fois, le guide, dont les précautions oratoires redoublaient cependant, énonce un fait un peu moins glorieux pour les Français que pour les Anglais; une troisième fois, l'Américain riposte froidement au nez de l'Anglais : *Ce n'est pas vrai!* A la huitième fois, par conséquent au huitième démenti, l'Anglais s'élance sur l'Américain, qui avait prévu l'agression; il la repousse, l'Anglais revient; les poings se ferment, ils boxent dans le plus profond silence, ils boxent, grand Dieu! sur une surface de deux pas d'étendue et sur un abîme presque perpendiculaire de plus de cent quarante pieds de profondeur. Leur rage s'accroît par les coups qu'ils se portent; ils s'accrochent; ils vont, l'un traînant l'autre, jusqu'au bord de la montagne; ils glissent, ils chancèlent, ils tombent, ils roulent, ils roulent ensemble... Ils n'étaient ni morts ni blessés. L'Américain, en se relevant, dit à l'Anglais : *Non, monsieur, ce n'est pas vrai!*

Quand l'armée française, allant au siége d'Anvers, passa au pied de la montagne du Lion, elle éprouva un si vif sentiment de douleur et d'orgueil blessé, qu'elle résolut de jeter bas ce lion insolent. Le fils se trouvait en présence de l'outrage fait au père. En un clin d'œil, des échelles furent appuyées contre le piédestal par les soldats du génie, et l'œuvre de démolition allait commencer. Toute notre jeune armée applaudissait du cœur, de la voix et des mains. Malheureusement (la raison veut qu'on dise heureusement) le maréchal Gérard fut prévenu à temps, et il s'opposa à cet acte de patriotique vivacité. Lui seul, dont la conduite fut si noble et si belle à Waterloo, avait le droit de se faire écouter des braves soldats placés sous ses ordres, de désarmer leur colère. Ils obéirent; mais, avant de lever le siége, ils souffletèrent le lion de plusieurs coups de fusil, dont les marques sont encore empreintes sous sa gueule, et, pour mieux l'avilir dans la postérité, ils lui coupèrent un morceau de la queue.

A la base de la montagne, dans une cabane ouverte à tous les vents, un gardien présente à ceux qui sont descendus un registre où ils sont invités à écrire leur nom, leur pays, leur profession. Il leur offre ensuite du genièvre, de l'eau-de-vie et de la bière. J'ai vu avec plaisir qu'il ne se donnait ni pour un vainqueur ni pour un vaincu de Waterloo. Cependant il profite de l'occasion pour vous dire qu'il entretient la corde de l'escalier de la montagne. Il l'entretient si mal, et à dessein, qu'il est obligé lui-même, lorsqu'on descend, de venir se placer devant vous, afin de faire obstacle à une chute très possible, attention dont il ne refuse pas la récompense.

En quittant la montagne du Lion, je voulais voir d'autres lieux non moins célèbres dans les fastes de la formidable journée; je pris le chemin de la Haye-Sainte et du château d'Hougoumont, qui ne sont ni l'un ni l'autre fort éloignés de là. En 1815, la ferme et le château étaient liés et entourés par un petit bois qui n'existe plus. Ce terrain, assez vaste, a été défriché, et l'on y a semé du blé, de l'avoine et du lin. En regardant ces jolis champs couverts d'une végétation luxuriante, j'avais besoin de l'affirmation de mes lectures pour me persuader que cet espace, qui va du château à la ferme, a été l'endroit de la terre où il est mort le plus d'hommes. Là, pendant plus de quatre heures, les boulets et les balles tuèrent sans relâche et à bout portant des Français et des Anglais; ensuite, pour couronner la fête, l'incendie consuma le château, et les blessés anglais et français, les vainqueurs et les vaincus, périrent dans les flammes. Il plut là-dessus; dans l'après-midi, on ne voyait plus qu'une fumée noire au ciel, une tache sanglante sur la terre, et la charpente osseuse du château, s'élevant entre ces deux points comme un grand squelette. La Haye-Sainte a été réparée et probablement plusieurs fois depuis 1815. C'est une ferme dans toute la simplicité du mot, et une ferme qu'il ne faudrait pas comparer aux nôtres, si riches en dépendances. Quand j'y pénétrai, des canards nageaient avec bonheur dans une mare, un enfant blond tout nu agaçait un gros chien noir avec une baguette d'osier. Ma présence dans cette habitation solitaire éveilla l'attention du chien. Il se mit à aboyer; ses cris attirèrent à la fois un valet sur le seuil de la porte de l'écurie, une jeune femme qui se montra à celle de la laiterie dans un encadrement de feuillage, et, sous la voûte d'un hangar, un homme fort âgé, avec un bonnet de coton sur la tête, une pipe à la bouche, et aiguisant une faux avec une pierre. Après les saluts d'usage, je dis d'abord au valet d'écurie :

— Mon brave homme, ceci est bien la ferme de la Haye-Sainte?

— Oui, monsieur.

— C'est ici qu'on s'est battu?

— Oui, l'an dernier, pour la kermesse.

— Je vous parle de Waterloo.

— Waterloo est là-bas, là-bas....

— Je le sais... mais je vous parle de la bataille.

— L'an dernier pour la kermesse.

— De la bataille de Waterloo!

— Après Mont-Saint-Jean, vous trouverez Waterloo.

Voyant que je ne le comprenais pas, et renonçant à se faire comprendre d'un être aussi peu intelligent que moi, le valet m'indiqua la jeune femme arrêtée près de la laiterie. Je m'approchai d'elle.

— Madame, quoique vous ne fussiez pas encore née à l'époque de la

bataille de Waterloo, vous avez dû entendre parler des massacres qui se sont commis ici, dans cette ferme?

— Oui, monsieur, j'en ai ouï parler par mon père, que vous voyez là-bas aiguisant sa faux.

— Vous ne pourriez pas me dire la position qu'occupaient les Anglais dans la ferme?

— Non, monsieur; mais mon père...

— Je vous remercie, madame.

La fermière me rappela. — Monsieur! monsieur! mon père est très sourd, il pourrait ne pas vous entendre...

— Monsieur! criai-je de manière à prouver que je profitais de l'avertissement... monsieur! que savez-vous du combat si meurtrier qui s'est livré ici?

— Ici?

— Oui, ici.

— Dans quel temps?

— En 1815.

— En 1815?... Non, ce n'est pas en 1815.

— Comment, non?...

— Je vous dis qu'en 1815 je n'étais pas ici, j'étais dans la Frise.

— Mais vous ne savez rien?..,

— Sur la Frise?

— Non, sur la Haye-Sainte, où nous sommes, où je vous parle en ce moment. Voyons, rappelez vos souvenirs.

Le vieux paysan, me regardant d'un œil clair et d'un air hébété, me dit : — Auriez-vous appris quelque chose de nouveau là-dessus? — Je saluai cet honnête vieillard, lui souhaitant, à la manière de Fénelon, la continuation de cette existence calme qui lui laissait ignorer jusqu'aux cruautés exercées par la guerre à la place où il fumait paisiblement sa pipe et aiguisait sa faux. Il ne restait plus pour m'instruire que l'enfant et le chien. Je n'osai pas les interroger : ils auraient pu me répondre un peu mieux que ces êtres intelligens. Voilà où en sont déjà les souvenirs de Waterloo en 1849!

Je dois pourtant ajouter ceci : mon guide m'affirma que les gens interrogés par moi n'étaient pas les maîtres de la Haye-Sainte. C'était, me dit-il, une famille de faneurs, comme on en voit beaucoup en Belgique, se louant à la quinzaine pour le temps de la fauchaison, et retournant ensuite dans leur pays.

Le château d'Hougoumont, où j'allai directement en sortant de la Haye-Sainte, allonge de loin dans les airs ses ruines désolées. Il est resté à peu près tel qu'il était après l'incendie. Il n'a jamais dû être fort remarquable, malgré le titre ambitieux de château dont il se dé-

corait. On donne facilement ce titre en Belgique à d'épaisses maisons blanches, bâties à l'extrémité d'une pelouse, et laissant s'arrondir sur leurs flancs les arbres d'un parc. Moins maltraitée que le château, la ferme d'Hougoumont est redevenue habitable, quoiqu'il n'y eût pas beaucoup d'habitans quand je m'y introduisis. Le mur extérieur, qui relie le château et la ferme, n'a reçu aucune réparation depuis la bataille de Waterloo, depuis la sombre matinée où cette enceinte, d'abord muette et inoffensive en apparence, devint tout à coup une galerie de meurtrières homicides. Ces meurtrières existent encore. Dans ces trous qui vomissaient une grêle de balles et tuaient les Français à tout coup, j'ai vu, vivant dans une sécurité profonde, de jolis lézards, couchés entre du lichen, des liserons et des mousses roses et argentées. On sait que Napoléon, s'étant enfin aperçu que ce combat accessoire paralysait une partie de ses forces, dont il avait besoin ailleurs, s'écria : « Quelques canons, huit obusiers, et que cela finisse! Voici le point (il l'indiqua sur une carte) par où il faut attaquer. » On obéit, et à l'instant tout fut fini. Le château croula dans les flammes aux cris lamentables des blessés des deux nations. A la guerre, c'est une manière d'en finir.

Il était environ trois heures : j'entrai dans cette propriété si tragiquement historique. Personne dans la première cour pour me répondre. Les gens de la ferme sont aux champs, pensai-je; je m'avançai pourtant vers d'autres corps de bâtimens construits à la droite du château. J'entendis alors un murmure de voix; j'avançai encore, et je finis par me trouver devant un immense magasin à fourrage, dont on avait laissé à dessein les portes à demi ouvertes, afin d'attirer de l'ombre et de la fraîcheur à l'intérieur, car la chaleur devenait excessive. On se disputait terriblement dans cette espèce de halle. Comment cela n'eût-il pas été? C'étaient des Flamands, parlant, criant, s'injuriant en flamand avec leurs grandes bouches torses, leur nez grotesque, leur teint de bière, signes caractéristiques qui n'ont pas varié depuis Teniers et Van Ostade. J'étais tombé au milieu d'un tableau de l'école hollandaise de grandeur naturelle. Rien n'y manquait, ni la pipe écourtée, ni les verres à côtes, ni les pots de bière écornés, ni le bonnet tombant sur le front pour se relever sur l'oreille, et ces accessoires contribuaient merveilleusement à renforcer la couleur locale, complétée par le sujet même de la querelle. Je ne le saisis pas bien d'abord; mais, les efforts de l'attention aidant, je finis par le deviner. Deux cages étaient posées en face l'une de l'autre sur une poutre élevée à hauteur d'appui. Dans chacune de ces cages étaient deux gentils serins des Canaries, d'une assez belle espèce, au corsage élancé, au plumage jaune pâle, mais plus maigres que ne le sont d'ordinaire ces jolis oiseaux d'un autre climat.

Chacun sait que la passion pour les tulipes ne règne pas sans partage dans les Pays-Bas; la passion pour les serins des Canaries est poussée jusqu'au fanatisme, jusqu'au délire, chez les Belges, qui la tiennent en droite ligne des Hollandais. Ils portent dans l'éducation lyrique de ces dociles oiseaux une habileté prodigieuse, trop prodigieuse à mon sens, car les malheureux serins, au lieu de chanter les airs du bon Dieu qu'ils savent en naissant, chantent en Belgique des airs de romance, des airs de chanson et même des airs d'opéra. Plus ils chantent d'airs, plus ils ont du prix. Un amateur qu'on m'a fait connaître à Bruxelles possède un serin élevé par ses soins, qui chante jusqu'à sept cents airs! Je l'ai prié avec instance de ne pas me le montrer. C'est sur l'admirable place de l'Hôtel-de-Ville de Bruxelles que tous les dimanches, de huit heures à midi, se tient le marché aux serins des Canaries, marché des plus suivis, des plus curieux qui soient au monde. Je me serais étonné de la quantité de serins qu'on voit dans un pays si éloigné de leur climat, si je n'avais déjà appris par expérience qu'il y a plus de perroquets à Paris qu'au Brésil; mais revenons aux débats acharnés de nos Flamands. Ils se querellaient pour savoir quel était, des deux infortunés oiseaux, celui qui possédait le plus d'airs dans sa mémoire. La solution du problème dépendait de l'attention soutenue que chaque parti devait apporter à écouter et à compter les airs de chacun des oiseaux à mesure qu'il les chantait : elle était toute là; mais cette opération, fort simple en réalité, était devenue tout-à-fait impossible par la passion, la colère et la partialité, qui avaient changé cette joûte en combat. Tantôt, à en croire un côté des parieurs, le serin de leur bord avait chanté trois airs de plus que l'autre; tantôt, à s'en rapporter à l'opinion des parieurs opposés, l'autre serin en avait modulé quatre de plus que son rival. Que de cris, de menaces, et même de coups! On faisait recommencer les serins; mais, fatigués, épuisés de recommencer dix fois, vingt fois, les malheureux ne le voulaient plus, ne le pouvaient plus. Alors ces impitoyables Flamands, pour les forcer à chanter, sifflaient à les étourdir aux oreilles de ces petits êtres si délicats, les secouaient violemment dans leur cage, les piquaient sous le bec avec des baguettes aiguës. Figurez-vous Duprez obligé de chanter son grand air de *la Favorite* vingt fois de suite sous la menace des baïonnettes! Ces pauvres canaris tremblaient d'effroi; ils fourraient le bec sous leurs ailes; leurs petites plumes frémissaient, et leur voix ne sortait plus du gosier. L'un des deux, brisé par ces tortures, tomba dans les convulsions en roucoulant une polka!... Des larmes s'échappèrent de mes yeux. Je ne pus supporter plus long-temps cet odieux spectacle : je sortis. J'en ai honte et je m'en accuse; mais voilà sur quoi j'ai pleuré à Waterloo!

Il se faisait tard, la nuit venait à grands pas. Je me hâtai de me rendre à Mont-Saint-Jean en traçant toutefois un long circuit dans les terres, afin de passer devant la ferme de la Belle-Alliance. De lourds nuages pesaient sur l'atmosphère, le temps tournait à l'orage; je commençais à craindre que le 18 juin 1849 n'imitât un peu trop le 18 juin 1815. J'atteignis pourtant sans accident notable un monticule voisin de la ferme de la Belle-Alliance, et je m'arrêtai sur cette hauteur pendant quelques minutes, afin de me peindre l'immense mouvement de l'armée anglaise et de l'armée prussienne, au moment où elles vinrent l'une vers l'autre après la bataille, à cette heure fatale où nous venions de la perdre. Quelle sombre majesté dans ces cent mille hommes qui en avaient perdu plus de cinquante mille pour opérer cette fusion si simple et si formidable, se rapprochant, marchant front contre front, mais mutilés, hachés, sanglans, couverts de boue, les tambours crevés, les bannières déchirées, grands, plus grands que jamais, puisqu'ils avaient vaincu la grande armée!

Le soleil s'abîmait comme aujourd'hui dans des nuages orageux. Napoléon, courbé sur son cheval, s'abîmait aussi dans sa gloire.

Le duc de Wellington et Blücher tombèrent dans les bras l'un de l'autre au milieu d'une des salles de la ferme de la Belle-Alliance.

— A Mont-Saint-Jean! à Mont-Saint-Jean! criai-je à mon guide. — Monsieur ne veut donc pas entrer dans la ferme? — Non. — J'arrivai à l'hôtel du Mont-Saint-Jean exténué de fatigue et d'émotions. Dix minutes après, je courais vers Bruxelles. — Et l'Anglaise?.. j'oubliai de demander ce qu'elle était devenue.

LÉON GOZLAN.

DE

LA MALADIE MORALE

DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

I. *Le Nouveau Monde*, par M. Louis Blanc. — II. *Le Socialisme devant le Vieux Monde, ou le Vivant devant les Morts*, par M. Victor Considérant. — III. *Philosophie positive*, par M. Auguste Comte. — IV. *Questions révolutionnaires*, par M. P.-J. Proudhon.

J'ai connu un homme qui avait passé par toutes les phases possibles de déception. Sa vie est une des plus dramatiques que je connaisse, bien que le drame de son existence ait été tout intellectuel. C'était une nature qui n'avait rien de réel, et qui était arrêtée à chaque instant par la réalité. Il avait cru au beau et au bien, à ce qui est idéal; il avait cru à l'utile, au visible, à ce qui est actuel et concret. Il avait aimé les choses de ce monde à ce point qu'il était parvenu à se créer un infini dans toutes ces pauvres choses fragiles et limitées. Il avait tout essayé, il n'avait jamais réussi à exécuter aucun de ses projets. Il lui manquait la connaissance du possible et l'intelligence de la mesure qui marque, compte et établit les degrés à monter. Grace à sa croyance aux choses infinies, il n'y avait jamais pour lui ni commencement ni fin. Il n'apercevait de limites nulle part et il rencontrait partout des

barrières. Il se heurtait contre les plus légers obstacles. Bien que sa nature fût une nature en dehors du vulgaire, tout cela laissait sur sa personne et son caractère une teinte de ridicule dont sa douloureuse existence ne permettait pas de plaisanter. Il avait joué à colin-maillard avec toutes les idées, il marchait les yeux bandés dans la vie. Quand on l'avertissait d'un danger, au lieu d'ouvrir les yeux pour le regarder, il étendait la main pour le saisir, et, ne rencontrant que l'air vide, il disait : Il n'y a rien, puis il se heurtait contre l'obstacle, qui le renversait. Il se relevait le front ensanglanté, mais ces blessures lui apportaient aussi peu d'enseignemens que celles qu'un homme ivre reçoit en tombant contre les murs où le poussent ses pas mal assurés et sa vue incertaine. Le lendemain il se réveille et dit : Ce n'est pas ma faute, c'est la situation dans laquelle j'étais et le hasard qui ont tout fait. Et lui aussi, il était ivre, ivre de ce qu'il appelait ses idées; il s'en exaltait, il s'en obscurcissait l'esprit, il s'en était troublé la raison, et, chose plus fatale, il avait submergé, noyé son cœur sous leurs flots.

Comme toute ame bien née, dans sa jeunesse il s'était créé un monde sur lequel il avait répandu les teintes roses de son innocence, et, se mirant dans les flots tranquilles de l'hypocrisie sociale, il avait pris sa propre image pour l'image de la société; mais, quand arriva l'inévitable retour, quand le monde se refléta dans son esprit, quand il aperçut sa véritable physionomie, il abandonna alors non-seulement ses illusions, mais encore il trahit lâchement sa conscience. Dès-lors toutes les choses de ce monde devinrent pour lui des choses grimaçantes, contournées, disjointes. Il n'eut pas la force de demeurer calme et tranquille en face de ce Protée changeant, tour à tour horrible sorcière et fée séduisante. Son ame devint un véritable chaos, assemblage confus de lamentations qui ne pouvaient pas devenir des larmes et de rires forcés qui ne pouvaient pas se transformer en ironie; il vécut de cette lâcheté morale qui ne sait ni se résigner ni se venger, qui ne dit ni oui ni non, qui se trouble et se rassure, et qui se contente, pour toute lumière, de rayons brisés courant çà et là sur l'ombre comme de lumineuses vapeurs. Il perdit entièrement la notion du bien moral et de l'idéal, et il n'eut pas la force de se lever et de marcher pour les retrouver. Il s'étendit sous l'ombre opaque des choses terrestres, et il se contenta des réminiscences, des souvenirs épars, des perceptions incertaines qui lui arrivaient encore, et des réveils de la conscience qui l'avertissaient qu'autrefois il avait été un homme, et qu'il ne tenait qu'à lui de le redevenir. Il voulut alors croire exclusivement aux choses de ce monde, et cela ne lui fut pas possible. Sa nature était troublée; désormais il ne pouvait jouir de rien avec sécurité. Il se jeta avec une ardeur factice à la recherche du bonheur et de l'utile, s'a-

dressant pour cela à tous les phénomènes qui passaient autour de lui, se fiant à toutes les apparences; mais comme il manquait de règle, comme il ignorait la cause, la nature et l'origine de ces phénomènes, il s'entoura des poisons vénéneux et des substances malfaisantes aussi bien que des fleurs les plus brillantes et des aromes les plus odorans. Là encore il échoua, et plus misérablement encore. Autrefois il était tombé de haut, et maintenant il ne pouvait plus même se dégager des boues et des ordures où il était entré.

Alors il se jeta dans une folie commune aux hommes de notre temps. Ne croyant plus aux choses idéales, ne pouvant plus se fier aux choses terrestres, trompé, désabusé, il fit son dieu de l'intelligence et se mit à adorer ce don précieux, comme s'il était l'unique fondement du monde et la plus inestimable des vertus. Pour lui, désormais, le talent fut tout; ce qui lui restait de charité, de bienveillance et d'amour ne tarda pas à s'éteindre. Il s'éprit de cette funeste croyance des peuples athées qui adorent l'ombre de Dieu à la place de Dieu lui-même. Il crut à l'intelligence, à ce don inutile lorsqu'il est séparé de tous les objets qu'il est destiné à faire comprendre, inutile comme le serait la lumière, si elle était séparée du monde. Il ne croyait plus à rien, ni au ciel, ni à la terre; aussi l'intelligence ne lui servit bientôt plus qu'à lui montrer les ombres, les profondeurs et les abîmes de la nuit et du néant. Il se sentit bientôt comme un insecte laissé seul au milieu du lumineux éther baignant les mondes dépeuplés. Alors de plus en plus la solitude se fit dans son ame, son cœur devint un désert; la volonté ne fit plus entendre aucun mouvement, toute action disparut, et toute puissance s'éteignit.

A toute autre époque, cet homme eût été un monstre et une énigme, mais, à l'époque où nous vivons, je le comprenais trop et je l'aimais. Il me présentait la fidèle image de mon temps; il était un véritable enfant de son siècle. C'était un type symbolique, comme on dit aujourd'hui, de toutes les idées, de tous les mécomptes, de toutes les désillusions, de toutes les poursuites de notre temps. Comme lui, il changeait sans cesse de croyances et poursuivait un avenir sans but et sans précision. Il avait eu des illusions généreuses et des élans chevaleresques, c'est par là que notre temps a débuté; puis, lorsque ce siècle eut tout démoli et qu'à l'entour de lui il ne resta plus que des ruines, lorsque l'homme se vit seul au milieu de l'univers avec des abstractions, des essences, des notions du monde métaphysique pour seuls compagnons d'infortune, pour seuls gardiens, pour seuls soutiens, pour uniques consolations, alors il fit entendre un concert de lamentations tel que le monde auparavant n'en avait jamais ouï de pareil. Ce siècle, qui n'avait pas mis de borne à ses espérances, ne mit plus de terme à ses regrets. Il n'avait vu aucun obstacle qui pût s'opposer à ses

projets, et au premier pas il trébucha; au second, il tomba au milieu de quels flots de sang, nous le savons. Il avait cru tous les hommes bons, et ceux même qui avaient adopté cette croyance furent les premiers à la démentir. Non content d'embrasser la terre de son enthousiasme sincère et passionné, il étendait son amour sur les habitans de toutes les planètes que lui découvrait le télescope, il proclamait coupable envers tous les globes celui qui, rencontrant son frère blessé le long d'un chemin, ne lui tend pas la main pour le relever (1), et il oubliait qu'il n'est pas coupable seulement envers les globes, mais encore envers le créateur des globes. Il avait des croyances ardentes, *multiples,* et il ne savait pas qu'il suffit d'une seule et même foi pour tous. Dans ce siècle, l'homme aimait l'homme à cause de sa nature, c'est-à-dire parce qu'il était homme et non pas parce qu'ils avaient la même origine, c'est-à-dire parce que tous deux avaient été pétris par la même main. L'homme aimait l'homme comme lui-même et pour lui-même, fraternel amour qui, lorsqu'il se traduira dans les faits, signifiera amour du prochain pour les services qu'il peut rendre et les profits qu'il peut rapporter. — Je signale aux socialistes, qui crient tant contre l'exploitation de l'homme par l'homme, ce principe, qui est le leur, comme menant tout droit au résultat qu'ils couvrent d'anathèmes. — Le devoir, les obligations qui ont leur sanction dans le ciel, devinrent simplement des contrats et des conventions, respectables comme la loi pour les bons, mais sans clause pénale par laquelle on pût atteindre les infractions qui leur étaient faites. Alors tout devint terrestre et humain. Les liens de la vie devinrent moins gênans, plus élastiques, mais aussi lâches et fragiles. Les hommes du XVIIIe siècle (et ce sera le reproche éternel qu'on pourra adresser à ces grands esprits) ne comprirent pas que, pour fonder la liberté, pour rendre moins gênans les liens sociaux, les obligations terrestres, il fallait multiplier et resserrer plus fortement les liens moraux et religieux, vérité dont les puritains ont donné des exemples éclatans et durables dans les institutions fondées par eux. Aussi, lorsque ce siècle ne se contenta plus de prêcher et d'écrire, lorsqu'il voulut réaliser ses projets, comptant, pour l'aider, sur les bons mouvemens de la nature humaine, composée, selon lui, de molécules et d'agrégations chimiques, qu'arriva-t-il?

Vous qui lisez ces pages écrites sous le vent des tempêtes, vous sur qui chaque jour menacent de s'abattre les dernières vagues et les dernières rafales du terrible orage d'il y a soixante ans; enfans du XVIIIe siècle, héritiers de ses idées, par combien d'illusions perdues, de désenchantemens, de dégoûts, n'avez-vous pas passé depuis cette époque? Vous avez gémi, pleuré, regretté; par la force des regrets et des souvenirs,

(1) Mot de Voltaire.

vous avez cru pouvoir évoquer et faire revivre ce que vous aviez perdu, et vos regrets vous ont trompés. Vous avez voulu marcher en avant, et vous n'avez rencontré que le vide et ses chimères. Ensuite, revenus, prétendiez-vous, à des idées plus sages, vous avez voulu vivre au jour le jour, vivre pour votre temps, dans votre temps, sans regrets, sans chimériques espérances, vivre avec des projets à courte échéance, avec des intentions immédiatement réalisables, vivre partout et toujours dans le présent, et cela vous a trompés encore. Vous avez voulu remplacer la vie morale, si affaiblie dans notre temps, par l'activité des affaires, par le mouvement de l'industrie, par le luxe, et cela vous a échappé encore. Et maintenant vous en êtes arrivés à ce terrible résultat que les trois divisions du temps vous échappent également : vous ne pouvez plus retourner en arrière, vous ne pouvez pas marcher en avant, car aucune espérance ne vous conduit vers l'avenir; en jetant les yeux sur lui, vous n'apercevez que périls, et cependant vous ne pouvez plus vivre dans le présent, car la situation qui vous y est faite est intolérable. C'est là certainement un supplice auquel Dante n'a pas songé.

D'où viennent donc ces désastres et ces malheurs? quelle en est l'origine et la cause première? Nous avons déjà indiqué d'une manière générale la cause et l'origine de ces maux; mais, si nous voulons connaître la profondeur du mal et le suivre dans toute son étendue, nous n'avons qu'à chercher et à suivre dans leurs conséquences et leurs rayonnemens les tendances de la société moderne. On va répétant partout que la société ne croit à rien; mieux vaudrait en effet, pour son salut, qu'elle fût entièrement athée que d'avoir les croyances qui la rongent. La société ne croit plus entièrement qu'à l'humanité. Ce que nous appellerons le *principe humain* (confiance en la nature de l'homme, philanthropie, démocratie, recherche du bonheur, science de l'utile, réclamations du bien-être, volupté, curiosité) est prédominant dans notre temps, et y étouffe entièrement ce que nous appellerons le *principe divin* (amour de l'idéal, recherche du beau, esprit religieux, morale du devoir, science de l'infini). Depuis plus d'un siècle, ce principe humain est allé s'étendant toujours de plus en plus. Il a revêtu des aspects et des masques divers, il s'est nommé tantôt *déisme*, tantôt *liberté*, tantôt *démocratie*, tantôt *industrie*, tantôt *socialisme*. Sous cette dernière forme, il a fait frissonner la France; mais la société, malgré ses craintes, n'en a pas moins les mêmes tendances funestes. Osons dire toute la vérité, et suivons ces tendances, ce principe humain sous toutes ses manifestations. Nous voudrions pouvoir faire sentir tout ce qu'il y a d'erreurs et de désastres dans cet amour excessif de l'humanité pour elle-même, et encore le mot amour est-il impropre; non, l'idée et le sentiment qui dominent au XIXe siècle ne

peuvent porter d'autre nom que celui-ci : glorification de l'humanité par l'humanité, c'est-à-dire à la fois orgueil et adulation de soi-même, servilité envers soi-même, complaisances qui renferment l'excuse de toutes les passions, de toutes les sensualités, de toutes les folies, de tous les intérêts, de tous les instincts, de tous les pervertissemens de l'esprit. Puis, au-dessous de ces crimes moraux, intellectuels, dont notre temps est si prodigue, comptez tout ce que le venin subtil de ces tendances néfastes a fait naître : corruptions aisément excusées et obtenues avec tant de facilité par un sophisme quelconque; règne de la sottise, niaiseries de sentimentalité politique; vanités, fausseté des caractères, et toutes les bizarreries de la société moderne, ces femmes humanitaires abandonnant leur foyer pour aller porter des toasts à la famille dans des banquets politiques peuplés de célibataires, et ces bacheliers ès-lettres socialistes, doux enfans gâtés par une mauvaise littérature et d'incomplètes études, combattant au sortir du collége pour régénérer le monde. Eh bien! mettons le doigt sur la plaie, faisons une confession complète; oui, nous sommes tous plus ou moins coupables. Cet orgueil humain, c'est le cyclope sauvage dont parle Jean-Paul, et que chacun, même les meilleurs d'entre nous, porte en soi dans notre temps.

Quelques livres, quelques écrits récens sont sous nos yeux. Nous y retrouvons partout le même caractère et le même esprit : ce sont les *Questions révolutionnaires* de M. Proudhon, *le Nouveau Monde* de M. Louis Blanc, le long pamphlet de M. Considérant intitulé *le Socialisme devant le vieux monde ou le Vivant devant les morts*, la trop volumineuse *Philosophie positive* de M. Auguste Comte. Le système et les formules de tous ces hommes ne sont pas les mêmes, mais leur esprit et leurs tendances sont semblables. Ils disent tous les mêmes choses, seulement plus ou moins bien. M. Louis Blanc les dit avec la monotonie habituelle de son style et dans sa prose qui ressemble à la prose d'un rhétoricien plusieurs fois couronné; M. Victor Considérant les délaie dans son insupportable prose phalanstérienne, imitée de Fourier, tandis que M. Proudhon use, pour les exprimer, des ressources de langage les plus variées et du plus magnifique talent de style. Talent, esprit et style à part, nous ne voyons entre eux aucune différence. M. Proudhon, me dit-on, est un égalitaire, tandis que M. Considérant est un phalanstérien, et que M. Louis Blanc est un communiste. Je réponds qu'entre ce mot de M. Considérant : *l'humanité veut jouir*, et la banque d'échange, l'économie atomistique de M. Proudhon et la rétribution selon les besoins de M. Louis Blanc, nous ne voyons qu'une différence de style et de tempérament; car la philosophie des uns et des autres, prise dans son essence, peut se résumer ainsi : l'homme est Dieu, il doit s'adorer lui-même; s'il est Dieu, il doit pouvoir détruire le mal, son ancien en-

nemi; s'il est Dieu, il est infaillible; la raison souveraine du peuple souverain ne peut se tromper; donc la démocratie est la seule forme politique sous laquelle puisse exister socialement et politiquement le Dieu multiple et un tout ensemble; s'il est Dieu, tout lui est permis, toutes ses passions sont saintes. Rappelez-vous enfin tout ce que M. Pierre Leroux a dernièrement exposé à la tribune en répondant à M. de Montalembert.

Nous nous garderons bien de parler en détail des pamphlets de MM. Louis Blanc et Victor Considérant; nous n'apprendrions absolument rien à nos lecteurs. M. Considérant est toujours le même, ou plutôt il n'est plus même ce qu'il a été, et son dernier livre n'est pas fait pour augmenter sa réputation. M. Considérant, le dernier soutien et le chef le plus éminent (si éminent il y a) de l'école fouriériste, est aussi diminué que M. Enfantin, le grand-prêtre du saint-simonisme. M. Louis Blanc a écrit une introduction à son journal, où, dès les premières pages, il se montre plus âcre, plus corrosif, plus amer que jamais. La maladie qui se révèle dans les écrits des deux honorables socialistes est celle dont nous avons donné le nom, c'est la glorification de l'humanité par elle-même, la croyance en l'humanité, l'enivrement de l'homme, les tendances entièrement terrestres du XIXe siècle. Au lieu de nous attacher aux livres de M. Louis Blanc et de M. Considérant, qui ne sont que des symptômes de leur temps, attachons-nous donc au mal en lui-même et suivons-le dans la politique, dans la science, dans l'activité de notre époque, dans sa philosophie, dans sa morale, dans sa littérature.

De tous les gens qui ont proclamé exclusivement la prépondérance du principe humain sur le principe divin, la nécessité de cette prépondérance, son triomphe comme un progrès et comme une loi fatale du progrès, il n'en est pas qui l'aient proclamé avec plus d'ardeur que les radicaux de toute nuance. Il n'y a pas de parti qui ait mis plus de confiance en la nature humaine, et, comme pour montrer que le contraste est une des lois de ce monde, il n'y a pas de parti qui ait compté plus d'ames coupables, plus d'orgueils, plus d'ambitions dévorantes, plus de cœurs insensés. Il est probable qu'ils se récrieraient bien haut si on les accusait d'être un parti impie et athée, je prends ce mot dans son acception la plus large. Je ne les accuse point de ne pas croire à un dieu quelconque, je sais quels sont les dieux qu'ils adorent. Je sais aussi que, dans notre temps, il existe des ateliers de confection, des officines et des boutiques où il est facile de se procurer une religion et un dieu à très bon compte. Ce sont de petits objets de luxe philosophique nécessaires à l'honnête homme pour rasséréner entièrement son ame, compléter son système, étendre son comfort intellectuel. Ils peuvent aussi servir dans l'occasion, et on peut les exhiber comme

pièces de conviction pour rassurer les incrédules qui élèvent des doutes sur vos croyances religieuses. C'est une religion d'autant plus facile à pratiquer, un dieu d'autant plus aimable, qu'ils sont toujours de votre invention. Nous en connaissons beaucoup pour notre part, nous voguons en plein polythéisme intellectuel, d'autant plus que, comme avant-goût de l'Olympe terrestre qu'on nous promet, tous ces dieux se combattent chaque matin comme les dieux de l'Olympe antique. Ils se proclament défunts, offrent mutuellement de se faire dire des messes, se mettent à la retraite, se déclarent atteints de délire, et se jugent propres à faire le voyage de Paris à Charenton. Nous ne les accusons donc pas de ne pas croire à quelque chose, mais nous disons que nous connaissons le secret de ce quelque chose, nous savons quel est l'idéal religieux des radicaux. Si vous désirez faire la connaissance de ces religions et de ces dieux, nous allons vous donner les procédés et les méthodes au moyen desquels vous pourrez arriver à un résultat satisfaisant et à tout le moins analogue à celui de ces messieurs. Il y a deux variétés de radicaux : les modérés et les forcenés; il y a donc aussi deux grandes religions, sans compter les sectes et les dissidences. Commençons par les modérés.

Voici l'idéal du radicalisme modéré, dans le temps où ce parti existait encore, et la méthode à suivre pour atteindre à ces hauteurs difficiles et pleines d'aspérités, comme vous allez voir. Prenez une page de Buffon sur les magnificences de la nature, deux ou trois pages du *Dictionnaire philosophique* contre les prêtres, la profession de foi du vicaire savoyard, puis, pour vous renseigner sur la nature de l'homme, quelques phrases de Laromiguière, l'homme profond que vous savez; ajoutez la chanson du *Dieu des bonnes gens;* mêlez le tout ensemble, vous obtiendrez une douce philosophie, une bénigne société de vieilles filles et de philanthropes, une bonne religion *naturelle* et un dieu paterne. Si cela ne vous fait pas de bien, cela ne peut pas vous faire de mal. Voilà le vieil idéal radical, l'idéal classique. Il sait ses auteurs et les met à profit.

Le parti forcené est beaucoup plus romantique. Il n'a pas seulement des dogmes, il a aussi des pratiques, des liturgies, un culte, et ce culte n'a rien d'iconoclaste, croyez-le bien; car, de ma vie, je n'ai connu pareils amateurs de marionnettes et de poupées en bois peint. Ceux-là sont très excentriques, très romantiques; aucune teinte pédantesque de classicisme ne vient obscurcir leur idéal. Dire ce qu'est cet idéal est assez difficile : il faudrait véritablement la plume de l'auteur des *Orientales* pour vous en décrire les magnificences, ou celle de l'inventeur de l'abbaye de Thélème pour vous dépeindre cette religion bonne à réjouir les esprits et ces fétiches propres à faire écarquiller les yeux. Nous renonçons complétement à vous décrire les

visions surprenantes et les spectacles bizarres qui passent devant notre esprit à la lecture des livres et des journaux socialistes. Nous vous promettons néanmoins une description fidèle de ce culte nouveau, de cette religion de l'avenir, aussitôt que nous aurons compris.

Après les radicaux, on pourrait indifféremment citer tous les systèmes politiques, toutes les écoles, tous les hommes qui ont écrit, parlé, prêché, discuté, enseigné dans notre temps; mais prenons les adversaires directs des radicaux, les économistes. Chez eux, la vérité de notre assertion apparaît sans réticences et sans nuages. Leurs écrits portent l'empreinte d'un seul souci, celui de propager, d'étendre, de réaliser la prépondérance du principe humain. Ils écartent respectueusement ou hypocritement, modestement ou avec outrecuidance, tout ce qui est du ressort de la morale et de la religion, et disent : Ceci n'est pas de ce monde, ceci n'est pas du ressort de nos études, ceci intéresse la philosophie. Ils recherchent les causes de la misère, et ils n'ont rien à démêler avec la philosophie, disent-ils; ils cherchent les remèdes les plus efficaces afin de l'éteindre ou de l'atténuer, et ils n'ont rien à démêler avec la religion; ils font des statistiques, énumèrent, groupent et décrivent les vices, et ils n'ont rien à démêler avec la morale. Aussi voyez ce qui arrive! Un instinct enflammé pousse les radicaux, ils ont à leur disposition tous les feux de l'enfer, qui brûlent, mais n'éclairent pas; une intelligence sans chaleur guide les seconds, qui voient et observent bien, qui éclairent, mais qui sont incapables d'engendrer et de créer. Les radicaux n'ont en eux d'autre ame que l'ame dont parle Platon, et qui loge dans les entrailles; les économistes n'ont d'autre ame que l'*understanding* des Anglais. Aucun ne possède l'ame que les Grecs appelaient *logos*. Comment se fait-il donc que les économistes, qui sont très compatissans en intention, qui sont ce qu'on peut appeler des philanthropes éclairés, aient en résumé aussi peu d'action dans la réalité, aussi peu d'initiative? Ah! c'est que, pour améliorer le sort de ses semblables, il ne suffit pas de le leur dépeindre. Pour les retirer de la fange, il ne suffit pas de leur dire qu'ils y sont, il faut oser y entrer avec eux. Il ne suffit pas des sentimens philanthropiques, il faut une force morale qui s'appelle charité. Les règlemens de police sont une bonne chose, l'administration est une bonne chose; on peut prévenir par leur moyen la mendicité, le vagabondage, le vol; on prévient l'action, mais on n'empêche pas la pensée; on prévient les effets du mal, on n'empêche pas sa naissance. Pour réaliser le bien, il faut semer le bien, et ce n'est pas extirper le mal que de le faucher. La police fait chaque jour enlever et balayer les boues de nos villes; néanmoins nos rues et nos places seraient toujours humides sans l'action bienfaisante de la lumière du ciel. Ce n'est pas assez que d'avoir pour soi l'intelligence et même d'avoir raison en ces matières, ce n'est

même pas assez que d'avoir une ame courageuse et héroïque contre le mal : il faut encore, pour l'emporter sans contrôle, avoir une ame morale, enflammée par le feu des sphères supérieures. Les économistes se préoccupent du bien-être de leurs semblables, ils ne voient pas autre chose. Ils déclarent eux-mêmes borner leurs recherches aux choses immédiatement pratiques, humaines. Dans le mal ils ne voient qu'un fait, dans la cause du mal qu'un autre fait, rien que des événemens de la vie sociale, des accidens malheureux, des chutes imprévues, mais guérissables. Quelle cause pourrait déranger, s'il vous plaît, l'éternelle loi de l'offre et de la demande, l'équilibre entre la production et la consommation, si ce n'est un accident survenu dans l'industrie, une péripétie financière, etc.? Si vous objectez : Mais le vice, mais la débauche, mais les mauvais penchans non combattus, mais l'enseignement du mal? vous pouvez vous attendre à l'invariable réponse exprimée sous mille formes diverses, mais que nous traduisons ici dans toute sa nudité : Ah! oui, l'absence d'enseignement primaire. Pour ne pas faire le mal, dans notre temps, il paraît qu'il suffit du talisman des vingt-quatre lettres de l'alphabet.

Et dans la philosophie! Ah! là enfin nous trouverons quelque reflet de l'ancien génie de l'idéalisme? Détrompez-vous. Ceux-là même qui sentent le plus vivement la nécessité de ses principes les voilent autant qu'ils peuvent, les revêtent d'un costume de leur temps, et s'efforcent autant qu'il est en eux d'atténuer leur splendeur. Ils s'efforcent de faire de leur philosophie un véritable anthropomorphisme. Alors même qu'ils combattent les doctrines matérialistes, leurs dieux et leurs principes ont je ne sais quelle forme corporelle, humaine, périssable. C'est Apollon descendu parmi les bergers, implorant leur hospitalité que les bergers ont beaucoup de peine à lui accorder, alors même qu'ils connaissent la nature divine du céleste exilé; on dirait, en vérité, que ce sont les choses idéales qui ont besoin de la terre, et qui envient la supériorité des choses d'ici-bas. Les philosophes réputés les plus avancés, les humanitaires, les socialistes, les utilitaires, les hégéliens, ont tous affirmé ce principe, l'ont poussé jusqu'à ses dernières conséquences. La notion philosophique de l'humanité domine exclusivement chez eux, et même dans ces dernières années ils n'ont plus pris la peine de faire découler leurs systèmes d'un principe métaphysique, comme le firent jadis leurs ancêtres Spinoza et Hegel, qui tirèrent tout leur échafaudage d'abstractions des notions de la substance et de l'être. Dans ces derniers temps, l'homme s'est nettement, résolûment posé en face de l'univers comme étant son roi et son maître, comme étant le principe et la source, le dernier asile et la tombe de toutes les choses visibles. Lorsque ses projets sont déjoués, il s'emporte et blasphème contre le mauvais génie inconnu qui l'arrête. Il n'accuse plus même Dieu, il s'attaque à une

puissance inconnue qu'il appelle fatalité. Sa liberté est pour lui toute-puissance, le dégrossissement qu'il opère sur lui-même à l'aide de sa volonté s'appelle perfectibilité. M. Proudhon, il faut bien le dire, est le dernier résultat, la dernière conséquence de ce principe humain. Il est l'extrême représentant des idées qui ont cours depuis un siècle. En lui viennent s'éteindre les pâles et complaisantes croyances du déisme et du théisme, les velléités sentimentales du vicaire savoyard et du culte de l'Être suprême, pour laisser le champ libre à la théorie des droits de l'homme et au culte de la raison. C'est dans ses livres que ce principe humain se montre entièrement dégagé d'entraves; le *Contrat social,* les théories constitutionnelles, les obligations légalement consenties, toutes les barrières sociales, tous les freins de la loi, tous les tressaillemens de la conscience, tous les mouvemens religieux de l'ame et l'entraînement des passions aussi, et le culte du beau, et les frêles liens de la sentimentalité elle-même, tout cela a été par lui brisé, nié, étouffé. Dans sa philosophie, Dieu et l'homme ne peuvent coexister ensemble; ils sont deux puissances étrangères et inconnues l'une à l'autre. L'humanité porte en elle-même sa loi, son être et sa vie; aucunes règles, excepté celles qui résultent de l'universelle règle de doit et avoir. M. Proudhon est la dernière conséquence de ce principe, comme De Maistre est la dernière conséquence du principe opposé.

Si de la philosophie nous passons à la science, remonterons-nous avec elle vers des sphères supérieures? Nullement. La science, de notre temps, est entièrement pratique et utile, c'est-à-dire qu'elle se préoccupe avant tout des services qu'elle peut rendre. La vieille locution dont usaient les savans d'autrefois, les intérêts de la science, est une locution qui n'a plus de sens. La science n'a plus d'intérêts propres; c'est elle qui sert les intérêts. Les découvertes de la science moderne ne sont plus des découvertes dans l'ordre intellectuel, mais des découvertes dans le domaine des faits. Elle se vend, elle se loue à toutes les industries. Pour être acceptée, elle doit être indispensable à la vie, servir aux nécessités et aux agrémens de la société, elle doit pouvoir être appliquée. Si elle ne sert pas à l'homme, elle est encore dans le cas du Dieu de M. Proudhon; on n'en nie pas l'existence, mais on en nie l'importance. Les mathématiques et les sciences traitant des lois du monde ont cessé d'être en faveur dans notre temps. La chimie, au contraire, la science de l'analyse, de la décomposition, la science au moyen de laquelle l'homme dissout les élémens des corps afin de créer des corps artificiels, une nature artificielle, pour servir à ses nécessités et à son luxe, n'a pas cessé de s'accroître et occupe aujourd'hui un rang incontesté. La mécanique aussi a créé je ne sais combien de métiers, et chaque jour de nouvelles poulies, de nouveaux

rouages viennent augmenter le nombre des organes de ces corps inanimés qui travaillent à la place de l'homme et au profit de l'homme.

Chaque siècle a une idée morale dominante. Quelle est l'idée morale en faveur dans notre temps? L'idée, ou pour parler plus correctement le désir dominant de notre époque, c'est le désir du bonheur. Il nous obsède tous, il absorbe toutes nos pensées, c'est le but vers lequel se tournent toute notre activité, nos ambitions et nos élans. Autrefois les hommes s'égorgeaient pour leur religion; aujourd'hui, sur toute la surface de l'Europe, ils luttent pour s'arracher mutuellement le bonheur. Autrefois ils mouraient pour leur patrie, aujourd'hui ils meurent volontiers pour la conservation de leurs jouissances et la conquête de leurs plaisirs. Venise et la Hongrie ne sont que des exceptions à cette règle générale. Les principes démocratiques, que les hommes de notre temps invoquent hypocritement, leur sont fort indifférens et ne sont que des masques sous lesquels ils cachent leur amour effréné, leur rage insensée du bonheur. Cela est si vrai, que le sens du mot égalité a complétement changé, et que, dans la langue de la presque universalité des humains, soit qu'ils combattent contre, soit qu'ils combattent pour, égalité signifie satisfaction égale des besoins. Demandez à ce publiciste, qui chaque matin réclame l'égalité, ce qu'il prétend exiger de la société. Demandez à cet ouvrier ce qu'il veut dire lorsque, d'un air mystique, il laisse tomber devant vous ces mots : L'égalité est encore bien loin! Demandez à ce bourgeois ce qu'il redoute lorsqu'il vous déclare que l'égalité est impossible. Au XVIe siècle, il y avait des savans qui se volaient mutuellement des manuscrits et commettaient une foule de délits en l'honneur de la science; aujourd'hui, des turpitudes sans nombre se commettent sous l'invocation du mot bonheur. Ce désir a envahi maintenant toutes les classes de la société; c'est une course au clocher haletante, fiévreuse, pleine de périls, fertile en émotions et surtout sans fin précise, ce qui en double le charme. Or, le désir du bonheur est le fond primitif de la nature humaine; c'est le premier élan de l'homme, c'est son dernier regret, c'est l'élément principal des passions, c'est en un mot ce qu'il y a de plus terrestre, c'est ce que les anciens théologiens flétrissaient sous le nom de concupiscence, c'est ce que le christianisme a combattu, ce que la sagesse de tous les temps a flétri, ce que les lois retiennent, modèrent et punissent comme étant l'élément le plus dissolvant des nations, c'est le désir dominant à la naissance et à la mort des sociétés, à Otahiti et dans la Rome impériale.

Maintenant, quel est l'objet de l'activité de notre temps? L'industrie. Elle est entrée partout, elle a annoncé nettement son avénement, elle est aujourd'hui la reine de la société. Tout indique qu'elle va dominer

long-temps et prendre définitivement le gouvernement du monde. L'industrie affirme déjà sa toute-puissance en laissant partout sur son passage des milliers d'usines. Elle a ses palais, ses villas, presque ses temples. Ce ne sont donc plus comme autrefois les choses morales qui sont le sujet et l'objet de l'activité de l'homme.

Et en littérature, qu'est-ce qui domine? La poésie? Nullement. Le théâtre? Il est aux abois. Les belles-lettres proprement dites? Elles ne sont plus possibles au milieu des constantes préoccupations qui nous assiégent, des dangers qui nous menacent, des éventualités qui troublent et inquiètent l'esprit. Elles ne sont plus et ne peuvent guère être autre chose aujourd'hui qu'un délassement de dilettanti. La peinture des mœurs modernes elle-même n'est plus possible au milieu d'une époque sans stabilité, où les nuances infinies, les variétés des caractères, les gradations des sentimens de l'ame s'effacent de jour en jour, où les faits dominent dans toute leur brutalité, et où la nature humaine démocratisée a passé le niveau sur elle-même, sur ses élans et sur ses désirs. La vraie littérature de notre temps, c'est la littérature de chaque matin, cette littérature de journalistes, de pamphlétaires; ce sont les discours de tribune, les premiers-Paris, c'est cette littérature qui traite des intérêts quotidiens, des passions et des inventions du temps. C'est là une littérature tout utile, tout actuelle, tout humaine, sans aucun reflet d'idéal, sans aucun élan, sans aucune délicatesse morale. Si nous considérons maintenant ceux qui représentent la littérature, que trouverons-nous? Chez les meilleurs, rien que l'orgueil humain poussé jusqu'à la folie, l'adoration complète de leurs œuvres, de leurs actes et de leurs idées, tout ce que la vanité a d'hypocrisie, de détours rusés, d'impuretés intérieures. Cette adoration de soi-même a remplacé dans notre temps l'antique respect de soi-même, la dignité que l'homme doit faire resplendir autour de lui, le soin scrupuleux dont il doit entourer sa conscience. Aucune idée morale, d'ailleurs, ne réunit et n'enlace dans les liens de la fraternité intellectuelle ces indomptables individualités. Il n'y a plus d'écoles, c'est-à-dire plus de réunions d'hommes disciples soumis et serviteurs d'une idée morale qui les domine tous et dont ils sont les interprètes. Dans tous les temps en effet les artistes et les poètes se sont considérés simplement comme les interprètes de l'idéal; ils avaient reçu simplement la mission d'expliquer les mystères célestes dans le langage des hommes. Aujourd'hui, c'est le poète ou l'artiste qui se vante d'être le créateur et le maître de l'idéal. Jamais la glorification de soi-même, jamais l'individualité sauvage n'a été poussée plus loin.

J'ai montré la prépondérance du principe humain dans la pensée du siècle, dans l'activité sociale, dans la vie et dans les mœurs de notre

époque. Maintenant, quels enseignemens tirerons-nous de cet examen, quelle conclusion?

Nous avons été amenés à faire sur nous-mêmes plus d'un retour amer, nous avons perdu plus d'une illusion. Chaque pas que nous faisons est un désenchantement, chaque parole que nous prononçons exprime un regret; mais je crains que nous ne léguions aux générations qui nous suivront des enseignemens encore plus terribles. Les derniers voiles tomberont, les dernières illusions seront déchirées, et peut-être que d'ici à un siècle les hommes assisteront à un spectacle dont les annales du monde n'offrent pas d'exemple. Expliquons-nous.

De quelque manière que tournent les événemens, il est impossible qu'il n'arrive pas, pour les générations futures, un moment où elles désavoueront les principes et les croyances qui, jusqu'à présent, ont fait la vie et la force de l'humanité. Nous voulons, pour un instant, raisonner en sceptique : peut-être ce seront la croyance en l'humanité, la foi dans le principe humain qui périront; peut-être ce sera la croyance aux choses divines. De toutes façons, il en sortira une terrible expérience, car supposez un peu que le principe humain, au bout d'un certain laps de temps, ait passé dans les faits de telle façon qu'il soit mêlé à la vie sociale et qu'il en soit le fonds même, supposez qu'il soit reconnu comme une vérité incontestable. Voyez-vous alors le spectacle que présentera le monde! Quel progrès! comme on dit aujourd'hui, ou, pour mieux nous exprimer, quel soudain changement! L'humanité revenue de ses erreurs premières, reconnaissant enfin sa puissance, sa divinité, se saluant elle-même, se proclamant reine du monde, faisant amende honorable au pied de ses autels, se demandant pardon à elle-même d'avoir si long-temps méconnu son essence, rougissant de son existence passée comme d'un mauvais rêve : quel réveil subit! quel mépris alors pour les traditions, la sagesse, les religions des temps écoulés! Tout cela s'éloigne et flotte comme un nuage qui obscurcissait le soleil et fuit rapidement vers la région des vapeurs. C'est un désillusionnement complet, mais enfin c'est le désillusionnement d'un enfant qui voit tomber sa candeur première et qui renonce sans regret à toutes les naïves croyances qui ne l'ont pas préservé et qui l'ont trahi. Dans ce cas, l'homme abandonnerait complétement les choses idéales; mais, comme enfin ce serait l'abandon de l'illusion pour la vérité, ce spectacle n'offre rien de comparable à celui qui se présenterait dans notre seconde hypothèse.

Au contraire, s'il arrive un moment où l'homme, lassé de combattre et d'aller d'abîmes en abîmes, s'aperçoit qu'il s'est trompé; s'il voit clairement qu'il est un être créé, que ses prétendus droits pourraient être inscrits sur une feuille d'arbre et que toute la surface de

la terre ne suffirait pas pour inscrire ses devoirs; s'il reconnaît que le principe humain n'est qu'un mensonge, que l'idéal est la seule chose éternelle et qui ne change pas; si cette liberté dont il est si fier n'est pour lui qu'une obligation, qu'une faculté dont l'usage entraîne une responsabilité terrible; si ce mot d'égalité qu'il prononce avec tant d'orgueil n'est plus pour lui que l'égalité de la faiblesse, de la soumission aux lois éternelles qu'il partage avec tous ses frères; si le mot de fraternité ne signifie plus que solidarité dans la souffrance, s'il n'est pas le roi de la terre, mais son tenancier, et si par hasard il se sent, à un degré plus ou moins éloigné, responsable de tous les faits qui s'y accomplissent, alors il aura fait certainement l'expérience la plus grande qu'il puisse faire, celle de savoir si décidément il est homme ou Dieu. Supposez par l'imagination le jour où il reviendra à son ancienne et véritable nature. Ah! quel dépit d'une immense duperie chez tous les fous de la terre, et chez tous les sages quels actes de contrition, quel repentir!

Vous vous rappelez la vieille histoire des Titans. Ils n'étaient que les fils de la terre, un monstrueux mélange de force, de folie et d'audace; ils voulurent détrôner les dieux. Il y avait parmi eux Briarée aux cent bras, aussi puissant à lui seul que toutes les machines des usines des deux continens; il y avait Encelade, qui respirait le feu, aussi terrible dans ses mouvemens que le droit d'insurrection lui-même; il y avait Typhon, dont la tête touchait au ciel, aussi amoureux de son *moi* et maudissant les dieux avec autant d'audace que M. Proudhon. Ce fut, racontent les poètes anciens, une mêlée terrible. Pendant plusieurs jours, les dieux semblèrent reculer; les cris de triomphe retentissaient déjà dans le camp des géans; par le feu et la fumée du combat, ils étaient parvenus à obscurcir le ciel et à le dérober à la vue des hommes, — lorsque tout à coup les ténèbres deviennent plus épaisses, le tonnerre gronde, les géans tombent foudroyés, et l'éternelle lumière qu'ils avaient obscurcie brille comme auparavant!

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 août 1849.

Nous avons toujours voulu et toujours défendu l'expédition d'Italie. Nous nous réjouissons donc toutes les fois que nous la voyons justifier éloquemment à la tribune, comme l'ont fait M. de Tocqueville et M. de Falloux. Nous croyons même avec M. de Falloux que cette expédition n'a eu qu'un tort : elle s'est faite trop tard; il fallait la faire dès le 20 décembre, quand le gouvernement de la présidence a été installé. Il fallait achever la pensée qu'avait eue le général Cavaignac, et qu'il avait laissée incomplète. Ce coup porté à la démagogie eût prévenu les malheurs dont elle a affligé l'Italie; elle eût prévenu la guerre désastreuse qu'a soutenue le Piémont. Allié à la France, pour intervenir à Rome et pour rétablir l'autorité pontificale, il eût, dans cette guerre faite à la démagogie, trouvé la force de faire plus tard la guerre à l'Autriche et de la faire au moment favorable. La cause de l'indépendance italienne n'eût pas péri à Novarre.

Nous ne prononçons qu'avec une douloureuse émotion le nom de Charles-Albert. Tout nous émeut dans la destinée de ce prince, sa foi en la cause italienne, son épée tirée deux fois pour cette cause avec des sentimens divers et toujours généreux : la première fois, avec un enthousiasme que récompensèrent des commencemens de victoire; la seconde, avec un désespoir héroïque et comme pour savoir si tous ces héros de cafés et de clubs qui le poussaient sur le champ de bataille oseraient l'y suivre. Cette abdication qui dégage l'avenir de sa patrie, cette retraite et cet exil qui le séparent du monde, cette mort enfin qui lui vient de la plaie qu'il portait en son ame depuis la défaite de son pays, cette mélancolie patriotique, si conforme à la fortune de l'Italie et à cette idée de l'indépendance qui est le chagrin des générations qui l'espèrent et le désastre des générations qui la tentent, tout cela nous inspire pour Charles-Albert une pitié pleine de vénération. Ah! puissent les cendres du glorieux vaincu de Novarre être ramenées d'Oporto dans son pays natal, afin que, pour tous ceux qui feront le pèlerinage d'Italie et qui voudront, après les tableaux et

les statues, après les monumens et les paysages, voir en Italie des Italiens, il y ait au moins ce tombeau qu'ils puissent aller visiter.

Pourquoi la France, en 1848, ne s'est-elle pas unie au Piémont pour délivrer l'Italie? Pourquoi la république du gouvernement provisoire n'a-t-elle pas fait, pour l'indépendance de l'Italie, cette croisade qu'elle reproche à ses adversaires de ne point faire? Pourquoi! M. de Falloux a révélé la grande raison qui a retenu les hommes d'état du gouvernement provisoire : ils n'ont pas voulu s'allier à un roi! Ils ont fait de la politique républicaine, eux qui reprochaient à la monarchie de faire de la politique dynastique; ils ont fait de la politique de secte après avoir blâmé la politique de famille.

Ici, M. de Falloux, avec une hauteur et une justesse d'idées remarquables, a montré comment il y avait pour la France, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, une politique traditionnelle que tout le monde est tenu de suivre, à moins d'avoir la prétention de changer la nature des choses, une politique que les changemens de gouvernement ne peuvent pas changer, une politique enfin qui n'est que l'effet des causes qui ont créé ce qu'on appelle la société et la nationalité françaises. Qui donc peut croire que la société et la nation françaises soient nées du hasard, ou qu'elles dépendent des formes éternellement variables du gouvernement? Non. Que la France soit une république ou une monarchie, elle n'en doit pas moins avoir le même ordre civil, c'est-à-dire le même respect pour la famille et la propriété. Que la France soit une république ou une monarchie, la nation française a les mêmes intérêts au dehors; elle a le même intérêt à l'indépendance intégrale ou partielle de l'Italie, elle a le même intérêt à n'avoir pas à la fois pour ennemies l'Espagne au sud et l'Allemagne au nord; elle a le même intérêt à l'indépendance de la Suisse, et, quand nous parlons de l'indépendance de la Suisse, nous entendons que la Suisse ne doit pas être autrichienne ou russe ou anglaise, mais nous entendons aussi que la Suisse ne doit pas être soumise à la démagogie, car la démagogie est une puissance qui vise au despotisme universel et qui nie plus insolemment qu'aucun monarque l'indépendance des frontières nationales. La démagogie ne respecte pas plus la nationalité que la propriété. Les intérêts politiques que la France a en Italie, en Suisse, en Allemagne, sont des intérêts permanens, et qui doivent durer ce que durera la nationalité française, dont ils sont la condition. C'est la vigilance sur ces intérêts fondamentaux qui constitue la politique française; c'est ce qui en fait une politique indépendante des formes du gouvernement.

Nous remercions M. de Falloux d'avoir si bien mis en lumière ce que nous appelons les nécessités de la politique française au dedans et au dehors. Cela fait ressortir d'autant mieux l'instabilité des institutions et les dangers de cette instabilité, puisqu'il suffit d'un caprice du suffrage universel pour porter au dedans et au dehors une grave atteinte à cette politique dont dépend le maintien de la société et de la nationalité françaises.

L'indépendance de la papauté est un de ces intérêts permanens de la France, et, dans l'état actuel de l'Europe, comment assurer l'indépendance de la papauté, si ce n'est en conservant au pape la principauté temporelle que les siècles lui ont faite? La séparation du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel à Rome est un rêve et un vieux rêve, déjà éprouvé et condamné par l'histoire. A Byzance, le pouvoir temporel était séparé du pouvoir spirituel; à côté de

l'empereur, il y avait le patriarche : qu'était le patriarche de Constantinople sous les empereurs byzantins? A Saint-Pétersbourg, le pouvoir temporel est séparé du pouvoir spirituel; à côté du czar, il y a le saint synode : qu'est-ce que le saint synode, sinon un des bureaux de l'administration impériale? L'église catholique n'est indépendante, dans tous les pays catholiques, que parce que le pape lui-même, à titre de prince temporel, est indépendant. Oter le pouvoir temporel au pape, c'est le donner à quelqu'un, et ce quelqu'un devient aussitôt le maître du pape. Mettez le pape à Avignon, il devient le serviteur des rois de France; mettez-le à Jérusalem, il est le serviteur du sultan. A Rome, si Rome est une république, il est le serviteur de M. Mazzini : il n'est libre que s'il est roi. Cette idée d'avoir à Rome un pouvoir temporel qui ne soit point la papauté est renouvelée des plus mauvais jours de l'histoire ecclésiastique. Au xe siècle, quand la féodalité s'établissait partout en Europe, elle voulut aussi s'établir à Rome, comme de nos jours la démagogie a essayé aussi de s'établir en Europe et à Rome. C'est le temps de la fameuse Marozie, et avant elle de Théodora, sa mère, que l'historien Luitprand appelle *senatrix Romanorum*, et qui, dit-il, gouvernait Rome très virilement : *Romæ monarchiam non inviriliter obtinebat*. Alors les papes étaient les serviteurs et les victimes de ces femmes hardies ou des tyrans féodaux qui s'emparaient de Rome et qui entendaient à leur manière la séparation du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel. Cette séparation est donc représentée dans l'histoire, au xe siècle, par Marozie, que l'historien Luitprand traite de courtisane, et, au XIXe siècle, par M. Mazzini, que M. Lesseps traite de Néron. Nous consentons à en rabattre beaucoup des dires de l'historien et du diplomate; mais, assurément, il n'y a rien là dont l'église catholique doive souhaiter le rétablissement. C'est à M. Arnaud de l'Ariége que nous adressons ces souvenirs de l'histoire ecclésiastique, parce que M. Arnaud de l'Ariége est catholique. Nous nous garderions bien de les adresser à tout autre membre de la montagne; il nous traiterait de pédant ou de jésuite, témoin M. Frichon, qui a trouvé un moyen de discréditer Rome, c'est de l'appeler la capitale des jésuites. Rome ne se relèvera pas du coup que lui a porté M. Frichon.

Le discours de M. Arnaud de l'Ariége est fort consciencieux, mais il est étrange. M. Arnaud a, sans le savoir, deux religions qu'il veut accorder ensemble. Catholique, il croit que le pape est le successeur et le vicaire de Jésus-Christ sur la terre; démocrate, il croit à la souveraineté du peuple et à l'infaillibilité du suffrage universel. Le plus grand reproche qu'il fait au gouvernement, c'est d'avoir détruit à Rome la souveraineté du peuple en rétablissant la papauté. Est-ce que par hasard il est possible à Rome de faire subsister à côté l'une de l'autre la souveraineté du peuple et la papauté? Dans le gouvernement pontifical, le souverain, c'est Dieu représenté par le pape; dans les gouvernemens fondés sur le principe de la souveraineté populaire, le souverain, c'est le nombre. Entre ces deux droits, il n'y a pas à Rome de transaction possible.

Aux yeux de M. Arnaud de l'Ariége, ce n'est pas seulement une mauvaise politique que d'avoir détruit la souveraineté du peuple à Rome, c'est une impiété. Pour lui, en effet, la souveraineté du peuple est un dogme religieux; aussi, se faisant volontiers l'inquisiteur de cette foi nouvelle, il demande à ses collègues s'ils croient en la souveraineté du peuple. Il interpelle particulière-

ment M. de Montalembert, et nous avons vu le moment où M. Arnaud de l'Ariége allait dresser le formulaire de sa religion et le faire signer à M. de Montalembert. M. de Montalembert s'en est tiré fort spirituellement; mais la question du formulaire démocratique n'en a pas moins été posée, et nous demandons à dire quelque chose sur ce nouveau serment du *test* que M. Arnaud de l'Ariége serait tenté de faire prêter à ses collègues.

Sous la restauration, la légitimité était le principe du gouvernement. Louis XVIII et Charles X étaient rois par la grace de Dieu. Cela n'empêchait pas qu'on ne discutât le principe de la légitimité et qu'on ne le mît en doute. La controverse sur ce point était grave et modérée, mais elle était libre; aujourd'hui, la souveraineté du peuple est le principe du gouvernement, mais ce principe peut aussi être discuté, pourvu qu'il le soit avec gravité, pourvu qu'on s'adresse à la raison publique et non aux passions populaires. Quant à nous, vieux libéraux, nous avons toujours cru que la souveraineté absolue et complète n'était nulle part sur la terre. Qui a droit, en effet, d'être souverain, si ce n'est celui qui a toujours raison, qui est toujours juste et toujours vrai? Or, qui donc ici-bas a toujours la raison, la justice et la vérité? Sont-ce les rois par la grace de Dieu? Est-ce le peuple? Assurément non. La royauté et le suffrage universel, qui sont, l'une l'expression visible du droit divin, et l'autre l'expression de la souveraineté populaire, ne sont que des formes inventées par l'homme pour trouver cette raison, cette justice et cette vérité, qui sont ses seules maîtresses légitimes sur la terre, parce qu'elles sont elles-mêmes l'image du maître et du père que nous avons dans les cieux. La royauté et le suffrage universel ne rencontrent pas toujours la raison, la justice et la vérité; mais ils les rencontrent quelquefois. Il en est de même des autres formes de gouvernement, l'aristocratie, l'oligarchie et même la démocratie censitaire. Elles ne sont ni toujours bonnes, ni toujours mauvaises. La meilleure forme de gouvernement n'est donc pas celle qui a la prétention de procéder d'un principe absolu, soit la souveraineté populaire, soit la légitimité. La meilleure forme de gouvernement est celle qui offre le plus de chances de rencontrer souvent ce qui est juste et ce qui est raisonnable, celle où les erreurs sont difficiles à commettre et où les moyens de réparer les erreurs commises sont fréquens et faciles. Ces conditions-là se trouvent-elles dans le suffrage universel? Les erreurs y sont-elles aisées? Les repentirs y sont-ils commodes et prompts? La volonté qu'il manifeste a-t-elle chance d'être ordinairement raisonnable et juste? Voilà des questions qui s'adressaient à la monarchie absolue, et qui peuvent aussi s'adresser sans impiété au suffrage universel.

Avec cette prétention de faire de la souveraineté du peuple un dogme religieux, l'assemblée législative risquait de se transformer en concile, comme l'a spirituellement remarqué M. de Tocqueville. M. de Tocqueville a donc fort bien fait de rendre à la question romaine sa véritable signification. Il ne s'agit pas, en effet, de savoir si, en fesant l'expédition italienne, le gouvernement français a fait un acte d'hérésie démocratique; il s'agit de savoir si nous pouvions laisser régler sans nous le destin de l'Italie; il s'agit de savoir si, à Rome, c'est contre les Romains que nous avons combattu: voilà les deux points qui se rapportent au passé, et que M. de Tocqueville a traités avec une grande supériorité de raison : il s'agit pour l'avenir de savoir quelles institutions auront les États Ro-

mains. C'est sur ce point que les négociations sont engagées en ce moment, et c'est sur ce point que le ministre des affaires étrangères a demandé à se taire; mais il a déclaré en même temps que, quelque chose qui arrivât, la France ne pouvait pas laisser aboutir son expédition d'Italie à une restauration aveugle et implacable.

Il y a là plus qu'un discours, il y a un acte, et c'est ainsi que, dans un gouvernement parlementaire, doit agir par la parole un ministre des affaires étrangères. Il ne peut pas toujours éviter une discussion inopportune; mais alors, changeant pour ainsi dire le mal en remède, il se sert de la tribune pour influer sur les négociations qui sont engagées; il donne à ses paroles l'autorité de l'assentiment public.

Quant à nous, ce qui nous a encouragés dans le goût que nous avons toujours eu pour l'expédition romaine, c'est que nous voyions que cette expédition était conforme à tous les précédens de la politique française en Italie, à ceux de 1832 comme à ceux de 1847, aux idées de M. Périer comme à celles de M. Guizot; et ce qui nous confirme aussi dans l'opinion que la France doit, à Rome, appuyer la cause des institutions libérales, après avoir renversé la démagogie, c'est que cet appui est conforme aussi à toute la politique française en Italie, à celle de 1832 comme à celle de 1847. « La présence de nos soldats en Italie, disait M. Périer le 7 mars 1831, aura pour effet, nous n'en pouvons douter, de contribuer à garantir de toute collision une partie de l'Europe, en affermissant le saint-siége, en procurant aux populations italiennes des avantages réels et certains, et en mettant un terme à des interventions périodiques, fatigantes pour les puissances qui les exercent, et qui pourraient être un sujet continuel d'inquiétudes pour le repos de l'Europe. » En 1839, après l'évacuation d'Ancône, M. Guizot regrettait que les soldats français ne fussent plus en Italie pour soutenir et pour contenir le libéralisme italien, et il le regrettait d'autant plus vivement, que c'était M. Molé qui avait ordonné l'évacuation d'Ancône. « Savez-vous, disait-il le 14 janvier 1839, quel était le résultat de la présence de nos soldats? C'est que dans toute l'Italie les esprits sensés, éclairés, les bons esprits, avaient une satisfaction et une espérance; les mauvais esprits, les esprits désordonnés, se sentaient contenus, contenus non pas par une force absolument ennemie, mais par la même force qui donnait satisfaction et espérance aux bons esprits. » Nous nous hâtons de dire qu'en 1847 M. Guizot, président du conseil, s'exprimait de la même manière. Voici ce que nous trouvons dans une lettre à M. Rossi, lettre que M. Guizot lut lui-même à la chambre des pairs le 12 janvier 1848. Ces lignes semblent écrites pour la situation d'aujourd'hui. « Nous voulons soutenir et seconder le pape dans l'accomplissement des réformes qu'il a entreprises. Quels sont les obstacles, les dangers qu'il rencontre? Le danger stationnaire et le danger révolutionnaire. Il y a chez lui et en Europe des gens qui veulent qu'il ne fasse rien, qu'il laisse toutes choses absolument comme elles sont. Il y a, chez lui et en Europe, des gens qui veulent qu'il bouleverse tout, qu'il remette toutes choses en question, au risque de se mettre en question lui-même, comme le souhaitent au fond ceux qui le poussent dans ce sens. Nous voulons, nous, aider le pape à se défendre, et, au besoin, le défendre nous-mêmes de ce double danger... Si la folie du parti stationnaire ou celle du parti révolutionnaire, ou toutes les deux ensemble,

amenaient une intervention étrangère, voici ce que dès aujourd'hui (27 septembre 1847) je puis vous dire : Ne laissez au pape aucun doute qu'en pareil cas nous le soutiendrions efficacement, lui, son gouvernement et sa souveraineté, son indépendance, sa dignité. » En parlant ainsi en 1847, M. Guizot écrivait par avance l'histoire de notre intervention de 1849. Il en marquait également le but, c'est-à-dire des réformes libérales également opposées à l'esprit stationnaire et à l'esprit révolutionnaire.

Ces réformes ont déjà été entreprises en 1831, et il est curieux d'examiner les édits que le pape Grégoire XVI fit au commencement de son pontificat. Nous les avons sous les yeux, non pas que nous voulions les prendre pour le maximum des libertés romaines, mais nous les prenons volontiers pour minimum, et nous ne concevrions pas qu'on pût, en 1849, accorder aux Romains moins qu'on ne leur accordait en 1831.

Ces édits n'émanaient pas seulement de l'autorité pontificale; ils émanaient des conseils de l'Europe. Une conférence des ministres des puissances catholiques réunis à Rome avait indiqué dans un memorandum resté célèbre, le memorandum du 21 mai 1831, les réformes que l'Europe demandait à la papauté en faveur des populations romaines. Les principes qui paraissaient devoir servir de base aux réformes du gouvernement pontifical étaient : 1° l'admissibilité générale des laïques aux fonctions administratives et judiciaires; 2° des conseils municipaux électifs; 3° un conseil central, composé de députés nommés par les conseils provinciaux et destiné surtout à surveiller l'administration financière de l'état; à côté de ce conseil central, un conseil d'état.

Le premier édit de Grégoire XVI, celui du 1er juin 1831, répondait au premier principe posé par la conférence de Rome, l'admission des laïques à tous les emplois. C'était l'édit relatif à l'administration des quatre légations. Il instituait des juntes de gouvernement composées de quatre membres, tous laïques et ayant voix délibérative. C'était une véritable révolution à Rome qu'un pareil édit; aussi le cardinal Bernetti, premier secrétaire d'état, dont l'influence avait fait rendre cet édit et les suivans, y gagna auprès de ses collègues le nom de Lafayette du saint-siége. Cette dénomination, qui peut faire sourire, avait pourtant quelque chose de juste. Le cardinal Bernetti avait vraiment fait une révolution à Rome en admettant les laïques au partage du pouvoir avec les ecclésiastiques. Quand le pouvoir passe des mains d'une classe dans une autre, c'est là en effet une révolution. Les cardinaux ennemis du cardinal Bernetti n'avaient donc pas tort de voir que l'admission des laïques était une révolution. Ils avaient tort seulement de ne pas voir que c'était une révolution inévitable que celle que demandait l'Europe et que favorisait l'Autriche elle-même. Ce qui était inévitable en 1831 l'est-il moins en 1849? Le pape Pie IX peut-il faire moins que n'avait fait Grégoire XVI?

L'édit du 5 juillet 1831 sur l'organisation communale et provinciale consacrait d'une manière plus décisive encore l'admission des laïques, et les faisait entrer en plus grand nombre dans l'administration publique. Des conseils municipaux de quarante-huit, trente-six et vingt-quatre membres étaient établis dans les villes de dix mille, quatre mille et mille habitans. Les villes et villages d'une population inférieure avaient un conseil de neuf membres. La première nomination des conseillers devait être faite dans chaque province par le légat et

confirmée par le secrétaire d'état. A l'avenir, au fur et mesure des lacunes, le conseil devait nommer lui-même les remplaçans. Ainsi, point de principe électif dans la composition des conseils communaux, et sous ce rapport dérogation aux principes énoncés par le memorandum. Le memorandum du 21 mai demandait une organisation municipale, produit d'élections sérieuses; mais le mot d'élection faisait peur au saint-siége en 1831. Ce mot ferait-il encore peur en 1849? Nous verrions avec peine cette timidité. L'admission des laïques que la papauté ne peut pas refuser, voilà la grande et décisive concession; mais l'admission des laïques sans l'élection risque, dans les États Romains, de ressembler à un népotisme multiplié et morcelé. C'est le droit de favoriser en dehors de l'église. L'élection fait de l'admission des laïques une institution et un gouvernement.

De la commune passons à la province, et voyons quelle organisation l'édit du 5 juillet 1831 donnait à la province.

Dans chaque chef-lieu, auprès du délégat et sous sa présidence, se réunit, à des époques indéterminées, un conseil provincial. Il se compose de membres choisis dans chaque district de la province au prorata d'un député pour vingt mille habitans. Là où la population est moindre de vingt mille habitans, un député n'en est pas moins choisi pour chaque district.

Les conseillers provinciaux sont présentés par des électeurs choisis par les conseils municipaux. A cet effet chaque conseil municipal de première, deuxième, troisième ou quatrième classe, nomme quatre, trois, deux ou un électeur. Ceux-ci se réunissent au chef-lieu de district, sous la présidence du gouverneur. A la pluralité absolue des suffrages et au scrutin secret, ils y nomment des candidats, au nombre de trois, pour chaque conseiller à élire. Cette liste de présentation est envoyée à la secrétairerie d'état, qui la soumet au souverain.

La liste triple de présentation pour chaque place de conseiller doit comprendre deux propriétaires et un commerçant, ou un citoyen appartenant aux professions savantes.

Les conseils se renouvellent par tiers tous les deux ans. Leurs fonctions ne doivent donner lieu à aucun traitement ni indemnité. Le gouvernement peut les dissoudre, mais sous la condition de faire procéder immédiatement à une réélection. Ils délibèrent en commun et votent au scrutin secret. Leur réunion périodique dure quinze jours chaque année; des convocations extraordinaires peuvent avoir lieu par l'autorisation spéciale du gouvernement.

Après l'organisation provinciale devait venir l'organisation de l'administration centrale. Le memorandum de 1831 demandait qu'il y eût au centre du gouvernement une assemblée, un conseil, un corps quelconque, formé de membres pris dans les conseils provinciaux. Il voulait un conseil qui se réunît à Rome à côté du gouvernement; il voulait que les citoyens n'intervinssent pas seulement dans l'administration de la commune et de la province, mais dans l'administration de l'état. C'était là que l'admission des laïques devait avoir son principal effet; c'était là cette sécularisation relative qui devait être le caractère distinctif du nouveau gouvernement pontifical. La sécularisation absolue, c'était la république de M. Mazzini; la sécularisation relative, c'est le système que méditait M. Rossi dans les derniers jours de sa vie; c'est le

système qu'avait adopté le pape Pie IX en établissant la consulte. Le pape Grégoire XVI se refusa obstinément à l'introduction d'une consulte centrale, et bientôt même il laissa tomber les institutions communales et provinciales. Nous ne souhaitons pas à Pie IX ce triste moyen de salut. Revenir purement et simplement au gouvernement pontifical, abolir les précédens de 1831, et bien plus, abolir les précédens de son propre règne, est-ce là ce que veut, est-là ce peut Pie IX?

Pourquoi avons-nous insisté, comme nous venons de le faire, sur les édits de 1831, sur le libéralisme du memorandum du 21 mai, sur le rôle qu'eut la France à cette époque, sur le rôle qu'elle avait en 1847? On le comprend aisément. Nous ne nous défions pas des bonnes intentions du pape; mais nous nous défions de ceux qui chez lui et en Europe, comme le disait M. Guizot le 27 septembre 1847, veulent qu'il rétablisse toutes choses absolument comme elles étaient; nous nous défions du parti stationnaire, devenu le parti rétrograde. Nous voyons qu'à Rome et à Bologne on veut cette sécularisation relative qui est la voie de salut, et nous voyons au contraire qu'à Gaëte et à Rome il y a des gens qui veulent la cléricature absolue. La déclaration des cardinaux que le pape a envoyés à Rome ne nous rassure pas comme libéraux, et ne nous satisfait pas beaucoup comme Français. On parle en général des armées catholiques qui ont rendu au pape ses états. Ainsi l'éloge et la reconnaissance se partagent entre les Autrichiens, les Napolitains, les Espagnols et nous; franchement, nous pensions avoir droit à une mention spéciale.

Rien, pas même un peu d'hésitation dans la reconnaissance, ne nous fera regretter l'expédition de Rome. L'honneur et l'intérêt politique nous y obligeaient; mais en face des difficultés que nous entrevoyons dans l'appui que nous devons donner à la cause libérale, nous aimons à répéter la déclaration de M. de Tocqueville : la France ne peut pas laisser aboutir son expédition à une restauration aveugle et implacable.

Nous réunissons volontiers dans notre pensée Rome et Turin : Rome, où nous espérons que la liberté laïque pourra s'honorer par le respect qu'elle doit au souverain ecclésiastique; Turin, où l'Italie peut encore avoir une tribune, si cette tribune sait à la fois être ferme et modérée. Le Piémont a passé par de cruelles épreuves cette année; mais il n'y en a pas de plus décisive pour l'avenir de son gouvernement que celle où il entre en ce moment. Le parlement est assemblé, parlement dans lequel l'opposition, dit-on, a la majorité. Que veut donc cette opposition? Elle a déjà, avec de folles déclamations de liberté et de patriotisme, poussé à sa perte le plus généreux des rois et mis le pays à deux doigts de sa ruine. Veut-elle continuer la gageure? L'opposition piémontaise croit-elle par hasard n'avoir pas été vaincue à Novarre? C'est elle qui y a été le plus vaincue, car c'est elle qui a voulu une guerre impossible, une guerre qui chez les uns était l'effet obstiné d'un rêve patriotique, et qui chez les autres était une intrigue démagogique. On voulait arriver à la république à l'aide de la guerre. Rêves et intrigues, tout a échoué. La royauté seule a sauvé le pays, Charles-Albert par sa généreuse abdication, et le roi Victor-Emmanuel par sa fermeté intelligente. Il n'a pas désespéré de son pays; il n'a pas non plus, malgré les suggestions du parti rétrograde, cherché son salut dans la résurrection du despotisme. Il ne s'est pas fait Autrichien pour rester roi; il est resté

Piémontais, il est resté libéral et vrai fils de Charles-Albert. Il a convoqué un nouveau parlement, et il a franchement averti le pays de la gravité de la situation. « Nos libres institutions, disait-il dans sa proclamation du 4 juillet, ont des ennemis de plus d'un genre et peuvent périr de plus d'une manière; mais, quelle que soit la grandeur des périls, elles peuvent trouver une défense énergique et sûre dans la volonté et dans le bon sens du pays. Le pays a déjà témoigné de ces deux qualités dans le passé; il devra en témoigner encore dans l'avenir. Une volonté ferme et un grand sens pratique sont le caractère du peuple piémontais : l'occasion est venue d'en faire usage. » Ainsi, la question est posée nettement par le roi, et de même que Charles-Albert a voulu faire l'expérience de la guerre, le roi Victor-Emmanuel veut faire aussi l'expérience de la liberté. La guerre, on sait comme la démagogie l'a faite; la liberté, on verra dans le nouveau parlement comment l'opposition l'entend.

La liberté en Piémont n'a pas d'adversaires sur le trône ou dans le ministère; les adversaires de la liberté du Piémont sont à Milan ou plutôt à Novarre. Est-ce là que l'opposition veut de nouveau les aller chercher? Si elle y va, elle ramènera Radetzky à Turin, et alors ce ne sera plus une contribution de guerre que Radetzky exigera. Ce sera l'abolition de la constitution : il ôtera au Piémont sa liberté et son argent; il le laissera esclave et pauvre. Les démagogues sont d'étranges gens : ils aiment mieux leurs ennemis mortels que leurs adversaires modérés; ils aiment mieux avoir à Turin Radetzky que M. d'Azeglio.

Sont-ce les conseils désespérés de ces brouillons de la liberté et du patriotisme que suivra le parlement piémontais? Nous espérons que non. Il entendra la voix de son roi. « Un peuple fort, disait le roi dans son discours d'ouverture, se mûrit à l'école de l'adversité. Ses efforts pour sortir d'une position difficile lui enseignent à distinguer la réalité des illusions, lui apprennent la plus rare comme la plus difficile des vertus publiques, la persévérance. » Puis, parlant du traité avec l'Autriche, sur lequel le parlement aura à délibérer : « Je vous invite, messieurs, dit le roi, à apporter dans cette délibération la sagesse pratique qui est imposée par l'état présent de l'Italie et de l'Europe. Quand on s'est décidé à courir les chances de la fortune, il est honorable de savoir se soumettre avec courage à ses arrêts. » Nous suivrons avec intérêt les délibérations du parlement sur ce grave sujet, heureux, si le parlement piémontais répond aux vœux de son roi, de trouver en Europe et à notre porte un noble et rare spectacle, celui d'un vrai roi et d'un vrai peuple s'unissant pour sauver leur patrie.

A Berlin, un parlement s'ouvre aussi où la démagogie n'a plus de place, mais où le libéralisme allemand saura se faire entendre. En Allemagne aussi, le libéralisme a à réparer les fautes de la démagogie, c'est-à-dire de son plus implacable adversaire. Tel est en effet aujourd'hui le sort du libéralisme dans toute l'Europe. Après avoir risqué de succomber sous les coups de la démagogie, il doit tâcher de relever l'édifice de la société ébranlé par tant de coupables tentatives. Rendons-nous cette justice, que nulle part cette tâche laborieuse du libéralisme ne s'accomplit avec plus de fermeté et d'intelligence qu'en France.

Une des plaies les plus graves que la démagogie nous ait faites, c'est le désordre qu'elle a mis dans nos finances, c'est le déficit qu'elle a causé et que nous avons tant de peine à remplir. L'exposé du budget fait par M. Passy et

les lois d'impôt qu'il a présentées sont l'inévitable conséquence de la révolution de 1848. Cela ne conciliera donc pas beaucoup d'amis à cette révolution; mais qu'y faire? Une nouvelle révolution? Ce serait un nouveau déficit que nous ferions. Nous ne voulons pas aborder ici cette grave question de l'état de nos finances, et chercher quels sont les remèdes, et s'il en est d'autres que ceux que propose M. Passy. Nous dirons seulement que la simple, mais instructive leçon que nous devons tirer de la liquidation que nous faisons de la révolution de 1848, c'est qu'un peuple qui a le goût des révolutions n'a jamais de bonnes finances. Nous espérons, du reste, que ces graves questions seront traitées dans ce recueil par les hommes les plus expérimentés.

La plaie faite à nos finances sera lente et difficile à guérir : elle se guérira pourtant d'autant plus vite, que la trace des injustices et des violences de la démagogie s'effacera plus promptement. De ce côté, nous ne saurions trop louer l'esprit qui anime la majorité de l'assemblée législative, et féliciter cette majorité de son activité et de sa fermeté, et nous pouvons encore ajouter, grace à Dieu, de son union. Nous parlions, il y a quinze jours, de la réintégration de quelques magistrats suspendus par le gouvernement provisoire, et nous félicitions le ministère de cette initiative. Le cabinet avait en effet pressenti la pensée de la majorité. L'assemblée législative vient d'abolir purement et simplement le décret de M. Crémieux, et dès ce moment tous les magistrats frappés par ce décret peuvent remonter sur leur siége. L'assemblée législative a rendu aussi leur épée aux officiers-généraux qu'avait également frappés le gouvernement provisoire. On se souvient peut-être que le 16 avril 1848 le gouvernement provisoire faillit être renversé par les clubistes. Il fit battre le rappel, et, comme il se trouva qu'il y avait par hasard une garde nationale, — nous nous servons des expressions de M. de Lamartine, — cette garde nationale s'assembla et sauva le gouvernement provisoire. Que conclut de cette journée le gouvernement provisoire? Qu'il fallait résister aux clubs qui l'attaquaient? Fi donc! C'eût été là une politique réactionnaire : il en conclut qu'il fallait céder aux cris des clubs, non pas à ceux qui demandaient la chute du gouvernement provisoire, mais à ceux qui criaient déjà contre les réactionnaires, et qui demandaient des destitutions, c'est-à-dire des places pour eux-mêmes. De là trois mesures merveilleuses du gouvernement provisoire : 1° une proclamation, et dans cette proclamation le gouvernement provisoire, attaqué par les amis de Blanqui, remerciait la garde nationale d'avoir sauvé la république... De qui? Des clubs? des socialistes? de Blanqui? — Eh non! Il remerciait la garde nationale d'avoir sauvé la république du retour de la royauté et de l'invasion de la régence! 2° un décret qui abolit l'inamovibilité de la magistrature et qui suspend plusieurs magistrats de leurs fonctions; 3° enfin, un décret qui abolit la loi du 4 août 1839 et qui met à la retraite trente-huit lieutenans-généraux et vingt-sept maréchaux de camp. Il était évident en effet que c'étaient, dans la magistrature, M. Poulle à Aix, M. Amilhau à Pau, M. Viger à Montpellier, M. Moreau à Nancy, etc., et dans l'armée MM. de Flahaut et de Fezensac, de Mortemart, de Castellane, Rullière, Gourgaud, Rapatel, de Bar, etc., qui avaient attaqué le 16 avril à Paris le gouvernement provisoire, et que c'était contre eux que la garde nationale était venue prêter main forte. L'assemblée législative a aboli cet étrange décret, et rendu à nos généraux l'épée qu'ils méritaient si bien de garder.

Voilà quels sont les actes excellens qui ont rempli les dernières séances de l'assemblée législative, aujourd'hui prorogée. Voilà comment elle a donné satisfaction aux justes réclamations de l'opinion publique. Parlerons-nous d'une discussion qui s'est élevée dans la commission de l'assistance publique, et qui a eu beaucoup plus de retentissement que nous ne l'aurions souhaité? Dans cette commission, il est, comme dans la majorité de l'assemblée, des personnes qui ont des origines politiques diverses, mais qui n'ont qu'un seul et même but, celui de sauver la société menacée. Tout le monde dans cette commission, comme dans la majorité, est d'accord sur les causes et sur les symptômes du mal; on diffère sur les remèdes. M. de Montalembert croit qu'un des meilleurs moyens de venir au secours du peuple, c'est de rendre à l'église ce qu'il appelle sa liberté, c'est-à-dire de permettre aux congrégations religieuses de recevoir des dons et legs sans avoir besoin, pour cela, d'aucune autorisation, et de s'en fier à la charité de l'église pour venir au secours des pauvres. Nous ne voulons pas entrer dans la discussion de ces graves questions : il est visible cependant que ce n'est pas seulement contre le socialisme, ou même contre l'article 8 du préambule de la constitution, lequel fait de l'assistance publique un des devoirs de la république, ce n'est pas, disons-nous, contre le socialisme et contre l'assistance officielle de 1848 que le système de M. de Montalembert fait réaction; c'est contre le Code civil lui-même. Nous ne sommes donc pas étonnés des réclamations qui se sont élevées; mais d'une différence de système à une rupture de la majorité il y a loin. L'union de la majorité et du parti modéré ne repose pas sur une vaine et impossible conformité d'opinions et de sentimens en toutes choses : elle repose sur la conviction profonde des dangers qui menacent la société, si nous laissons le socialisme se répandre et se propager. Cette union repose sur un pacte d'assurance mutuelle, et non pas sur un *credo* religieux. Il n'en faut donc pas altérer le caractère.

Nous ne voulons pas nous arrêter plus long-temps sur ces débats, qui n'ont jusqu'ici ni la précision ni la réserve non plus d'un débat public : ceux qui en concluent que l'union du parti modéré va se rompre espèrent sans doute cette rupture; mais le moment serait mal choisi pour la faire. Les journaux que l'état de siége avait mis en suspens reparaissent, aujourd'hui que l'état de siége est aboli. Qu'on les lise et qu'on se demande si, en face de pareils ennemis, il faut licencier la grande armée de l'ordre public, c'est-à-dire rompre l'union du parti modéré.

— L'Espagne prépare en ce moment un acte de vigueur rendu nécessaire par les attaques quotidiennes dont la place de Melilla est l'objet de la part des Maures du Riff.

Le Riff est un territoire fort étendu qui longe la Méditerranée en face des côtes espagnoles de Malaga et d'Almeria, et qui n'est soumis que nominalement à l'empereur de Maroc. Celui-ci n'y exerce son action qu'une fois l'an pour le prélèvement de l'impôt. A part cette redevance annuelle, qu'elles éludent même quelquefois, soit par la résistance, soit par la fuite, les populations à demi sauvages du Riff vivent dans une indépendance à peu près absolue. La religion même n'est ici qu'une sorte de méthodisme musulman qui n'admet ni hiérarchie ni règles, et ne crée aucune corrélation directe entre ces populations et le pouvoir central. Cependant un dernier lien les unit : c'est une tacite complicité

de haine contre l'Espagne, complicité favorisée par le traité même qui avait pour objet de la prévenir.

Aux termes de ce traité, l'empereur de Maroc ne répond pas des faits et gestes des Maures du Riff; il est simplement tenu de concourir, le cas échéant, avec l'Espagne, à la répression de ces dangereux voisins, et l'on comprend quelle marge laissent à la duplicité marocaine ces clauses élastiques. A l'abri de son irresponsabilité officielle, l'empereur encourage et favorise secrètement les entreprises des Maures du Riff, et quand, pour obéir à la lettre du traité, il fait mine de les réprimer, ceux-ci feignent de se soumettre, et éludent ainsi tout conflit avec les troupes marocaines, sauf à recommencer aussitôt que ces troupes ont disparu. Aujourd'hui, cette situation est devenue intolérable. Les Maures du Riff, qui jusqu'ici se bornaient à quelques fusillades isolées contre les avant-postes espagnols, viennent de se présenter pour la première fois devant Melilla avec de l'artillerie, et leurs canons, placés et dirigés avec une remarquable habileté, ont déjà commis des dégâts considérables dans la place.

Au moment où nous écrivons, des renforts ont déjà dû franchir le détroit. Le gouvernement espagnol adresse d'autre part à l'empereur des sommations énergiques, et si celui-ci continue de se retrancher dans ce système de feinte impuissante, d'inertie calculée, qui caractérise la diplomatie marocaine, et auquel la France, en des circonstances analogues, dut récemment répondre par une sévère leçon, l'Espagne poursuivra l'imitation jusqu'au bout. Pendant qu'une colonne espagnole ravagera le Riff, une escadrille ira bombarder Tanger.

L'analogie sera parfaite jusque dans les moindres détails. Les difficultés qui provoquèrent notre expédition du Maroc n'étaient pas exemptes, on s'en souvient, de toute influence européenne, et la même influence se révèle ici : ce sont des canons anglais qui battent en brèche les murs de Melilla. Nous n'entendons pas accuser le cabinet de Londres, malgré l'hostilité peu déguisée d'un de ses membres contre l'Espagne; mais, qui l'ignore? il existe en Angleterre un noyau d'intérêts et d'opinions qui convoite avec un inexorable parti pris l'accaparement de la Méditerranée, et dont l'action, pour s'exercer d'une façon extra-officielle, n'est pas moins puissante et continue. Or, les possessions espagnoles du détroit sont l'une des clés de la Méditerranée. Le jour où l'Espagne redeviendrait une puissance maritime de premier ordre, ou même de second ordre, Ceuta pourrait, à un moment donné, neutraliser Gibraltar.

La marine espagnole est encore loin de ce degré d'importance; mais elle y marche beaucoup plus rapidement qu'on ne croit. Depuis que la reconnaissance des républiques hispano-américaines par le gouvernement de Madrid a fait disparaître les corsaires qui assaillaient sur ces parages le pavillon espagnol; depuis qu'a cessé surtout l'inintelligent monopole qui isolait commercialement Cuba, cette marine, qu'on s'obstine à considérer comme anéantie, s'est sensiblement relevée. L'Espagne compte déjà soixante mille matelots. Deux causes vont accélérer son développement naval : d'une part, les États-Unis viennent d'exempter de tout droit de tonnage les navires espagnols arrivant sur lest ou avec des chargemens de sucre brut de Cuba et de Puerto-Rico; d'autre part, la réforme des tarifs, en supprimant la contrebande, jusqu'ici en possession d'une bonne moitié des importations espagnoles, va rendre aux transports nautiques un grand nombre de produits qui, par leur nature ou leur provenance,

appartenaient à ces transports, mais qui, pour éluder plus aisément la surveillance douanière, prenaient la voie de terre.

La marine militaire a elle-même considérablement progressé. Dans ces derniers mois, elle a mis à l'eau une corvette, deux bricks, une goëlette. D'autres sont à un degré très avancé de construction. Quant à la marine à vapeur de nos voisins, elle prend déjà rang immédiatement après la nôtre. Malheureusement l'Espagne en est encore réduite à faire construire ses bateaux à vapeur en Angleterre.

Le cabinet Narvaez a pris, l'an dernier, une mesure qui contribuera puissamment à la régénération maritime de la Péninsule. Il a rétabli cette école d'ingénieurs de marine qui fournissait autrefois à l'Espagne et au monde entier ses plus habiles constructeurs. Cette lacune remplie, rien ne s'opposera à ce que nos voisins reconquièrent le premier rang sous le rapport des constructions navales. Leur sol produit abondamment du fer, du cuivre, du chanvre de qualité supérieure. Leurs colonies de Cuba, de Puerto-Rico, des Philippines, de Fernando-Po et d'Annobon leur fournissent des bois excellens. Les ouvriers espagnols des ports sont en outre renommés pour la rapidité de la main-d'œuvre. L'Espagne peut s'enorgueillir, à cet égard, d'un tour de force qui n'a peut-être son pendant dans les fastes maritimes d'aucun autre peuple. Au commencement de ce siècle, Carthagène a vu mettre en quille, caréner, doubler, gréer et lancer une frégate dans l'espace de *quarante jours*.

Nous ne savons de quel œil l'Angleterre verra cette résurrection de la puissance navale de l'Espagne; quant à la France, elle ne peut que s'en féliciter. Les deux pays n'ont pas d'intérêts contraires, et ils ont politiquement et commercialement un grand nombre d'intérêts communs. Tout ce qui fortifiera l'Espagne nous fortifiera. Si cette communauté d'intérêts n'a pas encore produit tous ses résultats naturels, cela tenait à la faiblesse même de l'Espagne. L'ombrageuse susceptibilité de ce pays répugnait à resserrer une alliance qui, dans ces conditions d'inégalité, eût pu paraître entachée d'une espèce de protectorat. L'Espagne sera de meilleure composition, elle nous fera au besoin des avances dès qu'elle pourra traiter avec nous d'égal à égal. Hélas! nous n'avons prêté que trop la main à la réalisation de cet équilibre. Depuis que l'Espagne se relève, de combien la France ne s'est-elle pas abaissée!

Ne nous endormons pas toutefois, vis-à-vis de l'Espagne, dans un quiétisme expectant. La réforme des tarifs espagnols a mis en éveil toutes les nations industrielles, et, si nous nous laissions devancer par elles à Madrid, l'esprit de concurrence pourrait bien arrêter ou détourner à notre détriment le cours naturel des choses. Nous l'avons déjà dit dans la *Revue*, la nouvelle loi douanière, quoique conçue dans des vues très générales, laisse au gouvernement espagnol une grande latitude d'interprétation. La faculté qu'il a, par exemple, de désigner les bureaux de douanes par où pénétreront les tissus qui jusqu'ici étaient prohibés, lui permet d'agrandir, de restreindre ou de déplacer à son gré le débouché de chacune des puissances intéressées. — L'Angleterre, les États-Unis, la Belgique et à sa suite le Zollverein, que le traité de 1845 a mis en possession du port belge d'Anvers, sont aujourd'hui nos concurrens à Madrid; n'attendons pas, pour y défendre nos intérêts, que des obsessions, des avances rivales, aient enchaîné l'initiative de l'administration espagnole. Nous

avons des conditions à faire, mais nous en avons aussi à subir : pourquoi n'offririons-nous pas loyalement et de nous-mêmes ce que l'Espagne a droit de réclamer? Pourquoi ne proposerions-nous pas, par exemple, en échange de concessions raisonnables, d'adoucir les rigueurs de notre tarif en ce qui concerne les laines et les vins de la Péninsule? Nous aurons l'occasion de démontrer plus tard que cette mesure, loin de nuire à nos productions similaires, aurait pour ces productions un contre-coup favorable; mais, encore une fois, hâtons-nous. Selon l'interprétation que va recevoir à Madrid la nouvelle loi douanière, les destinées commerciales de la France et de l'Espagne seront confondues à jamais, ou peut-être séparées pour long-temps. La question qui s'agite dans les bureaux de M. Mon èst tout bonnement une question d'équilibre européen, et qui doit éveiller toute l'intelligente sollicitude de M. de Tocqueville. Il dépend de lui d'attacher son nom à l'un des faits internationaux les plus féconds et les plus durables que les intérêts modernes aient fait surgir.

Des bruits de crise ministérielle circulent depuis quelques jours à Madrid. On va jusqu'à dire que les dissentimens survenus dans le cabinet auraient pour objet la nouvelle loi douanière, dont certains membres, sous la pression des intérêts manufacturiers de Catalogne, voudraient non-seulement ajourner l'application, mais, qui plus est, modifier le principe. Avec l'*Heraldo*, qui puise tous ses renseignemens à bonne source, nous ne croyons pas un mot de cette version. La loi douanière a été présentée par M. Mon avec l'assentiment du cabinet tout entier, et les membres auxquels on fait allusion n'auraient certes pas attendu, pour se raviser, le moment où le vote réfléchi des deux chambres donne à la réforme des tarifs la sanction officielle de l'immense majorité des intérêts nationaux. Et d'ailleurs, qui peut sérieusement redouter un soulèvement en Catalogne? Les égoïsmes prohibitionnistes de cette province sont aujourd'hui isolés, nous l'avons dit, des divers élémens qui faisaient autrefois leur force; seuls, ils ne peuvent rien. Les Catalans sont eux-mêmes convaincus de l'impossibilité de toute tentative insurrectionnelle. Pour la première fois depuis quinze ans, la classe aisée de Barcelone a cru pouvoir aller recommencer dans les montagnes sa villégiature traditionnelle. La sécurité est telle, l'affluence des voyageurs si considérable dans ces gorges des Pyrénées, où naguère on ne pouvait pénétrer qu'avec une escorte, que la moindre chaumière y est louée à des prix fous.

— La session du parlement anglais vient de finir comme elle avait commencé, dans le calme, après avoir fourni une carrière fort paisible. L'événement le plus considérable dont le cabinet whig puisse se faire honneur s'est accompli loin de la métropole dans les colonies de l'Inde. L'annexion longuement préparée du royaume de Pundjab aux possessions anglaises est un fait consommé. La portée de cette riche conquête ne peut manquer d'être immense pour l'avenir des Indes; mais l'Angleterre ne paraît point tenir à la faire comprendre à l'Europe, dont elle aime mieux voir l'attention occupée sur d'autres objets.

Parmi les résultats parlementaires de cette année, le ministère se félicite surtout de la réforme de cet acte célèbre, vieux de deux siècles, auquel la Grande-Bretagne doit sa prospérité maritime. Le but que l'acte de navigation avait en vue est suffisamment atteint et vraisemblablement dépassé aujourd'hui. Le

pavillon britannique n'a plus besoin de la protection du monopole; il peut désormais accepter sans danger la concurrence des marines étrangères. Aussi le ministère se sent-il en droit de parler de la confiance où il est, que l'esprit d'entreprise, la puissance et la hardiesse de la nation lui assureront une large part dans le commerce du monde, et maintiendront sur les mers son ancienne renommée.

C'est avec des sentimens moins fiers que le discours de clôture effleure la question d'Irlande, toujours plus douloureuse et plus lourde pour l'Angleterre à mesure que les sacrifices se multiplient. Le *rate in aid*, cet impôt qui a été dans les derniers temps appliqué à l'Irlande, n'a réussi qu'à augmenter le désarroi des propriétaires et à aggraver, par suite, la misère des populations. C'est un spectacle déchirant et unique dans le monde que celui qui s'offrirait aux yeux de la reine, si elle consentait, dans le voyage qu'elle accomplit en ce moment à Dublin, à pénétrer un peu jusqu'au cœur du pays. M. Rœbuck, qui ne pèche point par tendresse, a eu beau dire récemment que l'Angleterre est lasse de jeter des millions dans cette sébile incessamment tendue; les dons se renouvellent sous toutes les formes. Et comment échapper à cette nécessité? Deux cent mille hommes fussent morts de faim l'année dernière, a-t-on dit, si l'argent de l'Angleterre ne fût intervenu. Si l'on en croyait M. Disraeli, l'Angleterre, de son côté, ne serait pas en voie de s'enrichir. Les réformes introduites par sir Robert Peel dans les tarifs auraient porté une funeste atteinte à la fortune publique.

Cette thèse d'opposition, qui a donné lieu à l'un des débats les plus brillans de l'année, enveloppait sir Robert Peel et le ministère dans une même critique. On a donc interrogé de part et d'autre la statistique. Les réductions de tarif opérées sur les objets de consommation populaire sont pour l'industrie anglaise des moyens de rivaliser plus avantageusement que jamais avec la concurrence étrangère sur tous les marchés du monde, et, quant aux réductions relatives aux produits manufacturés, elles ne favorisent que ceux qui sont bien complétement hors d'état de faire concurrence aux produits de l'industrie anglaise. Tels sont les deux points sur lesquels sir Robert a fait porter la défense de cette grande mesure par laquelle il a illustré sa dernière administration. Le ministère, secondé en cette circonstance par ce puissant allié, qui n'est plus guère séparé des whigs que par des souvenirs, a eu peu d'efforts à ajouter à ces considérations pour faire justice de la statistique de M. Disraeli. M. Disraeli, qui songeait très fort autrefois à être le promoteur d'un torysme poétisé qu'il appelait la *jeune Angleterre*, se consolera de cet échec en s'unissant de jour en jour plus étroitement avec le pur torysme.

Bien que la session qui vient de finir ait montré plus d'un symptôme de transformations possibles dans les vieux partis anglais, l'Angleterre défie non point seulement la révolution, mais jusqu'à l'esprit d'innovation politique. La majorité a immolé l'une après l'autre toutes les propositions qui avaient pour but de développer les droits constitutionnels. L'on conçoit dans une certaine mesure le respect profond dont les whigs eux-mêmes entourent l'antique monument de la constitution; mais il est plus difficile de s'expliquer comment, sous le régime d'une liberté si ancienne dans un pays de protestantisme et de libre examen, la tolérance religieuse a si grand'peine à devenir un principe de

cette constitution. On sait après quelles luttes l'incompatibilité parlementaire a été levée naguère pour les catholiques. Les lords se sont acharnés à la maintenir pour les israélites.

A l'extérieur, la politique de l'Angleterre, quoique difficile à préciser, s'est montrée moins ennemie de l'esprit révolutionnaire. C'est ainsi que dans les derniers jours de la session certaines paroles de lord Palmerston sur les affaires d'Autriche ont donné lieu de penser qu'il n'était nullement hostile à l'insurrection de la Hongrie. Naguère, lorsque la Russie est intervenue dans les principautés du Danube, le ministre whig, que l'on croyait très favorable à l'indépendance de la Turquie, a déclaré que l'Angleterre n'avait rien à voir dans cette querelle, et que c'était une question à débattre entre le czar et le sultan. Lord Palmerston montre moins de complaisance pour la Russie dans les affaires d'Autriche; l'intervention du czar en Hongrie l'inquiète. Il ne parle point en ennemi de l'Autriche, l'alliance autrichienne est une des traditions de la politique anglaise; il consent à reconnaître que l'existence de l'Autriche est nécessaire à l'équilibre européen, mais il eût désiré qu'elle se maintînt sans un appui du dehors, sans l'appui du czar, qui va la dominer, et pour lequel lord Palmerston est aujourd'hui plein de défiance. Que lord Palmerston nous permette de ne pas prendre ses paroles aussi fort au sérieux que l'ont fait les radicaux anglais et les amis un peu crédules des Magyars. En Autriche et en Russie, on connaît les boutades du chef du *Foreign-Office*, et l'on ne s'en formalise point. N'est-il pas d'ailleurs un peu tard pour faire le procès de l'alliance austro-russe? La Russie est engagée dans cette question de manière à n'en pouvoir sortir que victorieuse, si elle ne veut avoir à lutter sur son propre sol pour son existence même. On peut supposer qu'elle soit battue et qu'elle perde en Hongrie sa première armée, nous ne sommes pas de ceux qui la croient invincible : il est pourtant à penser qu'elle n'abandonnerait pas la partie sur un désastre; il lui faudrait du temps, une année peut-être, pour ramener en ligne une seconde armée, mais elle jouerait jusqu'à son dernier homme pour avoir le dernier mot dans cette guerre. Il y a eu une époque où l'intervention de la Russie en Autriche pouvait être évitée : c'est le moment où les Slaves confians entouraient avec dévouement le trône du jeune empereur; mais, depuis que les fautes du cabinet autrichien et de ses généraux allemands ont jeté la perturbation dans les esprits et dans les faits, depuis que le découragement s'est répandu parmi les peuples qui avaient jusqu'alors défendu l'Autriche, la résistance des Magyars étant devenue facile, l'intervention des Russes est à son tour devenue inévitable. La diplomatie, n'ayant plus aucun moyen d'arrêter cette guerre, ne peut plus prétendre qu'à en tempérer les conséquences.

Les conséquences possibles de l'intervention russe en Autriche ont paru plus graves à Londres et à Constantinople depuis le rapprochement que l'on suppose opéré entre la Russie et la France. Que va faire à Saint-Pétersbourg le général Lamoricière? La satisfaction que ce fait paraît avoir causée en Russie prête à toutes les conjectures. Il y a peu de jours, un écrivain qui, de Varsovie, adresse ses impressions à une feuille allemande, allait jusqu'à comparer la mission du général Lamoricière, pour l'importance et les intentions, au voyage du duc d'Orléans à Berlin. — C'est aujourd'hui, ajoutait-il, que les constitutionnels allemands doivent réfléchir; les voilà bien et dûment abandonnés par

la France, dans laquelle ils voyaient naïvement une libératrice et une amie. Qu'adviendrait-il si, dans cette grave conjoncture, la Russie se tournait contre cette pauvre Allemagne, qui, pour mieux se centraliser, se désorganise? Que serait-ce si, pendant que celle-ci chante : *Où est la patrie de l'Allemand?* la Russie se mettait à chanter : *Où est la patrie des Slaves?* Cela pourrait bien rapprocher très fort de Berlin, de Dresde et de Munich les frontières de l'empire russe. Que deviendrait, durant ce temps-là, le Rhin allemand? — Il y a, nous osons le croire, beaucoup de fantaisie dans les perspectives que l'écrivain russe entrevoit au bout de la mission du général Lamoricière, et nous ne saurions partager les craintes que cet événement inspire aux amis des Magyars en Allemagne et en Angleterre.

— La doctrine du libre échange est toujours demeurée, en France, à l'état de théorie, et aucune tentative sérieuse n'a été faite pour la mettre en pratique. Le retentissement qu'eurent en France comme dans toute l'Europe les réformes financières accomplies par sir Robert Peel, encouragea quelques écrivains à provoquer la formation d'associations éphémères dont aucune n'a survécu, dont aucune, dans sa courte existence, n'a produit autre chose que des discours, des articles de journaux et quelques brochures. Le maintien des tarifs protecteurs, défendu par la plupart des organes de la presse et réclamé par le vœu incontestable de l'immense majorité des citoyens, n'a jamais été sérieusement mis en question.

Aux États-Unis, il en a été tout différemment. La politique protectrice qui porte exclusivement au-delà des mers le nom de *système américain*, inaugurée par Washington et continuée par Jefferson, a régné sans partage jusqu'au jour où les questions de tarif sont devenues des questions de parti. Les états du nord de l'Union où dominait le parti whig étant avant tout des états manufacturiers et commerçans, les orateurs whigs se sont fait les défenseurs du système de la protection. Par contre, le parti démocratique s'est fait le champion du libre échange et s'est adressé aux passions des états du sud, leur démontrant que, pour s'assurer en Angleterre un facile débouché pour leurs tabacs, leurs sucres et leurs cotons, ils avaient intérêt à ouvrir aux produits anglais un libre accès sur le territoire américain.

Il en résulte que la politique commerciale des États-Unis éprouve les mêmes alternatives que la fortune des partis; protectrice quand les whigs sont au pouvoir et ont la majorité dans le congrès, elle redevient libre échangiste quand les démocrates reprennent l'ascendant. C'est ainsi que le tarif protecteur de 1842 a subi en 1846, sous l'administration de M. Polk, une révision complète, et aujourd'hui que l'élévation du général Taylor à la présidence a ramené les whigs au pouvoir, les états manufacturiers qui ont décidé l'élection réclament à grands cris de larges modifications au tarif de 1846. C'est pour préparer et pour justifier à la fois ce revirement commercial, qu'un écrivain distingué des États-Unis, M. Colton, vient de publier un livre qui est l'apologie et la glorification du système protecteur.

Dans cet ouvrage intitulé *Économie publique à l'usage des Américains* (1), M. Col-

(1) *Public Économy for the United States*, by Calvin Colton; 1 vol. in-8°, New-York.

ton prend le libre échange directement à partie, et essaie de prouver que la doctrine de la liberté illimitée du commerce ne repose ni sur des argumens théoriques valables, ni sur l'examen sincère des faits. Il établit ensuite que le système protecteur est le seul qui convienne à la situation actuelle des États-Unis, et que toute déviation de ce système n'a jamais manqué d'amener pour l'Union une crise industrielle et une crise commerciale. A l'appui de cette thèse, M. Colton a rassemblé nombre de faits curieux et intéressans. Malheureusement son livre, qui est à la fois dogmatique et polémique, manque d'unité, parce que deux questions qui sont distinctes, malgré un rapport incontestable, s'enchaînent de chapitre à chapitre et presque de page à page. L'auteur a voulu mener parallèlement la réfutation purement théorique des économistes anglais et l'examen de la situation économique et industrielle de l'Union américaine. Il en résulte qu'il mêle perpétuellement deux sortes d'argumens et deux sortes de faits, et que sa pensée en devient d'autant plus difficile à suivre. Si M. Colton avait pu éviter la confusion, défaut habituel des écrivains américains qui savent rassembler les faits mieux qu'ils ne savent les digérer, son livre, qui est instructif et rempli de remarques judicieuses, aurait considérablement gagné en intérêt. Tel qu'il est, cependant, c'est une réfutation des libres échangistes qui ne manque ni de talent ni de valeur.

DE LA CRISE INDUSTRIELLE SUR LES CHEMINS DE FER.

Parmi les causes du mouvement prodigieux des affaires industrielles et du développement de la production métallurgique avant 1848, la première, la plus marquante de notre temps, est sans contredit l'établissement des chemins de fer; c'est l'événement industriel le plus considérable de l'époque. Ce mode de transport affecte et change, en effet, toutes les relations des hommes et des choses, et, avant même d'avoir produit tous ses résultats, il exige pour sa construction, pour la création et la mise en œuvre de ses moyens de service, un accroissement de travail et de production qui est à lui seul un grand mouvement industriel, une cause de dépenses et de recettes, d'action et de vie, dont l'interruption subite est une calamité.

Les chemins de fer ont été, il faut le dire, l'occasion de nombreuses controverses et de bien des aberrations. Cette industrie a certainement tout ce qu'il faut pour exciter l'attention des hommes réfléchis; malheureusement elle exerce sur l'imagination un prestige qui a joué un grand rôle dans les discussions qu'elle a fait naître, qui s'est révélé diversement, suivant les lieux, les circonstances, mais auquel personne n'a complétement échappé.

En France, on a longuement discuté les principes; chaque parti politique les a successivement adoptés ou combattus. L'exécution par l'état, dès l'abord, a frappé et divisé les esprits. Le gouvernement l'a tentée en 1838; l'opposition l'a repoussée, son opinion a prévalu. Après des essais infructueux en partie, après des tiraillemens plus ou moins fâcheux, on est enfin entré, en 1840, dans une voie pratique plus large et plus féconde. L'introduction des capitaux étrangers, la garantie d'un minimum d'intérêt, des prêts ou des subventions considérables, donnèrent la vie à de grandes entreprises, et d'importantes concessions faites à l'industrie privée offrirent promptement de brillans résultats. En

moins de trois années de travaux, deux grandes lignes, entre autres, furent achevées et exploitées; le commerce intérieur et le commerce extérieur y trouvèrent immédiatement satisfaction et l'espérance, pour un avenir qui semblait alors prochain, d'une amélioration marquée dans les conditions du transport des hommes et des marchandises.

Il fut alors permis de penser que l'esprit d'association, encouragé par un grand succès, allait se développer : on pouvait croire que le gouvernement et le pays n'hésiteraient point à suivre un chemin si heureusement tracé, en tenant compte toutefois, comme on le doit en affaires industrielles et commerciales, de l'appui que prêtent à la spéculation les succès déjà obtenus dans la voie où elle va s'engager. Malheureusement cette marche si simple ne fut pas suivie. D'un côté, l'administration des travaux publics voyait avec peine, avec irritation peut-on dire, l'industrie privée entrer largement dans un domaine que nos ingénieurs considéraient, sinon comme un patrimoine de travail, au moins comme un atelier à eux où ils jugeaient que leurs travaux passés, leur savoir incontestable, leur probité intacte et jusqu'à leur esprit de corps, avaient légitimement établi leur domination. Ce sentiment est si vif, qu'il n'a pu être calmé par la transaction de 1842, par cette loi qui mettait les travaux de la plupart des grandes lignes au compte de l'état, et en confiait par conséquent l'exécution aux ingénieurs des ponts-et-chaussées. D'autre part, l'opposition, avec cette mutabilité d'opinion qui est de l'essence des partis passionnés, attaqua ce qu'elle avait auparavant préféré, critiqua avec une grande amertume les concessions passées qu'elle avait recommandées et votées, puis s'efforça de jeter sur les concessions futures un discrédit moral en y joignant de nouvelles charges, et d'introduire dans les chartes-parties des conditions exagérées qui devaient en rendre le succès problématique, sinon impossible.

De cette double action, sourde, mais active, de la part de l'administration, bruyante et multipliée, par la tribune et les journaux, de la part de l'opposition, est résulté un double et déplorable effet.

Les concessions, ajournées long-temps, après la destruction ou la mutilation des compagnies qui se présentaient pour les obtenir, se firent plus tard à des conditions de durée ou d'exécution plus étroites ou plus rigoureuses qu'il ne l'aurait fallu (on en voit aujourd'hui les conséquences frappantes), et l'opinion publique, égarée par de malveillantes attaques et de violentes déclamations, en reçut une impression fâcheuse contre les entreprises et les compagnies de chemins de fer. Cette impression s'accrut à la vue des mouvemens désordonnés de la Bourse, où une spéculation aventureuse s'emparait de toutes les chances de brusques fluctuations que faisaient naître les discussions passionnées, pleines d'erreurs, de la tribune, et les décisions parlementaires qui les terminaient. Lorsqu'en effet on reprochait au gouvernement de livrer la fortune du pays à des traitans avides, de concéder les chemins de fer à des conditions que l'on proclamait fabuleusement avantageuses, n'était-ce pas exciter la cupidité partout et pousser follement à la hausse ces valeurs, ces titres d'action, qui devaient, comme l'affirmaient à l'envi rapporteurs et orateurs, procurer une fortune scandaleuse à leurs possesseurs trop heureux? La fin de 1845 fut l'apogée de cette déplorable fièvre; elle causa, en fin de compte, plus de ruines que de bénéfices, et cette perturbation morale porta un tel coup à la prospérité réelle

de l'industrie des chemins de fer, qu'à la fin de 1847, époque où les lignes en exploitation donnaient leurs plus beaux produits, la valeur des actions n'atteignait pas le taux représenté par les bénéfices qu'elles procuraient.

Vint la révolution de février. En laissant de côté toute considération politique, nous dirons seulement que cet événement portait au pouvoir les hommes qui avaient attaqué les concessions avec le plus de persistance, et qui rêvaient pour l'état, suivant les inspirations du socialisme, nous savons aujourd'hui quel rôle de producteur ou de pourvoyeur universel, dont heureusement les essais n'ont abouti à rien de définitif ni d'absolu. Toutefois, si le projet de reprise des chemins de fer par l'état a rencontré immédiatement à l'assemblée constituante, et notamment dans le comité des finances, une opposition qui l'a fait avorter, il faut reconnaître qu'il est résulté de cette malheureuse tentative de spoliation pour cause d'utilité publique une atteinte grave à la sécurité de la propriété des concessions. Les conséquences de cet acte audacieux et insensé pèsent encore aujourd'hui lourdement sur les valeurs de ces entreprises. Il y a là un capital d'un milliard en discrédit marqué à divers degrés; c'est un mal, un très grand mal, et il faut dire que, jusqu'à présent, aucun acte positif du gouvernement n'est venu y apporter un remède de quelque efficacité. Si les entreprises de chemins de fer ont continué à exister, c'est à la suite d'un retrait par le ministre des finances (alors M. Goudchaux) du projet de rachat, et après une déclaration jugée peu explicite, même en 1848, que ce projet ne serait pas repris par lui.

Lorsqu'avant l'élection du 10 décembre le président actuel de la république fit connaître ses vues sur le gouvernement, sur l'administration, et exposa les principes généraux d'économie politique qui lui serviraient de règles, il écrivit, dans un document devenu historique, ces sages paroles (29 novembre 1848) : « Rétablir l'ordre, c'est ramener la confiance. Protéger la propriété, c'est maintenir l'inviolabilité des produits de tous les travaux, c'est garantir l'indépendance et la sécurité de la possession, fondemens indispensables de la liberté civile,... éviter cette tendance funeste qui entraîne l'état à exécuter lui-même ce que les particuliers peuvent faire aussi bien et mieux que lui : la centralisation des intérêts et des entreprises est dans la nature du despotisme; la nature de la république repousse le monopole, etc. » Ce peu de mots impliquaient toute une régénération économique, et, quand l'élection du 10 décembre eut prononcé, il fut permis d'espérer que le gouvernement allait suivre, notamment à l'égard de l'industrie des chemins de fer, une marche rationnelle propre à ranimer l'esprit d'association. Le chef du nouveau cabinet vint fortifier cet espoir dans la séance du 26 décembre, où il exposa les vues du ministère. « Nous appelons à notre aide, dit M. Odilon Barrot, l'esprit d'association et les forces individuelles. Nous pensons que l'impulsion de l'état doit, partout où cela est possible, se substituer à l'exécution directe par l'état... »

Malheureusement le désaccord entre le gouvernement et l'assemblée constituante, qui se manifesta promptement, dut faire ajourner toutes les espérances d'amélioration jusqu'à la réunion de l'assemblée législative, et l'industrie en fut réduite à attendre, sous le poids des plus pénibles difficultés de la situation, le meilleur avenir que lui faisaient entrevoir les élections générales du 13 mai. Après ce grand événement politique, le message du président, attendu avec

impatience, fut consulté avec empressement; mais, loin de donner satisfaction aux vœux et aux nécessités de l'industrie des chemins de fer, ce message ne contenait à l'article consacré aux travaux publics qu'une nomenclature rapide de ces travaux, dans laquelle on désigne nominativement une seule compagnie, celle d'Avignon à Marseille, en ajoutant que l'état administre provisoirement cette ligne, *dont la compagnie concessionnaire est légalement dépossédée.* Par parenthèse, cette dernière assertion n'est pas exacte. Les embarras financiers de la compagnie ont amené le séquestre de la ligne; mais, si la compagnie parvient à désintéresser ses créanciers, leurs poursuites cessant, il n'y a plus de motifs pour maintenir le séquestre, qui d'ailleurs n'est point une prise de possession, mais simplement une mesure préservatrice et obligatoire, dans le droit comme dans l'intérêt de l'état.

A la vérité, dans un acte subséquent, lors de la présentation d'un projet de loi tendant à obtenir un crédit supplémentaire de 7 millions, applicable aux travaux du chemin de fer de Paris à Lyon, le ministre des travaux publics s'exprimait ainsi : « Nous devons appeler l'attention de l'assemblée nationale sur l'une des plus sérieuses questions qu'elle sera appelée à trancher : L'état doit-il s'attacher à conserver la construction et la gestion des chemins de fer? *Nous avons émis et développé la pensée que l'industrie privée serait dans des conditions meilleures que l'administration publique pour exploiter les chemins de fer;* toutefois la question reste entière. L'ouverture du crédit proposé par le présent projet de loi ne préjuge en aucune manière la solution qui vous sera demandée, etc., etc. » — Nous ne demandons pas mieux que de prendre acte de ces paroles. Bien que la mise en exploitation par l'état opérée sur le chemin de Chartres, préparée avec activité sur le chemin de Lyon, ne nous semble pas un fait insignifiant, laissant la question aussi entière que le prétend l'exposé des motifs, nous ne chicanerons pas sur cette sorte de contradiction entre les paroles et les faits, et nous accordons qu'il est encore temps de discuter sérieusement s'il est conforme au bien de l'état qu'il se fasse messagiste ou entrepreneur de roulage, si les intérêts du commerce, de l'industrie, du public et du trésor seront aussi bien assurés et desservis par une administration publique que par une association industrielle. Toutefois nous dirons qu'il faut se hâter d'entamer cette discussion, de résoudre cette *question entière*, car, pendant qu'on réfléchit et qu'on n'en est pas encore à délibérer, le temps, un temps bien rude aux intérêts engagés, se passe. De grandes ruines se consomment, d'autres se préparent. Il n'y a pas un moment à perdre pour prendre un parti, pour adopter de ces mesures vigoureuses, décisives, qui sauvent la fortune d'un pays, son organisation sociale peut-être. N'en sommes-nous pas là aujourd'hui ?

En effet, ce n'est pas seulement des chemins de fer et de leur énorme capital qu'il s'agit; ce serait bien assez cependant : nos grandes usines, notre industrie métallurgique, si développées naguère, si malheureuses aujourd'hui, sont parties à ce grand procès. On ne peut en différer la solution. L'existence de la population qu'elles emploient est compromise, et avec elle, on l'oublie trop, celle de tant d'hommes qui précèdent ou suivent cette population dans la voie du travail. Une grande forge, par exemple, qui fait vivre mille, deux mille ouvriers, donne de l'ouvrage à dix fois plus de monde avant ou après sa fabrica-

tion. Que devient tout ce monde quand le grand atelier s'arrête? Nous ne le voyons que trop. Tâchons donc d'arracher au désespoir des populations actives, courageuses, intelligentes, dignes assurément d'une tout autre destinée.

Les chemins de fer, plus particulièrement compromis dans le discrédit général, ne pourraient-ils point, par compensation, en être relevés plus facilement que d'autres valeurs, grace à des mesures judicieuses et équitables dont l'adoption n'imposerait à l'état que des sacrifices proportionnés à la situation actuelle de nos finances? Nous aborderons la question immédiatement, sans phrases ni ménagemens, le temps des précautions oratoires est passé.

Nous l'avons dit : un capital de 1 milliard est aujourd'hui en souffrance. Pour l'achèvement des lignes en construction ou concédées avant 1848, il faudrait à peu près le doubler. Les possesseurs de ce capital, inquiets sur leurs droits de propriété, doivent d'abord être rassurés par une déclaration positive, consacrant de nouveau les dispositions légales qui garantissent leur propriété. Cette déclaration sera d'un heureux effet, si elle est sanctionnée par une série de mesures sages et équitables, comme celle d'indemniser plusieurs compagnies des pertes qu'elles ont subies par les incendies et autres dévastations commises sur leurs propriétés dans les derniers jours de février 1848.

En outre, le moyen efficace de ranimer le travail et d'achever les lignes de chemins de fer étant de rappeler à l'exécution de ces entreprises les capitaux français et étrangers qui s'en sont éloignés, le gouvernement devra se rendre un compte exact de la situation de chacune des lignes aujourd'hui en exploitation, afin de connaître quels adoucissemens devraient et pourraient être apportés à l'exécution des engagemens de ces entreprises envers l'état; on prendrait pour bases : 1° le maintien de l'intégralité des engagemens; 2° la diminution de la quotité des remboursemens annuels venus à échéance, de manière à reporter l'acquittement final à une époque plus éloignée dans la limite de la durée des concessions. Examen serait fait de cette durée, et, s'il était reconnu qu'en la prolongeant même jusqu'au terme emphythéotique fixé par les premières concessions, on améliorerait la situation et le crédit des compagnies au point de donner sécurité sur leur présent et leur avenir, cette prolongation devrait être accordée.

S'il était reconnu que des lignes importantes ne pussent, en raison de la longueur de leur parcours ou des chances de leur trafic, obtenir, pour le capital employé à leur construction, un intérêt convenable, on ferait à titre de subvention, aux compagnies qui en seraient ou qui en deviendraient concessionnaires, l'abandon de tout ou partie des sommes employées par l'état à la construction des portions aujourd'hui exécutées, ou bien on appliquerait, soit aux lignes non commencées encore, soit aux lignes en partie construites, soit même à certaines lignes aujourd'hui en exploitation, la garantie d'intérêt dans une mesure et avec des conditions d'examen ou de révision rassurantes à la fois pour les capitaux engagés et pour l'état.

Voilà, sans doute, un système bien différent de celui qui a été suivi dans les dernières années où des concessions de chemins de fer ont été consenties; mais quels ont été les résultats de ces mesures rigoureuses, souvent imposées dans la chaleur de la discussion et acceptées de guerre lasse par des associations qui, formées avec tant de soins et de difficultés, répugnaient à se dissoudre,

comme l'ont fait quelques compagnies accusées alors de timidité? Que sont devenues ces compagnies de Bordeaux à Cette, d'Avignon à Lyon, avortées avant un travail quelconque, abandonnant leur cautionnement plutôt que de s'exposer à de plus grandes et imminentes pertes? Croit-on que quelques millions entrés par cette triste voie dans les coffres de l'état y aient apporté un bénéfice réel? Mais, sans remonter à ces pénibles souvenirs, cherchons où en sont aujourd'hui les meilleures, les plus fructueuses entreprises? Nous le voyons, il n'y en a pas une dont les titres d'emprunt ne soient de beaucoup au-dessous du pair de 1,000 francs. Cependant ces titres rapportent 50 francs d'intérêts; cependant ces intérêts, fidèlement servis, sont toujours payés avant qu'un bénéfice quelconque soit distribué aux actionnaires.

Il y a donc nécessité et opportunité de relever le crédit des chemins de fer, si l'on veut y ramener la confiance et les capitaux. Maintenant que l'on examine froidement, avec soin et maturité les conséquences financières des mesures que nous proposons, et l'on reconnaîtra que, si elles imposent sur des dépenses effectuées des sacrifices considérables, elles ne grèvent le présent et l'avenir que de diminutions de recettes annuelles peu importantes, ou d'éventualités de dépenses annuelles aussi, qui assurément sont loin d'égaler les sommes que l'état consacrerait à la construction et à l'exploitation des lignes encore à exécuter.

De l'exploitation, nous n'avons dit qu'un mot, mais ce mot exprime toute notre pensée. Croit-on que sur un territoire aussi étendu que le nôtre, au milieu de cette multitude d'intérêts divers, compliqués, rivaux, l'état puisse se faire utilement messagiste et entrepreneur de roulage? Cela est-il possible? Le sens commun peut-il l'admettre? Une commission de l'assemblée s'est chargée de la réponse dans le rapport qu'elle a déposé le 27 juillet dernier; nous n'oserions pas en dire autant qu'elle, et nous le dirions avec moins d'autorité.

En résumé, nous avons l'espoir qu'à l'aide de bonnes combinaisons, les capitaux étrangers peuvent être rappelés dans nos entreprises, et nous fondons notre opinion sur la constance de ces capitaux à demeurer dans les anciennes lignes. Ils y sont, en effet, plus nombreux encore aujourd'hui qu'ils ne l'étaient au point de départ, après 1840. Nous appelons l'attention sur ce fait remarquable, il est d'une vérité arithmétique. C'est en ne désespérant pas de l'avenir et en rassurant loyalement ceux qu'elle conviait à y croire, que l'administration française, sous des ministres habiles tels que les Corvetto et les Louis, a fondé son crédit. Que le gouvernement suive aujourd'hui la même marche, nous en obtiendrons le même résultat. L'esprit d'association ranimé, encouragé, fera renaître la confiance et le travail; il paiera ainsi promptement sa dette de reconnaissance à la société tout entière.

C. L.

THÉATRES LYRIQUES.

La formule si connue : *L'art est l'expression de la société*, n'a jamais paru plus vraie que de nos jours. Soit qu'on visite l'exposition de peinture, soit qu'on fréquente les théâtres ou qu'on examine les rares productions qui s'adressent encore au goût et à l'intelligence, on trouve partout la triste image

des temps où nous vivons. Des œuvres médiocres où la vulgarité des idées le dispute à la nullité de la forme, de grandes prétentions à l'originalité avec des lieux communs pour résultat, des efforts gigantesques pour simuler la vie n'aboutissant qu'à la mort, tel est le spectacle que présentent les beaux-arts depuis les événemens de février. N'est-ce pas là aussi la peinture fidèle de la société que nous ont faite ces charlatans politiques qu'un instant d'erreur a portés au gouvernement de la France? Pourquoi donc la révolution de février n'a-t-elle donné le jour ni à un tableau, ni à un chant, ni à un poème, ni même à un symbole de la république qu'on puisse sérieusement avouer? Ce n'est pas la faute du gouvernement provisoire si les arts n'ont pas immortalisé son glorieux avénement, car ce gouvernement, qui avait du bon, a mis naïvement au concours l'*enthousiasme* pour la république! Comme le Dieu du Sinaï, il a dit : *Que la lumière se fasse;* mais *la lumière ne s'est point faite*, parce que la nature, plus logique que les hommes, n'obéit qu'à la vraie puissance de l'esprit, et qu'elle ne se laisse pas surprendre comme nous par de mauvais comédiens. La révolution de 1789, l'empire, la restauration et la révolution de 1830 ont communiqué à la littérature, à la peinture, à la musique, à toutes les formes par lesquelles se révèlent la plénitude de la vie et l'enchantement de l'imagination, un mouvement spontané, dont le caractère indélébile est facile à reconnaître. Seule, la révolution de février est restée sans écho dans le monde de la fantaisie, et n'a pas su trouver un barde qui voulût chanter sa victoire.

Quelle peut être la cause d'une si grande stérilité? C'est que la catastrophe de février est l'œuvre d'une minorité factieuse, et non pas l'évolution naturelle de la pensée nationale. Quelques brouillons peuvent bien, par un coup de main dont nous connaissons maintenant la théorie, renverser un gouvernement; mais il est plus difficile de communiquer à la société un souffle régénérateur, quand on n'a dans le cœur que des appétits grossiers et la haine des supériorités naturelles. *L'homme charnel n'aperçoit point les choses qui sont de l'esprit de Dieu*, a dit admirablement saint Paul; et sans l'esprit de Dieu, qui est l'esprit de vérité, on ne fait rien de grand ni de durable. Il faut aux beaux-arts, pour fleurir en paix, une terre généreuse, qui ne soit pas remuée par de fallacieuses doctrines; comme les fleurs des champs, les fleurs de l'intelligence ont besoin d'air, de lumière et de liberté. On ne réorganise pas plus les beaux-arts qu'on ne réorganise la société; ces mots barbares, il faut les laisser aux sophistes qui les ont inventés pour abuser de la crédulité du peuple. Que la France guérisse les blessures que lui ont faites les empiriques qui prétendaient la régénérer, et les beaux-arts renaîtront parmi nous sans avoir besoin de la science sociale de M. Proudhon, ni de l'enthousiasme officiel du gouvernement provisoire.

L'événement le plus important qui se soit produit à l'Opéra depuis l'apparition du *Prophète* de M. Meyerbeer, c'est la fermeture de ce grand établissement lyrique. On avait repris depuis quelques jours le *Dom Sébastien* de Donizetti, qui n'a pas fait sur le public une plus vive impression que dans sa nouveauté, lorsqu'on a vu apparaître tout à coup sur l'affiche de l'Opéra ces mots significatifs : *Clôture pour cause de réparations!* Nous ne dirons pas qu'on se perd en conjectures sur les causes de cet événement, qui a fait sensation jusque dans l'assemblée nationale. Ce n'est pas la faute de Rousseau ni celle de Voltaire si le premier théâtre lyrique de l'Europe, qui a traversé sans encombre les sanglantes

années de la terreur, a dû fermer brusquement ses portes en 1849. C'est encore là un des mille résultats funestes de la révolution de février. L'Opéra, d'ailleurs, n'est pas le seul théâtre de Paris dont la prospérité ait été atteinte par les événemens politiques combinés avec l'influence du choléra. Tous, se trouvant dans une situation critique, ont réclamé de l'autorité supérieure un secours provisoire qui leur permît de traverser la saison d'été et d'attendre des jours meilleurs. Sans vouloir préjuger quelle sera la décision du ministre de l'intérieur à l'égard de l'Opéra, il n'est pas hors de propos d'examiner ici, en passant, quel serait le meilleur parti à prendre pour donner à ce grand établissement national une impulsion salutaire et féconde.

Fondée par la munificence de Louis XIV, en 1671, l'Académie royale de Musique a changé plus souvent de directeurs que la monarchie de ministres. Ce charmant empire des graces, des chants et des ris, comme on disait alors, formait un département des menus plaisirs de la couronne, et subissait le contre-coup des révolutions qui éclataient parmi les dieux de l'Olympe. On se disputait la direction de l'Opéra comme la source d'une puissance occulte avec laquelle on espérait s'emparer de l'esprit du maître et gouverner l'état.

Que les temps sont changés!...

En 1790, le théâtre de l'Opéra tomba en partage à la ville de Paris, qui l'avait déjà eu plusieurs fois sous sa dépendance; mais, à partir du commencement de ce siècle jusqu'en 1831, il fut administré par des fonctionnaires publics pour le compte du gouvernement. Sous ce dernier régime, l'Opéra a joui de trente années de prospérité. Il a produit un nombre considérable d'ouvrages nouveaux, parmi lesquels on peut signaler quelques chefs-d'œuvre, tels que *la Vestale* de Spontini, *la Muette de Portici* de M. Auber, et surtout le *Guillaume Tell* de Rossini. Après la révolution de juillet, un autre système a prévalu dans la direction de l'Opéra : ce grand théâtre fut abandonné alors aux chances d'une entreprise particulière, avec une subvention de 800,000 francs, subvention qui a été réduite successivement à la somme de 620,000 francs, chiffre fixé par le dernier cahier des charges; mais, indépendamment de cette subvention ordinaire, l'Opéra a eu aussi son budget extraordinaire, qui, sous le nom de secours provisoire, s'est monté l'année dernière jusqu'à la somme de 200,000 francs. Sous le nouveau mode d'exploitation, l'Opéra n'a eu qu'une prospérité passagère de quelques années. Grace aux deux belles partitions de M. Meyerbeer, *Robert-le-Diable* et *les Huguenots*, grace aussi au magnifique talent de M. Duprez et au concours d'un grand nombre d'autres artistes diversement distingués, le théâtre de l'Opéra a eu une phase assez brillante depuis 1831 jusqu'en 1839; mais, à partir de l'année 1840, la décadence de ce bel établissement a été visible pour tout le monde, et la révolution de février n'a fait que précipiter son agonie, qui durait depuis dix ans.

Il nous semble qu'il n'y a que deux mesures efficaces à prendre à l'égard de l'Opéra : il faut abandonner ce théâtre ainsi que tous les autres aux orages et aux bénéfices de l'indépendance, sans aucune espèce de restriction ni de subvention, ou bien il faut le ramener complétement sous la tutelle de l'état. Que l'Opéra redevienne une institution nationale chargée de représenter de grandes conceptions lyriques, un spectacle magnifique qui fixe l'attention et dirige le

goût de l'Europe, ou bien abandonnez-le aux caprices de la mode, et qu'il vive de sa propre vie. Croit-on qu'il soit utile de maintenir au milieu d'un peuple artiste et mobile comme le nôtre certaines traditions de goût et de grandeur, de combattre la barbarie des sectes matérialistes par des œuvres fortes, où la langue de Molière et de Racine, celle de Gluck et de Grétry, n'interviendraient que pour élever les ames en les calmant? Les deux ou trois institutions modèles destinées à atteindre un but aussi élevé devraient, en ce cas, être placées sous la protection immédiate de l'état. Le gouvernement aurait sous sa tutelle directe trois théâtres : le Théâtre-Français, l'Opéra et l'Opéra-Comique. Toutes les autres entreprises théâtrales seraient complétement libres d'exploiter le genre qu'elles jugeraient le plus favorable à leurs intérêts. Pour les théâtres comme pour beaucoup d'autres choses, il n'y a que deux systèmes d'administration logiques et raisonnables : la liberté complète sans aucun sacrifice de la part de l'état, ou la protection du gouvernement pour quelques établissemens modèles luttant avec l'industrie particulière, afin d'en mieux diriger l'essor.

Sans être dans une situation très brillante, le théâtre de l'Opéra-Comique vit, et c'est beaucoup par le temps qui court. Il a donné un ou deux ouvrages qui égaient le fond de son répertoire ordinaire, et qui méritent l'attention de la critique. Il faut signaler d'abord *les Monténégrins* de M. Limnander. Cet opéra en trois actes, d'un style indécis et parfois trop ambitieux, renferme cependant des choses qui révèlent un véritable talent. La direction de l'Opéra-Comique fera bien de ne pas perdre de vue M. Limnander, qui peut lui être fort utile et devenir un compositeur remarquable. M. Adam a improvisé un petit acte, *le Toreador*, tout pétillant de vivacité et de bonne humeur. C'est de la musique légère, lestement arrangée pour le besoin de la cause, c'est-à-dire pour le talent de Mme Ugalde. Un autre ouvrage, très supérieur à ceux que nous venons de nommer, et qui semble avoir été composé également pour faire briller la verve de Mme Ugalde, c'est *le Caïd* de M. Ambroise Thomas. Le sujet de la pièce est une insigne bouffonnerie. Il s'agit d'un vieux caïd d'Alger dont la crédulité et la poltronnerie sont exploitées par une modiste française et par son amant. Sur ce canevas, d'une gaieté au moins équivoque, M. Ambroise Thomas a écrit une partition en deux actes d'un rare mérite. M. Ambroise Thomas est l'un des musiciens les plus distingués de ce temps-ci. Il avait déjà donné des preuves de la finesse de son goût et de la solidité de son savoir dans un opéra en trois actes, *Mina*, lequel, sans avoir obtenu un très grand succès devant le public, a été remarqué des connaisseurs. Dans *le Caïd*, on trouve toutes les qualités déjà connues du talent de M. Ambroise Thomas, accompagnées, cette fois, d'une aisance, d'une franchise d'accent et d'une maturité de touche, qui sont une révélation et témoignent d'un véritable progrès. Il y a beaucoup d'entrain, de brio, et quelquefois même de l'invention dans la partie vocale du *Caïd*, et, quant à l'orchestration, c'est un chef-d'œuvre de goût et d'élégance. C'est à la fois la limpidité et la grace de l'orchestre de Cimarosa, relevées par les couleurs piquantes de celui de Rossini. L'opéra du *Caïd* ouvre à M. Ambroise Thomas les portes de l'Institut, où il occupera, sans aucun doute, la première place vacante. Faut-il ne rien oublier et mentionner *la Saint-Sylvestre*, opéra-comique en trois actes, dont la musique est de M. P. Bazin? C'est une

tentative malheureuse d'un homme de mérite qui est fort capable de venger sa défaite.

La république française, dans sa courte existence, a déjà réalisé l'idéal que Platon avait rêvé encore pour la sienne : elle a mis à la porte, sinon tous les poètes, au moins tous les artistes qu'elle possédait et qui faisaient l'ornement de Paris. Londres regorge de chanteurs, de pianistes, de violonistes, de comédiens français qui y sont allés chercher un refuge contre la liberté démocratique et sociale dont jouit leur pays. On y chante dans toutes les langues de l'Europe, excepté en anglais; c'est une manière délicate de reconnaître l'hospitalité qu'on accorde aux beaux-arts sur les bords de la Tamise. Comme il faut qu'il y ait toujours à Londres une individualité brillante qui, à un titre ou à un autre, occupe les loisirs de la *fashion*, et comme d'ailleurs l'étoile de Jenny Lind commence à pâlir, grace à ses nombreux projets d'hyménée et à ses fuites artistement combinées pour l'effet dramatique, M. Lumley, l'habile directeur du Théâtre de la Reine, s'est vu obligé de chercher un nouvel objet qui pût réveiller l'enthousiasme fatigué du peuple britannique. Apprenant qu'au nombre des victimes qu'ont faites les révolutions de l'Allemagne se trouvait un ancien ambassadeur dont la femme avait été jadis une des plus célèbres cantatrices de l'Europe, M. Lumley s'est transporté à Berlin et a engagé, au poids de l'or, Mme la comtesse de Rossi, qui n'est autre que Mlle Sontag. Elle a débuté dans la *Linda di Chamouni* de Donizetti avec un immense succès. La reine, les princes et les ambassadeurs ont accueilli Mlle Sontag avec une distinction toute particulière. Il paraît que sa voix est aussi fraîche et limpide que lorsqu'elle quitta la scène en 1830, sacrifiant ainsi une royauté charmante pour suivre le penchant de son cœur. *Le Prophète* de M. Meyerbeer, traduit en langue italienne, a été représenté au théâtre de Covent-Garden avec un très grand succès. Cette belle et difficile partition a été apprise et mise en scène dans l'espace de deux mois. Mario joue et chante le rôle de Jean de Leyde avec plus de grace que de force. Quant à Mme Viardot, qui représente le personnage de Fidès, elle est à Londres ce que nous l'avons vue à Paris, une cantatrice intelligente dont la voix s'est usée avant le temps et dont le goût pourrait être plus châtié.

Telles sont les nouveautés musicales qui se sont produites depuis quelques mois. Les théâtres lyriques de l'Italie et de l'Allemagne sont muets devant les révolutions qui grondent encore. Au milieu de cette grande conflagration de la société européenne, la conduite des artistes en général a été honorable et digne. Si l'on excepte quelques médiocrités bruyantes qui, ne pouvant se distinguer par le mérite de leurs œuvres, ont recherché sur les barricades ou dans les clubs de tristes ovations, les artistes sont partout restés fidèles à l'ordre et à la civilisation, qui trouveront toujours en eux leurs plus charmans interprètes. P. S.

V. DE MARS.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 509 009